

## Future école Griffintown, arrondissement Le Sud-Ouest Intervention archéologique en lien avec les travaux de caractérisation environnementale complémentaires



Supervision archéologique, été 2024  
(BiFj-100)

N° de mandat M-21

ethnoscop

Avril 2025



Future école Griffintown, arrondissement Le Sud-Ouest  
Intervention archéologique en lien avec les travaux de  
caractérisation environnementale complémentaires

Supervision archéologique, été 2024  
(BiFj-100)

Contrat n° 1517804  
N° de mandat M-21

Ethnoscop, 2025



Page couverture :  
Vue générale de la partie ouest de l'aire d'intervention, vue vers l'ouest (BiFj-100-2024-NUM1-25)

## RÉSUMÉ

---

La Ville de Montréal prévoit la construction d'une nouvelle école dans le secteur du quartier Griffintown (arrondissement Le Sud-Ouest) qui correspond à une portion du site archéologique recensé BiFj-100. L'accroissement de la population dans cet ancien quartier industriel engendre de nouveaux besoins en termes d'infrastructures publiques. Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu par le passé sur ce site qui comprend les anciens bassins Saint-Gabriel. En amont des travaux de construction, une caractérisation des sols devait être menée à l'été 2024 et celle-ci devait être accompagnée d'une supervision archéologique.

L'intervention d'une journée s'est déroulée à la fin de l'été 2024. Cinq tranchées mécaniques ont été réalisées en présence d'une équipe d'archéologues. Ces tranchées visaient à récolter des échantillons servant à évaluer le degré de contamination du site et ne visaient donc pas à documenter l'un ou l'autre des aspects archéologiques du site. Néanmoins, l'intervention a permis de constater quelques particularités liées à la séquence stratigraphique des lieux. Aucun vestige n'a été relevé, mais il a été constaté que les lieux ont connu un important épisode de remblayage. Le niveau naturel, bien que possiblement rehaussé ou affecté par l'hydrographie ancienne du secteur, a également été observé.

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                    |     |
|----------------------------------------------------|-----|
| LISTE DES FIGURES .....                            | VII |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....                      | IX  |
| LISTE DES PLANS .....                              | IX  |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                       | XI  |
| 1. INTRODUCTION .....                              | 1   |
| 1.1 Mandat et contexte d'intervention.....         | 1   |
| 1.2 Méthodes de travail et enregistrements .....   | 2   |
| 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE .....    | 7   |
| 2.1 Cadre environnemental .....                    | 7   |
| 2.2 Cadre historique .....                         | 8   |
| 2.3 Interventions archéologiques antérieures.....  | 18  |
| 3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ..... | 23  |
| 3.1 Discussion.....                                | 35  |
| 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....             | 39  |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                | 41  |
| ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES.....          | 43  |



## LISTE DES FIGURES

---

|            |                                                                                                                                                                                                              |    |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.....                                                                                         | 8  |
| Figure 2.  | J. Duncan « <i>Map of the City of Montreal with the Latest Improvements</i> », 1853 (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR).....                                                                                      | 9  |
| Figure 3.  | Henry Whitmer Hopkins, « <i>Atlas of the city and island of Montreal</i> », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA).....                                                                                      | 10 |
| Figure 4.  | Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the City of Montreal</i> », 1881 (BAnQ 555671 CON).....                                                                                                                   | 11 |
| Figure 5.  | Charles Edward Goad, « <i>Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans</i> », 1890 (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1) .....                                                      | 12 |
| Figure 6.  | Notman & Son, « <i>Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896</i> » (Musée McCord VIEW-2943_160513-P1).....                                                   | 13 |
| Figure 7.  | Charles Edward Goad, « <i>Insurance plan of City of Montreal</i> », 1909 (BAnQ 0003028509, Feuillet 38) .....                                                                                                | 14 |
| Figure 8.  | Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Montreal</i> », 1950 (BAnQ 0003216542). .....                                                                                                | 15 |
| Figure 9.  | Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Montreal</i> », 1950 (BAnQ 0003699649) .....                                                                                                 | 16 |
| Figure 10. | Extrait d'une photographie aérienne montrant les bassins Saint-Gabriel en 1964 (Archives de la Ville de Montréal VM97-3_05_074) .....                                                                        | 17 |
| Figure 11. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 14A, paroi nord .....                                                                                                                                           | 26 |
| Figure 12. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 14B, paroi est .....                                                                                                                                            | 28 |
| Figure 13. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 14C, paroi sud .....                                                                                                                                            | 30 |
| Figure 14. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 14D, paroi nord .....                                                                                                                                           | 32 |
| Figure 15. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 14E, paroi nord .....                                                                                                                                           | 34 |
| Figure 16. | Élévations de surface superposées à la trame urbaine actuelle (Source : <a href="https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/">https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/</a> ). .....                                     | 36 |
| Figure 17. | Extraits des plans de Charland (a) de 1801, BAnQ, G3454 M65 1801 C4; de Adams (b) de 1825, BAC (archivianet) H11/340/Montréal/182) H11/340/Montréal/182 et de Cane (c) de 1846, G/3454/M65/1846/C35 CAR..... | 37 |

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

|          |                                                                                                              |    |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1. | Sous-opération 14A, paroi nord de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BiFj-100-2024-<br>NUM1-3).....        | 25 |
| Photo 2. | Sous-opération 14B, parois est et sud de la tranchée, vue vers le sud-est (BiFj-100-2024-<br>NUM1-11).....   | 27 |
| Photo 3. | Sous-opération 14C, paroi sud de la tranchée, vue vers le sud (BiFj-100-2024-NUM1-21).<br>.....              | 29 |
| Photo 4. | Sous-opération 14D, paroi nord de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BiFj-100-2024-<br>NUM1-28).....       | 31 |
| Photo 5. | Sous-opération 14E, parois nord et est de la tranchée, vue vers le nord-est (BiFj-100-<br>2024-NUM1-33)..... | 33 |

## LISTE DES PLANS

---

|         |                                                      |    |
|---------|------------------------------------------------------|----|
| Plan 1. | Localisation générale de l'aire d'intervention ..... | 3  |
| Plan 2. | Localisation de l'aire d'intervention.....           | 5  |
| Plan 3. | Localisation des interventions antérieures .....     | 21 |
| Plan 4. | Localisation des interventions .....                 | 24 |

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION DE L'INTERVENTION

#### *Ville de Montréal*

|                    |                                                                                                                                                                                  |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Amélie Bergeron    | Chargée de projet, Division des projets urbains, Direction des grands projets d'aménagement urbain, Service de l'urbanisme et de la mobilité                                     |
| Marie-Claude Morin | Archéologue et conseillère en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité |

### RÉALISATION DE L'INTERVENTION

#### *Ethnoscop*

|                    |                                                      |
|--------------------|------------------------------------------------------|
| Paul Girard        | Coordonnateur et réviseur du rapport                 |
| Jonathan Choronzey | Archéologue chargé de projet et rédacteur du rapport |
| Houda Oudouche     | Archéologue de terrain                               |
| Liliane Carle      | Géographe-cartographe                                |
| Stéphanie Goyette  | Éditrice du rapport                                  |
| Michelle Dubé      | Adjointe administrative                              |

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Mandat et contexte d'intervention

Le présent rapport d'étape rend compte des résultats préliminaires de la supervision archéologique effectuée le 9 septembre 2024 sur le terrain de la future école Griffintown dans l'arrondissement Le Sud-Ouest à Montréal (plan 1). En effet, la Ville de Montréal envisage de céder un terrain (lot 4 499 010) à un centre de service scolaire afin d'y aménager un établissement d'enseignement primaire. Le terrain devait d'abord faire l'objet d'une étude de caractérisation environnementale, impliquant des excavations dans les limites du site archéologique recensé BiFj-100. À cet effet, un encadrement archéologique était donc nécessaire et, pour ce faire, le mandat de supervision a donc été confié à Ethnoscop.

Le site BiFj-100 correspond à une vaste gare maritime, aménagée aux abords du canal de Lachine pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs bassins y avaient été aménagés afin de répondre à la croissance des activités commerciales, notamment au transbordement de marchandises et de matériaux transitant par le canal de Lachine. Les quais présents entre chacun des bassins servaient à l'entreposage de ces cargaisons et des bâtiments de diverses dimensions y ont été construits à cette fin.

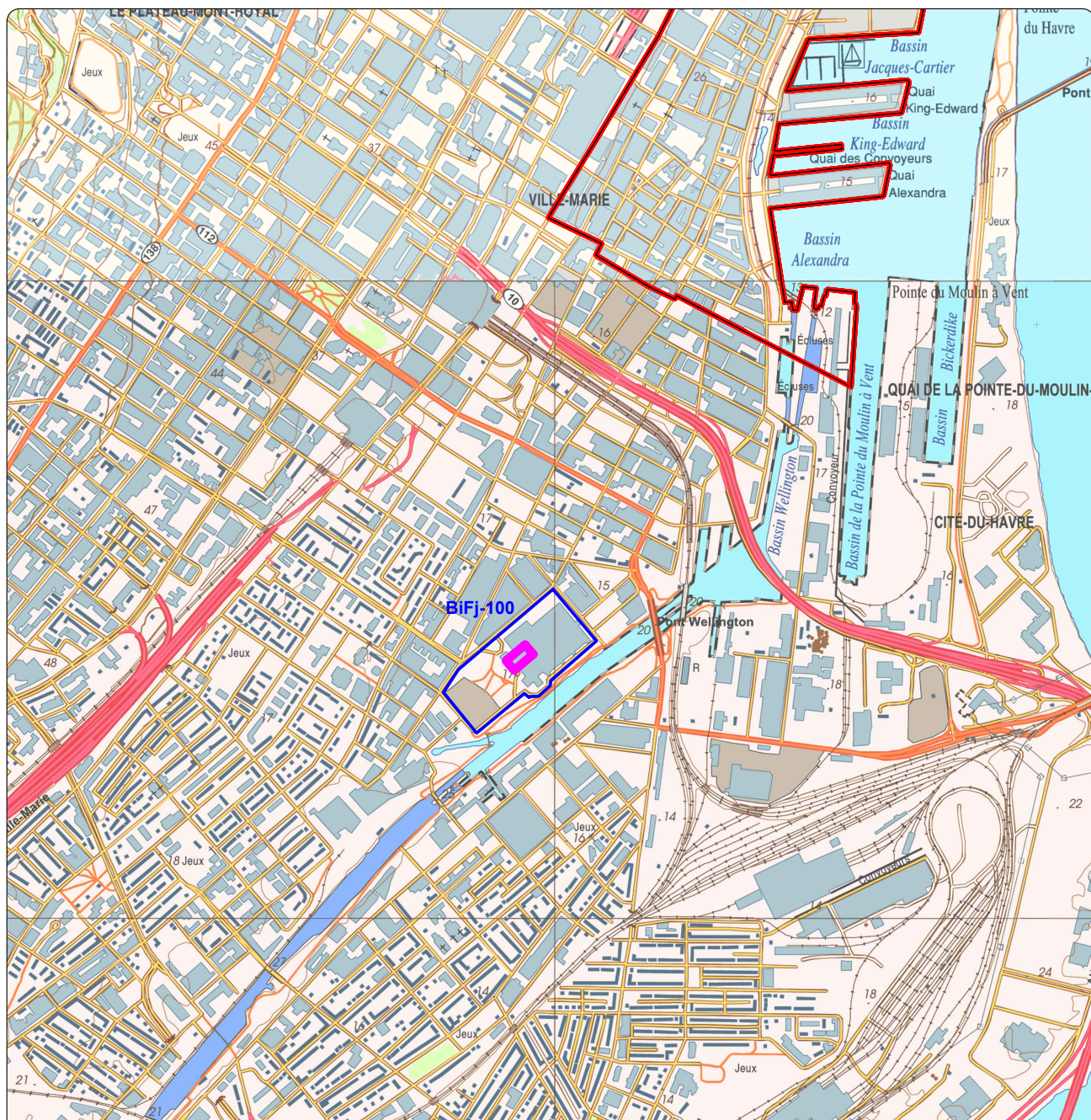
L'emplacement retenu pour l'aménagement de l'école primaire est circonscrit entre les rues Ottawa au nord et des Bassins au sud et entre les allées des Vraquiers et des Charbonniers à l'est du parc du Bassin à gravier (plan 2). L'endroit visé correspond à la portion centrale de l'ancien quai délimité par les bassins n<sup>os</sup> 2 et 3. Un potentiel archéologique subsiste à cet endroit en raison de la possibilité d'y mettre au jour des vestiges associés aux hangars qui y étaient autrefois érigés ainsi qu'aux activités s'y étant déroulées. Bien que l'aire d'intervention soit comprise à l'intérieur des limites du site archéologique BiFj-100 et que plusieurs interventions archéologiques se soient déroulées à proximité, aucune intervention n'avait encore été effectuée à ce jour à cet endroit précis.

## 1.2 Méthodes de travail et enregistrements

La supervision vise à accompagner des travaux à un endroit où ceux-ci sont susceptibles de révéler la présence d'éléments d'intérêt archéologique. Dans le cas présent, les excavations prévues à l'intérieur des limites du site BiFj-100 devaient nécessairement être réalisées en présence d'un archéologue. Un archéologue chargé de projet et un archéologue de terrain étaient présents pour réaliser l'intervention. Les endroits ciblés pour les tranchées de caractérisation des sols étaient déterminés par la firme mandatée pour réaliser l'analyse (FNX-INNOV) en fonction des polygones de contamination. La méthode employée par cette firme était de récolter, lorsque possible, un échantillon de sol à chaque niveau distinct jusqu'à ce que le sol naturel soit atteint ou jusqu'à une profondeur de plus ou moins 4,00 m. Cinq tranchées de caractérisation ont ainsi été réalisées. Des forages ont aussi été faits, mais ceux-ci n'étaient pas inclus dans le mandat de supervision archéologique.

La supervision visait à documenter tout élément d'intérêt archéologique survenant lors des excavations et minimalement à relever toutes informations pertinentes concernant la séquence stratigraphique des lieux. Tel que communément utilisé au Canada, le système de Tikal a servi à l'identification des tranchées. Le numéro d'opération a été attribué selon la séquence des interventions antérieures réalisées sur le site. La supervision décrite ici correspond donc à l'opération 14 et chacune des cinq sous-opérations s'est vue attribuer un numéro de sous opération (14A à 14E). Lors de l'intervention, un relevé photographique a été effectué et des notes et croquis ont été consignés sur des fiches. La supervision a été menée sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-20 ayant été accordé à Ethnoscop par le ministère de la Culture et des Communications en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel.





FUTURE ÉCOLE GRIFFINTOWN, ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST, BiFj-100

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

- AIRE D'INTERVENTION
- LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BiFj-100** CODE BORDEN

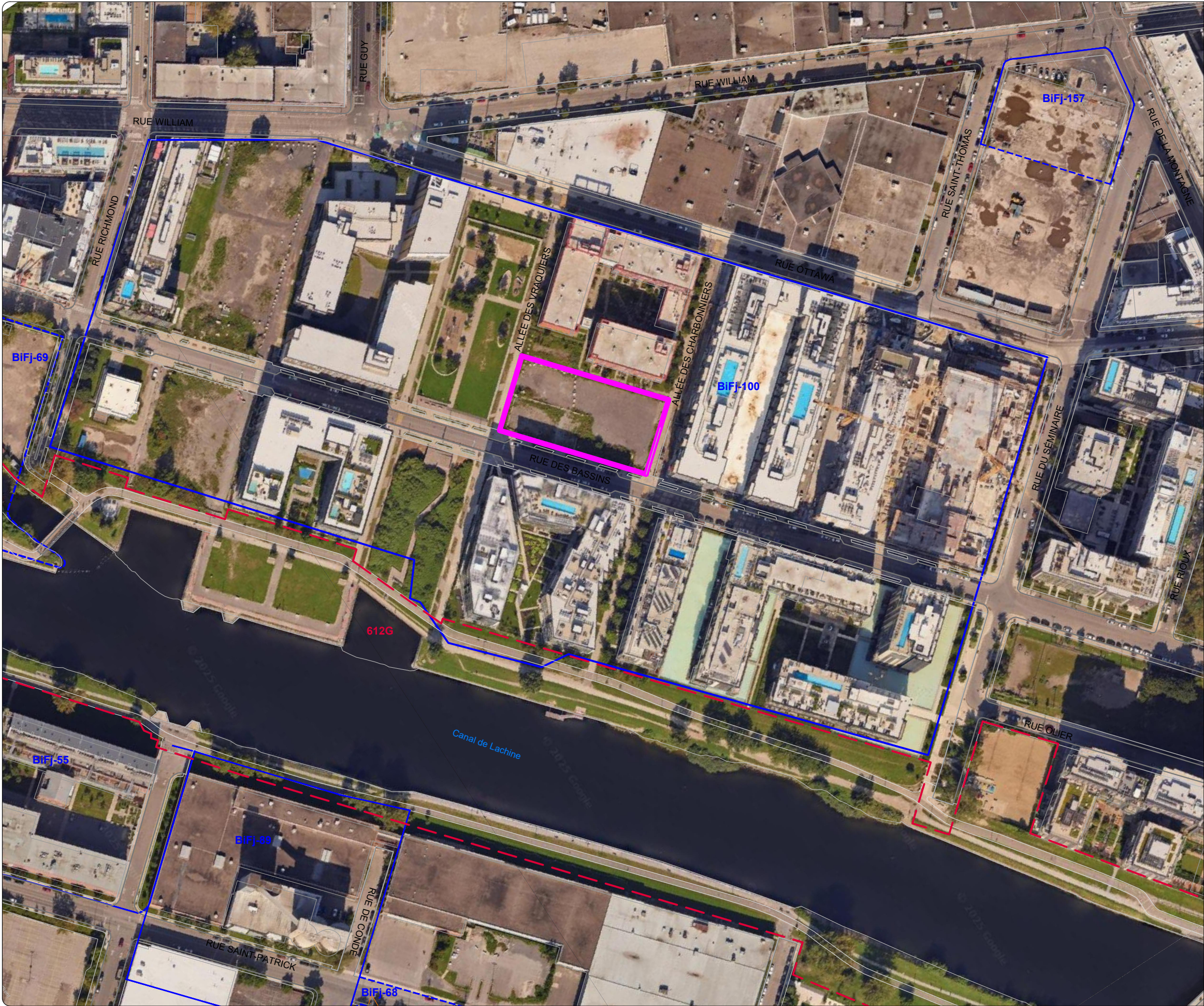
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,  
Cartes topographiques n°s 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102  
© Gouvernement du Québec  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m  
ÉCHELLE : 1/20 000



MON2201  
**ethnoscop**





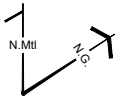
FUTURE ÉCOLE GRIFFINTOWN,  
ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST, BiFj-100

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

- ▭ AIRE D'INTERVENTION
- ▭ SITE ARCHÉOLOGIQUE
- ▭ SITE ARCHÉOLOGIQUE DE PARCS CANADA
- BjFj-100 CODE BORDEN
- 612G CODE DE PARCS CANADA

0 20 40 m  
ÉCHELLE : 1/2000



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,  
feuillet n° 31H05-010-3935 et 3936;  
Google Satellite 2024;  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



## 2. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET HISTORIQUE

---

### 2.1 Cadre environnemental

L'aire d'intervention et ses environs ont connu divers bouleversements depuis la fin de la dernière période glaciaire. Vers 13 500 ans AA<sup>1</sup>, suivant le recul progressif du glacier, le lac proglaciaire Candona baigne tout le secteur compris entre les Appalaches, les Adirondacks et les hautes collines des Laurentides encore sous les glaces. À mesure que le front glaciaire recule, une brèche s'ouvre à l'est laissant pénétrer les eaux salées de l'océan dans ce qui deviendra la vallée du Saint-Laurent, créant ainsi, vers 13 100 ans AA, la mer de Champlain.

Cette mer est toujours bordée au nord par l'inlandsis alors qu'un environnement de toundra caractérise ses rivages méridionaux. Malgré quelques avancées périodiques du glacier, ce dernier continue sa fonte graduelle au cours des siècles suivants. Le relèvement isostatique entraîne le retrait graduel de la mer de Champlain au point où celle-ci laisse finalement sa place au lac à Lampsilis. À cette époque, soit vers 11 000 ans AA, le niveau des eaux est estimé à 64 m au-dessus du niveau moyen marin (NMM), formant ainsi le rivage de Rigaud, premier rivage associé à cet épisode lacustre. Des portions significatives du territoire montréalais, lavallois et des Basses-Laurentides émergent à cette époque.

Le niveau de l'eau du lac à Lampsilis continue de baisser au cours des siècles suivants. Cette régression est aujourd'hui observable grâce à deux autres rivages. D'abord, vers 9 600 ans AA, le rivage de Montréal se trouve à une altitude d'environ 30 m NMM. Cet ancien rivage correspond aujourd'hui à la terrasse longée en grande partie la rue Sherbrooke. Enfin, le rivage Saint-Barthélemy témoigne du niveau de l'eau lors des derniers siècles d'existence du lac à Lampsilis, soit vers 8 400 ans AA alors que le niveau des eaux varie entre 15 et 20 m NMM. Au cours des millénaires suivants, le fleuve Saint-Laurent atteint graduellement son niveau actuel. Malgré quelques fluctuations atteignant parfois jusqu'à 18 m NMM, le niveau des eaux du fleuve se stabilise à environ 9 m NMM il y a environ 6000 ans (figure 1).

---

<sup>1</sup> Avant aujourd'hui (AA) en années calibrées selon l'année de référence 1950.

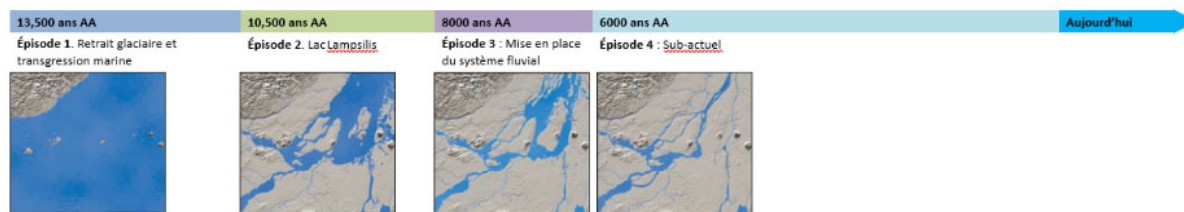


Figure 1. Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal

À une altitude d'environ 16 m NMM, l'aire d'intervention émerge définitivement assez tardivement. Compte tenu de sa faible altitude, elle demeure aussi longtemps sujette aux crues printanières et reste un endroit vraisemblablement peu propice à l'occupation humaine. À ce jour, aucun site témoignant d'une occupation autochtone à l'époque préhistorique n'a été trouvé dans le secteur de l'aire d'intervention. D'ailleurs, en 1642, Dollier de Casson décrit l'endroit situé à l'ouest de la pointe à Callière comme « il y avait une terre marécageuse et inaccessible que depuis on a desséché et dont a fait le domaine des Seigneurs » (Dollier de Casson 1871 : 22). Néanmoins, même si les conditions environnementales étaient peu propices à l'établissement, il demeure possible que l'aire d'intervention ait été visitée au courant des cinq derniers millénaires afin d'exploiter les ressources naturelles qu'offrent les zones marécageuses (Archéotec 2011). Ainsi, il se pourrait que des traces ténues en lien à ces visites soient un jour découvertes.

## 2.2 Cadre historique

Le canal de Lachine, d'une longueur de près de 14 km, prend source à Lachine et débouche dans le Vieux-Port de Montréal, à la hauteur du quai de la Pointe-du-Moulin-à-Vent. Précédé par deux projets de canaux<sup>2</sup> entrepris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Bonin 1936 et Desjardins 2006 : 43-49), le canal de Lachine dans son tracé actuel est construit de 1821 à 1825. Il s'étend alors sur 13,20 km, mesure 14,50 m de largeur au sommet et fait 1,40 m de profondeur. Il compte sept écluses et est caractérisé par une dénivellation totale de près de 15 m (Desjardins 2006 : 59-64 et Parcs Canada 1997 : 5). Entre 1825 et 1840, l'accroissement du trafic est remarquable et un premier noyau industriel se constitue dans le quartier Sainte-Anne (Parcs Canada 2004 : 28). Aussi, le gabarit des bateaux à vapeur augmente durant cette période, ce qui rend nécessaire l'élargissement du canal. Ces travaux

<sup>2</sup> L'un des canaux a été entrepris à Lachine en 1689 et repris en 1700 afin de raccorder le lac Saint-Louis à la rivière Saint-Pierre; le projet n'a pas abouti, contrecarré par la présence du roc atteint à faible profondeur dans le sol. L'autre canal entrepris au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, le canal Saint-Gabriel, détourne une partie des eaux situées à la décharge du lac Saint-Pierre en direction de la Petite rivière Saint-Pierre, cours d'eau qui irrigue le quartier de Pointe-Saint-Charles et se jette dans le fleuve à la hauteur de la Pointe-à-Callière après avoir alimenté un moulin à farine.





En 1875, celui-ci est toutefois scindé afin de former les bassins Saint-Gabriel n<sup>os</sup> 1 et 2 visibles sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 3). Ce plan montre aussi l'emplacement des futurs bassins n<sup>os</sup> 3 et 4, situés un peu à l'ouest des deux premiers. Ces travaux tardent quelque peu à se réaliser. Sur le plan de Goad de 1881, l'ajout des bassins demeure encore à l'état de projet. À l'origine, il semblerait que le quatrième bassin devait être doté de deux cales sèches (figure 4), un projet qui ne s'est toutefois jamais concrétisé.

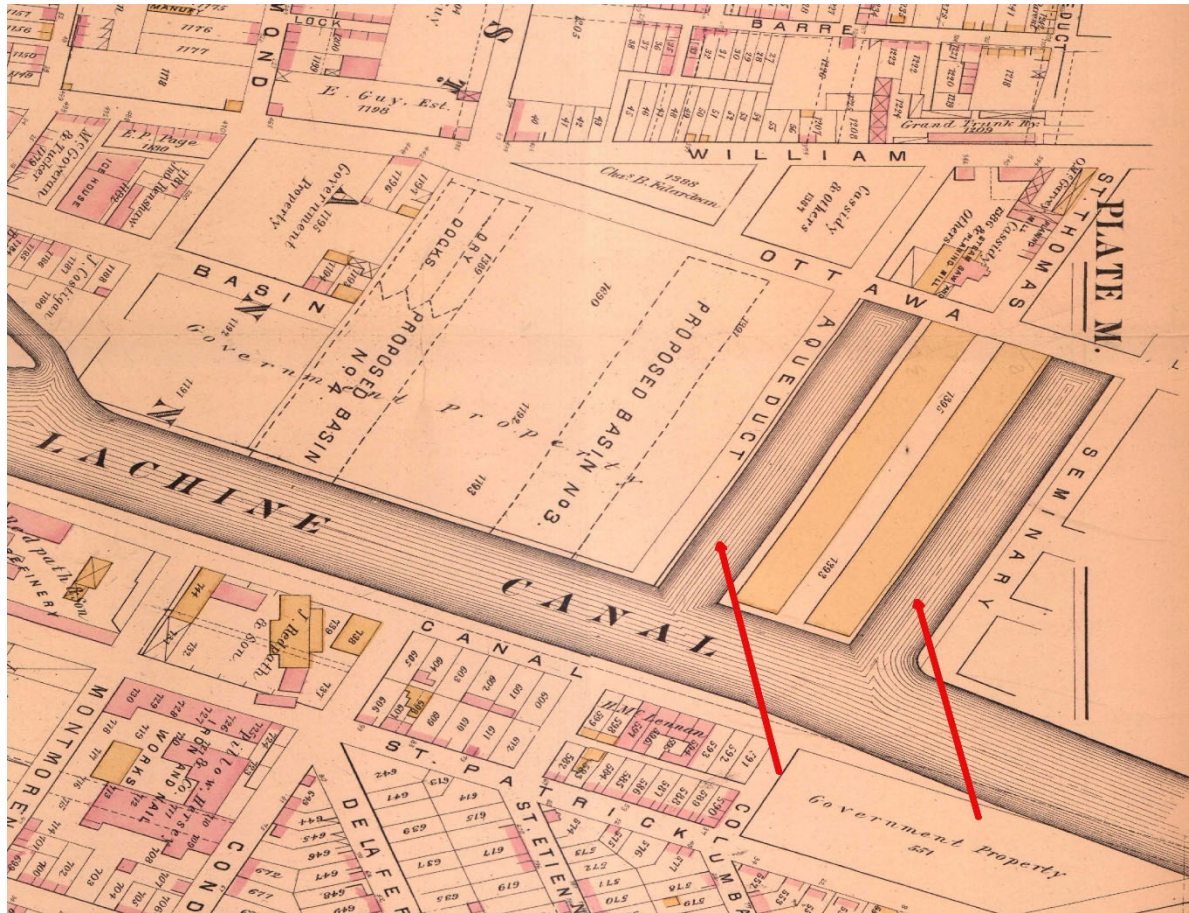


Figure 3. Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and island of Montreal », 1879 (BAnQ G/1144/M65G475/H6/1879 DCA). Les flèches montrent l'emplacement des bassins n<sup>o</sup> 1 à droite et n<sup>o</sup> 2 à gauche. Aire d'intervention?

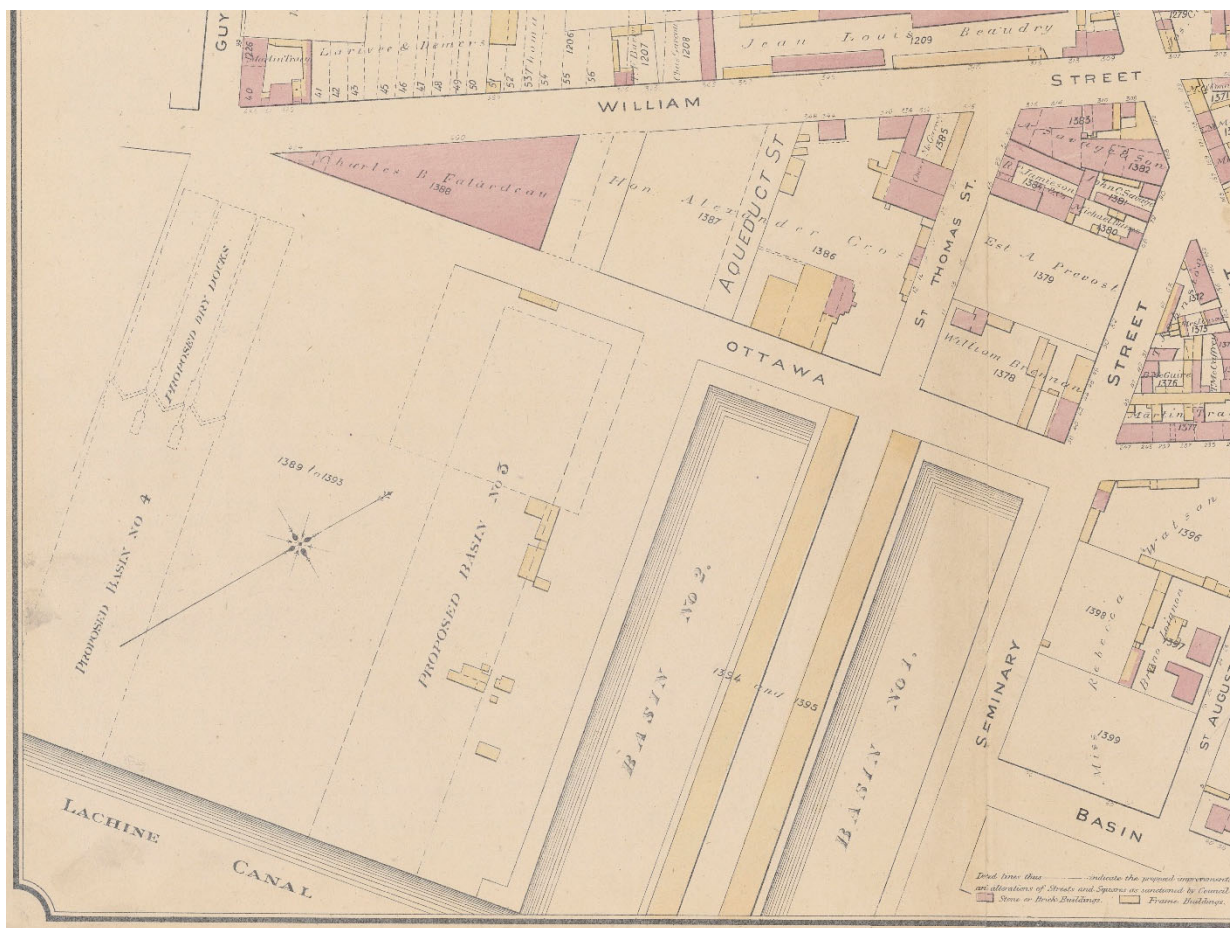


Figure 4. Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1881 (BAHQ 555671 CON) aire d'intervention?



C'est en 1883 que les deux autres bassins (nos 3 et 4) sont aménagés, répliquant les dimensions des précédents. Ils se trouvent plus à l'ouest et visent à répondre à la demande toujours croissante des activités commerciales liées au transit par le canal de Lachine. En créant de nouveaux bassins, l'objectif est de permettre davantage d'espace d'entreposage et de transbordement de marchandises et de matériaux. Les quais présents entre chacun des bassins servaient évidemment à l'entreposage des cargaisons et des bâtiments de diverses dimensions y ont été construits à cette fin. Comme il est possible de le voir sur le plan de Goad de 1890, si les bassins ont tous environ la même largeur, ce n'est pas le cas des quais (figure 5). En effet, le quai délimité par les bassins nos 2 et 3, là où se trouve l'aire d'intervention, mesure 390 pieds de largeur (environ 119 m) et est nettement plus large que les autres. On trouve sur le quai quelques petits bâtiments qui auront vraisemblablement tôt fait de disparaître ou d'être remplacés par des hangars plus imposants.

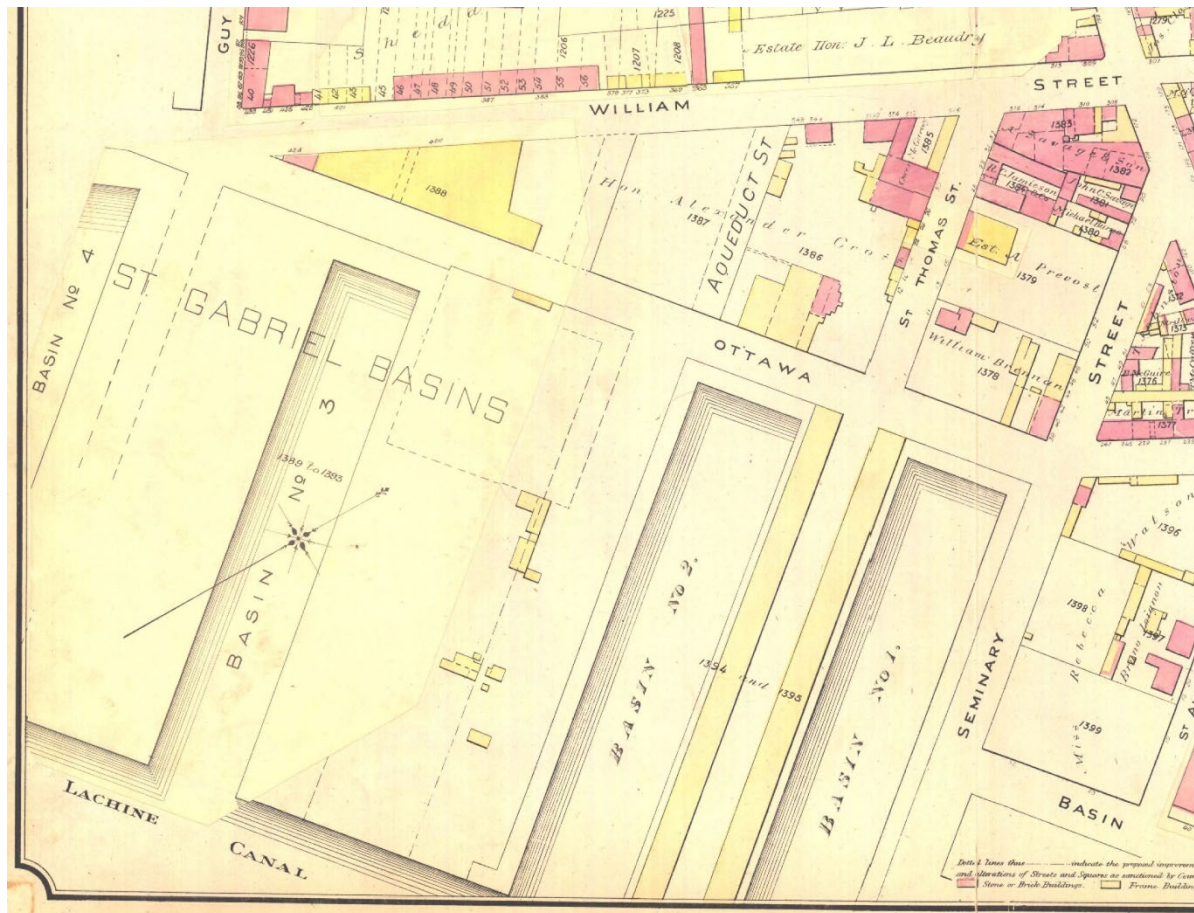


Figure 5. Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans », 1890 (BAHQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA- v.1) aire d'intervention?



Rapidement, l'espace nouvellement créé pour l'entreposage des marchandises est comblé. Les compagnies s'installent de part et d'autre des bassins et s'étendent sur les quais afin de rentabiliser la location des lieux. Une photographie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle révèle à quel point les lieux étaient densément occupés (figure 6). Cette photographie de 1896 montre l'aire d'intervention (le quai bordé par le bassin n° 2 à gauche et le bassin n° 3 à droite). Une grande partie du quai, notamment la portion ouest, sert à l'entreposage et le transbordement du bois. Dans la portion est, on constate la présence de hangars et d'installation servant probablement au transbordement de charbon ou de pierre concassée.



Figure 6. Notman & Son, « Vue de Montréal depuis la cheminée de la centrale de la Montreal Street Railway, QC, 1896 » (Musée McCord VIEW-2943\_160513-P1). L'aire d'intervention se trouve à l'avant-plan.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il semblerait que la vocation du quai se soit transformée. Le plan de Goad de 1909, bien qu'il n'illustre pas l'espace dans son ensemble, suggère que la majeure partie du quai est occupée par les activités liées au commerce du charbon d'un certain F. Robinson et plusieurs bâtiments sont identifiés par la dénomination « *coal shed* » (figure 7). D'autres indications (*coal elevator*, *coal bins* et *coal piled*) témoignent aussi de la vocation des lieux. L'entreprise disposait de bureaux donnant sur la rue Ottawa. Il en est de même pour celle qui occupait la partie nord-est du quai, désignée comme étant la *Montreal Sand & Gravel Company*. Cette même portion du quai sera plus tard occupée par une entreprise produisant du béton. En effet, le plan d'Underwriter de 1940 identifie à cet endroit la *Montreal Dual Mixed Concrete Limited* (figure 8). Ce plan n'illustre toutefois pas le quai sis entre les bassins n°s 2 et 3 dans son ensemble et n'offre pas davantage de détail concernant l'utilisation de l'espace dans l'air d'intervention.

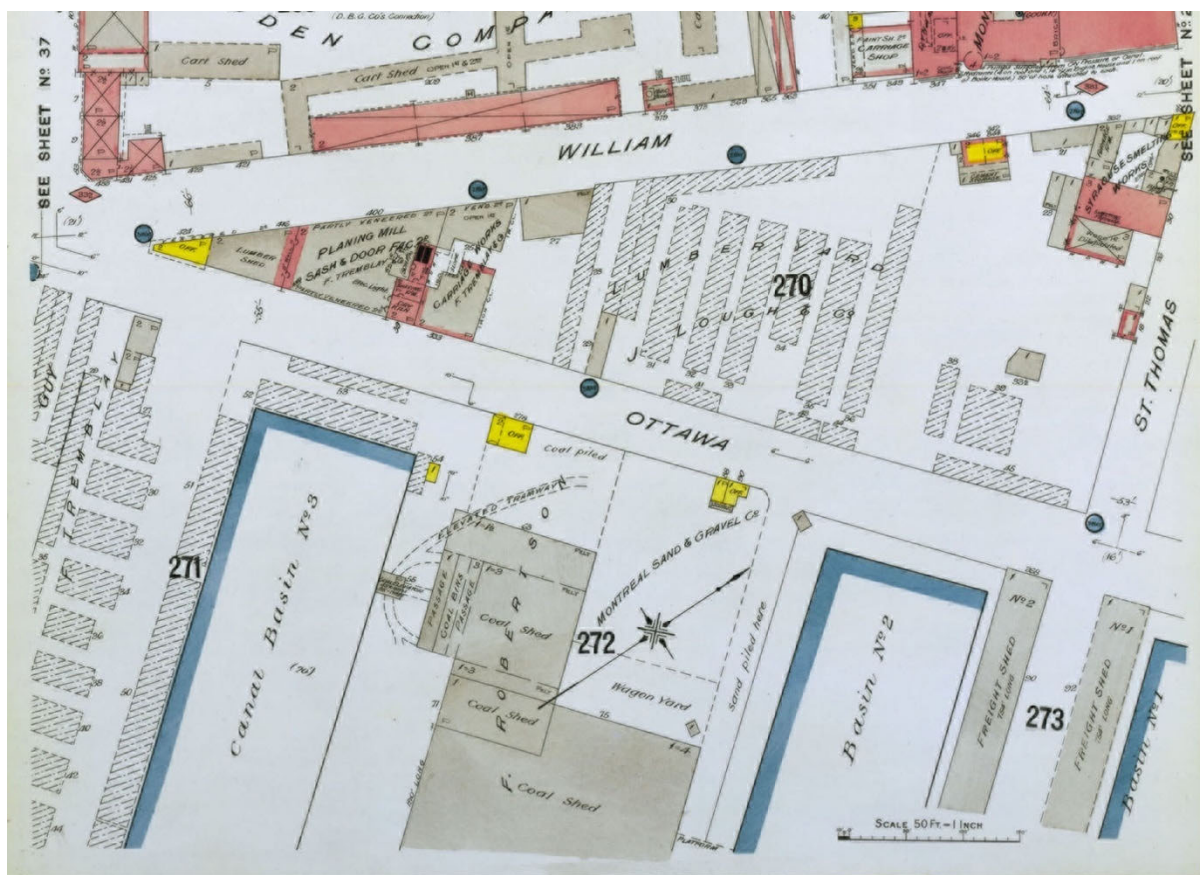


Figure 7. Charles Edward Goad, « Insurance plan of City of Montreal », 1909 (BAHQ 0003028509, Feuille 38) aire d'intervention?



Figure 8. Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1950 (BANQ 0003216542).aire d'intervention?



Une décennie plus tard, l'occupation des lieux a drastiquement changé. Le plan de l'Underwriters' Survey Bureau de 1950 témoigne bien de l'occupation du quai au milieu du XX<sup>e</sup> siècle et indique que l'ensemble de l'espace est désormais voué aux installations de la *Canada Steamship Lines Limited* (figure 9). L'essentiel du quai est occupé par deux grands hangars qui s'étendent sur toute la longueur de celui-ci. Près d'une décennie et demie plus tard, soit en 1964, une photographie aérienne montre que cette configuration perdure (figure 10). Entre 1965 et 1971, les quatre bassins ont été remblayés et la circulation maritime sur le canal a cessé en 1970. Dans ces mêmes années, la construction du métro de Montréal était en cours et de fortes quantités de remblais étaient disponibles. Une portion de ces remblais a été utilisée afin de combler les bassins, puis les bâtiments occupant les quais ont été démolis peu de temps après (Ethnoscop 2018 : 16).

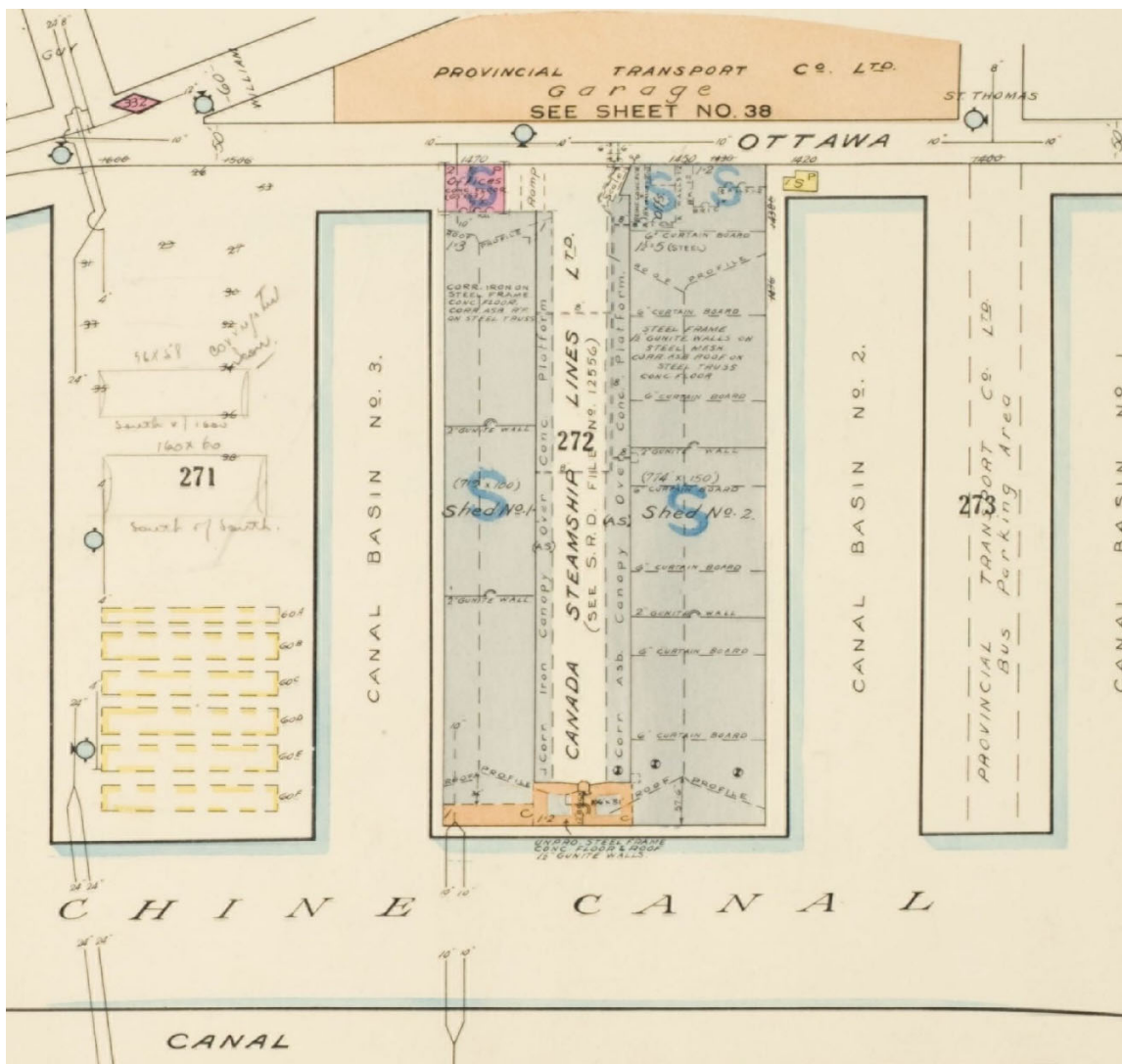


Figure 9. Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1950 (BANQ 0003699649) aire d'intervention?



Figure 10. Extrait d'une photographie aérienne montrant les bassins Saint-Gabriel en 1964 (Archives de la Ville de Montréal VM97-3\_05\_074) aire d'intervention?

## 2.3 Interventions archéologiques antérieures

Depuis une vingtaine d'années, de nombreuses interventions archéologiques ont été réalisées afin de caractériser et de documenter les quatre bassins Saint-Gabriel qui sont regroupés dans le site BiFj-100 (plan 3). Les portions riveraines au canal de Lachine se rattachent toutefois au site 612G, propriété de Parcs Canada et c'est sous cette appellation qu'ont eu lieu les premières interventions dans le secteur (SACL 2005) bien qu'elles se trouvaient à l'extérieur des limites de Parcs Canada. La présente section ne s'attardera toutefois qu'aux interventions réalisées à l'intérieur des limites du site BiFj-100, depuis la création de celui-ci.

Ainsi, des inventaires archéologiques ont été menés en 2011 en prévision du prolongement de la rue des Bassins (SACL 2012a et 2012b). Ces travaux ont permis de confirmer la présence de vestiges associés aux murs des quatre bassins en plus d'en caractériser les méthodes de construction (op. 1, 2 et 3).

L'année suivante, la supervision archéologique des travaux d'un projet d'aménagement de logements résidentiels aux Bassins n<sup>os</sup> 1 et 2 a eu lieu (SACL 2014). Des excavations ont été réalisées à différents endroits coïncidant avec le pourtour du Bassin n<sup>o</sup> 2 (op. 4). Cette intervention a permis de relever les niveaux de couronnement du bassin. Au cours de cette intervention, deux segments des murs de revêtements en bois du bassin n<sup>o</sup> 2 ont également été relevés.

Toujours en 2012, la seconde phase du projet de prolongement de la rue des Bassins fut entreprise (SACL 2013a). Elle a nécessité l'aménagement des infrastructures de la rue ainsi que l'enfouissement des services publics (aqueduc, égouts, réseaux câblés). Pour ce faire, des portions de murs de chacun des bassins ont été démantelées afin de libérer l'espace nécessaire aux nouvelles installations (op. 5).

Par la suite, en 2013, des travaux effectués le long de la rue Ottawa, au nord de l'aire d'intervention, ont mené à la découverte fortuite d'une canalisation en bois (SACL 2013b). Une supervision archéologique (op. 6) a ainsi permis de caractériser une partie du terrain au nord du quai bordé par les bassins n<sup>os</sup> 2 et 3 et la canalisation dont la fonction demeure toutefois indéterminée bien qu'elle soit vraisemblablement liée au développement des infrastructures au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 2014, des travaux de décontamination des bassins n<sup>os</sup> 3 et 4 ont été réalisés sous supervision archéologique (SACL 2015). Seuls certains polygones, situés à divers endroits dans les bassins, ont été décontaminés (op. 7).

L'année suivante, les travaux d'aménagement du parc du Bassin gravier, à l'emplacement du bassin n<sup>o</sup> 3, ont permis une mise en valeur des vestiges de celui-ci par l'utilisation d'un marquage au sol (op. 8 et 9). Ces travaux d'aménagement, réalisés en plusieurs phases au courant de l'année 2015, ont nécessité une supervision archéologique (Artefactuel 2016).



Parallèlement, des travaux ont été entrepris, de façon ponctuelle entre octobre 2015 et février 2016, pour la reconstruction d'une conduite d'aqueduc de 600 mm de diamètre. Une portion de cette conduite traverse le site BiFj-100 et deux percements au travers des murs vestiges du bassin n° 4 étaient nécessaires pour la réalisation de ces travaux (op. 10). Les murs est et nord ont, pour ce faire, été forés horizontalement afin de créer des ouvertures de 0,81 m de diamètre. À l'intérieur de chacune de ces ouvertures, une gaine d'acier a d'abord été mise en place. La nouvelle conduite s'insérait dans la gaine d'acier et le tout était consolidé au moyen de béton (Ethnoscop 2020).

Enfin, en 2021, un mandat fut octroyé à Ethnoscop (2022) afin de procéder, d'abord, à un inventaire archéologique dans le but de compléter les données concernant les murs vestiges du bassin n° 4. Le deuxième volet du mandat consistait en la supervision des travaux complémentaires de caractérisation des sols enfouis dans ce même bassin. Les observations récoltées lors de ce mandat ont servi dans la conception et l'aménagement du parc du Bassin à bois (op. 11 et 13). En raison de documents archéologiques inédits au moment de ce mandat, il s'est avéré que l'opération 11 a été réutilisée et que des doublons des sous-opérations 11A, 11B et 11C coexistent.



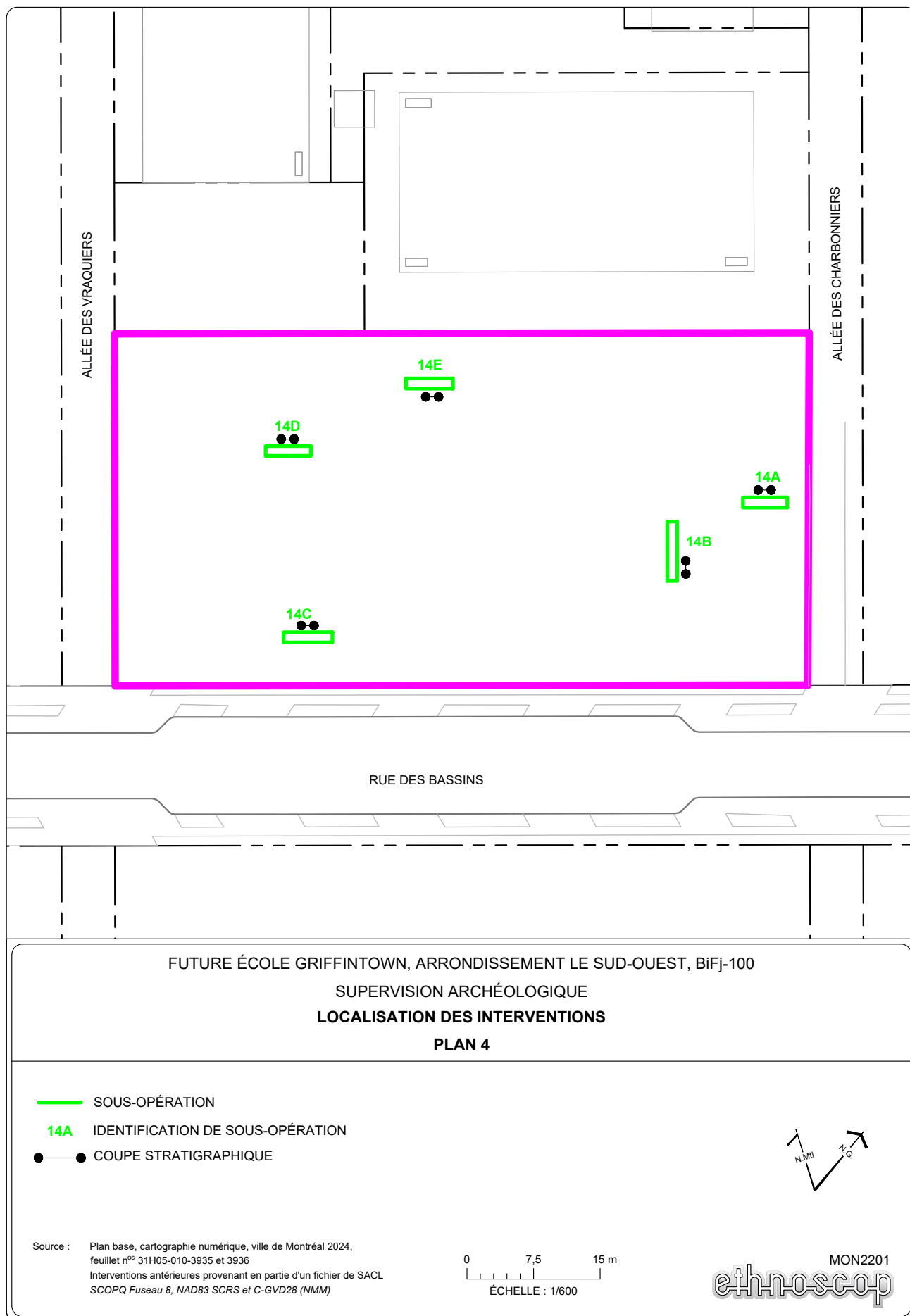
### 3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

---

Un total de cinq tranchées et quatre forages ont été réalisés dans le cadre de l'étude de caractérisation environnementale. Cette étude vise à connaître le niveau de contamination des couches, en particulier celui concernant les sols naturels en place. La supervision archéologique ne visait toutefois que les travaux d'excavation liés aux tranchées mécaniques (plan 4). La supervision de ces tranchées a permis l'examen de la séquence des dépôts présents sur les lieux et d'évaluer la nature du tissu archéologique dans cette portion du site BiFj-100.

Les cinq tranchées (sous-opérations 14A à 14E) étaient toutes de dimensions similaires, mesurant entre 5,00 m et 5,50 m de long (à l'exception de la tranchée 14B qui mesurait 6,70 m) et moins de 1,20 m de large. Pour les besoins de la caractérisation des sols, l'excavation visait à atteindre le sol naturel stérile à une profondeur estimée avant l'intervention d'environ 4,00 m. L'excavatrice utilisée au moment des travaux n'était toutefois pas en mesure d'excaver à une profondeur excédant les 5,00 m. Les tranchées ont été remblayées une fois que la prise d'échantillons et les observations étaient jugées satisfaisantes par la responsable de la firme d'analyses environnementales. Pour ce qui est de l'archéologie, les données recueillies découlent essentiellement des observations réalisées lors des excavations mécaniques et de l'inspection des déblais. Il faut noter qu'en raison de la profondeur des tranchées, il était difficile de voir au fond de celles-ci. Aussi, par mesure de sécurité, il n'était pas toujours possible de s'approcher près du bord des excavations.





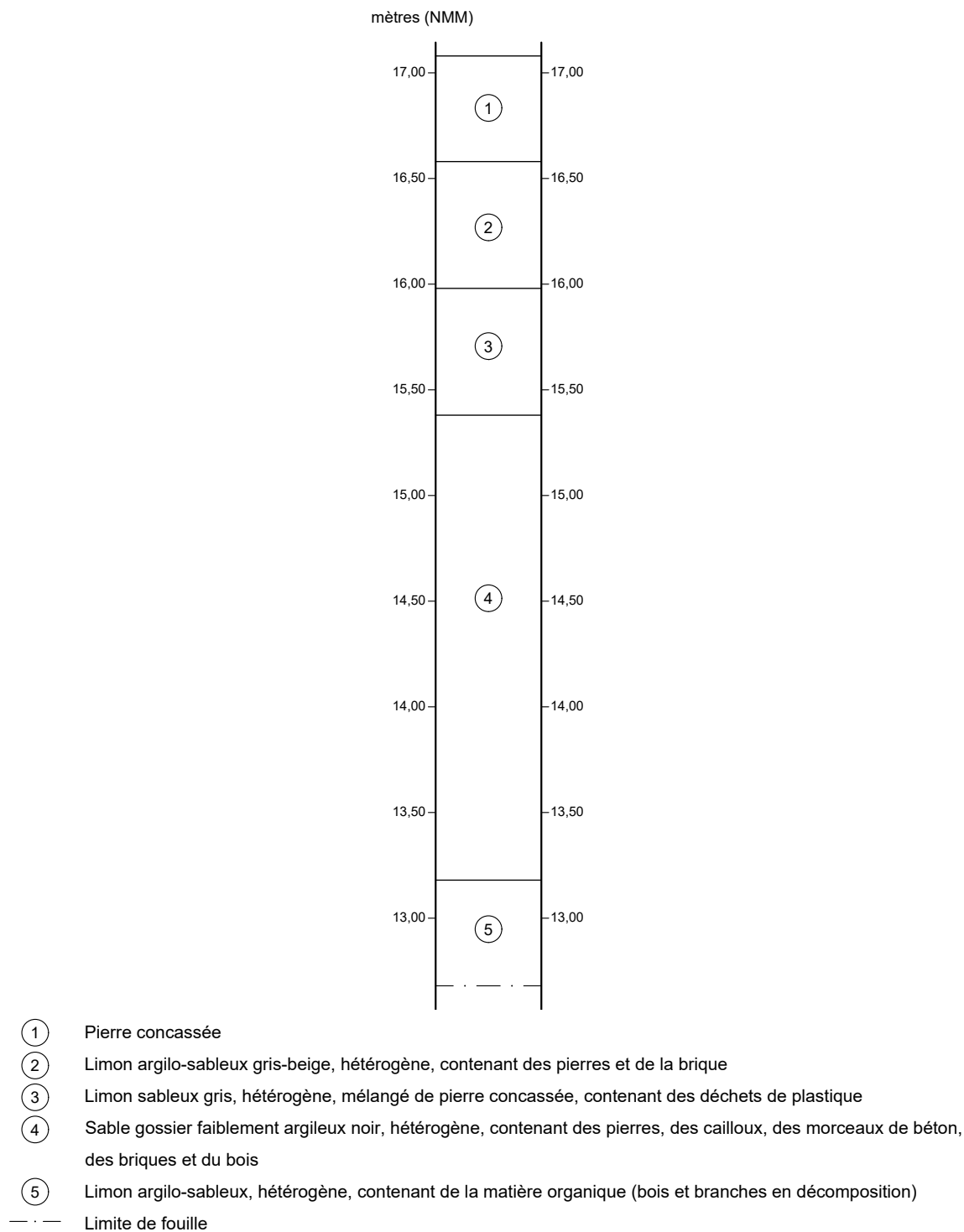
### 3.1 Sous-opération 14A

La sous-opération 14A a été réalisée en bordure de l'allée des Charbonniers, du côté est de l'aire d'intervention. La tranchée mesurait 1,15 m sur 5,00 m et était orientée, comme presque toutes les autres, selon un axe est-ouest. Sous la surface et après 0,50 m de pierre concassée se trouvait d'abord un niveau de 0,60 m d'épaisseur de limon argilo-sableux gris-beige hétérogène pierreux comportant de la brique et une couche de limon sableux gris comportant de la pierre et des déchets de plastique faisant aussi environ 0,60 m d'épaisseur (figure 11). En dessous se trouvait une épaisse couche de sable grossier faiblement argileux noirâtre très hétérogène comportant de la pierre de la brique ainsi que des morceaux de béton et de bois et dont l'épaisseur mesurait environ 2,20 m. Enfin, sur le dernier 0,50 m excavé, un niveau de limon argilo-sableux gris comportant du bois, des branches décomposées et des traces noires de matière organique a été observé. La profondeur atteinte dans la sous-opération 14A était de 4,40 m sous la surface actuelle.



Photo 1. Sous-opération 14A, paroi nord de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BiFj-100-2024-NUM1-3)

**CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**



ÉCHELLE : 1/30



### 3.2 Sous-opération 14B

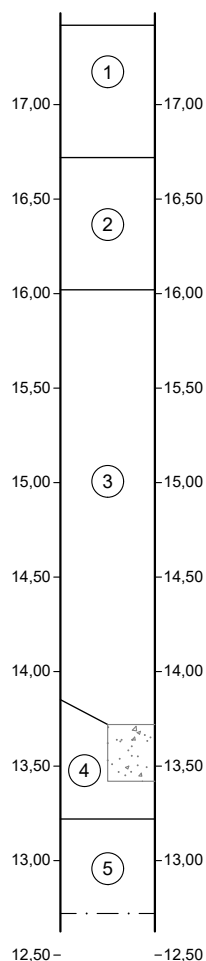
La sous-opération 14B a été réalisée un peu au sud-ouest de la première, dans la portion sud-est de l'aire d'intervention. La tranchée mesurait 1,10 m sur 6,70 m et constituait la plus longue excavation effectuée. Il s'agit aussi de la seule tranchée orientée selon un axe nord-sud. L'excavation y a révélé un niveau de pierre concassé de 0,70 m d'épaisseur recouvrant une couche de limon sableux gris beige hétérogène comportant de la pierre, des cailloux et de la brique. Celle-ci, d'épaisseur semblable au niveau précédent, recouvrait toutefois une imposante couche de béton concassé comportant des morceaux de 0,05 m à 0,10 m dans un sable gris. Cette couche mesurait jusqu'à 2,30 m d'épaisseur et à sa base se trouvait une des particularités les plus notables observées dans cette sous-opération, soit un possible segment d'une dalle de béton. L'excavatrice n'était pas en mesure de briser cette masse de béton d'environ 0,30 m d'épaisseur (photo 2). Afin de poursuivre l'excavation plus en profondeur, la tranchée a dû être légèrement étendue vers le nord, jusqu'à la limite de cette surface de béton qui n'a finalement été observée que sur moins d'un mètre de longueur. À partir du niveau de la possible dalle, et remontant vers le nord, un niveau de sable grossier noir hétérogène comportant de la pierre, de la brique et des morceaux de bois semblable à ce qui a été décrit précédemment, mais qui incorpore également de minces couches d'argile beige. Cette couche mesurait au moins 0,50 m d'épaisseur et recouvrait un niveau de limon gris compact comportant de la matière végétale en décomposition. Un fragment de terre cuite fin blanche provenant de cette couche a aussi été observé. La profondeur atteinte dans cette tranchée est de 4,70 m.



Photo 2. Sous-opération 14B, parois est et sud de la tranchée, vue vers le sud-est (Bifj-100-2024-NUM1-11). La flèche indique la masse de béton observée lors de l'excavation.

**CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**

mètres (NMM)



- ① Pierre concassée
  - ② Limon sableux gris-beige, hétérogène, contenant des pierres, des cailloux et des briques
  - ③ Béton concassé en morceaux de 5-10 cm et sable gris
  - ④ Sable grossier noir, hétérogène, contenant des lentilles d'argile beige, des pierres, des briques et du bois
  - ⑤ Limon sableux gris hétérogène, contenant de la matière organique végétale
-  Béton  
 Limite de fouille

0 1 m  
ÉCHELLE : 1/40



### 3.3 Sous-opération 14C

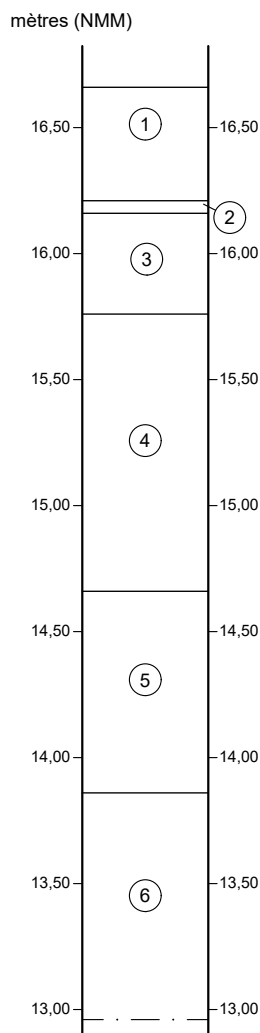
La sous-opération 14C a été réalisée en bordure de la rue des Bassins, qui longe l'aire d'intervention au sud, à environ 5,00 m du trottoir. La tranchée mesurait 1,15 m sur 5,50 m et se trouvait dans le même axe que la rue des Bassins. Cette tranchée présentait un niveau organique en surface, constitué de sable limoneux brun-beige sur une épaisseur de 0,45 m en dessous duquel se trouvait une épaisseur de panneaux isolants en styromousse rose. Celle-ci recouvrait une épaisseur de pierre concassée de type 0-¾ de 0,40 m d'épaisseur. En dessous se trouvait un mélange de sable grossier gris et de pierre concassée comportant des pierres et de la brique d'une épaisseur de 1,10 m. À cela succédait un niveau hétérogène de limon argileux et de sable noir comportant des pierres et de la brique. Celui-ci faisait environ 0,80 m d'épaisseur et recouvrait un mélange de sable grossier alternant avec une matrice plus fine de couleur grise comportant de la matière organique et du bois en décomposition. Ce niveau a été observé sur une épaisseur de 0,90 m jusqu'à la base de la tranchée qui, à 3,70 m de profondeur, était moins importante que celle atteinte dans les autres tranchées.



Photo 3. Sous-opération 14C, paroi sud de la tranchée, vue vers le sud (Bifj-100-2024-NUM1-21).



**CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**



- ① Sable limoneux brun-beige, hétérogène
  - ② Polystyrène isolant rose
  - ③ Pierre concassée
  - ④ Sable gris et pierre concassée, contenant des cailloux et de la brique
  - ⑤ Sable argileux grossier noir, hétérogène, contenant des pierres et des briques
  - ⑥ Limon sableux gris avec des lentilles de sable plus grossier, hétérogène, contenant de la matière organique végétale et du bois décomposé
- · — Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/30

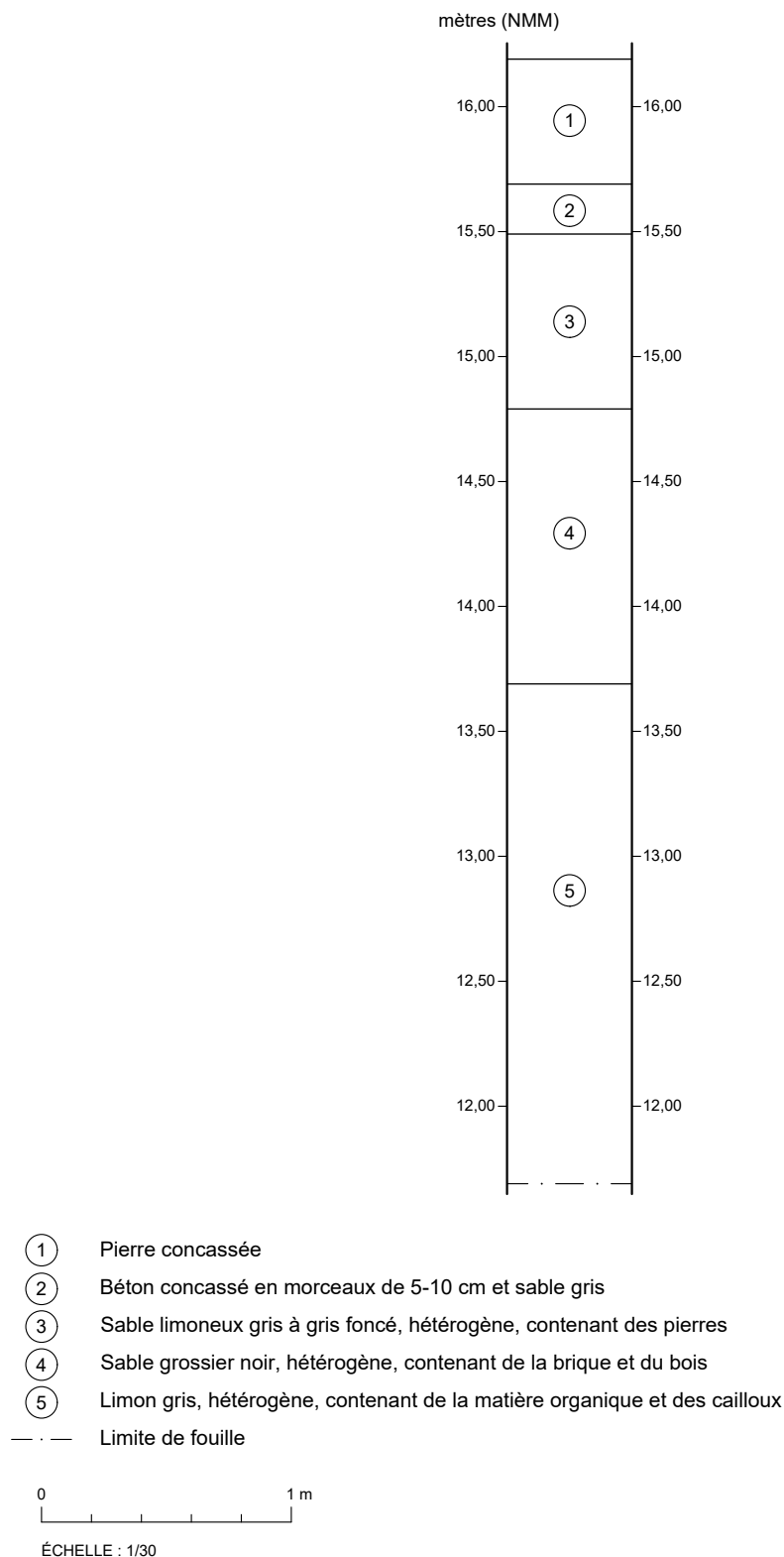
### 3.4 Sous-opération 14D

La sous-opération 14D se trouvait dans la portion nord-ouest de l'aire d'intervention. La tranchée mesurait 1,10 m sur 5,10 m et était orientée selon un axe est-ouest. Comme pour la plupart des autres tranchées, la surface était constituée d'une couche de pierre concassée qui faisait ici 0,50 m d'épaisseur. Celle-ci était suivie par une épaisseur relativement mince de béton concassé dans un sable beige de 0,20 m. Le niveau suivant correspondait à un sable limoneux gris à gris foncé hétérogène avec des pierres qui faisait 0,70 m d'épaisseur. Celui-ci était suivi par un épais niveau de sable grossier noir hétérogène charbonneux comportant du bois et la brique. Celui-ci mesurait 1,10 m d'épaisseur. Enfin, à partir de 2,50 m de profondeur, et jusqu'à la base de la tranchée 2,00 m plus bas, l'excavation a atteint la couche de limon gris comportant de la matière organique et des cailloux, tel qu'elle a été observée dans les autres tranchées.



Photo 4. Sous-opération 14D, paroi nord de la tranchée, vue vers le nord-ouest (BiFj-100-2024-NUM1-28).

**CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**





### 3.5 Sous-opération 14E

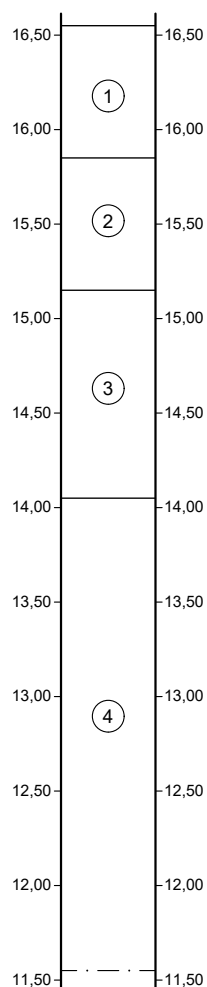
La sous-opération 14E se trouvait au centre, dans la portion nord de l'aire d'intervention. Elle était à environ 8,00 m du bâtiment situé au nord. La tranchée mesurait environ 1,20 m sur 5,50 m et était orientée selon un axe est-ouest. De manière semblable à ce qui a été observé ailleurs, la surface était recouverte d'une couche de pierre concassée. Celle-ci faisait ici une épaisseur de 0,70 m. S'en suivait ensuite la couche de béton concassé qui faisait également environ 0,70 m d'épaisseur. Celle-ci recouvrait directement le niveau de sable grossier argileux noir hétérogène avec des pierres, de la brique et du bois. Celui-ci mesurait 1,10 m d'épaisseur. Enfin, à environ 2,50 m de profondeur par rapport à la surface, une succession de niveaux de limon gris hétérogène comportant des traces ou des lentilles noirâtres organiques ainsi que de la pierre, des briques et du bois a été observée. L'excavation s'est poursuivie jusqu'à une profondeur de 5,00 m soit la profondeur maximale atteignable par l'excavatrice utilisée lors de l'intervention. Lors de l'excavation, des objets en céramique provenant de la portion supérieure de la couche limoneuse grise ont été récupérés (fragments de vaisselle en *pearlware*, encrier en grès). Également, à la base de l'excavation, une concentration de copeaux ou de sciure de bois a été observée.



Photo 5. Sous-opération 14E, parois nord et est de la tranchée, vue vers le nord-est (BiFj-100-2024-NUM1-33).

**CROQUIS STRATIGRAPHIQUE**

mètres (NMM)



- ① Pierre concassée
  - ② Béton concassé en morceaux de 5-10cm et sable gris
  - ③ Sable grossier argileux noir, hétérogène, contenant des pierres, des briques et du bois
  - ④ Limon gris, hétérogène, contenant des lentilles noirâtre organique, des pierres, des briques, du bois et des poches de sciure de bois
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/40

### 3.6 Discussion

Il a été possible de faire plusieurs observations concernant la séquence de sols même si celles-ci souffrent un peu des limites imposées par les méthodes appliquées par le consultant en analyses environnementales responsable de l'intervention. De manière générale, la supervision a permis d'observer divers événements de remblayage, certains vraisemblablement récents et d'autres probablement plus anciens. L'événement le plus récent qu'on retrouve partout est le nivellement de la surface actuelle qui s'est fait au moyen d'une couche de pierre concassée dont l'épaisseur varie de 0,50 m à 0,70 m entre les différentes tranchées.

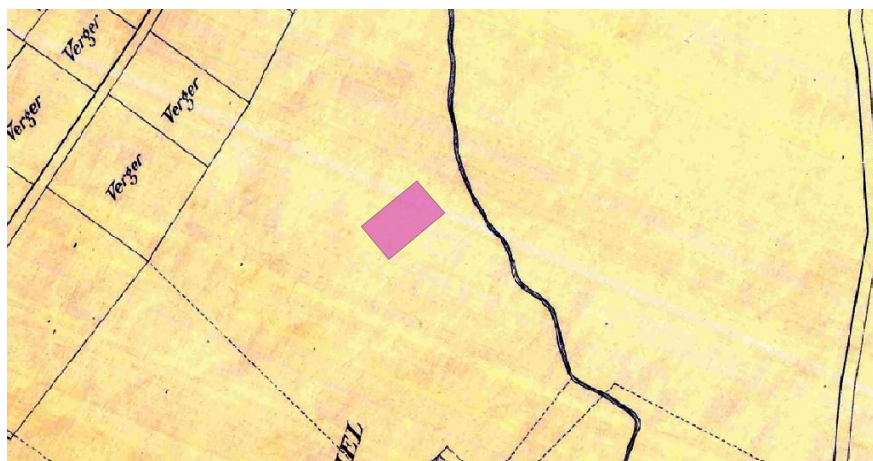
En dessous du niveau de pierre concassée, d'autres niveaux de rehaussement ont été constatés. Ceux-ci varient parfois d'une tranchée à l'autre, mais correspondent tous très certainement à des dépôts récents. Un niveau de béton concassé d'épaisseur variable a toutefois été constaté dans les tranchées 14B, 14D et 14E. Ce niveau correspond à un événement qui a manifestement affecté, bien que de manière inégale, une bonne partie de l'aire d'intervention. Le niveau de béton concassé pourrait être le résultat du démantèlement des infrastructures portuaires dans les années 1970. On peut croire que les aménagements en béton des quais aient été démolis et réduits en morceaux concassés sur place.

Dans la tranchée 14B, l'extrémité d'une surface de béton a été observée à l'extrémité sud de la tranchée. Elle se trouvait sous l'épaisse couche de béton concassé à 2,70 m sous la surface. Il était difficile de voir, au moment de la supervision, s'il pouvait s'agir d'une dalle ou d'une surface de béton en place. Il est probable qu'au XX<sup>e</sup> siècle, le quai possédait une surface ou des aménagements en béton. L'élévation à laquelle se trouvait l'élément en béton de la sous-opération 14B (environ 13,75 m NMM) semble toutefois significativement trop faible en comparaison avec l'élévation du couronnement en béton du quai (environ 15,50 m NMM) observé à proximité, le long du bassin no. 2 (SACL 2014). La masse de béton constatée lors de la supervision serait donc plutôt un débris de démolition abandonné à la base d'un remblai associé à la démolition des installations il y a plus d'un demi-siècle.

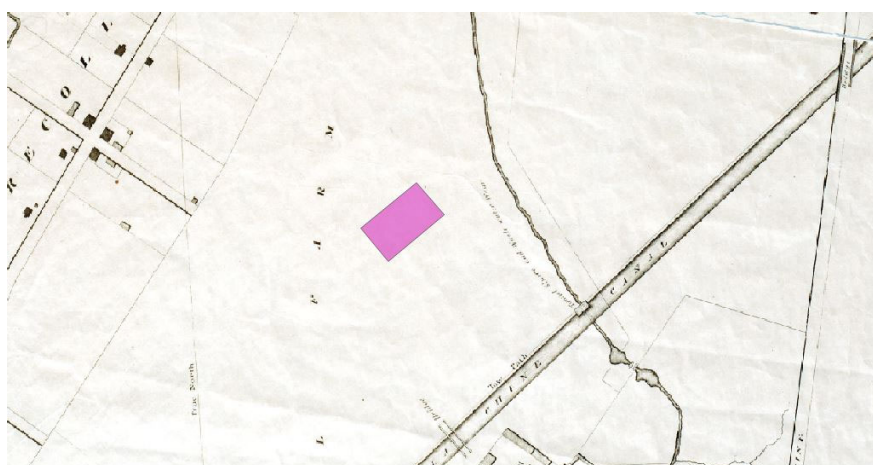
Dans toutes les sous-opérations, les excavations ont par la suite montré la présence d'un niveau sableux noir très hétérogène comportant notamment des inclusions sous la forme de morceaux de bois et de brique. La composition de cette couche était variable d'une tranchée à l'autre, par exemple, elle était parfois plus argileuse, parfois plus sableuse. Il est toutefois vraisemblable que cette couche provienne d'un même événement. L'excavation des bassins a nécessairement causé le déplacement d'un important volume de déblais. Il est plausible que le niveau sableux noir soit un remblai associé à l'aménagement des bassins lors du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. À cet effet, il est intéressant de noter que, dans les environs des anciens bassins Saint-Gabriel, le niveau de surface actuel tourne autour des 16,00 m NMM tandis qu'un peu plus au nord, le long des rues Ottawa et William, ainsi qu'au sud du canal, le long de la rue Saint-Patrick, l'élévation de surface actuelle est plutôt de 14,00 m NMM (figure 16). Il est donc possible de croire que le creusement des infrastructures portuaires a, en effet, entraîné un rehaussement des terrains environnants. Le niveau sableux noir culmine



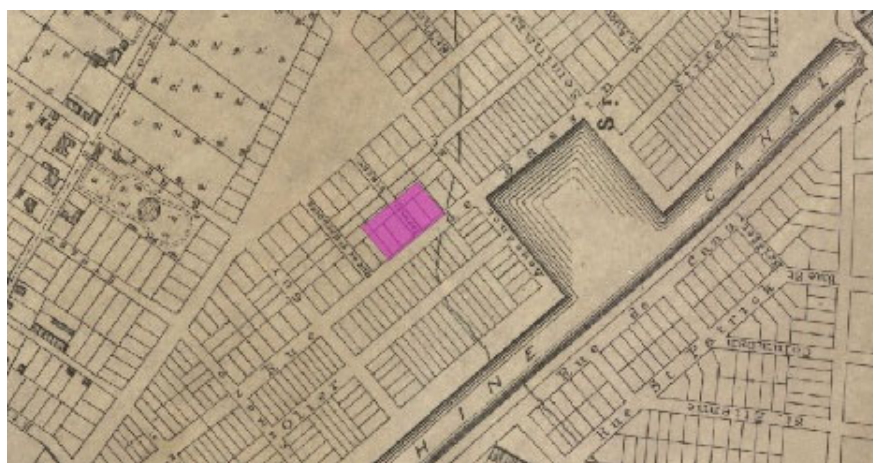
Enfin, invariablement, un niveau de limon sableux gris, faiblement argileux et assez compact a été atteint sous la couche de sable noir. Il apparaissait à une profondeur variant entre environ 2,50 m et 4,20 m sous la surface actuelle, à une élévation allant de 13,20 m à 14,05 m NMM. La couche grise est plus homogène que les remblais sus-jacents et pourrait s'apparenter à un niveau naturel, mais il est probable qu'il s'agisse au moins en partie, d'un remblai de sol rapporté. Cette couche comportait passablement de matière organique présente sous forme de veines noirâtres ou de morceaux de branches ou de bois en décomposition. Aussi, dans la tranchée 14E, à sa base (5,00 m sous la surface actuelle), l'excavation a révélé la présence d'une concentration de copeaux de bois et ailleurs, dans les sous-opérations 14B et 14E, des objets en céramique provenaient de la couche grise. On peut donc considérer qu'un apport de sol est possible. Le niveau gris semble d'ailleurs correspondre à des sols provenant d'un ancien niveau humide ou qui serait associé à la présence d'un cours d'eau. La cartographie ancienne montre en effet qu'un petit cours d'eau, la Petite rivière Saint-Pierre, coulait à proximité de l'aire d'intervention (figure 17). D'une part, la dépression causée par celui-ci pourrait avoir nécessité un remblayage et nivellement des environs. D'autre part, les épisodes de crues ou de débordement pourraient aussi avoir contribué à l'apport de débris et matière organique en dehors du lit de la rivière.



a. 1801



b. 1825



c. 1846

Figure 17. Extraits des plans de Charland (a) de 1801, BAnQ, G3454 M65 1801 C4; de Adams (b) de 1825, BAC (archivianet) H11/340/Montréal/182) H11/340/Montréal/182 et de Cane (c) de 1846, G/3454/M65/1846/C35 CAR. Le rectangle de couleur correspond à l'aire d'intervention. La Petite rivière Saint-Pierre passe à proximité de celle-ci.

## 4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Cinq tranchées ont été réalisées sous supervision archéologique (sous-opérations 14A à 14E), dans la portion centrale de l'espace correspondant jadis au quai situé entre les bassins n<sup>os</sup> 2 et 3 de l'ensemble portuaire des bassins Saint-Gabriel (BiFj-100). Les tranchées ont été excavées jusqu'à une profondeur allant de 3,70 m à 5,00 m. Aucun vestige architectural n'a été mis au jour et aucun aménagement en lien avec l'ancienne fonction des lieux n'a été relevé. L'intervention a tout de même permis d'avoir un aperçu du degré de remblayage qu'a connu ce secteur du site BiFj-100. Un remblayage du niveau naturel découle aussi probablement des aménagements des bassins lors du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Le niveau s'apparentant au sol naturel a été observé à une profondeur allant de 2,50 m à 4,20 m sous la surface. Tout de même, celui-ci pourrait également avoir connu un certain rehaussement ou un apport de sols en lien avec la présence à proximité de l'ancienne Petite rivière Saint-Pierre.

Étant donné les résultats obtenus, un inventaire archéologique ne semble pas être une stratégie appropriée afin de parfaire notre connaissance de ce secteur du site BiFj-100. Une supervision ciblée des excavations de masse effectuée lors des travaux pourrait toutefois être pertinente et fournir des données complémentaires. Elle pourrait notamment permettre de mieux comprendre la nature des dépôts les plus anciens et les processus de déposition des niveaux naturels. L'intérêt archéologique d'une telle démarche demeure toutefois limité.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### ARCHÉOTEC

- 2011 *Projet résidentiel Condominium Murray, site BiFj-099. Inventaire archéologique, octobre 2010. Rapport de recherche. Groupe Cartierville, Montréal. 39 p.*

### ARTEFACTUEL

- 2016 *Supervision archéologique dans le cadre des travaux d'aménagement du Parc 3 Nord aux Bassins du Nouveau Havre. Site du Bassin 3, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine (BiFj-100). Montréal, Ville de Montréal.*

### BONIN, R.

- 1936 « *Le canal Lachine sous le régime français* ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 42, n° 5, p. 265-299.

### DESJARDINS, Pauline

- 2006 *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Archéologiques, Collection Mémoires de recherche 3, Association des archéologues du Québec.

### DOLLIER DE CASSON, François

- 1871 *Histoire du Montreal, 1640-1672*. Montréal, Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Éditeur.

### ETHNOSCOPI

- 2018 *Bassin du Havre — Phase 4. Supervision archéologique et relevés architecturaux du segment résiduel du mur est du bassin No 1 (BjFj-100 et 612G)*. Montréal, Développements des Bassins. 34 p.
- 2020 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre du programme de réfection et de développement d'infrastructures d'aqueduc et d'égout (2015-2016)*. Montréal, Ville de Montréal. 257 p.
- 2022 *Interventions archéologiques complément, Bassin à bois – Griffintown, Inventaire et supervision archéologiques, Hiver et été 2021*. Montréal, Ville de Montréal. 59 p.

### PARCS CANADA

- 1997 *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canal-de-Lachine*. Montréal, Parcs Canada. 52 p.
- 2004 *Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine. Plan directeur*. Montréal, Parcs Canada, 107 p.

### SACL

- 2005 *Inventaire archéologique, bassin n° 4, Canal de Lachine, 612G*. Montréal, Société Immobilière du Canada.

- 2012a *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre du prolongement de la rue Bassin, et inventaire archéologique complémentaire en marge des rues William et Ottawa, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100. Montréal, Société Immobilière du Canada. 66 p.*
- 2012 b *Inventaire archéologique réalisé aux bassins Saint-Gabriel numéros 3 et 4, canal de Lachine. Site BiFj-100. Montréal, Ville de Montréal. 54 p.*
- 2013a *Supervision archéologique réalisée dans le cadre de l'aménagement de la rue Bassin, Bassins Saint-Gabriel numéros 1, 2, 3 et 4, Canal de Lachine. BiFj-100. Montréal, Société Immobilière du Canada.*
- 2013 b *Sauventage archéologique réalisé suite à la découverte fortuite d'une canalisation de bois sur le site «Bâtir son Quartier» aux Bassins du Havre, canal de Lachine, site BiFj-100. Société Immobilière du Canada, Montréal. 23 p.*
- 2014 *Interventions archéologiques — murs de revêtement des bassins Nos 1 & 2, Bassins Saint-Gabriel, site BiFj-100. Montréal, Développement des Bassins.*
- 2015 *Supervision archéologique réalisée dans le cadre des travaux de décontamination des bassins Nos. 3 et 4 et d'aménagement des allées piétonnières, Bassins Saint-Gabriel, Canal de Lachine. Site BiFj-100. Montréal, Société immobilière du Canada. 68 p.*

## Annexe : Catalogue des photographies



Projet : **MON-2201/M-21\_Ecole Griffintown**  
 Film n° : **NUM1**

Archéologue : **J.C.**

| Date       | Cliché | CD         | Identification | Description                   | Orientation |
|------------|--------|------------|----------------|-------------------------------|-------------|
| 2024-09-09 | 1      | P1120736   | 1A             | Vue générale avant excavation | S           |
| 2024-09-09 | 2      | P1120737   | 1A             | Vue générale avant excavation | SE          |
| 2024-09-09 | 3      | P1120738   | 1A             | Paroi N                       | NW          |
| 2024-09-09 | 4      | P1120739   | 1A             | Paroi N                       | N           |
| 2024-09-09 | 5      | P1120740   | 1A             | Paroi N                       | N           |
| 2024-09-09 | 6      | P1120741   | 1A             | Paroi N                       | NW          |
| 2024-09-09 | 7      | P1120742   | 1A             | Paroi N                       | NW          |
| 2024-09-09 | 8      | P1120743   | 1B             | Vue générale avant excavation | SE          |
| 2024-09-09 | 9      | P1120744   | 1B             | Vue générale avant excavation | S           |
| 2024-09-09 | 10     | P1120745   | 1B             | Excavation en cours           | N           |
| 2024-09-09 | 11     | P1120746   | 1B             | Parois E et S                 | SE          |
| 2024-09-09 | 12     | P1120747   | 1B             | Paroi E                       | E           |
| 2024-09-09 | 13     | P1120748   | 1B             | Paroi E                       | E           |
| 2024-09-09 | 14     | P1120749   | 1B             | Paroi E et N                  | NE          |
| 2024-09-09 | 15     | P1120750   | 1B             | Paroi E                       | E           |
| 2024-09-09 | 16     | P1120751   | 1B             | Paroi E                       | NE          |
| 2024-09-09 | 17     | P1120752   | 1C             | Vue générale avant excavation | SW          |
| 2024-09-09 | 18     | P1120753   | 1C             | Vue générale avant excavation | W           |
| 2024-09-09 | 19     | P1120754   | 1C             | Paroi S                       | E           |
| 2024-09-09 | 20     | P1120755   | 1C             | Paroi S                       | SE          |
| 2024-09-09 | 21     | P1120756   | 1C             | Paroi S                       | S           |
| 2024-09-09 | 22     | P1120757   | 1C             | Paroi S                       | S           |
| 2024-09-09 | 25     | P1120758_3 | 1D             | Vue générale avant excavation | SW          |
| 2024-09-09 | 26     | P1120759   | 1D             | Paroi N et E                  | E           |
| 2024-09-09 | 27     | P1120760   | 1D             | Paroi N et E                  | E           |
| 2024-09-09 | 28     | P1120761   | 1D             | Paroi N                       | N           |
| 2024-09-09 | 29     | P1120762   | 1D             | Paroi N                       | N           |
| 2024-09-09 | 30     | P1120763   | 1D             | Paroi N                       | N           |
| 2024-09-09 | 31     | P1120764   | 1D             | Paroi N et E                  | NE          |
| 2024-09-09 | 32     | P1120765   | 1E             | Excavation en cours           | NE          |
| 2024-09-09 | 33     | P1120766   | 1E             | Paroi N et E                  | NE          |
| 2024-09-09 | 34     | P1120767   | 1E             | Paroi E                       | E           |
| 2024-09-09 | 35     | P1120768   | 1E             | Paroi N                       | NW          |
| 2024-09-09 | 36     | P1120769   | 1E             | Paroi N                       | NW          |
| 2024-09-09 | 37     | P1120770   | 1E             | Résidus (copeaux) de bois     | Plan        |

# La Ferme Cadet

Chantier-école de l'Université Laval, Saison 2024

*Jennifer Landry Tremblay, Anne-Sophie Lapierre et Brunante Rastello*

*Sous la direction de : Allison Bain et Karine Taché*



Rapport préliminaire, 1<sup>ère</sup> version

20 décembre 2024

---

Permis de recherche archéologique du Québec : 24-UNIL-01  
Université Laval  
2325, rue de l'Université  
Québec (Québec) G1V 0A6  
Allison Bain (418 656-2131 , poste 414589) et Karine Taché (418 656-2131 , poste 404057)

---

## COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

**Archéologues chargés de projet professeurs**  
**Assistante archéologue et d'enseignement**  
**Responsable et assistante d'enseignement au**  
**laboratoire et spécialiste en culture matérielle**  
**Infographie des plans, des élévations et des**  
**stratigraphies**  
**Traitement des artefacts et des écofacts**

Allison Bain                      Karine Taché

Mélissa Labonté-Leclerc

Mélissa Labonté-Leclerc

### 18A

Anne-Sophie Lapierre

**Assistants stagiaires de 2<sup>e</sup> cycle, responsable**  
**de sous-opération, rédaction, édition, inventaire des**  
**artefacts et écofacts et catalogage**  
**Stagiaires de 1<sup>er</sup> cycle sur le terrain et en**  
**laboratoire**

Faith Amyot  
David Bouchard  
Marika Brulotte  
Nathan Jacobs  
Véronique Lajoie

### 19A

Brunante Rastello

Tristan Beaudet  
Clara Fortin  
Corinne Giguère  
Antoine Martin  
Gabrielle Potvin

### 20A

Jennifer Landry Tremblay

François-Xavier Alarie  
Grégoire Boily  
Léa-Maude Dubuc  
Maude Gauthier  
Hémy Lapointe



## **PERSONNES-RESSOURCES À LA VILLE DE QUÉBEC**

**Directrice du Service de la  
culture, du patrimoine et des  
relations internationales**

**Archéologue**

Caroline Parent

## **PERSONNES-RESSOURCES À LA COMPAGNIE DU CIMETIÈRE SAINT-CHARLES**

**Directeur général**

François Chapdelaine

---

Cette intervention a été réalisée grâce à une entente tripartite composée de l'Entente de développement culturel intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec et d'une entente avec La Compagnie Saint-Charles

## Résumé

Les fouilles du chantier-école 2024 de l'Université Laval se sont déroulées du 13 mai au 14 juin sur le site de la ferme Cadet (CeEt-960), situé dans le quartier des Rivières de la Ville de Québec, aux abords de la rivière Saint-Charles sur un terrain appartenant à la Compagnie Saint-Charles. Une présence eurocanadienne est attestée sur le site dans les archives depuis la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est en 1673 que cette terre est concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le Comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France à cette époque. Le terrain est divisé et occupé par différents propriétaires jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, moment où Joseph-Michel Cadet rachète l'ensemble des terres qui formeront éventuellement le lot cadastral 2361. En 1827, le terrain est racheté par la famille Bell qui possédera le terrain jusqu'à sa vente à la compagnie Saint-Charles en 1945.

Cette année, ce sont trois opérations (18, 19 et 20) qui ont été ouvertes sur le site de la ferme Cadet. Deux de ces opérations sont situées dans le secteur nord du terrain (18 et 19), alors que la troisième opération est plutôt située dans le secteur sud du terrain (20).

L'opération 18 avait pour but de mieux comprendre les lots qui avaient été observés dans la stratigraphie de la sous-opération 17B qui avait été fouillée en 2023 et qui abritait possiblement la plus vieille occupation du site à ce jour, soit une occupation datant du régime français. Les fouilles de la sous-opération 18A ont permis de confirmer la présence d'une occupation datant du régime français en mettant au jour les traces d'une habitation semi-souterraine composée d'un vestige de pierre et d'un vestige de bois.

L'opération 19 avait comme objectif de poursuivre la documentation de la structure 3, dont seul le coin sud-ouest avait été mis au jour. La sous-opération 19A, située au coin nord-est de la structure 3, nous a donc permis de mieux comprendre ses différents événements de constructions, et d'en raffiner la datation. La fouille de 2024 nous a aussi permis de faire la découverte d'un four à pain en contrecœur de cheminée, nous permettant ainsi de confirmer que la structure 3 avait une fonction d'habitation secondaire sur le site, et que cette dernière appartenait à la famille Bell.

L'opération 20 avait pour but de poursuivre la documentation associée à la structure 1, notamment le mur de brique, la succession des méthodes de drainages de la structure ainsi que les événements associés à la construction du mur nord. La sous-opération 20A est située au nord-est de la sous-opération 5B de 2021. La fouille de celle-ci nous a permis de documenter davantage le

mur de brique et l'événement de démolition y étant associés, de même que la construction du mur nord de la structure. La découverte d'un vestige appuyé sur le parement nord du mur nord de la structure, et dont la fonction demeure à confirmer, nous a également permis de comprendre davantage l'occupation du site.



# Table des matières

|                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Résumé.....                                                                            | iii  |
| Liste des figures .....                                                                | x    |
| Liste des plans .....                                                                  | xv   |
| Liste des tableaux.....                                                                | xvi  |
| Liste des sigles et abréviations .....                                                 | xvi  |
| Remerciements .....                                                                    | xvii |
| 1. Introduction.....                                                                   | 1    |
| 1.1 Objectifs de la fouille.....                                                       | 3    |
| 1.2 Méthodologie .....                                                                 | 6    |
| 1.2.1 Procédures des fouilles et d'enregistrement.....                                 | 6    |
| 1.2.2 Traitement et analyse des données .....                                          | 7    |
| 2. Contextes .....                                                                     | 8    |
| 2.1 Contexte environnemental .....                                                     | 8    |
| 2.1.1 Cadre environnemental ancien .....                                               | 8    |
| 2.1.2 Cadre environnemental récent.....                                                | 10   |
| 2.2 Contexte paléohistorique et historique.....                                        | 13   |
| 2.2.1 Occupations autochtones .....                                                    | 13   |
| 2.2.2 Les premières concessions (XVIIe siècle).....                                    | 17   |
| 2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVIIe siècle.....                            | 18   |
| 2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIIIe<br>siècle | 21   |
| 2.2.4.1 Terre du centre .....                                                          | 21   |
| 2.2.4.2 Terre à l'ouest .....                                                          | 24   |
| 2.2.4.3 Terre à l'est.....                                                             | 28   |
| 2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766).....                                                  | 29   |
| 2.2.6 La ferme Cadet au cours du régime britannique (1766-1827) .....                  | 34   |
| 2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932).....                 | 38   |
| 2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd'hui).....                                    | 43   |
| 2.3 Recherches archéologiques antérieures.....                                         | 49   |

|         |                                                                                                                        |    |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 2.3.1   | Sites archéologiques à proximité .....                                                                                 | 49 |
| 2.3.2   | Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960.....                                                     | 51 |
| 3.      | Description et interprétation de l'opération 18 .....                                                                  | 53 |
| 3.1     | Opération 18 .....                                                                                                     | 53 |
| 3.1.1   | Description des lots de sédiments et de vestige .....                                                                  | 53 |
| 3.1.1.1 | Description des vestiges .....                                                                                         | 54 |
|         | Description du vestige 18A100 .....                                                                                    | 55 |
|         | Description du vestige 18A200 .....                                                                                    | 57 |
| 3.1.1.2 | Descriptions des lots de sédiments.....                                                                                | 58 |
|         | Description du lot 18A1 .....                                                                                          | 58 |
|         | Description du lot 18A2 .....                                                                                          | 59 |
|         | Description du lot 18A3 .....                                                                                          | 60 |
|         | Description du lot 18A4 .....                                                                                          | 61 |
|         | Description du lot 18A5 .....                                                                                          | 63 |
|         | Description du lot 18A6 .....                                                                                          | 64 |
|         | Description du lot 18A7 .....                                                                                          | 66 |
|         | Description du lot 18A8 .....                                                                                          | 67 |
|         | Description du lot 18A9 .....                                                                                          | 68 |
|         | Description du lot 18A10 .....                                                                                         | 69 |
|         | Description du lot 18A11.....                                                                                          | 70 |
|         | Description du lot 18A12 .....                                                                                         | 71 |
|         | Description du lot 18A13 .....                                                                                         | 72 |
| 3.2     | Interprétation événementielle de l'opération 18 .....                                                                  | 73 |
| 3.2.1   | Séquence événementielle.....                                                                                           | 73 |
| 3.2.2.  | Matrice événementielle .....                                                                                           | 74 |
| 3.2.3   | Interprétations.....                                                                                                   | 75 |
| 3.2.3.1 | Phase I : Niveau naturel ou niveaux non-anthropiques (avant 9 000 AA) 75                                               |    |
| 3.2.3.2 | Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime Français (vers 1673 à 1752) ..... | 78 |

|                                                                                                          |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3.2.3.3 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)..... | 99  |
| 4. Description et interprétation de l'opération 19 .....                                                 | 101 |
| 4.1 Opération 19 .....                                                                                   | 101 |
| 4.1.1 Description des lots de sédiments et de vestige .....                                              | 103 |
| 4.1.1.1 Description des vestiges .....                                                                   | 103 |
| Description du vestige 19A100 .....                                                                      | 103 |
| Description du vestige 19A200 .....                                                                      | 105 |
| Description du vestige 19A300.....                                                                       | 108 |
| Description du vestige 19A400.....                                                                       | 109 |
| Description du vestige 19A500 .....                                                                      | 110 |
| Description du vestige 19A150 .....                                                                      | 112 |
| Description du lot 19A250.....                                                                           | 114 |
| 4.1.1.2 Descriptions des lots de sédiments.....                                                          | 116 |
| Description du lot 19A1 .....                                                                            | 116 |
| Description du lot 19A2 .....                                                                            | 117 |
| Description du lot 19A3 .....                                                                            | 118 |
| Description du lot 19A4 .....                                                                            | 119 |
| Description du lot 19A5 .....                                                                            | 120 |
| Description du lot 19A6 .....                                                                            | 121 |
| Description du lot 19A7 .....                                                                            | 122 |
| Description du lot 19A8 .....                                                                            | 124 |
| Description du lot 19A9 .....                                                                            | 125 |
| Description du lot 19A10 .....                                                                           | 126 |
| Description du lot 19A11.....                                                                            | 127 |
| Description du lot 19A12 .....                                                                           | 129 |
| Description du lot 19A13 .....                                                                           | 130 |
| Description du lot 19A14 .....                                                                           | 131 |
| Description du lot 19A15 .....                                                                           | 132 |
| Description du lot 19A16 .....                                                                           | 133 |





|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Description du lot 20A2 .....                             | 210 |
| Description du lot 20A3 .....                             | 211 |
| Description du lot 20A4 .....                             | 212 |
| Description du lot 20A5 .....                             | 213 |
| Description du lot 20A6 .....                             | 214 |
| Description du lot 20A7 .....                             | 215 |
| Description du lot 20A8 .....                             | 216 |
| Description du lot 20A9 .....                             | 217 |
| Description du lot 20A10 .....                            | 218 |
| Description du lot 20A11.....                             | 219 |
| Description du lot 20A12 .....                            | 220 |
| Description du lot 20A13 .....                            | 221 |
| Description du lot 20A14 .....                            | 222 |
| Description du lot 20A15 .....                            | 223 |
| Description du lot 20A16 .....                            | 224 |
| Description du lot 20A17 .....                            | 225 |
| Description du lot 20A18 .....                            | 226 |
| Description du lot 20A19 .....                            | 227 |
| Description du lot 20A20 .....                            | 228 |
| Description du lot 20A21 .....                            | 229 |
| Description du lot 20A22 .....                            | 230 |
| Description du lot 20A23 .....                            | 231 |
| Description du lot 20A24 .....                            | 232 |
| Description du lot 20A25 .....                            | 233 |
| Description du lot 20A26 .....                            | 233 |
| Description du lot 20A27 .....                            | 234 |
| Description du lot 20A28 .....                            | 235 |
| Description du lot 20A29 .....                            | 236 |
| 5.2 Interprétation événementielle de l'opération 20 ..... | 237 |

|                                                                                                         |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 5.2.1 Séquence et matrice événementielle .....                                                          | 237 |
| 5.2.2 Interprétations .....                                                                             | 239 |
| 5.2.2.1 Phase I : Niveau naturel ou niveaux non-anthropiques (avant 9000 AA)<br>.....                   | 239 |
| 5.2.2.2. Phase IV: Consolidation du terrain (1752 à 1818) .....                                         | 241 |
| 5.2.2.3. Phase VI: Location à des fins agricoles et utilisations diverses (1948 à<br>aujourd'hui) ..... | 271 |
| 6. Synthèse et correspondance .....                                                                     | 276 |
| Conclusion et recommandation .....                                                                      | 281 |
| Bibliographie .....                                                                                     | 283 |
| Bibliographie générale.....                                                                             | 283 |
| Interventions archéologiques .....                                                                      | 286 |
| Documents d'archives .....                                                                              | 287 |

## Liste des figures

|                                                                                                                                                                                                                                                                             |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Illustration montrant le retrait de l'inlandsis laurentidien, l'évolution de la<br>végétation ainsi que la mer de Champlain et la mer de Goldthwait entre 13 200 et 8 400<br>AA.....                                                                             | 10 |
| Figure 2 : Cartes des zones de végétation et des domaines bioclimatiques.....                                                                                                                                                                                               | 12 |
| Figure 3 : Photo de la sous-opération 18A, toujours inondée plusieurs heures après une<br>pluie. Ça démontre le mauvais drainage du sol (24NU18A-01-34). .....                                                                                                              | 14 |
| Figure 4 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que<br>les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des<br>terrains; les terres devraient être décalées de trois arpents vers les sud-ouest..... | 18 |
| Figure 5 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve (1658-86). L'habitation de Jean Dansac<br>est désignée par le no. 22. Le nord est vers la gauche. ....                                                                                                                   | 20 |
| Figure 6 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René<br>Hubert. ....                                                                                                                                                                        | 22 |
| Figure 7 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de<br>Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et<br>secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709.....                          | 26 |
| Figure 8 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente.....                                                                                                                                                                                                  | 27 |

|                                                                                                                                                                                                                                 |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 9 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet, 1760. ....                                                          | 30 |
| Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759.....                                                 | 31 |
| Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760. ....                                                      | 32 |
| Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779. ....                                                      | 33 |
| Figure 13 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818. ....                                                                                                                                            | 36 |
| Figure 14 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des apprentis et étables (C) (plan rapproché).....                              | 37 |
| Figure 15 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale ». ....                                                                                                                          | 40 |
| Figure 16 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873.....                                                                                                                                                         | 41 |
| Figure 17 : Famille Lachance à la résidence dénommée « Richmond Vale » dans les années 1940.....                                                                                                                                | 44 |
| Figure 18 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments. ....                                                                                                                       | 45 |
| Figure 19 : Photographie du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies..                                                                                                                                           | 46 |
| Figure 20 : Photographie aérienne prise le 29 avril 1998 montrant les traces des labours. ....                                                                                                                                  | 46 |
| Figure 21 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959.....                                                                                                                                                         | 47 |
| Figure 22 : Gros plan d'une photographie aérienne prise le 29 mai 1985, montrant le nouveau tracé du chemin traversant le champ. ....                                                                                           | 48 |
| Figure 23 : Localisation du site de la maison O'Neill par rapport au site de la ferme Cadet. ....                                                                                                                               | 50 |
| Figure 24 : Vue en plan du vestige de pierre 18A100 et de bois 18A200 (24NU18A-04-21). ....                                                                                                                                     | 56 |
| Figure 25 : Photo en plongée des lots 18A4 et 18A5 en cours de fouille (24NU18A-02-19). ....                                                                                                                                    | 62 |
| Figure 26 : Photo du secteur nord de la sous-opération 18A, où l'on voit le lot 18A6 en rouge (24NU18A-01-25). ....                                                                                                             | 65 |
| Figure 27 : Photo de la sous-opération 18A en cours de fouille. L'encadré rouge représente l'extérieur de la structure 5 (24NU18A-02-15) .....                                                                                  | 76 |
| Figure 28 : Stratigraphie de la paroi est du secteur nord de la sous-opération 18A. ....                                                                                                                                        | 77 |
| Figure 29 : Photo du secteur sud de la sous-opération 18A. La différence entre la stratigraphie de la paroi est et celle de la paroi ouest est visible. Il ne peut donc pas s'agir d'une rupture de pente (24NU18A-02-19). .... | 80 |

|                                                                                                                                                                           |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 30 : Fragment d'anse de pot de chambre français provenant du lot 18A4 (CeEt-960-18A4-01).....                                                                      | 80  |
| Figure 31 : Fragments d'un bénitier à décor a compendiario découvert dans les lots 18A6, 17B1, 17B5, 17B8, 17B9 et 17B10 (CeEt-960-17B9-01).....                          | 81  |
| Figure 32 : Fragment d'une assiette en T.C.C. de la Saintonge à décor « peau de banane » découvert dans les lots 18A4 et 17B8 (CeEt-960-18A4-03). ....                    | 81  |
| Figure 33 : Exemple de cheminée débordant de la structure. ....                                                                                                           | 84  |
| Figure 34 : Photo d'un amas de briques découvert à l'est de la sous-opération 17B de 2023, dans le lot 17B6 (23NU17A_17B-04-03).....                                      | 85  |
| Figure 35 : Photo d'un amas de briques découvert à l'est de la sous-opération 17B de 2023 dans le lot 17B6 (23NU17A_17B-04-08).....                                       | 86  |
| Figure 36 : Photo d'une partie de la stratigraphie sud du secteur nord de la sous-opération 18A, avec le lot 18A11 et les traces de copeaux de bois (24NU18A-03-12). .... | 87  |
| Figure 37 : Stratigraphie de la paroi sud du secteur nord de la sous-opération 18A. ....                                                                                  | 88  |
| Figure 38 : Photo d'une planche de bois dans le lot 17B10 de 2023, correspondant au lot 18A11. Il pourrait s'agir des restes d'un plancher (23NU17A_17B-04-36).....       | 89  |
| Figure 39 : Stratigraphie de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A. ....                                                                                   | 92  |
| Figure 40 : Photo de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A, où l'on peut noter la concentration de charbon (18A8) encerclé en rouge (24NU18A-03-28). ....  | 97  |
| Figure 41 : Photo de la sous-opération 17B lors de la fouille du lot 17B8, correspondant à 18A8 (23NU17A_17B-04-09).....                                                  | 98  |
| Figure 42 : Fragments d'assiette en faïence émaillée à cordon bleu et à rosette stylisée au centre (CeEt-960-18A4-04). ....                                               | 98  |
| Figure 43 : Présence de schiste sous l'une des pierres du vestige 18A100 après l'enlèvement de cette dernière (dans le lot 18A13) (24NU18A-04-30).....                    | 99  |
| Figure 44 : Photo du vestige 19A500 (24NU19A-14-6). ....                                                                                                                  | 111 |
| Figure 45 : Vestige 19A150 (partie nord) représentant un poteau de bois (24NU19A-1-39). ....                                                                              | 113 |
| Figure 46 : Photo du vestige 19A250 (24NU19A-13-2). ....                                                                                                                  | 115 |
| Figure 47 : Ligne de mortier représentée par le lot 19A11 (24NU19A-9-16).....                                                                                             | 128 |
| Figure 48 : Lot 19A20 (24NU19A-12-22).....                                                                                                                                | 138 |
| Figure 49 : Vue générale de la sous-opération 19A représentant la fin de la fouille et le sol naturel avec les lots 19A5, 19A10, 19A17 et 19A20 (24NU19A-14-21). ....     | 143 |
| Figure 50 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 19A.....                                                                                                   | 144 |
| Figure 51 : Vue en élévation du parement ouest du vestige 19A200, soit l'intérieur de la structure 3 (24NU19A-13-26).....                                                 | 148 |
| Figure 52 : Vue en élévation du parement nord du vestige 19A100, soit l'extérieur de la structure 3 (24NU19A-14-15).....                                                  | 148 |
| Figure 53 : Vue en élévation du vestige 19A100 et de ces deux modes de constructions 19A100a et 19A100b. ....                                                             | 150 |



|                                                                                                                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 54 : Stratigraphie de la paroi est de la sous-opération 19A.....                                                                                                                                                       | 151 |
| Figure 55 : Dessin en élévation des parements est et ouest du vestige 19A200.....                                                                                                                                             | 153 |
| Figure 56 : Photo en élévation du parement est du vestige 19A200. La délimitation en rouge indique la limite du mode 19A200c.....                                                                                             | 154 |
| Figure 57 : Vue en plan du vestige 19A500 (24NU19A-14-6).....                                                                                                                                                                 | 155 |
| Figure 58 : Vue en plan du lot 19A11, ligne de mortier (24NU19A-9-16). ....                                                                                                                                                   | 156 |
| Figure 59 : Photo montrant l'emplacement du creusement du lot 19A8, au nord du vestige 19A300 et à l'est du vestige 19A200 (24NU19A-14-16). ....                                                                              | 157 |
| Figure 60 : Vue en plan d'un morceau de bois composant le vestige 19A150 (24NU19A-1-35).....                                                                                                                                  | 159 |
| Figure 61 : Vue en plan d'un morceau de bois composant le vestige 19A150 (24NU19A-1-37).....                                                                                                                                  | 160 |
| Figure 62 : Trou contenant du bois, adossé au parement ouest de l'assise de pierre simples du vestige 7P400 du site d'Ancienne-Lorette CeEu-11 (associé à la base de cheminée, soit le vestige ST-5-4). Photo O. Lalonde..... | 161 |
| Figure 63 : Exemple de four à pain dans le contre-cœur d'une cheminée (Site patrimoniale Philippe-Aubert-de-Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli). ....                                                                              | 162 |
| Figure 64 : Exemple de four à pain dans le contre-cœur d'une cheminée (Site patrimoniale Philippe-Aubert-de-Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli). ....                                                                              | 162 |
| Figure 65 : Exemple de fournil (four à pain) dans la municipalité de l'Islet (Saint-Roch-des-Aulnaies). ....                                                                                                                  | 163 |
| Figure 66 : Vue en plan de la clé de voute retrouvée dans le lot 19A9 (24NU19A-9-40). ....                                                                                                                                    | 164 |
| Figure 67 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2024 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché).....                                                                                             | 166 |
| Figure 68 : Vue en plan de la solive à l'est de la structure 3, vestige 19A250b (24NU19A-12-23).....                                                                                                                          | 169 |
| Figure 69 : Vue en élévation de la solive à l'ouest de la structure 3, vestige 19A250b (24NU19A-12-36).....                                                                                                                   | 170 |
| Figure 70 : Gobelet en verre incolore vraisemblablement produit par la Dominion Glass Company entre 1908 et les années 1930, retrouvé dans le lot 19A21 (CeEt-960-19A21-46). ....                                             | 171 |
| Figure 71 : Vue en plan de la fin de la fouille du plancher montrant les problèmes de drainage dans la cave (24NU19A-13-1) .....                                                                                              | 172 |
| Figure 72: Vue en plan de la fouille du plancher du rez-de-chaussée, vestige 19A250a (24NU19A-12-20).....                                                                                                                     | 174 |
| Figure 73 : Plan de H.S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale », ainsi que le chemin reliant la structure 3 et la structure 1.....                                                            | 176 |
| Figure 74 : Photo du lot 19A15 représentant la couche d'incendie (24NU19A-11-15)..                                                                                                                                            | 177 |
| Figure 75 : Photo de verre incolore altéré par le feu provenant du lot 19A15. ....                                                                                                                                            | 178 |

|                                                                                                                                                                                                                      |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 76 : Photo de la plaque d'immatriculation du lot 19A7 (CeEt-960-19A7-01-a).                                                                                                                                   | 179 |
| Figure 77 : Photo aérienne du site, 1947.....                                                                                                                                                                        | 180 |
| Figure 78 : Bouteilles de gin provenant du lot 19A15.....                                                                                                                                                            | 181 |
| Figure 79 : Vue en plan des grosses pierres présente dans la cave de la structure 3<br>(24NU19A-14-21).....                                                                                                          | 182 |
| Figure 80 : Photo du lot 19A7 montrant l'aire de rejet (24NU19A-5-27). ....                                                                                                                                          | 183 |
| Figure 81 : Photo d'un assemblage d'artéfacts du lot 19A7. ....                                                                                                                                                      | 184 |
| Figure 82 : Portion nord de la stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 19A.                                                                                                                             | 186 |
| Figure 83 : Photo aérienne du site, 1948.....                                                                                                                                                                        | 189 |
| Figure 84 : Photo aérienne du site, 1959.....                                                                                                                                                                        | 190 |
| Figure 85 : Vue de la paroi est de la sous-opération 19A et de sa stratigraphie montrant la<br>division du lot 19A1 (ligne rouge), qui montre la tourbe et les labours (24NU19A-14-13).<br>.....                     | 192 |
| Figure 86 : Fragments d'un contenant en T.C.C. Vallauris provenant de divers lots (19A1<br>et 16A6). ....                                                                                                            | 192 |
| Figure 87: Vue générale du vestige 20A200b (24NU20A-05-22).....                                                                                                                                                      | 199 |
| Figure 88 : Vue générale du sondage 20A26, incluant le sol naturel et l'eau de la nappe<br>phréatique (24NU20A-09-40).....                                                                                           | 240 |
| Figure 89 : Vue générale de l'extérieur de la structure 1, montrant l'empattement 20A100b<br>(24NU20A-16-7).....                                                                                                     | 242 |
| Figure 90 : Vue en plan des radiers du vestige 20A400b (24NU20A-08-22).....                                                                                                                                          | 244 |
| Figure 91 : Vue en plan de la première assise du vestige 20A400a (24NU20A-06-3)...                                                                                                                                   | 245 |
| Figure 92 : Vue en plan des deux premières assises du vestige 20A400a (24NU20A-06-<br>14). ....                                                                                                                      | 245 |
| Figure 93 : Vue en élévation de la paroi nord-est de la sous-opération 20A (24NU20A-07-<br>21). ....                                                                                                                 | 246 |
| Figure 94: « Maison C.-X. Larue, vue de l'arrière. La cuisine d'été en colombage à claire-<br>voie et la dépense en maçonnerie. (Photo: Inventaire des Biens culturels). » Prise dans<br>Laframboise, 1975; 21. .... | 248 |
| Figure 95: Gros plan sur le drain 20A450 montrant la planche ébauchée du dessus et la<br>planche corroyée du fond (CeEt-960-24NU20A-10-15). ....                                                                     | 249 |
| Figure 96 : Vue générale des deux sections du drain 20A450 (24NU20A-09-22). ....                                                                                                                                     | 250 |
| Figure 97 : Vue du lot 20A22 (24NU20A-07-9).....                                                                                                                                                                     | 251 |
| Figure 98 : Paroi sud de la sous-opération, montrant le vestige 20A550 (image<br>temporaire). ....                                                                                                                   | 252 |
| Figure 99 : Photo des drains 20A350a (terre cuite) et 20A350b (bois). (24NU20A-09-8).<br>.....                                                                                                                       | 253 |
| Figure 100 : Vue en plan des modes 20A200a et 20A200c. (24NU20A-08-33). ....                                                                                                                                         | 254 |
| Figure 101 : Photographie de la résidence correspondant à la structure 1 durant le XXe<br>siècle. ....                                                                                                               | 255 |

|                                                                                                                                                            |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Figure 102 : Photo de la famille Lachance, date inconnue. ....                                                                                             | 256 |
| Figure 103 : Dessin temporaire, stratigraphie de la paroi est, situé au nord du vestige 20A100 de la sous-opération 20A.....                               | 257 |
| Figure 104 : Dessin temporaire, Plan du parement nord des vestiges 20A100 et 20A300, montrant l'emplacement du drain 20A350 et la réparation 20A300b. .... | 258 |
| Figure 105 : Lots 20A9 et 20A10 (24NU20A-02-4). ....                                                                                                       | 260 |
| Figure 106 : Dalle de linoléum mise au jour dans le lot 20A19 (24NU20A-06-2). ....                                                                         | 261 |
| Figure 107 : Assiette de service mise au jour dans le lot 20A19 (CeEt-960-20A19-01). ....                                                                  | 262 |
| Figure 108 : Bouteilles diverse mise au jour dans l'interface entre les lots 20A8 et 20A19 (CeEt-960-20A8-01, CeEt-960-20A8-02, CeEt-960-20A8-03). ....    | 262 |
| Figure 109 : Ouverture comblée par du mortier dans le vestige 20A200a (24NU20A-06-17). ....                                                                | 264 |
| Figure 110 : Mode 20A200b du vestige 20A200 (24NU20A-04-8).....                                                                                            | 265 |
| Figure 111 : Briques toujours liées avec revêtement de mortier à l'est du vestige 20A200b (24NU20A-04-13).....                                             | 267 |
| Figure 112 : Vue en plan du lot 20A17 (24NU20A-04-31). ....                                                                                                | 268 |
| Figure 113 : Pierre équarries mises au jours dans le lot 20A8 (24NU20A-02-18).....                                                                         | 269 |
| Figure 114 : Tourbe au fond du lot 20A6 (24NU20A-03-15).....                                                                                               | 270 |
| Figure 115 : Photographie aérienne prise le 4 octobre 1948, montrant divers bâtiments et chemins. ....                                                     | 272 |
| Figure 116 : Gros plan d'une photographie prise le 14 juillet 1959, montrant les chemins d'accès aux champs et les labours. ....                           | 272 |
| Figure 117 : Photo des lots 20A3, 20A5 et 20A7 (24NU20A-01-20). ....                                                                                       | 274 |
| Figure 118 : Photographie des lot 20A2 et 20A3 (24NU20A-01-13).....                                                                                        | 275 |

## Liste des plans

|                                                                                       |                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| Plan 1 : Localisation du site CeEt-960, dit Ferme Cadet, dans la ville de Québec..... | 1                                  |
| Plan 2 : Localisation du site CeEt-960.....                                           | 2                                  |
| Plan 3 : Localisation du site CeEt-960 avec la topographie du site.....               | 2                                  |
| Plan 4 : Sous-opération 18A et structure 5.....                                       | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Plan 5 : Sous-opération 19A et extrapolation de la structure 3.....                   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Plan 6 : Sous-opération 20A et extrapolation de la structure 1.....                   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| Plan 7 : Localisation des sous-opérations présentes et antérieures (2021-2024).....   | 51                                 |
| Plan 8 : Vue générale de la sous-opération 18A. ....                                  | 54                                 |
| Plan 9 : Vue générale de la sous-opération 19A. ....                                  | 102                                |
| Plan 10 : Plan général de la sous-opération 20A. ....                                 | 195                                |

## Liste des tableaux

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Résumé de l'histoire du site..... | 15 |
|-----------------------------------------------|----|

## Liste des sigles et abréviations

|            |                                               |
|------------|-----------------------------------------------|
| AA         | Avant aujourd'hui                             |
| BAC        | Bibliothèque et Archives Canada               |
| BAnQ       | Bibliothèque et Archives nationales du Québec |
| JPPM       | <i>Jefferson Patterson Park and Museum</i>    |
| NMM        | Niveau moyen de la mer                        |
| RFQ        | Registre foncier du Québec                    |
| SHA        | <i>Society for Historical Archaeology</i>     |
| T.C.C.     | Terre cuite commune                           |
| T.C.F.     | Terre cuite fine                              |
| T.C.F.A.B. | Terre cuite fine argileuse blanche            |
| T.C.F.B.   | Terre cuite fine blanche                      |



## Remerciements

Nous aimerions d’abord remercier nos professeures, Allison Bain et Karine Taché, pour leur supervision et accompagnement de la demande de permis, en passant par le travail sur le terrain et jusqu’à la rédaction du rapport. Un merci spécial à Mme Bain pour toutes ces années qu’elle a consacré au chantier-école de l’Université Laval. Nous souhaitons aussi remercier nos partenaires à la Ville de Québec, spécialement Caroline Parent, pour l’accès aux ressources de la Municipalité. Nous remercions pour une quatrième année consécutive notre hôte, la Compagnie Saint-Charles. Nous leur sommes très reconnaissant pour le prêt d’équipement, l’excavation de nos sous-opération ainsi que la remise en état du site.

Nous tenons également à remercier sincèrement Mélissa Labonté-Leclerc qui a su nous accompagner dans toutes les étapes du stage, que ce soit pour le traitement des artéfacts au laboratoire, pour la rédaction du rapport, pour ses judicieux conseils ses connaissances. Nous voulons aussi souligner son aide ainsi que celle de Laurence Ferland pour la création des plans qui sont présentés dans ce rapport.

Nous souhaitons remercier tous les étudiants et les étudiantes au premier cycle pour leur beau travail, leur persévérance et leur bonne attitude tout au long de la saison de fouille. Anne-Sophie tient à remercier Faith Amyot, David Bouchard, Marika Brulotte, Nathan Jacobs et Véronique Lajoie. Brunante tient à remercier Tristan Beaudet, Clara Fortin, Corinne Giguère, Antoine Martin et Gabrielle Potvin. Jennifer tient à remercier François-Xavier Alarie, Grégoire Boily, Léa-Maude Dubuc, Maude Gauthier et Hémy Lapointe. Nous remercions également Corinne Giguère, Gabrielle Potvin, Nathan Jacobs, David Bouchard, Antoine Martin, François-Xavier Alarie, Rémi Prévost et Mélanie Dallaire pour leur travail de bénévole sur le terrain une fois leur stage terminé. Sans eux, nous n’aurions sûrement pas été en mesure de si bien terminer nos fouilles!

Pour terminer, nous voulons aussi remercier tous nos proches pour leur support tout au long de ce processus de recherche : un immense merci à tous.

# 1. Introduction

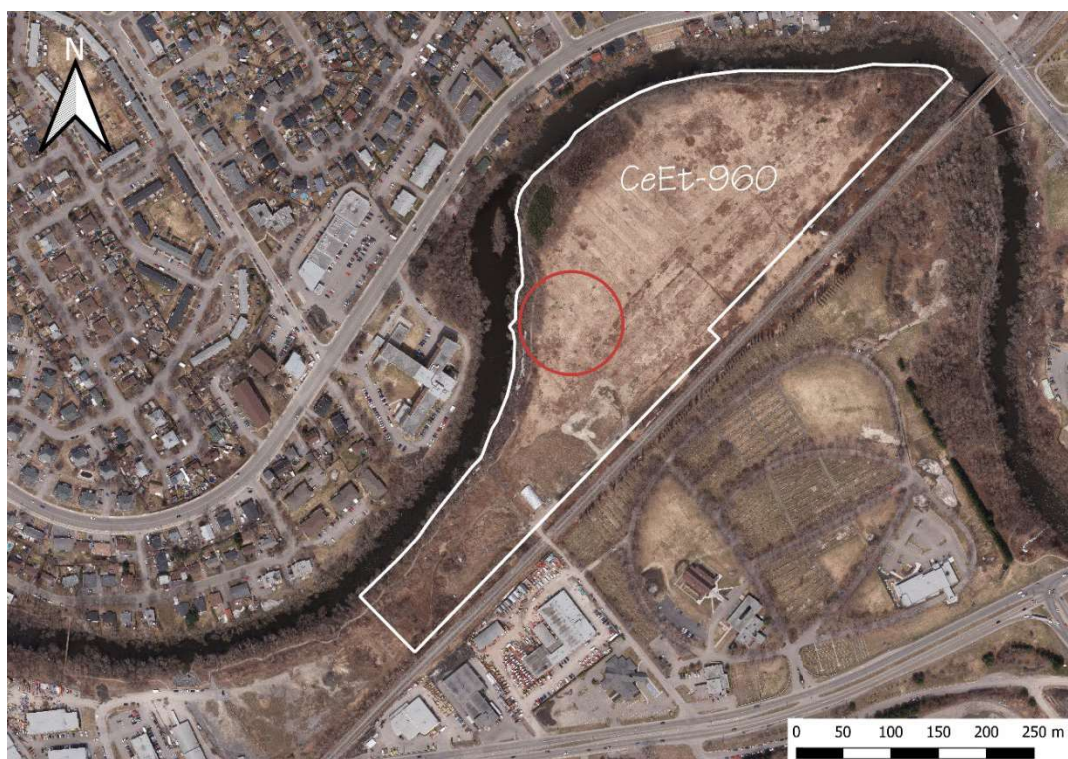
C'est du 13 mai au 14 juin 2024 que s'est tenu la quatrième campagne de fouille dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval sur le site archéologique de la Ferme Cadet (CeEt-960), né d'une entente entre la Ville de Québec, la coopérative funéraire des Deux Rives et l'Université Laval. Le projet a, pour une année de plus, permis non seulement de documenter le site, mais aussi de former 15 étudiant-es en archéologie au premier cycle et trois stagiaires du deuxième cycle.

Situé dans l'arrondissement Des Rivières entre le cimetière Saint-Charles (1460 boulevard Wilfrid-Hamel) et un méandre de la rivière du même nom, le site CeEt-960 (Plan 1) se trouve sur une plaine défrichée formée d'un sol naturellement argileux (voir Plan 2 et Plan 3).

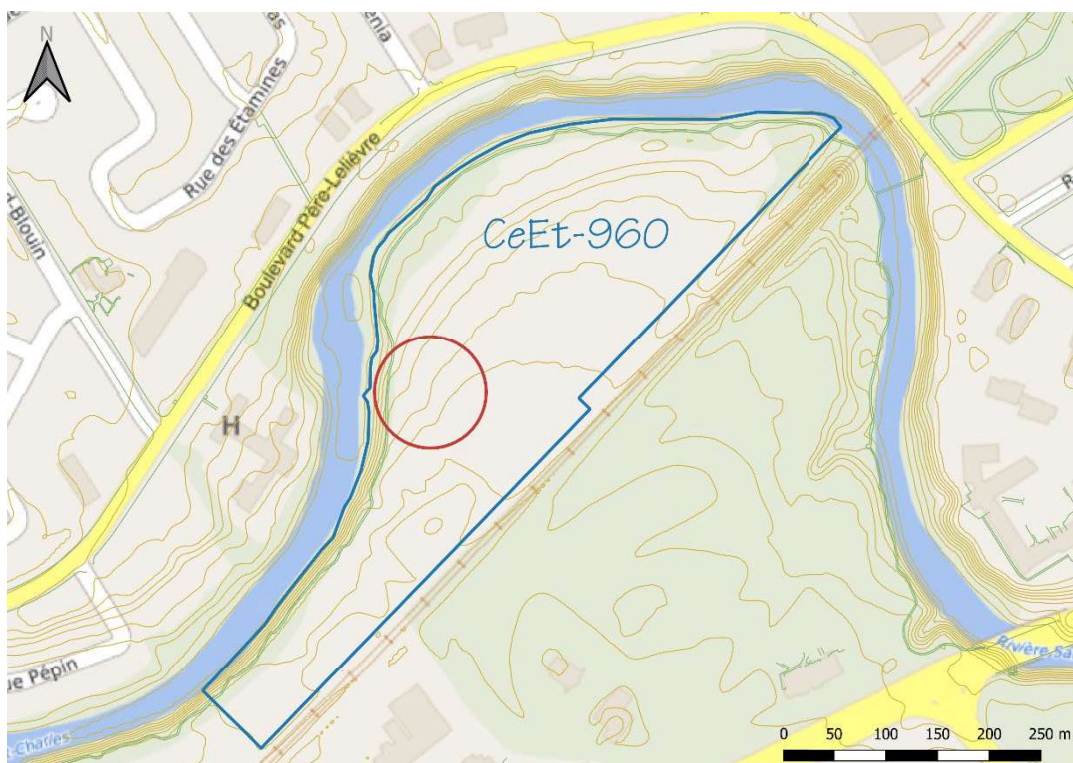


**Plan 1 : Localisation du site CeEt-960, dit Ferme Cadet, dans la ville de Québec.**

Source : Forêt Ouverte, Gouvernement du Québec



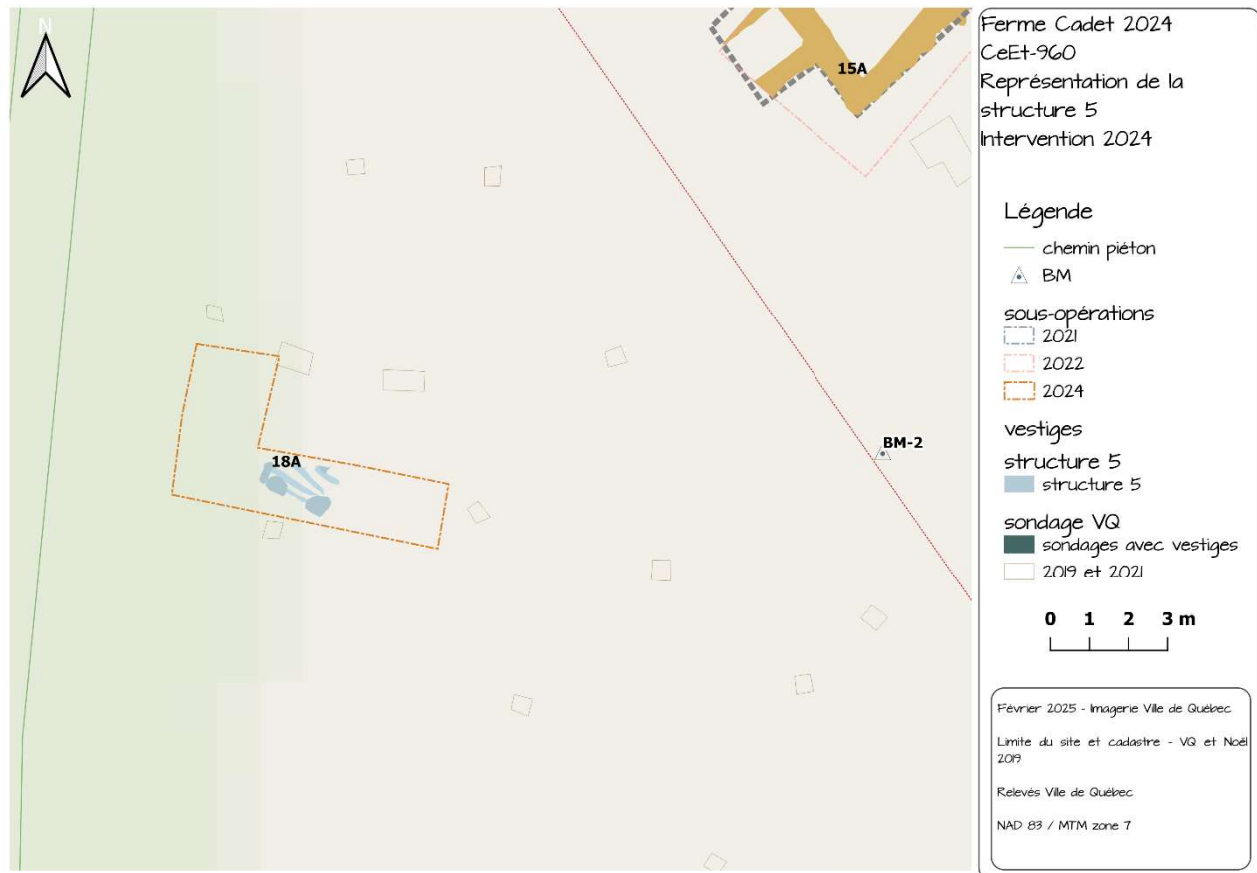
**Plan 2 : Localisation du site CeEt-960.**



**Plan 3 : Localisation du site CeEt-960 avec la topographie du site.**



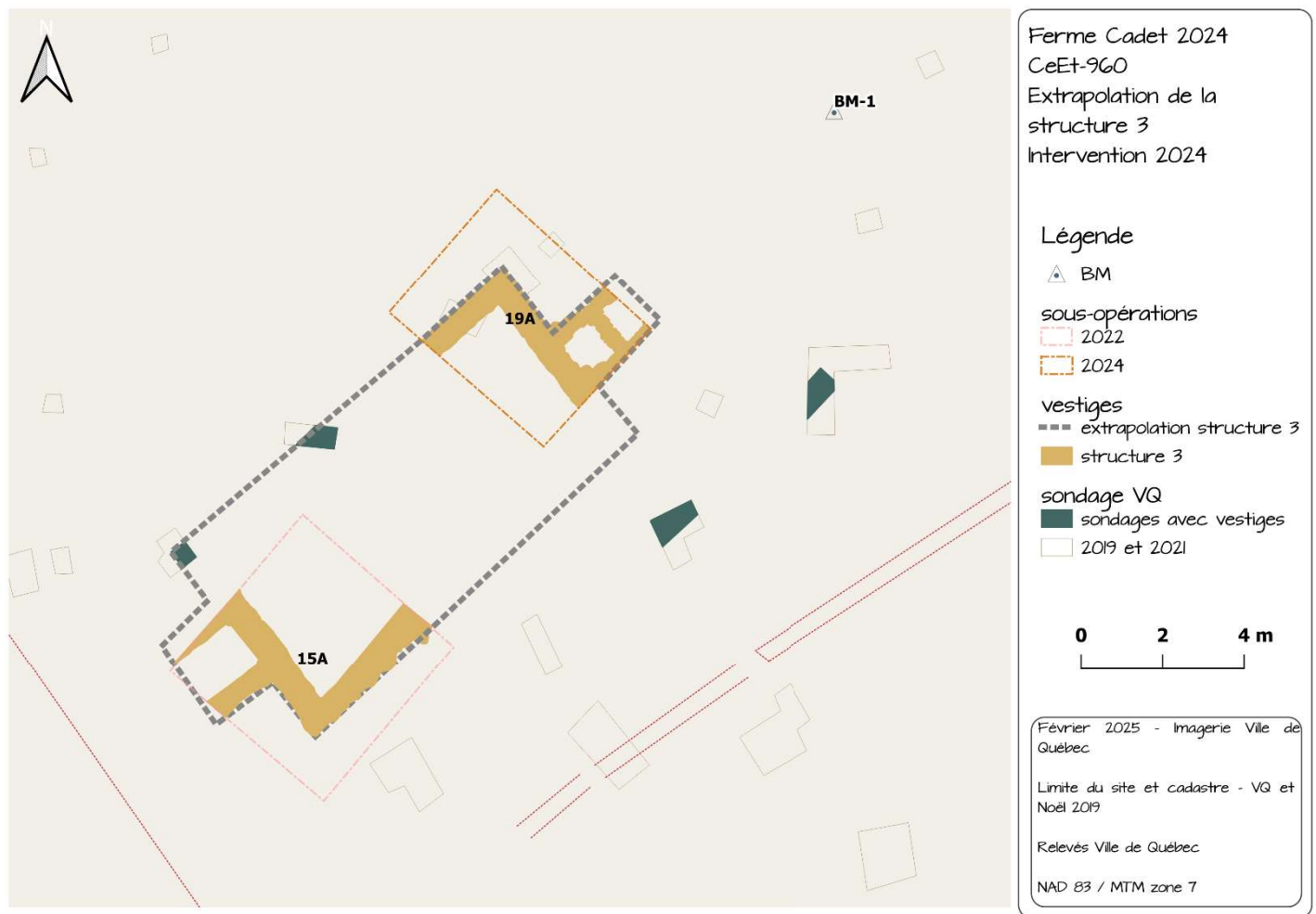
## 1.1 Objectifs de la fouille



**Plan 4 : Sous-opération 18A et structure 5.**

Le premier objectif de la campagne de fouille de 2024 était de mieux comprendre les lots observés dans la stratigraphie de la sous-opération 17B qui ont été fouillés en 2023. Pour ce faire, la sous-opération 18A (Plan 4) a pris place au nord et à l'ouest de la sous-opération 17B. Les fouilles à cet endroit avaient pour but de documenter le début de l'occupation coloniale de la Ferme Cadet et de déterminer de quel type de bâtiment les débris de démolition mis au jour dans la sous-opération 17B pouvaient être attribués.





**Plan 5 : Sous-opération 19A et extrapolation de la structure 3.**

Le deuxième objectif de la campagne de fouille 2024 était de poursuivre la documentation de la structure 3, dont seul le coin sud-ouest a été mis au jour lors des fouilles de 2022. La sous-opération 19A (Plan 5) a donc été placée pour permettre la fouille de la section nord-est de la structure 3. Cet objectif se déclinait donc en 2 parties. Tout d'abord, la fouille de cette section du bâtiment permettrait de mieux documenter les différents événements de construction de la structure 3 en étudiant une nouvelle partie du bâtiment, ce qui permettrait d'en raffiner la datation. Finalement, une fouille à cet endroit servait à vérifier la présence d'une cheminée ou d'une entrée, ce qui aurait permis de confirmer la fonction du bâtiment et de mieux comprendre son organisation spatiale en établissant la relation entre la partie nord-est et la partie sud-ouest de la structure.

Le troisième objectif principal était de poursuivre la documentation de la structure 1 afin de mieux comprendre la continuité des vestiges 5B50, 5B200 et 5B250, ainsi que l'occupation du soubassement de la structure 1. Ça permettait également de comprendre quelle était la nature du vestige de briques britanniques 5B50. L'état du vestige 5B200 est aussi à investiguer, en plus de la présence d'un chemin attesté par une photo aérienne des années 1960. La présence d'un drain (5B250) dans la sous-opération 5B ouvre également la question des stratégies de drainage de la structure 1. Pour répondre à toutes ces questions, la sous-opération 20A (Plan 6) a pris place au nord-est de la sous-opération 5B de 2021, suivant deux des trois recommandations du rapport de fouille de 2021.



**Plan 6 : Sous-opération 20A et extrapolation de la structure 1.**

Finalement, le dernier objectif était pédagogique. En effet, le chantier-école permet la formation étudiants-es de premier et de deuxième cycle de l'Université Laval. Les étudiants-es du

premier cycle ont pu mettre en pratique les techniques de fouille apprises lors de leur baccalauréat en plus de faire l'acquisition de compétences liées à l'archéologie sur le terrain et en laboratoire. Pour les étudiantes de deuxième cycle, l'exercice leur permettait de développer les compétences nécessaires à l'élaboration, l'organisation et le bon déroulement d'un projet de fouilles archéologiques. Elles ont aussi été chargées de la rédaction du rapport de fouille se conformant aux normes du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que de la réalisation d'une étude de la culture matérielle qui a été mise au jour au courant de la fouille.

## 1.2 Méthodologie

### 1.2.1 Procédures des fouilles et d'enregistrement

Les fouilles des opérations 18, 19 et 20 ont débutées le 13 mai 2024. Ce sont trois équipes de cinq étudiants·es au baccalauréat et d'une étudiante à la maîtrise qui ont été formées. Les opérations ont été divisées en trois sous-opérations : 18A, 19A et 20A. La sous-opération 18A, en forme de « L », était composée de deux rectangles, le premier le plus au sud mesurant 1,5 m sur 5 m et le deuxième, le plus au nord, mesurant 2 m par 4 m. La sous-opération 19A mesure 4 m sur 5 m. La sous-opération 20A est aussi en forme de « L », le premier rectangle étant de 6,5 m sur 2,5 m et le deuxième 1,5 m sur 2 m.

Sous la direction des professeures Karine Taché et Allison Bain, ces équipes ont procédé aux fouilles des sous-opérations à l'aide d'outils tels que truelle, balais, porte-poussière, piolet, pelle, pioche et binette. Une pelle mécanique a été nécessaire pour le décapage de surface pour les sous-opérations 19A et 20A, ainsi que pour remblayer l'ensemble des sous-opérations à la fin des fouilles. Pour ce qui est de l'enregistrement des données, ce sont les fiches d'enregistrement du chantier-école de l'Université Laval qui ont été utilisées pour enregistrer les lots de sédiments, les vestiges ainsi que les photographies.

Le système Tikal a été utilisé pour séparer puis nommer les différentes composantes du site. De cette façon, tous les artefacts et les lots de sédiments ont été enregistrés de la manière suivante : code Borden (CeEt-960), numéro d'opération (18, 19 ou 20), sous-opération (lettre majuscule A dans ce cas-ci) suivi du numéro de lots ou de vestiges. Les lots de sédiments portent un numéro allant en ordre croissant à partir de 1, les lots de vestiges de maçonnerie portent un numéro qui est un multiple de 100 (e.g. 19A100, 19A200, etc.) et les lots « autres » portent un numéro finissant par 50 à partir de 150. De plus, pour chacune des sous-opérations, un lot 99 a été

créé afin d'inventorier les artefacts hors contextes. Il ne s'agit donc pas d'un lot de sédiment existant physiquement. Les artefacts associés au lot 99 proviennent souvent du redressement des parois où ils ont été trouvés à proximité des sous-opérations.

Pour chaque sous-opération, des photographies, des dessins de stratigraphie et de vestiges ainsi que des relevés topographiques ont été effectués. Des arpenteurs de la ville de Québec sont venus confirmer que les bornes (« benchmarks ») à proximité des sous-opérations étaient toujours à la même altitude qu'en 2022. C'est à partir de ces deux bornes que trois benchmarks ont été transférés plus près des sous-opérations. Il a aussi été confirmé par les arpenteurs que le BM1 (situé au nord de la sous-opération 19A) est situé à 10,458 NMM, que le BM2 (situé au sud de la sous-opération 18A) est situé à 9,978 NMM et que le BM3 (situé au sud de la sous-opération 20A) est situé à 12.796 NMM. Tous les relevés topographiques ont été mesurés à partir de ces dernières et les données ont été notées dans des carnets d'arpentage (un par équipe). Les arpenteurs ont aussi enregistré les positions GPS des sous-opérations et des vestiges, mais les altitudes ont cependant été notées par les fouilleuses et fouilleurs puisque les mesures d'un niveau optique ont été jugées comme plus précises que ce que les arpenteurs pouvaient fournir pour documenter la fin des fouilles.

La campagne de fouille a pris fin le 14 juin 2024 et une partie de la semaine suivante a été consacrée à la fermeture du site. Toutes les sous-opérations ont été enregistrées par photogrammétrie. La sous-opération 18A, qui se trouvait à proximité du parc linéaire, a été remblayée le 17 juin alors que les deux autres sous-opérations ont été comblées le 20 juin 2024 avec les sédiments qui avaient été retirés lors des interventions. Avant le remplissage des sous-opérations, tous les vestiges ont été recouverts de géotextile.

### 1.2.2 Traitement et analyse des données

Tous les artefacts et écofacts mis au jour pendant la campagne de fouille ont été transportés régulièrement au laboratoire de l'Université Laval (300, rue Saint-Paul). Une fois sur les lieux, à moins que jugés inadéquat selon le matériau, les artefacts ont été nettoyés, numérotés, inventoriés et, pour quelques-uns, catalogués. Ce travail a débuté dès la deuxième semaine de fouille. En effet, un étudiant (ou parfois deux) par équipe se rendait chaque semaine pour avancer le traitement de la culture matérielle. Ainsi, les étudiants continuaient le travail débuté par leurs pairs la semaine précédente. Ce travail, qui avait pour but de faire avancer le traitement de la collection, avait aussi



des objectifs pédagogiques. Le tout s'est fait sous la supervision de Mélissa Labonté-Leclerc, responsable et assistante d'enseignement au laboratoire et spécialiste en culture matérielle.

Le traitement des artefacts s'est poursuivi jusqu'en automne 2024 par les étudiantes de deuxième cycle Brunante Rastello, Jennifer Landry Tremblay et Anne-Sophie Lapiere. L'inventaire a été enregistré à l'aide du programme Excel ; de même pour le catalogue. En ce qui concerne les matériaux et les fonctions des artefacts, les codes du CELAT (Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés) ont été utilisés. L'identification de la céramique et du verre s'est principalement effectuée avec l'aide de l'ouvrage « Identifier la céramique et le verre anciens au Québec : guide à l'usage des amateurs et des professionnels » (Brassard et Leclerc, 2001). Lorsque possible et afin de raffiner l'inventaire, les décors et les formes ont été identifiés à l'aide des ouvrages qui se trouvent dans la bibliographie. Les artefacts et écofacts qui n'ont pas été élagués seront préservés au laboratoire de l'Université Laval.

Du remontage a aussi été effectuée avec les artefacts des trois sous-opérations afin de mieux comprendre les processus de déposition et d'observer les liens entre les sous-opérations de cette année et celles des campagnes de fouilles des années précédentes. L'appellation de remontage réel (RR) a été utilisée lorsque des fragments d'artefacts provenant de différents lots ou de différentes sous-opérations étaient jointifs. Cependant, lorsque le remontage est seulement possible ou probable, c'est plutôt l'appellation remontage probable/possible (RP) qui a été utilisée. Les altérations causées par le feu ou la chaleur ont été notées, même chose si les artefacts étaient un rejet de production.

La cartographie des plans a été réalisée par Mme Laurence Ferland alors que l'infographie des dessins stratigraphiques et des plans a été réalisée par Mme Mélissa Labonté-Leclerc.

## 2. Contextes

### 2.1 Contexte environnemental

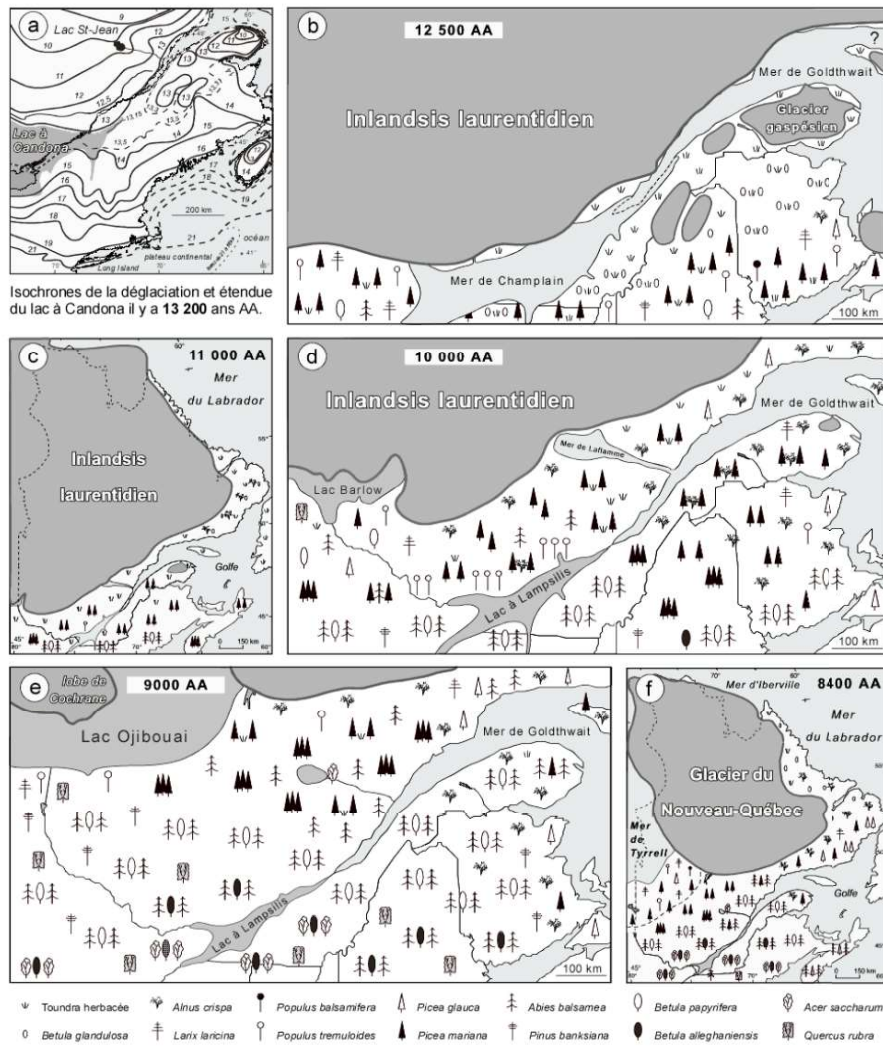
#### 2.1.1 Cadre environnemental ancien

La transition entre le Pléistocène et l'Holocène dans la grande région de Québec est marquée par le retrait de l'inlandsis laurentidien, qui couvrait jusqu'à environ 12 500 AA la grande région de Québec. C'est le dernier retrait glaciaire dans la région. (Richard et Grondin, 2009 : 4).

Le retrait du glacier entraîne une hausse des niveaux de l'eau suite à sa fonte, la ville de Québec se trouve alors à la limite entre deux mers: la mer de Goldthwait à l'est, et la mer de Champlain à l'ouest (Figure 1). À la fonte de l'inlandsis, le continent s'élève et entraîne une suite de transgressions et régressions, entraînant alors deux oscillations du niveau marin (Lamarche, 2011 : iii). La transgression laurentienne (5000 à 6000 AA) amène une augmentation du niveau marin atteignant le niveau d'environ 15 m, et entraîne une déposition de silts estuariens (Lamarche, 2011 : iii). C'est cette transgression qui aura le plus d'impact sur le courant de la rivière Saint-Charles (Querrec, 2012 : 137). Puis, une seconde transgression datée d'environ 2500 à 1000 AA (phase de mitis) amène une augmentation du niveau marin de plus petite amplitude (8 m) (Lamarche, 2011 : iii).

Le roc qui était exposé suite au retrait de l'inlandsis est recouvert d'un till (« Dépôt glaciaire de sédiments consistant en un mélange d'argile, de sable, de gravier et de blocs rocheux » (Office québécois de la langue française, 2023)) lors de ces transgressions, une argile silteuse gris moyen à gris foncée est alors mise en place par décantation dans les dépressions topographiques. (Lamarche, 2011 : 59).

La paléoécologie de la région de Québec à cette époque est peu documentée, mais des analyses palynologiques ont permis d'établir une évolution de la flore, et documenter la transition entre toundras et la forêt boréale (Paiement, 2007 : 52). La déglaciation déclenche la colonisation des terres par les plantes, mais les époques varient grandement entre les régions (Richard, P. J. H., Fréchette, B., Grondin, P., & Lavoie, M., 2020 ;69). Les plantes aquatiques sont alors remplacées par les espèces forestières, principalement le bouleau, l'épinette, le thuya et l'aulne rugueux. (Garneau, 1997; 217)



**Figure 1 : Illustration montrant le retrait de l'inlandsis laurentidien, l'évolution de la végétation ainsi que la mer de Champlain et la mer de Goldthwait entre 13 200 et 8 400 AA.**

Source : Richard et Grondin, 2009 : 3

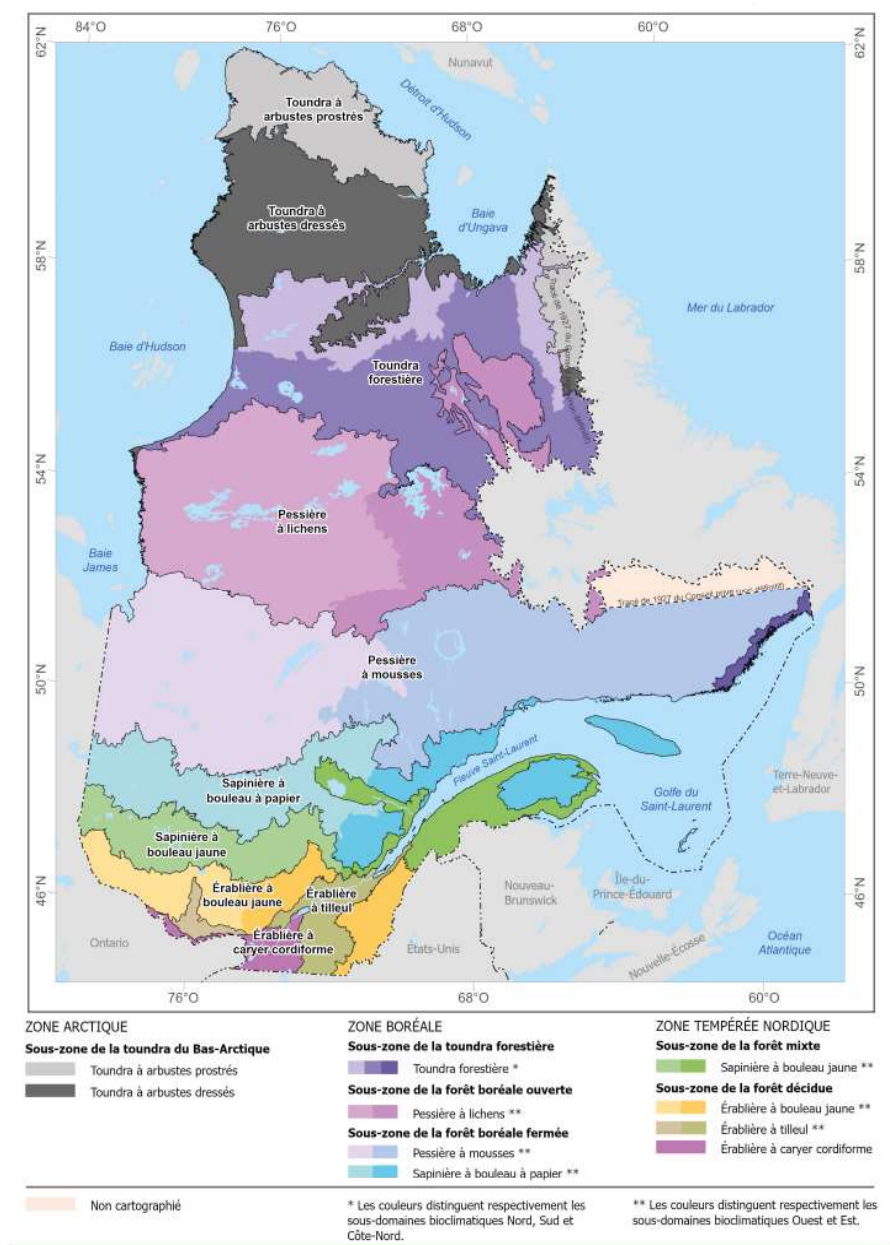
### 2.1.2 Cadre environnemental récent

Plus récemment, le paysage naturel de la région de Québec est altéré par l'activité anthropique. Le méandre de la rivière Saint-Charles est reprofilé, et ses berges sont remaniées par les colons (Lamarche, 2011: 61). Les dépôts de sédiments organiques déposés lors des transgressions marines ont permis d'obtenir des sols fertiles à l'établissement des premières cultures dans la basse ville de Québec. (Querrec, 2012 : 47). Le couvert forestier est aussi fortement touché

par l'activité humaine, principalement suite à l'arrivée des colons au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, le couvert forestier de la colline de Québec, alors composé de forêt mixte, présente une diminution d'environ 50% entre 1608 et 1685 (Baillargeon, 1981 dans Querrec, 2012 : 5). Cependant l'arrivée des colons ne cause pas l'écroulement des écosystèmes natifs, et n'introduit pas un écosystème néo-européen (Gary et Thomas, 2018: 24). Des espèces résultant de l'urbanisation ou introduites à des fins agricoles sont cependant présentes sur le territoire (Querrec, 2012 : 5). Les zones colonisées présentent alors un écosystème dans lequel cohabitent des espèces des deux continents (Gary et Thomas, 2018 : 24).

La ville de Québec se situe aux limites du Bouclier canadien au nord, de la plateforme du Saint-Laurent au sud et de la chaîne des Appalaches au sud-est (Querrec 2012 : 22). Son climat est dans une zone tempérée nordique, dans la sous-zone de la forêt décidue (Figure 2). Les espèces étant caractéristiques de cette zone sont l'érable à sucre, le hêtre à grandes feuilles, le pin blanc, la pruche du Canada et le bouleau jaune. Elle se trouve dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. (Direction des inventaires forestiers, 2022).

Le site de la ferme Cadet (CeEt-960) se situe sur la berge sud de la rivière Saint-Charles, sur un terrain plat majoritairement recouvert d'herbes hautes et d'une lisière d'arbres, principalement feuillus, suivant la berge. Le sol naturel présent sur le site correspond à un gleysol, soit une argile limoneuse similaire aux sédiments déposés lors des retraits de la mer de Champlain et de la mer de Goldthwait.



**Figure 2 : Cartes des zones de végétation et des domaines bioclimatiques.**

Source : Direction des inventaires forestiers, 2022 : 2.



## 2.2 Contexte paléohistorique et historique

### 2.2.1 Occupations autochtones

Le potentiel d'une occupation paléohistorique d'un lieu est généralement inféré par divers facteurs. L'altitude du site, la fluctuation du niveau de la mer dans les environs, les facteurs humains et les conditions de drainage du site en sont quelques-uns. Ce sont ces facteurs qui rendaient un lieu habitable et qui offrait ou non une possibilité de survie pour la population qui l'aurait occupé.

Selon le contexte hydrographique ancien du bas de la rivière Saint-Charles, le niveau de l'eau aurait baissé entre 9 000 et 5 800 ans AA laissant émerger de l'eau le secteur du site CeEt-960, rendant donc une occupation humaine possible. Le niveau de l'eau aurait par la suite augmenté de 10 à 12 mètres, inondant et affectant certainement l'habitabilité du secteur jusqu'à 4 500 ans AA. Finalement, le niveau des eaux baissera pour rendre l'occupation des lieux favorable, et ce jusqu'à aujourd'hui (Artefactuel, 2018 : 3).

Dans une portion du terrain du cimetière Saint-Charles, un peu plus à l'ouest du site, des forages ont été faits dans le cadre d'un doctorat. Ce dernier cherchait à exposer l'architecture sédimentaire du sol dans la région de Québec. Selon les résultats, il s'agit d'un sol composé d'une couche de sable fin et silteux avec de la matière organique sur plus de 4 mètres de profondeur. Ce mélange repose sur une couche de sable graveleux (Lamarche, 2011 : 46). Ces données proposent qu'il s'agit d'un sol naturel bien drainé propice à une occupation humaine. Or, le sédiment naturel que l'on retrouve à l'endroit exact des fouilles archéologiques du chantier-école est plutôt argileux. Il est composé d'argile bleutée peu oxydée mélangée avec du limon. La qualité de drainage de ce type de sédiment est généralement mauvaise, comme nous avons entre autres pu le voir pendant les fouilles avec la sous-opération 18A lors des journées de pluie (Figure 3).

À ce jour, les interventions archéologiques menées à la Ferme Cadet (CeEt-960) et dans son secteur immédiat n'ont pas encore mis au jour d'occupation paléohistorique à proprement dit. Cependant, plusieurs artefacts laissent supposer une présence autochtone le long de la rivière Saint-Charles. Des éclats de pierre, certains en quartzite de Mistassini, ont été découverts. Lors des fouilles de l'an dernier, une pointe de projectile en pierre pyroclastique et un fourneau de pipe à tuyau amovible ont aussi été mis au jour. Malgré ces découvertes, on ne peut affirmer qu'il s'agisse de véritable occupation paléohistorique car ces découvertes ont été faites dans des contextes euro-canadien. Ces découvertes peuvent aussi être la preuve de contacts entre divers groupes ayant passés sur ces lieux, et ce, toutes périodes confondues. De nombreuses perles de verres ont aussi

été découvertes sur le site au cours des interventions archéologiques. Malgré qu'aucun site paléohistorique n'ait été identifié dans le secteur du site de la Ferme Cadet (CeEt-960), ce dernier reste quand même considéré comme ayant un potentiel paléohistorique élevé (Artefactuel, 2018).



**Figure 3 : Photo de la sous-opération 18A, toujours inondée plusieurs heures après une pluie. Ça démontre le mauvais drainage du sol (24NU18A-01-34).**

**Tableau 1 : Résumé de l'histoire du site**

| Date      | Événement                                                                                                                                                                                                       | Sources                                |
|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| 1663      | Occupation dans l'est du site par Nicolas Bonhomme (terre promise, mais pas encore concédée) qui y construit vers 1667 une maison de résidence. Sa terre mesure 3 arpents de front sur 16,4 arpents de profond. | Trudel, 1973 : 258<br>Bonhomme, 1667   |
| 1672      | Division des terres, source incertaine et difficile à lire (Becquet 1672). Robert Mossion dit La Mouche vend sa terre à Jacques Sevestre.                                                                       | Duquet, 1674 Becquet, 1672             |
| 1673      | Terre de 6 arpents de front sur 27,3 arpents de profondeur concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le comte de Frontenac.                                                                                 | Duquet, 1673 Trudel, 1973 : 259        |
| 1673      | Vente à Robert Mossion dit La Mouche (par Poirier) de 2 sur 10 arpents (un tiers de la terre).                                                                                                                  | Duquet, 1673                           |
| 1674      | Vente du terrain de 6 arpents de front de Poirier à Denis Dansac, auparavant occupé par Dansac, Poirier et Sevestre.                                                                                            | Duquet, 1674 Trudel, 1973 : 258        |
| 1697      | (Est) Concession d'une terre située à la pointe nord-est du lot 2361 à René Hubert par le comte de Frontenac.                                                                                                   | De Buade, 1697 Arrêt 1707              |
| 1700      | (Centre) Denis Dansac vend sa terre de 4 arpents de front sur 18 arpents de profond et son habitation à Pierre Racine.                                                                                          | Bellefond, 1700                        |
| 1707      | (Centre) Racine acquiert une terre de 3 arpents de front sur 11 arpents de profond au nord-est appartenant à Guillaume Bonhomme.                                                                                | La Cetière, 1707                       |
| 1708      | (Centre) La terre est subdivisée en deux à la suite d'un arrêt du conseil souverain (l'est à René Hubert comme étant acquise de Louis Fagot et l'ouest à Racine comme étant achetée de Bonhomme).               | Arrêt 1708a<br>Arrêt 1708b             |
| 1712      | (Est) Vente de la terre de René Hubert à Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis, incluant une grange.                                                                                         | Chambalon, 1712                        |
| 1728      | (Ouest) Division de la terre de Robert Mossion en trois lots de 1,5 arpents de front entre ses enfants suite à sa mort.                                                                                         | Deleigne, 1722                         |
| 1723      | (Est) Mort de Nicolas Pinguet de Targis et leg de sa terre à Jacques Pinguet de Vaucour.                                                                                                                        | Panet, 1753<br>Jetté, 1983 : 923       |
| 1724      | (Centre) Attestation d'une grange et d'une maison appartenant à Pierre Racine.                                                                                                                                  | Racine, 1724                           |
| 1729      | (Est) Mort de Jacques Pinguet de Vaucour et leg à sa veuve et son fils.                                                                                                                                         | Panet, 1753<br>Jetté, 1983 : 1922      |
| 1742      | (Ouest) Mort de Robert Moussion (fils), subdivision de sa portion de terre entre ses enfants.                                                                                                                   | Pinguet, 1745                          |
| 1730-1745 | (Centre) Terre acquise par Jean Boucher dit Belleville.                                                                                                                                                         | Jetté, 1983                            |
| 1745      | (Ouest) Vente des deux tiers de la terre à Guillaume de Guise dit Flamand et à Clément Racine.                                                                                                                  | Pinguet, 1745a et 1745b                |
| 1751      | (Ouest) Vente à Jacques Cartier Langevin de la terre de Flamand et Clément Racine. Attestation d'une habitation et possiblement de bâtiments domestiques.                                                       | Duleurent et Sanguinet, 1751a et 1751b |

|           |                                                                                                                                                                                                                                 |                                                          |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 1752      | (Centre) Vente de la terre de 5 arpents et demi à Joseph-Michel Cadet, la terre contenant au moins quatre bâtiments : une maison, une grange, une étable et une écurie attenante.                                               | De Collégien et Desgranges, 1752                         |
| 1753      | (Est) Vente de la terre à Joseph-Michel Cadet par la veuve Charlotte Hubert et son fils. Aucun bâtiment n'est mentionné dans l'acte de vente.                                                                                   | Panet, 1753                                              |
| 1753      | (Ouest) Achat des terres des héritiers de Robert Mossion (fils) par Jacques Cartier Langevin.                                                                                                                                   | Dulaurent et Sanguinet, 1753a et 1753b                   |
| 1757      | (Ouest) Vente à Joseph Brassard Deschenaux de la terre de Jacques Cartier Langevin.                                                                                                                                             | Panet et Barolet, 1757                                   |
| 1758      | (Ouest) Achat par Cadet de la terre de Deschenaux.                                                                                                                                                                              | Panet, 1758                                              |
| 1766      | Vente à Thomas Mills dès 1766, mais l'acte de vente n'est déposé qu'en 1793.                                                                                                                                                    | Deschenaux, 1793                                         |
| 1774      | Vente à Henry Caldwell, qui tente par la suite de vendre la ferme avec plusieurs annonces dans la Québec Gazette (1783, 1787, 1791, 1792).                                                                                      | Quebec Gazette, 1783, 1787, 1791 et 1792                 |
| 1800      | Vente à Archibald Ferguson. L'acte de vente déposé le 14 mai 1807 contient peu de détail outre l'attestation de maison, grange et autres bâtiments construits sur la terre.                                                     | Têtu, 1807                                               |
| 1813      | Vente à Louis-Basile Pinguet.                                                                                                                                                                                                   | Roy, 1934                                                |
| 1818      | Vente de la section entre la rivière Saint-Charles et le chemin de Lorette à David Harvie. Cette section sera immortalisée sous le nom de lot 2361 dans le registre cadastral en 1873.                                          | Quebec Gazette, 1818<br>Voyer, 1818                      |
| 1827      | Vente au nom de James Inglis, occupation par William Moodie Bell.                                                                                                                                                               | Scott, 1827                                              |
| 1837      | Mort de William Moodie Bell et leg à John, William et David Bell. Attestation d'une maison à multiples pièces, de trois granges, d'étables et d'autres bâtiments sur un terrain de 122 arpents, 8 perches et 52 pieds français. | McPherson, 1838                                          |
| 1838-1846 | Construction d'une manufacture de brique par William et David Bell.                                                                                                                                                             | Panet, 1846<br>Royer, 1992                               |
| 1891      | Mort de William Bell, David Belle est seul propriétaire.                                                                                                                                                                        | Austin, 1885                                             |
| 1898      | Donation de la ferme de David Bell à son fil David Frost Bell. Attestation de maisons et autres bâtiments construits sur une terre d'environ 133 arpents.                                                                       | Austin, 1898                                             |
| 1907      | Vente d'une partie du terrain à la Canadian Northern Quebec Railway Compagny (tracé actuel du rail).                                                                                                                            | Taschereau, 1907                                         |
| 1930      | Mort de David Frost Bell et leg à sa sœur Jessie Bell du terrain qui comprend les lots 2361 et 2361-1, ainsi que des bâtiments qui y sont construits.                                                                           | Labrecque, 1906<br>Labrecque, 1930a                      |
| 1932      | Mort de Jessie et leg à Charles William Bell qui vend à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J.R. Michel Chabot.                                                                                                              | Labrecque, 1930b<br>Labrecque, 1932a<br>Labrecque, 1932b |

|      |                                                                                                                                                |                                |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 1933 | Faillite de la compagnie formée par les trois acheteurs et remise à la famille Belle en raison de bris d'obligations par Taschereau et Chabot. | Labrecque, 1934                |
| 1936 | Muriel Aileen Bell et Doris Jean Bell vendent le lot 2361 et une partie du lot 2361-1 à Amédée Demers et François Nolin.                       | Gauvin, 1936                   |
| 1945 | Vente de la section au nord du chemin de fer au cimetière Saint-Charles. Le terrain serait alors occupé par Émile Lachance.                    | Bois, 2019 : 5<br>Lavoie, 1946 |
| 1948 | Incendie d'une grange louée à Reynald Sampel.                                                                                                  | Le soleil, 1948                |

### 2.2.2 Les premières concessions (XVII<sup>e</sup> siècle)

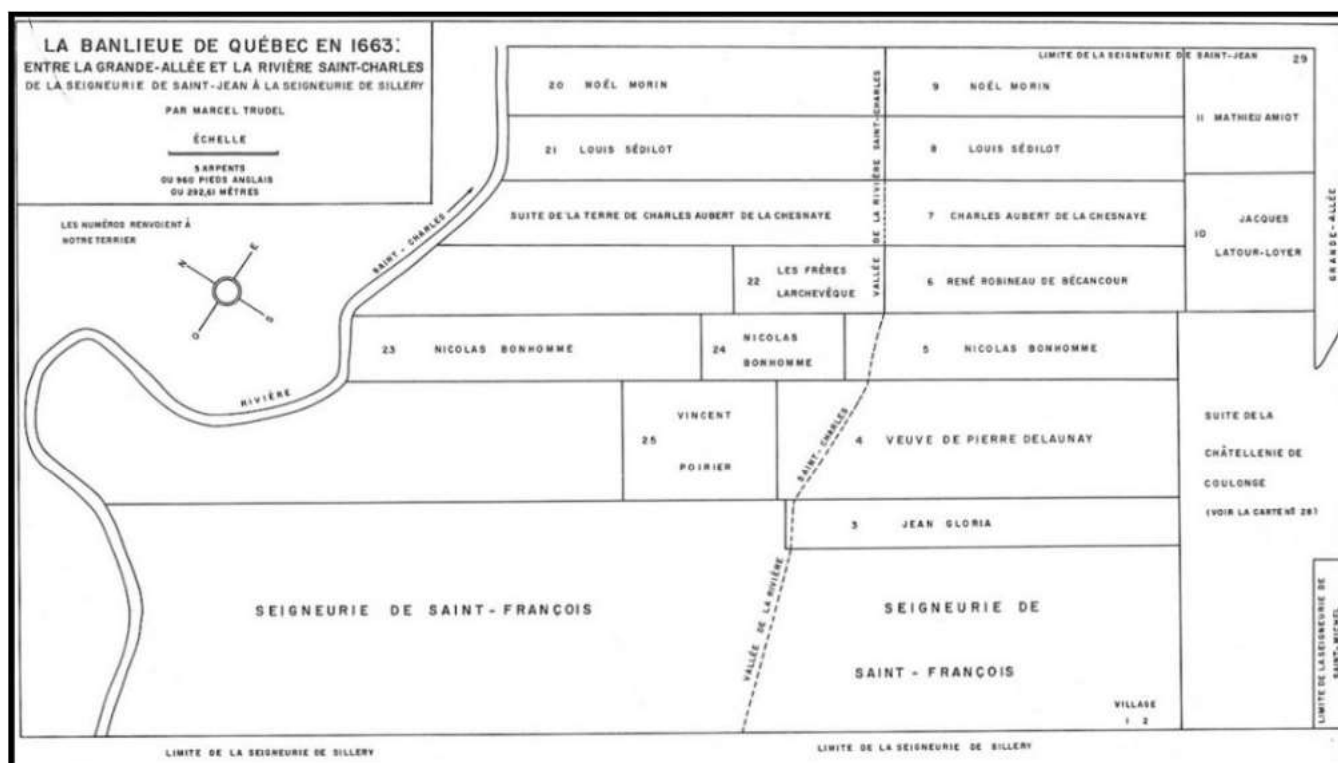
En 1663, la terre du lot 2631 regroupait une partie de la terre de la seigneurie de Saint-François à l'ouest, une partie de la terre d'un certain Nicolas Bonhomme à l'est et, majoritairement, une terre non concédée au centre (Trudel, 1973 : 258-259). La terre du centre est la terre sur laquelle on retrouve aujourd'hui le site CeEt-960 de la Ferme Cadet. Au sud de cette terre non concédée, Vincent Poirier possédait une terre de six arpents de front avec une profondeur de sept arpents qui lui avait été concédé le 20 juin 1656. (Trudel, 1973 : 259). La terre de Nicolas Bonhomme se trouvant à l'est de la terre non concédée, fait trois arpents de front sur la rivière Saint-Charles avec une profondeur de 16,4 arpents. Cette terre a été promise par le gouverneur d'Argenson à Nicolas Bonhomme, mais celui-ci n'avait pas encore son titre formel de concession en 1667 (Trudel, 1973 : 258). Malgré tout, il semble tout de même occuper la terre car il déclare en 1667 qu'il est sur le point d'y faire construire une « maison de résidence, le bois en étant sur la place équaree pour cet effet ».<sup>1</sup>

C'est finalement quelques années plus tard, soit le 6 mars 1673, que la terre du centre sera officiellement concédée à Vincent Poirier dit Bellepoire par le Comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France à l'époque (Figure 4). Il s'agissait d'une terre de six arpents (351 m) de front sur environ 27,3 arpents (1 597 m) de profondeur (Trudel, 1973 : 259).

---

<sup>1</sup> BAnQ, Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667.





**Figure 4 : Concessions dans le secteur du cimetière Saint-Charles, en 1663. À noter que les limites des terres sur ce plan ne semblent pas correspondre aux limites réelles des terrains; les terres devraient être décalées de trois arpents vers les sud-ouest.**

*Source : Trudel 1973 : 260.*

### 2.2.3 Morcellement des terres à la fin du XVIIe siècle

Plusieurs événements se produisent après la concession de la terre du centre à Vincent Poirier. Dès le lendemain de la concession, soit le 7 mars 1673, Bellepoire va concéder deux arpents de front par 20 arpents de profondeur à partir de la rivière Saint-Charles de sa terre à Robert Mossion dit La Mouche<sup>2</sup>. Or, apparemment, ce dernier aurait déjà vendu cette terre à Jacques Sevestre le 25 août 1672<sup>3</sup>, donc avant même que la terre lui appartienne vraiment. L'acte de vente étant presque illisible, il est difficile de comprendre comment la vente s'est réellement déroulée. Or, on peut supposer que la concession entre Vincent Poirier et Robert Mossion en le 7 mars 1673 ne

<sup>2</sup> BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673.

<sup>3</sup> BAnQ, Greffe du notaire Romain Becquet, 25 août 1672.

soit qu'une simple formalité pour valider la vente entre Robert Mossion et Jacques Sevestre. En effet, en marge du document où Vincent Poirier concède la terre à Robert Mossion le 7 mars 1673, on réussit à déchiffrer dans une marge que « ledit Mossion [...] n'a accepté ledit titre qu'en conséquence de la vente qu'il a faite au Sr. Jacques Sevestre par contrat passé devant Becquet le [25 août] 1672 »<sup>4</sup>. En bref, Sevestre paie des rentes à Poirier.

À partir de 1674, la terre du centre de six arpents appartenant à Vincent Poirier est divisée en trois bandes de deux arpents de front. L'une est concédée à Denis Dansac, l'autre à Jacques Sevestre et la dernière à Vincent Poirier. Le 18 octobre 1674, Vincent Poirier va vendre l'entièreté de cette terre de six arpents et les droits y étant reliés à Denis Dansac (incluant le lopin de terre occupé par Sevestre). Dans le contrat de vente, une des conditions émises est qu'à l'avenir, « ledit J. Sevestre payera audit acquéreur les rentes dont est chargé ladite terre à lui concédée par ledit vendeur »<sup>5</sup>. Sevestre paie donc maintenant ses rentes à Dansac.

On possède assez peu d'information concernant Denis Dansac et sa famille. Les seules références retrouvées concernant Denis Dansac concernent des transactions relatives à cette terre. On sait aussi que Denis Dansac a eu un fils, Jean Dansac. Selon les actes notariés, Denis Dansac aurait possédé une maison sur sa terre (Noël, 2012 : 12). On retrouve d'ailleurs cette maison sur un plan datant de 1685-86 et produit par Robert Villeneuve (Figure 5). Cette habitation est identifiée comme appartenant à Jean Dansac. Or, cette terre n'a jamais été possédée par Jean Dansac puisque c'est Denis Dansac qui est d'abord nommé propriétaire du terrain lorsque Vincent Poirier le lui a vendu, puis c'est aussi Denis Dansac qui est propriétaire du terrain lors de sa vente en 1700 au sieur Pierre Racine et sa femme Louise Guyon<sup>6</sup>.

Ce dernier aurait d'abord fait annuler son mariage le 14 octobre 1669 avec une fille du roi, Marie Pothier. Il est ensuite recensé en 1681 au couvent des Récollets comme « donné ». Les « données » étaient pour la plupart des domestiques qui travaillaient selon leurs forces pour une institution religieuse en échange d'une subsistance (Lambert, 1990 : 43-44). Jean Dansac aurait donc probablement habité sur la terre appartenant à son père dans les années 1670, puis, à cause d'un revirement de situation, n'aurait eu d'autres choix que de se donner aux Récollets.

---

<sup>4</sup> BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673.

<sup>5</sup> BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, vente par Vincent Poirier à Denis Dansac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.

<sup>6</sup> BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.



**Figure 5 : Extrait du plan de Robert de Villeneuve (1658-86). L'habitation de Jean Dansac est désignée par le no. 22. Le nord est vers la gauche.**

*Source : BNF, Robert de Villeneuve (1685-86), Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France  
Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 par le Sr Devilleneuve Ingénieur du Roy.*

**Lien permanent : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689108>**

## 2.2.4 Développement des terres agricoles durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

### 2.2.4.1 Terre du centre

Denis Dansac aura été propriétaire de la terre du centre de 1674 jusqu'en 1700. En effet, ce dernier va vendre sa terre le 4 mars 1700 à Pierre Racine et sa femme Louise Guyon<sup>7</sup>. Il n'y a pas de mention de bâtiments, mais Denis Dansac est décrit dans l'acte de vente comme un « habitant de la petite rivière Saint-Charles », ce qui implique qu'il devait vivre sur sa terre et qu'il devait donc y avoir une habitation. Dans l'acte de vente entre Dansac et Racine, il est aussi fait mention que la terre adjacente appartenait au feu Jacques Sevestre était maintenant occupée par Louis Rouer de Villaray, ce dernier étant le mari de Catherine Sevestre, nièce de Jacques Sevestre. Lors de la mort de ce dernier en 1685, il aurait vraisemblablement légué sa terre à sa nièce. En 1707, Pierre Racine acquiert une terre de trois arpents de front et de 11 arpents de profondeur adjacente à la sienne. Celle-ci appartenait à Nicolas Bonhomme<sup>8</sup>.

Peu de temps après l'acquisition de la terre par Pierre Racine, une dispute entre voisin se déclenche entre les différents propriétaires des alentours. Le conseil souverain se voit obliger de rendre un arrêt le 12 mars 1708 dans un problème de division des terres opposant Pierre Racine, René Hubert, Guillaume Bonhomme et Louis Fagot<sup>9</sup>. Le conseil souverain décide de séparer la terre en deux : la moitié ouest est accordée à Pierre Racine comme l'ayant acheté de Nicolas Bonhomme alors que la partie est de la terre revient à René Hubert comme l'ayant acquise de Louis Fagot<sup>10</sup>. Un dessin avait été produit quelques années auparavant, en 1706, pour le rapport des arpenteurs afin de mieux situer la terre contestée (Figure 6).

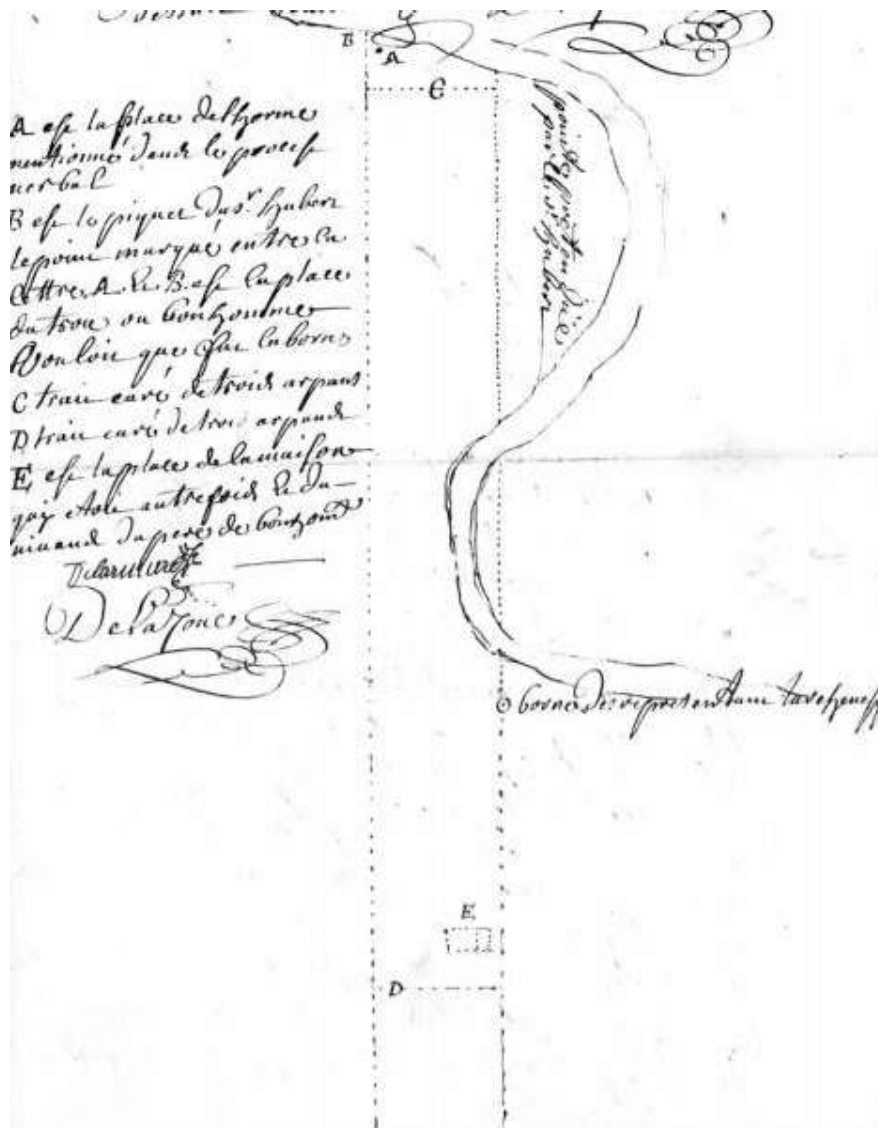
---

<sup>7</sup> BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.

<sup>8</sup> BAnQ, Greffe du notaire Florent de La Cetière, contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février 1707.

<sup>9</sup> BAnQ, Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708.

<sup>10</sup> BAnQ, Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708.



**Figure 6 : Plan représentant la division du terrain entre Guillaume Bonhomme et René Hubert.**

Source : BAnQ, Procès-verbaux d'arpentage et de la vérification de l'alignement d'une terre en contestation, située à la rivière Saint-Charles, à la Petite Rivière, entre Guillaume Bonhomme et le sieur René Hubert, premier huissier du Conseil supérieur de Québec, 12 novembre 1706.



Une déclaration produite par Pierre Racine le 20 juin 1724 permet d'en apprendre davantage sur ses possessions. D'abord, il indique détenir deux habitations sur la censive de la petite rivière Saint-Charles, celle-ci mesurant cinq arpents et demi de front et divisée en deux terres<sup>11</sup>. La première terre mesure 1,5 arpents et 5 pieds sur 26 arpents de profondeur. Il s'agit de la terre concédée dont il est question dans l'arrêt du conseil souverain de 1708. Celle-ci est bornée par les terres de Jacques Pinguet de Vaucourt au nord-est, de Racine au sud-ouest et de François Boivin du côté du coteau Sainte-Geneviève. La deuxième terre, elle, fait 4 arpents de front sur 18 arpents de profondeur. Elle est entourée par les terres de Racine au nord-est, de Robert Mossion dit La Mouche au sud-est et par la rivière Saint-Charles. Racine déclare aussi la présence de deux bâtiments sur ses terres : « une maison de pièces sur pièces de 20 pieds de long sur 18 de large, une grange close de planches de 30 pieds sur 20 de large »<sup>12</sup>. On mentionne aussi qu'il y aurait 12 arpents de terre labourable ainsi que possiblement 15 arpents de prairie.

Pierre Racine décède le 12 mars 1729 et lègue sa terre à son fils Pierre Racine dit Sainte-Marie. Ce dernier est d'ailleurs nommé propriétaire de la terre sur un document concernant une dispute entre voisin datant du 23 janvier 1730<sup>13</sup>. La terre de Racine dit Sainte-Marie est par la suite vendue entre 1730 et 1745 à son beau-frère, Jean Boucher dit Belleville. À sa mort en 1745, Boucher dit Belleville lègue sa terre à son fils Jean-Baptiste Boucher dit Belleville.

La terre sera finalement vendue à Joseph-Michel Cadet le 26 avril 1752. On mentionne qu'elle est bornée au nord-est par la terre des représentants de Pinguet de Vaucourt, au sud-ouest par la terre de Robert Moussion (fils), par la rivière Saint-Charles et au bout par la terre des héritiers de Castonguay et Liberge. On y recense au moins quatre bâtiments : une maison de pièces sur pièces de 25 pieds sur 30 pieds, une grange de 60 pieds sur 20 pieds, une étable de 20 pieds carrés et une écurie attenante de 8 pieds sur 20 pieds<sup>14</sup>.

---

<sup>11</sup> BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.

<sup>12</sup> BAnQ, Déclaration de Pierre Racine, op. cit., 20 juin 1724.

<sup>13</sup> BAnQ, Fonds Conseil souverain, Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferrière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Sainte-Marie (Ste-Marie) [...], 23 janvier 1730.

<sup>14</sup> BAnQ Québec, Fonds Intendants, Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière Saint-Charles près de Québec (Notaires Jean-Antoine Saillant de Collégien et Paul-Antoine Lanouiller Desgranges)

Bien que Cadet acquière la terre de Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, il ne semble pas vouloir s'installer sur le terrain. En effet, la même journée, il signe un accord avec un dénommé François Rouet qui serait un habitant de la ville de Québec. Ce dernier a pour tâche de cultiver la terre. En échange de ses services, Rouet peut résider sur la terre et recevra un salaire annuel pour les trois prochaines années<sup>14</sup>. Le contrat semble toutefois rompu puisqu'on cite un dénommé Larose comme résident de la terre de Joseph-Michel Cadet en 1754 (Roy, 1940 : 154).

#### *2.2.4.2 Terre à l'ouest*

Comme mentionné plus haut, lorsque la terre de Vincent Poirier dit Bellepoire est divisée en 1673, la partie ouest est concédée à Robert Mossion dit La Mouche et Anne Tavernier. Toutefois Mossion dit La Mouche aurait vendu sa terre à Jacques Sevestre en 1672. On ignore cependant comment il aurait procédé à la vente avant d'en être propriétaire. La terre serait ensuite revenue dans la famille Mossion à un moment inconnu. En effet, une carte très schématique de 1709 représentant les différents lopins de terre bordant la rivière Saint-Charles semble indiquer l'emplacement de la terre de Mossion (Figure 7). Lors de la retranscription de la carte (Figure 8), il est suggéré que la terre de Mossion soit occupée par un Robert Morin. Deux hypothèses sont donc possibles : il y a eu une erreur de transcription ou une famille Morin aurait bel et bien résidé sur la terre entre l'occupation de M. de Villerey et le retour de Mossion. À la mort de Mossion dit La Mouche en 1718, la terre devait être divisée entre ses cinq enfants selon le document de succession<sup>15</sup>. En réalité, la terre semble avoir été divisée entre trois des cinq enfants : Charlotte, Flavie-Anne et Robert Mossion. En février 1745, Charlotte, qui possède la terre la plus à l'ouest, vend sa terre à Guillaume Deguise dit Flamant<sup>16</sup>. Sa sœur, Flavie-Anne, vendra sa terre, située au centre, le lendemain à Clément Racine, fils de Pierre Racine et Louise Guyon<sup>17</sup>. Pour ce qui est de Robert Mossion (fils), il gardera sa terre jusqu'au moment de sa mort en 1742. Elle sera ensuite divisée entre ses quatre enfants (Noël, 2021 : 15).

---

<sup>15</sup> BAnQ Québec, Succession de feu Robert Mossion (Moussion), 19 août 1722.  
<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3401186?docref=kahsrNB1G3bOBKpPYbp9tQ>

<sup>16</sup> BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 3 février 1745.

<sup>17</sup> BAnQ Québec, Greffe du notaire Jacques-Nicolas Pinguet de Vaucour, 4 février 1745.

À l'automne 1751, Deguise dit Flamant<sup>18</sup> et Racine<sup>19</sup> vendent leur terre au marchand JacquesCartier Langevin<sup>20</sup>. Sur l'acte de vente entre Racine et Cartier Langevin, on mentionne la présence d'une « troisième partie d'une terre [probablement celle de Robert Mossion] et habitation contenant au total 4,5 arpents ». En 1753, les héritiers de Robert Mossion (fils) vendent à leur tour leur part de la terre à Cartier Langevin : le 3 janvier pour Louise et Marie-Anne Mossion<sup>21</sup> et le 3 novembre pour Antoine et Jean-Baptiste Mossion<sup>22</sup>. Il est important de mentionner qu'au moment de la vente, aucun des enfants Mossion n'habite le terrain. Le 25 mai 1757, Cartier Langevin vend ses terres à Joseph Brassard Deschenaux<sup>23</sup>. Ce dernier va vendre à son tour, l'année suivante, les terres Joseph-Michel Cadet<sup>24</sup>.

---

<sup>18</sup> BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 15 septembre 1751.

<sup>19</sup> BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 28 novembre 1751.

<sup>20</sup> Jacques Cartier Langevin est un homme d'affaire important de Québec. Il fait d'ailleurs partie des fournisseurs de farine pour le gouvernement (Best, 1983).

<sup>21</sup> BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 janvier 1753.

<sup>22</sup> BAnQ Québec, Greffe des notaires Christophe-Hilarion Dulaurent et Simon Sanguinet, père, 3 novembre 1753.

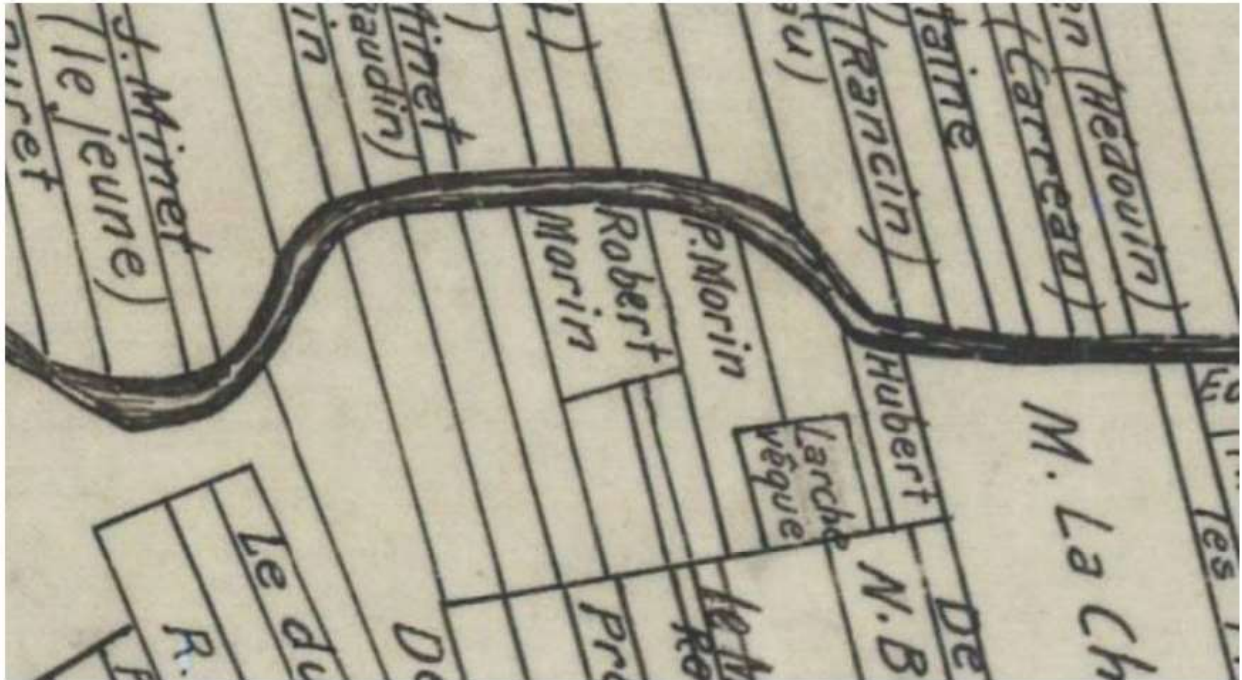
<sup>23</sup> BAnQ Québec, Greffe des notaires Jean-Claude Panet et Claude Barolet, 25 mai 1757.

<sup>24</sup> BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de Joseph Brassard Deschenaux à Joseph-Michel Cadet, 4 mai 1758.



**Figure 7 : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, 1709.**

*Source : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat / par le Sr. Catalogne lieutenant des troupes, Gédéon de Catalogne, 1709 BnF Gallica.*



**Figure 8 : Retranscription de la même carte qu'à la figure précédente.**

*Source : Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain Commandeur des Ordres du Roy Ministre et Secrétaire d'état par le Sr Catalogne Lieutenant des Troupes et dressée par Jean Bte Decouagne. De la rivière Cap Rouge au Cap Tourmente.*



#### 2.2.4.3 Terre à l'est

Pour la terre à l'est, la succession de propriétaire est moins compliquée. En effet, René Hubert se voit accorder en 1697 un morceau de terre par le gouverneur. Toutefois, cette concession pose un problème puisque Guillaume Bonhomme estime posséder une partie des terres attribuées. Afin de régler la dispute, Bonhomme se voit accorder la propriété de la terre à condition d'indemniser Hubert. Une nouvelle dispute éclate entre les voisins un an plus tard. En effet, on se souviendra du malentendu entre Hubert, Bonhomme, Pierre Racine et Louis Fagot réglé en 1708 où le morceau de terre sera finalement divisé entre Hubert et Racine selon l'arrêt du conseil souverain. C'est également à ce moment qu'Hubert se voit accorder la confirmation de la concession reçue le 2 avril 1697 par le comte de Frontenac<sup>25</sup>. Il s'agirait de la pointe de terre que l'on voit sur le dessin produit en 1706 pour un procès-verbal mentionné plus haut (Figure 7).

René Hubert vendra sa terre aux frères Jacques Pinguet de Vaucourt et Nicolas Pinguet de Targis en 1712<sup>26</sup>. Cette terre inclurait alors une grange<sup>27</sup>. Quelques années plus tard, en 1723, Pinget de Vaucourt hérite de la terre de son frère décédé la même année (Jetté, 1983 : 923). Lorsque Pinguet de Vaucourt meurt à son tour en 1729, sa terre est donnée à sa veuve Charlotte Hubert et leur fils Charles-François Pinguet Montigny (Jetté, 1983 : 1922). Ils vendront finalement la terre à Joseph-Michel Cadet le 29 mai 1753<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> BAnQ, Fonds Intendants, Acte de concession par Louis de Buade, Comte de Frontenac, et Jean Bochart Champigny, gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, au sieur René Hubert, huissier, d'une pointe de terre contenant dix arpents ou environ non concédés près d'une habitation qu'il a acquise sur la rivière Saint-Charles près de Québec, 2 avril 1697. BAnQ, Arrêt ordonnant que Me René Hubert, premier huissier du Conseil, jouira d'une certaine pointe de terre qui lui fut concédée par Monsieur le Comte de Frontenac, gouverneur général, et Monsieur de Champigny, intendant, le 2 avril 1697, dans la cause l'opposant à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, 14 février 1707.

<sup>26</sup> BAnQ, Greffe du notaire Louis Chambalon, Contrat de vente par René Hubert, premier huissier au Conseil souverain, veuf de feu Françoise de Lacroix, et par Jean-Baptiste-René Hubert, Simon Hubert et Charles-François Hubert, ses enfants, à Nicolas Pinguet de Targis et Jacques Pinguet de Vaucourt (Vaucour), frères, bourgeois de Québec, d'une pointe de terre située le long du bord de la rivière Saint-Charles à Québec, 22 janvier 1712.

<sup>27</sup> *Ibid.*

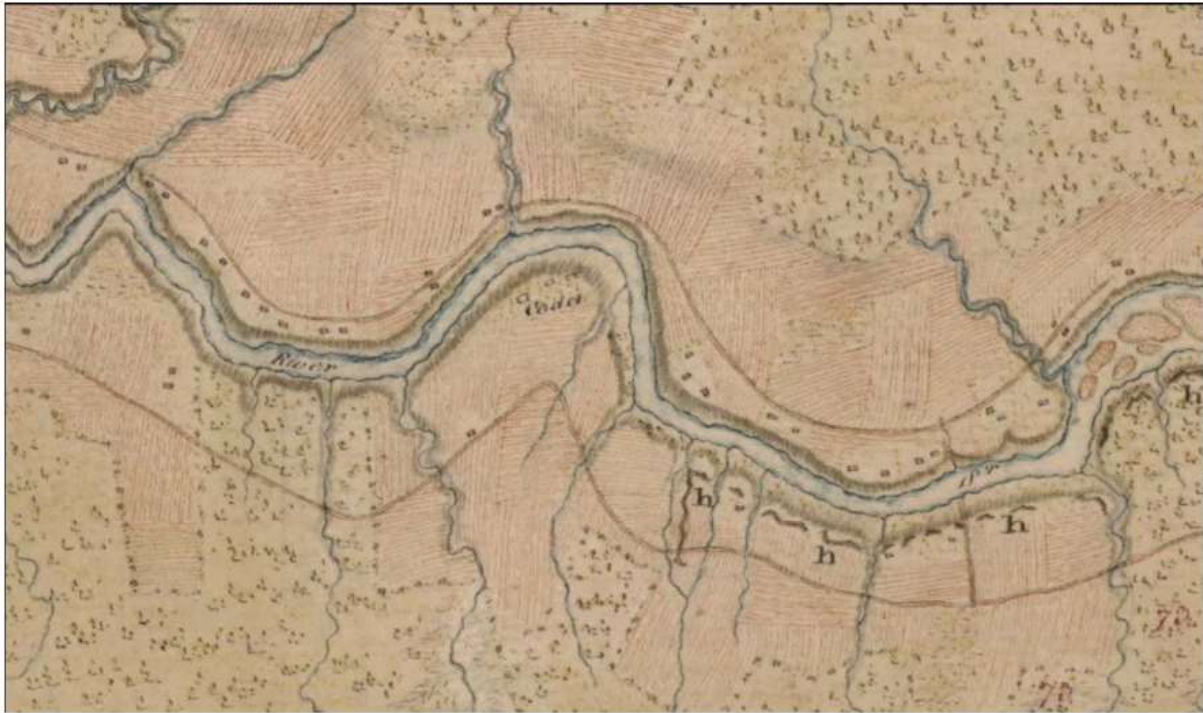
<sup>28</sup> BAnQ, Greffe du notaire Jean-Claude Panet, Vente de la veuve Pinguet et Montigny au sieur Cadet, 29 mai 1753.

### 2.2.5 La ferme Cadet (1752-1766)

Entre 1752 et 1758, Joseph-Michel Cadet rachète donc les terres environnantes dans le secteur de la petite rivière Saint-Charles. Ces terres formeront éventuellement le lot cadastral 2361 que l'on connaît aujourd'hui. Joseph-Michel Cadet est homme d'affaires qui provient d'une famille française de bouchers et négociants de viande. Il se démarque entre autres par le contrat qu'il reçoit en 1756 afin de veiller à l'approvisionnement des rations aux militaires, aux malades des hôpitaux, aux autochtones alliés, aux traiteurs des postes du roi ainsi qu'à la population civile en cas de disette (Côté, 1984 : 148). Il s'agit également d'un grand propriétaire terrien. Il possède notamment 17 terres seulement dans la région de Québec ainsi que plusieurs propriétés urbaines à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

On connaît relativement peu de détails quant à l'occupation de la terre de Cadet à la petite rivière Saint-Charles. En effet, outre l'identification de la terre à son nom sur une carte de Murray de 1760-62 (Figure 9), Cadet ne semble pas y résider, mais il ferait exploiter la terre par des engagés pour lesquels on possède peu de documentation. Ces derniers s'assureraient de l'entretien de la terre contre un salaire (Côté, 1984 ; 84-85).

Un autre aspect intéressant de cette période est le fait que la terre de Cadet est représentée sur plusieurs cartes militaires. Ces dernières font ressortir son occupation agrodomestique qui se concentre principalement à l'extrémité ouest. On connaît tout d'abord le plan de James Murray, mentionné ci-dessus, où trois bâtiments sont visibles (Figure 9). La carte produite par Thomas Jefferys en 1759 à la suite de la bataille du 13 septembre de la même année illustre aussi le nom de Cadet (Figure 10). Ensuite, le plan de Debbieg, produit vers 1760 (Figure 11), et le plan de Desbarres, produit en 1779 et illustrant les terres telles qu'elles étaient en 1759 (Figure 12), sont assez similaires. Les trois derniers documents identifient 8 bâtiments sur le terrain appartenant à Cadet.



**Figure 9 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles représentant trois bâtiments à l'intérieur du méandre et identifiant le terrain avec le terme Cadet, 1760.**

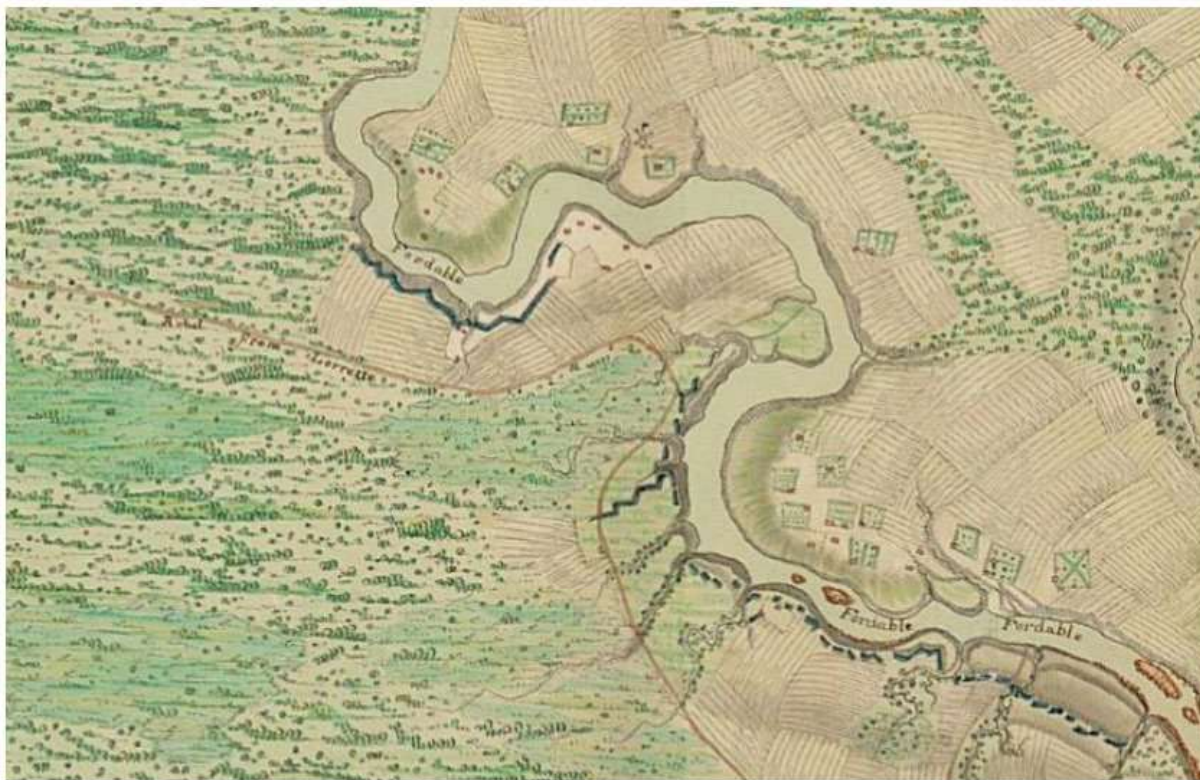
*Source: BAC, Plan of Canada or the Province of Quebec from the uppermost settlements to the Island of Coudre as surveyed by order of his excellency governor Murray in the year 1760, 61, & 62, by the following gentlemen vizt, James Murray.*



**Figure 10 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Thomas Jefferys en 1759.**

*Source: BnF Galica, « A correct plan of the environs of Québec and of the battle fought on the 13th September 1759 : together with a particular detail of the French lines and batteries and also of the encampments batteries and attacks of the British army ....drawn from the original Surveys taken by the engineers of the army / engraved by Thomas Jefferys, Thomas, 1759.*





**Figure 11 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Debbieg vers 1760.**

*Source: British Royal Collection Trust, Plan of the Town of Quebec the Capital of Canada, in North America with the Bason and a part of the adjacent Country, shewing the principal, Encampments, and Works of the British Army commanded by Major General Wolfe, and those of the French Army commanded by Lieutenant General the Marquis of Montcalm during the Siege of that Place in 1759, par Hugh Debbieg et al., v. 1760.*





**Figure 12 : Carte militaire de la rivière Saint-Charles au moment de la conquête représentant huit bâtiment à l'intérieur du méandre. Produite par Desbarres en 1779.**

*Source: Norman B. Leventhal Map Center Collection, « A plan of Quebec and environs, with its defences and the occasional entrenched camps of the French commanded by Marquis de Montcalm: shewing likewise the principal works and operations of the British forces, under the command of Major General Wolfe, during the siege of that place in 1759 », Joseph F. W. Des Barres, 1779.*

Après la conquête, Cadet retourne en France où il est arrêté et emprisonné en lien avec l’Affaire du Canada. Il confie alors à Antoine-Pierre Houdin le soin de vendre les terres qu’il possède au Canada. Une annonce est publiée en juin 1765 dans le *Quebec Gazette* afin de vendre « une ferme située à la Petite Rivière St. Charles, contenant 10 arpents de front, actuellement occupée par John Tickley »<sup>29</sup>. La terre est finalement vendue à Thomas Mills le 5 juillet 1766<sup>30</sup>.

#### 2.2.6 La ferme Cadet au cours du régime britannique (1766-1827)

Entre 1766 et 1774, la terre appartient à un officier militaire britannique nommé Thomas Mills. Un locataire dénommé John Tickley, dont le nom apparaît dans les documents de la liquidation des terres de Cadet avant la vente à Thomas Mills, est toujours mentionné comme locataire sur l’acte de vente<sup>31</sup>. Mills occupe un poste de lieutenant dans le 47<sup>e</sup> Régiment d’infanterie britannique. Il vend la terre à Henry Caldwell, l’acte de vente est signé le 19 mars 1774, bien que celui-ci ne soit déposé que le 14 février 1778, au cabinet du notaire Thomas Dunn<sup>32</sup>.

Henry Caldwell, le nouveau propriétaire est officier militaire, mais fait également partie de la milice, il est aussi homme d'affaires et propriétaire foncier (Caya, 1983). Il publie plusieurs annonces peu concluantes dans le *Quebec Gazette* pour vendre ou louer la terre. Ses premières annonces sont plus détaillées que ses dernières. En effet, la première annonce de vente (publiée le 6 février 1783) offre le 1<sup>er</sup> mai 1783 comme date de disponibilité de la terre, et la décrit de façon détaillée, incluant les bâtiments présents sur celle-ci. On y trouve une terre de treize arpents de front, divisée en quatre fermes, sur la première se trouve une vieille maison et une grange-étable de 60 pieds de long sur 30 pieds de large ; sur la deuxième, une vieille maison de 50 pieds de long sur 30 pieds de large ainsi qu’une grange ; la troisième n’a aucun bâtiment ; et la quatrième possède une grange neuve. L’annonce mentionne également que les sections plus à l’ouest sont plus productives<sup>33</sup>. Il publie une seconde annonce le 11 janvier 1787, cette fois-ci en offrant également la possibilité de louer la terre<sup>34</sup>. Sa troisième annonce en 1791 est semblable à la deuxième, moins détaillée que la première, et vise à vendre la terre<sup>35</sup>. L’écart entre la seconde et la troisième annonce

---

<sup>29</sup> *Quebec Gazette*, édition du 27 juin 1765.

<sup>30</sup> BAnQ, Greffe du notaire Pierre-Louis Deschenaux, 27 août 1793.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Selon l’acte de vente entre Henry Caldwell et Archibald Fergusson, cette lettre aurait été déposée à la greffe du notaire Jean-Antoine Panet. Elle est toutefois introuvable à BAnQ.

<sup>33</sup> *Quebec Gazette*, édition du 6 février 1783

<sup>34</sup> *Quebec Gazette*, édition du 11 janvier 1787

<sup>35</sup> *Quebec Gazette*, édition du 14 avril 1791

semble indiquer que la terre ait pu être louée, mais aucun document n'a pu confirmer cette hypothèse. Ces deux annonces contiennent moins d'informations, mais la troisième annonce n'affiche plus qu'une maison plutôt que deux telle que présentée dans la première annonce. Sa dernière annonce est publiée le 22 mars 1792, et est semblable à la seconde. Cette dernière indique cependant que la veuve Davison est locataire d'une des sections en 1791 et 1792<sup>36</sup>.

La terre est finalement vendue à Archibald Fergusson le 4 septembre 1800<sup>37</sup>. Fergusson vend à son tour la terre le 15 mai 1813 à Louis-Basile Pinguet, mais nous n'en possédons aucune information liée à l'acte de vente, bien que Pinguet soit une figure bien connue à Québec. Celui-ci, originalement capitaine de milice, est nommé assistant-adjutant général des milices du Bas-Canada entre 1812 et 1815, puis il devient contremaître du guet en 1818, poste qui serait l'ancêtre du poste de chef de police (Roy, 1934 : 282). Il publie une annonce dans le *Quebec Gazette* le 16 avril 1818 afin de vendre sa terre, cette annonce y décrit la présence d'une grande maison de 67 pieds de long, et d'environ « 300 pieds de grange. »<sup>38</sup>.

La section de la terre située au nord du chemin Lorette (maintenant le boulevard Wilfrid-Hamel) est vendue à David Harvie le 9 novembre 1818<sup>39</sup>, et avec l'acte de vente est joint un plan détaillé de la terre réalisée par un arpenteur du nom de Benjamin Écuyer. Il s'agit du premier plan d'arpentage officiel nous étant connu pour cette terre. (Figure 13 et Figure 14). L'acte de vente mentionne une maison de bois, 3 granges, 1 étable ainsi que d'autres bâtiments<sup>40</sup>.

---

<sup>36</sup> Quebec Gazette, édition du 22 mars 1792

<sup>37</sup> BAnQ, Greffe de Félix Têtu, 14 mars (mai?) 1807

<sup>38</sup> Quebec Gazette, édition du 16 avril 1818

<sup>39</sup> BAnQ, Greffe du notaire Jacques Voyer, 9 novembre 1818

<sup>40</sup> BAnQ, Greffe du notaire Jacques Voyer, 9 novembre 1818





**Figure 14 : Plan figuratif d'une terre appartenant à Messieurs Pinguet en 1818, représentant une maison en bois (A), des granges (B), ainsi que des apprentis et étables (C) (plan rapproché).**

Source : BAnQ, Fonds Cour supérieure, Greffe du notaire Jacques Voyer, cote : CN301, S285, D3704.



### 2.2.7 Les Bell à la petite rivière Saint-Charles (1827-vers 1932)

Comme mentionné plus haut, David Harvie acquiert la terre de la petite rivière Saint-Charles le 9 novembre 1818. Toutefois, il vendra à son tour la terre le 13 février 1827 à un dénommé James Inglis, d'origine écossaise. Au moment de la vente, Harvie et Inglis sont tous deux en Écosse et sont donc respectivement représentés par William Millar et William Moodie Bell<sup>41</sup>. Inglis n'habitera jamais la ferme de la petite rivière et servira tout simplement de prête-nom à William Moodie Bell, son beau-frère, pour qui il achète la terre.

C'est donc William Bell qui réside sur la terre achetée par Inglis. Le titre de la terre lui sera officiellement transféré quelques années plus tard. William Moodie Bell (1777- 1837) est un Écossais originaire de la paroisse de Aberdour, près de Kircaldy dans le comté de Fife. Il travaille comme charpentier naval de Sa Majesté pour les Grands Lacs du Canada à Amherstburg dès 1799, puis à Kingston (Ontario). Il quitte pour l'Écosse en 1816 avant de revenir à Québec en 1825 pour remplacer son frère John Bell à la direction d'un chantier naval. Avec l'achat de la terre à la petite rivière par Inglis, W. M. Bell quitte le monde naval pour devenir fermier (Lambart, 1975 : 6).

W. Bell meurt finalement en 1837 et lègue sa terre à ses trois fils John, William et David Bell. Un inventaire après-décès est réalisé et nous éclaire sur la structure interne de la maison familiale. On y traite également des divers bâtiments construits sur la propriété : deux granges, une étable et un hangar. L'acte d'hérédité de W. M. Bell, datant du 19 mai 1838, mentionne également les dimensions de la terre ainsi que les bâtiments présents :

« Seventhly, all that portion, or parcel of land [...] generally known and called Richmond Vale farm, containing one hundred and twenty-two arpents, eight perches and fifty two feet French measure [...] with a wood built dwelling house, three barns, stables and other buildings on the said portion or parcel of land erected and other the appertenances and dependencies whatsoever there unto belonging or in any way appertaining. »<sup>42</sup>

Ce sont William et David Bell qui semblent hériter de la terre. En effet, ils y ont entre autres établi une manufacture de brique, probablement après les grands incendies des quartiers Saint-Roch et Saint-Jean-Baptiste de 1845 (Royer, 1992 : 8). Puisque cette dernière n'est pas indiquée sur l'acte d'hérédité, on peut supposer qu'elle a été construite après 1838. En revanche, elle est mentionnée

---

<sup>41</sup> BAnQ, Greffe du notaire William Fisher Scott, 13 février 1827.

<sup>42</sup> BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 19 mai 1838.

lorsqu'ils hypothèquent la terre pour emprunter 200 livres en 1846<sup>43</sup>, indiquant qu'elle était présente à ce moment-là. La manufacture produisait originalement des briques, mais rapidement on commence à y fabriquer des pots à plantes, des drains agricoles et des tuyaux d'égouts, produits pour lesquels ils ont d'ailleurs obtenu un contrat de production pour la ville de Québec (Ethnoscop, 2009 : 31). On trouve aussi des objets du quotidien produit à la poterie Bell : terrines en T.C.C. d'Angleterre du Nord-Est, théières et crachoirs de type Rockingham, pipes en T.C.F. argileuse blanche ou rouge, jarres, cruches, etc. (Ethnoscop, 2009 : 11-12).

William semble avoir occupé la ferme tandis que son frère David se serait seulement occupé de la manufacture. Cette division s'est d'ailleurs officialisée au printemps 1851 lors du mariage de David à Catherine Langlois<sup>44</sup>, fille de Peter Langlois, seigneur d'une partie du fief et de la seigneurie de Bourg-Louis (Lambart, 1975 : 22). David reçoit la briqueterie et la poterie ainsi que le droit d'accès à l'argile se trouvant à l'est du ruisseau d'écoulement allant de la route Lorette à la rivière Saint- Charles (soit au nord de la briqueterie) tandis que William obtient le droit d'occupation de la ferme (Figure 15).

---

<sup>43</sup> BAnQ, Greffe de Louis Panet, no 10 604, 1er octobre 1846 et no 10 655, 28 déc. 1846.

<sup>44</sup> BAnQ, Greffe de John Simpson Hossack, mariage entre David Bell et Catherine Langlois, 4 avril 1851.



**Figure 15 : Plan de H. S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale ».**

Source: BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), Quebec Canada. Sheet III Plan VIII. Lien permanent : <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186>.

Au fil des années, les deux frères procèdent à certaines démolitions et reconstructions sur le site de la ferme et de la poterie, dont certains documents témoignent. Par exemple, en 1842, un contrat est signé entre W. Bell et Joseph Lapperrière, un charpentier, afin de démolir et reconstruire une grange en bois de 43 sur 25 pieds<sup>45</sup>. Un autre contrat, cette fois-ci datant de 1853, confirme la construction des charpentes de deux bâtisses en bois à un étage de 86 sur 54 pieds et 58 sur 54 pieds (Noël, 2021 : 28). Ce contrat, signé entre William, David et Pierre Letarte, pourrait correspondre à l'agrandissement de la manufacture, dont la production connaît une bonne croissance, datant de la même période. Le terrain de la famille Bell est officiellement enregistré lors de l'ouverture du cadastre de la paroisse Saint-Sauveur en 1873 comme étant le lot 2361 (Figure 16).

<sup>45</sup> BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 1er juillet 1842.

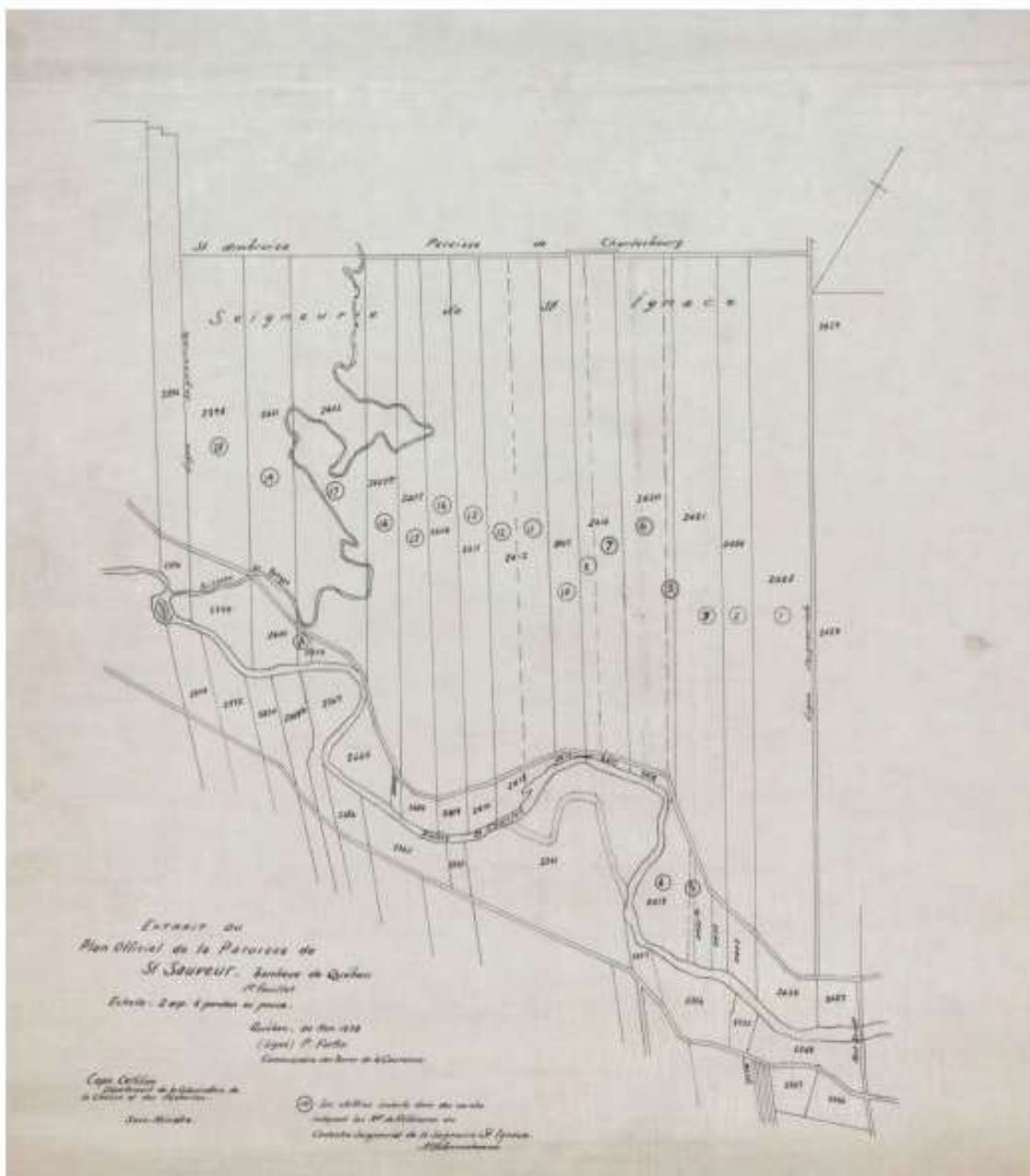


Figure 16 : Plan cadastral de la paroisse de Saint-Sauveur en 1873.

Source: BAnQ, A.E.B. Courchesne, Plan officiel de la paroisse Saint-Sauveur (banlieue de Québec), copie certifiée du 26 mai 1931 par P. Fortin. Lien permanent : <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3142845>.

William Bell meurt le 20 février 1891. N'ayant pas d'enfant et étant célibataire, il lègue la ferme à son frère David Bell<sup>46</sup>. Le 3 mai 1898, ce dernier la donne à son fils, David Frost Bell, tout en excluant la poterie de la donation<sup>47</sup>. Le 3 octobre 1907, David Frost Bell vend une bande de terre traversant son terrain du nord-est au sud-ouest à la Canadian Northern Quebec Railway Company afin de permettre le passage d'une voie ferrée<sup>48</sup>.

Un autre événement important est l'incendie qui survient à la poterie Bell le 3 juin 1911, bâtiment qui semble alors appartenir à David Frost Bell<sup>49</sup>. Toutefois, aucune trace d'incendie n'a été observée lors des fouilles du site de la poterie Bell (Royer, 1992). De plus, les activités de la poterie Bell se seraient poursuivies jusqu'en 1932 (Ethnoscop, 2009 : 31). On peut donc supposer qu'après l'incendie, le terrain a été nettoyé et la poterie a été rapidement reconstruite (Noël, 2021 : 29).

David Frost Bell meurt le 14 juin 1930 sans épouse et sans descendance. Il lègue donc la ferme à ses deux sœurs Jessie et Louisa Bell<sup>50</sup>. Toutefois, Louisa est décédée en 1914, faisant de Jessie l'unique héritière de la ferme<sup>51</sup>. Celle-ci décède à son tour moins de deux ans plus tard, le 15 mars 1932<sup>52</sup>. Étant elle aussi sans mari, elle lègue la terre à son frère Charles William Bell<sup>53</sup>. Ce dernier vend la terre le jour même à Alleyn Taschereau, avocat, J. Antoine Labbé, courtier et J. R. Michel Chabot, entrepreneur<sup>54</sup>. Les trois acheteurs ont également reçu l'autorisation d'utiliser le nom Bell pour leurs activités commerciales.

The Bell Pipe and Pottery Co Limited est donc créé le 26 avril 1932. Les propriétaires officiels sont l'ingénieur Wilfrid Patry et les sténographes Léontine Cloutier et Mary Conway<sup>55</sup>. La compagnie va racheter de Taschereau, Labbé et Chabot le lot 2361 ainsi que la machinerie, la poterie et les accessoires agricoles pour une somme de 20000 \$ le 10 août 1932. Taschereau, Labbé

---

<sup>46</sup> BAnQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, testament de William Bell, 19 mars 1885.

<sup>47</sup> RFQ, Greffe du notaire Henry-Charles Austin, donation de David Bell à David Frost Bell, enregistré le 4 mai 1898, no. 99 967.

<sup>48</sup> RFQ, Greffe du notaire Charles Edmond Taschereau, 3 octobre 1907.

<sup>49</sup> La Vigie, lundi 5 juin 1911. BAnQ : <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2628146>.

<sup>50</sup> BAnQ, Greffe du notaire Adolphe Labrecque, testament de David Frost Bell, 29 mars 1906.

<sup>51</sup> RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérité de David Frost Bell à Jessie Bell, 14 juin 1930, enregistré le 1er août 1930, no. 222 916.

<sup>52</sup> BAnQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, testament de Jessie Bell, 15 septembre 1930.

<sup>53</sup> RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, hérité de Jessie Bell à Charles William Bell, 15 mars 1932, enr. le 24 mars 1932.

<sup>54</sup> RFQ, Greffe du notaire Ernest Labrecque, vente de Charles William Bell à Alleyn Taschereau, J. Antoine Labbé et J. R. Michel Chabot, 24 mars 1932, no. 230 276.

<sup>55</sup> Gazette officielle de Québec, vol. 64, no. 22, 28 mai 1932, pp. 2128-2129.



et Chabot vont alors devenir des actionnaires dans la compagnie. Renonçant à ses titres dans cette dernière, Labbé les transfère à Taschereau le 1<sup>er</sup> décembre 1932.

#### 2.2.8 Après les Bell (vers 1932 à aujourd’hui)

Bien que la terre ait été acquise par la compagnie Saint-Charles en 1945, elle continue d’être utilisée à des fins agricoles par des locataires. Notamment, Émile Lachance continue d'utiliser le terrain qu’il louait pour sa compagnie, où il allait faire paître ses vaches selon un témoignage de sa petite-fille dans le journal de la société d’histoire Les Rivières. (Bois, 2019). Celle-ci offre également des photos de la résidence qu’elle décrit comme le manoir du Duc de Richmond. L’article portant son témoignage réfère à la résidence en utilisant le nom de « Richmond Vale ». Elle décrit également qu’une partie de la résidence, celle louée par son grand-père, était auparavant réservée aux domestiques (Figure 17).

« Elle précise également que la ferme laitière de son grand-père [Émile Lachance] était à la Petite-Rivière et sa glacière à Limoilou sur ladite rue Hamilton. Mais encore, elle révèle que durant l’été son grand-père louait les bâtiments de ferme, et la section du « manoir » qui était jadis réservé pour les domestiques ce qui suppose que l’autre partie de la maison était habitée par des gens plus fortunés. Il pratiquait la transhumance avec son troupeau de vaches à partir de sa ferme par le boulevard Wilfrid-Hamel jusqu’au terrain actuel du nouveau cimetière Saint-Charles. Cette plaine verdoyante était le site idéal pour faire paître les vaches, alors que l’eau de la rivière Saint-Charles était accessible face au site désigné « Remou des Hirondelles ». Elle se souvient qu’à l’automne, on pratiquait boucherie dans les bâtiments de la ferme. » (Bois, 2019; 5).



**Figure 17 : Famille Lachance à la résidence dénommée « Richmond Vale » dans les années 1940.**

*Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.*

En 1948, un article publié dans le journal *Le soleil* rapporte l'incendie d'une grange sur le terrain, survenu le 31 mai 1948. Celle-ci était alors louée à Reynald Sampel (possiblement Semple). Il s'agit du dernier événement documenté sur le terrain.

« Avec leur grange disparaît le dernier vestige des bâtiments du duc de Richmond au Remous des Hirondelles. Il y a quelques années après que la compagnie du cimetière Saint-Charles eut acquis cet emplacement, l'ancien manoir ainsi que la vieille bâtisse qui abritait une poterie furent mises en démolition. Il ne restait plus que cette construction laissée debout pour l'utilité de quelques cultivateurs de Petite-Rivière. » (Le soleil, 1948)

Des photos aériennes prises dans le secteur témoignent cependant d'activité humaine sur le site après cet incident. Notamment, en 1947 on y voit la démolition en cours de la maison, mais deux autres bâtiments sont toujours présents sur le terrain (Figure 18 et Figure 19). Sur les photos aériennes de 1948, il ne reste plus de bâtiments, mais le terrain semble encore labouré, et ce jusqu'en 1998 où les traces de passages de

la machinerie sont visibles sur une photo aérienne (Figure 20). La présence de deux chemins visibles sur les photos aériennes témoigne également d'activités humaines sur le site. L'un d'entre eux visible dans la photo aérienne de 1959 (Figure 21) se situe au nord de ce qui était jadis la résidence et traverse le champ. Ce chemin est détourné vers le sud entre 1979 et 1985 (Figure 22) pour des raisons inconnues, et rejoint le chemin traversant le champ un peu plus loin. Le tracé détourné du chemin est visible sur la photo aérienne. (Figure 22).



**Figure 18 : Photographie aérienne prise entre le 27 mai et le 4 juin 1947 montrant divers bâtiments.**

Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited, 27 mai 1947 - 4 juin 1947.

Lien permanent:

<http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3270181?docref=5VakU9FMExaJmVi7rBL7YA>



**Figure 19 : Photographie du 4 octobre 1948 montrant la grange et la maison démolies.**

*Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715\_279 (1948).*



**Figure 20 : Photographie aérienne prise le 29 avril 1998 montrant les traces des labours.**

*Source : Base de données sur les photographies aériennes (BDPA) du ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec. HMQ98100-015.*



**Figure 21 : Photographie aérienne du site prise le 14 juillet 1959.**

*Source : Photothèque nationale de l'air, 1959-07-14. Saison inconnue, A16739-142 (1959).*





**Figure 22 : Gros plan d'une photographie aérienne prise le 29 mai 1985, montrant le nouveau tracé du chemin traversant le champ.**

*Base de données sur les photographies aériennes (BDPA) du ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec, Q85840-009, printemps.*

*Source :  
de*

## 2.3 Recherches archéologiques antérieures

### 2.3.1 Sites archéologiques à proximité

À proximité de la ferme Cadet et possédant un lien direct avec cette dernière, on trouve le site de la poterie W. & D. Bell (CeEt-23). Active entre 1845 et 1932, cette manufacture se trouve aujourd'hui partiellement sous la jonction entre le boulevard Wilfrid-Hamel et l'avenue Saint-Sacrement (Ethnoscop, 2009). Fondé par les Écossais William et David Bell, on y trouve plusieurs éléments attestant des activités de poterie y ayant pris place. Trois interventions archéologiques ont pris place sur le site CeEt-23. De la première, réalisée par Michel Gaumond et Jean-Pierre Cloutier en 1969, on ne possède qu'un dossier technique écrit après la réalisation de sondages exploratoires (Cloutier et Gaumond, 1969). La seconde intervention a lieu en 1985 et prend la forme d'une surveillance dans le cadre de l'enfouissement d'une ligne électrique. On localise entre autres un plancher de tuiles en T.C.C., le mur sud de l'aile ouest du bâtiment, un four de céramique et un dallage de T.C.C. (Tremblay et Croteau, 1987). La dernière intervention, réalisée en 1991 sous la supervision de Martin Royer, permet de mettre au jour des murs de fondation au sud et à l'ouest du site ainsi qu'un drain en terre cuite (Royer, 1992). La poterie Bell est liée au site CeEt-960 puisque l'un de ses fondateurs, William Bell, aurait résidé dans la structure 1 de la ferme. De plus, plusieurs rejets de production qui semblent provenir de la poterie ont été trouvés lors des fouilles précédentes réalisées par l'Université Laval (Cherchuitte-Leblanc *et al.*, 2021; Dauphin *et al.*, 2023).

Un autre site situé à l'est de la ferme Cadet le long de la rivière Saint-Charles dans le quartier Les Saules est le site de la maison O'Neill (CeEt-860). Ce dernier est intéressant à mentionner, puisqu'il témoigne lui aussi d'une occupation rurale pouvant remonter jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, c'est vers cette période que la famille Dion va s'installer sur le terrain, dont elle reste propriétaire jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Au total, trois projets d'inventaire ont été effectués. Les deux premiers, réalisés en 2004 et 2005, ont permis de révéler que le secteur où est situé la maison O'Neill (Figure 23) ne constituait pas le cœur du site avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, mais que celui-ci se trouvait plutôt entre celle-ci et le boulevard Wilfrid-Hamel le long de la rivière Saint-Charles, où des aménagements (piquets de clôture) remontant au moins au XVIII<sup>e</sup> siècle ont été trouvés (Simoneau, 2006). L'intervention de 2006 a permis de confirmer partiellement l'ancienneté de ce second secteur en constatant des traces ténues d'une occupation datant d'entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle (Ruralys, 2007 : 7).

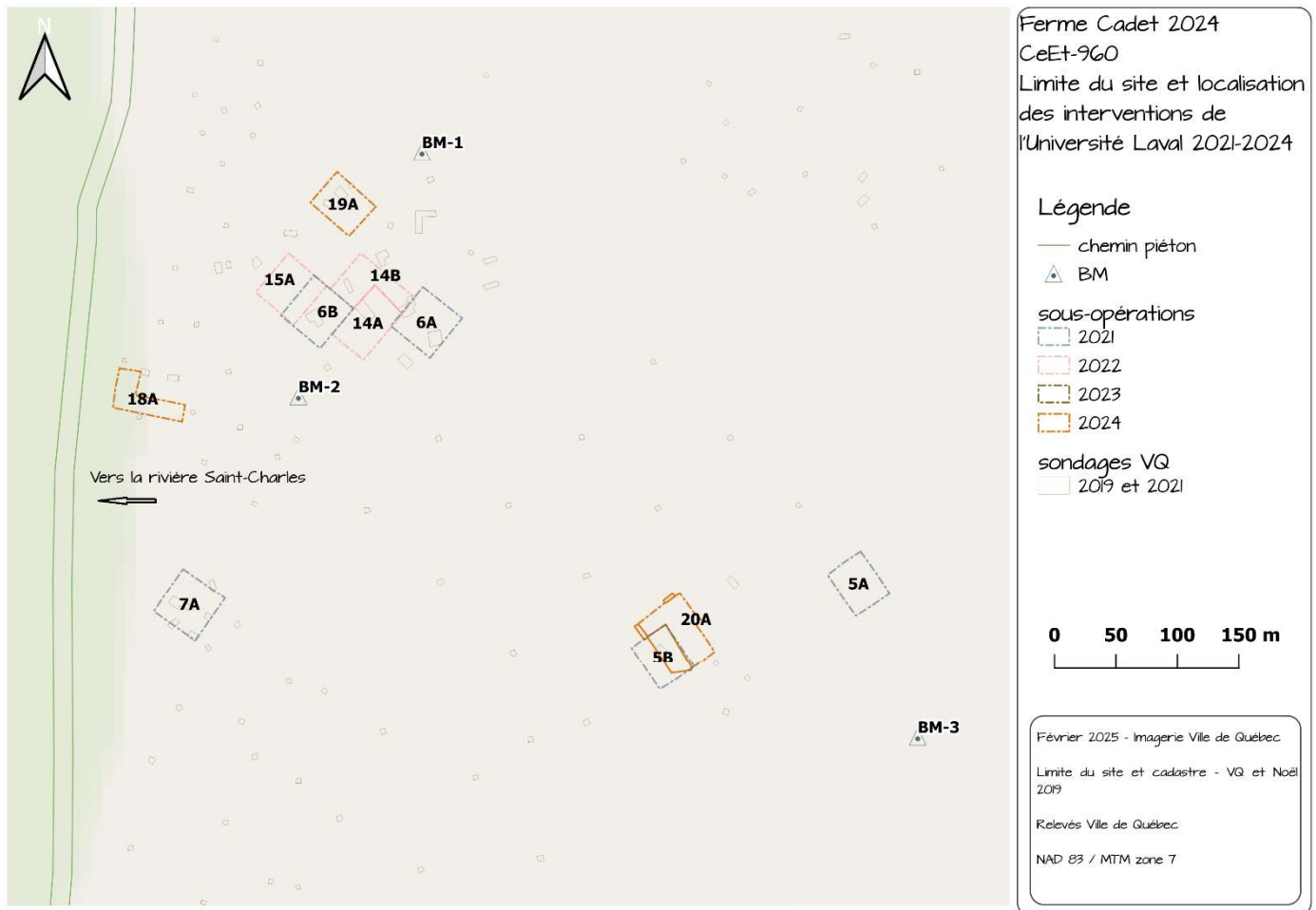


**Figure 23 : Localisation du site de la maison O'Neill par rapport au site de la ferme Cadet.**

*Source : Forêt Ouverte, Gouvernement du Québec.*

### 2.3.2 Interventions archéologiques antérieures sur le site CeEt-960

Au moment de l'intervention archéologique à l'été 2024, le site CeEt-960 avait déjà connu cinq interventions (voir Plan 7). Deux ont été réalisés dans le cadre d'interventions préventives par la Ville de Québec pour évaluer et identifier le potentiel archéologique du site, alors que trois autres interventions étaient dans le cadre du chantier-école de l'Université Laval.



**Plan 7 : Localisation des sous-opérations présentes et antérieures (2021-2024).**

Les interventions de la Ville de Québec, sous forme de sondages, se sont déroulées en 2019 et 2021 (Noël, 2020; Noël, 2022). Ce sont au total 180 sondages qui furent réalisés dans plusieurs secteurs du cimetière. L'intervention de 2019, qui couvrait trois secteurs, comptabilisait 65 sondages au total. Quinze d'entre eux ont permis de mettre au jour les vestiges de trois structures, soit un bâtiment construit au début du XIXe siècle et démoli vers 1948 (structure 1), un bâtiment construit au XVIIIe siècle puis agrandi entre 1752 et 1783 et démoli au tournant du XIXe siècle (structure 2) et un bâtiment datant probablement du XIXe siècle dont la démolition aurait eu lieu

au XXe siècle (structure 3) (Noël, 2020). La présence d'un possible cellier ainsi qu'un potentiel dépotoir ont également été notée.

Dans un deuxième temps, l'intervention de l'été 2021 par la Ville de Québec avait pour but de poursuivre la démarche en archéologie préventive amorcée à l'automne 2019. Ce sont 115 sondages qui ont été réalisés dans trois secteurs distincts. Cette intervention a permis d'identifier le vestige d'une grange construite au 19e siècle, de documenter davantage le secteur central à fort potentiel historique ainsi que de documenter le secteur sud-ouest dont les artefacts découverts offrent une fourchette chronologique allant du XVIIe au XIXe siècle (Noël, 2022).

Trois chantiers-école de l'Université Laval ont aussi eu lieu sur le site. Le premier s'est déroulé du 24 mai au 15 juin 2021 en parallèle à l'intervention de la Ville de Québec. Deux sous-opérations (5A et 5B) ont été localisées de manière à documenter la structure 1, alors que deux autres sous-opérations (6A et 6B) ont poursuivi la documentation de la structure 2. La dernière opération s'est penchée sur la présence du possible cellier dans le secteur nord-ouest du site, qui s'est révélé être une structure dont la fonction reste à ce jour inconnue. Le numéro de structure 4 lui a été attribué.

Le deuxième chantier-école a été réalisé entre le 9 mai et le 10 juin. L'opération 14 s'est concentré à poursuivre la documentation de la partie ouest de la structure 2 en excavant une bonne partie de l'intérieur du bâtiment. Une canalisation en T.C.C. postérieure à la démolition de la structure 2 et la traversant dans l'axe est-ouest a aussi été découverte. L'opération 15 a plutôt documenté la structure 3, dont une partie du mur sud avait été dégagé l'année précédente.

Le troisième chantier-école s'est déroulé du 8 mai au 9 juin 2023. Les sous-opérations 16A, 16B, 16C et 16D avaient pour objectifs de finaliser la fouille et l'enregistrement de la structure 2. Les sous-opérations 17A et 17B avaient quant à elles pour objectif d'élargir nos connaissances sur le secteur nord du site qui avait été identifié comme étant possiblement le secteur le plus ancien du site par les sondages de la Ville de Québec en 2021. Finalement, le géoradar avait aussi été utilisé pour tenter de situer l'emplacement d'une grange visible sur des photos aériennes de 1948 afin de pouvoir sonder plus précisément le sol lors d'interventions ultérieures.



## 3 Description et interprétation de l'opération 18

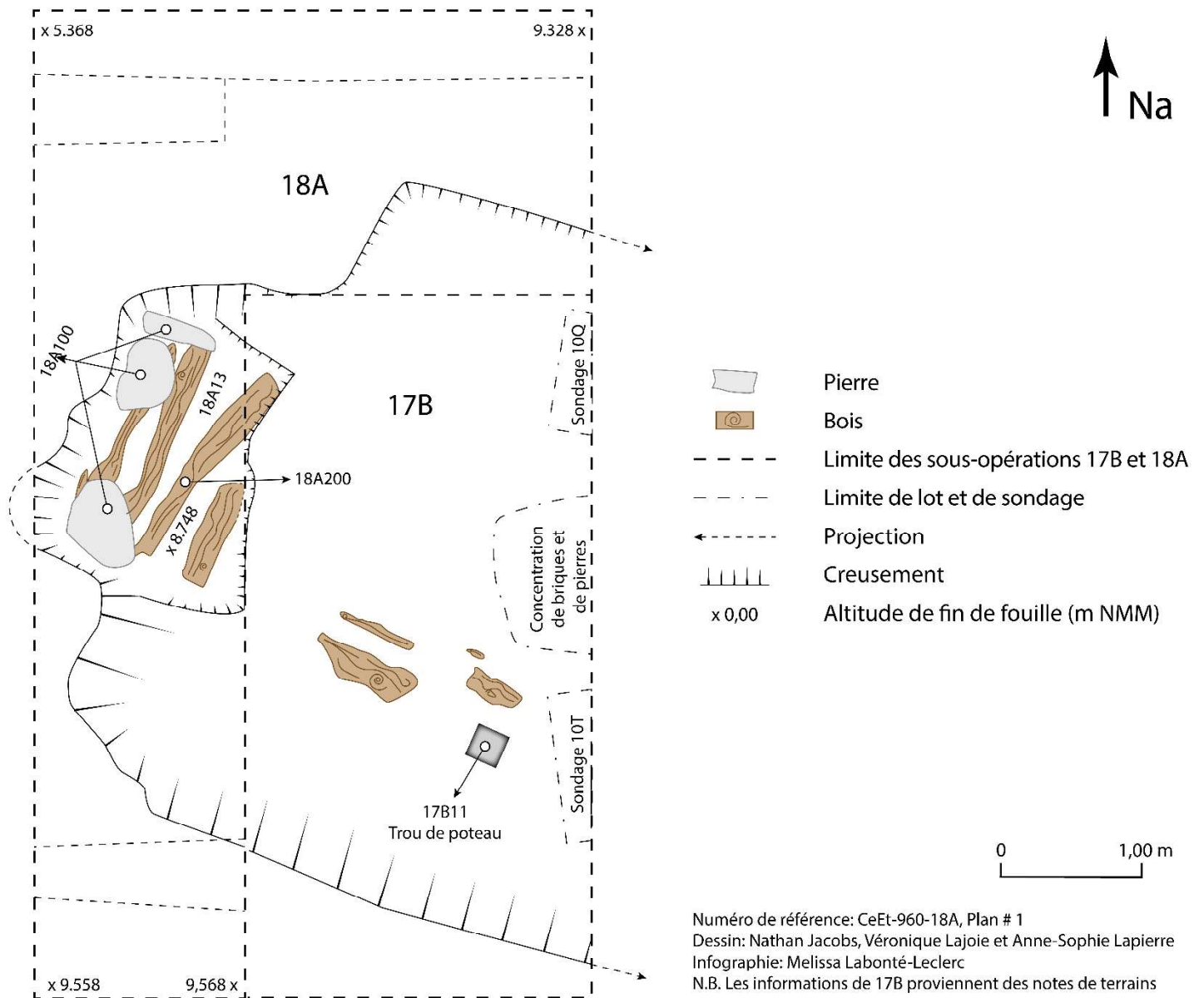
Ce chapitre présente de manière détaillée les enregistrements des lots identifiés lors de la fouille de l'opération 18 et les interprétations. D'abord, les vestiges architecturaux seront présentés, puis les lots de sédiments. Autant pour les vestiges que pour les lots de sédiments, l'ordre de présentation suit tant que possible les numéros attribués lors des fouilles par le système Tikal.

La description de chaque lot suit une structure bien précise afin de faciliter la lecture et la recherche d'informations. La description des lots de vestiges débute par un tableau descriptif incluant le numéro du lot, son orientation, ses modes de construction, ses dimensions, ses données altimétriques (supérieure et inférieure), les lots qui lui sont limitrophes et les références aux figures. Dans le cas des lots de sédiments, ces tableaux détaillent plutôt des données relatives à la nature des sédiments, soit le numéro de lot, ses attributs (matrice, couleur Munsell, consistance), ses localisations altimétriques (supérieure et inférieure), son épaisseur moyenne, les lots avec lesquels il est limitrophe et les références aux figures. Toutes les descriptions de vestiges ou de lots de sédiments sont accompagnées d'un plan à l'échelle permettant de les localiser dans la sous-opération. Une description textuelle accompagne ces tableaux et ces plans. Pour les vestiges, on y retrouve diverses informations détaillées variant selon le type de vestige et pouvant inclure, sans s'y limiter, une description des matériaux utilisés et des modes de construction. Les descriptions des lots de sédiments comportent des informations concernant la localisation du lot, ses dimensions et les inclusions qu'ils contiennent. Un résumé des artefacts et écofacts mis au jour dans les lots est aussi effectué à la fois dans le texte, ainsi que dans un tableau présentant les artefacts diagnostiques mis au jour.

Par la suite, les interprétations sur la séquence et la matrice événementielle ainsi que les interprétations sur l'occupation seront présentées.

### 3.1 Opération 18

La sous-opération 18A (voir Plan 8) se présente sous la forme d'un « L » situé au nord et l'ouest de la sous-opération 17B du chantier-école de 2023. Il s'agit donc de la continuité de la structure 5. La paroi sud du secteur sud de la sous-opération 18A mesure 1,5 m, la paroi ouest 7 m, la paroi nord 4 m, la paroi est du secteur nord 2 m, la paroi sud du secteur nord 2,5 m et finalement la paroi est du secteur sud mesure 5 m.

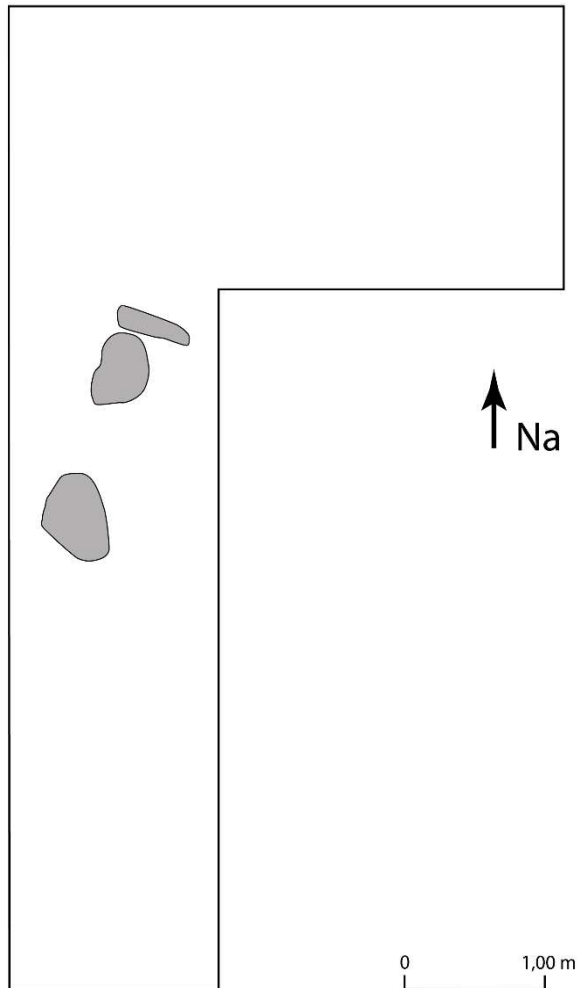


### 3.1.1 Description des lots de sédiments et de vestige

#### 3.1.1.1 Description des vestiges

### Description du vestige 18A100

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                   | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |                  |                 | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.              |                     |              |             | Sup.             | Inf.             | Lat.            |                  |
| 18A100 | Nord-sud    | 1 de 1               | 9,17<br>à<br>8,96         | 8,86<br>à<br>8,74 | 0,27                | 1,65         | 0,53        | 18A5             | 18A13,<br>18A200 | 18A12,<br>18A13 | 24, 39           |



Le lot 18A100 est un vestige de maçonnerie situé dans la partie nord du secteur sud de la sous-opération 18A. Son lot supérieur est le 18A5, ceux inférieurs sont les 18A200 ainsi que 18A13 et 18A100 est aussi latéral à 18A3 et 18A13.

Aucun mode de construction ne forme ce vestige. En effet, il s'agit seulement de 3 pierres de champ qui ont été déposées à cet endroit. Aucun liant ne lie les pierres entre elles même si quelques traces de mortier ont été découvertes à quelques endroits sur les pierres. Le vestige est composé de trois pierres de champ, l'une en grès (25%) et les deux autres en gneiss (75%). Les dimensions de ces pierres varient, allant de 170 cm à 370 cm de hauteur. Un espace d'environ 50 cm sépare les deux pierres situées le plus au nord de la pierre située la plus au sud du vestige.

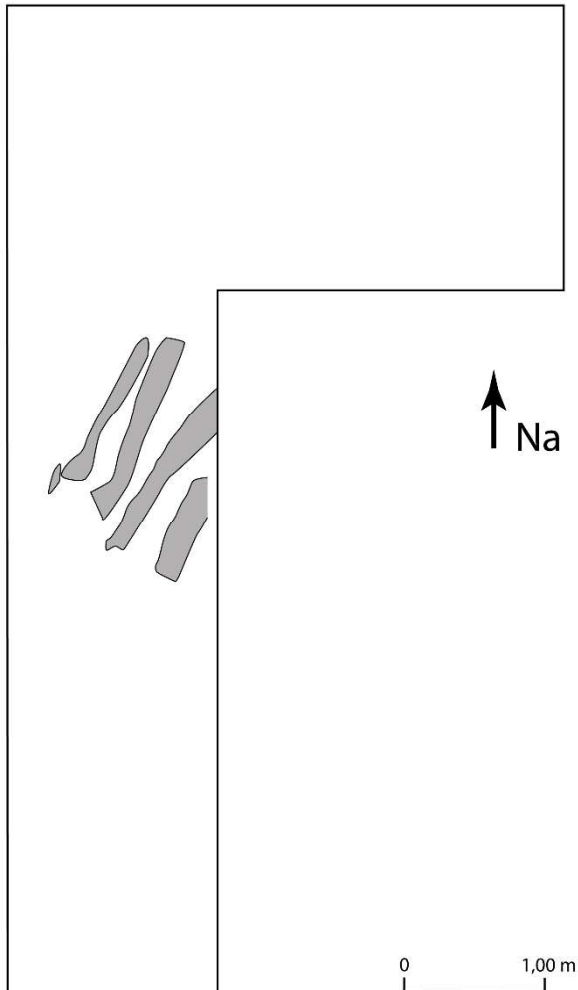
Aucun artéfact ni écofact n'a été découvert lors du dégagement du vestige 18A100.



**Figure 24 : Vue en plan du vestige de pierre 18A100 et de bois 18A200 (24NU18A-04-21).**

### Description du vestige 18A200

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |       |              | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|-------|--------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |              |             | Sup.             | Inf.  | Lat.         |                  |
| 18A200 | Nord-sud    | 1 de 1               | 8,82 à 8,75               | 8,76 à 8,72 | 0,05                | 1,90         | 1,45        | 18A13, 18A100    | 18A12 | 18A12, 18A13 | 24               |



Le lot 18A200 est un vestige de bois. Ce dernier est situé au nord du secteur sud de la sous-opération 18A. Le vestige 18A200 est situé directement sous le vestige de maçonnerie 18A100. Le lot 18A13 est supérieur et latéral à 18A200. Sous le vestige 18A200 se trouve le lot 18A12, c'est-à-dire directement sur le sol naturel stérile. Finalement, les lots latéraux sont 18A3 et 18A13.

Le vestige de bois est composé de 4 morceaux de bois qui ne comprennent pas de mode de fixation visible et ne sont donc pas assemblés les uns avec les autres. En effet, les bois sont séparés de quelques centimètres de distance. Cependant, ces dernières sont toutes alignées dans un même sens, avec une orientation nord-sud.

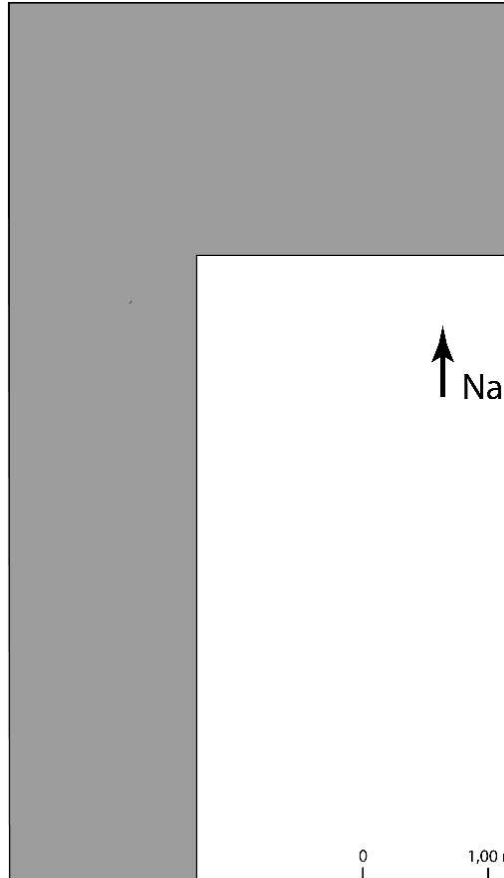
Aucun artefact ni écofact n'a été découvert lors du dégagement du vestige 18A200.



### 3.1.1.2 Descriptions des lots de sédiments

#### Description du lot 18A1

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)                      | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|----------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|------|------|------------------|
|      |                  |                                        |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf. | Lat. |                  |
| 18A1 | Argile limoneuse | 10 YR 3/2<br>(very dark grayish brown) | Très meuble | 10,05 à 9,64              | 9,95 à 9,50 | 0,13                  | -                | 18A2 | -    | -                |



Le lot 18A1 est la couche de surface couvrant la totalité de la superficie de la sous-opération 18A. On trouve dans ce lot des inclusions de plaquettes de schiste (8%) ainsi qu'un faible pourcentage de nodules de brique (1%). Il contient aussi de la matière organique (10%), telles de la tourbe et des racines.

C'est un total de 105 fragments qui ont été mis au jour dans ce lot. En majorité, on a découvert dans ce lot de la T.C.C. (20,95%) et de la T.C.F. (20,95%) tel de la blanche vernissée, du *creamware*, du *white granite* et des fragments de pipes. Plusieurs fragments de verre sont aussi présents (17,14%). On trouve du métal (14,29%), représenté entre autres par 10 clous, des écofacts (11,43%), de la faïence (8,57%), du grès (3,81%) et de la porcelaine (2,86%). Les artéfacts du lot 18A1 sont très fragmentés et présentent une grande

#### Artéfacts diagnostiques

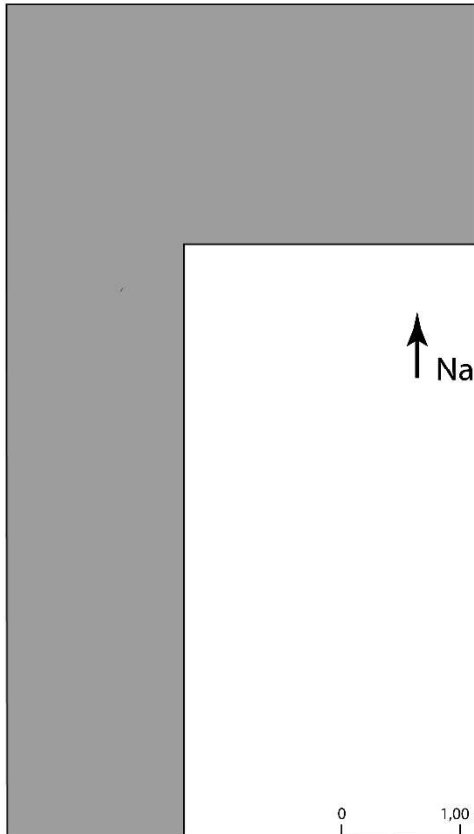
Fourneau de pipe en *terre cuite fine argileuse blanche non vernissée*  
« TD » (1840-1900) (Savard et Drouin, 2000).  
Fragments de soucoupe en *grès cérame fin à corps homogène et glaçuré au sel* (1720-1780) (Brassard et Leclerc, 2001)

fourchette chronologique, soit du début du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

\* Les pourcentages énumérés font référence au pourcentage de l'assemblage total du lot.

## Description du lot 18A2

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)            | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                  |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|------------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|------------------|------|------------------|
|      |                  |                              |                     | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.             | Lat. |                  |
| 18A2 | Argile limoneuse | 10 YR (dark yellowish brown) | Moyennement compact | 9,95 à 9,50               | 9,79 à 9,43 | 0,09                  | 18A1             | 18A3, 18A4, 18A5 | -    | -                |



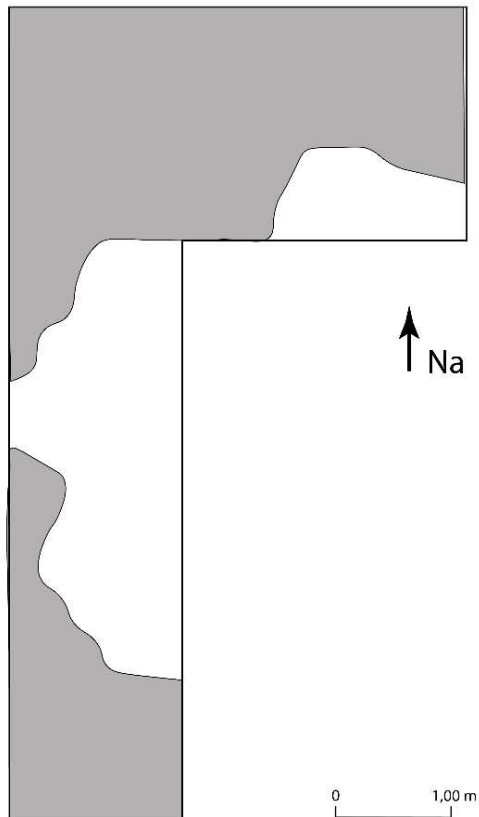
Le lot 18A2 couvre aussi la totalité de la superficie de la sous-opération 18A. Le lot 18A2 correspond aux lots 17B4 et 17B5 de la fouille de 2023. Ce lot contient des graviers et des cailloux de schiste (5%), un faible pourcentage de nodules de brique (1%) et de charbon de bois (1%). On note toujours la présence de racines allant de 1 cm à 2 cm de diamètre (10%).

Un total de 73 fragments d'artéfacts a été mis au jour dans ce lot. On y trouve en majorité de la T.C.C. (20,55%) et de la T.C.F. (19,18%). On a aussi découvert de la faïence (13,70%). Cinq de ces fragments de faïence sont de la faïence blanche française avec un décor peint bleu linéaire et des motifs géométriques, ces derniers que l'on peut dater entre 1700 et 1760. Il y avait aussi des écofacts (13,70%), du métal (13,70%), du verre (12,33%), de la porcelaine (4,11%) et du grès (2,74%). Encore une fois les artéfacts du lot 18A2 sont très fragmentés et la fourchette chronologique est extrêmement grande, c'est-à-dire du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fragments de <i>faïence blanche française</i> avec décor peint bleu linéaire et motifs géométriques (1700-1760) (Archéolab). |
| Fragment de <i>terre cuite commune</i> avec engobe et vernissée de l' <i>Huveaune</i> (1700-1765)                            |
| Fragment de <i>terre cuite fine blanche vernissée</i> avec décor flow blue (1844-1930) (Métreau, 2016).                      |

### Description du lot 18A3

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |                                                   | Réf. aux figures |
|------|------------------|-------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|-------|---------------------------------------------------|------------------|
|      |                  |                   |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.                                              |                  |
| 18A3 | Argile limoneuse | 5Y 5/1 (gray)     | Compact     | 9,79 à 9,43               | 8,82 à 8,63 | 0,82                  | 18A2             | 18A12 | 18A4, 18A5, 18A6, 18A7, 18A9, 18A10, 18A11, 18A13 | 25, 27, 28       |



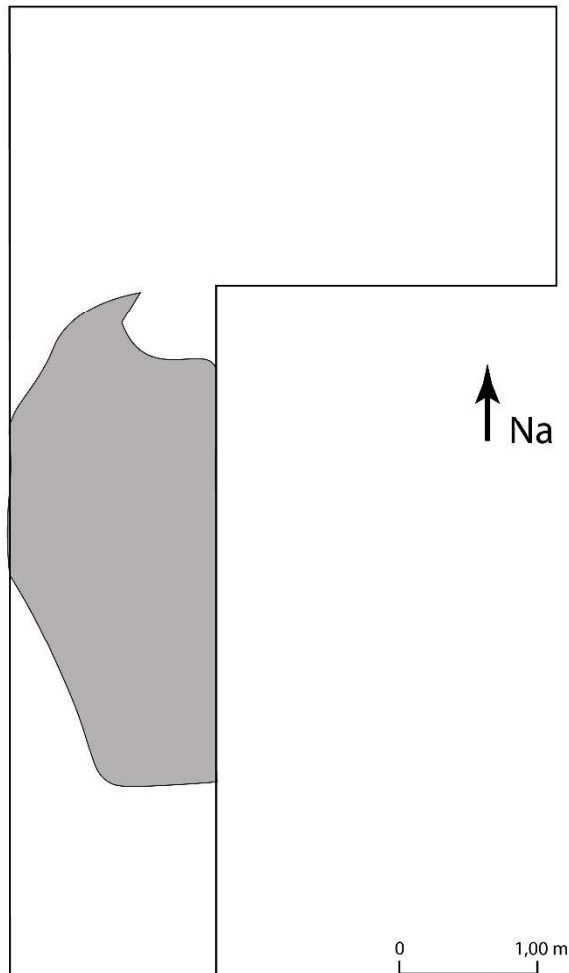
Le lot 18A3 recouvre une grande partie de la superficie de la sous-opération 18A. Le lot 18A3 correspond au lot 17B7 de la fouille de 2023. Le lot 18A3 contenait très peu d'inclusion. On y a trouvé un très faible pourcentage de nodules de brique (<1%) et de racines (1%).

Peu d'artéfacts ont été découverts dans ce lot et ceux-ci étaient pour la majorité situés aux interfaces avec d'autres lots, notamment avec les lots 18A4, 18A5 et 18A6. C'est un total de 26 artéfacts qui ont été mis au jour. On trouve en majorité du verre (69,23%), de la T.C.F. (11,54%), du métal (7,69%), de la faïence (3,85%), un écofact (3,85%) un fragment de pipe à tuyau amovible à remontage réel avec un autre fragment découvert l'an passé dans la sous-opération 17B. La fourchette chronologique du lot 18A3 serait du 18<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fragment de pipe à tuyau amovible (1700-1800) (Daviau, 2009).                                          |
| Fragment de <i>terre cuite fine blanche vernissée</i> avec décor flow blue (1844-1930 (Métreau, 2016). |

## Description du lot 18A4

| Lot  | Matrice         | Couleur (Munsell)           | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |            | Réf. aux figures |
|------|-----------------|-----------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|------|------------|------------------|
|      |                 |                             |                     | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf. | Lat.       |                  |
| 18A4 | Argile sableuse | 2,5Y 3/3 (dark olive brown) | Moyennement compact | 9,61 à 9,45               | 9,20 à 9,12 | 0,41                  | 18A2             | 18A8 | 18A3, 18A5 | 25, 27, 28       |



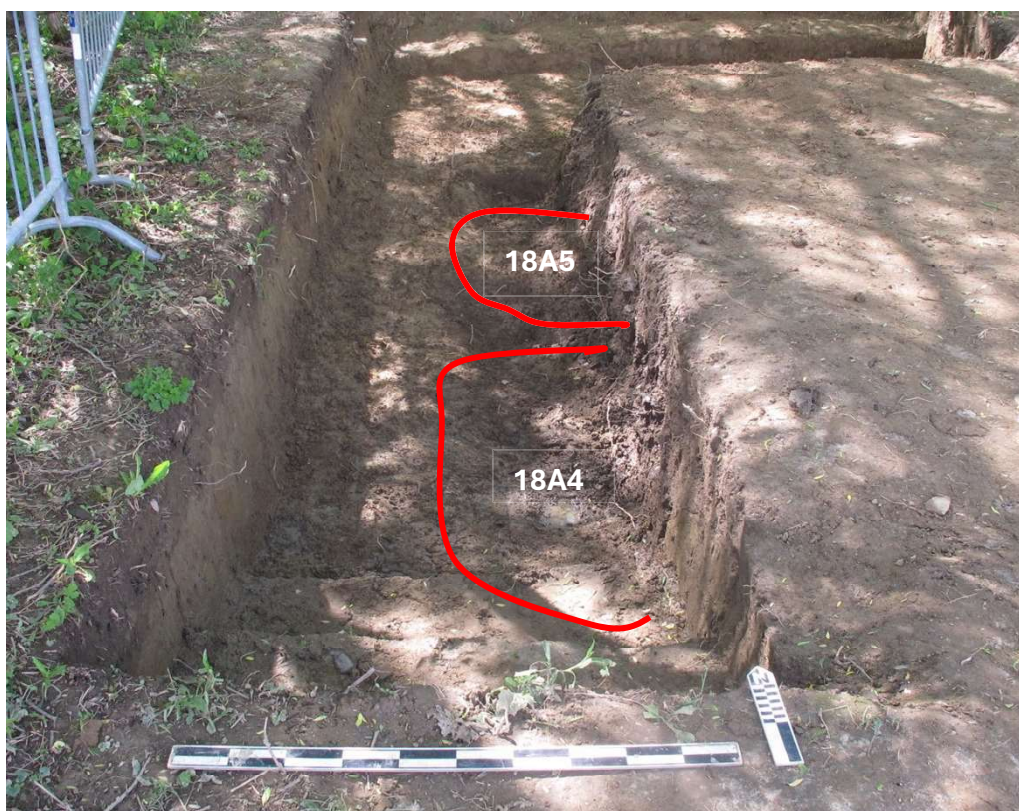
Le lot 18A4 est situé dans la portion centrale du secteur sud de la sous-opération 18A, et touche à sa paroi est. Cette dernière mesure environ 3 m de longueur par 1,5 m de largeur. Le lot 18A4 correspond au lot 17B6 de la fouille de 2023. Il renfermait des inclusions de briques (3%) dont une brique complète de type française. On y trouvait aussi des inclusions de charbon de bois (5%), de mortier très sableux de couleur jaunâtre (2%), de bois (<1%) et de sable (2%). Finalement, les inclusions les plus importantes étaient celles de schiste avec des graviers, cailloux, pierres et blocs de schiste (50%).

Ce sont au total 114 artefacts qui ont été découverts dans le lot 18A4. Il s'agit du lot dans lequel nous avons découvert le plus

d'artefacts. On trouve en majorité des écofacts (35,96%) dont six ossements blanchis, du métal (24,56%) dont 23 clous en fer forgé. On

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fragment de <i>faïence émaillée</i> avec un décor peint bleu d'une rosette stylisée au centre (1700-1760) (Genêt, 1996).                                                                       |
| Fragments de tuyau de pipe en <i>terre cuite fine argileuse blanche non vernissée</i> avec décor moleté et géométrique, possible fabrication hollandaise (1680-1720) (Savard et Drouin, 2000). |

trouve aussi de la T.C.C. (14,04%), de la T.C.F. (14,04%), de la faïence (5,26%), du verre (4,38%) et du grès (1,75%). La grande majorité des artefacts pointent vers une fourchette chronologique qui se situe du début du régime français jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

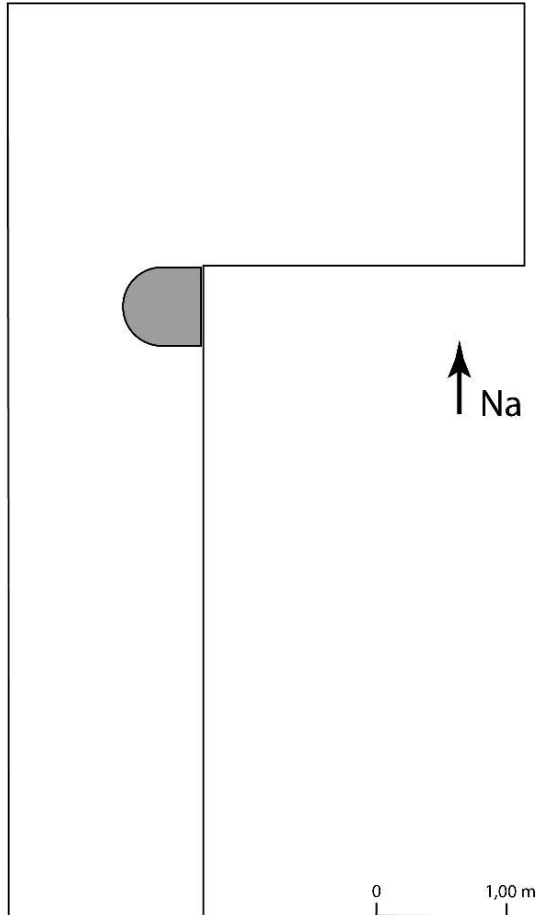


**Figure 25 : Photo en plongée des lots 18A4 et 18A5 en cours de fouille (24NU18A-02-19).**



### Description du lot 18A5

| Lot  | Matrice          | Couleur<br>(Munsell)         | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |                | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |               | Réf.<br>aux<br>figures |
|------|------------------|------------------------------|-------------|------------------------------|----------------|-----------------------------|------------------|-------|---------------|------------------------|
|      |                  |                              |             | Sup.                         | Inf.           |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.          |                        |
| 18A5 | Limon<br>sableux | 10 YR 3/3<br>(dark<br>brown) | Meuble      | 9,52 à<br>9,51               | 9,22 à<br>8,97 | 0,47                        | 18A2             | 18A13 | 18A3,<br>18A4 | 25, 27,<br>28          |

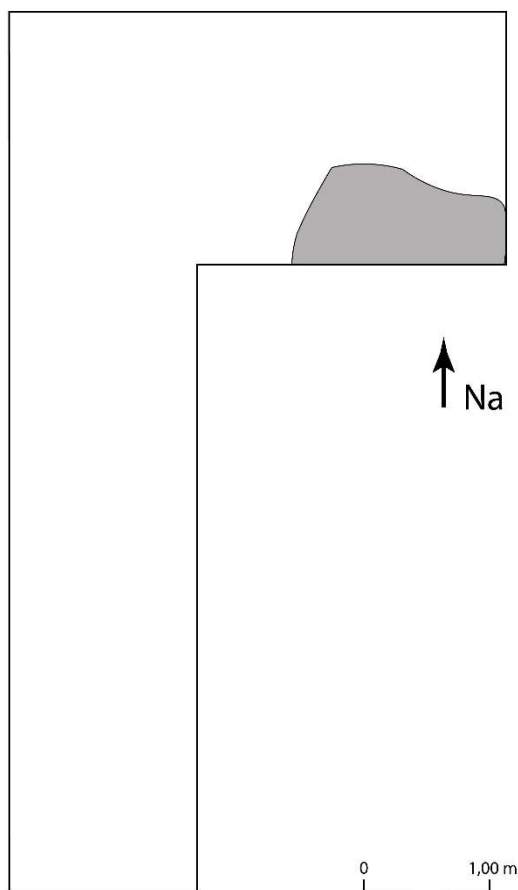


Le lot 18A5 est situé au nord du secteur sud de la sous-opération 18A. Il fait environ 60 cm sur 60 cm. Le lot 18A5 correspond au lot 17B6 de la fouille de 2023. Ce lot contient des inclusions de briques (5%) et de mortier (8%). Les inclusions les plus importantes sont celles de schiste (30%).

Très peu d'artéfacts ont été mis au jour dans ce lot. En effet, ce sont seulement 25 artéfacts qui ont été découverts. La grande majorité sont des ossements (52%). On trouve aussi du métal (24%) avec 6 clous en fer forgé, de la T.C.F. (20%) et un fragment de verre teinté bleu-vert français (4%). Le peu d'éléments de ce lot nous laisse une fourchette chronologique datant du milieu du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui.

### Description du lot 18A6

| Lot  | Matrice         | Couleur (Munsell)                | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |      | Réf. aux figures |
|------|-----------------|----------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|------|------|------------------|
|      |                 |                                  |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf. | Lat. |                  |
| 18A6 | Argile sableuse | 10 YR 4/4 (dark yellowish brown) | Compact     | 9,48 à 9,39               | 9,28 à 9,17 | 0,23                  | 18A2             | 18A7 | 18A3 | 26               |

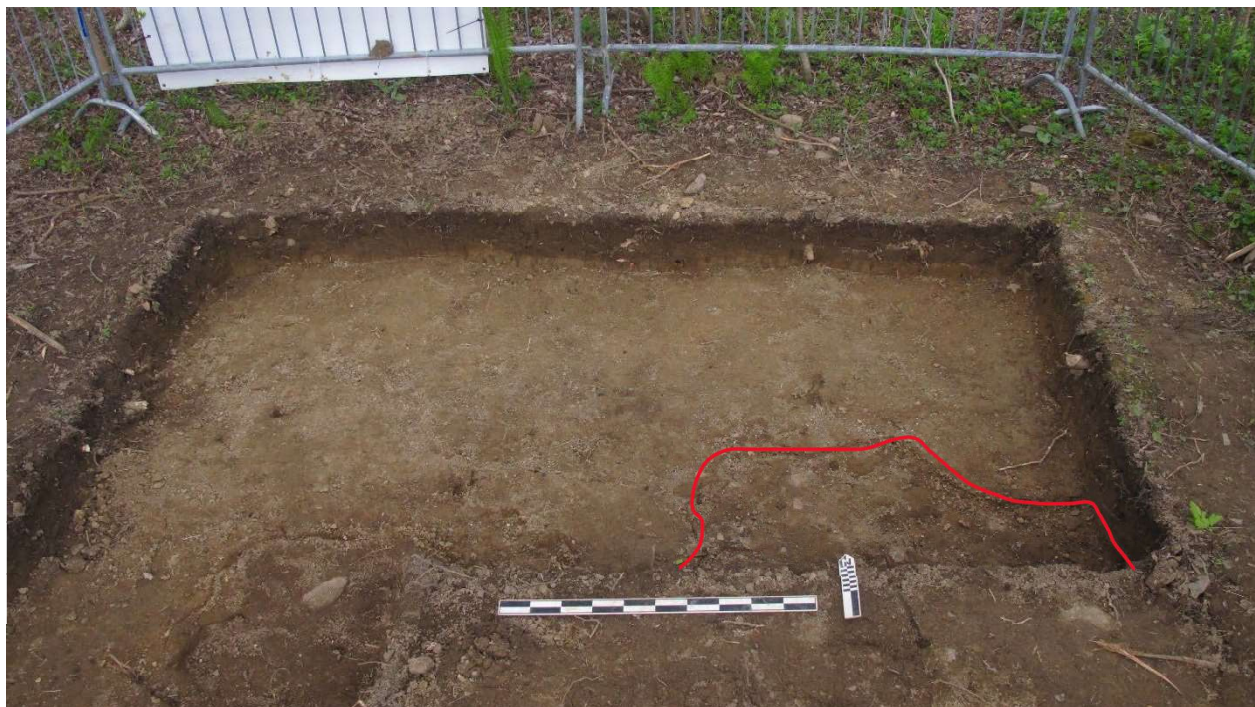


Le lot 18A6 est situé dans le coin sud-est du secteur nord de la sous-opération 18A. Ce dernier mesure 1,5 m sur 0,85 m. Le lot 18A6 correspond au lot 17B6 de la fouille de 2023. Il contenait plusieurs inclusions, comme des nodules de briques (<1%), du mortier sableux et jaunâtre (5%), un peu de bois (1%) et de charbon de bois (1%) ainsi que de nombreuses inclusions de schiste (80%).

C'est seulement un total de 34 artefacts qui ont été mis au jour dans le lot 18A5. Parmi ceux-ci, on trouve en majorité des ossements (50%) dont un seul est blanchi. Il y avait aussi du métal (20,59%) qui est représenté par des clous en fer forgé, de la faïence (11,76%), du verre (8,82%), de la T.C.C. (5,88%) et un fragment de céramique non-identifiable (2,94%). La présence

de ces artefacts semble pointée vers une fourchette chronologique qui s'apparente à la période du régime français.

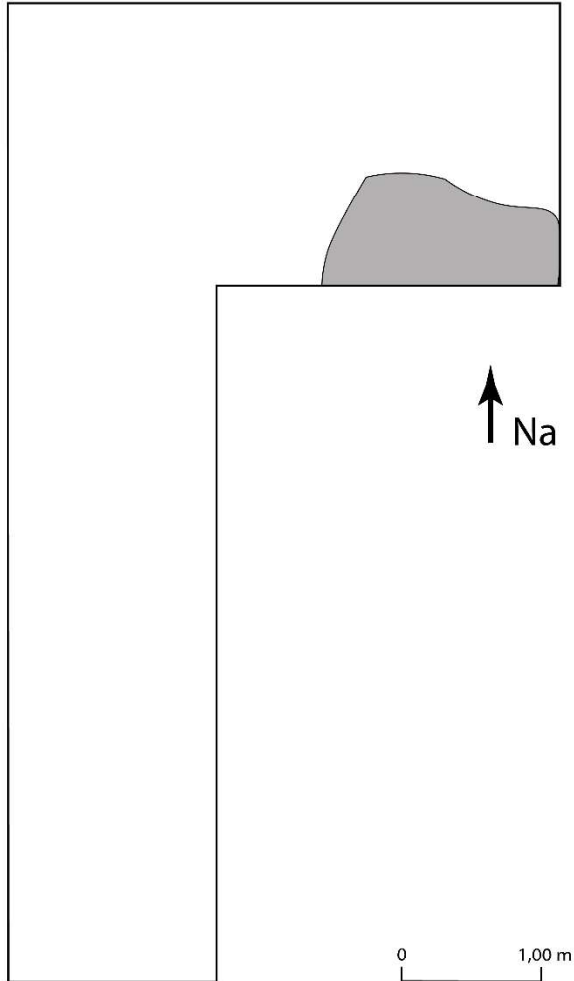
| Artefacts diagnostiques                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Fragments d'un bénitier en <i>faïence blanche française</i> avec décor style compendiaro (1700-1735) (Genêt, 1996. Archeolab). |



**Figure 26 : Photo du secteur nord de la sous-opération 18A, où l'on voit le lot 18A6 en rouge (24NU18A-01-25).**

### Description du lot 18A7

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)            | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|-------|------|------------------|
|      |                  |                              |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.  | Lat. |                  |
| 18A7 | Argile limoneuse | 2,5 Y 3/3 (dark olive brown) | Meuble      | 9,28 à 9,17               | 8,99 à 8,87 | 0,27                  | 18A6             | 18A11 | 18A3 | -                |



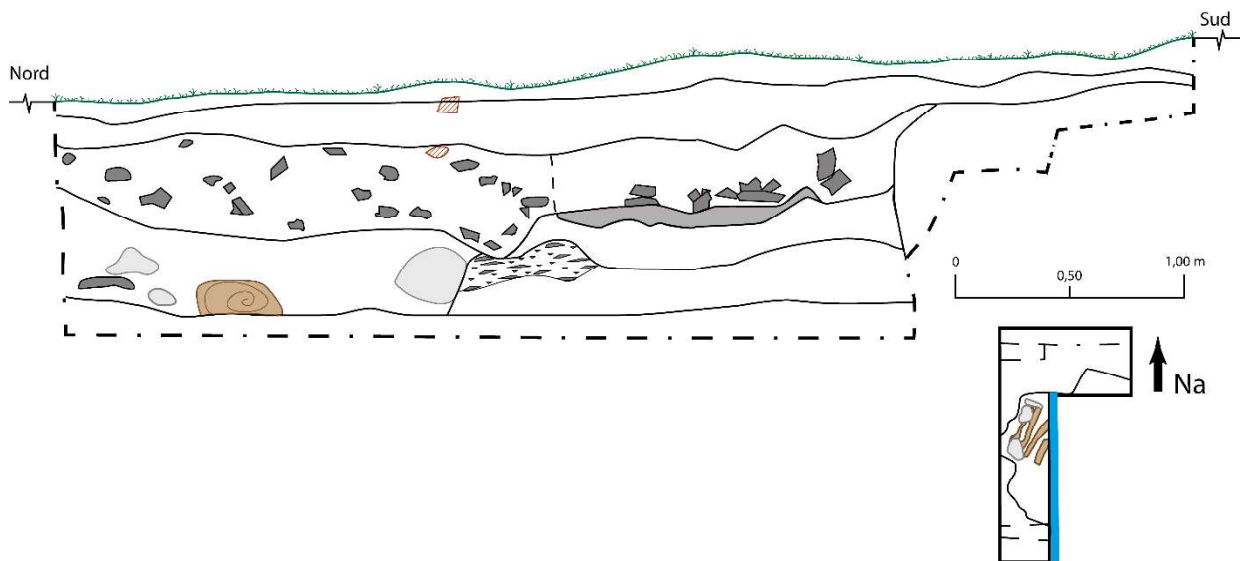
Le lot 18A7 est situé dans le coin sud-est du secteur nord de la sous-opération 18A et mesure 1,5 m sur 0,85 m. 18A7 est aussi latéral au lot 18A3. On trouve seulement quelques inclusions dans ce lot, tel que des nodules de brique (<1%), du bois (3%), du charbon de bois (<1%) ainsi qu'un peu d'inclusion de schiste (1%).

Le lot 18A7 ne contient qu'un seul et unique écofact, et il s'agit d'un ossement de mammifère. La présence d'un seul écofact dans ce lot peut s'expliquer par le fait que ce lot a été fouillé en croyant qu'il s'agissait du lot 18A6. Le lot 18A7 a seulement été considéré comme un nouveau après que celui-ci ait été fouillé. Il est donc possible que des artefacts qui auraient dû être considérés dans le lot 18A7 aient plutôt été mis dans le lot 18A6.

### Description du lot 18A8

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)           | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|-----------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|------|------|------------------|
|      |                  |                             |                     | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf. | Lat. |                  |
| 18A8 | Argile limoneuse | 10 YR 2/2 (very dark brown) | Moyennement compact | 9,20 à 9,14               | 9,19 à 9,10 | 0,04                  | 18A4             | 18A9 | 18A3 | 36               |

Le lot 18A8 est situé au sud du secteur sud de la sous-opération 18A. Ce dernier a seulement été aperçu en stratigraphie après l'avoir fouillé. Les mesures exactes du lot sont donc inconnues. On sait en revanche que le lot 18A8 mesure environ 1,10 m de longueur dans la stratigraphie de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A. Le lot 18A8 correspond au lot 17B8 de la fouille de 2023. Le lot 18A8 ne contenait qu'un seul type d'inclusion. Il s'agit d'une grande concentration de charbon de bois (50%).



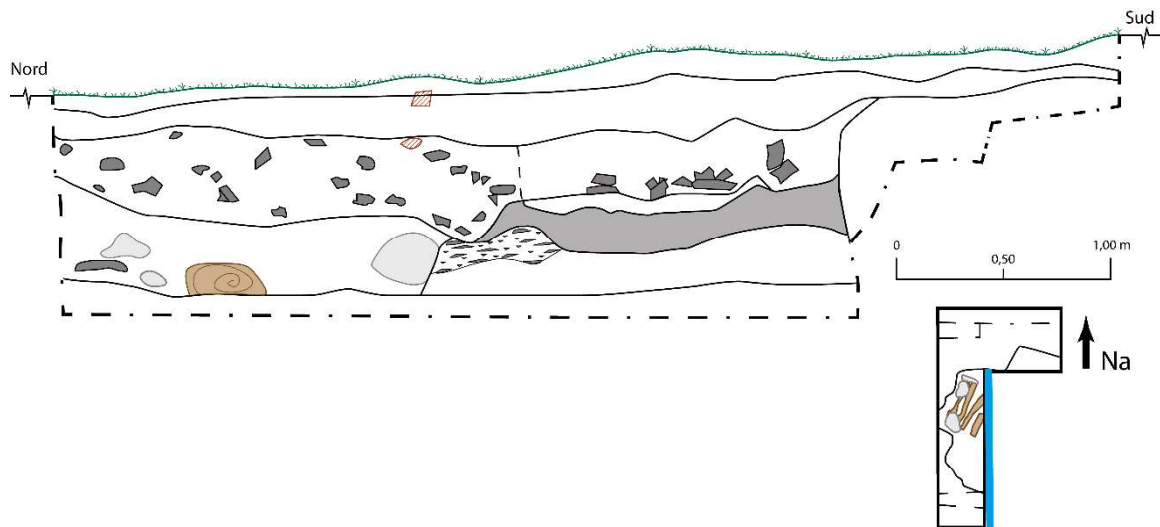
Le lot 18A8 ne contient aucun artéfact ou écofact.



### Description du lot 18A9

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)      | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |             | Réf. aux figures |
|------|------------------|------------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|-------|-------------|------------------|
|      |                  |                        |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.        |                  |
| 18A9 | Argile limoneuse | 10 YR 3/3 (dark brown) | Compact     | 9,19 à 9,10               | 9,05 à 8,98 | 0,12                  | 18A8             | 18A10 | 18A3, 18A13 | -                |

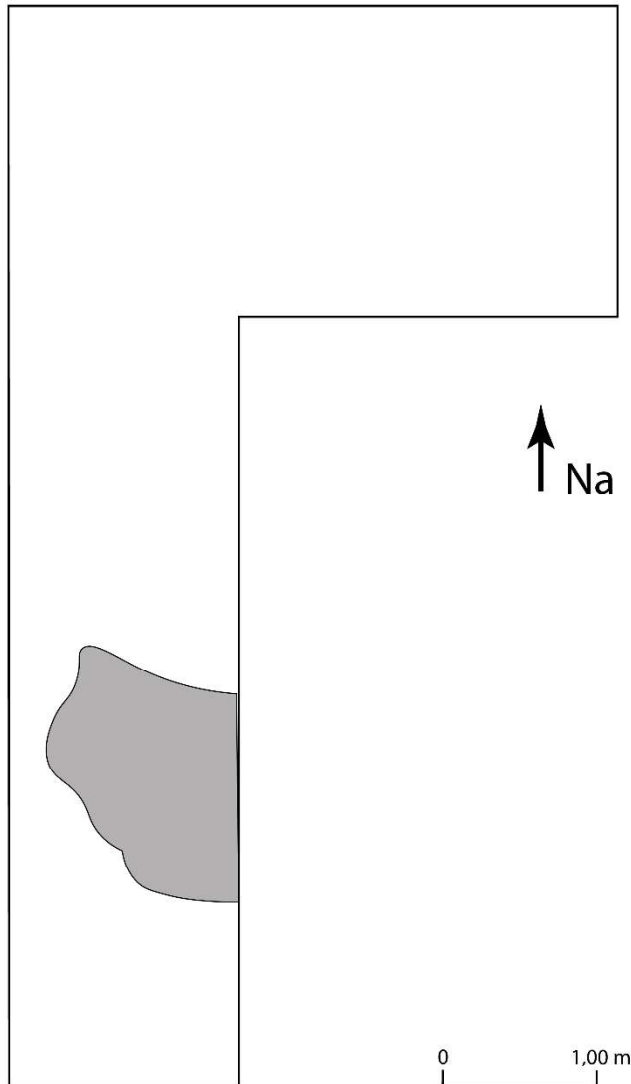
Le lot 18A9 est situé au sud du secteur sud de la sous-opération 18A. Ce dernier a aussi seulement été aperçu et donc documenté en stratigraphie après l'avoir fouillé. Les mesures exactes de ce lot sont donc inconnues. On sait en revanche que celui-ci mesure environ 1,20 m de longueur dans la stratigraphie de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A. Ce lot comportait quelques inclusions, tels du charbon de bois (7%), des nodules de brique (1%), de la pierre de schiste (1%) et des inclusions de sables de 1 cm x 1 cm (3%).



Le lot 18A9 contient peu d'artéfacts. En effet, c'est un total de 14 artéfacts qui ont été mis au jour. La majorité sont du métal (78,57%), dont sept clous en fer forgé. Le reste sont des ossements (21,43%).

### Description du lot 18A10

| Lot   | Matrice             | Couleur<br>(Munsell)                               | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |                | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|---------------------|----------------------------------------------------|-------------|------------------------------|----------------|-----------------------------|------------------|-------|----------------|------------------------|
|       |                     |                                                    |             | Sup.                         | Inf.           |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.           |                        |
| 18A10 | Argile<br>limoneuse | 7,7 YR<br>2.5/2 ( <i>very<br/>dark<br/>brown</i> ) | Très meuble | 9,05 à<br>8,91               | 8,91 à<br>8,84 | 0,11                        | 18A9             | 18A12 | 18A3,<br>18A13 | -                      |

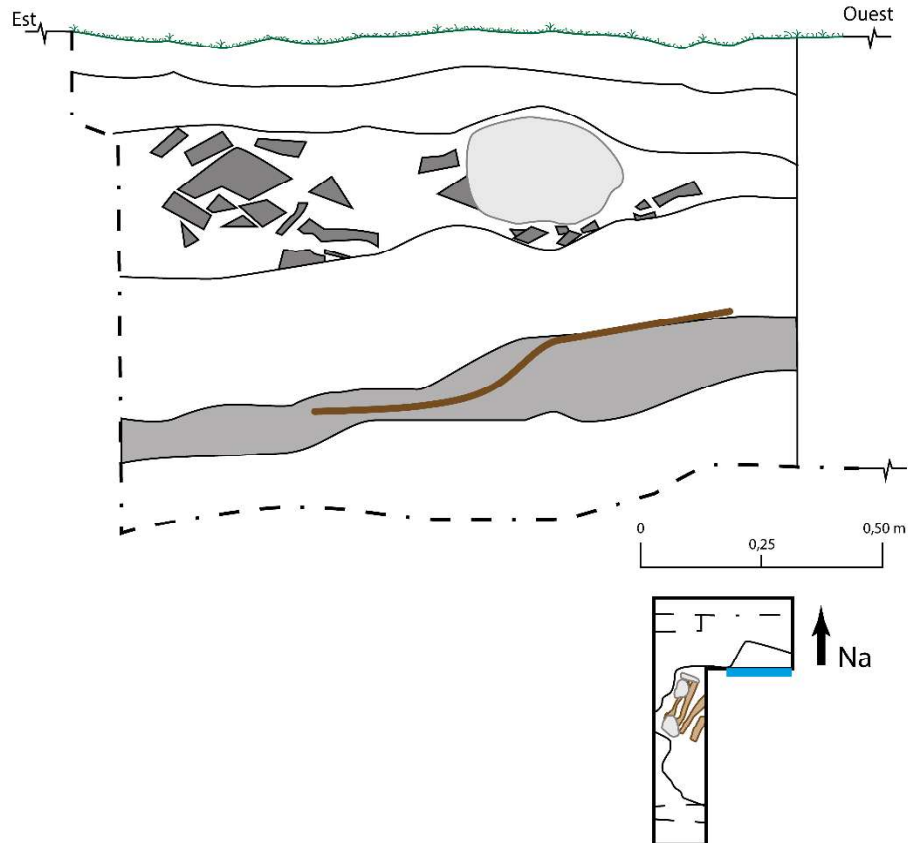


Le lot 18A10 est situé au sud du secteur sud de la sous-opération 18A. Il est situé à 1,30m au nord de la paroi sud du secteur sud de la sous-opération et le lot mesure 1,27 m sur 0,74 m. Le lot 18A10 contient assez peu d'inclusion. On y trouvait très peu de nodules de brique (<1%), de bois (<1%) et de charbon de bois (<1%). Il contenait par contre une un peu plus grande concentration de schiste (15%) qui a été considéré comme une lentille dans la partie inférieure nord du lot 18A10.

Le lot 18A10 contenait un total de 25 artéfacts, parmi lesquels plusieurs ossements (80%), du verre (8%), un fragment de T.C.F. (4%), un fragment de T.C.C. (4%) et un clou en fer forgé (4%).

### Description du lot 18A11

| Lot   | Matrice          | Couleur (Munsell)                 | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |      | Réf. aux figures |
|-------|------------------|-----------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|-------|------|------------------|
|       |                  |                                   |             | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.  | Lat. |                  |
| 18A11 | Argile limoneuse | 10 YR ¾<br>(dark yellowish brown) | Compact     | 8,99 à 8,87               | 8,90 à 8,79 | 0,10                  | 18A7             | 18A12 | 18A3 | 34               |

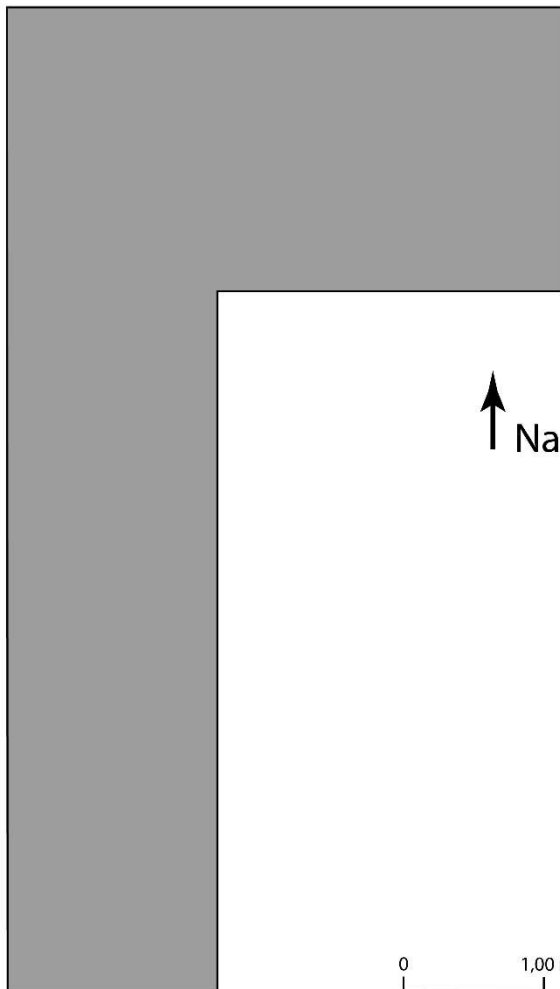


Le lot 18A11 est situé vers le coin nord-est du secteur nord de la sous-opération 18A. Ce dernier a été découvert et donc seulement documenté en paroi après l'avoir fouillé. Les mesures exactes sont donc inconnues, mais l'on sait qu'il mesurait environ 1,60 m de longueur en stratigraphie de la paroi sud du secteur nord de la sous-opération 18A. Le lot 18A11 correspond au lot 17B10 de la fouille de 2023. Peu d'inclusions ont été découvertes dans le lot 18A11 avec seulement quelques inclusions de schistes ont été notés (2%). Cependant, des copeaux de bois (10%) ont aussi été découverts en paroi. Ces derniers étaient alignés de façon linéaire.

Aucun artéfact ni écofact n'ont été découverts dans le lot 18A11.

### Description du lot 18A12

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                           | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |      | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes                   |      |      | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|---------|------------------------------------------------|-------------|------------------------------|------|-----------------------------|------------------------------------|------|------|------------------------|
|       |         |                                                |             | Sup.                         | Inf. |                             | Sup.                               | Inf. | Lat. |                        |
| 18A12 | Argile  | GLE Y 1<br>4/10Y<br>(dark<br>greenish<br>gray) | Compact     | 8,82 à<br>8,63               | -    | -                           | 18A3,<br>18A10,<br>18A11,<br>18A13 | -    | -    | 27                     |

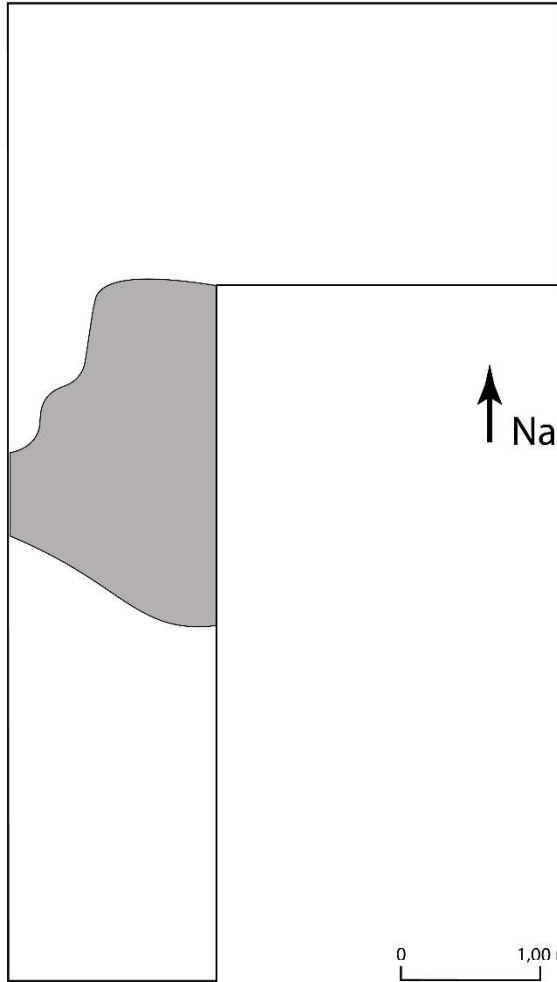


Le lot 18A12 est situé sur l'ensemble de la sous-opération 18A. Il s'agit du lot de fin de la fouille. Le lot 18A12 correspond au lot 17B15 de la fouille de 2023.

Ce lot ne contient aucune inclusion, artéfact ou écofact.

### Description du lot 18A13

| Lot   | Matrice         | Couleur (Munsell)      | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |             | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |              | Réf. aux figures |
|-------|-----------------|------------------------|---------------------|---------------------------|-------------|-----------------------|------------------|-------|--------------|------------------|
|       |                 |                        |                     | Sup.                      | Inf.        |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.         |                  |
| 18A13 | Argile sableuse | 10 YR 3/3 (dark brown) | Moyennement compact | 9,22 à 8,97               | 8,86 à 8,73 | 0,31                  | 18A5             | 18A12 | 18A12, 18A10 | 39               |



Le lot 18A13 est situé au nord du secteur sud de la sous-opération 18A. Ce dernier fait environ 2,30 m sur 1,45 m. Le lot 18A13 correspond au lot 17B12 de la fouille de 2023. Le lot 18A13 contient quelques inclusions. Il y avait entre autres un peu de mortier (1%), de bois (1%) ainsi que des inclusions de sable d'environ 1 cm sur 1 cm (5%). On y trouvait aussi plusieurs inclusions de schiste (35%).

Seulement deux fragments d'ossements de mammifères ont été découverts dans le lot 18A13.



## 3.2 Interprétation événementielle de l'opération 18

### 3.2.1 Séquence événementielle

*Phase I : Niveau naturel (avant 9 000 AA)*

**Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)**

*Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime*

*Français (vers 1673 à 1752)*

**Événement 2 : Construction et occupation d'une structure au régime français (entre 1673 et 1725)**

**Événement 3 : Abandon de la structure (entre 1673 et 1725)**

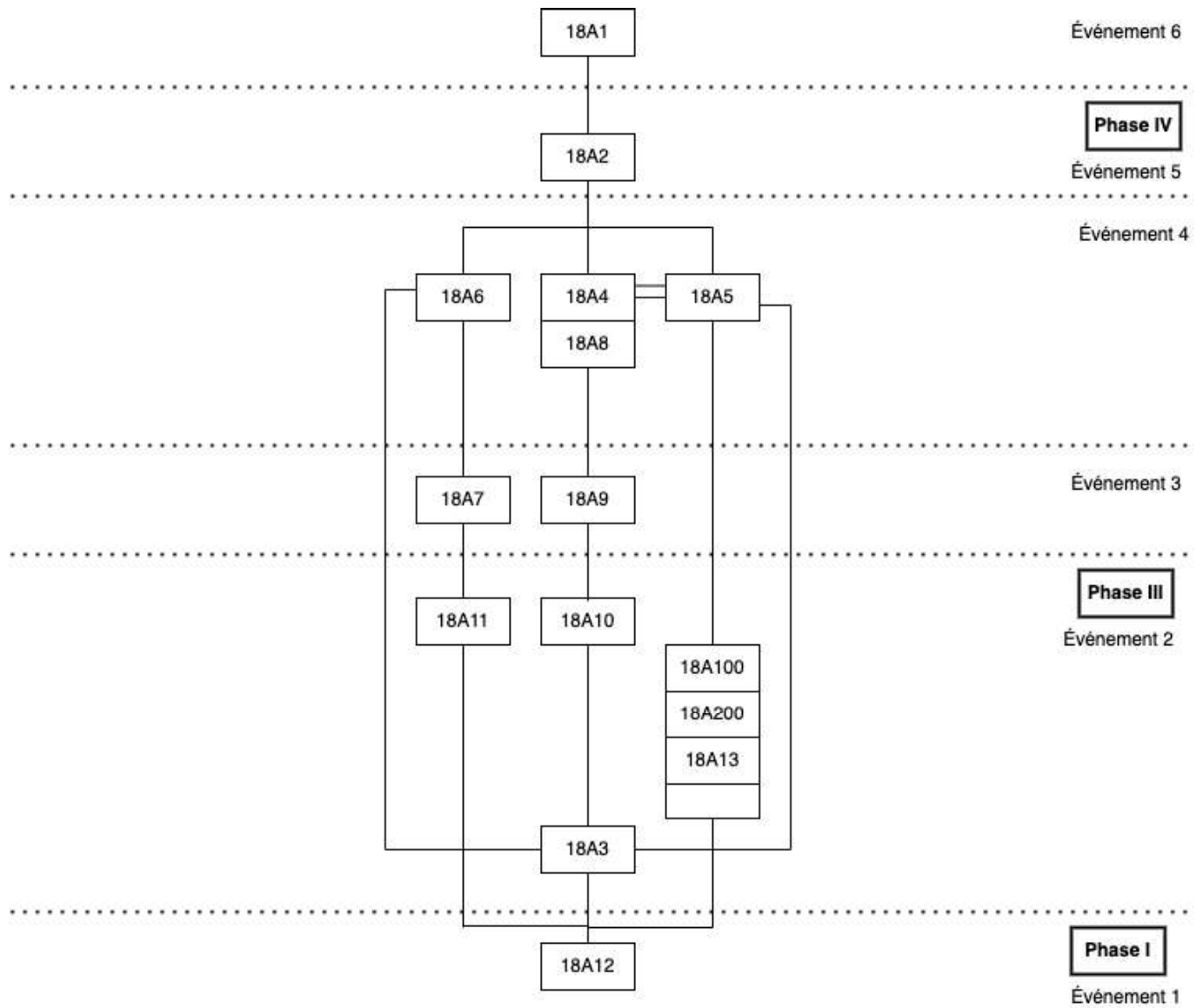
**Événement 4 : Démolition d'une structure datant du régime français (entre 1725 et 1760)**

*Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)*

**Événement 5 : Labours (1948-1998)**

**Événement 6 : Abandon de la fonction agricole (1998-2019)**

### 3.2.2. Matrice événementielle



### 3.2.3 Interprétations

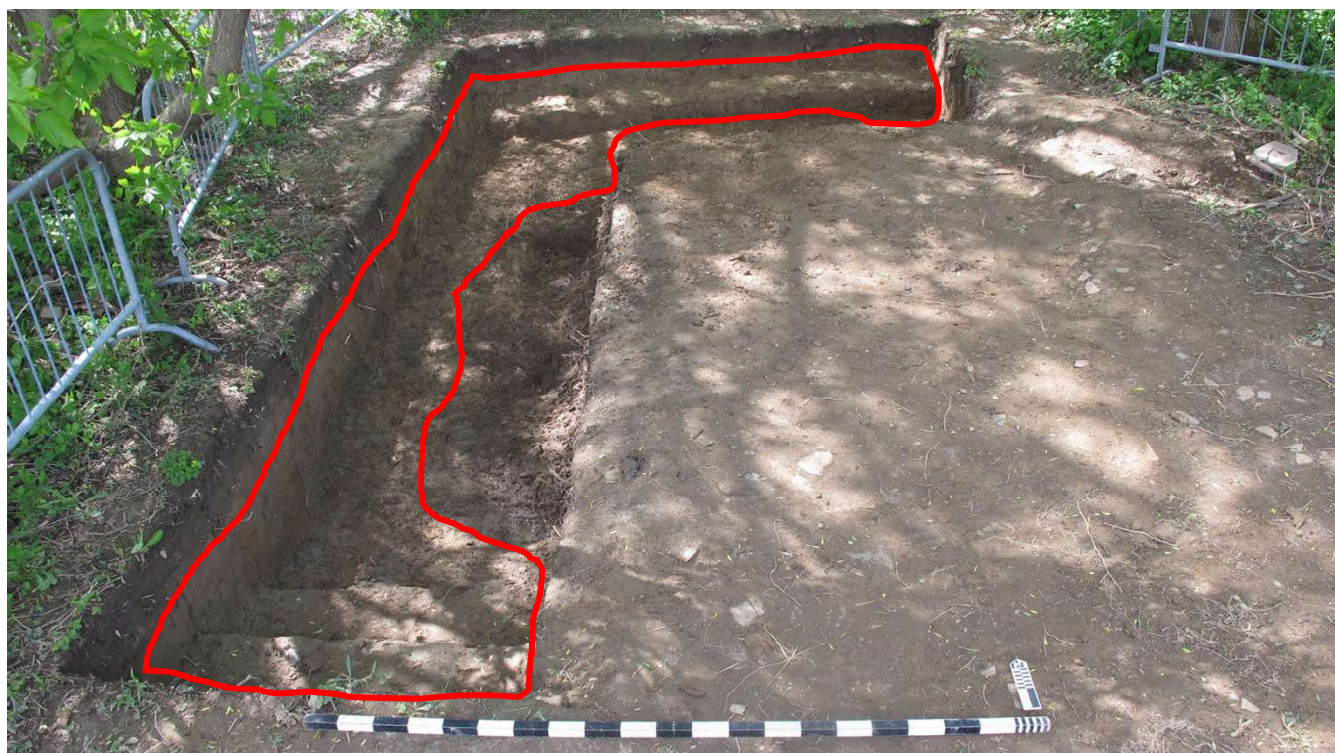
#### *3.2.3.1 Phase I : Niveau naturel ou niveaux non-anthropiques (avant 9 000 AA)*

#### **Phase I, Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)**

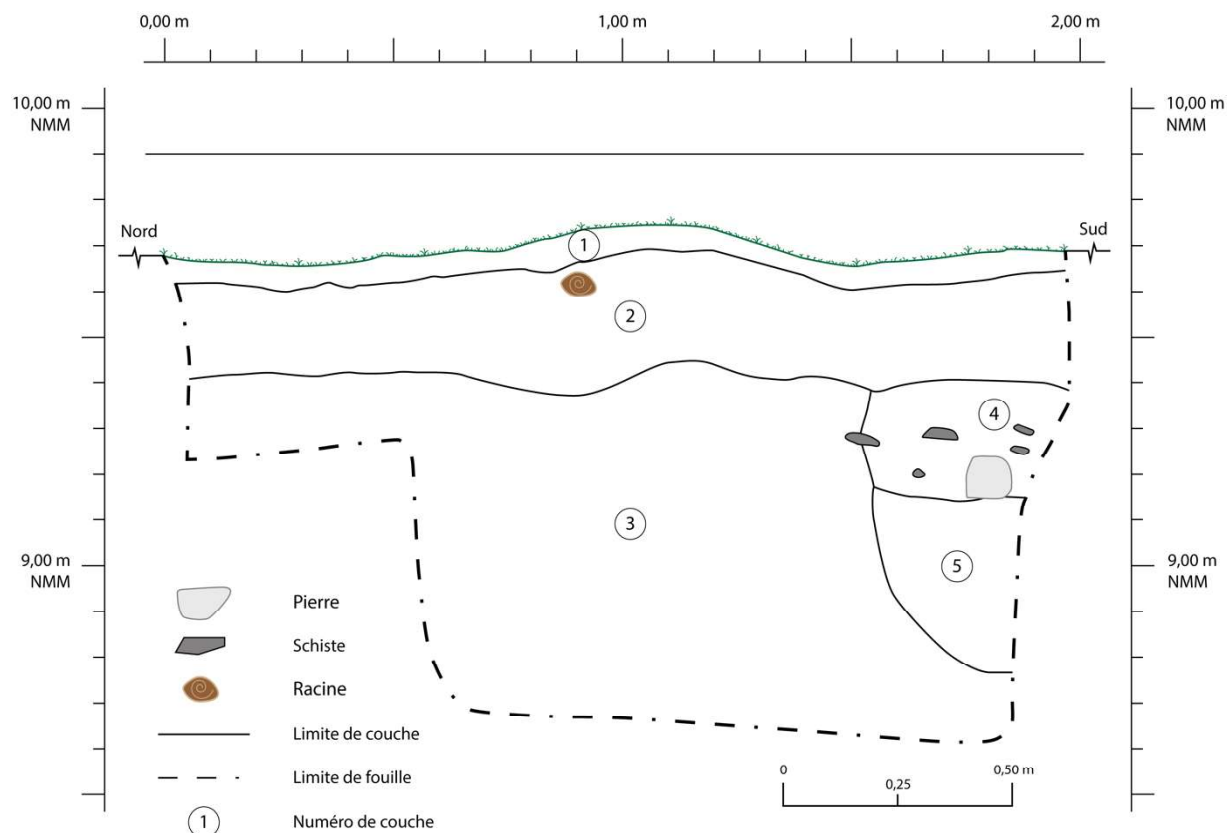
##### **18A12**

Le sol naturel en place sur le site a été atteint dans toutes les sous-opérations. Ce dernier, dans la sous-opération 18A, est représenté par le lot 18A12. Le sol naturel présente partout les mêmes caractéristiques de matrice et de couleur. Ces caractéristiques sont semblables au gleysol que l'on retrouve à de nombreux endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent. Ce type de sol correspond notamment à ce qui avait été identifié comme étant le sol naturel du site de la Ferme Cadet au cours des interventions archéologiques sur le site. Les sols de gleysol sont composés de sédiments argileux et limoneux de teinte grisâtre et étant souvent marqué de marbrures orangées, ces dernières indiquant que le sol a fait face à une ou des périodes prolongées de saturation d'eau (Groupe de travail sur la classification des sols, 2002 : 85-86). De plus, le fait que l'on ne retrouve aucun artefact, écofact ou inclusion démontre son caractère non anthropique. Dans la région de Québec, ce type de sol s'est formé lorsque la mer de Goldthwait couvrait la région et qu'une importante sédimentation s'est produite dans des conditions saturées en eau il y a de cela environ entre 13 000 AA et 9 000 AA (Dionne, 1977 : 65).

Dans la sous-opération 18A, après avoir retiré la couche de tourbe, le sol naturel était déjà présent sur une grande partie de la sous-opération (Figure 27). Cela s'explique par le fait que les extrémités ouest et nord (Figure 28) de la structure étaient atteintes dans la sous-opération 18A et que c'est le sol naturel qui délimite le contour de la structure.



**Figure 27 : Photo de la sous-opération 18A en cours de fouille. L'encadré rouge représente l'extérieur de la structure 5 (24NU18A-02-15)**



Numéro de référence: CeEt-960-18A, coupe # 1  
 Dessin: David Bouchard et Véronique Lajoie  
 Infographie: Melissa Labonté-Leclerc

1. Argile limoneuse très meuble de couleur brun grisâtre très foncé. Correspond à 18A1. *Niveau de surface - abandon de la fonction agricole (1998-2019).*
2. Argile limoneuse moyennement compact de couleur brun jaunâtre foncé avec des inclusions de nodules de brique, de schiste et de charbon de bois. Corresponds à 18A2. *Labour (1948-1998).*
3. Argile limoneuse de couleur brun-jaune compact avec marbrures. Correspond à 18A3. *Sol naturel anthropisé.*
4. Argile sableuse compacte de couleur brun jaunâtre foncé avec des inclusions de beaucoup de schiste. Corresponds à 18A6. *Démolition de la structure 5 (vers 1725 – 1760).*
5. Argile limoneuse de couleur brun-olive foncé meuble avec des inclusions de briques (< 1%), de charbon de bois (< 1%) et de bois (3%). Corresponds à 18A7. *Abandon de la structure 5 (vers 1673-1725).*

**Figure 28 : Stratigraphie de la paroi est du secteur nord de la sous-opération 18A.**

### *3.2.3.2 Phase III : Premières concessions et début de l'exploitation agricole sous le régime Français (vers 1673 à 1752)*

#### **Phase III, Événement 2 : Construction et occupation de la structure 5 au régime français (entre 1673 et 1725)**

##### **18A3, 18A10, 18A11, 18A13, 18A100, 18A200**

La fouille de la sous-opération 18A a permis d'éclairer certains questionnements au sujet de la structure 5 qui avait d'abord été mise au jour seulement en partie lors de la fouille de la sous-opération 17B, en 2023. La découverte des extrémités ouest et nord de la structure à l'été 2024 nous a permis de rectifier l'analyse de l'an passé qui a conclu une à rupture de pente du terrain. Il s'agirait plutôt d'un creusement. Nous en sommes venus à cette conclusion, car la stratigraphie de la paroi est du secteur sud de la sous-opération démontrait clairement la présence d'un creusement, alors que vis-à-vis de celle-ci, dans la paroi ouest du secteur sud de la sous-opération, on n'y voyait aucun creusement, mais bien le sol naturel. S'il s'agissait d'une rupture de pente, nous aurions retrouvé la même pente dans les deux parois (Figure 29). La présence d'un creusement pour la structure 5 nous indique qu'il s'agit donc d'une structure de type semi-souterrain, c'est-à-dire que celle-ci avait été en partie creusée dans la terre pour être construite (Plan 8).

Les structures de types semi-souterrains étaient un type d'architecture rurale traditionnelle qui était souvent en usage en Europe pendant l'Ancien régime (Côté, 2008 : 142). On y retrouvait entre autres ce que l'on appelle les « fonds de cabane », c'est-à-dire des bâtiments qui sont partiellement creusés dans le sol, comme ce que nous avons pu observer avec la structure 5. Ce type de structure a surtout été documenté dans les pays du nord de l'Europe. Une fosse est creusée et au fond de cette dernière, sur le sol d'occupation, des éléments verticaux sont installés dans des trous de poteaux pour former l'ossature du bâtiment (Côté, 2008 : 159). Elles étaient souvent creusées entre 0,25 m et 1,00 m sous la surface et couvraient une superficie entre 5 m<sup>2</sup> et 10 m<sup>2</sup> (Côté, 2008 : 159). Au Québec, les seuls bâtiments à caractère semi-souterrain datant de la période du régime français qui ont été documentés ont été découverts à La Prairie en 2001, sur le site BiFi-23. Lors des fouilles du site BiFi-23 en 2001, on avait dénoté un creusement dans lequel une structure avait été construite, à une profondeur d'environ 1,40 m. On y avait mis au jour les restes d'un plancher en planches de pin, un mur de planches plantées en terre et deux autres murs



composés d'au moins deux poteaux chacun. On y retrouvait aussi un foyer ouvert. (Côté, 2003 : 37). Le plus grand avantage d'utiliser la technique du fonds de cabane pour la construction d'une structure était la rapidité de construction et le peu de matériel nécessaire (Côté, 2008 : 160).

On sait que la construction de la structure 5 a pu avoir lieu à partir de 1673, car il s'agit de l'année de la première concession du terrain à Vincent Poirier dit Bellepoire. Aucun artefact ni écofact diagnostique n'a été mis au jour dans les lots que l'on associe à la construction de la structure dans les sous-opérations 18A et 17B. Nous pouvons tout de même confirmer qu'il s'agissait d'une construction datant effectivement du régime français, car les dépôts artefactuels provenant des lots de démolition de la structure ainsi que des lots se trouvant sous ces derniers témoignent d'une utilisation du lieu uniquement par une occupation française, soit avant 1760. Parmi ces artefacts diagnostiques de la période française, on trouve entre autres un fragment d'anse de pot de chambre français (Figure 30), des fragments d'un bénitier à décor à compendario (Figure 31), des fragments d'assiette en T.C.C. de la Saintonge à décor « peau de banane » (Figure 32) un fragment de faïence brune, des fragments de T.C.C à engobe et vernissés de la vallée de l'Huveaune, des fragments d'une assiette en faïence émaillée avec rosette stylisée au centre et un cordon bleu de motif « parfil » (Figure 42), etc.



**Figure 29 : Photo du secteur sud de la sous-opération 18A. La différence entre la stratigraphie de la paroi est et celle de la paroi ouest est visible. Il ne peut donc pas s'agir d'une rupture de pente (24NU18A-02-19).**



**Figure 30 : Fragment d'anse de pot de chambre français provenant du lot 18A4 (CeEt-960-18A4-01).**



Figure 31 : Fragments d'un bénitier à décor *a compendiario* découvert dans les lots 18A6, 17B1, 17B5, 17B8, 17B9 et 17B10 (CeEt-960-17B9-01).



Figure 32 : Fragment d'une assiette en T.C.C. de la Saintonge à décor « peau de banane » découvert dans les lots 18A4 et 17B8 (CeEt-960-18A4-03).

## Construction

Le lot 18A3 est un lot comportant plusieurs caractéristiques d'un sol naturel, mais ce dernier est anthropisé. En effet, quelques artefacts ainsi que quelques inclusions ont été découverts aux interfaces de ce lot. Le lot 18A3 se trouvait en partie directement sous le lot de labours (18A2), par-dessus le sol naturel 18A12 et se trouvait à la même hauteur que les lots de démolitions, mais à l'extérieur de la structure. Nous interprétons donc ce lot comme un sol anthropisé duquel on aurait au départ retiré le sol de surface en préparation du terrain en vue de la construction de la structure 5. Par la suite, celui-ci aurait été piétiné à maintes reprises lors de la construction ainsi que pendant l'occupation de la structure. C'est pourquoi même si le lot comporte des caractéristiques d'un sol naturel, il comporte aussi des traces anthropiques, ce qui nous empêche donc de le considérer comme un sol naturel. Lors de la fouille de la sous-opération 17B, le même type de sol anthropisé a été mis au jour. Il s'agit du lot 17B7, qui est situé à l'extrémité sud de la structure. Celui-ci comprenait peu d'inclusions et seulement quelques artefacts et écofacts qui se situaient tous aux interfaces avec d'autres lots. Il s'agissait donc aussi d'un lot anthropisé qui avait été préparé en vue de la construction de la structure, et par la suite de sa construction et occupation du lieu, piétiné à maintes reprises.

Lorsque le creusement fut effectué, on apposa au fond de celui-ci les morceaux de bois et les pierres des vestiges 18A100 et 18A200 de la structure 5. Aucun lot ne représente comme tel l'événement de creusement, mais on interprète le lot 18A13 comme étant de la boue qui s'est accumulée au fond de la structure lors de la pose des radiers et des pierres. Aucun artefact ni écofact n'y a été découvert. On peut associer le lot 18A13 au lot 17B12, car lors de la fouille de la sous-opération 17B, la continuité de l'un des morceaux de bois du vestige 18A200 avait été découvert dans la paroi ouest de la sous-opération, dans le lot 17B12. Il s'agit du même type de sol que celui de 18A13 et le fragment du vestige reposait aussi sur ce sol. Lors de la fouille de 17B12, en plus du fragment de bois, on y avait découvert un fragment de verre incolore dans plomb gercé, 4 fragments d'ossements, 3 clous forgés et quelques fragments de métal ferreux, mais rien qui permet de raffiner la datation de l'événement de construction.

Comme mentionné, après avoir effectué le creusement, des morceaux de bois ont été placés au sol. Il s'agit de quatre planches qui ont été mises au jour au nord du secteur sud de la sous-opération, dans le lot 18A13. Ce lot est étrangement situé à une altitude un peu plus basse que le reste de la structure, ce qui peut indiquer qu'il s'agit d'une partie distincte du reste de la structure. L'une de ces planches est la continuité d'un morceau ayant été trouvé l'an passé dans la sous-

opération 17B. Cependant, autrement, aucune planche telle que nous en avons découvert dans la sous-opération 18A n'a été découverte dans la sous-opération 17B. La possibilité qu'il s'agisse de solive pour soutenir un plancher de bois avait été émise, mais ces planches semblent se retrouver uniquement à cet endroit et nulle part ailleurs dans la structure. En effet, lors de la fouille de la sous-opération 17B, aucune solive n'a été retrouvée sous les possibles restants de plancher du lot 17B10, même que les petites planches de ce lot reposaient plutôt directement sur le sol naturel. Cela indique encore plus clairement qu'aucune solive n'a pu être placée sous le lot 17B10 pour soutenir ce plancher. Il est donc fort possible que le bois du vestige 18A200 ait été spécifiquement placé à cet endroit et pas ailleurs dans la structure. Dans ce cas, le bois du vestige 18A200 pourrait plutôt être interprété comme des radiers. Les radiers sont utilisés pour offrir une plateforme stable sur un sol qui ne permet pas cette stabilité, comme l'argile sur laquelle la structure 5 est posée. On pouvait donc y placer des éléments plus lourds sans risquer que l'instabilité du sol vienne nuire à la stabilité, par exemple, d'une cheminée, car les radiers permettent de soutenir et de répartir des charges plus lourdes. On peut donc supposer que ces radiers ont été posés à cet endroit dans le but d'obtenir une plateforme stable sur laquelle on allait placer quelque chose de plus lourd et qui demandait une certaine répartition des charges. Des échantillons de ces radiers ont été récoltés lors de la fouille. Après des analyses effectuées sur ces dernières par Ève-Marie Guénette (Guénette, communication personnelle, 21 novembre 2024), il s'agirait de *thuya occidentalis* (cèdre) ou de *tsuga canadensis* (pruche du Canada).

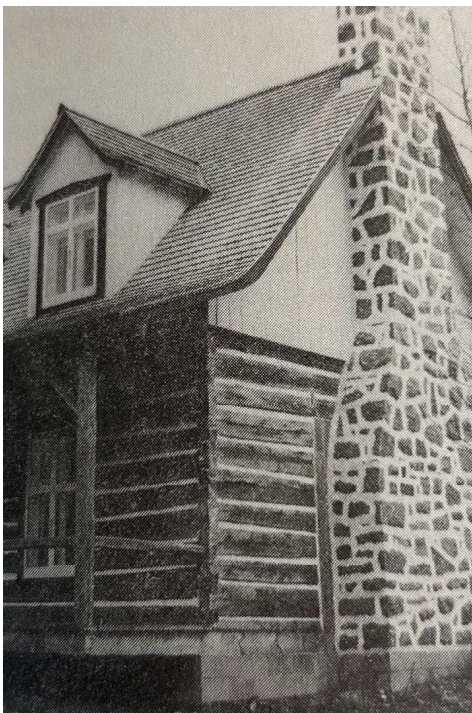
Le vestige 18A100 était composé de deux pierres de gneiss et d'une de grès. Ces dernières étaient posées sur le vestige 18A200, ce qui indique que ce sont les radiers de bois qui ont été posés en premier, puis les pierres du vestige 18A100 qui ont été déposées par-dessus ces derniers (Figure 24).

Malgré l'absence de liant et de mode de construction réel, le positionnement des pierres formant un angle de presque 90 degrés et le fait que celles-ci suivent de façon linéaire les planches de bois nous ont permis de déterminer qu'il s'agissait bel et bien d'un vestige. L'absence de certaines pierres du vestige peut s'expliquer par une réutilisation des matériaux pour la construction d'une autre structure ailleurs sur le site, possiblement sur la structure qui servirait éventuellement d'habitation permanente pour remplacer la structure 5. Il faut par contre nommer que quelques pierres du même type et d'une taille semblable à celles du vestige 18A100 ont aussi été découvertes dans la sous-opération 17B, il est donc possible que celles-ci aient pu glisser puis rouler lors de la destruction de la structure. Comme les pierres ont été déposées par-dessus les radiers, celles-ci ne devaient donc pas servir de base pour un mur, car si ça avait été le cas, il aurait été plus logique de



placer la base des murs à côté des radiers, et non pas directement par-dessus. Si on accepte l'hypothèse selon laquelle les radiers du vestige 18A200 avaient servi de plateforme pour accueillir une cheminée, on peut comprendre que l'on ne souhaitait pas que l'âtre de la cheminée soit en contact direct avec le bois des radiers. Dans ce cas, on aurait placé les pierres entre les radiers et la cheminée pour ne pas risquer d'incendier la structure.

Bien qu'il manque de preuve concrète pour affirmer que ces radiers et ces pierres auraient pu soutenir une cheminée, on peut tout de même émettre l'hypothèse que ceux-ci ont été posés à cet endroit pour servir de plateforme stable pour y placer une cheminée. En effet, quelques arguments viennent rendre cette interprétation plausible. D'abord, lors de la fouille de la sous-opération 17B en 2023, un amas de briques françaises plus ou moins fragmentées a été mis au jour près de la paroi est de la structure 5, dans le lot de démolition 17B6 (Figure 34 et Figure 35). Cet amas de briques semble aussi se poursuivre jusqu'à la paroi ouest de la sous-opération 17B. D'ailleurs, selon les notes de terrain de l'intervention de 2023, certaines de ces briques portaient des traces de mortier ainsi que des traces de brûlure (Brizay, 2023). À l'époque de la Nouvelle-



**Figure 33 : Exemple de cheminée débordant de la structure.**

Source : Lessard et Vilandré, 1974 : 125.

France, lorsque les briques étaient utilisées dans les maisons, c'était de manière générale pour la construction de fours et cheminées et n'était que très rarement, pour ne pas dire jamais utilisé comme élément architectural à proprement dit (St-Louis, 1984 : 14). De plus, pour qu'il soit possible d'occuper une structure à l'époque, même s'il ne s'agissait que d'une occupation temporaire, il devait y avoir une source de chaleur (Séguin, 1967 : 354). Directement sous cet amas de brique, le lot 17B8 a été mis au jour. Il s'agit d'un lot charbonneux qui pourrait être le résultat de la destruction d'une cheminée, répandant ses cendres un peu partout sur le sol de l'habitation. Aussi, si on observe bien la forme de la structure 5 en combinant les sous-opérations 18A et 17B

(Plan 8), on voit que la partie où se situent les vestiges semble en quelque sorte sortir de la structure. On pourrait expliquer cette étrange forme de structure par le fait qu'il s'agirait d'une cheminée débordant le carré de la structure,

comme le démontre la (Figure 33). Il est donc possible que l'amas de briques françaises découvert



en 2023 dans la sous-opération 17B, dans le lot de démolition 17B6, soit les traces de destruction d'une cheminée qui a été construite sur une plateforme stable que forment les vestiges de radiers (18A200) et de pierres (18A100).



**Figure 34 : Photo d'un amas de briques découvert à l'est de la sous-opération 17B de 2023, dans le lot 17B6 (23NU17A\_17B-04-03).**

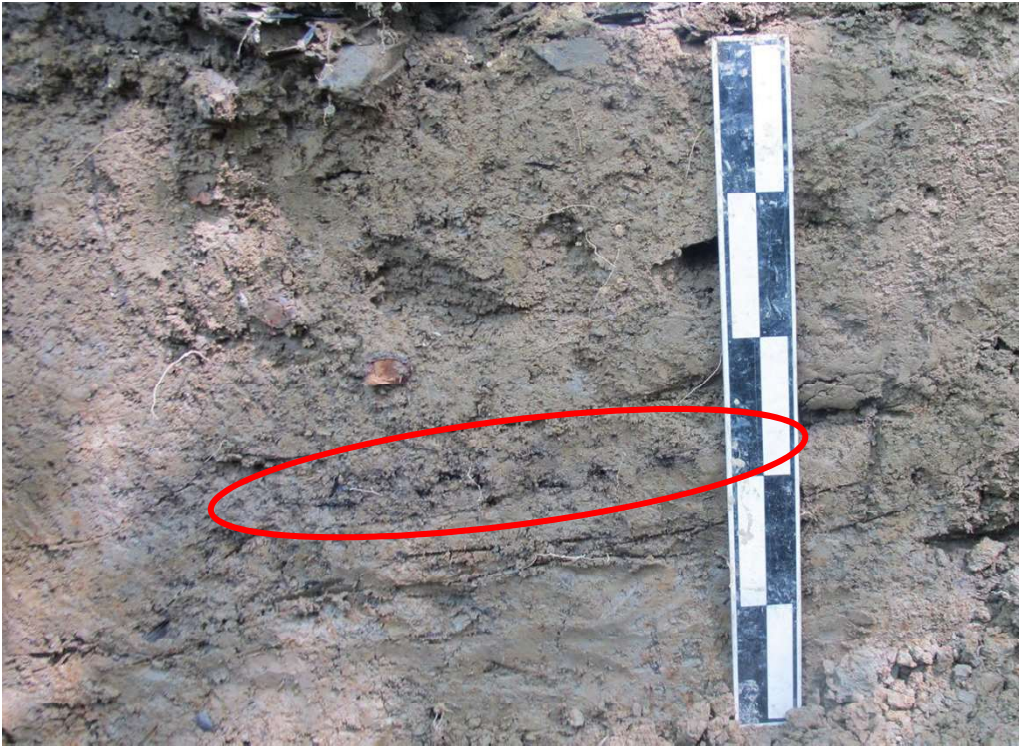


**Figure 35 : Photo d'un amas de briques découvert à l'est de la sous-opération 17B de 2023 dans le lot 17B6 (23NU17A\_17B-04-08).**

### Occupation

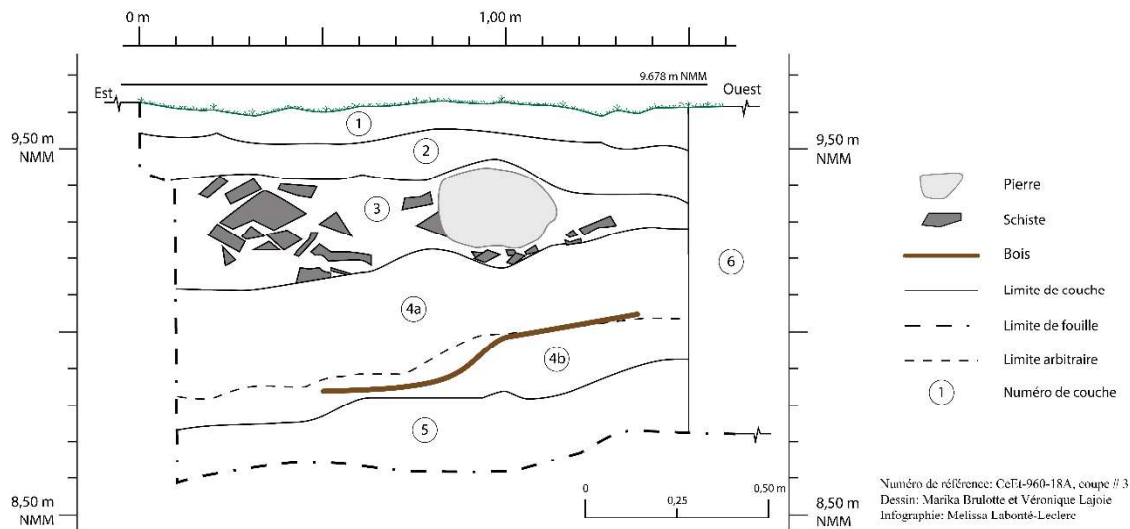
Après la construction de la structure 5, celle-ci fut évidemment occupée. Le lot 18A11 est interprété comme un lot d'occupation. Le lot 18A11 interprété comme étant les restes d'un plancher ayant servi à l'occupation de la structure. En effet, en fouillant ce lot, nous avons dénoté une assez forte concentration copeaux de bois dans ce lot. En observant ce lot dans la stratigraphie sud du secteur nord de la sous-opération 18A, nous avons aussi découvert des fragments de copeaux de bois alignés dans la paroi (Figure 36 et Figure 37). Malgré l'alignement linéaire de ce dernier, il était risqué de confirmer qu'il s'agissait d'un plancher, car nous n'en avions qu'une toute petite partie. Or, le lot 17B10 qui a été fouillé dans la sous-opération 17B en 2023 avait aussi révélé la présence d'une forte concentration de copeaux de bois, « dont certains prenaient la forme de petites planches qui ne semblaient pas en place » (Brizay et al., 2023 : 141) (Figure 38). Il ne fait aucun doute que les lots 18A11 et 17B10 sont en fait le même lot. En effet, ces derniers correspondent en altitudes, en inclusions, en type et en couleur de sol ainsi qu'en consistance. Comme le lot 17B10 fait presque l'entièreté de la sous-opération et qu'on y retrouve une grande concentration de copeaux de bois et que l'on en retrouve aussi dans le lot 18A11, il est donc fort probable qu'il s'agisse en effet des restants du plancher d'occupation de bois de la structure 5. Lors de la fouille

du lot 18A11, aucun artefact ni écofact n'a été mis au jour. Or, lors de la fouille de 17B10 en 2023, 45 écofacts et 22 artefacts ont été découverts. Parmi ceux-ci, on a entre autres trouvé un fragment de T.C.C. de la Saintonge, un fragment de bol ou de terrine en T.C.C. vernissée façon locale, un fragment d'un bénitier d'applique en faïence blanche française, une croix en métal cuivreux et quelques clous forgés, qui démontre bel et bien une occupation de la structure au régime français.



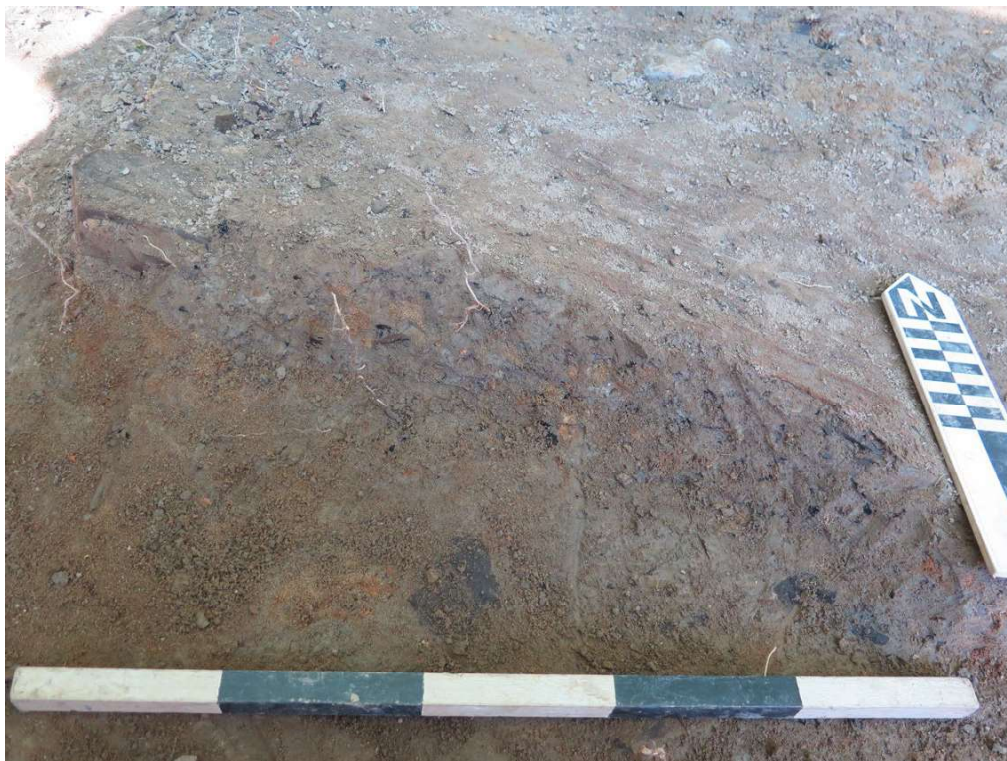
**Figure 36 : Photo d'une partie de la stratigraphie sud du secteur nord de la sous-opération 18A, avec le lot 18A11 et les traces de copeaux de bois (24NU18A-03-12).**





1. Argile limoneuse très meuble de couleur brun grisâtre très foncé (10 YR 3/2 - *very dark greyish brown*). Corresponds à 18A1. Niveau de surface - abandon de la fonction agricole (1998-2019).
2. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de quelques nodules de brique, de schiste et de charbon de bois. Corresponds à 18A2. *Labour* (1948-1998).
3. Argile sableuse compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 4/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions d'une grande concentration de pierre de schiste, de mortier jaunâtre très sableux, du bois, du charbon de bois et un peu de brique. Corresponds à 18A6. *Démolition de la structure 5* (vers 1725 – 1760).
- 4a. Argile limoneuse meuble de couleur brun olive foncé (2.5Y 3/3 – *dark olive brown*) avec des inclusions de brique, de charbon de bois, de la pierre de schiste en lamelle et de la matière organique. Corresponds à 18A7. *Abandon de la structure 5* (vers 1673-1725).
- 4b. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun jaune foncé avec des inclusions d'une grande quantité de bois en copeaux. Corresponds à 18A11. *Construction et occupation de la structure 5* (vers 1673-1725).
5. Argile très compacte de couleur brun grisâtre avec des marbrures orangées sans inclusions. Corresponds à 18A12. *Sol naturel*.

**Figure 37 : Stratigraphie de la paroi sud du secteur nord de la sous-opération 18A.**



**Figure 38 : Photo d'une planche de bois dans le lot 17B10 de 2023, correspondant au lot 18A11. Il pourrait s'agir des restes d'un plancher (23NU17A\_17B-04-36).**

Pour ce qui est du lot 18A10, celui-ci ne révèle pas très clairement la présence d'un sol d'occupation, mais c'est surtout son positionnement par rapport à ses lots limitrophes ainsi que la découverte d'artéfacts domestiques et d'écofacts qui nous pousse vers cette interprétation. En effet, le lot 18A10 est situé directement au-dessus du sol naturel et directement sous un lot d'abandon (18A9), ce qui suggère qu'il y a dû y avoir une couche d'occupation entre la phase de creusement de la structure et son abandon (Figure 39). La découverte d'artéfacts domestiques tels des fragments de faïences, du verre de vitre, des tuyaux de pipe ainsi que des ossements appuie aussi l'hypothèse qu'il s'agisse d'un sol d'occupation.

Les murs de ce type de structure pouvaient être construits de diverses façons. Certains murs pouvaient être construits avec des techniques utilisant la pierre, la terre ou encore le bois. Aucun reste de ce qui pourrait avoir été les murs de la structure 5 n'a été mis au jour dans les sous-opérations 17B et 18A. On peut supposer qu'il est peu probable que les murs aient été faits de torchis, car aucune trace de ce matériau n'a été retrouvée dans aucune des deux sous-opérations.

En effet, si un tel matériau avait été utilisé, nous aurions normalement retrouvé dans la démolition une sorte de terre séchée mélangée à du foin et de la paille. Pour ce qui est des murs de pierre, ceux-ci pouvaient souvent représenter un statut socio-économique plus élevé. La construction de ces murs en pierre demandait de plus grandes connaissances et plus de matériel, car l'on devait lier ces pierres les unes aux autres avec du mortier (Musée Canadien de l'Histoire). On peut donc émettre l'hypothèse que les murs de cette structure auraient pu être des murs en bois. Les planches de bois auraient donc soit été imbriquées dans les pierres du vestige 18A100 qui se trouvent à la base de la structure, ou encore il est possible que ces planches aient simplement été apposées directement à la paroi du creusement, donc au sol naturel. On retrouve aussi généralement dans les habitations semi-souterraines des trous de poteau qui permettent l'installation d'éléments verticaux pour former l'ossature de la structure (Côté, 2008 : 159). Aucun trou de poteau n'a été décelé dans la sous-opération 18A, mais un trou de poteau a bel et bien été découvert dans la sous-opération 17B de 2023. Celui-ci mesurait 23 cm sur 27 cm (Brizay et al, 2023 : 183). Finalement, les toits des habitations de l'époque étaient parfois composés d'une couverture végétale (Musée canadien de l'histoire) comme de la paille ou de l'herbe, mais la plupart des toitures étaient faites de planches de bois (Séguin, 1967 : 315).

Il est impossible pour le moment de dater spécifiquement la construction de la structure, ce qui rend difficile de déterminer qui sont ceux qui ont construit puis habité temporairement cette structure. Cependant, on sait que la terre du centre, celle sur laquelle se situe la structure, fut concédée pour la première fois le 6 mars 1673 à Vincent Poirier dit Bellepoire par le Comte de Frontenac. Ce dernier semble en revanche n'avoir jamais habité sur place. En effet, sur le contrat de vente de l'entièreté de la terre sur le bord de la rivière Saint-Charles de Vincent Poirier à Denis Dansac le 18 octobre 1674, il est écrit « Contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire, habitant du coteau Sainte-Geneviève à Québec [...] »<sup>56</sup>. Or, le coteau Sainte-Geneviève est situé plus au sud de la rivière Saint-Charles, ce qui signifie qu'il n'habitait pas sur sa terre sur le bord de la rivière Saint-Charles. On sait par contre que Dansac est décrit comme « habitant de la petite rivière Saint-Charles »<sup>57</sup> dans le contrat de vente de la terre à Pierre Racine en 1700, ce qui implique qu'il vivait ou avait vécu sur sa terre. Il est donc probable qu'à l'acquisition du terrain par Denis Dansac, ce dernier a souhaité construire rapidement une structure avec l'objectif de l'occuper temporairement le temps de construire une meilleure structure qui constituerait l'habitation

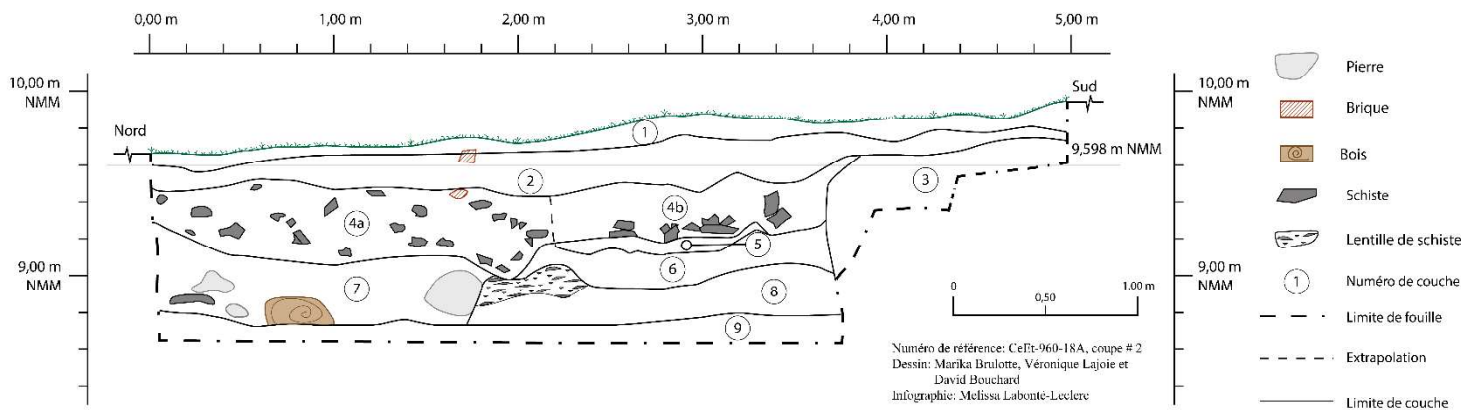
---

<sup>56</sup> BAnQ, Greffe du notaire Pierre Duquet, contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Dansac (Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.

<sup>57</sup> BAnQ, Greffe du notaire François Genaple de Bellefonds, contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700.



principale. Les habitations de type semi-souterrain répondent parfaitement à l'objectif d'une habitation temporaire, car elles demandent beaucoup moins de matériaux pour leur construction et ces dernières se construisent rapidement. Ce serait donc possiblement Dansac qui aurait construit la structure 5 lors de l'acquisition du terrain en 1674 puis qui l'aurait occupé temporairement. Le terrain sera par la suite vendu à Pierre Racine en 1700. Si on considère que la structure 5 n'était qu'une habitation temporaire le temps de la construction d'une demeure principale, on peut émettre l'hypothèse que lors du rachat de la terre par Pierre Racine en 1700, la structure n'était peut-être déjà même plus habitée, mais rien ne permet de le confirmer.



1. Argile limoneuse de couleur brun grisâtre très foncé. Corresponds à 18A1. Niveau de surface - abandon de la fonction agricole (1998-2019).
2. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun jaunâtre foncé avec des inclusions de quelques nodules de brique, de schiste et de charbon de bois. Corresponds à 18A2. Labour (1948-1998).
3. Argile limoneuse compacte de couleur brun jaunâtre avec marbrure avec des inclusions de nodules de brique (< 1 %). Corresponds à 18A3. Sol naturel anthropisé.
- 4a. Argile sableuse moyennement compacte de couleur brun foncé avec des inclusions de schistes, d'une grande quantité de nodules de mortier et de briques. Corresponds à 18A5. Démolition de la structure 5 (vers 1725 – 1760).
- 4b. Argile sableuse moyennement compacte de couleur brun foncé avec de nodules de mortier, de briques, de charbon de bois et d'une grande quantité de schiste. Corresponds à 18A4. Démolition de la structure 5 (vers 1725 – 1760).
5. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun très foncé avec des inclusions de charbons de bois (50%). Corresponds à 18A8. Démolition de la structure 5 (vers 1725 – 1760).
6. Argile limoneuse compacte de couleur brun foncé avec des inclusions de sable, de charbon de bois et de schiste. Corresponds à 18A9. Abandon de la structure 5 (vers 1673-1725).
7. Argile sableuse moyennement compacte de couleur brun foncé avec des inclusions de mortier (1 %) et de schiste (35 %). Couche avec des fragments de bois provenant du vestige 18A200. Corresponds à 18A13. Construction et occupation de la structure 5 (vers 1673-1725).
8. Argile limoneuse très meuble de couleur brun très foncé avec des inclusions d'os blanchis, de schiste, de bois et de charbons de bois. Corresponds à 18A10. Construction et occupation de la structure 5 (vers 1673-1725).
9. Argile très compacte de couleur bleu-gris avec des marbrures orangées. Correspond 18A12. Sol naturel.

**Figure 39 : Stratigraphie de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A.**

### **Phase III, Événement 3 : Abandon de la structure (entre 1673 et 1725)**

#### **18A7 et 18A9**

Les lots 18A7 et 18A9 sont interprétés comme étant des lots d'abandon de la structure. En effet, nous croyons qu'à la base, la structure aurait été construite pour y être habitée temporairement, pour avoir un toit sur la tête le temps de construire une meilleure habitation. La structure aurait donc été habitée pendant un temps puis aurait été abandonnée pendant un laps de temps durant lequel les occupants auraient occupé leur nouvelle habitation.

Les lots 18A7 et 18A9 ont été interprétés comme étant des lots d'abandon pour quelques raisons. Tout d'abord, ces deux lots sont supérieurs, donc postérieurs aux deux couches associées aux lots d'occupation, mais sont inférieurs aux lots associés à la démolition de la structure, donc antérieurs à la démolition de la structure. En plus d'être situés entre les lots d'occupation et de démolition, ces deux lots sont caractérisés par le très peu d'inclusions, d'artéfacts (7 clous et 4 morceaux de métal) et d'écofacts (4 fragments d'ossements) mis au jour ainsi que par leur grande épaisseur (entre 27 cm et 12 cm d'épaisseur). Nous pensons donc que ces lots sont en fait une déposition puis une accumulation de sédiments qui se serait produite lors d'une période d'abandon de la structure, surtout compte tenu du sol mal drainé qui compose la structure.

Comme mentionné plus tôt, il est fort probable que la structure 5 ait été construite avec l'objectif de l'habiter temporairement le temps de construire l'habitation principale permanente. Alors lorsque cette habitation plus permanente fut terminée, on abandonna la structure 5 tout en récupérant quelques-uns des matériaux de celle-ci pour habiter officiellement l'habitation plus habitable, plus permanente. Lors des fouilles de 2021, la structure 4, située non loin de la structure 5, fut fouillée grâce à la sous-opération 7A. Celle-ci, à l'époque, avait été interprétée comme étant possiblement la plus vieille structure du site vu son caractère « rudimentaire » (Chercuitte-Leblanc et al., 2021 : 274). Or, si l'on compare les vestiges découverts pour la structure 4 qui sont beaucoup plus complets et élaborés que ceux de la structure 5, en plus du caractère semi-souterrain de cette dernière, on peut donc émettre l'hypothèse que la structure 5 est bel et bien la première habitation du site que l'on habita temporairement, le temps de terminer la construction de la demeure plus permanente, c'est-à-dire la structure 4. On abandonna donc fort probablement la structure 5 en faveur de la structure 4.

Pour ce qui est de la datation de cet abandon de la structure 5 et donc de l'occupation de la structure 4, nous n'avons rien qui nous permette de le préciser. On sait que la structure 5 a pu être construite à partir de 1673 et on se doute que celle-ci a pu être détruite à partir de 1725 en fonction de l'assemblage d'artéfacts. Or, si cette structure avait réellement pour but d'être occupée temporairement le temps de terminer la construction de la demeure permanente (structure 4), le laps de temps entre la construction, l'occupation puis l'abandon de la structure et la démolition de celle-ci semble beaucoup trop élevé. Or, il semblerait qu'un long laps de temps entre l'abandon, la démolition et le comblement des trous ne soit pas si anormal sur un site comme celui de la Ferme Cadet. En effet, quelques structures sur le site semblent avoir été abandonnées pendant un laps de temps avant que ces dernières soient réellement démolies et comblées. Par exemple, on sait que la structure 1 fut détruite entre 1947 et 1948 grâce à des photos aériennes. Or, après sa démolition, les ruines de la structure sont restées exposées pendant une dizaine d'années avant que des travaux de remblai soient effectués et faisant du coup disparaître la structure 1 des photos aériennes en 1957 (Chercuitte-Leblanc et al., 2021 : 131). Même chose pour ce qui est de la structure 3. En effet, on sait que la structure 3 a été la proie des flammes entre 1917 et 1947. On sait que la structure était démolie en 1947 grâce à une photo aérienne sur laquelle on peut voir les vestiges de l'habitation, alors qu'une photo aérienne de 1959 permet de voir que les restes de la structure 3 ont finalement été remblayés puis nivelés (Dauphin et al., 2023 : 236). Pour ce qui est de la structure 2, son abandon et sa démolition sont situés entre 1783 et 1818. Dans le rapport de 2023, on note que la fosse qui fut créée par la démolition de la structure 2 aurait ensuite servi de lieu de rejet ponctuel pendant un certain temps, ce qui signifie que la structure ne fut pas, elle non plus, remblayée dès son abandon et sa démolition (Brizay et al., 2023 : 224). Il ne semble donc pas si improbable qu'il y ait eu un certain laps de temps entre l'abandon, la démolition puis le comblement des restes de la structure 5.

### **Phase III, Événement 4 : Démolition d'une structure datant du régime français (entre 1725 et 1760)**

#### **18A4, 18A5, 18A6 et 18A8**

Les lots 18A4, 18A5, 18A6 et 18A8 sont interprétés comme étant des lots de démolitions d'une structure datant du régime français. Tout d'abord, le positionnement en hauteur de ces lots en est le premier indice. Les lots supérieurs à la majorité de ceux-ci sont des lots correspondant à

de la tourbe et à l'exercice de labour, alors que tous les lots sous-jacents témoignent soit de la construction, de l'occupation ou de l'abandon. Il est donc logique qu'il s'agisse de lots de démolition.

Les inclusions et les artefacts retrouvés dans ces lots témoignent aussi de démolition. Pour ce qui est du lot 18A4, on trouve entre autres énormément d'inclusions de cailloux et de pierres de schistes, de charbon de bois, quelques fragments de brique, de mortier, un peu de bois ainsi que quelques inclusions de sable. Quelques artefacts tels une brique française complète a été retrouvée ainsi que plusieurs clous en fer forgé ont aussi été découvert dans ce lot. Il s'agit tous d'éléments correspondant à un événement de destruction. Les inclusions qui ont été découvertes dans le lot 18A5 sont très similaires à celles du lot 18A4, mais on note quand même quelques petites différences. On note par exemple dans le lot 18A5 une quantité moins élevée de schiste, alors qu'on retrouvait au contraire une plus grande concentration d'inclusion de mortier et de brique que dans le lot 18A4. Quelques clous en fer forgé ont aussi été retrouvés dans ce lot. Ces deux lots, qui sont limitrophes, sont donc contemporains et représentent le même événement de démolition de la structure 5.

Le lot 18A6 contenait aussi le même type d'inclusions que dans les lots 18A4 et 18A5. On y retrouvait une grande quantité de cailloux et de pierre de schiste, de mortier ainsi que quelques fragments de brique, de bois et de charbon de bois. Plusieurs clous forgés ont aussi été découverts dans le lot 18A6. Même si ce dernier ne touche pas physiquement aux lots 18A4 et 18A5 dans la sous-opération 18A, il s'agit très probablement du même événement de démolition.

Le lot 18A8 ne nous est pas apparu pendant la fouille de la sous-opération. En effet, c'est seulement après sa fouille que nous avons noté en paroi une mince couche d'environ 4 cm d'épaisseur de couleur très foncée et caractérisée par sa grande concentration de charbon (Figure 40). Il est donc fort probable que cette couche de charbon se finissait très près de notre paroi est, car vu sa couleur très foncée, nous aurions été en mesure de le remarquer. De plus, aucun artefact ni écofact n'a été découvert, alors que le lot correspondant de la sous-opération 17B se trouve à être le lot ayant mis au jour le plus grand nombre d'artefacts et d'écofacts. En effet, lors de la fouille de la sous-opération 17B de 2023, cette couche de charbon était aussi présente. Il s'agit du lot 17B8, qui correspond en altitudes, en couleur de sol et en inclusion de charbon avec le lot 18A8, et celui-ci couvrait presque l'entièreté de la sous-opération 17B (Figure 41). C'est aussi dans ce lot qu'a été mis au jour le plus grand nombre d'artefacts et d'écofacts. Si le lot 18A8 avait été présent en plus grande partie dans la sous-opération 18A8, nous aurions donc logiquement dû découvrir un plus



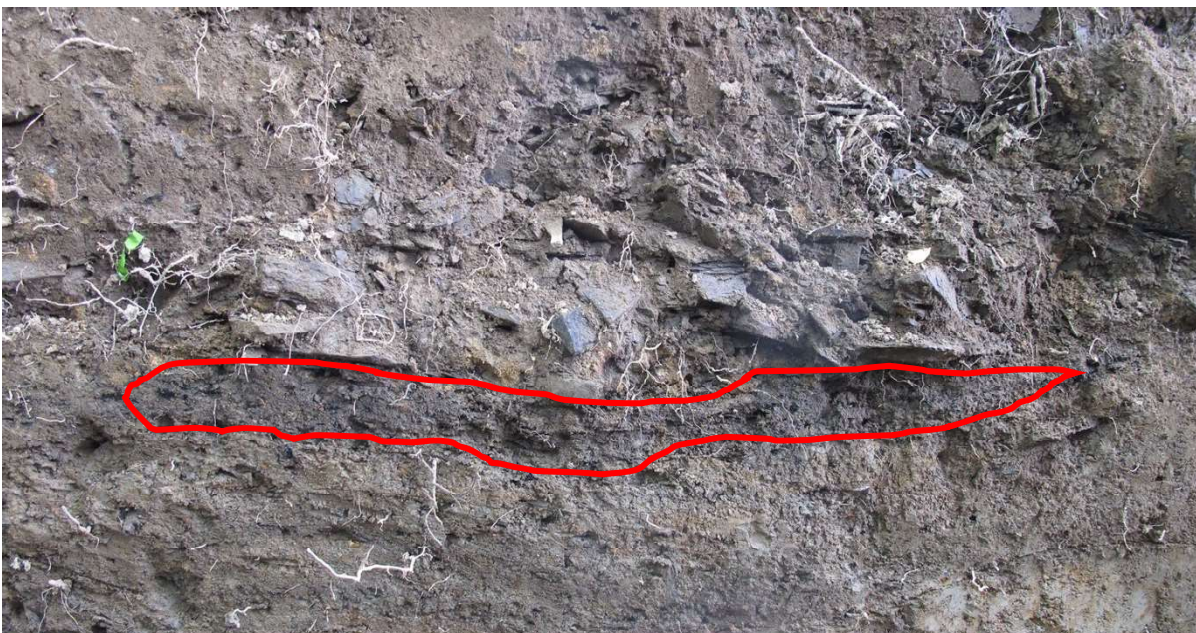
grand nombre d'artéfacts ou d'écofacts. Pour arriver à interpréter le lot 18A8, il faut donc prendre en compte les informations provenant du lot 17B8. Lors des fouilles de 2023, le lot 17B8 avait été interprété comme étant un dépotoir. Or, selon le positionnement des lots 18A8 et 17B8 qui sont directement sous un lot de démolition, sous un amas de brique et selon le fait qu'ils sont positionnés directement sur l'accumulation de sédiments provenant de l'abandon de la structure comme lieu domestique pendant un certain laps de temps (lot 18A9), nous interprétons cette couche de charbon comme étant un lot de démolition. En effet, après avoir abandonné la structure pendant un laps de temps comme il en a été question dans l'événement d'abandon (événement 3), celle-ci aurait finalement été démolie. En détruisant la structure, la possible cheminée de briques présente dans l'habitation se serait donc effondrée en laissant les cendres se répandre partout sur les sédiments accumulés lors de l'abandon et sur le sol d'occupation du lot 17B10, qui se trouve directement sous le lot de charbon 17B8.

L'année exacte de la démolition de la structure est inconnue. En 2023 lors de la fouille de la sous-opération 17B, la date minimale proposée pour la démolition de la structure était 1692. Or, grâce à l'analyse de l'assemblage d'artéfacts des lots de démolition de la sous-opération 18A et une réanalyse des éléments de la culture matérielle de l'an dernier, nous avons été en mesure de déterminer une nouvelle date minimale. L'assemblage des artéfacts de ces lots pointe clairement vers le 18<sup>e</sup> siècle et la période française. Quelques artéfacts en particulier nous permettent de proposer que la démolition se soit produite après 1725 vu leur datation typologique. Parmi ceux-ci, on retrouve une assiette en faïence émaillée à cordon bleu et à rosette stylisée au centre (Figure 42) dont la datation typologique est située entre 1725 et 1760, de la T.C.C. de l'Italie du Nord que l'on associe généralement à des contextes du milieu du 18<sup>e</sup> siècle ou un peu avant, de la faïence brune qui apparaît dans la colonie à partir de 1725 et une anse de pot de chambre en faïence blanche française qui date aussi entre 1700 et 1760. Les datations typologiques de ces quelques artéfacts nous proposent donc que la démolition de la structure se soit probablement produite après 1725, mais avant la fin du régime français.

Même s'il n'est pas impossible que les éléments de destruction principalement dans les lots de démolition 18A4, 18A5 et 18A6 proviennent de la destruction d'une autre structure, plusieurs éléments nous laissent croire qu'il s'agit d'une destruction in-situ de la structure. Tout d'abord, les inclusions que l'on retrouve dans les lots de destruction nommés plus haut sont toutes des éléments qui auraient pu être utilisés dans la construction de la structure. Par exemple, lors des fouilles de la sous-opération 17B en 2023, les nombreuses briques françaises découvertes au sud-est de la sous-opération dans le lot 17B6 peuvent expliquer la présence d'une brique française complète et de

nombreux fragments et nodules de briques dans les lots de démolition. Pour ce qui est de la grande présence d'inclusions de schiste dans les lots de démolition, nous pensons que ces dernières composaient aussi notre structure. En effet, lors de la fouille du vestige de pierres 18A100, nous avons retrouvé des blocs de schiste entre les pierres du vestige ainsi que sous ces dernières (Figure 43). Le schiste aurait donc été utilisé, en plus des pierres de gneiss et de grès qui compose le vestige, pour aider à monter les murs de la structure, pour les solidifier. C'est ce qui expliquerait la présence de schiste dans le haut de la stratigraphie et dans les lots de démolition 18A4, 18A5 et 18A6.

Finalement, certains fragments d'artéfacts qui ont été retrouvés dans les lots de démolition se remontaient avec d'autres fragments qui ont été mis au jour dans des lots sous-jacents à ceux-ci et que l'on associe entre autres à l'occupation de la structure. Par exemple, des fragments de bûnitiér ont été mis au jour dans le lot démolition 18A6. Des fragments de bûnitiér qui ressemble grandement à ceux découverts dans le lot 18A6 ont aussi été retrouvés lors des fouilles de la sous-opération 17B, entre autres dans le lot 17B9, qui est interprétée comme étant un lot d'occupation de la structure du régime français. Des fragments d'une pipe à tuyau amovible ont aussi découvert à l'interface du lot 18A3 et 18A6, et ces derniers se remontent avec un fragment découvert l'an passé dans le lot 17B8, qui est interprété comme étant l'événement d'utilisation de l'espace comme un air de rejet. Comme ces fragments se remontent réellement ou partiellement avec d'autres fragments qui se trouvaient dans des lots sous-jacents et associés à l'occupation de la structure au régime français, on peut émettre l'hypothèse qu'il s'agisse d'une démolition in-situ de la structure.



**Figure 40 : Photo de la paroi est du secteur sud de la sous-opération 18A, où l'on peut noter la concentration de charbon (18A8) encerclé en rouge (24NU18A-03-28).**



**Figure 41 : Photo de la sous-opération 17B lors de la fouille du lot 17B8, correspondant à 18A8 (23NU17A\_17B-04-09).**



**Figure 42 : Fragments d'assiette en faïence émaillée à cordon bleu et à rosette stylisée au centre (CeEt-960-18A4-04).**





**Figure 43 : Présence de schiste sous l'une des pierres du vestige 18A100 après l'enlèvement de cette dernière (dans le lot 18A13) (24NU18A-04-30).**

*3.2.3.3 Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)*

#### **Phase VI, Événement 5 : Labour (1948-1998)**

##### **18A2**

Les différents lots associés aux activités agricoles sur le site de la Ferme Cadet (CeEt-960) n'ont pas tous été affectés de la même façon par les labours. Pour ce qui est du lot 18A2, on y retrouve une culture matérielle très fragmentaire et présentant une large fourchette chronologique. En effet, la fourchette chronologique de ce lot présente des artefacts pouvant dater du XVI<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. On y retrouve entre autres des fragments de faïence blanche française (1600-1760 c), de la T.C.C. vernissée verte de France (...), de la T.C.F. blanche vernissée avec décor flow blue (1844-1930) et du *White granit* (1840 c – aujourd'hui). Or, vu la proximité de la sous-opération 18A avec le bord de la rupture de pente et de la rivière Saint-Charles, il est peu probable que celle-ci ait été labourée dans le but d'être utilisée pour l'agriculture. Par contre, cette partie du terrain a fort probablement fait partie de l'exercice de labourage sur le site, c'est-à-dire que la machinerie qui était utilisée pour le labourage du site devait se rendre jusqu'à la rupture de

penne avant de se retourner pour continuer son labourage, laissant tous objets et la terre qu'elle a traînée avec elle sur le site à cet endroit.

## **Phase VI, Événement 6 : Abandon de la fonction agricole (1998-2019)**

### **18A1**

À la suite de l'utilisation du site comme terre agricole, le site de la Ferme Cadet va connaître une période d'abandon où la terre sera laissée en friche et où la végétation naturelle reprendra le dessus. Quelques lots témoignent de cette période d'abandon. Ceux-ci et sont caractérisés par une grande présence de matière organique. Cette matière organique se présente généralement sous forme d'herbe, de racines ou encore de tourbe. De plus, ces lots sont situés au haut de tous les autres lots dans la stratigraphie ce qui signifie qu'il s'agit des sols mis en place le plus récemment.

## 4. Description et interprétation de l'opération 19

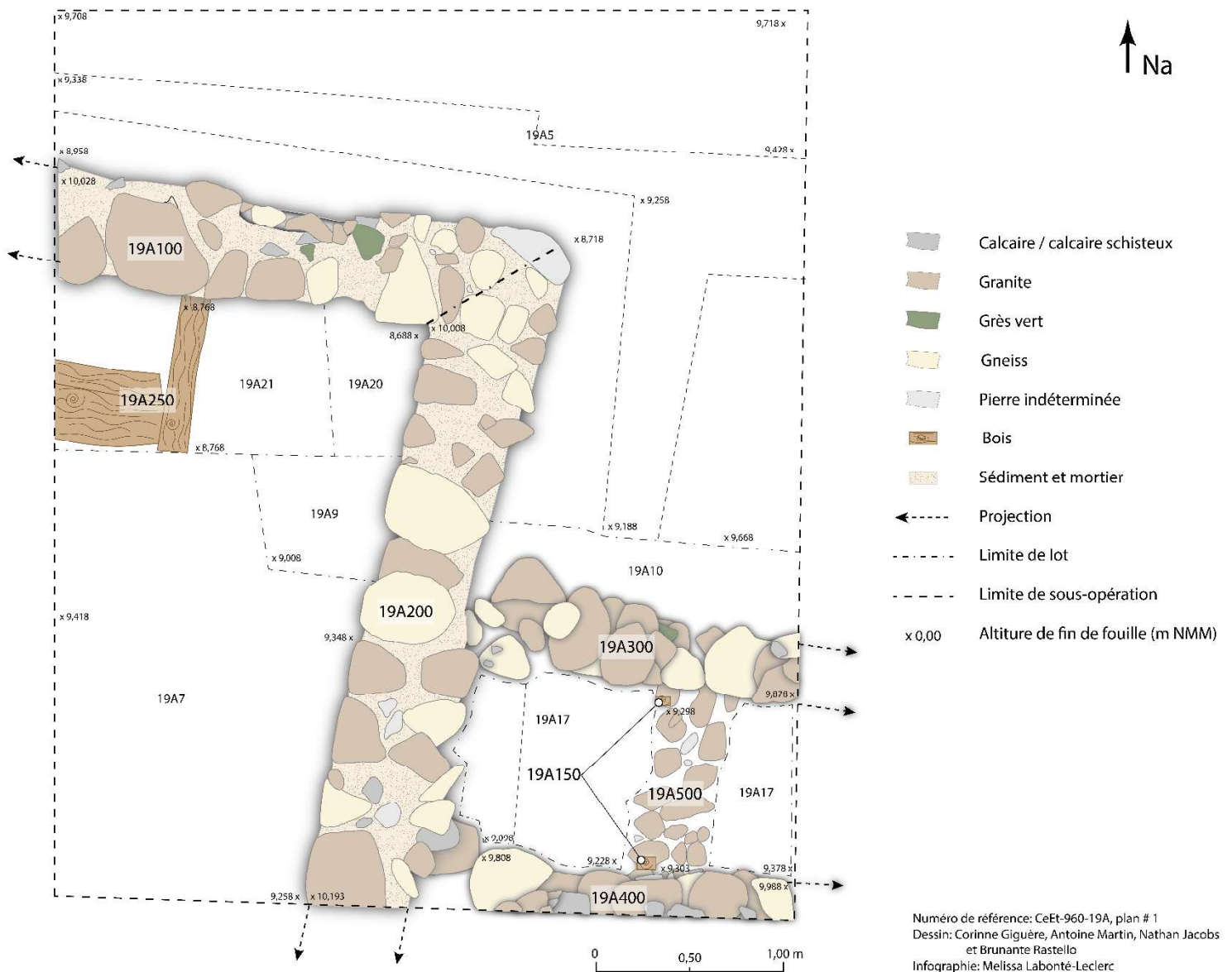
Ce chapitre présente de manière détaillée les enregistrements des lots identifiés lors de la fouille de l'opération 19A. Les vestiges architecturaux et les lots de sédiments y seront traités. Autant pour les vestiges que pour les lots de sédiments, l'ordre de présentation suit autant que possible les numéros attribués lors des fouilles par le système Tikal.

La description de chaque lot suivra la structure énoncée dans la section du rapport portant sur la description de l'opération 18A

### 4.1 Opération 19

L'opération 19 est situé dans le secteur 2 du site de la ferme Cadet (Plan 2). Il est composé d'une seule sous-opération, soit la sous-opération 19A (voir Plan 9) supervisée par Brunante Rastello. Cette dernière est située au nord-est de la structure 3. Pour cette raison, les lots appartenant à cette sous-opération sont réunis en une seule description puisqu'il s'agit d'un seul événement. À l'opposé de cette structure, nous retrouvons en 2022 la sous-opération 15A, qui correspondait au coin sud-ouest de la structure 3, et qui avait été supervisée par Marilou Dauphin.





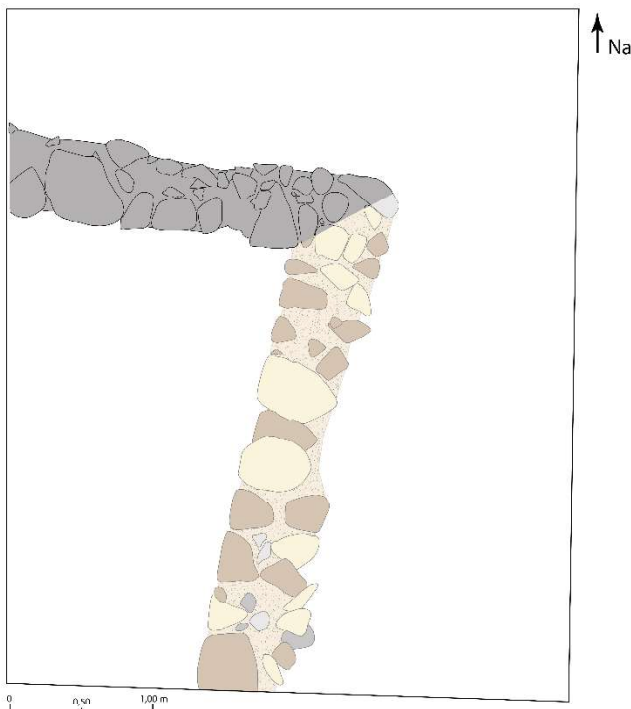
**Plan 9 : Vue générale de la sous-opération 19A.**

#### 4.1.1 Description des lots de sédiments et de vestige

##### 4.1.1.1 Description des vestiges

##### Description du vestige 19A100

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |                    |                                                                 | Réf. aux figures |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|--------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |              |             | Sup.             | Inf.               | Lat.                                                            |                  |
| 19A100  | Est-ouest   | 1 de 1               | 10,06 à 9,97              | 8,72 à 8,67 | 1,34                | 2,60 à 1,88  | 0,57        | 19A1, 19A2       | 19A5, 19A12, 19A20 | 19A3, 19A4, 19A5, 19A12, 19A7, 19A9, 19A15, 19A18, 19A19, 19A21 | 53               |
| 19A100a | Est-ouest   | 1 de 2               | 8,94                      | 8,72        | 0,22                | 2,60 à 1,88  | 0,57        | 19A100 b, 19A11  | 19A5               | 19A5, 19A9, 19A18, 19A19, 19A21                                 | 53               |
| 19A100b | Est-ouest   | 2 de 2               | 10,01                     | 8,94        | 1,07                | 2,60 à 2,40  | 0,57        | 19A1, 19A2       | 19A100 a, 19A11    | 19A3, 19A4, 19A5                                                | 53               |



Le lot 19A100 correspond à un vestige de maçonnerie situé au nord-ouest de la sous-opération 19A. Il se termine à son extrémité est en formant un coin avec le vestige 19A200, alors que son extrémité ouest se poursuit dans la paroi ouest. Les deux parements ont été partiellement dégagés jusqu'à la base du vestige, puisque l'atteinte de la nappe phréatique et la fragilité des pierres supérieures du vestige ne nous ont pas permis de dégager le vestige dans son entièreté.

Le vestige 19A100 comporte deux modes de constructions, soit le mode 19A100a situé au coin nord-est de la structure 3, ainsi qu'au niveau

des trois à quatre assises formant la base des fondations du vestige, ainsi que le mode 19A100b qui concerne la partie supérieure du vestige. Ces derniers se différencient principalement selon l'agencement des pierres et par leur mortier.

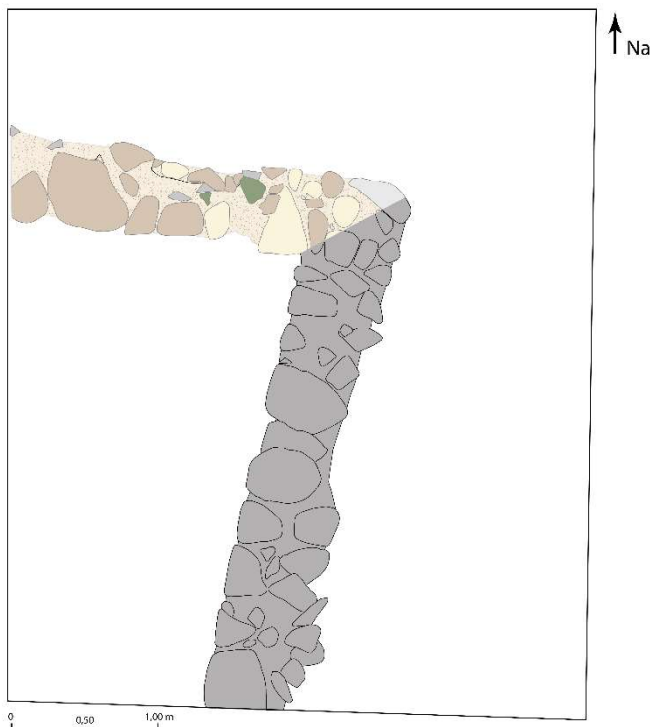
Le lot 19A100a se caractérise par des pierres de champs brutes liées par un mortier baveux et en bon état. Les pierres qui composent ce vestige sont majoritairement des granitoïdes, soit du granite (45 %), du gneiss (45 %) et des pierres indéterminées (10 %). Les dimensions des pierres varient entre environ 5 cm de longueur et de largeur, jusqu'à 32 cm de longueur pour 17 cm de largeur. On y retrouve également de petites cales de quelques centimètres. Les deux parements sont construits de manières plus ou moins régulières, mais elles sont plus régulières que les assises du mode 19A100b. Une particularité importante de ce mode se tient dans son mortier baveux de type sableux qui recouvre partiellement et complètement plusieurs pierres. Une aire de construction a été remarquée au niveau des assises supérieures du mode 19A100a, soit au niveau du changement de modes. Il s'agit d'une mince couche de mortier retrouvée au niveau du parement nord du vestige. Cette dernière est identifiée comme étant le lot 19A12. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot 19A100b se caractérise quant à lui par trois assises de pierres de champs formant des assises plus ou moins régulières, et par deux mortiers de différentes couleurs. Le premier mortier, situé au niveau de l'assise inférieure, possède une quantité accrue d'inclusions de gravillon, lui donnant une couleur grise. L'autre mortier, situé au niveau des deux assises supérieures, est de couleur blanche et ne contenait presque aucune inclusion. Le mortier est creux entre les pierres et il est en bon état. Le vestige est composé à 45 % de granite, à 45 % de gneiss, à 7 % de grès verts et à 3 % de calcaire schisteux. Ces pierres du parement nord sont brutes, alors que certaines du parement sud ont été légèrement ébauchées, vraisemblablement par martelage. Certaines pierres des assises supérieures ont été retirées lors de la fouille pour des raisons de sécurité. La taille des pierres composant ce mode est similaire à celle du mode 19A100a. Le lot 19A100b se démarque par une plus grande irrégularité dans l'agencement de ces assises. La même aire de construction a été remarquée en lien avec ce mode, mais cette fois-ci elle est située au niveau des assises inférieures du mode.

Un fragment de pipe en TCFB argileuse a été retrouvé dans le vestige 19A100, ainsi qu'un fragment de *creamware* et deux fragments d'une bouteille en verre de couleur verte.

## Description du vestige 19A200

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes       |                           |                                                                                                                           | Réf. aux figures |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|--------------|-------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |              |             | Sup.                   | Inf.                      | Lat.                                                                                                                      |                  |
| 19A200  | Nord-sud    | 1 de 1               | 10,01 à 9,99              | 9,12 à 8,63 | 1,28                | 3, 15        | 0,45 à 0,70 | 19A1, 19A2             | 19A5, 19A14, 19A17, 19A20 | 19A2, 19A3, 19A4, 19A5, 19A6, 19A7, 19A9, 19A11, 19A13, 19A15, 19A16, 19A17, 19A18, 19A19, 19A21, 19A100 a, 19A300 19A400 | 51, 55, 56       |
| 19A200a | Nord-sud    | 1 de 3               | 9,78 à 8,98               | 8,68 à 8,63 | 1,10                | 0,5 à 3,30   | 0,65        | 19A200 b, 19A11, 19A16 | 19A5, 19A17 19A20,        | 19A5, 19A17, 19A20, 19A300 19A400                                                                                         | 51, 55, 56       |
| 19A200b | Nord-sud    | 2 de 3               | 10,33 à 10,05             | 9,78 à 9,28 | 1,15                | 0,55 à 2,65  | 0,55 à 0,70 | 19A1, 19A2             | 19A200 a, 19A11, 19A16    | 19A2, 19A3, 19A4, 19A6, 19A300 19A400                                                                                     | 51, 55, 56       |
| 19A200c | Nord-sud    | 3 de 3               | 10,28 à 10,08             | 9,18 à 8,98 | 0,55                | 0,5 à 0,9    | 0,45 à 0,55 | 19A1                   | 19A200 a                  | 19A200 b, 19A3, 19A4, 19A300                                                                                              | 51, 55, 56       |



Le lot 19A200 est un vestige de maçonnerie situé à au centre-est de la sous-opération 19A. Il se termine à son extrémité nord en formant un coin avec le vestige 19A100, alors que son extrémité sud se poursuit dans la paroi sud de la sous-opération. Le parement est a entièrement été dégagé jusqu'à la base du vestige, alors que seul le l'extrémité nord a été dégagée jusqu'aux dernières assises du vestige.

Le vestige 19A200 comporte trois modes de constructions, soit le mode 19A200a, situé au coin nord-est de la structure 3, ainsi qu'au niveau des six assises formant la base des fondations du vestige, le mode 19A200b qui représente les assises du centre et supérieures du vestige, et finalement, le mode 19A200c

situé au centre du vestige 19A200 et à la jonction du vestige 19A300 qui lui est perpendiculaire. Ces modes se différencient surtout par l'organisation de leurs assises et par le type de mortier utilisé.

Le premier lot, soit le mode 19A200a est reconnaissable par ses pierres de champs brutes liées par un mortier baveux. Il est composé à 45 % de granite, à 45 % de gneiss et de 10 % de pierres indéterminées. Ses pierres ont des tailles qui varient entre 14 cm de longueur par 7 cm de largeur, jusqu'à 31 cm de longueur par 20 cm de largeur. On y retrouve également des cales allant de quelques centimètres à 8cm de largeur et de longueur. Les parements ont des assises disposées de manières plus ou moins régulières, mais assez bien organisées en comparaison avec les autres modes de ce vestige. Sa particularité se tient également dans son mortier baveux avec une texture sableuse, qui recouvre partiellement et parfois entièrement certaines pierres, et qui a une épaisseur de plus de 8 cm. Ce mode possède six assises au niveau du coin nord-est, soit à son extrémité nord, alors qu'il ne possède qu'entre trois et quatre assises au niveau de la base du vestige. Une aire de construction a été remarquée au niveau des assises supérieures du mode 19A200a, soit au niveau du changement de modes. Il s'agit d'une mince couche de mortier retrouvée au niveau du parement nord du vestige. Elle correspond aux lots 19A11 et 19A16. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot 19A200b est reconnaissable par trois assises de pierres de champs formant des assises plus ou moins régulières et par la présence d'un mortier grisâtre posé en creux entre les pierres. Son mortier n'est que d'une épaisseur d'environ 5 cm. Le lot 19A200b est composé à 45 % de granite, à 45 % de gneiss, à 3 % de mudstones et à 2 % de calcaire schisteux. Les pierres du parement sont brutes, alors que certaines du parement ouest possèdent des marques de martèlement. Plusieurs pierres des assises supérieures ont été enlevées lors de la fouille pour des raisons de sécurité. Les pierres de ce mode mesurent entre 15 cm de longueur par 13 cm de largeur jusqu'à 42 cm de longueur par 30 cm de largeur. Le mode possède également des cales d'une grosseur variant entre quelques centimètres et pouvant aller jusqu'à 10 cm de longueur. On remarque un effondrement partiel dans la partie sud du mode, soit à la jonction entre le vestige 19A200b, 19A300 et 19A400, qui expose les pierres au centre du vestige. Le mode 19A200b est plus irrégulier que le mode 19A200a, mais plus régulier que le mode 19A200c. La même aire de construction a été remarquée en lien avec ce mode, mais cette fois-ci elle est située au niveau des assises inférieures du mode. Aucune tranchée de construction n'a été remarquée sur les deux parements du vestige.

Finalement, le mode 19A200c est situé au centre du vestige 19A200, à la jonction avec le vestige 19A300 et il correspond à un mode où les assises de pierres sont irrégulières et désorganisées. Il est composé de pierres de champs, dont 27 % sont du granite, 70 % sont du gneiss et 3 % représentent du calcaire schisteux. Ces dernières mesurent entre 12 cm de longueur par 6 cm de largeur jusqu'à 43 cm de longueur par 38 cm de largeur. Ce mode ne possède pas de cales, contrairement aux deux autres modes du vestige 19A200. On remarque que le mode 19A200c possède un mortier creux désagrégé de couleur brun olive léger. À noter que ce mode possède une concentration de grosses pierres au niveau de ses assises supérieures. L'aire de construction remarquée au niveau des autres modes y est également présente, et elle correspond au lot 19A11.

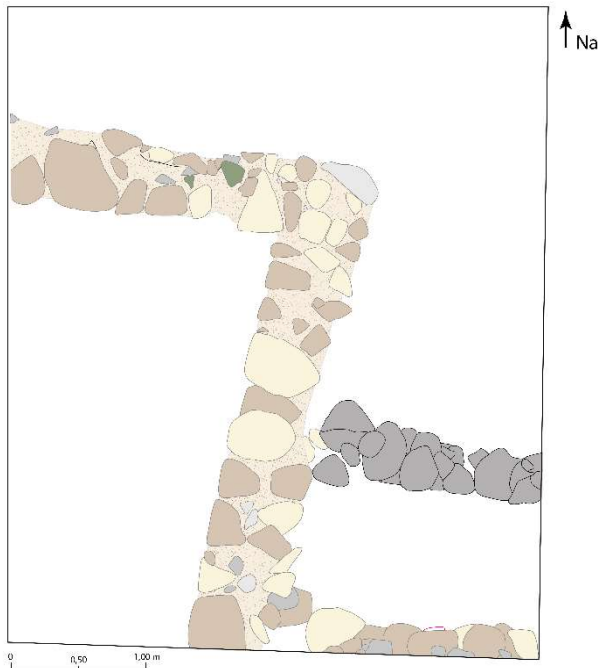
Le lot 19A200 a mis au jour plusieurs artefacts et écofacts, soit 50 au total. On y retrouve en majorité de la céramique, dont surtout des terres cuites fines telles que des pipes en TCFB argileuse (10 %), et des fragments de divers contenants, en TCFB, TCF jaune, en *pearlware*, en *creamware*, en *white granite* et en TCF chamois vernissée de type Rockingham. On y retrouve également un peu de terre cuite commune, tels que des fragments de pots à fleurs en TCC non vernissée (12 %), dans une moindre mesure, de la TCC vernissée verte de France et de la TCC vernissée façon Staffordshire. On y retrouve également un peu de faïence (4 %). En ce qui a trait au métal, on retrouve dans ce lot surtout des clous en fer tréfilé (6 %) et en métal ferreux (16 %). On retrouve également dans le lot 19A200 du verre, dont des fragments de verre à vitre, et des



fragments d'une bouteille en verre de couleur verte et un fragment d'une bouteille en verre teinté vert. Finalement, on retrouve dans ce lot 16 fragments d'os de mammifères, deux morceaux d'anthracite et un fragment de charbon de bois.

### Description du vestige 19A300

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |             |                                  | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|-------------|----------------------------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |              |             | Sup.             | Inf.        | Lat.                             |                  |
| 19A300 | Est-ouest   | 1 de 1               | 10,04 à 9,88              | 9,41 à 9,27 | 0,75                | 1,55 à 1,63  | 0,45 à 70   | 19A1             | 19A5, 19A17 | 19A3, 19A6, 19A13, 19A16, 19A200 | 59               |



Le lot 19A300 est un vestige de maçonnerie situé dans la partie sud-est de la sous-opération 19A. Il se termine à son extrémité ouest en formant un coin avec le vestige 19A200, alors que son extrémité est se poursuit dans la paroi. Les deux parements ont été dégagés jusqu'à la base du vestige.

Le vestige 19A300 ne possède qu'un seul mode de construction en pierres de champs liées par un mortier sableux de couleur brun-olive léger, qui est creux et qui était majoritairement désagrégé lors de la fouille. Il est composé principalement de

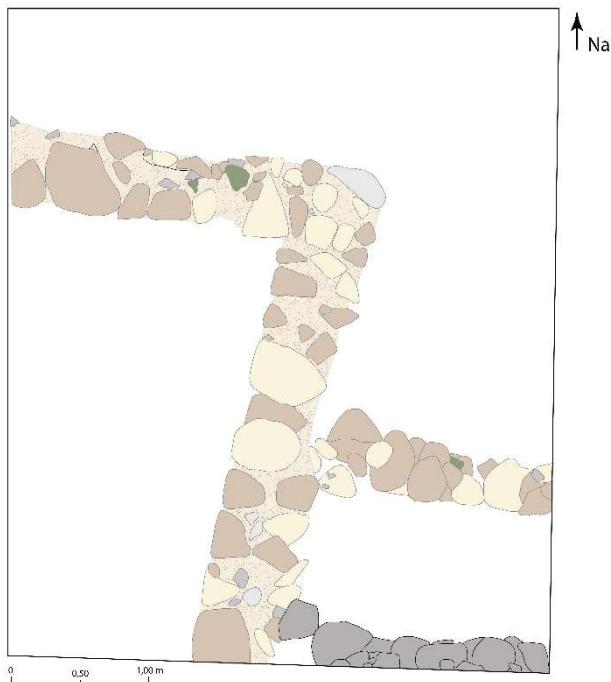
gneiss (45 %), de granit (40 %), de calcaire schisteux (2 %) et de 13 % de pierres indéterminées. Les dimensions des pierres varient entre 6 cm de longueur par 8 cm de largeur, jusqu'à 40 cm de longueur par 21 cm de largeur. Les cales quant à elles, ne mesurent que quelques centimètres. Le vestige ne présente qu'une seule rangée de pierres et possède trois assises. Il faut noter que le vestige a subi un effondrement partiel lors de la fouille, au niveau des assises supérieures. Le vestige aurait donc au moins trois assises, mais peut-être davantage si nous comptons les pierres qui ont

été enlevées lors de la fouille. Les deux parements sont dressés à tout venant selon un appareil irrégulier. Une aire de construction a été notée au niveau de la première assise de chaque parement. Il s'agit d'une mince couche de mortier qui correspond aux lots 19A11 pour le parement nord et le lot 19A16 pour le parement sud. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Aucun artéfact ni écofact n'a été trouvé lors du dégagement du vestige 19A300.

### Description du vestige 19A400

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                   | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m)       | Lots limitrophes |       |                                              | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|-------------------|------------------|-------|----------------------------------------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.              |                     |              |                   | Sup.             | Inf.  | Lat.                                         |                  |
| 19A400 | Est-ouest   | 1 de 1               | 9,99<br>à<br>9,81         | 9,38<br>à<br>9,23 | 0,53                | 1,80 à 1,88  | 0,24<br>à<br>0,40 | 19A1             | 19A17 | 19A3,<br>19A6,<br>19A13,<br>19A16,<br>19A200 | -                |



Le lot 19A400 est un vestige de maçonnerie situé dans la partie sud-est de la sous-opération 19A. Il se termine à son extrémité ouest en formant un coin avec le vestige 19A200, et son extrémité est, quant à elle, se poursuit dans la paroi. Seul le parement nord a entièrement été dégagé jusqu'à la base du vestige, puisque le parement sud-est dans la paroi de la sous-opération.

Le vestige 19A400 ne comporte qu'un mode de construction. Il est constitué de pierres de champs, dont 45 % sont du granit, 45 % du gneiss, 2 % de calcaire schisteux et 8 % de pierres

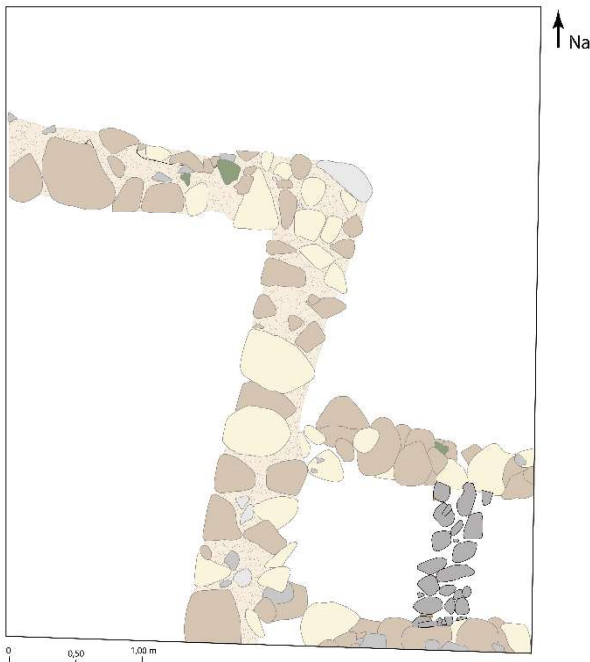
indéterminées. Les dimensions des pierres varient entre 11 cm de longueur par 5 cm de largeur jusqu'à 47 cm de longueur par 32 cm de largeur. Les cales quant à elles ont des dimensions mesurant en moyenne 5 cm de longueur et 4 cm de largeur. Les pierres sont liées par un mortier sableux d'une épaisseur de 3 à 5 cm, qui est posé en creux et qui est en état désagrégué au moment

de la fouille. Le vestige possède trois assises et un parement dressé à tout venant selon un appareil irrégulier. Tout comme avec le vestige 19A300, il est possible que des pierres d'assises supérieures aient été retirées lors de la fouille. Une aire de construction a été notée au niveau de la première assise du parement visible. Il s'agit d'une mince couche de mortier qui correspond au lot 19A16 pour le parement Nord. Aucune tranchée de construction n'a été observée.

Le lot 19A400 ne nous a livré aucun artéfact ou écofact.

### Description du vestige 19A500

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes        |       |                      | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|--------------|-------------|-------------------------|-------|----------------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |              |             | Sup.                    | Inf.  | Lat.                 |                  |
| 19A500 | Nord-sud    | 1 de 1               | 9,30                      | 9,25 à 9,08 | 0,04                | 1,04 à 1,19  | 0,38 à 0,45 | 19A1, 19A3, 19A6, 19A13 | 19A17 | 19A16, 19A300 19A400 | 57               |



Le lot 19A500 est le dernier vestige de maçonnerie dégagé. Il est situé dans la partie sud-est de la sous-opération 19A. Il est perpendiculaire aux vestiges 19A300 et 19A400 avec lesquels il s'imbrique à la base des fondations. Le vestige 19A500 se termine en son extrémité nord au centre du vestige 19A300, avec lequel il forme un coin, et son extrémité sud, quant à elle, se termine au centre du vestige 19A400 avec lequel il forme un second coin.

Le vestige 19A500 ne possède qu'un seul mode de construction. Il est formé de petites pierres de champs brutes, dont 60 % sont du granit, 35 % sont du gneiss et 5 % sont des pierres indéterminées. Les dimensions des pierres varient entre 8 cm de longueur par 5 cm de largeur jusqu'à 24 cm de longueur par 12 cm de largeur. Les pierres sont liées par un mortier d'une texture très sableuse contenant beaucoup de sédiments. Il est d'une épaisseur d'environ 2 à 3 cm, il est posé en creux

entre les pierres et il était fortement désagrégé au moment de la fouille. Le vestige 19A500 est composé d'une seule assise de pierres placées à tout venant dans un appareil irrégulier. À noter que ce vestige a été retrouvé sous le vestige 19A150 (poteaux de bois), ainsi que sous l'air de construction identifiée en tant que le lot 19A16.

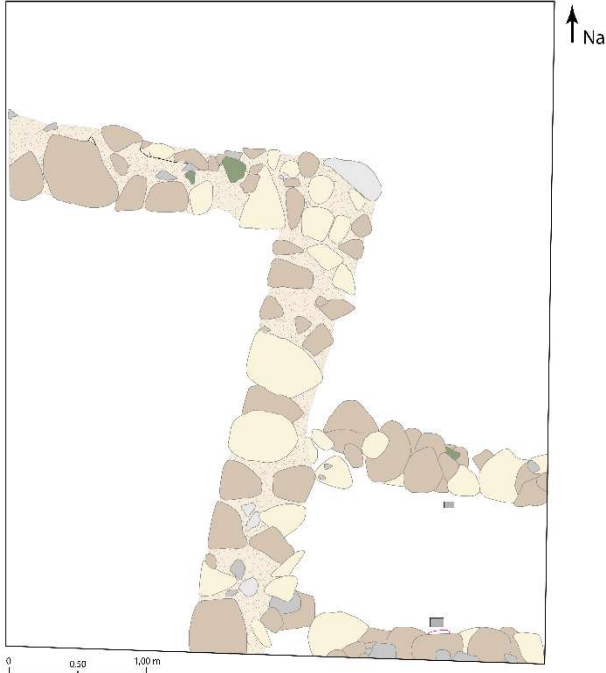
Le lot 19A500 ne contenait aucun artéfact ou écofact.



**Figure 44 : Photo du vestige 19A500 (24NU19A-14-6).**

## Description du vestige 19A150

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |      | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |               |                          | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|------|---------------------|--------------|-------------|------------------|---------------|--------------------------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf. |                     |              |             | Sup.             | Inf.          | Lat.                     |                  |
| 19A150 | Verticale   | 1 de 1               | 10,13 à 10,03             | 9,30 | 0,78                | 0,06 à 0,07  | 0,06        | 19A1             | 19A17, 19A500 | 19A3, 19A6, 19A13, 19A16 | 45, 60, 61       |



Le lot 19A150 représente deux poteaux de bois en position verticale situés à chaque extrémité du vestige 19A500, sur ce dernier. Ils sont situés dans la partie sud-est de la sous-opération 19A. Le premier poteau de bois est situé à proximité du parement sud du vestige 19A300, et il est sur le vestige 19A500, au niveau de son extrémité nord. Le deuxième poteau est situé à proximité du parement nord du vestige 19A400 et il est également placé sur le vestige 19A500, au niveau de son extrémité sud.

Le premier poteau du vestige 19A150 est de forme cylindrique avec un diamètre de 6 cm. Il a l'air très décomposé et il a été retrouvé logé entre les pierres du lot 19A13. Le deuxième poteau est de forme rectangulaire et d'une largeur d'environ 6 cm. Il présente des marques de brûlures, mais autrement, il semble être en état de conservation moyen.

Les deux poteaux étaient logés entre des pierres des lots supérieurs, et leur base coïncide avec la base des vestiges 19A300 et 19A400, ainsi qu'avec le sommet du vestige 19A500 sur lesquels ils reposent en alignement avec le vestige. Des fragments de mortier ont été retrouvés entre le bois et les pierres entourant le vestige 19A150. La limite supérieure des deux poteaux du vestige 19A150 se situait dans le lot 19A3.



Aucun artéfact ou écofact n'a été retrouvé dans ce lot.



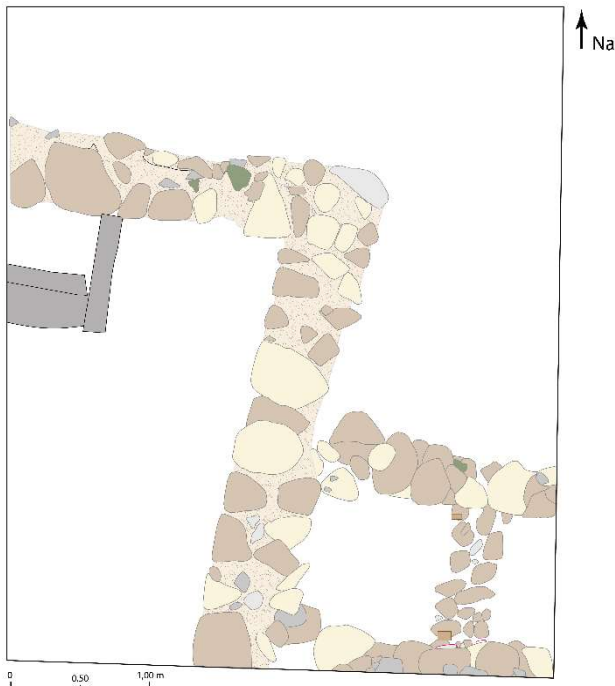
**Figure 45 : Vestige 19A150 (partie nord) représentant un poteau de bois (24NU19A-1-39).**



## Description du lot 19A250

| Lot     | Orientation                                 | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |             | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m)                     | Largeur (m)                      | Lots limitrophes |                        |                              | Réf. aux figures |
|---------|---------------------------------------------|----------------------|---------------------------|-------------|---------------------|----------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------------|------------------------------|------------------|
|         |                                             |                      | Sup.                      | Inf.        |                     |                                  |                                  | Sup.             | Inf.                   | Lat.                         |                  |
| 19A250  | Nord-sud (solives) et est-ouest (planchers) | 1 de 2               | 8,88 à 8,78               | 8,82 à 8,76 | 0,05                | Solive : 0,98<br>Plancher : 0,66 | Solive : 0,24<br>Plancher : 0,12 | 19A18            | 19A19                  | 19A18, 19A21, 19A100, 19A200 | 46, 68, 69, 72   |
| 19A250a | Nord-sud (solives) et est-ouest (plancher)  | 1 de 2               | 8,84 à 8,83               | 8,82 à 8,76 | Planches : 0,01     | Plancher : 0,66                  | Plancher : 0,12                  | 19A18            | 19A19, 19A250 b, 19A21 | 19A100, 19A200               | 46, 69           |
| 19A250b | Est-ouest                                   | 2 de 2               | 8,88 à 8,78               | 8,84 à 8,83 | 0,08                | 0,98                             | 0,24                             | 19A250 a, 19A21  | 19A20                  | 19A19, 19A100, 19A200        | 69, 72           |

Le lot 19A250 est un vestige de bois formant un plancher dans la structure 3. Il est situé dans la partie nord-est de la sous-opération 19A. Le vestige est constitué de deux couches de planches et d'une couche de solives.



Le lot 19A250 est composé de deux modes de construction. Le mode 19A250a est formé de deux couches de planches fines collées les unes aux autres et orientées d'est en ouest. Ces planches avaient des dimensions moyennes de 66 cm de longueur par 12 cm de largeur et un minimum de 1 cm d'épaisseur. Les planches étaient assemblées grâce à l'utilisation de chevilles de bois. Nous avons retrouvé ces chevilles de bois, non en place, dans le lot 19A18, associé au vestige 19A250a. Les planches de ce mode couvrent presque l'entièreté de la zone fouillée, mis à part les bords des vestiges 19A100 et 19A200.

Le mode 19A250b concerne une troisième couche de planches beaucoup plus épaisses, orientées de nord au sud. Nous avons retrouvé deux de ces planches, et elles étaient séparées les unes des autres et ne se touchaient pas. L'espace entre les planches de ce mode mesure environ 70 cm et il était comblé par du mortier (lot 19A19). Les

planches mesuraient en moyenne 98 cm de longueur par 24 cm de largeur, et 9 cm d'épaisseur. Des clous non en place ont été retrouvés dans le lot 19A21, le lot en association avec le mode 19A250b. Le lot 19A250b est situé sous le mode 19A250a.

À noter que dans la portion est du plancher, entre le premier et le deuxième mode du vestige 19A250, un lot a été mis au jour, soit le lot 19A21, qui n'apparaît pas dans la partie ouest du vestige.

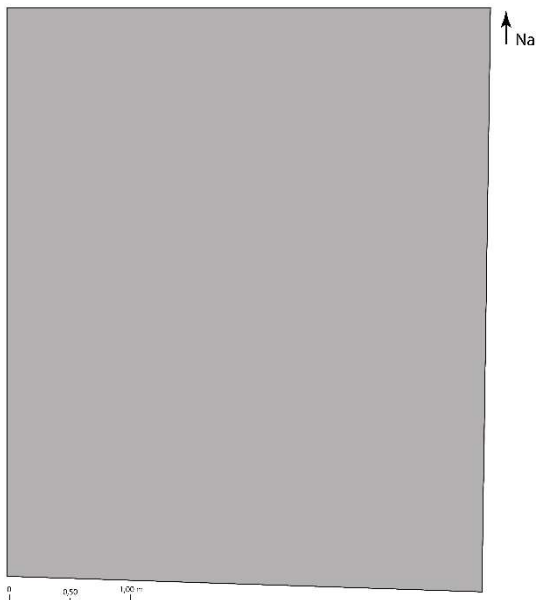


**Figure 46 : Photo du vestige 19A250 (24NU19A-13-2).**

#### 4.1.1.2 Descriptions des lots de sédiments

##### Description du lot 19A1

| Lot  | Matrice             | Couleur<br>(Munsell)      | Consistance            | Altitudes face<br>au NMM (m) |                    | Épaisseur<br>moyenne (m) | Lots limitrophes |               |      | Réf. aux<br>figures |
|------|---------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------|--------------------------|------------------|---------------|------|---------------------|
|      |                     |                           |                        | Sup.                         | Inf.               |                          | Sup.             | Inf.          | Lat. |                     |
| 19A1 | Argile<br>limoneuse | 10 YR 3/3<br>(Dark brown) | Moyennement<br>compact | 10,113 à<br>10,433           | 10,068 à<br>10,243 | 0,136                    | N/A              | 19A3,<br>19A4 | 19A2 | 85                  |



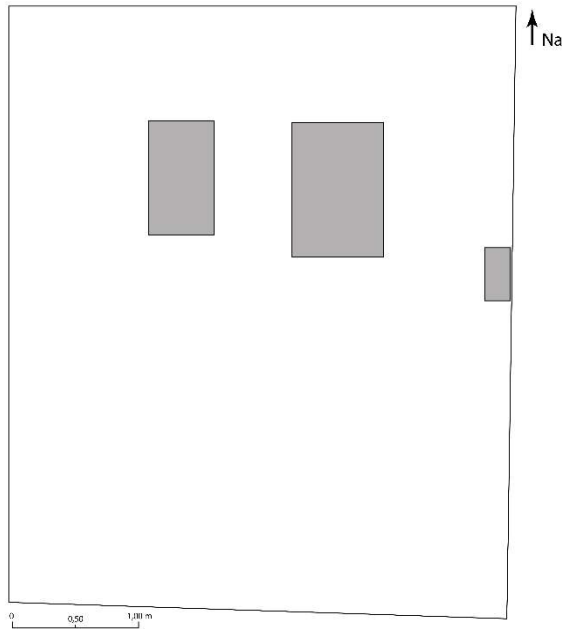
Le lot 19A1 représente un lot arbitraire de tourbe et de labour, enlevé majoritairement à la pelle mécanique. Il représente le sol actuel du site, et s'étend sur une longueur de 5 m et une largeur de 4 m pour une aire totale de 20 m<sup>2</sup>. Il est de forme rectangulaire et recouvre l'entièreté de la sous-opération 19A. On y retrouvait des inclusions de briques (<1 %), de mortier (<1 %), de charbon de bois (<1 %), d'anthracite (1 %), de déchets métalliques (<1 %), de pierres, dont surtout du schiste (1 %) et des racines (1 %).

Un total de 229 artefacts et écofacts ont été retrouvés dans ce lot. Ces derniers sont principalement de la céramique (60 %), dont surtout de la TCC vernissée locale (8,7 %), de la terre cuite fine blanche argileuse pour pipes (5,7 %) et de la TCC non vernissée (4,4 %). On y retrouve également toute une panoplie de différentes poteries, dans une moindre mesure, tel que de la faïence, du grès, de la porcelaine, des terres cuites communes, de la terre cuite fine et du *white granite*. Quant au verre, on retrouve surtout du verre à bouteilles (11,9 %) et du verre à vitre. Le lot contient également du métal, dont du métal ferreux (12,7 %) et dans une moindre mesure du métal cuivreux, du fer forgé, du fer tréfilé et des scories. Finalement, on retrouve dans cet assemblage des écofacts comme des mammifères (1,3 %) et des mollusques (2,2 %).

\* Les pourcentages énumérés font référence au pourcentage de l'assemblage total du lot.

## Description du lot 19A2

| Lot  | Matrice            | Couleur<br>(Munsell)                 | Consistance            | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |                   |                                           | Réf. aux<br>figures |
|------|--------------------|--------------------------------------|------------------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-------------------|-------------------------------------------|---------------------|
|      |                    |                                      |                        | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.              | Lat.                                      |                     |
| 19A2 | Argile<br>limoneux | 10 YR 4/2<br>(Dark grayish<br>brown) | Moyennement<br>compact | 10,003 à<br>10,988           | 9,453 à<br>9,978 | 0,39                        | N/A              | 19A100,<br>19A200 | 19A3, 19A4,<br>19A7,<br>19A100,<br>19A200 | -                   |



Le lot 19A2 est constitué de trois sondages effectués par la ville de Québec en 2019. Les sondages se divisent en trois sections au centre Nord de la sous-opération 19A. Le sondage à l'ouest, situé vis-à-vis le vestige 19A100, soit l'ancien sondage 3G (Noël, 2019) mesure environ 52 cm sur 75 cm. Le sondage au centre, correspondant au coin de la structure 3 et à l'ancien sondage 3H (Noël, 2019). Il mesure environ 80 cm par 1,07 m. Finalement, le sondage à l'est de la sous-opération, correspondant à l'ancien sondage 3J (Noël, 2019), mesure environ 21 cm par 41 cm. On y retrouve les inclusions suivantes : brique (>1 %), mortier

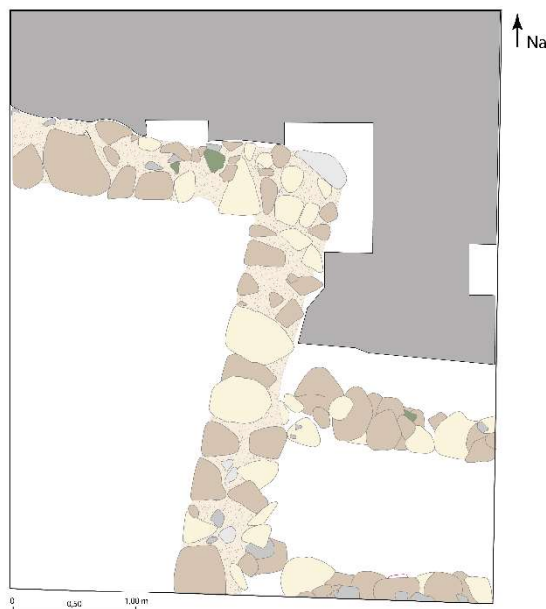
(>1 %), anthracite (>1 %), ainsi que des cendres (>1 %) uniquement dans le sondage situé à l'intérieur de la structure 3.

Au total, ce sont 34 artefacts et écofacts qui ont été retrouvés dans le lot 19A2. Les plus représentés sont les terres cuites (35,3 %), majoritairement représentées par la T.C.C. non vernissée (17,6 %). Nous y retrouvons également des écofacts, soit des os de mammifères (26,5 %). Les autres artefacts incluent du grès (8,8 %), ainsi que dans une moindre mesure de la faïence et de la porcelaine. Nous y retrouvons du verre (8,8 %), dont surtout du verre à vitre et des fragments de contenants. Nous y retrouvons également quelques objets en métal, dont des clous, ainsi qu'un bouton en plastique. Il est important de noter la présence de géotextile et de rubans de plastique orange retrouvés dans les trois sondages.

| Artéfacts diagnostiques                              |
|------------------------------------------------------|
| Géotextile et ruban en plastique (2019) (Noël, 2020) |

### Description du lot 19A3

| Lot  | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                      | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                   | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |                          |                                  | Réf. aux<br>figures |
|------|---------|-------------------------------------------|-------------|------------------------------|-------------------|-----------------------------|------------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------|
|      |         |                                           |             | Sup.                         | Inf.              |                             | Sup.             | Inf.                     | Lat.                             |                     |
| 19A3 | Argile  | 10 YR 3/4<br>(Dark<br>yellowish<br>brown) | Compact     | 10,013 à<br>10,258           | 9,828 à<br>10,003 | 0,128                       | 19A1             | 19A5,<br>19A6,<br>19A150 | 19A2, 19A6,<br>19A100,<br>19A200 | -                   |

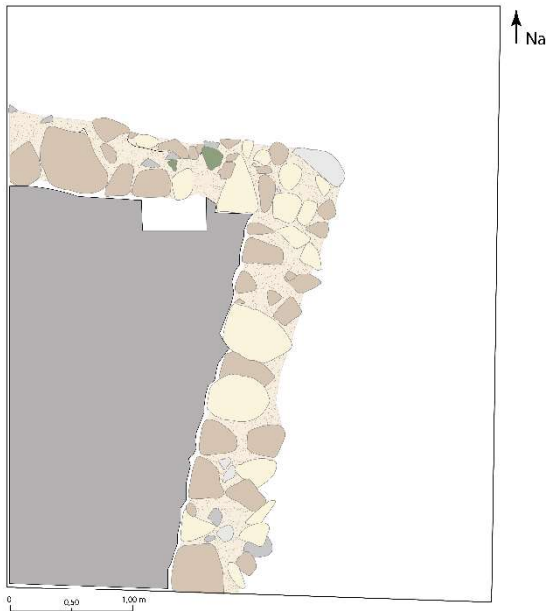


Le lot 19A3 est situé au nord et à l'est de la sous-opération 19A, et couvre l'extérieur de la structure 3 et de son annexe, à l'exception de l'emplacement des sondages du lot 19A2. Il constitue une forme de « L », avec une longueur maximale de 3,55 m, une longueur minimale de 1 m, une largeur maximale de 4 m et une largeur minimale de 1,55 m. On y note des inclusions de brique (<1 %), de mortier (<1 %), de charbon de bois (<1 %), d'anthracite (<1 %), de déchets métalliques (1 %), de pierres de schiste angulaires (1 %) au sud-est du lot, et du charbon minéral (<1 %).

Ce sont 79 artéfacts et écofacts qui ont été retrouvés dans le lot 19A3. La majorité représente des objets en céramique (57 %), tel que de la TCC non vernissée (13,9 %), des fragments de pipes en TCF blanche argileuse (7,6 %) et de la TCC vernissée façon locale (6,3 %). On y retrouve dans une moindre mesure de la TCFB (2,5 %), d'autres terres cuites communes et terres cuites fines, ainsi que du grès (5,1 %), de la faïence et de la porcelaine. Nous y retrouvons aussi des objets en métal ferreux (22,8 %) et des scories (2,5 %). Le verre, quant à lui, est surtout représenté par le verre de couleur verte (8,9 %) et le verre teinté vert (3,8 %), ainsi que par plusieurs autres types de verre en petite quantité. Finalement, peu d'écofacts ont été notés, dont tous étaient de mammifères (3,8 %).

## Description du lot 19A4

| Lot  | Matrice            | Couleur<br>(Munsell) | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |                |                            | Réf. aux<br>figures |
|------|--------------------|----------------------|-------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|----------------|----------------------------|---------------------|
|      |                    |                      |             | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.           | Lat.                       |                     |
| 19A4 | Argile<br>limoneux | 10 YR 4/3<br>(Brown) | Meuble      | 9,888 à<br>10, 110           | 9,528 à<br>9,878 | 0,318                       | 19A1             | 19A7.<br>19A9, | 19A2,<br>19A100,<br>19A200 | -                   |



Le lot 19A4 est situé à l'ouest de la sous-opération 19A et constitue l'intérieur de la structure 3, formé par les vestiges 19A100 et 19A200. Le lot présente une largeur maximale de 1, 88 m, et une longueur minimale de 1, 45 m, ainsi qu'une longueur maximale d'environ 3, 3 m, et une longueur minimale de 3, 14 m. Ces inclusions incluent de la brique en nodule (1 %), du mortier (20 %), du bois (>1 %), de la cendre (1 %), du charbon de bois (1 %), de l'anhracite (>1 %), des pierres (1 %), et des déchets métalliques dans la lentille.

La lentille du lot 19A4 est située au nord-est du lot, dans le coin formé par les vestiges 19A100 et 19A200. Elle mesure environ 34 cm par 75 cm et est de forme arrondie. Cette lentille contenait une grande concentration de métal (3 à 5 %).

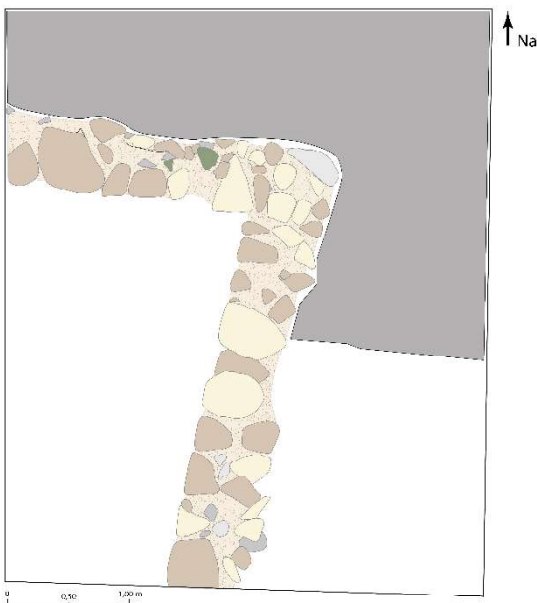
Le lot 19A4 a livré un total de 215 artefacts et écofacts. On y retrouve principalement du métal (40,9 %), dont surtout du métal ferreux (17,2 %), des clous en fer forgé (10,2 %) et en fer tréfilé (13 %). Par après, on retrouve une grande quantité de céramique (43,3 %), surtout représenté par des terres cuites fines de différents types (20 %), telles que des pipes en terres cuites fines blanches argileuses (7,6 %) et des fragments de TCFB (4,2 %). Dans une moindre mesure on y retrouve également des fragments de divers types de terre cuite commune, dont surtout de la TCC non vernissée (10,2 %). Le lot contient une faible quantité de grès (4,2 %), de faïence et de porcelaine. Les artefacts en verre, quant à eux, sont majoritairement représentés par les objets en verre incolore sans plomb (7,4 %). On y voit d'autres types de verre en moins grande quantité, tel



que le verre de couleur verte (7 %) et le verre teinté vert (5,1 %). À noter que des fragments de verre teinté bleu vert, de verre opaque et de verre transparent de couleur ont aussi été mis au jour. Finalement, une très petite quantité d'écofacts ont été retrouvés (0,5 %). Ils étaient composés de mammifères et de mollusques. Des fragments de charbon et de caoutchouc ont également été notés

### Description du lot 19A5

| Lot  | Matrice           | Couleur<br>(Munsell)        | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                                            | Réf. aux<br>figures |
|------|-------------------|-----------------------------|-------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|------|--------------------------------------------|---------------------|
|      |                   |                             |             | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                                       |                     |
| 19A5 | Limon<br>argileux | 2.5 YR 4/3<br>(Olive brown) | Compact     | 9,828 à<br>10,063            | 8,668 à<br>9,738 | 0,703                       | 19A3             | N/A  | 19A2, 19A6,<br>19A100,<br>19A200,<br>1A300 | 49                  |

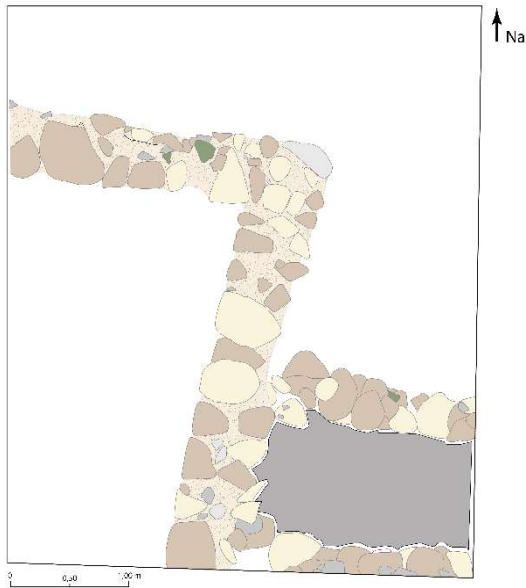


Le lot 19A5 est situé au nord et à l'est de la sous-opération 19A, et couvre l'extérieur de la structure 3 et de son annexe. Il constitue une forme de « L », avec une longueur maximale d'environ 3 m et une longueur minimale de 1 m, ainsi qu'une largeur maximale de 4 m et une largeur minimale de 1,55 m. Il s'agit du sol naturel à l'extérieur de la structure 3 et de l'annexe.

On n'y retrouve aucune inclusion et aucun artéfact.

## Description du lot 19A6

| Lot  | Matrice            | Couleur<br>(Munsell)      | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                                       | Réf. aux<br>figures |
|------|--------------------|---------------------------|-------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-------|---------------------------------------|---------------------|
|      |                    |                           |             | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                                  |                     |
| 19A6 | Argile<br>limoneux | 10 YR 3/3<br>(Dark brown) | Compact     | 10,038 à<br>10,173           | 9,328 à<br>9,418 | 0,725                       | 19A3             | 19A13 | 19A3,<br>19A100,<br>19A200,<br>19A300 | -                   |



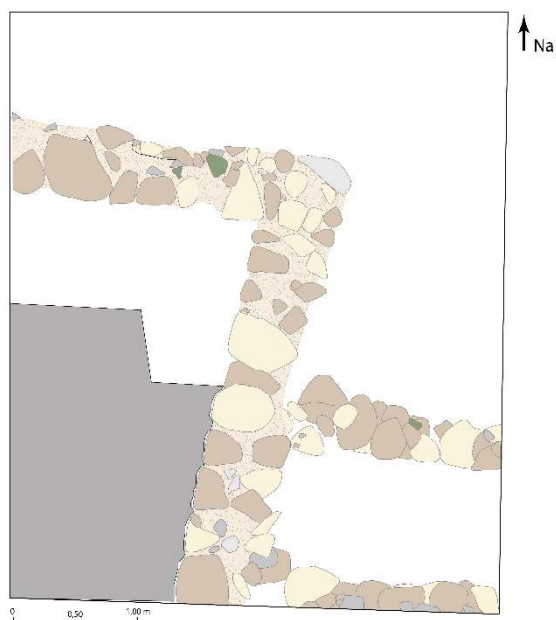
Le lot 19A6 est situé au sud-est de la sous-opération 19A, et représente l'intérieur de l'annexe formée par les vestiges 19A200, 19A300 et 19A400. Le lot mesure entre 2 m et 1,55 m de longueur, et entre 1,19 m et 1 m de largeur. On y note des inclusions de brique (>1 %), de mortier (<1 % sur l'ensemble du lot et environ 15 % le long de l'alignement des pierres de vestige), de l'anthracite (>1 %) et des pierres, soit des pierres de champs, du calcaire schisteux et des mudstones (10 %).

Au total, le lot 19A6 a livré 72 artefacts et écofacts. Nous retrouvons une grande quantité d'objets en céramique (65,3 %), dont la plupart sont des terres cuites fines (29,2 %) telles que des TCFB argileuses à pipe (13,9 %), et dans une moindre mesure du *pearlware*, du *creamware*, de la *creamcolored ware* et de la TCFB. On y retrouve aussi beaucoup de terres cuites communes de différents types (25 %), dont surtout de la TCC vernissée façon locale (15,3 %) et dans une moindre mesure de la TCC d'Angleterre du Nord-est et de la vernissée verte de France. À noter que l'on y retrouve également du grès (5,6 %), de la faïence (2,8 %) et de la porcelaine. Puis, on retrouve des objets en métal (27,8 %), représentés surtout par du métal ferreux (20,8 %) et des clous en fer forgé (6,9 %). On retrouve peu de verre dans ce lot (4,2 %), dont du verre teinté vert, du verre de couleur verte et du verre incolore au plomb. Pour finir, les écofacts représentent 4,2 % des objets retrouvés dans ce lot, et il s'agit d'os de mammifères et d'oiseaux. À noter qu'un seul morceau de bois a été retrouvé dans le lot 19A6.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Terre cuite commune vernissée verte de France</i> (1500 c -1799 c, spécialement entre 1700 c et 1765 c) (Gauvin 1995, Brassard et Leclerc 2001) |
| <i>Pearlware</i> (1775 c – 1830 c) (Brassard et Leclerc 2001)                                                                                      |
| <i>Creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)                                                                                     |

### Description du lot 19A7

| Lot  | Matrice         | Couleur (Munsell)           | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |               | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |                | Réf. aux figures |
|------|-----------------|-----------------------------|-------------|---------------------------|---------------|-----------------------|------------------|------|----------------|------------------|
|      |                 |                             |             | Sup.                      | Inf.          |                       | Sup.             | Inf. | Lat.           |                  |
| 19A7 | Argile limoneux | 10 YR 2/2 (Very dark brown) | Meuble      | 9,398 à 9,878             | 9,178 à 9,258 | 0,369                 | 19A4             | 19A9 | 19A100, 19A200 | 76, 80, 81       |



Le lot 19A7 est situé au sud-est de la sous-opération 19A et représente la partie sud et est de l'intérieur de la structure 3. Il est partiellement délimité par une grosse pierre triangulaire qui sépare le nord et le sud de l'intérieur de la structure. Le lot mesure entre 3,3 m et 1,47 m de longueur, ainsi qu'entre 1,35 m et 32 cm de largeur. Nous y trouvons les inclusions suivantes, soit de la brique (>1 %), du bois (5 %), du charbon de bois (<1 %), des déchets métalliques (>20 %), des pierres telles que du schiste et des blocs de pierre de champs (>15 %).

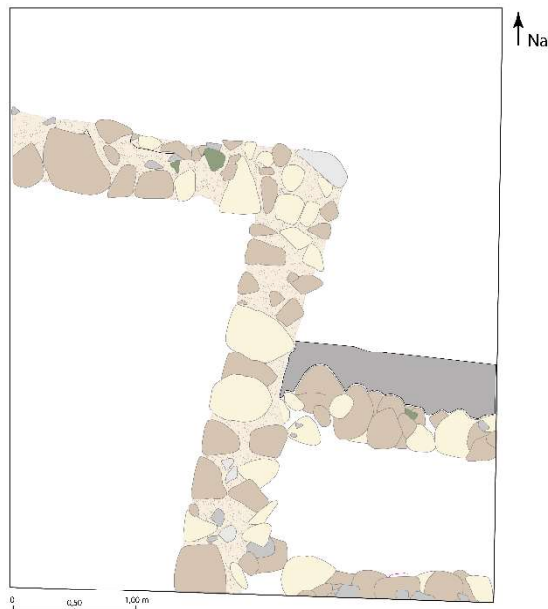
Le lot 19A7 a mis au jour 242 artéfacts et écofacts. Une grande partie de ces objets étaient complets ou fragmentaires et se remontaient. Le métal représente la majorité de l'assemblage de ce lot (60,3 %) et est surtout représenté par du métal ferreux (52,9 %) et dans une moindre mesure de fer forgé et de métal émaillé. On y retrouve également en petite quantité de l'acier, de l'aluminium, du laiton et du fer tréfilé. Ensuite, nous y retrouvons du verre (18,2 %), dont majoritairement du

verre incolore sans plomb (12,4 %), et en beaucoup plus petite quantité du verre transparent de couleur (1,7 %) et du verre de couleur verte (1,7 %) entre autres. La majorité des objets en verre teinté vert était du verre à vitre, et donc représentait beaucoup de fragments, le reste des objets étaient deux bouteilles complètes et un bouchon. Puis, nous avons la céramique (13,6 %), surtout représentée par les terres cuites communes vernissées et non vernissées (2,5 %). Nous retrouvons également des terres cuites fines (7 %), dont surtout du *white granite* (2,9 %), de la TCFB (2,4 %) et de la TCFB argileuses à pipe. Le lot 19A7 a livré des écofacts (1,7 %), dont surtout des os d'oiseaux, de mammifères et des mollusques. Finalement, on retrouve dans ce lot des fragments de caoutchouc (1,7 %), du plastique (1,2 %), du bois et une scorie.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>White granite</i> (v. 1840 – aujourd’hui) (Brassard et Leclerc 2001)                                       |
| Bouteille à médicament Pinkham (1917 po -1960 c) (Historic Glass Bottle Identification & Information Website) |
| Plaque d'immatriculation (1944) (Thibault 2007)                                                               |

## Description du lot 19A8

| Lot  | Matrice           | Couleur<br>(Munsell)     | Consistance            | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |                 |                                  | Réf. aux<br>figures |
|------|-------------------|--------------------------|------------------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------|----------------------------------|---------------------|
|      |                   |                          |                        | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.            | Lat.                             |                     |
| 19A8 | Argile<br>sableux | 10 YR 4/1<br>(Dark grey) | Moyennement<br>compact | 10, 068                      | 9,328 à<br>9,398 | 0,705                       | 19A1             | 19A10,<br>19A11 | 19A3, 19A5,<br>19A200,<br>19A300 | 59                  |



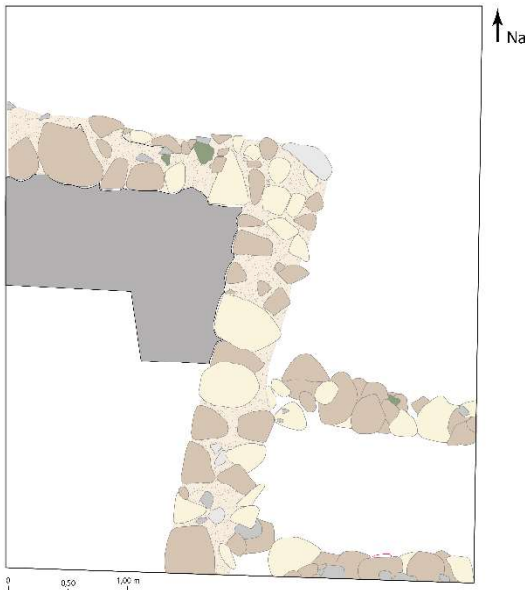
Le lot 19A8 est un lot linéaire situé au nord du vestige 19A300. Il est aligné avec le changement de mode à l'est du vestige 19A200 (mode 19A200c). Il mesure environ 1,55 m de longueur et 55 cm à 71 cm de largeur. Nous y notons des inclusions de mortier (>5 %) et des pierres de schistes d'une taille moyenne entre 3,5 à 8 cm (5 %).

Le lot 19A8 ne contenait que 4 artefacts et écofacts. On y note de la TCFB argileuse (25 %) à pipe et du *white granite* (25 %). Le métal ferreux, quant à lui, représente 25 % de l'assemblage du lot,

alors que les écofacts de mammifères représentent 25 % de ce dernier.

## Description du lot 19A9

| Lot  | Matrice           | Couleur<br>(Munsell)      | Consistance            | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                            | Réf. aux<br>figures |
|------|-------------------|---------------------------|------------------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-------|----------------------------|---------------------|
|      |                   |                           |                        | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                       |                     |
| 19A9 | Sable<br>limoneux | 10 YR 3/3<br>(Dark brown) | Moyennement<br>compact | 9,378 à<br>9,543             | 8,958 à<br>9,068 | 0,438                       | 19A4             | 19A15 | 19A7,<br>19A100,<br>19A200 | 66                  |



Le lot 19A9 est un lot situé au centre-ouest de la sous-opération 19A, et il représente la partie nord-est de l'intérieur de la structure 3. Le lot a une forme de « L » et est partiellement délimité par la grosse pierre située au centre de l'intérieur de la structure. Le lot mesure entre 1,68 m et 63 cm de longueur, et 1,92 m et 32 cm de largeur. Les inclusions qui sont présentes sont les suivantes : brique (5 %), mortier (20 %), bois (<1 %), cendre (<1 %), charbon de bois (<1 %), (<1 %) d'anthracite et pierre (2 %).

Le lot 19A9 est le lot qui nous a livré le plus de culture matérielle, soit 356 artefacts et écofacts. Il contient beaucoup d'objets complets, mais également un très grand nombre de fragments de briques (24,2 %) et de tuyaux de drains (24,7 %) de formes et de tailles diverses. Le reste de la céramique est représenté par de la TCFB argileuse à pipe (1,1 %), de la TCFB (2,2 %), du *creamware* (0,6 %) et un fragment de porcelaine. Les objets en verre représentent seulement 1,7 % de l'assemblage de ce lot et il s'agit surtout de fragments de bouteille, de contenants et de verre à vitre. Nous y retrouvons en petite quantité du verre teinté vert, du verre de couleur verre et un bouton en verre opaque blanc. La grande majorité des objets complets retrouvés dans le lot 19A9 sont des clous en fer tréfilés (8,4 %). On y retrouve également divers fragments en métal ferreux (10,9 %), ainsi qu'une scorie. Finalement, seulement deux os de mammifères (0,6 %) ont été retrouvés dans ce lot.



| Artéfacts diagnostiques                                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tuyaux de drains de la poterie Bell (1845 po – 1932 an) (Desrosiers : 2009)                          |
| Pipes en <i>TCFB argileuse</i> (1862 po – 1882 an) (Archéolab)                                       |
| Bouteille à gin en verre de couleur verte (1820 po – 1920 an) (Historic Glass Bottle Identification) |

### Description du lot 19A10

| Lot   | Matrice        | Couleur (Munsell)                | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |               | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |                             | Réf. aux figures |
|-------|----------------|----------------------------------|-------------|---------------------------|---------------|-----------------------|------------------|------|-----------------------------|------------------|
|       |                |                                  |             | Sup.                      | Inf.          |                       | Sup.             | Inf. | Lat.                        |                  |
| 19A10 | Argile sableux | 10 YR 3/6 (Dark yellowish brown) | Compact     | 9,328 à 9,418             | 9,168 à 9,198 | 0,1925                | 19A8             | N/A  | 19A5, 19A11, 19A200, 19A300 | 49               |

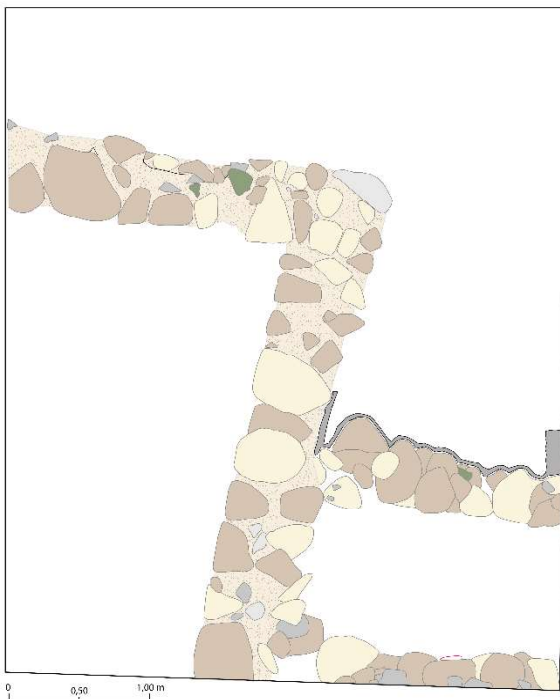


Le lot 19A10 est un lot linéaire situé au nord du vestige 19A300. Il est aligné avec le changement de mode à l'est du vestige 19A200 (mode 19A200c). Il mesure environ 1,55 m de longueur et 55 cm à 71 cm de largeur. Les seules inclusions notées sont du mortier (2 %).

Nous n'y retrouvons aucun artéfact.

## Description du lot 19A11

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)       | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                       | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                                      | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|----------------------------|-------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|------------------|-------|--------------------------------------|---------------------|
|       |         |                            |             | Sup.                         | Inf.                  |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                                 |                     |
| 19A11 | Sable   | 2.5 Y 4/4<br>(Olive brown) | Très meuble | 9,313<br>9,428               | à<br>9,128 à<br>9,428 | 0,105                       | 19A8             | 19A14 | 19A5,<br>19A10,<br>19A200,<br>19A300 | 47, 54, 58          |

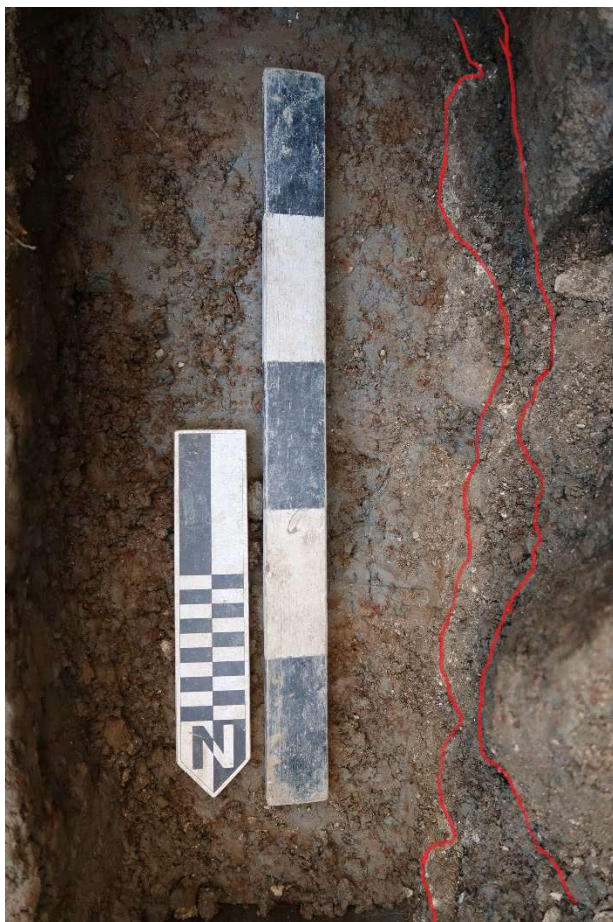


Le lot 19A11 correspond à une fine couche de mortier qui se trouve le long du parement nord du vestige 19A300 et à l'est du vestige 19A200. Il mesure entre 12 cm et 40 cm de largeur, et environ 1,55 m de longueur. On y retrouve beaucoup de mortier (> 50 %) et des gravillons (2 %).

Le lot 19A11 ne contenait que peu d'artéfacts, soit 12 au total. Nous y avons retrouvé surtout des fragments de céramiques, dont de la TCC non vernissée (41,7 %) et de la TCC vernissée façon locale (25 %). Dans une moindre mesure on y a aussi retrouvé un

fragment de pipe en TCFB argileuse et un fragment de *creamware* (16,7 %). Le reste des artéfacts étaient des fragments de verre à vitre en verre teinté vert et un fragment de contenant en verre de couleur vert (8,3 %).

| Artéfacts diagnostiques                                        |
|----------------------------------------------------------------|
| <i>Creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001) |



**Figure 47 : Ligne de mortier représentée par le lot 19A11 (24NU19A-9-16).**

## Description du lot 19A12

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                      | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                       | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                          | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|-------------------------------------------|-------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|------------------|------|--------------------------|---------------------|
|       |         |                                           |             | Sup.                         | Inf.                  |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                     |                     |
| 19A12 | Sable   | 10 YR 3/6<br>(Dark<br>yellowish<br>brown) | Très meuble | 9,308<br>9,338               | à<br>9,198 à<br>9,288 | 0,085                       | 19A5             | 19A5 | 19A5,<br>19A2,<br>19A100 | -                   |



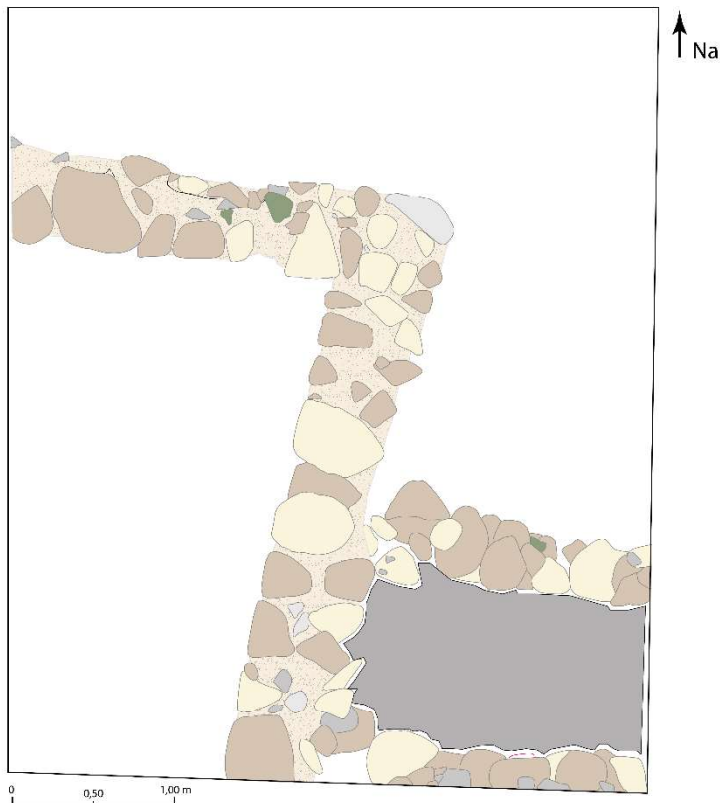
↑ Na

Le lot 19A12 correspond à une fine couche de mortier qui se trouve le long du parement nord du vestige 19A100. Il mesure environ 2,30 m de longueur et 10 cm de largeur. Ces inclusions sont surtout du mortier (50 %) et des gravillons (< 1 %).

Ce lot ne contenait pas d'artéfacts.

## Description du lot 19A13

| Lot   | Matrice       | Couleur<br>(Munsell)                | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |               | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                        | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------------|-------------------------------------|-------------|------------------------------|---------------|-----------------------------|------------------|-------|------------------------|---------------------|
|       |               |                                     |             | Sup.                         | Inf.          |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                   |                     |
| 19A13 | Limon sableux | 10 YR 3/2 (Very dark grayish brown) | Très meuble | 9,418 à 9,538                | 9,298 à 9,458 | 0,118                       | 19A6             | 19A16 | 19A200, 19A300, 19A400 | -                   |



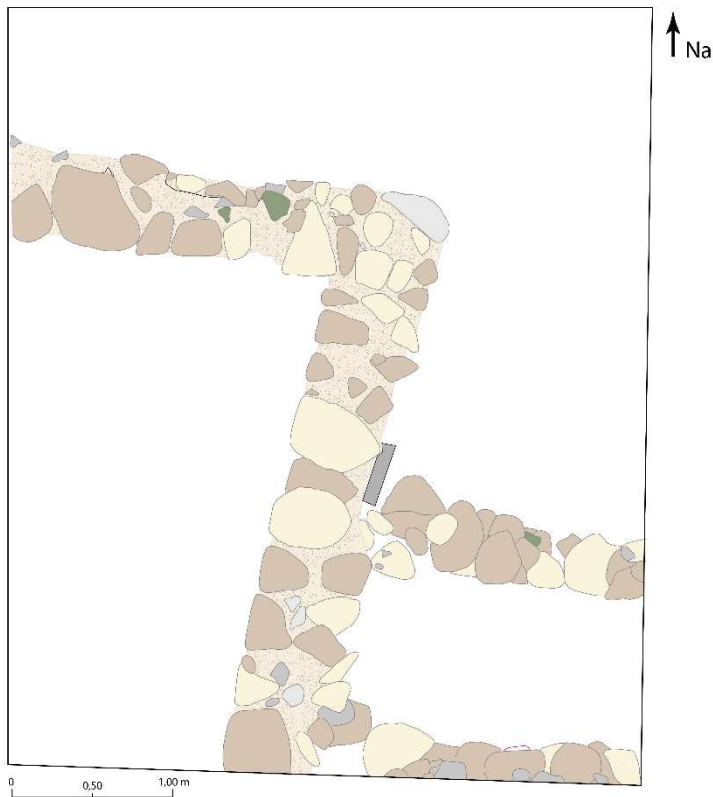
Le lot 19A13 est situé dans le coin sud-est de la sous-opération. Il correspond au lot intérieur de l'annexe formée par les vestiges 19A200, 19A300 et 19A400. Il mesure entre 2,10 m et 1,88 m de longueur et entre 1,19 m et 1,0 m de largeur. Les inclusions qui y sont présentes sont les suivantes : brique (<1 %), mortier (10 %), bois (< 1 %), charbon de bois (1 %) et pierres (2 %).

Seuls cinq artéfacts ont été retrouvés dans le lot 19A13. On y retrouve trois clous en fer forgé et

deux objets de formes indéterminées en métal ferreux.

## Description du lot 19A14

| Lot   | Matrice            | Couleur<br>(Munsell)     | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                            | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|--------------------|--------------------------|-------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|------|----------------------------|------------------------|
|       |                    |                          |             | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                       |                        |
| 19A14 | Argile<br>limoneux | 10 YR 4/1 (Dark<br>gray) | Meuble      | 9,968 à<br>10,108            | 8,818 à<br>8,828 | 1,534                       | 19A10,<br>19A11  | N/A  | 19A5,<br>19A200,<br>19A300 | -                      |



Le lot 19A14 est un lot arbitraire qui correspond à un sondage situé à l'intersection entre le vestige 19A200 et 19A300. Il mesure environ 50 cm par 50 cm. Ces seules inclusions sont du mortier (15 %).

Aucun artéfact n'a été retrouvé dans ce lot.



## Description du lot 19A15

| Lot   | Matrice          | Couleur<br>(Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                            | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|------------------|----------------------------------------|-------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|-------|----------------------------|------------------------|
|       |                  |                                        |             | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                       |                        |
| 19A15 | Limon<br>sableux | 10 YR 3/2 (Very dark<br>grayish brown) | Très meuble | 8,918 à<br>9,138             | 8,888 à<br>8,938 | 0,115                       | 19A9             | 19A18 | 19A7,<br>19A100,<br>19A200 | 74, 75,<br>78          |



Le lot 19A15 se situe au nord de l'intérieur de la structure 3, formé par les vestiges 19A100 et 19A200. Il mesure entre 1,75 m et 1,68 m de largeur, et entre 1,92 m à 1,82 m de longueur. Ces inclusions incluent de la brique (< 1 %), du mortier (10 %), du bois (< 1 %), de la cendre (10 %), du charbon de bois (20 %) et des déchets métalliques (3 %).

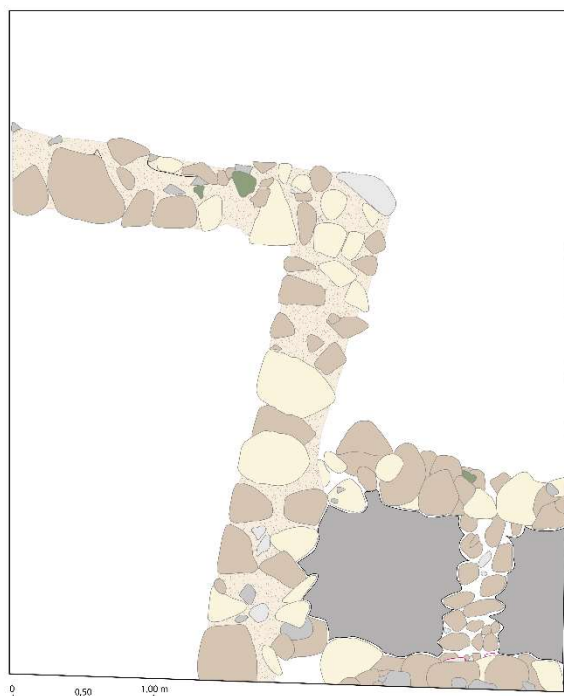
Le lot 19A15 nous a livré 294 artefacts au total, dont certains étaient des objets complets. Il faut noter qu'une très grande quantité de fragments de divers matériaux ont

été retrouvés dans ce lot, soit 558 fragments. Le métal représente le matériau qui nous a donné le plus d'artefacts complets, dont surtout des clous en fer tréfilé (20,1 %), en fer laminé (29,3 %) et dans une moindre mesure, plusieurs objets en métal ferreux (10,2 %). On retrouve également dans ce lot du verre. Nous y retrouvons énormément de fragments, soit 156, et seulement 14 objets. La plupart des fragments représentent du verre altéré et du verre à vitre en verre teinté vert. Dans les objets, on retrouve 10 bouteilles de gin en verre de couleur verte (4,1 %), et des fragments de contenant en verre incolore sans plomb et en verre incolore superposé. En ce qui a trait à la céramique, on y retrouve des pipes en TCFB (1 %), des pots à plantes en TCC non vernissée (1 %), un fragment de *creamware* et de *pearlware*, et un objet en porcelaine. Il faut noter la présence d'un bouton en os, deux objets en bois indéterminés et une électrode en graphite.

| Artéfacts diagnostiques                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)                       |
| <i>Pearlware</i> (1775 c – 1830 c) (Brassard et Leclerc 2001)                        |
| Électrode en graphite (1895 po – 1950 c) (Gall 1925)                                 |
| Bouteille de gin (procédé de marque Owens) (1904 po-1940 c) (Jones et Sullivan 1985) |

### Description du lot 19A16

| Lot   | Matrice        | Couleur<br>(Munsell)             | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |               | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |       |                                | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|----------------|----------------------------------|-------------|------------------------------|---------------|-----------------------------|------------------|-------|--------------------------------|------------------------|
|       |                |                                  |             | Sup.                         | Inf.          |                             | Sup.             | Inf.  | Lat.                           |                        |
| 19A16 | Sable limoneux | 10 YR 3/6 (Dark yellowish brown) | Très meuble | 9,298 à 9,458                | 9,258 à 9,428 | 0,024                       | 19A13            | 19A17 | 19A200, 19A300, 19A400, 19A500 | 54                     |

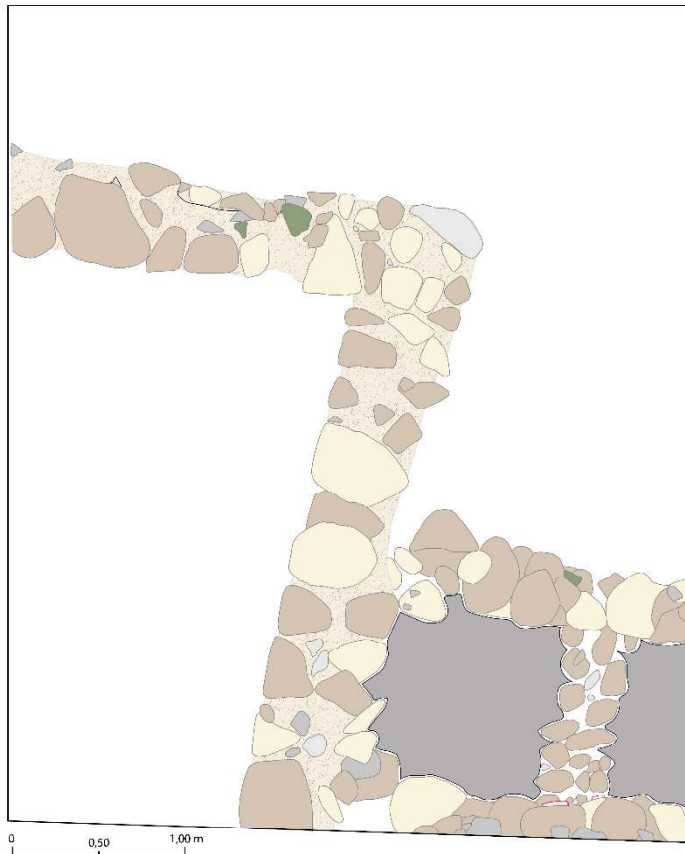


Le lot 19A16 correspond à une fine couche de sable limoneux situé dans le coin sud-est de la sous-opération 19A, à l'intérieur de l'annexe formée par les vestiges 19A200, 19A300 et 19A400. Le lot mesure entre 2,10 m et 1,88 m de longueur et entre 1,19 m et 1,0 m de largeur. Ces inclusions sont surtout du mortier (> 50 %), du bois (1 %) et des pierres de schiste (< 1 %).

Seuls trois artéfacts ou écofacts ont été retrouvés dans le lot 19A16. Il s'agit d'une mandibule d'un bovin, d'un morceau de bois et un clou en fer forgé.

## Description du lot 19A17

| Lot   | Matrice         | Couleur<br>(Munsell)            | Consistance         | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes                     |      |      | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|-----------------|---------------------------------|---------------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|--------------------------------------|------|------|------------------------|
|       |                 |                                 |                     | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.                                 | Inf. | Lat. |                        |
| 19A17 | Argile limoneux | 2.5 Y 3/3 (Dark<br>olive brown) | Moyennement compact | 9, 258 à<br>9,428            | 8,738 à<br>9,238 | 0,338                       | 19A16,<br>19A300<br>19A400<br>19A500 | N/A  | N/A  | 49                     |

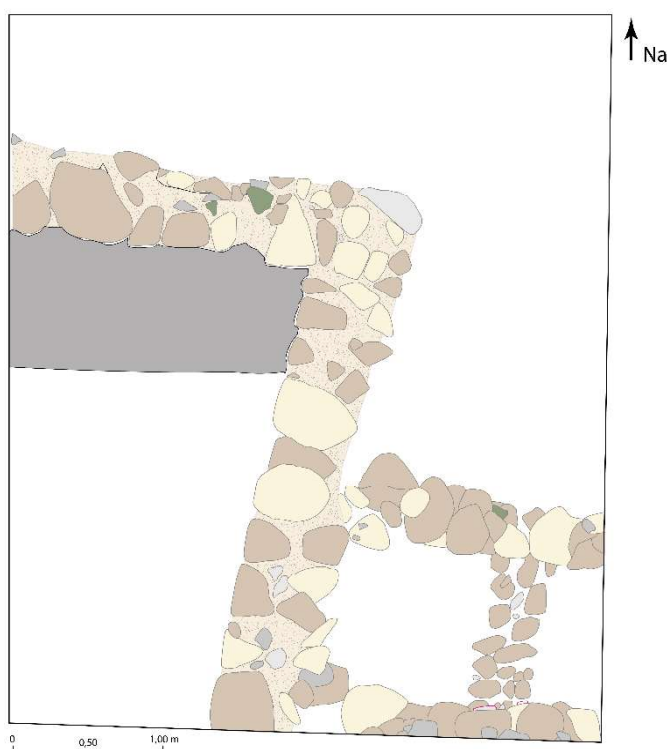


Le lot 19A17 se situe dans le coin sud-est de la sous-opération 19A, à l'intérieur de l'annexe formée par les vestiges 19A200, 19A300 et 19A400. Le lot mesure entre 2,10 m et 1,88 m de longueur et entre 1,19 m et 1,0 m de largeur.

Ce lot ne contenait aucune inclusion et aucun artéfact.

## Description du lot 19A18

| Lot   | Matrice        | Couleur<br>(Munsell)                | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |               | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |              |                        | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|----------------|-------------------------------------|-------------|------------------------------|---------------|-----------------------------|------------------|--------------|------------------------|------------------------|
|       |                |                                     |             | Sup.                         | Inf.          |                             | Sup.             | Inf.         | Lat.                   |                        |
| 19A18 | Limon argileux | 10 YR 3/2 (Very dark grayish brown) | Meuble      | 8,838 à 8,938                | 8,763 à 8,838 | 0,085                       | 19A15            | 19A19, 19A21 | 19A250, 19A100, 19A200 | -                      |



Le lot 19A18 est situé au nord de l'intérieur de la structure 3, formée par les vestiges 19A100 et 19A200. Ce lot accompagne le vestige 19A250 (plancher de bois). Le lot mesure entre 1,75 m et 1,68 m de largeur, et entre 1,92 m à 1,82 m de longueur. On y retrouve les inclusions suivantes : mortier (2 %), cendre (2 %), charbon de bois (2 %), anthracite (< 1 %) et du bois, surtout provenant du vestige 19A250 (15 %).

Le lot 19A18 a révélé 36 artefacts et écofacts. La majorité des artefacts sont faits en céramique et en

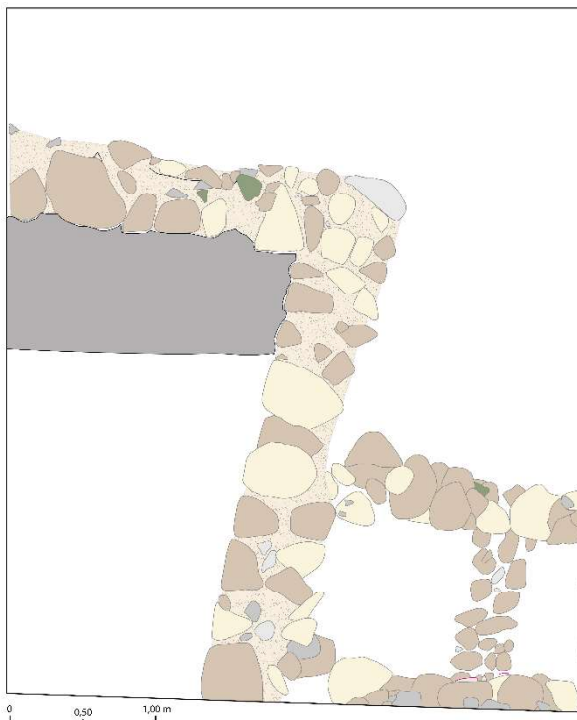
verre. Nous y retrouvons surtout des objets en terre cuite fine, tel que des pipes en TCFB argileuse (11,1 %) et des objets complets en *white granite* (13,9 %). Dans une moindre mesure, on y retrouve également de la TCC non vernissée (11,1 %), de la porcelaine (11,1 %) et un fragment de grès cérame grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure au feldspath. Pour le verre, nous y retrouvons quarante et un fragments de verre à vitre. Il faut également noter la présence d'une bouteille de lait en verre incolore sans plomb et d'un bol du même matériau (16,7 %), deux boutons en verre opaque blanc, ainsi que de deux bouteilles de gin complètes en verre de couleur verte (5,6 %). Pour ce qui en ait du métal, on y retrouve surtout des clous en fer tréfilé (5,6 %), en fer laminé (2,7 %), et en métal ferreux (2,7 %). Le lot 19A18 a également livré un grelot en métal

cuivreux. Un seul os de mammifère a été retrouvé dans ce lot. Finalement, plusieurs objets en plastique ont été notés dont une poupée et une barrette. À noter que deux chevilles de bois ont été retrouvées en lien avec le vestige 19A250 (le plancher) dans ce lot.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Soucoupe en <i>white granite</i> (1850 c à 1900 c) (Mélicca Labonté-Leclerc)                                                       |
| Grès cérame grossier nord-américain avec enduit <i>Albany</i> et glaçure au feldspath (1840 c – 1935 c) (Brassard et Leclerc 2001) |
| Bouteille de gin (procédé de marque Owens) (1904 po-1940 c) (Jones et Sullivan 1985)                                               |

### Description du lot 19A19

| Lot   | Matrice        | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |       | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |                | Réf. aux figures |
|-------|----------------|-------------------|-------------|---------------------------|-------|-----------------------|------------------|-------|----------------|------------------|
|       |                |                   |             | Sup.                      | Inf.  |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.           |                  |
| 19A19 | Sable argileux | 10 YR 5/3 (Brown) | Compact     | 8,768 à 8,818             | 8,718 | 0,075                 | 19A18, 19A250    | 19A20 | 19A100, 19A200 | -                |

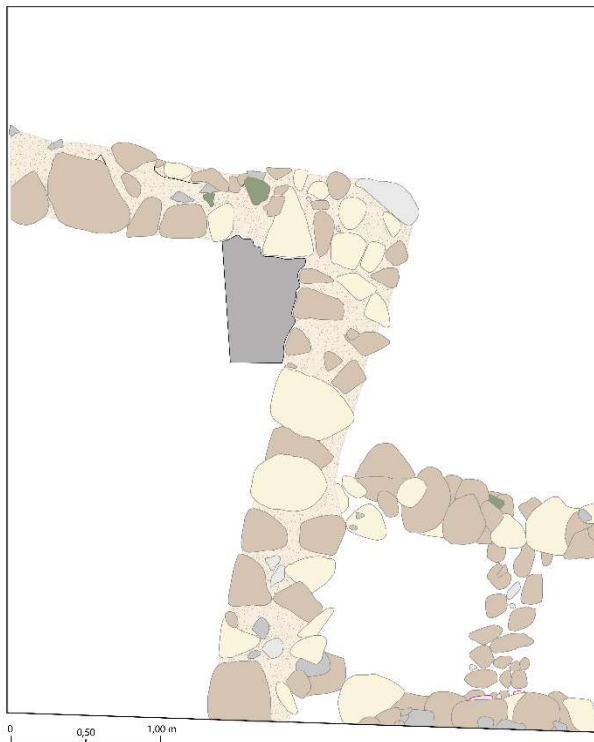


Le lot 19A19 est situé au nord de l'intérieur de la structure 3, formée par les vestiges 19A100 et 19A200. Le lot mesure environ 1,39 de longueur et 1,04 de largeur. Ces inclusions sont du mortier (50 %), du bois (1 %) et des cailloux dans le coin nord-est du lot (5 %).

Un seul fragment de TCC a été retrouvé dans ce lot.

## Description du lot 19A20

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)    | Consistance  | Altitudes face au<br>NMM (m) |                  | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                   | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|---------|-------------------------|--------------|------------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|------|-------------------|------------------------|
|       |         |                         |              | Sup.                         | Inf.             |                             | Sup.             | Inf. | Lat.              |                        |
| 19A20 | Argile  | 2.5 Y 4/3 (Olive brown) | Très compact | 8,738 à<br>8,788             | 8,678 à<br>8,688 | 0,08                        | 19A19            | N/A  | 19A100,<br>19A200 | 48, 49                 |



Le lot 19A20 se situe dans le coin nord-est de la structure 3, formée par les vestiges 19A100 et 19A200, il a été fouillé de manière arbitraire dans un sondage. Ce lot mesure environ 50 cm par 50 cm.

Ce lot ne contenait aucune inclusion et aucun artéfact.

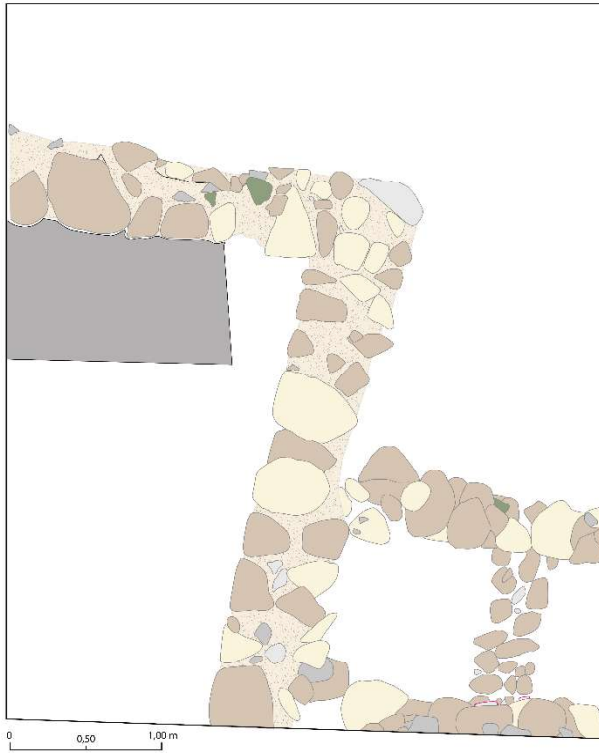




**Figure 48 : Lot 19A20 (24NU19A-12-22).**

## Description du lot 19A21

| Lot   | Matrice         | Couleur<br>(Munsell)        | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |               | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |               |        | Réf.<br>aux<br>figures |
|-------|-----------------|-----------------------------|-------------|------------------------------|---------------|-----------------------------|------------------|---------------|--------|------------------------|
|       |                 |                             |             | Sup.                         | Inf.          |                             | Sup.             | Inf.          | Lat.   |                        |
| 19A21 | Argile limoneux | 10 YR 2/2 (Very dark brown) | Meuble      | 8,788 à 8,828                | 8,728 à 8,733 | 0,103                       | 19A250           | 19A19, 19A250 | 19A100 | 71                     |



↑ Na

Le lot 19A21 se situe au nord-ouest de l'intérieur de la structure 3, formée par les vestiges 19A100 et 19A200. Le lot se situe entre les deux niveaux du vestige 19A250. Ce lot mesure environ 89 cm de longueur et 85 cm de largeur. Ces inclusions sont du mortier (2 %) et des pierres (< 1 %) composées de gravillons (70 %), et de gravier (30 %).

Le lot 19A21 nous a livré 5 artefacts au total. Il s'agit de quatre fragments de verre à vitre, d'un gobelet en verre incolore sans plomb et d'une bouteille en verre de couleur verte. Pour ce qui en ait

du métal, on y retrouve un clou en fer laminé et un clou en fer tréfilé. Finalement, un bouton en os a également été retrouvé dans ce lot.

### Artefacts diagnostiques

Gobelet en verre incolore sans plomb (1908 po – 1930 c) (Stevens et Hedlin : 1982)

## 4.2 Interprétation événementielle de l'opération 19

### 4.2.1 Séquence événementielle

*Phase I : Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9000 AA)*

**Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9000 AA)**

*Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)*

**Événement 2 : Nivellement et consolidation du terrain (1800 à 1818) 19A3**

*Phase V : Propriété des Bell et dernières occupation domestique (vers 1818 à 1948)*

**Événement 3 : Construction de la structure 3 (1838 à 1867)**

**Événement 4 : Construction du plancher de la structure 3 (1838 à 1867)**

**Événement 5 : Utilisation et abandon de la cave de la structure 3 (entre 1838 et 1917)**

**Événement 6 : Occupation de la structure 3 (1838 à 1917)**

**Événement 7 : Fin de l'occupation et destruction de la structure 3 (1917 à 1944)**

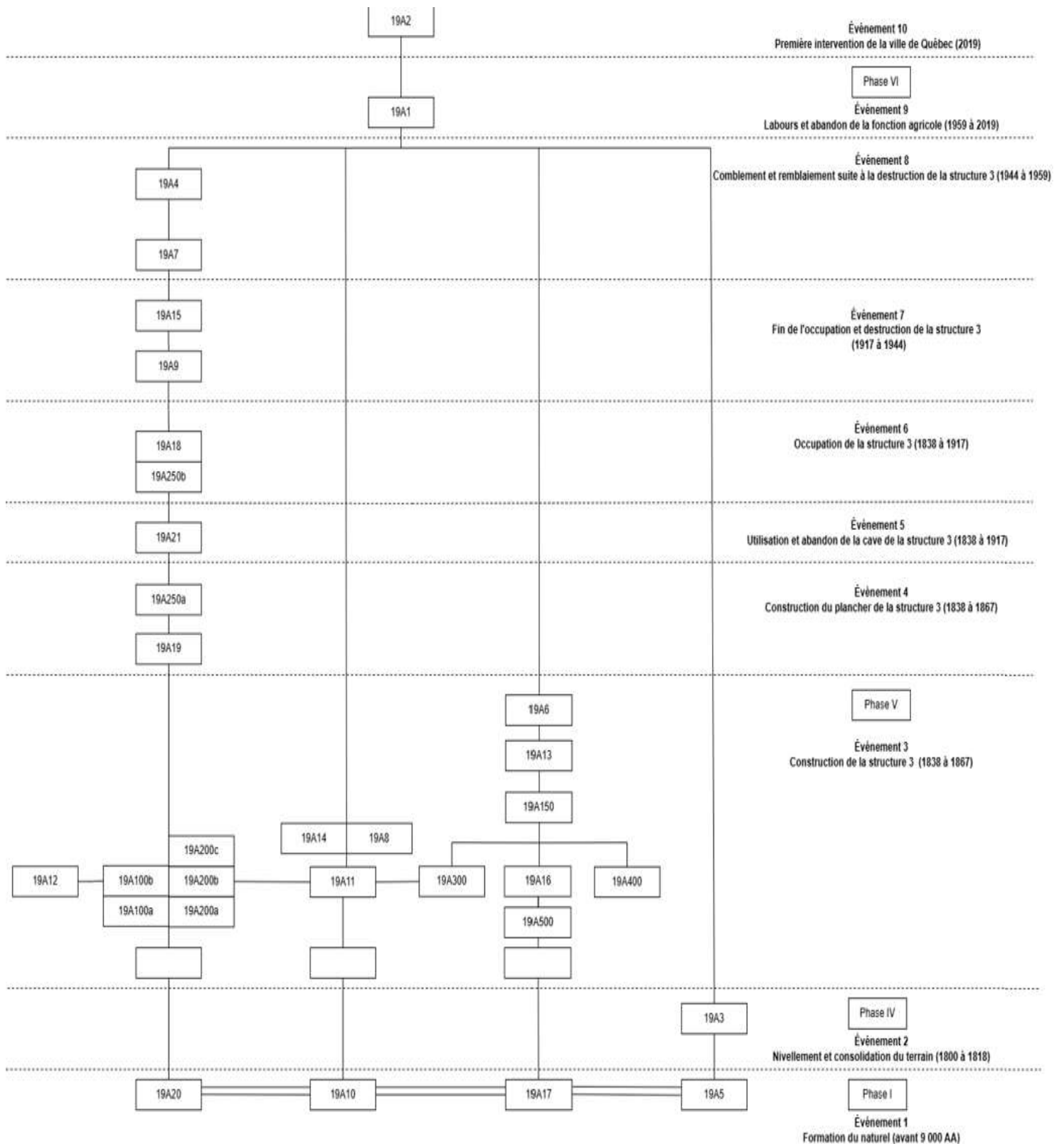
**Événement 8 : Comblement et remblaiement à la suite de la destruction de la structure 3 (entre 1944 à 1959)**

*Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)*

**Événement 9 : Labours et abandon de la fonction agricole (1959 à 2019)**

**Événement 10 : Première intervention de la ville de Québec (2019)**

## 4.2.2 Matrice événementielle



### 4.2.3 Interprétations

#### 4.2.3.1. Phase I : Niveau naturel ou niveaux non anthropiques (avant 9 000 AA)

##### **Phase I, Événement 1 : Formation du sol naturel (avant 9 000 AA)**

##### **19A5, 19A10, 19A17 et 19A20**

Le sol naturel en place sur le site a été atteint dans toutes les sous-opérations. Il présente partout les mêmes caractéristiques de matrice et de couleur semblable au gleysol que l'on retrouve à plusieurs endroits dans les basses-terres du Saint-Laurent. Celui-ci est composé de sédiments argileux et limoneux affichant une teinte grisâtre et pouvant être marqués de marbrures (Groupe de travail de classification des sols, 2002 : 84-85). L'absence complète d'artéfacts, d'écofacts et d'inclusions témoigne de son caractère non anthropique. Dans la région de Québec, ce type de sol s'est formé entre 13 000 AA et 9 000 AA environ alors que la mer de Goldwait couvrait la région et qu'une importante sédimentation avait lieu dans des conditions saturées en eau (Dionne, 1997 : 65).

Le lot 19A5 représente le sol naturel fouillé à l'extérieur de la structure 3 et de son annexe afin d'atteindre leur fondation. Le lot 19A10, quant à lui, représente le sol naturel situé sous l'aire de construction localisée au nord du vestige 19A300 et à l'est du vestige 19A200. Ensuite, le lot 19A17 représente le sol naturel marquant la fin de la fouille de la structure annexe interprétée en tant que four à pain en contre-cœur de cheminée de la structure 3. Et finalement, le lot 19A20 est le sol naturel fouillé à l'intérieur de la structure 3, nous permettant de dégager les dernières assises des vestiges 19A100 et 19A200. La figure ci-dessous présente les sols naturels de la fin de la fouille de la sous-opération 19A (Figure 49).





**Figure 49 : Vue générale de la sous-opération 19A représentant la fin de la fouille et le sol naturel avec les lots 19A5, 19A10, 19A17 et 19A20 (24NU19A-14-21).**

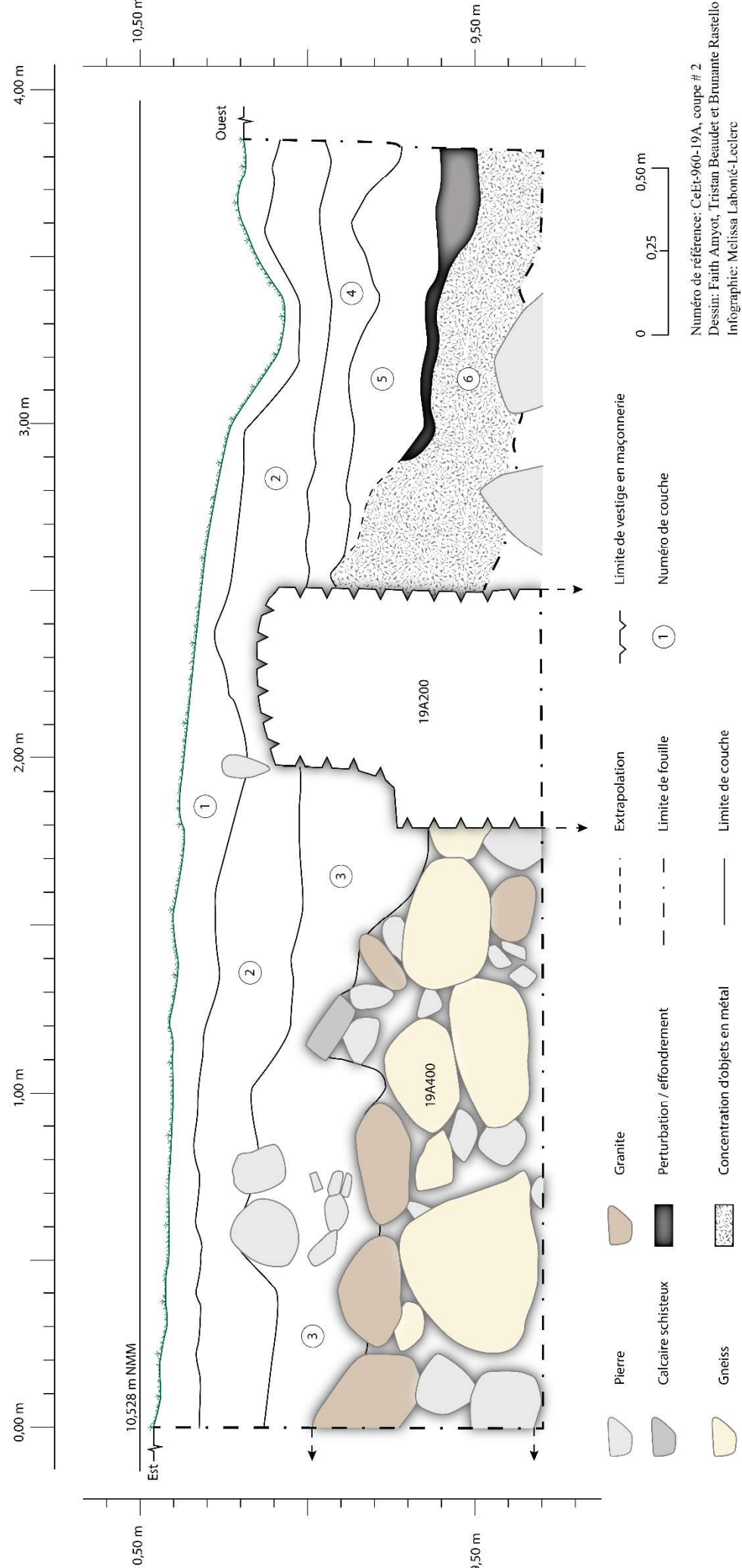
#### *4.2.3.2. Phase IV : Consolidation du terrain (1752 à 1818)*

##### **Événement 2 : Nivellement et consolidation du terrain (1800-1818)**

##### **19A3**

L'événement de cette phase est associé à l'occupation de la structure 2 et à son remblayage précédant la construction de la structure 3. En effet, lors des fouilles de la sous-opération 19A, sous le lot 19A1 représentant les labours, nous retrouvions un sol de consistance compact contenant plusieurs inclusions de briques, de mortier et de charbon, des déchets métalliques et des pierres arénisées. Ce sol a été noté en tant que lot 19A3. Les artefacts qui y ont été retrouvés étaient peu nombreux et très fragmentés. La localisation de ce lot 19A3, entourant les fondations de la structure 3 et placé directement sur le sol naturel indique qu'il s'agit probablement d'un sol d'occupation ou de nivellement. En fait, nous pouvons voir que le lot 19A3 est présent sur toutes les stratigraphies (point 2 de la Figure 50), et qu'il est situé à la même altitude que les assises supérieures de tous les vestiges de maçonnerie de la sous-opération. Cela indique que ce sol était vraisemblablement déjà en place avant la construction des fondations de la structure 3.





**Figure 50 : Stratigraphie de la paroi sud de la sous-opération 19A.**

## Coupe stratigraphique, paroi sud

### Description et interprétation des couches

1. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun foncé (10 YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de briques (1%), de mortier (1%) et de charbon de bois (1%).  
Corresponds à 19A1.  
*Niveau de surface - labours et abandon de la fonction agricole (1959 à 2019).*
2. Argile compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de briques (1%), de mortiers (2%), de charbon de bois (1%), de déchets métalliques (1%) et de pierres (1%).  
Corresponds à 19A3.  
*Surface d'occupation et de nivellement de la structure 2 (1800 à 1818).*
3. Argile limoneuse compacte de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de briques (1%), de mortier (1%), d'anthracite (1%), de déchets métalliques (1%) et de pierres (10%).  
Corresponds à 19A6.  
*Deuxième remblai de comblement des fondations du four à pain (1838 à 1867).*
4. Argile limoneuse meuble de couleur brune (10YR 4/3 - *brown*) avec des inclusions de briques (1%), de mortier (1 %), d'anthracite (1%), de déchets métalliques (1%) et de pierres (10%).  
Corresponds à 19A4.  
*Remblai de comblement à la suite de la démolition de la structure 3 (entre 1944 à 1959).*
5. Sable limoneux moyennement compact de couleur brun très foncé (10YR 2/2 - *very dark brown*) avec des inclusions de briques (1%), de bois (~ 5%), de charbon de bois (1%), de déchets métalliques (20%) et de pierres (15%).  
Corresponds à 19A7.  
*Air de rejet à la suite de la démolition de la structure 3 (entre 1944 à 1959).*
6. Sable très meuble contenant des déchets métalliques à 80% à l'est et un effondrement à l'ouest.

Puisque la structure 3 est située à proximité de la structure 2 (à moins d'un mètre de distance), il est vraisemblable que le lot 19A3 ait été formé par le remblaiement de la structure 2 entre 1800 et 1818, à la suite de son abandon. Cette datation est premièrement justifiée par les actes notariés. Effectivement, la structure 2 semble être présente sur le terrain en 1800 lorsque Fergusson achète le terrain et semble être déjà absente dans l'acte de vente entre Fergusson et Pinguet en 1818 (Dauphin et al., 2023 : 23). Cela nous indique que le remblaiement de la structure 2 a probablement eu lieu entre 1800 et 1818, et donc que la formation du lot 19A3 est possiblement datée de ces mêmes dates.

Il faut également noter la forte présence d'artéfacts datant d'entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, tels que des fragments de *creamware*, de *pearlware* et de grès cérame fin à corps blanc homogène glaçuré au sel avec un décor de type « dot diaper and basket ». La datation de ces artéfacts participe à valider cette hypothèse que le lot 19A3 est daté du remblaiement et du nivellement ayant eu lieu après la destruction de la structure 2.

Il est également plausible que le lot 19A3 ait été par la suite utilisé en tant que sol d'occupation lors de l'occupation de la structure 3, comme nous le témoignent son sol très compact et la présence de certains artéfacts plus récents, tels que des fragments de rejets ou des défauts de production de la poterie Bell datés entre 1845 et 1932.

#### *4.2.3.3. Phase V : Occupation des Bells (1818 à 1950)*

##### **Phase V, Événement 3 : Construction de la structure 3 (1838 à 1867)**

**19A100, 19A200, 19A300, 19A400, 19A500, 19A150, 19A6, 19A8, 19A11, 19A12, 19A13, 19A16**

La sous-opération 19A a révélé une partie des fondations de la partie nord-est de la structure 3. Les fondations de la partie sud-ouest avaient déjà partiellement été mises au jour dans les sous-opérations 15A en 2022 lors des fouilles du chantier-école de l'Université Laval (Dauphin et al., 2023) et lors des sondages de la ville de Québec en 2019 (Noël, 2020).

Cet événement est associé aux vestiges 19A150, 19A100, 19A200, 19A300, 19A400 et 19A500. Les vestiges de maçonnerie 19A100 et 19A200 forment le coin nord-est de la structure 3, soit un bâtiment d'environ 5,83 m sur 10 m selon les estimations actuelles.

Les lots 19A300, 19A400, 19A500 et 19A150 représentent quant à eux, une structure annexe, mesurant au moins 1, 88m de longueur par 1, 19 m largeur. Plus précisément, les vestiges 19A300 et 19A400 forment les murs externes de la structure, alors que les vestiges 19A500 et 19A150 forment une espèce de support pour les fondations. Cette annexe n'a pas entièrement été fouillée puisque le vestige 19A300 se poursuit dans la paroi est de la sous-opération, et que le vestige 19A400, en plus de se poursuivre également dans la paroi est, est partiellement encastré dans la paroi sud de la sous-opération. Cette annexe est interprétée en tant que four à pain en contre-cœur de cheminée.

Nous émettons l'hypothèse que les différents éléments de la structure 3, ont été construits lors d'un seul événement, tel que nous le suggère l'utilisation du même type de pierres de champs (majoritairement du granite et du gneiss), les similarités au niveau du mortier utilisé et le fait que chacune de ces structures soit imbriquée ou partiellement imbriquée les unes dans les autres. Il y a également la question des aires de travailles représentées par les lots 19A11, 19A12, 19A16, que nous détaillerons plus loin, qui ont été notés au pied de chacun de ces vestiges.

### La structure 3

Nous supposons que cet événement de construction a débuté par le creusement d'un sous-bassement afin de permettre la construction des vestiges. Ainsi, la construction de la structure 3 a commencée par l'édification de ses murs de maçonnerie principaux, soit les vestiges 19A100 et 19A200. L'agencement de ces deux vestiges forme les fondations principales de la structure 3.

Nous soumettons l'hypothèse que les fondations ont été construites à partir de l'intérieur de la structure en venant appuyer les pierres contre les parois du sol naturel. Nous pensons que le bâtiment a été construit de cette manière puisque le parement sud du vestige 19A100 et le parement ouest du vestige 19A200, qui forment l'intérieur de la cave, sont dressés de manière plus régulière que leur parement extérieur (Figure 51 et Figure 52). De plus, les pierres de ces parements de vestiges ont légèrement été martelées afin de les aplatir, vraisemblablement pour des raisons esthétiques. Un autre élément qui supporte cette hypothèse est le fait qu'aucune tranchée de construction n'ait été trouvée lors de la fouille des parements nord du vestige 19A100 et du parement est du vestige 19A200.



**Figure 51 : Vue en élévation du parement ouest du vestige 19A200, soit l'intérieur de la structure 3 (24NU19A-13-26).**



**Figure 52 : Vue en élévation du parement nord du vestige 19A100, soit l'extérieur de la structure 3 (24NU19A-14-15).**



Les vestiges 19A100 et 19A200 sont chacun caractérisés par au moins deux modes de constructions (voir Figure 53). Le premier mode est le même pour les deux vestiges et concerne le coin, ainsi que la base des fondations (soit les premières assises reposant sur le sol naturel). Il s'agit des modes 19A100a et 19A200a. Cela nous confirme que les vestiges 19A100 et 19A200 sont bel et bien imbriqués. Les modes 19A100a et 19A200a se caractérisent par un mortier baveux de consistance sableuse et par une meilleure organisation des pierres placées dans les vestiges, bien que l'appareil demeure irrégulier.

Le deuxième mode de construction retrouvé dans ces deux vestiges est le mode 19A100b et 19A200b. Ces modes, contrairement au premier, se caractérisent par l'utilisation d'un mortier creux de couleur grise et contenant des inclusions de cailloux et de gravier, et par une plus grande désorganisation dans l'appareil déjà irrégulier des vestiges.

Ce changement de mode témoigne d'une construction des fondations de la structure 3 en deux étapes. En premier temps, par la pause d'un premier mode de construction au niveau de la base du coin de la structure, vraisemblablement pour des raisons de solidité et de stabilité pour la structure. Dans un deuxième temps, par la pause d'un second mode de construction moins organisé et moins stable pour finir la construction des fondations.

Les lots 19A11, 19A12 et 19A16 témoignent de ce changement de mode et de cette construction en deux temps. En effet, ces trois lots représentent des lignes de mortiers situés sur les flancs de chacun des vestiges de maçonnerie au niveau des changements de modes. Le lot 19A11, par exemple, est situé non seulement le long de la base du vestige 19A300, mais également au niveau du changement de mode du vestige 19A200. C'est également le cas du lot 19A16, qui se trouve à l'intérieur du four à pain en contre-cœur de cheminée et qui longe le changement de mode du vestige 19A200 (voir Figure 54, points 6 et 10). Finalement, le lot 19A12, quant à lui, est situé au niveau du changement de mode du vestige 19A100 qu'il suit sur toute sa longueur. Ces lignes de mortiers ont été interprétées en tant qu'aires de travail ou d'aire de construction en lien avec le changement de mode. Il est donc vraisemblable qu'après avoir posé le premier mode pour les vestiges 19A100 et 19A200, les ouvriers aient changé de mortier et d'appareil pour terminer les vestiges.



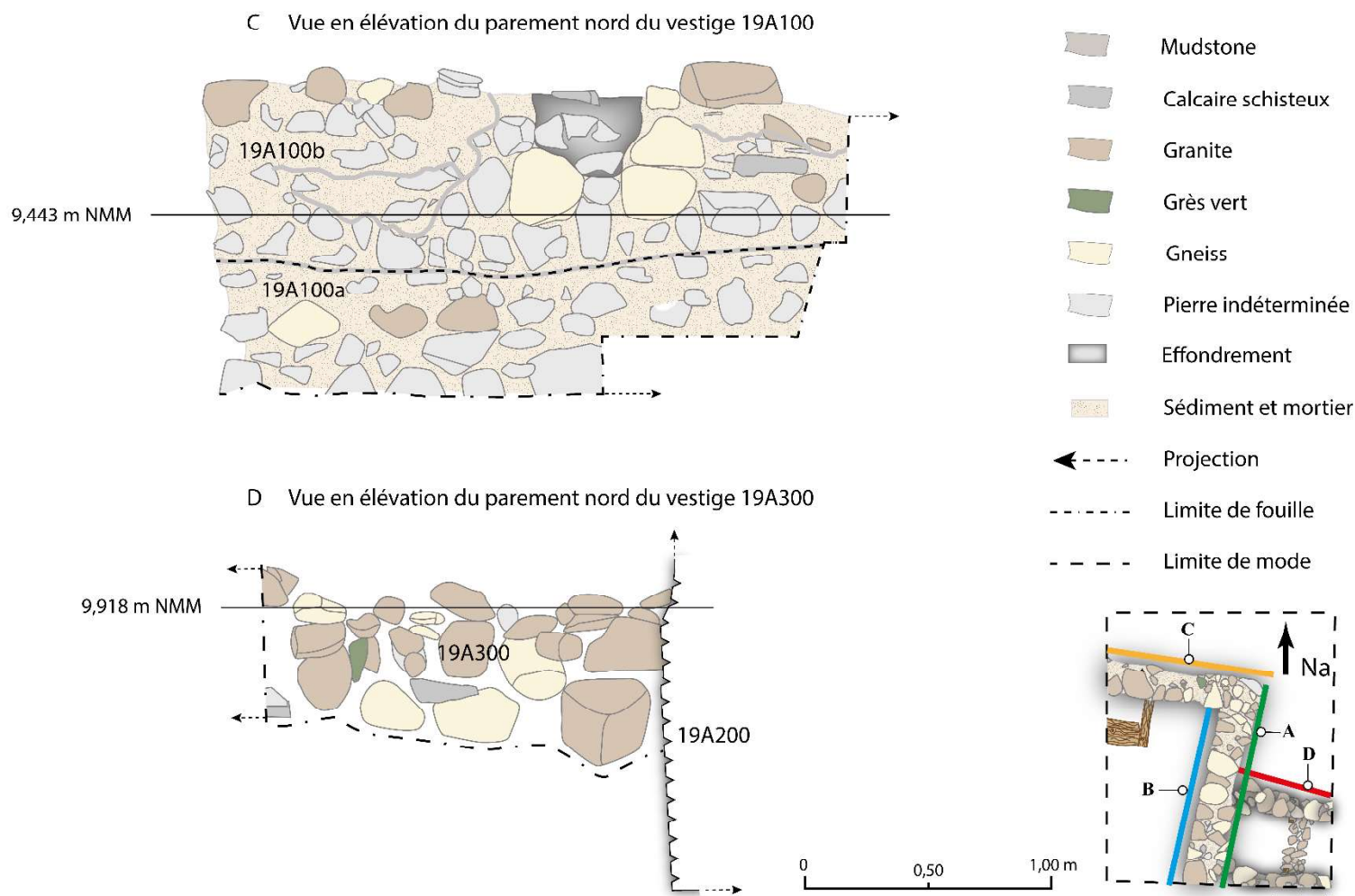


Figure 53 : Vue en élévation du vestige 19A100 et de ces deux modes de constructions 19A100a et 19A100b.

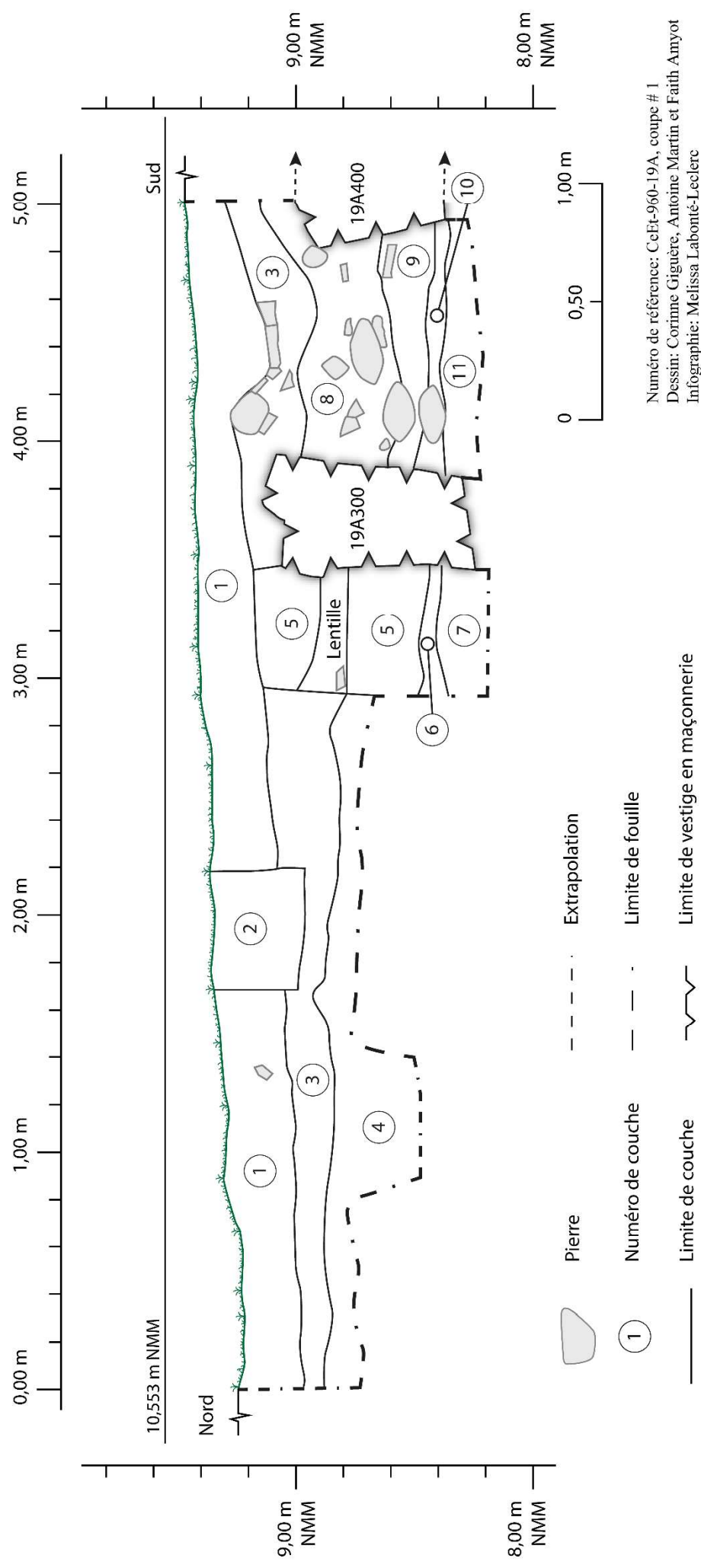


Figure 54 : Stratigraphie de la paroi est de la sous-opération 19A.

## Coupe stratigraphique, paroi est

### Description et interprétation des couches

1. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun foncé (10 YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de matière organique, de pierres, de brique, de mortier, de charbon de bois et d'anthracite.  
Corresponds à 19A1.  
*Niveau de surface - labours et abandon de la fonction agricole (1959 à 2019).*
2. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun grisâtre foncé (10YR - 4/2 - *dark grayish brown*) avec des inclusions de briques, de mortiers, de cendres et d'anthracite.  
Corresponds à 19A2.  
*Remblai du sondage 3J de l'intervention archéologique de la Ville de Québec (2019).*
3. Argile compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de briques, de mortiers, de charbon de bois, d'anthracite, de déchets métalliques, de pierres arénisées.  
Corresponds à 19A3.  
*Surface d'occupation et de nivellement de la structure 2 (1800 à 1818).*
4. Limon argileux compact de couleur brun olive (2.5Y 4/3 - *olive brown*) avec marbrures orangées et sans inclusions.  
Corresponds à 19A5.  
*Sol naturel.*
5. Argile sableuse moyennement compacte de couleur gris foncé (10YR 4/1 - *dark grey*) avec des inclusions de mortier (5%) et de pierres (5%) séparée par une lentille de couleur brun foncé.  
Corresponds à 19A8.  
*Remblai de la tranchée de construction du four à pain/cheminée (1838 à 1867).*
6. Sable moyen très meuble de couleur brun olive (2.5Y 4/4 - *olive brown*) avec des inclusions de mortier (50%) et de pierres.  
Corresponds à 19A11.  
*Aire de construction (1838 à 1867).*
7. Argile sableuse compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/6 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de mortier.  
Corresponds à 19A10.  
*Sol naturel.*
8. Argile limoneuse compacte de couleur brun foncé (10YR 3/3 - *dark brown*) avec des inclusions de briques, de mortier, d'anthracite, de déchets métalliques et de pierres.  
Corresponds à 19A6.  
*Deuxième remblai de comblement des fondations du four à pain (1838 à 1867).*
9. Limon sableux très fin très meuble de couleur brun grisâtre très foncé (10YR 3/2 - *very dark grayish brown*) avec des inclusions de mortier (10%), de briques, de bois, de charbon de bois et de pierres (2%).  
Corresponds à 19A13.  
*Premier remblai de comblement des fondations du four à pain (1838 à 1867).*
10. Sable limoneux très fin et très meuble de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/6 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de mortier (50%), de pierres et de bois.  
Corresponds à 19A16.  
*Aire de construction (1838 à 1867).*
11. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brune olive foncée (2.5Y 3/3 - *dark olive brown*) sans inclusion.  
Corresponds à 19A17.  
*Sol naturel.*

Ce changement de mode et l'hypothèse d'une construction des vestiges en deux temps ont également été soulevés dans le rapport de fouille du chantier-école de 2022 (Dauphin et al., 2023 : 214). La fouille de 2024 nous permet donc de confirmer que la construction des coins nord-est et sud-ouest suit les mêmes modes.

Il faut également mentionner la présence d'un troisième mode de construction, soit le mode 19A200c, qui semble être lié à une adaptation dans la construction du mur afin d'y accueillir le vestige 19A300, lié au four à pain en contre-cœur de cheminée (voir Figure 55 et Figure 56). Effectivement, certaines pierres de ce mode sont beaucoup plus massives, et au moins l'une d'entre elles s'imbrique dans le vestige 19A300. Cela nous indique que le mode 19A200c est vraisemblablement lié à la construction de ce four à pain/cheminée.

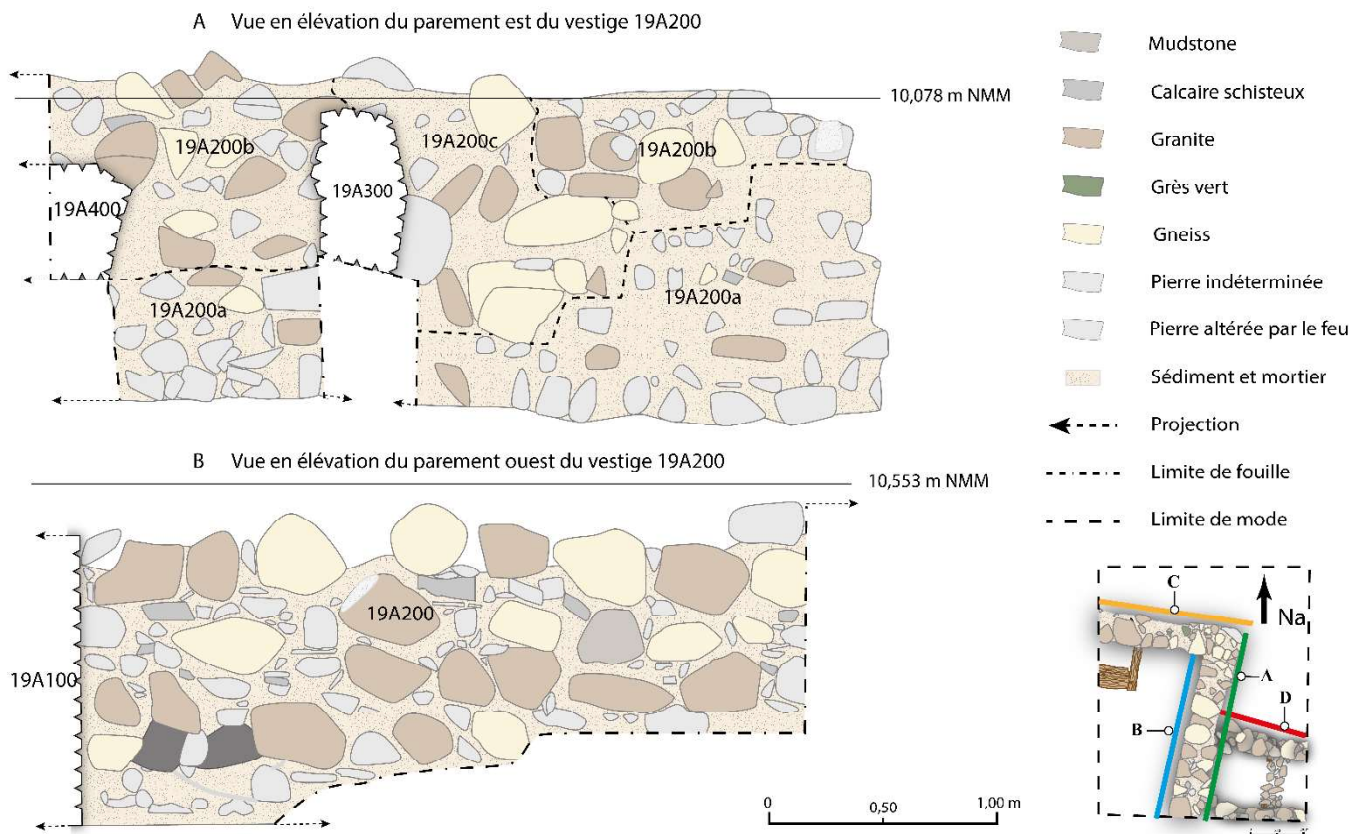


Figure 55 : Dessin en élévation des parements est et ouest du vestige 19A200.





**Figure 56 : Photo en élévation du parement est du vestige 19A200. La délimitation en rouge indique la limite du mode 19A200c.**

#### Four à pain en contrecœur de cheminée<sup>58</sup>

Nous émettons l'hypothèse que les vestiges 19A300, 19A400, 19A500 et 19A150 ont été érigés lors de la construction de la structure principale et représentent un four à pain en contrecœur de cheminée. Nous détaillerons plus bas cette interprétation.

Pour commencer, il est probable que les vestiges de ce four à pain soient contemporains. En effet, le vestige 19A500, représentant une rangée de pierres d'une seule assise placée à même le sol naturel (voir Figure 57), était imbriqué de manière perpendiculaire sous les vestiges 19A300 (mur nord) et 19A400 (mur sud). Le vestige 19A150, quant à lui, était placé directement sur le vestige 19A500. Cela nous indique que ces quatre vestiges sont probablement contemporains.



**Figure 57 : Vue en plan du vestige 19A500 (24NU19A-14-6).**

---

<sup>58</sup> À noter que la construction interprétée en tant que four à pain en contre-cœur de cheminée est indiquée dans les fiches techniques en tant qu'« annexe ».



D'autre part, nous émettons l'hypothèse que les vestiges du four à pain en contrecœur de cheminée sont contemporains de la construction de la structure 3. Effectivement, le vestige 19A300, soit le mur nord du four à pain, est imbriqué avec le vestige 19A200, alors que le vestige 19A400, le mur sud du four à pain, est partiellement imbriqué avec ce même vestige. Plus particulièrement, les premières assises des vestiges 19A300 et 19A400 (soit la base des vestiges) sont situées au même niveau que le changement de mode du vestige 19A200 (entre les modes 19A200a et 19A200b). De plus, les lignes de mortier représentées par les lots 19A11 et 19A16, qui suivaient le changement de mode du vestige 19A200, suivent également sur la longueur les bases des vestiges 19A300 et 19A400. Plus précisément, la base du parement nord du vestige 19A400, et celle du parement sud du vestige 19A300 sont au même niveau que le lot 19A16 (ligne de mortier qui leur sont limitrophes. La base du parement nord du vestige 19A300, quant à elle, est à la même altitude que le lot 19A11 (ligne de mortier), qui suit le vestige sur la longueur (voir Figure 58).



**Figure 58 : Vue en plan du lot 19A11, ligne de mortier (24NU19A-9-16).**

D'ailleurs, le lot 19A8, interprété en tant que remplissage d'un creusement lié à la construction du four à pain, semble également être contemporain au changement de mode présent dans le vestige 19A200 de la structure 3. En effet, ce lot linéaire est parallèle au vestige 19A300 et perpendiculaire au vestige 19A200 (Figure 59). De plus, il est situé directement sur le lot 19A11, soit la ligne de mortier interprétée en tant qu'aire de travail pour la construction des vestiges 19A300 et 19A200. Cela nous indique que le lot 19A8 est contemporain à la construction de la structure 3, et qu'il s'agit vraisemblablement d'une sorte de tranchée de construction.



**Figure 59 : Photo montrant l'emplacement du creusement du lot 19A8, au nord du vestige 19A300 et à l'est du vestige 19A200 (24NU19A-14-16).**

Ainsi, nous pouvons conclure que les lignes de mortier interprétées en tant qu'aires de travail pour les vestiges 19A100 et 19A200, sont contemporaines des lignes de mortier présentes le long des vestiges 19A300 et 19A400, ce qui nous indique que la structure 3 et son four à pain sont vraisemblablement contemporains.

Nous avons interprété les vestiges 19A150, 19A300, 19A400 et 19A500 comme faisant partie d'un four à pain en contre-cœur de cheminée. Plusieurs indices supportent cette hypothèse. Le premier étant que ces vestiges semblent former une structure hors terre posée sur des fondations remplies. Effectivement, lors de la fouille, nous avons remarqué dans les lots 19A6 et 19A13 présents à l'intérieur de l'annexe, une très grande quantité de pierres de champs de mêmes tailles que celles retrouvées dans le mur (entre 25 et 60 cm de longueur et de largeur), placées sans organisation particulière. La composition de ces lots nous indique que nous avons affaire à deux événements de remplissage. Le premier, le lot 19A13, était plus meuble et possédait moins de pierres (environ 2 %), alors que le deuxième, le lot 19A6, était à la surface, il était compact et il possédait une grande quantité de pierres (environ 10 %). Cela pourrait s'expliquer par une volonté de solidifier la base de la structure hors terre en rajoutant des pierres directement sous cette structure.

Le deuxième élément est la profondeur des fondations de cette structure. Effectivement, comme nous avons déterminé qu'il s'agissait de fondations remplies, il est logique que ces dernières devaient servir à supporter une structure assez massive pour avoir besoin de ce type de support. Or, il est commun que les fondations de cheminées et de four à pain aient des fondations en maçonnerie servant à soutenir le reste de la structure (Lessard et Vilandré 1974 : 261). Il n'est également pas rare que l'on fasse excéder du mur la base des cheminées afin de donner plus de profondeur au foyer (Mousette 1983 : 124).

Le troisième élément est le positionnement de ce four à pain, imbriqué dans les murs de fondations de la structure 3 et situé sur le long du mur pignon au nord-est. En effet, bien que les cheminées puissent être situées à la fois au centre de la maison et le long des murs pignons, les fours à pain, qu'ils soient indépendants ou situés dans l'âtre d'une cheminée, sont la plupart du temps situés le long de l'un des murs pignons. Plus encore, il est fréquent de retrouver ce type d'annexe sur les murs nord-est, comme c'est le cas ici, pour protéger le mur de la maison des vents froids pendant l'hiver (Lessard et Vilandré 1974).

Il reste la question de l'utilité des vestiges 19A500 et 19A150 (les deux poteaux de bois) retrouvés dans cette annexe. Dans le cas du vestige 19A500, ce dernier était vraisemblablement utilisé afin de solidifier la base des fondations en offrant du support aux vestiges 19A300 et 19A400. En effet, le vestige 19A500 était partiellement imbriqué et en position perpendiculaire entre ces deux vestiges. Les vestiges de bois, quant à eux, pourraient avoir plusieurs fonctions (voir Figure 60 et Figure 61). La première hypothèse est qu'ils auraient pu servir de pilotis, comme il est



commun d'en retrouver dans les fondations de cheminées (Laframboise 1991 : 153). Il pourrait également s'agir d'arcades de bois sur lesquelles les pierres de remplissage pouvaient s'appuyer, ou encore des poutres de support pour un toit en pignon. Les toits étaient très communs pour les fours à pain extérieurs, puisqu'ils servaient à protéger le four des éléments et à préserver la chaleur de ce dernier (Lessard et Vilandré 1974 : 259). Il faut noter que lors de la fouille du site CeEu-11 à Ancienne-Lorette, dans une structure interprétée comme étant une base de cheminée, un poteau de bois (Figure 62) avait également été remarqué associé à la structure (GAIA 2019 : 375).



**Figure 60 : Vue en plan d'un morceau de bois composant le vestige 19A150 (24NU19A-1-35).**



**Figure 61 : Vue en plan d'un morceau de bois composant le vestige 19A150 (24NU19A-1-37).**





**Figure 62 : Trou contenant du bois, adossé au parement ouest de l'assise de pierre simples du vestige 7P400 du site d'Ancienne-Lorette CeEu-11 (associé à la base de cheminée, soit le vestige ST-5-4). Photo O. Lalonde.**

D'autres éléments nous permettant de penser qu'il s'agisse d'une cheminée et/ou un four à pain sont la taille des vestiges, la forme qu'ils prennent et leur composition. En effet, nous avons affaire à une structure étroite (environ 1,20 m de largeur de mur en mur) et trop petite pour qu'il s'agisse d'une cuisine d'été ou d'une laiterie (deux structures qui ne possèdent pas de fondations d'ailleurs). D'autre part, les fondations actuelles de cette structure semblent être faites trop en longueur pour qu'ils ne s'agissent uniquement que d'une cheminée, c'est pourquoi, en nous fiant sur la forme de la structure que nous pensons avoir affaire à un four à pain semi-intérieur dans le contre-cœur d'une cheminée (Lapointe 2024 : 81), tel que l'exemple montré ci-dessous (Figure 63 et Figure 64).





**Figure 63 : Exemple de four à pain dans le contre-cœur d'une cheminée (Site patrimoniale Philippe-Aubert-de-Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli).**



**Figure 64 : Exemple de four à pain dans le contre-cœur d'une cheminée (Site patrimoniale Philippe-Aubert-de-Gaspé, à Saint-Jean-Port-Joli).**

Les fours à pain mesurent en moyenne 1,5 m de largeur sur 1,8 m de profondeur. Ce qui semble correspondre aux dimensions de notre annexe (voir Figure 65). De plus, ces fours reposent fréquemment sur des plates-formes en pierrotage ou en pierre, comme c'est le cas ici (Lapointe 2024 : 81). Il est possible dans notre cas, que la cheminée et le four à pain aient été construits entièrement en pierre, ou encore en pierre pour la base, et en brique pour le reste. En effet, une grande quantité de briques a été retrouvée dans la sous-opération 19A, surtout dans le lot 19A9 (dépotoir et démolition). Il n'est donc pas impossible que la cheminée et/ou le four à pain aient été construits en briques, mis à part les fondations. Il existe d'ailleurs des exemples de cheminées possédant ces deux matériaux de construction, tel qu'une cheminée de maison à Place Royale datant de 1858 qui possédait une « masse » en pierre au niveau de la cave et un corps en brique (Laframboise 1991 : 174). Il faut également noter que nous avons trouvé une clé de voute, possiblement associée à un four à pain dans le lot 19A9 (Figure 66).



**Figure 65 : Exemple de fournil (four à pain) dans la municipalité de l'Islet (Saint-Roch-des-Aulnaies).**



**Figure 66 : Vue en plan de la clé de voute retrouvée dans le lot 19A9 (24NU19A-9-40).**

La culture matérielle trouvée dans les fondations de ce four à pain est composée d'objets datant du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, contrairement à la culture matérielle beaucoup plus récente retrouvée dans les lots d'occupation de la structure 3. On y retrouve des fragments de *pearlware*, de terre cuite vernissée verte de France, de terre cuite fine jaune, etc. Cela peut possiblement être expliqué par le fait que la structure 2, datant du Régime français et britannique, est située juste à côté de la structure 3. Il se pourrait donc que lors du remplissage du four à pain, de la terre et des pierres de la structure 2 aient été remblayées dans cette structure plus récente pour la remplir.

### Fonction de la structure 3

En nous fiant sur les données recueillies en 2022, nous pouvons conclure que la partie nord-est et la partie sud-ouest de la structure 3 ont vraisemblablement été construites en même temps. Effectivement, leurs modes de construction sont identiques, possédant dans les deux cas, ces modes de constructions en deux temps avec une base et un coin plus organisé et plus solide que le reste de la structure.

La profondeur des fondations de la structure 3, ainsi que la présence d'un plancher dans la cave (que nous détaillerons plus bas), nous permet de confirmer l'hypothèse de la fouille de 2022 qui suggérait la présence d'une cave aménagée avec un plancher de bois. Cela nous permet de proposer que la structure 3 ait été construite vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, moment auquel les caves commencent à être une construction courante au Québec (Lessard et Marquis 1972). Plus particulièrement, nous savons que le 19 mai 1838, dans l'acte d'hérédité de William Moodie Bell<sup>59</sup> qui y dresse un inventaire d'après-décès de ce qui est sur sa terre, on y énonce la présence de plusieurs bâtiments, dont une seule maison. Cette unique maison de bois est vraisemblablement la maison des Bell, soit la structure 1. Cela nous indique que la structure 3 a vraisemblablement été construite après cette date. Les fours à pain, quant à eux, sont présents dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et demeure chose courante jusque dans les années 1930, moment où les boulangeries industrielles font leur apparition au Québec (Lapointe 2024 : 81). Ainsi, nous continuons à proposer que la construction de la structure 3 ait été faite entre la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et 1867, moment où la structure apparaît sur les plans d'Honorius Sisson Sitwell (Figure 67).

---

<sup>59</sup> BAnQ, Greffe de Laughlan Thomas McPherson, 19 mai 1838.





**Figure 67 : Superposition entre les vestiges dégagés entre 2021 et 2024 et le plan de H. S. Sitwell de 1867 (plan rapproché).**

Source: BAnQ, Honorius Sisson Sitwell (1867), *Quebec Canada. Sheet III Plan VIII*. Lien permanent : <http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121186>.



## **Phase V, Événement 4 : Construction du plancher de la structure 3 (1838 à 1867)**

### **19A19, 19A250a**

Un plancher de bois a été identifié à l'intérieur de la cave de la structure 3 en tant que vestige 19A250. La présence d'un plancher de bois avait également été attestée dans la sous-opération 15A lors des fouilles de 2022.

Ce plancher a été identifié en raison de la grande quantité de bois présente dans le lot par rapport au sédiment dans la matrice, de l'orientation des fibres de bois qui vont d'est-ouest dans le cas des planches et dans la direction nord-sud dans le cas des solives. De plus, ce lot couvre toute la surface fouillée de l'intérieur de la structure 3. Au total, ce sont trois niveaux de bois qui ont été trouvés dans la structure 3. Le premier niveau de bois correspond au mode 19A250b et le deuxième et le troisième niveau de bois correspondent au mode 19A250a, interprété en tant que plancher. Nous avons déterminé que le mode 19A250a, contenant deux couches de bois orientés d'est en ouest, représentait deux planchers différents. Nous détaillerons ceci plus bas.

Ainsi, nous interprétons le mode 19A250b comme étant des solives (voir Figure 68 et Figure 69). En effet, deux planches de bois épaisses, soit d'environ 9 cm d'épaisseur, ont été retrouvées placées sur le lot 19A19, une couche de mortier sableux posé à même le sol naturel. Ces deux planches étaient séparées l'une de l'autre, par cette même couche de mortier sableux, laissant un espace d'environ 70 cm entre les solives. Or, il est commun au 19<sup>e</sup> siècle, d'étaler une couche de mortier sur le sol naturel afin d'y couper l'humidité du sol et ainsi d'y freiner la putréfaction de la zone exposée (Lessard et Vilandré 1974 : 108). La fibre de bois de ces planches avaient une orientation nord-sud, contrairement aux deux autres niveaux de bois orientés d'est-ouest.

La première couche de bois du mode 19A250a (le plancher) est placée directement sur le mode 19A250b (les solives), ne laissant pas d'espace pour des sédiments entre les deux, nous indiquant que ce deuxième niveau de planches était placé directement sur le premier.

Ainsi, le positionnement de ces planches du mode 19A250b par rapport au sol naturel, l'espace entre les planches, leur placement directement sous les planches du deuxième niveau, leurs orientations opposées aux autres niveaux, ainsi que l'épaisseur de ces dernières nous laissent supposer qu'il s'agit effectivement de solives. Ces dernières étaient vraisemblablement utilisées afin de supporter le plancher de la cave et pour y empêcher une dégradation causée par l'humidité du sol naturel argileux.

Il faut mentionner la présence d'une planche à l'ouest de la zone fouillée, qui était aussi épaisse que les autres solives, mais son orientation allait d'est en ouest. En raison de ces dimensions, nous pensons qu'il s'agit également d'une solive. Cela pourrait indiquer que certaines solives étaient orientées d'est en ouest, contrairement aux deux autres retrouvées. Cette information ne pourra être confirmée qu'avec davantage de fouilles.

Par la suite, le premier niveau de planches de bois du mode 19A250a est interprété comme étant le plancher de la cave, qui était supporté par les solives. En raison de la décomposition des planches, nous ne sommes pas en mesure de donner un nombre de planches exact, cependant il faut noter que ces planches étaient collées les unes aux autres, sans laisser d'espace entre elles, et elles couvraient l'entièreté de l'intérieur fouillé de la structure 3 (à l'exception du coin de la structure). Ces planches, contrairement aux solives, étaient orientées d'est en ouest. Elles étaient également beaucoup moins épaisses que les solives, soit environ 1 cm d'épaisseur. Il faut également noter la présence de chevilles de bois lors de la fouille de ce plancher. Ces dernières servaient vraisemblablement à lier ce niveau de planches aux solives. Cela nous indique que ce premier niveau de plancher et les solives font partie d'un même vestige, soit le plancher de la cave. Ainsi, le mode 19A250b et le premier niveau de bois du mode 19A250a ont été construits lors d'un même événement, et étant donné leur position sur le lot 19A19, lui-même positionné à même le sol naturel, cela nous indique que le plancher est contemporain de la construction de la structure 3 entre 1838 et 1867.



**Figure 68 : Vue en plan de la solive à l'est de la structure 3, vestige 19A250b (24NU19A-12-23).**



**Figure 69 : Vue en élévation de la solive à l'ouest de la structure 3, vestige 19A250b (24NU19A-12-36).**

**Phase V, Événement 5 : Utilisation et abandon de la cave de la structure 3 (entre 1838 et 1917)**

**19A21**

D'après les fouilles de 2022, plusieurs indices semblent indiquer que la cave de la structure 3 ait été abandonnée en cours d'utilisation. En effet, l'entrée de cave trouvée dans la sous-opération 15A semble avoir été condamnée par la construction d'un vestige de brique, soit le vestige 15A400 (Dauphin et al 2022 : 228). Dans la sous-opération 19A, cet abandon de la cave s'observe par la présence du lot 19A21, soit un lot d'argile limoneux gris-brun situé entre les planches du plancher de la cave et celles du plancher du rez-de-chaussée (qui sera détaillé plus bas). L'emplacement de ce lot entre ces deux planchers nous indique qu'il s'agit d'un lot lié à l'utilisation de la cave. De plus, lors des fouilles de 2022 et de la partie sud-ouest de la structure 3, un lot similaire avait été noté au même emplacement, directement sur un plancher de bois (Dauphin et al 2022 : 229).



Qui plus est, l'absence de traces de brûlés sur les artefacts retrouvés dans les sédiments du lot 19A21 nous indique que ces éléments n'ont pas été affectés par l'incendie, nous indiquant que ce lot s'est formé avant cet événement, et avant l'effondrement du plancher du rez-de-chaussée. Il pourrait donc s'agir d'un lot formé par l'abandon de la cave.

Nous sommes en mesure de dater plus précisément l'abandon de la cave grâce à un gobelet commercial (voir Figure 70) possiblement produit par la Dominion Glass Company selon un modèle semblable dans leur catalogue. Cet objet aurait été produit à partir de 1908 jusqu'à dans les années 1930. Il faut également noter que la teinte grise du verre incolore du gobelet est surtout présente entre 1915 et 1925 (Jones 2000 : 256), cependant nous ne pouvons pas exclure que ce gobelet ait pu être produit plus tôt. Nous datons donc le lot 19A21, et donc l'abandon de la cave de la structure 3 entre 1908 et 1917, date la plus récente de l'incendie de la structure.



**Figure 70 : Gobelet en verre incolore vraisemblablement produit par la Dominion Glass Company entre 1908 et les années 1930, retrouvé dans le lot 19A21 (CeEt-960-19A21-46).**



L'abandon de la cave peut sembler étrange, néanmoins, les problèmes de drainages de l'eau sur le site de la ferme Cadet pourraient être un facteur lié à cet abandon (voir Figure 71). En effet, la structure 3 est le bâtiment situé le plus proche de la rivière Saint-Charles pour l'époque de sa construction, et il donc est possible que la nappe phréatique ait été relativement haute à cet emplacement, comme nous en avons fait l'expérience lors des fouilles de la structure 3 en 2022 et en 2024. Ainsi, les problèmes liés à un sol mal drainé auraient pu être la cause de l'abandon de cette cave.



**Figure 71 : Vue en plan de la fin de la fouille du plancher montrant les problèmes de drainage dans la cave (24NU19A-13-1)**

## Phase V, Événement 6 : Occupation de la structure 3 (1838-1917)

### 19A18, 19A250b

Un seul lot est lié à l'occupation de la structure 3 et il s'agit du lot 19A18. Ce lot est composé d'un limon argileux de couleur brun grisâtre très foncé. Il était situé au-dessus et autour des planches du rez-de-chaussée, c'est pourquoi nous l'associons à l'occupation de la structure 3. Il était également situé sous la couche de brulé causée par l'incendie, nous indiquant qu'il s'agit vraisemblablement d'un lot lié à la fin de l'occupation de la structure.

Quelques artefacts ont été retrouvés dans ce lot 19A18 et la plupart témoignent d'une occupation domestique dont, entre autres, une bouteille de lait, des fragments de vaisselles en *white granite*, des boutons en plastique, une barrette et une poupée. La présence des boutons en plastique « Milk glass button » de type Prosser est particulièrement parlante puisqu'elle permet de dater minimalement ce lot d'occupation à 1840, jusque dans les années 1950. Bref, puisque le lot 19A18 est lié à l'occupation la plus récente de la structure et donc à sa construction, cela nous confirme les datations voulant que la structure 3 ait été construite après 1838.

Il faut également mentionner le vestige 19A250a, plus précisément, le dernier niveau de planches de bois du vestige 19A250, interprété en tant que plancher du rez-de-chaussée de la structure 3. Ce dernier se manifeste sous la forme d'un troisième niveau de planches retrouvé sur le plancher de la cave. Il était présent sur l'ensemble de la zone où le plancher a été fouillé et les fibres du bois étaient orientées d'est en ouest (Figure 72). À l'est, ces planches sont très similaires à celles retrouvées aux planches du plancher de la cave. C'est-à-dire, qu'elles étaient des planches assez minces, collées les unes aux autres sans espaces entre elles. Elles se tenaient directement sur le plancher de la cave, n'y laissant aucun espace.

C'est entre le plancher de la cave et celui du rez-de-chaussée, nous avons détecté une accumulation de sédiments, soit le lot 19A21, nous indiquant qu'il s'agit probablement de deux planchers différents. Ces éléments peuvent nous laisser supposer que ce troisième niveau de planches faisait vraisemblablement partie d'un plancher de rez-de-chaussée qui s'est effondré dans la cave. Cela nous laisse supposer que ce niveau de plancher est vraisemblablement contemporain à la construction de la structure 3 et à son occupation, entre 1838 et 1867, puisqu'un plancher de rez-de-chaussée aurait été nécessaire à l'habitation de la demeure.

Alors, nous concluons que les solives, le plancher de la cave, ainsi que le plancher du rez-de-chaussée sont probablement contemporains de la construction de la structure 3 entre 1850 et 1867, et de son occupation jusqu'à environ 1917.



**Figure 72: Vue en plan de la fouille du plancher du rez-de-chaussée, vestige 19A250a (24NU19A-12-20).**

D'autre part, le lot 19A15, bien qu'il soit également associé à la destruction de la structure 3 (voir phase VI, événement 6), est un témoin de la dernière occupation de la structure avant sa destruction. Ce lot a livré une très grande quantité d'artéfacts, tels que du verre à vitre, des bouteilles de gin complètes, des pipes en TCFB et de la vaisselle de table en *creamware* et en *pearlware*. Bref, des artéfacts témoignant d'activités domestiques au moment de l'incendie, et donc au moment de la dernière occupation de la structure. Ainsi, la nature de la culture matérielle, la présence de la cave et du plancher, ainsi que la possible présence d'un four à pain en contre-cœur de cheminée, nous indique que la structure 3 avait une fonction d'habitation.

Il nous reste à déterminer qui habitait la structure 3. Avec l'état des connaissances actuelles en lien avec l'occupation du site pendant la phase V, deux possibilités s'offrent à nous. En premier lieu, avec la présence de la poterie de la famille Bell à proximité et l'utilisation du site pour des fonctions agricoles appartenant aux Bells, il est possible que des employés de la famille Bell aient pu habiter la structure. En effet, dans les documents d'archives du Fonds William Moodie Bell, ce dernier indique à plusieurs reprises qu'il cherche à louer ses terres à des fermiers et qu'il recherche des locataires pour ses terres dans le Haut-Canada<sup>60</sup>, il ne serait donc pas inconcevable qu'il ait tenté de faire la même chose pour sa terre à la ferme Cadet.

En deuxième lieu, bien qu'il soit vraisemblable que les Bell mentionnés dans l'annuaire aient tous vécu dans la structure 1, on ne peut pas présentement exclure l'hypothèse que certains membres de la famille auraient pu habiter la structure 3 en même temps. Effectivement, nous savons qu'entre 1916 et 1922, au moins quatre personnes de la famille Bell ont pour adresse celle de la poterie dans l'annuaire de la ville de Québec<sup>61</sup>. Ainsi, il est possible que les habitants de la structure 3 aient été des membres de la famille Bell.

Les deux hypothèses sont supportées par le fait que la structure 1, résidence principale de la famille Bell, et la structure 3 étaient contemporaines. Sur les cartes historiques, on remarque d'ailleurs la présence d'une route reliant les deux habitations, démontrant non seulement leur contemporanéité, mais également le fait que ces deux structures étaient liées (voir Figure 73).

---

<sup>60</sup> Bibliothèque et archives Canada, Ottawa, Fond William Moodie Bell, Lettre d'Angus McDonald à William Bell, Amherstburg, 9 octobre 1818.

<sup>61</sup> BAnQ, Annuaire de la ville de Québec, 1822-1976 (1916-1917, p. 473 ; 1918-1919, p. 506 ; 1919-1920, p.414 ; 1920-1921, p. 416 ; 1921-1922, p.421).





Figure 73 : Plan de H.S. Sitwell (1867) avec la mention « Bell's Pottery » et « Richmond Vale », ainsi que le chemin reliant la structure 3 et la structure 1.



## **Phase V, Événement 7 : Fin de l'occupation et destruction la structure 3 (1917 à 1944)**

### **Lots 19A15, 19A9**

La fin de l'occupation de la structure 3 est marquée par un incendie. Le lot 19A15 correspond à cet événement, comme témoigné par le fait que ces sédiments possèdent une importante quantité d'inclusions de cendres (10 %) et de charbon de bois (20 %) (voir Figure 74). Plusieurs artefacts mis au jour lors des fouilles de ce lot ont subi des altérations par le feu ou par la chaleur (82 % des artefacts) (Figure 75). Le lot 19A15 est situé à l'intérieur des vestiges formant la structure 3, soit entre le vestige 19A100 et 19A200. Cela nous permet donc d'avancer que la structure 3 ait été victime d'un incendie.



**Figure 74 : Photo du lot 19A15 représentant la couche d'incendie (24NU19A-11-15).**



**Figure 75 : Photo de verre incolore altéré par le feu provenant du lot 19A15.**

Cet incendie marquerait la fin de l'occupation de la structure 3, puisque les lots posés directement sur le lot 19A15 sont interprétés en tant que lots de destructions et de comblement (voir événement 7).

Les artefacts les plus récents mis au jour dans le lot 19A15 ont une date de production débutant dès 1904. Cependant, lors des fouilles de 2022, dans le lot 15A15, correspondant au lot d'incendie de la sous-opération 15A, soit le coin sud-ouest de la structure, un fond de bouteille en verre incolore sans plomb fabriqué par la *Consumers Glass co.* (CeEt-960-15A15-b) avait été retrouvé. Cet artefact aurait été produit entre 1917 et 1962, en faisant l'artefact le plus récent retrouvé dans les lots d'incendie de la structure 3. Cela nous permet donc de proposer que l'incendie de la structure 3 se soit produit à partir de 1917. Il est toutefois impossible que l'incendie et la destruction de la structure aient eu lieu après 1947, puisque les photos aériennes prises en mai 1947 montrent que les fondations de la structure 3 sont toujours présentes, mais qu'elles ne projettent aucune ombre aux alentours (contrairement aux autres bâtiments toujours debout sur la photo). Un autre artefact pourrait nous permettre de raffiner la datation de l'abandon de la structure 3. Il s'agit d'une plaque d'immatriculation de motocyclette, datée de 1944 (voir Figure 76), retrouvée dans le

lot 19A7, soit le lot de comblement de la structure 3 après son abandon. Puisque le comblement de la structure c'est produit après son abandon, nous pouvons donc estimer 1944 comme date maximale de la destruction et de l'abandon de la structure 3.



**Figure 76 : Photo de la plaque d'immatriculation du lot 19A7 (CeEt-960-19A7-01-a).**

Alors, grâce à la culture matérielle et aux photographies aériennes, il est possible d'émettre l'hypothèse que la fin de l'occupation de la structure 3 s'est déroulée entre 1917 et 1944, puisqu'on voit sur la photo aérienne de 1947 (voir Figure 77), que la structure 3 n'a plus de murs.



**Figure 77 : Photo aérienne du site, 1947.**

*Source : BANQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited (1947)*

Il faut cependant mentionner que la couche de brûlé du lot 19A15 est significativement moins importante que celle du lot 15A15 de la fouille de 2022. En effet, le lot 19A15 a une épaisseur moyenne de 11,5 cm alors que celle du lot 15A15 est de 54,5 cm. De plus, le lot 15A15 contenait une plus grande concentration de charbon de bois, soit environ 60 % du sédiment. La culture matérielle est également beaucoup moins altérée par le feu dans la sous-opération 19A, que dans la sous-opération 15A. En effet, on retrouve même dans le lot 19A15 des objets complets ne portant aucune marque de brûlure. C'est le cas, par exemple, des multiples bouteilles de gin retrouvées dans le lot (voir Figure 78). Il semble donc que l'incendie ait été plus intense et dévastateur dans la partie sud-ouest de la structure 3, que dans la partie nord-est. Nous avons deux hypothèses pour expliquer cette réalité. La première étant que l'incendie ait débuté du côté ouest, et qu'il ait été mis sous contrôle peu après avoir atteint la partie est de la maison. La deuxième hypothèse est qu'il y aurait eu un mur de refend séparant la cave de la structure 3. En effet, les murs de refend sont communs dans les caves du XIX<sup>e</sup> siècle selon Lessard et Vilandré (1974). Ils sont le plus fréquemment placés dans le sens longitudinal du carré de la maison. Ainsi, il aurait pu y avoir une séparation entre la partie nord et sud de la structure 3, ou de manière moins commune, séparant les parties est et ouest. Cette séparation architecturale sert à supporter les lambourdes du plancher



et divise en deux la portée de ces poutres maitresses (Lessard et Vilandré 1974 : 104). La présence ou non de ce mur de refend reste à confirmer avec des fouilles supplémentaires plus au centre de la structure.



**Figure 78 : Bouteilles de gin provenant du lot 19A15**

Le lot associé à la démolition de la structure 3 après l'incendie est le lot 19A9. En effet, ce lot est situé à l'intérieur de la structure 3, et il est placé directement au-dessus du lot 19A15 associé à l'incendie. La composition du lot 19A9 est également parlante, puisque ces sédiments sont composés à presque 20 % de mortier. De plus, les artefacts de nature architecturale étaient fortement majoritaires. On y retrouvait une grande proportion de briques (24 %), de tuyaux de drains (25 %) et de clous en fer forgé (25 %). On retrouve également dans ce lot plusieurs pierres de champs (environ 2 % de la matrice), qui mesuraient entre 25 et 60 cm, ce qui correspond à la grosseur des pierres présentes dans les vestiges de la structure 3, soit les vestiges 19A100 et



19A200. Ces pierres pourraient donc provenir des parties arrasées des vestiges qui seraient tombés dans la cave de la structure au moment de sa destruction.

La présence de quelques artefacts davantage liés à une fonction domestique pourrait s'expliquer par la présence des très larges pierres retrouvées dans la cave de la structure 3 (Figure 79). Effectivement, ces immenses pierres ont vraisemblablement été jetées dans la fosse créée par l'abandon et la destruction de la structure 3 lors du nivellement du terrain et de la préparation du terrain pour les labours. Le choc et les vibrations causées par le rejet de ces pierres dans la fosse auraient possiblement causé des perturbations avec le lot supérieur, soit le lot 19A7, associé au comblement de la structure (voir événement 8). Ainsi, nous émettons l'hypothèse que le lot 19A9 soit un lot associé à la démolition de la structure 3, à la suite de son incendie daté entre 1917 et 1944.



**Figure 79 : Vue en plan des grosses pierres présentes dans la cave de la structure 3 (24NU19A-14-21).**

## **Phase V, Événement 8 : Comblement et remblaiement de la structure 3 (entre 1944 à 1959)**

### **19A7, 19A4**

Il semble qu'à la suite de la démolition de la structure 3 par l'incendie à partir de 1917, la fosse créée ait été utilisée comme lieu de rejet ponctuel des déchets des occupants du site afin de combler et de remblayer la fosse laissée par l'abandon de la structure. Cet événement se serait produit en deux temps. Le premier étant pour le rejet de déchets divers dans la fosse. Cette utilisation se remarque sur le terrain dans le lot 19A7, situé au-dessus du lot de destruction 19A9, et sous le lot de nivellement 19A4. La composition du lot 19A7 est un bon indice de son utilisation en tant qu'aire de rejet. En effet, ce lot possédait une très grande quantité de culture matérielle et d'inclusions, soit environ 20 % d'inclusions de déchets métalliques, environ 5 % de bois ainsi qu'un peu de brique. Le sol y était très meuble en raison de la très grande quantité d'artéfacts en comparaison avec la quantité de sédiments (Figure 80).



**Figure 80 : Photo du lot 19A7 montrant l'aire de rejet (24NU19A-5-27).**



En parlant d'artéfacts, la culture matérielle très hétéroclite du lot 19A7 est également un bon indice de l'utilisation de la fosse en tant que lieu de rejet. On pouvait y retrouver non seulement une très grande quantité d'artéfacts, mais également une très grande concentration d'objets complets ou presque complets, tels que des bouteilles de gin complètes, des assiettes et des soucoupes de *white granite*, des pichets en verre, des ressorts et des bases de lits. Bref, une grande quantité d'artéfacts de nature domestique et utilitaire y ont été retrouvés (Figure 81). C'est également le lot où nous avons retrouvé le plus d'ossements d'animaux (2,8 %), pouvant également témoigner que nous avons affaire à une aire de rejet. Pour la datation de ces artéfacts, 82 % des artéfacts ayant une datation avaient une date de fin de production d'après 1940. Plus encore, environ 55 % de l'assemblage avait une fin de production datée entre 1940 et 1950, et 30 % entre 1955 et 1970. Cela nous indique qu'il est vraisemblable que le comblement et le remblaiement de la structure 3 se soient produits à partir des années 1940.



Figure 81 : Photo d'un assemblage d'artéfacts du lot 19A7.

Il faut noter que la culture matérielle du lot 19A7 est semblable à celle retrouvée dans le lot 20A8 (sous-opération 20A, structure 1), qui représente un lot de remblaiement et de démolition. Ainsi, il est vraisemblable que le remblaiement du terrain lors de l'abandon des structures 1 et 3 ait été fait lors d'un même événement. Certains artefacts témoignent de cet événement, dont une bouteille de « sour pickle » complète, produite par la Lealand Company, qui a été retrouvée dans le lot 20A8. En effet, dans le lot 19A7, nous y avons retrouvé les fragments d'une bouteille identique. Or, ces bouteilles sont datées à partir de 1928, indiquant que le remblaiement et le comblement des deux structures se sont faits en même temps.

Dans un deuxième temps, le restant de la fausse laissée par la destruction de la structure 3 a été remblayée. Cet épisode est représenté par le lot 19A4. Ce lot est situé directement au-dessus du lot 19A7, correspondant au lot de comblement de la structure 3, et directement sous le lot 19A1, un lot arbitraire représentant le labour et la tourbe. Le lot 19A4 aurait donc eu comme objectif de niveler le terrain afin de pouvoir l'utiliser à des fins agricoles. D'ailleurs, ce lot a livré moins d'artefacts que les lots subséquents, et les artefacts y étaient beaucoup plus fractionnés. De plus, on retrouve dans le lot 19A4 une très grande proportion de sédiments compacts contrairement à ce que l'on avait dans le lot 19A7. Cependant, les deux lots semblent avoir une culture matérielle relativement similaire, avec des objets complets. Ainsi, nous émettons l'hypothèse que les lots 19A4 et 19A7 sont liés à deux épisodes d'un même événement, soit le comblement et le remblaiement de la structure 3.

Un autre argument voulant que le lot 19A4 représente un lot de nivellement à l'intérieur de la structure 3 est l'emplacement de ce dernier dans la structure. Dans cette dernière, le lot 19A4 semble épouser les vides situés dans la fosse causée par l'ancienne cave, comme nous pouvons le constater dans la stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération (Figure 82). Nous avons pu observer une organisation similaire lors des fouilles de 2022, dans la sous-opération 15 A. Effectivement, le lot 15A3 comblait les vestiges et les vides à l'intérieur de la structure 3.

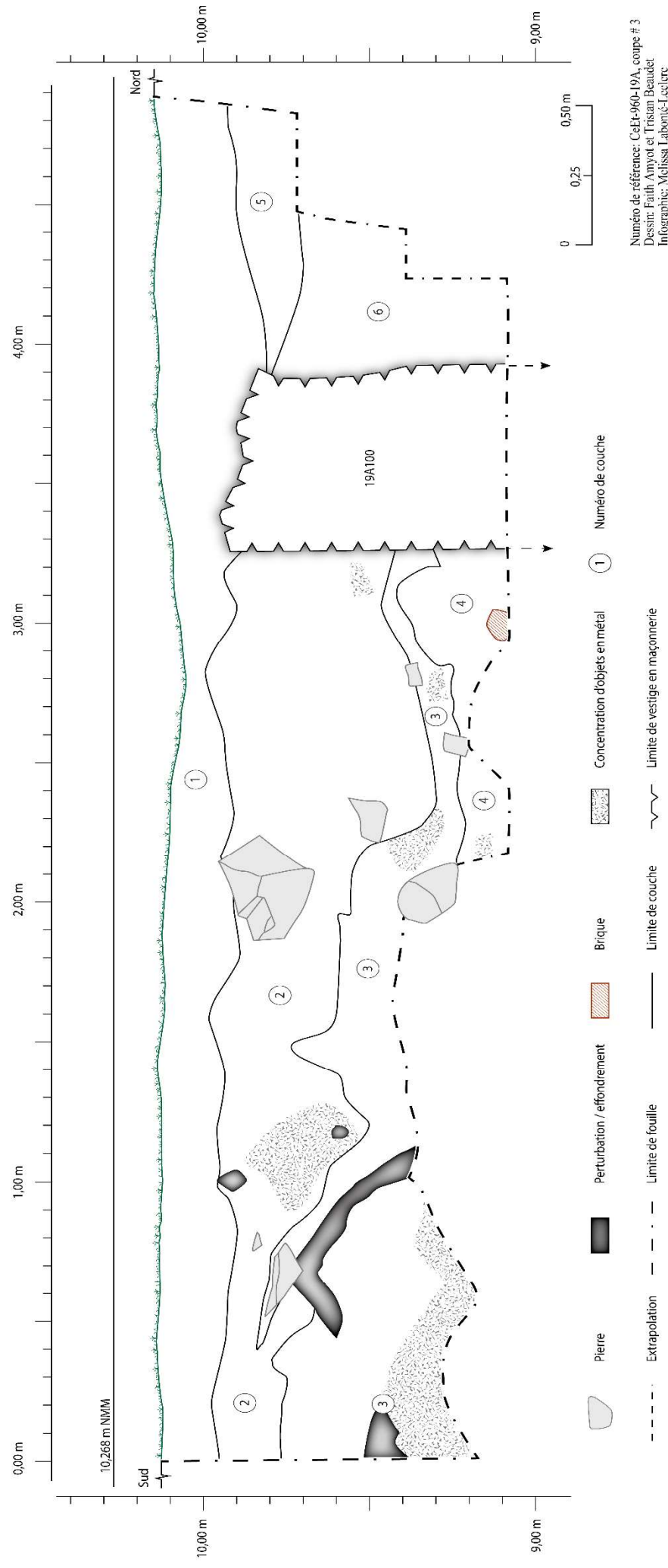


Figure 82 : Portion nord de la stratigraphie de la paroi ouest de la sous-opération 19A.



## Coupe stratigraphique, paroi ouest

### Description et interprétation des couches

1. Argile limoneuse moyennement compacte de couleur brun foncé (10 YR 3/3 - *dark brown*).  
Corresponds à 19A1.  
*Niveau de surface - labours et abandon de la fonction agricole (1959 à 2019).*
2. Argile limoneuse meuble de couleur brune (10YR 4/3 - *brown*) contenant une lentille de couleur brun rougeâtre (5YR 4/4 - *redish brown*) avec des inclusions de déchets métalliques (entre 3 à 5%).  
Corresponds à 19A4.  
*Remblai de comblement à la suite de la démolition de la structure 3 (entre 1944 à 1959).*
3. Sable limoneux moyennement compact de couleur brun très foncé (10YR 2/2 – *very dark brown*) avec des inclusions de déchets métalliques (> 20%) et de bois (~ 5%).  
Corresponds à 19A7.  
*Air de rejet à la suite de la démolition de la structure 3 (entre 1944 à 1959).*
4. Sable limoneux moyennement compact de couleur brun foncé (10YR 3/3 – *dark brown*) avec des inclusions de nodules de mortier et de mortier de sable (20%).  
Corresponds à 19A9.  
*Fin de l'occupation et destruction de la structure 3 (entre 1917 à 1944).*
5. Argile compacte de couleur brun jaunâtre foncé (10YR 3/4 - *dark yellowish brown*) avec des inclusions de briques (1%), de mortiers (1%), de charbon de bois (1%) et de pierres (1%).  
Corresponds à 19A3.  
*Surface d'occupation et de nivellement de la structure 2 (1800 à 1818).*
6. Limon argileux compact de couleur brun olive (2.5R 4/3 - *olive brown*) sans inclusions.  
Corresponds à 19A5.  
*Sol naturel.*

D'autre part, la grande fourchette chronologique de la culture matérielle retrouvée dans le lot 19A4, est également un indice que nous avons affaire à un lot de nivellement, puisque les fragments d'objets retrouvés dans ce lot auraient pu provenir de sols des environs de la sous-opération, et donc étaient des sols perturbés. Nous remarquons que 40 % des artefacts pouvant être datés de ce lot datent d'entre 1910 et 1955, et environ 30 % sont datés entre 1840 et 1910. Les autres artefacts étaient soit datés d'avant 1775 (environ 13 %), ou possédaient une fourchette chronologique de production trop grande. Ainsi, nous pouvons dire que la majorité des artefacts de ce lot dataient de la fin de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, nous avons retrouvé dans ce lot les fragments d'une bouteille à médicament graduée produite par la Dominion Glass Co, produite entre 1928 et 1945.

D'autre part, une plaque d'immatriculation retrouvée dans le lot 19A7, et datée de 1944, pourrait nous aider à dater cet événement de comblement et de remblaiement de la structure 3. En effet, si nous persistons à émettre l'hypothèse voulant que le comblement et le remblaiement de la structure 3 se soient faits en un événement, il est plausible de penser que la date la plus récente à laquelle la plaque d'immatriculation s'est retrouvée dans ce lot de comblement est 1944, soit la date de sa production. Sachant qu'on utilise normalement une plaque d'immatriculation pendant plusieurs années avant de la remplacer ou de changer de véhicule, il est probable que cet artefact se soit retrouvé dans le lot 19A7 à partir de 1944 ou après. Ainsi, nous datons le comblement et le remblaiement de la structure 3 à partir de 1944.

Nous datons la fin de cet événement à 1959, moment où l'on voit les fondations remplies de la structure 3 selon les photos aériennes datant de cette année (Figure 83). En effet, sur cette photo, contrairement à celle de 1948 (Figure 84), on voit clairement que le trou à l'emplacement de la structure 3 a entièrement été remblayé et fait maintenant place aux labours. Nous pouvons donc dater l'événement de comblement et de remblaiement de la structure 3 entre 1944 et 1959. Le nivellement aurait pu être effectué par les derniers occupants du terrain avant de louer ce dernier.

Il faut noter que ce lot 19A4, soit ce lot de nivellement et de remblaiement de la structure 3, semble correspondre au lot 20A2, de la sous-opération 20A (structure 1). En effet, ces deux lots semblent posséder des caractéristiques similaires quant à leur matrice et à leur emplacement dans leur structure respective. De plus, ces deux lots possèdent des dates similaires, indiquant qu'ils sont vraisemblablement contemporains. Cela nous indique que le nivellement du terrain après l'abandon des structures 1 et 3 est probablement contemporain.



**Figure 83 : Photo aérienne du site, 1948.**

*Source : BAnQ, Fonds Canadian Pacific Air Lines Limited (1947)*



**Figure 84 : Photo aérienne du site, 1959.**

*Source : Photothèque nationale de l'air, 1959 — 07-14, saison inconnue, A16739-142 1959*

*4.2.3.4. Phase VI : Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)*

#### **Événement 9 : Labours et abandon de la fonction agricole (1959 à 2019)**

##### **19A1**

Selon les données historiques et les photographies aériennes, il est possible de confirmer la fonction agricole du terrain à l'emplacement de la sous-opération 19A après la démolition et l'abandon de la structure 3 au milieu du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Comme nous pouvons le voir sur la photo aérienne de 1959 ci-dessus (Figure 85), nous savons que le terrain

situé à l'emplacement de la structure 3 est labouré dès 1959. Pour l'instant, aucune datation plus précise ne peut être émise quant à la fin des activités agricoles sur le terrain.

Le lot 19A1, étant un lot arbitraire creusé à la pelle mécanique, contient à la fois les labours et la tourbe signalant l'abandon de la fonction agricole du site. Nous pouvons tout de même voir en stratigraphie la division entre la tourbe et les labours (Figure 86). Nous avons interprété le lot 19A1 comme étant un lot de labour et de tourbe pour plusieurs raisons. La première étant que la fourchette chronologique des artefacts qui y ont été retrouvés est extrêmement large, soit datant du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. On y retrouve entre autres des fragments de faïence française (1600 an. — 1760), de *creamware* (1762 po — 1840 c.) et du *white granite* (1840 c – aujourd'hui). De plus, la culture matérielle y était extrêmement fragmentée. Cette grande fourchette chronologique, ainsi que la fragmentation des artefacts et écofacts peuvent être expliquées par le brassage de la terre lors des activités agricoles, ce qui fait remonter les artefacts plus anciens vers la surface et vice versa. Il faut également mentionner que plusieurs fragments provenant de diverses sous-opérations proviennent probablement des mêmes artefacts ce qui tend à confirmer l'hypothèse des labours et de la tourbe qui auraient causé le brassage et la fragmentation de la culture matérielle.





Figure 85 : Vue de la paroi est de la sous-opération 19A et de sa stratigraphie montrant la division du lot 19A1 (ligne rouge), qui montre la tourbe et les labours (24NU19A-14-13).



Figure 86 : Fragments d'un contenant en T.C.C. Vallauris provenant de divers lots (19A1 et 16A6).

L'abandon de la fonction agricole peut être observé dans ce qui a été interprété comme de la tourbe dans le lot 19A1. La tourbe a été identifiée en raison de sa position stratigraphique, qui est supérieur à tous les autres lots. De plus, la forte présence d'herbes, de tourbe et de racines, nous indique la fin de la fonction agricole sur cette portion du site. L'abandon du terrain s'est effectué à la suite de la fin de sa vocation agricole, soit à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Cette période d'abandon s'est terminée en 2019, avec l'intervention de la Ville de Québec sur le terrain (voir Événement 10).

#### **Événement 10 : Première intervention de la ville de Québec (2019)**

##### **19A2**

Le lot 19A2 correspond à trois sondages réalisés dans le cadre de l'intervention de la Ville de Québec en 2019 sur le site de la Ferme Cadet (Noël, 2020). La position des creusements de ce lot, leur forme, ainsi que la présence des vestiges décrits dans le rapport d'intervention de Noël en 2020 confirment qu'il s'agit des sondages 3G au milieu du vestige 19A100, 3H au coin des vestiges 19A100 et 19A200 et 3J dans la paroi est de la sous-opération 19A. Ainsi, le lot 19A2 correspond à un lot de remplissage à la suite de cet inventaire de 2019. Les artefacts retrouvés dans ce lot peuvent donc être considérés comme étant hors contexte.

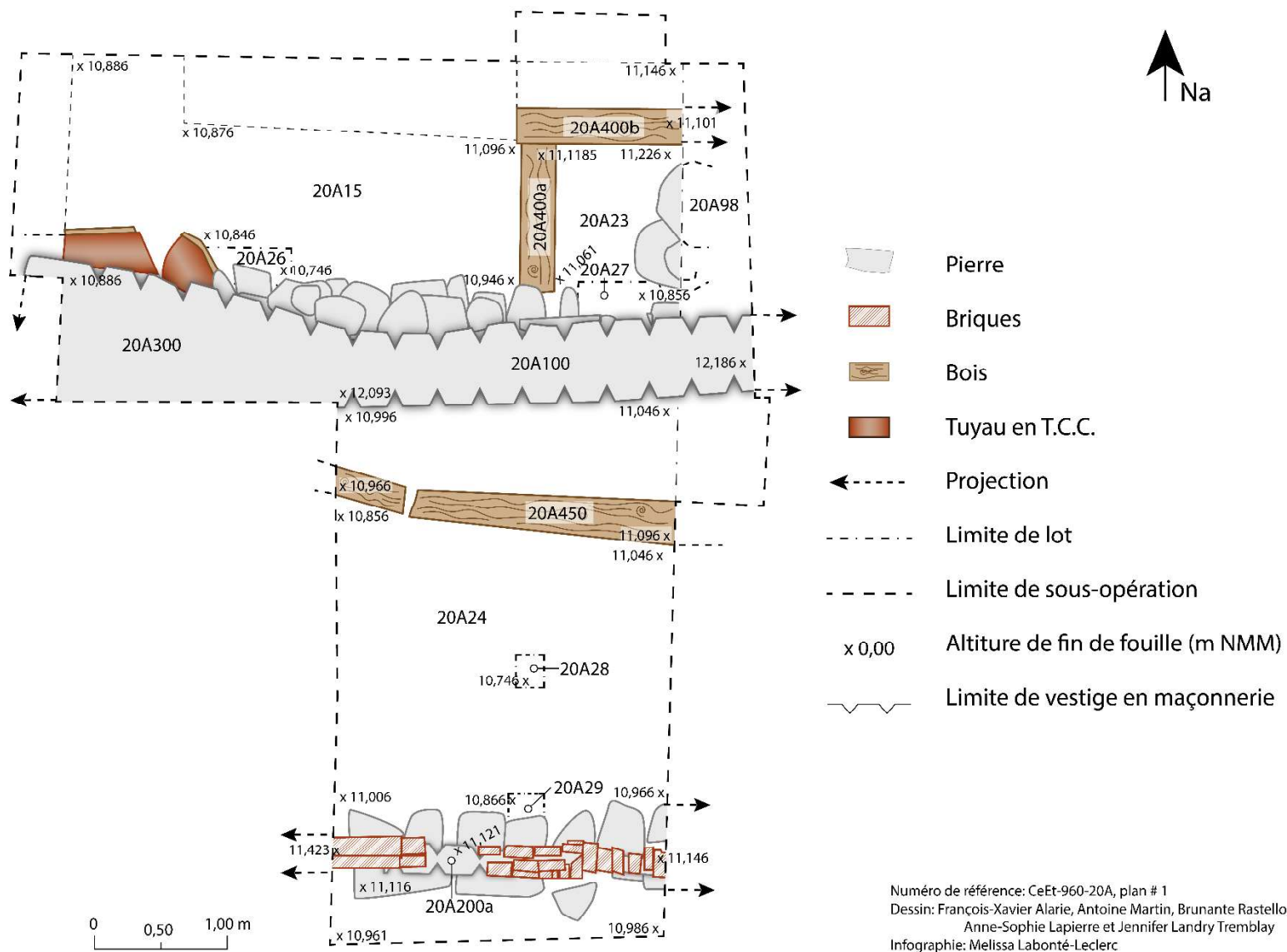
## 5. Description et interprétation de l'opération 20

Ce chapitre présente de manière détaillée les enregistrements des lots de sédiments et vestiges identifiés lors de la fouille de l'opération 20, de même que les interprétations à la suite de celle-ci. D'abord, la description des vestiges sera présentée, suivie de la description des lots de sédiments. L'ordre de présentation suivra les numéros attribués lors de la fouille selon le système Tikal.

Les descriptions suivront la structure énoncée dans la section du rapport portant sur la description de l'opération 18A

### 5.1 Opération 20

L'opération 20 est composée d'une seule sous-opération, la sous-opération 20A (Plan 10), dont la fouille a été supervisée par Jennifer Landry Tremblay. Celle-ci se situe dans le secteur 1 du site de la ferme Cadet (visible sur le Plan 2), au nord-est de la sous-opération 5B du chantier-école de 2021, dont la fouille avait été supervisée par Antoine Lepage. Il s'agit donc d'une continuité des fouilles de la structure 1. La sous-opération prend une forme de « L », sa paroi nord a une dimension de 4,5 m, sa paroi est une dimension de 6,7 m, la paroi sud de la section sud a une dimension de 2,5 m, la paroi ouest du secteur sud a 5,25 m, la paroi sud du secteur nord a 2 m et la paroi ouest du secteur nord a 1,45 m.



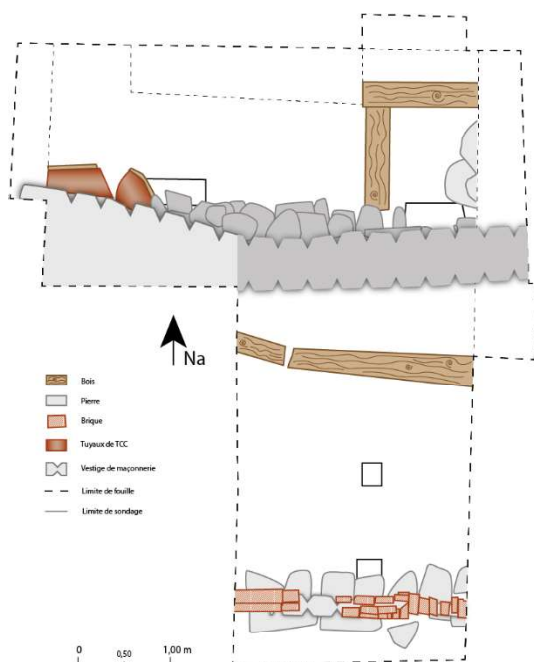
**Plan 10 : Plan général de la sous-opération 20A.**

### 5.1.1 Description des lots de sédiments et de vestige

#### 5.1.1.1 Description des vestiges

##### Description du vestige 20A100

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                 | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |         |                                                                                              | Réf. aux figures      |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.            |                     |              |             | Sup.             | Inf.    | Lat.                                                                                         |                       |
| 20A100a | Est-ouest   | 1 sur 2              | 12,198 à 12,093           | 10,966 à 11,196 | 1,071               | 2,58         | 0,41        | 20A1, 20A2       | 20A100b | 20A3, 20A4, 20A5, 20A6, 20A8, 20A10, 20A12, 20A13, 20A14, 20A15, 20A18, 20A19, 20A23, 20A24. | 89, 93, 104, 105, 118 |
| 20A100b | Est-ouest   | 2 sur 2              | 11,027 à 11,684           | 10,966 à 10,991 | 0,5966              | 3,18         | 0,30        | 20A100a          | N/A     | 20A15, 20A18, 20A400a                                                                        | 89, 104               |



Le lot 20A100 est un lot qui traverse la sous-opération d'ouest en est. Il est situé un peu plus au nord que le centre de la sous-opération, et rejoint le vestige 20A300 qui correspond à une deuxième section du vestige. Il se poursuit dans les parois est et ouest de la sous-opération. Les dernières assises du vestige ont été dégagées sur ses deux parements.

Il est composé de deux modes de construction superposés, soit les modes « a » et « b ». Le premier compose la partie supérieure du vestige. Il est composé à majorité (85%) de

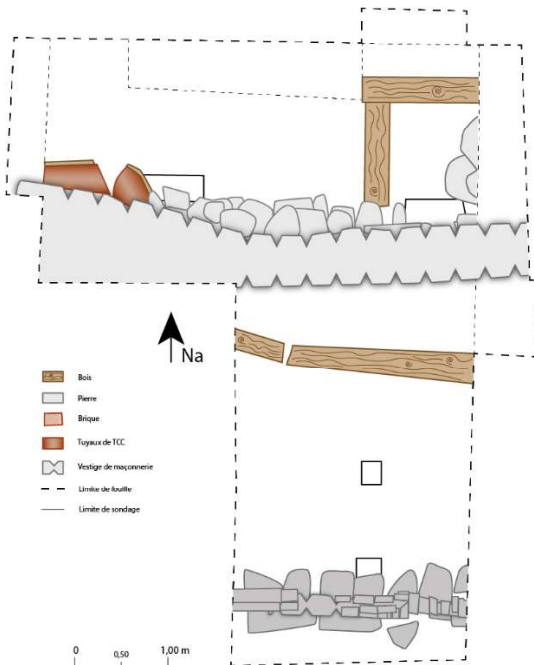


calcaires schisteux, mais aussi de calcaire (10%), de grès vert (3%), et de schiste (2%). Les pierres sont brutes, ébauchées et équarries, et ont une dimension entre 0,39 x 0,52 m et 0,13 x 0,11 m. Des cales sont utilisées et celle-ci ont une dimension entre 0,03 x 0,03 m à 0,03 x 0,18 m. Les pierres sont disposées selon un appareil plus ou moins régulier, et liées avec du mortier. La partie plus à l'ouest du vestige est partiellement effondrée, ce qui nous a permis d'étudier le remplissage médian du mur. Il est fait de retaille de calcaire schisteux et de blocs brut. Pour le parement nord, il est non dressé et comporte entre 5 (ouest) et 8 (est) assises de pierre, la première étant une assise d'arasement. Il a été construit avec le creusement d'une tranchée (20A14). Pour le parement sud, il est non dressé et comporte entre 6 (ouest) et 8 (est) assises de pierre, son assise supérieure est une assise d'arasement.

Pour le second mode (20A100b), il s'agit de deux assises de pierres de champs brutes à la base du vestige, présente seulement sur le parement nord, et qui forme un empattement. Les dimensions des pierres font de 0.16 à 0.36m de diamètre. Ce mode est constitué à majorité de pierres granitoïdes (93%), de calcaires schisteux (2%) et de grès vert (5%). Les parements sont plus ou moins dressés, et les pierres sont disposées en appareil plus ou moins régulier, et ont deux modes de liaison. En effet, les pierres de champ sur lesquelles est posé le premier mode (20A100a) sont liées à celui-ci avec du mortier, mais elles sont liées aux autres pierres de champ avec de la maçonnerie sèche. Elles sont présentes sur presque toute la longueur de 20A100, mais elles ne se poursuivent pas au niveau du vestige 20A300.

## Description du vestige 20A200

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                        | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes  |                 |                                               | Réf. aux figures     |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|------------------------|---------------------|--------------|-------------|-------------------|-----------------|-----------------------------------------------|----------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.                   |                     |              |             | Sup.              | Inf.            | Lat.                                          |                      |
| 20A200a | Est-ouest   | 1 sur 3              | 11,4091<br>à<br>11,516    | 11,066<br>à<br>11,146  | 0,3303              | 2,52         | 0,2         | 20A8              | N/A             | 20A19,<br>20A20,<br>20A21,<br>20A24,<br>20A17 | 87, 100,<br>109, 112 |
| 20A200b | Est-ouest   | 2 sur 3              | 11,2116<br>à<br>11,4766   | 11,1485<br>à<br>11,296 | 0,1952              | 2,52         | 0,2         | 20A8              | 20A19,<br>20A21 | 20A8,<br>20A200a                              | 87, 110,<br>111, 112 |
| 20A200c | Est-ouest   | 3 sur 3              | 11,0540<br>à<br>11,174    | 10,961<br>à<br>11,026  | 0,1268              | 2,52         | 0,5         | 20A19,<br>20A200a | N/A             | 20A24,<br>20A20                               | 100                  |



Le lot 20A200 correspond à la partie supérieure d'un vestige de maçonnerie en briques anglaises situé au sud de la sous-opération, et qui la traverse dans un axe est-ouest. Il correspond au vestige 5B300 des fouilles de 2021. Les dimensions exactes du vestige sont inconnues, puisqu'il semble se poursuivre dans la paroi est de la sous-opération. Il est composé de trois modes de construction, qui ont un état de conservation plus ou moins bon, et présente une ouverture d'environ 0,35 x 0,18 m, comblé avec du mortier, au centre ouest du vestige.

Le premier mode de construction (20A200a) correspond à la partie du vestige de brique qui est encore en place. Il est composé à 100% de briques anglaises communes. Les deux parements du vestige sont dressés, les briques sont disposées dans un appareil régulier anglais de 6 rangs, 3 rangs en boutisse et 3 rangs en panneresse. Il est partiellement effondré, et le liant des rangs supérieurs est plus fragile et dû à la démolition. Il est lié avec du mortier d'environ 1 à 2 cm d'épaisseur, les joints sont indéterminés puisque le mortier semble être désagrégé en surface. La base du vestige est plus épaisse que sa partie supérieure.

Le second mode de construction (20A200b) est situé entre le vestige 20A200a et 20A100a, et correspond à une espace entre 26 et 32 rangs de briques effondrées en direction du vestige 20A100 (Figure 87). Le vestige est dressé, à un appareil plus ou moins régulier et la disposition

des briques est à plat. On compte un minimum de 9 rangs en panneresse et 2 en boutisse. Il semblerait que les briques aient été disposées dans un appareil approximativement anglais, mais elles peuvent s'être déplacées lors de l'effondrement du mur. Une particularité de ce mode est que certaines briques plus au nord sont demeurées liées malgré l'impact, alors que celles au centre se sont séparées. Un creux sépare également en deux parties les briques effondrées, il suit un axe nord-sud et sépare les briques en une section ouest et une section est. Près du creux les briques sont davantage séparées que celles qui sont plus éloignées. Certaines briques (4) dans la section sud-ouest ont été noircies par la chaleur. Dans le creux on trouve également une concentration de briques assemblées qui ne sont pas dans le même sens que le reste du vestige. Les briques qui sont toujours liées le sont avec du mortier blanc, parfois creux, parfois débordant. Leur état de conservation varie entre un bon état de conservations pour les sections liées à complètement désagréger pour les sections séparées. On note également une absence de brique au nord du creux. Ce second mode se poursuit également dans la paroi est de la sous-opération, ce qui nous empêche de déterminer les dimensions totales du vestige.



**Figure 87: Vue générale du vestige 20A200b (24NU20A-05-22)**

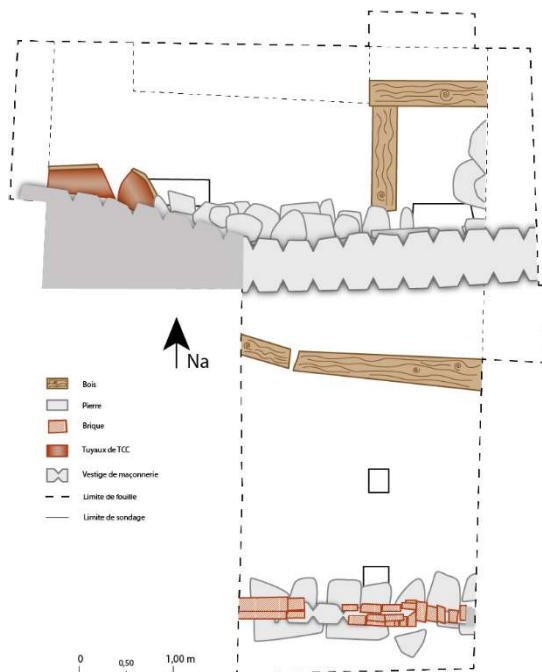
Le dernier mode de construction (20A200c) correspond à la base du vestige toujours en place (20A200a), construit avec des pierres plates formant un empattement du côté des deux parements du vestige. Il est en bon état de conservation, et est lié aux briques avec du mortier. Il ne semble cependant pas y avoir de liant entre les pierres. Le mode 20A200c est à double parement,

mais il est impossible de déterminer s'il y a ou non un remplissage médian. Il est composé à 100% de calcaire schisteux, qui semble ébauchés puisqu'elles sont plates, mais n'ont pas de forme spécifique. Il n'y a qu'une assise, plus ou moins régulière.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.) (Brassard et Leclerc 2001) |

### Description du vestige 20A300

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                  | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |                         |                                         | Réf. aux figures |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|------------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|-------------------------|-----------------------------------------|------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.             |                     |              |             | Sup.             | Inf.                    | Lat.                                    |                  |
| 20A300a | Est-ouest   | 1 sur 2              | 11,966 à 12,18            | 11,366 à 11,386* | 1,1                 | 2            | 0,22 à 0,31 | 20A150a          | N/A                     | 20A11, 20A300b                          | 89, 104,         |
| 20A300b | Est-ouest   | 2 sur 2              | 11,366 à 11,386*          | 10,966 à 10,986  | 0,35*               | 1,35*        | 0,22 à 0,31 | 20A300a          | 20A16, 20A350a, 20A350b | 20A16, 20A300a, 20A16, 20A350a, 20A350b | 88, 89, 104      |



Le lot 20A300a correspond à un vestige situé dans le cadran nord-ouest de la sous-opération, et qui est lié au vestige 20A100 a son extrémité est. Il est perpendiculaire au vestige 5B100 mis au jour en 2021, et correspond au parement nord du vestige 5B200 mis au jour la même année. Il suit un axe ouest-est, et se poursuit dans la paroi ouest. Il est composé à 82% de calcaire schisteux, 10% de calcaire, 3% de schiste, et 5% de pierres granitoïdes. Les dimensions des pierres varient entre 0,10 x 0,15 m et 0,30 x 0,52 m, et il présente des cales en schiste et en calcaire schisteux. Le parement nord est plus ou moins dressé, avec un appareil irrégulier de 5 à 7 assises,

dont certaines sont partiellement effondrées à l'est. Les vestiges 20A100 et 20A300 se rejoignent à l'est environ à la troisième assise. Une partie du vestige étant instable a dû être retiré lors de la fouille, puisque leur instabilité créait un risque à la sécurité des fouilleurs. Les pierres sont liées entre elles par du mortier d'une épaisseur allant de 1 à 7 cm, à pose indéterminée et dont l'état varie

entre bons et désagrégé. Le vestige présente la particularité d'une ouverture ayant été faite puis comblée par de petites pierres de calcaire et de calcaire schisteux brut, avec de larges espaces (0,15 à 0,30 m environ) où l'on voit seulement le liant. Cette ouverture correspond au second mode du vestige, soit le mode 20A300b.

#### Description du vestige 20A400

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                 | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |         |                                            | Réf. aux figures |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|---------|--------------------------------------------|------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.            |                     |              |             | Sup.             | Inf.    | Lat.                                       |                  |
| 20A400a | Est-ouest   | 1 sur 2              | 11,701 à 12,006           | 10,986 à 11,106 | 0,775               | 1,55         | 1           | 20A150b          | 20A400b | 20A12, 20A16, 20A13, 20A15, 20A14, 20A100a | 91, 92, 93, 103  |
| 20A400b | Est-ouest   | 2 sur 2              | 10,986 à 11,1185          | N/A             | N/A                 | 1,12         | 0,9         | 20A18, 20A400a   | 20A23   | 20A15, 20A3, 20A100b                       | 89, 90           |



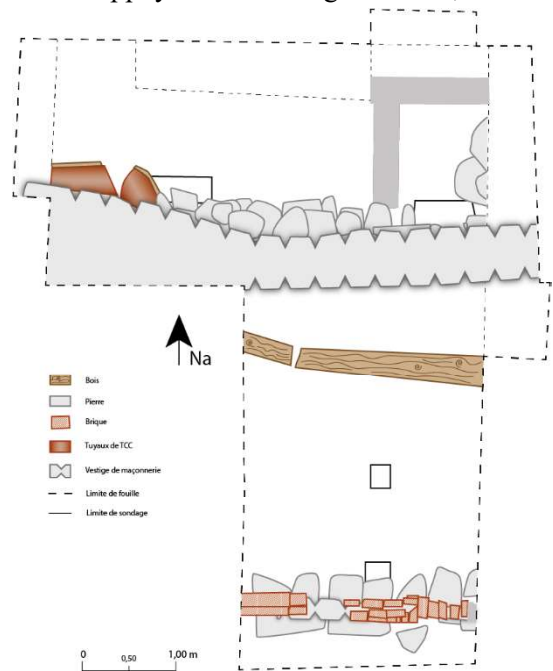
**Figure 88** Vestige 20A400a, en cours de fouille, CeEt-960-24NU20A-06-14

Les lots 20A400a et 20A400b correspondent à un vestige de maçonnerie sèche ayant deux modes de constructions, situés au nord-est du vestige 20A100 (mur nord de la structure). Comme ce vestige se poursuit dans la paroi est, ses dimensions exactes nous restent pour le moment inconnues. De ce fait, nous avons ici observé une orientation ouest-est selon les plans et cartes anciennes. Les lots 20A12 et 20A18 sont également inclus dans les limites intérieures de ce vestige.



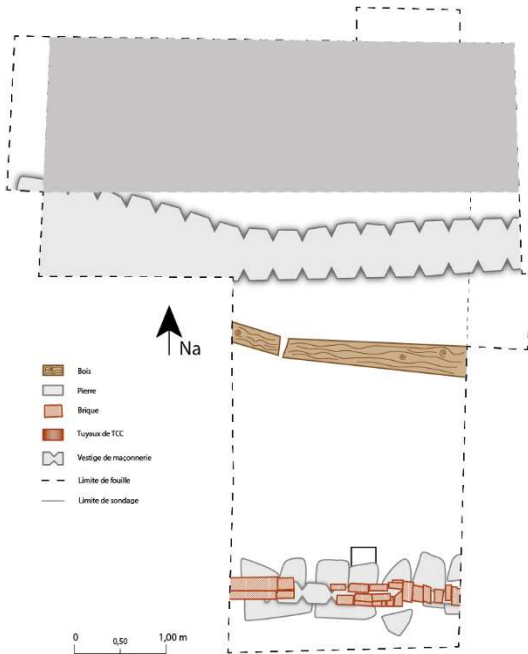
Pour le premier mode (20A400a), il correspond à la section supérieure du vestige. Ce mode a une forme rectangulaire, et constitue un creusement dans le sol ayant été presque rempli. Des pierres sur les côtés ouest et nord forment deux petits murs d'une assise seulement. La majorité des pierres sont des pierres de champs granitoïdes brutes (60%), et le reste sont des pierres de calcaire schisteux équarries (40%). Les pierres ont des dimensions de 0,13 x 0,08 m à 0,41 x 0,33 m pour les pierres de champ et 0,15 x 0,05 m à 0,30 x 0,15 m pour les pierres ébauchées. Elles sont réparties sur 3 assises de maçonnerie sèche à l'intérieur d'un creusement aux parois droites, et l'espace entre les pierres est rempli par du sable (le lot 20A18). Ce vestige semble appuyer sur le vestige 20A100, mais nous ne notons pas la présence de liant entre les deux vestiges. Certaines pierres de champs ont des faces aplaties, possiblement dues à un martèlement pour les former, mais ceci ne semble pas être une pratique appliquée systématiquement.

Pour le second mode (20A400b), il correspond à deux planches de bois, l'une d'orientation nord-sud, l'autre d'orientation ouest-est, située au fond du creusement. La planche la plus au nord (orientation ouest-est) dépasse l'extrémité ouest de l'autre planche d'environ 0.06m. Elles ne sont pas liées l'une à l'autre, elles sont simplement placées de manière adjacente.



## Description du vestige 20A150

| Lot     | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                   | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |                            |       | Réf. aux figures |
|---------|-------------|----------------------|---------------------------|-------------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|----------------------------|-------|------------------|
|         |             |                      | Sup.                      | Inf.              |                     |              |             | Sup.             | Inf.                       | Lat.  |                  |
| 20A150a | Est-ouest   | 1 sur 2              | 12,0535 à 12,1735         | 12,006 à 12,106   | 0,065               | 4,48         | 1,45        | 20A7             | 20A9, 20A150b              | 20A3  | 116              |
| 20A150b | Est-ouest   | 2 sur 2              | 11,866 à 12,0685          | 11,7785 à 12,0035 | 0,1                 | 4,48         | 1,45        | 20A9, 20A150a    | 20A11, 20A12, 20A13, 20A14 | 20A10 |                  |



Les lots 20A150a et 20A150b correspondent à deux modes de construction d'un chemin de galet situé au nord de la sous-opération. On note plusieurs étages de galets superposés de dimensions allant de 0,05 m à 0,15 m. La forme et l'orientation sont claires et bien délimitées, ce qui laisse penser à une organisation planifiée d'une aire de circulation. Le lot 20A9 est lié aux 2 modes du vestige, puisqu'il se situe directement entre les deux vestiges. Les dimensions exactes du chemin nous sont inconnues, puisqu'il se poursuit dans la paroi ouest, nord et sud.

Le premier mode du vestige (20A150a) constitue un chemin d'orientation est-ouest, complètement faite de galets, qui occupe presque tout le nord de la sous-opération, sauf une superficie de 0.50m longeant tout le long du vestige 20A100.

Le second mode du vestige (20A150b) correspond à un chemin de galet dont les limites sont moins claires, une partie du chemin semble s'être écroulée en direction du vestige 20A100. Une partie du chemin au centre de la sous-opération a une concentration beaucoup plus faible de galet, et semble avoir une plus grande concentration de charbon, de déchets, et de sédiments que les parties plus à l'est et à l'ouest.

Artéfacts diagnostiques 20A150a :

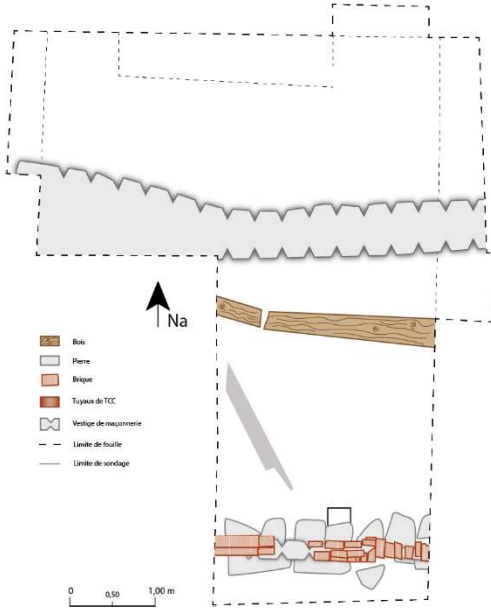
| Artéfacts diagnostiques                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Soucoupe de terre cuite fine blanche vernissée à décor inspiration <i>Blue Willow</i> (1783po- 1834.) (JPPM, 2002)                                                  |
| Colombin pour enfournement de céramique réfractaire (Desrosiers, 2009)                                                                                              |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> , transition à terre cuite fine blanche (1800c.- 1835c.) (Communication personnelle avec Mélissa, juillet 2024) |

Artéfacts diagnostiques 20A150b :

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Soucoupe de terre cuite fine blanche vernissée à décor inspiration <i>Blue Willow</i> (1783po à 1834.) (JPPM, 2002)                                                 |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)                                                                   |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> , transition à terre cuite fine blanche (1800c.- 1835c.) (Communication personnelle avec Mélissa, juillet 2024) |
| Tuyaux de drain agricole produit par la poterie Bell (1853po- à 1932.) (Desrosiers, 2009)                                                                           |

## Description du vestige 20A250

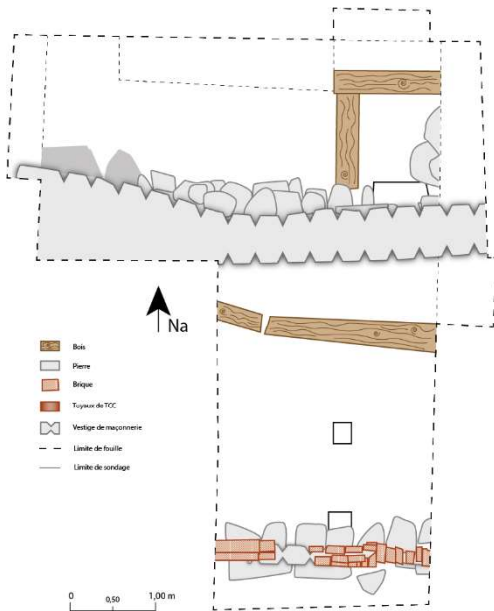
| Lot    | Orientation           | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                         | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |       |       | Réf. aux figures |
|--------|-----------------------|----------------------|---------------------------|-------------------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|-------|-------|------------------|
|        |                       |                      | Sup.                      | Inf.                    |                     |              |             | Sup.             | Inf.  | Lat.  |                  |
| 20A250 | Nord-ouest<br>Sud-est | 1 sur 1              | 11,076<br>à<br>11,181     | 11,0560<br>à<br>11,1160 | 0,0506              | 1,71         | 0,32        | 20A19            | 20A19 | 20A19 |                  |



Le lot 20A250 correspond à une planche de bois d'orientation nord-ouest sud-est qui traverse le sol d'occupation (20A19), et s'aligne avec des ouvertures dans les vestiges 20A300 et 20A200. L'alignement pointe aussi vers une autre planche de bois présente dans la paroi sud, qui est entourée d'argile, cependant l'altitude de 20A250 est plus basse que celle des ouvertures dans les vestiges 20A200 et 20A300, ainsi que celle de la planche présente en paroi. La planche est placée au-dessus de quelques briques à son extrémité sud. Un très gros morceau de tôle provenant du toit recouvre également l'extrémité sud-est de la planche.

## Description du vestige 20A350

| Lot     | Orientation           | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |      | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |       |                   | Réf. aux figures   |
|---------|-----------------------|----------------------|---------------------------|------|---------------------|--------------|-------------|------------------|-------|-------------------|--------------------|
|         |                       |                      | Sup.                      | Inf. |                     |              |             | Sup.             | Inf.  | Lat.              |                    |
| 20A350a | Nord-ouest<br>Sud-est | 1 sur 2              | 10,896<br>à<br>10,936     | N/A  | N/A                 | 0,6          | 0,25        | 20A16            | 20A16 | 20A16             | 88, 89,<br>99, 104 |
| 20A350b | Est-ouest             | 2 sur 2              | 10,846<br>à<br>10,866     | N/A  | N/A                 | 0,6          | 0,04        | 20A16            | N/A   | 20A16,<br>20A350a | 88, 89,<br>99, 104 |



Le lot 20A350 correspond à deux modes d'un drain ou canalisation situé au nord-ouest de la sous-opération et pénétrant dans le vestige 20A350. Ils correspondent à l'autre extrémité du vestige 5B150.

Le premier mode (20A350a) est constitué de deux sections de drain en terre cuite grossière breveté par la famille Bell en 1853 et utilisé dans des contextes agricoles et près des fondations des bâtiments. Il n'y a aucun raccord entre les deux sections, mais elles sont toutes deux encadrées par le fragment de ce qui était à l'origine une boîte de bois. Une section du tuyau est un

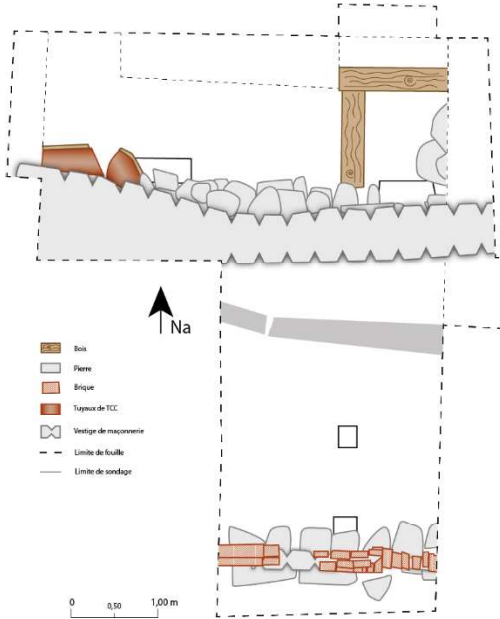
coude et l'autre est un tuyau droit, qui entre dans la paroi nord-ouest de la sous-opération.

Le second mode (20A350b) correspond à la boîte de bois encadrant le drain en TCC du premier mode. Il est composé de deux fragments de planche en très mauvais état de conservation, qui suivent la même orientation que celle du drain de TCC. Rien ne tient les planches ensemble, et un sondage réalisé à côté de ce vestige montre que la boîte ne semble pas avoir de fond. Il n'y a également aucun indicateur à savoir si ce cadre avait un couvercle ou non. Les planches sont donc placées bout à bout et retenues par les parois de la tranchée de pose du drain. L'une des planches entre sous le vestige.



## Description du vestige 20A450

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |      | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |      |       | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|------|---------------------|--------------|-------------|------------------|------|-------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf. |                     |              |             | Sup.             | Inf. | Lat.  |                  |
| 20A450 | Est-ouest   | 1 sur 1              | 10,906 à 11,096           | N/A  | N/A                 | 2,4          | 0,51        | 20A22, 20A19     | N/A  | 20A22 | 95, 96           |

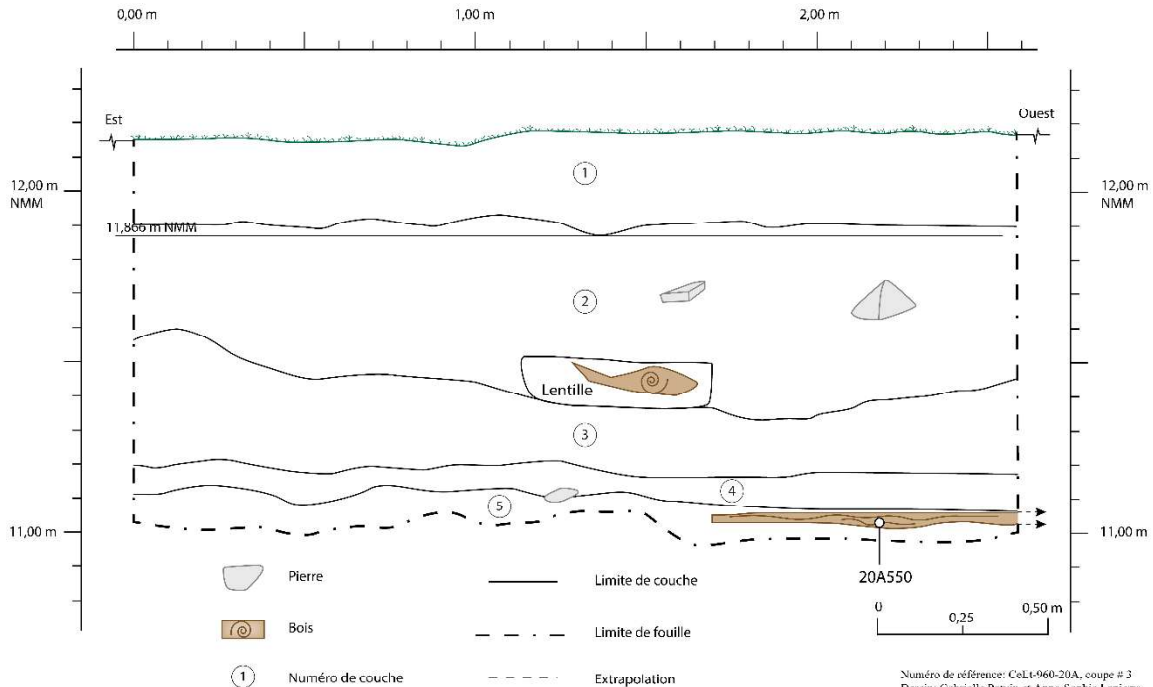


Le lot 20A450 correspond à un drain de bois de type « box drain », qui traverse la sous-opération d'ouest en est, et est situé au centre de la section intérieure de la structure. Le drain possède deux sections, l'une semblant parallèle au vestige 20A100, l'autre rejoint le drain 5B250 mis au jour en 2021. Les deux sections de drains sont placées bout à bout sans être connectées l'une à l'autre. La planche du dessus du drain sur la section est ébauchée, mais les planches formant les côtés et le fond sont droites et régulières, et dénotent une attention plus grande portée sur l'intérieur du drain que sur l'extérieur. La planche du dessus est assemblée au reste de la boîte avec un clou

ayant une tête de 1.5 cm de diamètre. La section ouest ainsi que l'extrémité la plus à l'est du drain n'ont pas de planche sur le dessus, ce qui laisse supposer que le drain s'est affaissé à un moment. Le lot 20A25 correspond aux sédiments se trouvant à l'intérieur du drain, dans les parties affaissées ainsi que dans la partie recouverte. Le drain se situe près de la nappe phréatique, puisque, lors de la fouille, celui-ci se remplit d'eau.

## Description du vestige 20A550

| Lot    | Orientation | Mode de construction | Altitudes face au NMM (m) |                       | Hauteur moyenne (m) | Longueur (m) | Largeur (m) | Lots limitrophes |      |       | Réf. aux figures |
|--------|-------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|-------------|------------------|------|-------|------------------|
|        |             |                      | Sup.                      | Inf.                  |                     |              |             | Sup.             | Inf. | Lat.  |                  |
| 20A550 | Est-ouest   | 1 sur 1              | 11,036<br>à<br>11,056     | 10,946<br>à<br>10,966 | 0,0867              | N/A          | 0,56        | 20A20            | N/A  | 20A20 | 98               |

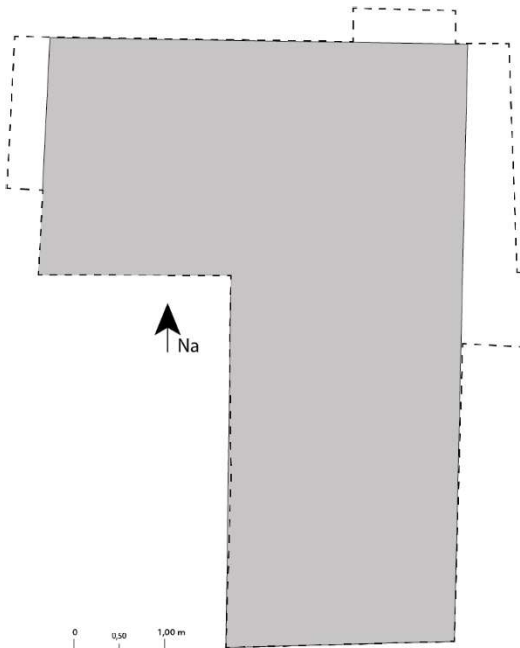


Le lot 20A550 correspond à une planche de bois située dans la paroi sud-ouest de la sous-opération. Il n'est pas possible pour nous de décrire le type de drain dont il s'agit, puisque seulement le côté du vestige nous est visible. Il ne nous est pas non plus possible de remarquer s'il est connecté à une autre section plus au sud, mais l'extrémité est du drain se termine environ au centre de la paroi. Les sédiments présents autour du vestige dégagent une forte odeur de matière organique en décomposition. Aucune fixation n'est visible, mais il se trouve à une altitude près de la nappe phréatique, puisque cette section se remplissait d'eau lors de la fouille.

### 5.1.1.2 Descriptions des lots de sédiments

#### Description du lot 20A1

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|------|------|------------------|
|      |                  |                                     |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf. | Lat. |                  |
| 20A1 | Argile limoneuse | 10 YR 3/2 (Very dark grayish brown) | Très meuble | 12,426 à 12,106           | 12,356 à 11,977 | 0,114                 | N/A              | 20A2 | N/A  |                  |

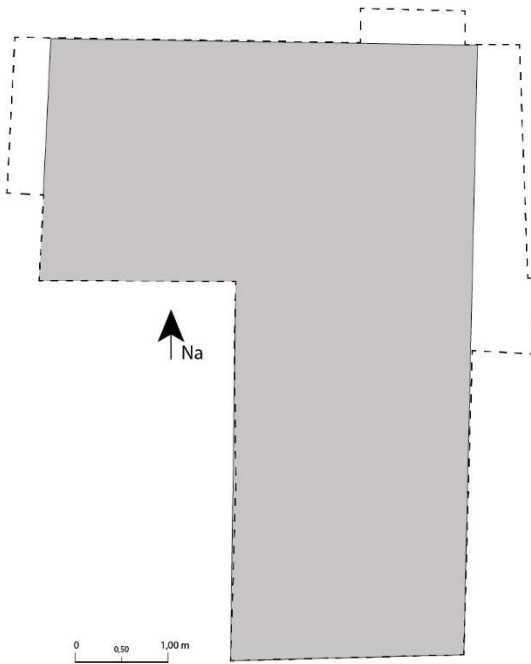


Le lot 20A1 est un lot arbitraire qui constitue la surface végétale du site, ainsi qu'une partie du remblai de nivellement. Il correspond au lot 5B1 des fouilles de 2021 (Chercuitte-Leblanc et al. 2021 : 80). Il occupe toute la surface de la sous-opération 20A, soit une surface de 6,7 m sur 4,5m, d'une aire totale d'environ 20m<sup>2</sup>. Il est composé d'environ 75% de matière organique, principalement sous forme de plantes et de racines. Les inclusions trouvées sont des cailloux (1%), du charbon (<1%) et du bois (<1%).

Il contient 67 artefacts et écofacts. La céramique occupe près de 70% de l'assemblage, on trouve surtout de la TCC non vernissée (23,9%), de la terre cuite fine argileuse blanche pour pipe (14,9%), de la TCFB vernissée (7,4%). Bien qu'en quantité moindre, on retrouve également de la terre cuite vernissée façon Angleterre du Nord-Est, de la TCC vernissée façon locale, du *pearlware*, du *white granite* et de la porcelaine fine. Les artefacts en verre occupent 19,4% de l'assemblage, et comprennent du verre vert à bouteille (7,4%), du verre incolore avec (3%) et sans plomb (1%), des fragments de contenant en verre teinté vert (4,4%), ainsi que des fragments de vitre (3%). Les artefacts en métal occupent 4% de l'assemblage et le plastique en occupe 1%. Finalement on trouve des écofacts sous forme d'ossement de mammifère qui occupe 4% de l'assemblage.

## Description du lot 20A2

| Lot  | Matrice          | Couleur (Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                                       |      | Réf. aux figures |
|------|------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|---------------------------------------|------|------------------|
|      |                  |                                     |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.                                  | Lat. |                  |
| 20A2 | Argile limoneuse | 10 YR 3/2 (Very dark grayish brown) | Meuble      | 12,334 à 11,977           | 11,859 à 12,228 | 0,1095                | 20A1             | 20A100a, 20A3, 20A4, 20A5, 20A6, 20A7 | N/A  | 118              |



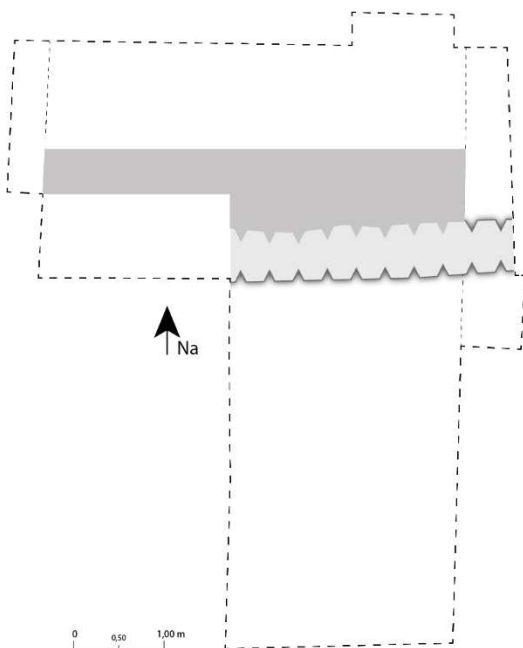
Le lot 20A2 constitue une partie du remblai de nivellement du terrain. Il couvre l'entièreté de la sous-opération 20A, soit une surface de 6,7 m sur 4,5 m, d'une aire totale d'environ 20m<sup>2</sup>. Il correspond au lot 5B3 des fouilles de 2021 (Chercuitte-Leblanc et al. 2021 : 82). On y trouve des inclusions de matière organique sous forme de racines (<1%), de mortier (1%), de pierres de graviers et des cailloux (<5%), de bois (<1%), de charbon de bois (<1%), d'anhracite (<1 %), de brique allant de complète à nodule (<1%), de déchets métalliques (<1%) et d'un amas de pigment vert éclatant à texture crayeuse et grasse (<1%).

Ce lot contient 1026 artefacts et écofacts, on y trouve un grand nombre d'artefacts de métal (23,5% de l'assemblage). Les artefacts en céramique occupent 48,8% de l'assemblage total, comprenant principalement de la TCC non vernissée (13%), de la terre cuite fine argileuse blanche à pipe (7%), de la TCFB vernissée (9,5%), du *white granite* (4,3%), ainsi que du *creamware* (3,7%). On y trouve également, quoiqu'en plus faible quantité, de la TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la TCC vernissée façon locale, de la terre cuite fine vernissée à corps tendre, de la porcelaine et du grès cérame grossier. Pour le verre, il occupe 20,8% de l'assemblage total, et comprend majoritairement du verre à vitre (6,6%), du verre incolore sans plomb (3,6%), et du verre vert à bouteille (7,6%). De façon plus négligeable, on trouve dans le lot du plastique (<1%), des ossements de mammifère (5,2%), et des coquilles de mollusques (1%).

| Artéfacts diagnostiques                                                                                |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Terre cuite commune vernissée verte de France (1500-1760c.) (Brassard-Leclerc 2001)                    |  |
| Papier d'aluminium (1947 – aujourd'hui) (Miller et al., 2000)                                          |  |
| Bouteille d'apothicaire produite par la Knox Glass Bottle Co. (1929 po-1930c.) (Lockhart et al., 2017) |  |
| Plastique cellulose (1869-1920 c.) (Katz, 1994)                                                        |  |

### Description du lot 20A3

| Lot  | Matrice | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                |                     | Réf. aux figures |
|------|---------|-------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|----------------|---------------------|------------------|
|      |         |                   |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.           | Lat.                |                  |
| 20A3 | Sable   | 10 YR 4/3 (Brown) | Meuble      | 12,106 à 12,201           | 11,856 à 12,036 | 0,2028                | 20A2, 20A5       | 20A150a, 20A10 | 20A100a, 20A7, 20A5 | 117, 118         |



Le lot 20A3 est un lot de sable de forme rectangulaire, d'une longueur de 4,53 m sur 0,8 m, situé le long du parement nord du vestige 20A100 (mur nord de la structure). Le sable est très propre, avec seulement de faibles inclusions de briques (nodule <1%), de mortier (<1%), et de scories de métal (<1%).

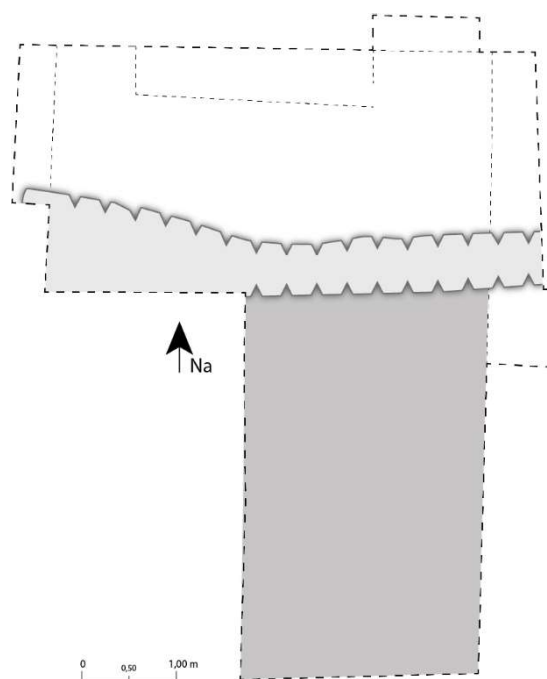
Ce lot contient 102 artéfacts et écofacts. Les écofacts sont des ossements de mammifère qui représente 8,8% de l'assemblage. Pour les artéfacts, la céramique représente 58,8% de l'assemblage, on y trouve principalement de la TCC non vernissée (19,6%), de la terre cuite fine blanche argileuse à pipe (13,7%), et de la terre cuite fine vernissée à corps tendre (15,6%). On y trouve également une quantité plus négligeable de TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est et de la TCFB vernissée. Pour le verre, c'est principalement de la vitre qui est mise au jour, elle occupe 11,8% de l'assemblage.



| Artéfacts diagnostiques                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.)<br>(Brassard et Leclerc 2001) |
| Fragment de tuyaux de pipe produite par la poterie Bell (1862 po. – 1882) (Archéolab)                                       |

### Description du lot 20A4

| Lot  | Matrice          | Couleur<br>(Munsell)                         | Consistance            | Altitudes face au<br>NMM (m) |                     | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                  | Réf. aux<br>figures |
|------|------------------|----------------------------------------------|------------------------|------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------|------|------------------|---------------------|
|      |                  |                                              |                        | Sup.                         | Inf.                |                             | Sup.             | Inf. | Lat.             |                     |
| 20A4 | Limon<br>sableux | 10 YR 3/2<br>(Very dark<br>grayish<br>brown) | Moyennement<br>compact | 11,859 à<br>11,936           | 11,351 à<br>11,6435 | 0,3805                      | 20A2             | 20A8 | 20A100a,<br>20A6 | -                   |



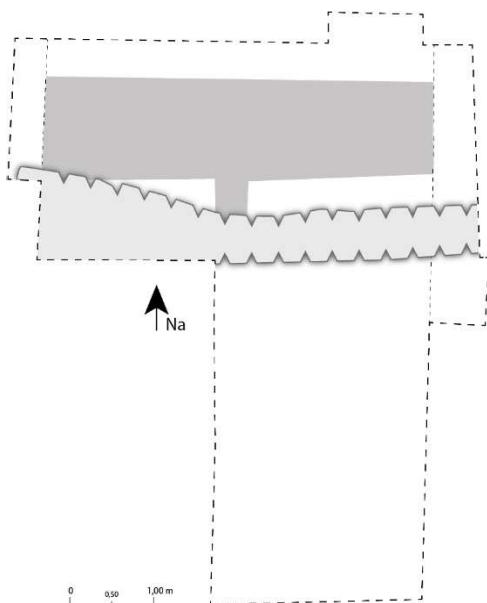
Le lot 20A4 occupe toute la surface à l'intérieur de la structure, soit une surface de 4m sur 2,5 m ou 10 m<sup>2</sup>. Les inclusions s'y trouvant sont de la brique anglaise (5% modulent, 1% complète), de mortier (2%), de bois (1%), de scories de métal (<1%), de pierre sous forme de gravier (10%) et de cailloux (5%), ainsi que de déchets de productions de céramique (<1%) et de chaux (<1%). Une partie du lot au nord-est est perturbé, puisqu'on y trouve un terrier qui s'est affaissé dans le lot 20A6 lors de la fouille. Une lentille de sable de forme plus ou moins ovale d'une longueur de 1,55 m sur 1,3 m est présente dans le sud du lot.

On y trouve 757 artéfacts et écofacts, principalement de la céramique (40,6% de l'assemblage) et du verre (42,1%). Pour la céramique, on y trouve principalement de la TCC non vernissée (9,7%), de la TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est (1,9%), de la TCC vernissée façon locale (1,5%), de la terre cuite fine argileuse blanche à pipe (6,4%), de la TCFB vernissée (6,6%), du *creamware* (2,1%), et du *white granite* (5,4%). On trouve également des quantités plus négligeables de porcelaine fine britannique et chinoise, du *pearlware*, et du grès cérame grossier pour n'en nommer que quelques-uns. Pour le verre, on trouve principalement de la vitre (29,2%), du verre vert à bouteille (5,5%), ainsi que du verre incolore sans plomb (2,9%).

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune à engobe et vernissée de façon Saintonge (1600c. – 1765c.) (Gauvin, 1995; Brassard et Leclerc, 2001) |
| Bouteille de chowchow ou cornichon produite par la Kilner Brothers Glass Co. (1870po. – 1900c.) (Lockhart et al. 2017)   |
| Flacon de médicament produit par la R.R.R. Radway & Co. (1840c. – 1877) (Répertoire du patrimoine culturel du Québec)    |
| Soucoupe en <i>white granite</i> produite par Thomas Hugues. (1891po. - 1894) (Godden, 1999)                             |
| Fragment de tuyaux de pipe produite par la poterie Bell (1862po. – 1882) (Archéolab)                                     |

### Description du lot 20A5

| Lot  | Matrice         | Couleur (Munsell)            | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                     |                     | Réf. aux figures |
|------|-----------------|------------------------------|---------------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|---------------------|---------------------|------------------|
|      |                 |                              |                     | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.                | Lat.                |                  |
| 20A5 | Argile sableuse | 2.5 Y 3/3 (dark olive brown) | Moyennement compact | 12,133 à 12,228           | 12,106 à 12,201 | 0,0395                | 20A2             | 20A3, 20A7, 20A150a | 20A7, 20A100a, 20A3 | 117              |



Le lot 20A5 est un lot rectangulaire situé à l'extérieur de la structure s'étendant d'ouest en est, sans toutefois toucher à la paroi nord de la sous-opération, et ne rejoignant seulement que l'extrémité ouest du vestige 20A100 (mur nord de la structure 1). Il occupe une surface d'une longueur de 4,54 m sur 0,57 m. Les inclusions présentes sont des nodules de brique (1%), de mortier (4%), de scories de métal (<1%), de pierre sous forme de gravier (<5%) et de matière organique (racines, <1%).

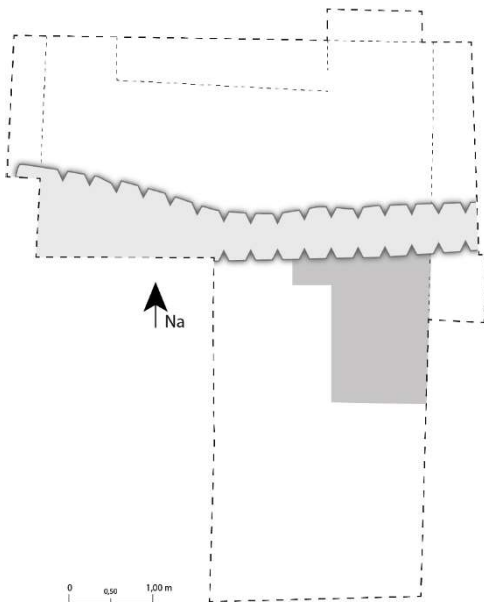
On y trouve 54 artéfacts et écofacts, avec une forte majorité de l'assemblage qui est composée de céramique (68,5%). De cette catégorie, c'est la TCFB vernissée qui fait la majorité (29,6%), mais également la terre cuite fine argileuse blanche à pipe (16,6%), ainsi que la TCC non vernissée (12,9%). On note également la présence de grès cérame grossier glaçuré, de TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la terre

cuite fine argileuse rouge à pipe ainsi que de la terre cuite fine vernissée à corps tendre. Pour le verre, c'est la vitre qui compose la majorité des artefacts trouvés (9,2% de l'assemblage), et le verre vert à bouteille (3,7%). On note également la présence d'artefact en métal (7,4%) et d'ossements de mammifère (9,2%) dans ce lot.

| Artefacts diagnostiques                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.)<br>(Brassard et Leclerc 2001) |
| Fourneau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse non vernissée de type « TD » (1840 – 1900) (Savard et Drouin, 2000)  |

### Description du lot 20A6

| Lot  | Matrice | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |               | Réf. aux figures |
|------|---------|-------------------|-------------|---------------------------|------------------|-----------------------|------------------|------|---------------|------------------|
|      |         |                   |             | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.             | Inf. | Lat.          |                  |
| 20A6 | Sable   | 10 YR 3/4 (brown) | Très meuble | 11,898 à 12,056           | 11,0035 à 11,716 | 0,2738                | 20A2             | 20A8 | 20A4, 20A100a | 114              |



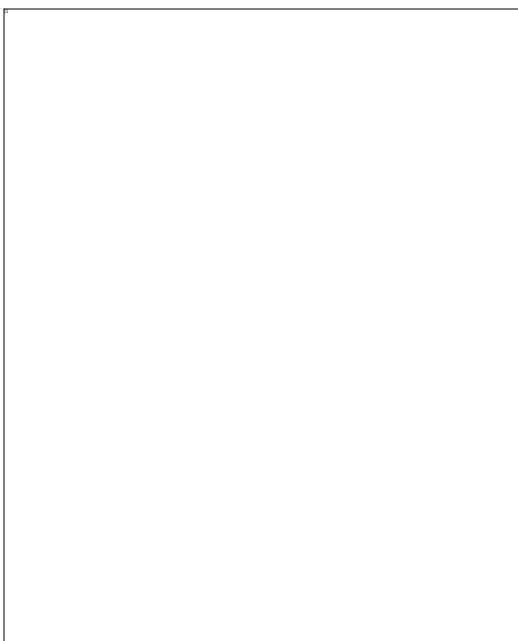
Le lot 20A6 est de forme rectangulaire, située le long du parement sud de 20A100a, mais s'élargit de façon plus ou moins circulaire de son côté est. Il a une longueur d'environ 1,56 m sur une largeur de 1,24 m. Il est partiellement perturbé par la présence d'un terrier, dans lequel une partie des lots 20A2 et 20A4 se sont enfoncés lors de la fouille, puisqu'un y trouve un creusement vide, dans lequel des coquilles d'escargots et un amas de tourbe se trouvent au fond. Il est composé de quelques intrusions de mortier (<1%) et de nodules de schistes (<1%).

On y trouve 23 artefacts et écofacts, dont la majorité est faite de terre cuite fine argileuse blanche à pipe (52,2%) et de vitre (30,4%). De la TCC non vernissée, de la TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la TCC vernissée façon locale et 1 os de mammifère sont également présents dans ce lot.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.)<br>(Brassard et Leclerc 2001) |

### Description du lot 20A7

| Lot  | Matrice          | Couleur<br>(Munsell)               | Consistance | Altitudes face au<br>NMM (m) |                      | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |                  |               | Réf. aux<br>figures |
|------|------------------|------------------------------------|-------------|------------------------------|----------------------|-----------------------------|------------------|------------------|---------------|---------------------|
|      |                  |                                    |             | Sup.                         | Inf.                 |                             | Sup.             | Inf.             | Lat.          |                     |
| 20A7 | Limon<br>sableux | 2,5 Y 3/3<br>(dark olive<br>brown) | Compact     | 12,096 à<br>12,196           | 12,0535 à<br>12,1735 | 0,0273                      | 20A2,<br>20A5    | 20A150a,<br>20A9 | 20A5,<br>20A3 | 117                 |



Le lot 20A7 est situé au nord de la sous-opération, et la traverse d'ouest en est. Il est de forme rectangulaire et a une longueur de 4,54 m sur une largeur de 1,55 m. Des inclusions de nodules de brique (1%), de mortier (1%), de charbon de bois (1%), de déchets métalliques (2% de scories et 1% d'autre), de gravier (10%) et de cailloux (15%) y sont mises au jour. Le gravier et les cailloux sont principalement des galets ronds, mais il y a aussi ce qui semble être du grès vert et du schiste.

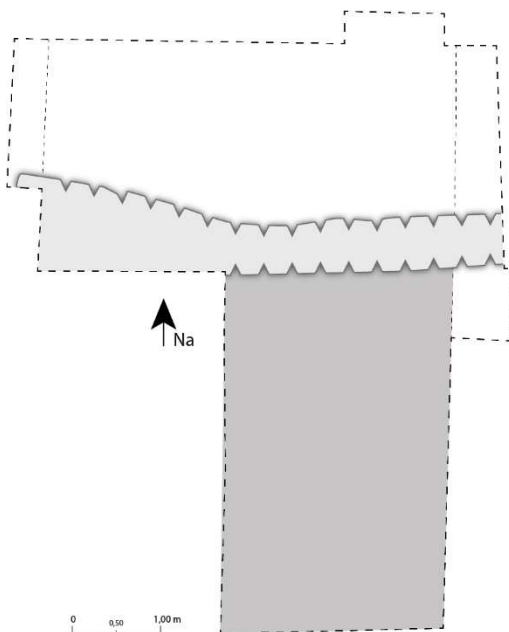
On y trouve 247 artéfacts, dont la forte majorité est de la céramique (81% de l'assemblage total). Environ 83% de l'assemblage céramique

correspond à des rejets de production associés à la poterie Bell. Parmi ceux-ci, la TCC non vernissée (48,2% de l'assemblage total) est la plus présente, mais on note également plusieurs rejets de TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la céramique non identifiée, et de la TCC vernissée façon locale. L'assemblage est également composé de verre (15,3 %) et d'ossements de mammifères (3,6%). Pour le verre, c'est la vitre qui est la plus présente (10,9% de l'assemblage total), mais on note tout de même la présence de verre vert à bouteille ainsi que de fragments d'objets en verre incolore avec et sans plomb.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.)<br>(Brassard et Leclerc 2001) |
| Tuyaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche non vernissée Lane Gibbs & Co. (1861 – 1882) (Archéolab)               |
| Colombin pour enfournement de céramique réfractaire (Desrosiers, 2009)                                                      |

### Description du lot 20A8

| Lot  | Matrice        | Couleur (Munsell)       | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                                       |                  | Réf. aux figures |
|------|----------------|-------------------------|-------------|---------------------------|----------------|-----------------------|------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|
|      |                |                         |             | Sup.                      | Inf.           |                       | Sup.             | Inf.                                  | Lat.             |                  |
| 20A8 | Limons sableux | 7,5 YR 3/2 (dark brown) | Meuble      | 11,351 à 11,6435          | 11,01 à 11,421 | 0,2795                | 20A4, 20A6       | 20A19, 20A21, 20A22, 20A200a, 20A200b | 20A100a, 20A200b | 110, 113         |



Le lot 20A8 couvre toute la section au sud au vestige 20A100a (mur nord de la structure), ses dimensions sont de 4 m sur 2,5 m. Il est composé de 2% de sédiments, 5% de brique complète, 15% de brique incomplète, 25% de nodule de brique, 35% de mortier, 1% de bois, 2% de déchets métalliques, 2% de gravier, 8% de cailloux et 5% de pierre de schiste équarrie.

On y trouve 349 artéfacts, incluant plusieurs artéfacts liés à la structure, tels que des tuyaux, des bardeaux de tôle, ainsi que diverses quincailleries d'architecture. La céramique (20,3%) présente est principalement des fragments de TCC

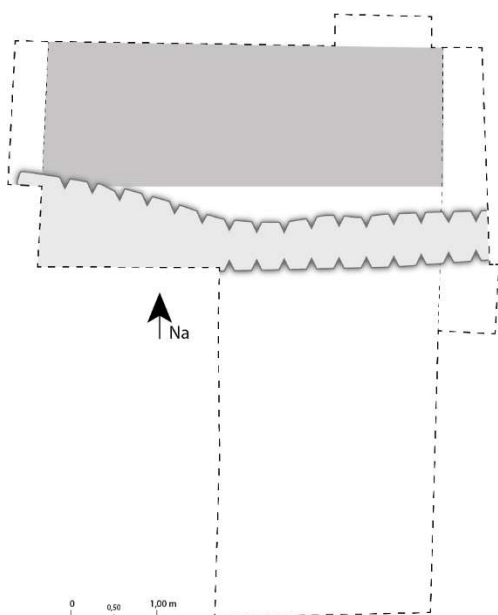
non vernissée (14%). C'est le verre qui compose une bonne partie de l'assemblage (40,1%), avec le verre teinté vert qui en compose la plus grande partie (29,2%), suivi du verre incolore sans plomb (8,8%). L'assemblage compte aussi de la porcelaine, de la TCC vernissée locale, de la terre cuite fine chamois vernissée de type Rockingham, du *white granite* et de la terre cuite fine jaune vernissée. Finalement, du linoléum (5,7%), du bois, de l'acier, des artéfacts en métal (20,9%) ainsi que des ossements de mammifère font également partie de l'assemblage.



| Artéfacts diagnostiques                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite fine vernissée et vitrifiée de type <i>white granite</i> avec décor flow blue (1834 - 1887)<br>(JPPM, 2002) |
| Linoléum (1863 – aujourd’hui) (Miller et al., 2000)                                                                     |

### Description du lot 20A9

| Lot  | Matrice             | Couleur<br>(Munsell)                         | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |                      | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes          |         |                             | Réf. aux<br>figures |
|------|---------------------|----------------------------------------------|-------------|------------------------------|----------------------|-----------------------------|---------------------------|---------|-----------------------------|---------------------|
|      |                     |                                              |             | Sup.                         | Inf.                 |                             | Sup.                      | Inf.    | Lat.                        |                     |
| 20A9 | Argile<br>limoneuse | 10 YR 3/2<br>(very dark<br>grayish<br>brown) | Très meuble | 12,006 à<br>12,106           | 11,9235 à<br>12,0685 | 0,0594                      | 20A7,<br>20A150a,<br>20A3 | 20A150b | 20A150b,<br>20A11,<br>20A10 | 105                 |



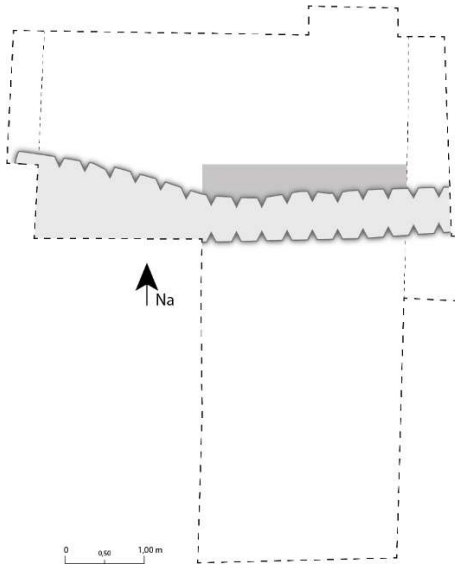
Le lot 20A9 se situe au nord de la sous-opération et la traverse d'ouest en est. Il est de forme rectangulaire, d'une longueur de 4,54 m sur 1,55 m. Les inclusions présentes dans le lot sont 1% de nodule de brique, 15% de mortier, 5% de charbon de bois, 1% d'anthracite, 1% de scories de métal, 1% de déchets métalliques autres et 10% de cailloux sous forme de schistes et de galets ronds.

On y trouve 178 artéfacts, dont la majorité est faite de métal (35,9%). Pour la céramique, on y trouve principalement de la TCC vernissée façon locale (7,9%), de la TCC non vernissée (7,9%), de la terre cuite fine argileuse blanche à pipe (7,3%), ainsi que du *pearlware* (5,6%). Pour le verre, c'est principalement de la vitre (12,9%) qui y est trouvée.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c. – 1899 c.)<br>(Brassard et Leclerc 2001) |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)                            |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> (1775c. – 1830c.) (Brassard et Leclerc 2001)                             |

## Description du lot 20A10

| Lot   | Matrice        | Couleur (Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                   | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |              |                               | Réf. aux figures |
|-------|----------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|------------------|--------------|-------------------------------|------------------|
|       |                |                                     |             | Sup.                      | Inf.              |                       | Sup.             | Inf.         | Lat.                          |                  |
| 20A10 | Sable limoneux | 10 YR 4/3 (very dark grayish brown) | Très meuble | 11,856 à 12,036           | 11,7885 à 11,8935 | 0,2656                | 20A3             | 20A14, 20A12 | 20A150b, 20A100a, 20A12, 20A9 | 105              |



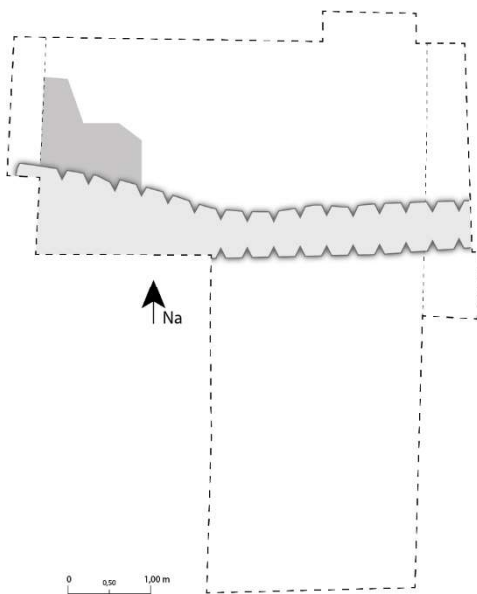
Le lot 20A10 se situe au pied du parement nord du vestige 20A100 (mur nord de la structure). Il a une longueur de 2,5 m sur 0,3 m et est de forme rectangulaire. On y trouve des inclusions de briques incomplètes (2%), de mortier (<1%), et de cailloux (5%) de schiste et de galets ronds.

On y trouve 58 artefacts, dont de la porcelaine fine européenne à pâte dure de type parian (1,7%), de la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est (6,8%), de la TCC non vernissée (1,7%), du *creamware* (41,4%), du *pearlware* (8,6%). Pour le verre, on y trouve du verre vert britannique ou anglo-américain (8,6%) et de la vitre (31%).

| Artefacts diagnostiques                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Porcelaine fine européenne à pâte dure de type parian (1844c. – aujourd’hui) (Brassard et Leclerc 2001) |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)       |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> , (1775c. – 1830c.) (Brassard et Leclerc 2001)      |

## Description du lot 20A11

| Lot   | Matrice          | Couleur (Munsell)         | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |                      | Réf. aux figures |
|-------|------------------|---------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|-------|----------------------|------------------|
|       |                  |                           |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.                 |                  |
| 20A11 | Argile limoneuse | 10 Y 3/1 (very dark gray) | Très meuble | 11,918 à 12,060           | 11,707 à 11,744 | 0,255                 | 20A150b          | 20A16 | 20A300a, 20A13, 20A9 | -                |



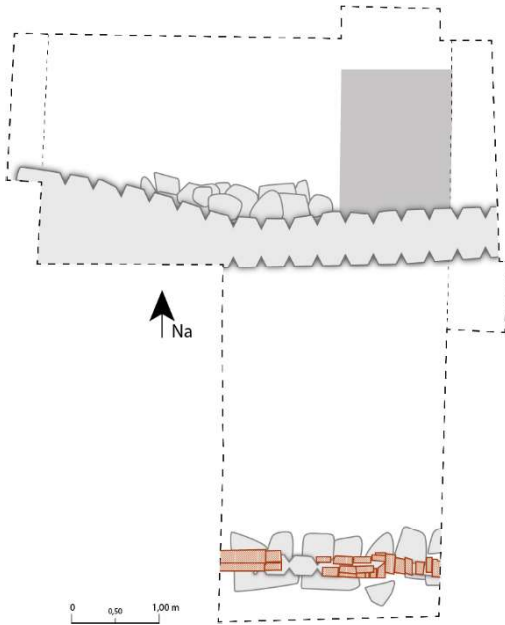
Le lot 20A11 se situe dans le cadran nord-ouest de la sous-opération, au nord du vestige 20A300a. Il est en forme de « L », et a une longueur d'environ 1,45 m sur 1 m. On y trouve des inclusions de briques incomplètes (2 %), de mortier (<1 %), de charbon de bois (<1 %), d'anthracite (<1 %), de scories de métal (<1 %), et de pierre (3 % de cailloux, 1 % de bloc calcaire schisteux).

On y trouve 29 artefacts et écofacts, dont des os de mammifères (34,4%), de la terre cuite commune avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est (3,4%), de la TCC non vernissée (31%), de la TCF argileuse blanche (3,4%), du *pearlware* (3,4%), et de la terre cuite fine vernissée à corps tendre (3,4%). Pour ce qui est du verre, on trouve du verre vert britannique ou anglo-américain (6,8%), et de la vitre (6,8%).

| Artefacts diagnostiques                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c.– 1899 c.) (Brassard et Leclerc 2001)      |
| Soucoupe en terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> à décor <i>shell edge</i> bleu (1775c. – 1810c.) (JPPM, 2002) |

## Description du lot 20A12

| Lot   | Matrice | Couleur (Munsell)     | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                |                                | Réf. aux figures |
|-------|---------|-----------------------|-------------|---------------------------|------------------|-----------------------|------------------|----------------|--------------------------------|------------------|
|       |         |                       |             | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.             | Inf.           | Lat.                           |                  |
| 20A12 | Argile  | 10 YR 4/1 (dark gray) | Meuble      | 11,701 à 11,991           | 11,426 à 11,7935 | 0,2393                | 20A10, 20A150b   | 20A18, 20A400a | 20A13, 20A14, 20A100a, 20A400a | 91               |



Le lot 20A12 se situe dans le cadran nord-est de la sous-opération, au nord du vestige 20A100 (mur nord de la structure 1). Il est de forme rectangulaire, d'une longueur de 1,53m sur 1,02 m. Des inclusions de mortier pulvérisé (1%) et de charbon de bois (2%) sont trouvées dans le lot. Il est situé à l'intérieur des limites du vestige 20A400.

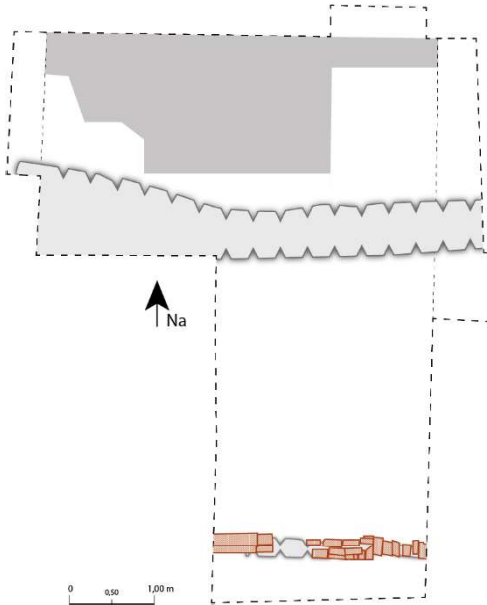
On y trouve 8 artefacts, 7 fragments de *pearlware* à l'interface avec 20A18, et 1 fragment de verre vert britannique ou anglo-américain.

### Artefacts diagnostiques

Soucoupe ou bol en terre cuite fine vernissée de type *pearlware* à décor imprimé Chinese Raft (1810c. – 1830) (JPPM, 2002)

## Description du lot 20A13

| Lot   | Matrice       | Couleur (Munsell)                | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |                              | Réf. aux figures |
|-------|---------------|----------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|-------|------------------------------|------------------|
|       |               |                                  |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.                         |                  |
| 20A13 | Limon sableux | 10 YR 4/4 (dark yellowish brown) | Compact     | 11,7185 à 12,006          | 11,682 à 11,832 | 0,1348                | 20A150b          | 20A15 | 20A14, 20A12, 20A11, 20A400a | -                |



Le lot 20A13 occupe le nord de la sous-opération, mais n'a pas de forme spécifique. Il occupe une longueur de 4,54 m sur environ 1,55 m, mais sa largeur varie. Il n'y a qu'une seule inclusion dans le lot, soit environ 5% de charbons de bois provenant d'une petite lentille ronde d'environ 0,50 m de diamètre situé au nord-ouest du lot.

On y trouve 26 artefacts, en majorité de la céramique (61,5%), principalement du *creamware* (30,7%) et du *pearlware* (11,5%). Un ossement de mammifère, un bouton de métal, ainsi que de la vitre (19,2%).

### Artefacts diagnostiques

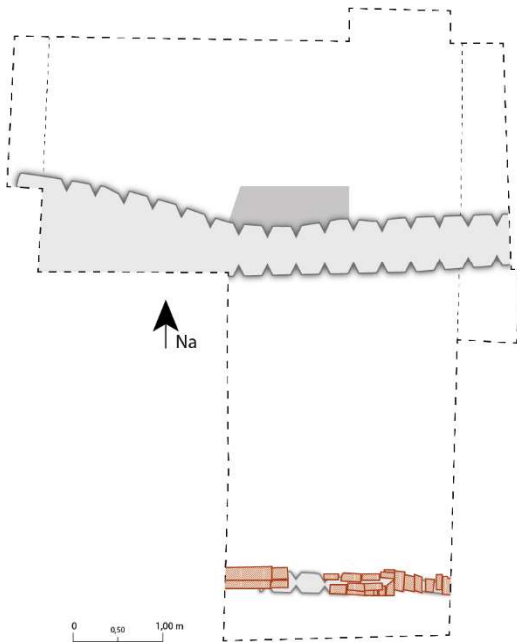
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (1775c. – 1830c.) (JPPM, 2002)

Bol en terre cuite fine vernissée de type *creamware* (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)



## Description du lot 20A14

| Lot   | Matrice          | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |         |                                              | Réf. aux figures |
|-------|------------------|-------------------|-------------|---------------------------|------------------|-----------------------|------------------|---------|----------------------------------------------|------------------|
|       |                  |                   |             | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.             | Inf.    | Lat.                                         |                  |
| 20A14 | Argile limoneuse | 10 YR 4/3 (brown) | Meuble      | 11,7235 à 11,8035         | 11,0515 à 11,684 | 0,461                 | 20A10, 20A16     | 10A100b | 20A13, 20A15, 20A100a, 20A400a, 20A12, 20A16 | -                |

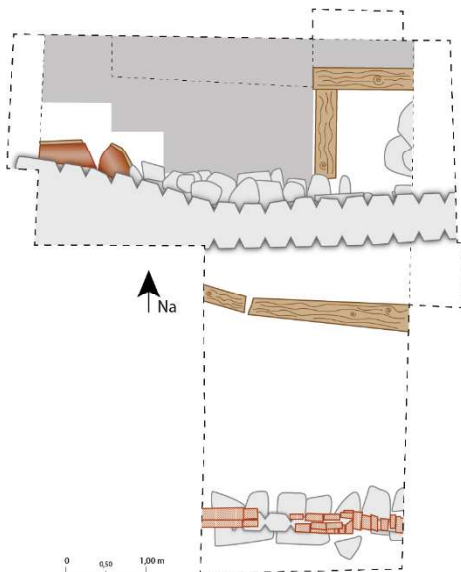


Le lot 20A14 se situe dans la section extérieure à la structure 1, et longe le parement nord du vestige 20A100 (mur nord de la sous-opération) sur  $\frac{2}{3}$  de sa longueur à partir de l'ouest. On y trouve des inclusions de mortier (2%) et de pierre sous forme de cailloux de calcaire schisteux (<1%).

On y trouve 18 artefacts, principalement de la TCC non vernissée (55,6%), 1 clou indéterminé, et de la vitre (38,9%). Il n'y a aucun artefact diagnostique.

## Description du lot 20A15

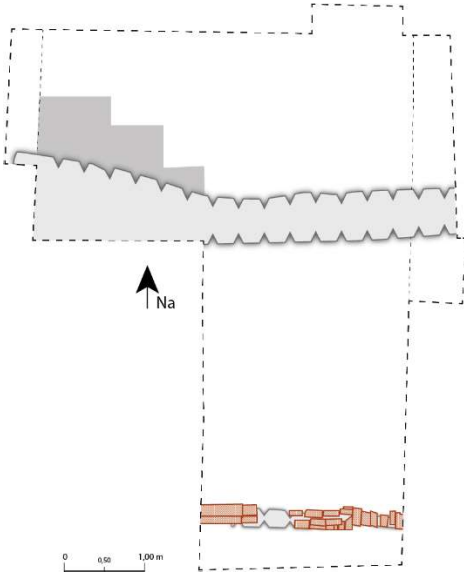
| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                  | Consistance | Altitudes face<br>au NMM (m) |                    | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                                         | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|---------------------------------------|-------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------|------------------|------|-----------------------------------------|---------------------|
|       |         |                                       |             | Sup.                         | Inf.               |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                                    |                     |
| 20A15 | Argile  | gley 1 10 Y<br>5/1 (greenish<br>gray) | Meuble      | 11,682 à<br>11,832           | 10,846 à<br>11,146 | 0,776                       | 20A13            | N/A  | 20A14,<br>20A400a,<br>20A400b,<br>20A16 | 88, 89,<br>90       |



Le lot 20A15 est situé à l'extérieur de la structure 1 et constitue un sol naturel stérile anthropisé par le creusement de la structure. Il n'a aucune inclusion, et on y trouve 1 morceau de vitre dans son interface avec 20A13.

## Description du lot 20A16

| Lot   | Matrice         | Couleur (Munsell)      | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                         |                                         | Réf. aux figures |
|-------|-----------------|------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|-------------------------|-----------------------------------------|------------------|
|       |                 |                        |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.                    | Lat.                                    |                  |
| 20A16 | Argile sableuse | 10 YR 3/3 (dark brown) | Meuble      | 11,707 à 11,744           | 10,846 à 11,246 | 0,7118                | 20A11            | 20A14, 20A350a, 20A350b | 20A15, 20A300b, 20A14, 20A350a, 20A350b | -                |



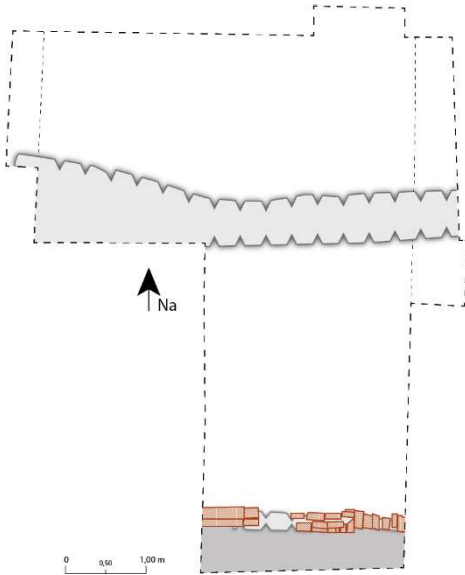
Le 20A16 est situé dans le cadran nord-ouest de la sous-opération, au nord du vestige 20A300. Il a une longueur de 2 m sur 1,05 m. On y trouve des inclusions de brique incomplète (1%), et nodulaire (5%), de mortier (5%), de bois (<1%), de charbon de bois (<1%), de déchets métalliques ou autre (<1%), de pierre sous forme de gravier (<1%), de cailloux (<1%), et de bloc (<1%), ainsi que de chaux (<1%).

On y trouve 128 artefacts et écofacts. Pour la céramique, on y trouve principalement de la TCC locale vernissée et décorée à l'engobe (19,5%), de la TCC non vernissée (13,3%) et du *creamware* (17,2%). Pour le verre, on y trouve principalement de la vitre (11,7%), et du verre vert britannique à bouteille (7,8%). À plus petite échelle, on note la présence de TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est, de la TCC vernissée locale, de la terre cuite fine argileuse blanche à pipe et du *pearlware*. Une grande quantité d'ossements de mammifère (11,7%), ainsi que quelques artefacts de métal (3,1%) sont aussi mis au jour dans ce lot.

| Artefacts diagnostiques                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Grès cérame grossier glaçuré au sel façon Derbyshire (1800c. – 1899) (Brassard et Leclerc, 2001)                           |
| Fourneau de pipe en terre cuite fine blanche argileuse non vernissée de type « TD » (1840 – 1900) (Savard et Drouin, 2000) |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> (1775c. – 1830c.) (JPPM, 2002)                                         |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)                          |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> à décor <i>shell edge</i> bleu (1775c. – 1810c.) (JPPM, 2002)          |

## Description du lot 20A17

| Lot   | Matrice         | Couleur (Munsell)              | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |         | Réf. aux figures |
|-------|-----------------|--------------------------------|---------------------|---------------------------|------------------|-----------------------|------------------|-------|---------|------------------|
|       |                 |                                |                     | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.    |                  |
| 20A17 | Argile sableuse | 10 YR 4/2 (dark grayish brown) | Moyennement compact | 11,3985 à 11,486          | 11,1285 à 11,735 | 0,2775                | 20A8             | 20A20 | 20A200a | 112              |



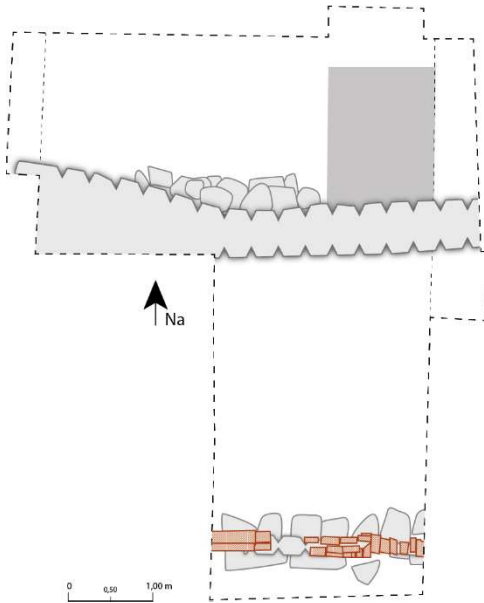
Le lot 20A17 se trouve entre la paroi sud de la sous-opération et le vestige 20A200a. On y trouve des inclusions d'environ 10% de brique complète, 30% de mortier, 5% de bois, <1% de cailloux de schiste équarri, <1% de chaux et <1% de crépis. Le mortier est concentré à l'extrémité ouest et est du lot, avec une plus grande quantité à l'ouest qu'à l'est. Une concentration de tuyaux, de bois et de coquille d'huître est présente au centre du lot.

On y trouve 89 artefacts et écofacts, dont un bol en métal émaillé presque complet provenant du Japon, une grande quantité de coquilles d'huître (21,3%) et de vitre (31,4%), ainsi plusieurs artefacts de métal concentré à l'est du lot (14,6%). Pour la céramique, on y trouve de la TCC à engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est (2,2%), de la TCC non vernissée (3,4%), de la TCFB vernissée (1%), et de la terre cuite fine vernissée à corps tendre (3,4%).

| Artefacts diagnostiques                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bouteille en verre fini à l'outil standard (1890c. -1910c.) (Historic Glass Bottle Identification & Information Website)  |
| Bol en métal émaillé portant la marque « <i>Made in Japan</i> ». (1921 – aujourd'hui) (Miller et al. 2000)                |
| Terre cuite commune avec engobe et vernissée, façon Angleterre du nord-est (1750 c. – 1899 c.) (Brassard et Leclerc 2001) |

## Description du lot 20A18

| Lot   | Matrice | Couleur (Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |                |         | Réf. aux figures |
|-------|---------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|----------------|---------|------------------|
|       |         |                                     |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.           | Lat.    |                  |
| 20A18 | Sable   | 10 YR 3/6<br>(dark yellowish brown) | Très meuble | 11,426 à 11,7935          | 11,061 à 11,146 | 0,543                 | 20A12            | 20A23, 20A400b | 20A400a | 91, 92           |



Le lot 20A18 se trouve à l'intérieur des limites du vestige 20A400a, et correspond au sable se trouvant entre les pierres de champs. Il est composé à 95% de sable, avec des inclusions de <1% de brique incomplète, <1% de nodule de brique, 1% de mortier, <1% de pierre de schiste sous forme de gravier ainsi que <1% de rejets de production de poterie.

On y trouve 100 artefacts et écofacts, incluant des ossements de mammifères (4%), une guimbarde, du *creamware* (14%), du *pearlware* (11%). Pour le verre, on y trouve du verre incolore au plomb (2%), verre de couleur vert britannique ou anglo-américain (61%), ainsi que de la vitre (7%).

### Artefacts diagnostiques

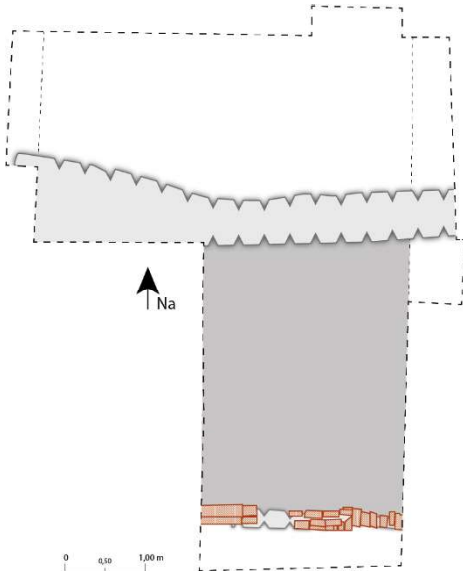
Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (1775c. – 1830c.) (JPPM, 2002)

Terre cuite fine vernissée de type *creamware* (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001)



## Description du lot 20A19

| Lot   | Matrice         | Couleur (Munsell)      | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes     |              |                                 | Réf. aux figures |
|-------|-----------------|------------------------|---------------------|---------------------------|------------------|-----------------------|----------------------|--------------|---------------------------------|------------------|
|       |                 |                        |                     | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.                 | Inf.         | Lat.                            |                  |
| 20A19 | Argile sableuse | 10 YR 3/3 (dark brown) | Moyennement compact | 11,101 à 11,161           | 11,036 à 11,1385 | 0,0545                | 20A8, 20A21, 20A200b | 20A24, 20A22 | 20A100a, 20A22, 20A200a, 20A250 | 97, 100, 106     |



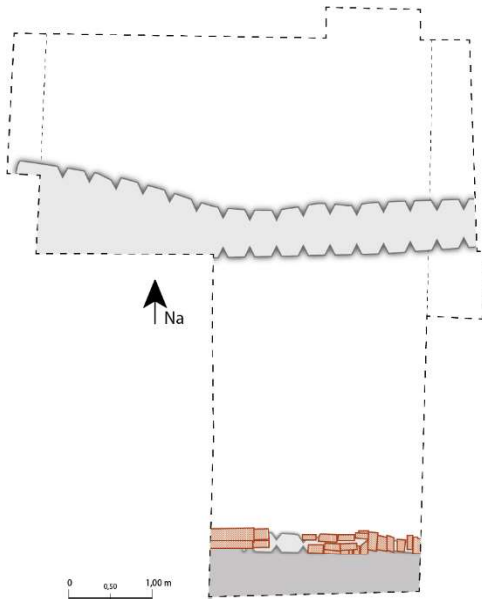
Le lot 20A19 couvre toute la section située entre le parement sud du vestige 20A100 (mur nord de la structure) et le vestige 20A200 (mur de brique), ce qui lui donne une longueur de 3,84 m sur 2,54 m. Les inclusions présentes dans ce lot sont de la brique complète (<1%) et nodulaire (<1%), du mortier (20%), du bois (5%), des gravillons de schiste pourri (5%), des cailloux de calcaire schisteux (<1%), de la chaux (<1%), du crépi (<1%), et du linoléum (<1%).

On y trouve des artefacts presque complets, tels qu'une assiette de service à la limite entre TCFB et *white granite*, un rouleau pour essorer de machine à lavé, et 3 bouteilles à son interface avec le lot 20A8 entre le vestige 20A100 et le vestige 20A200b. Au total, ces 105 artefacts et écofacts sont mis au jour dans ce lot. Pour la céramique, c'est principalement de la TCC vernissée locale (17,1%) et du *white granite* (12,4%) qui y sont mis au jour. Pour le verre, on y trouve de la vitre (31,4%), du verre vert britannique à bouteille (8,6%) et du verre teinté vert (10,5%). Des écofacts sont aussi présents, notamment des coquilles de mollusque et des ossements de mammifères.

| Artéfacts diagnostiques                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bouteille de cornichon de marque <i>Lealand Company</i> (1928 – 1970) (Registre des entreprises de l'Ontario) |
| Flacon de médicament Davis Vegetable Painkiller (1867 - 1958) (Répertoire du patrimoine culturel du Québec)   |
| Flacon alimentaire produit par Henri Jonas & Co. (1870 - 1975.) (Fond d'archive Henri Jonas & Co.)            |
| Assiette de service à la limite entre <i>white granite</i> et terre cuite fine blanche (1840c. – aujourd'hui) |

## Description du lot 20A20

| Lot   | Matrice        | Couleur (Munsell)      | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |                 | Réf. aux figures |
|-------|----------------|------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|------|-----------------|------------------|
|       |                |                        |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf. | Lat.            |                  |
| 20A20 | Sable argileux | 10 YR 3/3 (dark brown) | Très meuble | 11,1285 à 11,735          | 10,976 à 11,096 | 0,1431                | 20A17            | N/A  | 20A200a, 20A550 | -                |



Le lot 20A20 est situé entre le vestige 20A200a et la paroi sud de la sous-opération. Il est de forme rectangulaire, d'une longueur de 2,52 m et 0,5 m de large. Des inclusions sont présentes dans le lot, notamment des nodules de brique (<1%) et du mortier (15%) concentré au centre, du charbon de bois (2%) également concentré au centre, et des gravillons de calcaire schisteux (<1%). Le lot contient également une lentille d'argile sableuse d'environ 0,20 x 0,20m, situés à l'ouest du lot.

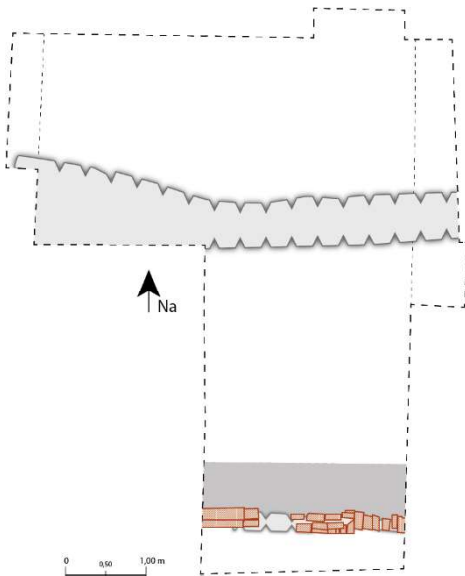
On y trouve 8 artefacts et 1 os de mammifère dans ce lot. Soit 1 tige de métal, 1 fragment de *pearlware*, 3 fragments de verre vert britannique ou anglo-américain, et 1 fragment de vitre.

### Artefacts diagnostiques

Terre cuite fine vernissée de type *pearlware* (1775c. – 1830c.) (JPPM, 2002)

## Description du lot 20A21

| Lot   | Matrice | Couleur (Munsell) | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                  | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |       |         | Réf. aux figures |
|-------|---------|-------------------|-------------|---------------------------|------------------|-----------------------|------------------|-------|---------|------------------|
|       |         |                   |             | Sup.                      | Inf.             |                       | Sup.             | Inf.  | Lat.    |                  |
| 20A21 | Sable   | 10 YR 8/1 (white) | Très meuble | 11,2145 à 11,542          | 11,1185 à 11,181 | 0,219                 | 20A200b, 20A8    | 20A19 | 20A200a | 100              |

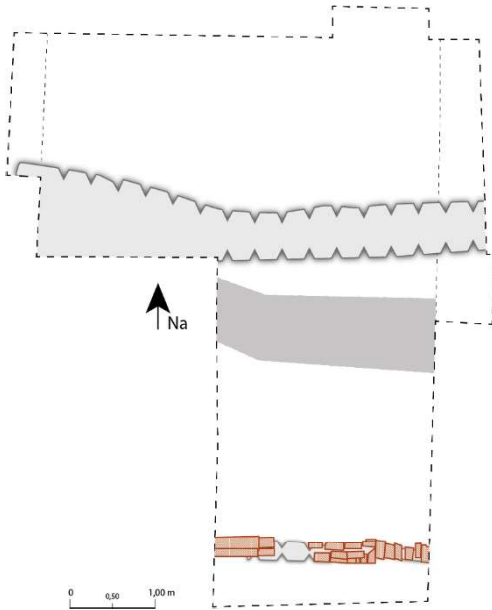


Le lot 20A21 est situé au nord du vestige 20A200a, et traverse la sous-opération d'ouest en est. Il est de forme rectangulaire, d'une longueur de 2,55 m et d'une largeur de 0,5 m à l'ouest et 0,6 m à l'est. Il est constitué à 85% de mortier, 2% de brique incomplète, <1% de bois sur lequel une couche rouge semble être peinte/adhérer, 4% de pierre de schiste, et 5% de crépis sur lequel se trouve du linoléum. Il contient également une lentille de sédiment limoneux brun d'environ 4-5 cm d'épaisseur.

On y trouve 7 artefacts et écofacts, dont 1 os d'oiseau, 5 fragments de TCC vernissée façon locale, et 1 fragment de verre teinté vert. Il n'a aucun artefact diagnostique.

## Description du lot 20A22

| Lot   | Matrice          | Couleur (Munsell)              | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |               |              | Réf. aux figures |
|-------|------------------|--------------------------------|-------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|---------------|--------------|------------------|
|       |                  |                                |             | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf.          | Lat.         |                  |
| 20A22 | Argile limoneuse | 10 YR 4/2 (dark grayish brown) | Meuble      | 11,101 à 11,176           | 10,966 à 11,076 | 0,1294                | 20A8, 20A19      | 20A450, 20A25 | 20A24, 20A19 | 97               |



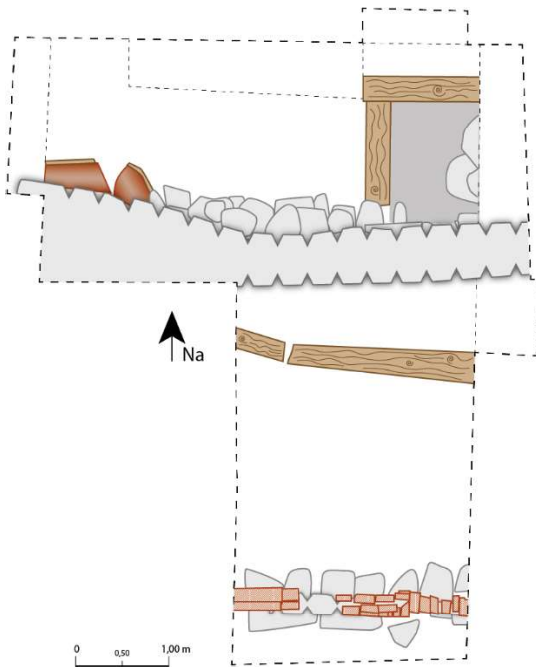
Le lot 20A22 traverse d'ouest en est le centre de la sous-opération dans la section intérieure à la structure. Le lot suit la forme des deux sections du drain de bois 20A450. Il a une longueur de 2,55m, et une largeur variante entre 0,8 m et 0,35 m. Des inclusions de mortier (2%), d'anthracite (<1%) et de graviers de schiste (<1%) sont présentes dans le lot.

On y trouve 27 artefacts et écofacts, notamment des ossements de mammifère (18,5). Pour la céramique, on trouve du *creamware* (22,2%), du *pearlware* (7,4%) principalement, mais aussi de la TCFB (3,7%) et de la TCC vernissée façon locale (11,1%), du verre incolore au plomb (7,4%), du verre teinté vert (3,7%), de la vitre ainsi que du verre vert britannique (11,1%).

| Artéfacts diagnostiques                                                                           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Terre cuite fine vernissée de type <i>pearlware</i> (1775c. – 1830c.) (JPPM, 2002)                |
| Terre cuite fine vernissée de type <i>creamware</i> (1762 po- 1840 c.) (Brassard et Leclerc 2001) |

### Description du lot 20A23

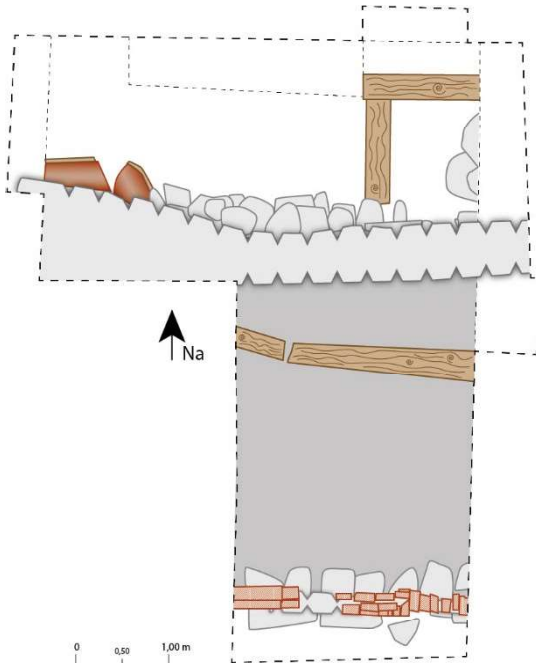
| Lot   | Matrice | Couleur (Munsell)          | Consistance         | Altitudes face au NMM (m) |                 | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |                  | Réf. aux figures |
|-------|---------|----------------------------|---------------------|---------------------------|-----------------|-----------------------|------------------|------|------------------|------------------|
|       |         |                            |                     | Sup.                      | Inf.            |                       | Sup.             | Inf. | Lat.             |                  |
| 20A23 | Argile  | 2,5 Y (dark grayish brown) | Moyennement compact | 11,186 à 11,226           | 11,116 à 11,181 | 0,0575                | 20A18, 20A400a   | N/A  | 20A400b, 20A100b | 90               |



Le lot 20A23 est situé à l'intérieur des limites du vestige 20A400b, et constitue un sol naturel stérile anthropisé à son interface avec le lot 20A18. Il est composé à 100% d'argile sans inclusion. Aucun artefact n'a été mis au jour dans ce lot.

## Description du lot 20A24

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                  | Consistance            | Altitudes face au<br>NMM (m) |                    | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                                                   | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|---------------------------------------|------------------------|------------------------------|--------------------|-----------------------------|------------------|------|---------------------------------------------------|---------------------|
|       |         |                                       |                        | Sup.                         | Inf.               |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                                              |                     |
| 20A24 | Argile  | gley 1 10 Y<br>5/1 (greenish<br>gray) | Moyennement<br>compact | 11,036 à<br>11,1385          | 10,891 à<br>10,966 | 0,1685                      | 20A19,<br>20A450 | N/A  | 20A22,<br>20A100a,<br>20A200c,<br>20A28,<br>20A29 | 96                  |

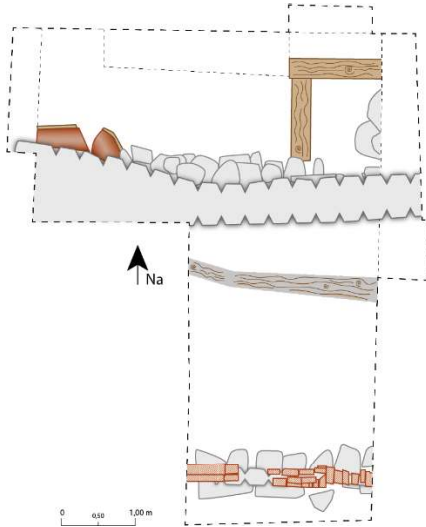


Le lot 20A24 est situé entre les vestiges 20A100 et 20A200, il constitue un sol naturel anthropisé à son interface avec le lot 20A19. Il est composé entièrement de sédiments sans inclusions. On n'y met au jour aucun artéfact ni écofact.



### Description du lot 20A25

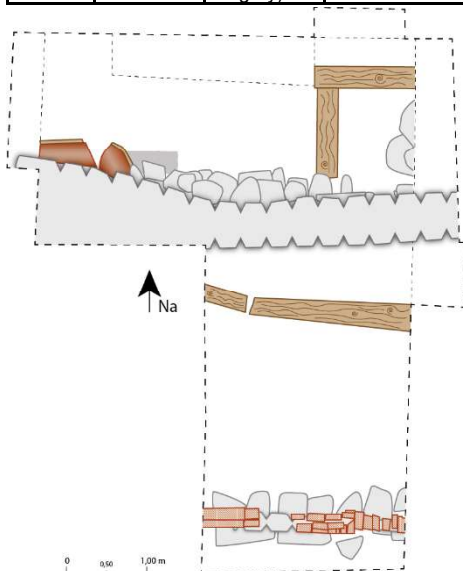
| Lot   | Matrice          | Couleur (Munsell)                   | Consistance | Altitudes face au NMM (m) |                   | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |        |       | Réf. aux figures |
|-------|------------------|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------------|-----------------------|------------------|--------|-------|------------------|
|       |                  |                                     |             | Sup.                      | Inf.              |                       | Sup.             | Inf.   | Lat.  |                  |
| 20A25 | Argile limoneuse | 10 YR 4/3 (very dark grayish brown) | Très meuble | 10,9085 à 11,0635         | 10,8335 à 10,8735 | 0,1227                | 20A19, 20A450    | 20A450 | 20A24 | -                |



Le lot 20A25 se situe à l'intérieur du drain de bois 20A450. Il traverse la sous-opération d'ouest en est. Il est composé à 84% de sédiments, 15% de matière organique en décomposition, et 1% de gravillons de calcaire schisteux. On y trouve 1 artefact, soit de la TCC locale vernissée et décorée à l'engobe.

### Description du lot 20A26

| Lot   | Matrice | Couleur (Munsell)               | Consistance          | Altitudes face au NMM (m) |        | Épaisseur moyenne (m) | Lots limitrophes |      |                         | Réf. aux figures |
|-------|---------|---------------------------------|----------------------|---------------------------|--------|-----------------------|------------------|------|-------------------------|------------------|
|       |         |                                 |                      | Sup.                      | Inf.   |                       | Sup.             | Inf. | Lat.                    |                  |
| 20A26 | Argile  | gley 1 10 Y 5/1 (greenish gray) | Moyennement compacte | 10,876                    | 10,746 | 0,13                  | 20A16            | N/A  | 20A350a, 20A350b, 20A15 | 88               |

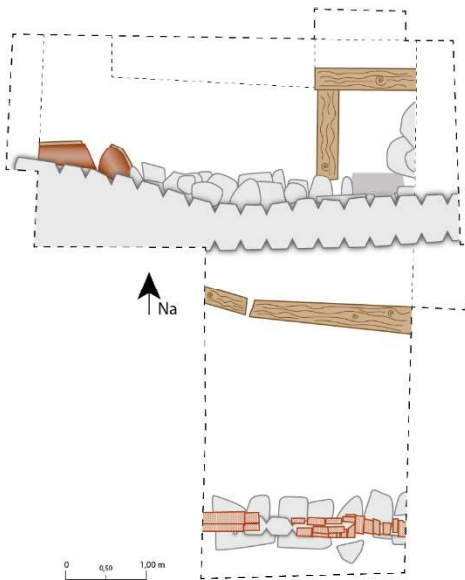


Le lot 20A26 est situé au pied du vestige 20A300, et à l'est du vestige 20A350b. Il correspond à un sondage réalisé pour confirmer que la dernière assise du vestige 20A300 est atteinte, vérifier que le niveau du sol naturel stérile est atteint, ainsi que confirmer que les vestiges 20A350a et 20A350b pénètrent bien vers l'intérieur de la structure. Il a une forme rectangulaire, de 0,4 m de long sur 0,25 m de large. On n'y trouve aucune inclusion, artefact ou écofact. La dernière assise du vestige 20A300 est bien atteinte, les 2 drains 20A350

pénètrent bien vers l'intérieur de la structure, et le sol naturel stérile est atteint. Ce sondage semble avoir été très près en altitude de la nappe phréatique, puisqu'il se remplissait d'eau très rapidement lors de la fouille.

### Description du lot 20A27

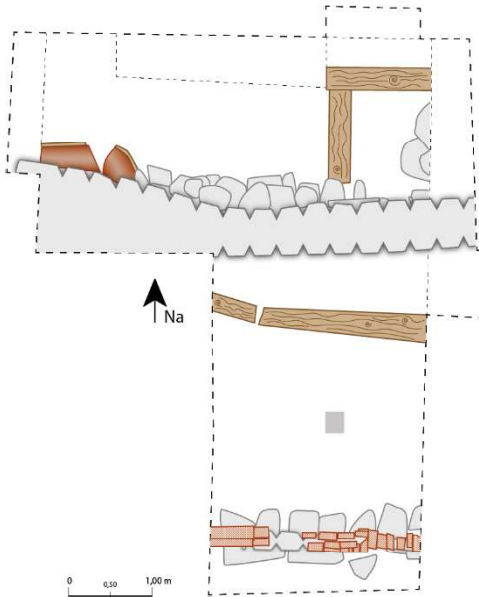
| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                 | Consistance             | Altitudes face<br>au NMM (m) |        | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                               | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------|--------|-----------------------------|------------------|------|-------------------------------|---------------------|
|       |         |                                      |                         | Sup.                         | Inf.   |                             | Sup.             | Inf. | Lat.                          |                     |
| 20A27 | Argile  | 2,5 Y 4/2<br>(dark grayish<br>brown) | Moyennement<br>compacte | 11,061                       | 10,856 | 0,205                       | 20A18            | N/A  | 20A23,<br>20A100b,<br>20A400b | 89                  |



Le lot 20A27 est situé au pied du parement nord, des vestiges 20A100b et 20A400b. Il correspond à un sondage pour confirmer que le niveau de la dernière assise de 20A100b est atteint, ainsi que confirmer que le niveau du sol naturel stérile est atteint. Il est de forme rectangulaire, d'une longueur de 0,4 m sur 0,2 m. Il est composé à 100% de sédiments, sans inclusions, artéfact, ni écofact. Il confirme bien la présence de sol naturel stérile et que la dernière assise du vestige 20A100b est atteinte. Le niveau de la nappe phréatique semble être également très près, puisque le sondage se remplissait en quelques minutes lors de la fouille.

### Description du lot 20A28

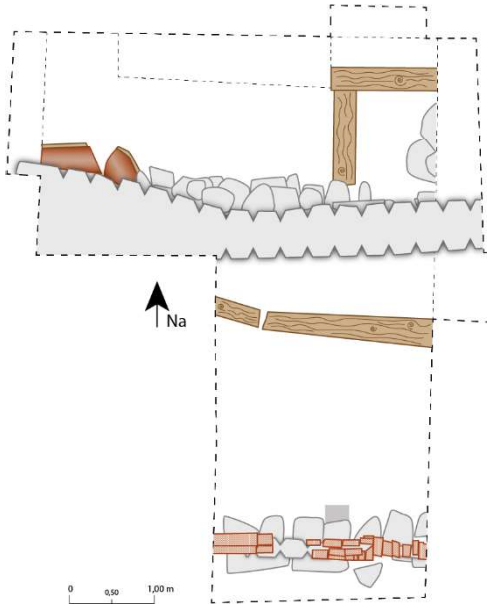
| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                  | Consistance             | Altitudes face au<br>NMM (m) |        | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |       | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------|--------|-----------------------------|------------------|------|-------|---------------------|
|       |         |                                       |                         | Sup.                         | Inf.   |                             | Sup.             | Inf. | Lat.  |                     |
| 20A28 | Argile  | gley 1 10 Y<br>5/1 (greenish<br>gray) | Moyennement<br>compacte | 11,1385                      | 10,786 | 0,3525                      | 20A28            | N/A  | 20A24 | 89                  |



Le lot 20A28 est situé au centre de la section intérieur de la structure. Il est carré et mesure 0,2 m sur 0,2 m. Il correspond à un sondage réalisé au centre du lot 20A24 pour confirmer que le niveau du sol naturel stérile est bien atteint. Il est composé à 100% de sédiments, sans inclusion, artéfact ou écofact. Il confirme que le sol naturel est bel et bien atteint.

## Description du lot 20A29

| Lot   | Matrice | Couleur<br>(Munsell)                  | Consistance             | Altitudes face<br>au NMM (m) |        | Épaisseur<br>moyenne<br>(m) | Lots limitrophes |      |                   | Réf. aux<br>figures |
|-------|---------|---------------------------------------|-------------------------|------------------------------|--------|-----------------------------|------------------|------|-------------------|---------------------|
|       |         |                                       |                         | Sup.                         | Inf.   |                             | Sup.             | Inf. | Lat.              |                     |
| 20A29 | Argile  | gley 1 10 Y<br>5/1 (greenish<br>gray) | Moyennement<br>compacte | 11,011                       | 10,866 | 0,145                       | 20A24            | N/A  | 20A24,<br>20A200c | -                   |



Le lot 20A29 se situe au centre du pied du parement nord du vestige 20A200c. Il correspond à un sondage pour vérifier si le sol naturel stérile était atteint, et confirme que la dernière assise du mur 20A200c est atteinte. Il est de forme rectangulaire, et a une longueur de 0,25 sur 0,25 m. On n'y trouve aucun artéfact ni écofact, et le sondage confirme bien que le sol naturel est atteint et qu'il n'y a aucune autre assise au vestige 20A200c.

## 5.2 Interprétation événementielle de l'opération 20

### 5.2.1 Séquence et matrice événementielle

*Phase I: Niveau naturel ou Niveaux non anthropiques (avant 9000 AA)*

**Événement 1: Formation du sol naturel (avant 9000 AA)**

*Phase IV: Consolidation du terrain (1752 à 1818)*

**Événement 2: Construction des fondations de la structure 1 (1800-1818):**

**Événement 3: Construction de la possible dépense (1810 - 1947)**

**Événement 4: Pose des drains de bois (1842 - 1948)**

**Événement 5: Construction du mur de brique (1800 - 1948)**

*Phase V: Propriété des Bell et dernières occupations domestiques (vers 1818 à 1948)*

**Événement 6: Occupation / travaux et réaménagement dans la structure (1818 -1948)**

**Événement 7: Fin de l'occupation et démolition de la structure 1 (1947-1948)**

*Phase VI: Location à des fins agricoles et utilisations diverses (vers 1948 à aujourd'hui)*

**Événement 8: Remblais de la structure 1 (1948 - 1959)**

**Événement 9: Rafrâichissement de l'aire de passage pour la machinerie (1959 - 1985)**

**Événement 10: abandon du chemin de 1960 (1959 - 1979)**

**Événement 11: nivellement du terrain (1979 - 1998)**





## 5.2.2 Interprétations

### 5.2.2.1 Phase I : Niveau naturel ou niveaux non-anthropiques (avant 9000 AA)

#### **Événement 1: Formation du sol naturel (avant 9000 AA)**

##### **20A15, 20A23, 20A24, 20A26, 20A27, 20A28 et 20A29**

Les lots 20A15, 20A23 et 20A24 correspondent au sol naturel stérile, mais sont distingués les uns des autres par leur position en rapport aux différents vestiges dans la sous-opération. En effet, le lot 20A15 se situe à l'extérieur de la structure, et est partiellement anthropisé à son interface supérieure qu'il partage avec le lot 20A13. Cependant ses sédiments ne montrent aucune trace d'activité anthropique, tels que des creusements et aucun artefact n'y est mis au jour, à part ceux présents dans l'interface. Le lot 20A23 se situe au nord de la structure 1, mais la présence du vestige 20A400b au fond d'un creusement, de même que l'altitude plus basse de 20A23 (11.186 à 11.226 mNMM) par rapport à 20A15 (11.682 à 11.832 mNMM) nous pousse à le traiter comme un lot à part, délimité par les tranchées de pose de 20A400b. Finalement le lot 20A24 est situé à l'intérieur de la structure 1. Les altitudes supérieures du sol naturel à l'intérieur de la structure sont plus basses que celles à l'extérieur de la structure, ce qui correspond aux données obtenues par la sous-opération 5B fouillée en 2021.

Les lots 20A26, 20A27, 20A28 et 20A29 correspondent à des lots arbitraires attribués à divers sondages réalisés à la fin de la fouille afin de confirmer que divers vestiges aient été entièrement mis au jour, ainsi que de confirmer si les niveaux de sol naturel étaient atteints. Les 4 sondages nous ont également permis d'établir la proximité des altitudes de fins de fouilles et de fin

de vestiges à la nappe phréatique, puisqu'ils se sont tous remplis d'eau en quelques minutes lors de la fouille (Figure 88).



**Figure 89 : Vue générale du sondage 20A26, incluant le sol naturel et l'eau de la nappe phréatique (24NU20A-09-40).**

Le lot 20A27 correspond au sondage réalisé dans le lot 20A23, au pied des vestiges 20A100b et 20A400b. Il confirme que les niveaux du sol naturel sont atteints, de même que le fait que les dernières assises des deux vestiges sont atteintes. Ce sondage confirme également que 20A100b se termine au bout du radier ouest de 20A400b. La planche ne se poursuit pas à l'intérieur du vestige 20A100b, elle se termine à la limite avec celui-ci. Le sondage se remplit d'eau lors de la fouille, mais a un débit moins rapide que ceux des sondages 20A26, 20A28 et 20A29.

Le sondage 20A28, situé au centre de la section intérieure de la structure 1, confirme que le lot 20A24 correspond bien au sol naturel stérile. Aucun artefact ni écofact n'y sont mis au jour. Celui-ci se remplit d'eau lors de la fouille, ce qui semble indiquer que le creusement du sol naturel pour le sous-sol de la structure est aussi limité en profondeur par la proximité de la nappe phréatique.

Le sondage 20A29 se trouve au pied du parement nord du vestige 20A200c. Il nous confirme que le sol naturel non anthropisé est atteint, de même que l'absence d'autres assises du

vestige dans des niveaux plus bas. Ce sondage se remplit d'eau lors de la fouille montrant, tout comme le lot 20A28, la proximité de la nappe phréatique limitant la profondeur du sous-sol.

#### *5.2.2.2. Phase IV: Consolidation du terrain (1752 à 1818)*

##### **Événement 2: Construction des fondations de la structure 1 (1800 – 1818)**

##### **20A100a, 20A100b/20A300a et 20A14**

Les premiers événements anthropiques dans le périmètre de l'opération 20 sont liés aux événements de construction de la structure 1, constitués des vestiges 5A100, 5A200, 5B100, 5B200, 20A100 et 20A300 (Chercuitte-Leblanc et al., 2021 : 105). Selon les annonces et les actes de vente de la terre, cette structure est bâtie entre l'année 1800 lors de l'acquisition de la terre par Archibald Ferguson, moment où seulement une vieille maison, une grange et une étable sont décrites dans les annonces de vente et 1818, quand la terre est vendue à David Harvie. L'acte de vente fait l'inventaire des bâtiments présents sur le site, dont une maison de 67 pieds de long. Le plan associé à cet acte de vente situe la maison à l'emplacement de la structure 1, et les fouilles de

2021 (opération 5) ont confirmé que les dimensions de la structure 1 correspondent à celle de l'acte de vente. (Chercuitte-Leblanc et al., 2021 : 105)



**Figure 90 : Vue générale de l'extérieur de la structure 1, montrant l'empattement 20A100b (24NU20A-16-7).**

Le premier événement de construction associée à la structure 1 est le creusement du sous-sol. La présence du remblai d'une tranchée de construction (le lot 20A14) semble indiquer que ce creusement ait été plus large que les dimensions voulues de la structure pour permettre la construction de fondations ayant une apparence plus soignée sur ses deux faces. La volonté d'avoir un agencement des pierres plus soignées des deux parements peut s'expliquer d'abord par le fait que le parement sud correspond au mur du sous-sol, qui est donc visible à ses usagers. Le parement nord du vestige 20A100 a également une apparence qu'on désire plus soignée, puisque le rez-de-chaussée surélevé permet de voir une partie du mur hors du sol, et donc également visible de l'extérieur. Pour ce qui est du mode de construction, le parement nord du vestige 20A100 (mur nord de la structure 1) montre un empattement (correspondant au mode 20A100b) formé de pierres de champs qui peuvent expliquer la nécessité de creuser une tranchée de constructions plus large, puisque l'empattement est une excroissance du mur (Figure 89). Cet empattement n'est pas présent à l'intérieur de la structure. La tranchée est cependant absente au niveau du vestige 20A400 (voir

événement 3), ainsi qu'au coin nord-ouest de la structure, dû à la pose d'un drain (voir événement 6). Des sondages (20A26 et 20A27, voir événement 1) ont été réalisés à la base des parements nord des deux vestiges pour confirmer l'absence de l'empattement. Cet empattement continu (ou aussi appelé rectiligne) est réalisé dans les cas où le profil du creusement est plus ou moins droit, et, dans le cas où il y a présence de sol compressible, les fondations sont creusées sous la ligne de gel (environ 1.40m sous le niveau du sol) afin de prévenir les mouvements causés par le gel et le dégel annuel. Comme le sol présent au fond de la tranchée est composé d'une argile qui se draine mal, les gels auraient pu causer des mouvements du sol, l'empattement fut donc réalisé pour prévenir et stabiliser. La partie du vestige 20A100 qui est toujours présente mesure environ 1,67m, les fondations sont donc également sous la ligne de gel.

Lors de la fouille, il a été observé que l'eau de la nappe phréatique atteignait le niveau juste sous la première assise de pierre, ce qui semble confirmer l'hypothèse de 2021 selon laquelle la profondeur des fondations a été limitée par le niveau de la nappe phréatique.

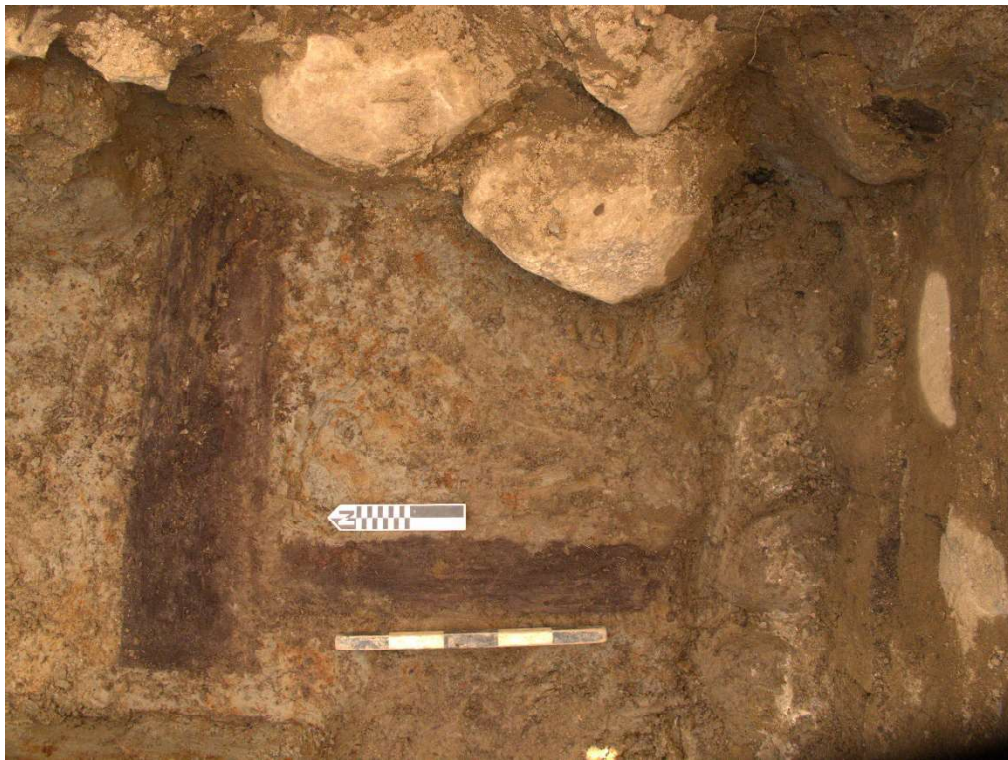
### **Événement 3: Construction de la possible dépense (1810 - 1948)**

#### **20A400a, 20A400b et 20A18**

Le vestige 20A400 est constitué de deux modes. Le plus ancien, le mode de construction 20A400b, correspond à deux planches de bois posées en « L » (Figure 90). Ces planches agissent comme radiés, sur lesquelles sont installées les pierres de champs composant le mode 20A400a. Elles ont été placées après la construction du mur nord de la structure, puisqu'elles sont appuyées sur une pierre du vestige 20A100b, et que les pierres du second mode 20A400a sont installées par-dessus l'empattement de 20A100. La présence de radier indique que cette annexe à la structure devait avoir un poids considérable. Bien que l'espace entre les planches soit rempli de pierre de champs, ce remplissage n'est pas constant sur toute l'aire du vestige. En effet, les assises de pierres de champs posées directement au-dessus des planches se rendent jusqu'au rebord du creusement et forment deux bas (seulement 1 assise) murets perpendiculaires l'un à l'autre, comme montré dans



les Figure 91, Figure 92 et Figure 93. Le centre (l'espace situé entre les radier) est rempli de pierres et l'espace entre celle-ci est remplie de sable (lot 20A18).



**Figure 91 : Vue en plan des radiers du vestige 20A400b (24NU20A-08-22).**

Quand on compare les altitudes entre les pierres formant les murets (11.726 à 12.006 mNMM) et les pierres formant le centre du vestige (11.701) on a un écart en moyenne de 14cm, mais à son plus haut, c'est une différence de 30.5cm qu'on obtient. De même, quand nous observons la paroi est, dans laquelle se poursuit le vestige 20A400, il est possible d'observer cette différence d'altitude. L'espace entre la partie supérieure du vestige 20A100 (12.198 m NMM) et celle du muret (11.786 mNMM) est de 41.2 cm, alors que celle entre la partie supérieure du vestige 20A100 et celle du centre de 20A400a (11.701 mNMM) est de 49.7 cm. Cela nous amène à interpréter que les bords du vestige sont volontairement surélevés par rapport à son centre. La mise en place de radier suivant le même modèle indique qu'un poids supérieur serait concentré à cet endroit. Il est



donc probable que le vestige ait eu des murs ou murets lors de son utilisation.



**Figure 92 : Vue en plan de la première assise du vestige 20A400a (24NU20A-06-3).**



**Figure 93 : Vue en plan des deux premières assises du vestige 20A400a (24NU20A-06-14).**

La mise en place de sable entre les pierres de champs (le lot 20A18) indique également une volonté de prévenir le mouvement de ces pierres en remplissant l'espace entre elles. De plus, le sable est utilisé à d'autres endroits sur le site comme sol permettant un meilleur drainage, il est donc possible que le vestige ait eu une fonction où un meilleur drainage du sol ait été voulu.



**Figure 94 : Vue en élévation de la paroi nord-est de la sous-opération 20A (24NU20A-07-21).**

La culture matérielle présente dans ce lot nous montre que celui-ci aurait été mis en place au début du XIXe siècle. En effet, la présence de *creamware* (1762 c. - 1840 c.) (Métreau, 2016; 228-229), et de *pearlware* (1775 c - 1830c.) (Métreau, 2016; 234) dans l'assemblage place celui-ci à la fin du XVIIIe siècle jusqu'à la moitié du XIXe siècle. Cependant, la présence d'une soucoupe brisée, mais presque complète dans le lot 20A18 ainsi qu'à son interface avec le lot 20A12, ayant un décor imprimé nommé « *Chinese raft* » nous permet de dater plus précisément le vestige comme étant bâti après 1810 c. (JPPM: 2002). Cette annexe aurait été abandonnée relativement tôt, puisqu'on y note une absence d'artéfact plus récent, tel que le *white granite* ou la terre cuite fine blanche dont on a une forte présence dans les autres couches d'occupation. Le plan de Honorius Sisson Sitwell réalisé en 1867 montre deux constructions du côté de la façade nord de la structure, et, quand ce plan est superposé à l'emplacement de la sous-opération, une partie de la construction

située à l'ouest est au même endroit que le vestige 20A400, il nous est donc possible d'établir que celui-ci est construit avant cette date.

Il nous est impossible d'affirmer avec certitude la fonction de ce vestige, puisque nous ne savons pas s'il montre une ouverture vers l'intérieur de la structure ou encore ses dimensions totales. Cependant, les dimensions du vestige selon le plan, la longueur du côté ouest du vestige (1,55 m), ainsi que sa caractéristique partiellement creusée semblent pointer vers l'ajout d'une dépense à la structure. En effet, si la construction de dépense est plutôt rare avant la fin du XIXe siècle, elle est néanmoins attestée dès le début du XVIIIe siècle dans les maisons urbaines (Martin, 1999; 314). Celles-ci sont généralement construites en appentis, ou intégrées à la cuisine (Figure 94) (Martin, 1999; 314). Selon Paul-Louis Martin (1999; 314), les plus petites dépenses font environ 20 pieds carrés, ce qui serait légèrement plus petit que les dimensions du vestige selon le plan de 1867 (environ 9 pieds sur 3,5 pieds, soit une superficie de 31.5 pieds<sup>2</sup>). La dépense sert de lieu alternatif de rangement, notamment pour les denrées de base, la viande qu'on garde sur la glace après les boucheries, et fait office de chambre froide pendant l'été. Elle peut également servir de cuisine d'été lors de la saison chaude et de lieux frais de conservation l'hiver (White, 2005; 12 : Laframboise, 1975 : 21). La section partiellement sous terre du vestige permet alors de garder une certaine isolation pour la glace. De plus, le sable peut avoir deux fonctions. D'abord, il permet à la glace qui fond de se drainer. Ensuite, il permet de conserver une certaine hygiène dans l'annexe où l'on entrepose la nourriture. Il nous est également possible d'affirmer que les constructions sur le

plan ne sont pas les porches ou galeries d'entrée de la structure, puisque la position du soleil sur les photos de la maison les places du côté de la façade nord.



**Figure 95: « Maison C.-X. Larue, vue de l'arrière. La cuisine d'été en colombage à claire-voie et la dépense en maçonnerie. (Photo: Inventaire des Biens culturels). » Prise dans Laframboise, 1975; 21.**

#### **Événement 4: Pose des drains de bois (1842 - 1948)**

**20A350b, 20A450, 20A550, 20A20, 20A22 et 20A25**

Deux drains de bois sont présents à l'intérieur de la structure. Comme ce type de drain existe depuis une grande période, il nous est impossible de discerner avec certitude le moment où ils ont été bâtis. Or, la présence de creusement anthropique pour leur pose dans le sol naturel nous indique qu'ils sont contemporains ou postérieurs à la construction de la structure.

Le drain 20A450 est composé de deux sections, l'une dans un axe nord-ouest à sud-est et l'autre allant d'ouest en est, de manière semblant parallèle au mur nord. La section ouest semble aller rejoindre le drain 5B250 mis au jour en 2021. Ce drain est de type « box drain ». La planche du fond était très droite et semble avoir été faite de planche corroyée (Figure 95), mais la planche du dessus est plutôt ébauchée comparée aux restes du drain. Celui-ci est placé dans une tranchée de pose creusée, qui a par la suite été remplie d'argile limoneuse. Il est donc possible que la tranchée



ait été remplie avec les sédiments déplacés lors du creusement, puisqu'une argile plus pure aurait normalement été choisie pour étanchéifier le drain.



**Figure 96: Gros plan sur le drain 20A450 montrant la planche ébauchée du dessus et la planche corroyée du fond (CeEt-960-24NU20A-10-15).**

Ces sédiments forment le lot 20A22. Le remplissage de la tranchée du drain peut être daté au minimum à 1842, puisque des fragments de terre cuite fine blanche vernissée à décor imprimé y ont été mis au jour. Le type de décors présent (géométrique) est populaire à cette époque. Cependant, il est possible que des travaux sur le drain aient été réalisés, et que cet artefact date plutôt l'époque de ces travaux et non pas la date d'installation du drain. Le reste de la culture matérielle présente dans le remblai de la tranchée de pose est plus ancien (seconde moitié du XVIIIe à la première moitié du XIXe siècle). On y compte notamment du *pearlware* et du *creamware*. Le drain est souterrain, le creusement ayant été rempli et situé sous le sol d'occupation de la structure (20A19).

Le drain 20A450 (Figure 96) contenait également des sédiments, associés partiellement à la décomposition des planches (matière organique décomposée dégageant une forte odeur), ainsi que des sédiments provenant de l'utilisation du drain. Il s'agit du lot 20A25. Il ne contient qu'un seul artéfact, un fragment de terre cuite commune locale vernissée et décorée à l'engobe. La planche supérieure du drain s'est affaissée, possiblement dû au poids des remblais suite à la démolition de la structure, il nous est donc impossible de dire si cet artéfact est contemporain de l'occupation de la structure ou de l'affaissement du couvert du drain.



**Figure 97 : Vue générale des deux sections du drain 20A450 (24NU20A-09-22).**

Le lot 20A22 (Figure 97) est interprété comme étant le remblai de la tranchée de construction ayant servi à poser le vestige 20A450 (drain en bois). En effet, ce lot entoure le vestige 20A450 de tous les côtés (il lui est latéral et supérieur) et ses sédiments sont différents de ceux composant les autres lots autour du drain (20A19 et 20A24). Ce lot provient de la période d'occupation de la maison (entre 1800-1818 et 1947-1948 selon les archives et les photos aériennes), puisqu'il est associé à la construction du vestige 20A450, lui-même directement physiquement relié au vestige 20A350, dont le passage au travers du mur nord de la structure 1 engendra des travaux dans le vestige 20A300 afin de réparer le mur à la suite de la pose du drain. Ainsi, il est évident que le vestige 20A450 fut réalisé après la construction de la structure 1 (1800-

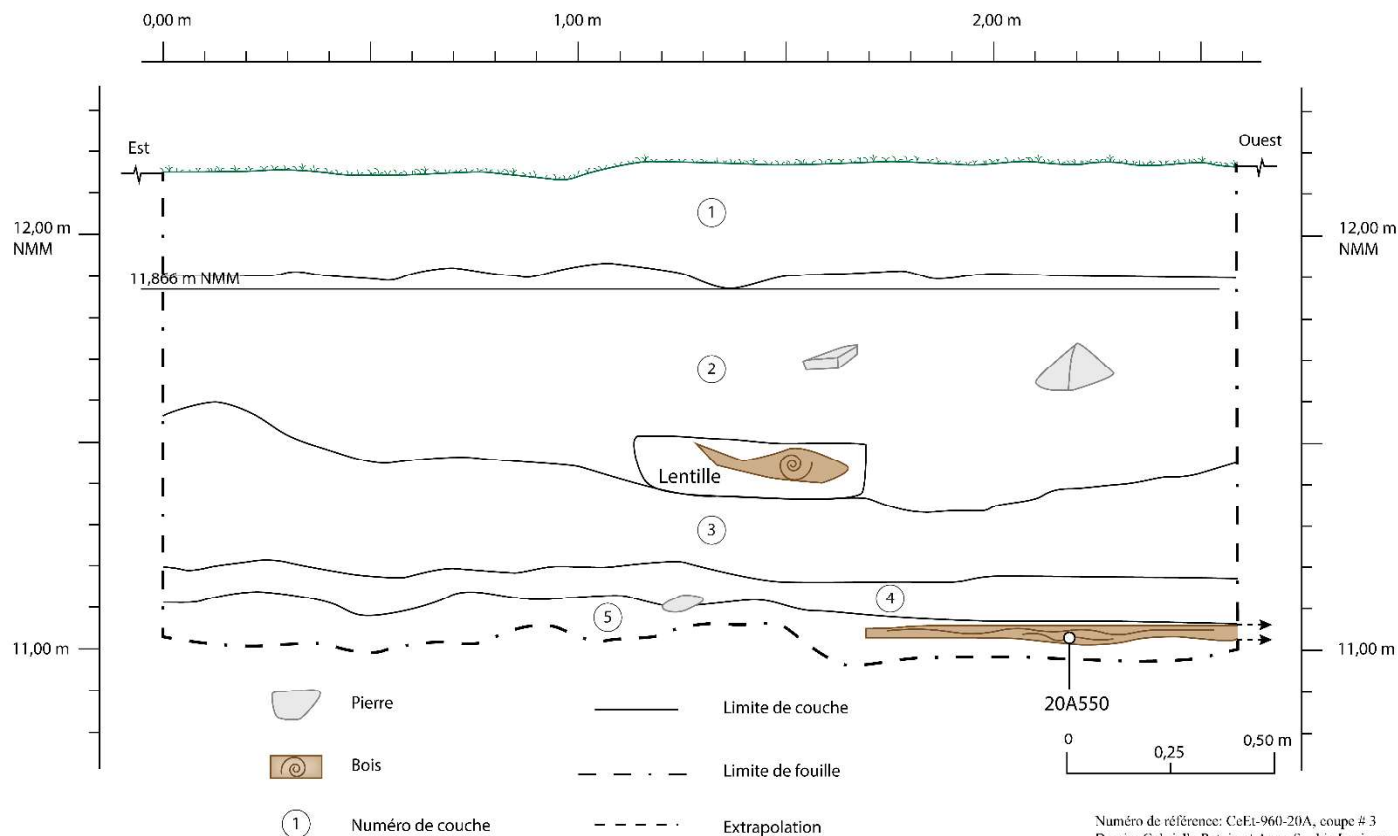


1818) et avant sa démolition (1947-1948), puisqu'il se trouve sous la couche associée à la démolition de la structure (20A8).



**Figure 98 : Vue du lot 20A22 (24NU20A-07-9).**

Pour le drain 20A550, il ne nous est pas possible de décrire sa forme ni son type, puisqu'il est présent seulement en paroi (Figure 98).



Numéro de référence: CeEi-960-20A, coupe # 3  
 Dessin: Gabrielle Potvin et Anne-Sophie Lapierre  
 Infographie: Melissa Labonté-Leclerc

**Figure 99 : Paroi sud de la sous-opération, montrant le vestige 20A550.**

Un troisième drain de bois est présent dans la sous-opération. Il s'agit du drain 20A350b, situé au coin nord-ouest de la structure (Figure 99). Celui-ci entre sous le vestige 20A300 et semble rejoindre le drain 5B250 mis au jour en 2021 et se trouvant du côté du parement sud de 20A300/5B200 (Chercuitte-Leblanc et al. 2021; 74). Des travaux ayant été réalisés lors de l'occupation de la structure à cet endroit ont ouvert une tranchée de pose, il nous est donc impossible de dater avec précision l'installation de ce drain.



**Figure 100 : Photo des drains 20A350a (terre cuite) et 20A350b (bois). (24NU20A-09-8).**

### **Événement 5: Construction du mur de brique (1800 - 1948)**

#### **20A200a et 20A200c**

Le mur de brique 20A200 est la suite du vestige 5B300. Il nous est donc possible d'établir qu'il fut construit postérieurement à la construction de la structure, puisque le mur 5B300 est appuyé sur l'enduit de mortier qui recouvre le vestige 5B100. 2 modes de construction (20A200a et 20A200c) et un mode de démolition (20A200b) sont associés à ce vestige (Figure 100). La première section construite est le mode 20A200c, qui sont des grosses pierres de calcaire schisteux formant un empattement au mur. Celles-ci agissent comme « semelle » de fondation, ce qui permet de répartir le poids du mur sur une aire plus large, et ainsi empêcher que celui-ci s'enfonce dans le sol (Varin, 2003; 58). Sur cette assise de pierre, 6 rangs de briques liées avec du mortier sont toujours en place. Le reste du mur s'est effondré lors de la démolition de la structure. Cependant, il nous est possible d'estimer la hauteur approximative du mur grâce au mur effondré (20A200b), puisque les rangs de briques ont gardé une certaine organisation. La partie effondrée du mur a entre 26 et 32 rangs, ceci, en comptant les 6 rangs toujours en places, donnerait une hauteur d'environ 2,28m, ou 6,56 pieds de haut. Selon le guide d'intervention en patrimoine bâti du bas st-laurent, la cave « à hauteur d'homme » d'une hauteur moyenne de 5,5 pieds est celle qui devient courante au XIXe siècle. Le mur aurait donc une hauteur anormale, où il se serait poursuivi à l'étage. Il est



possible qu'il s'agisse d'un mur de soutènement, vu la présence d'une « semelle » de pierres, qui répartit le poids du mur et le stabilise. La présence du mur au presque centre de la structure, ainsi que le fait qu'il traverse d'ouest en est la structure sur plusieurs mètres, semble également pointée vers ceci.



**Figure 101 : Vue en plan des modes 20A200a et 20A200c. (24NU20A-08-33).**

Les dimensions obtenues lors de la fouille de 2021, ajoutées à celles de la sous-opération 20A, nous permettent de déterminer qu'il ne s'agit pas d'une semelle de cheminées, ce qui veut dire que nous n'avons présentement aucune trace de cheminées dans la structure 1, autres que celles apparaissant dans la photo de la résidence (Figure 101). La longueur totale (connue, puisqu'une partie du mur n'est toujours pas mise au jour) du vestige serait de 3,87m, ceci est beaucoup trop grand pour être une cheminée ou une construction adjacente à une cheminée comme proposée. L'hypothèse d'un mur de refend est donc à privilégier dans l'identification de ce vestige. En effet, la nécessité d'avoir une semelle à la base du mur implique que celui-ci devait supporter une importante charge. Les murs de refend sont généralement construits à la cave, mais peuvent se poursuivre à l'étage (Laframboise, 1972: 197). Ceci demeure cependant une hypothèse, puisque les murs de refends qui se poursuivent à l'étage (ce qui serait le cas ici vu la hauteur minimum que le vestige aurait atteinte) supportent généralement les solives ou les abouts des lambourdes de

plancher (Laframboise, 1972: 197), or dans la démolition du mur de brique, nous n'avons aucune preuve de leur présence dans la sous-opération 20A.



**Figure 102 : Photographie de la résidence correspondant à la structure 1 durant le XXe siècle.**

*Source : Noël, 2020.*

## **Événement 6: Occupation / travaux et réaménagement dans la structure (1818 - 1948)**

**20A9, 20A10, 20A11, 20A12, 20A13, 20A16, 20A19, 20A21, 20A150b, 20A250, 20A300b et 20A350a**

Suite à la construction de la structure, de nombreux travaux de réaménagement ont eu lieu à l'intérieur et l'extérieur de la structure 1. D'abord l'occupation, comme les travaux entraînent plusieurs va-et-vient autour de la structure, formant ainsi une aire de passage en terre battue au nord de la structure 1. Cette aire de passage correspond au lot 20A13. Celle-ci apparaît dans des photos de la résidence (Figure 101 et Figure 102). Ces mouvements à l'extérieur, comme la présence de chevaux de trait, de machinerie ou équipement agricole (qu'on voit à l'arrière de la photo dans la Figure 103) ainsi que les passages des occupants ont compacté le sol. On observe dans ce lot une faible présence d'artéfacts (un total de 26) qui nous indique également une volonté de garder l'aire de passage autour de la structure dégagée, bien qu'un fragment de céramique non identifié semble témoigné de rejets de production ou de déchets abandonnés à proximité.

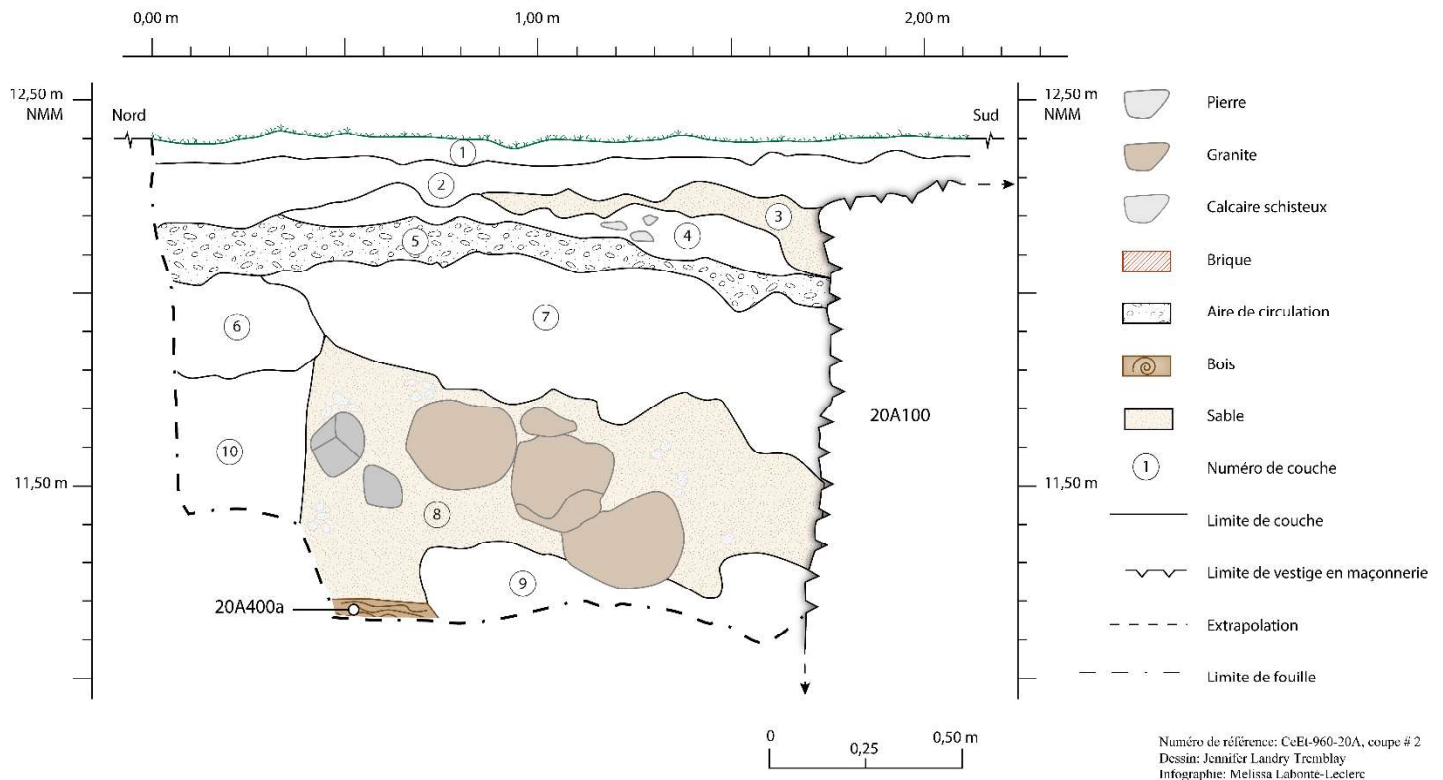


**Figure 103 : Photo de la famille Lachance, date inconnue.**

*Source : Richard Bois, collection privée, fonds Lachance.*



Toujours à l'extérieur de la structure, la dépense (20A400) fut abandonnée puis remblayée lors de l'occupation de la structure, puisque celle-ci n'est plus présente sur les photos de 1947. Ceci correspond également à la stratigraphie de la paroi est, située au nord de 20A100 (Figure 103). En effet, on peut y voir que le vestige 20A400 a été remblayé par de l'argile (20A12) qui montre que l'argile est posée par-dessus les pierres restantes du vestige. La culture matérielle étant mise au jour dans ce lot très similaire à celle mise au jour dans le lot 20A18, et certains morceaux de *pearlware* y étant mis au jour dans l'interface entre 20A12 et 20A18 peuvent être remontée ensemble. Finalement, les altitudes supérieures entre 20A13 (11.7185 à 12.006 mNMM) et 20A12 (11.991 à 11.701 mNMM) sont très similaires à cet endroit, ce qui nous indique que 20A12, qui empiète légèrement sur le dessus de 20A13 en stratigraphie, est un remblai servant à niveler le sol suite à l'abandon de la dépense.



**Figure 104 : Stratigraphie de la paroi est, situé au nord du vestige 20A100 de la sous-opération 20A.**

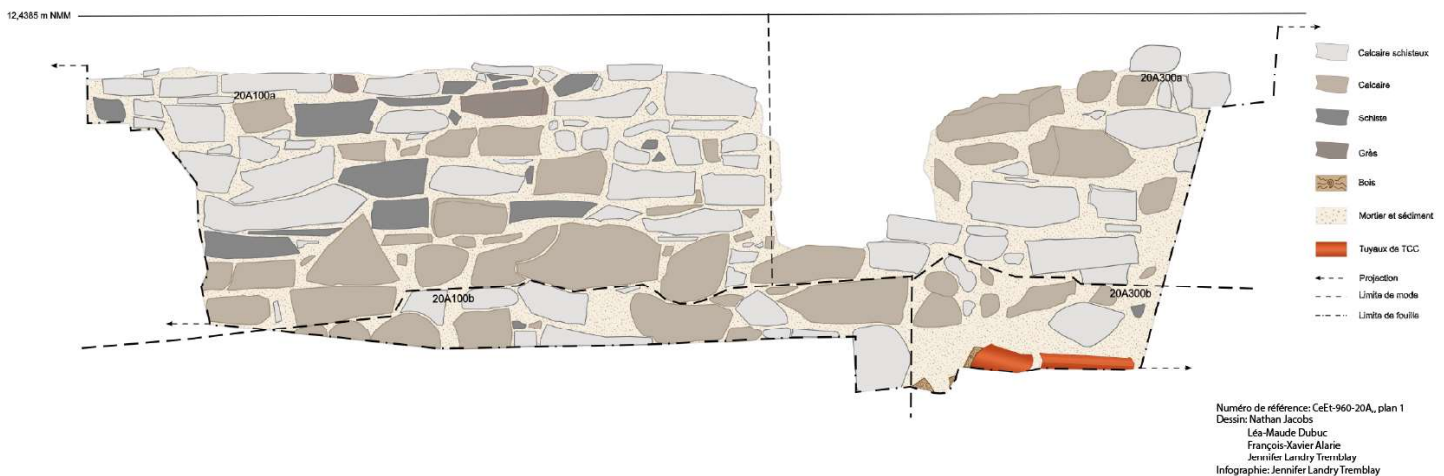
Deux autres lots correspondent à des remblais à l'extérieur de la structure, il s'agit des lots 20A16 et 20A11. En effet, lors de l'occupation de la structure des travaux associés au drain sont réalisés au coin nord-ouest de la structure. Une tranchée de pose est creusée au travers de l'aire de passage 20A13, jusqu'au drain 20A350b. Une partie du mur 20A300 est démolie pour installer un drain en terre cuite commune brevetée en 1853 par la famille Bell. Ces travaux sont donc

postérieurs à l'invention de ce type de tuyaux. Un drain est placé et semble traverser le mur nord pour rejoindre le drain 5B250 mis au jour en 2021 (Cherchuitte-Leblanc et al. 2021; 74). Le tuyau (20A350a) est installé à l'intérieur de la boîte que formait le vestige 20A350b, puis le mur nord est réparé par de plus petites pierres de champs liés ensemble avec du mortier (correspondant au mode de construction 20A300b, voir Figure 104). Le drain est recouvert d'une argile limoneuse formant le lot 20A16, qui sert à la fois de remblais et a étanchéifié le drain. Bien que le tuyau du drain 20A350a soit complet et se dirige vers une grosse canalisation à l'ouest de la sous-opération traversant le terrain dans un axe nord-sud, on trouve une grande quantité de tuyaux de drain brisés dans le remblai de la tranchée (20A16 en compte 25), il ne semble cependant pas avoir de défaut de fabrication ni être des rejets de productions. Il se peut donc qu'il s'agisse de tuyaux cassés lors de la pose, ou encore qu'il s'agisse de fragments provenant d'ailleurs sur le site. Il semble que les sédiments ayant d'abord été utilisés pour le remblai n'aient pas été suffisants pour remplir l'entièreté du creusement, puisqu'un autre lot ayant des sédiments moins riches en argile a été utilisé pour combler la tranchée. La date maximale de 1947 est retenue comme date maximale pour

ces travaux, puisque les photos aériennes témoignent qu'il s'agit du moment où l'on débute la démolition de la structure.

L'aire de passage 20A13 est également abandonnée lors de l'occupation de la structure et est remplacée par une aire de passage aménagée en galet. Ce chemin (20A150b) passe au nord de la structure 1 dans un axe ouest-est. Une partie des galets se sont écoulés vers le vestige 20A100, mais les limites du chemin restent tout de même bien définies. Cette aire de passage est postérieure

Vue en élévation du parement nord des vestiges 20A100 et 20A300



**Figure 105 : Plan du parement nord des vestiges 20A100 et 20A300, montrant l'emplacement du drain 20A350 et la réparation 20A300b.**

à l'an 1853, puisqu'il se situe au-dessus de la tranchée de pose du drain 20A350a dont le brevet est déposé par les Bells en 1853 (Ethnoscop, 2009; 11). De plus, on trouve dans le chemin des morceaux de ce même type de tuyaux au travers des galets. Une partie du chemin située environ au centre de celui-ci (dans la sous-opération) est perturbée par une aire de rejet domestique (correspond au lot 20A9, visible dans la Figure 105). Ces rejets seraient à la fois contemporains à l'utilisation du chemin et postérieur à son abandon, puisque les premiers rejets se situent au-dessus de la première couche de galets, puis partiellement au-dessus de la dernière couche. Ce lot a également reçu des dépôts associés à la démolition, qui sont discutés dans l'événement 7. Tout au long de la période d'utilisation du chemin, des déchets de production de céramiques, des déchets métalliques, du charbon, les ossements de mammifère ainsi que des fragments de vitre et de bouteille d'alcool sont abandonnés ou rejetés à proximité ou sur le chemin, car ceux-ci se trouvent mélangés au travers des galets. L'assemblage est caractéristique du XIXe siècle, on y note plus particulièrement la présence de *creamware* (23% de l'assemblage céramique) et de *pearlware* (21% de l'assemblage céramique). Une large partie de l'assemblage céramique (17% de celui-ci) est constituée de rejet de production de céramique, tous provenant de type de céramique produite par la poterie Bell à Québec (pots à fleurs en TCC, fragments de pipe et tuyaux d'égout), bien qu'il ne soit pas possible de confirmer si ces artefacts y ont été produit. La forte présence de rejets de déchets de productions de céramique ainsi que la concentration de charbon à l'est du lot, semblent montrer une volonté de se débarrasser des déchets à proximité de la résidence, de même que les liens entre la résidence et la production de la poterie Bell. La mise en place de ce chemin, ainsi que de l'aire de rejet, a partiellement élevé le niveau du sol. Comme le chemin se situait un peu plus au nord des fondations, mais tout de même proche de celle-ci, et que les sols présents autour du site sont connus comme se drainant mal, l'eau se serait accumulée entre le chemin et les fondations. Ceci peut causer des dommages à la structure. Un lot de sédiments sableux (20A10), dans lequel on compte peu d'artefacts (un total de 58, dont 24 fragments de *creamware*), a alors été mis en place pour drainer l'eau. La culture matérielle présentée dans ce lot est caractéristique de la fin XVIIIe et début XIXe siècle. Toutefois, la présence d'un fragment de porcelaine fine de type parian (postérieur à 1844) ainsi que le fait que certains fragments de *creamware* qui appartiennent à un objet, dont d'autres fragments, sont présents dans le vestige 20A150a, indiquent qu'il pourrait y avoir une intrusion d'artefacts plus récents dans le lot.

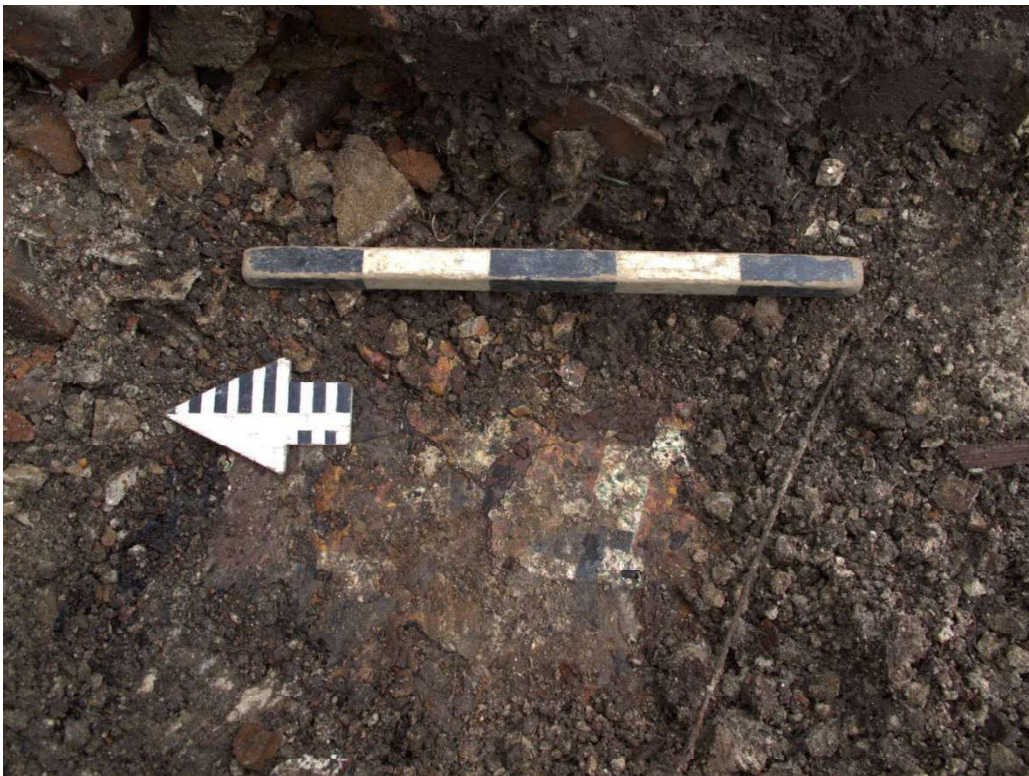


**Figure 106 : Lots 20A9 et 20A10 (24NU20A-02-4).**

Pour ce qui est de l'intérieur de la structure, le lot 20A19 correspond à l'occupation du sous-sol de la structure 1. Il s'agit d'un sous-sol ayant un plancher de terre battue, constitué d'une argile sableuse fine. Ce genre de plancher, quand humide ou mouillé, est très glissant. Dans les fouilles de 2021, l'hypothèse avait été apportée qu'il y ait eu une réutilisation de linoléum usagé ou endommagé pour recouvrir le sol du sous-sol (Chercuitte-Leblanc et al., 2021; 110), bien que le sol de terre battue soit glissant quand mouillé, il est peu probable que du linoléum ait été utilisé comme plancher. En effet, dans la sous-opération 20A, le linoléum se trouve concentré dans les lots 20A8, 20A21, et 20A19, la majorité dans l'interface entre le lot 20A19 et 20A21. Or, il est concentré au nord-est de 20A200, et on n'en trouve aucun fragment ailleurs dans la sous-opération. Le linoléum est généralement trouvé en état très fragmentaire dans tous les lots, mise à part une dalle à moitié complète dans l'interface de 20A21 et 20A19 (Figure 106). Cette absence de linoléum dans le reste de la couche d'occupation, de même que la présence de linoléum collé à du crépi et de la brique sur le vestige 20A200a lui donnerait plutôt une fonction associée au mur, bien que la fonction « normale » du linoléum soit comme revêtement de plancher. La culture matérielle associée à l'occupation du sous-sol est classique du XIXe siècle, avec des artefacts témoignant de pratiques domestiques telles que l'utilisation d'une machine à laver ayant des rouleaux pour essorer, plusieurs tuyaux de plomberie en acier, une assiette de service en *white*



*granite* (Figure 107). Cette assiette est à la limite entre le *white granite* et la terre cuite fine blanche (Communication personnelle avec Mélissa Labonté-Leclerc, juillet 2024). On y trouve aussi d'autre artefact plus caractéristique de la période, mais dont l'état ne nous renseigne pas autant sur les pratiques des occupants tel que du grès grossier glaçuré au sel et feldspath façon Derbyshire, et des boyaux de caoutchouc avec armature en métal. Trois bouteilles complètes présentes dans l'interface entre 20A8 et 20A19 nous offrent également des témoins de la fin du XIXe au XXe siècle. L'intégrité de ces objets rend peu probable que ceux-ci aient été présents dans la démolition vu la violence de l'arasement et l'effondrement des murs de brique et de pierres, elles sont donc considérées plutôt comme dans l'occupation de la structure. Il s'agit d'une bouteille de cornichon sûre fabriquée par la Lealand Company produite entre 1928 et 1970, un flacon d'extrait alimentaire produit par la Henri Jonas & Co. entre 1870 et 1970 à Montréal, ainsi qu'un flacon de Davis Vegetable PainKiller produite entre 1867 et 1958 (Figure 108). Finalement, plusieurs fragments de rejet de production de pot à fleurs associé à la poterie Bell sont présents dans l'assemblage.



**Figure 107 : Dalle de linoléum mise au jour dans le lot 20A19 (24NU20A-06-2).**





**Figure 109 : Bouteilles diverse mise au jour dans l'interface entre les lots 20A8 et 20A19 (CeEt-960-20A8-01, CeEt-960-20A8-02, CeEt-960-20A8-03).**



**Figure 108 : Assiette de service mise au jour dans le lot 20A19 (CeEt-960-20A19-01).**

Des travaux de réaménagement dans la structure ont été effectués au sous-sol lors de l'occupation. En effet, le lot 20A21 correspond à une aire de travail de maçonnerie, possiblement là où l'on brassait le mortier, ce qui a amené la présence d'une épaisse couche (0,21 m) de mortier le long du vestige 20A200. Ces travaux sont datés après 1863, puisque, sous cette couche de mortier, on trouve une dalle de linoléum semblant être toujours en place (Figure 106). La date d'invention du linoléum est 1863 (Miller, 2000; 16), et donc, sa présence sous l'aire de travail nous permet d'établir une date d'entre 1863 à 1947, date où la structure est démolie. La présence d'une ouverture comblée par du mortier dans le vestige 20A200a (Figure 109) est possiblement associée à ces travaux, de même que la présence du vestige 20A250, une planche de bois posée en alignement avec l'ouverture dans le vestige 20A200a, ainsi qu'avec une planche de bois entourée d'argile pure présente plus haute dans la paroi sud de la sous-opération. Ces alignements peuvent être une coïncidence, il nous est cependant impossible d'affirmer ou infirmer avec confiance s'ils sont volontaires ou non. Seulement des fouilles au sud de la sous-opération pourraient éclairer ceci. La planche de bois (20A250) peut avoir servi à appuyer de l'équipement associé à ces travaux, elle peut avoir été un appui pour se déplacer dans le sous-sol, considérant que le sol présent est glissant lorsqu'il est humide/mouillé, ou encore il peut avoir servi d'appui pour des objets lourds qui aurait pu s'enfoncer dans le sol. La culture matérielle associée aux travaux, autre que la présence de linoléum, ne nous permet pas d'offrir de fourchette chronologique plus précise.



**Figure 110 : Ouverture comblée par du mortier dans le vestige 20A200a (24NU20A-06-17).**

### **Événement 7: fin de l'occupation et démolition de la structure 1:**

#### **20A200b, 20A8, 20A17, 20A9**

La démolition de la structure 1 s'est déroulée entre 1947 et 1948. Des photos aériennes témoignent de ces événements de démolition. En effet, sur la photo de 1947, on peut voir une structure en cours de démolition, ses murs sont toujours debout, car ils projettent une ombre au sol, mais son toit et sa charpente sont absents. En effet, sur la structure présente près de la structure 1, on peut voir la démarcation entre les deux versants du toit, ce qui n'est plus visible sur la structure 1. On peut également partiellement voir (quand on rapproche fortement le cadre de la photo) la délimitation de certaines pièces qui projettent également une ombre à l'intérieur de la structure. Sur la photo aérienne de 1948, on ne voit plus d'ombre projetée au sol, la structure a donc à ce point été démolie et les fondations arasées. Un article paru dans *le soleil* rapportant l'incendie d'une grange le 31 mai 1948 témoigne également de la démolition de la structure suite à l'acquisition du terrain par la compagnie Saint-Charles:



« Avec leur grange disparaît le dernier vestige des bâtiments du duc de Richmond au Remous des Hirondelles. Il y a quelques années après que la compagnie du cimetière Saint-Charles eut acquis cet emplacement, l'ancien manoir ainsi que la vieille bâtisse qui abritait une poterie furent mises en démolition. Il ne restait plus que cette construction laissée debout pour l'utilité de quelques cultivateurs de Petite-Rivière. » (Le soleil, 1948).

La démolition de la structure s'est faite de manière relativement « propre », en effet, sur la photo de 1947, bien que le gazon aux alentours de la structure ait été remplacé par de la terre battue, on ne voit pas de partie de la structure écroulée à l'extérieur de ses limites ni de rejets de déchets ou de matériaux de construction à l'extérieur. Bien que l'on dénote quelques rejets de démolition à l'extérieur de la structure dans les lots de remblais, ce sont des rejets associés à la démolition des fondations et non du reste de la structure. On n'y trouve pas de bois, peu de tôle, et une faible quantité de charbon et de mortier. De plus, même dans les 3 couches de démolition mise au jour dans la sous-opération 20A, on trouve peu de vestiges associés à l'étage supérieur, et la plupart sont associés à de la plomberie, ou encore à des bardeaux de tôle provenant du toit. L'absence de la charpente et du toit dans la photo alors que les murs de la structure sont toujours présents semble indiquer que la démolition s'est faite d'abord aux murs intérieurs, puis les murs extérieurs ont été poussés vers l'intérieur de la structure.



**Figure 111 : Mode 20A200b du vestige 20A200 (24NU20A-04-8).**

Cette chronologie correspond à la superposition des couches de démolition mise au jour dans la sous-opération 20A. En effet, le premier événement de démolition ayant eu lieu est l'écroulement du mur de brique 20A200. Le mur écroulé se trouve directement au-dessus de la couche d'occupation de la structure et des traces de travaux de réaménagement de celle-ci. Ce mur a été poussé en direction nord, et le liant de mortier est resté assez fort dans la hauteur du mur pour que les briques demeurent liées ensemble après être tombées (Figure 110). On peut également voir un revêtement de mortier présent sur ce qui aurait été le parement sud du mur s'il était resté debout (Figure 110). Un creux est visible au centre de 20A200b, où l'on note une plus faible concentration de briques. Ceci est aligné avec l'ouverture décrite plus tôt dans le vestige 20A200a. Ce creux peut s'être réalisé avec une faiblesse dans le mur dû à une réparation, une ouverture dans le mur qui expliquerait qu'il y ait moins de brique à cet endroit. Aucun artefact présent dans le lot d'écroulement du mur ne nous permet de préciser la date de sa démolition, cependant, il est définitivement détruit après la fin de l'occupation de la structure. En effet, le nombre de rang relativement en place dans la section écroulée du mur, ajouté aux rangs toujours debout, nous a permis de déterminer que le mur avait une hauteur minimum de 2,28 m, ou 6,56 pieds. En effet, selon Paul-Louis Martin (1999; 125), les caves hautes ont une hauteur moyenne de 5,5 pieds, parfois légèrement plus élevée. Ce mur serait donc très haut. Il ne peut cependant pas s'être poursuivi à l'étage, puisqu'il y aurait une séparation dans ses sections pour permettre de passer les poutres de soutènement du plancher du rez-de-chaussée. Aucun indice de ces poutres ni du plancher



dans la démolition du mur 20A200, bien que quelques bardeaux de toit aient été présents dans le creux au centre des briques.



**Figure 112 : Briques toujours liées avec revêtement de mortier à l'est du vestige 20A200b (24NU20A-04-13).**

Le lot 20A17, quant à lui, s'est formé après la démolition du mur 20A200, puisque des briques s'étant écroulées lors de la démolition du mur sont présentes dans le lot. Celui-ci contient plusieurs concentrations de mortier (une à l'est, l'autre à l'ouest), une concentration de tuyaux de terre cuite commune telle que ceux brevetés par les Bells en 1853 face à l'ouverture dans le vestige 20A200a, et une concentration de coquille d'huître à l'ouest des tuyaux (Figure 111). On met au jour une grande quantité de fragments de vitre de relativement grande taille, plusieurs artefacts entiers ou complets, une grande quantité d'entre eux en métal incluant un bol de métal émaillé produit au Japon après 1921, une bouteille en verre teinté vert incomplète et un robinet de tonneau. Avec cette culture matérielle, on trouve une grande quantité de matériaux de construction qui occupe un total de 48% de la composition du lot. Il occuperait une partie de la démolition de l'intérieur de la structure, ce qui explique la présence de déchets, comme les coquilles d'huître, et la bouteille incomplète.



**Figure 113 : Vue en plan du lot 20A17 (24NU20A-04-31).**

Le dernier événement de démolition est l'arasement des fondations de la structure. Lors de sa démolition, le mur 20A100/20A300 a été poussé vers l'intérieur à l'aide de machinerie lourde. Les pierres du sommet du mur se sont effondrées près du parement sud du mur. Dans le lot 20A8, c'est près de 20A100 qu'on trouve la plus grande concentration de pierre de calcaire et de calcaire schisteux. Bien que nous n'ayons pas mis aux jours une grande quantité de pierre équarrie, celles-ci étaient de grandes dimensions (Figure 112). Les pierres plus près du vestige avaient une altitude plus haute, alors que celles plus éloignées étaient plus basses. Ceci concorde également avec la forme de « pente » que prennent les murs quand poussée vers l'intérieur. La couche 20A8 était composée à majorité de mortiers pulvérisés (35% de mortier pour environ 2% de sédiments), de nodules de brique et de brique d'état plus ou moins complets (total de 45% de la couche). Ainsi, d'autres matériaux de construction que les pierres sont présents dans ce lot. On y trouve un total de 349 artefacts, une bonne partie d'entre eux sont associés à la structure elle-même, ou à des aménagements extérieurs (clôture de barbelés, broche, clou, chaînes). Certains sont également associés à l'éclairage de la structure, un total de 8 fragments de cheminées de lampe à huile associés à un minimum de 3 objets sont mis au jour dans ce lot. Pour la céramique et le verre, on observe un assemblage couvrant tout le XIXe siècle ainsi que le début du XXe siècle. Les plus marquants sont les bouteilles complètes à l'interface de 20A19, plusieurs fragments de *white granite* à décor



moulé céréalier, un petit pot à lait en porcelaine faisant partie d'un ensemble à thé pour enfant, ainsi qu'un coquetier en porcelaine japonaise.



**Figure 114 : Pierre équarries mises au jours dans le lot 20A8 (24NU20A-02-18).**

Sur les photos aériennes de 1947 et 1948 (Figure 18) on peut voir que d'importants dépôts de sédiments, poussières, etc., se trouvent tout autour de la structure. Le lot 20A9 correspond au rejet domestique déposé sur le chemin de galet. Des inclusions de mortier se trouvant à l'est, posé sur le dessus du lot 20A9, de même que la présence de charbon de bois, de calcaire schisteux et de nodules de briques peuvent correspondre à des dépôts associés à la démolition de la structure, que le va-et-vient des travailleurs, de la machinerie, ainsi que par l'impact de divers éléments de la structure qui se sont écroulée peuvent avoir amené ces dépôts sur le lot 20A9.

## **Événement 8: Remblais de la structure 1**

### **20A4 et 20A6**

Bien que la partie des fondations sortant du sol ait été arasée et poussée vers l'intérieur de la structure, ces matériaux n'étaient pas suffisants pour remplir le vide laissé par le creusement de la cave. Il a donc été nécessaire de remblayer ce vide afin de pouvoir faire les labours. En effet, bien qu'il n'y ait plus d'habitation, les terres sont tout de même louées à des fins agricoles. Plusieurs photos aériennes montrent des stries laissées par la machinerie agricole lors des labours (Figure 18 et Figure 19). Cependant, la proximité du vestige 20A100/20A300 à la surface du sol rend

dangereux cet endroit, puisqu'accidentellement frappée le mur pourrait sérieusement endommagée la machinerie. Le trou laissé par la démolition est comblé pour niveler le terrain, mais il n'y a pas eu de labour fait à cet endroit pour cette raison. Les lots 20A4 et 20A6 seraient associés à cet événement de nivellement. Celui-ci serait daté entre 1948, date où l'on voit la structure démolie sur les photos aériennes, mais celle-ci n'est toujours pas remblayée. Ceci est visible par le court ombrage que projettent les parois du trou après la démolition. Quand l'ombre est très courte, comparée à celle du bâtiment voisin, les murs ont donc été arasés à ce moment, mais le trou n'est pas plein. Le lot 20A4 est le principal lot de nivellement, qui occupe l'entièreté de la surface intérieure de la structure. Le lot 20A6 quant à lui est concentré autour d'un terrier et sur le bord du parement sud. Il est possiblement associé au même événement que le lot 20A3, et aurait été introduit au travers du lot de nivellement par le terrier d'un petit mammifère. La culture matérielle semblable entre les deux lots, ainsi que la granulométrie et la propreté du sable nous pousse à lier 20A3 et 20A6, mais ils sont séparés en deux lots dus à l'action de l'animal. Le terrier s'est effondré lors de la fouille, mais il nous a tout de même été possible d'observer la présence de nombreuses coquilles d'escargot vide autour d'un carré de tourbe au fond d'un trou (Figure 114). L'espace était toujours vide quand le terrier s'est affaissé, il ne s'est donc que partiellement rempli de sédiments provenant des lots 20A2 et 20A4.



**Figure 115 : Tourbe au fond du lot 20A6 (24NU20A-03-15).**

*5.2.2.3. Phase VI: Location à des fins agricoles et utilisations diverses (1948 à aujourd'hui)*

**Événement 9: Rafraîchissement de l'aire de passage pour la machinerie (1959 à 1985)**

**20A150a**

Suite à la démolition et au dépôt de déchets domestiques sur le chemin situé au nord de la sous-opération, celui-ci avait pratiquement disparu. Or, il est possible de voir sur les photos aériennes que seule la section autour de la structure a été affectée par ceci, puisque le chemin semble se poursuivre dans les champs en direction de la grange (Figure 115). Lorsque l'on observe les photos aériennes plus récentes, plus spécifiquement la photo de 1959 (Figure 116), il nous est possible de voir que ce chemin a été rafraîchi sur toute sa longueur, jusqu'à l'emplacement des labours. Ce chemin rafraîchi correspond au vestige 20A150a. En effet, ce vestige se situe directement au-dessus du lot 20A9 (rejet domestique et de démolition), ainsi qu'au-dessus du vestige 20A150b, soit l'ancienne aire de passage. Ce chemin est donc rafraîchi entre 1948 et 1959, puis sera occupé jusqu'à son déplacement au sud en 1979. Le déplacement du chemin correspond aux vestiges 5A50 et 5A150 (Cherchuitte-Leblanc et al. 2021; 72-73). Bien que celui-ci soit plus récent que l'occupation Bell, on trouve une très grande quantité de rejet de production de céramique associé à la poterie (36% de l'assemblage céramique). Ces artefacts se concentrent dans l'interface avec 20A9, ainsi que dans les lentilles (lentille de mortier à l'est, et lentille de grosses pierres à l'ouest). Il faut également prendre en compte que la couche de remblais suite à l'abandon de ce chemin (20A7, voir l'événement 10) a une concentration de rejet de production encore plus élevée que le chemin (83% de l'assemblage céramique). Il est donc fortement possible que des sédiments



et des galets aient été pris sur le site, dans une aire de rejet de production, puis utilisés pour la mise en place du chemin et de son remblai



**Figure 116 : Photographie aérienne prise le 4 octobre 1948, montrant divers bâtiments et chemins.**

*Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A11715\_279 (1948).*



**Figure 117 : Gros plan d'une photographie prise le 14 juillet 1959, montrant les chemins d'accès aux champs et les labours.**

*Source : Centre Géo-Stat, Université Laval, photographie A16739-143 (1959).*

## **Événement 10: Abandon du chemin de 1960 (1979 - aujourd'hui)**

### **20A3, 20A5 et 20A7**

Le chemin 20A150 fut de nouveau abandonné pour des raisons qui nous sont inconnues entre 1979 et 1985. En effet, on voit que le chemin est toujours présent sur une photo aérienne de 1979, bien que l'on commence à voir une reprise de végétation au travers du chemin dès les photos aériennes de 1973. Sur les photos de 1985, on voit que le chemin suit un nouveau tracé, partiellement dévié au sud. Ceci offre un tracé plus sinueux du chemin se rendant vers le champ. Dans les fouilles de 2021, ce chemin dévié correspond au vestige 5A. Dans les photos entre 1973 et 1979, il nous est cependant possible de voir des « roulières », deux marques correspondant à un affaissement du sol dû à la roue d'un véhicule. Le lot 20A7 correspond au remblai de nivellement de ce chemin suite à son abandon, possiblement dû à un affaissement du sol, ainsi que pour éviter que des galets se retrouvent accidentellement dans la machinerie agricole, ce qui pourrait l'endommager. L'espace entre le chemin et le vestige 20A100 fait un creux dans le terrain, des sédiments argileux (lot 20A5) sont utilisés pour combler une partie de cet espace. Finalement, du sable est répandu à l'extérieur de la structure afin de finir de niveler le terrain. La culture matérielle présente dans ces lots est caractéristique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, on y met au jour des fragments de pipe produite par la poterie Bell (1862-1882), un fourneau de pipe portant l'inscription TD (1840 - 1900), de la TCC avec engobe et vernissée façon Angleterre du nord-est (1750 c. – 1899 c.) Et des fragments d'une bouteille de sauce Worcestershire de marque Lea & Perrins (1850c. – 1920 c.) sont entre autres des témoins de ces périodes. Le grand écart de temps entre les artefacts plus récents et plus anciens peut être expliqué par la fonction de remblais de ces lots.



**Figure 118 : Photo des lots 20A3, 20A5 et 20A7 (24NU20A-01-20).**

## **Événement 11: Nivellement du terrain**

### **20A1 et 20A2**

Le lot 20A2 sert de second nivellement à cette partie du terrain. En effet, en 2021, il a été constaté que les élévations du site avaient changé au travers des années (Chercuitte-Leblanc et al. 2021; 113). Comme les sédiments qui ont servi à remplir le trou laissé par la cave sont souvent meuble, il est fréquent que des remblais auparavant meublés aient été compactés par l'utilisation du site, surtout si l'on considère l'utilisation de machinerie agricole lourde. Il peut donc avoir été nécessaire de reniveler le terrain suite au mouvement du sol. Les artefacts mis au jour dans ce lot témoignent d'une culture matérielle à la fois récente, tels que le papier d'aluminium, datant d'entre 1947 et aujourd'hui, une bouteille d'apothicaire produite par la Knox Glass Bottle Co. produite de 1929 à circa 1930, jusqu'à des artefacts beaucoup plus anciens, tels que les tessons de terre cuite commune vernissée verte de France, dont l'importation arrête au Canada en 1760. La grande fourchette de temps qu'il est possible de remarquer avec la culture matérielle témoigne d'un lot de sédiments mélangés. La présence d'artefact complet, telle qu'un sifflet d'officier, une bouteille



d'apothicaire, ou encore une clé nous indique que ce ne sont pas des labours qui ont brassé ce sol. L'utilisation de terre présente ailleurs sur le site pour remplir un creux sur le terrain peut cependant expliquer ces deux observations. Le fait que ce lot est supérieur à un chemin abandonné entre 1979 et 1985 nous pousse à dater cet événement de nivellement, qui recouvre l'ensemble de la sous-opération, comme postérieur à ces dates. Le lot 20A1 correspond à la reprise de la végétation dans ce lot de nivellement. En effet, ce lot a été fouillé à la pelle mécanique, et celle-ci a partiellement retiré le remblai se trouvant sous cette tourbe.



**Figure 119 : Photographie des lot 20A2 et 20A3 (24NU20A-01-13).**

## 6 Synthèse et correspondance

La fouille de la sous-opération 18A a permis d'éclaircir la séquence d'événements associée à la structure 5. On sait que cette dernière a pu être construite à partir de 1673 car il s'agit de l'année de la première concession de la terre à Vincent Poirier. Cette terre fût ensuite vendue à Denis Dansac l'année d'après, en 1674. Comme Denis Dansac est décrit comme un habitant de la petite rivière Saint -Charles, contrairement à Vincent Poirier, il est probable que Dansac soit celui qui a construit puis habité temporairement la structure 5. En effet, la structure 5 probablement été construite avec l'objectif de n'être habité que temporairement, d'où son caractère assez rudimentaire et semi-souterrain, le temps de construire une habitation plus permanente ailleurs sur le site. Après avoir occupé temporairement la structure 5 et avoir emménager dans leur nouvelle habitation, la structure 5 aurait été abandonné pendant un certain laps de temps, possiblement plusieurs années, avant d'être démolie et comblée, possiblement entre 1725 et la fin du régime français.

La fouille de la sous-opération 19A a permis de mieux comprendre la séquence d'événements associée à la structure 3. Cette dernière aurait été construite entre 1838 et 1867. L'acte d'hérédité de William Moodie Bell, dressant la liste des bâtiments sur le site, nous indique qu'il n'y avait que la structure 1 sur le site en 1838, ainsi que d'autres bâtiments de ferme. De plus, la présence d'une cave aménagée d'un plancher et d'un four à pain en contre-cœur de cheminée nous confirme la fonction d'habitation de la structure 3. Elle n'a donc pas pu être construite avant 1838 selon les actes notariés. Ainsi, puisque la structure 3 apparaît officiellement sur le plan d'Honoré Sisson Sitwell en 1867, nous datons la construction de la structure 3 d'entre 1838 et 1867. La structure 3 a été construite en deux moments distincts, mais rapprochés. Les murs 19A100a et 19A200a auraient été construits dans un premier temps, puis on aurait construit les murs 19A100b et 19A200b accompagnés du mode 19A200c pour accommoder la construction du four à pain en contre-cœur de cheminée, c'est-à-dire des vestiges 19A500, 19A300, 19A400 et 9A150. La présence d'un plancher de rez-de-chaussée, de la cave ainsi que la culture matérielle mise au jour cette année et en 2022 dans les lots d'occupation de la structure 3 nous confirme son occupation domestique. D'autre part, la présence du lot 19A21 entre le plancher de la cave et le plancher du rez-de-chaussée nous permet de confirmer que la cave ait été abandonnée pendant l'occupation de la structure 3 entre le début et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'avait proposé le rapport de 2022. La structure 3 aurait été victime d'un incendie à partir de 1917 selon la culture matérielle ce qui aura mené à son abandon et à sa destruction. La démolition de la structure 3 se serait produite avant 1944 d'après la plaque d'immatriculation datée trouvée dans le lot de comblement suivant la destruction de la structure. Les niveaux supérieurs mis au jour pendant la fouille sont quant à eux



associés à l'exploitation agricole du terrain au cours de la dernière moitié du XXe siècle et ensuite par leur abandon.

Pour la sous-opération 20A, la fouille a permis de préciser la séquence de certains événements associée à la structure 1. La construction de la structure s'est déroulée entre 1800 et 1818, les murs de fondations sont les premiers à avoir été bâti, suivi de la pose des drains de bois à l'extérieur et l'intérieur de la structure. Une annexe (20A400) a été ajoutée à la structure, celle-ci est présentement interprété comme une dépense, bien qu'il soit possible que celle-ci aient eu une autre fonction puisqu'elle n'a pas pu être entièrement dégagée. Elle aurait été construite entre 1810, puisque des fragments d'une soucoupe en *pearlware* portant un décor appelé « *Chinese Raft* » seulement produit après cette date. Comme l'annexe apparaît sur le plan d'Honorius Sisson Sitwell de 1867, l'annexe est construite entre ces deux dates. Les dates entourant la construction du mur de brique à l'intérieur de la structure n'ont pas pu être précisé, cependant, sa longueur ainsi que la présence d'un large empattement en pierre sur lequel le mur est construit indique que le mur portait une charge élevée, il s'agirait donc d'un mur de refend dont la base est à la cave qui se poursuit à l'étage. Des travaux de rénovations/réaménagements ont également eu lieu lors de l'occupation de la structure, tel qu'en témoigne la présence d'une épaisse couche de mortier posée sur le plancher de terre battue de la cave. Des travaux ont également eu lieu au niveau des fondations de la structure, tel qu'en témoigne une réparation dans le vestige 20A300 suite à l'ajout d'un drain/canalisation de terre cuite rejoignant le drain 20A450 situé à l'intérieur de la structure. Le vestige 20A400 fut abandonné, démoli et remblayé pendant l'occupation de la structure et une aire de passage fut aménagée par-dessus celui-ci. La structure a été démolie par étape, d'abord la toiture, selon la photo aérienne de 1947, puis les murs intérieurs et finalement les fondations furent arasées. La structure fut entièrement démolie entre 1947 et 1948 selon les photos aériennes, puis remblayée avant 1959 pour permettre l'utilisation agricole du site. L'aire de passage au nord de la structure fût rafraîchie pour permettre le passage de la machinerie agricole et ce chemin fut abandonné entre 1959 et 1979 selon les photos aériennes. Celui-ci fut alors remblayé. Un dernier événement de nivellement du terrain fut réalisé dans le secteur de la sous-opération, notamment dû à la proximité de 20A100 à la surface du sol ainsi qu'au possible affaissement du sol suite au remblai de la structure.

| Phase | Événements                                                    | Datations      | Interventions                            |                                                                |                                                 |                                               |                                        |                         |             |                        |                        |       |       |
|-------|---------------------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------|-------------|------------------------|------------------------|-------|-------|
|       |                                                               |                | 2024 (Université Laval)                  |                                                                |                                                 | 2022 (Université Laval)                       |                                        | 2021 (Université Laval) |             | 2021 (Ville de Québec) | 2019 (Ville de Québec) |       |       |
|       |                                                               |                | Sous-op. 18A                             | Sous-op. 19A                                                   | Sous-op. 20A                                    | Sous-op. 17B                                  | Sous-op. 15A                           | Sous-op. 6A             | Sous-op. 6B | Op. 10                 | Op. 1                  | Op. 3 | Op. 4 |
| I     | Formation du sol naturel                                      | Avant 9 000 AA | 18A3, 18A12                              | 19A5, 19A10, 19A17, 19A20                                      | 20A15, 20A23, 20A24, 20A26, 20A27, 20A28, 20A29 | 17B7, 17B15                                   | 15A20, 15A21, 15A22                    | 6A5                     | 6B10, 6B13  | 10Q6, 10T7             | 1S5                    | 3P2   | 4B2   |
| III   | Construction et occupation d'une structure au régime français | 1673 - 1760    | 18A3, 18A10 18A11, 18A13, 18A100, 18A200 |                                                                |                                                 | 17B7, 17B9, 17B10, 17B11, 17B12, 17B13, 17B14 |                                        |                         |             | 10Q5                   |                        |       |       |
|       | Abandon de la structure                                       | 1673 - 1760    | 18A7, 18A9                               |                                                                |                                                 |                                               |                                        |                         |             |                        |                        |       |       |
|       | Démolition d'une structure datant du régime français          | 1673 - 1760    | 18A4, 18A5, 18A6, 18A8                   |                                                                |                                                 | 17B8, 17B6                                    |                                        |                         |             | 10Q3, 10Q4, 10T4       |                        |       |       |
|       | Nivellement et consolidation du terrain                       | 1800-1818      |                                          | 19A3                                                           |                                                 |                                               |                                        |                         |             |                        |                        |       |       |
|       | Construction de la structure 3                                | 1838-1917      |                                          | 19A6, 19A8, 19A11, 19A12, 19A13, 19A16, 19A150, 19A100, 19A200 |                                                 |                                               | 15A100, 15A200, 15A500, 15A300, 15A600 |                         |             |                        |                        |       |       |





## Conclusion et recommandation

Les fouilles réalisées à l'été 2024 sur le site de la Ferme Cadet ont permis de poursuivre la documentation des différentes occupations et de mieux comprendre celles-ci. Les fouilles de cette année ont entre autres permis de mieux documenter les structure 1 et 3, en plus de confirmer la présence d'une nouvelle structure au nord du site, aux abords de la rivière Saint-Charles. Cette nouvelle structure est dorénavant identifiée comme la structure 5.

La fouille de la sous-opération 18A a d'abord permis de confirmer que la structure 5 témoigne de l'occupation la plus ancienne du site à ce jour. En effet, la fouille des extrémités ouest et nord de la structure a permis de déterminer qu'il s'agissait bel et bien d'une habitation semi-souterraine grâce à la présence d'un creusement. La séquence événementielle associée à cette structure a pu être précisée. La fouille de la sous-opération 19A, quant à elle, a permis d'étudier le coin nord-est de la structure 3, nous confirmant ainsi ses différents événements de constructions et nous permettant d'en raffiner sa datation. La découverte d'un four à pain en contre-cœur de cheminée, ainsi que la confirmation de la présence d'une cave dans la structure 3, nous a également permis de confirmer la fonction du bâtiment en tant qu'habitation secondaire sur le site, au service de la famille Bell. Les fouilles de la sous-opération 20A ont permis de documenter davantage le mur de briques, bien que plusieurs questions à son sujet demeurent encore. De plus, les méthodes de drainage, ainsi que les événements de construction du mur nord de la structure 1 ont également pu être précisées davantage. Cependant, certaines questions demeurent quant à une annexe située au nord-est de la sous-opération, notamment quant à une identification certaine de sa fonction. Finalement, l'hypothèse de 2021 selon laquelle une aire de passage aménagée était présente au nord de la sous-opération 5B a également pu être confirmé.

Pour ce qui est des recommandations, la seule recommandation pour ce qui est de la structure 5 serait de compléter la fouille de cette structure en ouvrant une sous-opération à l'extrémité est de celle-ci. De cette façon, nous pourrions confirmer les dimensions totales de l'habitation.

Nous recommandons d'ouvrir davantage la fouille du four à pain afin de confirmer cette interprétation en dégagant l'entièreté de cette construction. Dans un deuxième temps, nous recommandons de fouiller l'intérieur de la structure 3 afin de déterminer la possible présence d'un



mur de refend. En effet, la couche de brûler, correspondant au lot 19A15 dans la sous-opération 19A, était significativement moins importante que la couche de brûler équivalente de la sous-opération 15A, soit le lot 15A15 fouillée au coin sud-ouest de la structure 3. Cela nous indique que le feu était vraisemblablement moins intense du côté nord-est en relation avec son coin opposé. Cette constatation pourrait laisser penser qu'il y aurait une séparation dans la cave empêchant la propagation du feu lors de l'incendie de la structure 3. C'est pourquoi nous recommandons de fouiller davantage le centre de la structure afin de mieux comprendre son organisation spatiale interne.

Pour la structure 1, des fouilles à l'est de la sous-opération 20A, afin de documenter davantage les événements associés à l'utilisation et l'abandon du vestige 20A400, ainsi que les événements associés à la construction du vestige 20A200 sont recommandés. De plus, des fouilles au sud de la sous-opération 5B sont également recommandé, dans le but de documenter les méthodes de chauffage et la présence de la cheminée visible dans les photos de la résidence appelée « Richmond Vale », provenant du fond d'archive privé Lachance, obtenu gracieusement de Richard Bois. Finalement, des fouilles au nord de la sous-opération 5A nous permettrait de documenter le coin nord-est de la structure, la présence ou absence d'une cheminée de ce côté de la structure, ainsi que la présence possible d'un vestige semblable au 20A400 situé à cet endroit selon le plan de Sitwell de 1867, montrant deux annexes rectangulaires au nord de la structure 1.

# Bibliographie

## Bibliographie générale

### Artefactuel

- 2018 Évaluation de la valeur archéologique du cimetière Saint-Charles, Québec. Rapport préparé pour Patri-Arch et soumis à la Ville de Québec.

### Bois, Richard

- 2019 « Gentilhommière à la Petite-Rivière 1818 : De Charles Lennox – Manoir Richmond Vale – à Émile Lachance, laitier... et ses descendants 1948 ». *Le courant de la Société d'histoire Les Rivières*, 8(2) : 4-5.

### Caya, Marcel

- 1983 « Caldwell, Henry » dans *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 5, University of Toronto/Université Laval, 2003–, accessed January 31, 2020, [http://www.biographi.ca/en/bio/caldwell\\_henry\\_5E.html](http://www.biographi.ca/en/bio/caldwell_henry_5E.html).

### Côté, Hélène

- 2008 « L'architecture vernaculaire dans l'aménagement du territoire en Nouvelle-France : médium de communication ou adaptation au milieu », dans : Roy, Christian & Côté, Hélène, dir. *Rêves D'Amérique : Regard sur l'archéologie de la Nouvelle France* ». Québec, 2008, Archéologique, collection Hors Série 2, 141-168.

### Dionne, Jean-Claude

- 1977 *La mer de Goldthwait au Québec*. Géographie physique et Quaternaire, 31 (1-2) : 61-80.
- 1997 *Nouvelles données sur la transgression Laurentienne, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec*. Géographie physique et Quaternaire 51(2) : 201–21

### Direction des inventaires forestiers

- 2022 *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. <https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/zones-vegetation-domaines-bioclimatiques/> consulté le 11 novembre 2024.

### Ethnoscop

- 2009 *Patrimoine archéologique des potiers, briquetiers, tuileries et fabriques de pipes au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des Communication et de la Condition féminine, Centre de documentation en archéologie, Vol. 1.

Fantin, Mathias

- 2014 « Planchers en bois anciens », *Bestrema*, <https://bestrema.fr/planchers-bois-anciens/>.

Garneau, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, 51(2) : 211-220.

Gouvernement du Canada

- 2002 *Le système canadien de classification des sols / groupe de travail sur la classification des sols*. Agriculture et agroalimentaire Canada. Direction générale de la recherche. Conseil national de recherches Canada, Ottawa, 196 p.

Laframboise, Yves

- 1975 *La maison en pierre de Neuville*. Racar, vol. 2, no. 1. Revue d'art canadienne / Canadian Art Review 2 (1) : 15-22.
- 1991 *La fonction résidentielle de Place-Royale 1820-1860 – Synthèse*. Collection Patrimoines, Ethnotech inc., 363 p.

Lamarche, Lise

- 2011 Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. INRS, Québec (Québec).

Lambert, Serge

- 1990 Les pauvres et la société à Québec de 1681 à 1744. Thèse de doctorat, Université Laval, Québec.

Lapointe, Cédric

- 2024 *Patrimoine agricole bâti du Québec : Guide des types architecturaux*. Culture et Communications Québec, Gouvernement du Québec, 105p.

Lessard, Michel et Gilles Vilandré

- 1974 *La maison traditionnelle au Québec : Construction, Inventaire, Restauration*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, Canada, 504 p.

Lessard, Michel et Huguette Marquis

- 1972 *Encyclopédie de la maison Québécoise : 3 siècles d'habitations*. Les Éditions de l'Homme, Montréal, Québec, 736 p.

Mousette, Marcel

- 1983 *Le chauffage domestique au Canada : des origines à l'industrialisation*. Les presses de l'Université Laval. 316p.

Musée Canadien de l'Histoire

« Vie quotidienne : Architecture vernaculaire en Nouvelle-France ». Recherche originale

par Hélène Côté. <https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/architecture-vernaculaire-en-nouvelle-france/>, 21 octobre 2024.

Office québécois de la langue française

2023 Fiche terminologique : Till. Document électronique, <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8409475/till>, consulté le 11 novembre 2024.

Païement, Maxime

2007 *Reconstitution des paléoenvironnements de la mer de Champlain à partir de palynomorphes terrestres et marins*. Mémoire. Département des sciences de la Terre. Université du Québec à Montréal, Québec.

Plourde, Michel

2008 « Stadaconé: lieu de « demourance » de Donnacona ». *Cap-aux-Diamants*, (93):11-14.

Querrec, Lydia

2012 *Reconstitution des environnements holocènes et historiques dans le cours inférieur de la rivière Saint-Charles*. Thèse. Université Laval, Québec.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

2013 Site patrimonial Philippe-Aubert-de-Gaspé : Fournil. Ministère de la Culture et des Communications. (En ligne) [Fournil - Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

2019 *Inventaire du patrimoine bâti agricole de la MRC de L'Islet (2019-2020)*. Ministère de la Culture et des Communications. (En ligne) [Fournil - Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#)

Richard, P. J. H., Fréchette, B., Grondin, P. & Lavoie, M.

2020 Histoire postglaciaire de la végétation de la forêt boréale du Québec et du Labrador. *Le Naturaliste canadien* 144(1) : 63–76.

Roy, Pierre-George

1934 « La famille Pinguet de Vancour ». *Le bulletin des recherches historiques*, 40(5):282.

- 1940 *Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1939-1940*. Imprimeur de sa Majesté le Roi, Québec.

Séguin, Robert-Lionel

- 1967 *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Ottawa, Éditions Fides, 701 p.

St-Louis, Denis

- 1984 *Maçonnerie traditionnelle. Document technique : Régions de Montréal et de Québec. Principaux usages dans la construction traditionnelle*. Volume 2, Montréal, Héritage Montréal, 245 p.

Trudel, Marcel

- 1973 *Le terrier du Saint-Laurent en 1663*. Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française no 6. Éditions de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Vitrine linguistique

- 2018 Office québécoise de la langue française, « solive », <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8360555/solive>, 11 novembre 2024.

White, Jacques, et Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture

- 2005 *La pièce annexe réinventé : Nouvelles opportunités de design pour la maison québécoise contemporaine*. Rapport de recherche-crédation en architecture, Québec, Université Laval, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture. 191 p.

## Interventions archéologiques

Brizay Frédéric, Goyette Nicolas, Turcotte Guillaume

- 2023 *La Ferme : Cadet Chantier-école de l'Université Laval, saison 2023*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Cherchuitte-Leblanc Myriam, Étienne Corbeil, Élianne Gravel, William Harrison et Antoine Lepage

- 2021 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2021*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.

Cloutier, Jean-Pierre, et Michel Gaumond

- 1969 *Documents sur le site de la poterie D. & W. Bell - CeEt23 - Rech. Arch.*

Dauphin Marilou, Ève-Marie Guénette et Myriam Renaud

- 2023 *La ferme Cadet : Chantier-école de l'Université Laval, saison 2022*, rapport à paraître, Université Laval, Québec.



Noël, Stéphane

2020 *INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AU CIMETIÈRE SAINT-CHARLES, 2019*

*Site de la ferme de Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales Ville de Québec, Québec.

2022 *Inventaire archéologique au cimetière Saint-Charles, 2021 : site de la ferme*

*Cadet (CeEt-960).* Division du patrimoine et des relations internationales. Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, Ville de Québec, Québec.

Royer, Martin

1992 *La poterie Bell (Site CeEt-23). Fouilles exploratoires 1991.* Vol. 1. 2 vol.

Ruralys

2007 *Le site de la maison O'Neill (CeEt-860), Inventaire archéologique de l'automne 2006.* Vol. 1. 2 vol.

Simoneau, Daniel

2006 *Rapport d'inventaire archéologique : Maison O'Neil, quartier Les Saules.* Vol. 1. 2 vol.

Tremblay, Yves, et Jean Croteau

1987 *Surveillance archéologique dans le Vieux-Québec, 1985.* Vol. 1. 12 vol.

### Documents d'archives

BAnQ

S.A.

1667 *Déclaration faite au papier terrier de la Compagnie des Indes occidentales par Nicolas Bonhomme, 23 décembre 1667.* BAnQ.

S.A.

1724 *Déclaration de Pierre Racine, menuisier de Québec, faisant tant pour lui que pour Louise Guyon, sa femme, quant à deux habitations qu'il détient en la censive du Domaine du Roi, lesquelles se joignant l'une et l'autre sur la Petite Rivière Saint-Charles à Québec, 20 juin 1724.* BAnQ.

S.A.

1940 *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1939-1940, Québec : Imprimeur de sa Majesté le Roi.*

Annuaire de la ville de Québec, 1822-1976 (1916-1917, p. 473 ; 1918 1919, p. 506 ;

1919-1920, p.414 ; 1920-1921, p. 416 ; 1921-1922, p.421).

Arrêt

1708a *Ordre à Pierre Racine de former ses demandes par requête, dans sa cause contre René Hubert, premier huissier du Conseil; ordonnant que l'arrêt du 12 mars 1708 sera exécuté selon sa forme et sa teneur et qu'une certaine habitation adjugée à Guillaume Bonhomme, capitaine de milice de la côte Saint-Michel, et au dit Hubert, sera partagée par moitié, 7 mai 1708. BAnQ.*

1708b *Arrêt déboutant Pierre Racine, tant en son nom que comme étant aux droits de Guillaume Bonhomme, Capitaine de milice de la côte Saint-Michel, des demandes contenues dans sa requête présentée contre René Hubert, au sujet de certains procès-verbaux d'arpentage et d'alignement réalisés par le nommé Lapalme et François Buisson, prêtre chanoine de l'église cathédrale de Québec, 6 août 1708. BAnQ.*

Conseil souverain

1730 *Appel mis à néant des sentences rendues en la Prévôté de Québec, les 12 avril et 24 mai 1729, dans la cause entre Paul Ferrière, officier des troupes, et Pierre Racine dit Saint-Marie (Ste-Marie) [...], 23 janvier 1730. Fonds Conseil souverain, BAnQ.*

Greffé Romain Becquet

1672 25 août 1672. BAnQ.

Greffé Jean-Antoine Saillant De Collégien et Paul-Antoine Lanouiller Desgranges

1752 *Contrat de vente par le Sieur Jean-Baptiste Boucher dit Belleville, maître maçon demeurant rue de la Sainte-Famille à Québec, au Sieur Joseph Cadet, négociant demeurant à la Canoterie à Québec, d'une terre, d'une maison de pièce sur pièce et d'autres bâtiments, grange, étable et écurie, situés à la petite rivière Saint-Charles près de Québec, 26 avril 1752. Fonds Intendants, BAnQ.*

Greffé François Genaple de Bellefonds

1700 *Contrat de vente par Denis Dansac au sieur Pierre Racine et Louise Guyon, sa femme, 4 mars 1700. BAnQ.*

Greffé Pierre Duquet

1673 *Concession de Vincent Poirier à Robert Mossion dit La Mouche, 7 mars 1673.*  
BAnQ.

1674 *Contrat de vente par Vincent Poirier, sieur de Bellepoire à Denis Danssac  
(Dansacq, Dansac), 18 octobre 1674.* BAnQ.

Greffé Florent de La Cetière

1707 *Contrat de vente par Guillaume Bonhomme au sieur Pierre Racine, 15 février  
1707.* BAnQ.

Greffé Laughlan Thomas McPherson

1838 19 mai 1838. BAnQ.

518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE

Site BjFi-19



SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PRÉLIMINAIRE

ethnoscop

Avril 2025

518, boulevard Marie-Victorin, Boucherville

Site BjFi-19

Supervision archéologique

Ethnoscop inc., 2025







## RÉSUMÉ

---

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle piscine au 518, boulevard Marie-Victorin, Ethnoscop a été mandaté par la Ville de Boucherville pour la supervision archéologique des travaux d'excavation. Cet espace situé dans le site archéologique BjFi-19 est susceptible de receler des contextes liés à la présence de dépendances du XIX<sup>e</sup> siècle et possiblement même des siècles précédents. Ce terrain est d'ailleurs occupé dès le XVII<sup>e</sup> siècle par les seigneurs de Boucherville.

Malgré une mauvaise préservation générale de la séquence stratigraphique dans ce secteur, la supervision archéologique a permis d'enregistrer un vestige architectural qui a pu être associé à un bâtiment secondaire. Certains indices laissent croire que le bâtiment aurait été détruit lors d'un des deux incendies qui ont affecté ce terrain au XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces nouvelles données additionnées aux résultats de la supervision de 2013 permettent de mieux comprendre l'organisation de cette portion du terrain jadis occupé par des familles influentes de Boucherville. Il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique sur le site archéologique BjFi-19; notamment sur le terrain, surtout dans sa portion nord-ouest, là où étaient construites les dépendances.

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                   |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------|
| LISTE DES FIGURES .....                                                           | VII  |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....                                                      | IX   |
| LISTE DES PLANS .....                                                             | XI   |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                                                      | XIII |
| 1. INTRODUCTION .....                                                             | 1    |
| 1.1 Mandat .....                                                                  | 1    |
| 1.2 Aire d'intervention .....                                                     | 1    |
| 2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE.....                                  | 5    |
| 2.1 Contexte naturel et état des lieux .....                                      | 5    |
| 2.2 Contexte culturel .....                                                       | 12   |
| 2.2.1 Cadre préhistorique.....                                                    | 12   |
| 2.2.2 Cadre historique .....                                                      | 13   |
| 2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures ..... | 21   |
| 3. MÉTHODOLOGIE.....                                                              | 27   |
| 3.1 Stratégie d'intervention .....                                                | 27   |
| 3.2 Enregistrement des données .....                                              | 27   |
| 4. RÉSULTATS .....                                                                | 29   |
| 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....                                            | 39   |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                               | 41   |
| ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES .....                                        | 43   |

## LISTE DES FIGURES

---

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Le 518, boulevard Marie-Victorin - vue aérienne.....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2  |
| Figure 2.  | Localisation du front glaciaire – 13 500 ans AA (Dalton <i>et al.</i> 2020) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 6  |
| Figure 3.  | Emprise maximale du lac à Candona (adapté de Pierre J.H. Richard 2018) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 7  |
| Figure 4.  | Localisation du front glaciaire – 12 800 ans AA (Dalton <i>et al.</i> 2020) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 8  |
| Figure 5.  | Courbe d'émersion des terres lors des phases du lac à Lampsilis et du proto-Saint-Laurent (Lamarche 2006) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 9  |
| Figure 6.  | Rivières aux Pins et Sabrevois sur le territoire de Boucherville (Google Earth) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 11 |
| Figure 7.  | Carte localisant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25) .....                                                                                                                                                                                                                                              | 13 |
| Figure 8.  | Extrait de <i>Plant véritable et conforme suivant les Ensien titres et bornes</i> [des terres et Emplacemt concédé par feu Ms. Boucher en mil six cent soixante et treize], Charles Rinvile, procureur fiscal et Antoine Loiseau, notaire et greffier de la juridiction seigneuriale de Boucherville, n.d. [~1730-1760] (Archives du séminaire de Trois-Rivières, Collection Montarville Boucher de la Bruère, 0032-GF-001) ..... | 14 |
| Figure 9.  | Extrait de <i>Plan du bourg de Boucherville</i> , s.d. (Archives du séminaire de Trois-Rivières, Collection Montarville Boucher de la Bruère, 0032-GF-002) .....                                                                                                                                                                                                                                                                  | 15 |
| Figure 10. | Extrait de <i>Plan du village de Boucherville 1810-1811</i> (Archives du séminaire de Québec, Fonds Verreault, P32/46/6[V-26]) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 16 |
| Figure 11. | Maison Lacoste (SHIP, Collection Juge Marc Lacoste) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 17 |
| Figure 12. | <i>Propagation de l'incendie poussé par un fort vent d'ouest</i> (Coallier <i>et al.</i> 1985 : 30-31) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 18 |
| Figure 13. | Croquis stratigraphique de la sous-opération 2A, paroi sud .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 35 |

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

|          |                                                                                                                                                             |    |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1. | Paroi ouest de la sous-opération 2A montrant les perturbations associées à la démolition de la première piscine, vue vers l'ouest (BjFi-19-24-NUM1-6) ..... | 30 |
| Photo 2. | Vue générale du vestige 5, vue vers l'est (BjFi-19-24-NUM1-11) .....                                                                                        | 31 |
| Photo 3. | Parement ouest du segment nord-sud du vestige 5 montrant le radier de bois sous la portion en pierre, vue vers l'est (BjFi-19-24-NUM1-14) .....             | 32 |
| Photo 4. | Vue générale du radier de bois, vue vers le sud (BjFi-19-24-NUM1-19).....                                                                                   | 32 |



## LISTE DES PLANS

---

|         |                                                                                         |    |
|---------|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Plan 1. | Localisation de l'aire d'intervention.....                                              | 3  |
| Plan 2. | Superposition du plan de Goad de 1909 à la trame actuelle .....                         | 19 |
| Plan 3. | Superposition du plan de l'Underwriter's survey bureau de 1962 à la trame actuelle..... | 20 |
| Plan 4. | Zones à potentiel préhistorique .....                                                   | 23 |
| Plan 5. | Zones à potentiel historique .....                                                      | 24 |
| Plan 6. | Localisation des interventions et des sites archéologiques de Boucherville.....         | 25 |
| Plan 7. | Localisation des sous-opérations .....                                                  | 33 |
| Plan 8. | Superposition du plan de Weilbrenner à la trame actuelle .....                          | 37 |

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION DE L'INTERVENTION

#### *Ville de Boucherville*

|                 |                                                                                     |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Amélie Bergeron | Cheffe de service. Service des permis et des inspections. Direction de l'urbanisme. |
| Karine Rouleau  | Cheffe inspectrice, Direction de l'urbanisme.                                       |

### RÉALISATION DE L'INTERVENTION

#### *Ethnoscop inc.*

|                   |                                                      |
|-------------------|------------------------------------------------------|
| Paul Girard       | Coordonnateur                                        |
| Mathieu Sévigny   | Archéologue, chargé de projet et révision du rapport |
| Hugo Comète       | Archéologue, rédaction du rapport                    |
| Isabelle Hade     | Spécialiste en culture matérielle                    |
| Liliane Carle     | Cartographe                                          |
| Stéphanie Goyette | Édition du rapport                                   |
| Michelle Dubé     | Adjointe administrative                              |

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Mandat

Les propriétaires du 518, boulevard Marie-Victorin à Boucherville projettent l'installation d'une nouvelle piscine creusée et la mise en place d'aménagements paysagers connexes. La réalisation de ces travaux risque de porter atteinte à d'éventuelles ressources archéologiques pouvant être présentes à cet endroit. Soucieuse de protéger le patrimoine archéologique de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle effectue la supervision archéologique des travaux d'excavation mécanique.

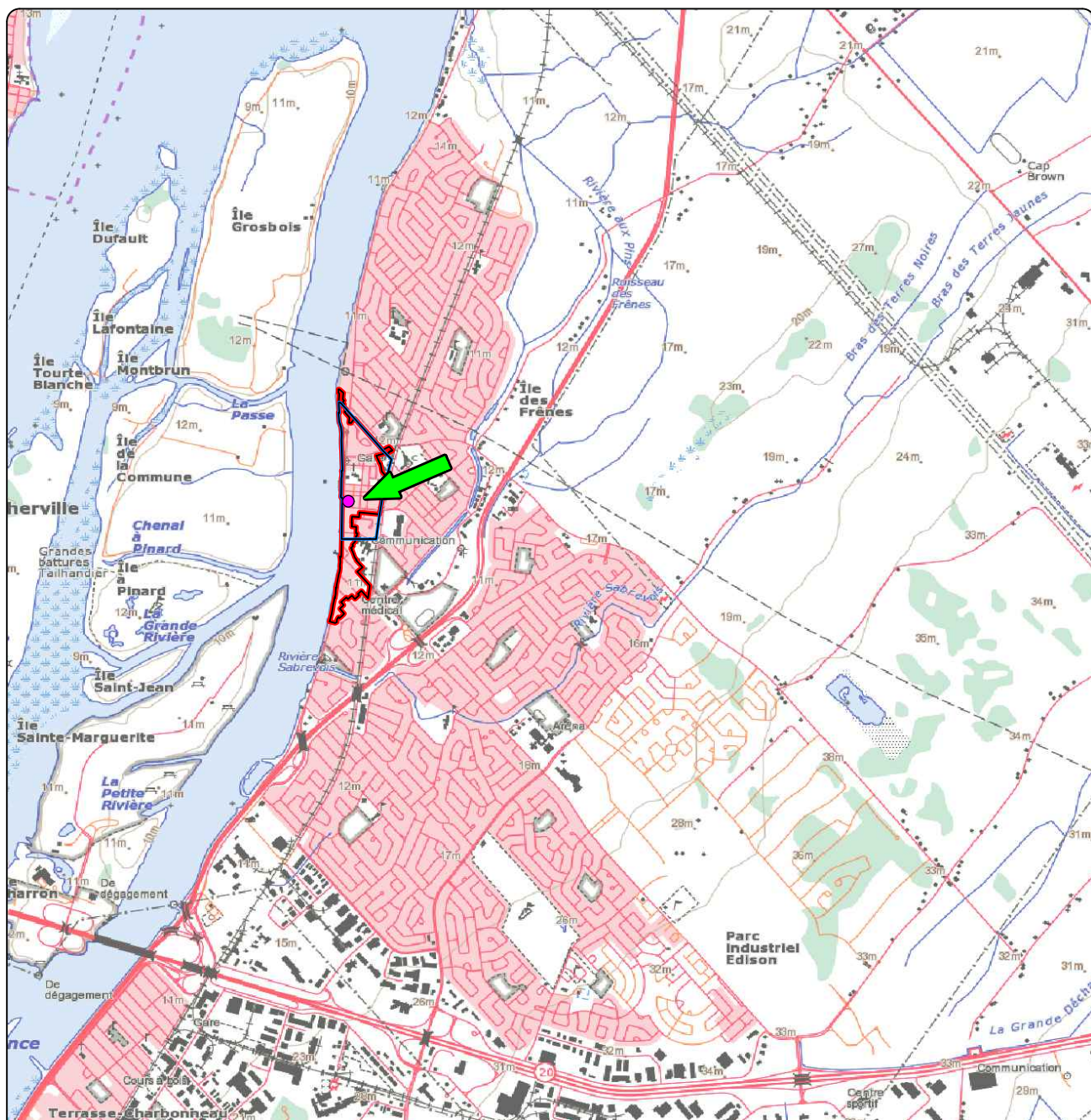
## 1.2 Aire d'intervention

Le terrain visé par l'intervention archéologique correspond au lot 1 908 922 du cadastre du Québec (figure 1). Plus précisément, l'excavation projetée se situe dans la cour arrière de la résidence. Cet espace se trouve à une distance d'environ 60 m du fleuve Saint-Laurent (plan 1). Les nouveaux aménagements couvriront une superficie d'un peu moins de 100 m<sup>2</sup>, dont la moitié correspond à la piscine tandis que l'autre moitié se rapporte à la terrasse adjacente à la piscine.



Figure 1. Le 518, boulevard Marie-Victorin - vue aérienne. Le polygone rouge illustre le lot 1 908 922 où s'est déroulée l'intervention.





518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BjFi-19  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION  
 PLAN 1

-  AIRE D'INTERVENTION ET SITE BjFi-19
-  LIMITE DU VIEUX-BOUCHERVILLE
-  SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE

Source : Carte topographique 031H11,  
 © Ressources Naturelles Canada  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km  
 ÉCHELLE : 1/50 000



VDB2352  
 ethnoscop



## 2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

---

L'intervention archéologique qui s'est déroulée au 518, boulevard Marie-Victorin doit être située dans ses contextes naturel et culturel afin de bien comprendre ses objectifs et les raisons qui la motivent. La description de ces contextes est notamment inspirée d'études de potentiel archéologique antérieures visant la périphérie de l'aire d'intervention (Anthrospéc 1980; Ethnoscop 1989), mais surtout celle produite par Ethnoscop en 2013 pour le secteur du Vieux-Boucherville (Ethnoscop 2013). Durant la dernière décennie, de nombreuses expertises archéologiques ont également été effectuées sur le territoire de Boucherville (voir la section 2.3 du présent rapport) permettant de raffiner certains éléments présentés dans l'étude d'Ethnoscop de 2013.

### 2.1 Contexte naturel et état des lieux

La zone d'intervention se situe sur une basse terrasse fluviale sur la rive est du fleuve Saint-Laurent. La surface du terrain où se sont déroulés les travaux atteint une altitude d'environ 13 m<sup>1</sup>. Lors du dernier épisode glaciaire, cette zone se trouve sous l'Inlandsis laurentidien (figure 2). Dans le secteur de Boucherville, cet épisode se termine vers 13 100 ans AA<sup>2</sup> (Dalton *et al.* 2020). Alors que le front glaciaire recule vers le nord, un grand lac proglaciaire se met en place : le lac à Candona (figure 3). L'existence de ce lac est due à la présence d'un barrage de glace qu'effectue le front de l'inlandsis contre les contreforts des Appalaches dans le secteur de Warwick. L'eau de fonte du glacier alimente donc ce lac et son niveau atteint une altitude de 230 m. Le sommet le plus haut du mont Royal, avec ses 234 m, affleure à peine la surface. Le mont Saint-Bruno est complètement sous l'eau et seule une portion de 3 km sur 2 km du sommet du mont Saint-Hilaire émerge.

Lorsque le barrage glaciaire à l'est cède, le lac se draine rapidement et les eaux douces sont remplacées par les eaux salées de l'océan Atlantique pour former la mer de Champlain. Cet événement a lieu vers 12 900 ans AA. À son maximum, dans le secteur d'intervention, le niveau de la mer a atteint une altitude de 190 m. À ce moment, les terres les plus proches de l'aire d'étude correspondent aux sommets des monts Saint-Bruno et Royal récemment

---

<sup>1</sup> Toutes les altitudes mentionnées dans le rapport sont exprimées en mètre au-dessus du niveau moyen de la mer

<sup>2</sup> Âge calibré avant aujourd'hui (AA)

émergés et du mont Saint-Hilaire qui forment de petites îles. Le front glaciaire se situe approximativement à la latitude de Mont-Tremblant (figure 4). C'est durant cette période marine que se dépose l'épaisse couche d'argile qui caractérise les sols des basses-terres du Saint-Laurent.

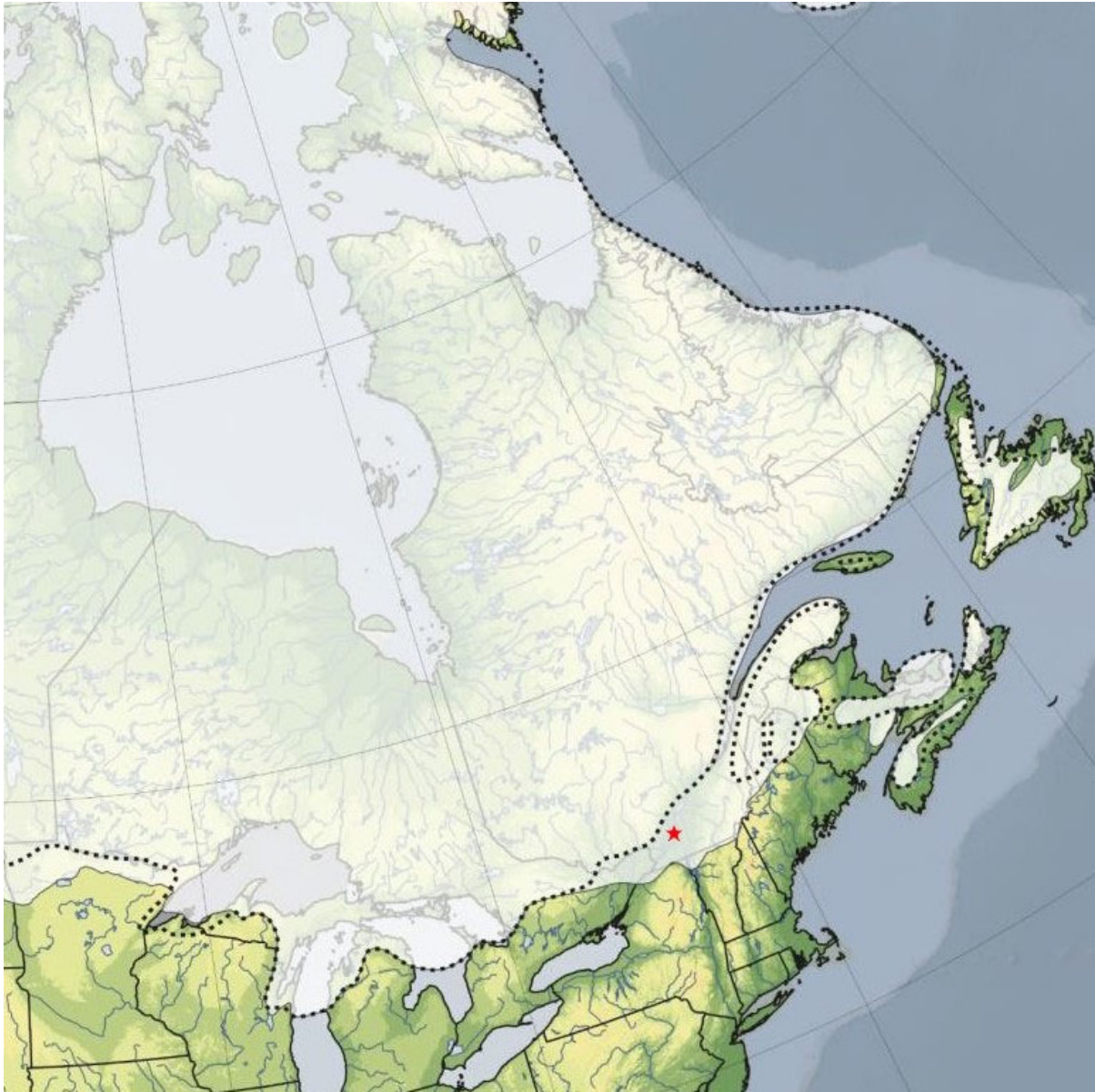


Figure 2. Localisation du front glaciaire – 13 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020)



Figure 3. Emprise maximale du lac à Candona (la ligne blanche indique l'emplacement du front glaciaire – 13 000 ans AA) (adapté de Pierre J.H. Richard 2018)





Figure 4. Localisation du front glaciaire – 12 800 ans AA (Dalton *et al.* 2020)

L'apport en eau douce provenant de la fonte de l'inlandsis conduit à la dessalure de la mer qui laisse place au lac à Lampsilis. Cet épisode se produit vers 10 600 ans AA alors que le niveau de l'eau s'est abaissé aux environs de 60 m. À ce moment, les terres les plus proches se situent à un peu plus de 10 km de l'aire d'intervention. Au nord-est, dans le secteur de Saint-Amable, un petit affleurement rocheux pourrait avoir surgi. Au sud-ouest, c'est la pointe est de l'île de Montréal qui est la plus rapprochée<sup>3</sup>. C'est à partir de ce moment que se mettent en

<sup>3</sup> À ce moment, l'île de Montréal ne fait que 12 km de longueur sur 4 km de largeur, contrairement à aujourd'hui où elle atteint 60 km de longueur et 15 km de largeur.

place des terrasses lacustres à 60 m (niveau de Rigaud), à 31 m (niveau de Montréal) et à 20 m (niveau de Saint-Barthélemy); une séquence caractérisée par un abaissement du niveau de l'eau plus lent. La dernière terrasse se forme lors de la dernière phase du lac à Lampsilis, il y a un peu plus de 8000 ans AA (figure 5). À cette époque, le front glaciaire se situe approximativement à la hauteur de la Baie James. S'initie par la suite un régime fluvial associé au proto-Saint-Laurent. Si antérieurement le niveau de l'eau a connu un abaissement continu, lors de cet épisode, il connaît des hausses et abaissements successifs d'ampleurs variables.

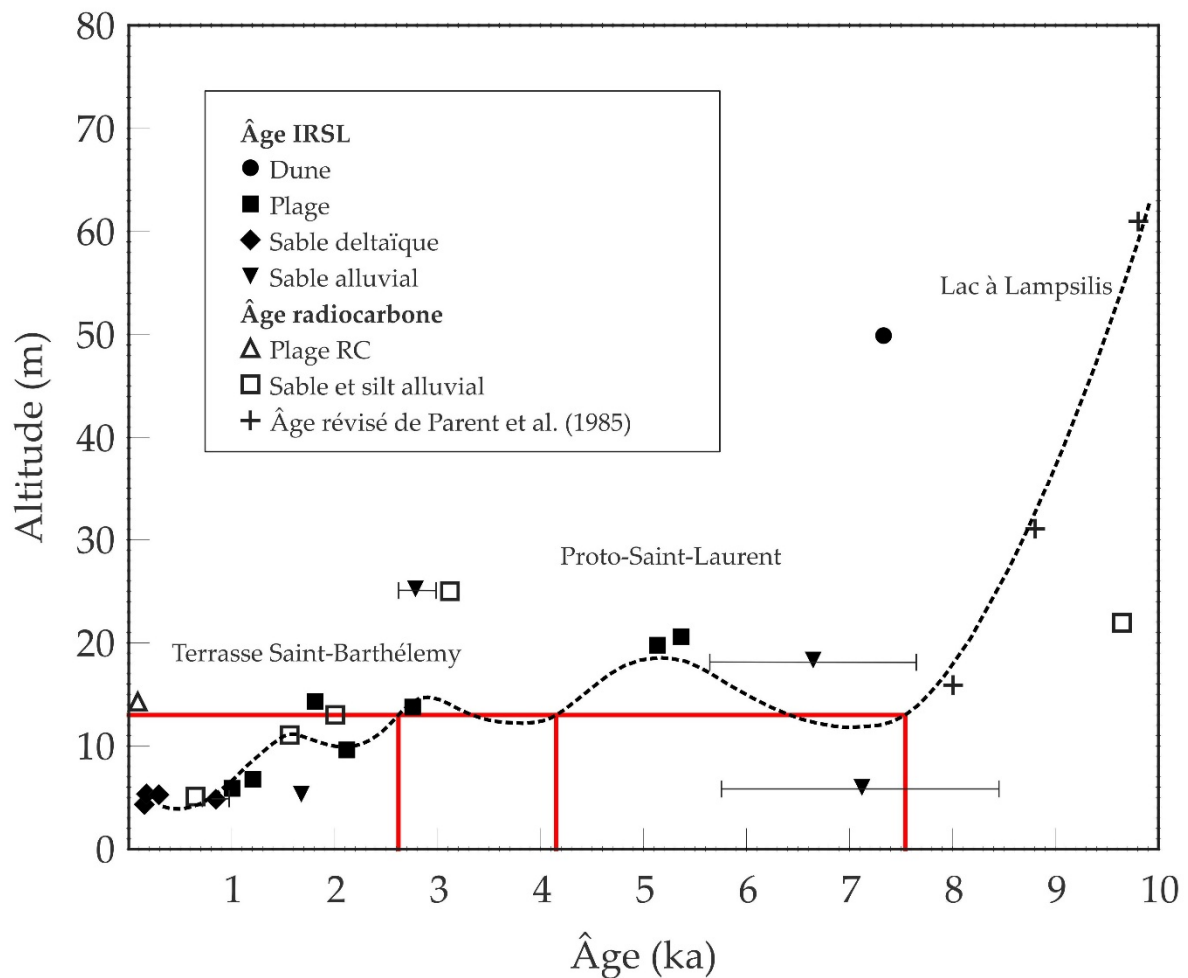


Figure 5. Courbe d'émersion des terres lors des phases du lac à Lampsilis et du proto-Saint-Laurent (Lamarche 2006)

C'est vers 7600 ans AA que l'aire d'intervention pourrait avoir émergé pour la première fois. En effet, à la fin de l'épisode lacustre du lac à Lampsilis un bas niveau du proto-Saint-Laurent aux alentours de 12 m pourrait avoir découvert l'aire d'intervention durant une période d'environ un millénaire (voir figure 5). Ensuite, une remontée du niveau de l'eau inonde de



nouveau l'aire d'intervention, puis vers 4200 ans AA, le niveau passe la barre des 13 m d'altitude, exondant de nouveau l'aire d'intervention pour une courte période de moins de 1000 ans. C'est finalement vers 2600 ans AA que le terrain à l'étude est exondé de manière définitive. Depuis, le niveau de l'eau s'abaisse malgré une dernière hausse ponctuelle qui n'aurait pas submergé l'aire d'intervention. Bien que l'aire d'intervention ait été exondée à quelques reprises avant 2600 ans AA, il semble peu probable que des occupations de longue durée se soient tenues à cet endroit, ou qu'il soit possible d'en trouver les traces. À titre d'exemple, les crues saisonnières pourraient avoir été suffisamment hautes pour rendre cet espace inoccupable au printemps.

Le Vieux-Boucherville longe l'axe de communication et de circulation majeur qu'est le fleuve Saint-Laurent. Ses basses terrasses fluviales subhorizontales constituent, tant à la préhistoire qu'à la période historique, un espace idéal du point de vue de l'habitabilité. De plus, la proximité des Îles de Boucherville fait de cet endroit, un havre naturel ainsi qu'un lieu prisé quant à la récolte des ressources halieutiques. C'est d'ailleurs le long de ce cours d'eau que sont recensés le plus grand nombre de sites archéologiques dans le Sud québécois (Ethnoscop 2013 : 23). Ces mêmes conditions seront ensuite favorables au développement de l'agriculture, à l'accroissement démographique et urbain, de même qu'à l'industrialisation. Abondamment desservi par des cours d'eau principaux et secondaires, le noyau villageois d'origine est bordé à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord et à l'est par la rivière aux Pins et au sud par la rivière Sabrevois (figure 6). L'aire d'intervention, en plus d'être située relativement près de la rive du fleuve, se trouve donc dans un espace de grande importance dans la géographie des basses terres du Saint-Laurent.

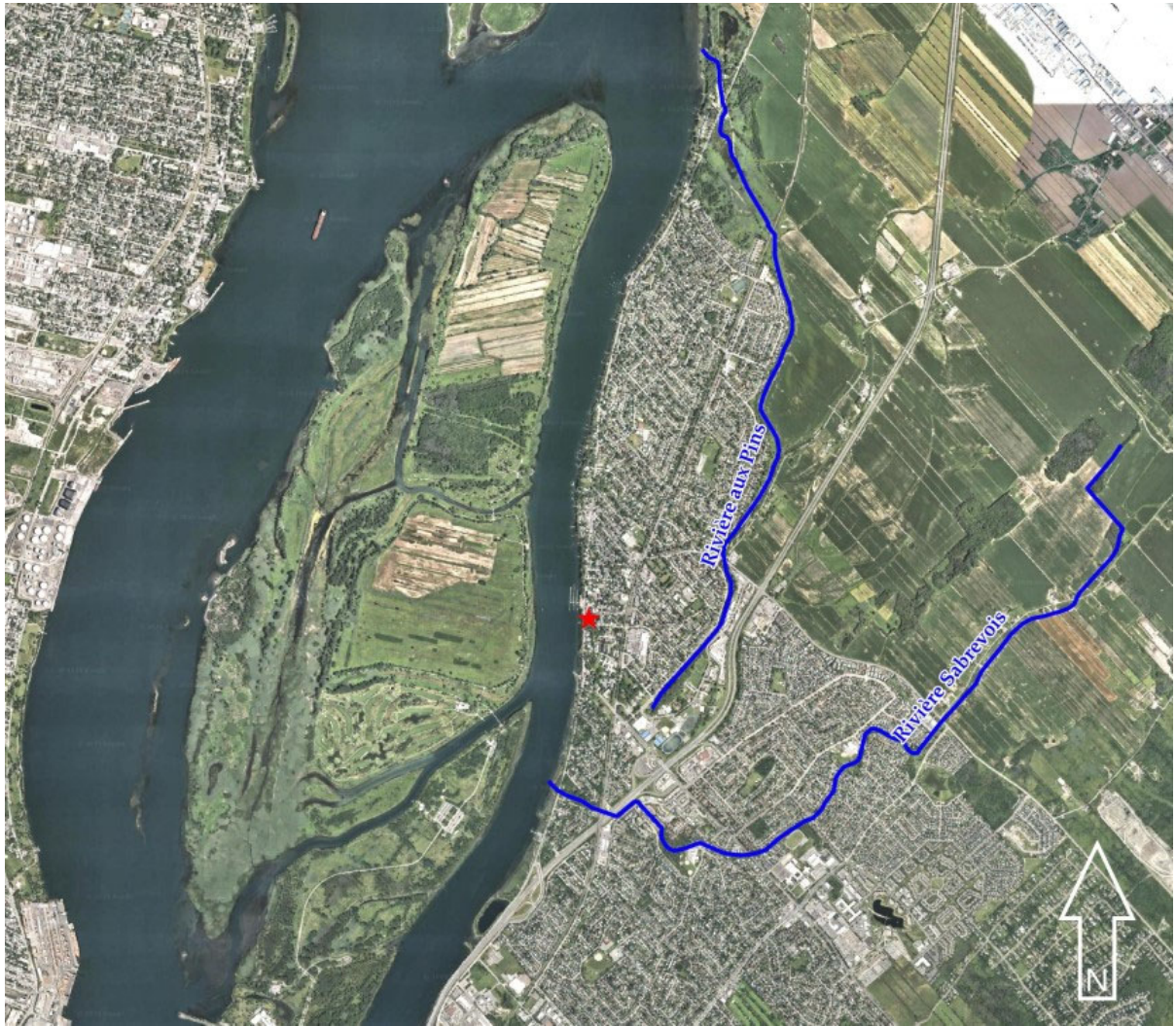


Figure 6. Rivières aux Pins et Sabrevois sur le territoire de Boucherville. L'étoile indique l'aire d'intervention (Google Earth)

## 2.2 Contexte culturel

### 2.2.1 Cadre préhistorique

La préhistoire québécoise est subdivisée en trois grandes périodes chronologiques marquées par différents changements au niveau des technologies, des modes d'exploitation ainsi que des mouvements démographiques. Par sa situation géographique, l'aire d'intervention n'était toutefois pas habitable à certaines de ces périodes anciennes qui ne sont donc qu'esquissées plus bas.

En premier lieu, durant la période du Paléoindien, laquelle s'étend de 12 000 à environ 8000 ans AA, des populations de chasseurs nomades sillonnent les premiers espaces libérés de glace, en quête des ressources naturelles disponibles. À cette époque, l'aire d'intervention est toutefois inhabitable puisqu'elle se trouve alors sous l'eau. Dans la région immédiate de Montréal, aucun site appartenant à cette période n'est connu.

La période suivante, celle de l'Archaique, s'étend d'environ 10 000 à 3000 ans AA. Elle est caractérisée par des populations nomades œuvrant dans un environnement de plus en plus similaire à celui que l'on connaît aujourd'hui. Globalement, cette période est marquée par une réduction graduelle de la mobilité des groupes et par le développement de sphères d'interactions s'étendant sur de vastes territoires, sur une grande partie du Nord-Est américain. Dans la région montréalaise, les plus anciens sites archéologiques datent des derniers millénaires de cette période, mais puisque l'aire d'intervention semble toujours soumise aux fluctuations du niveau d'eau de l'époque, il est peu probable qu'elle ait été fréquentée à ce moment.

Enfin, ce n'est qu'au Sylvicole que l'aire d'intervention aurait pu être fréquentée pour la première fois. Cette période, marquée principalement par l'adoption de la technologie céramique, s'étend de 3000 à 500 ans AA. Il se produit alors une multiplication et une exacerbation des réseaux d'échanges et des sphères d'interactions dans lesquels circulent idées et objets. Certains groupes deviennent ensuite sédentaires, d'abord de manière saisonnière puis progressivement annuelle; un changement qui s'effectue conjointement avec l'adoption de l'horticulture. À l'exception du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), les sites représentant la période du Sylvicole sont les plus fréquents dans le corpus des sites archéologiques paléohistoriques connus de la région du Vieux-Boucherville.

La préhistoire prend fin avec l'arrivée des premiers Européens. Elle marque notamment le début de la consignation écrite, bien que très partielle, de l'histoire des populations autochtones. Ce « contact » ne s'effectue pas de manière simultanée dans l'ensemble de la plaine montréalaise, mais celui-ci se réalise, somme toute, assez rapidement.



### 2.2.2 Cadre historique

Le Vieux-Boucherville possède une longue et riche histoire. En 1664, Pierre Boucher reçoit une première concession du gouverneur général Jean de Lauzon, titre qui est renouvelé en 1672 par l'intendant Jean Talon. La concession originale est de deux lieues de front (près de 10 km) sur le Saint-Laurent, mais Boucher en cède deux lisières en 1667, le fief Le Tremblay et le fief Varennes ; il les offre en dot à sa fille Marie qui épouse René Gaultier de Varennes. En 1707, dans leur testament, Pierre Boucher et sa femme Jeanne Crevier lèguent des arrière-fiefs à leurs enfants. La carte dressée par Jacques Dunant (Dunant 1992: 24-25) pour localiser ces arrière-fiefs est intéressante afin d'obtenir un portrait global de la seigneurie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (figure 7).

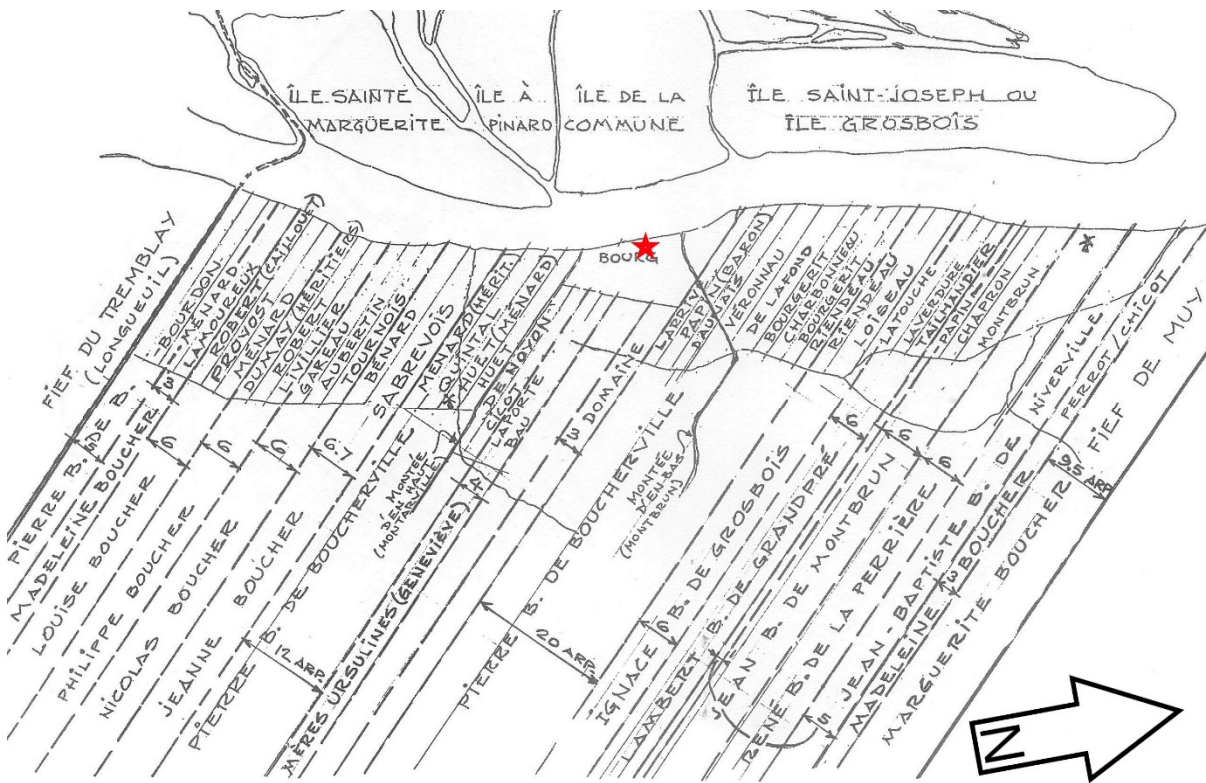


Figure 7. Carte localisant les arrière-fiefs selon le testament de Pierre Boucher et Jeanne Crevier en date du 12 octobre 1707. Recherche et dessin Jacques Dunant (Dunant 1992 : 24-25)

À l'échelle du Vieux-Boucherville, la zone d'intervention se trouve sur l'ancien terrain du seigneur dans la portion sud de l'enceinte palissadée (figure 8). Dans l'aveu et dénombrement de 1724 la maison seigneuriale est décrite comme étant construite en pièce sur pièce et faisant 42 pieds de longueur sur 22 pieds de largeur. Il y est également mentionné que le terrain présente plusieurs dépendances, un jardin et une basse-cour (Ducharme et Veronneau 1991 : 10). Bien que plus tardives, quelques cartes du début du XVIII<sup>e</sup> siècle montrent que ce terrain occupant un peu plus de la moitié sud du quadrilatère formé par les rues Sainte-Famille (boulevard Marie-Victorin), Saint-Jean (rue de Grandpré), Notre-Dame et Saint-René (rue Pierre Boucher) est propriété des Boucher. La carte non datée, mais probablement réalisée au

XVIII<sup>e</sup> siècle, porte la mention « château seigneurial » (figure 9). La carte de 1810-11 est elle aussi explicite à ce sujet avec l'inscription « De Boucherville » dans les limites des deux lots sud du quadrilatère. Il est également possible de voir le manoir en pierre<sup>4</sup> en bordure de la rue Sainte-Famille ainsi que plusieurs bâtisses en bois fermant le côté nord du terrain et une partie de la limite est, en bordure de la rue Notre-Dame (figure 10). La maison illustrée sur ce plan consiste en la deuxième demeure, celle construite en 1741 par Michel Dulude, l'entrepreneur mandaté par François-Pierre Boucher de Boucherville (Loiseau 1741, cité dans Roy 1980 : 28).

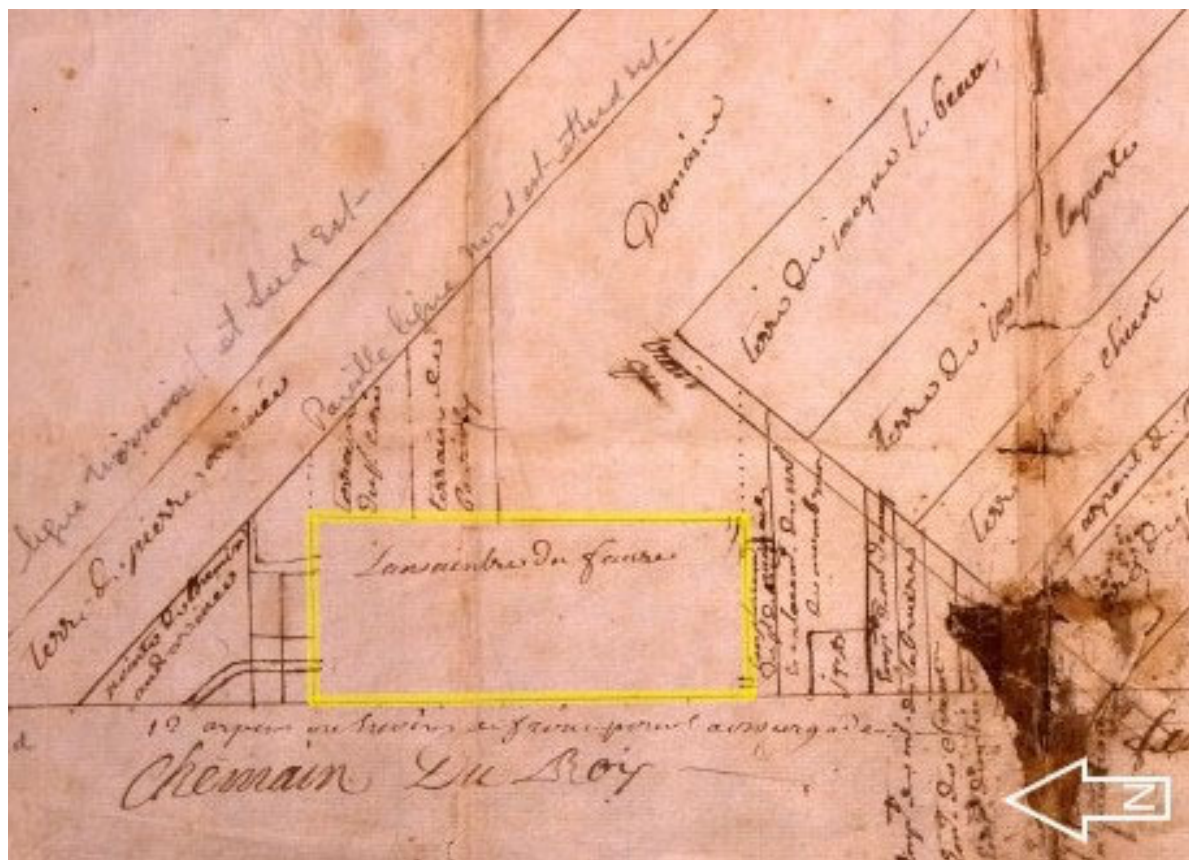


Figure 8. Extrait de *Plant véritable et conforme suivant les Ensien titres et bornes* [des terres et Emplacemt concédé par feu Ms. Boucher en mil six cent soixante et treize], Charles Riville, procureur fiscal et Antoine Loiseau, notaire et greffier de la juridiction seigneuriale de Boucherville, n.d. [~1730-1760] (Archives du séminaire de Trois-Rivières, Collection Montarville Boucher de la Bruère, 0032-GF-001)

<sup>4</sup> Sur cette carte, les bâtiments portant des hachures sont construits en pierre (l'église et certaines maisons des propriétaires probablement plus fortunés) alors que ceux laissés en blanc sont en bois.



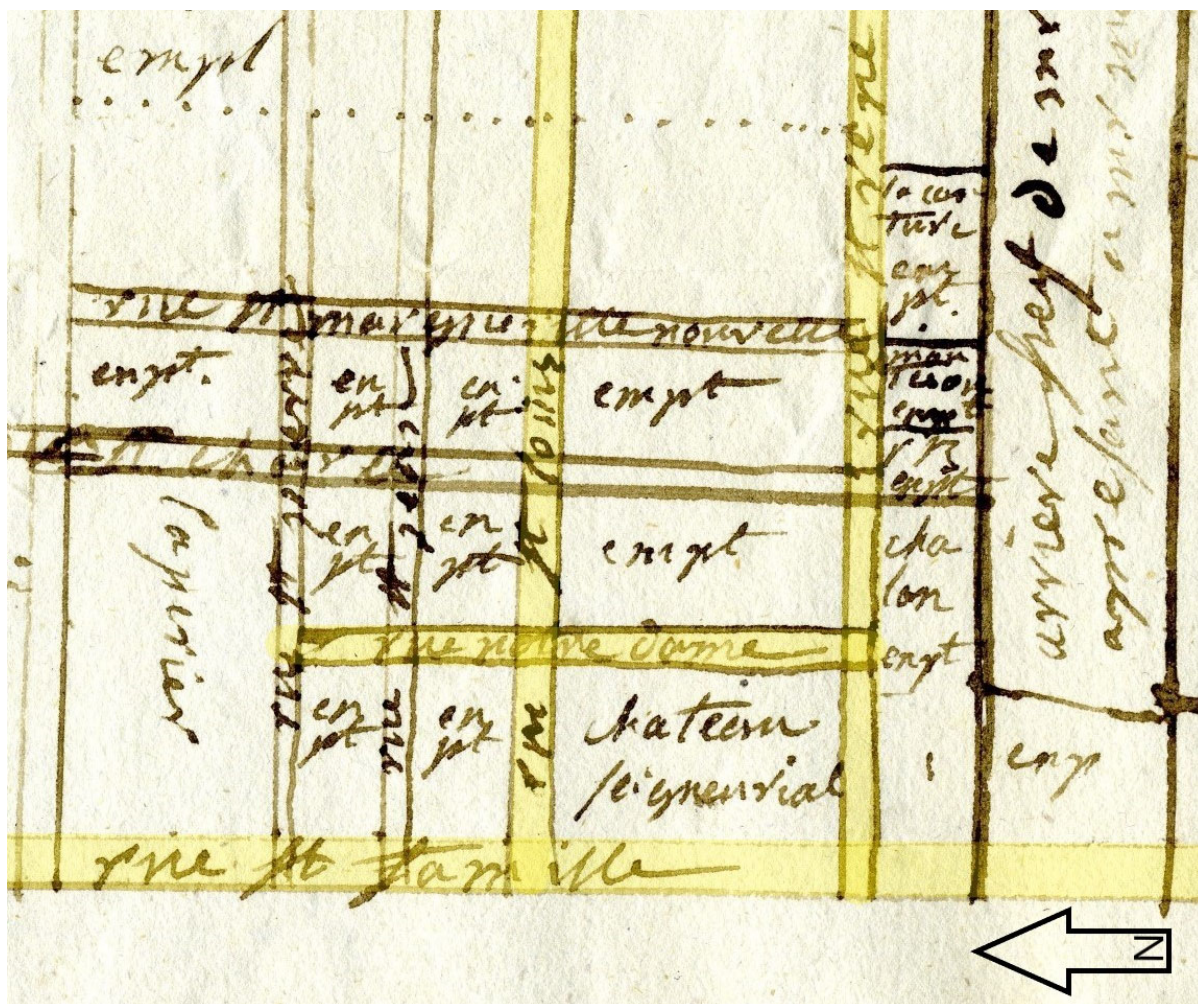


Figure 9. Extrait de *Plan du bourg de Boucherville*, s.d. (Archives du séminaire de Trois-Rivières, Collection Montarville Boucher de la Bruère, 0032-GF-002)

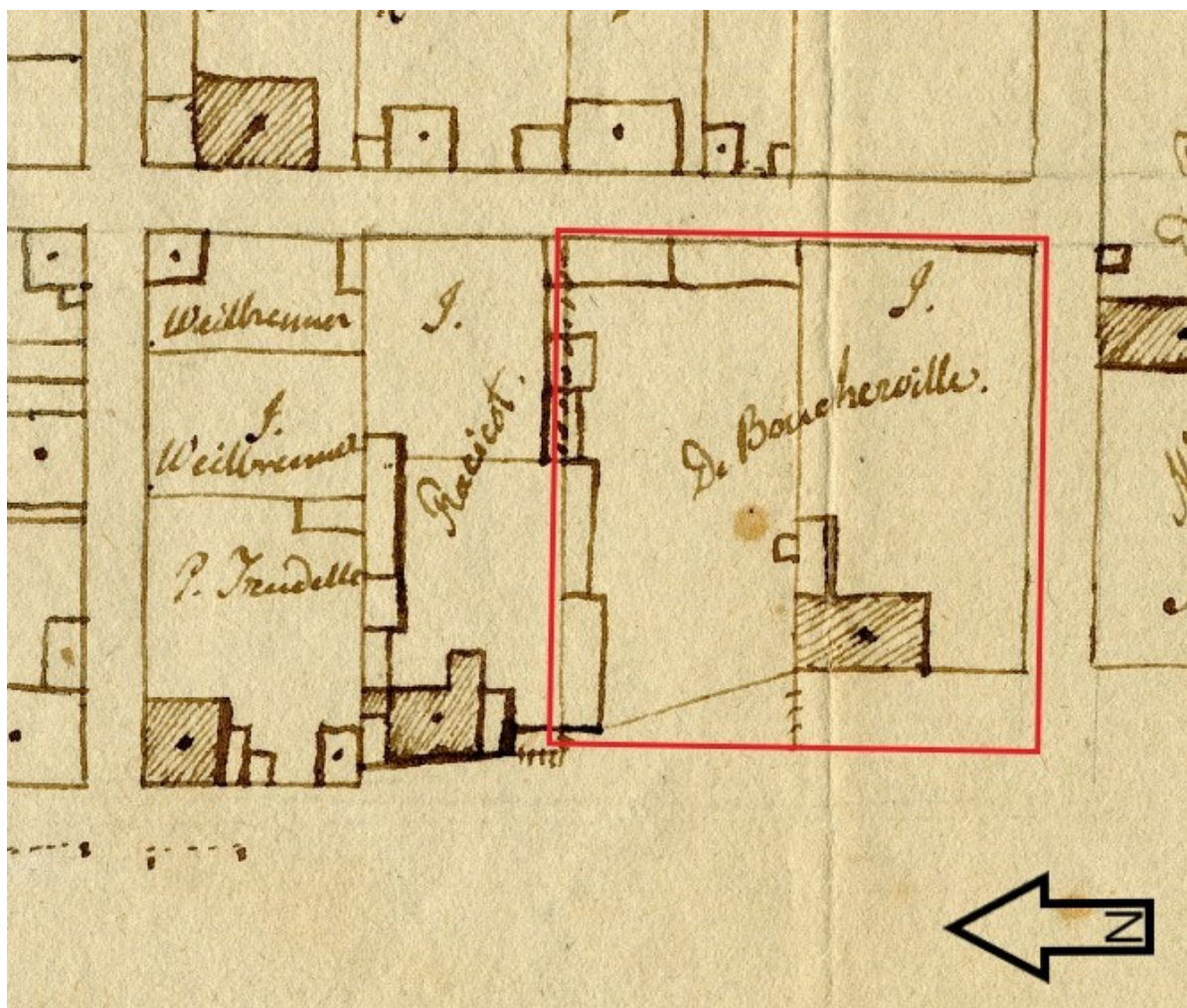


Figure 10. Extrait de *Plan du village de Boucherville 1810-1811* (Archives du séminaire de Québec, Fonds Verreau, P32/46/6[V-26])

En 1815, le cinquième seigneur de Boucherville, Pierre-Amable Boucher de Boucherville, vend sa propriété à Augustin Weilbrenner, lequel possède déjà selon la carte de 1810 deux terrains dans le même quadrilatère. Le terrain et l'ensemble des bâtiments changeront de nouveau de main en 1824 pour devenir propriété de la famille Lacoste, d'où le nom de maison Lacoste dans les documents retraçant l'histoire de ce terrain. Une photographie de cette maison permet de prendre connaissance de sa volumétrie (figure 11). Lors du terrible incendie de 1843, les deux tiers du village, soit 55 maisons et 95 dépendances sont détruites. Le terrain des Lacoste se trouvait à la limite sud de l'étendue du brasier (figure 12). Tous les bâtiments secondaires mentionnés précédemment semblent alors avoir été détruits, mais la maison, un peu plus au sud, a survécu. Toutefois, dans les années 1890, elle est cette fois-ci la proie des flammes et complètement détruite. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, Octave Laurence acquiert les



terrains pour y faire ériger deux maisons, une pour lui-même et l'autre pour son fils, Joseph<sup>5</sup>. De style victorien, ces deux demeures sont construites au moment où Boucherville devient une destination de villégiature pour les gens aisés de Montréal. La maison sise sur le terrain à l'étude, la maison Laurence-Mercédès<sup>6</sup>, a probablement été construite au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, bien que la superposition du plan de Goad de 1909 montre un décalage vers l'ouest, l'agencement général de la localisation des maisons Laurence et des maisons voisines laisse croire que les proportions du plan de Goad sont déficientes (plan 2). D'ailleurs, un plan dressé en 1962 montre des bâtiments organisés de manière très similaire à ce qu'il est possible de voir sur le plan de 1909, mais dont les limites du quadrilatère fonctionnent presque parfaitement (plan 3). Il est possible de constater que la maison accueille à cette époque le bureau de poste. Ce plan montre aussi que la portion arrière du terrain, qui à l'époque s'étend jusqu'à la rue Notre-Dame, est occupée par des appartements et un bâtiment accessoire à fonction non définie. Ce bâtiment est toujours présent aujourd'hui, sur un lot cadastral détaché du grand terrain initial.



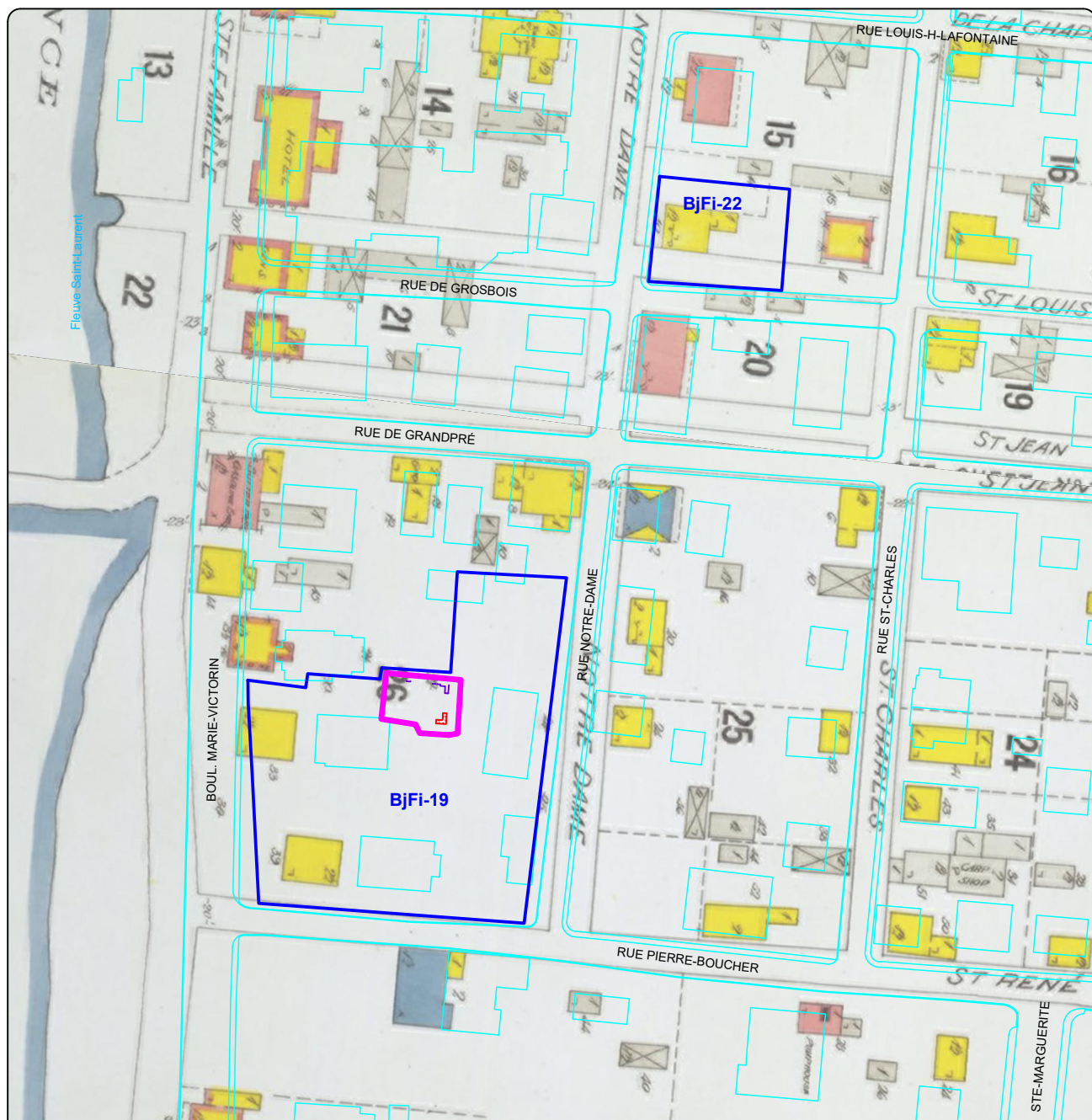
Figure 11. Maison Lacoste (SHIP, Collection Juge Marc Lacoste)

---

<sup>5</sup> Les maisons « Laurence Les Saules et Mercédès » (Maison Les Saules) : <https://www.boucherville.ca/histoire-patrimoine/patrimoine/circuit-patrimonial/parcourir-le-circuit/les-maisons-laurence-les-saules-et-mercedes-maison-les-saules/>, consulté le 15 mars 2025

<sup>6</sup> La maison voisine, sise au 514, boulevard Marie-Victorin, porte le nom de maison Laurence-Les Saules





518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BjFi-19  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1909 À LA TRAME ACTUELLE  
 PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- MAÇONNERIE (2024)
- MAÇONNERIE (2013)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-23** CODE BORDEN

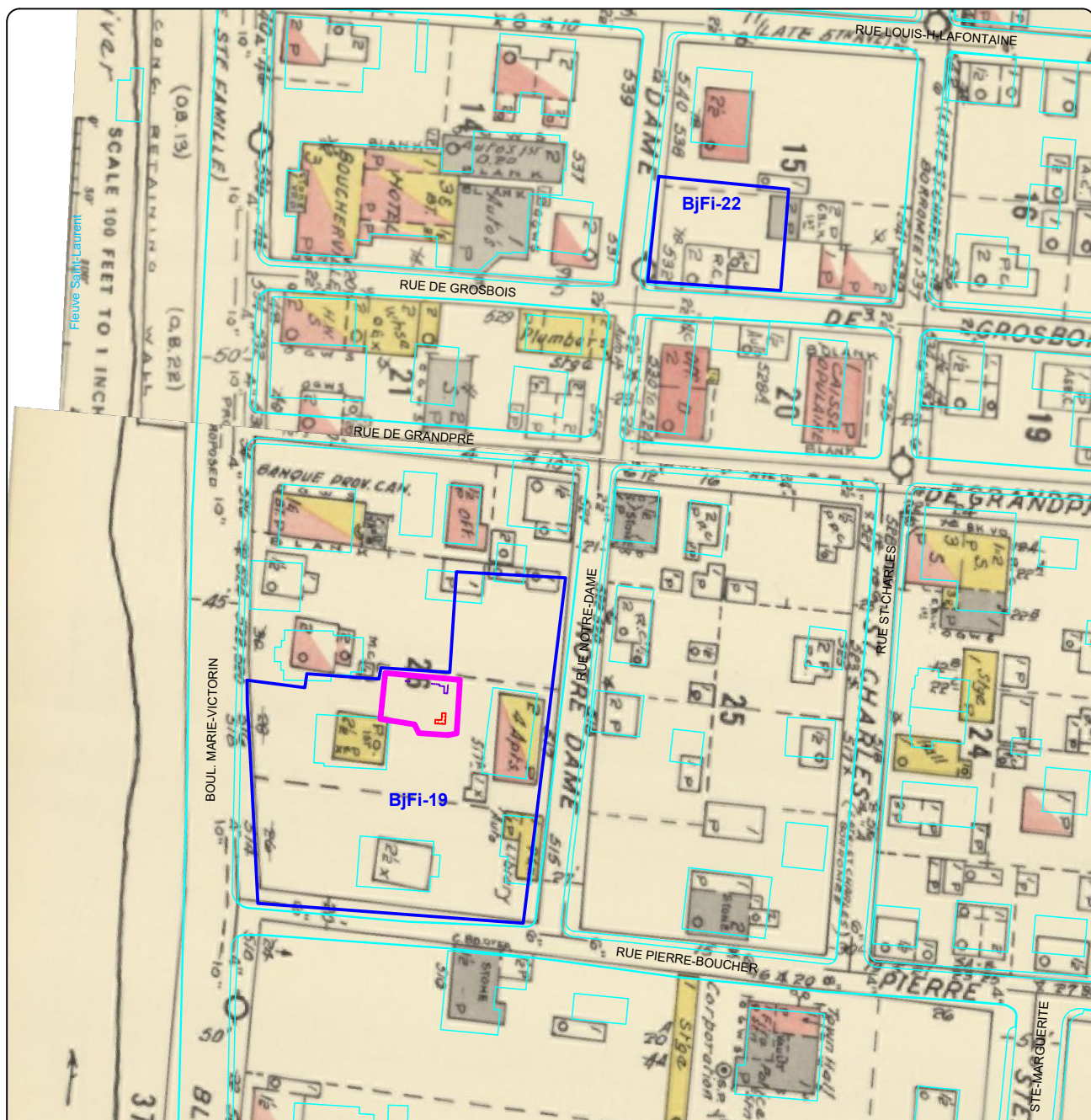
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
 fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m  
 ÉCHELLE : 1/1250



VDB2352  
 ethnoscop





518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BjFi-19  
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

### SUPERPOSITION DU PLAN DE L'UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1962 À LA TRAME ACTUELLE PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- MAÇONNERIE (2024)
- MAÇONNERIE (2013)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-23** CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m  
ÉCHELLE : 1/1250



VDB2352  
**ethnoscop**

## 2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures

Depuis quelques décennies, le Vieux-Boucherville a connu de nombreuses interventions archéologiques, la plupart ayant été initiées et mises de l'avant par la Ville. Dans l'optique de sauvegarder son patrimoine et de le mettre en valeur, la Ville s'est depuis longtemps assurée de suivre les recommandations émanant des études de potentiel réalisées au cours des 40 dernières années (Anthroscop 1980; Ethnoscop 1989; 2013; Roy 1980). L'étude de 2013 avait conduit à définir des zones de potentiels archéologiques préhistorique et historique. L'aire d'intervention se trouve à l'intérieur des zones à potentiel préhistorique P5 (plan 4) et historique H5 (plan 5). La zone P5 couvre une bande de terre le long du fleuve Saint-Laurent et ses limites correspondent à des caractéristiques physiographiques naturelles. La zone H5 est quant à elle délimitée par des composantes du cadre urbain; ici les rues Louis-H-Lafontaine, Saint-Charles, Pierre-Boucher et le boulevard Marie-Victorin ceinturent la zone.

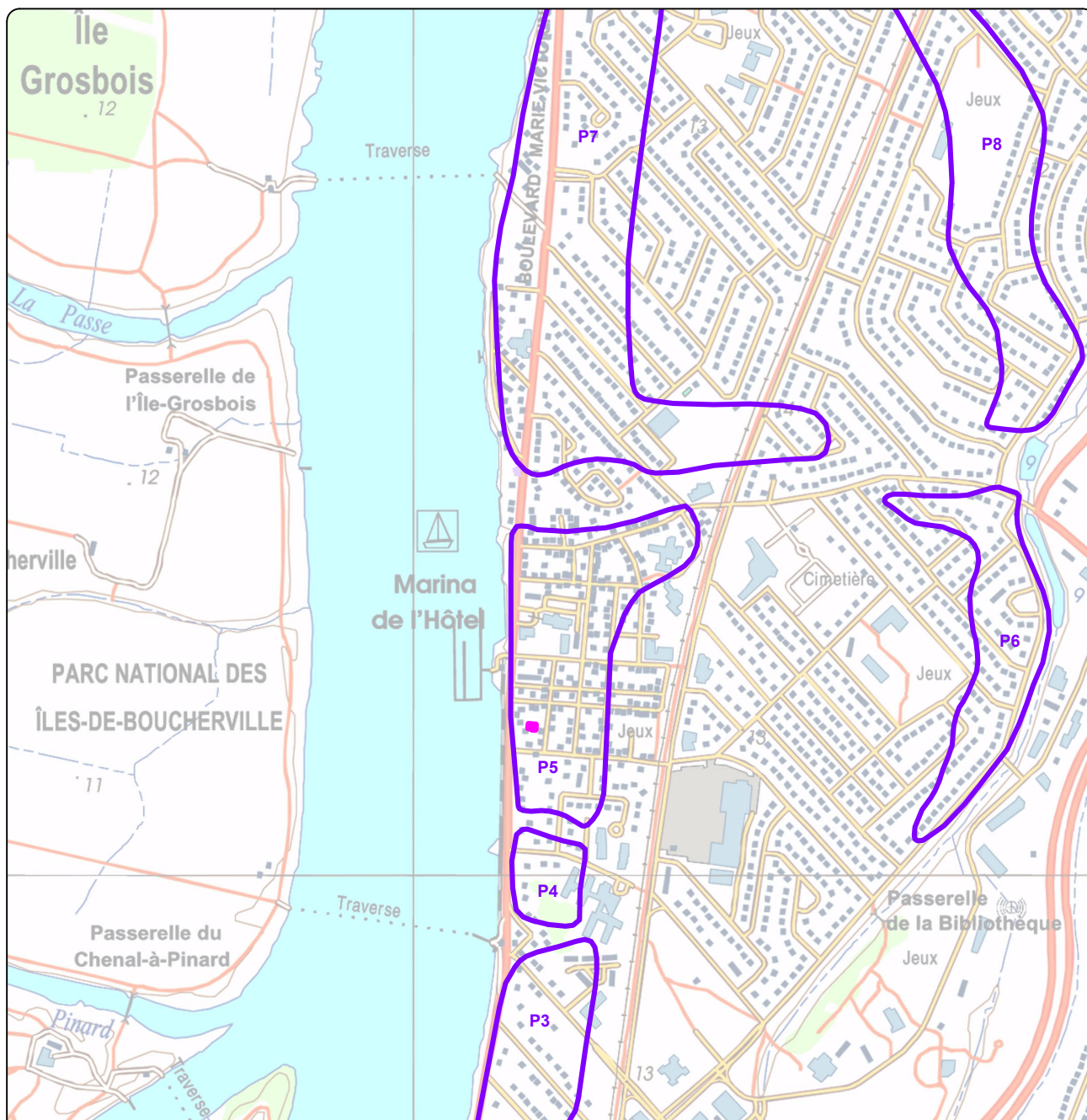
Sur le terrain où s'est tenue la présente intervention (BjFi-19), une supervision archéologique a eu lieu lors du démantèlement de la piscine creusée en 2013 (plan 6 : #14). Cette intervention a permis d'enregistrer sommairement le développement de la portion arrière du terrain par la mise au jour de trois vestiges en pierre et d'un vestige en bois. Ces éléments du cadre bâti ancien ont été associés à un bâtiment secondaire datant vraisemblablement de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, peut-être même de la première décennie de ce siècle. De plus, des observations faites lors des travaux sur la fondation de la maison actuelle ont permis de proposer qu'elle a été élevée possiblement sur les fondations d'un bâtiment antérieur construit à cet endroit. En effet, la fondation est conçue en moellons, un type de fondations qui appartient à une époque antérieure. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les fondations étaient construites en blocs de calcaire équarris provenant de carrières. Cela laisse donc supposer qu'il y avait une maison plus ancienne à cet endroit et que les fondations ont été éventuellement réutilisées lors de la construction de la nouvelle demeure (Ethnoscop 2016).

Outre cette intervention qui a eu lieu sur le même terrain, plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu à proximité. Le cœur de Boucherville, là où se situe l'église, se trouve à moins de 200 m au nord. Parmi les plus proches, deux inventaires archéologiques ont été réalisés au 518, rue Notre-Dame, soit environ 50 m à l'est (Ethnoscop 2011 et 2018). À cet endroit, les expertises ont permis d'identifier des couches de sol témoignant d'occupations remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle. De plus, des vestiges de maçonnerie sèche ont été associés à des bâtiments probablement du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur le terrain du 521-523, rue Saint-Charles, 75 m à l'est, un inventaire archéologique a démontré que l'occupation de cet espace remonte également à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ethnoscop 2022). Finalement, dans les rues environnantes, des travaux d'infrastructures ont permis de localiser des niveaux de sols associés à des occupations de Boucherville au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et même du siècle antérieur par endroit (Ethnoscop 2016).

Malgré un éloignement plus grand, les terrains autour de l'église, du presbytère et de la Maison du bénévolat ont été expertisés à maintes reprises (BjFi-20 et BjFi-24). Ces

interventions ont livré des contextes très variés. Un fragment d'outil en pierre taillée probablement de la période préhistorique a entre autres été découvert. En ce qui concerne la période historique, des traces de trous de poteau, une fosse comblée de branches et de copeau de bois et des artefacts de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant permettent de suspecter des vestiges de la palissade qui ceinturait le village de Boucherville. En parallèle, des témoins d'activités domestiques depuis la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été trouvés à plusieurs endroits. Des vestiges associés à des bâtiments institutionnels ont également été localisés, dont la chapelle de 1740 et le bâtiment principal du premier couvent des soeurs de la congrégation de Notre-Dame de Montréal incendié en 1843. Des traces de cet incendie ont d'ailleurs été localisées dans quelques secteurs, un fait rare. Toutes ces découvertes confirment la valeur archéologique du Vieux-Boucherville.





518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BfFi-19  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
**ZONES À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE**  
**PLAN 4**

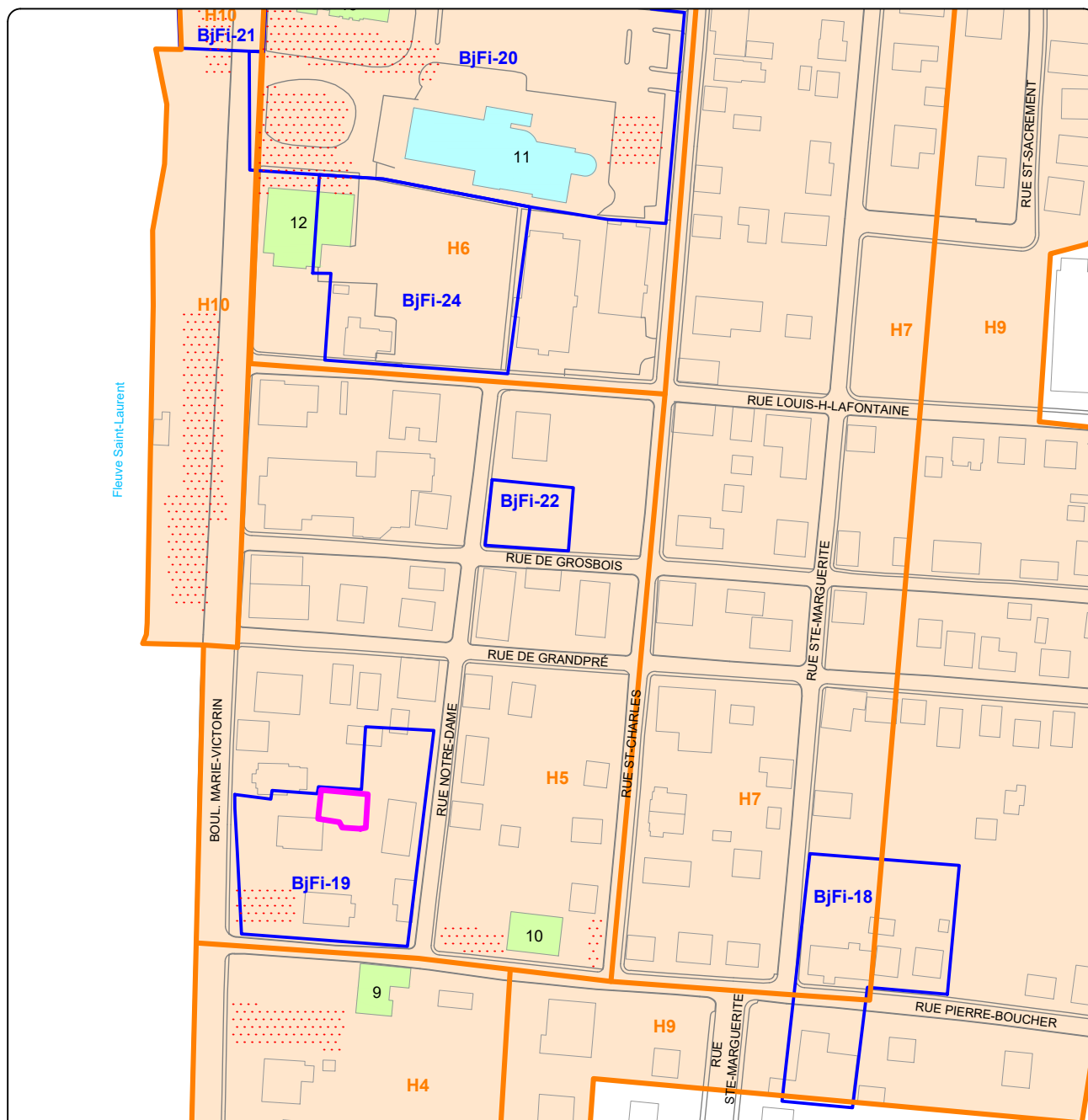
- AIRE D'INTERVENTION
- ZONE À POTENTIEL PRÉHISTORIQUE
- P1 IDENTIFICATION DE ZONE

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,  
 Cartes topographiques n°s 31H11-200-0101 et 02012  
 © Gouvernement du Québec  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 150 300 m  
 ÉCHELLE : 1/12 500



VDB2352  
**ethnoscop**



518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BjFi-19  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 ZONES À POTENTIEL HISTORIQUE  
 PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- ZONE À POTENTIEL HISTORIQUE
- H1 IDENTIFICATION DE ZONE
- ⋯ ZONE D'INTERVENTION PROPOSÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-19 CODE BORDEN

**PATRIMOINE BÂTI**

- IMMEUBLE PATRIMONIAL CLASSÉ
- IMMEUBLE À VALEUR HISTORIQUE
- 9 MAISON MALHIOT
- 10 MAISON LEPAILLEUR OU CHRÉTIEN-ZAUGG
- 11 ÉGLISE DE SAINTE-FAMILLE
- 12 ANCIEN COUVEN DES RELIGIEUSES DE LA

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
 fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

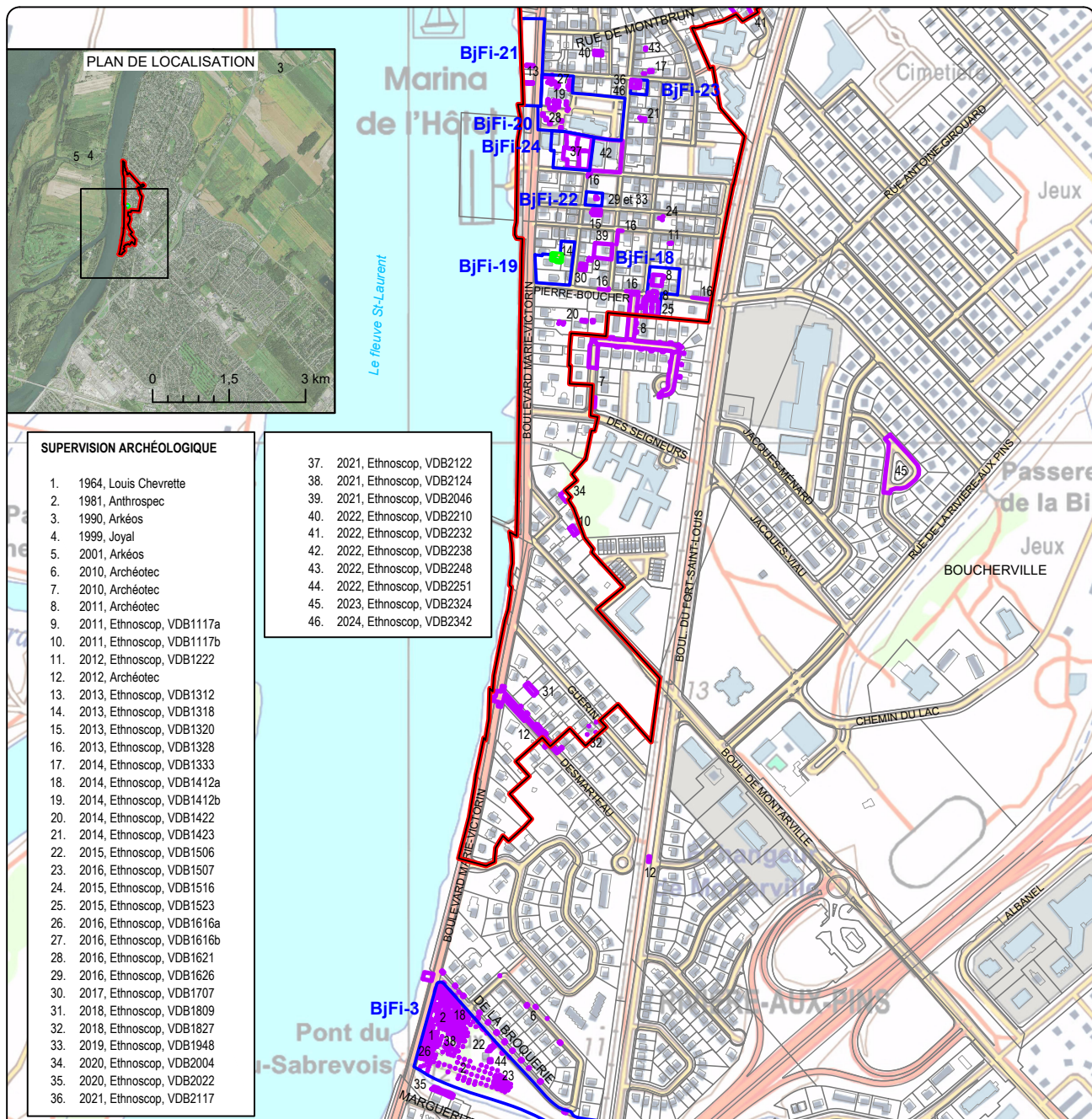
0 20 40 m  
 ÉCHELLE : 1/2000



ethnoscop

VDB2352





## 3. MÉTHODOLOGIE

---

### 3.1 Stratégie d'intervention

La supervision archéologique s'est déroulée sur deux journées, soit les 29 et 30 avril 2024. Afin de se conformer à la loi sur le patrimoine culturel, cette intervention a été conduite sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-15, émis par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Cette intervention a permis d'identifier et de vérifier l'étendue d'une éventuelle trame archéologique, tout en tenant compte de certaines limites associées à la compréhension des contextes archéologiques par l'entremise d'un échantillonnage limité. En effet, la supervision archéologique ne fournit qu'un aperçu du tissu archéologique présent, ce qui est cependant suffisant pour évaluer l'intérêt réel d'un emplacement et émettre des recommandations d'une intervention plus approfondie le cas échéant. Pour ce faire, un archéologue chargé de projet a été déployé sur les lieux afin d'assister l'équipe en charge de l'excavation mécanique et d'y effectuer les relevés pertinents. Lors de cette intervention, une superficie d'environ 90 m<sup>2</sup> a été excavée, dont la moitié a atteint une profondeur d'environ 1,2 m tandis que l'autre moitié n'a pas dépassé une profondeur de 0,30 m. Advenant la présence de sols d'intérêt ou de vestiges, il était possible d'effectuer des sondages manuels ou tout autre examen approprié.

### 3.2 Enregistrement des données

Les données archéologiques ont été consignées selon le système de Tikal (site, opération, sous-opération et lot) tel qu'utilisé couramment au Québec. Le site archéologique est identifié par un code Borden, soit un code unique qui permet de localiser le site sur le territoire canadien. Le terrain où s'est déroulée l'intervention porte le code Borden BjFi-19. L'opération est représentée par un chiffre (opération 1, par exemple) et fait référence à un espace habituellement associé à une aire d'origine culturelle distincte ou à une phase particulière d'intervention (supervision, inventaire, fouille, etc.). La sous-opération, représentée par une lettre majuscule (sous-opération 1A, par exemple), consiste en une subdivision d'une opération et désigne généralement un espace particulier où se sont déroulées des activités archéologiques, par exemple les limites d'une excavation mécanique ou d'un sondage manuel. Le lot, représenté par un chiffre (lot 1A1, par exemple), est la plus petite unité d'enregistrement du système de Tikal. Il réfère à une subdivision arbitraire ou non d'une sous-

opération donnée. Il désigne par exemple une couche de sol ou un vestige ou même tout autre élément qui mérite d'être individualisé (Parcs Canada 2005). Dans le cas présent, comme la supervision correspondait à une deuxième phase exploratoire sur le site BjFi-19, l'opération 2 a été utilisée. Seule une sous-opération (2A) a été délimitée, correspondant ici à la superficie excavée pour la piscine. Les lots ont quant à eux été attribués aux couches de sol et vestiges mises au jour.

## 4. RÉSULTATS

---

Dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine et de l'aménagement d'équipements autour, toute la portion nord-est de la cour arrière du 518, boulevard Marie-Victorin a été excavée à différents niveaux. L'emplacement même de la piscine a fait l'objet d'une première excavation atteignant une longueur maximale de 8,5 m sur une largeur maximale de 6,4 m (plan 7, sous-opération 2A). La profondeur maximale atteinte lors de l'excavation, environ 1,8 m, se situe dans la portion sud là où le drain de fond doit être installé. Tout juste à l'ouest de cette zone excavée en profondeur, le terrain a été décapé sur une superficie équivalente. La profondeur atteinte dans cet espace où sera construite la terrasse et un gazebo est d'environ 0,3 m. Un décapage similaire a été effectué en bordure nord et est de la future piscine, là où sera aménagé un trottoir (sous-opération 2B).

Dans les sous-opérations 2A et 2B, la séquence stratigraphique n'est pas représentative de la déposition des couches au fil des siècles d'occupation de ce terrain. Tout d'abord, dans la sous-opération 2A, tout l'espace avait été excavé une première fois pour la construction de la première piscine et une deuxième fois lors de sa démolition en 2013. Puisque l'excavation pour la présente construction est moins imposante que les zones perturbées antérieurement, il n'a pas été possible de documenter la séquence qui caractérise l'évolution de ce terrain (photo 1). D'ailleurs, lors de l'intervention de 2013, à l'emplacement où des vestiges avaient été dégagés, la séquence stratigraphique relevée est relativement simple et peu explicite quant au développement du terrain. Elle se compose d'une accumulation de remblai recouvrant un niveau de construction vraisemblablement associé aux vestiges de pierre. Ce remblai repose au sommet du sol naturel dérasé (Ethnoscop 2016). Dans la sous-opération 2B, la faible profondeur de l'excavation n'a pas permis d'enregistrer la séquence stratigraphique.





Photo 1. Paroi ouest de la sous-opération 2A montrant les perturbations associées à la démolition de la première piscine, vue vers l'ouest (BjFi-19-24-NUM1-6)

D'une manière générale, la première couche est constituée de sable limoneux brun foncé correspondant au terreau d'aménagement pour y installer le couvre-sol (figure 13). Elle repose sur un remblai de comblement hétérogène mis en place en 2013. C'est à une profondeur d'environ 1,2 m que le sol naturel est atteint. Il se compose d'argile limoneuse brun jaunâtre à gris beigeâtre contenant des marbrures orangées associées à de l'oxydation. Ce niveau peut être associé à la couche 4 de la séquence stratigraphique de l'intervention de 2013, soit le sol naturel dérasé (Ethnoscop 2016 : 172). Dans la portion nord de la piscine projetée, l'excavation s'est interrompue à cette profondeur sans qu'aucun contexte archéologique ne soit mis au jour. Toutefois, dans la moitié sud, un vestige en pierre est apparu à environ 1,2 m sous la surface (plan 7 : vestige 5<sup>7</sup>). L'ouvrage est constitué d'un segment de mur orienté nord-sud de 0,75 m de largeur et d'une longueur de 2,13 m (7 pieds anglais) se joignant au sud à un autre segment de 0,75 m de largeur orienté est-ouest, mais d'une longueur de 1,98 m (plan 7 et photo 2). Puisque ce vestige se trouve dans l'emprise de la portion creuse de la piscine, il n'a pas pu être préservé. La section à la jonction des deux segments portait d'ailleurs des traces de

---

<sup>7</sup> Lors de l'intervention de 2013, les quatre vestiges enregistrés ont été numérotés de 1 à 4. Dans une optique de poursuivre la logique de numérotation des vestiges du site BjFi-19, le numéro 5 est donné au nouveau vestige.



perturbations comme s'il avait été partiellement déstructuré jadis, peut-être lors de la construction de la première piscine. Suivant les enregistrements, la démolition du vestige a donc été effectuée en quelques étapes, sous supervision archéologique, de manière à tirer le maximum d'informations sur les modes de construction. Cela a permis de confirmer que la portion supérieure se compose d'une à deux assises de pierre des champs subarrondies, liées entre elles de mortier de chaux beige. Au sommet du vestige, à certains endroits, le mortier présente une teinte rosée. D'une hauteur maximale de 0,5 m, la portion en pierre repose au sommet d'un radier de bois qui occupe une surface très similaire à la portion maçonnée (photos 3 et 4); à l'exception du segment est-ouest où sa limite ouest se trouve en retrait par rapport à l'extrémité des pierres (voir plan 7). L'épaisseur des madriers composant le radier atteint un maximum de 0,10 m, portant la hauteur totale du vestige à 0,6 m. L'ensemble des pièces de bois repose au sommet du sol naturel archéologiquement stérile dérasé.



Photo 2. Vue générale du vestige 5, vue vers l'est (BjFi-19-24-NUM1-11)





Photo 3. Parement ouest du segment nord-sud du vestige 5 montrant le radier de bois sous la portion en pierre, vue vers l'est (BjFi-19-24-NUM1-14)



Photo 4. Vue générale du radier de bois, vue vers le sud (BjFi-19-24-NUM1-19)



518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN,  
BOUCHERVILLE, BjFi-19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 7

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- BÂTIMENT ARPENTÉ
- CLÔTURE

0 1,5 3 m  
ÉCHELLE : 1/150



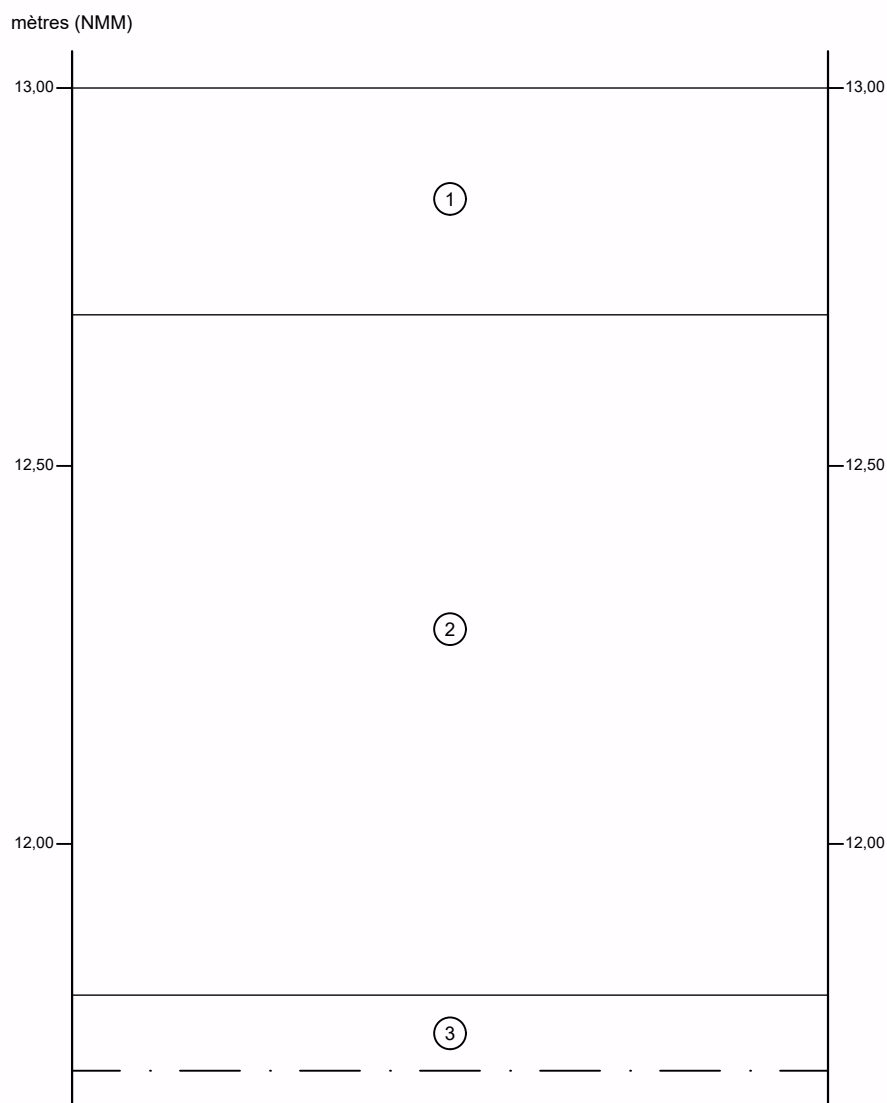
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
Fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN

BjFi-19

SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI SUD

## CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Sable limoneux brun foncé, homogène et meuble à ferme
  - ② Mélange d'argile sableuse et de sable limoneux brun noirâtre à beigeâtre, hétérogène et ferme, contenant des cailloux et des pierres ainsi que des fragments de béton et de bois
  - ③ Argile limoneuse brun jaunâtre à gris beigeâtre avec des marbrure orangées, homogène et compacte
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/10

VDB2352  
**ethnoscop**

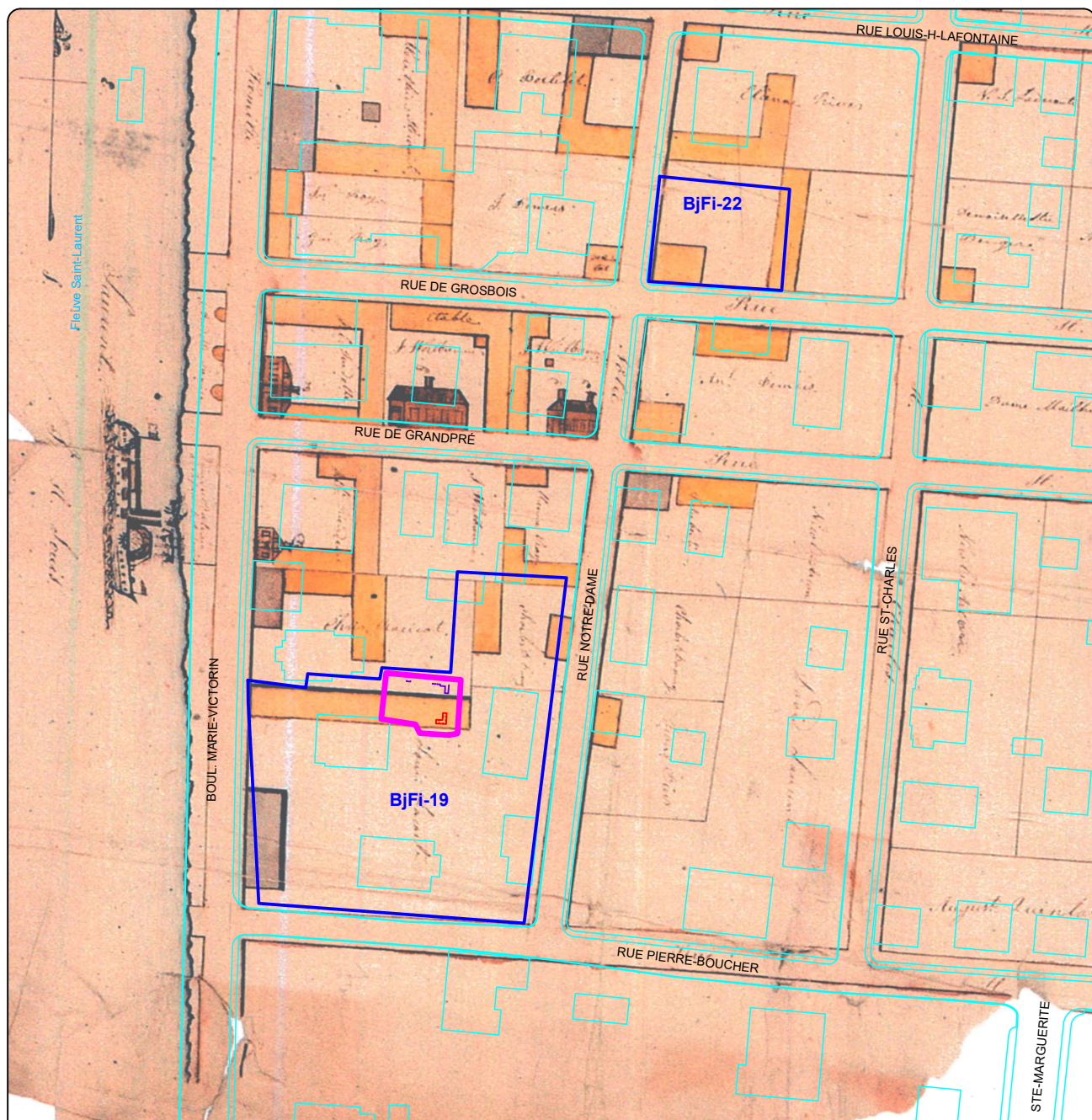
FIGURE 13

Le vestige 5 renseigne minimalement sur l'emplacement d'un coin d'un bâtiment secondaire. Il n'a pas été possible d'observer de tranchée de construction, voire de niveau d'occupation où des artefacts auraient pu être mis au jour afin de mieux situer cet élément dans la chronologie du développement du terrain. Toutefois, la présence de mortier ayant une teinte rosée au sommet du vestige pourrait indiquer qu'il a subi une chauffe relativement importante. L'incendie de 1843 est susceptible d'être l'événement qui a contribué à cette couleur caractéristique. En revanche, une cinquantaine d'années plus tard, la maison Lacoste a elle aussi été la proie des flammes; il se pourrait que le bâtiment secondaire ait été incendié à cette occasion. En admettant qu'il ait été détruit par un incendie, il n'est pas possible de déterminer précisément le moment où le bâtiment a disparu. À défaut d'une séquence stratigraphique contenant des marqueurs chronologiques fiables et ciblés, notamment en bordure du vestige, seule une date de démolition se produisant entre 1843 et 1890 peut être suggérée.

Ces mêmes observations avaient été faites sur certains des vestiges trouvés en bordure nord du terrain lors de l'intervention archéologique de 2013 en lien avec la démolition de la piscine. L'idée d'une destruction par un incendie avait été soulevée. De plus, le vestige 4 de l'intervention de 2013 présente une forme presque identique à celle du vestige 5 issu de la présente intervention. Ces deux fondations permettent de localiser avec précision les coins nord-est et sud-est d'un même bâtiment. Cela permet également de déterminer que sa dimension nord-sud était d'un maximum de 8,35 m (un peu plus de 27 pieds anglais). Selon la cartographie ancienne, un seul plan montre un bâtiment qui malgré des dimensions légèrement différentes pourrait correspondre à ces vestiges. En effet, le plan de Weillbrenner de 1843 montre un long bâtiment secondaire orienté dans l'axe est-ouest et dont la limite est se trouve dans les environs des vestiges mis au jour (plan 8). Le plan de 1810-11 montre également des dépendances dans ce secteur mais elles ne possèdent pas des dimensions correspondantes et apparaissent décalées vers le nord. Les proportions de la carte sont manifestement inexactes.

Si les vestiges se rapportent bel et bien au bâtiment secondaire illustré sur le plan de 1843, l'épaisseur des murs demeure surprenante pour une construction en bois. En effet, de telles fondations servent habituellement à asseoir une superstructure en brique ou même en pierre. Peut-être que les concepteurs ont opté pour un mode de construction plus économique. Au lieu de construire une fondation continue qui serait plus étroite sur toute la longueur des murs à supporter, ils ont possiblement opté pour des sections de fondations plus épaisses, localisées à des endroits stratégiques sous la bâtisse. Il se pourrait alors que le vestige 1 qui a été mis au jour en 2013 corresponde à un pilier sur lequel reposait le mur nord du bâtiment. L'étendue limitée de la sous-opération 2B, et les observations faites en 2013 en 1A, n'ont pu permettre de confirmer cette hypothèse en validant si un système semblable de fondations discontinues existe également pour le mur sud. Dans une certaine mesure, il est possible que d'autres informations se trouvent plus à l'ouest mais cette éventuelle trame archéologique se limite là où le terrain est le moins perturbé en profondeur.





518, BOULEVARD MARIE-VICTORIN, BOUCHERVILLE, BjFi-19  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
**SUPERPOSITION DU PLAN DE WEILBRENNER DE 1843 À LA TRAME  
 ACTUELLE PLAN 8**

- AIRE D'INTERVENTION
- MAÇONNERIE (2024)
- MAÇONNERIE (2013)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFi-23** CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
 fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m  
 ÉCHELLE : 1/1250



VDB2352  
**ethnoscop**

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle piscine sur le terrain arrière de la résidence sise au 518, boulevard Marie-Victorin, la Ville de Boucherville a mandaté Ethnoscop afin de procéder à une supervision archéologique. L'intervention, qui visait le lot cadastral 1 908 922, aussi connu comme le site archéologique BjFi-19, a consisté en un accompagnement des travaux d'excavation afin de procéder à l'enregistrement de tout contexte archéologique présent. À cet endroit, le potentiel du terrain avait été confirmé par la mise au jour de vestiges architecturaux lors d'une intervention en 2013.

Bien que la supervision archéologique se soit déroulée dans des contextes grandement perturbés par les travaux associés à la construction et à la démolition de la première piscine creusée, la présente intervention a tout de même permis d'enregistrer un vestige architectural qui a pu être associé à un bâtiment secondaire. Localisé dans la portion sud de l'emprise de la nouvelle piscine, là où l'excavation devait se rendre le plus en profondeur, un vestige constitué de deux segments de mur de pierre reposant sur un radier de bois a été trouvé. L'ouvrage semble correspondre au coin sud-est d'un bâtiment en bois visible sur un plan de 1843. Des traces d'incendie ont été notées, ce qui tend à confirmer sa destruction par le feu soit lors du grand incendie de 1843, soit ultérieurement, lors de l'incendie de la maison Lacoste dans les années 1890. La mauvaise préservation des sols, qui auraient pu fournir certains indices chronologiques, ne permet pas plus de précision. Suivant les enregistrements, ce vestige a été déconstruit sous supervision archéologique puisqu'il était en conflit avec l'excavation nécessaire à la portion creuse de la nouvelle piscine. Le vestige 4 découvert en 2013 a été quant à lui préservé à la limite nord du terrain.

Ces nouvelles données mises en relation avec les résultats de la supervision de 2013 permettent de mieux comprendre l'organisation de cette portion du terrain jadis occupé par des familles influentes de Boucherville. Toutefois, la mauvaise préservation générale de la séquence stratigraphique de ce secteur ne permet pas de pousser plus loin les interprétations. Il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique sur le lot 1 908 922, surtout dans sa portion nord-ouest, là où étaient construites les dépendances au XIX<sup>e</sup> siècle et vraisemblablement avant aussi. L'espace à l'ouest de la nouvelle terrasse adjacente à la piscine semble un secteur particulièrement prometteur pour documenter le développement de ce terrain et plus précisément le prolongement du grand bâtiment en bois dont les vestiges des fondations ont été trouvés au cours des deux interventions archéologiques.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### ANTHROSPEC

- 1980      *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville*. Ministère des Affaires culturelles, Service des inventaires.

### COALLIER, Jean

- 1985      « L'incendie de Boucherville – 1843 », *Lustucru*, n° 9, p. 24-53.

### DALTON A.S., MARGOLD, M. STOKES, C.R. et al.

- 2020      « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex », *Quaternary Science Reviews*, vol. 234, 106223, Elsevier

### DUCHARME, Huguette et Gilles VÉRONNEAU

- 1991      « Aveu et dénombrement du 28 août 1724 (première partie) », *Lustucru*, n° 10, p. 9-25.

### DUNANT, Jacques

- 1992      *Boucher Boucherville 1667-1992*. Boucherville. Saint-Lambert : Imprimerie Lemoyne., Société d'histoire des Îles-Percées.

### ETHNOSCOPI

- 1989      *Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Aménatech et Ville de Boucherville, 55 p.
- 2011      *Aménagement d'une piscine creusée au 518, rue Notre-Dame, Ville de Boucherville. Inventaire archéologique (été 2011)*. Ville de Boucherville et Ministère de la Culture et des Communications.
- 2013      *Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville.
- 2016      *Expertises archéologiques du secteur de l'Église (BjFi-20 et BjFi-21), du 518, boulevard Marie-Victorin (BjFi-19) et pour la réfection de trottoirs. Interventions archéologiques 2013-2014*. Ville de Boucherville, 198 p.
- 2018      *Interventions archéologiques. 518, rue Notre-Dame*. Montréal, Ville de Boucherville, 41 p.
- 2022      *Inventaire archéologique. 521-523, rue Saint-Charles, Vieux-Boucherville*. Boucherville, Ville de Boucherville. 36 p.

### LAMARCHE, Lise

- 2006      « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». Conférence présentée à la Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion de l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre, UQAM, INRS, Université de Montréal, p. 4-49.

PARCS CANADA

2005      *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections.*

RICHARD, Pierre J. H.

2018      « Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien ». Dans Anne-Marie BALAC et François C. BÉLANGER, *Lumières sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal* (version longue). Recherches amérindiennes au Québec, p. 290-301.

ROY, Monique

1980      *Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville.* MAC, 50 p.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES ÎLES-PERCÉES

2017      *Boucherville : Au fil du temps (1667-2017).* Société d'histoire des Îles-Percées, 368 p.

VARIN, François

2005      « Dater sa maison ». *Continuité*, Vol. 107, p. 45-47.

## Annexe : Catalogue des photographies



Projet : VDB2352 - 518 boulevard Marie-Victorin, Boucherville  
Film n° : BjFi-19-2024-NUM1

Archéologue : Hugo Comète

| Date       | Cliché | CD              | Identification | Description                                     | Orientation |
|------------|--------|-----------------|----------------|-------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-29 | 1      | 20240429_094910 | 2A-2B          | Excavation mécanique                            | O.          |
| 2024-04-29 | 2      | 20240429_104438 | 2A-2B          | Paroi nord                                      | N.          |
| 2024-04-29 | 3      | 20240429_124832 | 2A-2B          | Vue générale portion nord                       | O.          |
| 2024-04-29 | 4      | 20240429_132051 | 2A             | Vue générale portion nord                       | S.          |
| 2024-04-29 | 5      | 20240429_134645 | 2A-2B          | Portion nord, sol naturel dérasé                | E.          |
| 2024-04-29 | 6      | 20240429_135341 | 2A-2B          | paroi ouest de 2A et décapage dans 2B           | O.          |
| 2024-04-29 | 7      | 20240429_145712 | 2A             | Excavation portion sud                          | E.          |
| 2024-04-29 | 8      | 20240429_151739 | 2A             | Dégagement du sommet du vestige 5               | S.          |
| 2024-04-29 | 9      | 20240429_151755 | 2A             | Dégagement du sommet du vestige 5               | N.          |
| 2024-04-29 | 10     | 20240429_161523 | 2A             | Vestige 5 complètement dégagé                   | S.          |
| 2024-04-29 | 11     | 20240429_161532 | 2A             | Vestige 5 complètement dégagé                   | O.          |
| 2024-04-30 | 12     | 20240430_065703 | 2A             | Vestige 5 ennoyé                                | N.          |
| 2024-04-30 | 13     | 20240430_073849 | 2A             | Vestige 5 ennoyé                                | S.          |
| 2024-04-30 | 14     | 20240430_074610 | 2A             | Parement ouest du segment nord-sud du vestige 5 | E.          |
| 2024-04-30 | 15     | 20240430_074623 | 2A             | Détail parement ouest du vestige 5              | E.          |
| 2024-04-30 | 16     | 20240430_074846 | 2A             | Dégagement graduel du vestige 5                 | S.          |
| 2024-04-30 | 17     | 20240430_074854 | 2A             | Dégagement graduel du vestige 5                 | S.-E.       |
| 2024-04-30 | 18     | 20240430_075513 | 2A             | Retrait de la portion en pierre du vestige 5    | S.          |
| 2024-04-30 | 19     | 20240430_081254 | 2A             | Radier de bois sous les pierres                 | S.          |
| 2024-04-30 | 20     | 20240430_081304 | 2A             | Radier de bois sous les pierres                 | S.          |
| 2024-04-30 | 21     | 20240430_081319 | 2A             | Radier de bois sous les pierres                 | E.          |
| 2024-04-30 | 22     | 20240430_082035 | 2A             | Sol naturel stérile sous le vestige 5           | S.          |
| 2024-04-30 | 23     | 20240430_082120 | 2A             | Sol naturel stérile sous le vestige 5           | S.-E.       |

# ARTEFACTUEL

## Étude documentaire et relevés archéologiques Nouveau complexe résidentiel 224, rue de l'Hôpital, Montréal

Code temporaire MTL25-25-03



Avril 2025

## Résumé

Artefactuel présente ici une étude en deux volets comprenant une recherche documentaire ciblée et des relevés archéologiques dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe résidentiel sur le terrain du 224, rue de l'Hôpital à Montréal. Cet avis archéologique évalue la valeur patrimoniale d'un muret mitoyen séparant les lots cadastraux 3 849 700 et 1 180 575, ainsi que des murs de voûtes exposés dans le stationnement intérieur de la propriété. Des recommandations relatives à la mise en valeur des vestiges ainsi qu'au potentiel archéologique résiduel du terrain sont énoncées à la fin de ce rapport.

Page couverture :

Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I, Charles E. Goad, 1909, BAnQ\_3028509.

Murs de voûtes à l'intérieur du stationnement souterrain. Photo N1-8.

Vue extérieure de la maison Chartier de Lotbinière à Montréal, photo d'Armour Landry, (vers 1962), BAnQ\_P97S1D14278.

Vue d'ensemble de l'aire d'étude. Photo N2-42.

Étude documentaire et relevés archéologiques  
Nouveau complexe résidentiel  
224, rue de l'Hôpital, Montréal

Avril 2025

---

Rapport préparé par :

Artefactuel  
40, rue Sainte-Catherine,  
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

[info@artefactuel.ca](mailto:info@artefactuel.ca)

[www.artefactuel.ca](http://www.artefactuel.ca)

---

Rapport présenté à :

Monsieur Marc Kakon, C.E.O.  
9046828 Canada inc.  
5800, avenue Royalmount  
Mont-Royal (Québec) H4P 1K5

---

Numéro de permis de recherche archéologique :  
25-ARTE-03

Code temporaire Ville de Montréal :  
MTL25-25-03

## Équipe de réalisation

### **Atelier Archi-**

Liana Newton, architecte

### **Artefactuel**

Chargée de projet et coordonnatrice

Gina Vincelli

Recherche documentaire, rédaction et éditique

Violette Vidal

Intervention sur le terrain

Gina Vincelli

Violette Vidal

Adjointe administrative

Chantale Bouchard

### **Archéo-CAD**

Cartographie et infographie

Marie Fournier



---

## Table des matières

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| Résumé .....                                      | b  |
| Équipe de réalisation .....                       | c  |
| 1. Introduction .....                             | 1  |
| 1.1 Mandat.....                                   | 1  |
| 1.2 Interventions antérieures .....               | 1  |
| Étude de potentiel, Arkéos, 2005 .....            | 1  |
| Sites archéologiques découverts à proximité ..... | 1  |
| 1.3 Méthodologie .....                            | 2  |
| 2. Occupation historique .....                    | 7  |
| 2.1 Documentation cartographique .....            | 7  |
| 2.2 Iconographie .....                            | 27 |
| 3. Relevés archéologiques – Résultats.....        | 36 |
| Mur mitoyen 1A100 – Section 1 .....               | 37 |
| Mur mitoyen 1A100 – Section 2 .....               | 42 |
| Mur mitoyen 1A100 – Section 3 .....               | 46 |
| Mur mitoyen 1A100 – Section 4 .....               | 54 |
| Murs d'entrepôt 1B100, 1B101 et 1B102 .....       | 60 |
| Murs de voûte 1B103 et 1B104.....                 | 65 |
| Mur de voûte 1C100.....                           | 69 |
| 4. Conclusion et recommandations .....            | 74 |
| 4.1 Recommandations relatives aux vestiges.....   | 74 |
| 4.2 Recommandations archéologiques .....          | 75 |
| 5. Médiagraphie .....                             | 77 |
| 6. Annexe : Catalogue des photographies.....      | 78 |

## Liste des figures

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'étude. Cartographie et infographie :<br>Archéo-CAD.....                                                                                                                                                                                                                                                                     | 4  |
| Figure 1.2: Localisation de l'aire d'étude sur une photo aérienne. Cartographie et<br>infographie : Archéo-CAD.....                                                                                                                                                                                                                                                        | 5  |
| Figure 1.3 : Localisation des vestiges documentés. Cartographie et infographie :<br>Archéo-CAD.....                                                                                                                                                                                                                                                                        | 6  |
| Figure 2.1 : Photo satellite du terrain à l'étude. Source : Google Earth, 2023. ....                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 7  |
| Figure 2.2 : <i>Plan de la Ville de Montréal levé en l'année 1704</i> , attribué à Levasseur<br>de Néré. Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC468A.....                                                                                                                                                                                                           | 8  |
| Figure 2.3 : <i>Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans<br/>l'Amérique septentrionale</i> , Chaussegros de Léry, 1717, BAnQ, 5973938. ....                                                                                                                                                                                                            | 9  |
| Figure 2.4 : <i>Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada</i> ,<br>Thomas Jefferys, 1771, BAnQ, 2663348. ....                                                                                                                                                                                                                               | 10 |
| Figure 2.5 : <i>Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &amp;c. in the harbour,<br/>shewing also the improvements, projected canal, squares &amp;c.</i> , Joseph<br>Bouchette, 1815, BAnQ, 3836124. ....                                                                                                                                                       | 11 |
| Figure 2.6 : <i>Map of the city and suburbs of Montreal : exhibiting distinctly every<br/>property, public &amp; private, the course of the water works, the river line<br/>in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port<br/>to the distance of 1½ miles above, constructed from a new survey</i> ,<br>John Adams, 1825, BAnQ, 5245760..... | 12 |
| Figure 2.7 : <i>Topographical and pictorial map of the city of Montreal</i> , James Cane,<br>1846, BAnQ, 337871.....                                                                                                                                                                                                                                                       | 13 |
| Figure 2.8 : <i>Surveys Messrs Beaufort H.M. Perrault</i> , vers 1845 (1864), BAnQ,<br>CA601,S53,SS1,P1190.....                                                                                                                                                                                                                                                            | 14 |
| Figure 2.9 : <i>Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey made by<br/>Plunkett &amp; Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872</i> ,<br>Plunkett & Brady, Engineers 1872, BAnQ, 3669942. ....                                                                                                                                                  | 15 |
| Figure 2.10 : <i>Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans,<br/>showing all buildings &amp; names of owners</i> , Charles E. Goad, 1881, BAnQ,<br>3708048.....                                                                                                                                                                                  | 16 |
| Figure 2.11 : <i>Atlas of the City of Montreal from special survey and official plans,<br/>showing all buildings &amp; names of owners</i> , Charles E. Goad, 1890, BAnQ,<br>174398.....                                                                                                                                                                                   | 17 |
| Figure 2.12 : <i>Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of<br/>the most recent cadastral plans from the book of reference</i> , Adolphe<br>R. Pinsoneault, 1907, BAnQ, 174922.....                                                                                                                                                          | 18 |

---

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 2.13 : <i>Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I, Charles E. Goad, 1909, BAnQ, 3028509.</i> .....                                                                                                                                                                                                                                    | 19 |
| Figure 2.14 : <i>Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I, Charles E. Goad, 1909, révisé en 1914, BAnQ, 135825.</i> .....                                                                                                                                                                                                                     | 20 |
| Figure 2.15 : <i>Insurance plan of the city of Montreal, volume I, Underwriters' Survey Bureau, Limited, 1918, BAnQ, 179181.</i> .....                                                                                                                                                                                                                            | 21 |
| Figure 2.16 : <i>Insurance plan of the city of Montreal, volume I, Underwriters' Survey Bureau 1940, BAnQ, 3216542.</i> .....                                                                                                                                                                                                                                     | 22 |
| Figure 2.17 : <i>Insurance plan of the city of Montréal, Qué., volume 1, Underwriters' Survey Bureau, 1950, BAnQ, 3699649.</i> .....                                                                                                                                                                                                                              | 23 |
| Figure 2.18 : <i>Plan Utilisation du sol, Montréal, échelle 1:2 400, Montréal, Service d'urbanisme, 1961, BAnQ, 28655.</i> .....                                                                                                                                                                                                                                  | 24 |
| Figure 2.19 : <i>Plan Utilisation du sol, Montréal, échelle 1:2 400, Montréal, Service d'urbanisme, 1975, BAnQ, 28655.</i> .....                                                                                                                                                                                                                                  | 25 |
| Figure 2.20 : <i>Plan Utilisation du sol, Ville de Montréal, échelle 1:1 000, Montreal, Service d'urbanisme, 1982, BAnQ, 24747.</i> .....                                                                                                                                                                                                                         | 26 |
| Figure 2.21 : <i>Illustration tirée du Canadian Illustrated News, 25 décembre 1875. BAnQ, collection Albums de rues E.-Z. Massicotte, cote 2-164-a (Source : Fiche de bâtiment, 222, rue de l'Hôpital, <a href="https://www.vieux-montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php">https://www.vieux-montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php</a>)</i> ..... | 28 |
| Figure 2.22 : <i>Photo aérienne de 1925, BAnQ, P600,S4,SS3,P591_29</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 29 |
| Figure 2.23 : <i>Photo aérienne prise entre 1908 et 1930, BAnQ, 3752328_1</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                               | 30 |
| Figure 2.24 : <i>Photo aérienne de 1925, BAnQ, P600,S4SS,3P591_30</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 31 |
| Figure 2.27 : <i>Vue extérieure de la maison Chartier de Lotbinière à Montréal, photo d'Armour Landry, (vers 1962), BAnQ, P97S1D14278</i> .....                                                                                                                                                                                                                   | 33 |
| Figure 2.28 : <i>Le manoir Chartier de Lotbinière, siège social de la compagnie de transport maritime Robert Reford, à l'angle des rues Saint-Sacrement et Saint-Eloi dans le Vieux-Montréal, photo d'Armour Landry, 1962, BAnQ, P97S1P15667</i> .....                                                                                                            | 34 |
| Figure 2.29 : <i>Maisons - Sur la rue Saint-Sacrement, photo de Edgar Gariépy et Gérard Morisset, (vers 1961), BAnQ, E6,S8,SS1,SSS650,D3618,A1</i> .....                                                                                                                                                                                                          | 35 |
| Figure 2.30 : <i>Maisons - Sur la rue Saint-Sacrement, photo de Edgar Gariépy et Gérard Morisset, (vers 1961), BAnQ, E6,S8,SS1,SSS650,D3618,A3</i> .....                                                                                                                                                                                                          | 35 |
| Figure 3.1 : <i>Relevé du mur mitoyen 1A100 entre les lots 3849 700 et 1 180757. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.</i> .....                                                                                                                                                                                                                              | 38 |
| Figure 3.2 : <i>Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 1.</i> .....                                                                                                                                                                                                                                                                 | 41 |
| Figure 3.3 : <i>Détail du plan de 1864 montrant que deux murs ont été appuyés l'un sur l'autre, le mur ouest mesurant 9 1/2 pouces (22,9 cm).</i> .....                                                                                                                                                                                                           | 41 |

---

|                                                                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 3.4 : Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 2. ....                                                         | 44 |
| Figure 3.5 : Plan de 1881 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 2. ....                                                                  | 45 |
| Figure 3.6 : Plan de 1846 (Cane) superposé sur le vestige 1A100, section 3. ....                                                                  | 50 |
| Figure 3.7 : Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 3. ....                                                         | 51 |
| Figure 3.8 : Plan de 1872 (Plunkett & Brady) superposé sur le vestige 1A100, section 3. ....                                                      | 52 |
| Figure 3.9 : Plan de 1881 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 3. ....                                                                  | 52 |
| Figure 3.10 : Plan de 1914 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 3. ....                                                                 | 53 |
| Figure 3.11 : Plan de 1815 (Bouchette) superposé sur le vestige 1A100, section 4. ....                                                            | 56 |
| Figure 3.12 : Plan de 1825 (Adams) superposé sur le vestige 1A100, section 4. ....                                                                | 57 |
| Figure 3.13 : Plan de 1846 (Cane) superposé sur le vestige 1A100, section 4. ....                                                                 | 57 |
| Figure 3.14 : Plan de 1909 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 4. ....                                                                 | 58 |
| Figure 3.15 : Plan de 1950 (Underwriters' Service Bureau) superposé sur le<br>vestige 1A100, section 4. ....                                      | 59 |
| Figure 3.16 : Relevé des murs exposés à l'intérieur du stationnement. Sous-<br>opérations 1B et 1C. Cartographie et infographie: Archéo-CAD. .... | 61 |
| Figure 3.17 : Plan de 1846 (Cane) montrant l'entrepôt en forme de «L». ....                                                                       | 64 |
| Figure 3.18 : Plan de 1918 (Underwriters' Bureau Service) montrant l'entrepôt en<br>forme de «L». ....                                            | 64 |
| Figure 3.19 : Mur de voûte 1B104 - Vue en coupe vers le sud. C1. Infographie :<br>Archéo-CAD. ....                                                | 66 |
| Figure 3.20 : Mur de voûte 1C100 - Vue en coupe vers le sud. C2. Infographie :<br>Archéo-CAD. ....                                                | 71 |
| Figure 3.21 : Plan de 1846 (Cane) montrant l'entrepôt en forme de «L» et autres<br>dépendances. ....                                              | 73 |
| Figure 4.1 : Zones de potentiel archéologique résiduel identifiées sur le terrain du<br>224, rue de l'Hôpital. ....                               | 76 |

---

|                                                                                                                                                                                          |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 3.1 : Section 1, extrémité nord, parement ouest, vue vers l'est. Photo N1-36. ....                                                                                                 | 39 |
| Photo 3.2 : Section 1, extrémité nord, vue vers le sud. Photo N1-38. ....                                                                                                                | 39 |
| Photo 3.3 : Section 1, parement ouest, bouchage en brique. Photo N1-41. ....                                                                                                             | 39 |
| Photo 3.4 : Section 1, parement ouest et vestiges de plancher en béton<br>appartenant à un bâtiment disparu, côté ouest. Photo N1-40. ....                                               | 39 |
| Photo 3.5 : Section 1, extrémité nord, parement est caché par une toile de<br>protection, vue vers le sud-ouest. Photo N1-67. ....                                                       | 40 |
| Photo 3.6 : Section 2, parement ouest. État A en pierres (inférieur), état B en blocs<br>de ciment (supérieur). Photo N1-44. ....                                                        | 43 |
| Photo 3.7 : Section 2, parement ouest. Vestiges de plancher de béton appartenant<br>à un bâtiment disparu côté ouest. Photo N1-49. ....                                                  | 43 |
| Photo 3.8 : Section 2, parement est. Vestiges de béton de nature inconnue<br>cachant l'état A. Photo N1-65. ....                                                                         | 43 |
| Photo 3.9 : Vue générale de la localisation de la section 2 et trace fantôme de la<br>structure en béton du bâtiment disparu du côté ouest, vue vers l'ouest.<br>Photo N1-63. ....       | 43 |
| Photo 3.10 : Section 3, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N1-53. ....                                                                                                          | 48 |
| Photo 3.11 : Section 3, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N1-55. ....                                                                                                          | 48 |
| Photo 3.12 : Section 3, parement ouest. État A en pierre, état B en brique et vestiges<br>de plancher en béton appartenant à un bâtiment disparu, côté ouest.<br>Photo N1-52. ....       | 48 |
| Photo 3.13 : Section 3, état C, visible uniquement sur le parement est. Photo N2-48. ....                                                                                                | 48 |
| Photo 3.14 : Section 3, parement est. États B et C (en brique) visibles dans la portion<br>supérieure du mur. Photo N2-50. ....                                                          | 49 |
| Photo 3.15 : Liaison non impliquée ayant fragilisé le recouvrement en crépi entre les<br>sections 3 et 4, parement est. Photo N2-46. ....                                                | 49 |
| Photo 3.16 : Section 4, parement est, vue vers le sud-ouest. Photo N2-47. ....                                                                                                           | 55 |
| Photo 3.17 : Section 4, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N2-45. ....                                                                                                          | 55 |
| Photo 3.18 : Section 4, parement ouest, vue vers le sud-est. Photo N1-60. ....                                                                                                           | 55 |
| Photo 3.19 : Vue générale du mur 1B100, vue vers le sud-ouest. Photo N1-1. ....                                                                                                          | 62 |
| Photo 3.20 : Vue générale du mur 1B100, vue vers le nord-ouest. Extrémité sud<br>cachée par un pilier et un mur en béton et angle nord caché par un<br>pilier en béton. Photo N1-3. .... | 62 |
| Photo 3.21 : Mur 1B101 partiellement visible au-dessus de 1B103, vue vers le nord.<br>Photo N1-7. ....                                                                                   | 62 |
| Photo 3.22 : Mur 1B102 partiellement visible au-dessus de 1B104, vue vers le nord-<br>est. Photo N1-21. ....                                                                             | 62 |

---



|                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 3.23 : Prolongement vers le sud du mur est de l'entrepôt (à gauche), angle nord-est (centre) et angle nord-ouest (à gauche). Ces photos montrent l'intégration des murs déjà existants de l'entrepôt dans la construction des bâtiments adjacents. Photos N2-2, N2-3, N2-20..... | 63 |
| Photo 3.24 : Parement est du mur est de l'entrepôt, vue depuis le terrain voisin à l'est. Photo N2-25.....                                                                                                                                                                             | 63 |
| Photo 3.25 : Vue générale du mur 1B103, vue vers le nord-est. Photo N1-6.....                                                                                                                                                                                                          | 67 |
| Photo 3.26 : Vue générale du vestige 1B103, vue vers le nord-ouest. Photo N1-27. ....                                                                                                                                                                                                  | 67 |
| Photo 3.27 : Vue générale du vestige 1B104, vue vers le sud-est. Photo N1-10. ....                                                                                                                                                                                                     | 67 |
| Photo 3.28 : Vestige 1B104, vue vers le nord. Photo N1-34. ....                                                                                                                                                                                                                        | 67 |
| Photo 3.29 : Angle formé par 1B103 et 1B104 et liaison cachée par l'ajout d'un pilier de béton, vue vers le nord-est. Photo N1-8.....                                                                                                                                                  | 68 |
| Photo 3.30 : Exemple d'altération par l'ajout d'un pilier de béton dans le parement du vestige 1B104, vue vers le sud-est. Photo N1-12.....                                                                                                                                            | 68 |
| Photo 3.31 : Sommet du vestige 1B104, appuyé sur le parement ouest de 1B102, vue vers le nord-est. Photo N1-28. ....                                                                                                                                                                   | 68 |
| Photo 3.32 : Vestige 1C100, angle nord-ouest, vue vers le sud. Photo N1-20.....                                                                                                                                                                                                        | 72 |
| Photo 3.33 : Blocage cachant la liaison entre 1C100 (à droite) et 1B102 (à gauche), vue vers le sud-est. Photo N1-28. ....                                                                                                                                                             | 72 |
| Photo 3.34 : Vestige 1C100, parement ouest et angle nord-ouest, vue vers le sud-est. Photo N1-15.....                                                                                                                                                                                  | 72 |

# 1. Introduction

## 1.1 Mandat

Dans le cadre d'un projet de construction d'un complexe résidentiel sur le terrain du 224, rue de l'Hôpital à Montréal, Artefactuel a été mandatée pour la réalisation d'une étude comprenant une recherche documentaire ciblée et des relevés archéologiques. Cet avis archéologique a pour objectif de déterminer la valeur patrimoniale d'un muret mitoyen séparant les lots cadastraux 3 849 700 et 1 180 575, ainsi que de murs voûtés exposés dans le stationnement intérieur de la propriété (figures 1.1, 1.2 et 1.3).

## 1.2 Interventions antérieures

Étude de potentiel, Arkéos, 2005

En 2005, dans le cadre du «Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal», la firme Arkéos avait été mandatée pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique concernant le lot 3 849 700 (correspondant au 224, rue de l'Hôpital). Il s'agit de la seule étude archéologique ciblée sur ce terrain. Celle-ci inclut une recherche théorique relatant l'occupation historique du lieu, mais aucune intervention sur le terrain puisque le potentiel archéologique avait été jugé inexistant. En effet, à la lumière des données disponibles à ce moment, Arkéos avait conclu que la présence du stationnement souterrain appartenant au 224, rue de l'Hôpital, lequel a été aménagé au cours des années 1960, avait détruit tout potentiel de découverte d'occupation antérieure. Or, il appert que le stationnement a été aménagé seulement dans une partie du terrain, dans le sous-sol d'un ancien entrepôt, en réutilisant les murs en pierre d'origine qui sont aujourd'hui exposés à l'intérieur. Cette information n'avait toutefois pas été divulguée aux chercheurs.

Sites archéologiques découverts à proximité

### **BjFj-118**

Dans le cadre du même programme mené dans l'arrondissement du Vieux-Montréal, un potentiel archéologique avait été identifié sur le terrain vacant situé au nord de la rue de l'Hôpital (aujourd'hui occupé par le complexe résidentiel du 221, rue de l'Hôpital). La fouille réalisée en 2002 et 2003 a révélé des vestiges et des sols d'occupation s'étendant du premier quart du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle (Arkéos, 2012).

### **BjFj-107**

Situé sur la rue Saint-Éloi, immédiatement au sud de la rue Saint-Sacrement, la découverte du site BjFj-107 atteste de la présence de populations associées à la tradition culturelle Lamoka ayant cours durant la période de l'Archaique. Celle-ci succède à la période paléoindienne et s'étend sur plus de cinq millénaires entre 11 350 à 3 000 ans AA. La découverte de matériel lithique et d'une grande quantité d'ossements d'animaux, combinée à la datation radiocarbone d'un des foyers expertisés sur le site confirme l'occupation des lieux vers 4000 ans avant aujourd'hui par

des groupes de chasseurs-cueilleurs (Artefactuel, 2023). Les sols archéologiques documentés se situent à une altitude variant entre 14,75 m et 14,25 m ANMM (au-dessus du niveau moyen de la mer), soit à une profondeur d'environ 2 m sous la surface moderne de la rue (Ethnoscop, 2004).

### 1.3 Méthodologie

La recherche documentaire visant à déterminer l'occupation historique du terrain concerné a été réalisée en amont de la visite au terrain. Une grande partie de cette recherche avait déjà été réalisée en 2005 (Arkéos, 2005) et nous l'avons complétée en portant une plus grande attention aux éléments de l'ancien cadre bâti qui correspondent aux vestiges à expertiser. Les plans anciens, les photographies anciennes, incluant des photographies aériennes, et les cartes topographiques disponibles ont donc été consultés. Les cartes et plans ont été superposés à la trame actuelle afin de dresser le portrait de l'évolution des aménagements dans l'emprise du terrain. Pour ce faire, les sources d'archives suivantes ont été consultées :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ;
- Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ;
- Musée McCord Stewart ;
- Greffe de l'Arpenteur du Québec ;
- Archives de la Ville de Montréal ;

Ainsi, après avoir évalué l'intérêt patrimonial des éléments architecturaux, des relevés archéologiques ont été effectués par deux archéologues le 12 mars 2025. Les relevés comprenaient deux volets, soit la documentation du muret mitoyen et celle des murs en pierre situés à l'intérieur du stationnement. Chaque vestige a été mesuré et décrit dans des fiches prévues à cet effet. Un relevé photographique et des croquis ont également été réalisés et les résultats ont été mis en plan. Aucune excavation n'était prévue dans le cadre de ce mandat, mais des recommandations sont émises à cet effet à la fin de ce rapport.

Le mode de désignation Tikal, le système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie, a été utilisé dans l'identification des vestiges observés. Le système Tikal réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre (opération), suivie d'une lettre (sous-opération) et d'un second chiffre (lot). Le code défini par ce système d'enregistrement (ex. : 1A1) permet, le cas échéant, d'identifier la provenance des échantillons, des artefacts récoltés ou de tout autre élément archéologique. Dans ce cas-ci, le dernier numéro réfère aux différents vestiges et, suivant la nomenclature traditionnellement utilisée, la séquence utilisée débute à 100 (ex. : 1A100, 1A101, etc.).

Le terrain du 224, rue de l'Hôpital n'ayant jamais fait l'objet d'une intervention archéologique, il n'est pas inscrit à l'inventaire des sites archéologiques. Le code temporaire MTL25-25-03 a été attribué par la Ville de Montréal à cette intervention.

Dans le cadre de ce mandat, le numéro d'opération 1 a été attribué à la première intervention archéologique réalisée sur le terrain et trois sous-opérations ont été distinguées. Le numéro de sous-opération 1A identifie le mur mitoyen sis entre les lots 3 849 700 et 1 180 575, la sous-opération 1B identifie les murs en pierres exposés à l'intérieur du stationnement et finalement, la sous-opération 1C identifie un mur en pierre voûté, également observé dans le stationnement, mais dont les caractéristiques suggèrent qu'il appartient à une structure différente construite antérieurement (figure 1.3).

Ce rapport présente d'abord les résultats de la recherche documentaire concernant le terrain ciblé, suivis des résultats des relevés effectués sur chacun des vestiges et des recommandations qui en découlent.



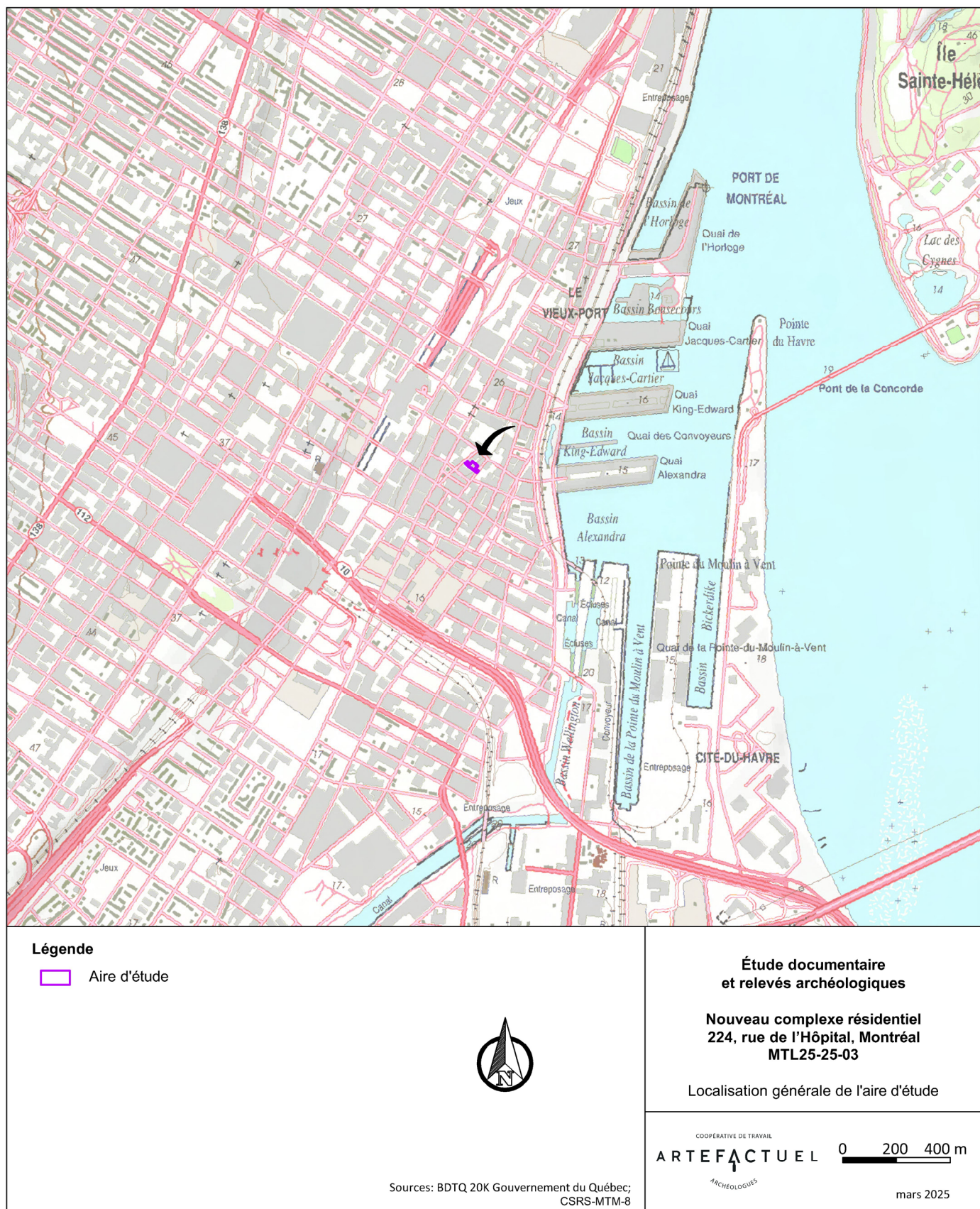


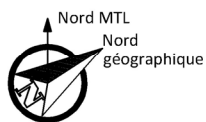
Figure 1.1 : Localisation générale de l'aire d'étude. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.





#### Légende

Aire d'étude MTL25-25-03



Sources: MOS\_18\_31H12\_SE\_20CM\_F08.jp2 :© MRNF-DIF Gouvernement du Québec;  
CSRS-MTM-8

#### Étude documentaire et relevés archéologiques

**Nouveau complexe résidentiel  
224, rue de l'Hôpital, Montréal  
MTL25-25-03**

Localisation de l'aire d'étude sur une photo  
aérienne

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL  
**ARTEFACTUEL**  
ARCHÉOLOGUES

0 20 40 m

mars 2025

**Figure 1.2:** Localisation de l'aire d'étude sur une photo aérienne. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.

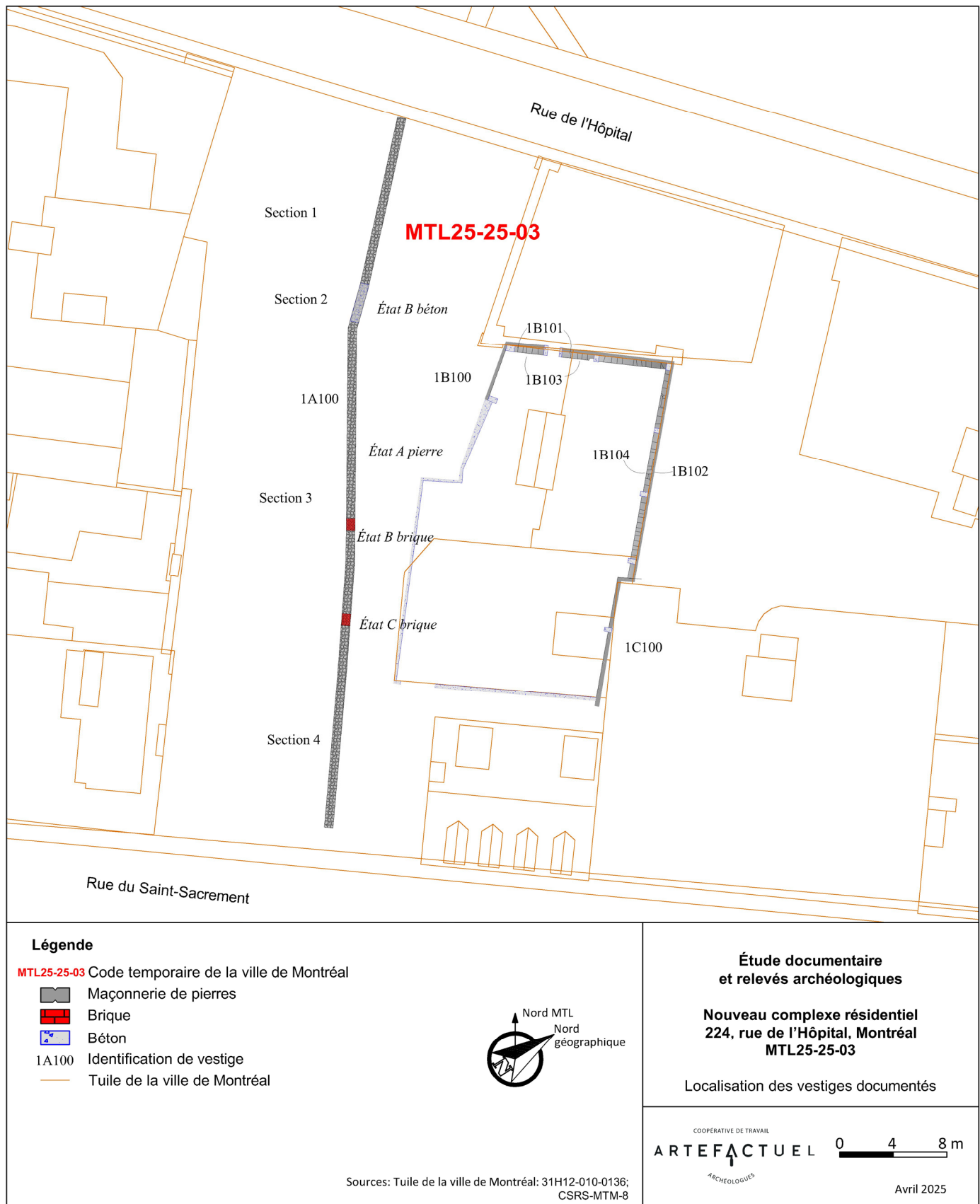


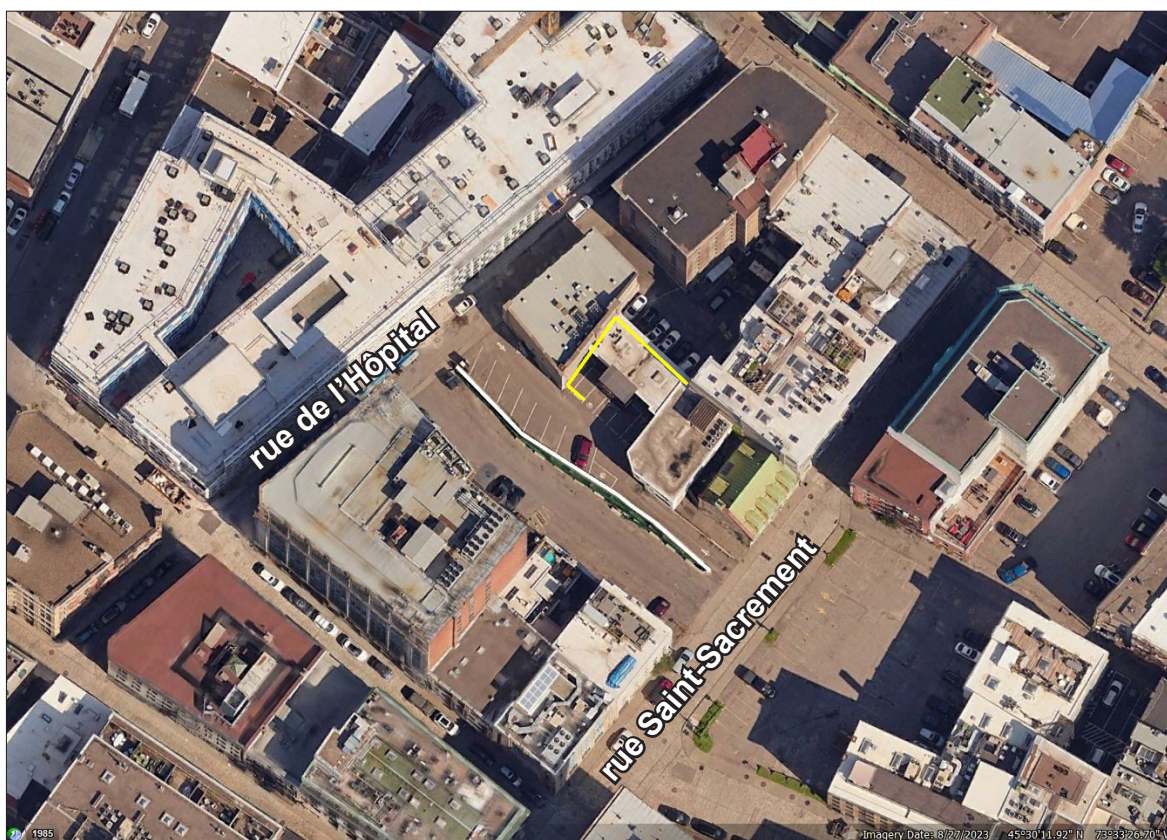
Figure 1.3 : Localisation des vestiges documentés. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.



## 2. Occupation historique

### 2.1 Documentation cartographique

Cette section présente la séquence de l'occupation historique des terrains ciblés. Les plans anciens consultés ont été superposés sur la trame actuelle en utilisant l'application Google Earth. Cette méthode présente ses limites, mais permet d'obtenir rapidement un aperçu de l'évolution du cadre bâti. Sur chaque image obtenue, la localisation du muret mitoyen et des murs de voûte exposés à l'intérieur du stationnement ont été surlignés en blanc (muret mitoyen) et en jaune (murs de voûte) (figure 2.1). Soulignons que la localisation des murs de voûte est approximative et correspond à l'information qui a été fournie avant la visite des archéologues sur le terrain. Nos observations ont révélé que le mur est du stationnement se poursuivait plus au sud que ce qui est illustré sur les figures suivantes (voir figure 1.2 pour plus de précision).



**Figure 2.1 :** Photo satellite du terrain à l'étude. Source : Google Earth, 2023.

En blanc : muret mitoyen

En jaune : localisation approximative des voûtes visibles dans le stationnement souterrain





**Figure 2.2 :** *Plan de la Ville de Montréal levé en l'année 1704*, attribué à Levasseur de Néré. Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM 03DFC468A.

[http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyse/notice&id=FR\\_ANOM\\_03DFC468A](http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ulyse/notice&id=FR_ANOM_03DFC468A)

L'occupation historique des terrains ciblés s'amorce dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Selon les informations tirées de l'étude de potentiel initiale (Arkéos, 2005), une première concession a été accordée à **Jean Milot** (taillandier) en 1655 pour une parcelle située au sud de la rue Saint-Sacrement et une seconde parcelle pour la portion au nord en **1663**. Par contre, Jean Milot perdra au moins une partie de la portion la plus au nord en 1672. Le terrain est exploité à des fins horticoles tout au long de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Des jardins sont associés à une maison en pierre de deux étages (comprenant le rez-de-chaussée) qui est construite vers les années 1663 en retrait de la rue Saint-Sacrement (base de données Adhémar). Celle-ci demeure la propriété de la famille Milot jusqu'en 1701, date à laquelle la propriété est vendue au négociant **Charles de Couagne Renaud**.

La portion nord de l'aire d'étude fut concédée de façon définitive en **1672** à **Jean Martinet dit Fontblanche** (chirurgien) qui obtint une parcelle de terre en bordure de la rue de l'Hôpital. Ce dernier y construit, en **1675**, une maison en pierre de deux étages (comprenant le rez-de-chaussée) en bordure de la rue de l'Hôpital.



**Figure 2.3 :** *Plan de la ville de Montréal en Canada, Nouvelle France dans l'Amérique septentrionale, Chaussegros de Léry, 1717, BAnQ, 5973938.*

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3645163>

En **1717**, la maison et les jardins de **Charles de Couagne Renaud** (construite vers 1663, appartenant initialement à Jean Milot) occupent toujours la portion sud du quadrilatère (Arkéos, 2005).

Sur la rue de l'Hôpital, la résidence de **Jean Martinet dit Fontblanche**, construite en 1675, semble avoir été agrandie vers l'ouest ou il est possible qu'un second bâtiment y ait été adossé du côté ouest.



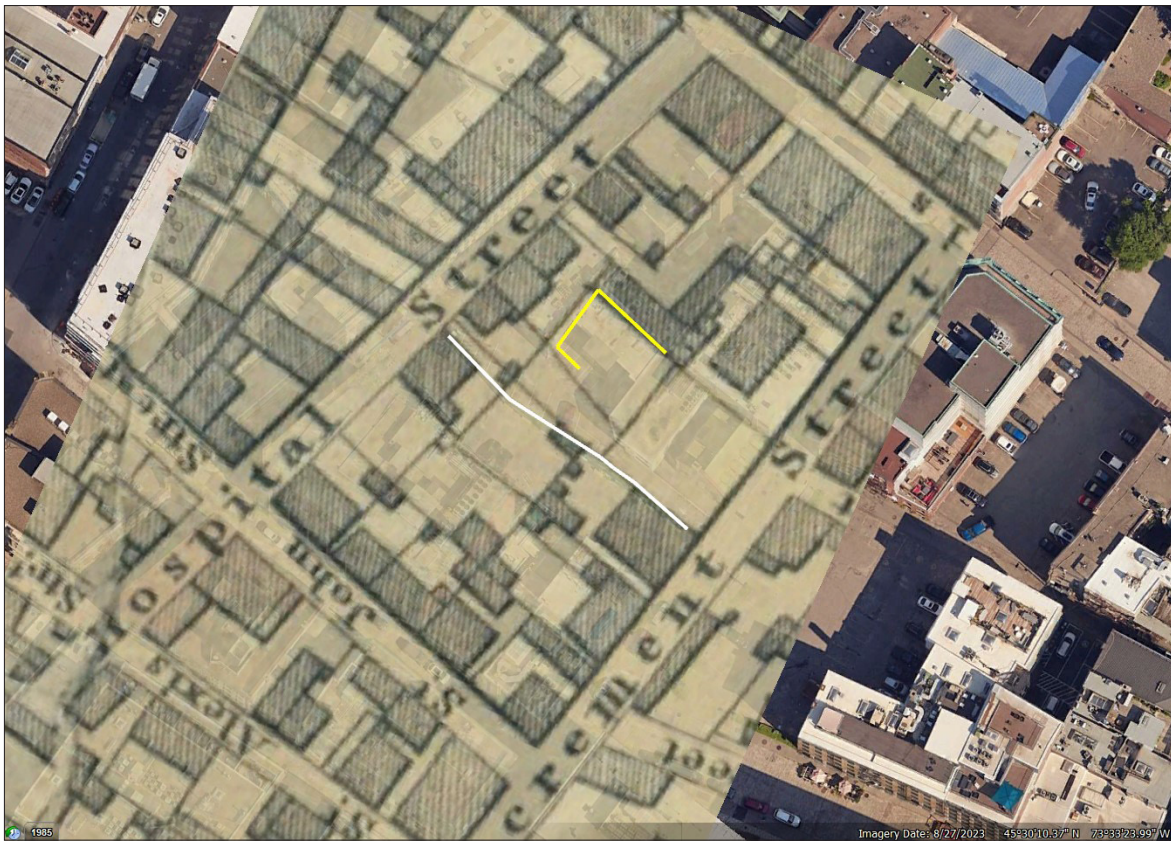


**Figure 2.4 :** *Plan of the town and fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada*, Thomas Jefferys, 1771, BAnQ, 2663348.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244686>

En **1771**, deux bâtiments, ayant front respectivement sur les rues de l'Hôpital au nord et Saint-Sacrement au sud, sont construits à la limite ouest de l'emplacement du muret mitoyen. La maison du chirurgien Jean Martinet dit Fontblanche (1675) a été remplacée par un bâtiment plus petit. Le bâtiment construit à l'ouest pourrait être le même qui apparaît déjà sur le plan de 1717. Un espace sépare donc les deux bâtiments qui ont front sur la rue de l'Hôpital.

Sur ce plan, aucun mur de propriété n'est illustré, indiquant que le muret mitoyen n'existe pas encore.

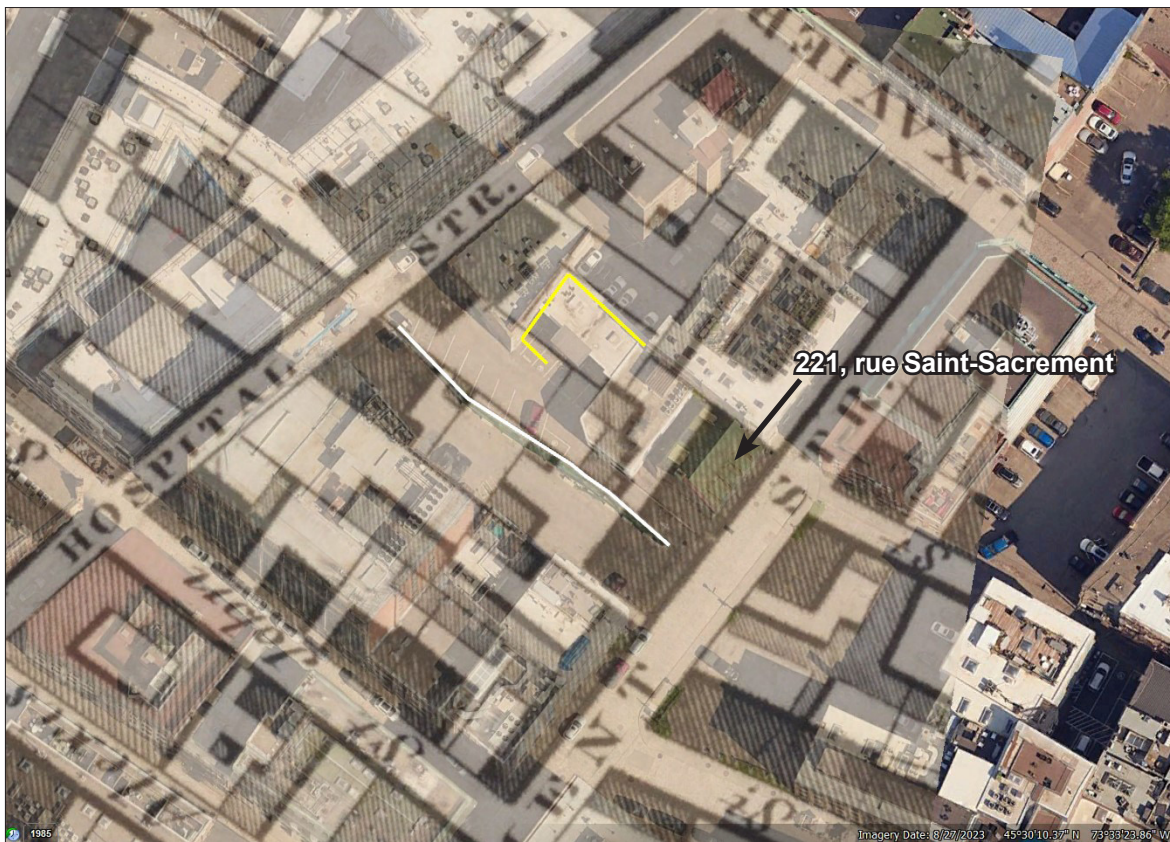


**Figure 2.5 :** *Town of Montreal with the rocks, shoals, soundings, &c. in the harbour, shewing also the improvements, projected canal, squares &c.*, Joseph Bouchette, 1815, BAnQ, 3836124.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2247030>

En **1815**, deux bâtiments occupent encore les lots à l'ouest de l'emplacement du muret. Ils pourraient être les mêmes que ceux déjà présents en 1717 et 1771, même s'ils semblent plus grands. Le plan indique également la présence de dépendances qui occupent les arrières-cours.





**Figure 2.6 :** *Map of the city and suburbs of Montreal : exhibiting distinctly every property, public & private, the course of the water works, the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the Port to the distance of 1½ miles aboved, constructed from a new survey, John Adams, 1825, BAnQ, 5245760.*

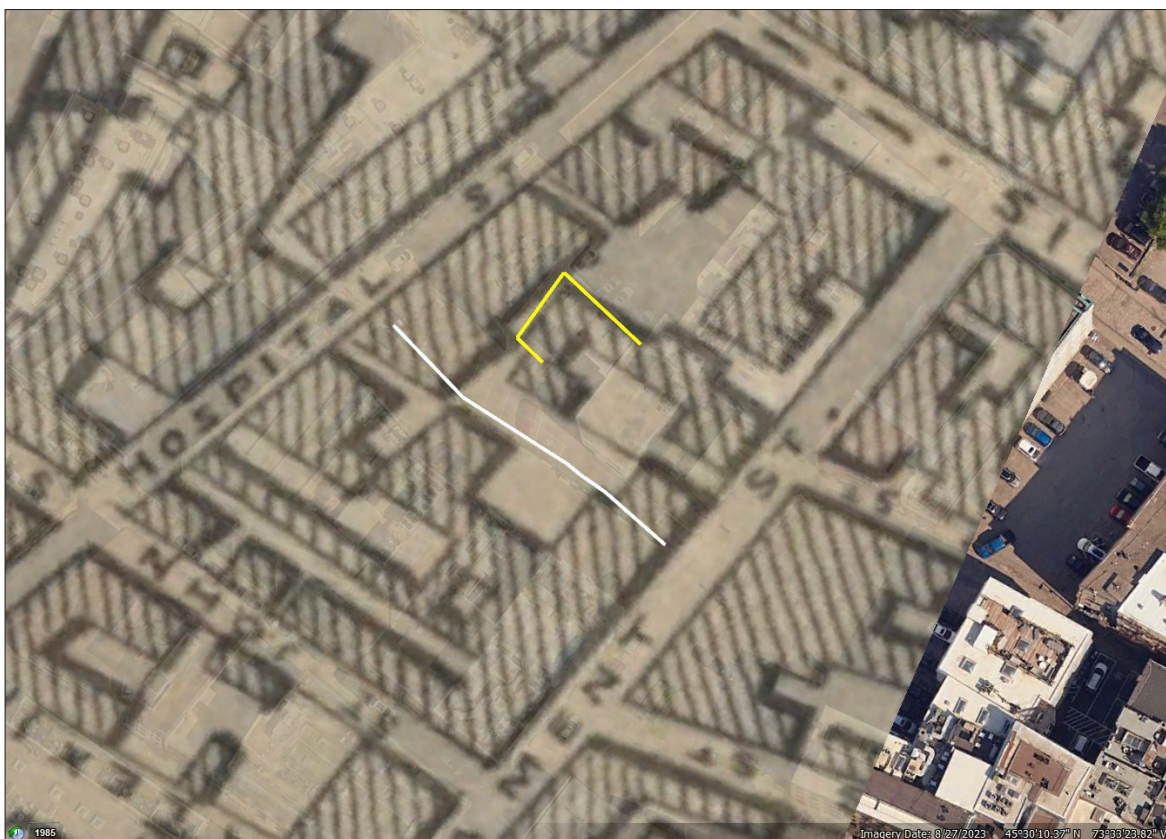
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2707691>

En **1811**, la maison du 221, rue Saint-Sacrement est construite par le marchand Silvain Laurent dit Bérichon qui la vend l'année suivante à Michel-Eustache-Gaspard-Alain **Chartier de Lotbinière** (Arkéos, 2005).

Un troisième bâtiment comble l'espace entre cette résidence et l'édifice construit à l'ouest de l'emplacement du muret depuis 1771.

Des dépendances occupent les arrière-cours de chaque côté de l'emplacement du muret.

On voit la division des lots, qui pourraient aussi correspondre à des clôtures ou des murets de propriété.



**Figure 2.7 :** *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, James Cane, 1846, BAnQ, 337871.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244457>

L'occupation commerciale du quadrilatère s'amorce vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. En **1841**, **James Ferrier** acquiert la propriété du 221, rue Saint-Sacrement et la loue à des entreprises de courtiers en grains, des encanteurs et d'autres marchands en gros qui cherchent un lieu d'affaires dans le secteur des bourses (Arkéos, 2005).

C'est à cette époque qu'un entrepôt en forme de «L» est construit dans l'arrière-cour. L'entrepôt est construit entre 1825 et 1846 selon les plans consultés, probablement vers 1841, avec l'acquisition par James Ferrier de la maison auquel il semble rattaché. L'emplacement de cet entrepôt correspond à celui des voûtes. Deux petites dépendances y sont adossées du côté ouest et du côté est.

Soulignons également qu'à cette époque, le mur nord de l'entrepôt n'est pas appuyé sur celui de l'édifice qui se trouve au nord, du côté de la rue de l'Hôpital.





**Figure 2.8 :** *Surveys Messrs Beaufort H.M. Perrault, vers 1845 (1864)*, BANQ, CA601,S53,SS1,P1190

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3393785>

Sur ce plan de lot fait pour les messieurs **Beaufort**, les bâtiments ayant front sur la rue de l'Hôpital sont illustrés, montrant des segments de murs correspondant aujourd'hui au muret mitoyen. Plusieurs bâtiments sont illustrés partiellement : l'entrepôt en forme de «L», un nouveau bâtiment sur la rue de l'Hôpital, dont le mur sud s'appuie sur le mur nord de l'entrepôt, une dépendance au centre de la cour, laquelle est adossée au muret du côté ouest et à l'entrepôt en forme de «L» du côté est, ainsi qu'une seconde dépendance plus au sud. Il semble également que les bâtiments qui se trouvent de part et d'autre du mur mitoyen, sur la rue de l'Hôpital, soient dotés chacun d'une porte cochère.

Ce plan est daté «vers 1845» dans les archives de la BANQ, mais il daterait plutôt de 1864, car **Henry Judah** est identifié comme voisin. C'est en **1864** que celui-ci aurait acquis le lot correspondant au 222, rue de l'Hôpital, sur lequel il fait ériger un magasin-entrepôt de quatre étages en pierre la même année (Arkéos, 2005). Ce nouvel édifice a été construit de forme irrégulière et épouse le mur nord de l'entrepôt en forme de «L».





**Figure 2.9 :** *Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey made by Plunkett & Brady, engineers, revised and corrected to Dec. 1872, Plunkett & Brady, Engineers 1872, BAnQ, 3669942.*

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246881>

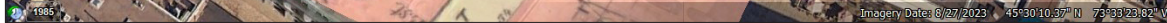
L'avocat **Henry Judah** fait ériger en **1864** un magasin-entrepôt de quatre étages en pierre sur un terrain qu'il a acquis la même année (222, rue de l'Hôpital). L'emplacement comportait une maison construite durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Arkéos, 2005).

Le mur arrière du nouvel édifice épouse la forme de l'entrepôt en «L» qui occupe déjà l'arrière-cour, lui conférant sa forme particulière. Ce plan montre bien que l'entrepôt en forme de «L» n'est pas rattaché à la maison du 221, rue Saint-Sacrement, contrairement à ce qui était illustré sur le plan de 1846.

Un marchand et un importateur de vins s'installent aux étages du magasin-entrepôt alors qu'un courtier occupe le sous-sol. La fonction de l'immeuble change en **1870** alors que la **S. Davis & Co.**, une compagnie d'importation et de fabrication de cigares, établit une manufacture dans l'édifice pour une dizaine d'années (voir photo de 1875, figure 2.21).







Charles E. Goad, 1890, BAnQ, 174398.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244203>

comme une porte cochère.

du 221.

An0



**Figure 2.12 :** *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference, Adolphe R. Pinsoneault, 1907, BANQ, 174922.*

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244207>

Aucun changement notable n'est apporté au cadre bâti entre 1890 et 1907.





**Figure 2.13 :** *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I, Charles E. Goad, 1909, BAnQ, 3028509.*

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244088>

Du côté de la rue Saint-Sacrament, le bâtiment à l'ouest de l'emplacement du muret mitoyen est en pierre et comporte 3 étages 1/2. Celui à l'est est en brique et comporte 2 étages. Le plan indique aussi qu'un mur double sépare les deux. Deux portes cochères permettent de passer de la rue Saint-Sacrament aux arrière-cours.

Du côté de la rue de l'Hôpital, les bâtiments sis de part et d'autre de l'emplacement du muret comportent 4 étages et sont dotés de sous-sols (*Bast pour Basement*).

Le bâtiment en forme de «L» est identifié comme un entrepôt (*Warehouse*). Le plan précise qu'il est en pierre, comporte 3 étages et est muni d'un toit en pente.



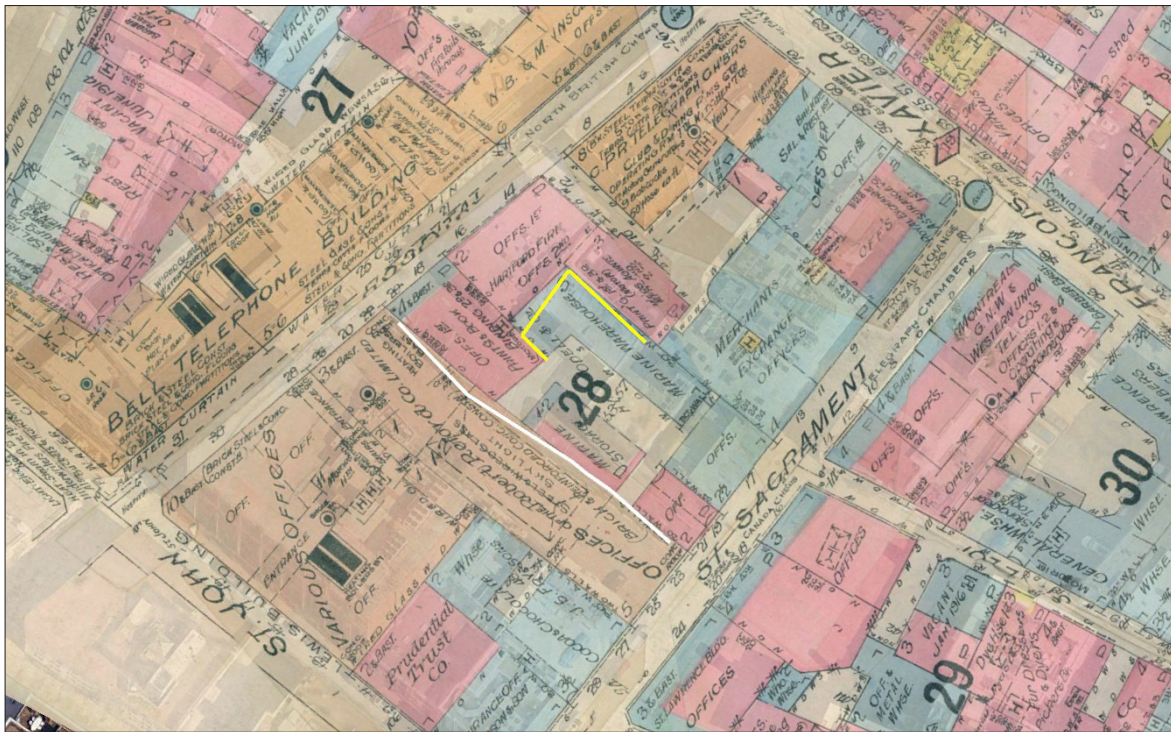


Figure 2.14 : Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, volume I, Charles E. Goad, 1909, révisé en 1914, BAnQ, 135825.

[https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244088?docref=FDkzFYE\\_3-08-SRcDxUWxw](https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244088?docref=FDkzFYE_3-08-SRcDxUWxw)

Ce plan d'assurance incendie de 1909 a été mis à jour en 1914.

La compagnie de transport maritime **Robert Reford** a acquis plusieurs lots du quadrilatère et d'importants changements réalisés entre 1909 et 1914 sont observés :

Les bâtiments à l'ouest de l'emplacement du muret mitoyen ont été soit modernisés, soit remplacés. Les toits ont été recouverts de ciment (*concrete*). Du côté sud du quadrilatère, l'immeuble qui comptait 3 étages 1/2 en compte maintenant 5, il est donc possible qu'il ait été rehaussé. Devenue désuète, la porte cochère semble avoir disparu. Du côté nord du quadrilatère, l'immeuble qui comptait 4 étages n'en compte désormais que 3. Il pourrait donc s'agir d'une nouvelle construction. Néanmoins, il est documenté que l'édifice sis au 222, rue de l'Hôpital, a été réduit de 4 à 2 étages entre 1912 et 1918. Il est donc possible que l'édifice voisin à l'ouest ait subi le même type de transformation<sup>1</sup>.

L'entrepôt en forme de «L» appartient à la compagnie maritime Robert Reford (*Marine Warehouse*). La configuration des dépendances dans l'arrière-cour a aussi été légèrement modifiée.

<sup>1</sup> Fiche de bâtiment 222, rue de l'Hôpital, [https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche\\_bat.php](https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php).



**Figure 2.15 :** Insurance plan of the city of Montreal, volume I, Underwriters' Survey Bureau, Limited, 1918, BAnQ, 179181.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244211>

Aucun changement notable n'est apporté au cadre bâti entre 1914 et 1918.





Figure 2.16 : Insurance plan of the city of Montreal, volume I, Underwriters' Survey Bureau 1940, BAnQ, 3216542.

<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246835>

Entre 1918 et 1940, probablement vers 1935<sup>1</sup>, l'entrepôt en forme de «L» est démoli, de même que la porte cochère et l'étroit bâtiment qui se trouvaient entre la maison du 221, rue Saint-Sacrament et l'emplacement du mur mitoyen. Le nouvel espace dégagé est utilisé comme stationnement.

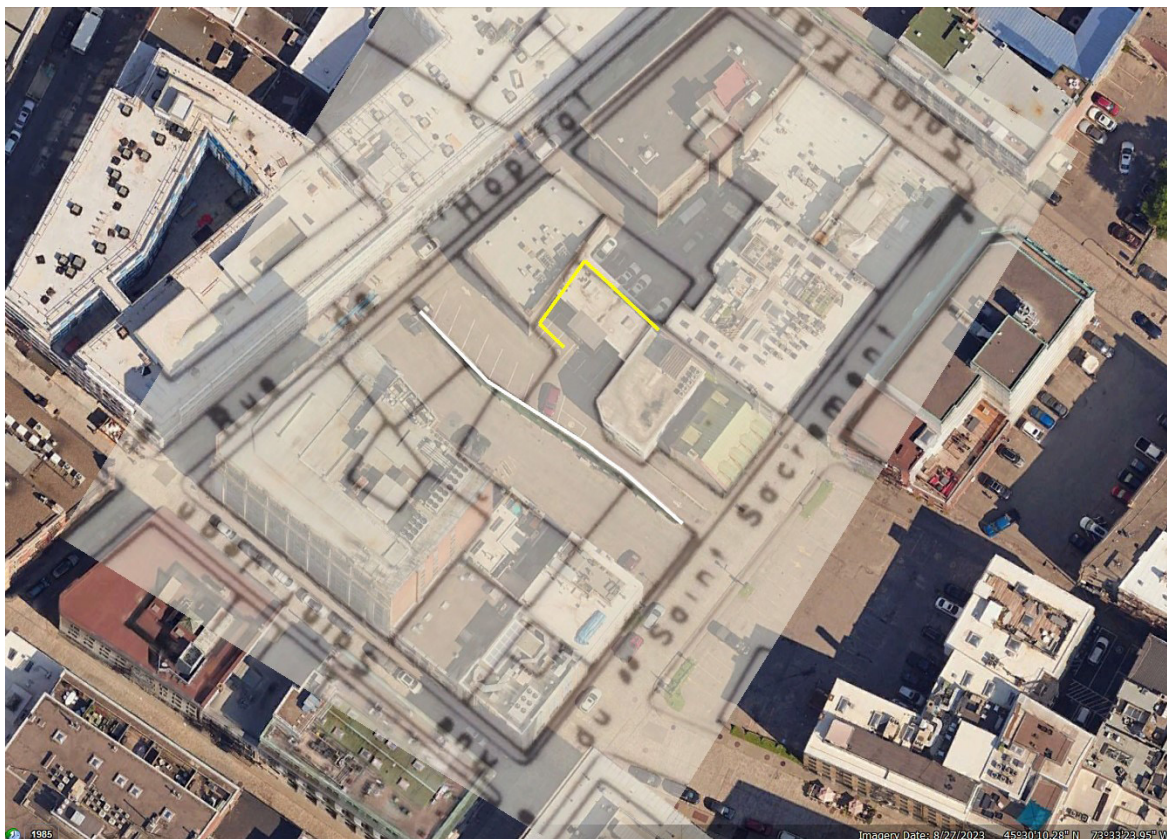
1 Fiche de bâtiment, 221, rue de l'Hôpital, [https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche\\_bat.php?sec=n&num=1&fbclid=IwAR1y1IACmyusOVAvV7c2VpfEpmOEeOJ1xgY00YIjVn0BqfDEyMRCEgHAn0](https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=n&num=1&fbclid=IwAR1y1IACmyusOVAvV7c2VpfEpmOEeOJ1xgY00YIjVn0BqfDEyMRCEgHAn0)



3699649.  
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246885>

ARTEFACTUEL 23





**Figure 2.18 :** Plan *Utilisation du sol*, Montréal, échelle 1:2 400, Montréal, Service d'urbanisme, 1961, BAnQ, 28655. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2436797>

Entre 1950 et **1961**, le bâtiment qui se trouve aujourd'hui derrière le 221, rue Saint-Sacrement a été construit et un stationnement est aménagé dessous, directement dans le sous-sol de l'ancien entrepôt démoli plusieurs années auparavant (voir figure 2.29).





**Figure 2.19 :** Plan *Utilisation du sol*, Montréal, échelle 1:2 400, Montréal, Service d'urbanisme, 1975, BAnQ, 28655.  
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2436797>

Entre les années 1960 et 1970, le stationnement est agrandi vers le nord après la démolition des immeubles ayant front sur la rue de l'Hôpital. Du côté ouest, le terrain est également converti en stationnement après la démolition de tous les bâtiments.

Un muret mitoyen qui sépare les deux espaces de stationnement est laissé en place, résultant de la démolition de tout le cadre bâti (voir photos plus loin).



**Figure 2.20 :** Plan *Utilisation du sol*, Ville de Montréal, échelle 1:1 000, Montrela, Service d'urbanisme, 1982, BAnQ, 24747.

Un petit édifice est érigé dans la cour entre le 221, rue Saint-Sacrement et le 222, rue de l'Hôpital, directement sur l'emplacement de l'ancien entrepôt. Son emprise est plus petite, mais des éléments de l'ancien entrepôt sont réutilisés, notamment le sous-sol, qui est converti en stationnement intérieur et la portion hors-sol du mur est, qui est conservée.

## 2.2 Iconographie

Les gravures et photographies qui suivent permettent de compléter notre compréhension de l'évolution du cadre bâti dans l'aire d'étude.





**Figure 2.21** : Illustration tirée du *Canadian Illustrated News*, 25 décembre 1875. BAnQ, collection Albums de rues E.-Z. Massicotte, cote 2-164-a (Source : Fiche de bâtiment, 222, rue de l'Hôpital, [https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche\\_bat.php](https://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php))

Gravure montrant l'édifice construit par Henry Judah en 1864 sur la rue de l'Hôpital. Il apparaît pour la première fois sur le plan de lotissement de Beaufort de 1864 (figure 2.8). La fonction de l'immeuble change en 1870 alors que la **S. Davis & Co.**, une compagnie d'importation et de fabrication de cigares, établit une manufacture dans l'édifice pour une dizaine d'années.

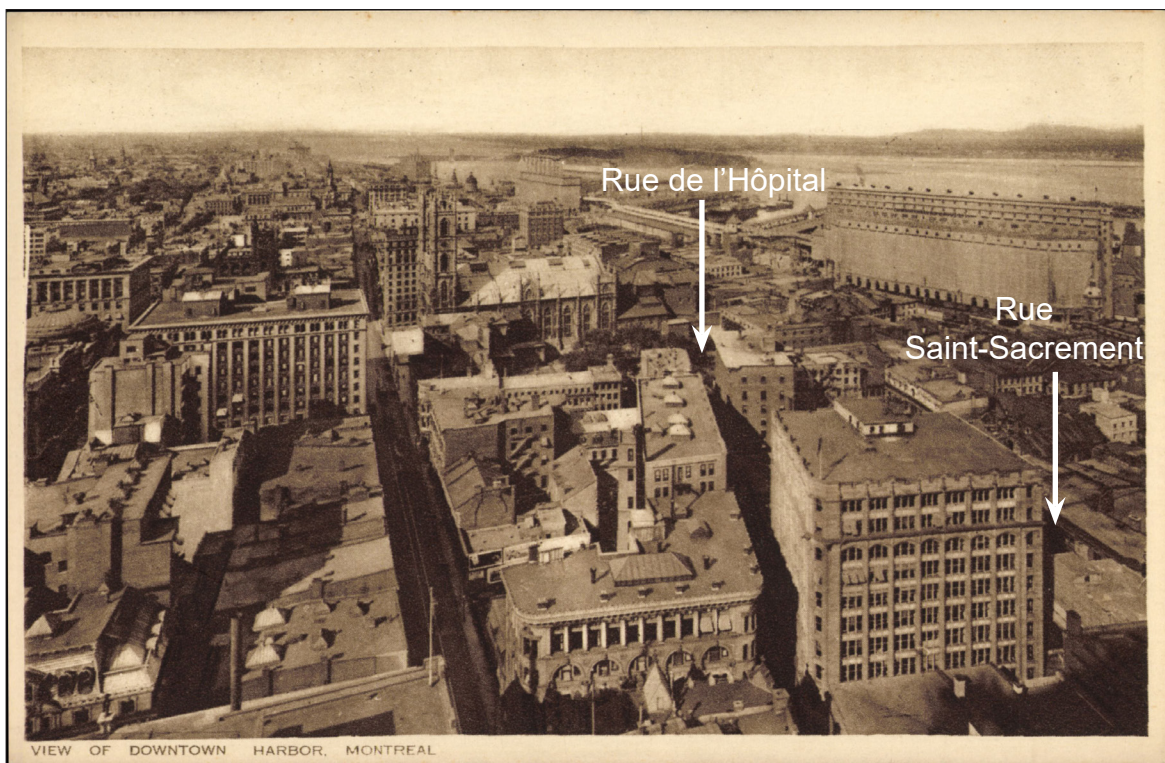
Selon la fiche de bâtiment du Site patrimonial de Montréal, les deux étages supérieurs sont retirés entre 1909 et 1914.



Figure 2.22 : Photo aérienne de 1925, BAnQ, P600,S4,SS3,P591\_29.

Cette vue aérienne vers le sud-ouest montre le cadre bâti dans l'aire d'étude (flèche). Le quartier des affaires est déjà bien développé à cette époque.





**Figure 2.23** : Photo aérienne prise entre 1908 et 1930, BAnQ, 3752328\_1

Cette vue aérienne vers l'est montre bien le quadrilatère compris entre les rues de l'Hôpital et Saint-Sacrement. L'aire d'étude se trouve derrière l'immeuble de 10 étages sis à l'angle des rues de l'Hôpital et Saint-Jean (voir figures 2.14 et 2.15).



Figure 2.24 : Photo aérienne de 1925, BAnQ, P600,S4SS,3P591\_30

Cette vue aérienne vers le sud montre le cadre bâti dans l'aire d'étude. L'entrepôt en forme de «L» y est partiellement visible au centre du quadrilatère. Le toit comprend une seule pente vers l'ouest. La portion nord de l'entrepôt n'est pas visible sur la photo, cachée par l'immeuble de 8 étages qui se trouve au nord de la rue de l'Hôpital.





**Figure 2.25 :**  
*The Old House*, photo de  
Conrad Poirier, 1945,  
BAnQ, P48S1P11378



**Figure 2.26 :**  
*The Old House*, photo de  
Conrad Poirier, 1945,  
BAnQ, P48S1P11382

Sur ces deux photographies de 1945, on peut apercevoir à l'arrière du 221, rue Saint-Sacrement (17 sur la photo), l'immeuble sis au 226, rue de l'Hôpital (aujourd'hui démoli) et une partie du mur arrière du 222, rue de l'Hôpital. L'entrepôt a été démoli, mais sa trace fantôme est perceptible sur le mur est de l'immeuble, à gauche. On y voit la trace des 3 étages et le toit en pente vers le sud, confirmant que l'entrepôt possédait un toit à pente simple, vers l'ouest pour sa portion est et vers le sud pour sa portion nord.



**Figure 2.27 :** *Vue extérieure de la maison Chartier de Lotbinière à Montréal*, photo d'Armour Landry, (vers 1962), BAnQ, P97S1D14278

Cette vue vers l'ouest de la rue Saint-Sacrement montre la maison du 221 qui a été restaurée et abrite les bureaux de la compagnie Robert Reford. L'édifice à 5 étages qui se trouve du côté ouest de l'emplacement du muret mitoyen appartient désormais à la compagnie Cunard-Donaldson (voir figure 2.17). Entre ces deux immeubles, on devine l'entrée du stationnement aménagé dans la cour-arrière, après la démolition de la porte cochère et de l'étroit bâtiment qui occupaient cet espace depuis le milieu du siècle précédent.

Cette photo a été datée de 1962 dans les archives, mais elle pourrait être légèrement plus ancienne.

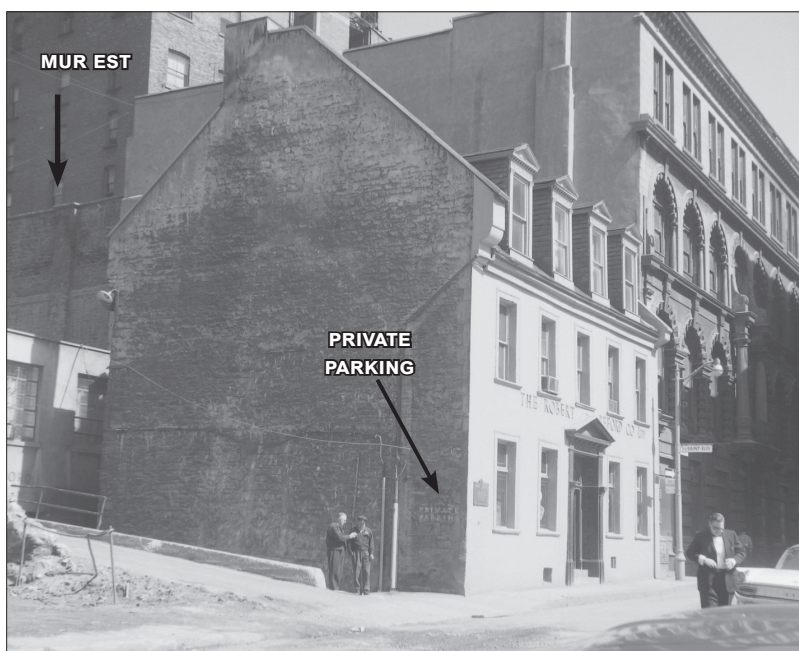




**Figure 2.28 :** *Le manoir Chartier de Lotbinière, siège social de la compagnie de transport maritime Robert Reford, à l'angle des rues Saint-Sacrement et Saint-Eloi dans le Vieux-Montréal, photo d'Armour Landry, 1962, BAnQ, P97S1P15667*

La comparaison de cette photo de 1962 avec la précédente montre la transformation du cadre bâti immédiatement avant et après les travaux de démolition et le réaménagement du muret mitoyen. L'immeuble de 5 étages à l'ouest a été démoli et son voisin, plus loin, a été rehaussé d'un étage, tel qu'il se présente aujourd'hui. L'extrémité du muret mitoyen est visible, lequel correspond au vestige du mur est de l'immeuble démoli.





**Figure 2.29 :** Maisons - Sur la rue Saint-Sacrement, photo de Edgar Gariépy et Gérard Morisset, (vers 1961), BAnQ, E6,S8,SS1,SSS650,D3618,A1.



**Figure 2.30 :** Maisons - Sur la rue Saint-Sacrement, photo de Edgar Gariépy et Gérard Morisset, (vers 1961), BAnQ, E6,S8,SS1,SSS650,D3618,A3.

Ces photos semblent avoir été prises immédiatement après la démolition de l'immeuble de 5 étages. Sur la figure 2.29, à l'extrême gauche, on peut apercevoir l'extrémité du muret, partiellement déstructuré et qui ne semble pas encore avoir été restauré pour servir de muret mitoyen entre les deux stationnements. L'entrée du stationnement souterrain, aménagé dans le sous-sol de l'ancien entrepôt, est également visible et indiquée par l'inscription «PRIVATE PARKING» peinte directement sur le mur en pierre. En arrière-plan, le mur est de l'entrepôt est encore préservé sur trois étages.

Sur la figure 2.30, le mur est de l'immeuble voisin montre la trace de celui qui vient d'être démolit. Les premiers étages étaient en pierre, auxquels de la brique a été ajoutée.

### 3. Relevés archéologiques – Résultats

Les relevés qui ont été réalisés au terrain visaient à confirmer la valeur patrimoniale des vestiges en confirmant leur appartenance au cadre bâti observé sur les documents cartographiques et l'iconographie ancienne. Ce chapitre présente les résultats des relevés effectués sur chacun des vestiges. Ceux-ci ont été individualisés dans trois sous-opérations. Chaque vestige a été mesuré et décrit dans des fiches prévues à cet effet. Un relevé photographique et des croquis ont également été réalisés et les résultats ont été mis en plan (voir figure 1.3).

Chaque vestige est présenté sous forme de fiche-résumé qui consigne les mesures relevées au terrain. Des photographies ont été sélectionnées afin d'illustrer nos observations et des extraits des plans anciens les plus éloquents sont également présentés afin d'appuyer nos interprétations.

**Muret mitoyen – sous-opération 1A, vestige 1A100 :** Le muret qui délimite les deux stationnements localisés sur les lots 3 849 700 et 1 180 757, a été identifié par le code de vestige 1A100 et divisé en quatre sections (1 à 4) (figure 3.1).

**Murs d'entrepôt – vestiges 1B100, 1B101 et 1B102 :** À l'intérieur du stationnement souterrain, les murs en pierre ouest, nord et est font partie de la sous-opération 1B. Ils sont identifiés par les codes de vestiges 1B100 à 1B102. Ils sont associés à l'ancien entrepôt en forme de «L» construit vers 1846 et démoli entre 1918 et 1940 (figure 3.16).

**Murs de voûte – vestiges 1B103 et 1B104 :** Bien qu'ils appartiennent au même bâtiment, les murs voûtés observés sur les parois nord et est du stationnement souterrain sont appuyés sur les précédents, mais forment des structures distinctes. Ils sont donc identifiés par 1B103 et 1B104 (figures 3.16 et 3.19).

**Mur de voûte – vestige 1C100 :** La portion sud du mur est a quant à lui été associé à une structure plus ancienne de par son mode de construction et sa position par rapport aux autres vestiges. Il est identifié par le code de vestige 1C100 (figures 3.16 et 3.20).

---

**Mur mitoyen 1A100 – Section 1**

**Longueur :** 12,70 m

**Largeur :** 0,65 m

**Altitude moyenne** Base : 20,28 m ANMM  
Sommet : 22,78 m ANMM

**Hauteur résiduelle :** 1,30 à 2,50 m

**État de conservation :** Mauvais.  
Dérasé.  
Couronné de ciment et 2 assises de briques de ciment.

**Appareillage :** Double parement et blocage.  
Pierres ébauchées en calcaire schisteux et moellons granitiques.  
Mortier de chaux beige blanchâtre avec nodules de chaux, désagrégé.  
Réfections des joints en ciment plus récent.  
Huit (8) assises visibles, plus ou moins régulières, parements bien dressés.

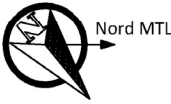
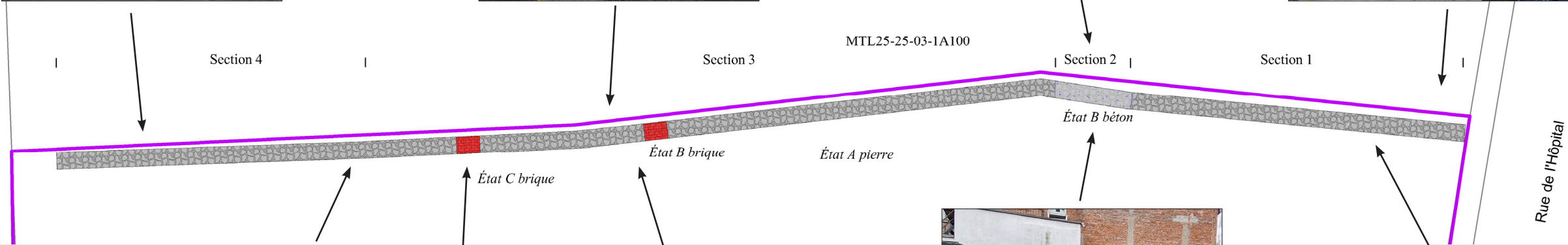
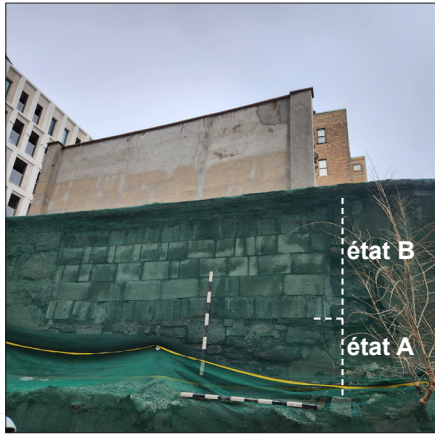
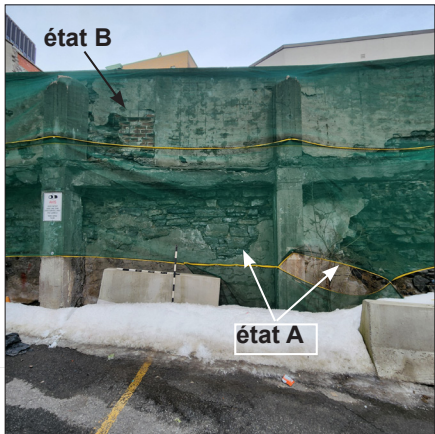
**Altérations :** La hauteur résiduelle du vestige diminue vers le nord pour atteindre 1,30 m à l'extrémité.  
Recouvrement de crépi sur une grande surface du parement.  
Plusieurs bouchages en brique de petites ouvertures carrées, localisées à 0,80 m sous le sommet du mur (hauteur 14 cm sur largeur 25 cm).  
Possibles traces d'ancrage.  
Vestiges de planchers et piliers en béton appuyés sur le parement ouest.

**Interprétation :** Mur mitoyen double en pierre appartenant à deux bâtiments adjacents ayant front sur la rue de l'Hôpital. Le bâtiment côté est comprend une porte cochère. Construits avant 1864. Démolis entre 1961 et 1975.



Légende

- Aire d'étude
- Sous-opération archéologique
- 1A Identification de sous-opération
- Maçonnerie de pierres (État A)
- Béton (Section 2 - État B)
- Vestige de briques (Section 3 - États B et C)
- 1A100 Identification de vestige



Sources : tuile de la ville de Montréal:  
31H12-010-0136\_2024.dwg;  
CSRS-MTM-8

Figure 3.1 : Relevé du mur mitoyen 1A100 entre les lots 3 849 700 et 1 180 757. Cartographie et infographie : Archéo-CAD.





**Photo 3.1 :** Section 1, extrémité nord, parement ouest, vue vers l'est. Photo N1-36.



**Photo 3.2 :** Section 1, extrémité nord, vue vers le sud. Photo N1-38.



**Photo 3.3 :** Section 1, parement ouest, bouchage en brique. Photo N1-41.



**Photo 3.4 :** Section 1, parement ouest et vestiges de plancher en béton appartenant à un bâtiment disparu, côté ouest. Photo N1-40.





**Photo 3.5 :** Section 1, extrémité nord, parement est caché par une toile de protection, vue vers le sud-ouest. Photo N1-67.



Figure 3.2 : Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 1.

La section 1 correspond au mur ouest d'une porte cochère appartenant au bâtiment sis au 224, rue de l'Hôpital. Un passage qui pourrait aussi être une porte cochère plus étroite se trouve du côté ouest.

Le vestige 1A100, qui a une largeur de 65 cm, correspond vraisemblablement à l'addition des murs des deux bâtiments adjacents, dont les parements ont été appuyés un sur l'autre. Le plan indique que la portion ouest a une largeur de 9 1/2 pouce, soit 22,9 cm, ce qui correspond approximativement au tiers de la largeur totale du vestige.

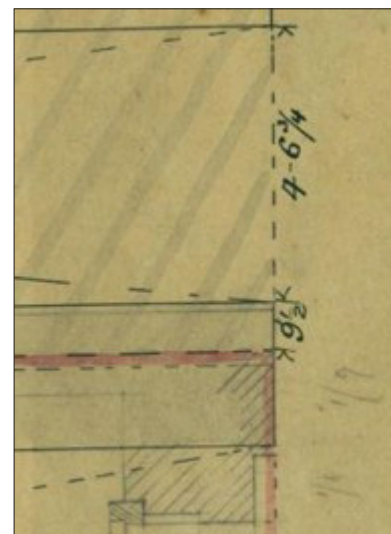


Figure 3.3 : Détail du plan de 1864 montrant que deux murs ont été appuyés l'un sur l'autre, le mur ouest mesurant 9 1/2 pouces (22,9 cm).

## Mur mitoyen 1A100 – Section 2

**Longueur :** 2,90 m

**Largeur :** non mesurée

**Altitude moyenne** Base parement est : 20,20 m ANMM  
Base, parement ouest : 19,35 m ANMM  
Sommet : 22,81 m ANMM

**Hauteur résiduelle :** Parement est : 2,61 m  
Parement ouest : 3,46 m

**État de conservation :** Moyen.  
Dérasé.  
Couronné de ciment et 2 assises de briques de ciment.

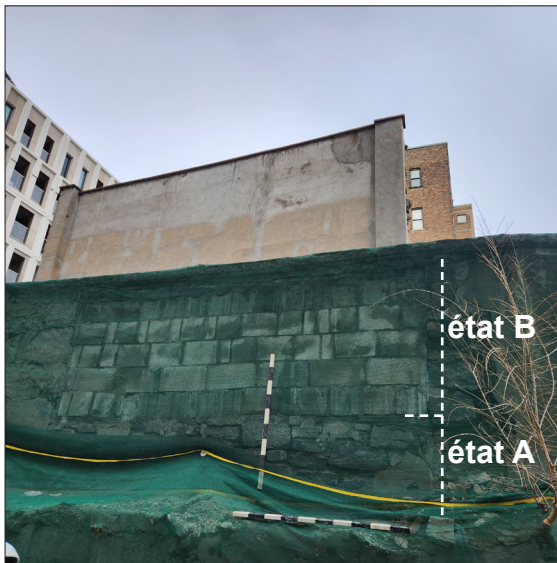
**Appareillage :** État A (inférieur) :  
Pierres ébauchées en calcaire schisteux, avec quelques grandes pierres granitiques brutes dans la portion inférieure.  
Mortier de chaux beige à jaune très désagrégé et mortier plus récent figé.  
Quatorze (14) à quinze (15) assises visibles (incluant 3 assises cachées par le vestige de plancher en béton), plus ou moins régulières, parement bien dressé.

État B (supérieur) :  
Blocs de ciment.  
Cinq (5) assises.

**Altérations :** Vestiges de planchers et piliers en béton appuyés sur le parement ouest.  
Base de béton appuyée sur le parement est. Fonction inconnue.

**Interprétation :** Bouchage d'une ancienne ouverture est-ouest.  
Ouverture entre les bâtiments ayant front sur la rue de l'Hôpital (section 1) et un mur de division de lot ou bâtiment d'arrière-cour (section 3).  
Bouchage en deux temps : la première entre 1872 et 1881 (état A, en pierre), la seconde à une date indéterminée (état B, en blocs de ciment).





**Photo 3.6 :** Section 2, parement ouest. État A en pierres (inférieur), état B en blocs de ciment (supérieur). Photo N1-44.



**Photo 3.7 :** Section 2, parement ouest. Vestiges de plancher de béton appartenant à un bâtiment disparu côté ouest. Photo N1-49.



**Photo 3.8 :** Section 2, parement est. Vestiges de béton de nature inconnue cachant l'état A. Photo N1-65.



**Photo 3.9 :** Vue générale de la localisation de la section 2 et trace fantôme de la structure en béton du bâtiment disparu du côté ouest, vue vers l'ouest. Photo N1-63.

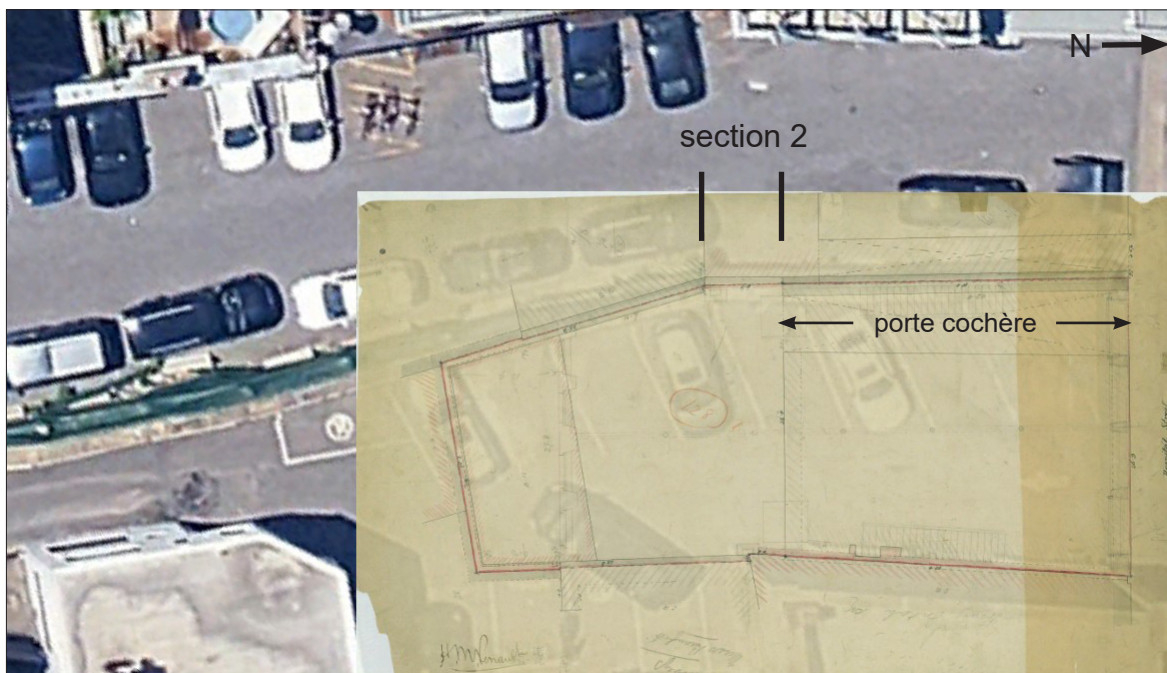


Figure 3.4 : Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 2.

La section 2 correspond à l'ouverture entre les bâtiments ayant front sur la rue de l'Hôpital et le bâtiment d'arrière-cour situé du côté ouest. Cette ouverture se trouve directement après la sortie arrière de la porte cochère.



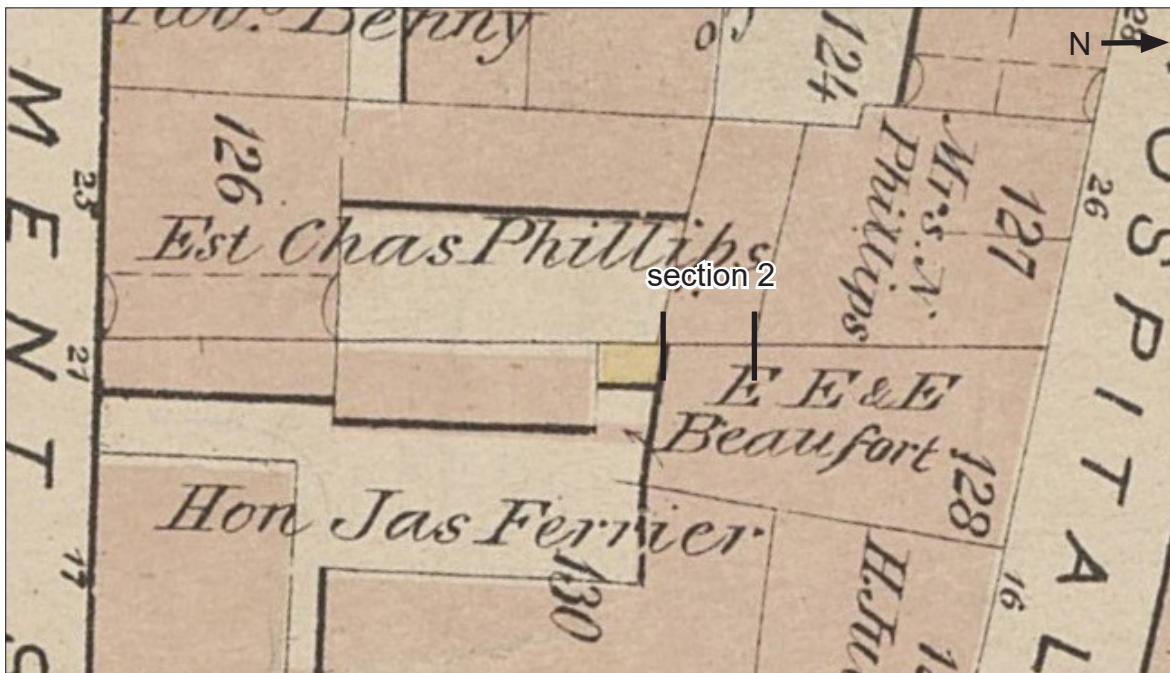


Figure 3.5 : Plan de 1881 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 2.

Avec l'agrandissement vers le sud de la propriété de E. E. & E. Beaufort, l'ouverture entre les arrière-cours a été comblé et la porte cochère est disparue. Ces changements s'opèrent entre 1872 et 1881. Ce comblement correspond vraisemblablement à l'état A de la section 2, qui utilise les mêmes pierres de calcaires que celles de la section 1. Par contre, le mortier de couleur beige à jaune diffère du mortier de chaux utilisé dans la construction du mur de la section 1.

### Mur mitoyen 1A100 – Section 3

**Longueur :** 25,94 m

**Largeur :** non mesurée

**Altitude moyenne** Base, parement est : 19,67 m ANMM  
Base parement ouest : 18,18 m ANMM  
Sommet : 22,76 m ANMM

**Hauteur résiduelle :** Parement est : 3,09 m.  
Parement ouest : 4,58 m.

**État de conservation :** Moyen à mauvais.  
Dérasé.  
Certains segments déstructurés  
Couronné de ciment et 2 assises de briques de ciment.

**Appareillage :** État A :  
Pierres ébauchées et équarries, calcaire schisteux, avec quelques pierres de plus grande taille et pierres de cales.  
Mortier de chaux beige à jaune très désagrégé.  
Vingt (20) à vingt-et-une (21) assises (incluant 3 assises cachées par le vestige de plancher en béton).  
Section 3 appuyée au sud sur la section 4 (non imbriquées).

État B :  
Briques rouges.  
Neuf (9) assises disposées en panneresse.  
Mortier blanc, joints débordants.  
Parement Ouest : longueur de 0,85 m visible (limite sud cachée par recouvrement de crépi).  
Parement Est : longueur de 0,80 m visible.  
Hauteur de 1,00 m.

État C :

Briques rouges.

Quinze (15) assises, 14 disposées en panneresse, 1 assise supérieure disposée en boutisse.

Mortier blanc, joints débordants.

Parement Est : longueur de 0,80 m.

Hauteur minimale de 1,10 m (base cachée par le recouvrement de crépi).

Non visible sur le parement ouest (recouvrement de crépi).

**Altérations :**

Vestiges de planchers et piliers en béton appuyés sur le parement ouest.

Une grande partie du parement ouest est recouverte d'un crépi sur grillage de fer.

**Interprétation :**

Succession de bâtiments secondaires d'arrière-cour et possiblement de sections de murs de division de lot, à partir de 1846.

Vestiges de planchers et de piliers de béton sur le parement ouest attribuables à l'édifice de la compagnie Robert Reford à partir de la période 1909-1914, démoli en 1964.

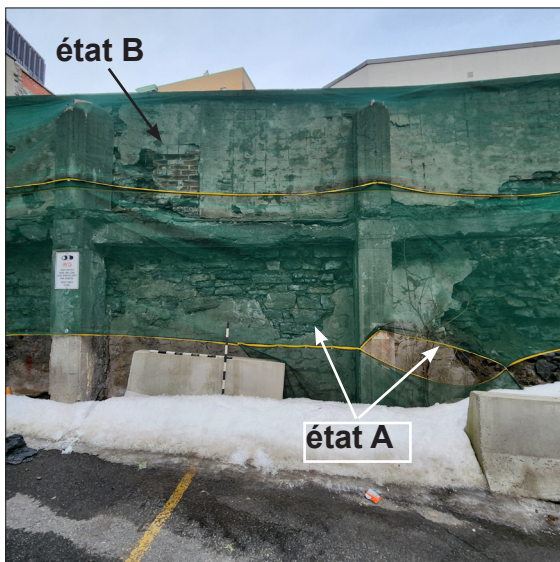
États A et B : Bouchages de fenêtres ou bouchages post-démolition de murs de bâtiments adjacents.



**Photo 3.10** : Section 3, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N1-53.



**Photo 3.11** : Section 3, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N1-55.



**Photo 3.12** : Section 3, parement ouest. État A en pierre, état B en brique et vestiges de plancher en béton appartenant à un bâtiment disparu, côté ouest. Photo N1-52.



**Photo 3.13** : Section 3, état C, visible uniquement sur le parement est. Photo N2-48.





**Photo 3.14** : Section 3, parement est. États B et C (en brique) visibles dans la portion supérieur du mur. Photo N2-50.



**Photo 3.15** : Liaison non impliquée ayant fragilisé le recouvrement en crépi entre les sections 3 et 4, parement est. Photo N2-46.





**Figure 3.6 :** Plan de 1846 (Cane) superposé sur le vestige 1A100, section 3.

La section 3 semble être le résultat de la succession de différents bâtiments qui ont été construits depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'arrière-cour des deux lots limitrophes. En l'absence de données suffisantes qui permettraient de distinguer l'apport de chaque élément architectural, plusieurs hypothèses sont à considérer quant à l'origine précise de plusieurs segments qui se sont ajoutés les uns aux autres.

Une partie du muret encore existant aujourd'hui pourrait correspondre au mur est d'un bâtiment d'arrière-cour qui occupe le lot à l'ouest depuis au moins 1846. Rien n'indique sur le plan dressé en 1846 si ce bâtiment secondaire était en bois, en brique ou en pierre. Cependant, en 1864, il semble être en pierre, ce qui appuie notre hypothèse (figure 3.7).



Figure 3.7 : Plan de 1864 (H.M. Perrault) superposé sur le vestige 1A100, section 3.

Le bâtiment d'arrière-cour construit sur le lot à l'ouest serait à l'origine d'une portion de la section 3 du vestige 1A100.

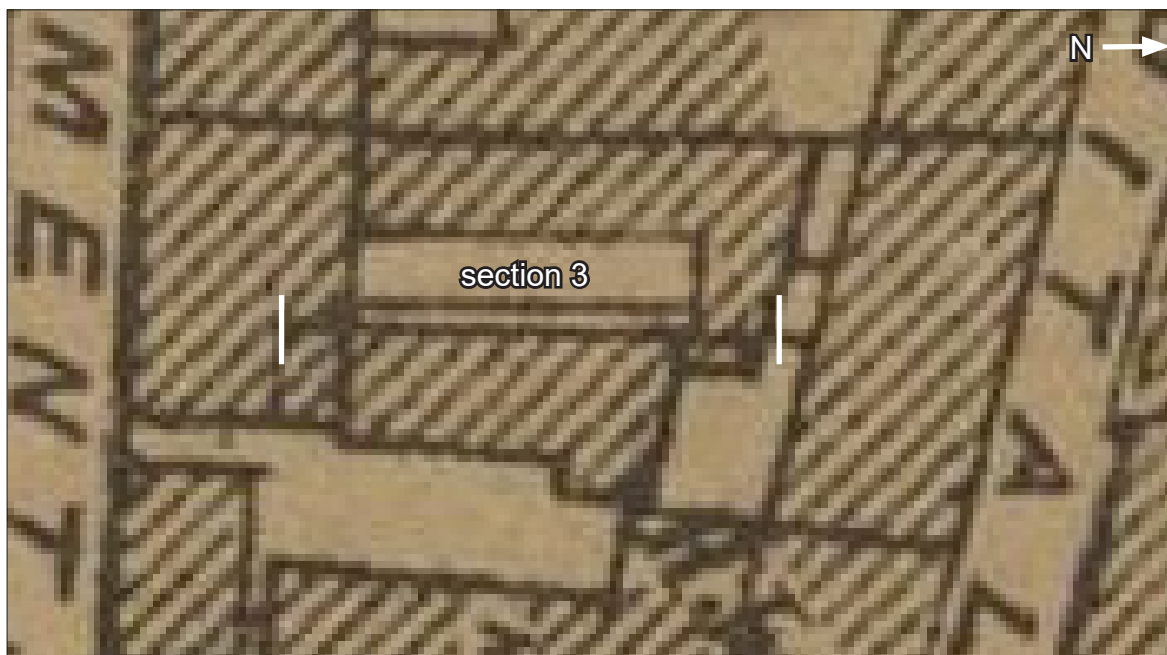


Figure 3.8 : Plan de 1872 (Plunkett & Brady) superposé sur le vestige 1A100, section 3.

En 1872, des dépendances sont ajoutées dans l'arrière-cour du lot à l'est. Du côté ouest, une étroite structure longiligne pourrait correspondre à un appentis ou au muret mitoyen en tant que tel. Le plan de 1881 montre que la plupart de ces bâtiments sont en pierre ou en brique.



Figure 3.9 : Plan de 1881 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 3.

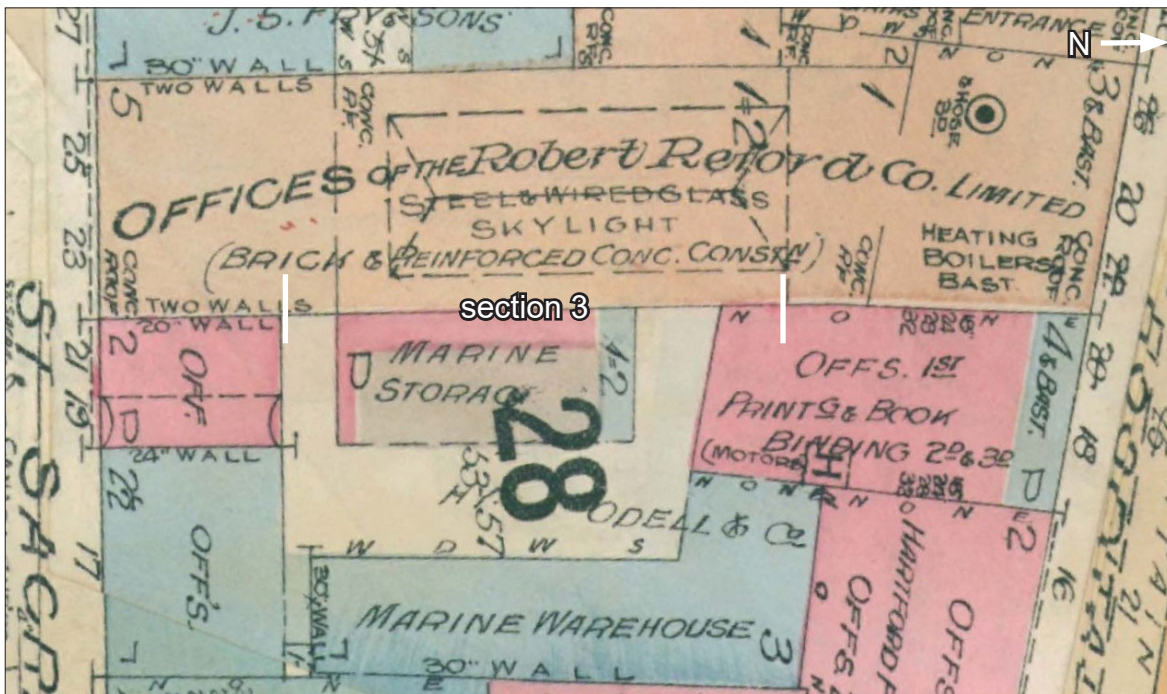


Figure 3.10 : Plan de 1914 (Goad) superposé sur le vestige 1A100, section 3.

En 1914, l'édifice abritant les bureaux de la compagnie Robert Reford, haut de 5 étages, occupe toute l'étendue du lot à l'ouest. Des éléments architecturaux de bâtiments plus anciens ont probablement été réutilisés. Le plan d'assurance incendie précise que tous ces bâtiments sont en brique (rose), ou en brique et ciment combiné (beige), mais les éléments anciens réutilisés devaient être en pierre (gris bleu), comme on peut le voir aujourd'hui sur le vestige 1A100. Les portions en brique qui sont observées, comme les états B et C du segment 3, sont vraisemblablement issues de la construction (ou de la modification) de l'édifice de la Robert Reford ou des autres bâtiments situés du côté est qui auraient nécessité ces bouchages.

La démolition, en 1962, de l'imposante construction a laissé des traces visibles sur le parement ouest du muret mitoyen 1A100. En effet, plusieurs piliers en béton et les vestiges du plancher du rez-de-chaussée sont encore présents sur le parement ouest du muret mitoyen. On voit aussi leur trace sur le bâtiment situé plus à l'ouest, sur la rue de l'Hôpital (voir photo 3.9).

#### Mur mitoyen 1A100 – Section 4

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Longueur :</b>             | 10,50 m (préservée)                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Largeur :</b>              | 0,60 m                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Altitude moyenne</b>       | Base, parement est : 16,90 à 18,91 m ANMM<br>Base, parement ouest : 17,59 m ANMM<br>Sommet : 22,75 m ANMM                                                                                                                                                                                          |
| <b>Hauteur résiduelle :</b>   | Parement est : 2,03 à 3,84 m<br>Parement ouest : 5,16 m                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>État de conservation :</b> | Moyen.<br>Dérasé.<br>Couronné de ciment et 2 assises de briques de ciment.                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Appareillage :</b>         | Pierres ébauchées et équarries en calcaire schisteux, avec quelques pierres de plus grande taille, quelques moellons bruts granitiques et pierres de cales.<br>Mortier de chaux blanc désagrégé.<br>Dix-sept (17) assises visibles.<br>Section 3 appuyée au sud sur la section 4 (non imbriquées). |
| <b>Altérations :</b>          | La hauteur résiduelle du vestige diminue vers le sud pour atteindre 2,03 m à l'extrémité sud.<br>Extrémité sud manquante.<br>Recouvrement de crépi sur une grande surface du parement.<br>Vestiges de planchers et piliers en béton appuyés sur le parement ouest.                                 |
| <b>Interprétation :</b>       | Mur associé à la présence d'un bâtiment à l'ouest (voir trace fantôme sur le mur de l'édifice du 239, rue Saint-Sacrement) ; probablement construit avant 1815, modifié entre 1909 et 1914, démoli en 1964.                                                                                        |





**Photo 3.16** : Section 4, parement est, vue vers le sud-ouest. Photo N2-47.



**Photo 3.17** : Section 4, parement ouest, vue vers le nord-est. Photo N2-45.



**Photo 3.18** : Section 4, parement ouest, vue vers le sud-est. Photo N1-60.



Figure 3.11 : Plan de 1815 (Bouchette) superposé sur le vestige 1A100, section 4.

Dès 1815, un bâtiment occupe le lot à l'ouest de la section 4. Cependant, l'examen du vestige démontre qu'au moins le parement est appartient à un bâtiment plus petit, construit plus tard du côté est. En effet, la section 4 est appuyée sur l'extrémité sud de la section 3, et non imbriquée (voir photo 3.15). Pour ce qui est du parement ouest, les vestiges de béton appartenant aux aménagements du début du XXe siècle de la compagnie Robert Reford, nous empêchent de déterminer l'origine du mur d'origine. Le parement ouest du vestige 1A100, section 4, pourrait être issu d'une partie de ce bâtiment construit avant 1815, sur lequel un bâtiment est venu s'appuyer plus tard du côté est. Pour soutenir cette hypothèse, il faudrait pouvoir examiner la liaison des parements ouest entre les sections 3 et 4, ce qui n'a pas été possible lors de notre intervention en raison de la présence de crépi recouvrant une grande surface des parements ainsi que de la membrane grillagée.

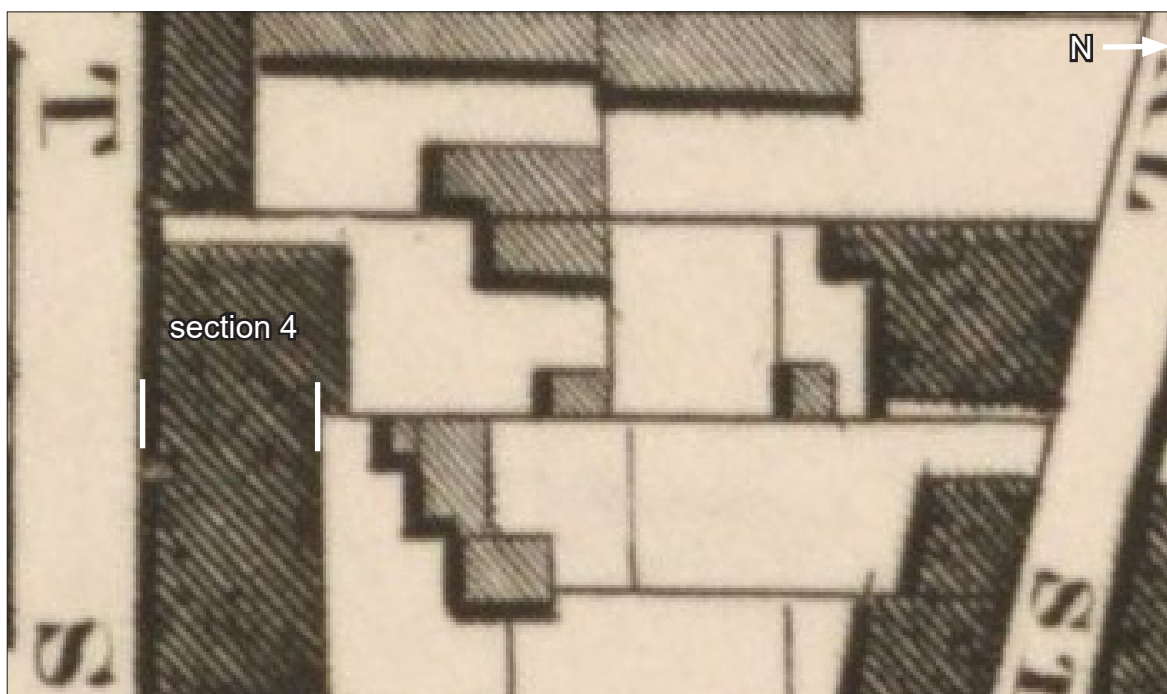


Figure 3.12 : Plan de 1825 (Adams) superposé sur le vestige 1A100, section 4.

En 1825, un bâtiment est construit du côté est. Son emprise correspond à celle de la section 4 observée sur le vestige 1A100. Le plan de 1846 montre qu'il s'agit d'un étroit bâtiment, bordé à l'est par une voie d'accès vers l'arrière-cour, où sera aménagée plus tard une porte cochère.



Figure 3.13 : Plan de 1846 (Cane) superposé sur le vestige 1A100, section 4.



Figure 3.14 : Plan de 1909 (Goaad) superposé sur le vestige 1A100, section 4.

Le plan de 1909 montre bien les divisions entre l'étroit bâtiment dont le mur ouest constitue la section 4 du vestige 1A100. On y voit aussi la porte cochère qui a été ajoutée à l'est entre 1881 et 1890, ainsi que la porte cochère aménagée dans le bâtiment à l'ouest. Soulignons que cette dernière devait exister dès la construction du bâtiment, mais n'était pas illustrée sur les plans de l'époque.





**Figure 3.15 :** Plan de 1950 (Uderwriters' Service Bureau) superposé sur le vestige 1A100, section 4.

En 1950, plusieurs bâtiments ont disparu du côté est pour faire place au stationnement, mais l'édifice de Robert Reford, qui est désormais occupé par Cunard-Donaldson Limited, demeure en place jusqu'en 1962. Le plan d'assurance incendie précise que dans la section 4, le mur est de l'édifice est en partie en pierre (*part stone wall*), appuyant l'hypothèse que le bâtiment de 3 étages qui occupait le même emplacement plus tôt a bel et bien été réutilisé. Une photo de 1961 tend également à le confirmer (figure 2.30).



## Murs d'entrepôt 1B100, 1B101 et 1B102 (à l'intérieur du stationnement actuel)

**Longueur :** 1B100 (mur ouest) 4,40 m  
1B101 (mur nord) 12,30 m  
1B102 (mur est) 15,86 m

**Largeur :** inconnue

**Altitude moyenne :** inconnue

**Hauteur résiduelle :** 1B100 : 2,55 m (visible)  
1B101/1B102 : 0,55 m (visible)

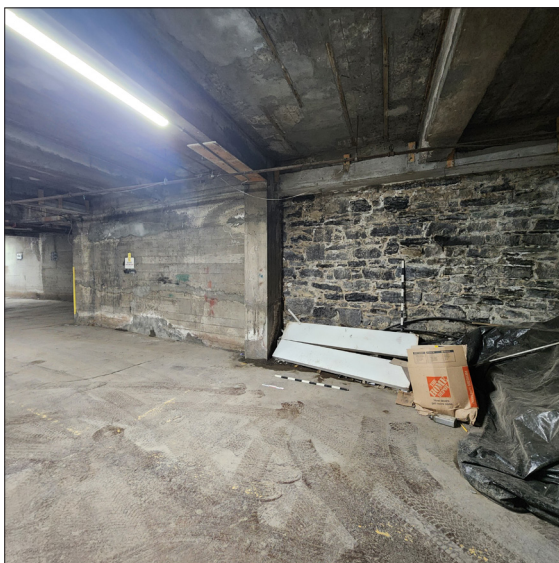
**État de conservation :** Très bon.

**Appareillage :** Pierres ébauchées et équarries, calcaire et calcaire schisteux.  
Mortier de chaux blanc beige bien figé, joints débordants.  
**1B100 :** Quinze (15) assises visibles.  
**1B101/1B102 :** Quatre (4) assises visibles.  
Appareil régulier, parement très bien dressé.  
1B100 et 1B101 doivent être imbriqués, mais la liaison est cachée par la présence d'un pilier de béton.  
1B101 et 1B102 doivent être imbriqués, mais la liaison est cachée par la présence d'un pilier de béton.

**Altérations :** Plancher et structure de plafond en béton cachant la base et le sommet des murs.  
Mur et pilier en béton cachant la poursuite vers le sud du mur 1B100  
Sept (7) piliers de béton appuyés sur les parements.  
Porte percée dans le mur nord 1B101 et cadre cimenté  
Quelques ouvertures pour tuyauterie.

**Interprétation :** Murs de fondations ou de soubassement associés à un entrepôt en forme de «L» construit en arrière-cour entre 1825 et 1846.  
Réaménagement en voûtes avec ajout des murs 1B103 et 1B104.  
Réutilisation possible en espace d'entreposage après la démolition de la structure hors-sol de l'entrepôt entre 1918 et 1940.  
Réutilisation en stationnement vers 1962 et agrandissement vers l'ouest avec l'ajout de murs en béton.

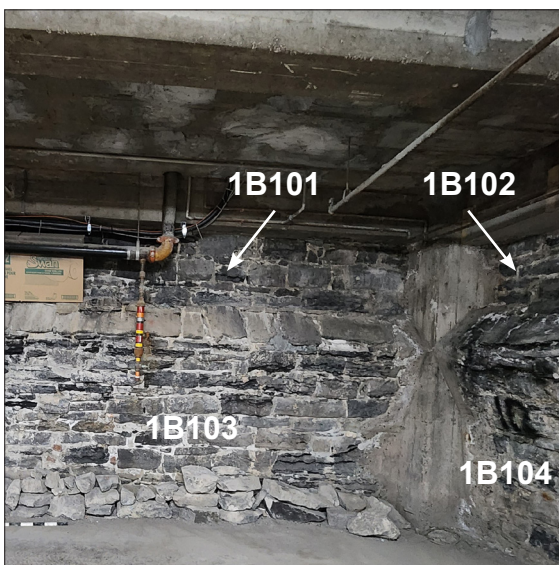




**Photo 3.19** : Vue générale du mur 1B100, vue vers le sud-ouest. Photo N1-1.



**Photo 3.20** : Vue générale du mur 1B100, vue vers le nord-ouest. Extrémité sud cachée par un pilier et un mur en béton et angle nord caché par un pilier en béton. Photo N1-3.



**Photo 3.21** : Mur 1B101 partiellement visible au-dessus de 1B103, vue vers le nord. Photo N1-7.



**Photo 3.22** : Mur 1B102 partiellement visible au-dessus de 1B104, vue vers le nord-est. Photo N1-21.





**Photo 3.23** : Prolongement vers le sud du mur est de l'entrepôt (à gauche), angle nord-est (centre) et angle nord-ouest (à gauche). Ces photos montrent l'intégration des murs déjà existants de l'entrepôt dans la construction des bâtiments adjacents. Photos N2-2, N2-3, N2-20.



**Photo 3.24** : Parement est du mur est de l'entrepôt, vue depuis le terrain voisin à l'est. Photo N2-25.

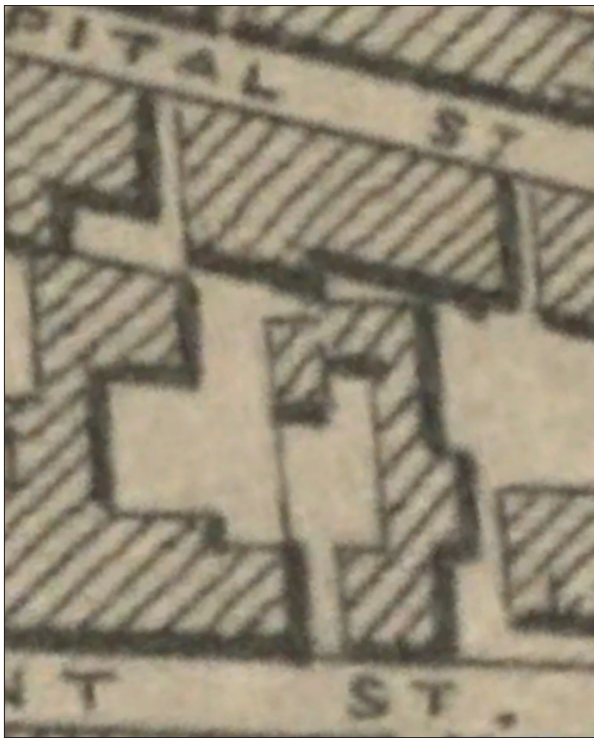


Figure 3.17 : Plan de 1846 (Cane) montrant l'entrepôt en forme de «L».

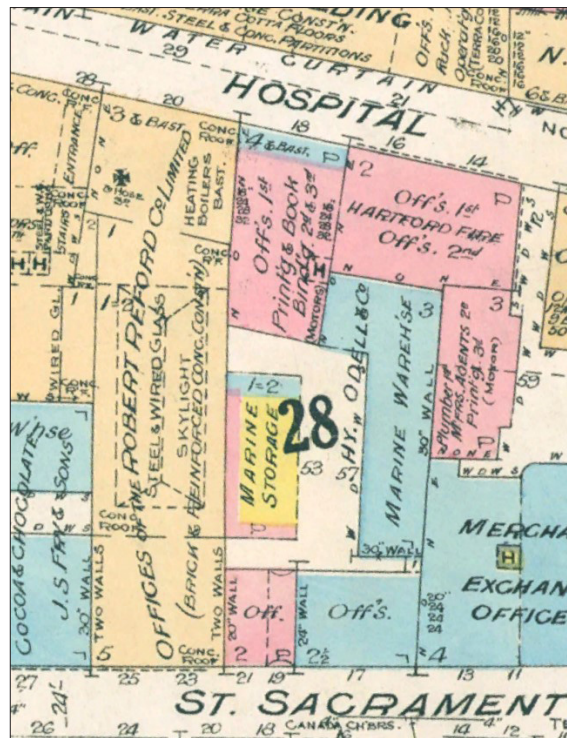


Figure 3.18 : Plan de 1918 (Underwriters' Bureau Service) montrant l'entrepôt en forme de «L».

Le plan de 1918, le dernier à représenter l'entrepôt en forme de «L» avant qu'il ne soit démoli, fournit des informations sur sa conception. Il s'agit d'un bâtiment en pierre (illustré en bleu gris) de 3 étages avec un toit en pente. Les murs ont 30 pouces d'épaisseur et le mur ouest est muni de fenêtres (W D W S).

Rien n'indique cependant qu'il est muni d'un sous-sol et de voûtes, à l'instar d'autres bâtiments sis du côté nord de la rue de l'Hôpital<sup>1</sup>.

1 Un plan de propriété précise l'existence de celliers voûtés sur le quadrilatère voisin situé au nord. *Plan of Property Belonging to E. J. S. Maitland Esquire (...)*, H.M. Perrault, 1863, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3394495?docsearchtext=rue%20de%20l%27h%C3%B4pital%201863>



## Murs de voûte 1B103 et 1B104

|                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Longueur :</b>             | 1B103 (mur nord) 12,20 m<br>1B104 (mur est) 15,86 m                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Largeur :</b>              | Base : 0,10 m (estimé)<br>Sommet : 0,50 m                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Altitude moyenne</b>       | Base : inconnue<br>Sommet : 18,38 m ANMM                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Hauteur résiduelle :</b>   | 2,00 m                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>État de conservation :</b> | Très bon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Appareillage :</b>         | Pierres ébauchées et équarries, calcaire et calcaire schisteux.<br>Mortier de chaux blanc beige bien figé, joints débordants.<br>Sept (7) assises.<br>Appareil régulier, parement très bien dressé.<br>1B102 et 1B103 doivent être imbriqués, mais la liaison est cachée par la présence d'un pilier en béton.                                                                                                                                                                                   |
| <b>Altérations :</b>          | Plancher cachant la base.<br>Six (6) piliers de béton ont nécessité le démantèlement des parements.<br>Porte percée dans le mur nord 1B103 et cadre cimenté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Interprétation :</b>       | Murs de soutènement de voûtes (disparues, probablement en brique) associés à un entrepôt en forme de «L» construit en arrière-cour entre 1825 et 1846.<br>L'aménagement des voûtes pourrait être postérieur à la construction initiale de l'entrepôt.<br>Réutilisation possible en espace d'entreposage après la démolition de la structure hors-sol de l'entrepôt entre 1918 et 1940.<br>Réutilisation en stationnement vers 1962 et agrandissement vers l'ouest avec l'ajout de murs en béton. |

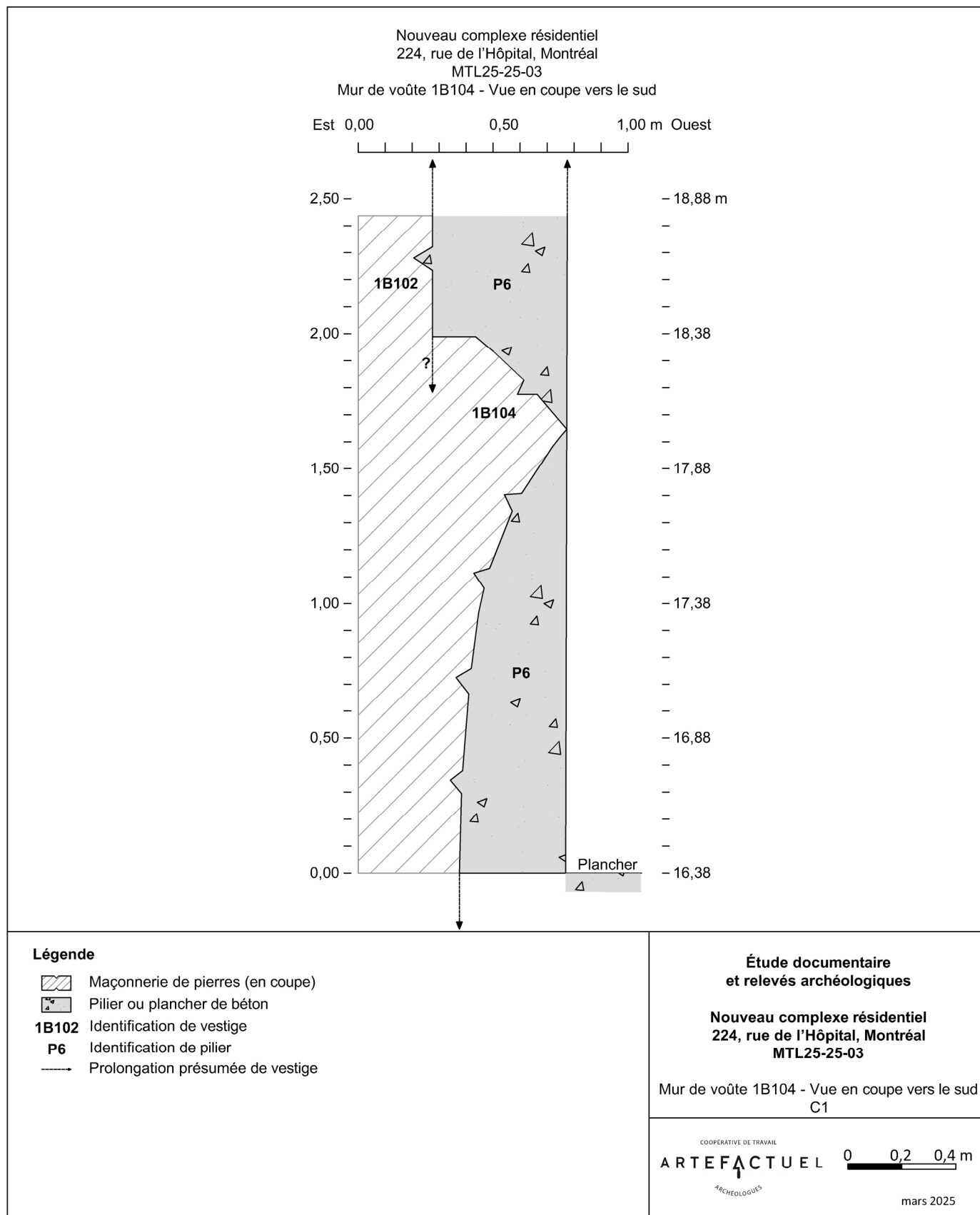


Figure 3.19 : Mur de voûte 1B104 - Vue en coupe vers le sud. C1. Infographie : Archéo-CAD.



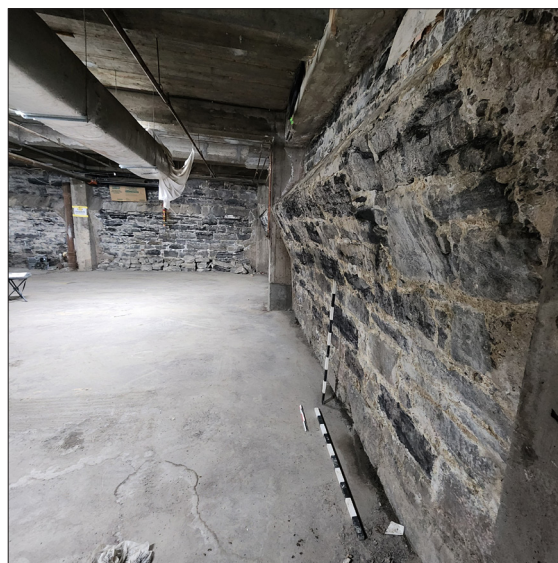
**Photo 3.25** : Vue générale du mur 1B103, vue vers le nord-est. Photo N1-6.



**Photo 3.26** : Vue générale du vestige 1B103, vue vers le nord-ouest. Photo N1-27.



**Photo 3.27** : Vue générale du vestige 1B104, vue vers le sud-est. Photo N1-10.



**Photo 3.28** : Vestige 1B104, vue vers le nord. Photo N1-34.





**Photo 3.29** : Angle formé par 1B103 et 1B104 et liaison cachée par l'ajout d'un pilier de béton, vue vers le nord-est. Photo N1-8.



**Photo 3.30** : Exemple d'altération par l'ajout d'un pilier de béton dans le parement du vestige 1B104, vue vers le sud-est. Photo N1-12.



**Photo 3.31** : Sommet du vestige 1B104, appuyé sur le parement ouest de 1B102, vue vers le nord-est. Photo N1-28.

## Mur de voûte 1C100

**Longueur :** 9,14 m (visible)

**Largeur :** inconnue

**Altitude moyenne :** inconnue

**Hauteur résiduelle :** 2,00 m (visible)

**État de conservation :** Très bon.

**Appareillage :** État A:  
Dix (10) assises composent la portion inférieure du mur de voûte.  
Pierres ébauchées et équarries, calcaire schisteux (principalement) et calcaire.  
Plusieurs pierres de cale.  
Mortier sableux de couleur rouille avec nodules de chaux, très désagrégé, joints débordants.  
Appareil régulier, parement très bien dressé.  
1B104 est appuyé sur le parement nord de 1C100.

État B:  
Départ de voûte.  
Une assise de pierre calcaire taillée en angle (voir vue en coupe).  
Posée au-dessus de l'état A.  
Mortier de chaux blanc beige bien figé.

État C :  
Deux (2) assises posées au-dessus du départ de voûte.  
Mortier de chaux blanc beige bien figé.

**Altérations :** L'ajout de pierres de blocage dans l'angle supérieur formé par 1B102 et 1C100 cache la liaison entre les deux structures.  
Plancher et structure de plafond en béton cachant la base et le sommet des murs.  
Un pilier de béton a nécessité le démantèlement du parement.  
Le mur sud du stationnement intérieur cache la poursuite vers le sud du mur 1C100.



**Interprétation :**

État A : Parement extérieur ouest et angle nord-ouest d'un bâtiment plus ancien que la construction de l'entrepôt. Ce bâtiment était situé sur le lot voisin à l'est et empiétait sur la limite entre les deux lots.

État B : Modification et réutilisation en mur de soutènement d'une voûte dans le sous-sol de l'entrepôt en forme de «L» construit entre 1825 et 1846.

L'état B correspond au départ de voûte (disparue et probablement en brique). Aménagement de la voûte dans le prolongement du mur de voûte est de l'entrepôt (mur 1B104).

État C : Mur est du sous-sol de l'entrepôt. Prolongement de 1B104.

Réutilisation en espace d'entreposage, puis en stationnement après la démolition de la structure hors-sol de l'entrepôt entre 1918 et 1940.

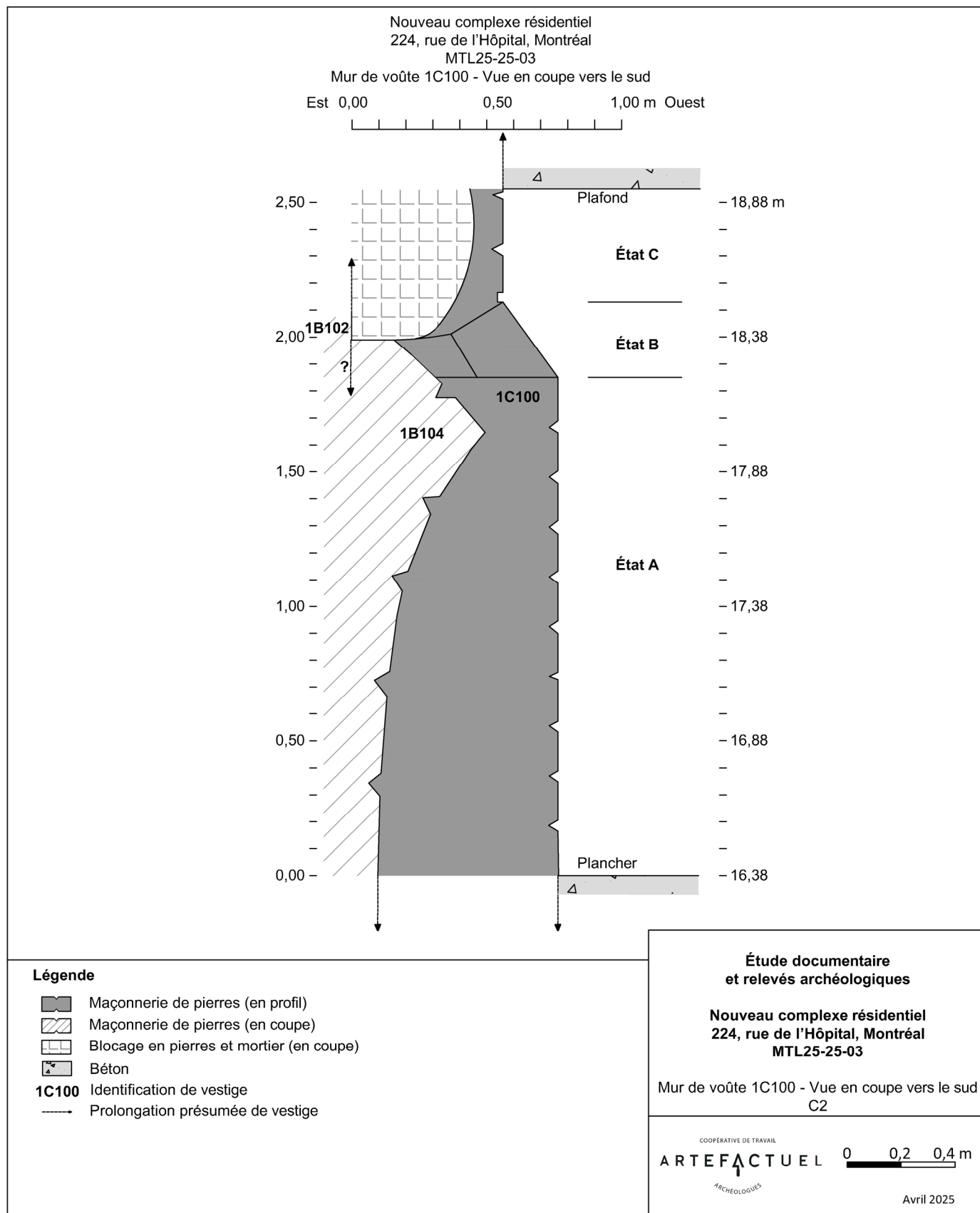


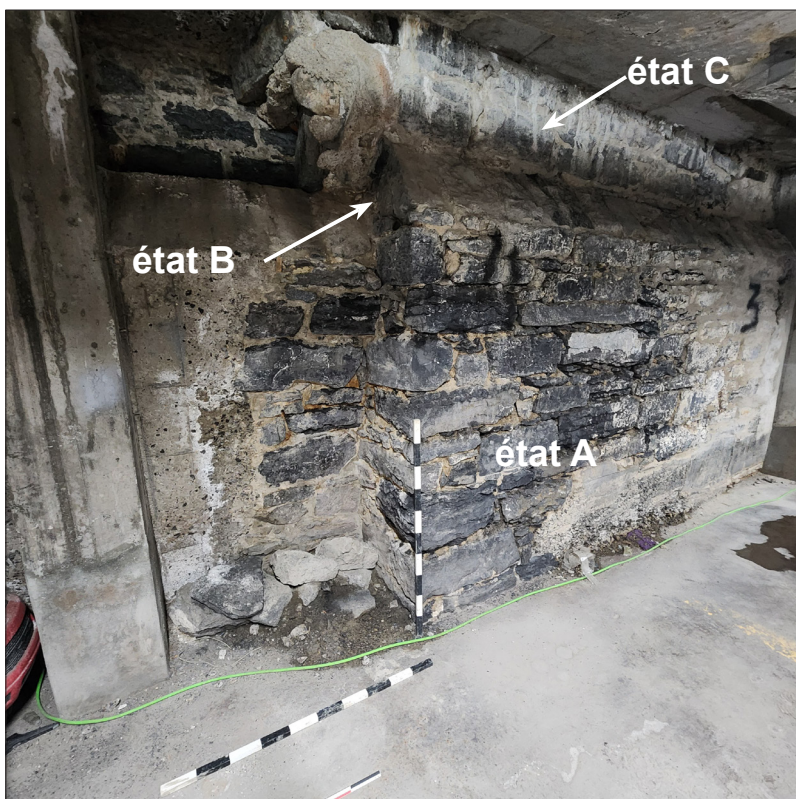
Figure 3.20 : Mur de voûte 1C100 - Vue en coupe vers le sud. C2. Infographie : Archéo-CAD.



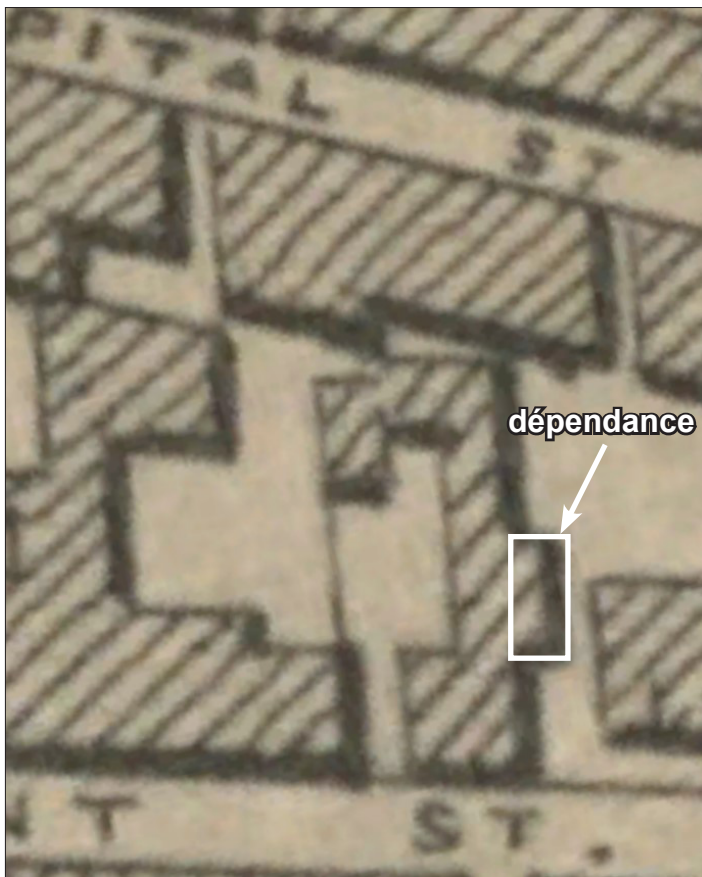
**Photo 3.32** : Vestige 1C100, angle nord-ouest, vue vers le sud. Photo N1-20.



**Photo 3.33** : Blocage cachant la liaison entre 1C100 (à droite) et 1B102 (à gauche), vue vers le sud-est. Photo N1-28.



**Photo 3.34** : Vestige 1C100, parement ouest et angle nord-ouest, vue vers le sud-est. Photo N1-15.



**Figure 3.21** : Plan de 1846 (Cane) montrant l'entrepôt en forme de «L» et autres dépendances.

Lorsque l'entrepôt est construit, entre 1825 et 1846, la petite dépendance qui se trouve sur le lot voisin devait être déjà présente. Ses fondations en pierre, qui empiétaient sur le terrain de l'entrepôt, ont vraisemblablement été intégrées à celui-ci (1C100, état A et état C). En effet, le mortier de chaux utilisé dans les états B et C est similaire à celui des murs de l'entrepôt (1B), alors que celui qui lie les pierres des assises inférieures (état A) est un mortier sableux contenant quelques nodules de chaux, de couleur rouille et moins bien conservé.

Autre indice, le vestige du mur de l'entrepôt (1B102) semble appuyé sur le parement nord appartenant à cette petite dépendance. Un blocage de pierre et mortier ajouté en tant que comblement (photo 3.33) empêche cependant de confirmer cette hypothèse, qui demeure néanmoins la plus probable.

En aménagement les voûtes dans le sous-sol de l'entrepôt, le mur de fondation a subi des modifications afin d'y intégrer les nouveaux éléments (1C100, état B). L'état C, qui correspond aux assises supérieures, pourrait être le résultat de ce réaménagement ou être contemporain de la construction initiale de l'entrepôt.



## 4. Conclusion et recommandations

Les données combinées de la recherche documentaire et des relevés de terrain démontrent la valeur patrimoniale des vestiges documentés. À l'intérieur du stationnement souterrain, les vestiges de fondations d'une dépendance construite avant 1846 ont été observés (1C100). Ces fondations ont été intégrées à celles d'un entrepôt en pierre en forme de «L» construit en arrière-cour entre 1825 et 1846 (1B100, 1B101 et 1B102). Les voûtes aménagées dans le sous-sol de l'entrepôt ont probablement été aménagées à une date ultérieure par rapport à la construction de l'entrepôt, nécessitant l'ajout de deux murs de soutènement de voûtes (1B103 et 1B104) contre les murs existants de l'entrepôt et la modification du mur de fondation plus ancien (1C100), lequel se trouve légèrement décalé vers l'intérieur de la structure. L'aménagement de ces murs de voûtes au nord et à l'est correspond à la forme particulière de l'entrepôt en forme de «L», qui possédait un toit à une seule pente : orientée vers le sud pour la portion nord et orientée vers l'ouest pour la portion est.

Quant au vestige 1A100 qui apparaît aujourd'hui comme un muret mitoyen entre deux lots, il est le résultat de plusieurs constructions successives, la plupart en pierre, avec des ajouts en brique ou en béton. Son état actuel, recouvert en grande partie de crépi, de vestiges en béton et d'une toile protectrice, ne nous permet pas de décrire toutes ses caractéristiques.

### 4.1 Recommandations relatives aux vestiges

**Pour l'ensemble des vestiges, nous recommandons un relevé d'arpentage complet incluant un scan 3D (*Building Information Modeling*) et un relevé par drone pour le mur de division qui permettront l'enregistrement complet de leurs caractéristiques.** Ceci permettra de garder en mémoire les vestiges, à défaut de pouvoir les préserver ou les laisser apparents. Ce type de relevé permet la modélisation en trois dimensions des données d'un ouvrage à l'aide d'un scan 3D qui utilise des millions de points captés sur une structure. Afin de procéder adéquatement à ce type de relevé, la toile protectrice qui recouvre le vestige 1A100 devra être retirée et les véhicules et autres objets qui occupent l'espace de stationnement intérieur devront être enlevés au préalable.

Ce type de relevé peut par la suite être utilisé dans un projet de mise en valeur. Différents projets de mise en valeur peuvent être considérés afin d'assurer la pérennité des données relatives à l'histoire des vestiges :

- Panneau d'information présentant l'histoire du cadre bâti, incluant un relevé 3D, des plans anciens, des photos d'époques ;
- Visite virtuelle intégrant un relevé 3D des vestiges. Celle-ci peut être accessible à l'aide d'un code QR ou d'une adresse internet ;
- Capsules vidéo accessibles en ligne présentant l'histoire des terrains ciblés ;



- Exposition temporaire ou permanente intégrée aux nouveaux aménagements (ex. : dans le hall d'entrée de l'immeuble).

De plus, étant donné l'état de détérioration avancé du muret mitoyen (1A100), nous appuyons fortement la proposition d'intégrer des éléments de sa structure aux nouveaux aménagements. Cette réutilisation devrait cependant être accompagnée d'un moyen de rappeler l'origine des éléments réutilisés (panneau explicatif, photos, lien d'accès à une page web, vitrine d'exposition) afin d'intégrer la mémoire du lieu.

Enfin, les vestiges exposés à l'intérieur du stationnement (1B et 1C) devraient être préservés et il est recommandé de minimiser toute altération. L'ajout de ciment, de béton ou mousse isolante appliqué directement sur les pierres pourrait être non réversible. Il est recommandé de les laisser exposés ou de les recouvrir d'un matériau non adhérent (ex. : membrane géotextile) avant de poser tout nouveau revêtement.

## 4.2 Recommandations archéologiques

La recherche documentaire a révélé le riche passé des terrains ciblés. Contrairement à ce qui avait été évalué par l'étude de potentiel réalisée en 2005, tous les espaces ne sont pas exempts de potentiel archéologique. En effet, si l'aménagement de caves sous les bâtiments de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle a inéluctablement détruit toute trace d'occupation plus ancienne, certaines zones pourraient receler un potentiel archéologique résiduel.

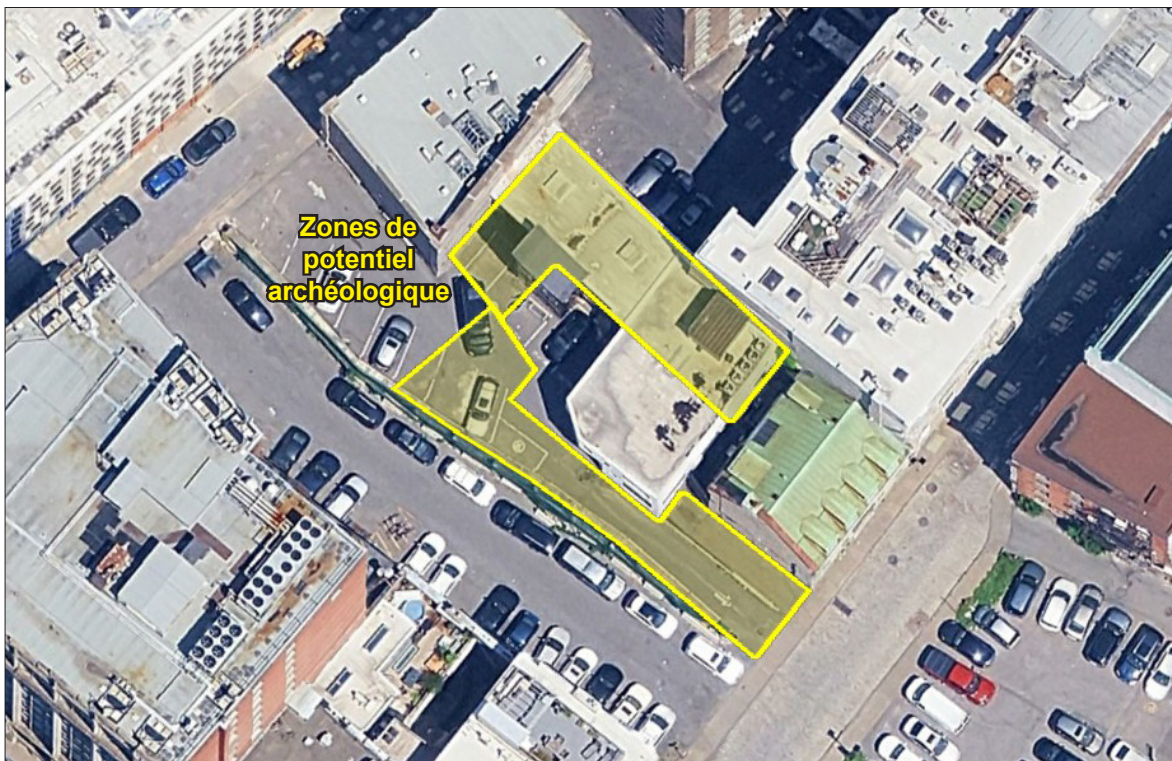
Du côté ouest (lot 1 180 575), la démolition au XXe siècle du bâtiment qui occupait l'ensemble du lot et la présence d'une cave au moins dans la partie nord, rendent le potentiel de découverte d'indices d'occupations plus anciennes presque nul. L'emprise du bâtiment qui occupe la portion sud, construit depuis au moins 1815, pourrait receler un potentiel de recherche relativement élevé, car rien n'indique qu'il possédait une cave. Des indices d'occupations anciennes pourraient donc être mis au jour en dehors de l'emprise de ses fondations. Du côté est (lot 3 849 700), la présence d'une cave sous le bâtiment qui occupe la portion nord du terrain a également détruit toute trace d'occupation antérieure. Les vestiges de fondations de ces deux bâtiments pourraient néanmoins avoir été préservés. Leur documentation permettrait de mieux comprendre les modes de construction et leur association avec le vestige 1A100 (mur mitoyen).

Dans la portion sud du lot 1 180 575 en dehors de l'emprise du stationnement souterrain, les ressources archéologiques pourraient avoir été préservées. L'aménagement d'une rampe d'accès montante vers le stationnement extérieur pourrait avoir contribué à préserver ces ressources, et ce, depuis au moins 1950. Sous la surface de la voie d'accès au stationnement souterrain, seuls les niveaux les plus anciens pourraient avoir été préservés, à l'instar des couches d'occupations paléohistoriques découvertes sur la rue Saint-Éloi (Ethnoscop, 2004). Le potentiel archéologique inclut :

- des vestiges du ou des bâtiments construits à partir de 1825 en bordure de la rue Saint-Sacrement;
- des vestiges des dépendances d'arrière-cour;
- des vestiges de latrines ou de fosses à déchets;
- des couches de sol d'occupation pouvant contenir des artefacts;
- des niveaux plus anciens et des vestiges associés aux occupations paléohistoriques.

De plus, des artefacts et des niveaux d'occupation associés à l'utilisation de l'entrepôt pourraient avoir été préservés sous la dalle en béton du plancher du stationnement intérieur.

**Le potentiel archéologique comprend donc une composante historique et préhistorique fortes. Par conséquent, nous recommandons au minimum une surveillance archéologique de tous travaux d'excavation dans la zone de potentiel à l'est du vestige 1A100, en dehors de l'emprise du stationnement souterrain et de l'emprise du bâtiment qui a occupé la portion nord du terrain entre 1864 et la décennie 1960. Advenant des excavations sous la dalle de plancher du stationnement intérieur, la surveillance archéologique est également recommandée pour vérifier la présence de sols archéologiques relatifs à l'utilisation de l'entrepôt.**



**Figure 4.1 :** Zones de potentiel archéologique résiduel identifiées sur le terrain du 224, rue de l'Hôpital.

## 5. Médiagraphie

Arkéos, 2005, *Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Etude de potentiel archéologique : Terrain91. Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005*, Ville de Montréal, MCC.

Arkéos, 2012, *Inventaire et fouille archéologiques au site BjFj-118 (terrain vacant 9B), 2002 et 2003. Quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, Saint-François-Xavier, de l'Hôpital et Saint-Jean, arrondissement historique du Vieux-Montréal*, Ville de Montréal

Artefactuel, 2023, *Supervision Archéologique, 420 rue Saint-Éloi, Montréal, Site BjFj-107*, Ville de Montréal.

Ethnoscop, 2004, *Interventions archéologiques 2000-2001. BjFj-20, BjFj-45, BiFj-47, BiFj-48, BiFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-01-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15*, Commission des services électriques de Montréal.

## Annexe : Catalogue des photographies

## CATALOGUE PHOTO



Projet : 224 Rue de l'Hôpital

Archéologue : Gina Vincelli

Type de film: numérique

No de film: N1

No CD:

| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                                  |
|----|------------|---------|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | 2025-03-12 | 1B      | SW          | Parement est 1B100.                                                                                                          |
| 2  | 2025-03-12 | 1B      | W           | Parement est 1B100.                                                                                                          |
| 3  | 2025-03-12 | 1B      | NW          | Parement est 1B100 et sa jonction avec portion Ouest mur Nord 1B101 (parement Sud).                                          |
| 4  | 2025-03-12 | 1B      | N           | Parement Sud portion Ouest mur 1B101 avec porte et avec voûte 1B103.                                                         |
| 5  | 2025-03-12 | 1B      | N           | Parement Sud portions Ouest et centrale mur 1B101 avec porte et voûte 1B103.                                                 |
| 6  | 2025-03-12 | 1B      | NE          | Parement Sud portions centrale et Est mur 1B101 avec voûte 1B103.                                                            |
| 7  | 2025-03-12 | 1B      | N           | Parement Sud portion Est 1B101 et voûte 1B103.                                                                               |
| 8  | 2025-03-12 | 1B      | NE          | Jonction murs 1B101 et mur 1B102 avec voûtes 1B103 et 1B104.                                                                 |
| 9  | 2025-03-12 | 1B      | E           | Parement Ouest portion Nord mur 1B102 avec voûte 1B104.                                                                      |
| 10 | 2025-03-12 | 1B      | SE          | Parement Ouest portion centrale mur 1B102 et voûte 1B104.                                                                    |
| 11 | 2025-03-12 | 1B      | E           | Parement Ouest portion centrale mur 1B102 et voûte 1B104.                                                                    |
| 12 | 2025-03-12 | 1B-1C   | SE          | Parement Ouest extrémité Sud mur 1B102 et voûte 1B104 qui viennent s'appuyer contre le mur 1C100.                            |
| 13 | 2025-03-12 | 1B      | SE          | Détail parement Ouest extrémité Sud mur 1B102 et voûte 1B104.                                                                |
| 14 | 2025-03-12 | 1B-1C   | NE          | Parement Ouest extrémité Sud mur 1B102 et voûte 1B104 qui viennent s'appuyer contre le mur 1C100.                            |
| 15 | 2025-03-12 | 1B-1C   | SE          | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104.                        |
| 16 | 2025-03-12 | 1B-1C   | SE          | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104. Détail de la jonction. |



| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                                                                  |
|----|------------|---------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 17 | 2025-03-12 | 1B-1C   | E           | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104. Détail de la jonction.                                 |
| 18 | 2025-03-12 | 1B-1C   | SE          | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104. Détail de la portion supérieure avec ajout de blocage. |
| 19 | 2025-03-12 | 1B-1C   | SE          | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104. Détail de la jonction.                                 |
| 20 | 2025-03-12 | 1B-1C   | S           | 1C100 (coin NW d'un bâtiment antérieur) sur lequel viennent s'appuyer le mur 1B102 et la voûte 1B104. Vue d'ensemble de 1C100 .                              |
| 21 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Voûte 1B104 appuyée contre la portion Sud de 1B102.                                                                                                          |
| 22 | 2025-03-12 | 1C      | E           | Parement Ouest 1C100, extrémité Nord.                                                                                                                        |
| 23 | 2025-03-12 | 1C      | E           | Parement Ouest 1C100, extrémité Nord.                                                                                                                        |
| 24 | 2025-03-12 | 1C      | SE          | Parement Ouest 1C100, portion centrale.                                                                                                                      |
| 25 | 2025-03-12 | 1C      | SE          | Extrémité Sud visible de 1C100 sur laquelle vient s'appuyer le mur en béton Sud du garage actuel. Le mur 1C100 se poursuit vers le Sud.                      |
| 26 | 2025-03-12 | 1B      | SE          | Parement Ouest 1B102 et voûte 1B104, vue d'ensemble.                                                                                                         |
| 27 | 2025-03-12 | 1B      | NW          | Parement Sud 1B101 avec voûte 1B103, vue d'ensemble.                                                                                                         |
| 28 | 2025-03-12 | 1B      | NW          | Sommet de la voûte 1B103 appuyée contre le mur 1B101, dans sa portion centrale, juste à l'Est de la porte.                                                   |
| 29 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Sommet de la voûte 1B103 appuyée contre le mur 1B101, dans sa portion centrale.                                                                              |
| 30 | 2025-03-12 | 1B      | NE          | Sommet de la voûte 1B103 appuyée contre le mur 1B101, dans sa portion Est.                                                                                   |
| 31 | 2025-03-12 | 1B      | E           | Base voûte 1B104, portion centrale qui a été décrite sur la fiche vestige.                                                                                   |
| 32 | 2025-03-12 | 1B      | E           | Base voûte 1B104, portion centrale qui a été décrite sur la fiche vestige, avec 1B102 derrière.                                                              |
| 33 | 2025-03-12 | 1B      | E           | Base voûte 1B104, portion centrale qui a été décrite sur la fiche vestige, avec 1B102 derrière.                                                              |
| 34 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Base voûte 1B104, portion centrale qui a été décrite sur la fiche vestige, avec 1B102 derrière. Détail de l'angle du départ de voûte.                        |
| 35 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Base voûte 1B104, portion centrale qui a été décrite sur la fiche vestige, avec 1B102 derrière. Détail de l'angle du départ de voûte.                        |
| 36 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Parement Ouest extrémité Nord 1A100, section 1.                                                                                                              |

| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                                                                                                                             |
|----|------------|---------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 37 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Parement Ouest extrémité Nord 1A100, section 1.                                                                                                                                                                         |
| 38 | 2025-03-12 | 1A      | S           | Parement Ouest extrémité Nord 1A100, section 1, avec blocage à son extrémité Nord brisée. Présence d'un segment résiduel de plancher de ciment appartenant au bâtiment mitoyen à l'Ouest (aujourd'hui démolé).          |
| 39 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Portion centrale section 1 parement Ouest 1A100.                                                                                                                                                                        |
| 40 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Portion centrale section 1 parement Ouest 1A100.                                                                                                                                                                        |
| 41 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Portion supérieure portion centrale section 1 1A100 avec bouchage en briques d'une petite ouverture.                                                                                                                    |
| 42 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 2 1A100, parement Ouest. Porte bouchée.                                                                                                                                                                         |
| 43 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 2 1A100, parement Ouest. Porte bouchée.                                                                                                                                                                         |
| 44 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 2 1A100, parement Ouest. Porte bouchée.                                                                                                                                                                         |
| 45 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Section 3 1A100, parement Ouest, extrémité Nord, base où la maçonnerie de pierres est visible. État A.                                                                                                                  |
| 46 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 3 1A100, parement Ouest, extrémité Nord, vue d'ensemble. État A.                                                                                                                                                |
| 47 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 3 1A100, parement Ouest, portion Nord, base où la maçonnerie de pierres est visible. État A.                                                                                                                    |
| 48 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Section 2 1A100, parement Ouest, portion avec bouchage de blocs de ciment dans sa portion supérieure et jonction avec l'extrémité Nord de la section 3.                                                                 |
| 49 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 2 1A100, parement Ouest, portion avec bouchage de blocs de ciment dans sa portion supérieure et jonction avec l'extrémité Nord de la section 3.                                                                 |
| 50 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 2 1A100, parement Ouest, portion avec bouchage de blocs maçonnés dans sa portion supérieure et jonction avec l'extrémité Nord de la section 3. Vue d'ensemble section 2 (bouchage porte) entre sections 1 et 3. |
| 51 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 2 1A100, parement Ouest, portion avec bouchage de blocs de ciment dans sa portion supérieure et jonction avec l'extrémité Nord de la section 3. Détail portion supérieure.                                      |
| 52 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 3 1A100, parement Ouest, portion centrale, avec état B, bouchage d'une ouverture avec de la brique (bouchage le plus au Nord).                                                                                  |
| 53 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 3 1A100, parement Ouest, portion centrale, avec état B, bouchage d'une ouverture avec de la brique (bouchage le plus au Nord). Vue d'ensemble états A et B.                                                     |
| 54 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 3 1A100, parement Ouest, portion Sud, portion déstructurée de l'état A.                                                                                                                                         |
| 55 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 3 1A100, parement Ouest, portion Sud, portion déstructurée de l'état A.                                                                                                                                         |

| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                                                                                                                  |
|----|------------|---------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 56 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Section 3 1A100, parement Ouest, portion Sud, portion déstructurée de l'état A.                                                                                                                              |
| 57 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 3 1A100, parement Ouest, portion centrale avec ouverture bouchée la plus au Nord (état B) et portion sud déstructurée de l'État A.                                                                   |
| 58 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Section 4 1A100, parement Ouest mur mitoyen entre 2 bâtiments sis sur la rue Saint-Sacrement. Présence renfort en ciment à sa base.                                                                          |
| 59 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Section 4 1A100, parement Ouest mur mitoyen entre 2 bâtiments sis sur la rue Saint-Sacrement. Présence renfort en ciment à sa base.                                                                          |
| 60 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Section 4 1A100, parement Ouest mur mitoyen entre 2 bâtiments sis sur la rue Saint-Sacrement. Présence renfort en ciment à sa base.                                                                          |
| 61 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Section 2 1A100, parement Est, bouchage porte.                                                                                                                                                               |
| 62 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Section 2 1A100, parement Est, bouchage porte. Avec détail de l'angle vers le SE de la section 3 au Sud.                                                                                                     |
| 63 | 2025-03-12 | 1A      | NW          | Section 2 1A100, parement Est, bouchage porte. Vue d'ensemble avec jonctions de la section 1 au Nord et de la section 3 au Sud.                                                                              |
| 64 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Section 2 1A100, parement Est, bouchage porte. Vue d'ensemble avec jonctions de la section 1 au Nord et de la section 3 au Sud.                                                                              |
| 65 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Détail bouchage section 2 1A100, parement Est et ressaut de maçonnerie recouverte de ciment à sa base.                                                                                                       |
| 66 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Vue d'ensemble sections 1 et 2 du parement Est du mur 1A100. Traces fantômes des bâtiments aujourd'hui démolis visibles sur les bâtiments encore debout à la limite Ouest du stationnement à l'Ouest du mur. |
| 67 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Vue d'ensemble sections 1 et 2 du parement Est du mur 1A100. Traces fantômes des bâtiments aujourd'hui démolis visibles sur les bâtiments encore debout à la limite Ouest du stationnement à l'Ouest du mur. |
| 68 | 2025-03-12 | 1A      | S           | Vue d'ensemble mur 1A100, parement Est, avec extrémité nord brisée.                                                                                                                                          |
| 69 | 2025-03-12 | 1A      | S           | Vue d'ensemble mur 1A100 centré entre les 2 lots.                                                                                                                                                            |
| 70 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Façade Nord du bâtiment du 224, rue de l'Hôpital.                                                                                                                                                            |
| 71 | 2025-03-12 | 1A      | SE          | Mur Ouest du bâtiment du 224, rue de l'Hôpital.                                                                                                                                                              |
| 72 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Parement Est mur 1A100 avec traces fantômes du bâtiment aujourd'hui démoli sur le mur Est du 239 Saint-Sacrement.                                                                                            |
| 73 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Traces fantômes de l'ancien bâtiment démoli sur le mur Est du bâtiment sis au 232, de l'Hôpital.                                                                                                             |

## CATALOGUE PHOTO



Projet : 224 Rue de l'Hôpital

Archéologue : Violette Vidal

Type de film: numérique

No de film: N2

No CD:

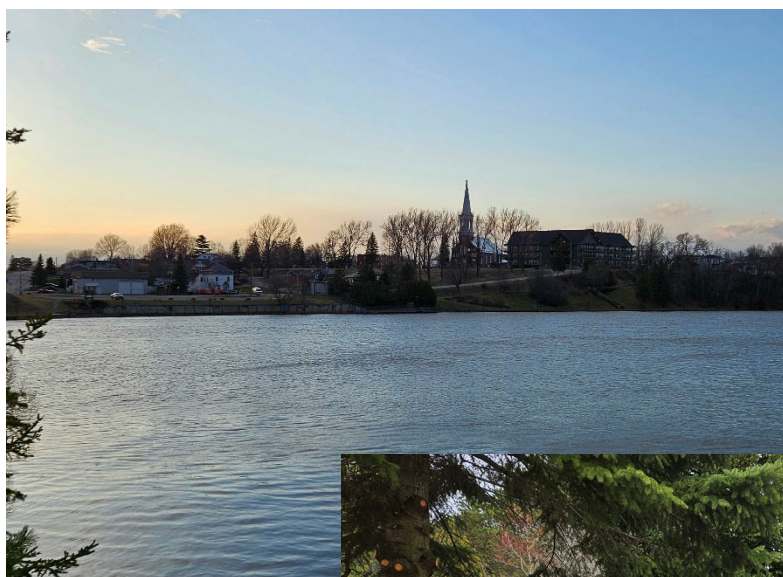
| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                          |
|----|------------|---------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 01 | 2025-03-12 | s.o.    | SW          | Parement extérieur Est de l'entrepôt.                                                                                |
| 02 | 2025-03-12 | s.o.    | SW          | Parement extérieur Est de l'entrepôt, extrémité Sud.                                                                 |
| 03 | 2025-03-12 | s.o.    | NW          | Parement extérieur Est de l'entrepôt, extrémité Nord.                                                                |
| 04 | 2025-03-12 | s.o.    | NW          | Mur arrière (Sud) du 222, rue de l'Hôpital.                                                                          |
| 05 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Parement extérieur Est de l'entrepôt, extrémité Nord.                                                                |
| 06 | 2025-03-12 | s.o.    | SW          | Façade du 222, rue de l'Hôpital.                                                                                     |
| 07 | 2025-03-12 | s.o.    | S           | Façade du 222, rue de l'Hôpital.                                                                                     |
| 08 | 2025-03-12 | s.o.    | S           | Mur Ouest du 222, rue de l'Hôpital et entrée Nord du stationnement du 224.                                           |
| 09 | 2025-03-12 | s.o.    | NE          | Mur arrière (Sud) du 222, rue de l'Hôpital et mur Nord de l'entrepôt.                                                |
| 10 | 2025-03-12 | s.o.    | N           | Mur arrière (Sud) du 222, rue de l'Hôpital et mur Nord de l'entrepôt.                                                |
| 11 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Intérieur du garage, vue d'ensemble de 1B101-1B103 (mur Nord) et de l'angle de 1B100 (mur Ouest).                    |
| 12 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Intérieur du garage, vue d'ensemble de 1B101-1B103 (mur Nord) et de l'angle de 1B100 (mur Ouest).                    |
| 13 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Intérieur du garage, vue d'ensemble de 1B101-1B103 (mur Nord) et de l'angle de 1B100 (mur Ouest).                    |
| 14 | 2025-03-12 | 1B-1C   | s.o.        | Panorama de l'intérieur du garage et des voûtes.                                                                     |
| 15 | 2025-03-12 | 1B-1C   | s.o.        | Panorama de l'intérieur du garage et des voûtes.                                                                     |
| 16 | 2025-03-12 | 1B-1C   | s.o.        | Panorama de l'intérieur du garage et des voûtes.                                                                     |
| 17 | 2025-03-12 | 1B-1C   | E           | Mur Ouest de l'édifice Merchants Exchange (211, Saint-Sacrement), visible derrière la maison du 221 Saint-Sacrement. |

| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                                                          |
|----|------------|---------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 18 | 2025-03-12 | 1B-1C   | E           | Mur Ouest de l'édifice Merchants Exchange (211, Saint-Sacrement), visible derrière la maison du 221 Saint-Sacrement. |
| 19 | 2025-03-12 | s.o.    | E           | Mur Ouest de la maison du 221, rue Saint-Sacrement et stationnement à l'Est du mur 1A100.                            |
| 20 | 2025-03-12 | 1B      | NE          | Mur arrière (Sud) du 222, rue de l'Hôpital et mur Nord de l'entrepôt.                                                |
| 21 | 2025-03-12 | 1B      | N           | Détail du mur arrière (Sud) du 222, rue de l'Hôpital et mur Nord de l'entrepôt.                                      |
| 22 | 2025-03-12 | s.o.    | NW          | Parement extérieur Est de l'entrepôt, extrémité Nord.                                                                |
| 23 | 2025-03-12 | s.o.    | SW          | Parement extérieur Est de l'entrepôt, extrémité Sud.                                                                 |
| 24 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Parement extérieur Est de l'entrepôt.                                                                                |
| 25 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Parement extérieur Est de l'entrepôt.                                                                                |
| 26 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Parement extérieur Est de l'entrepôt.                                                                                |
| 27 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Portion Nord du mur 1A100 et trace fantôme de l'édifice sis sur la rue de l'Hôpital.                                 |
| 28 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Vestige de plancher de l'édifice sis sur la rue de l'hôpital, à l'Ouest du mur 1A100.                                |
| 29 | 2025-03-12 | s.o.    | W           | Vestige de plancher de l'édifice sis sur la rue de l'hôpital, à l'Ouest du mur 1A100.                                |
| 30 | 2025-03-12 | s.o.    | SW          | Trace fantôme de l'édifice sis sur la rue Saint-Sacrement, à l'Ouest du mur 1A100.                                   |
| 31 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Parement Ouest du mur 1A100, section 3.                                                                              |
| 32 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Parement Ouest du mur 1A100, section 3. Bouchage de brique (état B).                                                 |
| 33 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur de l'édifice voisin sis au 239, rue Saint-Sacrement.                                             |
| 34 | 2025-03-12 | 1A      | SW          | Parement Est du mur de l'édifice voisin sis au 239, rue Saint-Sacrement.                                             |
| 35 | 2025-03-12 | 1A      | E           | Parement Ouest du mur 1A100, section 3, état A (pierres) et état B (briques).                                        |
| 36 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur de l'édifice voisin sis au 239, rue Saint-Sacrement et stationnement à l'Ouest du mur 1A100.     |
| 37 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur de l'édifice voisin sis au 239, rue Saint-Sacrement et stationnement à l'Ouest du mur 1A100.     |
| 38 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur de l'édifice voisin sis au 239, rue Saint-Sacrement et stationnement à l'Ouest du mur 1A100.     |
| 39 | 2025-03-12 | 1A      | N           | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.                                                 |
| 40 | 2025-03-12 | 1A      | N           | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.                                                 |
| 41 | 2025-03-12 | 1A      | N           | Entrée du garage et mur ouest de la maison du 221, rue Saint-Sacrement.                                              |
| 42 | 2025-03-12 | 1A      | N           | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.                                                 |
| 43 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.                                                 |
| 44 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.                                                 |



| No | Date       | Secteur | Orientation | Description                                                                    |
|----|------------|---------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 45 | 2025-03-12 | 1A      | NE          | Vue d'ensemble de l'extrémité Sud du mur 1A100 et bâtiments voisins.           |
| 46 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, jonction entre les sections 3 et 4.                 |
| 47 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, jonction entre les sections 3 et 4.                 |
| 48 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, section 3, état C (bouchage de briques).            |
| 49 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, section 3, état C (bouchage de briques).            |
| 50 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, section 3, état B et état C (bouchages de briques). |
| 51 | 2025-03-12 | 1A      | W           | Parement Est du mur 1A100, section 3, état B et état C (bouchages de briques). |

## **IMPLANTATION DE BORNES ÉLECTRIQUES DE RECHARGE À NOTRE-DAME-DU-NORD, À LACHUTE ET À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC (SITE CeEt-600)**



### **Surveillances archéologiques, 2024**

# IMPLANTATION DE BORNES ÉLECTRIQUES DE RECHARGE À NOTRE-DAME-DU-NORD, À LACHUTE ET À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC (SITE CeEt-600)

Surveillances archéologiques, 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop, 2025



*Page couverture : En haut à gauche, terrasse sur laquelle l'église de Notre-Dame-du-Nord est établie. Les bornes de recharge doivent être implantées tout juste à l'ouest de ce bâtiment (HYD2329-24-NUM1-001). En bas, à droite : excavations en lien avec les bornes de recharge projetées à Lachute (HYD2329-24-NUM2-011).*

## FICHE-SYNTHESE

---

Au printemps et à l'automne 2024, trois projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec ont été soumis à une surveillance archéologique. Ces nouvelles bornes étaient localisées en marge du stationnement de l'église, au 10A, rue de l'Église à Notre-Dame-du-Nord, dans une halte routière municipale de Lachute située au 1345, rue Principale et enfin, dans le stationnement nord-ouest de l'Hôpital général de Québec, lequel est situé au 260, boulevard Langelier. Les différents potentiels archéologiques de ces lieux, autant historique que préhistorique, expliquent la nécessité des interventions qui ont eu lieu.

À Notre-Dame-du-Nord, les données historiques et certaines photographies anciennes indiquent que les excavations risquaient de révéler les vestiges de la première église. Pour la période préhistorique, la localisation, à environ 40 m du rebord d'une haute terrasse de la rivière des Outaouais, apparaissait particulièrement avantageuse. La surveillance archéologique n'a pas permis l'identification d'un niveau d'occupation. Seuls des sols dérasés ont été observés. La surveillance archéologique est tout de même recommandée dans ce secteur lors de futurs travaux.

L'intervention réalisée à Lachute était liée aux travaux de caractérisation des sols. Bien que certains plans anciens attestent de la présence d'un bâtiment à proximité de 1910 à 1929, le potentiel était surtout relié à la période autochtone, en raison de possibles occupations le long de la rivière du Nord qui passe tout près à l'est. La surveillance archéologique et la réalisation d'au moins deux sondages n'ont pas mené à une découverte archéologique. Tout au plus, la présence de quelques clous dans la matrice perturbée corroborait la présence d'un bâtiment ancien à proximité. Il n'est pas apparu pertinent de recommander d'effectuer la surveillance archéologique des travaux de construction.

À Québec, dans le stationnement nord-ouest de l'Hôpital général (CeEt-600), les travaux liés à l'implantation de bornes de recharge ont été menés près de l'endroit où furent construits une grange-étable en 1847 et un poulailler en 1935. Même si les résultats de la surveillance archéologique ont été négatifs, toute excavation à venir sur ce site classé immeuble patrimonial devra être précédée ou accompagnée d'une intervention archéologique. La poursuite de la surveillance archéologique lors de la construction et du raccordement des bornes est recommandée.

### **Mots clés :**

Surveillance archéologique, bornes électriques de recharge, Notre-Dame-du-Nord, Lachute, Hôpital général de Québec, CeEt-600

### **Référence pour fin de citation :**

Ethnoscop 2025. *Implantation de bornes électriques de recharge à Notre-Dame-du-Nord, à Lachute et à l'Hôpital général de Québec (site CeEt-600). Surveillances archéologiques, 2024.* Québec, Hydro-Québec. 88 p. et annexes



# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                                                                                      |                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| LISTE DES CARTES .....                                                                                                                               | VII                                      |
| LISTE DES FIGURES .....                                                                                                                              | IX                                       |
| LISTE DES PHOTOS.....                                                                                                                                | XI                                       |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                                                                                             | XIII                                     |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                                                                                                                         | XV                                       |
| 1. INTRODUCTION ET MANDAT .....                                                                                                                      | 1                                        |
| 2. IDENTIFICATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES.....                                                                               | 3                                        |
| 3. MÉTHODES DE TRAVAIL .....                                                                                                                         | 5                                        |
| 4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES.....                                                                                                                 | 7                                        |
| 4.1 Bornes électriques au 10A, rue de l'Église à Notre-Dame-du-Nord (lot 6 297 720) .....                                                            | 7                                        |
| 4.1.1 Surveillance archéologique.....                                                                                                                | 7                                        |
| 4.1.2 État des connaissances.....                                                                                                                    | 11                                       |
| 4.1.3 Résultats .....                                                                                                                                | 28                                       |
| 4.2 Bornes électriques au 1345, rue Principale à Lachute (lot 3 039 891) .....                                                                       | 33                                       |
| 4.2.1 Surveillance archéologique.....                                                                                                                | 33                                       |
| 4.2.2 État des connaissances.....                                                                                                                    | 37                                       |
| 4.2.3 Résultats .....                                                                                                                                | 51                                       |
| 4.3 Bornes électriques à l'Hôpital général de Québec, situé au 260, boulevard Langelier,<br>Notre-Dame-des-Anges. Site CeEt-600 (lot PC-04432) ..... | 55                                       |
| 4.3.1 Surveillance archéologique.....                                                                                                                | 55                                       |
| 4.3.2 État des connaissances.....                                                                                                                    | 61                                       |
| 4.3.3 Résultats .....                                                                                                                                | 72                                       |
| 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....                                                                                                                | 77                                       |
| MÉDIAGRAPHIE .....                                                                                                                                   | 79                                       |
| ANNEXES                                                                                                                                              |                                          |
| Annexe 1 :                                                                                                                                           | Inventaire des artefacts et des écofacts |
| Annexe 2 :                                                                                                                                           | Catalogues des photographies             |

## LISTE DES CARTES

---

|          |                                                                                                           |    |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Carte 1. | Localisation des zones d'intervention .....                                                               | 2  |
| Carte 2. | Zone d'intervention de Notre-Dame-du-Nord .....                                                           | 9  |
| Carte 3. | Sites et zones d'intervention archéologiques dans un rayon de 15 km du terrain de Notre-Dame-du-Nord..... | 17 |
| Carte 4. | Zone d'intervention de Lachute.....                                                                       | 35 |
| Carte 5. | Sites et zones d'intervention archéologiques dans des rayons de 15 km du terrain de Lachute .....         | 49 |
| Carte 6. | Zone d'intervention de l'Hôpital général de Québec .....                                                  | 57 |
| Carte 7. | Sous-opérations CeEt-600-34A à 34D .....                                                                  | 59 |

## LISTE DES FIGURES

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |    |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Représentation schématisée du lac Agassiz, du lac Ojibway et du lac Barlow vers 8 600 ans AA. (Tiré de (Daubois, Roy, Veillette et Ménard 2015 : 306). ....                                                                                                                                                                                                                                         | 12 |
| Figure 2.  | Extrait du plan de Jacques Nicolas Bellin « Partie Occidentale de la Nouvelle France ou du Canada pour servir à l'intelligence des affaires et l'état present en Amerique » de l'ingénieur du Roy, datant de 1755 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] : <a href="https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244596">https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244596</a> ). .... | 20 |
| Figure 3.  | Vue du poste Témiscamingue-Obadjiwan et de la mission des Oblats du côté ontarien en 1887 (Bibliothèque et Archives du Canada [BAC]) .....                                                                                                                                                                                                                                                          | 21 |
| Figure 4.  | Extrait du plan de Charles-Joseph Bouchette « <i>Plan of Indian tract (réserve) situate at Temiscamingue</i> » tracé en 1854, montrant un cimetière autochtone non loin de la zone d'intervention (flèche bleue) (BAnQ E21,S555,SS1,SSS17,P11C).....                                                                                                                                                | 22 |
| Figure 5.  | Photo datant de 1869 montrant Angus McBride, un des premiers colons à venir s'établir à Tête-du-Lac. (Source Société d'Histoire du Témiscamingue; NDN PH3-6-19) .....                                                                                                                                                                                                                               | 23 |
| Figure 6.  | Extrait du plan de George C. Rainboth « <i>Plan of the Temiscamingue Indian Reserve on the River des Quinze</i> » datant de 1896. (BAnQ E21,S555,SS1,SSS17,P11B) .....                                                                                                                                                                                                                              | 24 |
| Figure 7.  | Aspect du village naissant et de la première église située au sommet de la terrasse (BAnQ 0003769927; Collection Jacques-Poitras) .....                                                                                                                                                                                                                                                             | 25 |
| Figure 8.  | Aspect de la première église laquelle est située très près du rebord de la terrasse (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-2-1). ....                                                                                                                                                                                                                                                            | 26 |
| Figure 9.  | La deuxième église de Notre-Dame-du-Nord est en construction. À gauche, le presbytère sera éventuellement réutilisé pour y aménager une école. (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-4-4-AB) .....                                                                                                                                                                                              | 26 |
| Figure 10  | Une école est aménagée à l'ouest de l'église; ce bâtiment occupe toujours l'espace à l'ouest de la zone d'intervention (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-4-10-AB).....                                                                                                                                                                                                                      | 27 |
| Figure 11. | Croquis stratigraphiques des sous-opérations HYD2329-NDN-1A et 1B, parois est .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 32 |
| Figure 12. | Évolution de l'émersion de la zone d'intervention en fonction de l'évolution du niveau de l'eau à 68m, 64m, 62m et 52m (NMM), soit de 11 200 ans AA à 10 600 ans AA.....                                                                                                                                                                                                                            | 39 |
| Figure 13. | Extrait du plan de Bouchette « <i>Map of the Provinces of Upper &amp; Lower Canada with the adjacent parts of the United States of America &amp;c</i> », datant de 1815 (BAnQ : <a href="https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244405">https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244405</a> ). ....                                                                                           | 44 |
| Figure 14. | Les seigneuries et cantons des Basses-Laurentides vers 1852. (Laurin 1989 : 89) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 45 |
| Figure 15. | Gare de Lachute, 1878. (Source Simard 2011 :12) .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 45 |
| Figure 16. | Extrait du plan de Taché « <i>Map of the counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil [province of Quebec]</i> », datant de 1861 (BAnQ : <a href="https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244037">https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244037</a> ). ....                                                                                                                           | 46 |
| Figure 17. | Extrait de la carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. « 31-G-09, Lachute », datant de 1910 (BAnQ : 0002669804). ....                                                                                                                                                                                                                                                                 | 47 |
| Figure 18. | Extrait des cartes topographiques du Canada à l'échelle de 1:63 360 et 1 : 50 000. « 31-G-09, Lachute », datant respectivement de 1943 et 1971 (BAnQ : 0002670133 et 0002672810). ....                                                                                                                                                                                                              | 47 |
| Figure 19. | Croquis stratigraphique des sous-opérations HYD2329-LACH-1A à 1C .....                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 54 |
| Figure 20. | Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011) .....                                                                                                                                                                                                                                                                              | 62 |

|            |                                                                                                                                                        |    |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 21. | Daniel Alfred Sanborn, « <i>Insurance plans of the city of Quebec</i> », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65) .....                                      | 66 |
| Figure 22. | « Compilation des éléments cartographiés entre 1849 et 1910 » (Rouleau 2017 : planche 10) .....                                                        | 67 |
| Figure 23. | « Le poulailler construit en 1935 » (photo reproduite dans Rouleau 2017 : 58) .....                                                                    | 68 |
| Figure 24. | Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Quebec</i> », 1957 (BAnQ 0000174294) – le poulailler est au coin supérieur gauche..... | 68 |
| Figure 25  | Croquis stratigraphique de la tranchée est de la sous-opération CeEt-800-34D, paroi nord.....                                                          | 76 |

## LISTE DES PHOTOS

---

|           |                                                                                                                                                                                                |    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1.  | À l'extrémité nord de la tranchée 1B, une extension a été aménagée afin d'installer deux conduits à relier éventuellement, vue vers le nord-est (HYD2329-NDN-NUM1-019).....                    | 7  |
| Photo 2.  | Dans l'axe nord-sud, un ancien fossé comblé de galets de rivière et comprenant un tuyau de drainage de plastique, a été observé, vue vers le sud-est (HYD2329-24-NUM1-009).....                | 29 |
| Photo 3.  | Aspect des excavations et du tuyau de drainage, vue vers le nord-est (HYD2329-24-NUM1-015).....                                                                                                | 29 |
| Photo 4.  | La couche 4, hétérogène et présentant quelques indices de perturbations anthropiques, a été expertisée partiellement en paroi (flèche bleue), vue vers le sud (HYD2329-24-NUM1-022) .....      | 30 |
| Photo 5.  | La paroi est de la tranchée 1B montre des remblais reposant sur un horizon naturel dérasé, vue vers l'est (HYD2329-24-NUM1-016).....                                                           | 31 |
| Photo 6.  | La tranchée 1A ayant été remblayée, une « extension archéologique » manuelle a été réalisée subséquemment afin d'expertiser les sols présents, vue vers le sud-est (HYD2329-24-NUM2-019) ..... | 33 |
| Photo 7.  | Réalisation de la tranchée HYD2329-LAC-1A, vue vers l'ouest (HYD2329-24-NUM2-006).....                                                                                                         | 51 |
| Photo 8.  | Profil stratigraphique, tranchée HYD2329-LAC-1A, vue vers l'est (HYD2329-24-NUM2-017).....                                                                                                     | 51 |
| Photo 9.  | Réalisation de la tranchée HYD2329-LAC-1B, vue vers le nord-ouest (HYD2329-24-NUM2-011).....                                                                                                   | 52 |
| Photo 10. | Aspect de la paroi nord de la tranchée HYD2329-LAC-1C, vue vers le nord-ouest (HYD2329-24-NUM2-016) .....                                                                                      | 53 |
| Photo 11. | Nouveau poteau installé en bordure nord du stationnement, vue vers le nord (CeEt-600-24-NUM4-9).....                                                                                           | 72 |
| Photo 12. | Sous-opération 34A, vue vers le nord-ouest (CeEt-600-24-NUM4-5) .....                                                                                                                          | 73 |
| Photo 13. | Localisation du trou de poteau 34B, vue vers le sud (CeEt-600-24-NUM4-12) .....                                                                                                                | 73 |
| Photo 14. | Tranchée 34C excavée à partir du poteau est, vue vers le nord (CeEt-600-24-NUM4-21).....                                                                                                       | 74 |
| Photo 15. | Portion de la sous-opération 34C longeant une bande gazonnée dans le stationnement, vue vers l'ouest (CeEt-600-24-NUM5-4) .....                                                                | 74 |
| Photo 16. | Tranchée pour la borne satellite, vue vers l'est (CeEt-600-24-NUM5-1) .....                                                                                                                    | 75 |



## LISTE DES TABLEAUX

---

|                                                                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. Identification des projets et résultat des surveillances .....                                            | 3  |
| Tableau 2. Sites archéologiques présents dans un rayon de 15 km autour de la zone<br>d'intervention de Lachute ..... | 48 |

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION

#### *Hydro-Québec*

|                |                                                      |
|----------------|------------------------------------------------------|
| Isabelle Duval | Conseillère expertise environnementale - Archéologie |
| Marine Puech   | Conseillère expertise environnementale - Archéologie |

### RÉALISATION

#### *Ethnoscop*

|                   |                                                              |
|-------------------|--------------------------------------------------------------|
| Laurence Johnson  | Directrice de projet, réviseure du rapport                   |
| Mathieu Sévigny   | Archéologue chargé de projet, rédacteur principal du rapport |
| Martin Royer      | Archéologue, rédacteur de la section 4.3                     |
| Michel Huot       | Archéologue                                                  |
| Isabelle Hade     | Spécialiste en culture matérielle                            |
| Liliane Carle     | Géographe-cartographe                                        |
| Stéphanie Goyette | Éditrice du rapport                                          |
| Michelle Dubé     | Adjointe administrative                                      |

## 1. INTRODUCTION ET MANDAT

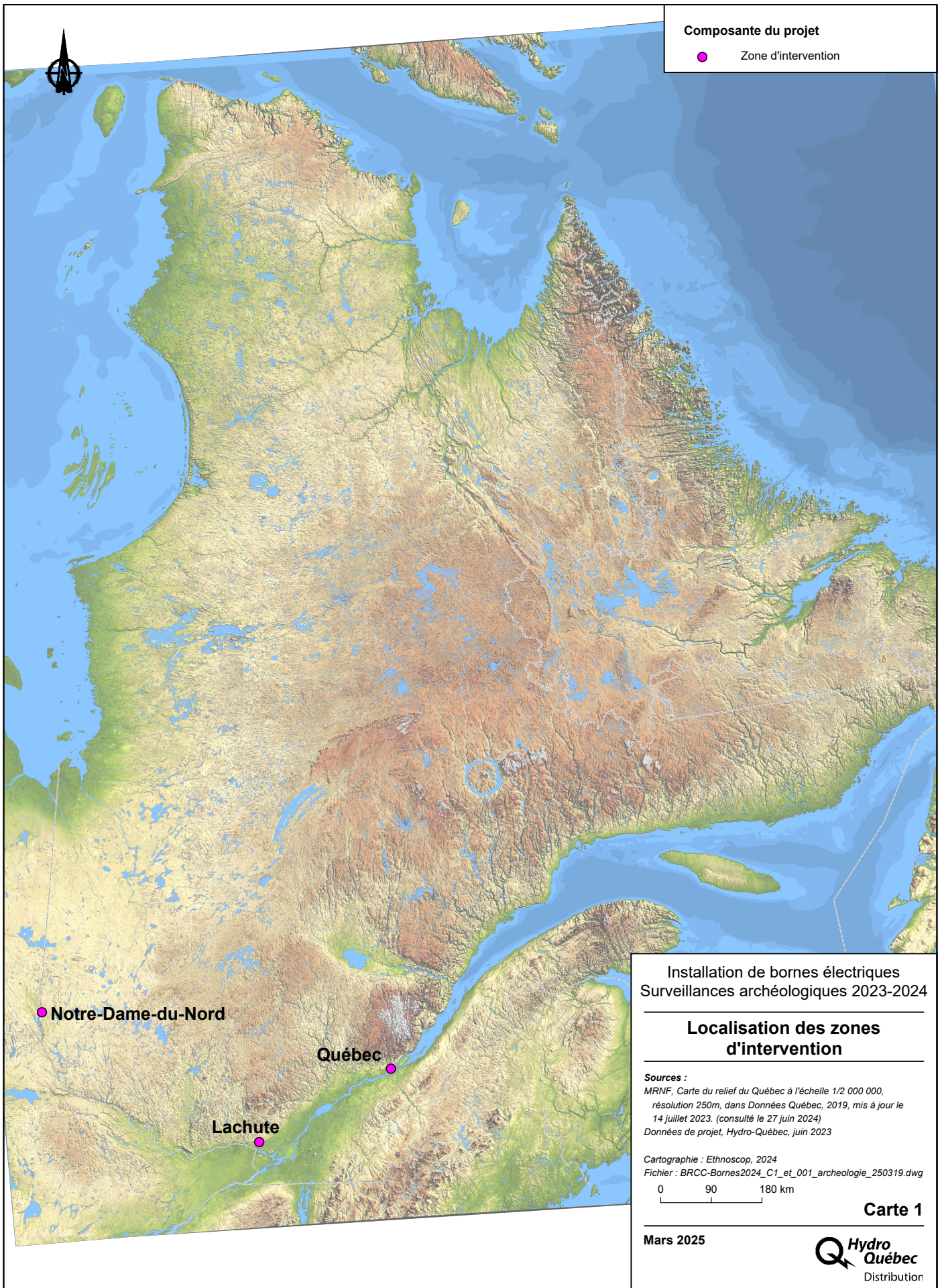
---

Au printemps et à l'automne 2024, trois projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec ont été soumis à une surveillance archéologique. Ces nouvelles bornes étaient localisées à Notre-Dame-du-Nord, à Lachute et dans le stationnement nord-ouest de l'Hôpital général de Québec (carte 1). La surveillance archéologique était requise, les travaux présentant un enjeu pour la préservation de ressources archéologiques connues ou présumées.

L'objectif général du mandat, réalisé sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-16, était de vérifier le potentiel archéologique des emplacements concernés en recueillant des données liées à l'occupation humaine ancienne. La surveillance archéologique pouvait permettre de localiser des sols d'intérêt archéologique, d'évaluer leur valeur et de proposer des mesures permettant d'atténuer les impacts du projet sur les ressources archéologiques mises au jour. Le cas échéant, une fouille de sauvetage pouvait être effectuée afin de colliger les informations pertinentes.

Le rapport de recherche s'organise d'abord par l'identification des projets d'aménagements des bornes électriques, suivi par la présentation des méthodes de travail. Puis chacune des interventions est amenée avec l'état des connaissances archéologiques actuelles, accompagné de la présentation des résultats des interventions.







## 2. IDENTIFICATION DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE BORNES ÉLECTRIQUES

---

Les trois projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec qui ont été soumis à une surveillance archéologique étaient localisés en marge du stationnement de l'église au 10A, rue de l'Église à Notre-Dame-du-Nord, dans une halte routière municipale de Lachute située au 1345, rue Principale et enfin dans le stationnement nord-ouest de l'Hôpital général de Québec, lequel est situé au 260, boulevard Langelier (tableau 1). Les différents potentiels archéologiques, autant historique que préhistorique de ces lieux, expliquent la nécessité des interventions qui ont été réalisées en parallèle des travaux de construction ou de caractérisation des sols.

Tableau 1. Identification des projets et résultat des surveillances

| Ville                         | Localisation             | Lots      | Type d'intervention                                            | Résultats contexte préhistorique | Résultats contexte historique |
|-------------------------------|--------------------------|-----------|----------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------------------------|
| Notre-Dame-du-Nord            | 10A, rue de l'Église     | 6 297 720 | Surveillance archéologique lors de la construction             | Négatif                          | Négatif                       |
| Lachute                       | 1345, rue Principale     | 3 039 891 | Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols | Négatif                          | Négatif                       |
| Québec (Notre-Dame-des-Anges) | 260, boulevard Langelier | PC-04432  | Surveillance archéologique lors de la construction             | Négatif                          | Négatif                       |



### 3. MÉTHODES DE TRAVAIL

---

La surveillance archéologique doit permettre de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'observer la séquence stratigraphique et de relever à quelle profondeur se situe le sol naturel. Lorsque des témoins archéologiques sont présents, une fouille de sauvetage peut mener à la collecte de témoins de culture matérielle. Ces étapes sont décrites, cartographiées et photographiées. Chacune des interventions s'inscrit à la suite d'un avis archéologique réalisé à l'interne chez Hydro-Québec. L'avis résulte d'une brève recherche documentaire et de l'identification des sites, des ressources et des interventions archéologiques se trouvant en périphérie de chacun des projets.

Les enregistrements suivent une séquence alphanumérique (système de Tikal) qui commence par un chiffre désignant l'opération (1A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Il s'agit d'une première intervention tant pour le projet de Notre-Dame-du-Nord que pour le projet de Lachute. À l'opposé, en ce qui concerne le projet de bornes de recharge situé dans le stationnement de l'Hôpital général de Québec, l'intervention a eu lieu à l'intérieur du périmètre d'un site archéologique ayant fait l'objet de plusieurs interventions (CeEt-600), dont certaines récemment. L'opération 34 a donc été utilisée.

Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (1A1). Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un nombre, soit le numéro de lot (ex : 1A1). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies, les plans et les croquis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement.

Dans l'ensemble, la superficie touchée par les interventions n'excédait pas 100 m<sup>2</sup> et la profondeur des excavations n'a pas dépassé 1,2 m. Une seule intervention est survenue dans l'emprise d'un site connu (CeEt-600 : Monastère des Augustines / Hôpital général de Québec); autrement, aucun nouveau code Borden n'a été attribué. Pour chaque lieu investigué, un numéro de code temporaire correspondant au numéro de projet interne à Ethnoscop et d'une abréviation reliée à chaque intervention a donc été utilisé (par exemple HYD2329-NDN-1A).

## 4. SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES

---

### 4.1 Bornes électriques au 10A, rue de l'Église à Notre-Dame-du-Nord (lot 6 297 720)

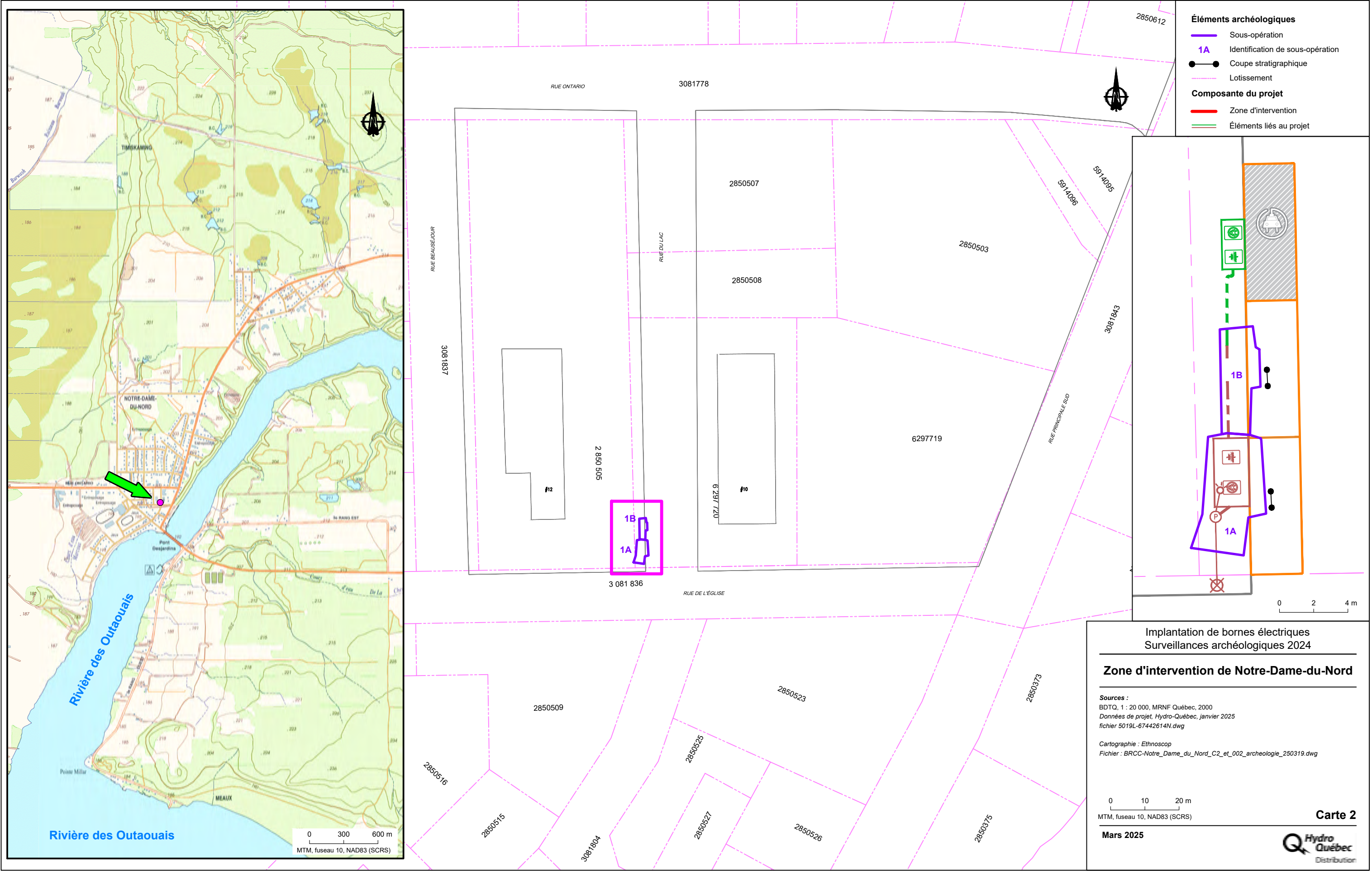
#### 4.1.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique a été réalisée en parallèle aux excavations nécessaires à la construction de deux dalles et du raccordement à un nouveau poteau du réseau aérien au sud. Les travaux devaient s'effectuer en une seule journée, du moins la portion liée aux infrastructures. L'intervention a eu lieu le 23 avril 2024, afin de vérifier la présence de sols d'occupation en place et de vestiges. L'intervention a été menée dans la rue-stationnement à l'ouest de l'église, correspondant au lot 6 297 720 appartenant à la Fabrique Saint-Joseph. Cette aire d'intervention, qui se situe au coin au coin des rues de l'Église et du Lac dans la municipalité de de Notre-Dame-du-Nord, comportait deux tranchées de forme irrégulière jouxtées au stationnement à l'est et ayant été creusées mécaniquement en deux étapes suivant un axe nord-sud. La première de 4,70 m de longueur sur 2,50 m de largeur et la seconde de 4,40 m de longueur sur 1,70 m de largeur (carte 2). À l'extrémité nord, faisant partie de la sous-opération 1B, au moins deux conduits non reliés devaient être installés dans un prolongement de l'excavation dans l'éventualité que l'aménagement d'une autre borne de recharge soit nécessaire (photo 1).



Photo 1. À l'extrémité nord de la tranchée 1B, une extension a été aménagée afin d'installer deux conduits à relier éventuellement, vue vers le nord-est (HYD2329-NDN-NUM1-019).





#### 4.1.2 État des connaissances

##### *Cadres environnementaux ancien et actuel au Témiscamingue<sup>1</sup>*

Vers 10 500 ans AA, alors que le sud du Québec est libéré des glaces depuis quelques milliers d'années, l'inlandsis Laurentidien, qui se trouve aux environs de l'aire d'intervention, se scinde en deux parties, individualisant progressivement deux calottes de glace. La plus étendue se trouve centrée sur la péninsule du Québec-Labrador (glacier du Nouveau-Québec) alors que l'autre se situe sur l'ouest de la baie d'Hudson (glacier d'Hudson) (Ménard 2012). Cette division est matérialisée par la moraine d'Harricana, qui passe notamment dans les environs de Val-d'Or et s'étend au sud-ouest (Hardy 1977). Le retrait glaciaire fait en sorte que la zone d'intervention passe donc d'un monde de glace à un monde d'eau alors que la croûte terrestre enfoncée est inondée par des eaux de fonte. En effet, un peu au nord en direction de l'Abitibi, les « basses terres » de la région d'étude sont recouvertes par les eaux douces du lac proglaciaire Ojibway en formation. Dans le secteur de Notre-Dame-du-Nord, le bassin du Témiscamingue était occupé par le lac Barlow (Veillette 1983). À leur sommet, les eaux du lac Ojibway atteignent l'altitude de 365 m (Allard 1974; Veillette 1994). Une distinction entre ces deux lacs s'effectue avec le relèvement isostatique.

Les événements qui caractérisent ensuite l'évolution du niveau du lac Ojibway font encore l'objet de débat. Il est probable qu'il n'est pas resté stable. En effet, le relèvement isostatique a probablement joué un rôle dans la baisse du niveau de l'eau, mais les informations à ce sujet demeurent peu concluantes (Ethnoscop 2024a : 24). Allard (1974) propose trois différents niveaux, sans toutefois les dater : un premier niveau maximal à 366 m, un retrait graduel de 366 à 330 m et un dernier niveau entre 330 et 320 m. Dans la région du lac Abitibi, Richard (1980), mentionne, quant à lui, une baisse du niveau lacustre de 355 à 300 m qui s'effectue sur un intervalle d'environ 1000 ans s'échelonnant entre 9 000 et 8 000 ans. Durant cette période, l'aire d'intervention est sous l'eau. Ces eaux se drainaient en direction du sud par l'exutoire Kinojévis puis par le talweg de la rivière des Outaouais (figure 1). La proximité des eaux et des glaces maintenait dans toute la région un climat rigoureux (Richard 1980). Les terres émergées étaient sous un régime de pergélisol, peu ou pas végétalisées (toundra) (Brown et Ganfloff 1980), un environnement fort peu attractif pour les humains.

---

<sup>1</sup> Le cadre environnemental présenté ici est essentiellement tiré d'une étude potentiel archéologique récente d'Ethnoscop (2024) traitant de travaux projetés au sud-est de Val-d'Or, situés à 160 km de l'aire d'intervention.



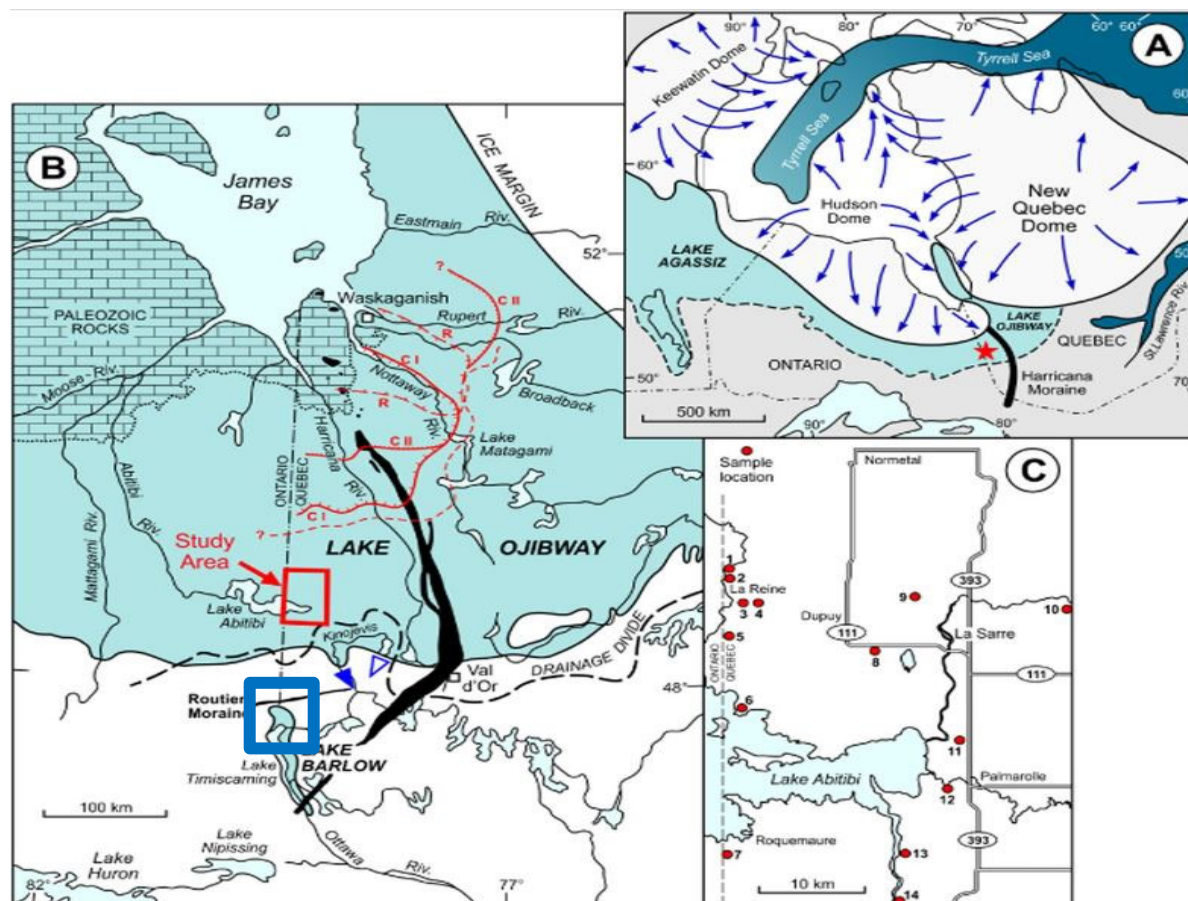


Figure 1. Représentation schématisée du lac Agassiz, du lac Ojibway et du lac Barlow vers 8 600 ans AA. (Tiré de (Daubois, Roy, Veillette et Ménard 2015 : 306). L'aire d'intervention est représentée par le rectangle bleu.

Entre 8 500 et 8 200 ans AA, le lac Ojibway, qui avait préalablement coalescé avec le lac Agassiz, amorce possiblement un drainage en plusieurs épisodes vers le nord, en direction de la mer de Tyrrell, l'ancêtre de la baie d'Hudson (Lajeunesse et St-Onge 2008; Ménard 2012 : 27). Les plus hautes limites de plage ont été notées à une altitude de 290 m sur le versant est dans les basses terres de la Baie-James. En raison d'un enfoncement différentiel de la croûte terrestre, l'altitude de ce plan d'eau décroît rapidement vers le sud, au rythme de 0,43 m/km, de sorte qu'il atteint environ 198 m d'altitude le long de la moraine d'Harricana (Hardy 1977 : 270). Dès lors, la région entière émerge, seules les basses terres de la baie d'Hudson, au nord, restent inondées par la mer de Tyrrell. Les eaux au nord ne s'écoulent plus vers le sud. Le climat se réchauffe et devient plus sec (Richard 1980). Dans le secteur de Notre-Dame-du-Nord, la poursuite du recul des fronts glaciaires vers le nord et vers l'est mène à la régression du lac Barlow et au développement du lac Témiscamingue primitif, qui s'étendait alors principalement au nord de sa position actuelle, surtout du côté ontarien (Veillette, 1988). L'exondation graduelle du paléolac Témiscamingue a notamment entraîné sur son pourtour l'érosion des dépôts varvés (Therrien, Bélanger, Fournier, Demers et Thibault 2022; Veillette 1988) et la formation de talus de terrasse dont la hauteur varie entre



10 et 20 m. Le village de Notre-Dame-du-Nord occupe cette terrasse surélevée d'environ 10 m par rapport aux basses terrasses adjacentes au lac.

Selon Richard et Grondin (2009), les conditions climatiques propices favorisèrent l'installation rapide de l'épinette noire, du tremble, du sapin et du pin gris. Cela entre a priori en contradiction avec une période de latence froide et sèche qui aurait favorisé l'activité éolienne à l'origine de formes dunaires (Allard 1974) et d'un pergélisol (Brown et Gangloff 1980), à moins que ces derniers ne soient le résultat de la baisse du niveau lacustre pendant les siècles précédents la vidange finale. Ces nouvelles forêts sont rapidement colonisées par une faune riche et diversifiée, probablement déjà similaire à celle d'aujourd'hui. C'est durant cette période que le secteur d'étude devient véritablement attractif pour les groupes humains.

Vers 7 000 ans AA, pendant que le glacier se retranche vers le centre de la péninsule du Québec-Labrador, les conditions actuelles se mettent donc en place lors d'un réchauffement général. Une végétation comparable à l'actuelle recouvre le territoire (Ethnoscop 2024 : 24). Une oscillation climatique se produit ensuite, de sorte que la tendance au réchauffement s'inverse à partir de 5 200 ans AA, avec des périodes qui enregistrent des feux de forêt plus fréquents, soit entre 5 200 et 4 200 ans AA, vers 4 000 ans AA et vers 3 000 ans AA (Filion, Saint-Laurent, Despons et Payette 1991). Vers 3 250 AA, le climat plus frais favorise la progression de l'épinette noire et du pin gris pour aboutir au paysage forestier actuel (Richard 1980). Vers 2 800 ans AA, le climat se réchauffe à nouveau. La tendance se poursuit jusqu'à aujourd'hui non sans être marquée par deux courtes périodes climatiques : chaude entre 1 500 et 1 000 ans AA (l'Optimum climatique médiéval) et froide entre 800 et 250 ans AA (le Petit Âge Glaciaire) (Richard et Grondin 2009).

### *L'occupation autochtone du Témiscamingue*

Selon l'étude de potentiel archéologique réalisée dans le cadre d'un programme de réfection des aménagements hydroélectriques des Rapides-des-Quinze sur la rivière des Outaouais, à quelques kilomètres à l'est de l'aire d'intervention, plusieurs éléments militent en faveur d'une grande ancienneté du peuplement initial du secteur de l'aire d'intervention. En effet, un retrait relativement rapide du glacier vers le nord, lequel entraîne une exondation des différentes surfaces suivant la vidange des lacs proglaciaires Ojibway-Agassiz, font en sorte que vers 8 000 ans AA, s'établit le paléolac Témiscamingue en bordure duquel on retrouve la terrasse occupée par Notre-Dame-du-Nord. Cet important plan d'eau, se connectant directement au sud au bassin laurentien et à celui des Grands-Lacs, constitue un axe majeur de communication; un lien névralgique tant pour les populations autochtones de la période préhistorique que pour les explorateurs eurocanadiens (Archéotec 1999 : 3).

La plus ancienne occupation humaine connue en Abitibi se trouve au site Ramsay, situé en bordure du lac Robertson (DdGq-1; (Côté 1998)), à environ 130 km au nord-est de l'aire d'intervention. Cette occupation, qui date potentiellement d'une période comprise entre 8 000 et 7 000 ans, a livré plusieurs pointes de projectile et grattoirs lithiques rappelant la stylistique paléoindienne. Le site se situe à 313 m, sur un petit monticule ayant 6 m de dénivelé par

rapport au lac actuel et formant, à l'époque, une petite île émergeant d'une vaste étendue d'eau : l'ancêtre du lac Abitibi (Ethnoscop 2024a : 27).

L'axe de la rivière des Outaouais est désormais bien connu pour ses occupations durant la période de l'Archaïque (8 000 à 3 000 ans AA). On peut penser notamment aux travaux majeurs qui ont été conduits à l'Île-aux-Allumettes et à l'Île Morrison (Clermont et Chapdelaine 1998; Clermont, Chapdelaine et Cinq-Mars 2003). En plus des sites remarquables au sud, quelques composantes de cette période ont été identifiées le long de la rivière Kinojévis, encore une fois situées au nord-est de l'aire d'intervention (Ethnoscop 2024a : 28). Quelques indices suggèrent qu'une occupation pendant l'Archaïque moyen (7 000 à 5 000 ans AA) qui aurait pu avoir lieu en portion sud-est du lac Abitibi, au site DdGt-5 (Côté 1995). À cet endroit, une date radiocarbone de  $6\,225 \pm 160$  ans AA a été obtenue sur un échantillon d'os calcinés. Cette date conforte les nombreuses autres découvertes fortuites et isolées provenant de la région, notamment des gouges polies et bouchardées, des pointes en ardoise polie et des couteaux semi-circulaires (Corporation Archéo-08 2011 : 10).

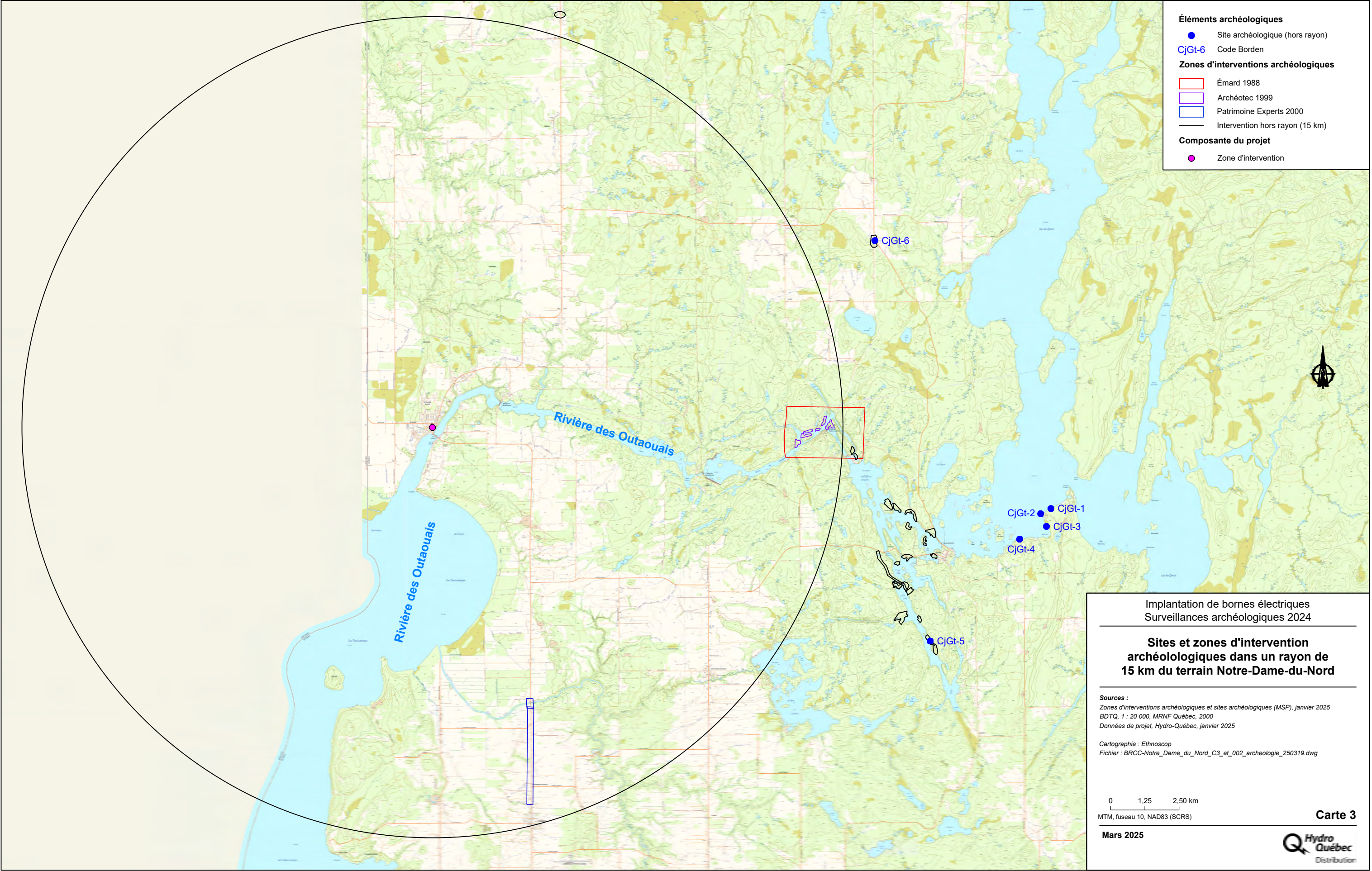
Les sites de la période suivante, l'Archaïque supérieur (6 000 à 4 000 ans AA) sont plus communs. On trouve quelques occupations de répertoriées sur les rives du lac Opasatica, à moins de 60 km au nord-nord-est de l'aire d'intervention. Parmi celles-ci, on peut mentionner une date de  $4\,230 \pm 70$  ans AA obtenue lors de la fouille de l'élément aménagé III au site DaGt-1. Dans l'ensemble, quelques objets découverts sur les différents sites de l'Archaïque supérieur suggèrent l'existence de liens entre ces populations et les populations méridionales, principalement celles de la vallée du Saint-Laurent. Plus tard, la période de la fin de l'Archaïque (4 000 à 3 000 ans AA) est assez mal documentée bien que la présence de groupes autochtones soit attestée, notamment au site Réal (DdGt-9) au lac Abitibi (Corporation Archéo-08 2011 : 11).

La persistance de liens avec le sud subsiste au Sylvicole. Des matériaux et des objets pouvant être affiliés au réseau d'influence Meadowood sont régulièrement trouvés sur le territoire de l'Abitibi. Ensuite, la visibilité des sites du Sylvicole moyen (2 400 à 1000 ans AA) s'accroît, pouvant signifier un changement au niveau des schèmes d'établissement, un accroissement démographique ou simplement un biais d'échantillonnage (Corporation Archéo-08 2011 : 11). C'est au cours de cette période qu'une nouvelle technologie est adoptée, la céramique. S'inscrivant dans le réseau culturel laurelien (tradition Laurel), elle serait même produite localement à l'aide d'argiles locales. Un changement morphologique, technologique et dans la stylistique s'effectue au début du Sylvicole supérieur alors que la céramique blackduckienne est adoptée. Avec ce changement, des influences provenant des environs du lac Supérieur sont observées (Corporation Archéo-08 2011 : 12). À la fin du Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA), plusieurs indices suggèrent qu'un réseau de traite existe avec les Hurons du sud de l'Ontario. Parallèlement à cela, la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent n'est pas vraiment observée dans cette région, comme si une exclusivité avec les groupes du sud-ouest existe et est priorisée (*ibid* : 13).

Les occupations du Sylvicole sont relativement nombreuses dans le bassin de la rivière des Outaouais. On retrouve même quelques-unes de ces occupations dans la portion nordique de cette rivière, en amont du lac Témiscamingue, ainsi qu'en bordure de son affluent, la rivière Kinojévis. (Ethnoscop 2024 : 28).

Plusieurs sites archéologiques attestant d'une présence autochtone préhistorique existent sur les rives du lac Témiscamingue. Parmi ceux-ci, on note des composantes préhistoriques au poste de traite attenant au fort Témiscamingue (ChGu-2). D'autres manifestations ont été trouvées sur l'île du Collège (CiGv-5 et CiGv-6), à près de 25 km de distance de l'aire d'intervention, de même que sur la rive ontarienne (ChGu-4, ChGv-2, CiGv-2, -1, -4 et CiGw-1) (Archéotec 1999 : 3). Vers l'est, quatre sites ont été enregistrés en amont d'Angliers, sur les berges du lac des Quinze (carte 3). Ces découvertes lithiques (CjGt-1 et 4) et lithiques et céramiques (CjGt-2 et 3) ont été faites lorsque le réservoir du barrage a été abaissé de 3 m (Côté 1988). D'autres découvertes fortuites de lithique et de céramiques ont été faites tout près, au lac Long. Elles sont connues comme le site CjGt-5 (Archéo-08 2004 : 74). Un peu plus récemment, quelques éclats de débitage ont été trouvés lors d'une intervention réalisée en lien avec le remplacement d'un ponceau passant au-dessus du ruisseau Klock. Cette découverte, de même que les vestiges d'un ancien ponceau de bois, ont été enregistrés comme le site CjGt-6 (Archéo-08 2006 : 18) (voir carte 3).







En 1613, Champlain effectue une tentative infructueuse afin de rallier la grande mer du Nord (la baie James), en empruntant la rivière des Outaouais. Ayant perdu les services de son guide-interprète, il rebrousse chemin à l'île aux Allumettes (Chamberland, Leroux, Audet, Bouilé et Lopez 2004 : 24)<sup>2</sup>.

La région entre dans l'histoire écrite avec le commerce des fourrures. Ce dernier nécessite des intermédiaires autochtones qui font le lien entre les communautés pourvoyeuses (NépiSSingues, les Outaouais, les Abitibis, les Témiscamingues, etc.) et les marchands français. Les Montagnais (Innus), les Algonquins et surtout les Hurons occuperont cette position dans les relations commerciales. La rivière des Outaouais et parfois une route dite « du nord » sont utilisées pour parvenir aux lieux de traite de la vallée du Saint-Laurent. En 1648, il est estimé que la moitié des 12 000 à 22 000 pelleteries troquées aux Français sur le bord du Saint-Laurent sont amenées par les Hurons (Viau 1995 : 127). Ce quasi-monopole entraîne de nombreuses frictions, notamment avec des populations iroquoises du sud qui cherchent à maintenir leurs positions dans ce réseau de traite. Entre 1642 et 1674, les « Nottaway » ou « Nadowas », un terme qui signifie littéralement vipère ou ennemi, ravagent la vallée de l'Outaouais, causant la dispersion des populations locales vers Sault-Sainte-Marie, vers la baie d'Hudson et vers l'est dans la région du lac Saint-Jean, de Québec et de Trois-Rivière (*ibid* : 129).

À partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, les Français s'implantent graduellement dans la région de l'Outaouais supérieur sous la forme d'expéditions menées par des aventuriers; les « coureurs des bois ». Les explorateurs Radisson et Groseillers, qui arpentent déjà la partie septentrionale des Grands-Lacs, soumettent leur projet de développement commercial à la baie d'Hudson à des bailleurs de fonds anglais. Une expédition maritime s'organise et la Compagnie des aventuriers de la baie d'Hudson obtient du roi d'Angleterre le monopole d'un immense territoire centré sur les baies James et Hudson. En 1680, trois postes de traites sont déjà actifs à cet endroit.

Une des premières mentions de présence européenne au Témiscamingue est l'expédition d'une centaine d'hommes menés par Pierre Chevalier de Troyes en 1686. L'objectif est de se rendre à la baie James pour déloger les Anglais de leurs établissements de traite. Ils empruntent l'Outaouais et séjournent dans les environs du lac Témiscamingue durant le mois de mai, notamment dans les installations de la Compagnie du Nord, laquelle exploite déjà un poste de traite sur une île non loin de l'embouchure de la rivière Montréal / rivière Metabetchouan (figure 2). Ils empruntent la rivière Blanche non loin à l'ouest, à un peu plus de 3 km de la zone d'intervention. Ils atteignent le lac Abitibi en juin puis durant l'été, ils s'emparent finalement d'un butin de 50 000 peaux et de trois forts (Viau 1995 : 134).

---

<sup>2</sup> Passage de l'expédition du chevalier de Troyes dans la région de Rouyn-Noranda – 30 mai 1686. Société d'histoire de Rouyn-Noranda Inc. <https://shrn.ca/des-jours-qui-ont-fait-rouyn-noranda/passage-de-lexpedition-du-chevalier-de-troyes-dans-la-region-de-rouyn-noranda>, consulté le 13 février 2025





Figure 2. Extrait du plan de Jacques Nicolas Bellin « Partie Occidentale de la Nouvelle France ou du Canada pour servir à l'intelligence des affaires et l'état present en Amerique » de l'ingénieur du Roy, datant de 1755 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAHQ] : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244596>). La flèche bleue indique l'emplacement de Notre-Dame-du-Nord ou Tête-de-Lac.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle durant la guerre de Succession d'Espagne (1703-1713), guerre franco-anglaise qui a des répercussions en Amérique, les marchands montréalais poursuivent leur commerce des fourrures en Abitibi-Témiscamingue. La signature du traité d'Utrecht en 1713 met un terme à cette guerre et redonne le contrôle de la baie d'Hudson aux Anglais. Ces événements forcent les autorités coloniales françaises à se concentrer plus au sud, notamment dans le pourtour du lac Témiscamingue et en Abitibi. En 1720, mandaté par le négociant Guillet, le poste Témiscamingue (fort Timiskaming) est réouvert, un comptoir de traite est érigé près de l'actuel Ville-Marie dans un détroit stratégique et naturel du lac (figure 3)<sup>3</sup>. Bien que cela soit moins clair, l'exploitation du poste Abitibi, qui est établi sur les rives du lac du même nom, s'effectue à ce moment (Viau 1995 : 140).



Figure 3. Vue du poste Témiscamingue-Obadjiwan et de la mission des Oblats du côté ontarien en 1887 (BAC)

Durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les activités gravitant autour de la traite des fourrures se poursuivent et sont florissantes. En Abitibi-Témiscamingue, la traite est pratiquée par des marchands indépendants de Montréal et Québec; la compétition fait rage : la Compagnie de la Baie d'Hudson a toujours la main mise et le contrôle sur une grande partie du continent, lui conférant un accès privilégié sur le marché. Vers 1800, c'est près de 1000 personnes; des « Canadiens » qui sont affectés à l'exploitation des postes de l'intérieur, comprenant notamment la Mauricie, la baie James, l'Outaouais, l'Abitibi, et le Témiscamingue. Le gouvernement britannique met un terme à cette compétition coûteuse en 1821, en forçant les compagnies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson à s'associer sous le nom de cette dernière (Viau 1995 : 142).

---

<sup>3</sup> Fort-Témiscamingue-Obadjiwan : lieu de rencontres et d'échanges  
[http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-21/Fort-T%C3%A9miscamingue-Obadjiwan : lieu de rencontres et d%27%C3%A9changes.html](http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-21/Fort-T%C3%A9miscamingue-Obadjiwan%3A%20lieu%20de%20rencontres%20et%20d%27%C3%A9changes.html), consulté le 13 février 2025.

Le second quart du XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître des difficultés dans le commerce des fourrures. Certains territoires n'ont plus de castors; l'espèce est en déclin. À cela s'ajoute le fait que la mode change et les chapeaux de fourrure sont remplacés par des chapeaux de soie. Les bandes autochtones gravitent toujours autour des postes de traite et plusieurs tentatives d'évangélisation sont menées à cette époque.

De 1830 à 1870, la région de l'Abitibi-Témiscamingue voit une transformation dans son exploitation, passant de la traite des fourrures à la foresterie commerciale. À la destruction des ressources fauniques, s'ajoute la déforestation, mettant à mal les communautés autochtones habitant le territoire. Plusieurs visions s'affrontent, mais la plupart des politiciens et hommes d'affaires s'accordent sur un fait : il devient *nécessaire* de déplacer les communautés autochtones et de les expulser des régions visées par les entrepreneurs forestiers. C'est ainsi que germe l'idée de confiner les peuples autochtones dans des espaces plus restreints; en transformant les chasseurs nomades en agriculteurs (Viau 1995 : 153).

En 1853, la réserve de Timiskaming, ayant une superficie de 155 km<sup>2</sup>, est fondée. Les autorités font en sorte que les Timiskamings y soient restreints (figure 4). Plusieurs familles autochtones et métisses viennent s'y établir, pour surtout se livrer à l'agriculture.



Figure 4. Extrait du plan de Charles-Joseph Bouchette «Plan of Indian tract (réserve) situate at Temiscamingue» tracé en 1854, montrant un cimetière autochtone non loin de la zone d'intervention (flèche bleue) (BAnQ E21,S555,SS1,SSS17,P11C)



En 1869, Angus McBride, métis anicinape, et son épouse Elisabeth Polsen (figure 5)<sup>4</sup>, sont parmi les premiers à s'établir et défricher des terres à la Tête-du-Lac. Cet établissement situé à l'embouchure de la rivière des Quinze (qui est aussi la rivière des Outaouais)deviendra en 1871 la mission catholique Saint-Joseph-de-la-Tête-du-Lac. Dans *Voyage au lac Abbitibi ou Visite pastorale de Mgr. J.Th. Duhamel dans le Haut de l'Ottawa* par JB Proulx, le fermier propriétaire McBride est rencontré sur sa ferme qu'il cultive à son profit. Il est également un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Plusieurs familles de métis (autochtone-écossais) sont réunies à cet endroit sur une dizaine de fermes au total (Proulx 1881 : 67, 144). Parallèlement à cela, la population autochtone poursuit un mode de vie de nomade à certains moments de l'année, en s'adonnant à la pêche et la chasse comme activité de subsistance d'appoint, et aussi au piégeage d'animaux à fourrures comme source de revenu supplémentaire (Viau 1995 : 157).



Figure 5. Photo datant de 1869 montrant Angus McBride, un des premiers colons à venir s'établir à Tête-du-Lac. (Source Société d'Histoire du Témiscamingue; NDN PH3-6-19)

Dans ce contexte caractérisé par une intense déforestation liée au développement de l'industrie forestière, la colonisation agricole eurocanadienne se met en place durant les années 1860-1870. Elle est favorisée par le clergé et le gouvernement québécois qui ont comme objectif commun d'enrayer la vague d'émigration vers les États-Unis qui sévit dans le sud de la province. En effet, les autorités cherchent notamment à rapatrier les familles canadiennes-françaises qui se sont expatriées au sud de la frontière dans l'espoir d'y trouver de meilleures conditions de vie (Riopel 1995 : 167). La colonisation eurocanadienne devient relativement soutenue à partir des années 1880. Au même moment, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 1910, d'importants chantiers forestiers et la drave attirent toujours de nombreux bûcherons-voyageurs provenant de différentes régions du Québec (Riopel 1995 : 185). Ces chantiers contribuent à l'arrivée de nouveaux colons.

En 1888, des missionnaires oblats viennent établir une première église à Tête-du-Lac, située à l'embouchure de la rivière des Outaouais. Cette église était vraisemblablement localisée sur l'ancien lot cadastral 194 où sont conduits les travaux d'Hydro-Québec. En 1896, le père Stanislas Beaudry est le premier missionnaire résident à la Tête-du-Lac<sup>5</sup>. Entre-temps, en 1895, un arpentage des terres de la réserve *indienne* de Témiscamingue est effectué. On note sur cette carte que la réserve possède toujours ses dimensions d'origine, lesquelles atteignent notamment la rivière au sud et la frontière de l'Ontario à l'ouest (figure 6). En 1898 débute

<sup>4</sup> NDN PH3-Boîte-1

<https://www.shtemiscamingue.org/photos/notre-dame-du-nord/ndn-ph3-boite-1/>, consulté le 20 février 2025.

<sup>5</sup> Beaudry

[https://www.rouyn-noranda.ca/storage/app/media/ville/decouvrir-rouyn-noranda/histoire/beaudry/Panneau\\_oeuvre\\_Beaudry.pdf](https://www.rouyn-noranda.ca/storage/app/media/ville/decouvrir-rouyn-noranda/histoire/beaudry/Panneau_oeuvre_Beaudry.pdf), consulté le 18 février 2025.

une multitude de cessions (forcées) par les Autochtones au gouvernement du Canada, notamment des lots 18, 19 et 20 (Beaulieu 1998 : 28). En effet, à la demande de colons établis à Nédélec, des lots sur le bord de l'eau sont cédés. Graduellement, les terres de la réserve sont fortement amputées, de sorte qu'aujourd'hui, le territoire autochtone ne couvre que 14% de son étendue d'origine, soit 22 km<sup>2</sup>.

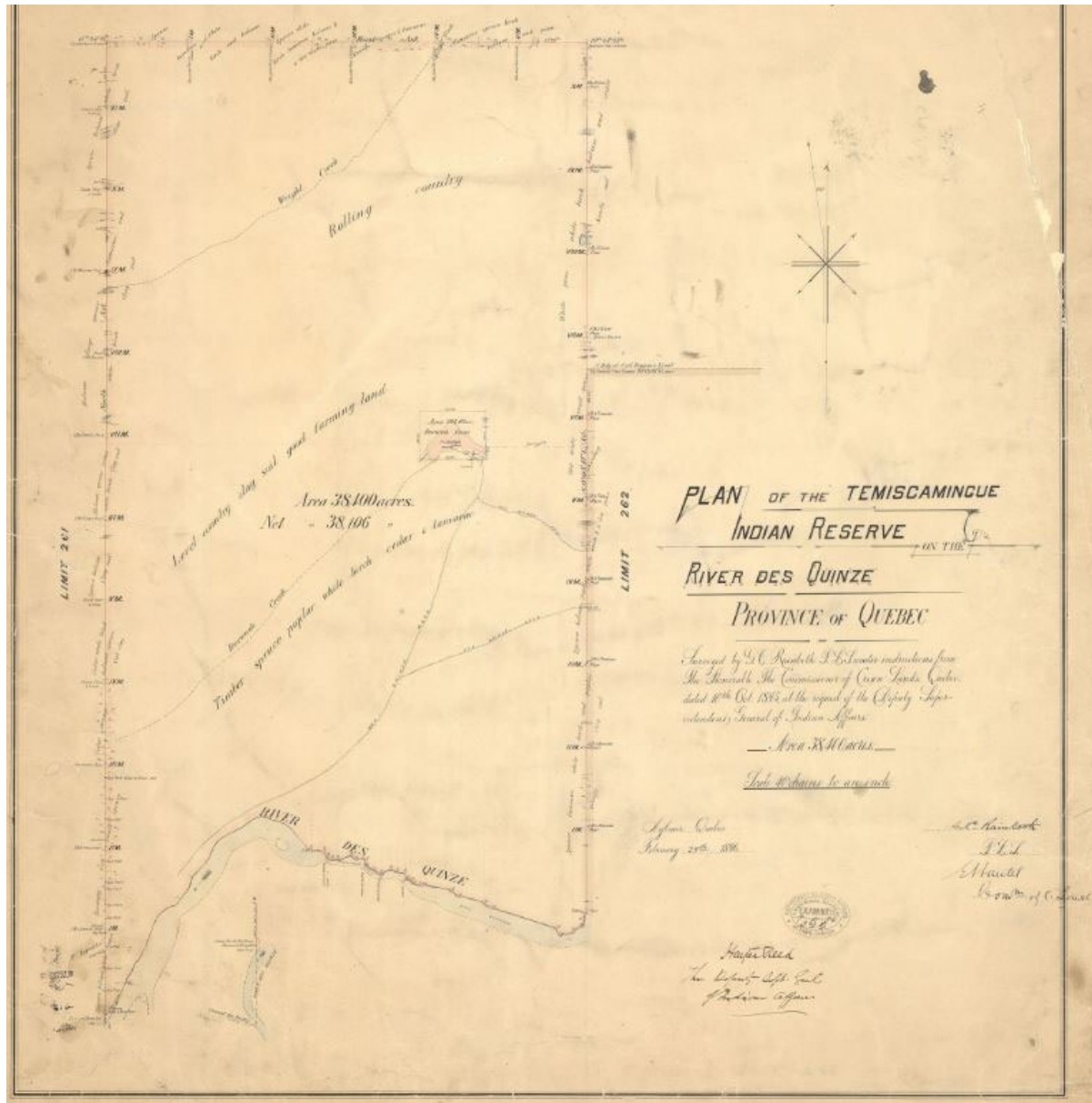


Figure 6. Extrait du plan de George C. Rainboth « Plan of the Temiscamingue Indian Reserve on the River des Quinze » datant de 1896. (BANQ E21,S555,SS1,SSS17,P11B)



Au XX<sup>e</sup> siècle, la mission est connue sous le nom de North-Temiscaming. Elle devient alors une paroisse religieuse. En 1907, des travaux d'agrandissement sont effectués à la première église (figures 7 et 8). En 1914, un incendie se déclare et détruit la première église. Après une période de flottement, elle n'est remplacée qu'en 1922 par une deuxième église (figure 9). À l'ouest, une école est construite, en réutilisant peut-être l'ancien bâtiment du presbytère ou un couvent (figure 10Figure 10). La zone d'intervention s'établit exactement à équidistance entre l'église actuelle et cette école. La municipalité est constituée en 1919 sous l'appellation de municipalité du canton de Nedelec-Partie-Sud. Elle est ensuite renommée Notre-Dame-du-Nord en 1928; elle connaît une effervescence des activités économiques sans précédent durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle lors de la construction des barrages sur l'Outaouais supérieur et l'aménagement de la centrale des Quinze, laquelle est mise en service en 1923.



Figure 7. Aspect du village naissant et de la première église située au sommet de la terrasse (BANQ 0003769927; Collection Jacques-Poitras)



Figure 8. Aspect de la première église laquelle est située très près du rebord de la terrasse (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-2-1).



Figure 9. La deuxième église de Notre-Dame-du-Nord est en construction. À gauche, le presbytère sera éventuellement réutilisé pour y aménager une école. (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-4-4-AB)



Figure 10 Une école est aménagée à l'ouest de l'église; ce bâtiment occupe toujours l'espace à l'ouest de la zone d'intervention (Société d'Histoire du Témiscamingue; PH3-4-10-AB)

### *Sites archéologiques connus et interventions antérieures*

Considérant que la zone d'intervention se trouve le long d'une voie de communication et de transport qui apparaît d'une importance majeure tant à la préhistoire qu'à la période historique, il est très surprenant d'observer une quasi-absence de données archéologiques se retrouvant à l'intérieur d'un rayon de 15 km du secteur visé par les travaux (voir carte 3). Aucun site archéologique connu ne se trouve dans ce rayon. Cette absence de site est notamment la conséquence d'une faible représentativité des zones d'information archéologiques (interventions), laquelle découle directement du peu d'efforts de recherche en ce sens. Il est très probable qu'il s'agisse là d'une absence artificielle de sites et qu'une éventuelle campagne de prospection serait susceptible de mettre au jour plusieurs composantes archéologiques. D'ailleurs, ayant été menée à quelques kilomètres à l'est, une étude de potentiel de la firme Archéotec (1999), réalisée dans le cadre de la remise en état des ouvrages de l'aménagement des Rapides-des-Quinze, conclut également à un bon potentiel archéologique le long des rives de la rivière des Outaouais. Dans une moindre mesure, une étude, réalisée près de 10 ans plus tôt, préalablement aux travaux de réfection et de modernisation à la centrale Rapide des Quinze, établissait aussi un certain potentiel archéologique aux abords de la rivière. Un inventaire négatif avait également été réalisé dans la foulée (Émard 1988). Enfin, au sud, un inventaire archéologique a été conduit en 2000 dans le cadre de travaux du ministère des Transports pour la réfection de la chaussée de la route 101 dans la municipalité de Saint-Bruno-de-Guiges. Un total de vingt sondages archéologiques ont été creusés se soldant par un résultat négatif (Patrimoine Experts 2000).

Se trouvant dans la partie sud, sortant presque du rayon de 15 km, le site patrimonial du domaine Breen se trouve dans le cœur du noyau villageois de Saint-Bruno-de-Guigues. Cité depuis 2006<sup>6</sup>, ce domaine correspond à un ensemble résidentiel comprenant une maison bourgeoise, ses dépendances ainsi que des jardins. Construite en 1906 à parti des plans réalisés par le père Louis Caron (1848-1917), la résidence constitue un exemple de maison bourgeoise du tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a été habitée par Thomas Breen (1881-1954), lequel arrive dans le canton de Guigues en 1905 comme forgeron. Il devient un homme d'affaires respecté, comme commerçant, manufacturier, industriel, armateur et exploitant forestier. Il fait construire une résidence qu'il voulait belle et spacieuse pour lui-même et sa future épouse, Eugénie Talbot, afin d'y fonder une famille. La résidence sera ensuite habitée par sa fille Éva jusqu'à sa mort qui survient en 2003. À cette date, le domaine sera acheté par la municipalité.

#### 4.1.3 Résultats

À l'ouest du stationnement de l'église, une première tranchée a été creusée. Il s'agissait là de la sous-opération HYD2329-NDN-1A. Elle mesurait 4,70 m de longueur dans l'axe nord-sud par 2,50 m de largeur est-ouest. Au sud, une extension a été aménagée en direction de l'emplacement d'un nouveau poteau projeté qui allait être installé subséquemment afin de relier les nouveaux équipements au réseau aérien. Dans l'ensemble de la tranchée, mais surtout dans sa portion ouest, un ancien fossé, comblé de galets de rivière de taille variable, a été observé (photo 2). L'excavation mécanique a permis de dégager des indices modernes en lien avec ce fossé, notamment un tuyau de drainage de plastique recouvert d'un géotextile (photo 3) (un drain français moderne), une bûche de bois dans laquelle un clou tréfilé était fiché et, à la base, un segment d'une longueur de 0,60 m d'un tuyau de fer.

---

<sup>6</sup> Domaine Breen  
<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=110646&type=bien>,  
consulté le 18 février 2025





Photo 2. Dans l'axe nord-sud, un ancien fossé comblé de galets de rivière et contenant un tuyau de drainage de plastique, a été observé, vue vers le sud-est (HYD2329-24-NUM1-009)



Photo 3. Aspect des excavations et du tuyau de drainage, vue vers le nord-est (HYD2329-24-NUM1-015)



L'excavation a été effectuée tout juste en bordure de l'aire de stationnement, de sorte que lors de la consignation du profil stratigraphique en paroi est, la première couche était constituée d'asphalte (figure 11; 1A, couche 1). Dessous, un lit de pose de sable grossier gisait; cette couche, contenant plusieurs cailloutis et cailloux subanguleux à arrondis, correspondant principalement des galets de rivière, allait plus en profondeur à l'ouest en comblant l'ancien fossé de drainage (figure 11; 1A, couche 2). Un remblai de rehaussement constitué de sable moyen à grossier brun, d'une épaisseur d'au moins 0,30 m, se trouvait plus bas, constituant ainsi la troisième couche enregistrée. L'excavation mécanique a ensuite révélé un autre remblai de rehaussement constitué de sable fin à moyen brun marbré de beige et de brun (figure 11; 1A, couche 4). Fait intéressant : la base de cette couche présentait une mince transition plus argileuse, organique et perturbée, donnant, plus bas, sur une dernière couche naturelle argileuse beige (figure 11; 1A, couche 5). L'examen de cette interface transitionnelle perturbée et mouchetée de charbons de bois a révélé également des fragments de bois ou de branches (photo 4). Pour terminer, la couche sous-jacente a été excavée sur au moins 0,40 m, révélant des caractéristiques naturelles et archéologiquement stériles sans équivoque.



Photo 4. La couche 4, hétérogène et présentant quelques indices de perturbations anthropiques, a été expertisée partiellement en paroi (flèche bleue), vue vers le sud (HYD2329-24-NUM1-022)

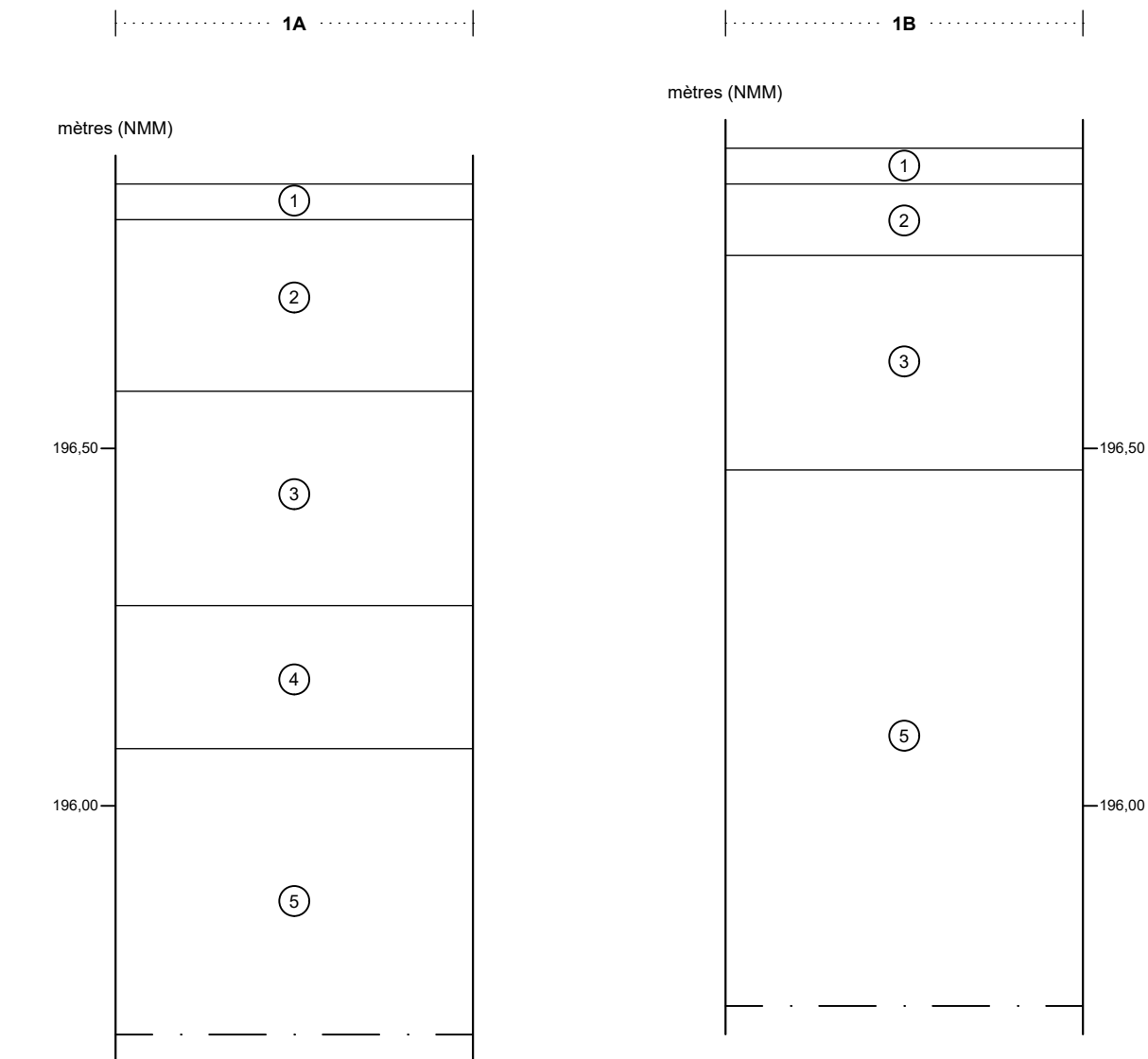
Vers le nord, une deuxième dalle de béton était prévue. L'excavation mécanique, mesurant 4,40 m dans l'axe nord-sud et 1,70 m dans l'axe est-ouest (sous opération HYD2329-NDN-1B), s'est prolongée dans cette direction afin d'accueillir l'éventuel coffrage et les conduits électriques. Le fossé comblé dans la sous-opération 1A se poursuivait également dans la sous-opération 1B. La séquence stratigraphique enregistrée était similaire, à savoir que sous l'asphalte reposaient un lit de pose et un remblai de rehaussement grossier (figure 11; 1B;

couches 1, 2 et 3). C'est à l'interface entre ce remblai et l'horizon naturel (figure 11; 1B, couche 5) que se trouvaient des indices de perturbations anthropiques dans la tranchée 1A (charbons de bois). Cette fois-ci, dans 1B, la couche 4 était absente. Dans la sous-opération 1B, un dérasement a probablement eu lieu, entraînant le retrait de ce remblai, de même qu'une partie de l'horizon naturel sous-jacent (photo 5).

Aucun indice d'une présence autochtone ancienne et aucun témoin des plus anciens établissements de la période historique n'a été observé. Malgré cela, il demeure que le secteur environnement détient toujours un potentiel archéologique relativement fort. À cet endroit, les abords de la zone des travaux et du stationnement semblent avoir fait l'objet d'un dérasement ancien, mais ce constat ne peut s'appliquer à l'ensemble de la terrasse glaciolacustre occupée par Notre-Dame-du-Nord. En conséquence, advenant que d'autres travaux d'aménagement soient projetés, il est recommandé d'effectuer une surveillance archéologique des excavations et d'effectuer des sondages si un ancien sol de surface est localisé.



Photo 5. La paroi est de la tranchée 1B montre des remblais reposant sur un horizon naturel dérasé, vue vers l'est (HYD2329-24-NUM1-016)



Implantation de bornes électriques  
Surveillances archéologiques 2024

---

**Croquis stratigraphique des  
sous-opérations HYD2329-NDN-1A  
et 1B, parois est**

---

**Sources :**  
Cartographie : Ethnoscop  
**Fichier :**  
BRCC-Notre\_Dame\_du\_Nord\_f11\_et\_002\_archeologie\_250319.dwg

0 0,1 0,2 m

**Figure 11**

Mars 2025



## 4.2 Bornes électriques au 1345, rue Principale à Lachute (lot 3 039 891)

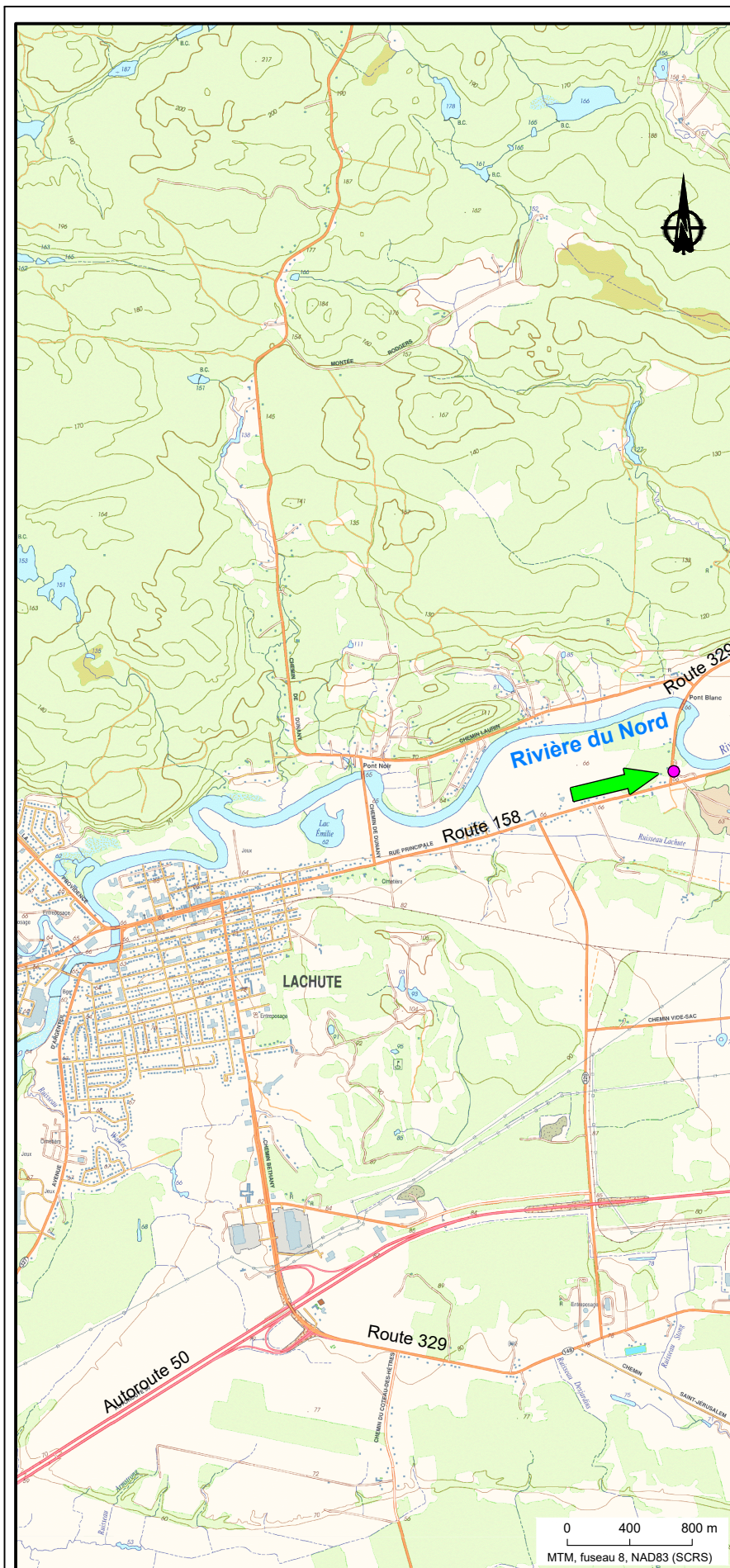
### 4.2.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique réalisée à Lachute s'est effectuée lors des travaux de caractérisation des sols menés préalablement à l'aménagement des équipements de recharge. Une seule journée, le 29 avril 2025, a été consacrée à ces activités archéologiques s'étendant en partie ouest du lot 3 039 891 occupé par une halte de routière située à l'angle de la rue Principale (la route 158) et de la route 329. À cet endroit, trois tranchées de taille réduite ont été creusées sous surveillance archéologique, permettant à la firme en environnement d'effectuer des observations et de prélever des échantillons de sols. Les trois tranchées mesurant environ 1,50 m de longueur et au plus 0,70 m de largeur étaient ensuite à la disposition de l'archéologue afin de compléter les enregistrements (carte 4). En marge de chacune des tranchées, une fois celles-ci remblayées, des sondages manuels carrés d'environ 0,40 m de côté ont été excavés permettant d'expertiser les sols de façon minutieuse et de mieux contrôler la provenance d'éventuels artefacts. Ces sondages manuels ont été réalisés directement à partir de la surface en pelouse de la halte routière (photo 6).



Photo 6. La tranchée 1A ayant été remblayée, une « extension archéologique » manuelle a été réalisée subséquemment afin d'expertiser les sols présents, vue vers le sud-est (HYD2329-24-NUM2-019)







## 4.2.2 État des connaissances

### *Cadres environnementaux ancien et actuel régionaux*

La vallée du Saint-Laurent se libère des glaces aux environs de 13 000 ans AA alors que le front de l'Inlandsis laurentidien recule et qu'un barrage de glace, formé par les glaciers appalachiens, se trouvant aux environs de Québec, fond, provoquant ainsi le drainage rapide du lac proglaciaire à Candona vers l'Atlantique. Tout juste après, vers 12 900 ans AA, les eaux marines s'engouffrent dans la vallée du Saint-Laurent, formant ainsi la mer de Champlain qui atteint la cote d'altitude maximale de 200 m (NMM<sup>7</sup>) dans le secteur de la zone d'intervention. Vers 12 750, le glacier se trouve aux environs de Saint-Narcisse à l'est de Trois-Rivières et aux environs de Saint-Faustin au nord du secteur d'intervention. Le glacier a reculé suffisamment pour que les proches Laurentides soient alors dégagées.

Pendant un peu moins de deux millénaires, les eaux marines sont toujours présentes dans la vallée du Saint-Laurent, ennoyant notamment le secteur de Lachute (figure 12). Parce qu'elle se situe à une altitude d'environ 64 m, la zone d'intervention est encore partiellement ennoyée vers 11 000 ans AA et cela, malgré la baisse des eaux associée au relèvement isostatique. À cette époque, un bras estuarien pré-Lampsilis longe le piémont et rejoint, aux environs de Saint-Jérôme, la mer de Champlain qui est en pleine dessalure en raison d'un fort apport en eau douce provenant de la fonte du glacier (Ethnoscop 2024b : 20). La zone d'intervention émerge ensuite peu à peu sur un large banc d'alluvion de la rivière du Nord qui est alors beaucoup plus conséquente. À cette époque qui est connue comme celle du « rivage de Rigaud », un archipel se construit dans le *fleuve des Outaouais* aux alentours de Mirabel. Une grande quantité de sable est rejetée par la paléorivière du Nord qui correspond, à cette période, également à un fleuve. Ces sédiments sableux s'accrochent aux hauts fonds en couvrant la moraine et l'argile, construisant de véritables deltas (Richard 2018 : 5). La rive nord de cette paléorivière du Nord vient lécher le piémont tout juste au nord de la zone d'intervention, aux environs du chemin Laurin.

Vers 10 600 ans AA, le lac à Lampsilis en est à ses débuts, alimenté notamment par les eaux de fonte des glaces dans un régime qui durera environ 3000 ans. Le lac se manifeste alors par une grande étendue d'eau douce recouvrant toujours la vallée du Saint-Laurent, coulant vers la mer de Goldthwait à l'est (Dionne 1997) (aujourd'hui le golfe du Saint-Laurent) et atteignant la cote de 52 m (NMM). Vers 10 000 ans AA, malgré la baisse rapide du niveau de l'eau, le débit de la rivière des Outaouais est six fois supérieur à celui d'aujourd'hui. Au nord, lorsque des barrages de glace cèdent loin en amont, de gigantesques coups d'eau affluent, recoupant les deltas, fragmentant les îles et érodant les rives parfois en quelques semaines (Ethnoscop 2024 : 22; Richard 2018). Malgré la mise en place d'une toundra herbacée, d'une toundra arbustive puis d'une pessière noire (Richard et Grondin 2009 : 4), il n'a pas encore

---

<sup>7</sup> Par rapport au niveau moyen de la mer.

été démontré que cet environnement dynamique est fréquenté par populations humaines anciennes.

Vers 9600 ans AA, lorsque le « rivage de Montréal » s'établit à 30-35 m (NMM), les terres entourant les villages de Saint-Hermas et Saint-Benoît situés sud-est émergent, confinant l'Outaouais, toujours très dynamique, au sud de l'île de Carillon. Cette entité était depuis longtemps isolée au centre du plan d'eau, mais est peu à peu annexée à la terre ferme de la rive nord malgré qu'un talweg est toujours incisé par la rivière du Nord. Aux environs de la zone d'étude, la rivière du Nord possède probablement un débit similaire à l'actuel et malgré une variation de ses méandres, son aspect doit s'approcher de celui qui peut être observé de nos jours. Il faut attendre 8000-7 500 ans AA pour que les eaux de fonte de l'inlandsis au nord ne s'écoulent plus par l'Outaouais, mais vers la baie d'Hudson. C'est à partir de cette époque que la rivière des Outaouais épouse sa forme actuelle. De façon générale, l'épisode du lac à Lampsilis, qui découlait d'un régime glaciaire, laisse désormais place au protofleuve Saint-Laurent qui est régulé par un régime nival (Ethnoscop 2024 : 22).

Malgré quelques fluctuations mineures associées à des refroidissements climatiques, les pessières noires sont remplacées par des sapinières à bouleau blanc. Vers 6000 ans AA, alors que le glacier du Nouveau-Québec n'occupe plus que 70 000 km<sup>2</sup> en Ungava, la région est peuplée par des érablières caractérisées par la présence du noyer cendré, du tilleul d'Amérique, du caryer, des hêtres (Richard et Grondin 2009 : 6) et dans lesquels on trouve fréquemment des peuplements de grands pins blancs (Richard 2018 : 9). Les conditions actuelles sont alors durablement en place.

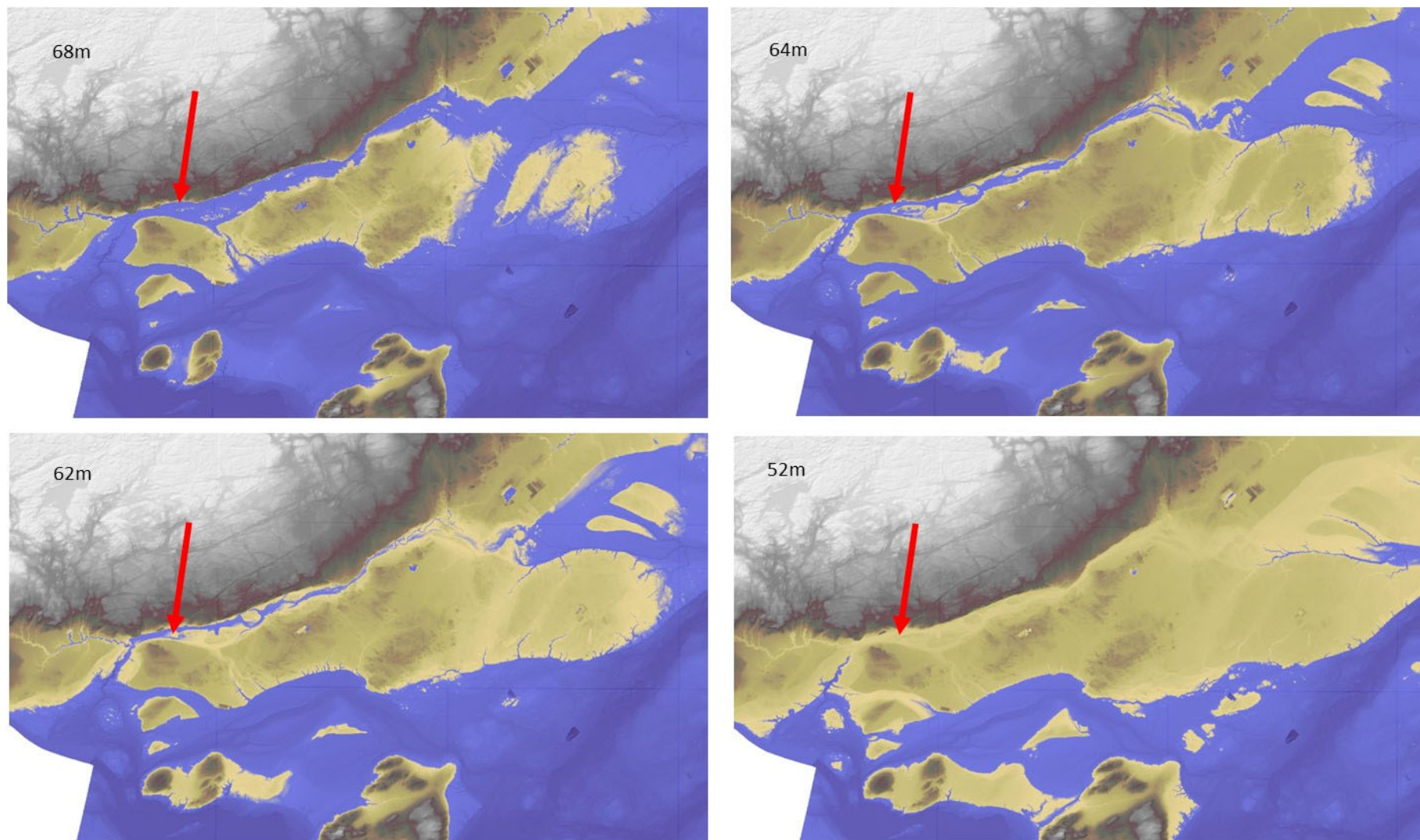


Figure 12. Évolution de l'émergence de la zone d'intervention en fonction de l'évolution du niveau de l'eau à 68m, 64m, 62m et 52m (NMM), soit de 11 200 ans AA à 10 600 ans AA. La flèche rouge indique l'emplacement de la zone d'intervention.

Malgré qu'il ait été démontré que la zone d'intervention soit fréquentable dès 11 000-10 600 ans AA, aucun site archéologique ne permet d'affirmer qu'une présence humaine a eu lieu à une époque aussi reculée dans les Basses et les Hautes Laurentides (Ethnoscop 2008 : 28). Antérieurement à cela, l'Outaouais possède peut-être un débit trop élevé pour qu'il soit envisageable de le traverser; confinant les occupations humaines très anciennes sur le rivage au sud. En effet, quelques témoins isolés, pouvant attester d'une occupation humaine à la période du Paléoindien ancien (13 000 à 11 500 ans AA), ont été trouvés en bordure de la mer de Champlain, surtout au Vermont (Crock et Robinson 2012; Ritchie 1953; Robinson 2012) et plus loin dans la région montagneuse du lac Mégantic en Estrie (Chapdelaine 2014). Plus près de la zone d'intervention, à l'ouest de la mer de Champlain, quelques pointes à cannelures ont été trouvées fortuitement dans les environs du lac Rideau inférieur en Ontario (Watson 1999 : 36). À l'ouest d'Ottawa, un artefact isolé, un biface ovoïde de quartzite, a aussi été trouvé sur une terrasse marine située à 100 m d'altitude à Quyon sur le territoire québécois. Un inventaire d'une ampleur limitée a ensuite permis la découverte d'un éclat lithique, mais le mystère demeure entier quant à l'ancienneté de l'occupation; à savoir s'il s'agit là d'une des rares manifestations de l'époque paléoindienne ancienne (Laliberté 1991; 1994).

Quelques témoins datant de la période du Paléoindien récent (11 500 à 8000 ans AA), qui sont habituellement désignés sous le vocable de tradition Plano, ont été découverts. En effet, des sites marqués, entre autres, par la présence de pointes caractérisées par des enlèvements étroits, réguliers et parallèles, ont été trouvés dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie, à l'embouchure du Saguenay, à Lévis et même possiblement en Abitibi (Ethnoscop 2024b : 27). Plus près de la zone d'intervention, des manifestations ont été trouvées à 70 km au sud-ouest, au site BgFp-2 situé à l'île Thompson dans le lac Saint-François près d'Akwesasne (Gogo 1961). Vers l'ouest, une pointe de projectile de rhyolite trouvée à 115 m d'altitude sur le site BjFq-2 à Grenville-sur-la Rouge avait été initialement identifiée comme appartenant à la période Paléoindien récent. Une réanalyse de l'objet a fait en sorte d'associer ultérieurement l'objet à la période suivante, soit l'Archaïque. En effet, selon le rapport de recherche :

*« il appert, à l'issue de l'analyse, que les fines retouches parallèles apparaissant sur l'une des faces ont été assimilées prématurément à des traits de pointes planoïdes du Paléoindien tardif. Ces éléments technologiques sont possiblement fortuits ou du domaine de l'idiosyncrasie. Qui plus est, ce qui a été perçu comme un fragment de la partie médiane et de la base d'une pointe lancéolée, [...], pourrait correspondre à un pédoncule ou à une base anormalement élancée d'un quelconque outil biface soigneusement aménagé et emmanché. » (Laliberté 2011)*

Enfin, à une dizaine de kilomètres à l'est de Gatineau, une pointe de projectile de type Plano aurait aussi été trouvée au début du XX<sup>e</sup> siècle au nord de Templeton-Est, le long de la rivière Gatineau (Benmouyal 1971 : 7).

Les sites archéologiques de la période de l'Archaïque (9000 à 3000 ans AA), surtout ceux de l'Archaïque inférieur (9000 à 8000 ans AA) et de l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA),



sont tout aussi rares dans le sud de la province du Québec. La période de l'Archaïque inférieur, qui débute simultanément à la période du Paléoindien récent, est environnementalement marquée par un climat moins rigoureux. Elle se distingue notamment par la prépondérance de l'usage du quartz dans un outillage où figurent des pointes de projectile trapues, à encoches en coin et parfois munies d'une base bifurquée (Ethnoscop 2020 : 20). De telles composantes auraient été trouvées sur le site BhFn-1 près de Coteau-du-Lac (Archéotec 1984 : 72), lequel est situé à plus de 40 km au sud de la zone d'intervention.

Les sites archéologiques datant de l'Archaïque moyen sont caractérisés par la fréquente présence de larges et massives pointes de projectile de type Neville et Stark (Dumais et Rousseau 2003 : 13). Encore une fois, aucune composante n'est connue dans la région. Des manifestations ont été signalées sur l'île Thompson (BgFp-2) (Wright 1994) dans le lac Saint-François, à Coteau-du-Lac (BhFn-1) (Marois 1987) et à Pointe-Gatineau (Ouellet 2017).

Au cours de la période de l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), les données archéologiques deviennent soudainement plus nombreuses dans la vallée de l'Outaouais. Les sites sont plus nombreux et visibles, témoignant d'une possible intensification du peuplement de la région. L'Outaouais est alors l'hôte de sites majeurs ayant grandement contribué à la compréhension de l'identité, des occupations, des schèmes d'établissement et des modes de subsistance de cette époque, notamment les sites de l'Île-aux-Allumettes (BkGg-11) et de l'Île Morrison (BkGg-12) situés à plus de 100 km en amont d'Ottawa. Plus près de l'aire d'intervention, plusieurs découvertes fortuites ont été faites, notamment près d'Ottawa, de Buckingham, de Papineauville (Ethnoscop 2008 : 28). Tout juste au sud, à Saint-André-Est, une herminette a jadis été trouvée sur le terrain de golf situé à l'embouchure de la Rivière-du-Nord (site BjFo-C), à seulement 15 km de la zone d'intervention (Wilson 1973).

La préhistoire du nord-est subit un changement relativement drastique à partir de 3000 ans AA. En effet, la sphère d'interaction homogénéisante Meadowood se met en place au cours du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), de sorte que les populations locales et régionales semblent adopter des influences méridionales, tel que l'usage de matières lithiques extrarégionales caractéristiques, dont notamment le chert Onondaga, l'adoption de la technologie céramique (poterie Vinette I), la présence de pierres aviformes, de gorgerins et de rares pièces de cuivre natif et aussi la participation à un complexe funéraire englobant, connu sous le vocable de complexe funéraire Meadowood puis plus tard, Middlesex. La vallée de l'Outaouais recèle ce type de manifestations; des composantes ont été trouvées entre autres à Plaisance et à Gatineau, notamment aux sites BjFs-7 et BiFw-39 (Laforte 1987 : 107; Laliberté 1998). Plus loin à l'ouest, tout près de Quyon, sur les rives de la baie du Chat, un grattoir à retouches bifaciales (chert Onondaga?) a été trouvé il y a de ça une trentaine d'années (King 1976).

La période suivante, celle du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA), est aussi visible dans la grande périphérie de la zone d'intervention, c'est-à-dire dans l'Outaouais et les Laurentides. Bien qu'aucune manifestation ne soit connue à proximité, on retrouve à 30 km au sud, sur la

plage d'Oka, un site datant notamment de cette période et qui a été abondamment expertisé (Bellavance 2023; Chapdelaine 1988; 1990; Dumais 2001). En fait, ce site a livré des témoins autochtones préhistoriques s'étendant sur presque l'ensemble de la préhistoire du nord-est, allant de l'Archaique récent (4200 à 3000 ans AA) au Sylvicole supérieur (1000 à 450 ans AA) (Chapdelaine 1990 : 22). Par ailleurs, un second site très peu fouillé situé en bordure du marais dans la Grande Baie, le site BiFm-8, présente aussi des témoins datant du Sylvicole moyen (Bellavance 2023 : 63).

Vers l'ouest, un petit site de l'intérieur a été trouvé lors de l'inventaire archéologique initial de l'emprise de l'autoroute 50 au nord-est de Montebello (site BjFr-9). L'intervention de 2007 avait mené à la découverte de quelques tessons d'au moins deux vases du Sylvicole moyen ancien (Archéo-08 2007). Par la suite, des fouilles d'une superficie d'environ 14 m<sup>2</sup> ont permis d'établir que la composante se constituait de près de 800 objets, pour la plupart de céramique, mais aussi lithique et historique. Il s'agirait là d'un petit site de halte probablement situé le long d'un sentier de portage entre l'Outaouais et le lac Écho (Archéo-08 2012). Avant cela, deux autres composantes du Sylvicole moyen et du Sylvicole moyen tardif avaient été trouvées le long de l'Outaouais entre Montebello et Fassett. Ces découvertes ont mené à l'octroi des sites archéologiques BjFr-4 et BjFr-5 (Laforte 1987).

Durant la dernière période de la préhistoire québécoise, le Sylvicole supérieur, les manifestations se feraient plus rares, du moins dans l'ensemble de la vallée de l'Outaouais. À cette époque, la vallée du Saint-Laurent et le sud ontarien jusqu'aux rives du lac Huron voient le développement de l'horticulture et de la sédentarité chez les groupes iroquoiens et également chez les groupes algonquiens méridionaux. Les contrées plus nordiques du Bouclier canadien, habitées par des locuteurs de langues algonquiennes, continueront d'être le domaine du nomadisme (Ethnoscop 2008 : 30). Aucune manifestation n'est connue à proximité de la zone d'intervention. Toutefois, tel qu'il a été résumé plus haut, des fragments de céramique, attestant d'une présence autochtone tant aux premiers moments qu'à la fin du Sylvicole supérieur, ont été trouvés sur la plage d'Oka, au site BiFm-1 (Chapdelaine 1990 : 23).

### *L'occupation historique de Lachute*

À la fin de la préhistoire, la vallée de l'Outaouais et les Basses-Laurentides sont largement occupées par les Algonquins. Au moment du contact avec les Européens, c'est la bande des *Wescarinis*, également appelés *Khionontateronon* chez les Hurons ou la Petite Nation chez les Français, qui occupaient le territoire situé sur la rive gauche de l'Outaouais, en amont du lac des Deux-Montagnes. Bien que le centre de leur territoire semble s'étaler de part et d'autre de la rivière de la Petite Nation, entre les rivières du Lièvre et Rouge, il ne serait pas impossible que la région incluant le bassin hydrographique de la rivière du Nord et la partie occidentale du bassin hydrographique de la rivière L'Assomption ait été fréquentée par ce groupe (Chamberland, Leroux, Audet, Bouilé et Lopez 2004; Ratelle 1993; Viau 1993).

Peu à peu, des changements s'effectuent dans les modes de vie traditionnels alors que la cohésion culturelle et la structure des bandes se disloquent sous les pressions iroquoises au

milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (Ethnoscop 2008 : 43). Un retour des populations algonquines va s'effectuer après la Grande paix de 1701 dans l'arrière-pays, mais en bordure du lac des Deux-Montagnes, où les sulpiciens établissent (déménagent) une mission en 1721, où seront rassemblés Iroquois, Népissingues et Algonquins.

La seigneurie d'Argenteuil est concédée à Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, en 1680. Celui-ci ne remplira jamais ses devoirs de Seigneur, mais en 1697, il vend la seigneurie à son fils Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil qui devient le premier véritable Seigneur d'Argenteuil, mais décède vraisemblablement en 1711<sup>8</sup>. Entre temps, il avait épousé Marie-Louise Denys de la Ronde et c'est elle qui, de 1721 à 1724, se charge de faire construire le premier manoir seigneurial à l'embouchure de la rivière du Nord dans l'Outaouais et ensuite d'administrer la seigneurie. Durant la plupart des années de son administration, Dame Denys se livre vraisemblablement à la traite des fourrures, ce qui a pour effet de froisser les autorités coloniales (Laurin 1989 : 88). Elle meurt en 1747 à l'âge respectable de 77 ans<sup>9</sup>.

Les débuts de cette seigneurie sont très modestes durant le Régime français : seules quelques familles viennent s'établir en bordure de l'Outaouais. En 1753, Antoine Brunet vient défricher une terre aux environs de Lachute pour les mettre en culture. La seigneurie devient la propriété de Pierre Louis Panet en 1781. En 1793, le major Patrick Murray, ancien commandant de Fort Détroit, fait l'acquisition de la seigneurie et c'est à ce moment que le village situé à l'embouchure est nommé St. Andrews. En 1796, des Loyalistes du Vermont et du Connecticut, fuyant la révolution américaine, viennent s'établir dans le secteur de Lachute (Simard 2011 : 9). Dans ce contexte, Jedediah Lane achète du major Murray plusieurs milliers d'acres là où la ville de Lachute se trouve aujourd'hui. Sa propriété s'établit des deux côtés de la rivière du Nord. La même année, Hezekiah Clark, aidé de ses cinq enfants, s'installe près de la chute de la rivière du Nord et met les terres en culture (Laurin 1989). Ils seront suivis par d'autres anglophones venant notamment de Bytown (Ottawa) et des îles britanniques<sup>10</sup>; l'agriculture est l'activité dominante du XVIII<sup>e</sup> siècle.

La seigneurie passe aux mains de James Murray en 1803 et c'est durant cette période que le village de Lachute connaît un réel essor. Le village compte 30 familles. En 1807, on trouve déjà des moulins tant à Saint-André qu'à Lachute. Cette même année, un pont enjambe la rivière du nord à Saint-André alors qu'à Lachute, un chemin de charrette carrossable relie le hameau à Saint-Eustache (Laurin 1989 : 95). En 1810, 83 familles sont recensées à Lachute, incluant 211 enfants d'âge scolaire<sup>11</sup>. La guerre entre le Canada et les États-Unis, qui fait rage de 1812 à 1814, aura pour effet de faire fuir plusieurs colons américains de la région. Par la suite, la présence de nombreuses terres disponibles a pour conséquence de favoriser une immigration provenant davantage des îles britanniques et surtout de l'Écosse (figure 13). La région connaît

---

<sup>8</sup> La Seigneurie d'Argenteuil. <https://www.comte-argenteuil.com/ACLSA.htm>, consulté le 13 mars 2025

<sup>9</sup> Acte de sépulture de Louise Denis. <https://www.comte-argenteuil.com/SepLD.pdf>, consulté le 13 mars 2025.

<sup>10</sup> Au cœur de Lachute, il y a toute une histoire... Ton histoire!, <https://lachute.ca/historique/>, consulté le 13 mars 2025

<sup>11</sup> Au cœur de Lachute, il y a toute une histoire... Ton histoire!, <https://lachute.ca/historique/>, consulté le 13 mars 2025

alors une expansion démographique (Simard 2011 : 10) laquelle semble notamment favorisée par les actions de Sir John Johnson. Grand partisan et défenseur des Loyalistes et des Autochtones, Sir John Johnson se porte acquéreur d'une grande portion de la seigneurie d'Argenteuil au cours du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fait construire une scierie tout en offrant des terrains pour qu'une église puisse être construite.

C'est notamment le terreau fertile d'Argenteuil qui aura l'effet d'attirer les colons dans la seigneurie d'Argenteuil et qui sera défrichée et par la suite cultivée. En 1854, le parlement du Canada-Uni abolit le système seigneurial et le comté d'Argenteuil est créé l'année suivante<sup>12</sup> (figure 14). Dans un pourtour immédiat, on assistera notamment à la création des cantons de Chatham, de Wentworth et de Gore; également des paroisses de Saint-Jérusalem D'Argenteuil et de Saint-Andrews.

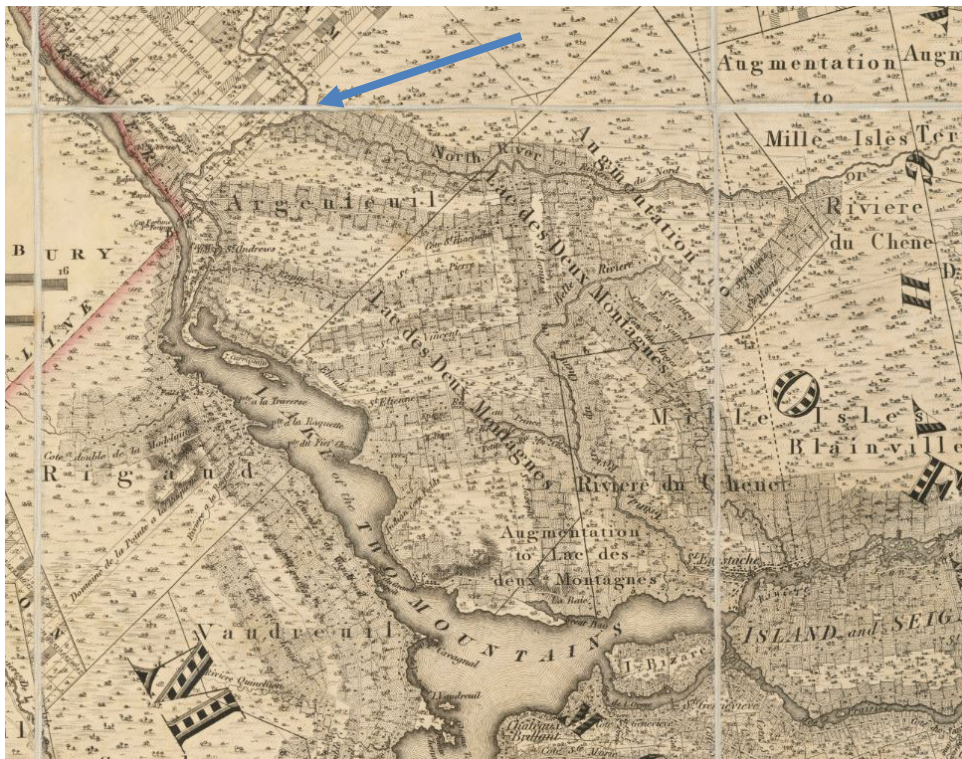


Figure 13. Extrait du plan de Bouchette « Map of the Provinces of Upper & Lower Canada with the adjacent parts of the United States of America &c », datant de 1815 (BAnQ : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244405>). La flèche bleue indique l'emplacement de la zone d'intervention de Lachute.

<sup>12</sup> Au cœur de Lachute, il y a toute une histoire... Ton histoire!, <https://lachute.ca/historique/>, consulté le 13 mars 2025





La rue Principale, ou la route 158, est un chemin qui apparaît dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est possible d'en apprécier le tracé sur le plan de Bouchette de 1815 (voir figure 13) et sur un plan datant de 1861 (figure 16).



Figure 16. Extrait du plan de Taché « Map of the counties of Terrebonne Two Mountains and Argenteuil [province of Quebec] », datant de 1861 (BAHQ : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244037>). La flèche bleue indique l'emplacement de la zone d'intervention de Lachute.

Une série de cartes topographiques illustre l'évolution du lot visé par les travaux. Certaines de ces cartes sont plus que centenaires, ce qui a l'avantage de donner un bon aperçu de l'usage et de l'occupation du lot durant le XX<sup>e</sup> siècle. La zone d'étude se situe ainsi en marge de la zone plus urbaine de Lachute. En premier lieu, les cartes de 1910 et de 1929 montrent qu'un bâtiment est présent à l'angle sud-est du lot 3 039 891. Ce bâtiment semble aménagé très près du cours de la rivière, tout en étant jouxté à la route au sud (figure 17). La carte de 1933 montre le terrain dépourvu de bâtiment alors que la route 158 vient tout juste de subir une réfection. La carte de 1943 montre un nouveau bâtiment en partie sud du lot. Au nord, le pont semble absent, comme s'il avait été retiré. S'il s'agit bien du même bâtiment, une construction semble toujours présente en 1971, mais très légèrement décalée au nord. Au nord, le pont de la route 329 enjambe de nouveau la Rivière-du-Nord. Malgré une position pas tout à fait



identique tant sur la carte topographique de 1943 et sur celle de 1971, s'agit-il du même bâtiment qui occupe ce terrain (figure 18)? Une chose est certaine, en 1976 et 1984, plus aucun bâtiment n'apparaît sur ce lot.

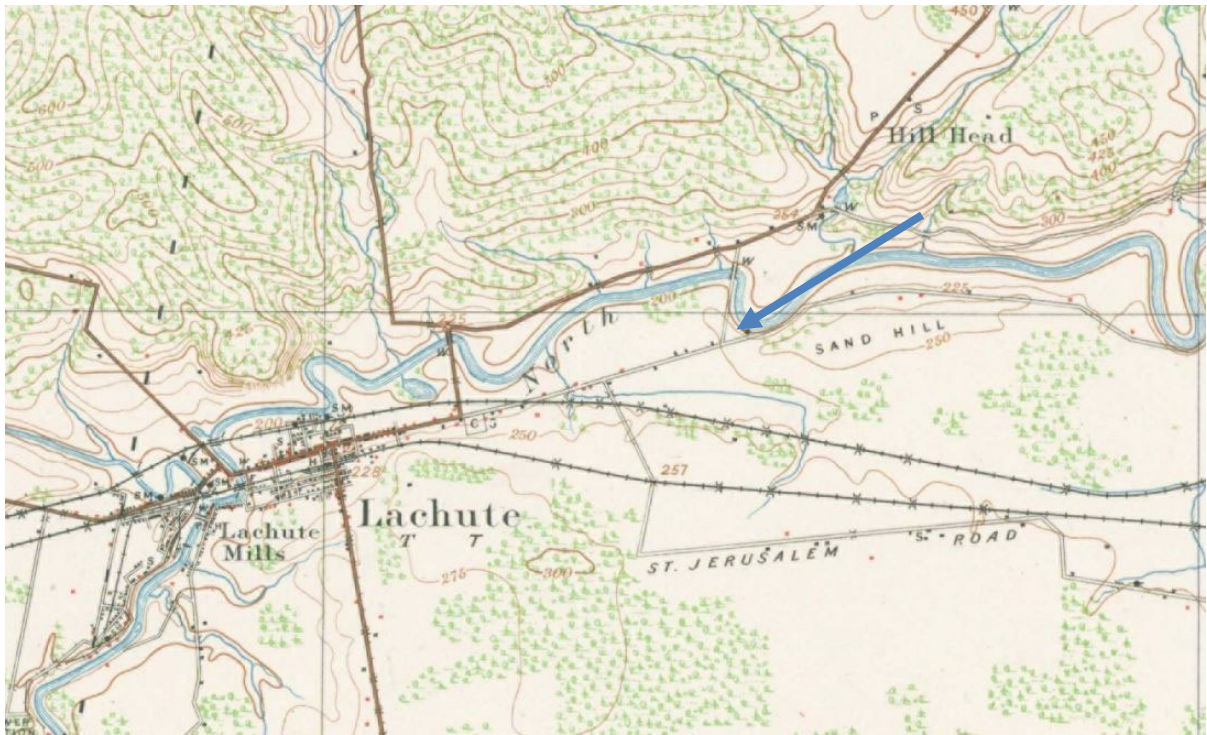


Figure 17. Extrait de la carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360. « 31-G-09, Lachute », datant de 1910 (BANQ : 0002669804). La flèche bleue indique l'emplacement de la zone d'intervention de Lachute.

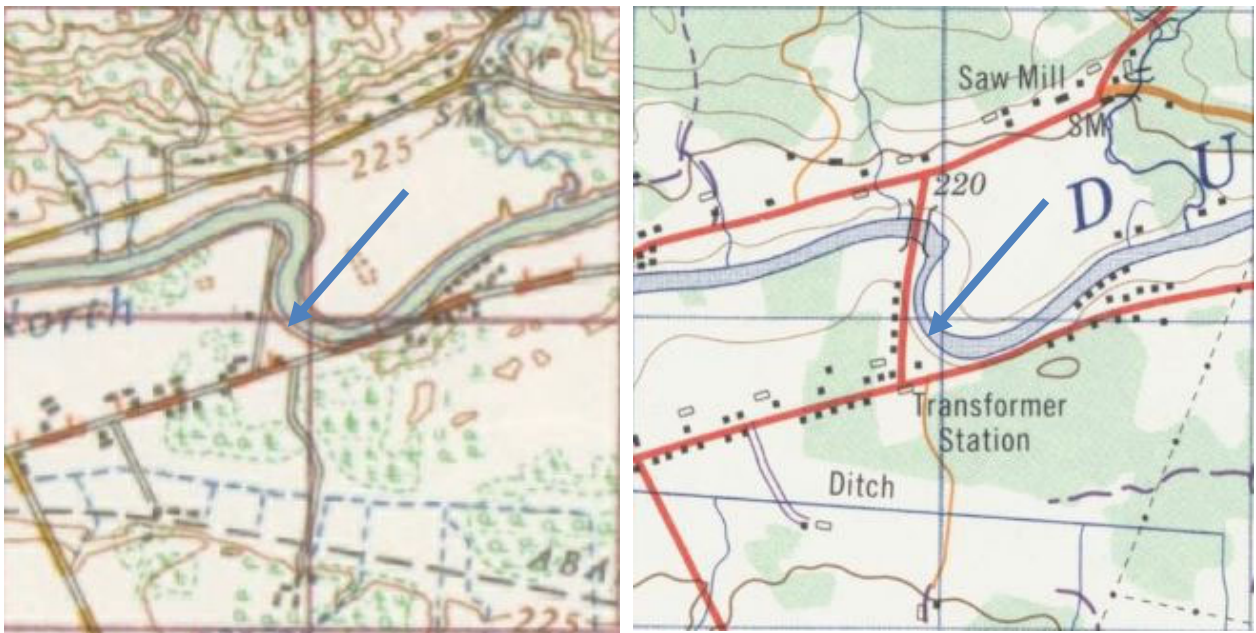


Figure 18. Extrait des cartes topographiques du Canada à l'échelle de 1:63 360 et 1 : 50 000. « 31-G-09, Lachute », datant respectivement de 1943 et 1971 (BANQ : 0002670133 et 0002672810). Les flèches bleues indiquent l'emplacement de la zone d'intervention de Lachute.

### *Sites archéologiques connus et interventions antérieures*

Quelques interventions archéologiques ont déjà été réalisées dans le secteur de Lachute. Ces expertises, qui dans la totalité ont été conduites au sud de Lachute, ont été réalisées en lien avec la construction de l'autoroute 50, la modification de la route 148, ou encore des prospections en lien avec des travaux associés à l'aménagement d'oléoducs ou de lignes électriques, ainsi que de simples recherches liées à la rivière du Nord ou la rivière des Outaouais (carte 5).

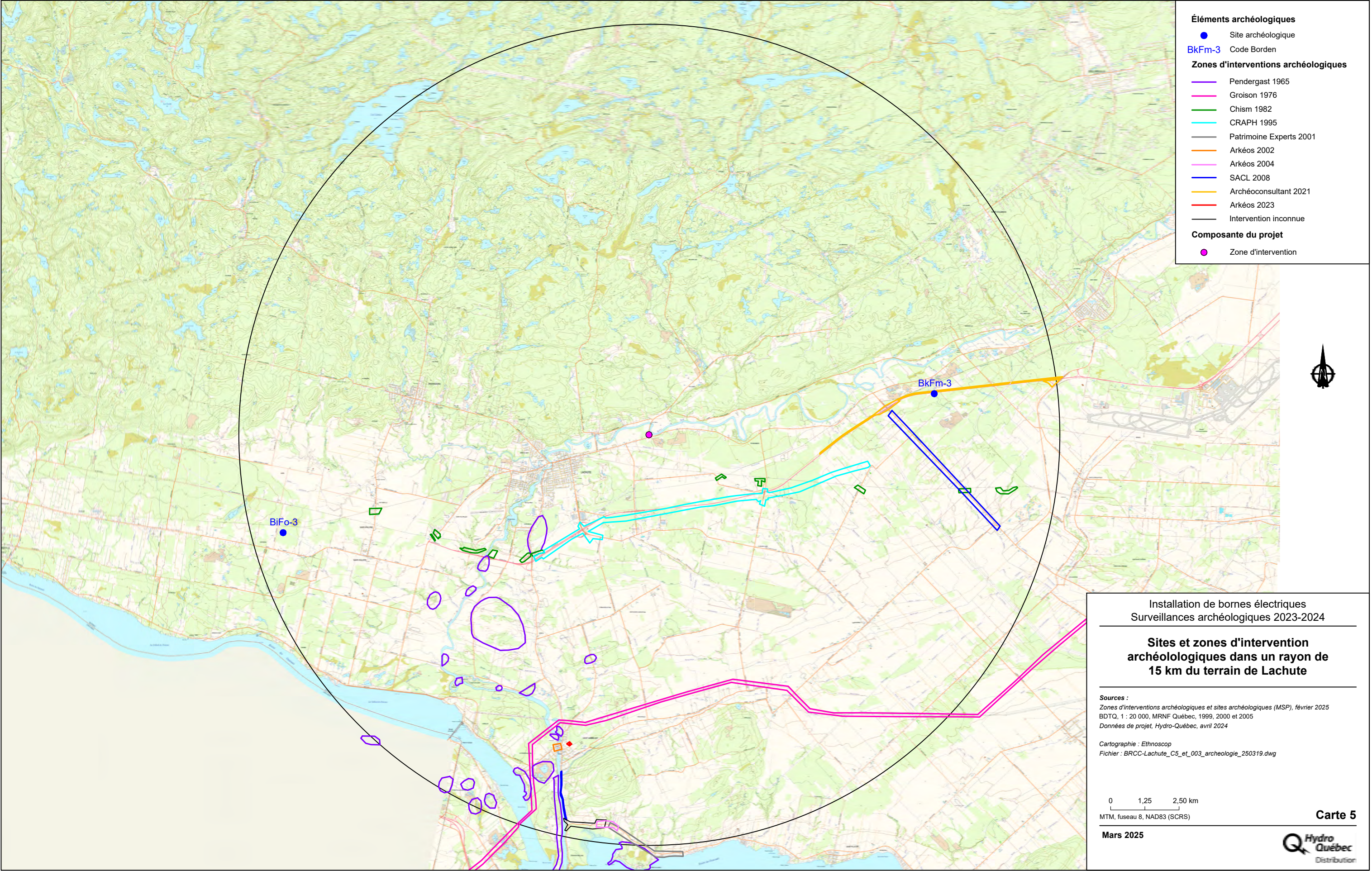
Par ailleurs, deux sites archéologiques recensés se trouvent dans un rayon de 15 km : BiFo-3 à l'ouest et BkFm-3 à l'est (tableau 2). Le premier est situé en bordure de la montée Rochon à un peu moins de 14 km à l'ouest de la halte routière de Lachute. L'inventaire archéologique réalisé en 2008 préalablement à la construction d'une nouvelle ligne de transport électrique à 315 kV reliant les postes de Chénier et Outaouais a permis la mise au jour de vestiges témoignant d'une occupation eurocanadienne de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, établis de part et d'autre de la montée Rochon. Selon les données archéologiques et les recherches effectuées, il s'agirait d'un témoignage d'une occupation agrodomestique (élevage). L'intervention a permis d'enregistrer deux puits de pierres sèches, de même que des murets de pierres et plusieurs artefacts. La réalisation de 43 sondages a aussi suggéré qu'un ancien bâtiment se trouvait probablement près de la route (Ethnoscop 2009 : 75-87).

À un peu plus de 10 km à l'est, le site BkFm-3 a été trouvé en 2014 lors d'un inventaire archéologique réalisé préalablement à la construction de l'oléoduc Énergie-Est (Arkéos 2015). En bordure du ruisseau Bertrand, des artefacts provenant d'une occupation eurocanadienne ont été trouvés. Un peu moins d'une vingtaine de témoins matériels ont été examinés; il semble qu'il puisse s'agir d'un témoignage d'une fréquentation de cet espace au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (ibid : 60).

Tableau 2. Sites archéologiques présents dans un rayon de 15 km autour de la zone d'intervention de Lachute

| Code Borden | Nom                | Localisation                                                                                                     | Identification culturelle                          | Références                         |
|-------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------|
| BjFo-3      | Brownsburg-Chatham | En bordure est de la montée Rochon.                                                                              | Historique eurocanadien XIXe-XXe siècles           | Ethnoscop 2009                     |
| BkFm-3      | Ruisseau Bertrand  | À Mirabel, dans la MRC Mirabel, à environ 30 mètres au sud de l'autoroute 50 sur les rives du ruisseau Bertrand. | Historique eurocanadien indéterminé (XIXe siècle?) | Arkéos 2015; Archéoconsultant 2021 |







### 4.2.3 Résultats

La réalisation de tranchées de caractérisation des sols menées préalablement aux travaux d'aménagement de bornes de recharge a été conduite par la firme WSP (photo 7). Les tranchées ont été effectuées directement sur la pelouse, en marge de l'emplacement projeté des équipements de recharge prévus dans la halte routière de Lachute (voir carte 4).

Dans l'ensemble, les trois tranchées exploratoires qui ont été creusées ont livré des profils stratigraphiques similaires lesquels varient essentiellement dans l'épaisseur des couches qui ont été observées. Directement sous la surface gazonnée, une couche sableuse brun foncé est d'abord apparue comme un remblai d'aménagement de 0,25 à 0,40 m d'épaisseur. Cependant, l'expertise manuelle fine a permis d'établir qu'il existait une distinction

dans ces horizons organiques à savoir qu'il s'agissait d'abord d'un remblai d'aménagement suivi de l'ancien horizon de surface remanié du sol naturel (figure 19 ; 1A, 1B et 1C : couches 1 et 2). Dans le sondage manuel réalisé dans la sous-opération 1A, la fouille de l'ancien horizon de surface a livré près d'une dizaine de clous découpés (photo 8). Par ailleurs, en plus des quelques charbons de bois identifiés, un morceau informe de laitier sidérurgique a été trouvé, témoignant d'une possible activité industrielle à proximité ou du moins, de la fusion, de l'affinage, du traitement ou de la mise en forme d'un métal (probablement du fer) à une haute température. Plus bas, malgré la présence d'une tache charbonneuse dans la matrice sableuse orangée, c'est une couche archéologiquement stérile qui a été fouillée, prenant l'apparence d'un dépôt naturel non remanié (figure 19 ; 1A : couche 3).



Photo 7. Réalisation de la tranchée HYD2329-LAC-1A, vue vers l'ouest (HYD2329-24-NUM2-006)



Photo 8. Profil stratigraphique, tranchée HYD2329-LAC-1A, vue vers l'est (HYD2329-24-NUM2-017)



À environ 15 m au nord, la réalisation de la tranchée HYD2329-LAC-1B a révélé une séquence stratigraphique qui suivait généralement les sols observés dans la tranchée 1A. L'excavation mécanique s'est effectuée sans encombre, permettant d'abord une prise d'échantillons environnementaux puis l'expertise archéologique (photo 9). Sous le remblai d'aménagement gisait un ancien horizon naturel de surface remanié (figure 19, 1B : couches 1 et 2) dans lequel quelques charbons de bois ont été observés. Dans ce cas-ci, la fouille manuelle a permis la récolte de quatre clous découpés corrodés. Cette couche présentait une transition graduelle vers le sol naturel non remanié et archéologiquement stérile (figure 19, 1B : couches 3).



Photo 9. Réalisation de la tranchée HYD2329-LAC-1B, vue vers le nord-ouest (HYD2329-24-NUM2-011)

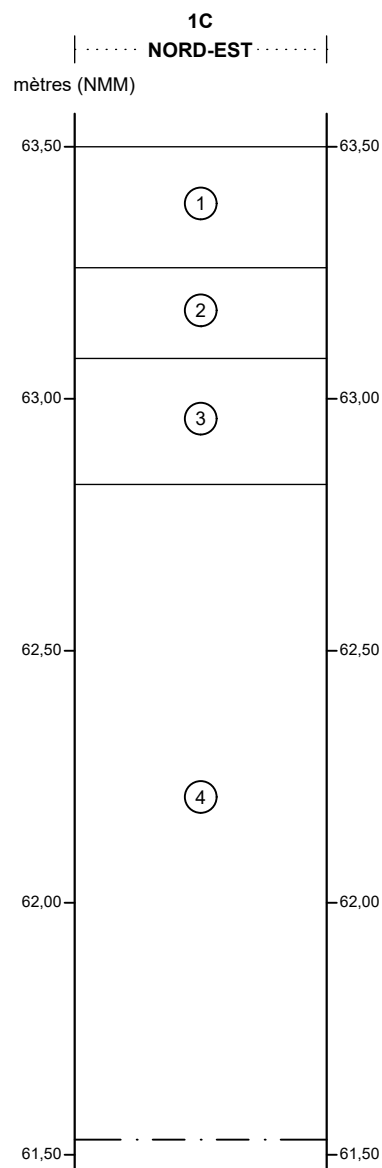
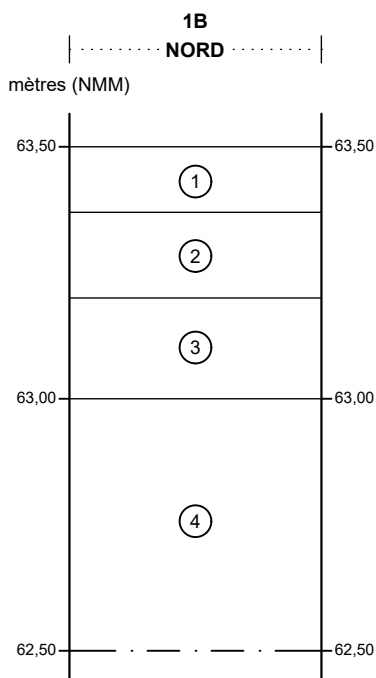
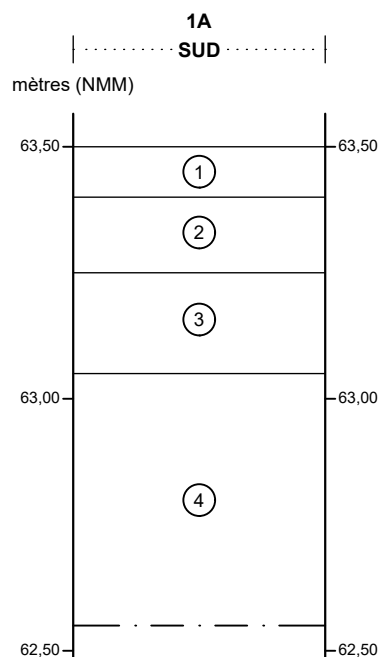
Une dernière tranchée a été excavée à proximité de l'emplacement où un nouveau poteau électrique était projeté. Cette fois-ci, l'excavation devait être menée à une profondeur de 2 m. Encore une fois, à l'image des tranchées HYD2329-LAC-1A et 1B, seules les deux premières couches présentaient des indices d'une perturbation anthropique (figure 19, 1C : couches 1 et 2). Une fois le remblai d'aménagement de la pelouse retiré, la fouille de l'ancienne surface du sol naturel a permis de trouver un fragment de bouteille de verre, du verre à vitre et trois capsules de type crown. À 0,42 m de la surface, l'horizon naturel archéologiquement stérile orangé a été atteint. En profondeur, le sol sableux devenait beige dans sa totalité (photo 10).

Aucun indice de présence autochtone ancienne ni de vestige historique n'a été observé lors de l'intervention. La zone d'intervention ayant fait l'objet d'une expertise archéologique suffisante, elle peut désormais accueillir les travaux d'excavation prévus sans menacer de trame archéologique. Dans chacune des tranchées, l'ancienne surface du sol naturel a été observée, laissant penser que d'éventuelles composantes archéologiques sont susceptibles d'être trouvées sur ce terrain. Advenant que d'autres travaux soient projetés, il est recommandé qu'un suivi archéologique soit fait puisque la halte routière détient toujours un potentiel archéologique, principalement dans ses portions non loin de la route 158 et à proximité de la rivière du Nord.



Photo 10. Aspect de la paroi nord de la tranchée HYD2329-LAC-1C, vue vers le nord-ouest (HYD2329-24-NUM2-016)





- ① Sable organique brun foncé, homogène et ferme, avec quelques racines et radicelles; remblai d'aménagement de la pelouse
  - ② Sable organique brun-gris noirâtre, hétérogène et ferme, avec en paroi quelques charbons et des radicelles; horizon de surface perturbé du sol naturel
  - ③ Sable fin orange, homogène et meuble; sol naturel archéologiquement stérile
  - ④ Sable fin à moyen beige, homogène et meuble; sol naturel archéologiquement stérile
- · — Limite de fouille

Implantation de bornes électriques  
Surveillances archéologiques 2024

### Croquis stratigraphique des sous-opérations HYD2329-LACH-1A à 1C

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : BRCC-Lachute\_f19\_et\_003\_archeologie\_250319.dwg

0 0,15 0,3 m

**Figure 19**

Mars 2025

### 4.3 Bornes électriques à l'Hôpital général de Québec, situé au 260, boulevard Langelier, Notre-Dame-des-Anges. Site CeEt-600 (lot PC-04432)

#### 4.3.1 *Surveillance archéologique*

La surveillance archéologique des excavations pour l'implantation de bornes de recharge dans le stationnement nord-ouest de l'Hôpital général a été effectuée le 17 octobre puis les 12 et 13 novembre 2024 (cartes 6 et 7). En premier lieu, une tranchée d'environ 1 m de longueur (est-ouest), 0,30 m de largeur et 2,30 m de profondeur a été excavée en bordure nord du stationnement pour l'implantation d'un poteau (sous-opération 34A). Puis en bordure est du stationnement, un trou de poteau d'un diamètre d'environ 0,30 m a été foré (sous-opération 34B). À partir de ce trou a été creusée une tranchée large de 0,36 m, profonde de 0,77 à 0,82 m et d'une longueur totale d'environ 28,25 m, avec un premier segment orienté nord-est/sud-ouest puis un second segment bifurquant vers le sud et ensuite vers l'ouest pour atteindre la sous-opération 34D – ces deux segments représentent la sous-opération 34C, excavée pour y installer une conduite électrique. Enfin, la sous-opération 34D désigne deux tranchées larges de 1,40 m, celle à l'est, longue de 2,10 m et profonde de 1,80 m (destinée à la mise en place d'une borne maîtresse) et celle à l'ouest, longue de 1,50 m et profonde de 1,55 m (destinée à l'installation d'une borne satellite). Le potentiel archéologique de l'aire d'intervention était associé aux vestiges d'une grange-étable construite en 1847 et à un poulailler érigé en 1935. Cependant, seul un remblai de rehaussement a été excavé sous les surfaces modernes.











### 4.3.2 État des connaissances

#### *Cadre environnemental ancien<sup>13</sup>*

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de la zone d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place des conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans AA, était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 20). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupera la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA (Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe maintenant autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean et le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. La végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

---

<sup>13</sup> Cette partie provient d'Ethnoscop 2025.

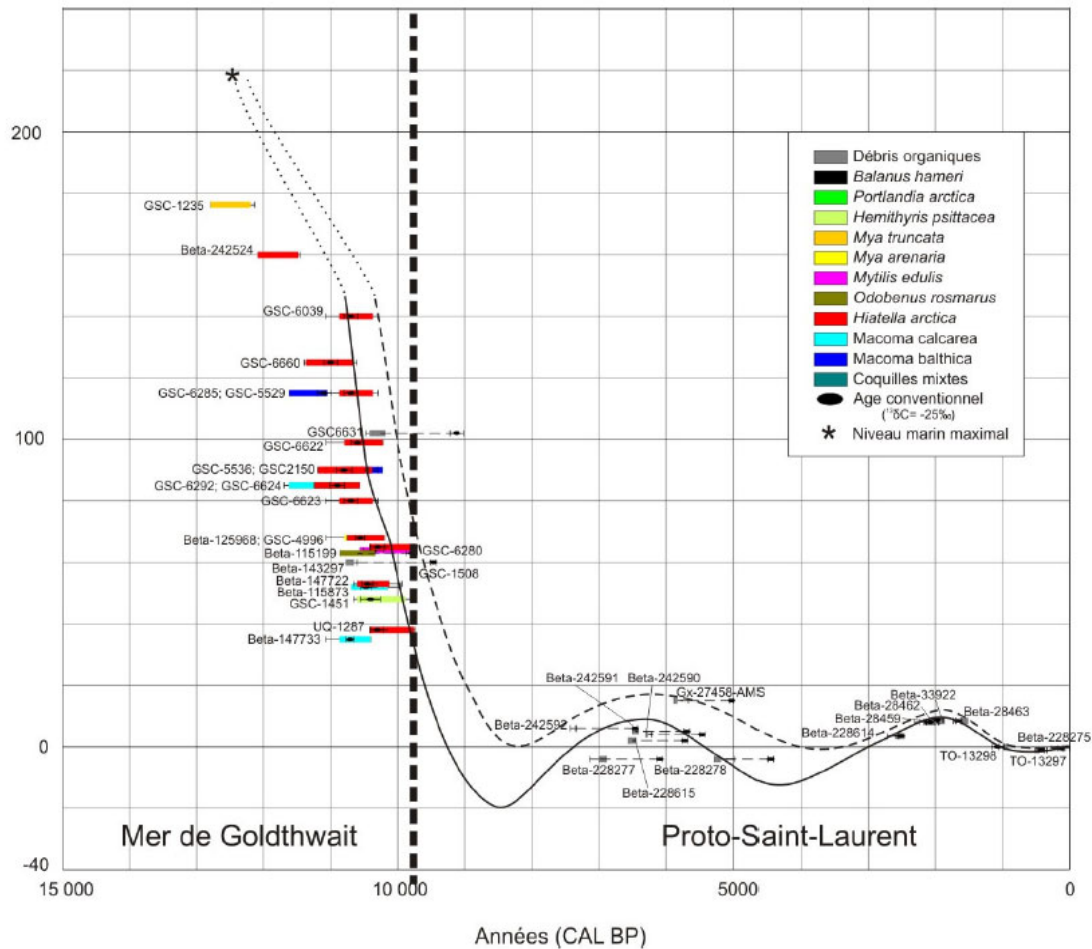


Figure 20. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec, une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des pins et des bouleaux jaunes, s'installe (Hamann 2008 et Richard 2020). Le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélemy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge-Limoilou.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m NMM (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression Cap-Rouge-Limoilou ont façonné trois niveaux de terrasses, soit celle de la rue De Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m (dans le secteur de la zone d'intervention) et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

#### Cadre historique<sup>14</sup>

##### **Occupation autochtone**

La zone d'intervention se trouve dans un secteur où la rivière Saint-Charles développait autrefois plusieurs méandres. Comme ces méandres sont mouvants dans le temps, il est tout à fait possible que les berges de la rivière dans le secteur de l'Hôpital général aient balayé le terrain au fil du temps, changeant régulièrement la configuration d'un lieu d'accueil pour les groupes autochtones au cours de la préhistoire. L'ancien méandre bordant au nord le terrain de l'Hôpital général et qui figure sur les plans anciens aurait pu être un lieu de halte, voire un lieu de passage motivé par le désir de raccourcir le parcours fluvial en empruntant une voie terrestre (Chapdelaine et al. 1991).

L'occupation de l'Hôpital général et de ses abords immédiats au cours de la préhistoire a été confirmée par des interventions archéologiques (Chapdelaine et al. 1991, Chrétien et Bernier 2002 et Rouleau et Fortier 2011). Ces occupations, entre les berges de la rivière jusqu'à la falaise de la colline de Québec, ont été datées de l'Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Aucune trace d'occupation associée au Sylvicole supérieur n'y a été retrouvée à ce jour, mais il n'est pas impossible qu'une occupation du Sylvicole supérieur récent, voire de la période de contact, ait existé à proximité. En effet, si on se réfère aux récits de Jacques Cartier de 1535, le village de Stadaconé était situé sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, à une demi-lieue de son établissement. Or, selon l'archéologue préhistorien Michel Plourde (2008 : 13), Stadaconé devait s'étendre quelque part entre la rue Marie-de-l'Incarnation et l'échangeur de l'autoroute Dufferin-Montmorency, donc dans un espace englobant la zone d'intervention.

---

<sup>14</sup> Cette partie provient d'Ethnoscop 2016).

### ***Établissement de l'Hôpital général***

Dès le début des années 1620, les Récollets se font concéder des terres le long de la rivière Saint-Charles et y érigent un monastère ainsi qu'une chapelle. L'endroit est déserté lors de l'attaque de Québec par les frères Kirke et réintégré en 1670. Les Récollets font alors construire une église (1671-1673) et un monastère en pierre (1680-1684); un plan dressé en 1685 illustre ce monastère du côté sud de la rivière Saint-Charles et à l'est d'un ruisseau. En 1692, un nouveau monastère est érigé pour les Récollets à proximité de la place d'Armes. Les Augustines, déjà établies à l'Hôtel-Dieu, sont alors désignées par l'évêque de Québec pour prendre soin des malades dans l'ancien monastère transformé en hôpital (Rouleau 2008 : 19).

C'est dans un environnement ouvert et campagnard que sont érigés les bâtiments du monastère. Dès l'ouverture de l'hôpital, on compte au nord de la propriété, le long de la rivière, une basse-cour et une ménagerie pour les plus gros animaux. Une grange-étable sera construite dès l'année suivante au sud-ouest de la propriété (Cloutier 2001 : 7). Un moulin à eau est érigé dès 1702 à la jonction d'un ruisseau parcourant le domaine des Sœurs et la rivière Saint-Charles. Jugé rapidement désuet, les Sœurs construisent un moulin à vent en 1710 sur leurs terres au sud du monastère. Le moulin à eau est transformé en buanderie ou « lavandière » après avoir abandonné ses activités au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. La buanderie demeure en fonction au moins jusque dans les années 1830 (Cloutier 2001 : 7).

En 1728, l'Hôpital général procède à l'ouverture d'un cimetière destiné à accueillir les malades défunts (Cloutier 2001 : 1). La parcelle de terre choisie pour le cimetière est localisée à l'est de l'hôpital. À cette époque, le cimetière est bordé au nord-est par des loges construites en 1717 et destinées à enfermer les femmes dites perverses et, à partir de 1723, à loger les aliénés des deux sexes. Le cimetière est séparé de l'hôpital par le ruisseau, traversé par deux ponts.

Lors de la guerre de Sept Ans, l'hôpital est occupé par les troupes françaises (Rouleau et Fortier 2011 : 20). Des centaines de soldats blessés et décédés au combat sont inhumés sur la propriété; ceux de religion protestante ont été enterrés dans des fosses communes au nord-est du cimetière.

### ***Densification urbaine au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle***

C'est à partir des années 1840 que l'ouest du quartier Saint-Roch s'est peuplé. À ce moment, les Sœurs cèdent une partie de leurs terres pour l'établissement des quartiers résidentiels (Cloutier 2001 : 8). La rue Saint-Anselme est ouverte en 1840, suivie en 1852 par la rue Saint-Ours (boulevard Langelier). L'accroissement de la construction navale dans le secteur a fortement influencé l'établissement de nouvelles familles à l'est de l'Hôpital général. Les ouvriers habitant les logements à proximité de la rue Saint-Anselme œuvraient surtout dans le domaine du bois. Des industries à proximité fournissaient l'ouvrage.

Divers événements marquants ont frappé le quartier Saint-Roch au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1832, une épidémie de choléra envoie au cimetière le cinquième des habitants du quartier (CÉRANE 1988 : 93). En 1845, un terrible incendie laisse plus du tiers des habitants de Québec



sans abri, en détruisant plus de 1 630 maisons et 300 ateliers. En 1866, un autre incendie rase le quartier Saint-Sauveur, cette fois ce sont 2 500 maisons qui sont détruites.

Sur le terrain de l'Hôpital général, vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une enceinte est dressée sur le pourtour du domaine pour en préserver le caractère sacré et isoler les religieuses de l'effervescence qui touche les quartiers avoisinants. Les édifices conventuels et la maison des domestiques sont agrandis, puis le ruisseau qui séparait les bâtiments du cimetière est comblé. En 1845, les aliénés sont déménagés à l'asile de Beauport, ce qui entraîne la démolition des loges qui leur étaient réservées; un hangar en bois est alors érigé à l'emplacement de ces loges (Cloutier 2001 : 9).

Toujours au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, deux quais sont construits sur la rivière, avec un berceau destiné à l'amarrage de bateaux. Ces quais sont démolis dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et une maison pour un charpentier est construite au nord de l'hôpital. Dans la partie nord-ouest de la propriété, une grange-étable est érigée en 1847. En fait, la grange provient d'ailleurs sur la propriété<sup>15</sup> et est déménagée dans le secteur de la zone d'intervention (figures 21 et 22); allongée de 10 pi à cette occasion, on la borde d'une étable longue de 154 pi et large de 28 pi (Rouleau 2017 : 52).

---

<sup>15</sup> Il s'agirait de la grange construite en 1739 dans la partie sud-ouest du site en 1739 (BGLA et Artefactuel 2018 : 270).

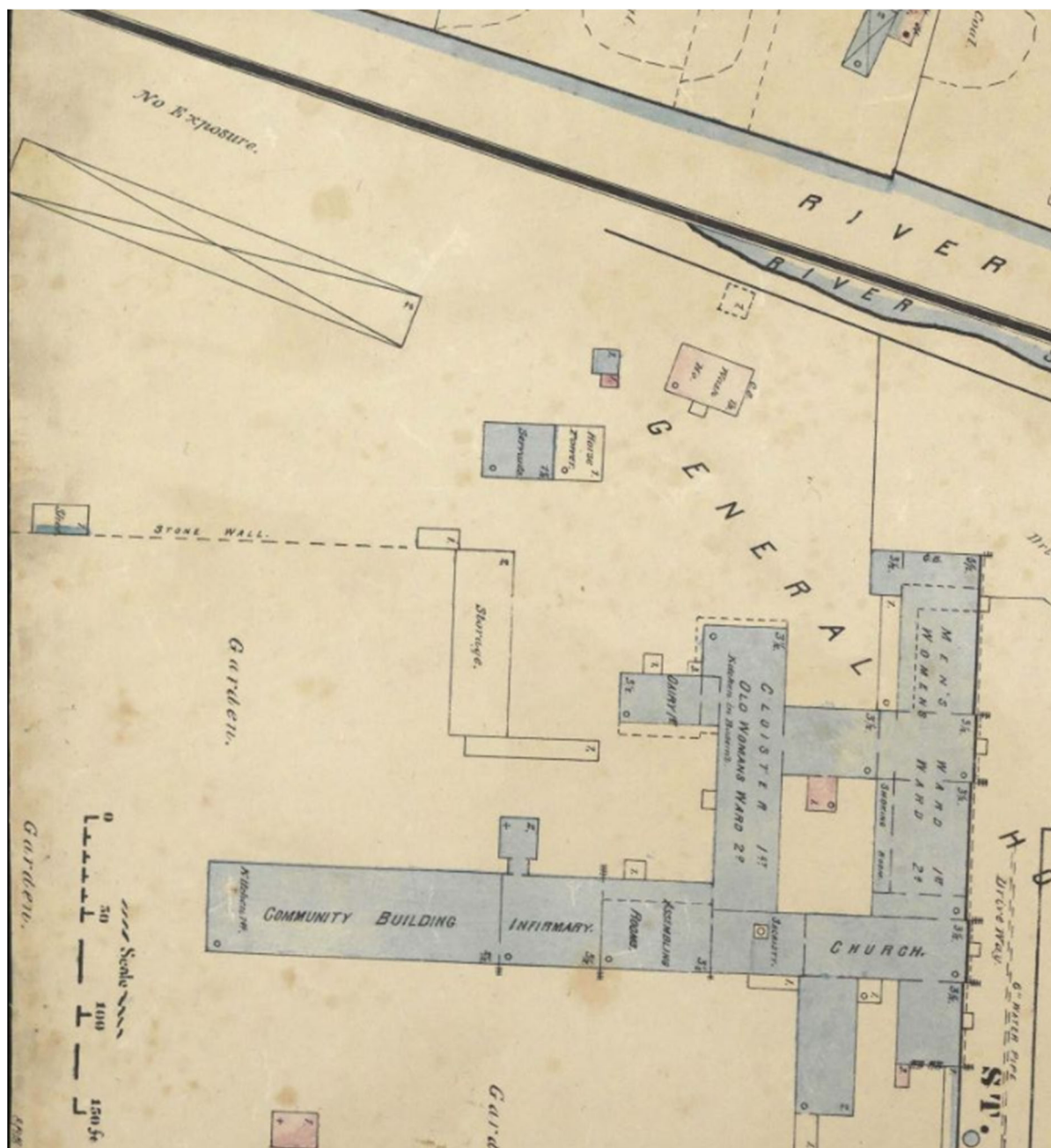


Figure 21. Daniel Alfred Sanborn, « Insurance plans of the city of Quebec », 1875 (BAHQ Québec P600,S4,SS1,D65) – la grange-étable est au coin supérieur gauche.

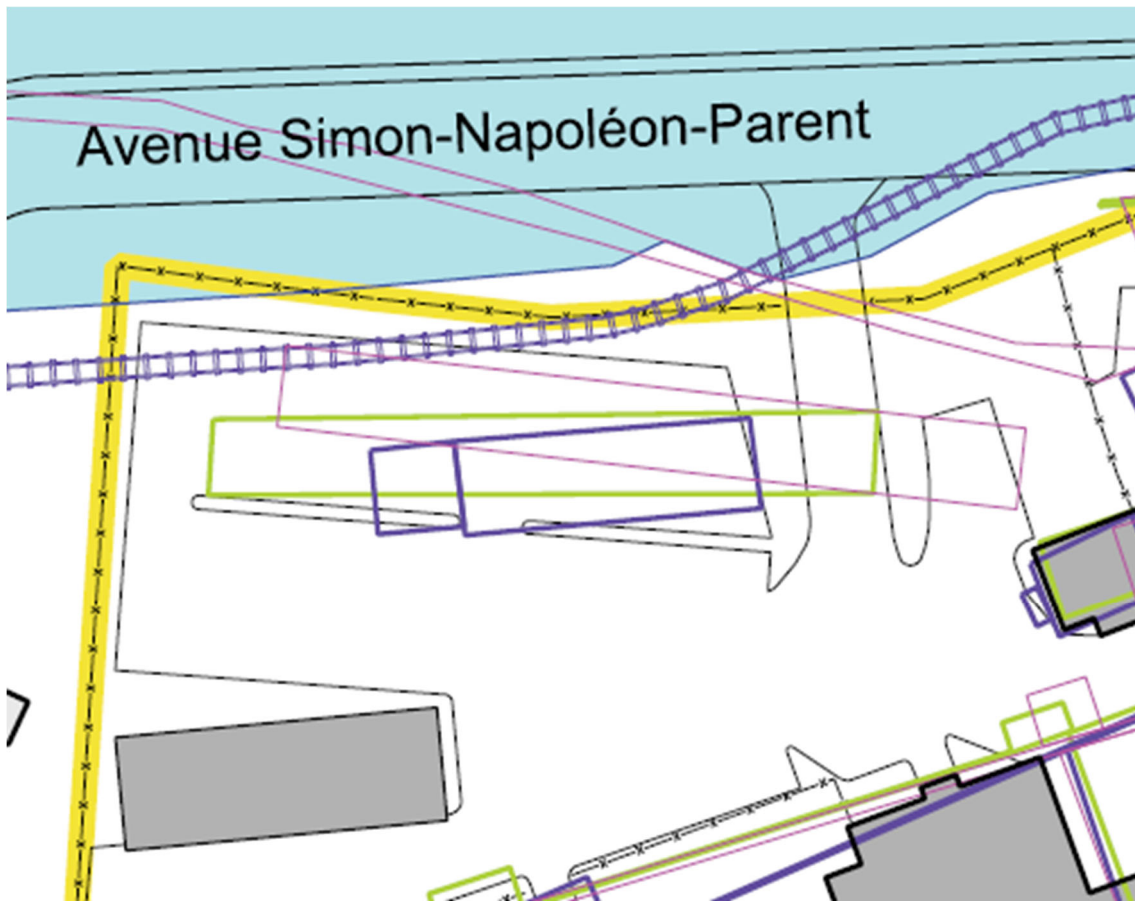


Figure 22. « Compilation des éléments cartographiés entre 1849 et 1910 » (Rouleau 2017 : planche 10) – en violet la grange-étable vers 1859, en vert en 1875 et en mauve en 1910.

### XX<sup>e</sup> siècle

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le secteur subit encore plusieurs changements. Notamment, le quartier Saint-Roch voit encore le nombre d'habitants augmenter et, en réponse à cette croissance démographique, les habitations subissent un accroissement en hauteur des édifices (McGain 1991 : 39). Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, des immeubles à bureaux remplacent des bâtiments à vocation domestique dans le quartier (McGain 1991 : 44).

Au début du siècle, soit en 1912, l'Hôpital général fait construire une chaufferie au nord du terrain, le long de la rivière. À cette époque, une ligne de chemin de fer passe le long de la limite nord du terrain. Dans la zone d'intervention, la grange-étable laisse place à un poulailler en bois en 1935 (figures 23 et 24). En 1957, le méandre de la rivière Saint-Charles qui passe au nord du terrain est comblé et la rivière est détournée plus au nord (Rouleau et Fortier 2011 : 19). C'est en 1977 que l'Hôpital général, ses dépendances et le cimetière sont classés à titre d'immeubles patrimoniaux. En 1981, le cimetière de l'hôpital est fermé, puis il est reconnu Lieu historique national du Canada du Cimetière-de-l'Hôpital-Général-de-Québec en 1998.



Figure 23. « Le poulailler construit en 1935 » (photo reproduite dans Rouleau 2017 : 58)

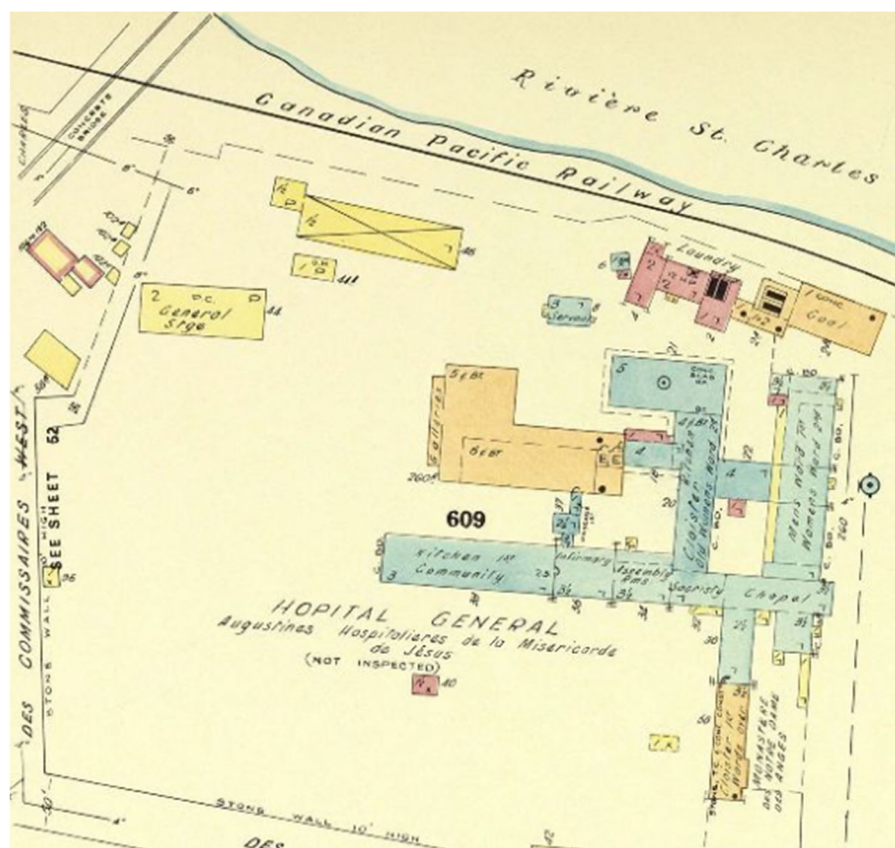


Figure 24. Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Quebec », 1957 (BAnQ 0000174294) – le poulailler est au coin supérieur gauche.



En 1982, Michel Gaumond a procédé à des sondages archéologiques dans le sous-sol de la sacristie de l'église de l'Hôpital général, ce qui a conduit à reconnaître la position relative du bâtiment originel de l'église et à établir la continuité entre ces vestiges et les murs actuels du lieu de culte. De plus, Gaumond a pu constater que les fondations des murs anciens reposent sur une sole de bois, juste au-dessus du niveau de la nappe phréatique.

Une dizaine d'années plus tard, Claude Chapdelaine (*et al.* 1991) a dirigé une équipe qui a procédé à l'évaluation du potentiel archéologique du site, et ce, dans le cadre d'un effort de caractérisation du réseau d'interaction des Iroquoïens du Saint-Laurent. Les sondages effectués ont témoigné de la perturbation des sols par les labours anciens et d'autres bouleversements récents. Il n'a pas été possible de repérer la couche naturelle d'accueil. Toutefois, un certain nombre d'objets lithiques ont été mis au jour, mais en faible densité, ce qui indiquerait la brièveté des haltes des groupes autochtones préhistoriques que Chapdelaine situe au début du Sylvicole moyen, soit vers 2 000 ans AA.

À l'été 2000, Céline Cloutier (2001) a procédé à un inventaire avant l'installation d'un monument commémoratif à l'entrée principale de la propriété. L'intervention visait à repérer et à exhumer les sépultures qui auraient pu se trouver dans l'emprise des travaux. Or, l'inventaire a démontré hors de tout doute qu'aucune sépulture ne se trouvait dans cette emprise. En revanche, plusieurs niveaux d'occupation historique ont été mis au jour, comme un pavage de pierres et de sable du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la rue Saint-Anselme rejoignait la rivière Saint-Charles. Un autre pavage a été dégagé, probablement un sentier qui reliait l'hôpital à la rivière. Et à l'automne, Cloutier (2002) a fouillé plusieurs sondages manuels à l'intérieur des limites du cimetière de l'hôpital. En complément, une prospection géophysique au magnétomètre a été entreprise en vue de délimiter les fosses, sans succès. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de la requalification du cimetière et l'édification d'un mémorial aux militaires des batailles de la guerre de Sept Ans, et ce, dans une première phase de réaménagement du site. Les sondages ont permis de découvrir la fondation d'un mur qui isolait le cimetière des pauvres, une sépulture inhumée entre 1790 et 1910 dans un cercueil constitué d'un tronc de conifère évidé et un pavage de macadam du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au printemps 2002, la construction d'une nouvelle aile de l'infirmerie, au sud du monastère, a été précédée d'un inventaire ciblant une aire dotée d'un potentiel archéologique préhistorique. Cette intervention a mené à la découverte de vestiges préhistoriques et historiques. L'occupation autochtone du lieu est représentée par plusieurs outils lithiques et débris de taille en chert d'origine locale et en quartz. Chrétien situe l'occupation, probablement un camp de réparation d'armes de jet « il y a plus de 4 500 ans », à l'Archaique (Chrétien et Bernier 2002 : 32). Les découvertes historiques comprennent les vestiges d'un ancien mur d'enceinte de la propriété, soit des poutres de bois longitudinales qui reposaient

sur des traverses d'assises liées à l'aide de chevilles de bois. De plus, un alignement de piquets de bois a été mis au jour; il pourrait correspondre à une palissade érigée en 1693, à l'arrivée des Augustines. Ces piquets étaient accompagnés de pièces de bois horizontales, probablement des pièces de charpente qui auraient été réutilisées comme semelles d'ancrage pour la palissade.

En 2006, une intervention archéologique a été menée par Serge Rouleau (2008) dans le cadre de travaux d'aménagement de l'entrée principale, au coin du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest. Une fondation de maçonnerie a alors été dégagée; il s'agirait de l'extrémité orientale d'un muret de cour délimitant la propriété au XIX<sup>e</sup> siècle. Yves Chrétien a réalisé la même année une intervention archéologique au nord du cimetière, dans le cadre de l'installation d'une conduite d'aqueduc. Les fondations en pierre des loges des aliénés se trouvant dans la tranchée, il fallut procéder à une fouille de sauvetage, puis à une surveillance archéologique. La tranchée a été poursuivie sous la rue Saint-Anselme, jusqu'à la rue du Prince-Édouard. Les interventions ont permis de localiser précisément les loges des aliénés, juste au nord du cimetière de l'hôpital, puis d'en préciser l'organisation spatiale initiale (1717) et après agrandissement (1723) – à moins que ces vestiges aient plutôt appartenu à la « Maison de force » de 1802 (Rouleau 2017 : 14).

En 2007, lors d'excavations réalisées dans la cour intérieure du monastère, les ouvriers ont déterré des ossements humains. Le ministère de la Culture et des Communications a dépêché la bioarchéologue Caroline Arpin sur le terrain afin de procéder à l'enregistrement de ces sépultures, au nombre de trois. Ces inhumations ont été associées à un cimetière intérieur qui aurait été consacré en 1802 et agrandi en 1896. Il aurait accueilli les corps de 320 Augustines, en plus des ossements transférés depuis le cœur de l'église et les sépultures de deux Ursulines décédées lors de la prise de Québec en 1759. Ce cimetière a été fermé en 1958.

En 2009, Serge Rouleau et Nicolas Fortier (2011) ont exécuté une surveillance archéologique le long du boulevard Langelier et de la rue des Commissaires Ouest, dans le cadre de travaux de voirie. Plusieurs vestiges en bois ont été alors repérés : un piquet datant d'une période très ancienne au centre de la rue des Commissaires Ouest, un autre piquet et un rondin à l'horizontale à proximité du trottoir sud de la rue, une canalisation sous cette rue et deux autres en face du 380, boulevard Langelier. En outre, un dépôt associé au ruisseau traversant le secteur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles a été mis au jour devant l'entrée principale de l'hôpital. De plus, la base d'une citerne d'incendie en maçonnerie du XIX<sup>e</sup> siècle a été découverte au carrefour du boulevard et de la rue.

L'année suivante, une surveillance archéologique a été effectuée par Serge Rouleau (2011) lors de travaux de réfection du réseau d'égout et d'aqueduc dans la rue Saint-Anselme et la moitié sud de la rue des Commissaires Ouest. Cette intervention a mené à des découvertes dans la rue Saint-Anselme, soit un mur de fondation en maçonnerie associé en 2006 aux loges des aliénés et deux pièces de bois parallèles ayant servi de support à l'ancienne enceinte est du

cimetière, enceinte constituée d'un muret de pierres de 0,40 m de largeur. De plus, un cercueil vide à l'extérieur de l'enceinte du cimetière ainsi qu'une vingtaine de cercueils à 0,75 m sous le trottoir ouest de la rue Saint-Anselme ont été mis au jour. Quatre de ces cercueils ont été fouillés manuellement avec l'aide d'un bioarchéologue, ce qui a permis de constater que les sépultures avaient déjà été exhumées. De plus, des vestiges de maçonnerie d'un édifice ont été dégagés au coin des rues Saint-Anselme et du Prince-Édouard; cet édifice aurait été occupé par la Ross Rifle au début du XX<sup>e</sup> siècle et aurait servi d'entrepôt par la suite. Au centre de la rue Saint-Anselme et à proximité du cercueil trouvé à l'extérieur de l'enceinte du cimetière, huit pièces de bois ont été découvertes dans un contexte qui pourrait être associé à celui du cimetière. La fonction de cet ouvrage demeure inconnue. De plus, une canalisation de bois, implantée vraisemblablement au XIX<sup>e</sup> siècle, a été déterrée dans la rue Saint-Anselme. D'autres éléments ont été découverts dans l'emprise de la rue des Commissaires Ouest, dont huit pièces de bois localisées dans l'axe de la limite sud de la propriété de l'Hôpital général et qui pourraient être associées à la clôture de l'hôpital.

Des dépôts de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ont été fouillés par Ethnoscop (2014) dans la partie nord-est de la propriété en 2013. La même année, une surveillance archéologique a été réalisée par Ruralys (2014) lors des travaux de réfection de la rue des Commissaires Ouest. Cette surveillance archéologique a mené à la découverte de plusieurs outils lithiques de facture autochtone dans le sol naturel ou dans des sols en association avec des objets de facture européenne. Les observations sur les objets découverts ont amené l'archéologue à conclure en l'existence d'un atelier de taille de chert local ou un site de fabrication d'outils. En outre, une dalle associée à l'approvisionnement en eau du moulin de 1702 et les vestiges d'un bâtiment du Régime français ont été mis au jour. De plus, ont été repérés des vestiges associés à une grange-étable construite en 1739 et des pièces de bois faisant partie de l'enceinte qui a délimité la propriété dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Aussi, trois vestiges architecturaux antérieurs à la construction du presbytère en 1710 et un mur appartenant peut-être à des latrines du XIX<sup>e</sup> siècle ont été observés par Artefactuel (2015) lors d'une surveillance archéologique en 2014, entre ce presbytère et le chœur de 1959.

À l'hiver 2015, Ethnoscop (2016a) a reçu un mandat de surveillance archéologique dans le cadre de travaux d'excavation au sud-sud-est de l'aire d'intervention de 2024, lors de la réfection de l'entrée électrique dans le pavillon D. L'intervention n'a mené à aucune découverte dans le stationnement nord de l'hôpital et à proximité du pavillon D. Mais la même année, une portion de trottoir en bois et six poteaux de clôture du tournant du XX<sup>e</sup> siècle, une section longue de 20 m du mur d'enceinte présent sur les plans entre 1875 et 1959, une canalisation en pierre (de 1818, Rouleau 2017 : 15) rattachée à un bassin quadrangulaire, un mur de maçonnerie indéterminé longeant le mur est de l'aile de l'Hôpital et des dépôts anthropiques antérieurs au XX<sup>e</sup> siècle ont été dégagés lors d'une surveillance archéologique par Ethnoscop (2016b) dans le stationnement principal.

Artefactuel (2017a, 2017b, 2018a et 2018b) a effectué diverses interventions sur le site de 2016 à 2018 : sondages exploratoires le long des murs d'enceinte sud et ouest, relevés et fouille au

sous-sol de l'aile de l'Hôpital et surveillances archéologiques dans la cour arrière. Furent alors trouvés une maçonnerie sèche contre le mur d'enceinte ouest, des vestiges architecturaux aux abords d'un massif dans l'aile de l'Hôpital ainsi que des drains en pierre et un ancien mur d'enceinte de 1844 dans la cour arrière.

Un inventaire a été mis en œuvre par GAIA (2018 et 2020) en 2018 et 2019 dans le presbytère et les cours du solarium, de la cuisine et de l'infirmierie. Furent alors récoltés des artefacts diagnostiques de la présence des Récollets dans les années 1620, aussi des centaines d'artefacts et d'écofacts associés à l'occupation du site à partir de 1670; des vestiges de clôtures du XVIII<sup>e</sup> siècle ont également été découverts.

En 2019 et 2020, des surveillances archéologiques ont été faites par Artefactuel (2021) le long des murs d'enceinte sud et ouest. Les travaux s'étant déroulés uniquement dans la tranchée de construction de ces murs, aucune découverte significative n'est survenue.

### 4.3.3 Résultats

#### *Sous-opération 34A*

En bordure nord du stationnement, une tranchée a été excavée afin d'installer un poteau (photo 11). Sous un rehaussement moderne a été atteinte une argile sableuse grise, qui se poursuivait jusqu'à une profondeur de 2,30 m (photo 12); une pierre calcaire et un fragment de terre cuite grossière y ont été décelés.



Photo 11. Nouveau poteau installé en bordure nord du stationnement, vue vers le nord (CeEt-600-24-NUM4-9)





Photo 12. Sous-opération 34A, vue vers le nord-ouest (CeEt-600-24-NUM4-5)

#### *Sous-opération 34B*

Un autre poteau a été installé, cette fois en bordure est du stationnement (photo 13). Le trou a été foré jusqu'à une profondeur de 2,30 m. Sous le gazon et l'humus est apparue une argile brun grisâtre contenant une pierre calcaire et un fragment de terre cuite fine blanche.



Photo 13. Localisation du trou de poteau 34B, vue vers le sud (CeEt-600-24-NUM4-12)



### *Sous-opération 34C*

La sous-opération 34C désigne la tranchée creusée sur une profondeur de 0,77 m afin d'enfouir une conduite électrique entre le poteau est et les bornes de recharge (photo 14). Dans le segment orienté nord-sud de la tranchée, soit dans un terre-plein où pouvaient être présents des vestiges de la grange-étable de 1847 et du poulailler de 1935, l'humus reposait sur un loam brun foncé avec un peu de gravier et quelques fragments de briques communes. Dans le stationnement ont successivement été excavés la couche d'asphalte épaisse de 0,14 m, son lit de pose de gravier épais de 0,32 m et un sable gris, creusé sur une profondeur de 0,36 m (photo 15).



Photo 14. Tranchée 34C excavée à partir du poteau est, vue vers le nord (CeEt-600-24-NUM4-21)



Photo 15. Portion de la sous-opération 34C longeant une bande gazonnée dans le stationnement, vue vers l'ouest (CeEt-600-24-NUM5-4)



### *Sous-opération 34D*

Les socles de béton des deux bornes électriques ont été implantés dans une bande gazonnée au sein du stationnement (photo 16). Les bordures de béton y reposent sur du gravier, lui-même recouvrant un sable gris (figure 25). Une argile sableuse grise suit, formant également le fond des deux tranchées, profondes de 1,75 à 1,80 m.

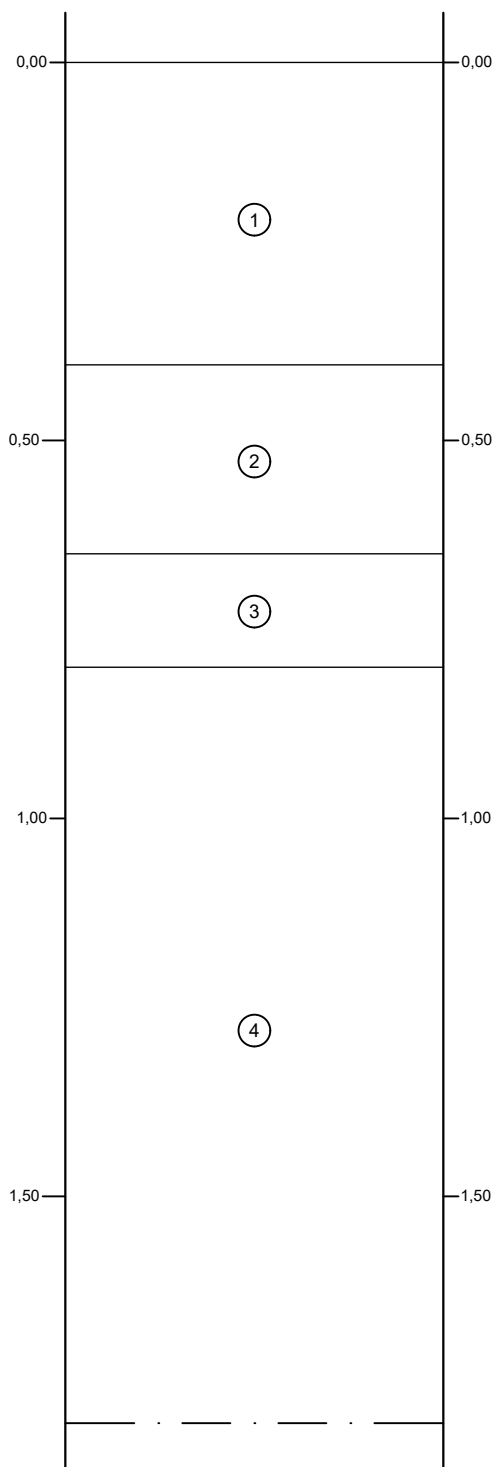


Photo 16. Tranchée pour la borne satellite, vue vers l'est (CeEt-600-24-NUM5-1)

### *Sommaire des résultats*

Aucun indice associé à la présence de la grange-étable ou du poulailler n'a été observé lors de l'intervention, et seul un remblai de rehaussement se présentait sous les surfaces modernes. Les travaux d'installation des bornes peuvent être faits sans plus d'accompagnement archéologique, toutefois, toute excavation sur le site de l'Hôpital général de Québec doit être précédée ou accompagnée d'une intervention archéologique.

profondeur en mètres



- ① Bordure de béton
- ② Gravier
- ③ Sable gris
- ④ Argile sableuse grise
- · — Limite de fouille

Implantation de bornes électriques  
Surveillances archéologiques 2024

**Croquis stratigraphique de la  
tranchée est de la sous-opération  
CeEt-800-34D, paroi nord**

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

Fichier :

BRCC-Hopital\_General\_f25\_et\_004\_archeologie\_250319.dwg

0 0,1 0,2 m

**Figure 25**

Septembre 2024

**Hydro  
Québec**  
Distribution



## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

De l'été à l'automne 2024, trois projets d'implantation de bornes électriques de recharge d'Hydro-Québec à travers le Québec ont été soumis à une surveillance archéologique, soit lors des travaux préalables de caractérisation des sols ou lors de la construction des bornes. Ces nouvelles bornes étaient localisées à l'ouest de l'église de Notre-Dame-du-Nord, dans une halte municipale de Lachute, et dans la portion nord-ouest du stationnement de l'Hôpital général de Québec, laquelle correspond également au site archéologique CeEt-600. Les différents potentiels archéologiques autant historique que préhistorique de ces lieux expliquent la nécessité des interventions.

À Notre-Dame-du-Nord, le secteur des travaux présentait un potentiel archéologique tant préhistorique qu'historique. Les archives historiques, additionnées aux photographies d'époque, suggéraient la possibilité de mettre au jour les vestiges de la première église, érigée en 1888 et agrandie vers 1907. De plus, la proximité de la rivière des Outaouais, à environ 40 m du rebord d'une haute terrasse, laissait présager des occupations préhistoriques. Toutefois, la surveillance archéologique effectuée pendant les travaux de construction et d'excavation n'a révélé aucun niveau d'occupation ni vestige archéologique significatif, se limitant à l'observation de sols dérasés. Malgré ces résultats, il est recommandé d'effectuer une supervision archéologique lors de futurs travaux dans ce secteur.

À Lachute, l'intervention archéologique était liée aux travaux de caractérisation environnementale réalisés antérieurement aux travaux d'aménagement. Le potentiel archéologique du site était principalement associé à la période autochtone, en raison de possibles occupations le long de la rivière du Nord, située à proximité immédiate à l'est. Bien que des plans anciens attestent de la présence d'un bâtiment dans les environs entre 1910 et 1929, la surveillance archéologique et la réalisation de sondages n'ont pas abouti à la découverte de vestiges archéologiques. Seule la présence de quelques clous dans la matrice perturbée a suggéré l'existence à proximité du bâtiment, mais à l'extérieur de la zone des travaux. Compte tenu de ces résultats peu probants, il n'est pas jugé nécessaire de poursuivre la surveillance archéologique lors des futurs travaux de construction.

Dans la portion nord-ouest de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), où sont peut-être présents des vestiges d'une grange-étable construite en 1847 et d'un poulailler érigé en 1935, seul un remblai de rehaussement a été excavé sous les surfaces modernes. Malgré ces résultats négatifs, il va de soi que toute excavation sur ce site, classé immeuble patrimonial, doit être précédée ou accompagnée d'une intervention archéologique.

## MÉDIAGRAPHIE

---

ALLARD, Michel

- 1974 « Géomorphologie des eskers abitibiens », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 18, n° 44, p. 271-296.

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARCHÉO-08, Corporation

- 2004 *Rapport miscellanées Évain*, Ministère de la Culture et des Communications.
- 2006 *Inventaire archéologique (été 2005)*. Évain, Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-Du-Québec. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.
- 2007 *Inventaire archéologique (été 2006) Autoroute 50-Tronçon «côte Ézilda à montée Fasset»*, du kilomètre 224+600 au kilomètre 228+160. Évain, Ministère des Transports du Québec.
- 2012 *Autoroute 50, tronçon de la Côte Ézilda à la montée Fasset (CH. 224+600 à 228+160). Fouille archéologique du site BjFr-9 (2007)*. Évain, Direction de l'Outaouais, direction générale de Montréal et de l'Ouest., Ministère des Transports du Québec.

ARCHÉOTEC

- 1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.
- 1999 *Remise en état des ouvrages de l'aménagement des Rapides-des-Quinze. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec.

ARPIN, Caroline

- 2007 *Constat archéologique suite à la découverte d'ossements humains dans la cour intérieure du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 5 p.

ARTEFACTUEL

- 2015 *Monastère de l'Hôpital Général de Québec. Surveillance et inventaire archéologique (2014)*. Notre-Dame-des-Anges, Congrégation des Augustines de la Miséricorde de Jésus. 40 p.
- 2017a *Sondages exploratoires – Mur d'enceinte au Monastère Saint-Augustin, Site de l'Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2016*. Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 53 p.

- 2017b *Sur les traces des Récollets – Interventions archéologiques au sous-sol de l’aile de l’Hôpital, Site de l’Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017.* Québec, Fiducie du patrimoine culturel des Augustines. 138 p.
- 2018a *Sondages exploratoires – Étude géotechnique pour l’aménagement d’un stationnement au Monastère Saint-Augustin, Site de l’Hôpital Général de Québec, CeEt-600. Interventions archéologiques 2017.* Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 47 p.
- 2018b *Hôpital général de Québec (CeEt-600). Supervision archéologique dans le cadre de l’aménagement d’un nouveau stationnement.* Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 74 p.
- 2021 *Réfection du mur d’enceinte du monastère Sainte-Augustine (CeEt-600). Supervision archéologique, phases 1 et 2 (2019-2020).* Québec, Augustines de la Miséricorde de Jésus du Monastère Saint-Augustin. 54 p.

#### ARKÉOS

- 2015 *Oléoduc Énergie Est. Inventaire archéologique.* Groupe Conseil UDA Inc.

#### BGLA et ARTEFACTUEL

- 2018 *Monastère des Augustines de l’Hôpital général de Québec. Étude de l’évolution historique et caractéristiques architecturales du bâtiment.* Québec, Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

#### BEAULIEU, Jacqueline

- 1998 *Localisation des nations autochtones au Québec. Historique foncier.* Québec, Direction des affaires autochtones. Ministère des Ressources naturelles.

#### BELLAVANCE, Francis

- 2023 *Archéologie publique dans le parc national d’Oka. Été 2021, Parc national d’Oka, Oka.* 72 p. Oka, Sépaq.

#### BENMOUYAL, José

- 1971 *Reconnaissance archéologique dans la région du parc de la Gatineau.* Ottawa, Commission de la Capitale nationale.

#### BROWN, J. L. et P. GANFLOFF

- 1980 « Géliformes et sols cryiques dans le sud de l’Abitibi, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 34, n° 2, p. 137-158.

#### CÉRANE

- 1988 *Surveillance archéologique de l’implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987.* Québec, Hydro-Québec. 264 p.



CHAMBERLAND, Roland, Jacques LEROUX, Steve AUDET, Serge BOUILÉ et Mariano LOPEZ

2004 *Terra Incognita des Kotakoutouemis. L'Algonquinie orientale au XVII<sup>e</sup> siècle*. Québec, Les Presses de l'Université Laval et le Musée canadien des Civilisations.

CHAPDELAINE, Claude

1988 *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, Parc Paul-Sauvé, Oka*. Université de Montréal, département d'anthropologie.

1990 « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 1, n° 20, p. 19-35.

2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre », *Archéologiques*, n° 27, p. 28-47.

CHAPDELAINE, Claude *et al.*

1991 *Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beauré, et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Montréal, Université de Montréal. 23 p.

CHRÉTIEN, Yves

2006 *Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 31 p.

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER

2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600)*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications. 33 p.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE

1998 *Île Morrison: Lieu sacré et atelier de l'Archaique dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 28. Recherches amérindiennes au Québec.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINE et Jacques CINQ-MARS

2003 *L'Île aux Allumettes : l'Archaique supérieur dans l'Outaouais*. Paléo-Québec n° 30. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CLOUTIER, Céline

2001 *Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec. 103 p.

2002 *Rapport des interventions archéologiques au cimetière de l'Hôpital Général de Québec*. Québec, Ville de Québec. 50 p.

CORPORATION ARCHÉO-08

- 2011 *Intervention archéologique 2010 au site Kapitcin (DcGp-1) du Parc national d'Aiguebelle*. Évain, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.

CÔTÉ, Marc

- 1988 *Reconnaissances archéologiques, Abitibi-Témiscamingue, 1987*. Rouyn, Corporation Archéo-08.
- 1995 « Une présence plus que millénaire ». In Odette Vincent, éd., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. p. 765 n° 7. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- 1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». In Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. p. 127-153. Paléo-Québec n° 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CROCK, John G. et Francis W. ROBINSON

- 2012 « Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England ». In Claude Chapdelaine et Richard A. Ellis Boisvert, Christopher J. Bradley, James W. Crock, John G. Robinson, Francis W., eds, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 48-76, Texas A&M University Press.

DAUBOIS, V. , M. ROY, J. J. VEILLETTE et M. MÉNARD

- 2015 « The drainage of Lake Ojibway in glaciolacustrine sediments of northern Ontario and Quebec, Canada », *Boreas*, vol. 44, p. 305-318.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
- 1997 « La mer de Goldthwait au Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, n°s 1-2, p. 61-80.
- 1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (eds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DUMAIS, Pierre

- 2001 *Projet de construction d'un centre multiservice dans le parc d'Oka. Surveillance archéologique de trois sondages géotechniques*. SÉPAQ.

DUMAIS, Pierre et Gilles ROUSSEAU

- 2003 *Prolongement de l'autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et la frontière américaine, projet numéro 20-5474-9109-A. Étude de potentiel archéologique.* Ministère des Transports du Québec.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

- 1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
- 1989 *Retrait de l'Inlandsis laurentidien au Wisconsinien supérieur et à l'Holocène.* Ottawa, Commission géologique du Canada.

ÉMARD, Bertrand

- 1988 *Nouveau poste à la centrale Rapide des Quinze. Étude archéologique,* Hydro-Québec.

ETHNOSCOPI

- 2008 Ligne à 315 kV Chénier-Outaouais. Étude environnementale en phase d'avant-projet. Étude de potentiel archéologique. Montréal, Hydro-Québec Équipement.
- 2009 Ligne à 315 kV Chénier - Outaouais. Inventaire archéologique, 2008. Montréal, Hydro-Québec Équipement.
- 2014 *Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600.* Québec, CSSS de la Vieille-Capitale. 58 p.
- 2016a *Surveillance archéologique dans le cadre de la réfection de l'entrée électrique du pavillon D de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600.* Québec, Ecosystem. 26 p.
- 2016b *Surveillance archéologique lors de la réfection du stationnement principal de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600.* Québec, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux. 31 p.
- 2020 *Lignes d'Alimentation à 315kV, Axe Aqueduc-Saraguay. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec.
- 2024a *Alimentation en électricité du village de Kitcisakik. Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique, automne 2023.* Boucherville, Hydro-Québec.
- 2024b *Projet de construction du poste Val-des-Monts et de sa ligne d'alimentation à 120 kV. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Hydro-Québec.

FILION, L., D. SAINT-LAURENT, M. DESPONTS et S. PAYETTE

- 1991 « The late Holocene record of aeolian and fire activity in northern Québec, Canada », *The Holocene*, vol. 1, n° 3, p. 201-208.

GAIA

- 2018 *Inventaire archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2018.* Québec, Ville de Québec. 219 p.

2020 *Intervention archéologique au site du monastère des Augustines et de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600), 2019. Québec, Ville de Québec. 106 p.*

GOGO, George N.

1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario.* Hull, Musée canadien des civilisations.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUMOND, Michel

1982 *Rapport sur les sondages archéologiques. Sous-sol de la sacristie de l'Église de l'Hôpital Général de Québec. 13-14 décembre 1982.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 4 p.

HAMANN, Jean

2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité.*  
<https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261>, consulté le 21 mai 2008.

HARDY, Léon

1977 « La déglaciation et les épisodes lacustre et marin sur le versant québécois des basses terres de la baie de James », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nos 3-4, p. 261-273.

KING, Charles

1976 *Correspondance sur le site BiGb-2.* Ministère des Affaires culturelles.

LAFORTE, Esther

1987 *Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la M.R.C. de Papineau. Volume 1.* Ministères des Affaires culturelles du Québec.

LAJEUNESSE, P. et G. ST-ONGE

2008 « The subglacial origin of the Lake Agassiz–Ojibway final outburst flood », *Nature Geoscience*, vol. 1, n° 3, p. 184-188.

LALIBERTÉ, Marcel

1991 *Notes sur le site BjGb-1, à Quyon.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

1994 *Évaluation préliminaire du site BjGb-1 à Quyon, comté de Pontiac, site archéologique potentiel de la période du Paléoindien ancien.* Québec, Société d'histoire de l'Outaouais.



- 1998 *Fouilles de sauvetage sur un site de halte et de portage du Sylvicole inférieur et moyen, projet de sauvetage du site archéologique BiFw-39, parc des Rapides-Deschênes, stationnement Champlain. Ottawa, Commission de la Capitale nationale.*
- 2011 *Fouille archéologique du site BjFq-2 (2009). Autoroute 50 - Tronçon entre le kilomètre 18+240 et le kilomètre 19+000, à Grenville-sur-la-Rouge (Secteur de Calumet). No PROJET MTQ 154-89-0621. Service des projets. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. Montréal, Ministère des Transports du Québec.*

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.*

LAURIN, Serge

- 1989 *Histoire des Laurentides. Les régions du Québec. n° 3. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.*

MAROIS, Roger

- 1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 17, n°s 1-2, p. 7-35.

McGAIN, Alison

- 1991 *Le site historique de l'îlot Constantineau. Quartier Saint-Roch, ville de Québec (CeEt-564). Surveillance archéologique et étude historique. Québec, Société immobilière du Québec. 146 p.*

MÉNARD, Maxime

- 2012 *Caractérisation des phases tardives du lac glaciaire Ojibway dans le nord-ouest de l'Abitibi. Mémoire de maîtrise. Montréal, Université du Québec à Montréal.*

OUELLET, Jean-Christophe

- 2017 « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 ». In Claude Chapdelaine et Adrian L. Burke, édés, *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. p. 115-150. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

- 1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

## PARTRIMOINE EXPERTS

2000 *Inventaires archéologiques. Direction de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. L'Assomption, Direction générale de Québec et de l'Est. Service du Plan, de l'Analyse et du soutien technique. Ministère des Transports.*

PLOURDE, Michel

2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans *Cap-aux-Diamants* vol. 93, p. 11-14. Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants.

PROULX, J. B.

1881 *Voyage au lac Abitibi ou Visite pastorale de Mgr J. Th. Duhamel dans le Haut de l'Ottawa.* Montréal, Séminaire de Sainte-Thérèse.

RATELLE, Maurice

1993 « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 23, n<sup>os</sup> 2-3, p. 25-38.

RICHARD, Pierre J.H.

1980 « Richard, P. (1980). Histoire postglaciaire de la végétation au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 34, n<sup>o</sup> 1, p. 77-94.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, n<sup>os</sup> 1-2, p. 45-64. Montréal.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2018 « Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien ». In Anne-Marie Balac et François C. Bélanger, eds, *Lumières sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal* (version longue). p. 290-301, Recherches amérindiennes au Québec.

2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien », dans Claude Chapdelaine et Éric Graillon (eds), *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*, p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, P. J. et P. GRONDIN

2009 *Histoire postglaciaire de la végétation.* Extrait du Manuel de foresterie. Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI

2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n<sup>o</sup> 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

RIOPEL, Marc

- 1995 « L'ouverture et le développement du Témiscamingue ». In Odette Vincent, éd., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. p. 165-196 Québec, Institut québécois de recherches sur la Culture et les Presses de l'Université Laval.

RITCHIE, William A.

- 1953 « A Probable Paleo-Indian Site in Vermont », *American Antiquity*, vol. 18, n° 3, p. 249-258.

ROBINSON, Francis W.

- 2012 « Between the Mountains and the Sea : An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin ». In C. Boisvert Chapdelaine, Richard A. Ellis, Christopher J. Bradley, James W. Crock, John G. Robinson, Francis W., éd., *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 191-217, Texas A&M University Press.

ROULEAU, Serge

- 2008 *Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria*. Québec, Ville de Québec. 29 p.
- 2011 *Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, de Verdun et 1ère avenue*. Québec, Ville de Québec. 37 p.
- 2017 *Plan de gestion des ressources archéologiques. Monastère et Hôpital général de Québec, CeEt-600*. Québec, Ville de Québec. 117 p.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER

- 2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec. 43 p.

RURALYS

- 2014 *Surveillance archéologique (printemps 2013). Travaux de réfection des réseaux de voirie dans les limites des rues Saint-Thomas et des Commissaires ouest*. Québec, Ville de Québec. 66 p.

SIMARD, Robert

- 2011 « Histoire du peuplement du territoire agricole de la MRC d'Argenteuil ». In MRC d'Argenteuil, éd., *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)*. Municipalité régionale de comté d'Argenteuil.

THERRIEN, J., K. BÉLANGER, T. FOURNIER, D. DEMERS et C. THIBAUT

- 2022 *Aperçu des glissements de terrain fortement rétrogressifs dans les argiles glacio-lacustres au Témiscamingue, Québec*. Ministère des Transports du Québec, Québec, Canada.

VEILLETTE, J. J.

- 1983 « Déglaciation de la vallée supérieure de l'Outaouais, le lac Barlow et le sud du lac Ojibway, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 37, n° 1, p. 67-84.
- 1988 « Déglaciation et évolution des lacs proglaciaires post-Algonquin et Barlow au Témiscamingue, Québec et Ontario », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 42, n° 1, p. 7-31.
- 1994 « Evolution and Paleohydrology of Glacial Lakes Barlow and Ojibway », *Quaternary Sciences Reviews*, vol. 13, p. 945-971.

VIAU, Roland

- 1993 « Les dieux de la terre: histoire des Algonguins de l'Outaouais, 1600-1650 ». In Marc Côté et Gaétan L. Lessard, éd., *Traces du passé, Images du présent, Anthropologie amérindienne du Moyen-nord québécois*. p. 109-132. Rouyn-Noranda, Cégep-Éditeur.
- 1995 « L'autopsie d'un contact : 1600-1900 ». In Odette Vincent, éd., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*. p. 123-160. Les régions du Québec n° 7. Québec, Institut québécois de recherches sur la Culture et les Presses de l'Université Laval.

WATSON, Gordon D.

- 1999 « La période paléoindienne dans la vallée de l'Outaouais ». In Jean-Luc Pilon, éd., *La préhistoire de l'Outaouais*. p. 27-41. Hull, Société d'histoire de l'Outaouais.

WILSON, Richard

- 1973 *Notes sur le site BjFo-c*. Ministère des Affaires culturelles.

WRIGHT, James V.

- 1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America*. p. 47-71. New York, Plenum Press.



## Annexes

---

Annexe 1 : Inventaires des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogues des photographies

## Annexe 1 : Inventaire des artefacts et des écofacts

---

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lachute  
Code : HYD2329

Archéologue : Mathieu Sévigny  
Analyste : Isabelle Hade

Date : Mai 2024  
Collection : SO

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                       | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Intégrité | Commentaires                                                                                                                                                                | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|-----------------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 1A01 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé                | 9         | 9        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Ent       | Clous entiers (2-5,3 cm et 8,5 cm de long.) et fragmentaires (7-tête). Les clous fragmentaires sont très corrodés. Élagués.                                                 | NC      |          |
| 1A01 | 4.4.2     | Laitier                  | résidu                      | 1         | 0        | 7.4           | Témoins de combustion          | Frag      | Résidu informe. Élagué.                                                                                                                                                     | NC      |          |
| 1B01 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé                | 4         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag      | Clous fragmentaires (3-tête; 1-pointe). Corrodés. Élagués.                                                                                                                  | NC      |          |
| 1C01 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | bouteille à boisson gazeuse | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag      | Fragment d'épaule et de paroi de bouteille cylindrique. Aspect piqueté de la surface. Inscription indéterminée (effacée) à la peinture à l'émail blanc (?) et vert. Élagué. | NC      |          |
| 1C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | résidu                      | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                    | Frag      | Minuscule fragment plat de 0,10 cm d'épais. Verdâtre. Vitre? Élagué.                                                                                                        | NC      |          |
| 1C01 | 3.2.1     | Métal plaqué             | capsule                     | 3         | 3        | 4.1.4         | Alimentation, conservation     | Ent       | Capsules de type crown. Une entière. Très corrodées. Élaguées.                                                                                                              | NC      |          |

## Annexe 2 : Catalogues des photographies



Film n° :HYD2329-24-NUM1

| Date       | Cliché | CD                  | Identification | Description                                                        | Orientation |
|------------|--------|---------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-22 | 1      | 001 20240422 195030 | Général        | Aspect général de la terrasse sur laquelle l'église est construite | N.-O.       |
| 2024-04-23 | 1      | 002 20240423 074018 | Général        | Aire générale d'intervention                                       | O.          |
| 2024-04-23 | 3      | 003 20240423 074122 | Général        | Aspect général du rebord de la terrasse                            | S.          |
| 2024-04-23 | 4      | 004 20240423 074225 | Général        | Aire générale d'intervention                                       | N.-O.       |
| 2024-04-23 | 5      | 005 20240423 082822 | 1A             | Début de l'excavation                                              | O.          |
| 2024-04-23 | 6      | 006 20240423 083905 | 1A             | Excavation; pierre de rivière comblant un fossé                    | N.          |
| 2024-04-23 | 7      | 007 20240423 084050 | 1A             | Excavation; pierre de rivière comblant un fossé                    | N.          |
| 2024-04-23 | 8      | 008 20240423 085112 | 1A             | Au fond, le sol naturel stérile est atteint                        | N.          |
| 2024-04-23 | 9      | 009 20240423 085935 | 1A             | Fossé présentant un tuyau de drainage                              | S.-E.       |
| 2024-04-23 | 10     | 010 20240423 091606 | 1A             | Excavation de la tranchée. Fond atteint                            | N.-E.       |
| 2024-04-23 | 11     | 011 20240423 092411 | 1A             | Excavation de la tranchée. Fond atteint                            | N.-E.       |
| 2024-04-23 | 12     | 012 20240423 092836 | 1A             | Paroi est de la tranchée                                           | E.          |
| 2024-04-23 | 13     | 013 20240423 093421 | 1A             | Paroi est de la tranchée, détails                                  | E.          |
| 2024-04-23 | 14     | 014 20240423 095130 | 1A             | Paroi est de la tranchée, détails et prospection                   | N.-E.       |
| 2024-04-23 | 15     | 015 20240423 095802 | Général        | Aspect général des travaux; 1B en cours                            | N.-E.       |
| 2024-04-23 | 16     | 016 20240423 102039 | 1A             | Profil de la paroi est                                             | E.          |
| 2024-04-23 | 17     | 017 20240423 102659 | 1B             | Excavation de la tranchée                                          | N.-O.       |
| 2024-04-23 | 18     | 018 20240423 103329 | 1A             | Aspect général de la tranchée. Complété.                           | S.-E.       |
| 2024-04-23 | 19     | 019 20240423 103436 | 1B             | Aspect général de la tranchée. Complété.                           | N.-E.       |
| 2024-04-23 | 20     | 020 20240423 103446 | Général        | Vue panoramique des travaux                                        | E.          |
| 2024-04-23 | 21     | 021 20240423 104447 | 1A             | Détails au coin sud-est; prospection                               | S.-E.       |
| 2024-04-23 | 22     | 022 20240423 104458 | 1A             | Détails au coin sud-est; prospection                               | S.-E.       |
| 2024-04-23 | 23     | 023 20240423 115934 | 1B             | Paroi est de la sous-opération                                     | E.          |
| 2024-04-23 | 24     | 024 20240423 115952 | Général        | Installation des conduits électriques                              | N.-E.       |



024\_20240423\_115952



001\_20240422\_195030



002\_20240423\_074018



003\_20240423\_074122



004\_20240423\_074225



005\_20240423\_082822



006\_20240423\_083905



007\_20240423\_084050



008\_20240423\_085112



009\_20240423\_085935



010\_20240423\_091606



011\_20240423\_092411



012\_20240423\_092836



013\_20240423\_093421



014\_20240423\_095130



015\_20240423\_095802



016\_20240423\_102039



017\_20240423\_102659



018\_20240423\_103329



019\_20240423\_103436



020\_20240423\_103446



021\_20240423\_104447



022\_20240423\_104458



023\_20240423\_115934

| Date       | Cliché | CD                  | Identification | Description                                          | Orientation |
|------------|--------|---------------------|----------------|------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-29 | 1      | 001 20240429 100419 | Général        | Vue générale de la zone d'intervention               | S.          |
| 2024-04-29 | 1      | 002 20240429 101916 | Général        | Aspect du talus d'érosion et de la Rivière-du-Nord   | N.          |
| 2024-04-29 | 3      | 003 20240429 102158 | Général        | Coupe stratigraphique, talus d'érosion               | N.-O.       |
| 2024-04-29 | 4      | 004 20240429 103515 | Général        | Coupe stratigraphique, talus d'érosion               | N.-O.       |
| 2024-04-29 | 5      | 005 20240429 104102 | Général        | Caractérisation des sols informelle réalisée à l'est | O.          |
| 2024-04-29 | 6      | 006 20240429 104540 | 1A             | Réalisation de la tranchée de caractérisation env.   | O.          |
| 2024-04-29 | 7      | 007 20240429 104815 | 1A             | Paroi sud de la tranchée                             | S.-O.       |
| 2024-04-29 | 8      | 008 20240429 105114 | 1A             | Paroi sud nettoyée de la tranchée                    | S.-O.       |
| 2024-04-29 | 9      | 009 20240429 105623 | 1A             | Trace charbonneuse dans les horizons profonds?       | S.          |
| 2024-04-29 | 10     | 010 20240429 111809 | 1B             | Paroi nord de la tranchée                            | N.-E.       |
| 2024-04-29 | 11     | 011 20240429 112008 | 1B             | Emplacement de la tranchée de caractérisation env.   | N.-O.       |
| 2024-04-29 | 12     | 012 20240429 112406 | 1C             | Excavation de la dernière tranchée au nord           | N.-O.       |
| 2024-04-29 | 13     | 013 20240429 112428 | 1C             | Emplacement de la tranchée de caractérisation env.   | S.          |
| 2024-04-29 | 14     | 014 20240429 113015 | 1C             | Enregistrements environnementaux                     | S.-O.       |
| 2024-04-29 | 15     | 015 20240429 113428 | 1C             | Aspect de la tranchée; excavation complétée          | N.-E.       |
| 2024-04-29 | 16     | 016 20240429 113731 | 1C             | Aspect de la tranchée; paroi nord-est nettoyée       | N.-E.       |
| 2024-04-29 | 17     | 017 20240429 115219 | 1A             | Sondage manuel adossé à la tranchée                  | E.          |
| 2024-04-29 | 18     | 018 20240429 115655 | 1A             | Localisation du sondage manuel                       | N.-E.       |
| 2024-04-29 | 19     | 019 20240429 115706 | 1B             | Localisation du sondage manuel                       | S.-E.       |
| 2024-04-29 | 20     | 020 20240429 122448 | 1B             | Profil stratigraphique des couches superficielles    | N.          |
| 2024-04-29 | 21     | 021 20240429 130453 | 1C             | Profil stratigraphique des couches superficielles    | S.          |





021\_20240429\_130453



001\_20240429\_100419



002\_20240429\_101916



003\_20240429\_102158



004\_20240429\_103515



005\_20240429\_104102



006\_20240429\_104540



007\_20240429\_104815



008\_20240429\_105114



009\_20240429\_105623



010\_20240429\_111809



011\_20240429\_112008



012\_20240429\_112406



013\_20240429\_112428



014\_20240429\_113015



015\_20240429\_113428



016\_20240429\_113731



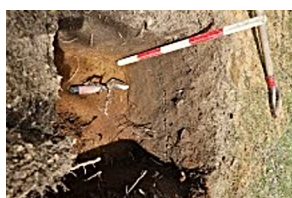
017\_20240429\_115219



018\_20240429\_115655



019\_20240429\_115706



020\_20240429\_122448



## TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE MONSEIGNEUR- POISSANT (BjFi-20), BOUCHERVILLE



SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

**PRÉLIMINAIRE**

ethnoscop  
Avril 2025

TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE MONSEIGNEUR-POISSANT (BjFi-20),  
BOUCHERVILLE

Supervision archéologique

Ethnoscop inc., 2025



*Page couverture*

Au nord du centre Monseigneur-Poissant, la tranchée 9C a été creusée le long des fondations du bâtiment; en bordure d'un tambour ou d'un édicule menant au sous-sol, vue vers le sud-ouest (BjFi-20-24-NUM1-020)

## RÉSUMÉ

---

En raison des infiltrations d'eau qui endommagent fréquemment le sous-sol du centre Monseigneur-Poissant, la ville de Boucherville souhaitait, à l'été 2025, connaître l'état des fondations du bâtiment. Le service d'ingénierie de la Ville projetait quatre tranchées exploratoires le long des murs de fondations afin de procéder à l'observation directe des maçonneries. Ce projet, situé dans les limites du site archéologique BjFi-20, était susceptible d'affecter la trame archéologique. Se souciant de protéger son patrimoine archéologique, la Ville de Boucherville a mandaté la firme Ethnoscop afin qu'elle supervise l'excavation mécanique des tranchées exploratoires.

L'objectif principal de cette intervention archéologique était de déterminer l'étendue de la trame archéologique du site BjFi-20 en lien avec les fondations du bâtiment. Accessoirement, cette intervention devait aussi permettre de préciser les connaissances acquises lors des fouilles de 2013 à 2015 sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant. En effet, Ethnoscop avait réalisé divers inventaires et fouilles archéologiques de 2013 à 2016 dans le secteur du Centre Monseigneur-Poissant et de l'église Sainte-Famille, menant notamment à la création du site BjFi-20.

La supervision des excavations a révélé que le tissu archéologique du site BjFi-20 est présent jusqu'à une distance minimale de 0,60 m du mur de fondation maçonné et environ 1,00 m du mur de fondation en béton de la galerie. Au coin sud-ouest et le long du mur sud du bâtiment, des segments de maçonneries associées au 3<sup>e</sup> presbytère de Boucherville, construit en 1832 et démoli en 1896, ont été enregistrés. La tranchée au coin nord-ouest de la galerie a permis de dégager un réservoir d'huile volumineux.

L'intervention archéologique corrobore la présence d'importantes ressources archéologiques aux abords du centre Monseigneur-Poissant. Il est recommandé de prévoir des fouilles archéologiques dans les secteurs où des excavations à des fins d'étanchéisation seront nécessaires, afin de mieux comprendre l'agencement des vestiges et les contextes des occupations antérieures.



# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                   |                                      |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| LISTE DES FIGURES .....                                                           | VII                                  |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....                                                     | IX                                   |
| LISTE DES PLANS .....                                                             | XI                                   |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                          | XI                                   |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                                                      | XIII                                 |
| 1. INTRODUCTION .....                                                             | 1                                    |
| 1.1 Mandat .....                                                                  | 1                                    |
| 1.2 Aire d'intervention .....                                                     | 1                                    |
| 2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE .....                                 | 5                                    |
| 2.1 Contexte naturel et état des lieux .....                                      | 5                                    |
| 2.2 Contexte culturel .....                                                       | 7                                    |
| 2.2.1 Cadre préhistorique .....                                                   | 7                                    |
| 2.2.2 Cadre historique .....                                                      | 7                                    |
| 2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures ..... | 14                                   |
| 3. MÉTHODOLOGIE .....                                                             | 23                                   |
| 3.1 Stratégie d'intervention .....                                                | 23                                   |
| 3.2 Enregistrement des données .....                                              | 23                                   |
| 4. RÉSULTATS .....                                                                | 25                                   |
| 4.1 Supervision archéologique .....                                               | 25                                   |
| 4.1.1 Tranchée 9A .....                                                           | 25                                   |
| 4.1.2 Tranchée 9B .....                                                           | 28                                   |
| 4.1.3 Tranchée 9C .....                                                           | 30                                   |
| 4.1.4 Tranchée 9D .....                                                           | 34                                   |
| 5. DISCUSSION .....                                                               | 39                                   |
| 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....                                            | 47                                   |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                               | 49                                   |
| ANNEXES                                                                           |                                      |
| ANNEXE A                                                                          | INVENTAIRE DES ARTEFACTS ET ÉCOFACTS |
| ANNEXE B                                                                          | CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES          |

## LISTE DES FIGURES

---

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |    |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Le 566, boulevard Marie-Victorin - vue aérienne.....                                                                                                                                                                                                                                                           | 3  |
| Figure 2.  | Représentation de la courbe d'émersion des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006).....                                                                                                                                                                                              | 6  |
| Figure 3.  | Représentation schématique des terrains pour lesquelles des chaînes de titres ont été constituées. Les nombres et divisions en rouge sont repris d'une carte produite par la SHIP et correspondent aux emplacements identifiés dans l'aveu et dénombrement de 1724 tel qu'interprétés dans Véronneau 2013..... | 8  |
| Figure 4.  | Extrait du <i>Plan du village de Boucherville 1810-1811</i> représentant le secteur au nord-ouest de l'église (Archives du séminaire de Québec, Fonds Verreau, P32/46/6 [V-26]).....                                                                                                                           | 9  |
| Figure 5.  | Retranscription d'un <i>Plan de la place de l'église, vers 1850</i> . Original déposé aux Archives paroissiales de Boucherville (numérisé dans Bureau et al. 1979 : 282).....                                                                                                                                  | 10 |
| Figure 6.  | Le troisième presbytère (1832-1896), vers 1882 (Collection Chrétien Zaugg, SHIP).....                                                                                                                                                                                                                          | 11 |
| Figure 7.  | Croquis stratigraphique, sous-opérations 9A, paroi nord.....                                                                                                                                                                                                                                                   | 27 |
| Figure 8.  | Croquis stratigraphique, sous-opérations 9B, paroi sud.....                                                                                                                                                                                                                                                    | 29 |
| Figure 9.  | Coupe stratigraphique, sous-opérations 9C, paroi est.....                                                                                                                                                                                                                                                      | 33 |
| Figure 10. | Cet extrait de la photo 11 du rapport d'Ethnoscop montre le parement est du vestige, lequel est surmonté d'une conduite de gaz. (Source Ethnoscop 2017 : 44).....                                                                                                                                              | 35 |
| Figure 11. | Coupe stratigraphique, sous-opérations 9D, paroi ouest.....                                                                                                                                                                                                                                                    | 37 |
| Figure 12. | Extrait d'un plan montrant la projection du bâtiment correspondant au 3 <sup>e</sup> presbytère, en fonction des vestiges ayant été dégagés lors des inventaires et des fouilles de 2013 à 2015. (Source Ethnoscop 2017 : 36).....                                                                             | 41 |
| Figure 13. | Représentation de la coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A. (Source Ethnoscop 2016 : 77).....                                                                                                                                                                                          | 45 |

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

|          |                                                                                                                                                                                       |    |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1. | Située au coin nord-ouest du bâtiment, la tranchée 9B était adossée au mur de béton de la galerie, vue vers le sud (BjFi-20-24-NUM1-014) .....                                        | 2  |
| Photo 2. | Aspect de la tranchée BjFi-20-9A; une couche de démolition est dégagée, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-003) .....                                                              | 25 |
| Photo 3. | Situés à proximité des parois instables, les vestiges 20 et 21 n'ont pas pu être bien dégagés, vue vers le nord-ouest (BjFi-20-24-NUM1-006) .....                                     | 26 |
| Photo 4. | Aspect du réservoir d'huile ayant été trouvé en partie nord de la tranchée BjFi-20-9B. Une ouverture boulonnée se trouve à sommet, vue vers le nord-ouest (BjFi-20-24-NUM1-008) ..... | 28 |
| Photo 5  | La tranchée BjFi-20-9C était adossée directement sur le mur de fondation nord, de même qu'un tambour, vue vers le sud (BjFi-20-24-NUM1-021) .....                                     | 30 |
| Photo 6. | Le mur de fondation a été nettoyé, permettant d'observer son mode de construction et les détails de son assise inférieure, vue vers le sud-est (BjFi-20-24-NUM1-042) .....            | 31 |
| Photo 7. | Aspect de la fondation du tambour; aucun liant n'est observé entre les pierres de la première assise, vue vers le sud-ouest (BjFi-20-NUM1-044) .....                                  | 32 |
| Photo 8. | La tranchée BjFi-20-9D a permis de dégager deux autres maçonneries, les vestiges 10 et 23, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-038) .....                                           | 34 |
| Photo 9. | Détails du mur de fondation sud du centre Monseigneur-Poissant. En avant-plan, le vestige 23 est dégagé et bien apparent, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-027) .....            | 36 |

## LISTE DES PLANS

---

|         |                                                                                                |    |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Plan 1. | Localisation de l'aire d'intervention.....                                                     | 4  |
| Plan 2. | Localisation des interventions et des sites archéologiques de Boucherville.....                | 18 |
| Plan 3. | Localisation du site archéologique BJFi-20 sur une spatiocarte.....                            | 19 |
| Plan 4. | Localisation des sous-opérations .....                                                         | 21 |
| Plan 5. | Vestiges à l'avant du centre Monseigneur-Poissant (secteur du 3 <sup>e</sup> presbytère) ..... | 43 |

## LISTE DES TABLEAUX

---

|            |                                                                                                                                                   |    |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. | Chronologie des bâtiments érigés en portion sud du terrain du centre Monseigneur-Poissant (Tiré d'Ethnoscop 2017a) .....                          | 9  |
| Tableau 2. | Principaux aménagements présents dans la portion nord du terrain du Centre Monseigneur-Poissant (source : Gilles Véronneau, Ethnoscop 2016) ..... | 12 |
| Tableau 3. | Mentions relatives à la portion nord de la palissade de Boucherville (source : Véronneau 2013) .....                                              | 13 |



## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION DE L'INTERVENTION

#### *Ville de Boucherville*

|                          |                                                                          |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Stéphanie Papineau, ing. | Chef de service – Surveillance et gestion de projets, Direction du génie |
| Nicolas Boissonneault    | Technicien en génie bâtiment – Direction du génie                        |

### RÉALISATION DE L'INTERVENTION

#### *Ethnoscop inc.*

|                   |                                                       |
|-------------------|-------------------------------------------------------|
| Paul Girard       | Coordonnateur, révision du rapport                    |
| Mathieu Sévigny   | Archéologue, chargé de projet et rédaction du rapport |
| Isabelle Hade     | Spécialiste en culture matérielle historique          |
| Molly Monette     | Traitement des artefacts                              |
| Liliane Carle     | Géographe-cartographe                                 |
| Stéphanie Goyette | Éditrice du rapport                                   |
| Michelle Dubé     | Adjointe administrative                               |

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Mandat

La ville de Boucherville désirait retenir les services d'un consultant afin d'effectuer une supervision archéologique de quatre tranchées exploratoires réalisées le long des fondations du Centre Monseigneur-Poissant. Ces fouilles exploratoires étaient rendues nécessaires en raison d'infiltrations d'eau qui endommagent fréquemment le sous-sol du bâtiment. Cette intervention devait d'abord permettre de vérifier si l'étendue de la trame archéologique du site BjFi-20 s'étend jusqu'au mur du bâtiment. Ensuite, l'intervention archéologique était susceptible de préciser les connaissances acquises au cours des dernières années sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant, lequel se trouve en position centrale du site archéologique. C'est dans ce contexte que la Ville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle réalise cet accompagnement archéologique de l'excavation mécanique des tranchées exploratoires.

## 1.2 Aire d'intervention

Ce projet, qui a la capacité de porter atteinte à une éventuelle trame archéologique, se déroulait dans l'environnement immédiat du centre Monseigneur-Poissant. Il s'agit là de travaux qui sont projetés à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Boucherville (plan 1), plus précisément à ce bâtiment qui est localisé au 566, boulevard Marie-Victorin et fait partie du noyau institutionnel de Boucherville regroupant notamment l'église Sainte-Famille, mais aussi le couvent de la congrégation de Notre-Dame. Tout comme ce dernier qui est d'influence Second Empire, le centre Monseigneur-Poissant est la réalisation de l'architecte Alfred Fournier dit Préfontaine (1865-1945) et est construit en 1896<sup>1</sup>.

Les tranchées exploratoires devaient permettre d'observer les fondations du centre Monseigneur-Poissant; elles devaient donc jouxter immédiatement le bâtiment. Incluant le bâtiment plus que centenaire, l'aire d'intervention ou l'espace rendu disponible à l'expertise archéologique mesurait donc 40 m de longueur sur environ 25 m de largeur. Dans l'ensemble

---

<sup>1</sup> Site patrimonial du Vieux-Boucherville  
<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/detail.do?methode=consulter&id=93556&type=bien>, consulté le 4 avril 2025

de sa périphérie, à l'exception des aménagements piétonniers à l'avant (au sud), le bâtiment est entouré d'une pelouse (figure 1). En portion ouest, les deux tranchées n'ont pas pu être adossées aux murs de maçonnerie, limitant grandement l'examen qui était projeté. Les tranchées BjFi-20-9A et 9B ont été aménagées le long des murets de béton associés à la galerie à cet endroit (photo 1).



Photo 1. Située au coin nord-ouest du bâtiment, la tranchée 9B était adossée au mur de béton de la galerie, vue vers le sud (BjFi-20-24-NUM1-014)





Figure 1. Le 566, boulevard Marie-Victorin - vue aérienne. Le polygone rouge illustre un périmètre arbitraire autour du Centre Monseigneur-Poissant; lot 6 427 677.





TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE MONSIEUR-POISSANT, BOUCHERVILLE, B.J.Fi-20  
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE  
 LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION  
 PLAN 1

-  AIRE D'INTERVENTION ET SITE B.J.Fi-20
-  SITE PATRIMONIAL DU VIEUX BOUCHERVILLE



Source : Carte topographique 031H11,  
 © Ressources Naturelles Canada  
 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,5 1 Km  
 ÉCHELLE : 1/50 000

VDB2404  
 ethnoscop

## 2. CONTEXTE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

---

Le bref contexte de l'intervention archéologique qui est présenté ici est presque entièrement tiré de rapports d'Ethnoscop (Ethnoscop 2016; 2017a; b; 2018), lesquels témoignent des quelques interventions au terrain qui se sont déroulées de 2013 à 2016. Pour plus de précision, il est également possible de s'intéresser à l'étude de potentiel archéologique qui a également été réalisée par Ethnoscop (2013a), mais aussi à quelques rapports de recherches qui ont été conduites non loin de l'aire d'intervention. Dans cette veine, pour obtenir davantage de détails à propos des interventions archéologiques voisines, il est recommandé de se référer à la section 2.3 du présent rapport.

### 2.1 Contexte naturel et état des lieux

À la lumière des connaissances actuelles, il semble assez probable que ce ne soit seulement qu'à partir de 2500 ans AA<sup>2</sup> que l'aire d'intervention devient définitivement habitable. Antérieurement à cela, les surfaces concernées ne pourraient avoir émergées que temporairement vers 4000 ans AA, voire 7000 ans AA. En effet, puisqu'elle est située à une altitude d'environ 12 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM<sup>3</sup>), l'aire d'intervention a été soumise à une fluctuation du niveau de l'eau caractéristique du protofleuve et découlant du rebondissement isostatique de la croûte terrestre qui a prévalu durant la période suivant la déglaciation. Longtemps comprimée par le poids de l'Inlandsis laurentidien, la croûte terrestre a amorcé une remontée rapide lors de la fonte du glacier, laquelle s'est manifestée notamment par une baisse drastique du niveau de l'eau alors présente. Ne se stabilisant que très graduellement, la remontée a été suivie par un rebondissement s'échelonnant sur plusieurs millénaires, lequel est associé à différents niveaux d'eau entre 8000 ans AA et aujourd'hui (figure 2). Peu après 3000 ans AA, le niveau du protofleuve Saint-Laurent, qui en est à sa deuxième remontée, régresse suffisamment pour permettre à l'aire d'intervention d'émerger des flots de manière possiblement définitive. Toutefois, comme le montre la figure 2, une transgression (remontée du niveau de l'eau) s'effectue vers 1750 ans AA, inondant peut-être sporadiquement le secteur visé par l'intervention. Nonobstant cette

---

<sup>2</sup> AA : avant aujourd'hui ou avant l'actuel

<sup>3</sup> Par rapport au niveau moyen de la mer

transgression ou l'occurrence de quelques crues exceptionnelles, l'aire d'intervention devrait donc être définitivement exondée vers 2500 ans AA.

Le Vieux-Boucherville longe l'axe de communication et de circulation majeur qu'est le fleuve Saint-Laurent. C'est d'ailleurs le long de ce cours d'eau que sont recensés le plus grand nombre de sites archéologiques dans le Sud québécois (Ethnoscop 2013b : 23). Ces basses terrasses fluviales subhorizontales constituent, tant à la préhistoire qu'à la période historique, un espace idéal du point de vue de l'habitabilité. De plus, la proximité des îles de Boucherville fait de cet endroit, un havre naturel ainsi qu'un lieu primordial quant à la récolte des ressources halieutiques. Ces mêmes conditions seront ensuite favorables au développement de l'agriculture, à l'accroissement démographique et urbain, et même à l'industrialisation. Abondamment desservi par des cours d'eau principaux et secondaires, le noyau villageois d'origine est bordé à l'ouest par le fleuve Saint-Laurent, au nord et à l'est par la rivière aux Pins et au sud par la rivière Sabrevois. L'aire d'intervention, en plus d'être située relativement près de la rive du fleuve, se trouve donc dans un espace de grande importance dans la géographie des basses terres du Saint-Laurent.

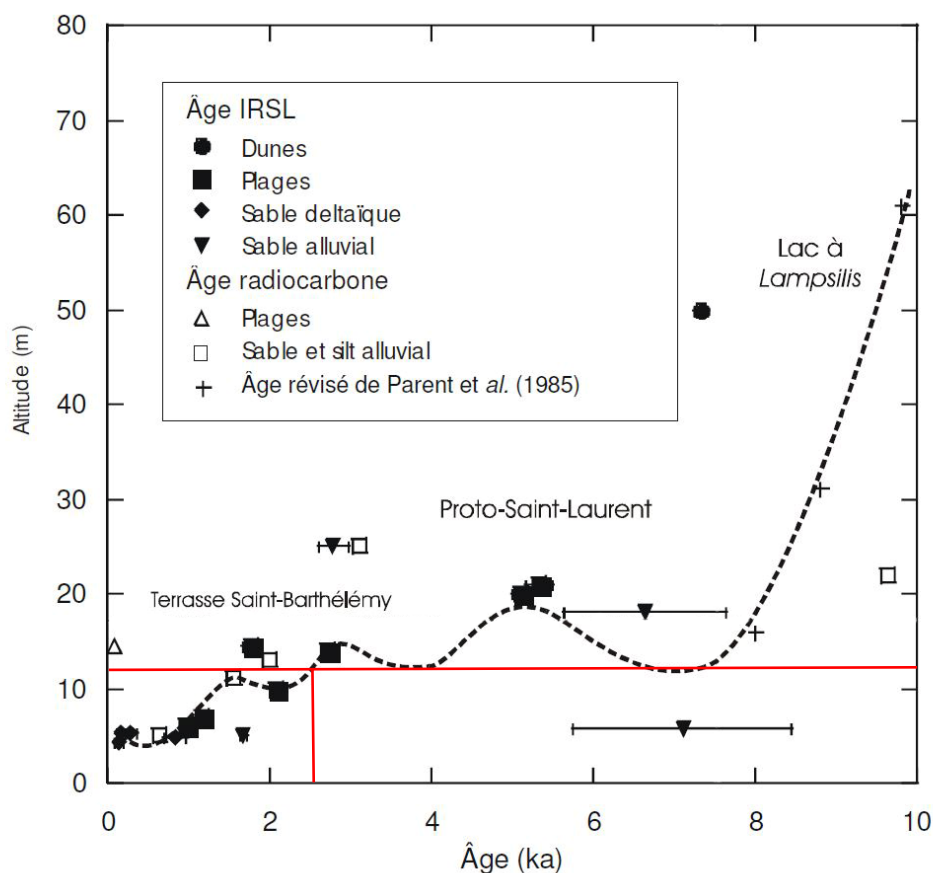


Figure 2. Représentation de la courbe d'émergence des terres pour la région au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche 2006). Les traits en rouge situent la position de l'aire d'intervention.

## 2.2 Contexte culturel

### 2.2.1 Cadre préhistorique

Par sa situation géographique, l'aire d'intervention n'est habitable qu'à la toute fin de la préhistoire. Dans les périodes caractérisant la préhistoire québécoise, il n'est pas envisageable de trouver à cet endroit des traces antérieures à celle de la période du Sylvicole (3000 à 500 ans AA), voire possiblement à la toute fin de l'Archaïque terminal (3500 à 3000 ans AA).

C'est donc au Sylvicole que l'occupation de l'aire d'intervention est le plus susceptible d'avoir débuté. Durant cette période marquée principalement par l'adoption de la technologie céramique, il se produit alors une multiplication et une exacerbation des réseaux d'échanges et des sphères d'interactions dans lesquels circulent idées et objets. Certains groupes deviennent ensuite sédentaires, d'abord de manière saisonnière puis progressivement annuelle. Il s'agit là d'un changement qui s'effectuera conjointement avec l'adoption de l'horticulture. À l'exception du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), les sites représentant la période du Sylvicole sont les plus fréquents dans le corpus des sites archéologiques paléohistoriques connus de la région du Vieux-Boucherville.

La préhistoire prend fin avec l'arrivée des premiers Européens qui marque le début de la consignation écrite, bien que très partielle, de l'histoire des populations autochtones. Ce « contact » ne s'effectue pas de manière simultanée dans l'ensemble de la plaine montréalaise, mais celui-ci se réalise, somme toute, assez rapidement.

### 2.2.2 Cadre historique

Le Vieux-Boucherville possède une longue et riche histoire. En 1664, Pierre Boucher reçoit une première concession du gouverneur général Jean de Lauzon, titre qui est renouvelé en 1672 par l'intendant Jean Talon. La concession originale est de deux lieues de front (près de 10 km) sur le Saint-Laurent, mais Boucher en cède deux lisières en 1667, le fief Le Tremblay et le fief Varennes ; il les offre en dot à sa fille Marie qui épouse René Gaultier de Varennes. En 1707, dans leur testament, Pierre Boucher et sa femme Jeanne Crevier lèguent des arrière-fiefs à leurs enfants. La carte dressée par Jacques Dunant (Dunant 1992: 24-25) pour localiser ces arrière-fiefs est certainement intéressante afin d'obtenir un portrait global de la seigneurie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (figure 3).

Le terrain actuel du centre Monseigneur-Poissant se trouve directement sur ce qui constituait le cœur du village depuis sa fondation. Dans la partie sud du terrain actuel se sont succédé différents bâtiments à vocation religieuse, qu'il s'agisse de diverses générations de presbytères ou chapelles (Ethnoscop 2021 : 35). L'emplacement de bon nombre de ces bâtiments est connu (tableau 1); il est possible d'en localiser certains à l'aide des figures 4, 5 et 6.



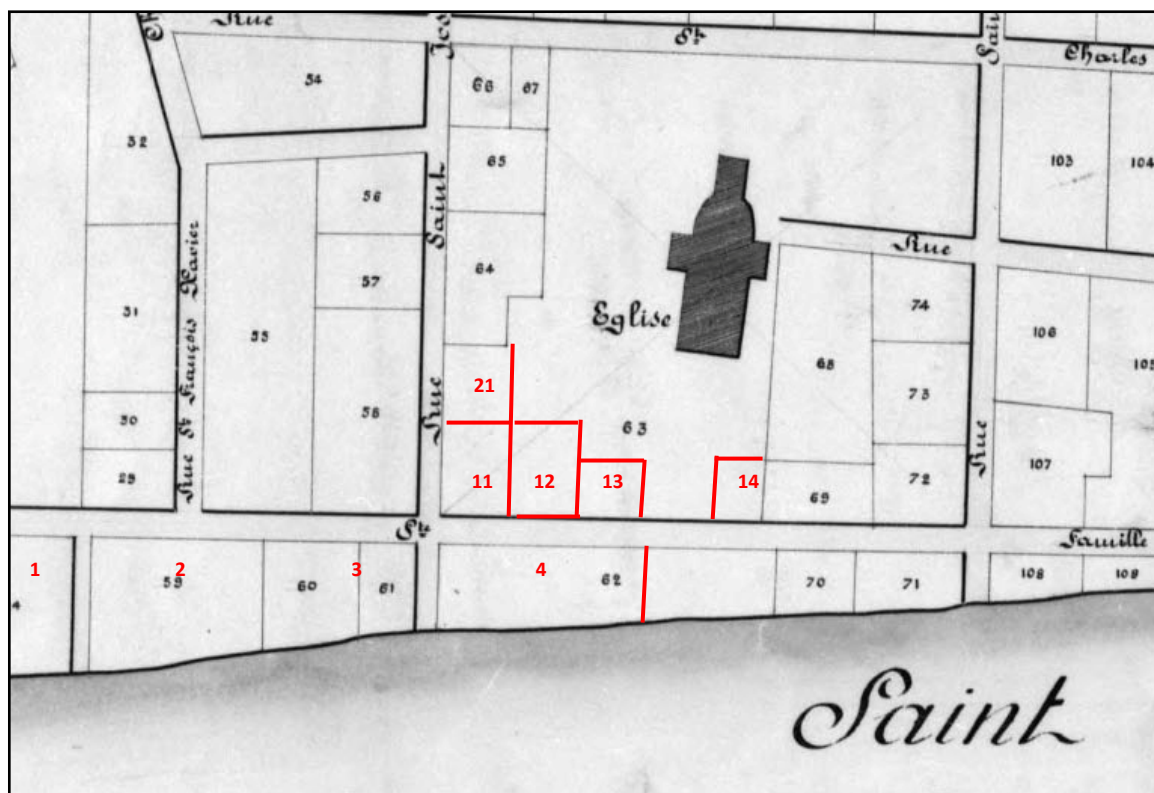


Figure 3. Représentation schématique des terrains pour lesquelles des chaînes de titres ont été constituées. Les nombres et divisions en rouge sont repris d'une carte produite par la SHIP et correspondent aux emplacements identifiés dans l'aveu et dénombrement de 1724 tel qu'interprétés dans Véronneau 2013. Les dimensions sont approximatives, la figure ne visant qu'à apporter un support visuel pour localiser les emplacements présentés.

Tableau 1. Chronologie des bâtiments érigés en portion sud du terrain du centre Monseigneur-Poissant  
(Tiré d'Ethnoscop 2017a)

1. Premier presbytère (vers 1683-vers 1718) (localisation inconnue)
2. Deuxième presbytère (1718-1832) (bâtiment « X » de la figure 4)
3. Troisième presbytère (1832-1896) figure 5: (bâtiment « P » de la figure 5)
4. Première chapelle (1688-1740) (localisation inconnue; sur le terrain occupé par les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame pour le premier couvent; voir « C1 » de la figure 5)
5. Deuxième chapelle (1740-1832) (bâtiment « + » de la figure 4)
6. Troisième chapelle (1832-1876) (bâtiment « C3 » de la figure 5)

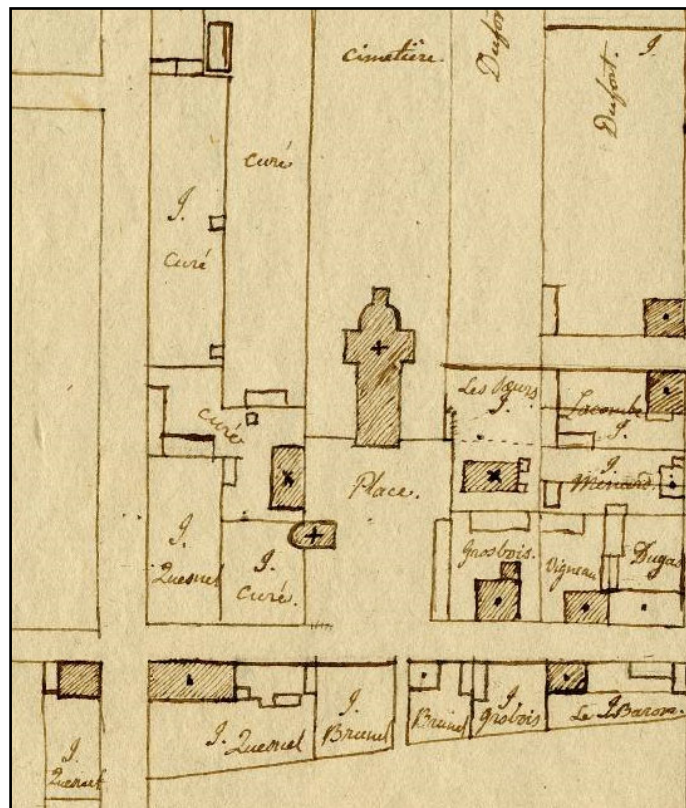


Figure 4. Extrait du *Plan du village de Boucherville 1810-1811* représentant le secteur au nord-ouest de l'église (Archives du séminaire de Québec, Fonds Verreau, P32/46/6 [V-26])

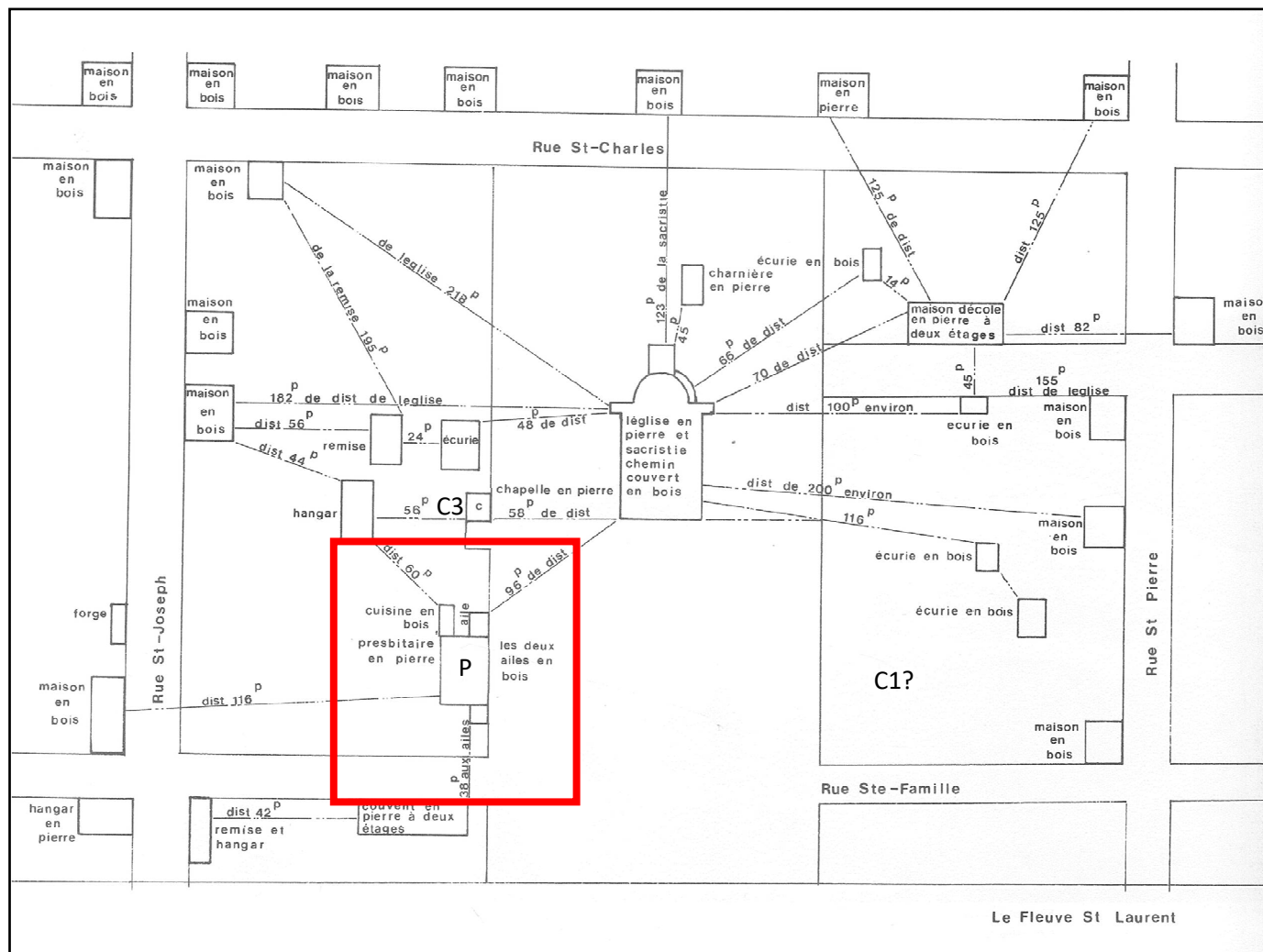


Figure 5. Retranscription d'un *Plan de la place de l'église*, vers 1850. Original déposé aux Archives paroissiales de Boucherville (numérisé dans Bureau et al. 1979 : 282). Le rectangle rouge encercle le 3<sup>e</sup> presbytère dont les dimensions illustrées sont vraisemblablement figuratives.



Figure 6. Le troisième presbytère (1832-1896), vers 1882 (Collection Chrétien Zaugg, SHIP). Selon un contrat de construction datant du 4 juillet 1832, le corps principal devra avoir des dimensions de 48 pieds x 36 pieds de dehors en dehors (Bureau et al. 1979 : 118)



Du côté nord du centre Monseigneur-Poissant, le terrain est occupé antérieurement par divers propriétaires qui y font jadis des aménagements domestiques (habitations, jardins). Ces lots (21, 11, 12 et 13) deviennent progressivement propriété de l'Église, une intégration qui sera complétée en 1822 quand les terrains appartenant à J. Quesnel passent aux mains du curé Pierre-Antoine Tabeau. Notons que le plan de 1811 indique que le terrain est libre de bâtiments à partir de cette époque (voir figure 3). C'est également dans cette portion du terrain que passait possiblement la portion nord de la palissade de bois, une structure défensive probablement érigée à la suite de l'ordonnance du gouverneur Hector de Callière en 1687 et dont il est fait encore mention en 1732 (tableaux 2 et 3).

Tableau 2. Principaux aménagements présents dans la portion nord du terrain du Centre Monseigneur-Poissant (source : Gilles Véronneau, Ethnoscop 2016)

| Lot | Année | Mentions des aménagements mobiliers                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 21  | 1724  | <i>maison, Cour et jardin</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|     | 1729  | <i>une maison et autres bâtiments</i>                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 11  | 1716  | <i>étant déjà bâti dessus</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|     | 1724  | <i>maison cour et jardin</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|     | 1732  | <i>maison de potots de sèdre entouré de pieux couverte de planche cheminée de terre, le tout menaçant ruine</i>                                                                                                                                                                                                     |
|     | 1734  | <i>Maison (...) de 31 pieds de long sur 26 pieds de large</i>                                                                                                                                                                                                                                                       |
|     | 1737  | <i>maison de pièce sur pièce (...) 30 pieds de long sur 26 de large<br/>un fourny [fournil - petit bâtiment abritant un four à pain] (...) pouvant avoir 10 à 12 pied en carré<br/>un magasin a bled de pièces sur pièce solé de pierre de 20 pieds en carré<br/>des lieux de commodité de 6 à 7 pieds en carré</i> |
|     | 1739  | <i>maison (...) de 31 pieds de long par 26 pieds de large (...) une boulangerie (...), plus un bâtiment de pierre de 17 et 18 pieds en carré qui n'est pas encore achevé</i>                                                                                                                                        |
|     | 1773  | <i>maison de pièces sur pièces, un vieux hangar attenant à la maison, un autre hangar « tombant en ruine » et une étable</i>                                                                                                                                                                                        |
|     | 1801  | <i>une vieille maison et un étable</i>                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|     | 1803  | <i>une maison de bois et une vieille étable</i>                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 12  | 1724  | <i>maison, cour et jardin</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 13  | 1724  | <i>maison et écurie</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

Tableau 3. Mentions relatives à la portion nord de la palissade de Boucherville  
(source : Véronneau 2013)

| Date | Localisation                                             | Propriétaire                                      | Mention                                                                                                                                 |
|------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1716 | Terrain de la fabrique, le long de la rue De La Perrière | Deux concessions par le curé la Saudrays          | bornées à « ... <i>un chemin que le curé laisse pour sa seule commodité et celle de ses successeurs à la dite cure...</i> »*            |
|      |                                                          | Deux concessions voisines par le curé la Saudrays | Elles longent d'une part le chemin qui va à la côte Saint-Joseph (rue De La Perrière) et d'autre part, sont le long des pieux du fort** |

\* Gilles Véronneau suggère que cette mention pointe vers une possible porte dans la palissade.

\*\* Ceci porte à croire que le tracé de la palissade est ici dans la cour arrière des emplacements qui bornent le côté sud de la rue De La Perrière (Véronneau 2013 : note 13).

## 2.3 Sites archéologiques connus et interventions archéologiques antérieures

Surtout depuis le tournant des années 2000, le Vieux-Boucherville a été le théâtre de nombreuses interventions archéologiques, la plupart ayant été initiées et mises de l'avant par la Ville de Boucherville (plan 2). Ces interventions ont été mise en place suivant les recommandations d'études de potentiel qui se sont attardées non seulement au Vieux-Boucherville dans son ensemble, mais plus précisément au terrain du centre Monseigneur-Poissant et la Place de l'Église. Ici aussi, le texte présenté plus bas est directement tiré d'une des dernières interventions en règle qui ont été menées sur le site BjFi-20 (Ethnoscop 2017b).

En 1980, une première étude du potentiel archéologique de Boucherville était produite par le Service des inventaires du ministère des Affaires culturelles (Roy 1980). Bien qu'elle ne fût pas basée sur des interventions archéologiques de terrain, elle a tout de même établi les premières bases pour une vue d'ensemble de l'évolution historique de Boucherville, ciblant ainsi plusieurs ressources archéologiques. La première partie de l'étude présente une reconstitution historique du développement de la seigneurie de Boucherville, tandis que la deuxième partie examine son potentiel historique. Les thématiques principales abordées incluent les fortifications du bourg initial, les manoirs seigneuriaux, la Place de l'Église et les arrière-fiefs Sabrevois et Laperrière. Ensuite, trois résidences privées et deux complexes agrodomestiques situés en dehors des limites du village sont identifiés pour des interventions archéologiques de terrain, en fonction de leur apparente intégrité de la trame archéologique.

La firme Ethnoscop, en collaboration avec Aménatech (1989), a réalisé une nouvelle étude sur le potentiel archéologique du Vieux Village de Boucherville devant servir d'outil de gestion des ressources culturelles anciennes. Cette étude devait cette fois-ci intégrer notamment un volet autochtone préhistorique de l'occupation humaine. Des éléments de problématiques globales et spécifiques ont été identifiés afin de comprendre les processus d'implantation et de développement de l'espace urbain. Parmi ces points spécifiques figuraient le mode de subsistance, le mobilier, l'architecture traditionnelle, le mode de division et l'aménagement des propriétés. La valeur symbolique de certains éléments, tels que le manoir seigneurial et la palissade, revêtait également une importance locale particulière dans l'étude. Un plan illustre le potentiel archéologique préhistorique et un autre le potentiel historique en distinguant pour ce dernier, un tissu archéologique dense et un autre clairsemé ou ponctuel.

Ethnoscop a aussi réalisé une vaste étude de potentiel archéologique en 2013. S'appuyant notamment sur des publications de Société d'histoire des Iles-Percées, Ethnoscop a mené une recherche qui met en évidence que de nombreux témoignages du passé de la ville doivent toujours se trouver enfouis en différents lieux de son territoire, notamment dans le secteur historique du bourg initial qui comprend l'enclos paroissial où se trouve la Place de l'Église.

Des interventions archéologiques de terrain, réalisées en 2013 et en 2014 par la firme Ethnoscop dans le Vieux Boucherville, s'inscrivaient dans le cadre d'un projet d'inventaire donnant suite à la volonté de la Ville de Boucherville d'obtenir un premier aperçu de son patrimoine archéologique enfoui. En parallèle, quelques mandats de supervision

archéologique pour des travaux périphériques réalisés dans le Vieux-Boucherville ont été intégrés au rapport (Ethnoscop 2016). Les inventaires archéologiques réalisés sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant durant ces deux années ont permis la mise au jour de nombreux vestiges et artefacts associés à l'occupation ancienne de Boucherville. Ces trouvailles ont mené le ministère de la Culture et des Communications à octroyer le code Borden BjFi-20, constituant ainsi le site archéologique (plan 3).

En guise de bref résumé, débutant d'abord du côté sud du centre Monseigneur-Poissant, la tranchée 1A a permis d'observer des résidus de démolition fort probablement associés au troisième presbytère (1832-1896), mais pour lequel aucun vestige intègre n'a été enregistré (plan 4). À cet endroit, des sols archéologiques en place conservaient les traces d'un alignement de pieux. Cet alignement se superpose de façon assez convaincante à l'axe est-ouest d'une clôture figurant sur le plan de Boucherville de 1810-1811, laquelle allait rejoindre une chapelle et qui délimitait le côté sud de la propriété du curé. Des artefacts remontant au Régime français, notamment un fourneau de pipe à tuyau amovible, des clous forgés et de la terre cuite grossière vernissée verte locale ou importée de France ont permis d'établir la persistance non perturbée du tissu archéologique ancien. La tranchée 1B, qui a été creusée dans l'axe est-ouest, a permis d'identifier le mur est de la deuxième chapelle des Congrégationnistes de Notre-Dame (1740-1832), en permettant notamment de constater l'intégrité du vestige. Malgré la mention de onze individus inhumés à l'intérieur du bâtiment dans la littérature historique, aucune sépulture n'a été observée à l'intérieur de l'emprise de la tranchée. Enfin, à l'est, la tranchée 1C visait à recouper une portion des vestiges du deuxième presbytère (1718-1832). La tranchée n'a pas permis de localiser de segments de ce bâtiment. Seule une couche de démolition pouvant y être associée a été enregistrée.

Sous la pelouse, du côté nord du centre Monseigneur-Poissant, les tranchées 1D, 1E, 1F et 3A, 3B, 3C et 3D ont été creusées mécaniquement. De ce côté, les fondations d'un bâtiment ancien ont été observées, de même que quatre aménagements de pierres de champs couverts de gravier schisteux. Aucun de ces aménagements ne figure sur des plans anciens connus. Les données archéologiques indiquent que les fondations s'établissent dans un contexte du XVIII<sup>e</sup> siècle ; l'ouvrage daterait possiblement de 1739 selon certains documents anciens. Les aménagements de pierres apparaissent plus tardifs, correspondant vraisemblablement à des allées de circulation mises en place à l'époque du troisième presbytère, soit entre 1832 et 1896. Les différents sondages manuels ont permis de recueillir une collection d'artefacts typique du Régime français et se prolongeant également jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle (hache de traite, terre cuite grossière vernissée verte locale et importée, faïence, clous forgés, terre cuite fine de type *Creamware*). Parmi les objets, la mise au jour de cinq fourneaux de pipes de pierre à tuyau amovible (type « Micmac »), toutes de style différent constitue un assemblage d'un très grand intérêt et qui a fait l'objet d'une étude particulière.

En 2015, toujours sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant, Ethnoscop a mené un complément à cet inventaire archéologique sous la forme de fouilles (Ethnoscop 2017a). La nouvelle intervention avait pour objectif principal de parfaire la compréhension des différents contextes mis au jour durant les campagnes de 2013 et 2014. En premier lieu, dans le cadre d'un éventuel projet de mise en valeur, les travaux d'excavations effectués du côté sud du



centre visaient à dégager certains segments du sommet des vestiges de la deuxième chapelle des Congrégationnistes de Notre-Dame (1740-1832) afin de préciser son positionnement. C'est dans ce contexte qu'ont été creusées les tranchées complémentaires 5D, 5E, 5F, 5G et 5H. Le dégagement des vestiges de la chapelle a permis d'observer une moitié sud relativement intègre et une moitié nord, soit à peu près la totalité de ce qui devait constituer son abside, essentiellement détruite par l'aménagement des fondations du troisième presbytère (1832-1896). Effectivement, plusieurs segments de cet important bâtiment construit en 1832 ont également pu être mis au jour.

Du côté nord du centre Monseigneur-Poissant, dans les tranchées 5A, 5B et 5C, le segment de maçonnerie dégagé s'est avéré mesurer 17 pieds français, une mesure qui correspond exactement à une mention historique qui fait état en 1739 d'un bâtiment carré inachevé de 17 pieds de côtés. Enfin, les aires de fouilles manuelles consacrées à la vérification de la nature des dépressions observées en 2014 et suivant grossièrement un axe est-ouest ont pour leur part livré des résultats mitigés en ce qui concerne leur association avec le côté nord de la palissade.

Un inventaire archéologique était conduit l'année suivante sous la Place de l'Église préalablement à la réalisation d'importants travaux de réaménagement (Ethnoscop 2017b). Dans ce contexte, six tranchées de 2 m<sup>2</sup> ont été creusées, visant à expertiser les contextes d'occupation des lieux dont la vocation a vraisemblablement toujours été de nature religieuse. De plus, comme dans la plupart des emplacements situés à cette distance du fleuve, un potentiel archéologique autochtone préhistorique s'avérait à cet endroit. La fouille des tranchées a permis de constater divers éléments associés à l'occupation historique de cet espace, menant entre autres à l'agrandissement des limites du site BjFi-20. Dans 7A et 7C, des traces archéologiques de contextes funéraires consistaient en la présence de fibre de bois délimitant selon toute vraisemblance le contour de cercueils à une profondeur d'environ 1,50 m sous la surface. Malgré la présence d'ossements en apparence humaine en 7C, aucune sépulture n'a été fouillée. La présence de vestiges maçonnés en mauvais état dans la tranchée 7A pourrait correspondre soit à un segment des fondations du deuxième presbytère (1718-1832), soit à celles de la troisième chapelle (1832-1875). Dans les sous-opérations 7B et 7E, ce sont des segments d'une canalisation de pierre grossièrement maçonnée qui ont été mis au jour. Dans 7E, quelques sols résiduels plus anciens ont permis d'observer un alignement de pieux d'axe est-ouest, tronqués par la tranchée d'implantation de la canalisation. Enfin, des bouleversements anciens inexpliqués, possiblement attribuables à des aménagements du bourg initial, ont été observés dans les sous-opérations 7D et 7F.

Une supervision archéologique des travaux d'aménagement somme toute superficiels a suivi, apportant quelques connaissances supplémentaires. Une couche de moellons datant du XIX<sup>e</sup> siècle, constituant l'ancienne surface de la Place de l'Église a été observée. Dans la sous-opération 8B, un alignement de pierres pourrait correspondre à des vestiges fugaces associés à l'ancien front bâti qui se trouvait du côté ouest de l'ancienne rue Sainte-Famille. À cet effet, cet alignement pourrait constituer la délimitation entre les sites BjFi-20 et BjFi-21.

Enfin, en parallèle à cette dernière intervention de 2016, la firme Ethnoscop a également procédé à un inventaire non invasif au géoradar sur le terrain au nord du centre Monseigneur-

Poissant (Ethnoscop 2018). La parcelle sud comportait une trop forte conductivité, empêchant toute lecture du sous-sol. La parcelle sud présentait une conductivité trop élevée, rendant impossible toute lecture du sous-sol. Les données recueillies visaient à préciser les aménagements existants et à enrichir la compréhension et la connaissance du site. La prospection avait pour objectif de repérer les allées de pierre et de déterminer leur disposition. Le levé a permis de les suivre et de définir leur organisation. Un agencement de six allées formant un rectangle est apparu au géoradar : deux d'entre elles s'étendent dans l'axe est-ouest, traversées par quatre autres orientées nord-sud, divisant ainsi le rectangle en trois parties presque égales. Concernant le bâtiment découvert lors des fouilles de 2015 et datant possiblement de 1739, le levé a également permis de préciser son périmètre, confirmant l'hypothèse d'un bâtiment carré d'environ 5 m de côté. Par ailleurs, d'autres vestiges isolés ont été localisés dans la partie est du terrain. Il s'agirait de ruines partielles, des structures de pierre démantelées dont seuls quelques éléments subsistent. Aucun élément pouvant être associé à la palissade n'a été identifié.







TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE  
MONSEIGNEUR-POISSANT,  
BOUCHERVILLE, BjFi-20

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE  
BjFi-20 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- BjFi-20 CODE BORDEN

0 10 20 m  
ÉCHELLE : 1/750



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
Orthophotographie, Ville de Boucherville, fichier 0852.ecw  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE  
MONSEIGNEUR-POISSANT, BOUCHERVILLE  
BjFi-20

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 4

- SOUS-OPÉRATION
- 9A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- MÉTAL
- 2A1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFi-20 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE

0 2,5 5 m  
ÉCHELLE : 1/250



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
Fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDB2404

ethnoscop

## 3. MÉTHODOLOGIE

---

### 3.1 Stratégie d'intervention

Le potentiel archéologique du site BjFi-20 n'est plus à démontrer. Tel qu'il a été évoqué à la section précédente, l'étude de potentiel réalisée en 2013 comportait une multitude de recommandations pour ce secteur. En effet, puisque plusieurs endroits présentent un fort potentiel archéologique et que bon nombre de vestiges de plusieurs bâtiments étaient susceptibles d'être dégagés, l'étude ciblait plusieurs secteurs à l'arrière de l'Église et à l'avant, sous la Place de l'Église, de même que dans l'ensemble du pourtour du presbytère (Ethnoscop 2013a : 96). Il était recommandé que ces espaces fassent l'objet d'un inventaire archéologique par sondages espacés de 5 m. Les interventions qui ont été conduites ont permis de bonifier ces recommandations. À l'issue de ces expertises, étant donné l'extrême richesse du tissu archéologique du terrain entourant le centre Monseigneur-Poissant, il était recommandé que tout creusement supérieur à 0,25 m soit notamment accompagné d'une supervision archéologique ou fasse l'objet d'une intervention préalable.

Quatre tranchées exploratoires étant prévues afin d'observer les fondations du bâtiment, il était nécessaire qu'elles soient réalisées sous supervision archéologique. Des travaux à la toiture avaient pour conséquence de limiter l'accès aux flancs du bâtiment, de sorte que cette expertise s'est déroulée en deux journées distinctes, soient les 2 juillet et 3 octobre 2024. Au total, ces quatre tranchées possédaient des dimensions d'environ 3 m sur 4 (voir plan 4). Cette approche a permis d'identifier et de vérifier l'étendue de la trame archéologique, tout en tenant compte de la proximité de la fondation du centre Monseigneur-Poissant. Seul l'archéologue chargé de projet était présent lors de ces deux journées. Il a pu procéder aux enregistrements à l'aide de relevés photographiques, planimétriques et stratigraphiques. La plupart des altitudes ont été consignées par rapport à la surface actuelle du terrain; elles ne sont donc données qu'à titre indicatif.

### 3.2 Enregistrement des données

Les données archéologiques ont été consignées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot) tel qu'utilisé couramment au Québec. L'opération est représentée par un chiffre et fait habituellement référence à des aires d'origine culturelle distinctes, à des années d'interventions ou encore à des phases particulières d'intervention (inventaire, fouille

manuelle, etc.). Dans ce cas-ci, l'intervention s'inscrivant dans le site archéologique BjFi-20 qui possède déjà sa séquence de Tikal, l'opération 9 a été utilisée. En effet, la dernière l'intervention conduite sous la Place de l'Église utilisait les opérations 7 et 8 pour consigner l'inventaire et la supervision archéologiques. Notons au passage que le relevé au géoradar a été enregistré en ne s'inscrivant pas dans la numérotation du système alphanumérique de Tikal du site (Ethnoscop 2018).

La sous-opération représentée par une lettre majuscule (sous-opération 9A, par exemple) consiste en une subdivision d'une opération et désigne généralement un espace particulier d'une même opération. Le lot, représenté par un chiffre (lot 9A1, par exemple), réfère à une subdivision d'une sous-opération donnée et désigne généralement des couches de sols et des vestiges, définis arbitrairement ou non (Parcs Canada 2005). Dans le cas présent, les sous-opérations 9A à 9D ont servi à identifier chacune des quatre tranchées exploratoires. L'expertise a été menée sous l'égide du permis de recherche archéologique 24-ETHN-15.

Pour terminer, un seul artefact historique a été conservé lors de l'intervention archéologique. Il s'agit d'un fragment de bouteille de verre teinté turquoise. Elle a été nettoyée en laboratoire dans les locaux de la firme Ethnoscop. Elle a ensuite été inventoriée selon le cadre de classification (matériau et fonction) de Parcs Canada et consignée sur une grille formatée au logiciel Excel. Puisqu'elle provient d'un site archéologique, elle sera déposée à la ville de Boucherville sous la responsabilité du Service des arts et de la culture.

## 4. RÉSULTATS

---

### 4.1 Supervision archéologique

La supervision archéologique réalisée dans le cadre du présent mandat s'est effectuée simultanément à l'excavation de quatre tranchées exploratoires (voir plan 4, sous-opérations 9A, 9B, 9C et 9D). À l'exception de 9D qui recoupait une tranchée réalisée en 2015, elles ont toutes été creusées à des emplacements n'ayant jamais été expertisés. Dans 9C, la tranchée a été aménagée à un peu moins d'un mètre au sud-est de la tranchée 3C de 2014. Les résultats émanant de cette supervision sont décrits ici-bas.

#### 4.1.1 Tranchée 9A

Située très près du coin sud-ouest du bâtiment, mais adossée au mur de fondation de béton de la galerie présente, la tranchée 9A a été creusée avec précaution afin de ne pas endommager une petite conduite électrique présente. Cette dernière alimentait probablement l'affiche localisée à quelques mètres à l'ouest, laquelle identifie le centre Monseigneur-Poissant. La présence d'une haie d'arbustes, de même qu'un arbre mature au sud-ouest, a fait en sorte que le sol était très racineux (photo 2). La réalisation de la tranchée devait permettre de constater si les craquelures observées en surface du béton de la fondation se poursuivaient plus bas. Elle avait également comme objectif de consigner la nature des sols présents à cet endroit.

Creusée irrégulièrement, la tranchée 9A présentait finalement une forme trapézoïdale. Dans l'axe nord-sud, elle mesurait au moins 3,90 m alors que dans l'axe est-ouest, elle avait une largeur de



Photo 2. Aspect de la tranchée BjFi-20-9A; une couche de démolition est dégagée, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-003)



2,70 m au nord et seulement 2,30 m au sud (voir plan 4). Il a d'abord été permis de constater que la tranchée d'implantation du mur de béton de la galerie mesurait 0,65 m de largeur. Autrement, sous le remblai d'aménagement suivi d'un second remblai de rehaussement constitué de sable limoneux brun (figure 7, couches 1 et 2), une épaisse couche de poudre de mortier blanc-beige contenant plusieurs cailloux, pierres et nodules solides de mortier était présente (figure 7, couche 3). Il s'agit là d'une couche de sol qui a été abondamment enregistrée au sud du centre Monseigneur-Poissant, notamment dans les tranchées 1A, 1B, 5D, 5E et 5H. Dans chacun des cas, elle a été associée à la démolition du troisième presbytère, lequel est construit en 1832 et démoli en 1896.

L'excavation de la tranchée 9A a permis d'atteindre la semelle du mur de fondation de la galerie, atteignant du même coup les objectifs de la vérification technique et structurale du bâtiment à cet endroit. En portion ouest de la tranchée, à 2,30 m du mur de béton de la galerie, un segment de maçonnerie a été identifié (vestige 20; lot 9A1). Malgré un nettoyage sommaire, la proximité de la paroi ouest de la tranchée rendait difficile la compréhension de l'ouvrage présent. Il y avait assurément un segment de maçonnerie orienté nord-sud sur une distance d'au moins 0,95 m. La largeur de ce vestige orienté nord-sud n'a pas pu être observée, mais son sommet vraisemblablement dérasé reposait à environ 1,40 m de la surface (photo 3). En paroi nord, le vestige semblait s'enfoncer dans l'épais remblai de démolition associé au 3<sup>e</sup> presbytère (figure 7, couche 3), suggérant ainsi qu'il se poursuivait davantage dans cette direction. L'ouvrage semblait constitué de pierres calcaires ébauchées à équarrie maintenues entre elles par un mortier blanc-beige relativement friable.



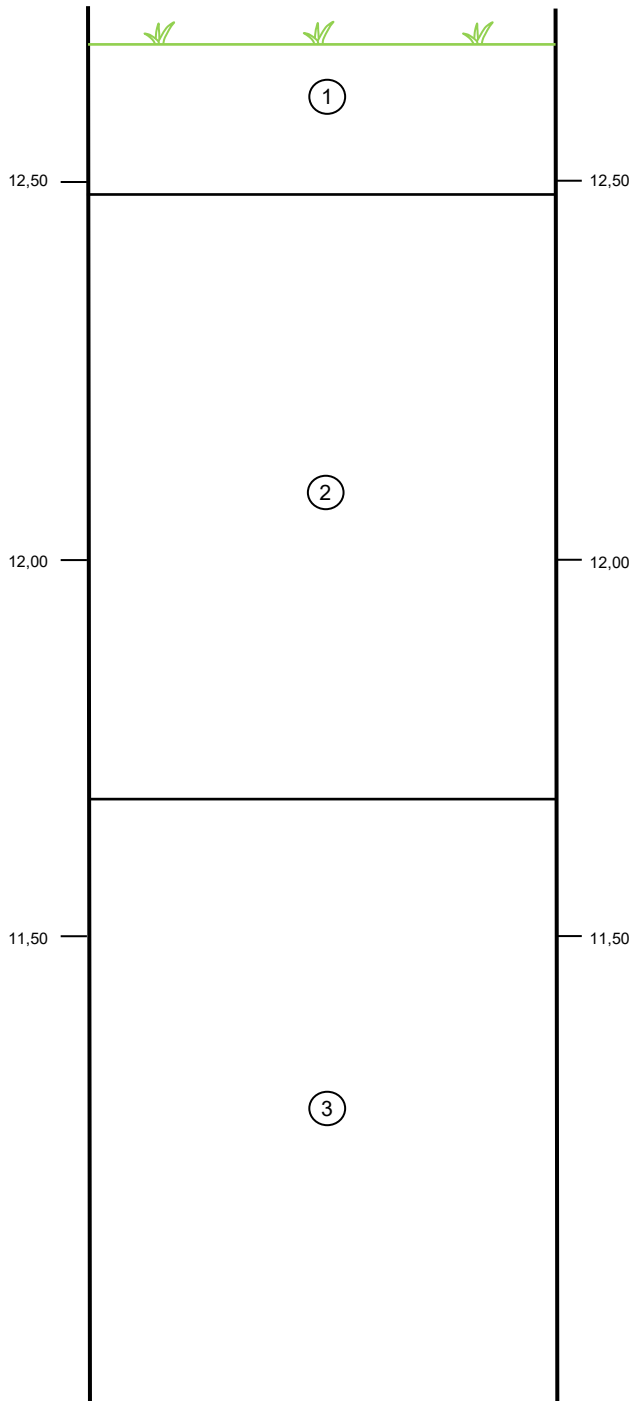
À la base de la tranchée, à une profondeur de 1,80 m de la surface, un possible segment est-ouest (vestige 21, lot 9A2) semblait imbriqué au premier segment nord-sud. Apparaissant initialement comme un fond maçonné, le nettoyage du vestige a permis de suggérer qu'il pouvait s'agir également d'un mur de fondation et qu'il était large d'au moins 0,90 m. En effet, un parement nord a été délimité, mais aucun parement sud n'a pu être observé.

Photo 3. Situés à proximité des parois instables, les vestiges 20 et 21 n'ont pas pu être bien dégagés, vue vers le nord-ouest (BjFi-20-24-NUM1-006)

## CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

9A

mètres (NMM)



- ① Sable fin limoneux brun foncé, homogène et ferme; pelouse et remblai d'aménagement
- ② Sable fin limoneux brun-gris, homogène et meuble; remblai de rehaussement
- ③ Poudre de mortier blanc-beige, homogène et ferme, contenant quelques pierres et des cailloux; remblai de comblement associé à la démolition du presbytère

— . — Limite de fouille

0 0,2 m

Échelle 1/10

VDB2404

ethnoscop

#### 4.1.2 Tranchée 9B

Au coin nord-ouest de la galerie, encore une fois adossée au mur de fondation de béton et non à la maçonnerie du centre Monseigneur-Poissant, la tranchée 9B a été creusée dans un axe nord-sud (voir photo 1 et plan 4). Ici aussi, la sous-opération mesurait 3,90 m de longueur dans l'axe nord-sud et au moins 3,10 m de largeur en est-ouest. La consignation de la paroi sud de la tranchée a révélé que la tranchée d'implantation du mur de fondation de la galerie mesurait au moins 1 m de largeur (figure 8, couche 3). Le dégagement du mur de fondation, et son nettoyage à sa base, a permis de mettre au jour une épaisse semelle de béton, dépassant d'au moins 0,15 m du mur et haute de 0,30 m. Pour sa part, le mur de béton, en tant que tel, est large d'environ 0,20 m.

Au coin inférieur droit de la paroi sud de la tranchée, il était possible de voir qu'un remblai relativement épais de sable fin limoneux brun foncé présentant de rares nodules de mortier et du charbon de bois a été tronqué par l'aménagement de la galerie (figure 8, couche 4). Ce remblai, dont la mise en place est possiblement ancienne, reposait vraisemblablement sur l'ancien horizon organique de surface du sol naturel (figure 8, couche 5). La transition entre les couches 4 et 5 s'effectuait à une profondeur de 1,30 m de la surface. Le contenu de cet ancien horizon organique a été vérifié à même la paroi, mais aucun témoin archéologique n'a été trouvé. L'ancienne surface du sol naturel se trouvait donc à une profondeur de 1,30 m par rapport à la pelouse actuelle.

En partie nord de la tranchée, à une profondeur de 1,10 m, l'excavatrice a dégagé un énorme réservoir d'huile ayant une ouverture circulaire à son sommet (lot 9B1 : vestige 22). Cette ouverture d'environ 0,50 m était fermée à l'aide d'un couvercle solidement maintenu en place par une vingtaine de boulons (photo 4). Bien que la plupart des limites autres que celle observée au sud n'aient pas été atteintes, il était possible d'établir que le réservoir dépassait minimalement 2,80 m de longueur dans l'axe est-ouest. Le réservoir métallique était situé à



Photo 4. Aspect du réservoir d'huile ayant été trouvé en partie nord de la tranchée BjFi-20-9B. Une ouverture boulonnée se trouve à sommet, vue vers le nord-ouest (BjFi-20-24-NUM1-008).

une distance de 1,40 m du mur de fondation de béton et le centre du couvercle, à 2,15 m. Dans l'ensemble, il a été évalué que le réservoir cylindrique possédait un diamètre de 1,50 m (5 pieds). Il était profondément enfoui dans une tranchée aménagée dans le sol naturel archéologiquement stérile et non remanié. C'est ce même horizon qui était à peine visible à la base de la paroi sud de la tranchée 9B (figure 8Figure 8, couche 6).

# CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

CENTRE MONSEIGNEUR-POISSANT

BjFi-20

SOUS-OPÉRATION 9B, PAROI SUD

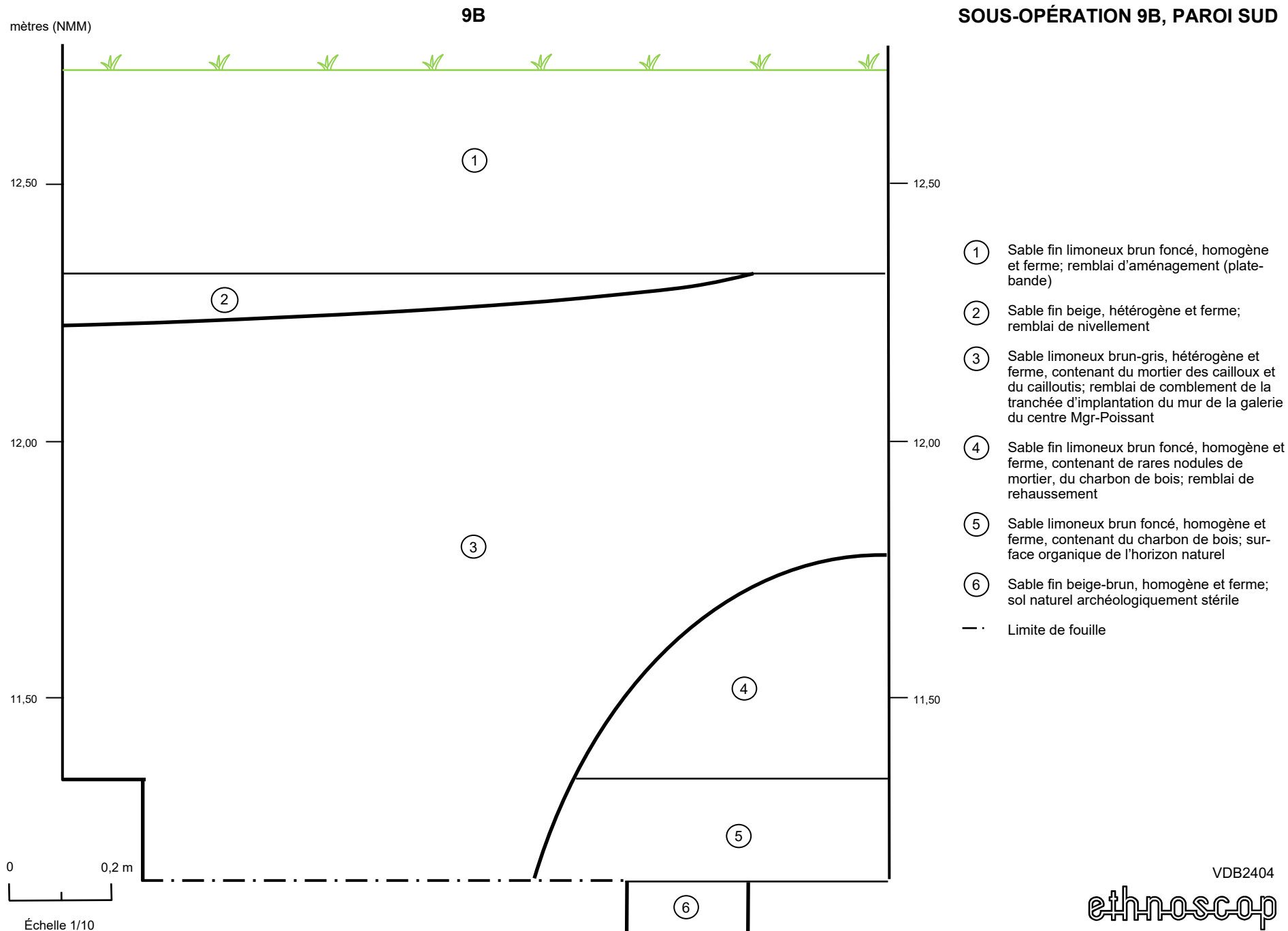


Figure 8



### 4.1.3 Tranchée 9C

Environ au centre du bâtiment, le long du mur nord, une troisième tranchée exploratoire a été creusée tout juste à l'est du tambour donnant accès au sous-sol (voir plan 4). Cette fois-ci, la tranchée exploratoire était adossée directement sur le mur de maçonnerie nord du centre Monseigneur-Poissant, permettant l'examen de la fondation maçonnée (photo 5). La tranchée était longue de 3,65 m dans l'axe nord-sud et elle mesurait 2,90 m de largeur dans l'axe est-ouest. La tranchée a été creusée jusqu'à une profondeur d'environ 1,90 m; l'aménagement d'un palier superficiel dans sa partie est a été nécessaire afin de rendre les enregistrements sécuritaires.

Le dégagement de la maçonnerie a révélé un minimum de trois ressauts s'avancant chacun un peu plus vers le nord en profondeur. Le premier ressaut constitué de trois assises dressées s'avancait d'environ 0,06 m vers le nord. Plus bas, le second ressaut était composé de deux ou trois assises de blocs ébauchés s'avancant encore une fois de 0,18 m vers le nord. Cette partie supérieure de la fondation était faite de blocs bien liés entre eux par un mortier beige solide et intègre. Le parement du mur était dressé, mais il comportait des irrégularités. Le troisième ressaut au fond s'avancait vers le nord de 0,22 m.

Contrairement à la partie supérieure qui était plus régulière et bien maçonnée, ce dernier ressaut était fait d'une seule assise de moellons volumineux, bruts et subarrondis. C'est à peine si du mortier liait ces pierres ensemble (photo 6). La base du mur a été localisée à environ 1,60 m de la surface de la pelouse.



Photo 5 La tranchée BjFi-20-9C était adossée directement sur le mur de fondation nord, de même qu'un tambour, vue vers le sud (BjFi-20-24-NUM1-021)



Photo 6. Le mur de fondation a été nettoyé, permettant d'observer son mode de construction et les détails de son assise inférieure, vue vers le sud-est (BjFi-20-24-NUM1-042)

Au coin sud-ouest de la tranchée, il était possible d'observer la fondation du tambour et sa base qui atteignait une profondeur similaire à celle du mur (photo 7). Dans le cas présent, l'assise inférieure est apparue en très mauvais état; les joints entre les pierres étaient complètement évidés; le mortier désagrégé. Contrairement au centre Monseigneur-Poissant, la partie supérieure de la fondation du tambour semble faite de béton. Des traces de coffrage horizontal ont pu être observées aux emplacements où le crépi ne recouvre plus la fondation.

Une coupe stratigraphique de la paroi est a été consignée, permettant d'illustrer l'agencement des sols (figure 9). Sous la pelouse et son remblai d'aménagement brun foncé se trouvait une mince couche de cendre grise et de résidus de la combustion de charbon minéral (figure 9, couche 2). Dessous, un remblai d'argile sableuse beige grisâtre agissait comme remblai de rehaussement et de comblement d'une dépression à proximité du mur (figure 9, couche 3). À cet endroit, une couche de mortier a ensuite été enregistrée, pouvant correspondre à un événement lié à la construction du mur du centre Monseigneur-Poissant ou encore sa réfection. Le mortier recouvrait un remblai comblant vraisemblablement la tranchée de construction du mur (figure 9, couches 4 et 5). Cette tranchée a tronqué un épais remblai de rehaussement ayant été déposé minimalement avant 1896 (date de la construction du 4<sup>e</sup> presbytère) et qui était constitué de limon argileux gris foncé contenant de la chaux, des fragments de bois et des charbons de bois (figure 9, couche 6). Un peu comme dans la tranchée 9B au coin nord-ouest du centre, ce remblai de rehaussement recouvrait l'ancien horizon



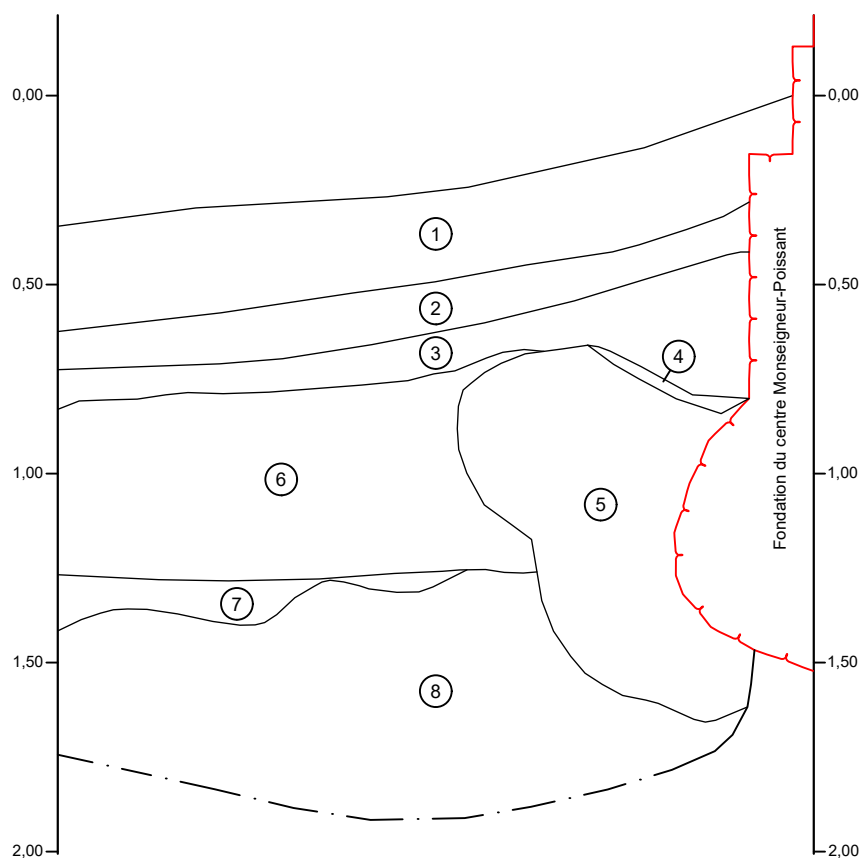
organique de surface du sol naturel, possiblement partiellement dérasé dans le cas de la sous-opération 9C (figure 9Figure 9, couche 7). Enfin, le fond de la tranchée était caractérisé par le sol naturel archéologiquement stérile et non remanié, se composant d'argile beige jaunâtre homogène et compacte (figure 9, couche 8).



Photo 7. Aspect de la fondation du tambour; aucun liant n'est observé entre les pierres de la première assise, vue vers le sud-ouest (BjFi-20-NUM1-044)

## COUPE STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres



- ① Sable fin limoneux brun foncé, homogène et ferme; pelouse et remblai d'aménagement
- ② Cendre grise, hétérogène et meuble à ferme, contenant du charbon minéral; remblai de rehaussement
- ③ Argile sableuse beige grisâtre, hétérogène et ferme, contenant du cailloutis, des cailloux et du mortier; remblai de comblement
- ④ Couche de mortier beige, homogène et ferme; couche associée à la construction ou la réfection du mur
- ⑤ Mélange hétérogène de limon argileux gris foncé et d'argile beige jaunâtre, contenant des pierres subanguleuses; tranchée de construction du mur de fondation du Centre Mgr-Poisant
- ⑥ Limon argileux gris foncé, homogène et ferme, contenant de la chaux, des fragments de bois et du charbon de bois; remblai de rehaussement?
- ⑦ Limon brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant du charbon de bois; horizon de surface du sol naturel
- ⑧ Argile beige jaunâtre, homogène et compacte; sols naturel archéologiquement stérile
- — — Maçonnerie
- . - Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20



#### 4.1.4 Tranchée 9D

Le long du flanc sud du centre Monseigneur-Poissant, aux environs du centre-est du bâtiment, une dernière tranchée exploratoire a été creusée mécaniquement afin de mener à l'observation de la partie basse des fondations de pierre du bâtiment (voir plan 4). Cette tranchée 9D, qui mesurait initialement 2,10 m de largeur, a été étendue à 3,60 m d'est en ouest afin de mieux observer les défauts dans la fondation du centre du centre Monseigneur-Poissant (du 4<sup>e</sup> presbytère). Également, dans l'axe nord-sud, la tranchée, qui était longue de 3,75 m, était positionnée à 2,75 m du coin sud-est du carré de fondation d'origine du centre Monseigneur-Poissant.

La tranchée a d'abord révélé la présence d'une ancienne conduite de gaz alimentant (plus ou moins) anciennement le centre Monseigneur-Poissant. La conduite ne traversait pas la fondation ; il est possible qu'elle ait pu faire surface le long du mur à cet endroit et qu'elle ait été préalablement sectionnée de manière qu'elle ne soit pas perceptible en débutant l'excavation mécanique. Sous la pelouse, cette conduite se trouvait à une profondeur de 0,60 m ou 0,70 m. Toujours plus bas, à une profondeur de 1,50 m et à une distance de 1,35 m au sud du mur du centre Monseigneur-Poissant, des vestiges maçonnés ont été identifiés (photo 8). En effet, un assemblage de maçonneries simples est apparu, composé d'un segment est-ouest (lot 9D1 ; vestige 23) et d'un segment nord-sud (lot 9D2 ; vestige 10<sup>4</sup>). Le parement extérieur de ce mur avait été observé en 2015 en partie nord de la sous-opération 5D. D'ailleurs, la conduite de gaz avait également été observée lors de cette même intervention (figure 10).



Photo 8. La tranchée BjFi-20-9D a permis de dégager deux autres maçonneries, les vestiges 10 et 23, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-038)

<sup>4</sup> Le parement extérieur de ce mur avait été observé en 2015 en partie nord de la sous-opération 5D. D'ailleurs, la conduite de gaz avait également été observée lors de cette même intervention.

Un dégagement et le nettoyage de l'ouvrage a permis de démontrer qu'il s'agissait-là du coin nord-est d'un ancien bâtiment. Pour commencer, le segment est-ouest, qui constitue le vestige 23, s'étendait sur une longueur observée de 1,25 m (lot 9D1). Il était large de 0,66 m et haut de 0,55 m. Le segment orienté nord-sud était aussi large de 0,66 m ; il a été observé sur plus de 1,20 m. Suivant une exploration à la pelle carrée, la base de l'ouvrage a été localisée ; elle est représentée sur la coupe stratigraphique de la paroi ouest de la tranchée (figure 11). Les pierres qui composaient cet assemblage de maçonneries étaient brutes à ébauchées et elles étaient maintenues entre elles par un mortier beige jaunâtre relativement solide et intègre. La plupart des pierres de construction étaient disposées en panneresse, quelques rares éléments ont été observés en parpaing. Il était possible de voir que le vestige 9D1 se prolongeait davantage vers l'ouest, au-delà de la paroi, rentrant à l'intérieur de l'épais remblai laissé par la démolition du 3<sup>e</sup> presbytère (figure 11, couche 3).



Figure 10. Cet extrait de la photo 11 du rapport d'Ethnoscop montre le parement est du vestige, lequel est surmonté d'une conduite de gaz. (Source Ethnoscop 2017 : 44)



Pour résumer, l'excavation de la tranchée a donc débuté par le retrait d'un remblai hétérogène relativement récent (figure 11, couche 1). Du moins en paroi ouest, la présence de la conduite de gaz à proximité faisait en sorte que la tranchée de construction du centre Monseigneur-Poissant n'était pas très bien définie. En partie basse de la tranchée, elle a tout de même pu être consignée (ou délimitée), s'étendant à une distance du mur ne dépassant pas 0,60 m (figure 11, couche 2). Adossés au vestige 23, les sols présents tout juste au nord ont quant à eux été interprétés comme des remblais de comblement du mur de fondation du 3<sup>e</sup> presbytère (figure 11, couche 4), lesquels auraient été déposés en 1832. Tant ces sols mis en place en 1832 dans la tranchée du bâtiment que le vestige lui-même étaient recouverts par un épais remblai de démolition associé au 3<sup>e</sup> presbytère (figure 11, couche 3). Ce dernier avait la même apparence que celui enregistré en 9A et les autres dépôts consignés lors des interventions de 2013 à 2015 dans l'ensemble des tranchées réalisées en partie sud-sud-ouest du centre Monseigneur-Poissant (Ethnoscop 2016; 2017a).

Un peu à l'image de la tranchée 9C, le dégagement de la fondation du centre Monseigneur-Poissant a aussi révélé qu'elle était construite en trois ressauts, constituant autant d'élargissements de la maçonnerie. Dans l'ensemble, la partie basse de la fondation est apparue en très mauvais état (photo 9). Tout juste sous la surface, un premier ressaut constitué d'une seule assise était large de 0,06 m. Ensuite, un second ressaut composé d'au moins quatre assises de blocs ébauchés disposées à tout venant sur 0,95 m de hauteur était large d'environ 0,15 m. Tout comme le mur nord du centre, les pierres maçonnées étaient liées entre elles par un mortier beige solide et intègre. Le parement du mur était dressé, comportant aussi des irrégularités. À la base, c'est ce troisième ressaut large d'au moins 0,30 m qui comportait de graves signes de désolidarisation. À cette profondeur, l'ouvrage était aussi fait d'une seule assise de moellons volumineux, bruts et subarrondis.

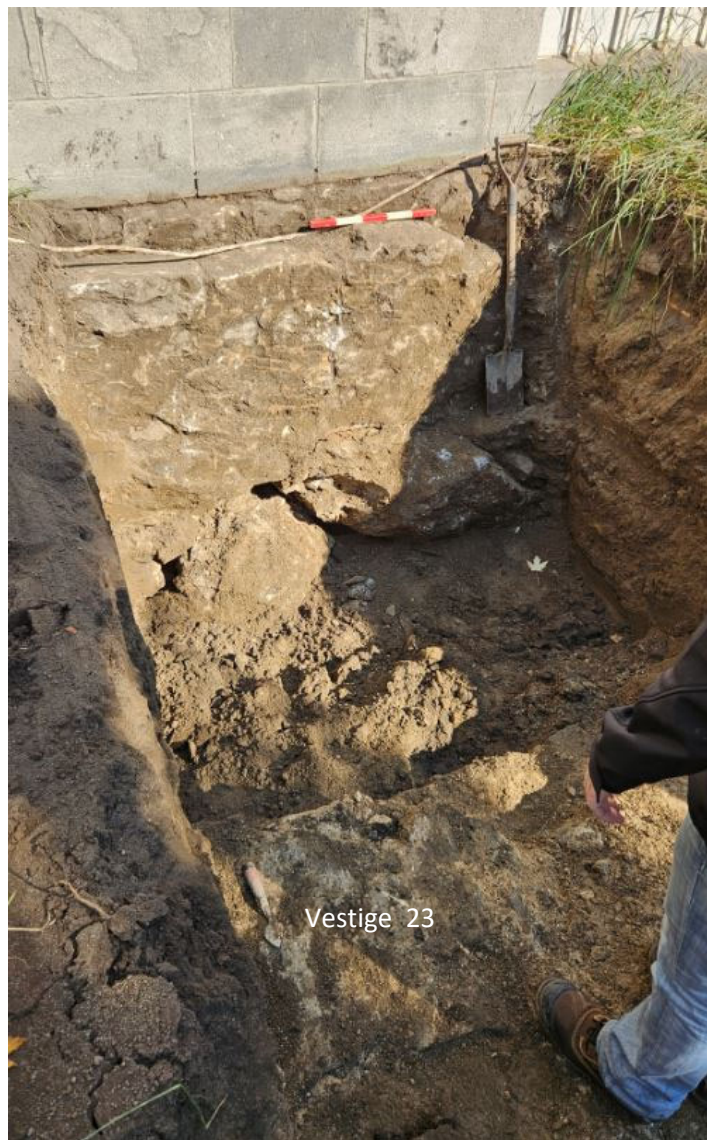
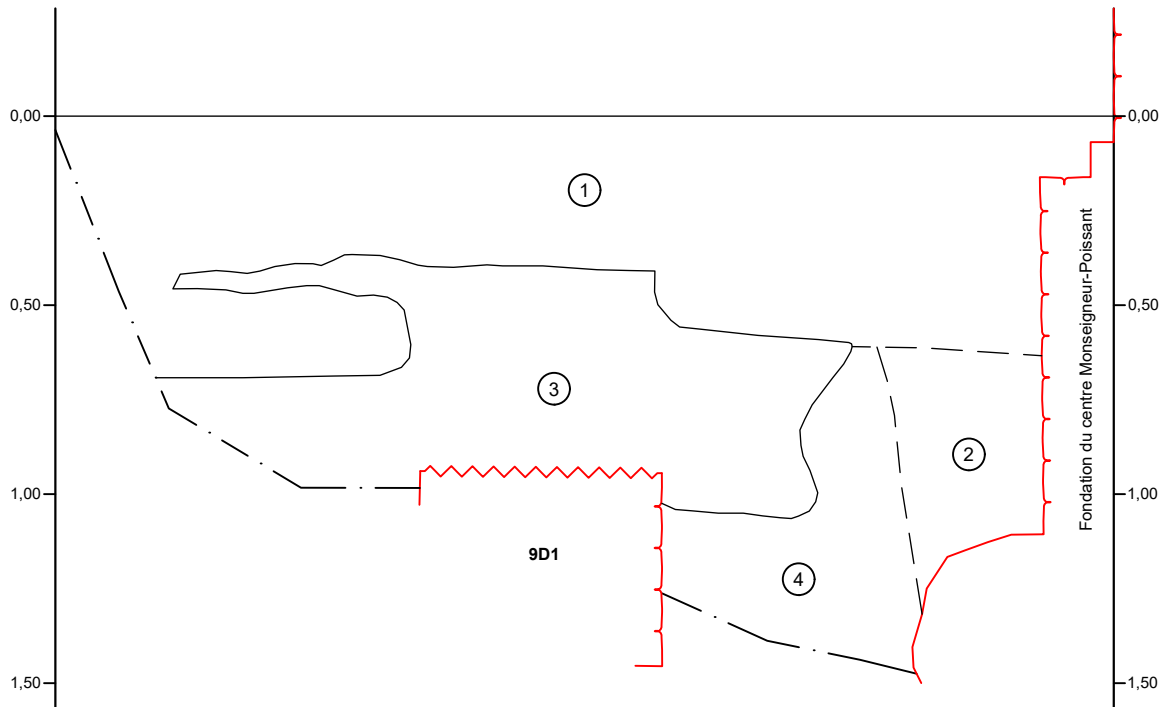


Photo 9. Détails du mur de fondation sud du centre Monseigneur-Poissant. En avant-plan, le vestige 23 est dégagé et bien apparent, vue vers le nord-est (BjFi-20-24-NUM1-027)

CENTRE MONSEIGNEUR-POISSANT  
BjFi-20  
SOUS-OPÉRATION 9D, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres



- ① Sable limoneux brun, hétérogène et compact; pelouse et remblai d'aménagement récent
- ② Mélange hétérogène et sable et de limon brun foncé, ferme, contenant des pierres; remblai de comblement de la tranchée d'implantation du mur de fondation du Centre Monseigneur-Poisant
- ③ Poudre et fragments de mortier, contenant de la chaux et des pierres anguleuses et subanguleuses; couche de démolition
- ④ Limon sableux brun foncé, homogène et ferme; remblai de comblement du mur de fondation du 3e/ presbytère
- Maçonnerie
- Maçonnerie dérasée
- 9D1 Identification de vestige
- Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

VDB2404  
ethnoscop

FIGURE 11



## 5. DISCUSSION

---

La supervision archéologique réalisée lors de l'excavation des tranchées exploratoires au 566, boulevard Marie-Victorin visait à évaluer l'intérêt archéologique de l'espace du pourtour du centre Monseigneur-Poissant où des travaux d'étanchéisation pourraient être éventuellement projetés.

Tout d'abord, quelques fissures ont été observées dans le mur de fondation. Au sud, les dégâts observés à la maçonnerie du centre Monseigneur-Poissant, dans la seule tranchée 9D, étaient suffisants pour susciter d'importantes inquiétudes de la part des experts présents sur place. C'est d'ailleurs la raison qui a conduit à l'extension de la tranchée 9D vers l'ouest. Au nord, dans l'espace de la tranchée 9C, le mur est apparu dans un état relativement bon. Cependant, considérant la faible quantité de liant utilisé à la base de l'ouvrage, il ne faudrait pas s'étonner de retrouver des segments similaires, où les moellons sont aussi complètement désolidarisés et où des fissures sont mesurables. En ce qui a trait au mur de fondation de la galerie, celui-ci est plus récent et puisqu'il est conçu en béton, il se trouve dans un meilleur état. Malgré tout, une fissure de faible envergure a été identifiée. Derrière, parce qu'elle était inaccessible à l'aide de l'excavation mécanique, l'aspect de la fondation d'origine du centre Monseigneur-Poissant n'a pas pu être observé, tant dans la sous-opération 9A que dans 9B.

Selon les données archéologiques recueillies, le tissu archéologique du site BjFi-20 serait présent jusqu'à une distance minimale de 0,60 m du mur. Le centre Monseigneur-Poissant aurait finalement une empreinte très « limitée » à l'intérieur du site; c'est du moins ce que suggèrent les données collectées dans les tranchées 9C et 9D (figures 9 et 11). Dans la sous-opération 9D, lorsqu'on observe la coupe stratigraphique qui a été consignée, il semble possible de retrouver des contextes liés au 3<sup>e</sup> presbytère jusqu'à 0,50 m du mur du 4<sup>e</sup> presbytère. À proximité de la galerie, la tranchée d'implantation pourrait être plus large, atteignant près d'un mètre de largeur. Il serait possible qu'il n'existe plus de contexte entre la fondation de béton de la galerie et le mur maçonnerie du centre Monseigneur-Poissant. Toutefois, cette hypothèse appuyant d'intenses perturbations liées à l'aménagement de la galerie n'a pu être vérifiée.

L'horizon organique du sol naturel a été observé à quelques reprises durant cette intervention (voir figure 8, couche 5 et figure 9, couche 7). En paroi, un examen sommaire du dépôt a été fait sans qu'aucune trace d'occupation autochtone préhistorique n'ait été décelée. Par ailleurs,

il faut aussi spécifier qu’aucune trace de la palissade de pieux n’a été identifiée. Malgré une proximité relative du centre Monseigneur-Poissant, il n’est pas encore clair où il est possible de la retrouver. À l’heure actuelle, il est présumé qu’elle se trouve dans les environs du boulevard Marie-Victorin pour sa courtine ouest et probablement sous le terrain gazonné, entre le centre Monseigneur-Poissant et la rue De La Perrière Nord, pour sa courtine nord (Veronneau 2013).

En portion sud-ouest du bâtiment, l’important remblai associé à la démolition du 3<sup>e</sup> presbytère qui a été enregistré pourrait ne pas constituer un très bon substrat pour la fondation du centre Monseigneur-Poissant. C’est notamment un postulat qui a été retenu. De nombreuses pièces métalliques et autres débris de démolition ont été observés dans ce remblai qui possède vraisemblablement une mauvaise capacité portante. Bien qu’il soit retrouvé à une profondeur variable, il pourrait être la cause d’une détérioration anormale du mur de fondation du bâtiment actuel. Le remblai de démolition en tant que tel a été consigné à plus d’une reprise et constitue une couche du site ne présentant qu’un intérêt archéologique relativement limité, surtout parce qu’il témoigne d’un bref événement renseignant peu sur l’occupation du presbytère. En revanche, à la base de ce remblai de démolition, il est envisageable de découvrir des contextes en place à l’intérieur du bâtiment. Leurs fouilles livreraient des informations pertinentes sur l’occupation de l’immeuble, laquelle se produit en 1832 et 1896.

À la lumière des récentes découvertes qui sont survenues surtout dans les sous-opérations 9A et 9D, il est opportun de réviser la projection de l’emplacement du 3<sup>e</sup> presbytère. En effet, les nouvelles maçonneries observées dans la sous-opération 9A (vestiges 20 et 21) doivent être vraisemblablement associées au 3<sup>e</sup> presbytère en raison de leur mode de construction, de leur localisation et de l’omniprésence de l’épais remblai de démolition. Cette couche de démolition caractérise de nombreux puits de fouilles situés au sud et au sud-ouest du centre Monseigneur-Poissant, lesquels ont révélé, pour la plupart, des éléments en lien avec le 3<sup>e</sup> presbytère démoli en 1896.

L’analyse des données s’est avérée difficile, principalement en raison de la petitesse des fenêtres (tranchées archéologiques) où ont été enregistrés les segments de maçonneries associées possiblement à cet ancien bâtiment. Au premier coup d’œil, les différentes maçonneries ne semblent pas présenter d’alignements révélateurs, permettant de projeter avec assurance l’ancien presbytère dans cet espace. Au terme des recherches ayant été effectuées antérieurement (2013-2015), une projection avait été proposée. Cette projection était établie sur la base des vestiges 10, 11, 15 et 16 trouvés lors des campagnes d’inventaire et de fouilles (figure 12). Cependant, le tracé du bâtiment proposé en 2017 soulève certains problèmes d’interprétation et d’échelle. Le premier enjeu découle de l’absence de vestige maçonné dans la tranchée 1A. Telle qu’elle est représentée, la projection de 2017 du 3<sup>e</sup> presbytère y passe dans l’axe du nord au sud, mais aucune maçonnerie n’y a été identifiée. Malgré cela, dans la moitié nord de la tranchée 1A, l’épais remblai de démolition s’y trouve, appuyant la présence possible du bâtiment ancien dans ce secteur (cette théorie sera abordée de nouveau plus loin).

Le second enjeu lié à l'échelle de la projection de 2017 s'appuie sur deux irrégularités : la première irrégularité vient du fait que le bâtiment apparaît très petit et peu volumineux dans la projection cartographique, tout le contraire de sa représentation sur la photographie ancienne qui est connue (voir figure 6). La projection de 2017 montre une emprise totale du 3<sup>e</sup> presbytère s'étendant sur environ 16 m de longueur totale, ce qui fait relativement peu si on exclut les ailes est et ouest adossées aux coins du bâtiment. La photo ancienne qui date de 1896 montre un bâtiment imposant lorsqu'il est comparé à la taille des individus figurant sur le porche. En effet, en estimant la taille d'un individu à un peu plus de 1,50 m (avec chapeau) et en la reportant à l'échelle générale de la photo, il est possible d'évaluer la longueur totale de la façade du presbytère à près de 23 m en incluant les deux ailes latérales de chaque côté.

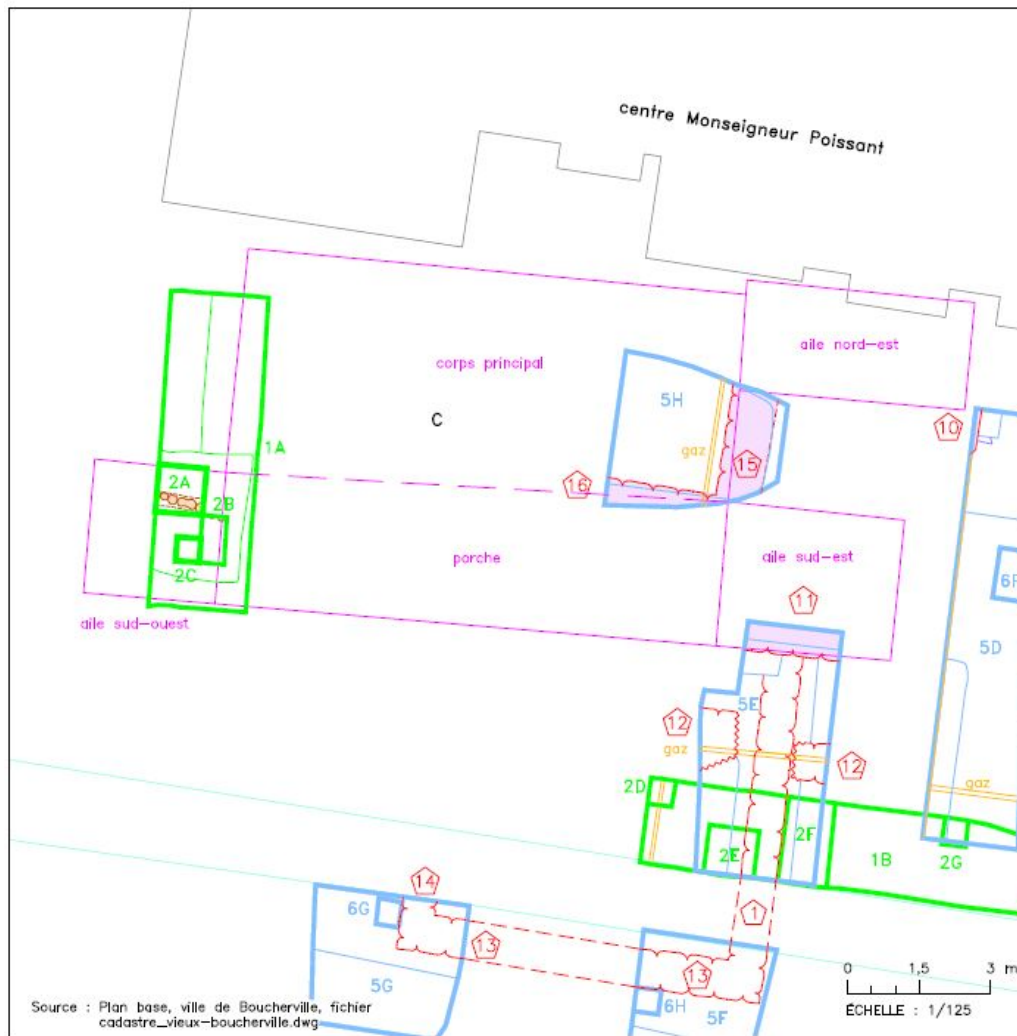


Figure 12. Extrait d'un plan montrant la projection du bâtiment correspondant au 3<sup>e</sup> presbytère, en fonction des vestiges ayant été dégagés lors des inventaires et des fouilles de 2013 à 2015. (Source Ethnoscop 2017 : 36)

La seconde irrégularité est plus manifeste. En effet, des documents d'archives existent à propos de ce bâtiment. Un contrat de construction, datant du 4 juillet 1832, mentionne que le bâtiment devra être érigé sur un carré de maçonnerie de pierre de 48 pieds sur 36 pieds « de dehors en dehors », arborant des coins de façade en pierres de taille « telles qu'au presbytère de Longueuil » (Bureau, Côté et Michaud 1979 : 118; Ethnoscop 2013b : 87). En page suivante de cette source écrite, on retrouve un plan du presbytère issu du marché de construction. L'intérieur et la façade du corps principal du bâtiment y sont illustrés avec soin et précision » (Bureau, Côté et Michaud 1979 : 119). Il est donc possible de croire que si le marché de construction a été respecté, le corps principal du presbytère mesurerait 15 m de longueur et il aurait une largeur d'au moins 11 m. Aucun détail n'est donné à propos des ailes est et ouest; il semble qu'elles aient été construites subséquentement, probablement durant les rénovations effectuées en 1881 (Ethnoscop 2013b : 87). Ces mesures qui semblent réalistes vont à l'encontre de la projection présentée dans le rapport de 2017.

Sur la base des plus récentes découvertes, une nouvelle projection du bâtiment de 1832-1896 est proposée (plan 5). La nouvelle projection du 3<sup>e</sup> presbytère en lien avec les vestiges 10, 11, 15, 16, 20 et 21 ne semble pas encore tout à fait exacte, mais il est possible qu'elle soit proche de la réalité. À l'ouest, le mur ouest du 3<sup>e</sup> presbytère devrait rejoindre les vestiges 20 et 21. Si ce dernier vestige correspond véritablement à un segment de maçonnerie orienté est-ouest, il faut peut-être envisager que ce dernier puisse correspondre à un mur de refend, ou qu'il appartient à un autre aménagement à l'intérieur du vide sanitaire de l'ancien édifice. Par ailleurs, le problème lié à l'absence de vestige dans la tranchée 1A se pose toujours. En principe, selon la nouvelle projection du bâtiment, le mur sud du corps principal du presbytère (celui supportant l'arrière du porche) devrait passer près du centre de cette tranchée. Il est possible qu'il n'ait tout simplement pas été atteint durant l'excavation de 2013. En effet, selon une hypothèse qui avait été émise *à posteriori* suivant l'intervention de 2013 (Ethnoscop 2016 : 92); il était suggéré d'y retourner éventuellement vérifier la présence d'un vestige d'une maçonnerie, à la base de l'endroit où s'effectue une coupure dans l'épais remblai de démolition, lequel est composé de mortier et de fragments de pierres calcaires (figure 13). Cette intervention archéologique proposée permettrait possiblement de déceler un tronçon de fondation maçonnée, constituant la suite à l'ouest du vestige 16.



TRANCHÉES EXPLORATOIRES AU CENTRE  
MONSEIGNEUR-POISSANT, BOUCHERVILLE  
BjFi-20

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

VESTIGES À L'AVANT DU CENTRE  
MONSEIGNEUR-POISSANT  
(SECTEUR DU 3<sup>e</sup> PRESBYTÈRE)

PLAN 5

- SOUS-OPÉRATION
- PALIER
- 9D IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- MÉTAL
- TRANCHÉE DE CONSTRUCTION
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- NUMÉRO DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFi-20 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- TRACÉ INSPIRÉE DU PLAN DE 1850

0 1 2 m  
ÉCHELLE : 1/100



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Boucherville,  
Fichier cadastre\_vieux-boucherville\_v2007.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDB2404

ethnoscop

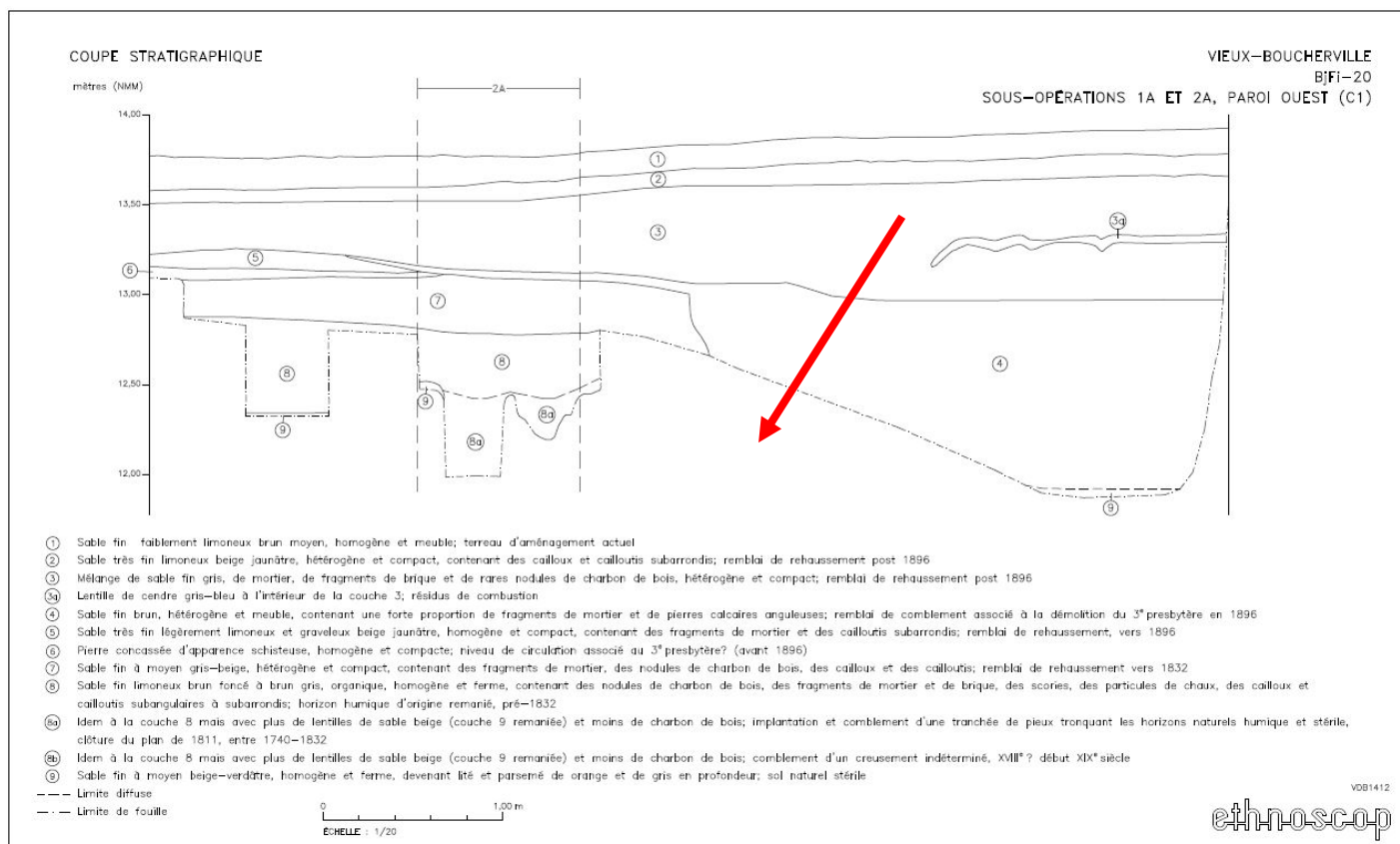


Figure 13. Représentation de la coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A. La flèche rouge indique l'emplacement où le mur sud du corps principal du 3<sup>e</sup> presbytère est susceptible d'être présent (Source Ethnoscop 2016 : 77).

## 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

En raison des infiltrations d'eau qui endommagent couramment le sous-sol du centre Monseigneur-Poissant, la ville de Boucherville souhaitait, à l'été 2025, connaître l'état des fondations du bâtiment. Pour ce faire, quatre tranchées exploratoires le long des murs de fondations ont été projetées afin de procéder à l'observation directe des maçonneries. Ce projet, qui se déroulait dans les limites du site archéologique BjFi-20, avait la capacité de porter atteinte à la trame archéologique. Soucieuse de protéger le patrimoine archéologique de son territoire, la Ville de Boucherville a octroyé un mandat à la firme Ethnoscop afin qu'elle réalise la supervision archéologique de l'excavation mécanique des tranchées exploratoires.

L'objectif principal de cette intervention archéologique était d'abord de déterminer l'étendue de la trame archéologique du site BjFi-20 en lien avec les fondations de l'actuel bâtiment. Accessoirement, cette intervention devait aussi permettre de préciser les connaissances acquises préalablement lors des interventions de 2013 à 2015 sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant. En effet, Ethnoscop réalisait divers inventaires et fouilles archéologiques de 2013 à 2016 dans le secteur du Centre Monseigneur-Poissant et de l'église Sainte-Famille, menant à la création du site archéologique BjFi-20 s'étendant sur les zones H6, H10 et P5 de l'étude de potentiel archéologique de 2013. Ces interventions archéologiques, menées entre autres sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant, ont offert des résultats fort significatifs et toutes données additionnelles devraient permettre d'offrir un portrait plus détaillé des occupations anciennes et autrement, des possibles perturbations qui ont pu affecter la trame archéologique.

L'horizon organique du sol naturel a été enregistré dans deux tranchées, soit les sous-opérations 9B et 9C. Aucune découverte en lien avec une possible occupation autochtone durant la période préhistorique ni en lien avec l'ancienne palissade du bourg n'a été décelée. Dans la plupart des tranchées, il a été possible de déterminer que le tissu archéologique du site BjFi-20 est présent jusqu'à une distance minimale de 0,60 m du mur de fondation maçonné, et environ 1,00 m du mur de fondation de béton de la galerie.

Au coin sud-ouest et le long du mur sud, soit dans les sous-opérations 9A et 9D, la supervision archéologique a permis d'enregistrer des segments de maçonneries associées au 3<sup>e</sup> presbytère de Boucherville (vestiges 10, 20, 21 et 23). Ce dernier est construit en 1832 et démoli en 1896.

On y trouvait également un remblai de démolition caractéristique, composé de mortier et de pierres calcaires. Ces nouvelles données ont permis de revoir la place qu’occupait jadis le bâtiment dans cet espace. Enfin, la tranchée réalisée au coin nord-ouest de la galerie a permis de dégager un réservoir d’huile volumineux (vestige 22).

Au terme de cette intervention, il est clair que les abords du bâtiment renferment toujours d’importantes ressources archéologiques. Au regard de ce constat, il est recommandé de prévoir des fouilles archéologiques dans les secteurs où des excavations seront nécessaires, soit dans le pourtour des fondations du centre Monseigneur-Poissant. Une fouille dans ce secteur permettrait de mieux comprendre l’agencement des vestiges et devrait mener à une meilleure compréhension des contextes, des occupations antérieures et les liens entre les différents bâtiments.



## BIBLIOGRAPHIE

---

BUREAU, Pierre, Renée CÔTÉ et Claude MICHAUD

1979 Boucherville. Répertoire d'architecture traditionnelle. Les cahiers du Patrimoine n° 13. Ministère des Affaires culturelles, Direction régionale du patrimoine, 287 p.

DUNANT, Jacques

1992 Boucher Boucherville 1667-1992. Boucherville. Saint-Lambert : Imprimerie Lemoyne., Société d'histoire des Îles-Percées

ETHNOSCOP

1989 Ville de Boucherville, vieux village: Étude de potentiel archéologique. Montréal, Aménatech et Ville de Boucherville, 55 p.

2013a Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville. Boucherville, Ville de Boucherville.

2013b Étude de potentiel archéologique, Vieux-Boucherville. Boucherville, Ville de Boucherville.

2016 Expertises archéologiques du secteur de l'Église (BjFi-20 et BjFi-21), du 518, boulevard Marie-Victorin (BjFi-19) et pour la réfection de trottoirs. Ville de Boucherville.

2017a Fouilles archéologiques dans le secteur de l'Église (site BjFi-20), Ville de Boucherville. Intervention archéologique 2015. Boucherville, Ville de Boucherville.

2017b Inventaire et supervision archéologiques dans le secteur de l'Église (site BjFi-20), Ville de Boucherville. Montréal, Ville de Boucherville, 87 p.

2018 Prospection au géoradar sur le terrain du centre Monseigneur-Poissant (site BjFi-20), Ville de Boucherville. Boucherville, Ville de Boucherville.

2021 Projet de revitalisation du stationnement de la Maison du bénévolat, Boucherville. Étude de potentiel archéologique. Boucherville, Ville de Boucherville.

LAMARCHE, Lise

2006 « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». Conférence présentée à la réunion annuelle de l'AQQUA, excursion de l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre, UQAM, INRS, Université de Montréal, 4-49 p.

PARCS CANADA

2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques: fouilles et prospections.

ROY, Monique

1980 Rapport d'évaluation du potentiel archéologique de Boucherville. MAC, 50 p.

VERONNEAU, Gilles

2013 Boucherville en 1724. Boucherville, Société d'histoire des îles Percées.

## Annexes

---

|          |                                      |
|----------|--------------------------------------|
| Annexe A | Inventaire des artefacts et écofacts |
| Annexe B | Catalogue des photographies          |

## Annexe A Inventaire des artefacts et écofacts

## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Fondations-Centre MGR-Poissant, Boucherville  
Code : VDB2404

Archéologue: Mathieu Sévigny  
Analyste : Isabelle Hade

Date : Été 2024  
Collection : SO

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet     | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-----------|-----------|----------|---------------|------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 9A99 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | bouteille | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind. | Frag       | Bouteille à corps carré aux coins arrondis. Le centre du fond est concave. Épaule tombante et col cylindrique plutôt large avec un résidu d'étiquette. Lèvre droite. Soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. 13 cm de haut. 4 cm2 de base. 2,9 cm de diam. de goulot ext. 1,8 cm de diam. d'ouv. | 1       |          |



## Annexe B Catalogue des photographies

| Date       | Cliché | CD                  | Identification | Description                                                | Orientation |
|------------|--------|---------------------|----------------|------------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-07-02 | 1      | 001 20240702 092445 | Général        | Aspect en dessous de la galerie à l'ouest du Centre Mgr-P. | S.          |
| 2024-07-02 | 2      | 002 20240702 094549 | 9A             | Creusement de la première tranchée                         | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 3      | 003 20240702 095842 | 9A             | Couche de démolition (pierres et mortier)                  | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 4      | 004 20240702 103331 | 9A1/9A2        | Vestiges de pierre                                         | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 5      | 005 20240702 103347 | 9A1/9A2        | Vestiges de pierre                                         | N.          |
| 2024-07-02 | 6      | 006 20240702 103351 | 9A1/9A2        | Vestiges de pierre                                         | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 7      | 007 20240702 103939 | 9A1/9A2        | Vestiges de pierre                                         | O.          |
| 2024-07-02 | 8      | 008 20240702 112419 | 9B1            | Ancien réservoir d'huile                                   | N.-O.       |
| 2024-07-02 | 9      | 009 20240702 113139 | 9B             | Profil, paroi sud                                          | S.-O.       |
| 2024-07-02 | 10     | 010 20240702 113144 | 9B             | Profil, paroi sud, vue générale                            | S.-O.       |
| 2024-07-02 | 11     | 011 20240702 113222 | 9B             | Vue générale de la tranchée                                | S.-O.       |
| 2024-07-02 | 12     | 012 20240702 113243 | 9B             | Vue générale de la tranchée                                | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 13     | 013 20240702 114319 | 9B             | Tranchée profonde ayant révélé le réservoir d'huile        | N.-E.       |
| 2024-07-02 | 14     | 014 20240702 114331 | 9B             | Vue générale de la tranchée                                | S.          |
| 2024-07-02 | 15     | 015 20240702 120451 | 9B             | Profil, paroi sud                                          | S.          |
| 2024-07-02 | 16     | 016 20240702 121824 | 9B             | Vue générale de la tranchée                                | S.-O.       |
| 2024-07-02 | 17     | 017 20240702 125149 | 9A             | Tranchée remblayée                                         | S.          |
| 2024-07-02 | 18     | 018 20240702 125215 | 9B             | Vue qui se veut en plan                                    | N.-O.       |
| 2024-10-03 | 19     | 019 20241003 092413 | 9C             | Tranchée ayant été creusée le long du mur nord du centre   | S.-O.       |
| 2024-10-03 | 20     | 020 20241003 095848 | 9C             | Vue générale de la tranchée                                | S.          |
| 2024-10-03 | 21     | 021 20241003 095853 | 9C             | Idem                                                       | S.          |
| 2024-10-03 | 22     | 022 20241003 095911 | 9C             | Vue générale de la tranchée et mur de fondation            | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 23     | 023 20241003 095921 | 9C             | Vue générale de la tranchée et mur de fondation            | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 24     | 024 20241003 100100 | 9C             | Détails paroi est et mur de fondation                      | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 25     | 025 20241003 100111 | 9C             | Détails paroi est et mur de fondation                      | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 26     | 026 20241003 103801 | 9D             | Conduite de gaz dégagée en débutant l'excavation           | N.-E.       |
| 2024-10-03 | 27     | 027 20241003 112454 | 9D             | Vestiges apparents et mur de fondation du centre           | N.-E.       |
| 2024-10-03 | 28     | 028 20241003 112512 | 9D             | Vestige apparent et paroi ouest                            | O.          |
| 2024-10-03 | 29     | 029 20241003 112747 | 9D             | Vestiges formant le coin NE d'un bâtiment                  | N.-O.       |
| 2024-10-03 | 30     | 030 20241003 112819 | 9D             | Vestiges formant le coin NE d'un bâtiment                  | O.          |
| 2024-10-03 | 31     | 031 20241003 114725 | 9D             | Vestiges formant le coin NE d'un bâtiment                  | O.          |
| 2024-10-03 | 32     | 032 20241003 120202 | 9D             | Paroi ouest                                                | O.          |
| 2024-10-03 | 33     | 033 20241003 120441 | 9D             | Paroi est                                                  | E.          |
| 2024-10-03 | 34     | 034 20241003 121547 | 9D             | Paroi ouest + vestige                                      | O.          |
| 2024-10-03 | 35     | 035 20241003 121555 | 9D             | Paroi est                                                  | E.          |
| 2024-10-03 | 36     | 036 20241003 121949 | 9D             | Paroi ouest + vestige                                      | S.-O.       |
| 2024-10-03 | 37     | 037 20241003 123413 | 9D             | Exploration au pied de la paroi est                        | N.-E.       |
| 2024-10-03 | 38     | 038 20241003 123706 | 9D             | Vue générale de la tranchée (fondation + vestiges)         | N.-E.       |
| 2024-10-03 | 39     | 039 20241003 123720 | 9D             | Vue générale de la tranchée (fondation + vestiges)         | N.-O.       |

| Date       | Cliché | CD                  | Identification | Description                                | Orientation |
|------------|--------|---------------------|----------------|--------------------------------------------|-------------|
| 2024-10-03 | 40     | 040_20241003_125446 | 9D             | Autre possible vestige désolidarisé?       | E.          |
| 2024-10-03 | 41     | 041_20241003_131536 | 9C             | Enregistrements et nettoyage complétés     | S.-O.       |
| 2024-10-03 | 42     | 042_20241003_131547 | 9C             | Enregistrements et nettoyage complétés     | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 43     | 043_20241003_134019 | 9C             | Paroi est                                  | E.          |
| 2024-10-03 | 44     | 044_20241003_134240 | 9C             | Détails de la fondation du tambour         | S.-O.       |
| 2024-10-03 | 45     | 045_20241003_140635 | 9C             | Tranchée ayant été remblayée               | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 46     | 046_20241003_140643 | 9C             | Tranchée ayant été remblayée               | S.-E.       |
| 2024-10-03 | 47     | 047_20241003_140851 | 9D             | Tranchée ayant été remblayée               | N.-O.       |
| 2024-10-03 | 48     | 048_20241003_140903 | 9D             | Tranchée ayant été remblayée; vue générale | N.-O.       |
| 2024-10-03 | 49     | 049_20241003_140929 | 9D             | Tranchée ayant été remblayée; vue générale | N.-O.       |

## TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LA RUE SAINTE-ROSE ET SUR LE TERRAIN DU CENTRE SAINT-PIERRE, Bjfj-165



Inventaire et fouille archéologiques 2024

Mandat M-18

ethno-scop

Mars 2025



TRAVAUX DE RÉFECTION DANS LA RUE SAINTE-ROSE ET SUR LE TERRAIN DU  
CENTRE SAINT-PIERRE, Bjfj-165

Inventaire et fouille archéologiques 2024

Ethnoscop 2025

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Permis 24-ETHN-09

Mandat M-18

*Page couverture :*

Vue de l'enseigne de la Maîtrise Saint-Pierre (BjFj-165-2024-NUM1-434- 20240507\_103721)

## RÉSUMÉ

---

Au printemps 2024, la Ville de Montréal, dans le cadre de travaux de réfection de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Sainte-Rose, de la rue de la Visitation à la rue Panet et du programme accès jardins, a octroyé à Ethnoscop un mandat d'inventaire préalable et de fouilles archéologiques sur le site archéologique de l'Ensemble Saint-Pierre-Apôtre (BjFj-165) dans l'arrondissement de Ville-Marie. Suivant l'étude de potentiel archéologique réalisée par Blouin (2011), les interventions de SACL (2012, 2014) et d'Ethnoscop (2022) ont démontré l'intégrité des diverses ressources archéologiques potentielles et réelles s'échelonnant de la période autochtone préhistorique au XX<sup>e</sup> siècle. Des traces des occupations historiques (installations industrielles, domestiques et institutionnelles) du XIX<sup>e</sup> siècle avaient été mises au jour en plus de confirmer la présence des sols naturels d'origine dans lesquels pourraient se retrouver des traces d'occupation paléohistoriques. L'objectif général de la présente intervention était d'amasser suffisamment de données archéologiques pour reconstituer le plus fidèlement possible l'évolution de l'occupation de l'îlot et fournir un portrait juste de ses occupants avant les travaux actuellement prévus.

L'intervention archéologique s'est déroulée en deux phases : l'inventaire du 3 au 17 avril et la fouille du 25 avril au 8 mai. La démarche archéologique entreprise au chantier a consisté à enregistrer les couches de sol et les vestiges mis au jour sous la surface de circulation actuelle en dressant des coupes stratigraphiques et en réalisant des sondages manuels dans les endroits où les couches de sol susceptibles de contenir des témoins anthropiques étaient préservées.

Les travaux d'excavation effectués ont consisté au décapage mécanique du trottoir sud de la rue Sainte-Rose et d'une bande de 3,5 m de largeur sur les terrains appartenant au Centre Saint-Pierre. Au total, 36 sous-opérations couvrant environ 1 500 m<sup>2</sup> ont permis de documenter l'ancienne maison de Robert Dalglish, trois latrines associées à l'école des Oblats dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi que l'ensemble de la séquence stratigraphique jusqu'aux sols naturels archéologiquement stériles. Tous les vestiges rencontrés ont dû être complètement démantelés une fois expertisés. La poursuite de la stratégie d'inventaire archéologique préalablement à de futurs travaux est recommandée sur l'ensemble du site archéologique.

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                       |                                                                 |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| LISTE DES FIGURES .....                                                               | VII                                                             |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....                                                         | IX                                                              |
| LISTE DES PLANS .....                                                                 | XI                                                              |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                              | XIII                                                            |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                                                          | XV                                                              |
| 1. INTRODUCTION .....                                                                 | 1                                                               |
| 1.1 Mandat .....                                                                      | 1                                                               |
| 1.2 Aire d'étude .....                                                                | 2                                                               |
| 2. MÉTHODOLOGIE .....                                                                 | 7                                                               |
| 2.1 Déroulement de l'intervention et enregistrements au terrain .....                 | 7                                                               |
| 2.2 Traitement et analyse de la culture matérielle .....                              | 9                                                               |
| 2.3 Analyses spécialisées .....                                                       | 9                                                               |
| 3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES .....                               | 13                                                              |
| 3.1 Cadre environnemental ancien et actuel .....                                      | 13                                                              |
| 3.2 Cadre culturel préhistorique .....                                                | 14                                                              |
| 3.3 Cadre culturel historique .....                                                   | 15                                                              |
| 3.4 Recherches archéologiques antérieures .....                                       | 23                                                              |
| 4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE .....                                    | 27                                                              |
| 4.1 Sols naturels .....                                                               | 34                                                              |
| 4.2 Début de l'occupation domestique au second quart du XIX <sup>e</sup> siècle ..... | 38                                                              |
| 4.3 Modifications de l'occupation au troisième quart du XIX <sup>e</sup> siècle ..... | 53                                                              |
| 4.3.1 Construction de la Maîtrise Saint-Pierre .....                                  | 53                                                              |
| 4.3.2 Agrandissement de la maison Robert Dalglish .....                               | 55                                                              |
| 4.3.3 Abandon et comblement du caveau circa 1873-1879 .....                           | 62                                                              |
| 4.3.4 Démolition des maisons de la rue Sainte-Rose .....                              | 67                                                              |
| 4.4 Occupation des Oblats à partir du dernier quart du XIX <sup>e</sup> siècle .....  | 70                                                              |
| 4.4.1 Modification de l'occupation et premières latrines autour de 1881 .....         | 70                                                              |
| 4.4.2 Construction de l'école Saint-Pierre vers 1886 .....                            | 78                                                              |
| 4.4.3 Deuxièmes latrines autour de 1890 .....                                         | 80                                                              |
| 4.4.4 Troisièmes latrines et canalisations entre 1890 et 1910 .....                   | 93                                                              |
| 4.5 Occupation au XX <sup>e</sup> siècle .....                                        | 112                                                             |
| 4.5.1 Occupation du terrain des Oblats entre 1910 et 1949 .....                       | 112                                                             |
| 4.5.2 Modifications de la Maîtrise et nouveaux aménagements vers 1952 .....           | 117                                                             |
| 4.5.3 Aménagements modernes dans l'emprise publique .....                             | 119                                                             |
| 4.5.4 Aménagements modernes sur le terrain du Centre Saint-Pierre .....               | 120                                                             |
| 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....                                                | 121                                                             |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                   | 123                                                             |
| ANNEXES                                                                               |                                                                 |
| Annexe 1 :                                                                            | Catalogue des photographies                                     |
| Annexe 2 :                                                                            | Inventaire des artefacts et écofacts                            |
| Annexe 3 :                                                                            | Rapport des analyses spécialisées                               |
| Annexe 4 :                                                                            | Tableau 1. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges |



## LISTE DES FIGURES

---

|            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |    |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Paul Jourdain dit Labrosse extrait du Plan de la ville et des faubourgs de Montréal, 1767 (Archives nationales du Canada, NMC-16687 H2/340 Montréal 1767).....                                                                                                                                         | 14 |
| Figure 2.  | John Adams, extrait du plan « Map of the City and Suburbs of Montreal », 1825. Aire d'intervention en rose et la Bennet, Briggs & Burt Foundry au centre du quadrilatère (BAnQ G/3454/M65/1825/A32 CAR). .....                                                                                         | 16 |
| Figure 3.  | James Cane, extrait du plan «Topographical and pictorial map of the city of Montreal», 1846 (BAnQ, G/3454/M65/1846/C35 CAR gf). .....                                                                                                                                                                  | 17 |
| Figure 4.  | Plunkett and Brady, extrait de « Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey », 1873 (BAnQ, G/3454/M65/1873/P58 DCA gf).....                                                                                                                                                            | 18 |
| Figure 5.  | Chas E. Goad, Extrait de «Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners», Montréal, 1881 (BAnQ numérique, <a href="https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246915">https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246915</a> ). ..... | 19 |
| Figure 6.  | Chas E. Goad, extrait de «Map of the city of Montreal and vicinity, Canada», 1890 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336). .....                                                                                                                                                                  | 20 |
| Figure 7.  | Chas E. Goad, extrait de «Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII», 1912 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336).....                                                                                                                                                      | 21 |
| Figure 8.  | Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, extrait du « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal à l'échelle », 1949 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336).....                                                                                                                     | 22 |
| Figure 9.  | Croquis stratigraphique C9 de la sous-opération 4C, paroi sud .....                                                                                                                                                                                                                                    | 36 |
| Figure 10. | Croquis stratigraphique C2 de la sous-opération 5B, paroi sud .....                                                                                                                                                                                                                                    | 37 |
| Figure 11. | Croquis stratigraphique C1 de la sous-opération 4A, paroi sud .....                                                                                                                                                                                                                                    | 48 |
| Figure 12. | Coupe stratigraphique C14 des sous-opérations 6C, 6M et 6H, paroi sud .....                                                                                                                                                                                                                            | 51 |
| Figure 13. | Coupe stratigraphique C10 de la sous-opération 6C, parois ouest et nord.....                                                                                                                                                                                                                           | 58 |
| Figure 14. | Coupe stratigraphique C6 de la sous-opération 5E, parois nord et est .....                                                                                                                                                                                                                             | 76 |
| Figure 15. | Coupe stratigraphique C12 de la sous-opération 6F, paroi nord .....                                                                                                                                                                                                                                    | 86 |
| Figure 16. | Coupe stratigraphique C8b de la sous-opération 5D, paroi ouest .....                                                                                                                                                                                                                                   | 97 |
| Figure 17. | Coupe stratigraphique C8a de la sous-opération 5D, paroi sud.....                                                                                                                                                                                                                                      | 98 |

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

|           |                                                                                                                                                                                                       |     |
|-----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Photo 1.  | Sols naturels visibles en paroi sud de la sous-opération 4B (BjFj-165-2024-NUM1-26) .....                                                                                                             | 35  |
| Photo 2.  | Artefacts provenant des sols d'origine occupés (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                                     | 39  |
| Photo 3.  | Vue générale des fondations 4A16 (à droite), 6L17 (au centre) et 4A17 (à gauche) de la maison Robert Dalglish, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-457) .....                                    | 44  |
| Photo 4.  | Détail du vestige 4A16 associé à la fondation est de la maison Robert Dalglish, vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-459) .....                                                                        | 47  |
| Photo 5.  | Mur de façade nord 6L17 de la maison Robert Dalglish (sous la ligne tiretée rouge) partiellement caché par le muret de béton 6L16, vue vers le nord-ouest (BjFj-165-2024-NUM1-456) .....              | 49  |
| Photo 6.  | États du mur est de la Maîtrise Saint-Pierre et des modifications successives d'une porte dans la sous-opération 4C, vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-250) : .....                                | 55  |
| Photo 7.  | Canalisation en bois et métal 6L15 (rouge) flanquée à droite de la conduite en pierre 6L14 (bleu) protégeant le tuyau en plomb 6L9 (vert), vue en plongée vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-429) ..... | 61  |
| Photo 8.  | Artefacts provenant des sols d'abandon du caveau (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                                   | 65  |
| Photo 9.  | Remblais de démolition de la maison d'Amable Doray en paroi sud de la sous-opération 5A (BjFj-165-2024-NUM1-16) .....                                                                                 | 68  |
| Photo 10. | Artefacts provenant des niveaux de démolition des maisons (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                          | 69  |
| Photo 11. | Cloison est des premières latrines 4A18/6A3 tronquées par le creusement d'aménagements plus récents, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-221) .....                                              | 75  |
| Photo 12. | Coupe médiane des latrines/fosse à déchets 4A18/6A13 (en blanc) montrant plusieurs artefacts en verre dans la paroi (en vert), vue vers l'est (BjFj-165-2024-NUM1-114) .....                          | 75  |
| Photo 13. | Niveau de circulation 8B4 à la base du sondage, vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-452) .....                                                                                                        | 79  |
| Photo 14. | Creusement d'implantation d'un poteau (6H2/6M2 en tireté blanc) tapissé de pierres, vue vers l'est (BjFj-165-2024-NUM1-366) .....                                                                     | 80  |
| Photo 15. | Cloisons résiduelles des secondes latrines à leur coin nord-est (6K11), vue vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-406) .....                                                                               | 85  |
| Photo 16. | Concentration de dépôts organiques riches en artefacts à la base des latrines 5D14 (délimitées en orange), vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-183) .....                                            | 87  |
| Photo 17. | Artefacts provenant des secondes latrines (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                                          | 89  |
| Photo 18. | Artefacts provenant des secondes latrines (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                                          | 90  |
| Photo 19. | Fond de bois des troisièmes latrines, vue en plan vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-384) .....                                                                                                         | 94  |
| Photo 20. | Couche de chaux dans les troisièmes latrines, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-93) .....                                                                                                      | 106 |
| Photo 21. | Égout en brique dans la rue Sainte-Rose, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-11) .....                                                                                                           | 107 |
| Photo 22. | Vestige en pierres sèches 8K2, vue en plan vers l'est (BjFj-165-2024-NUM2-10) .....                                                                                                                   | 107 |
| Photo 23. | Artefacts provenant des troisièmes latrines (crédit photo Isabelle Hade) .....                                                                                                                        | 109 |
| Photo 24. | Aménagement linéaire de pierres à la surface des troisièmes latrines (5D2), vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-61) .....                                                                            | 111 |
| Photo 25. | Négatifs de poteau remplis de sable gris et de déchets métalliques (5D1 et 5E1), vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-51) .....                                                                        | 117 |

## LISTE DES PLANS

---

|          |                                                                                                                     |     |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Plan 1.  | Localisation générale .....                                                                                         | 3   |
| Plan 2.  | Localisation du site archéologique BfJ-165 sur une spatiocarte.....                                                 | 5   |
| Plan 3.  | Localisation des sous-opérations par rapport à la trame actuelle .....                                              | 11  |
| Plan 4.  | Sites archéologiques à proximité de l'aire d'intervention .....                                                     | 25  |
| Plan 5.  | Détails de l'aire de fouille .....                                                                                  | 29  |
| Plan 6.  | Localisation des coupes stratigraphiques .....                                                                      | 31  |
| Plan 7.  | Superposition du plan de Adams de 1825 aux découvertes archéologiques associées à cette période .....               | 41  |
| Plan 8.  | Superposition du plan de Cane de 1846 aux découvertes archéologiques associées à cette période.....                 | 45  |
| Plan 9.  | Superposition du plan de Plunkett & Brady de 1873 aux découvertes archéologiques associées à cette période .....    | 59  |
| Plan 10. | Superposition du plan de Goad de 1881 aux découvertes archéologiques associées à cette période .....                | 73  |
| Plan 11. | Superposition du plan de Goad de 1890 aux découvertes archéologiques associées à cette période .....                | 81  |
| Plan 12. | Superposition du plan du Service d'urbanisme de 1949 aux découvertes archéologiques associées à cette période ..... | 115 |

## LISTE DES TABLEAUX

---

|                                                                                                                                                        |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Tableau 1. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges .....                                                                                  | Annexe 4 |
| Tableau 2. Tableau des élévations.....                                                                                                                 | 33       |
| Tableau 3. Corrélation événementielle des couches-lots des sols naturels.....                                                                          | 34       |
| Tableau 4. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges des débuts de l'occupation domestique.....                                             | 40       |
| Tableau 5. Corrélation événementielle des couches-lots de la construction de la Maîtrise Saint-Pierre.....                                             | 54       |
| Tableau 6. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges de l'agrandissement de la maison Robert Dalglish .....                                 | 57       |
| Tableau 7. Corrélation événementielle des couches-lots de l'abandon et de la démolition des maisons de la rue Sainte-Rose .....                        | 63       |
| Tableau 8. Identification des restes botaniques provenant des lots associés au caveau .....                                                            | 66       |
| Tableau 9. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges lors de l'occupation par les Oblats autour de 1881 .....                               | 70       |
| Tableau 10. Corrélation événementielle des couches-lots associés à l'école Saint-Pierre autour de 1886 .....                                           | 78       |
| Tableau 11. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux secondes latrines autour de 1890 .....                                   | 83       |
| Tableau 12. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux secondes latrines .....                                               | 91       |
| Tableau 13. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux troisièmes latrines autour de 1890-1910 .....                            | 95       |
| Tableau 14. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux secondes latrines comparés à ceux de la fosse à déchet .....          | 100      |
| Tableau 15. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux troisièmes latrines comparés à ceux des latrines précédentes .....    | 102      |
| Tableau 16. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés à la réparation des troisièmes latrines autour de 1890-1910.....             | 103      |
| Tableau 17. Identification des restes botaniques provenant des lots associés à la fin des troisièmes latrines comparées aux événements antérieurs..... | 110      |
| Tableau 18. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés à l'occupation des Oblats au XX <sup>e</sup> siècle .....                    | 112      |
| Tableau 19. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux modifications de la Maîtrise et aux nouveaux aménagements vers 1952..... | 118      |
| Tableau 20. Corrélation événementielle des couches-lots associés aux aménagements dans l'emprise publique après 1952.....                              | 119      |
| Tableau 21. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux aménagements du Centre Saint-Pierre après 1973 .....                     | 120      |



## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION DE L'INTERVENTION

#### *Ville de Montréal*

|                  |                                                                                                                                                  |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vanyel Abran     | Ingénieur, responsable de projet, Arrondissement de Ville-Marie                                                                                  |
| Jonathan Labonté | Ingénieur chef d'équipe, Direction des travaux publics, Arrondissement de Ville-Marie                                                            |
| Anaïs Moulin     | Conseillère en aménagement, district Saint-Jacques, Division de l'aménagement des parcs et des actifs immobiliers, Arrondissement de Ville-Marie |
| Sébastien Leduc  | Archéologue, Conseiller en aménagement, division du Patrimoine                                                                                   |

#### *Centre Saint-Pierre*

|                    |                                                 |
|--------------------|-------------------------------------------------|
| Charles Fillion    | Directeur général                               |
| Carole Petitpierre | Coordonnatrice de projet de la Maison St-Pierre |

### RÉALISATION DE L'INTERVENTION

#### *Ethnoscop inc.*

|                            |                                                    |
|----------------------------|----------------------------------------------------|
| Paul Girard                | Archéologue coordonnateur, révision du rapport     |
| Luis Trudel-Lopez          | Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport |
| Simon Santerre             | Archéologue chargé de projet remplaçant            |
| Geneviève Pothier-Bouchard | Archéologue de terrain                             |
| Amélie Vallerand           | Archéologue de terrain                             |
| Stéphanie Goyette          | Archéologue de terrain et éditrice du rapport      |
| Karine Fournier            | Archéologue de terrain                             |
| Guillaume Turcotte         | Archéologue de terrain                             |
| Marie-Michèle Bleau        | Archéologue de terrain                             |
| Andréanne Larocque         | Archéologue de terrain                             |
| Olivier D'Aoust            | Archéologue de terrain                             |
| Louis Duval                | Archéologue de terrain                             |
| Molly Monette              | Archéologue de terrain et de laboratoire           |
| Jonas Leclerc              | Archéologue de laboratoire                         |
| Mathieu Sévigny            | Arpentage                                          |
| Liliane Carle              | Géographe-cartographe                              |
| Isabelle Hade              | Spécialiste en culture matérielle                  |
| Hélène Côté                | Spécialiste en culture matérielle                  |
| Michelle Dubé              | Adjointe administrative                            |

# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1 Mandat

Au printemps 2024, la Ville de Montréal a entrepris des travaux de réfection de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Sainte-Rose, de la rue de la Visitation à la rue Panet et de la rue Dalcourt à la rue Alexandre-DeSève dans l'arrondissement Ville-Marie. Par la même occasion, un nouvel aménagement vert était prévu dans le cadre du programme accès jardins. Ce programme vise à rendre accessible au public des terrains qui sont des propriétés privées ou institutionnelles, tout en améliorant la transition écologique de l'arrondissement. Dans le cas présent, les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et le Centre St-Pierre ont cédé des droits à la Ville de Montréal via une servitude temporaire d'aménagement à des fins publics sur une section au nord du lot 1 566 757 du cadastre du Québec. Ces travaux empiétaient donc sur le terrain de l'ensemble d'immeubles patrimoniaux de Saint-Pierre-Apôtre, site classé et protégé en vertu de l'article 26 de la Loi sur le patrimoine culturel et le site archéologique BjFj-165.

Une étude de potentiel avait été commandée en 2011 afin d'identifier les ressources archéologiques possibles sur le quadrilatère de l'Ensemble Saint-Pierre-Apôtre (Blouin 2011). À la suite de cette étude, SACL a entrepris deux phases de caractérisation archéologique dans les espaces vacants de l'îlot Saint-Pierre-Apôtre (SACL 2012 et 2014). Cet inventaire a permis la mise au jour des vestiges de la fonderie *Bennet, Briggs & Burt* (1822-1826) dans la partie centrale du terrain et d'une séquence stratigraphique intégrée au nord près de la rue Sainte-Rose ce qui a mené à la création du site archéologique BjFj-165. En 2022, un second inventaire archéologique a été réalisé dans l'îlot de l'ensemble Saint-Pierre-Apôtre par Ethnoscop (Ethnoscop 2023). Des vestiges associés à une occupation domestique antérieure à 1825 et une séquence stratigraphique intégrée y avaient été mis au jour.

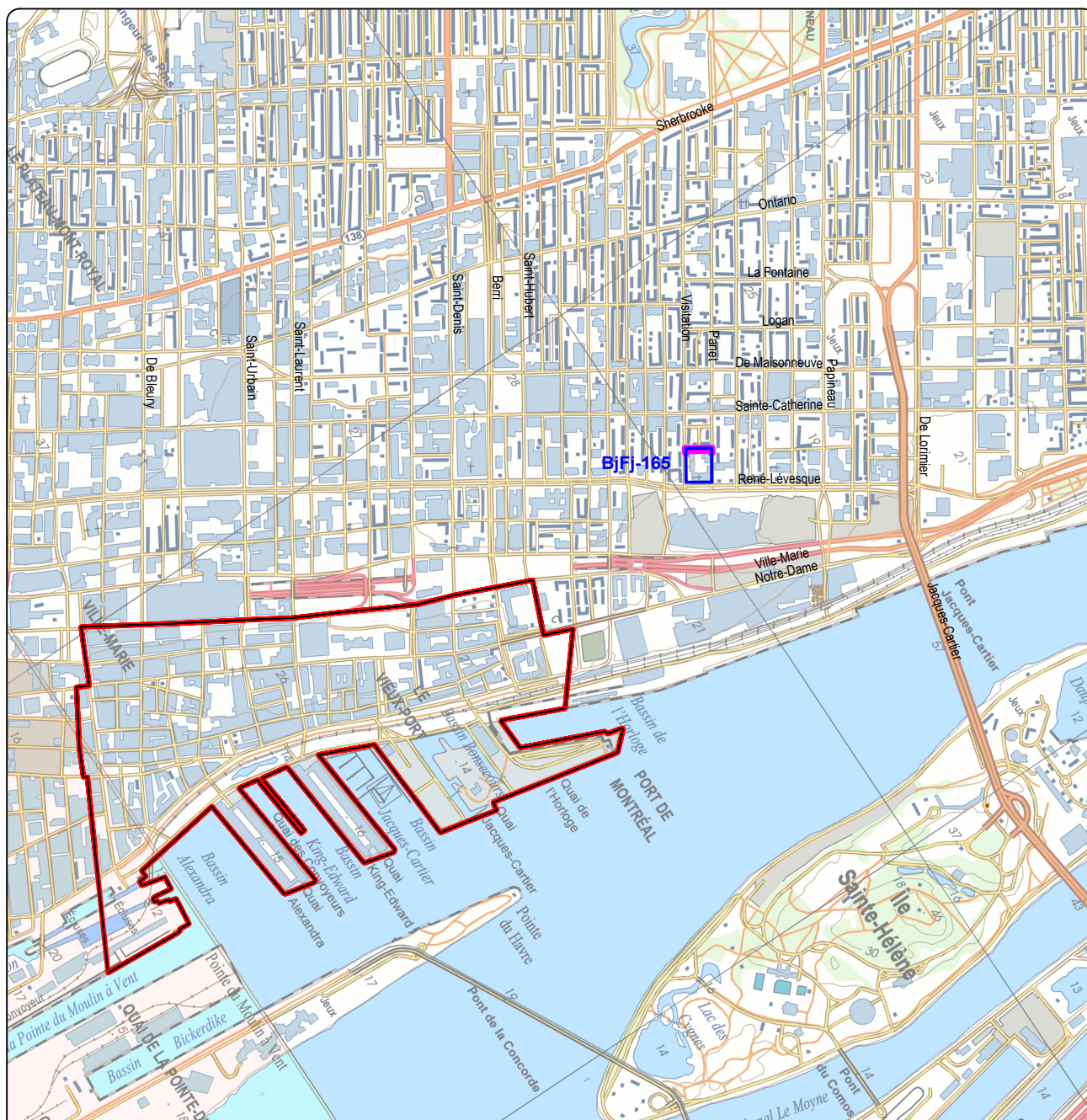
Puisque les travaux maintenant proposés présentaient un enjeu pour la préservation du patrimoine archéologique présumé, la Ville de Montréal a mandaté la firme Ethnoscop afin de réaliser un inventaire archéologique des espaces affectés par le projet. L'intervention archéologique a été effectuée sous le permis de recherche **24-ETHN-09**. L'inventaire visait à vérifier la présence ou l'absence de vestiges associés à des occupations domestiques et institutionnelles observées lors des interventions précédentes. La présence d'une séquence

stratigraphique intègre dans la portion nord du terrain impliquait également la possibilité d’y mettre au jour des vestiges autochtones anciens.

Les découvertes archéologiques de la période historique mises au jour lors de l’inventaire entrant en conflit avec les travaux d’aménagement, une phase de fouille a été ajoutée au mandat afin de documenter l’ensemble du patrimoine archéologique qui ne pouvait pas être préservé. L’intervention archéologique s’est donc déroulée en deux phases : l’inventaire du 3 au 17 avril et la fouille du 25 avril au 8 mai. Au total, 36 sous-opérations couvrant environ 1 500 m<sup>2</sup> ont été implantées afin de répondre aux exigences du mandat.

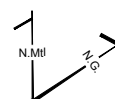
## 1.2 Aire d'étude

Le quadrilatère formé par la rue Sainte-Rose au nord, le boulevard René-Lévesque au sud, la rue Panet à l’est et la rue de la Visitation à l’ouest, en incluant les trottoirs, délimite le site BjFj-165 de l’Ensemble Saint-Pierre-Apôtre, dans l’arrondissement de Ville-Marie à Montréal (plan 1). L’aire d’intervention est située au niveau du trottoir sud de la rue Sainte-Rose, de l’intersection de la rue Panet jusqu’à la rue de la Visitation. Cette portion correspond aux lots 1 567 931, 1 567 932 et 1 567 921 qui sont des propriétés de la Ville de Montréal. Elle recoupe aussi une bande de 3,5 m de largeur dans le stationnement bordant la rue Sainte-Rose et appartenant au Centre Saint-Pierre sis au 1212, rue Panet (lot 1 566 757) (plan 2).



CENTRE SAINT-PIERRE, BfJ-165  
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES  
LOCALISATION GÉNÉRALE  
PLAN 1

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- BfJ-165** CODE BORDEN
- LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

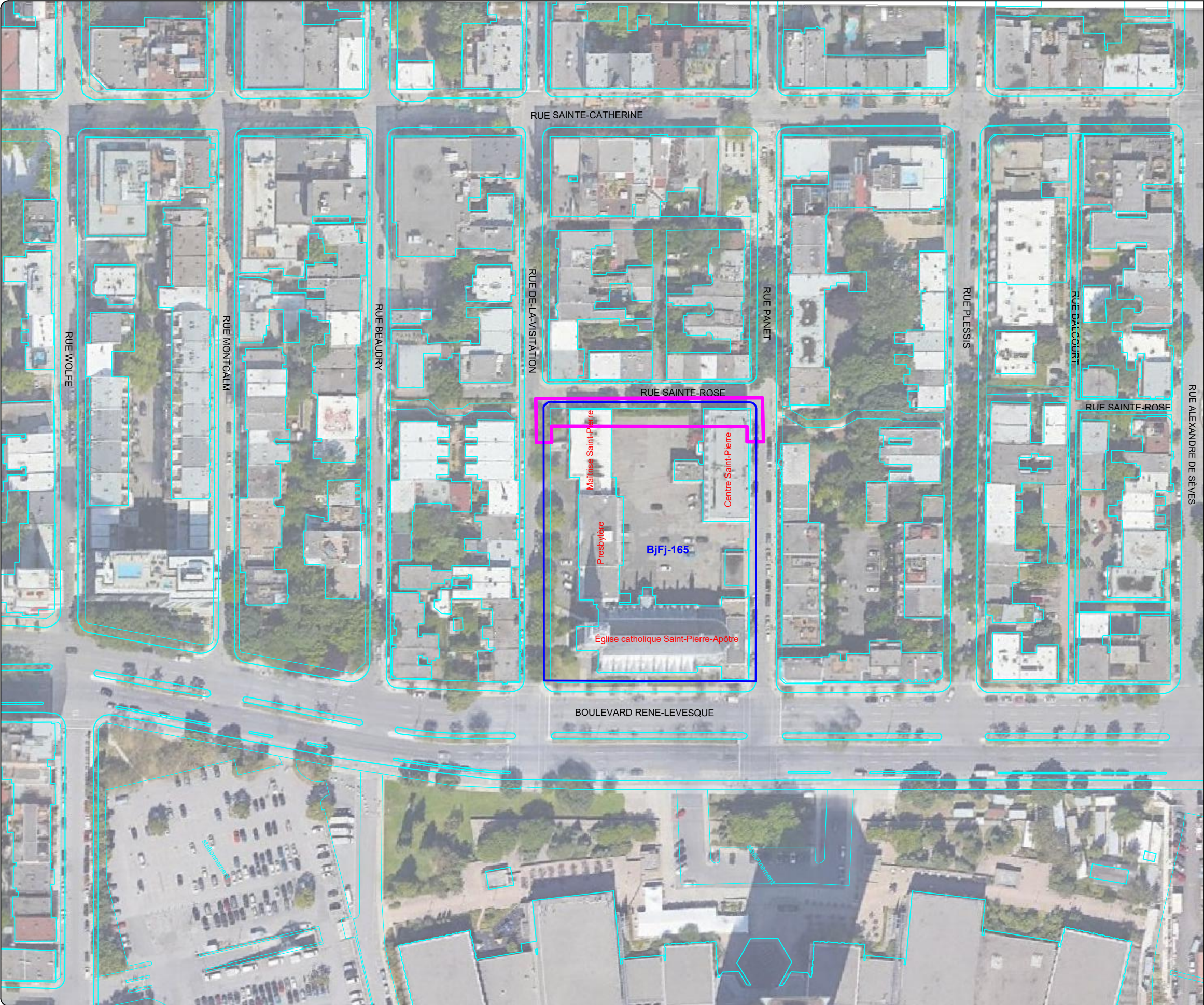


Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,  
Cartes topographiques n°s 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102  
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m  
ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201  
**ethnoscop**





CENTRE SAINT-PIERRE, BfJ-165

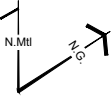
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DU SITE ARCHÉOLOGIQUE  
BfJ-165 SUR UNE SPATIOCARTE

PLAN 2

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- BfJ-165 CODE BORDEN

0 15 30 m  
ÉCHELLE : 1/1500



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022, feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336, 0337, 0436 et 0437  
© 2019 GoogleEarth  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



## 2. MÉTHODOLOGIE

---

### 2.1 Déroulement de l'intervention et enregistrements au terrain

Les travaux mis en œuvre par la Ville de Montréal consistaient à excaver dans la rue afin de réparer et actualiser les systèmes de conduite d'eau et d'éclairage en plus de refaire la voirie. De plus, les trottoirs nécessitaient d'être refaits et uniformisés avec le nouvel espace vert aménagé sur le terrain du Centre Saint-Pierre. Des fosses d'arbres, un nouveau muret pour une clôture, un accès carrossable et l'installation de mobiliers publics nécessitaient des excavations jusqu'à 1 m de profondeur.

Dans le cadre de l'inventaire archéologique initialement prévu, seules les excavations planifiées du côté sud de la rue Sainte-Rose étaient ciblées suivant les recommandations des dernières interventions (Ethnoscop 2023). Les travaux d'excavation pour atteindre les niveaux archéologiques effectués par les Pavages CÉKA Inc. ont consisté au retrait des surfaces actuelles de l'ensemble du trottoir sud et de l'ancien stationnement et au décapage des lits de pose et remblais récents sur une superficie approximative de 1 500 m<sup>2</sup>. Un nettoyage manuel de certaines sections des tranchées a été effectué afin d'identifier les zones les plus susceptibles de répondre aux problématiques de recherche. Lorsque des sols significatifs ou des vestiges étaient observés, leur caractérisation grâce à des sondages manuels, de taille entre 30 cm sur 30 cm jusqu'à 1 m sur 1 m, devait permettre de comprendre la séquence d'occupation jusqu'au sol naturel archéologiquement stérile. La phase d'inventaire manuel a couvert une superficie de 10 m<sup>2</sup> après le décapage mécanique de la totalité de la surface des travaux (1 500 m<sup>2</sup>). Cette approche a permis de vérifier la présence de vestiges architecturaux, d'enregistrer la séquence stratigraphique et de relever la profondeur du sol naturel. Ces étapes ont été enregistrées, documentées, dessinées et photographiées dans un carnet d'arpentage, et les vestiges découverts ont été localisés à l'aide d'une station totale.

Les résultats de cet inventaire se sont avérés positifs et très riches en artefacts et vestiges dans le secteur ouest du terrain du Centre Saint-Pierre. Ces découvertes archéologiques de la période historique entraient cependant en conflit avec les travaux d'aménagement prévus. Une phase de fouille a donc été ajoutée au mandat afin de documenter l'ensemble du patrimoine archéologique qui ne pouvait pas être préservé. L'espace total à expertiser dans ce secteur de l'aire d'intervention couvrait une superficie de 30 m<sup>2</sup>. Cette zone a donc été

divisée en plusieurs sous-opérations placées orthogonalement incluant l'ensemble des structures et des sols d'occupation. Les sous-opérations étaient ouvertes progressivement en quinconce afin de permettre les enregistrements stratigraphiques traversant l'ensemble de l'aire de fouille. Les enregistrements ont été consignés dans le cas de la fouille dans des fiches de lot et des fiches vestiges, et les dessins ont été réalisés non plus sous forme de croquis, mais bien à l'échelle. Ceci a permis une seconde lecture plus détaillée et sur de plus grandes surfaces de la chronologie des événements. Le nord arbitraire de Montréal, qui suit l'axe du boulevard Saint-Laurent, a été utilisé dans le cadre de cette intervention.

Les enregistrements réalisés suivent la séquence alphanumérique du système de Tikal qui commence par un chiffre désignant l'opération (4A1). Une opération fait référence, la plupart du temps, à une intervention archéologique en particulier, mais aussi parfois à un secteur d'intervention ou à des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Par la suite, chaque sous-opération est désignée par une lettre majuscule (4A1). Il est à noter que les lettres « I » et « O » ne sont pas utilisées pour éviter toute confusion avec les chiffres un et zéro leur étant similaires. Toutes les unités archéologiques, telles que les sols et les vestiges architecturaux, sont ensuite représentées par un chiffre, soit le numéro de lot (4A1). Celui-ci correspond à l'unité minimale d'enregistrement en archéologie. Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrement que sont les fiches de lot et de description des vestiges, le catalogue des photographies (annexe 1), les plans et les croquis. Il est aussi consigné sur les échantillons de sols et les sacs d'artefacts et d'écofactes recueillis. Grâce à ce code, les éléments importants de l'intervention peuvent être rapidement localisés géographiquement et stratigraphiquement. Une liste séquentielle pour identifier les coupes (C) et les échantillons (E) a aussi été utilisée. Au terme de l'intervention, 2 plans, 23 coupes stratigraphiques ont été réalisés et 19 échantillons ont été récoltés. Il est à noter que toutes les coupes ne sont pas présentées dans le corps du rapport, mais sont disponibles dans le dossier technique.

La portion de décapage mécanique lors de l'inventaire archéologique a été divisée en deux opérations (4 et 7) selon les secteurs d'excavation. Ainsi, la sous-opération 4A a été réservée pour la bande de terrain de 3,5 m de largeur entre les bâtiments du Centre Saint-Pierre et de la Maîtrise Saint-Pierre. La sous-opération 4B correspondait à un sondage mécanique en profondeur et la sous-opération 4C à l'excavation mécanique d'une extension au sud de la zone prévue pour permettre les futurs travaux de drain français autour de la Maîtrise Saint-Pierre sans avoir d'effet sur les nouveaux aménagements en bordure de rue. La sous-opération 7A a été utilisée pour le retrait mécanique de la dalle de trottoir et de son niveau d'infrastructure de pierre concassée. Les opérations 5 (sous-opérations 5A à 5F), 6 (6A à 6N) et 8 (8A à 8N) ont quant à elles été utilisées pour les excavations manuelles respectivement durant la phase d'inventaire, de fouille sur le terrain du Centre Saint-Pierre et la phase d'inventaire sous le trottoir (plan 3).

## 2.2 Traitement et analyse de la culture matérielle

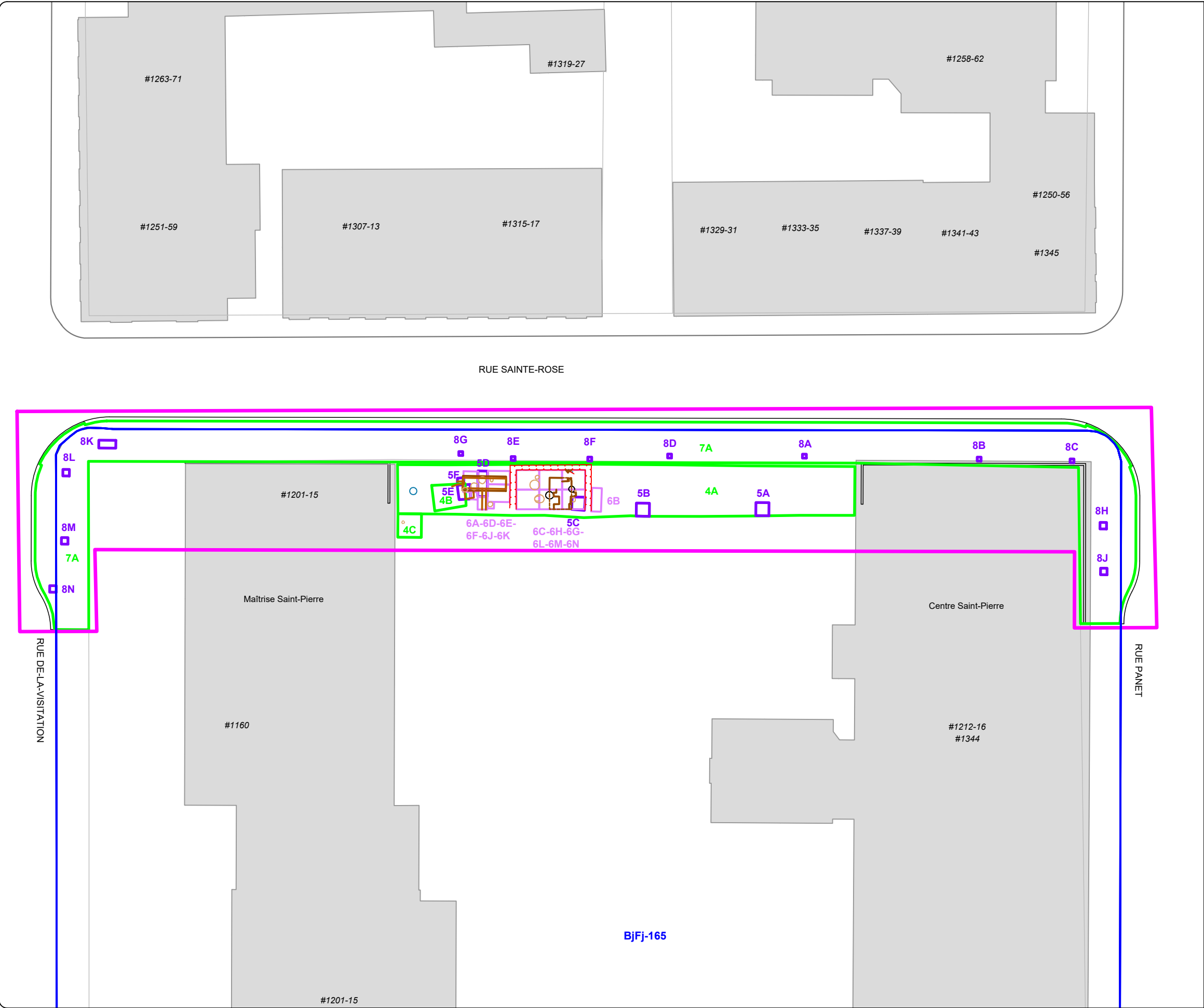
Les artefacts et écofacts récoltés au terrain sont ensachés dans des sacs de papier identifiés selon le code Borden du site, leur lot de provenance, ainsi que la date. Ils sont ensuite nettoyés, lavés et classés au laboratoire d’Ethnoscop à Boucherville selon des catégories générales d’appartenance (verre, céramique, métal, etc.) et leur unité de provenance (lot). L’inventaire des artefacts est par la suite réalisé par des spécialistes en culture matérielle suivant le système de classification de Parcs Canada (matériaux/fonction), le tout sur des fiches informatisées à l’aide des logiciels FileMaker et Excel (annexe 2).

Pour les objets les plus significatifs, un numéro de catalogue leur est attribué et ils sont rangés séparément du reste de la collection. La Ville de Montréal, étant propriétaire des lots comprenant les trottoirs dans l’aire d’intervention, déposera la collection à la Réserve de la Ville de Montréal. Les artefacts provenant du terrain appartenant au Centre Saint-Pierre, autant pour la présente intervention que celles de 2013 et 2022, y seront aussi déposés selon une entente de cessation de la collection par le Centre Saint-Pierre.

## 2.3 Analyses spécialisées

Les contextes de latrines ainsi que les sols d’occupation rencontrés au courant de l’intervention étaient propices à la réalisation d’analyses spécialisées afin de préciser certaines informations quant à l’hygiène et l’alimentation des occupants au XIX<sup>e</sup> siècle. Des analyses archéobotaniques et entomologiques ont ainsi été effectuées afin de tenter de répondre à ces questionnements. La première étape au terrain était d’échantillonner deux litres (2 L) de sol de chacune des couches d’intérêt. Une truelle propre était utilisée pour prélever le sol et le déposer dans des sacs en plastique préalablement identifiés suivant le numéro séquentiel d’échantillon, le lot de provenance, le code Borden du site archéologique ainsi que la date. Des 19 échantillons recueillis, 7 ont été sélectionnés et envoyés à la firme Gaïa, coopérative de travail en archéologie, pour analyse. Ces échantillons correspondent aux contextes d’utilisation de trois latrines différenciées ainsi qu’à un caveau de maison. Les méthodes utilisées et le rapport complet de ces analyses sont présentés en annexe 3.





CENTRE SAINT-PIERRE, BjFj-165

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS  
PAR RAPPORT À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 3

— AIRE D'INTERVENTION

— SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)

— SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)

— SOUS-OPÉRATION FOUILLE

4A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

— MAÇONNERIE

— BOIS (NIVEAU SUPÉRIEUR)

— BOIS (NIVEAU INFÉRIEUR)

○ TROU DE POTEAU (NIVEAU SUPÉRIEUR)

○ TROU DE POTEAU (NIVEAU INFÉRIEUR)

○ MÉTAL (REGARD D'ÉGOUT)

— SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

BjFj-165 CODE BORDEN

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

### 3. CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET HISTORIQUES

---

Les informations présentées ici sont en partie tirées de l'étude de potentiel *Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre-Apôtre, Étude de potentiel archéologique, 1212 rue Panet et 1201 à 1215 rue de la Visitation* réalisée par Yanik Blouin en 2011 pour le Centre Saint-Pierre.

#### 3.1 Cadre environnemental ancien et actuel

À la suite du retrait des glaciers et du rehaussement isostatique, la mer de Champlain laisse place au lac à Lampsilis entre 9 500 ans et 7 000 ans AA (Dionne 1972 : 484). À la fin de cette période, le fleuve atteint une élévation d'environ 23 m. L'Îlot Saint-Pierre-Apôtre est alors encore sous l'eau. Le régime fluvial actuel prend forme vers 6 000 ans AA<sup>1</sup> exondant le talus nord de l'ancienne rivière Saint-Martin, à proximité de l'actuel Centre Saint-Pierre (figure 1). Le niveau du fleuve continue de descendre lentement jusqu'à atteindre son altitude actuelle vers 2 000 ans AA (Blouin 2011 : 14).

Le sol naturel stérile a été mis au jour à une élévation de 17,28 m NMM lors de l'intervention réalisée par la SACL en 2014 au centre du stationnement. Il était constitué d'un limon jaunâtre, homogène, renfermant des moellons et des roches métamorphiques. Cette couche, d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur reposait sur une matrice argileuse, grisâtre, mouchetée, oxydée de rouille homogène. Cela témoigne des dépôts marins et fluviaux laissés lors de la mise en place du régime hydrographique du fleuve Saint-Laurent (SACL 2014 : 18). La séquence des sols naturels est donc du till<sup>2</sup> au-dessus du roc, un limon jaunâtre stérile et le tout surmonté des sols naturels humiques. Lors de l'intervention de 2022 d'Ethnoscop autour de la Maîtrise Saint-Pierre, cette séquence naturelle était présente directement sous les niveaux d'aménagement quelque 0,4 m sous la surface de circulation actuelle soit à une élévation d'environ 19,50 m NMM<sup>3</sup>. Cela concorde relativement bien avec

---

<sup>1</sup> Avant Aujourd'hui ou avant le présent : utilisé surtout pour les datations, l'année 1950 de notre calendrier étant considérée comme le présent (définition de l'Office québécois de la langue française).

<sup>2</sup> Dépôt glaciaire laissé directement par la glace, et consistant en argile, sable, gravier et blocs rocheux mélangés dans n'importe quelle proportion (définition de l'Office québécois de la langue française).

<sup>3</sup> Niveau moyen de la mer : élévation relative à la valeur moyenne de la hauteur d'eau des océans observée sur une durée donnée (définition de l'Office québécois de la langue française).

l'analyse théorique des dépôts naturels du secteur d'un substrat rocheux composé de calcaire et/ou d'argilite et qui serait surmonté de différents niveaux de till, d'argile, puis de sable limoneux (Blouin 2011 : 16).

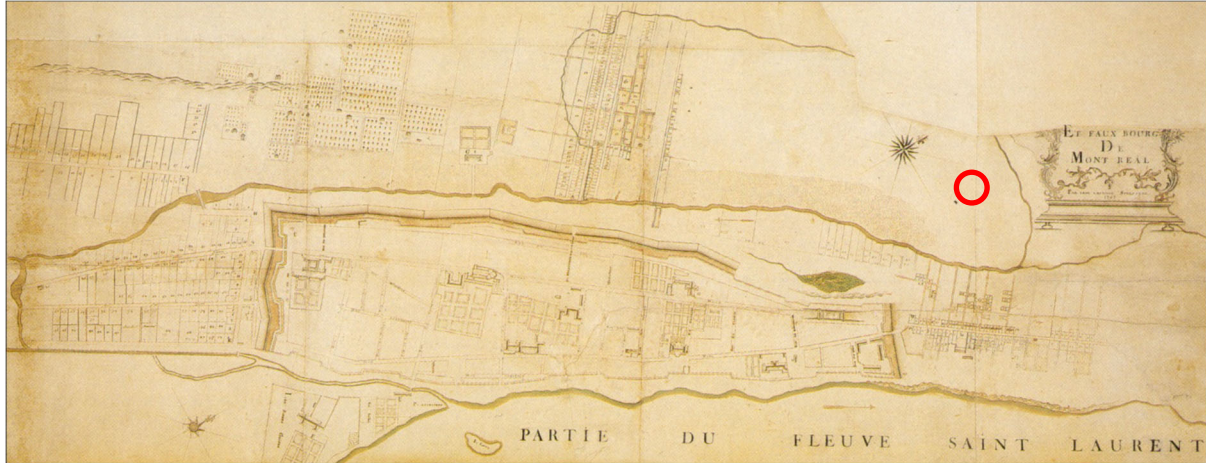


Figure 1. Paul Jourdain dit Labrosse extrait du Plan de la ville et des faubourgs de Montréal, 1767 (Archives nationales du Canada, NMC-16687 H2/340 Montréal 1767) - le cercle rouge localise approximativement l'aire d'intervention près de la rivière Saint-Martin.

Actuellement, ce secteur de la ville est urbanisé et le cours d'eau a été canalisé au XIX<sup>e</sup> siècle. L'aire d'intervention est bordée par des rues, des stationnements et des surfaces gazonnées près des anciens bâtiments religieux et des maisons. Les perturbations qui pourraient avoir affecté le tissu archéologique concernent surtout les infrastructures de la rue Sainte-Rose ainsi que les canalisations et les autres services qui peuvent s'y trouver.

### 3.2 Cadre culturel préhistorique

Avec l'exondation du terrain à l'étude vers 6 000 ans AA, la vallée de la rivière Saint-Martin devient propice à une occupation humaine. Situé sur le bord de son ancien talus nord, l'Îlot Saint-Pierre-Apôtre est susceptible de livrer différents témoins archéologiques de la période préhistorique depuis l'Archaïque dans les secteurs les moins perturbés.

C'est à cette période de l'Archaïque que l'ensemble des basses terres commencent à être occupées particulièrement le long des rives et aux abords de rapides. C'est d'ailleurs le cas dans le Vieux-Montréal sur la rue Saint-Paul par exemple. Les objets caractéristiques de cette période sont faits en cuivre natif, en pierre polie, en os ainsi qu'en pierre taillée dont des pointes de projectile de types Otter Greek et Brewerton (Blouin 2011 : 21).

La période suivante, le Sylvicole, est marquée par l'apparition des productions de terre cuite. Le Sylvicole inférieur se caractérise par les réseaux d'échanges des sphères d'interaction Meadowood et Middlesex. Le Sylvicole moyen est par la suite différencié par les types de décors sur les céramiques et les sites d'établissements sont très fréquemment sur des îles ou

des pointes de terre, souvent en association avec des rapides. Les sites du Sylvicole supérieur sont quant à eux établis sur des sols de bonne qualité, notamment à proximité de la berge d'un cours d'eau, ici ce seraient le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Martin, car la période est marquée par l'introduction de l'agriculture et la mise en place de villages semi-permanents, souvent palissadés (Blouin 2011 : 22).

### 3.3 Cadre culturel historique

Les données des différents recensements du XVII<sup>e</sup> siècle semblent démontrer que l'ensemble du territoire de la ville fortifiée de Montréal à l'époque était occupé et entouré de vastes terres agricoles. L'utilisation du lot sur lequel se situe l'Îlot Saint-Pierre-Apôtre remonterait au moins à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle d'un point de vue agricole historique (Blouin 2011 : 23).

Le faubourg Québec du côté est de la ville se développe au courant du XVIII<sup>e</sup> siècle seulement du côté sud de la rivière Saint-Martin, épargnant ainsi le site de l'Îlot Saint-Pierre-Apôtre (figure 1) (Blouin 2011 : 25).

L'Îlot Saint-Pierre Apôtre se situe sur l'une des premières bandes de terre à être développée en lotissement domiciliaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle, sur la rive nord de la rivière Saint-Martin. L'ancienne terre de Joseph Papineau aurait été découpée au courant du premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle en petites unités d'environ 45 pieds français (14,62 m) de largeur sur 117 pieds français (38 m) de profondeur (Blouin 2011 : 50).

À la même époque, le modèle économique de Montréal change drastiquement, laissant davantage de place à l'industrialisation et à l'entrepreneuriat (Blouin 2011 : 27). Sur l'Îlot, une fonderie appartenant à *Bennet, Briggs & Burt* est par ailleurs présente de 1820 à 1826 côtoyant des bâtiments en bois pour des occupations domestiques (figure 2).



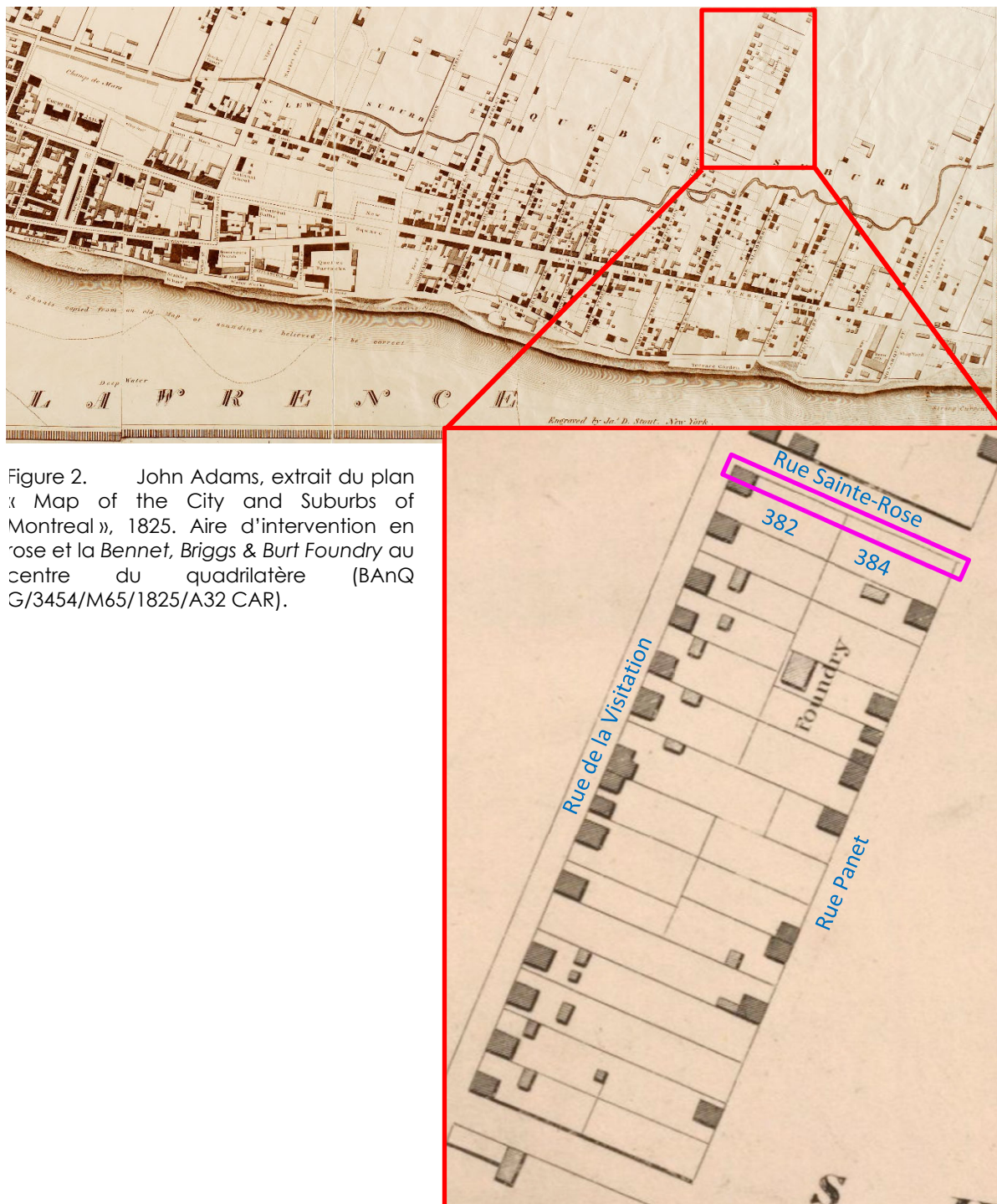


Figure 2. John Adams, extrait du plan « Map of the City and Suburbs of Montreal », 1825. Aire d'intervention en rose et la Bennet, Briggs & Burt Foundry au centre du quadrilatère (BAnQ G/3454/M65/1825/A32 CAR).

Dans le secteur nord de l'îlot, deux anciens lots recouvraient l'ensemble de l'aire d'intervention (382 et 384 selon la numérotation des lots vers 1840). Seule une maison à logements en bois, dont le propriétaire et le locataire étaient inconnus, était présente sur le plan d'Adams de 1825 sur le lot 382 (figure 2) (Blouin 2011 : 55, 62). Sur le plan de Cane de 1846, des dépendances sont visibles en arrière-cour, abritant possiblement des latrines (figure 3). La maison appartenait alors à un dénommé Charles Allard. De plus, le lot 382 est subdivisé faisant apparaître un troisième lot (383) avec une maison appartenant à Robert Dagleish dont la façade principale était sur la rue Sainte-Rose. Une grande maison, faisant face à la rue Sainte-Rose, apparaît aussi pour la première fois sur le lot 384 qui fut acheté par l'hôtelier et épicier Amable Doray en 1844 (Blouin 2011 : 64).

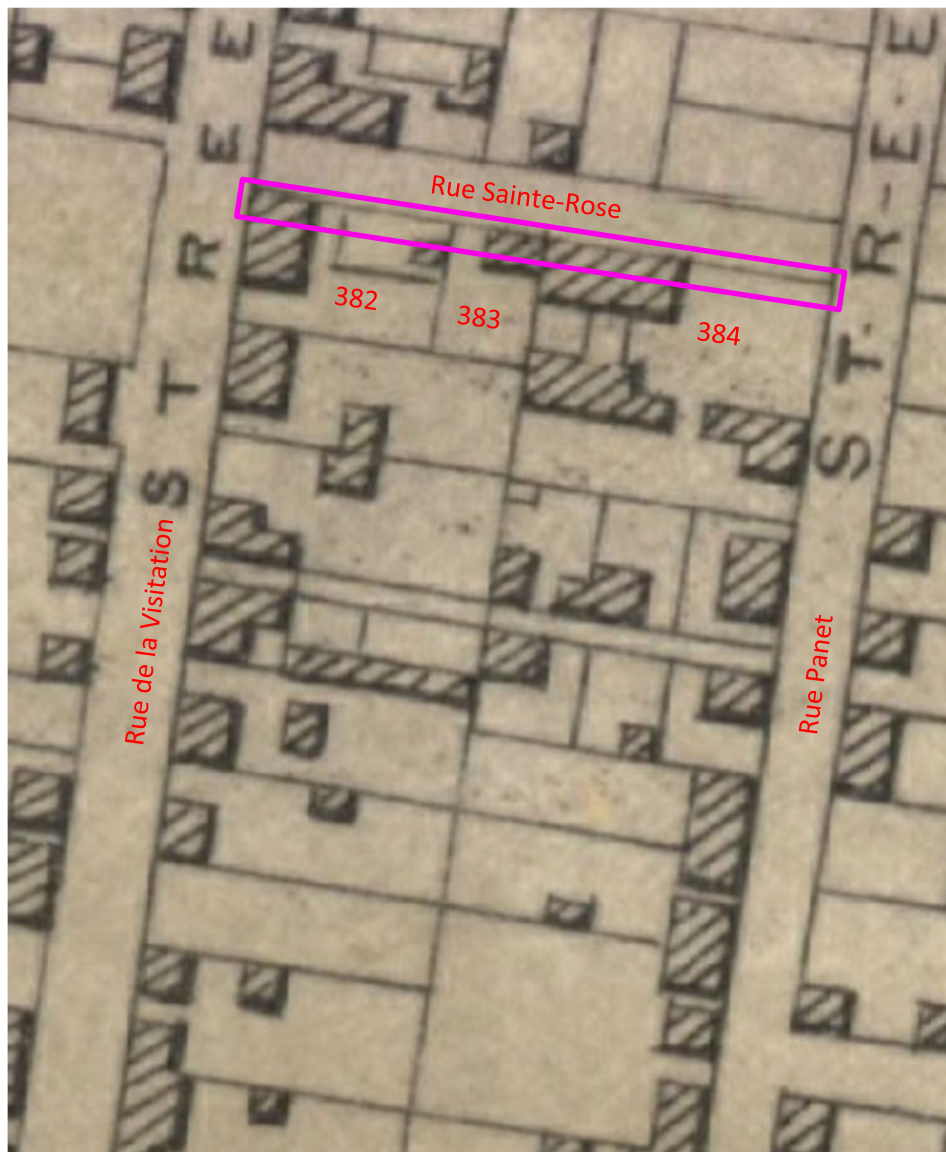


Figure 3. James Cane, extrait du plan «Topographical and pictorial map of the city of Montreal», 1846 (BAnQ, G/3454/M65/1846/C35 CAR gf). Aire d'intervention en rose.

La quasi-totalité de l'îlot est rachetée par la congrégation des Oblats en 1848. Les bâtiments précédemment sur le terrain sont rasés avant d'y construire une série de bâtiments formant le complexe ecclésiastique, dont l'église (1851-1853), le presbytère (1854-1856), la Maîtrise (1868) ainsi que la première école (1886) (Blouin 2011 : 69). Alors que la maison à l'intersection des rues Sainte-Rose et de la Visitation est démolie, les maisons en façade de la rue Sainte-Rose restent présentes. La maison sur le lot 383 aurait même été agrandie vers le sud au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle tel que visible sur le plan de Plunkett & Brady de 1873 (figure 4).

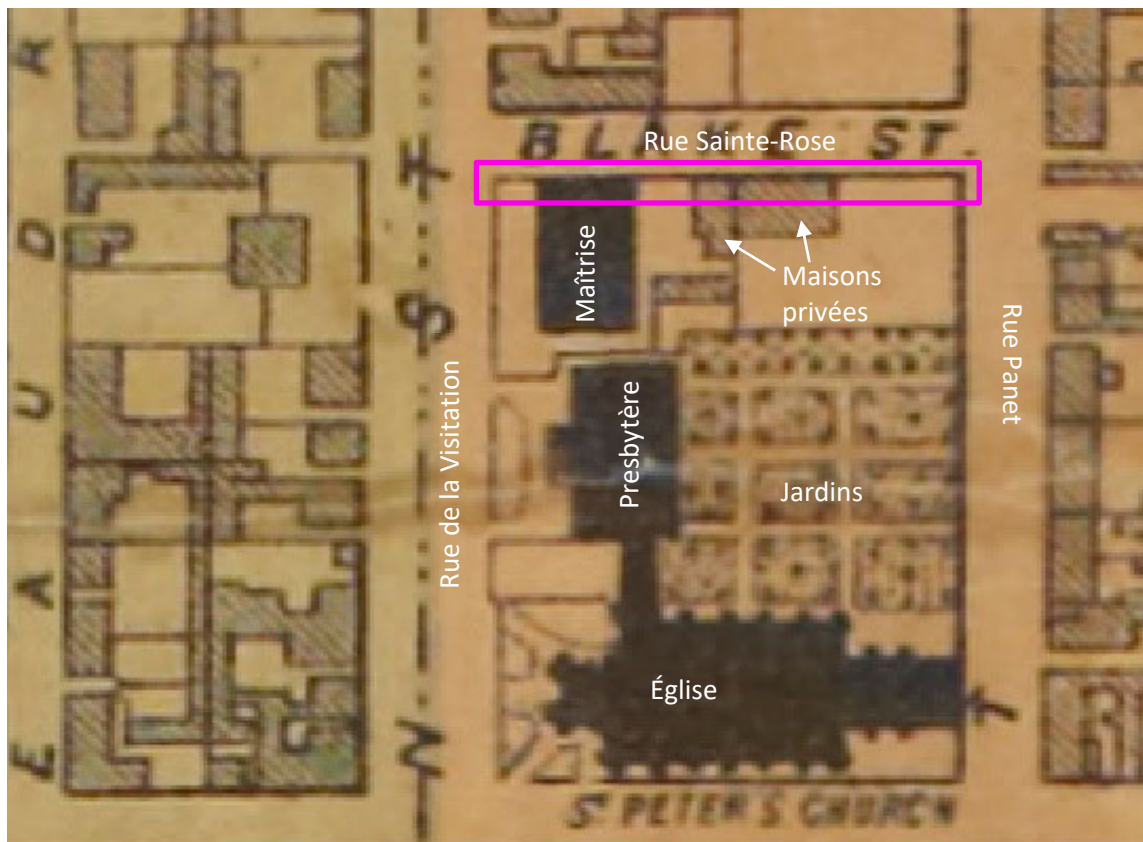


Figure 4. Plunkett and Brady, extrait de « *Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey* », 1873 (BANQ, G/3454/M65/1873/P58 DCA gf). Aire d'intervention en rose. Il est intéressant de noter la cohabitation de maisons privées et des installations des Oblats durant cette période.

Dès 1879, sur le plan de Hopkins, tout comme sur le plan de Goad deux ans plus tard, les dernières maisons présentes sur l'îlot sont démolies et disparaissent des plans. Une école et plusieurs bâtiments secondaires s'ajouteront au fil des décennies avec des phases d'agrandissement suivant les besoins de la communauté (figures 5 à 8). L'ancienne école Saint-Pierre est cependant fermée en 1972 par la commission scolaire par manque d'élèves et est léguée à la nouvelle entité du Centre Saint-Pierre en 1973. À cette époque, l'ensemble de la cour est asphalté (Blouin 2011 : 74). Ainsi, le site prend son aspect final qu'on lui connaît aujourd'hui sans autre changement de son cadre bâti. Le potentiel historique de l'aire d'intervention consiste donc en des bâtiments domestiques et leurs arrière-cours datés de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que les différentes phases de construction du complexe religieux Saint-Pierre-Apôtre à partir du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.



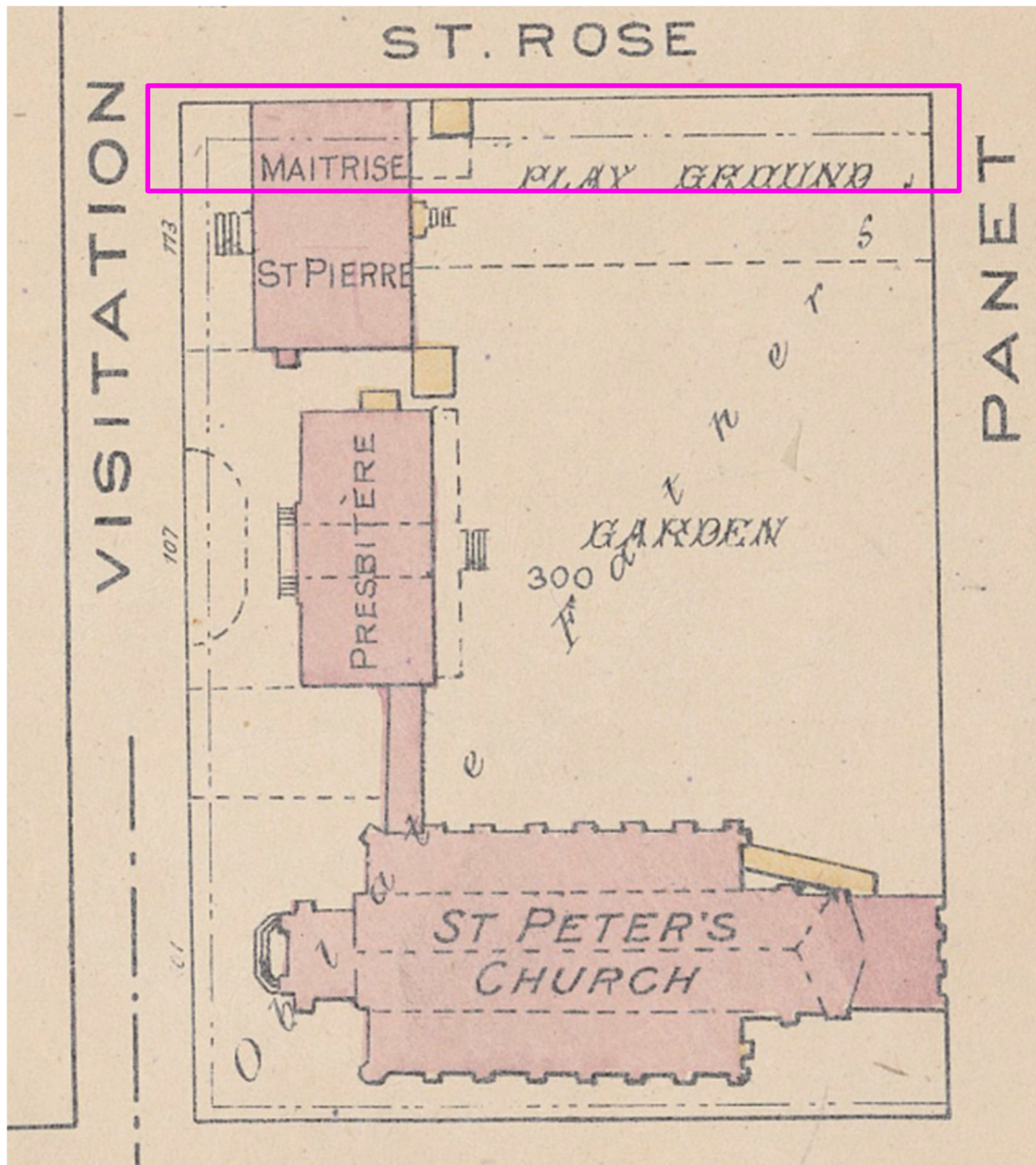


Figure 5. Chas E. Goad, Extrait de «Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners», Montréal, 1881 (BAHQ numérique, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246915>). Aire d'intervention en rose.



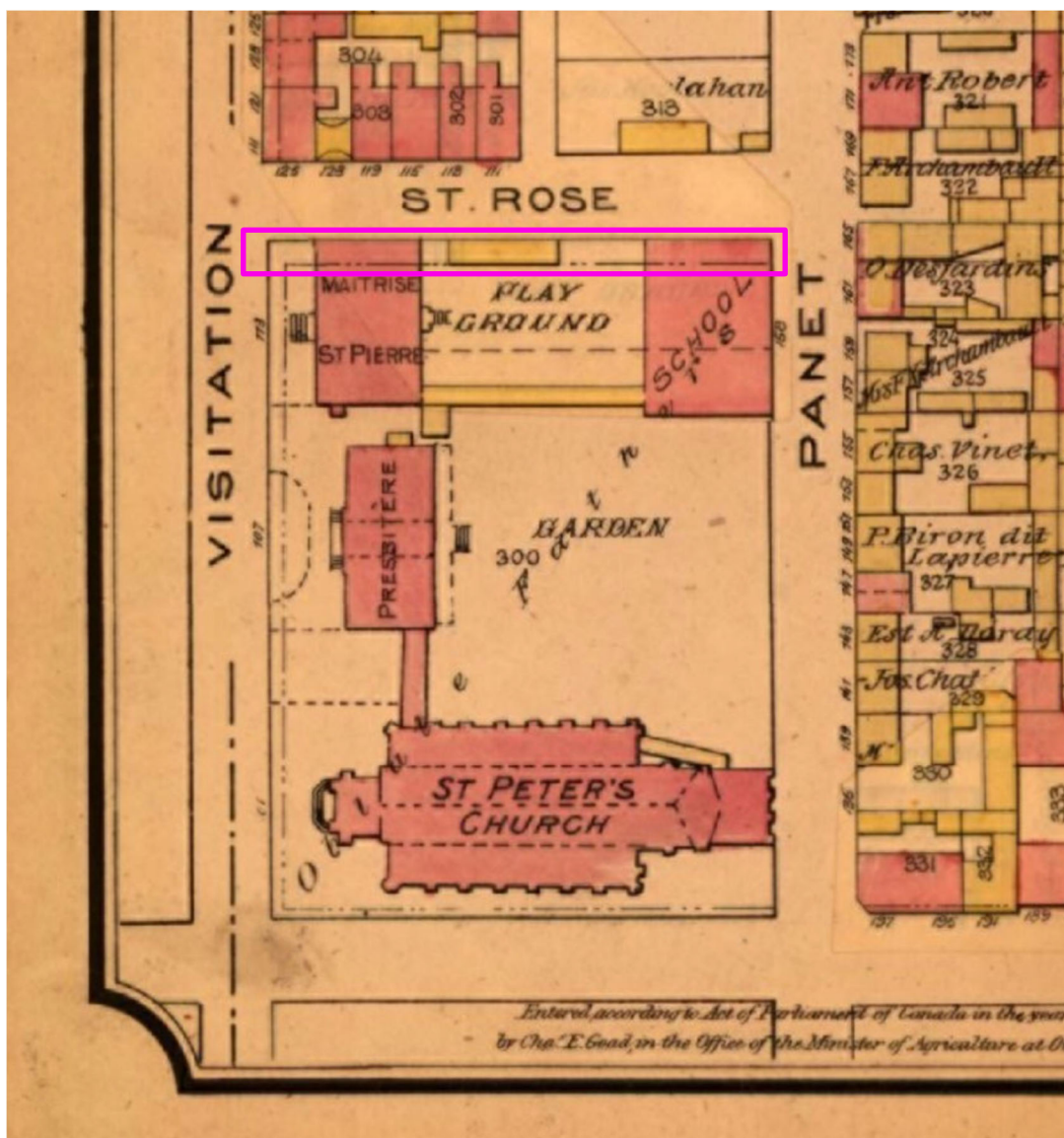


Figure 6. Chas E. Goad, extrait de «Map of the city of Montreal and vicinity, Canada», 1890 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336). Aire d'intervention en rose.

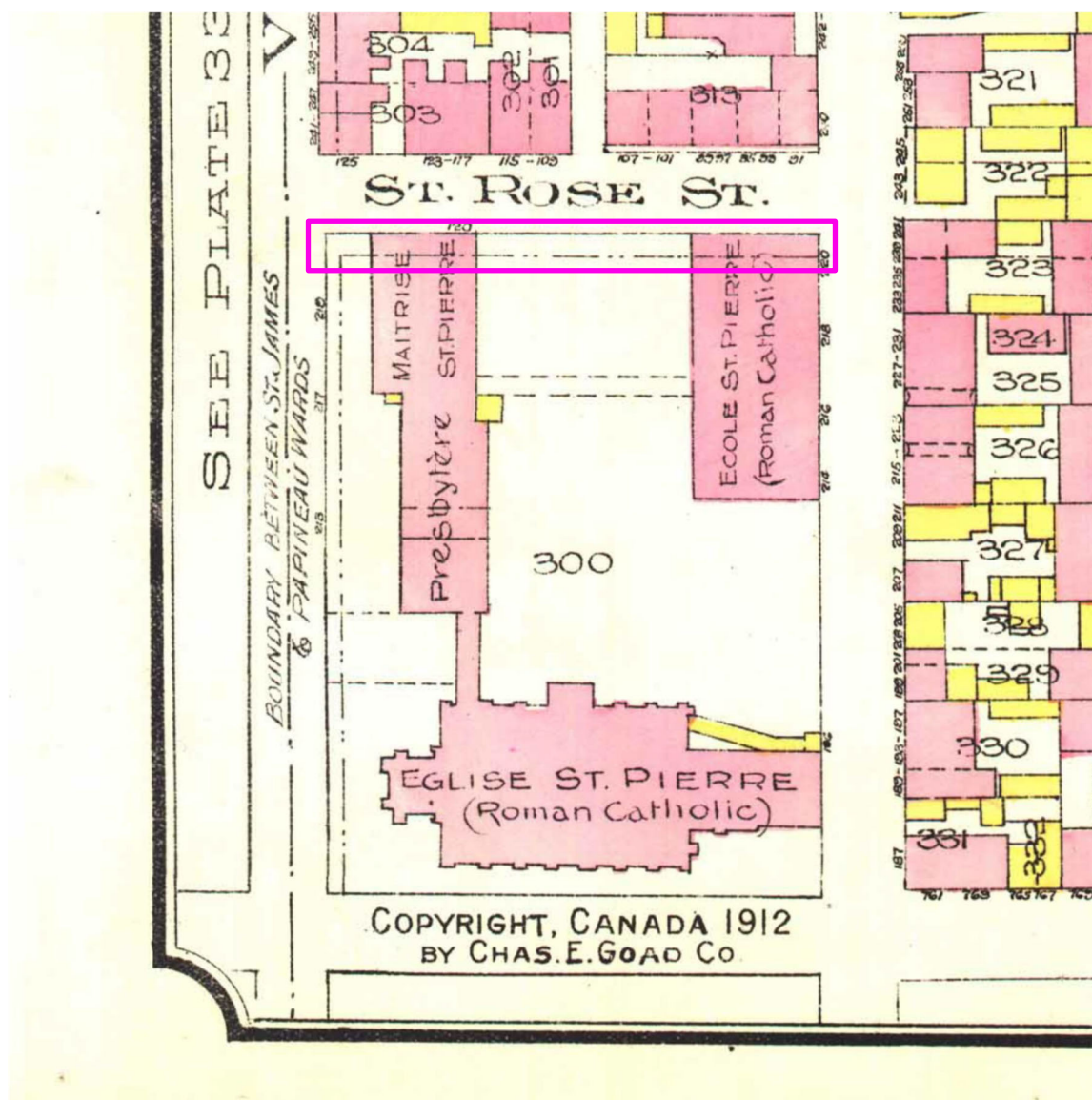


Figure 7. Chas E. Goad, extrait de «Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII», 1912 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336). Aire d'intervention en rose.

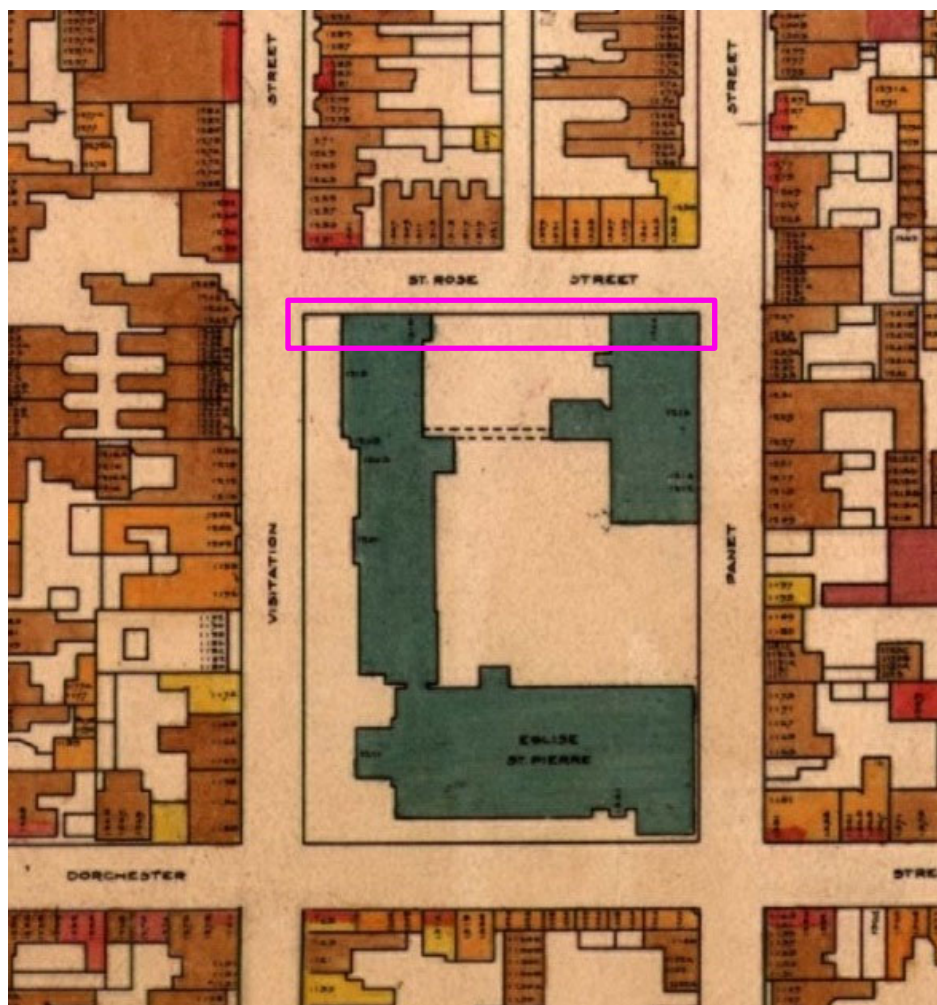


Figure 8. Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, extrait du « Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal à l'échelle », 1949 (Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336). Aire d'intervention en rose.



### 3.4 Recherches archéologiques antérieures

L'étude de potentiel de Blouin (2011) avait permis d'établir l'intérêt archéologique de l'ensemble Saint-Pierre-Apôtre. Le territoire dans lequel se trouve le terrain était susceptible d'avoir accueilli des populations autochtones depuis environ 5 000 ans AA, soit de l'Archaïque jusqu'à la période de contact. Un potentiel historique à partir du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle autant préindustriel, domestique qu'institutionnel avait aussi été mis de l'avant. Compte tenu des faibles transformations qu'a subies le quadrilatère à l'étude depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'espace du stationnement et le bord de la rue de la Visitation présentaient un potentiel archéologique fort.

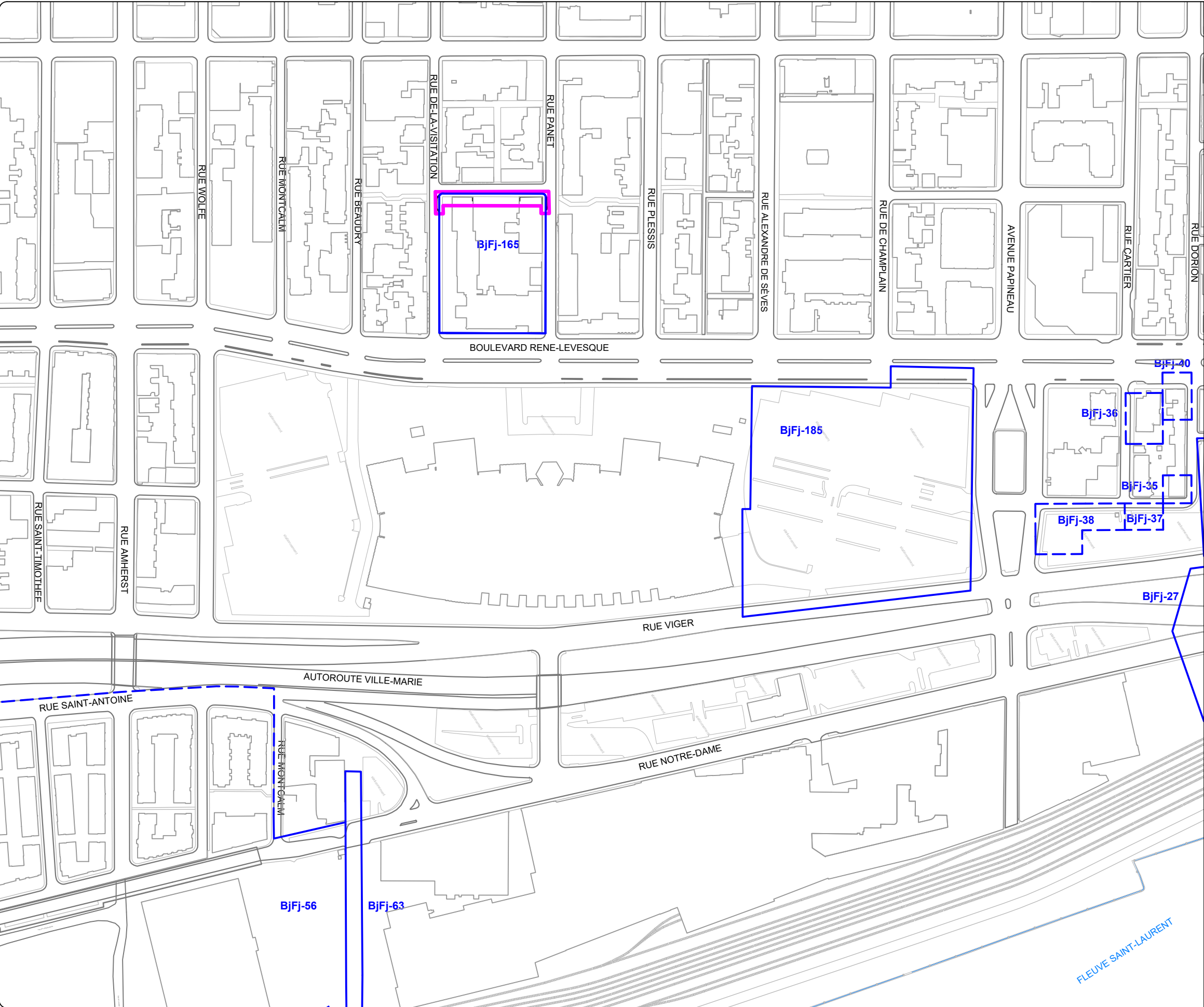
L'identification de ce potentiel a mené à deux interventions au centre du stationnement de l'Îlot par la firme SACL au cours des années suivantes. La première consistait en la surveillance archéologique de la caractérisation environnementale des sols réalisée par forages (SACL 2012). Des sols pouvant être associés à diverses phases d'occupation du site durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle y avaient vraisemblablement été identifiés. L'hypothèse que ces sols puissent témoigner d'occupations domestique et proto-industrielle a alors été formulée.

L'inventaire archéologique réalisé dans la foulée de cette première intervention a permis de mettre au jour les vestiges d'un plancher associé à l'occupation de la fonderie *Bennet, Briggs & Burt* (1820-1826), ainsi que des artefacts et des sols témoignant de l'exploitation de cette petite fonderie qui fabriquait des moteurs à vapeur (SACL 2014). Dans la portion nord du terrain de l'ensemble Saint-Pierre-Apôtre, sous un remblai de démolition du bâtiment ayant appartenu à Amable Doray au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, la découverte de trois couches d'occupation a confirmé l'intégrité de la séquence stratigraphique du site jusqu'aux sols naturels stériles à 17,50 m NMM, menant à la création du code Borden BjFj-165.

L'intervention de 2022 réalisée par Ethnoscop a permis de mettre au jour un négatif de poteau associé à la maison visible sur un plan de 1825 au coin des rues de la Visitation et Sainte-Rose. Les sols naturels d'occupation de cette période étaient présents à faible profondeur (19,50 m NMM) et comportaient de nombreux artefacts témoignant de l'occupation domestique du secteur. De plus, un agencement des pierres protégeant d'anciens conduits électriques avait été identifié sous le trottoir. La séquence de construction et de quelques modifications de la Maîtrise Saint-Pierre, construite en 1868, avait aussi été caractérisée en ce qui concerne son mur porteur nord autant pour les niveaux enfouis que le mur en élévation.

Aucune trace d'une occupation préhistorique n'a toutefois pu être identifiée dans ou à proximité de l'Îlot Saint-Pierre-Apôtre. *A contrario*, deux sites d'importance pour le développement urbain de Montréal aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles se trouvent à proximité soit le site du faubourg Québec (BjFj-56) et celui du faubourg à m'lasse (BjFj-185) (plan 4).





CENTRE SAINT-PIERRE, BjFj-165

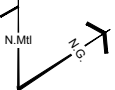
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE  
L'AIRe D'INTERVENTION

PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
- BjFj-165 CODE BORDEN

0 50 100 m  
ÉCHELLE : 1/3000



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2017-2022,  
feuillets n°s 31H12-010-0336, 0337, 0436 et 0437  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

## 4. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

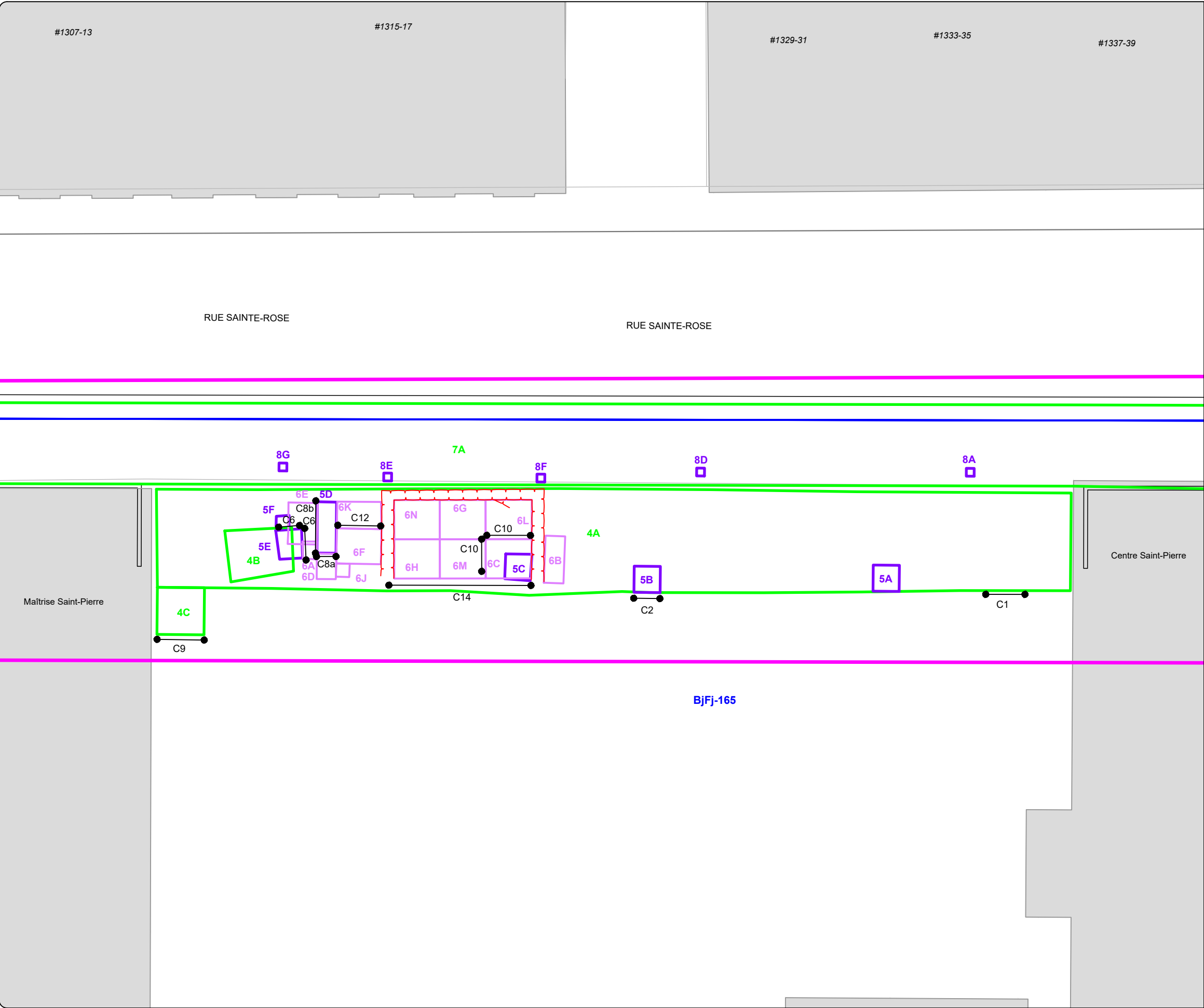
---

La présente intervention comprend une première phase d'inventaire qui a été suivie d'une seconde phase de fouille. La grande majorité des artefacts et des données proviennent toutefois de l'aire de fouille riche en vestiges (plan 5). La corrélation couches-lots-vestiges se retrouve au tableau 1 (annexe 4) de façon à faciliter leur compréhension et leurs associations événementielles. Il a été possible de définir quatre grandes **périodes** d'événementielles : les sols naturels, les occupations domestiques (1820-1879), les occupations par les Oblats (1868-1952) et l'occupation moderne dans l'emprise publique et sur le terrain du Centre Saint-Pierre (post 1952). Des fourchettes de **datations** plus précises ont parfois aussi pu être avancées grâce à la culture matérielle et aux plans anciens. Ces périodes se subdivisent ensuite selon les datations, les structures présentes et de couches d'occupations pour un total de 13 **événements**. Ceux-ci étaient à nouveau segmentés selon leur **association** événementielle donnant une séquence d'événements alphanumériques chronologiques (1a à 13d) qui serviront de fil conducteur pour présenter les résultats ainsi que de lien entre le texte et le tableau. Le tableau contient l'ensemble des informations et des références stratigraphiques, les références aux lots enregistrés au terrain, les numéros d'échantillons prélevés et un résumé des artefacts. Les résultats de l'intervention archéologique seront présentés suivant cette séquence événementielle chronologique listée dans le tableau 1. Des extraits de ce tableau général seront présentés suivant chaque subdivision au fil du texte.

Le plan 6 illustre la localisation des différentes coupes stratigraphiques présentées dans le corps du rapport. Par ailleurs, tous les coupes et croquis stratigraphiques réalisés lors de l'intervention au terrain ont été insérés dans le tableau 1 et celles qui ne sont pas présentées en figure sont disponibles dans le dossier technique.

Le tableau 2 présente les élévations générales du terrain ainsi que les sommets et bases des différents vestiges. Ce tableau permet de contextualiser les découvertes par rapport à la surface actuelle dans l'aire d'intervention. Quelques élévations de surface sont aussi présentées sur le plan 5. Il est important de rappeler que tous les vestiges rencontrés ont dû être totalement démantelés au terme de l'intervention archéologique afin de permettre la construction des nouveaux aménagements.





CENTRE SAINT-PIERRE, BjFj-165

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES COUPES STRATIGRAPHIQUES

PLAN 6

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)

SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)

SOUS-OPÉRATION FOUILLE

4A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

C1 COUPE STRATIGRAPHIQUE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

BjFj-165 CODE BORDEN

00.51

ÉCHELLE : 1/50

N.Mtl

↑

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n°s 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

MON2201



Tableau 2. Tableau des élévations

| Identification du vestige ou du sol                                      | Numéro de lot                 | Élévations (m NMM) |       | Commentaires                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------|-------|-----------------------------------------------------------------|
|                                                                          |                               | Sommet             | Base  |                                                                 |
| Trottoir sur la rue de la Visitation                                     | 7A1                           | 20,02              | 19,91 | 0,41m avant d'atteindre le sol stérile                          |
| Stationnement du côté ouest du terrain du Centre Saint-Pierre            | 4A1                           | 19,95              | 19,89 | 0,14m avant d'atteindre les sols archéologiques                 |
| Stationnement au centre du terrain du Centre Saint-Pierre                | 4A1                           | 19,34              | 19,28 | 0,21m avant d'atteindre les sols archéologiques                 |
| Stationnement du côté est du terrain du Centre Saint-Pierre              | 4A1                           | 19,15              | 19,10 | 0,26m avant d'atteindre les sols archéologiques                 |
| Trottoir sur la rue Panet                                                | 7A1                           | 18,11              | 18,01 | 0,30m avant d'atteindre les sols archéologiques                 |
| Sol naturel stérile décapé sur la rue de la Visitation                   | 8N1                           | 19,91              | 19,86 | Le sol naturel d'origine n'était plus présent dans ce secteur.  |
| Sol naturel d'origine du côté ouest du terrain du Centre Saint-Pierre    | 5D4                           | 19,04              | 18,91 | 0,13m d'épaisseur                                               |
| Sol naturel d'origine au centre du terrain du Centre Saint-Pierre        | 5B9                           | 18,46              | 18,34 | 0,12m d'épaisseur                                               |
| Sol naturel stérile décapé du côté est du terrain du Centre Saint-Pierre | 4A15                          | 17,99              | 17,94 | Le sol naturel d'origine n'était plus présent dans ce secteur.  |
| Sol naturel d'origine sur la rue Panet                                   | 8H2                           | 17,71              | 17,61 | 0,10m d'épaisseur                                               |
| Mur ouest de la maison Robert Dalgleish                                  | 4A17                          | 19,19              | 18,95 | 0,24m de hauteur sur deux assises                               |
| Mur nord de la maison Robert Dalgleish                                   | 4L16                          | 18,99              | 18,44 | 0,55m de hauteur sur quatre assises                             |
| Mur est de la maison Robert Dalgleish                                    | 4A16                          | 18,86              | 18,52 | 0,34m de hauteur sur deux assises                               |
| Caveau                                                                   | 6C6, 6L11, 6M12               | 18,21              | 18,18 | Pâte de bois sur 0,03m d'épaisseur au maximum                   |
| Mur est de la Maîtrise                                                   | 4C7                           | -                  | 18,04 | Mur toujours debout comportant plusieurs états                  |
| Premières latrines                                                       | 4A18, 6A3                     | 19,10              | 18,58 | Trois planches horizontales de 0,52m de hauteur totale          |
| Deuxièmes latrines                                                       | 5D14, 6E13, 6F14, 6K11        | 18,57              | 18,29 | Hauteur résiduelle de 0,28m                                     |
| Troisièmes latrines                                                      | 4A19, 6E3, 6E7, 6F3, 6F9, 6K7 | 19,19              | 18,57 | 0,62m de hauteur totale                                         |
| Drain ouest                                                              | 5F5                           | 18,85              | 18,67 | Légère pente descendante vers l'est                             |
| Drain sud                                                                | 5D15, 6D2                     | 18,65              | 18,44 | Légère pente descendante vers le sud                            |
| Conduite électrique                                                      | 8K2                           | 19,50              | 19,32 | Correspond au vestige 3B2 de l'intervention d'Ethnoscop de 2022 |

## 4.1 Sols naturels

À l’instar de l’intervention d’Ethnoscop en 2022, la roche-mère de type calcaire a été observée à la base de la sole du mur est de la Maîtrise Saint-Pierre dans la sous-opération 4C (figure 9, roc) à une élévation d’environ 18,10 m NMM (tableau 3, événement 1a).

Des dépôts fluviatiles et lacustres de la période de déglaciation se sont ensuite déposés sur le substrat rocheux (tableau 3, événement 1b). Ils consistent en un limon légèrement argileux, hétérogène, beige-jaunâtre et brun-gris oxydé, tirant vers un gris plus homogène à la base, moyennement compact, comprenant des pierres et cailloux subarrondis et subanguleux de toutes tailles en grande quantité (figure 9, couche 7; figure 10, couche 10; photo 1). Ces dépôts comportaient une certaine variabilité pouvant mener à une composition plus sableuse. Cette variabilité avait aussi été observée lors de la précédente intervention. Ce niveau naturel archéologiquement stérile a été enregistré dans 23 des 35 sous-opérations de l’intervention.

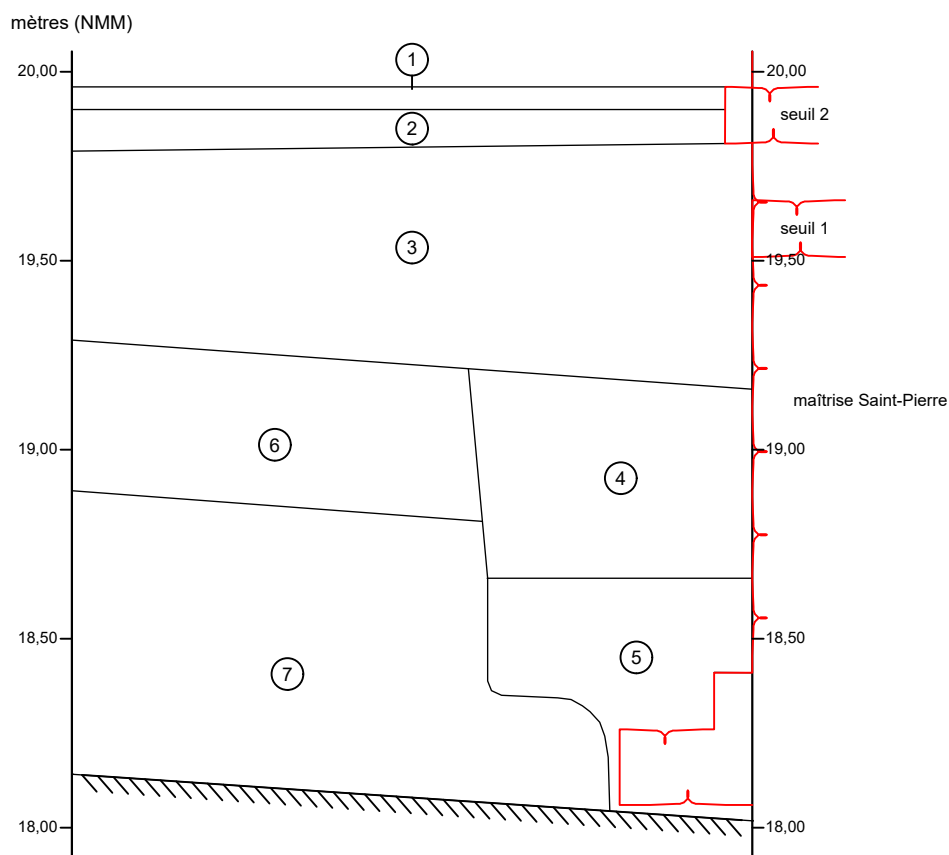
Tableau 3. Corrélation événementielle des couches-lots des sols naturels

| Période       | Datation | Événement | Association         | Lot                                                                                   | Couche                                                                                                                                                                                       | Description                                                                                                                                                                                                                       | Échantillons | Artefacts |
|---------------|----------|-----------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Sols naturels | -        | 1a        | Roche-mère          | -                                                                                     | figure 9-roc                                                                                                                                                                                 | Socle rocheux calcaire formant des crêtes irrégulières                                                                                                                                                                            | -            | -         |
|               |          | 1b        | Sol naturel stérile | 4A15, 4B4, 4C6, 5B10, 5C6, 5F6, 6C7, 6H3, 6H4, 6J2, 6N3, 8D4, 8E1, 8F2, 8G1, 8H3, 8N1 | figure 9-7, figure 10-10, figure 11-15, figure 12-14, figure 13-8, figure 14-20, figure 15-13, figure 16-11b, figure 17-5b, C3-4, C7-6, C11-10, C13-6a/6b, C18-5, C19-2, C20-3, C21-2, C22-4 | Limon légèrement argileux, beige-jaunâtre et brun-gris oxydé, tirant vers un gris plus homogène à la base, hétérogène, moyennement compact, comprenant des pierres et cailloux subarrondis et subanguleux de toutes tailles (30%) | -            | -         |



Photo 1. Sols naturels visibles en paroi sud de la sous-opération 4B (BjFj-165-2024-NUM1-26)

## CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C9



- ① Asphalte
- ② Béton
- ③ Limon légèrement sableux brun grisâtre à beige, caillouteux, hétérogène et compact, contenant des nodules de briques, des coquilles d'huîtres et du mortier
- ④ Mortier (65%) avec des pierres calcaires
- ⑤ Limon sableux gris brunâtre foncé, homogène et compact, contenant des racines, du charbon minéral, du mortier et beaucoup de cailloutis (40%)
- ⑥ Limon gris brun et beige, hétérogène et peu compact à compact, contenant des cailloux, du mortier, des pierres et des huîtres
- ⑦ Limon beige jaunâtre et gris, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux (40%)
- Maçonnerie
- ▨ Roc

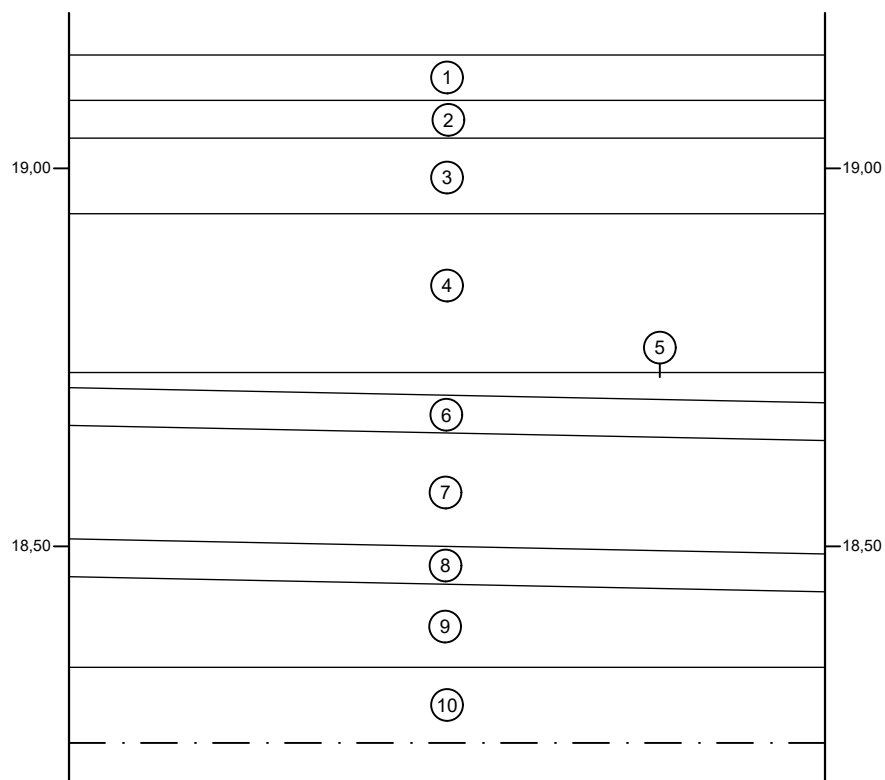


ÉCHELLE : 1/20



## CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C2

mètres (NMM)



- ① Asphalte
  - ② Pierre concassée 0-3/4 po
  - ③ Dalle de béton
  - ④ Litage de sable légèrement limoneux beige jaunâtre, de sable limoneux brun grisâtre foncé, de sable limoneux gris, hétérogène et compact, contenant des radicelles, du charbon de bois et de la poussière de mortier
  - ⑤ Mortier de chaux blanchâtre
  - ⑥ Limon légèrement sableux gris brunâtre à gris pâle, homogène et compact
  - ⑦ Mortier beige (80%) avec des cailloux chauffés et en décomposition et des cailloux anguleux calcaires
  - ⑧ Mortier de chaux gris blanchâtre avec des traces de crépi
  - ⑨ Limon brun pâissant vers la base, organique, homogène et peu compact, contenant de la poussière et nodules de mortier, des granules de charbon de bois, des cailloux anguleux, des racines et des radicelles
  - ⑩ Limon légèrement argileux beige jaunâtre, homogène et compact, contenant des gros galets et des pierres arrondies à subanguleuses vers la base
- · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/10

## 4.2 Début de l'occupation domestique au second quart du XIX<sup>e</sup> siècle

La séquence naturelle se poursuit avec un limon légèrement sableux et organique comprenant des cailloux, un peu d'inclusions anthropiques et quelques artefacts de la période historique (figure 10, couche 9). Ce sol correspond à la surface d'origine (tableau 4, événement 2a). Les quelques artefacts qui y ont été récupérés consistent en des os d'animaux, des perles, boutons, médaille, épingles, billes et quelques tessons de céramique dont de la terre cuite fine blanche et, exceptionnellement pour le site jusqu'à présent, du *creamware* (photo 2). Ceci témoignerait donc d'une occupation d'arrière-cour à partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, probablement associée au tout début à celle de la maison se trouvant au coin des rues de la Visitation et Sainte-Rose dont un négatif de poteau avait été retrouvé en 2022 (plan 7).

Il est à noter que ce niveau humique d'origine ne comportait pas d'indices d'occupation autochtone dans le secteur expertisé, mais que sa présence confirme qu'un potentiel résiduel paléohistorique persiste ailleurs sur le terrain du site BjFj-165. La topographie naturelle observée propose une pente descendante du nord-ouest vers le sud-est pour l'ensemble du terrain, légère puis assez prononcée pour se radoucir dans le dernier tiers du quadrilatère (voir tableau 2).

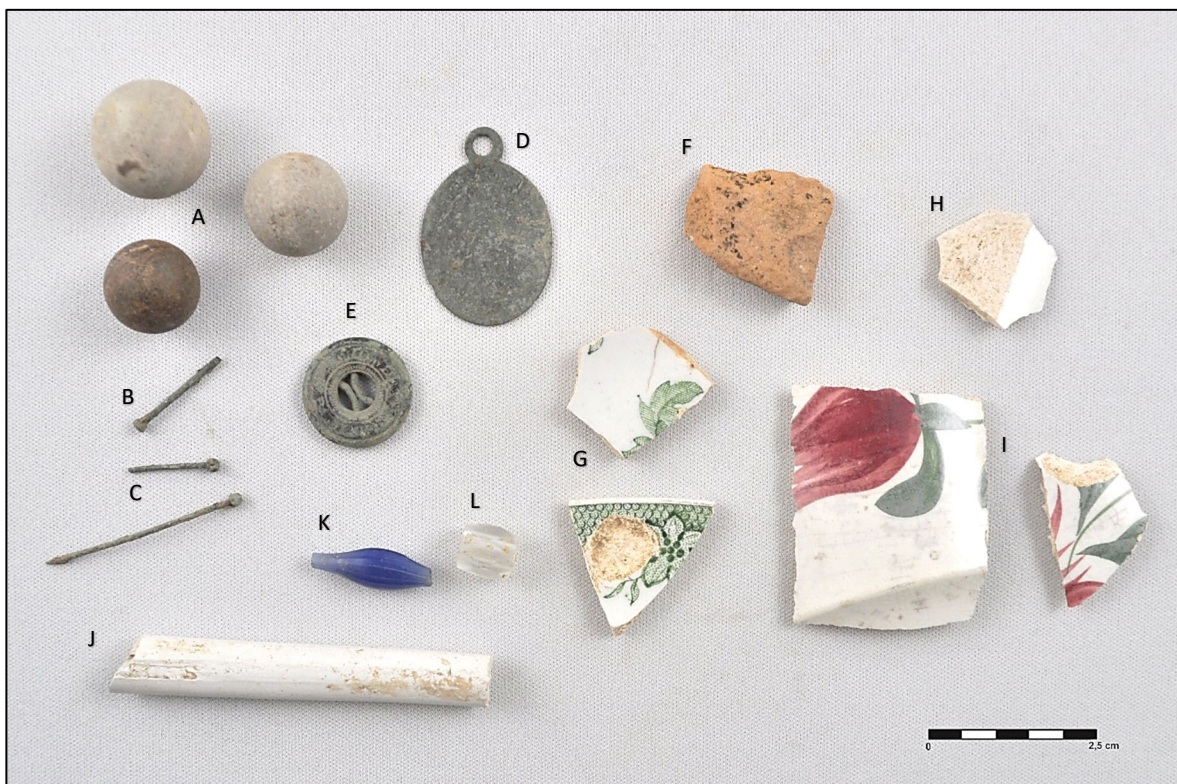


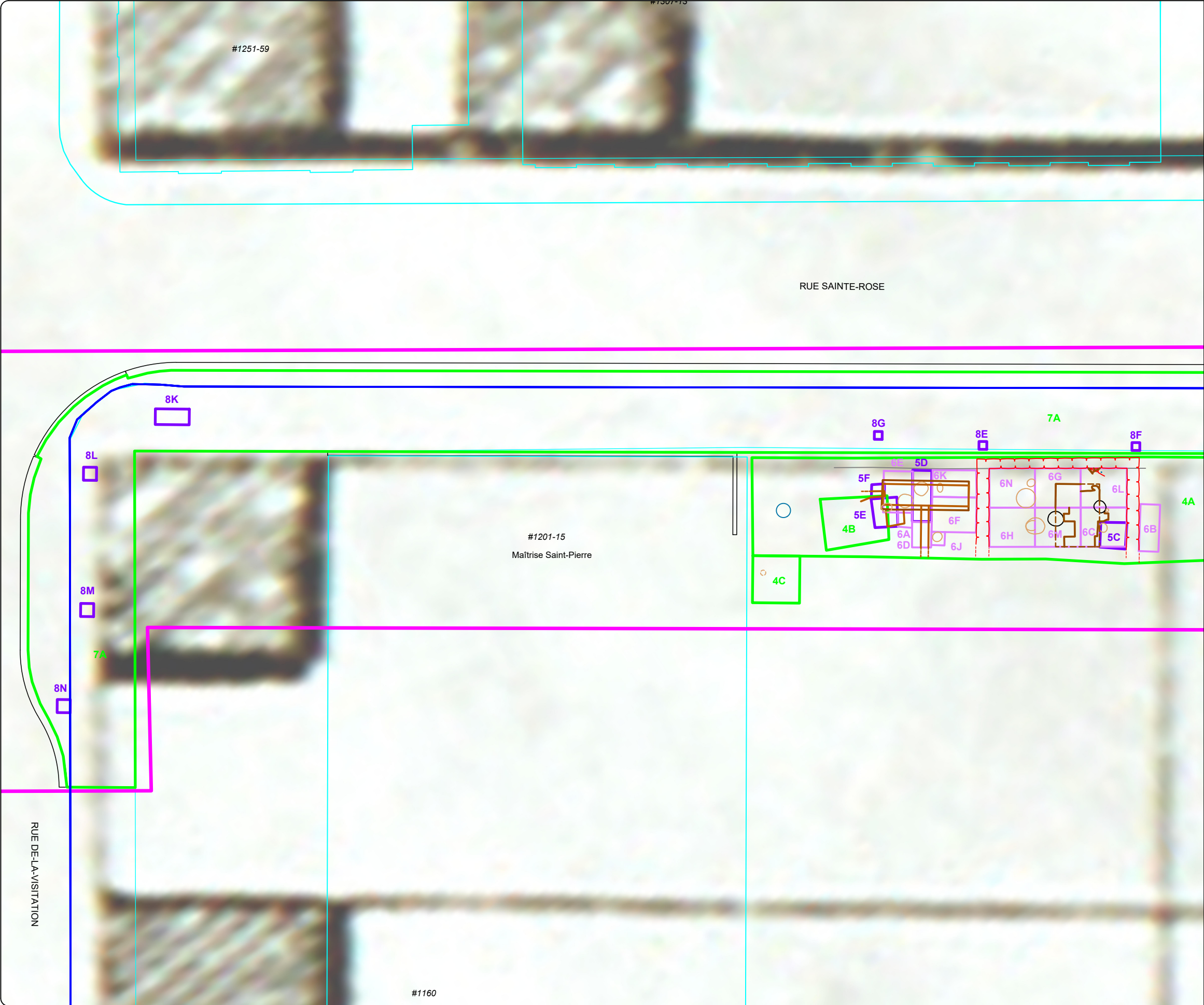
Photo 2. Artefacts provenant des sols d'origine occupés (crédit photo Isabelle Hade)

- A-Billes de pierre (5C4)
- B-Épingle à tête plate en laiton étamé (5C4)
- C-Épingles à tête arrondie en laiton étamé (5C4)
- D-Médaille religieuse en métal cuivreux (5C4)
- E-Bouton en métal cuivreux (5C4)
- F-Résidu en terre cuite grossière sans glaçure (5B9)
- G-Fragments d'assiette ou de soucoupe en terre cuite fine blanche, décor à motif floral imprimé en vert (5B9)
- H-Fragment de contenant indéterminé en *creamware* (8A4)
- I-Fragments de bol ou de tasse en terre cuite fine blanche, décor à motif floral peint polychrome (5B9)
- J-Tuyau de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, [HENDER]SON'S/MO[NTREAL] (5C4)
- K-Perle en verre coloré bleu foncé (5C4)
- L-Perle en verre incolore au plomb (5C4)

Tableau 4. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges des débuts de l'occupation domestique

| Période               | Datation  | Événement | Association                                                                                  | Lot                                                   | Couche                                                                                                      | Description                                                                                                                                                                                                                                                 | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------|-----------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1820-1867 | 2a        | Sol d'origine                                                                                | 5A5, 5B9, 5C4, 5D4, 6F1, 8A4, 8C4, 8D1, 8D2, 8D3, 8H2 | figure 10-9, figure 12-13, figure 14-19, figure 16-11a, figure 17-5a, C13-5, C15-5, C17-5, C18-2/3/4, C22-3 | Limon légèrement sableux et organique, brun pâlisant vers la base, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux (10%), du mortier (3%), du charbon de bois (3%) et quelques artefacts                                                             | -            | <b>5A5</b> : os d'animaux <b>5B9</b> (post 1830): terre cuite grossière, terre cuite fine blanche, os [artefacts d'une occupation domestique en petite quantité] <b>5C4</b> (post 1824): perle, pipe, bouton, médaille, épingles, 3 billes, os d'oiseaux <b>6F1</b> : terre cuite fine blanche et jaune, bouton, poids en fer et plomb <b>8A4</b> (1762-1820): creamware [peu d'artefacts] <b>8D1 et 8D2</b> (post 1810 et post 1850): pearlware, terre cuite fine blanche, terre cuite fine jaune [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                            |
|                       |           | 2b        | Remblai assainissement associé à la fonderie Bennet, Briggs & Burt au centre du quadrilatère | 4A14                                                  | figure 11-14                                                                                                | Scories métalliques                                                                                                                                                                                                                                         | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                       |           | 2c        | Construction maison Robert Dalgleish                                                         | 4A16                                                  | figure 12-4A16                                                                                              | Mur est: 0,5m de largeur, 0,34m de hauteur, sur 3,5m de longueur                                                                                                                                                                                            | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                       |           |           |                                                                                              | 4A17                                                  | figure 12-4A17                                                                                              | Mur ouest: 0,6m de largeur, 0,24m de hauteur, sur 3,5m de longueur                                                                                                                                                                                          | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                       |           | 2d        | Comblement tranchée construction maison Robert Dalgleish                                     | 5C3, 6B1, 6C3, 6L5, 8F1                               | figure 12-12, figure 15-12, C20-2                                                                           | Limon sableux, brun pâle légèrement jaunâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux (10%), mortier, charbon de bois et racielles (2%)                                                                                                      | -            | <b>8F1</b> (post 1810): 3 tessons de creamware et 1 de terre cuite fine blanche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           | 2e        | Sols remaniés associés à la construction des maisons sur la rue Sainte-Rose                  | 4B3, 4C2, 6B2, 6N2, 8A3, 8C3, 8H1, 8J1, 8L1, 8M1      | figure 12-11, C3-3, C13-4, C15-4, C17-4, C22-2, C23-2                                                       | Limon argileux, brun foncé marbré de brun orangé, hétérogène, moyennement compact, comprenant du mortier (<1%), des pierres décomposées (5%), des cailloux (2%), du charbon minéral et des scories (1%), des granules de briques (<1%) et des racines (<1%) | -            | <b>4B3</b> (seconde moitié du XIXe siècle et premières décennies du XXe siècle): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, terre cuite fine blanche vitrifiée, terre cuite fine jaune, pot à plante <b>4C2</b> : clous découpés, verre, coquilles d'huîtres <b>6B2</b> : terre cuite fine blanche, clous découpés [peu d'artefacts] <b>6N2</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, pipe, épingle [peu d'artefacts] <b>8C3</b> (1600-1850): clou forgé, pipe, bouteille, os [peu d'artefacts] <b>8J1</b> (post 1850): pearlware, terre cuite fine blanche et jaune, vitre, os, coquilles d'huîtres [peu d'artefacts] <b>8M1</b> : clous forgés, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] |
|                       |           |           |                                                                                              | 4C3                                                   | figure 9-6                                                                                                  | Limon, gris-brun et beige, hétérogène, peu compact à compact, comprenant des cailloux, du mortier, des pierres, des huîtres, des os, des fragments de pipes                                                                                                 | -            | <b>4C3</b> (post 1859): soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé et tuyau de pipe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |





CENTRE SAINT-PIERRE, Bfj-165

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DE ADAMS DE 1825 AUX DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ASSOCIÉES À CETTE PÉRIODE**

**PLAN 7**

**—** AIRE D'INTERVENTION

**—** SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)

**—** SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)

**—** SOUS-OPÉRATION FOUILLE

**4A** IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

**—** MAÇONNERIE

**—** BOIS

**—** BOIS (NIVEAU INFÉRIEUR)

**—** BÉTON

**○** TROU DE POTEAU

**○** TROU DE POTEAU (NIVEAU INFÉRIEUR)

**○** MÉTAL (REGARD D'ÉGOUT OU TUYAU)

**≡≡≡** PROLONGEMENT DE VESTIGE

**—** SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

**Bfj-165** CODE BORDEN

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/150

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Tel que visible sur le plan de 1846 de Cane (voir figure 3), le front de la rue Sainte-Rose est désormais occupé par deux nouvelles constructions. Du côté est, un grand bâtiment était la propriété d'Amable Doray tandis que sur son flanc ouest, le bâtiment illustré, de plus petite dimension, était la propriété de Robert Dalglish. Bien qu'aucun vestige associé à la maison d'Amable Doray n'ait été mis au jour durant l'intervention, l'espace occupé par le carré de maison dans la portion est de la sous-opération 4A (plan 8) comportait un remblai directement au-dessus des sols naturels stériles (tableau 4, événement 2b). La portion supérieure de la séquence naturelle aurait donc été retirée, probablement lors de la construction de cette maison et remplacée par un lit de scories métalliques (figure 11, couche 14). Ces scories pouvaient provenir de l'ancienne fonderie *Bennet, Briggs & Burt* située à proximité au centre du quadrilatère. La présence d'un tel dépôt avait aussi été observée par SACL (2012, 2014) lors des premières interventions de caractérisation dans la portion nord du terrain dans l'emprise théorique de cette grande maison.

Des vestiges de la maison de Robert Dalglish, construite à la même époque, ont en revanche été préservés (plan 8). Il s'agit principalement de trois maçonneries de pierres calcaires ébauchées (25 cm sur 20 cm en moyenne) liées par un mortier de chaux beige posé en creux dont les joints mesuraient de 1 à 6 cm d'épaisseur (tableau 4, événement 2c). Les deux maçonneries orientées nord-sud (vestige est 4A16 et vestige ouest 4A17) avaient été construites dans le sol naturel stérile (photo 3). Elles ont été observées à partir de la limite du trottoir sur 3,5 m vers le sud et leur largeur variait entre 0,5 m et 0,6 m. Les maçonneries étaient composées de deux assises irrégulières, d'une hauteur résiduelle maximale de 0,34 m. Les pierres couchées à plat formaient un parement double à tout venant parfois avec du blocage (photo 4). Les vestiges comportaient aussi sur leur face à l'intérieur du bâtiment un empattement irrégulier de 0,1 m de largeur.

La maçonnerie orientée est-ouest (6L17), située à la limite nord du terrain, se trouvait quant à elle camouflée sous la base en béton d'une clôture en grillage métallique (6L16) qui avait été coulée à même le vestige archéologique (photo 5). En effet, alors que la surface de la base de béton était lisse et régulière, une fissure longitudinale courrait sur toute la longueur délimitant une partie inférieure très irrégulière avec de grosses pierres à tout venant qui transperçaient le béton du côté du parement sud. L'autre parement de ce mur, de même facture que les deux autres, fut observé dans le sondage manuel 8F. Tous ces vestiges de maçonnerie correspondraient aux murs de fondation de la maison de Robert Dalglish.

Il est intéressant de noter que ces fondations ont été construites en suivant le profil naturel du terrain. Le sommet du mur est 4A16 est 0,33 m plus bas que son homologue ouest (voir tableau 2), mais conserve la même facture et le même nombre d'assises résiduelles. Le mur de façade nord 6L17 fait parfaitement le lien entre les deux murs de côté et épouse cette pente descendante d'ouest en est. Il est à noter que le plancher du rez-de-chaussée devait avoir été construit plus haut pour être au niveau et laisser un espace créant un vide sanitaire. Il est difficile de dire si les fondations avaient été dérasées lors de la démolition du bâtiment, mais selon toute vraisemblance, elles devaient supporter des murs hors sols en bois.



La tranchée de construction, présente de part et d'autre de chacun des murs de cet ensemble maçonné, était comblée d'un limon sableux brun pâle légèrement jaunâtre (tableau 4, événement 2d; figure 12, couche 12).



Photo 3. Vue générale des fondations 4A16 (à droite), 6L17 (au centre) et 4A17 (à gauche) de la maison Robert Dalglish, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-457)

#1337-39

## PLAN 8

RUE SAINTE-ROSE

Centre Saint-Pierre

BjFj-165

|                                                                                     |                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
|  | AIRE D'INTERVENTION                        |
|  | SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)      |
|  | SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)       |
|  | SOUS-OPÉRATION FOUILLE                     |
|  | IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION           |
|  | MAÇONNERIE                                 |
|  | BÉTON                                      |
|  | PROLONGEMENT DE VESTIGE                    |
|  | IDENTIFICATION DE VESTIGE                  |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE |
|  | CODE BORDEN                                |

0 1,5 3 m  
ÉCHELLE : 1/150

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_  
Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
*SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

MON2201

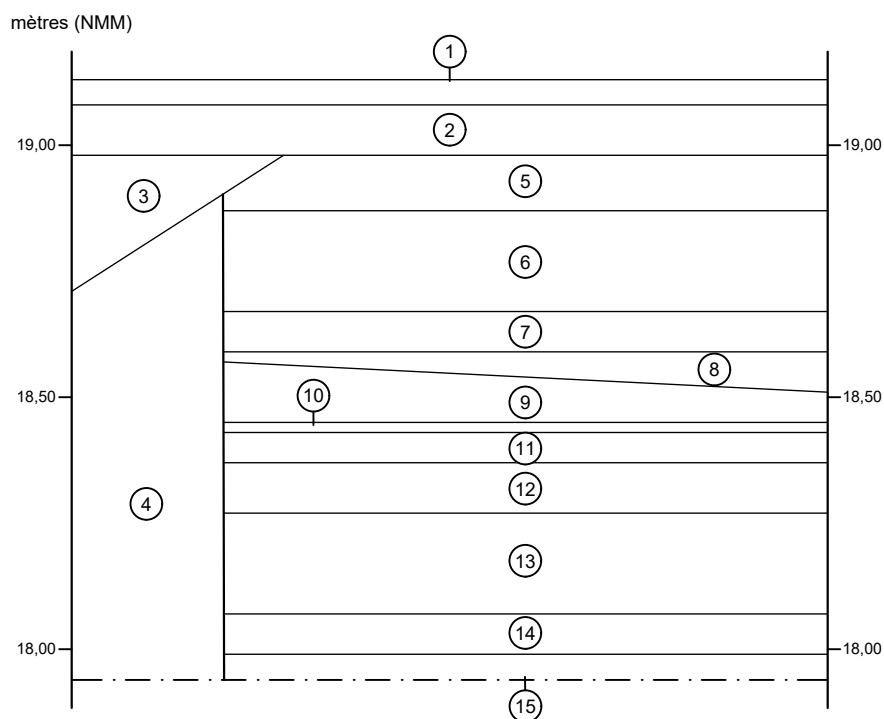
ethnoscop





Photo 4. Détail du vestige 4A16 associé à la fondation est de la maison Robert Dagleish, vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-459)

## CROQUIS STRATIGRAPHIQUE C1



- ① Asphalte
- ② Pierre concassée 0-3/4 po gris foncé avec un géotextile à la base
- ③ Poussière de pierre beige verdâtre, homogène et compact à friable
- ④ Pierre concassée 0-3/4 po gris
- ⑤ Dalle de béton graveleuse beige
- ⑥ Sable limoneux brun, homogène et compact, contenant dans les 5 cm de la surface du charbon minéral (50%), du mortier beige, une lentille de sable très oxydée, des coquilles d'huîtres et du cailloutis
- ⑦ Sable grossier limoneux gris foncé, graveleux, homogène et très compact
- ⑧ Poussière et fragments de briques (95%) avec du mortier
- ⑨ Sable légèrement limoneux beige tacheté gris et orange, hétérogène et meuble, contenant des cailloux subanguleux à arrondis vers la base
- ⑩ Sable limoneux gris brunâtre, homogène et meuble
- ⑪ Sable limoneux brun pâle, homogène et compact, contenant des cailloux anguleux, du mortier, de la cendre et du charbon de bois
- ⑫ Mélange de mortier, de crépi et de charbon de bois
- ⑬ Sable limoneux brun beigeâtre, homogène et meuble, contenant des fragments de cailloux subarrondis (40%), des fragments de briques rouges, du mortier et des granules de charbon de bois
- ⑭ Scories métalliques rouilleuses
- ⑮ Limon gris à beige jaunâtre, hétérogène et compact

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15





Photo 5. Mur de façade nord 6L17 de la maison Robert Dagleish (sous la ligne tiretée rouge) partiellement caché par le muret de béton 6L16, vue vers le nord-ouest (BjFj-165-2024-NUM1-456)

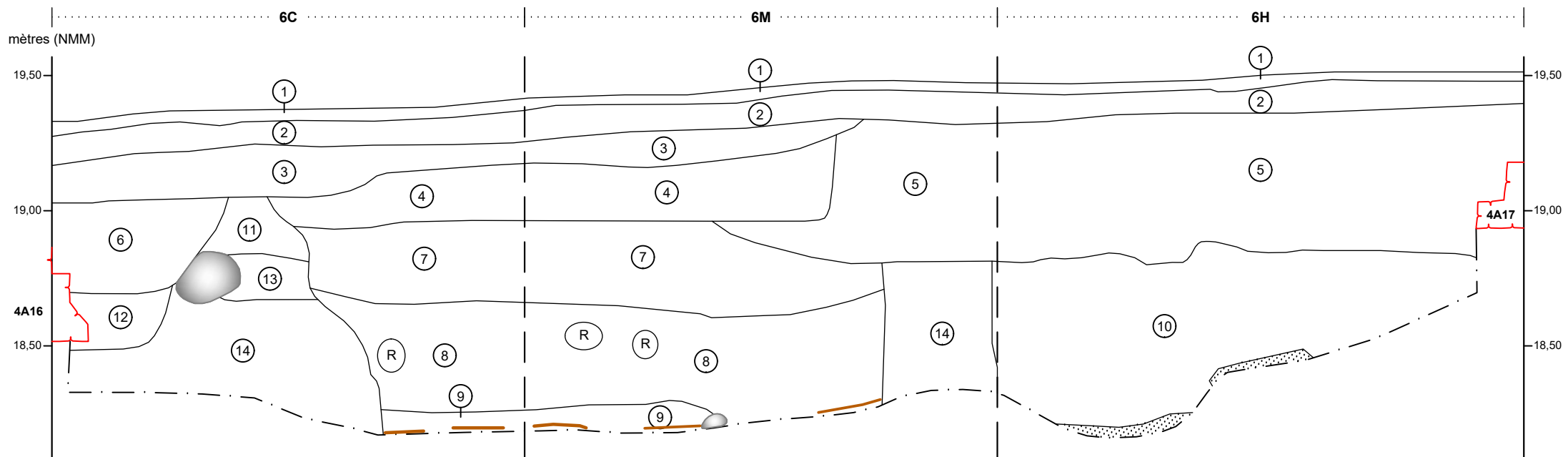
Ces travaux de construction majeurs dans l'espace précédemment inoccupé ont provoqué le mélange des sols de surface, sur lesquels les habitants allaient désormais circuler jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle (tableau 4, événement 2e; figure 9, couche 6; figure 12, couche 11). Ce sol remanié était composé d'un limon variablement argileux et hétérogène, comprenant une plus grande proportion et variété d'inclusions anthropiques que pour les sols naturels d'origine en place soit : des pierres décomposées (5%), des cailloux (2%), du charbon minéral et des scories (1%), du mortier (<1%), des granules de briques (<1%) et des racines (<1%). Les artefacts plus récents, principalement des tessons de terre cuite fine blanche ou jaune et même une pièce de monnaie produite entre 1911-1926, ont alors été mélangés au fil du temps avec ceux plus vieux comme des clous en fer forgé ou de la terre cuite grossière locale.

COUPE STRATIGRAPHIQUE C14

CENTRE SAINT-PIERRE

BJFj-165

SOUS-OPÉRATIONS 6C, 6M ET 6H, PAROI SUD



- ① Asphalte
- ② Béton
- ③ Sable brun pâle, gris, beige, jaune et gris foncé, hétérogène et compact et friable, contenant du cailloutis
- ④ Mortier gris beigeâtre pâle (60%) avec des pierres et des cailloux calcaires de toutes tailles (30%), du crépi, du charbon de bois, de la brique et du cailloutis en décomposition
- ⑤ Sable limoneux gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des cailloux subanguleux, du cailloutis, des racinelles, une lentille de mortier et de la poussière de mortier
- ⑥ Sable limoneux brun, beige et gris foncé, hétérogène et compact, contenant des grosses pierres calcaires (30%), des cailloux arrondis, du mortier et du cailloutis
- ⑦ Mortier beige jaunâtre (75%) avec des pierres en décomposition, des cailloux et des pierres
- ⑧ Limon brun beigeâtre, homogène et peu compact, contenant des cailloux anguleux à subanguleux, du mortier, des racinelles et des racines
- ⑨ Limon brun foncé, organique, homogène et compact, contenant des granules et de la poussière de mortier de chaux et des racinelles
- ⑩ Limon gris brunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux subanguleux, des pierres et du mortier
- ⑪ Limon brun foncé, brun pâle et brun beigeâtre, hétérogène et compact, contenant du mortier, des cailloux, du cailloutis, du charbon de bois et du charbon minéral
- ⑫ Limon brun et beige jaunâtre, hétérogène et peu compact, contenant des cailloux subarrondis
- ⑬ Limon beige jaunâtre, homogène et compact, contenant des cailloux, du cailloutis et des pierres
- ⑭ Limon gris brunâtre et gris foncé, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux (40%)

- Maçonnerie
- Bois
- Chaux
- Pierre
- R Racine
- 4A16 Identification de vestige
- Limite de fouille

0 1 m  
ÉCHELLE : 1/20

ethnoscop

MON2201



### 4.3 Modifications de l'occupation au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle

Bien que les Oblats aient été propriétaires d'une grande partie du quadrilatère depuis 1848 et que des bâtiments formant le complexe ecclésiastique ont été construits entre 1851 et 1856 (l'église et le presbytère), l'occupation était plutôt confinée à la moitié sud du terrain. Ce n'est qu'en 1868 que la Maîtrise<sup>4</sup> Saint-Pierre est construite dans l'espace nord-ouest du quadrilatère. À ce moment, quelques maisons coexistent encore avec les installations religieuses.

#### 4.3.1 Construction de la Maîtrise Saint-Pierre

La sous-opération 4C a permis de documenter un segment des fondations du mur est de la Maîtrise. Ce segment avait la particularité de témoigner de modifications apportées à une ancienne porte et un possible agrandissement de la Maîtrise. Une semelle de 0,25 m de largeur et 0,20 m de hauteur était appuyée sur le roc. Elle est surmontée d'un empattement de 0,15 m de hauteur et 0,10 m de largeur (figure 9 et photo 6). La base des fondations dans les limites de la sous-opération 4C est en tout point identique à ce qui avait été observé lors de l'intervention d'Ethnoscop en 2022. Cependant, comme aucune reconstruction moderne n'était venue escamoter les autres assises enfouies, un portrait plus juste de l'apparence d'origine des fondations a pu être observé et décrit.

Donc, les six assises régulières de 0,15 m de hauteur au-dessus de l'empattement formaient un parement dressé. Cet état d'origine (photo 6, état a) est composé de pierres calcaires jointées par du mortier beige. À cette élévation (19,50 m NMM) se trouvait l'ouverture bouchée d'une ancienne porte (photo 6, état b). Le contour de la porte était formé d'un seuil en une seule pierre calcaire taillée et layée sur la face extérieure. Le linteau était en forme d'arche lui aussi formé d'une seule pierre, alors que le jambage était constitué de pierres de 0,56 m ou de 0,28 m de hauteur pour atteindre la hauteur d'ouverture désirée. Les contours intérieurs, bas et hauts de ces pierres sont taillés alors que l'extérieur est laissé ébauché. Une bande de traitement de surface layé de 0,18 m de largeur fait le tour de l'ouverture créant l'illusion d'un fini droit alors que les 0,08 m extérieurs restants en moyenne sont bouchardés puis recouverts de mortier.

Le comblement de la tranchée de construction de ce mur a été réalisé en deux phases (tableau 5, événement 3a). Le remblai à sa base était composé d'un limon sableux, gris-brunâtre foncé et homogène formant une surface de travail plane au-dessus des élargissements des fondations (figure 9, couche 5). Le second remplissage du creusement était composé de mortier en poussière (65%) et des pierres calcaires, probablement des déchets de constructions associés l'érection du mur (figure 9, couche 4).

Il est intéressant de noter que le seuil est 0,35 m plus haut que le niveau de la surface à cette époque (événement 2e, voir figure 9, couche 6 par rapport au premier seuil). Un perron ou

---

<sup>4</sup> École de musique vocale d'une église selon la définition du Larousse 2025.

quelques marches d'accès devaient donc être présents tout comme c'est le cas sur le plan plus tardif de Goad de 1881 (voir figure 5). Ceux-ci devaient être déjà présents à l'époque même s'ils ne sont pas dessinés sur le plan de 1873 de Plunkett & Brady. Les perrons et même un tambour sont encore présents aux entrées principales de ces bâtiments institutionnels aujourd'hui.

Tableau 5. Corrélation événementielle des couches-lots de la construction de la Maîtrise Saint-Pierre

| Période | Datation | Événement | Association                             | Lot | Couche     | Description                                                                                                              | Échantillons | Artefacts |
|---------|----------|-----------|-----------------------------------------|-----|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Oblats  | 1868     | 3a        | Tranchée de construction de la Maîtrise | 4C5 | figure 9-5 | Limon sableux, gris-brunâtre foncé, homogène, compact, comprenant du charbon minéral, du mortier et des cailloutis (40%) | -            | -         |
|         |          |           |                                         | 4C4 | figure 9-4 | Niveau de mortier (65%) et des pierres calcaires                                                                         | -            | -         |

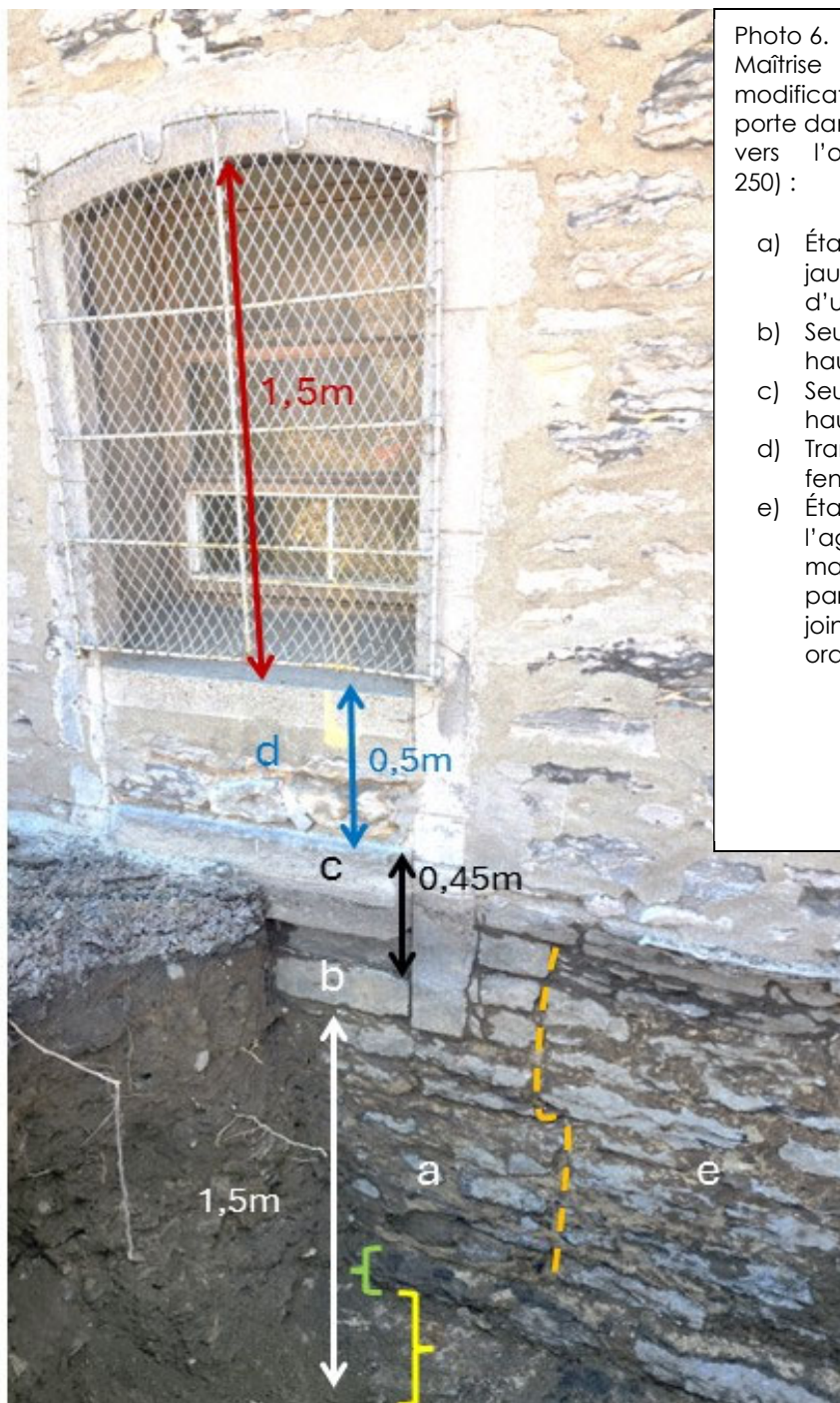


Photo 6. États du mur est de la Maîtrise Saint-Pierre et des modifications successives d'une porte dans la sous-opération 4C, vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-250) :

- a) État initial avec la sole en jaune et empattement en vert d'une hauteur de 1,5 m
- b) Seuil d'origine de la porte, hauteur du passage 2,45 m
- c) Seuil rehaussé de la porte, hauteur du passage 2 m
- d) Transformation de la porte en fenêtre de 1,5 m de hauteur
- e) État possiblement associé à l'agrandissement de la maîtrise au XX<sup>e</sup> siècle délimité par l'alignement vertical de joints de mortier (tireté orange)

#### 4.3.2 Agrandissement de la maison Robert Dalglish

Sur le plan de Plunkett & Brady de 1873 (voir figure 4), la maison de Robert Dalglish a été agrandie vers le sud. Des travaux d'une certaine ampleur ont donc eu lieu. Un creusement visible en paroi sud des sous-opérations 6H et 6M comblé par un limon légèrement sableux avec des granules de mortier et de chaux surtout à la base de la couche (2%) pourrait être associé à cet agrandissement (tableau 6, événement 4a; figure 12, couche 10).

Une seconde grande dépression se trouvait à l'intérieur des sous-opérations 6C, 6G, 6L et 6M. À la base de celle-ci se trouvait un niveau de fibres et pâte de bois de 1 à 2 cm d'épaisseur (tableau 6, événement 4b; figure 13, vestige 6C6). Des limites de planches suivant un axe est-ouest étaient visibles malgré le mauvais état de conservation et les contours irréguliers de ce vestige de bois mesurant au maximum observé 1,7 m sur 2,4 m. Sur le plan 9, le traitillé brun montre les dimensions les plus probables du vestige en se basant sur les observations au terrain et les données stratigraphiques. Le bois sortant de ces limites dans la sous-opération 6C avait des fibres plutôt dans un axe nord-sud. Ce changement dans l'agencement des planches laisse penser que ce bois serait plutôt associé à une cloison affaissée. Ce niveau horizontal de planches formant le caveau était délimité par une frange de chaux et de mortier. Cela servait peut-être à éloigner les insectes nuisibles. Le vestige semblait se poursuivre vers le sud. Cet ensemble a été interprété comme un caveau (plan 9). Tel que mentionné plus haut, le niveau du plancher du rez-de-chaussée n'est pas connu, mais un espace de 0,8 m de hauteur devait minimalement être disponible selon les données archéologiques. Cet espace aurait donc servi d'entreposage accessible par une trappe et non comme un lieu de vie.

Deux négatifs de poteaux à base plane (6C8/6L12 et 6M6) ont aussi été observés (tableau 6, événement 4c; figure 13, couche 6). Ils étaient localisés de part et d'autre de ce plancher et auraient servi à soutenir le plancher du rez-de-chaussée au-dessus de ce nouveau vide.

Les creusements du caveau et de l'agrandissement étaient similaires en profondeur, en largeur ainsi que par la présence marquée de chaux sur le bord des creusements. Ceux-ci seraient probablement associés au même événement de construction. De plus, comme le caveau se poursuivait vers le sud, son creusement allait possiblement rejoindre celui de l'agrandissement et dépasserait les limites d'origine plus petites de la maison. Il est très peu probable qu'il ait été présent dès les débuts de celle-ci.

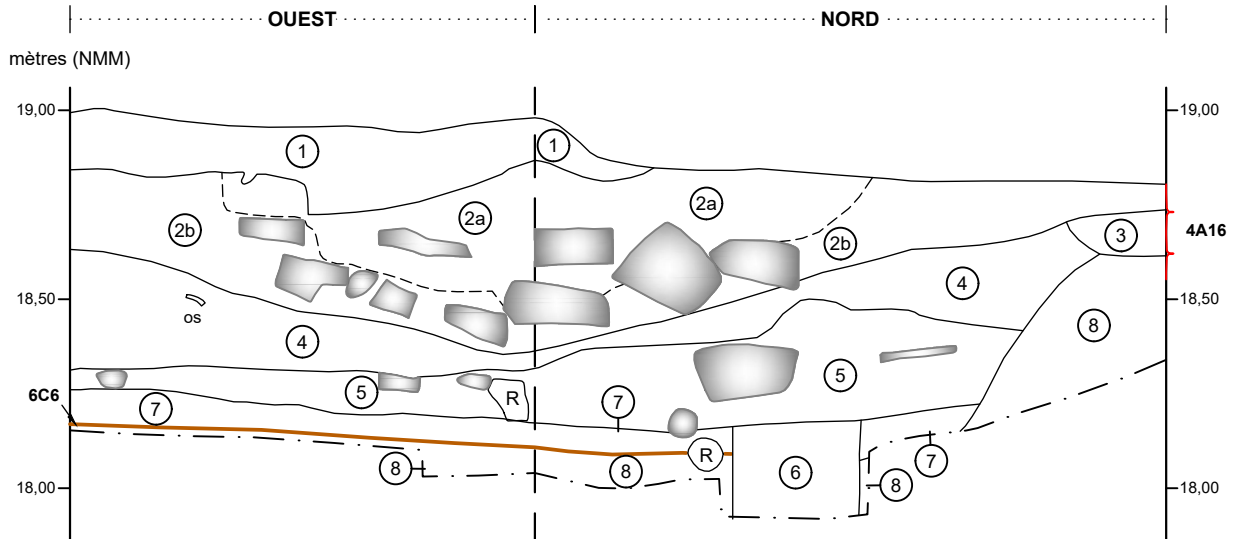
Ce caveau est associé à l'ajout de conduites en sous-sol de la maison. Sous le mur de façade nord, une canalisation composite de planches de bois recouvertes d'une tôle en métal ferreux à l'intérieur (6L15) avait été ajoutée au même niveau que le plancher du caveau suivant une pente descendante vers la rue (tableau 6, événement 4d). La canalisation avait un profil intérieur carré d'environ 0,16 m de côté et était visible sur une longueur de 0,4 m (photo 7). Sa tranchée d'implantation avait été comblée d'un limon moyennement compact dans lequel ont été trouvés un bouton et des clous découpés (tableau 6, événement 4e). La conduite servait probablement à l'origine à drainer les surplus d'eau ruisselant dans le creusement du caveau. Cependant, sa jonction avec la structure du caveau n'a pas pu être confirmée, car tronquée par l'ajout d'autres services. Lors de ces ajouts, les possibles dépôts présents à l'intérieur de la canalisation ont été vidés. Aucun drain en grès pour l'évacuation des eaux usées n'a été retrouvé de ce côté de la maison. Il est donc fort probable que des latrines aient été présentes derrière la maison.



Tableau 6. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges de l'agrandissement de la maison Robert Dalglish

| Période               | Datation  | Événement | Association                                                                              | Lot                  | Couche                          | Description                                                                                                                                                                                                                                                   | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------|-----------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1868-1872 | 4a        | Agrandissement de la maison Robert Dalglish                                              | 6H5, 6M3             | figure 12-10, C13-1             | Limon légèrement sableux, gris-brun, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux subanguleux (3%), pierres (3%), granules de mortier et de chaux surtout à la base de la couche (2%), du charbon minéral, de la fibre de bois et des racines (<1%) | -            | <b>6H5</b> (post 1810): terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>6M3</b> (post 1835): flow blue, clou forgé, écrou, bouton cuivreux, quelques os                                                                                                       |
|                       |           | 4b        | Caveau dans la maison Robert Dalglish                                                    | 6C6, 6L11, 6M12      | figure 13-6C6                   | Niveau de plancher en bois d'une largeur totale de 1,7m et d'une longueur observée de 2,4m entouré d'une frange de chaux                                                                                                                                      | -            | <b>6C6</b> (1810-1900): 3 clous découpés [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                  |
|                       |           | 4c        | Négatifs de poteaux associés au plancher du rez-de-chaussée de la maison Robert Dalglish | 6C8, 6L12, 6M6       | figure 13-6                     | Limon légèrement argileux, brun, homogène, meuble, comprenant des cailloux (25%), de la fibre de bois (1%) et des radicelles (1%), 34cm de diamètre, fond plat, 30cm de haut                                                                                  | -            | <b>6C8</b> (1810-1900): vitre et clou découpé [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                             |
|                       |           | 4d        | Canalisation dans la maison Robert Dalglish                                              | 6L15                 | -                               | Canalisation en bois recouvert de tôle d'environ 16cm de largeur par 16cm de hauteur et d'une longueur maximale visible de 40cm                                                                                                                               | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 4e        | Comblement tranchée de la canalisation                                                   | 6L13                 | -                               | Limon, brun, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (5%), des cailloux (5%) et des radicelles                                                                                                                                                   | -            | <b>6L13</b> (post 1840): clous découpés, pipe, bouton en verre opaque blanc [peu d'artefacts]                                                                                                                                                               |
|                       |           | 4f        | Petite maçonnerie dans la maison Robert Dalglish                                         | 6L14                 | -                               | Petite conduite en pierre calcaire brute ou ébauchée ayant deux parements simples servant à protéger le tuyau de plomb 6L9                                                                                                                                    | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 4g        | Tuyau dans la maison Robert Dalglish                                                     | 6L9                  | -                               | Tuyau d'entrée d'eau potable en plomb, 1" (3cm) de diamètre, visible sur une longueur de 0,5m                                                                                                                                                                 | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 4h        | Modification mur de façade nord de la maison Robert Dalglish                             | 6L17                 | -                               | Ajout de 2 assises plus basses ajoutées seulement dans la section où les services d'utilités publiques passaient                                                                                                                                              | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 4i        | Comblement tranchée de la maçonnerie                                                     | 6L8                  | -                               | Limon sableux, brun-gris foncé, homogène, peu compact, comprenant des pierres (10%), du mortier (3%), du charbon de bois (1%) et des fragments de briques (1%)                                                                                                | -            | <b>6L8</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, clous, os [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                               |
|                       |           | 4j        | Utilisation du caveau                                                                    | 6C4, 6G4, 6L10, 6M11 | figure 12-9, figure 13-7, C11-9 | Limon argileux organique, brun olive, homogène, moyennement compact, comprenant de la chaux (1%), des cailloux (<1%), du charbon de bois (<1%) et de grosses racines                                                                                          | É11, É19     | <b>6G4</b> (post 1825): clous découpés et forgés, billes, monnaie de 1825 <b>6L10</b> (post 1810): pipes, pearlware, terre cuite fine blanche <b>6M11</b> (post 1830): grès, vitre, bouton, clous forgés, terre cuite fine blanche, perle [peu d'artefacts] |

## COUPE STRATIGRAPHIQUE C10



- ① Limon légèrement argileux brun, homogène et compact, contenant des pierres subanguleuses à subarrondies et du mortier
- ②a Limon sableux brun pâle, homogène et peu compact, contenant des pierres anguleuses à subanguleuses (50%), de la poudre de mortier grisâtre (40%), de la brique, du crépis et des radicelles
- ②b Limon sableux brun pâle, homogène et peu compact, contenant des pierres anguleuses à subanguleuses, de la poudre de mortier beige (50%) et des radicelles
- ③ Limon brun légèrement jaunâtre, homogène et compact
- ④ Limon brun, homogène et compact, contenant des cailloux, des nodules de mortier et des radicelles
- ⑤ Limon argileux brun, homogène et compact, contenant des pierres, des cailloux, des briques, des nodules de mortier, des racines et des radicelles
- ⑥ Limon légèrement argileux brun, homogène et meuble, contenant des cailloux, des radicelles et du bois
- ⑦ Limon argileux brun, homogène et compact, contenant des galets
- ⑧ Sable limoneux brun orangé marbré de brun grisâtre, hétérogène et peu compact, contenant des cailloux subanguleux à subarrondis

— Maçonnerie

— Bois

● Pierre

4A16 Identification de vestige

R Racine

--- Limite diffuse

-.- Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

ethnoscop



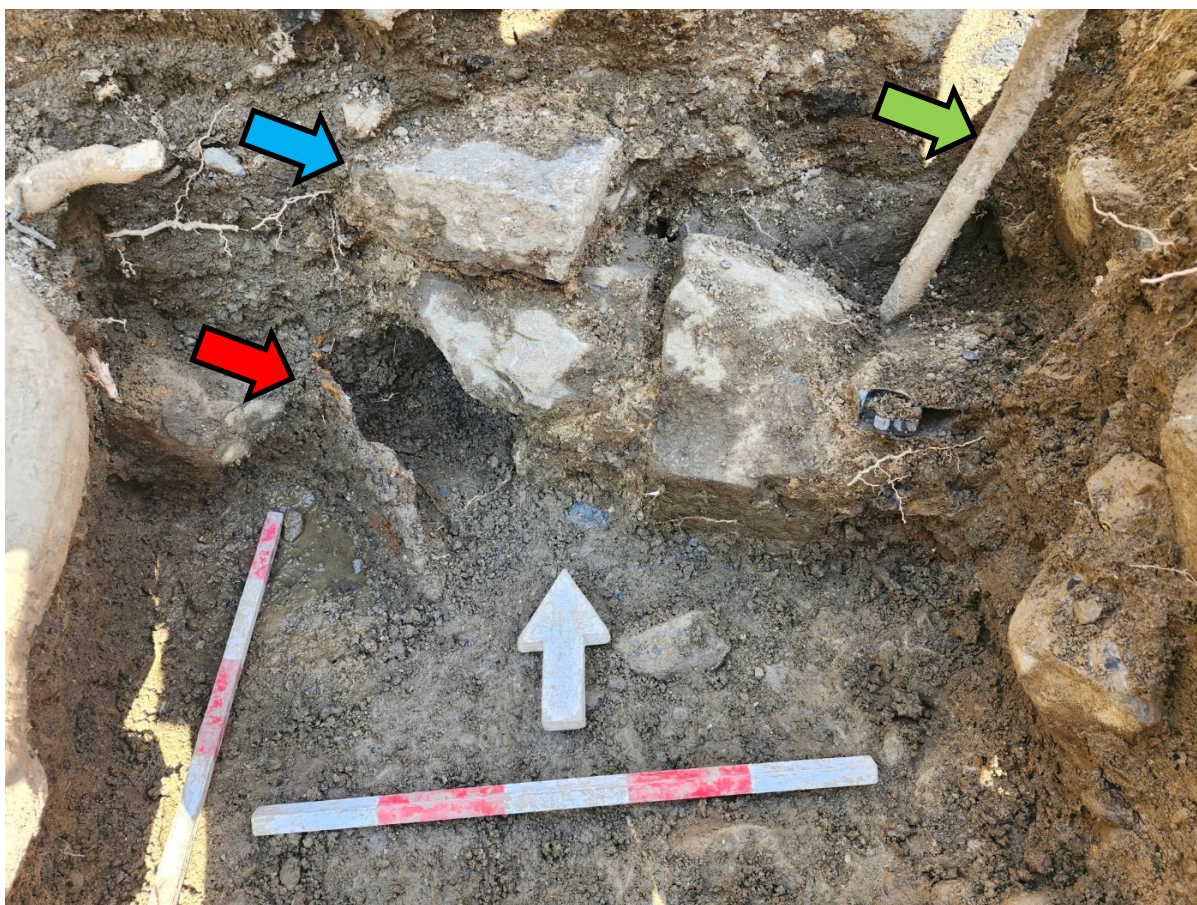


Photo 7. Canalisation en bois et métal 6L15 (rouge) flanquée à droite de la conduite en pierre 6L14 (bleu) protégeant le tuyau en plomb 6L9 (vert), vue en plongée vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-429)

Dans un second temps, ce drain fut condamné par l'installation d'une petite maçonnerie à deux parements simples (6L14, tableau 6, événement 4f). Elle était construite de pierre calcaire brute ou ébauchée sur deux assises plus ou moins dressées avec des joints de 2 cm de mortier beige. Elle servait à protéger un tuyau d'entrée d'eau potable en plomb, 1" (3 cm) de diamètre (6L9) (photo 7 et tableau 6, événement 4g). À l'endroit où cette canalisation passait sous la façade nord (6L17) deux assises plus basses auraient été ajoutées afin de mieux la soutenir la structure (tableau 6, événement 4h). Le comblement associé au creusement de cette canalisation et modification de la fondation était composé d'un limon sableux, brun-gris foncé, homogène et peu compact (tableau 6, événement 4i).

Un mince niveau de limon argileux organique, homogène, brun olive comprenant de la chaux, du mortier, de la fibre de bois et des radicelles a été expertisé au-dessus du plancher du caveau. Il correspond aux dépôts des ultimes moments de l'utilisation de celui-ci (tableau 6, événement 4j; figure 12, couche 9; figure 13, couche 7). Quelques 119 d'artefacts, dont plus de la moitié étaient des ossements d'animaux avec des traces de boucherie et des traces de rongeurs, ont été mis au jour dans ce niveau : un bouton en nacre, une perle en verre, deux billes en terre cuite, quelques clous en fer forgé et découpés, un jeton monétaire d'un demi-penny daté d'après 1825, des fragments de pipes, des petits fragments de vitre et des tessons



d'assiettes et de contenants en terre cuite fine blanche. Cet assemblage est diagnostique d'une occupation domestique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *4.3.3 Abandon et comblement du caveau circa 1873-1879*

Lors d'un seul événement fort probablement, l'ensemble du caveau fut comblé par trois couches de remblai composé d'un limon sableux à légèrement argileux brun plus ou moins compact comprenant de petites quantités d'inclusions de charbon de bois et de matériaux de construction (tableau 7, événement 5a; figure 12, couche 8; figure 13, couche 5). La composition du sol utilisé comme comblement ressemble beaucoup à celle du niveau d'occupation extérieur (tableau 4, événement 2a). De plus, de nombreux artefacts provenant d'une occupation domestique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle y ont été mis au jour dont une guimbarde, plusieurs pièces de monnaie de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs boutons, des billes, des perles, des outils de couture, des ustensiles, des tessons d'assiettes en terre cuite fine blanche et de nombreux fragments de pipe (photo 8). Peut-être que lors du changement de propriétaire, la surface de l'arrière-cour des maisons fut nettoyée et utilisée pour combler une partie du caveau. Le côtoiement du terrain avec des religieux est déjà visible dans cet assemblage par la présence de deux parures religieuses (photo 8, objets J et Q)

Tableau 7. Corrélation événementielle des couches-lots de l'abandon et de la démolition des maisons de la rue Sainte-Rose

| Période               | Datation  | Événement | Association                          | Lot                 | Couche                    | Description                                                                                                                                                                                             | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------|-----------|-----------|--------------------------------------|---------------------|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1873-1879 | 5a        | Comblement du caveau                 | 6L7, 6M10           | Figure 12-8, C11-8        | Limon sableux, brun foncé, homogène, peu compact, comprenant du charbon de bois (5%), du mortier (3%), des granules de briques (1%) et des cailloux (1%) et de grosses racines                          | É17, É18     | <b>6L7</b> (1810-1900): perle, clous découpés, épingle, terre cuite fine blanche, quelques os [peu d'artefacts] <b>6M10</b> (post 1847): pipe Henderson, bille, os bouton, perle, monnaie, clous, perles [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                       |           |           |                                      | 6M9                 | C11-7                     | Limon sableux, brun foncé, homogène, compact, comprenant des pierres de petites taille (3%), du charbon de bois (1%), du mortier (<1%) et des fibres de bois (<1%)                                      | É16          | <b>6M9</b> (post 1840): <i>flow blue</i> , terre cuite fine blanche, pipes, médaille religieuse, clous, bouton, os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                       |           |           |                                      | 6C4, 6G3, 6L6, 6M8  | Figure 13-5, C11-6        | Limon légèrement argileux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant des pierres (5%), du mortier (1%), du crépi (1%) des fragments de briques (1%), du charbon de bois (1%) et des racines (<1%) | -            | <b>6C4</b> (post 1851): pipe Henderson (1847-1876), pipe Henderson's (1851-1868), pipe Murray (1830-1861), terre cuite fine blanche, creamware, pearlware, guimbarde, monnaie 1837, monnaie 1911-1926 [intrusif], bille, plusieurs boutons, os [indices d'occupation domestique] <b>6G3</b> (post 1810): billes, perles, boutons, épingle, aiguille, morceau de chaussure <b>6L6</b> (post 1851) pipe Henderson, pipe Henderson's, terre cuite fine blanche décor à l'éponge, terre cuite fine blanche vitrifiée, perle, billes, bague à coudre, dé à coudre, monnaies (1838), croix, cuillère, épingle, boutons, clou découpé, piège à mâchoire, os <b>6M8</b> (post 1840): terre cuite fine blanche, bouton, os |
|                       |           | 5b        | Démolition de la maison Amable Doray | 4A13, 5A2, 5A3, 5A4 | Figure 11-13              | Sable limoneux, brun beige, homogène, meuble, comprenant des gros cailloux subarrondis (40%), du mortier (7%), des fragments de briques (1%) et des granules de charbon de bois (<1%)                   | -            | <b>4A13</b> : clou forgé, os [peu d'artefacts] <b>5A2</b> (post 1830): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, pipe, clous, os [peu d'artefacts] <b>5A3</b> (1830-1861): pipe Murray, os [peu d'artefacts] <b>5A4</b> : clou, pipe [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                       |           |           |                                      | 4A12, 5A1, 5B8      | Figure 10-8, figure 11-12 | Niveau de mortier, de crépi, de cendre et de charbon de bois                                                                                                                                            | -            | <b>4A12</b> (1835-fin XIXe): <i>flow blue</i> , encrier [peu d'artefacts] <b>5A1</b> (post 1850): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, terre cuite fine blanche vitrifiée, os, gond en métal [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|                       |           |           |                                      | 4A11                | Figure 11-11              | Sable limoneux, brun clair, homogène, compact, comprenant des cailloux subanguleux 5%, du mortier (5%), de la cendre (1%) et du charbon de bois (1%)                                                    | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           |           |                                      | 4A10                | Figure 11-10              | Sable limoneux, gris-brunâtre, homogène, meuble                                                                                                                                                         | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           |           |                                      | 4A9                 | Figure 11-9               | Sable légèrement limoneux, beige tacheté gris et orangé, hétérogène, meuble comprenant des cailloux subanguleux à arrondis vers la base (3%)                                                            | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           |           |                                      | 4A8                 | Figure 11-8               | Niveau de briques fragmentées parfois jusqu'en poussière (95%) et du mortier (5%)                                                                                                                       | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Période               | Datation  | Événement | Association                                                  | Lot                          | Couche                                              | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------|-----------|-----------|--------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1873-1879 | 5c        | Démolition de la maison Robert Dalgleish                     | 5B7, 6C2, 6L4, 6M5           | Figure 10-7, figure 12-7, figure 13-4, C11-5        | Limon sableux, brun pâle, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (75%), des grandes pierres (10%) et des racines (2%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -            | <b>5B7</b> (post 1830-1930): terre cuite fine blanche, os [artefacts d'une occupation domestique en petite quantité] <b>6C2</b> (post 1847): pipe Henderson (1847-1876), pot de chambre en creamware, contenants en verre, clous forgés, bouton, ossements d'animaux <b>6L4</b> (post 1847) pipe Henderson, terre cuite fine blanche, clou découpé, vitre, bouton, os <b>6M5</b> (1860-1930): <i>shell edge</i> , terre cuite fine blanche décor à l'éponge, encrier en grès grossier Derbyshire, billes, semelle de chaussure, os |
|                       |           |           |                                                              | 5B6, 5C2, 6C1, 6G2, 6L3, 6M7 | Figure 10-6, figure 12-6, figure 13-3 et 2b, C11-4, | Limon sableux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant des grosses pierres, des cailloux (2%), du charbon de bois (<1%) et des radicelles                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -            | <b>6G2</b> (post 1851): pipe Henderson (1851-1868), creamware, terre cuite fine blanche vitrifiée, verre au plomb, clou découpé, bague à coudre, bague, monnaie 1838, patte de scellement, bouton, os <b>6L3</b> (post 1847) pipe Henderson, terre cuite fine blanche, clou découpé <b>6M7</b> (post 1851): bille, pipe Henderson's, <i>flow blue</i> , <i>shell edge</i> , terre cuite fine blanche, bouteille, bouton, ossements de mammifères et d'oiseaux                                                                      |
|                       |           | 5d        | Remblai de rehaussement                                      | 4A7                          | Figure 11-7, figure 12-5                            | Sable grossier limoneux et graveleux, gris foncé, homogène, très compact                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                       |           |           |                                                              | 5B5                          | Figure 10-5                                         | Niveau de mortier de chaux blanchâtre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|                       |           | 5e        | Remblai de démolition                                        | 5C1, 6C1, 6G1, 6L2, 6M4      | Figure 12-4, figure 13-2a, C11-3                    | Limon sableux, beige, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (80%), des petites pierres (2%) et du charbon (<1%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -            | <b>5C1</b> (post 1854-XIXe siècle): monnaie 1857, pot à plante, terre cuite fine blanche, bouteilles, penture, clous forgés, os, semelle, <b>6C1</b> (post 1850): terre cuite fine blanche vitrifiée, os <b>6G1</b> (1840-1860): terre cuite fine blanche <i>shell edge</i> , billes, poupée, manche ustensile, pipes, croix pendentif, bouton <b>6L2</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, cuillère, bouton <b>6M4</b> (post 1830): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, pot à plante                                |
|                       |           | 5f        | Remblais de rehaussement avec surface d'occupation au sommet | 4C1, 8B1                     | Figure 9-3, C16-2                                   | Limon légèrement sableux et caillouteux, brun grisâtre à beige, hétérogène, compact, comprenant des nodules de briques, du mortier et des artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                              | -            | <b>4C1</b> (post 1860): rockingham, terre cuite fine blanche, <i>shell edge</i> , <i>flow blue</i> , terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, clous découpés et tréfilé, balle en caoutchouc, tuile d'ardoise, bille, os [beaucoup de céramique]                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                       |           |           |                                                              | 4A6, 8A2                     | Figure 11-6, C15-3                                  | Sable limoneux, brun moyennement foncé, homogène, moyennement compact comprenant de nombreuses inclusions dans les 5 premiers cm dont du charbon minéral (50%) formant une surface de circulation très compacte, du sable très oxydé, des cailloutis, des coquilles d'huîtres et des clous, le reste de la couche comporte seulement des inclusions de mortier (5%) et de charbon minéral (1%) avec quelques tessons de terre cuite fine blanche | -            | <b>4A6</b> (Post 1860): <i>Shell edge</i> , Terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteille à cirage en grès [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                       |           |           |                                                              | 5B4                          | Figure 10-4, figure 12-3                            | Niveau lité hétérogène de sable légèrement limoneux beige-jaunâtre, de sable limoneux brun-gris foncé et de sable limoneux gris, moyennement compact, comprenant du charbon de bois (2%) et du mortier (1%)                                                                                                                                                                                                                                      | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |



Photo 8. Artefacts provenant des sols d'abandon du caveau (crédit photo Isabelle Hade)

- A-Fourneaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, marque TD (6C4)
- B-Tuyaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche (6C04)
- C-Guimbarde en fer forgé (6C4-cat. 23)
- D-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche, décor à motif indéterminé *flow blue* (6M9)
- E-Fragment d'assiette ou soucoupe en terre cuite fine blanche, décor *shell edge* peint en bleu (6M11)
- F-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche, décor à motif indéterminé imprimé en bleu (6M11)
- G-Fragment de contenant indéterminé en terre cuite fine blanche, décor à motif floral peint polychrome (6M11)
- H-Billes en pierre (6C4, 6L6)
- I-Bille en porcelaine commune sans glaçure (6M10)
- J-Croix en métal cuivreux (6L6)
- K-Épingles à tête enroulée en laiton étamé (6L6)
- L-Dé à coudre (6L6)
- M-Bague à coudre en métal cuivreux (6L6-cat. 40)
- N-Boutons en semi-plastiques (6C4, 6M9)
- O-Boutons en os (6C4, 6M9)
- P-Bouton en nacre (6C4)
- Q-Médaille religieuse en métal cuivreux (6M9-cat. 44)
- R-Perle en verre incolore au plomb (6L6-cat. 37)
- S-Perles en verre coloré bleu foncé (6L6-cat. 39, 6M10-cat. 45 et 46, 6M11-cat. 47)
- T-Perle en verre coloré bleu (6L6-cat. 38)
- U-Monnaies en métal cuivreux (6C4-cat. 21 et 22, 6G4-cat. 31, 6L6-cat. 41 et 42, 6M10)
- V-Manche de cuillère en métaux et alliages argentifères (6L6)



Il est intéressant de souligner la présence de trois grosses racines d'un arbre récent présent au niveau du trottoir dans l'espace de fouille. Recherchant probablement les poches d'eau souterraine dans le comblement d'abandon peu compact, ces racines ont suivi les limites du creusement du caveau. Elles étaient présentes dans le remblai de comblement peu compact le plus bas. Bien que les traces du plancher du caveau étaient ténues et ses limites difficiles à discerner, les racines devaient assez bien représenter l'espace occupé tel que dans la photo 5.

Afin de raffiner l'interprétation, des analyses archéobotanique et archéontomologique de trois échantillons de sol ont été réalisées sur les lots associés à l'utilisation et l'abandon du caveau (voir annexe 3). Bien que peu d'éléments diagnostiques et statistiquement représentatifs aient pu être identifiés, l'analyse a mis en évidence la présence de plantes ornementales : le nicandre faux-coqueret, la potentille, ainsi que le géranium. D'autres graines de plantes présentes de façon naturelles dans le paysage urbain tel le pourpier, le chou-gras, le trèfle, la ronce et le cerisier de Pennsylvanie ont aussi été identifiées (tableau 8). L'ensemble de ces plantes pourrait avoir été cultivé dans un jardin en raison de leur attrait ornemental. Les jardins des Oblats n'étaient d'ailleurs pas très éloignés. Cela renforce l'hypothèse de l'utilisation de sols à proximité pour le remblaiement. Un insecte ravageur de produits céréaliers du genre *Ptinus* ainsi qu'un insecte du genre *Monotoma*, tous deux communément associés aux entrepôts ont aussi été retrouvés, mais dans les échantillons provenant de la phase d'abandon du caveau. Ils ne donnent donc pas d'indice quant à l'utilisation du caveau.

Tableau 8. Identification des restes botaniques provenant des lots associés au caveau

|                                        |                        | événement 4j, É19,<br>lot 6M11 |       | événement 5a, É17,<br>lot 6M10 |       | événement 5a, É16,<br>lot 6M9 |       |
|----------------------------------------|------------------------|--------------------------------|-------|--------------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| Taxon                                  | Nom Commun             | nombre                         | %     | nombre                         | %     | nombre                        | %     |
| Plantes comestibles                    |                        | 6                              | 17,65 | 17                             | 36,17 | 4                             | 44,44 |
| <i>Prunus pensylvanica</i> L.          | Cerise de Pennsylvanie | 4                              | 11,76 | 10                             | 21,28 | 3                             | 33,33 |
| <i>Rubus</i> sp.                       | Ronce                  | 2                              | 5,88  | 7                              | 14,89 | 1                             | 11,11 |
| Végétation secondaire/Mauvaises herbes |                        | 28                             | 47,06 | 30                             | 63,83 | 5                             | 55,56 |
| <i>Acalypha rhomboïdea</i> Raf.        | Acalyphe rhomboïdal    | 9                              | 26,47 |                                |       |                               |       |
| Astéracées (petites)                   |                        | 3                              | 8,82  |                                |       |                               |       |
| <i>Chenopodium</i> cf. <i>album</i>    | Choux-gras             | 11                             | 32,35 | 22                             | 46,81 | 2                             | 22,22 |
| cf. <i>Geranium</i> sp.                | Géranium               | 1                              | 2,94  |                                |       |                               |       |
| <i>Nicandra physalodes</i> L.          | Nicandre faux-coqueret |                                |       |                                |       | 1                             | 11,11 |
| <i>Oxalis stricta</i> L.               | Oxalide dressée        | 2                              | 5,88  |                                |       |                               |       |
| Poacées (petite)                       | Graminées              |                                |       | 1                              | 2,13  |                               |       |
| <i>Potentilla</i> sp.                  | Potentille             |                                |       | 7                              | 14,89 |                               |       |
| <i>Portulaca oleracea</i> L.           | Pourpier               | 2                              | 5,88  |                                |       |                               |       |
| <i>Trifolium repens</i> L.             | Trèfle rampant         |                                |       |                                |       | 1                             | 11,11 |
| <i>Scirpus</i> sp.                     | Scirpe                 |                                |       |                                |       | 1                             | 11,11 |
| Total                                  |                        | 34                             | 100   | 47                             | 100   | 9                             | 100   |

#### 4.3.4 Démolition des maisons de la rue Sainte-Rose

Comme aucun vestige de la maison d'Amable Doray ne fut mis au jour lors de la présente intervention, même si elle était accolée à celle de Robert Dalglish, il semblerait que les fondations de la première aient été démolies en même temps que sa portion hors-sol. Il n'a pas été possible de voir ni les tranchées de construction ni les creusements pour le retrait de celles-ci. En effet, du côté est, une tranchée moderne de rénovation du Centre Saint-Pierre comblée de pierre concassée a oblitéré le tissu archéologique sur 2 m de largeur jusqu'au sol stérile. Comme les vestiges de la maison Robert Dalglish sont encore présents, il est peu probable que les deux maisons aient été démolies en même temps ou ne serait-ce que de la même manière. Près du mur est de la maison Robert Dalglish (sous-opération 6B), aucun indice n'était visible de la présence de la maison Amable Doray. C'est le même constat pour la face nord, à la limite du trottoir et sous celui-ci. L'aire d'intervention ne se rendait pas assez loin au sud pour possiblement rencontrer la limite arrière de cette maison. Il est donc possible que des vestiges soient présents plus au sud. Peut-être aussi que le mode de construction ait été différent ne laissant pas de vestige maçonné dans les niveaux archéologiques.

Malgré tout, plusieurs niveaux de démolition composés de briques, pierres mortier, crépi, charbons de bois et cendre et de remblais sableux (tableau 7, événement 5b; figure 11, couches 8 à 13) occupaient l'espace de l'ancien carré de maison (photo 9). Il est possible que la maison ait été démolie dans un premier temps, avant celle de Robert Dalglish, possiblement pour servir de remblai et niveler la pente naturelle présente sur le terrain. Ceci expliquerait par la même occasion la préservation des vestiges dans la partie plus élevée du secteur de fouille où un simple dérasement aurait été nécessaire.

La maison de Robert Dalglish aurait ensuite aussi été abattue et utilisée comme remblai autant du côté est que ouest de la zone après avoir retiré une grande partie des pierres de maçonnerie. Comme aucun bâtiment n'était présent du côté est alors que la Maîtrise venait d'être construite au moins une décennie auparavant, il est plus logique d'avoir fait tomber les décombres vers l'est et le sud dans tous les cas en évitant aussi de projeter des débris dans la rue Sainte-Rose. Les remblais associés à cette phase de démolition étaient plutôt des limons sableux avec beaucoup de mortier et de grosses pierres (tableau 7, événements 5c et 5e; figure 2, couches 6 et 7; figure 12, couches 4, 6 et 7; figure 13, couches 2a, 2b, 3 et 4).

Le comblement avec la démolition était parfois intercalé de remblais de rehaussement plus homogène comme pour la couche 5 entre les couches 4 et 7 de la figure 12 (tableau 7, événement 5d). Ce dépôt de sable gris était beaucoup plus important du côté ouest, près de 0,5 m d'épaisseur, que du côté est avec une épaisseur de 0,08 m (figure 11, couche 7). La couche 5, toujours dans la figure 12, semble avoir été tronquée par le remblai de démolition composant la couche 4. Cependant, il est possible que le mince dépôt présent à l'autre extrémité ait été emprunté ici causant cette limite particulière dans la sous-opération 6M et nécessitant son remblaiement rapidement après.



Photo 9. Remblais de démolition de la maison d'Amable Doray en paroi sud de la sous-opération 5A (BjFj-165-2024-NUM1-16)

Une ultime phase de remblaiement et de nivellement composée de niveaux de sable à limon sableux avec quelques inclusions de charbon minéral et de mortier a recouvert la totalité du secteur est de la maison Robert Dalglish (tableau 7, événement 5f; figure 9, couche 3; figure 10, couche 4; figure 11, couche 6; figure 12, couche 3). Ceci a permis de complètement sceller les occupations anciennes et d'offrir une nouvelle aire de circulation propre et sécuritaire. En effet, les cinq premiers centimètres de ce remblai étaient composés à 50% de granules de charbon minéral avec du sable très oxydé et des cailloutis. Cette surface était très compacte comparativement au reste du remblai moyennement compact. Ce secteur était désormais utilisé comme aire de jeu et cours de récréation par les Oblats comme indiqué sur les plans de Goad (voir figures 5 et 6) et la surface devait donc être nettoyée périodiquement puisque très peu d'artefacts en association avec cette surface d'occupation ont été mis au jour.

Au contraire, comme ce fut le cas avec le comblement du caveau, les couches de démolition et de remblais étaient riches en artefacts provenant de la même occupation domestique du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : encore des jetons monétaires datés ici de 1838 et 1857, de nombreux tessons de terre cuite fine blanche, des billes, des encriers, une poupée, des ustensiles, une petite balle en caoutchouc, des outils de couture et une croix pendentif (photo 10).



Photo 10. Artefacts provenant des niveaux de démolition des maisons (crédit photo Isabelle Hade)

A-Fragment de cuillère en métal (6L2)

B-Fragments d'assiette creuse en terre cuite fine blanche, décor *shell edge* peint en bleu (6G1, 6M5)

C-Fragments d'encrier en grès grossier Derbyshire (6M5)

D-Fragment d'assiette en *creamware*, décor *shell edge* peint en vert (6G1)

E-Bague en métal cuivreux (6G2-cat. 27)

F-Bague à coudre en métal cuivreux (6G2-cat. 28)

G-Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche, décor à motif Willow imprimé en bleu (6M5)

H-Monnaies en métal cuivreux (5C1-cat. 15, 6G2-cat. 26)

I-Croix-pendentif en métal cuivreux (6G1-cat. 25)

J-Tête de poupée en porcelaine fine dure européenne (6G1)

K-Billes en pierre (6G1, 6M5)

L-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche, décor à l'éponge peint en bleu (6M5)

M-Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche, décor peint en vert (6M5)

N-Manche d'ustensile en métal cuivreux (6G1)

O-Billes en terre cuite grossière sans glaçure (6G1)

P-Bille en porcelaine commune sans glaçure (6G1)



## 4.4 Occupation des Oblats à partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle

Entre 1873 et 1879, les derniers lots n'appartenant pas aux Oblats dans le quadrilatère, dont ceux d'Amable Doray et Robert Dalgleish, sont achetés et la totalité de l'espace devient à vocation ecclésiastique. Ceci amène son contingent de changements quant à l'occupation de l'aire d'intervention, car les occupations domestiques sont arrivées à terme.

### 4.4.1 Modification de l'occupation et premières latrines autour de 1881

La phase de remblaiement et de nivellement du terrain qui a eu lieu à la fin de l'occupation domestique des lieux amène des modifications mineures aux bâtisses déjà présentes. Ainsi le niveau du seuil de la porte est de la Maîtrise a dû être remonté de 0,45 m (tableau 9, événement 6a et photo 6, état c). Il dépassait désormais de 0,07 m du parement de la bâtisse. Il conservait la même finition des pierres taillées bouchardées du contour de la porte alors que le remplissage non visible était fait de pierres équarries.

Tableau 9. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges lors de l'occupation par les Oblats autour de 1881

| Période | Datation   | Événement | Association                                                 | Lot       | Couche         | Description                                                                                                                                                                                                            | Échantillons | Artefacts                                                             |
|---------|------------|-----------|-------------------------------------------------------------|-----------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1881 | 6a        | Modification ancienne porte est de la Maîtrise Saint-Pierre | -         | -              | Le seuil de la porte est remonté de 45cm, et forme une marche tout en conservant la même finition des pierres taillées bouchardées, le remplissage est fait de pierre équarrie.                                        | -            | -                                                                     |
|         |            | 6b        | Premières latrines                                          | 4A18, 6A3 | figure 14-4A18 | Cloisons de bois de 1-3 cm d'épaisseur, 0,7m de longueur, 0,5m de largeur, 0,6m de hauteur, sans fond, cloison composée de 3 planches de 20cm de largeur posées de chant, clous à l'horizontal entre les deux cloisons | -            | <b>6A3:</b> clous [peu d'artefacts]                                   |
|         |            | 6c        | Comblement tranchée de construction premières latrines      | 6A7       | figure 14-18   | Limon sableux, gris et beige, hétérogène, moyennement compact, contenant de la matière organique, une dent de porc, de la fibre de bois et des cailloutis, cailloux et pierres et de la poussière de mortier           | -            | <b>6A7:</b> pipe, contenant en porcelaine, clous découpés, os, tissus |
|         |            | 6d        | Utilisation premières latrines                              | 6A5       | figure 14-17   | Sable légèrement limoneux, gris, brun et orange, hétérogène, peu à moyennement compact, comprenant du métal, du charbon minéral, du charbon de bois, du cuivre et des cailloutis                                       | -            | -                                                                     |

Après ces nouveaux aménagements, l'espace le long de la rue Sainte-Rose faisait partie de la cour des Oblats où se trouvaient aussi des jardins. Une dépendance en bois fait son apparition sur le plan de Goad de 1881 (voir figure 5) près de l'emplacement de l'ancienne maison de Robert Dalglish et serait associée à l'occupation de la Maîtrise Saint-Pierre. À cet emplacement, un vestige de bois (4A18/6A3) a été retrouvé creusé dans le sol naturel (tableau 9, événement 6b et plan 10). Il s'agit de cloisons de bois composées de trois planches de 20 cm de largeur posées de chant maintenues par des clous découpés insérés à l'horizontale à travers l'épaisseur résiduelle de 1 à 3 cm (photo 11). Les cloisons formaient une moitié de boîte sans fond de bois d'au moins 0,7 m de longueur sur 0,5 m de largeur et 0,6 m de hauteur. Ce vestige de bois a été tronqué subséquemment par d'autres aménagements de son côté nord. Le comblement de sa tranchée de construction correspond à un limon sableux gris et beige, hétérogène, moyennement compact, contenant de la matière organique, une dent de porc, de la fibre de bois et des cailloutis, cailloux et pierres et de la poussière de mortier (tableau 9, événement 6c; figure 14, couche 18).

Ce vestige a été interprété comme des latrines, pour l'usage des étudiants de musique de la Maîtrise, qui auraient été abritées par la petite dépendance de bois. Malgré leur troncature, la longueur maximale du vestige peut être estimée à moins de 1,8 m considérant qu'il n'était pas visible de l'autre côté de l'aménagement de 1,1 m de largeur l'ayant tronqué. Ces latrines auraient servi de fosse à déchets dans un second temps et de nombreux déchets métalliques, des morceaux de verre et ce qui a été interprété comme des craies de billard y ont été mis au jour (photo 12). Le dépôt au fond de ces premières latrines, illustrant probablement plus son utilisation comme fosse à déchet, était composé d'un sable légèrement limoneux gris, brun et orange, hétérogène et peu à moyennement compact, comprenant du métal, du charbon minéral, du charbon de bois et des cailloutis (tableau 9, événement 6d; figure 14, couche 17).

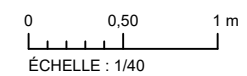
CENTRE SAINT-PIERRE, BjFj-165

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

## SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1881 AUX DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES ASSOCIÉES À CETTE PÉRIODE

## PLAN 10

|                                                                                     |                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
|  | AIRE D'INTERVENTION                        |
|  | SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)      |
|  | SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)       |
|  | SOUS-OPÉRATION FOUILLE                     |
|  | 4A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION        |
|  | BOIS (NIVEAU SUPÉRIEUR)                    |
|  | BÉTON                                      |
|  | VESTIGE DÉSTRUCTURÉ                        |
|  | 4A18 IDENTIFICATION DE VESTIGE             |
|  | SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE |
|  | BJfj-165 CODE BORDEN                       |



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_  
Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
*SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

MON2201

ethnoscop





Photo 11. Cloison est des premières latrines 4A18/6A3 (flèche bleue) tronquées par le creusement d'aménagements plus récents (traitillé orange), vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-221)



Photo 12. Coupe médiane des latrines/fosse à déchets 4A18/6A13 (en blanc) montrant plusieurs artefacts en verre dans la paroi (en vert), vue vers l'est (BjFj-165-2024-NUM1-114)



## COUPE STRATIGRAPHIQUE C6

## SOUS-OPÉRATION 5E, PAROIS NORD ET EST

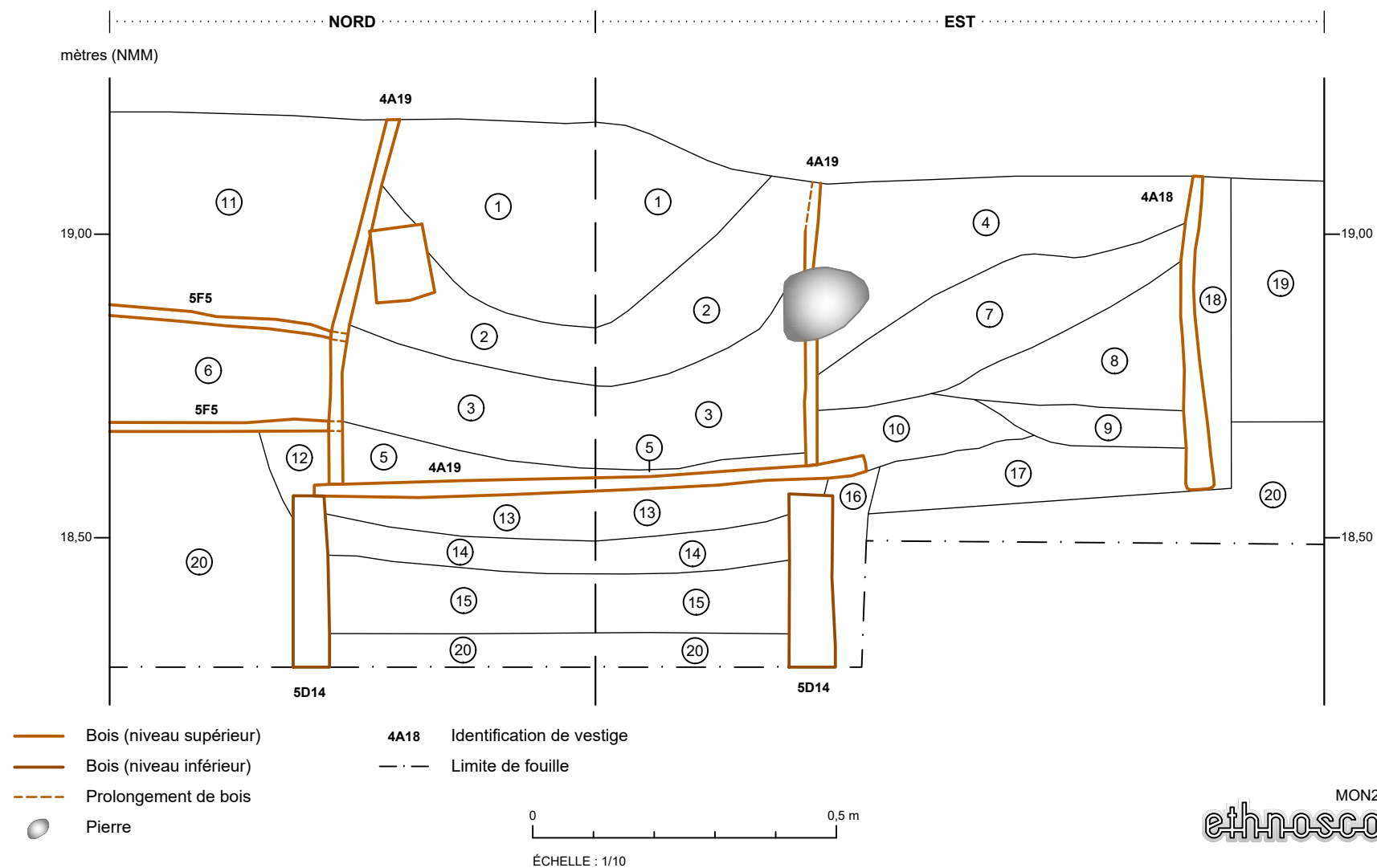


FIGURE 14

## Description des couches

### Coupe stratigraphique 5E, parois nord et est, BjFj-165 (C6)

- 1) Limon gris brunâtre, beige jaunâtre et gris foncé, hétérogène et compact, contenant de la cendre, du charbon de bois, du cailloutis, des cailloux et des granules de mortier
- 2) Limon légèrement sableux gris brunâtre, homogène et meuble, contenant de la poussière de chaux, des radicelles, du cailloutis, du charbon minéral et du bois
- 3) Sable légèrement limoneux gris foncé, homogène et meuble, contenant de la chaux (50%) et de la cendre
- 4) Limon sableux gris beigeâtre, homogène et compact, contenant des pierres, des cailloux et du cailloutis (30%), de la fibre de bois, des granules de briques et de la poussière de mortier
- 5) Limon sableux fin gris à beige foncé, hétérogène et meuble, contenant du cailloutis
- 6) Limon grossier très légèrement sableux gris beigeâtre, homogène et meuble, contenant du cailloutis, des planches de bois décomposées (à la surface) et des granules de chaux (à la surface)
- 7) Sable limoneux gris et brun foncé, hétérogène et compact, contenant des scories, du charbon minéral, de la fibre de bois, des cailloux, de la matière organique et des huîtres
- 8) Limon sableux gris, homogène et meuble, contenant des granules de mortier et de chaux, du cailloutis, du charbon de bois et des granules de briques
- 9) Mélange de limon et de scories brun, gris et noir, charbonneux, hétérogène et peu compact à friable, contenant des fragments de briques et du mortier
- 10) Limon sableux gris, gris foncé et gris beigeâtre, hétérogène et compact, contenant de la matière organique, de la chaux et des cailloux
- 11) Limon gris, gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des gros cailloux subanguleux, des cailloux en décomposition et des fragments de briques
- 12) Limon gris, homogène et meuble, contenant du cailloutis
- 13) Sable graveleux légèrement limoneux gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène et meuble à friable, contenant du mortier et des cailloux
- 14) Limon légèrement sableux brun foncé-noirâtre, organique, contenant du cailloutis, des radicelles et très riche en artefacts
- 15) Limon légèrement sableux fin gris-noirâtre, homogène et meuble, contenant du cailloutis
- 16) Limon sableux brun foncé, beige et gris brunâtre, hétérogène et meuble, contenant de la fibre de bois du cailloutis
- 17) Sable légèrement limoneux gris, brun et orange, hétérogène et peu à moyennement compact, contenant du charbon minéral, du charbon de bois et du cailloutis
- 18) Limon sableux gris et beige, hétérogène et compact, contenant de la matière organique, de la fibre de bois et du cailloutis
- 19) Limon gris, beige et brun pâle orangé, très caillouteux et parfois en décomposition, hétérogène et compact
- 20) Limon brun jaunâtre orangé, homogène et très compact, contenant des pierres et des cailloux subanguleux à subarrondis (25%)

#### 4.4.2 Construction de l'école Saint-Pierre vers 1886

La demande grandissante pour une éducation de qualité dans le quartier en pleine explosion démographique a mené à la construction de l'école Saint-Pierre (actuellement le bâtiment du Centre Saint-Pierre) au coin nord-est du quadrilatère désormais vacant tel que visible sur le plan de Goad de 1890 (voir figure 6). Dans cette portion du quadrilatère, quoique peu touchée par la présente intervention malgré un grand intérêt archéologique, une petite partie de la tranchée de construction ainsi qu'un niveau de construction de cette nouvelle école ont été identifiés dans les sondages 8C et 8J (tableau 10, événements 7a et 7b, voir aussi plan 3 pour la localisation des sondages). Ces couches étaient respectivement composées d'un limon argileux hétérogène comprenant des éclats de pierres calcaires, des fragments de briques, du mortier et de nombreux artefacts (8J2) et d'un limon, homogène, avec une couche de mortier à la surface (8C2). Un niveau de circulation autour de l'école a aussi été identifié dans les sondages 8A et 8B composé d'un sable légèrement limoneux, gris foncé, très compact appuyé sur un lit de roches arrondies (tableau 10, événement 7c et photo 13).

Tableau 10. Corrélation événementielle des couches-lots associés à l'école Saint-Pierre autour de 1886

| Période | Datation   | Événement | Association                                              | Lot      | Couche       | Description                                                                                                                                                                        | Échantillons | Artefacts |
|---------|------------|-----------|----------------------------------------------------------|----------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Oblats  | circa 1886 | 7a        | Comblement tranchée construction de l'école Saint-Pierre | 8J2      | C23-2        | Limon argileux, brun, gris et beige, hétérogène, peu compact, comprenant des éclats de pierres calcaires, des fragments de briques, du mortier et de nombreux artefacts            | -            | -         |
|         |            | 7b        | Niveau de construction de l'école Saint-Pierre           | 8C2      | C17-3        | Limon, gris, homogène, moyennement compact avec une couche de mortier à la surface                                                                                                 | -            | -         |
|         |            | 7c        | Niveau de circulation autour de l'école Saint-Pierre     | 8A2, 8B4 | C15-3, C16-5 | Sable légèrement limoneux, gris foncé, homogène, très compact appuyé sur un lit de grosses roches arrondies comprenant du mortier, des granules de briques et des charbons de bois | -            | -         |



Photo 13. Niveau de circulation 8B4 à la base du sondage, vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-452)



#### 4.4.3 Deuxièmes latrines autour de 1890

Le nombre grandissant d'élèves a rapidement rendu désuètes les premières latrines forçant leur abandon et la construction d'un nouveau bâtiment en bois beaucoup plus grand pour abriter de nouvelles installations (plan 11). Tronquant les remblais de démolition et de nivellement antécédents, un ensemble de cinq négatifs de poteaux ou de leur creusement d'implantation (5C5/6C5, 6H2/6M2, 6J1, 6N4 et 6N5) ont été identifiés et associés à cette nouvelle dépendance aux dimensions beaucoup plus considérables (tableau 11, événement 8a). Le diamètre des négatifs de poteaux était régulier d'une trentaine de centimètres et les creusements pouvaient aller jusqu'à 0,6 m de diamètre, variant de 0,2 m à 0,55 m de profondeur. Le fond des creusements était tapissé de pierres subanguleuses et de mortier accommodant les différentes bases de poteaux : planes, en biseau ou légèrement arrondies (photo 14). Comme illustré sur le plan 11, les aires de fouille sont situées tout juste à l'intérieur des limites de cette grande dépendance. Bien que ces poteaux auraient fort probablement été associés au bâtiment de bois abritant les latrines, leur fonction demeure incertaine : possiblement des supports pour le plancher ou pour le toit dans des secteurs qui étaient moins stables à cause de creusements antérieurs. On remarque qu'ils sont concentrés dans la portion centrale du bâtiment. L'exemple le plus parlant de cela est l'alignement de trois négatifs de poteaux entre les sous-opérations 6N/6G et 6H/6M et qui sont très près de la limite du creusement de l'ancien caveau de la maison Robert Dalglish. De plus, le secteur à l'est de la sous-opération 6B n'avait principalement fait l'objet que d'un inventaire par sondage manuel où les chances de tomber au bon emplacement pour trouver ces traces de poteaux étaient faibles.

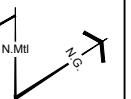


Photo 14. Creusement d'implantation d'un poteau (6H2/6M2 en firté blanc) tapissé de pierres, vue vers l'est (BjFj-165-2024-NUM1-366)



## PLAN 11

- BjFj-165** CODE BORDEN



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,  
feuillets n<sup>os</sup> 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_  
Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
*SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)*

MON2201

ethnoscop

Tableau 11. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux secondes latrines autour de 1890

| Période | Datation                                    | Événement                       | Association                                             | Lot                                                                                                                                                                                                                                                       | Couche                                   | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|---------|---------------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1890                                  | 8a                              | Négatif de poteaux d'une dépendance                     | 5C5, 6C5                                                                                                                                                                                                                                                  | -                                        | Limon argileux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant de la poussière de mortier sur le pourtour du creusement (20%), des cailloux et gravillons (5%) et du charbon de bois, 10 à 33 cm de diamètre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -            | <b>5C5</b> : clous [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|         |                                             |                                 |                                                         | 6H2, 6M2                                                                                                                                                                                                                                                  | C13-3                                    | Limon, brun, homogène, moyennement compact, comprenant un fond tapissé de pierres subanguleuses (10%), du mortier (3%), des cailloux (2%), des fragments de crépi (<1%), des racines [30cm de diamètre à la base, fond plat, creusement de 60cm de diamètre]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -            | <b>6H2</b> : clous forgés et découpés, os <b>6M2</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, clous, os [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                   |
|         |                                             |                                 |                                                         | 6J1, 6N4, 6N5                                                                                                                                                                                                                                             | -                                        | Limon sableux, brun, gris foncé, beige, hétérogène, peu à moyennement compact, comprenant un fond tapissé de mortier et de pierres subanguleuses (10%), des charbons de bois (3%), des cailloux (1%), du mortier (2%), de la cendre (<1%), du charbon minéral (<1%), [30, 36 et 60 cm de diamètre, base arrondie légèrement en biseau ou plane, hauteur de 20cm jusqu'à 55cm]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -            | <b>6J1</b> (post 1850-1930): Rockingham, vitre, os, clous, plastique [intrusif] <b>6N5</b> : perle, 2 clous [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                             |
|         |                                             | 8b                              | Deuxièmes latrines                                      | 5D14, 6E13, 6F14, 6K11                                                                                                                                                                                                                                    | figure 13-5D14, figure 15-6F14           | Caisson de bois de 0,3m de hauteur, 3,4m de longueur sur 1,10m de largeur, sans fond                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -            | <b>5D14</b> (1810-1900): couteau pliant <b>6E13</b> : clous <b>6K11</b> : graines de cucurbitacées, mine de crayon en graphite, 2 os, plaques d'ardoise                                                                                                                                                                   |
|         |                                             | 8c                              | Comblement tranchée construction des deuxièmes latrines | 5D13, 5E9, 6A6, 6E12, 6F13, 6K12                                                                                                                                                                                                                          | figure 14-16, figure 15-11, figure 16-10 | Limon sableux légèrement argileux, moyennement compact, brun, gris et beige du côté sud, hétérogène, comprenant des cailloux (10%), des cailloutis (5%) des radicelles (2%), des charbons de bois, des fibres de bois (2%), des os, du verre, et coquilles d'œufs et homogène gris du côté nord comprenant des cailloux et cailloutis (15%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | É4           | <b>5D13</b> : miroir, vitre, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>5E9</b> : pipe, cheminée de lampe en vitre [peu d'artefacts] <b>6A6</b> (post 1859-1920): Encrier, clous découpés, vitre, fragments de contenants en verre teinté, ossements d'animaux [peu d'artefacts] <b>6K12</b> : clous [peu d'artefacts] |
| 8d      | Niveau d'utilisation des deuxièmes latrines | 5D9, 5E8, 5F4, 6E11, 6F12, 6K10 | figure 14-15, figure 15-10, figure 16-9, C7-5           | Limon sableux organique, noirâtre à gris, homogène, peu compact, comprenant de la fibre de bois (10%), des lentilles de chaux (10%), des coquilles d'œufs (10%), des cailloutis (5%), des charbons de bois (5%) et des radicelles (2%), graines de ronces | É10                                      | <b>5D9</b> (1847-1876): Pipe Henderson, terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles d'alcool, vitre, os [peu d'artefacts] <b>5E8</b> (post 1851-1920): Pipe Fiolet, pipe décor bandeau à plume (post 1846-avant 1877), terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée marque G. Meakin (post 1851), cheminées de lampe, clous découpés, bouteille, craies à billard [similaire à 5E7] <b>5F4</b> (post 1810) terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>6E11</b> (post 1858-XXe siècle): pipe Fiolet, pipe Henderson, pipe Bannerman (1858-1907), terre cuite fine blanche décor type topographique imprimé bleu, brun, noir, flow blue, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, de chinoiseries imprimées bleues, terre cuite fine jaune à décor annulaire, verrerie de table, bouteilles à alcool, clous découpés, craies à billard, encrier, peignes en plastique, ébonite, simili verre, os, balle en caoutchouc, boutons [beaucoup de résidus métalliques, parties de mécanismes, beaucoup d'ossements] <b>6F12</b> : pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, contenants en grès et porcelaine, vitre, plaque d'ardoise, os, réservoir de lampe |              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

| Période | Datation   | Événement | Association                                 | Lot                       | Couche                    | Description                                                                                                                                           | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------|------------|-----------|---------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1890 | 8d        | Niveau d'utilisation des deuxièmes latrines | 5D8, 5E8, 6E8, 6F10, 6K10 | figure 14-14, figure 15-9 | Limon sableux organique, brun-noirâtre, homogène, peu compact, comprenant des cailloutis (2%) et radicelles (2%)                                      | É15          | <p><b>5D8</b> (1859-XIXe siècle): Pipe WD Bell à décor franc-maçonnique et ST-Omer (1862-1877), terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé (1859 à aujourd'hui), terre cuite fine jaune, terre cuite fine chamois sans glaçure, verre incolore sans plomb (cheminée de lampe, flacon d'apothicaire), verre incolore au plomb (verre à tige, verre à boire, choppe, cheminée de lampe), verre teinté vert (bouteilles à eau gazeuse, bouteilles, etc.), verre vert foncé (bouteilles à alcool), bille en pierre, peigne en plastique [un assemblage qui a des similarité au ceux sus-jacents, mais comportant plus d'objets personnels dont une chaussure, des boutons et un peigne] [il y a des recoupements d'artefacts avec les lots 5D3 et 5D10, mais qui sont des tranchées à travers les anciens lots de ces secondes latrines]</p> <p><b>5E8:</b> terre cuite fine blanche vitrifiée, pipes, cheminée de lampe en verre, os, craies à billard, clous découpés</p> <p><b>6E8</b> (post 1840-1920): pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée décor Portneuf, terre cuite fine jaune décor annulaire, verre incolore sans plomb (cheminée de lampe, un peu de verrerie de table), clous découpés, craie à billard, os, ardoise, bille, gond de porte</p> <p><b>6F10:</b> balle en caoutchouc, os, ardoise, billes, cuillère, clous découpés, bouteille de médicament</p> <p><b>6K10</b> (post 1885): terre cuite fine rouge, terre cuite fine chamois Rockingham, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, encriers en grès grossier Derbyshire [beaucoup de fragments], porcelaine Parian (objet ornemental), pipe Henderson, billes, bouteille à médicament post 1885, bouteille torpille (1840-1870), bouteille au moule Rickett (1820-1920), perles, clou découpé, monnaie, bouton en bakélite (post 1851) [plusieurs menus objets]</p> |
|         |            | 8e        | Comblement/abandon deuxièmes latrines       | 6A5                       | figure 14-13              | Sable graveleux légèrement limoneux, gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène, meuble à friable, comprenant du mortier (15%) et des cailloux (15%) | É6           | <p><b>6A5:</b> pipe, cheminée de lampe en verre, vitre, contenant en verre teinté et opaque, clous découpés, craies à billard, os, tissus</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



Les premières latrines ayant été vidées en grande partie, la construction de secondes latrines plus grandes a pu être entamée. Protégées par ce long bâtiment en bois, ces secondes latrines suivaient désormais le même axe est-ouest que celui-ci et elles ont tronqué les premières latrines désormais vétustes (voir photo 11). Encore une fois, un caisson sans fond, fait de planches en bois de 4 à 6 cm d'épaisseur, avait été installé dans un creusement dans le sol naturel (plan 11, vestige 5D14; tableau 11, événement 8b; figure 14, vestige 5D14; figure 15, vestige 6F14). Le fond formait une légère cuvette vers le centre de la structure. Ces deuxièmes latrines mesuraient 3,4 m de longueur dans l'axe est-ouest sur 1,1 m de largeur. À l'origine, elles devaient mesurer 1 m de hauteur totale jusqu'à la surface de l'époque, mais seulement les 0,3 m à la base ont été conservés, car tronquées par un aménagement subséquent (photo 15). Le volume possible d'emmagasiner dans ces latrines passe de 0,54 m<sup>3</sup> à 3,74 m<sup>3</sup> démontrant l'augmentation de la fréquentation des installations des Oblats avec la nouvelle école Saint-Pierre et non plus seulement avec l'utilisation de la Maîtrise.

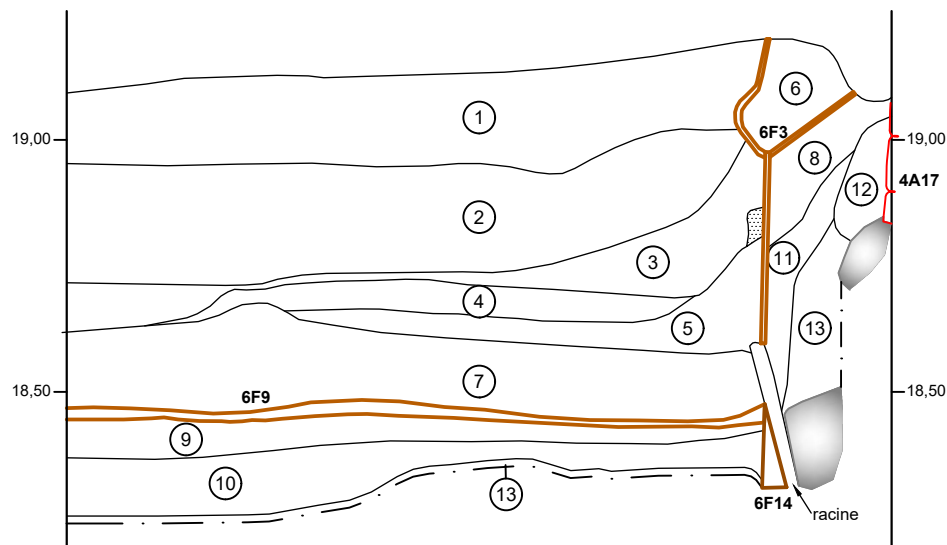
Le comblement de sa tranchée de construction variait selon les dépôts traversés par ce nouvel aménagement. Du côté sud-ouest, il était composé d'un limon sableux beige, brun foncé et gris-brunâtre hétérogène, comprenant des artefacts (des os, du verre et des coquilles d'œufs) qui provenaient fort probablement des dépôts résiduels dans les premières latrines de 1881 (tableau 11, événement 8c; figure 14, couche 16). Le comblement de cette même tranchée du côté nord-est était plutôt un limon argileux légèrement sableux homogène et gris comprenant des cailloux et cailloutis (15%), un peu de mortier et de charbons de bois, plutôt associé à des sols naturels remaniés (figure 15, couche 11).



Photo 15. Cloisons résiduelles des secondes latrines à leur coin nord-est (6K11), vue vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-406)

## COUPE STRATIGRAPHIQUE C12

mètres (NMM)



- ① Limon sableux brun grisâtre, homogène et compact, contenant des racinelles, du cailloutis et des petits fragments de briques
- ② Limon sableux brun grisâtre et jaunâtre avec des lentilles de limon argileux jaune orangé, hétérogène et compact, contenant du charbon minéral (30%), du cailloutis, des racinelles et des fragments de briques
- ③ Limon sableux brun grisâtre, homogène et compact, contenant des racinelles, du cailloutis et des fragments de briques
- ④ Limon sableux noir, homogène et meuble, contenant des coquilles d'oeuf, des racinelles et du cailloutis
- ⑤ Chaux avec un peu de limon sableux brun, hétérogène et meuble, contenant du charbon de bois, du cailloutis et des racinelles
- ⑥ Limon sableux brun verdâtre à jaunâtre, hétérogène et compact, contenant 2 racines (40%), du charbon de bois, du cailloutis et des racinelles
- ⑦ Limon sableux brun grisâtre à rougeâtre, hétérogène et compact, contenant du métal, des pierres, du cailloutis et un peu de chaux
- ⑧ Limon sableux brun jaunâtre à orangé, hétérogène et compact, contenant des racinelles et du cailloutis
- ⑨ Limon sableux noir, organique, homogène et peu compact, contenant des racinelles et du cailloutis
- ⑩ Limon sableux noir à gris, organique, homogène et peu compact, contenant des racinelles, du cailloutis, des coquilles d'oeuf, des lentilles de chaux, du bois et du charbon de bois
- ⑪ Limon sableux légèrement argileux gris, homogène et compact, contenant des cailloux, du cailloutis et des racinelles
- ⑫ Limon sableux brun pâle, homogène et compact, contenant des cailloux et des racinelles
- ⑬ Limon légèrement argileux gris à beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux (25%)



Maçonnerie

Bois (niveau supérieur)

Bois (niveau inférieur)

Chaux



Pierre



4A17 Identification de vestige



Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/15

ethnoscop

MON2201



D'importants niveaux d'utilisation organiques noirâtres étaient toujours présents dans ces latrines (tableau 11, événement 8d; photo 16; figure 14, couches 14 et 15; figure 15, couches 9 et 10). Ces couches comportaient le plus grand nombre d'artefacts, la plus grande densité d'artefacts et en plus grande variété totalisant près du quart de la collection (photos 17 et 18). De façon générale, l'assemblage comprend des objets produits lors de la seconde moitié et même du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Une bouteille de médicament portant la marque de DR. CHS. DANSEREAU PHARMACIEN MONTREAL attribue un terminus *post quem* très probable de 1885, moment où il ouvre vraisemblablement sa pharmacie. Cette date correspond presque exactement à celle de la construction de l'école et de la grande dépendance abritant les latrines et donc à la période d'utilisation autour des années 1890.



Photo 16. Concentration de dépôts organiques riches en artefacts à la base des latrines 5D14 (délimitées en orange), vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-183). NB : les sols organiques au-dessus sont associés à une autre phase de latrines.

Les nombreux artefacts issus de ces latrines peuvent être classifiés selon de grandes fonctions faisant ressortir plusieurs indices socio-économiques et activités ayant au lieu chez les Oblats à cette période :

- Les jeux et divertissements des jeunes avec des billes en pierre, en céramique et en verre, une figurine en céramique, de la vaisselle jouet, une balle en caoutchouc et des moins jeunes avec de nombreuses craies à billard;

- Les activités écolières et l'écriture avec des crayons de graphite, plusieurs fragments d'ardoise, un coupe-papier en os et beaucoup de fragments d'encriers en grès grossier *Derbyshire*;
- La décoration intérieure avec des pichets et vases décoratifs en porcelaine en plus d'un morceau d'abat-jour en verre coloré opaque blanc et de fragments de pots à plante en terre cuite commune grossière;
- L'éclairage avec des cheminées de lampes à l'huile en verre et plusieurs parties en métal de leurs mécanismes (NB : l'électricité n'était donc probablement pas encore présente à cette époque chez les Oblats);
- L'hygiène avec des peignes en plastique, un manche de brosse à dents, un fragment de miroir, des bouteilles de médicaments, de flacons d'apothicaire, des contenants à onguents;
- Le tabagisme avec des fragments de tuyaux et de fourneaux de pipes de marques WD Bell (à décor franc-maçonique et ST-Omer), Henderson et Bannerman;
- L'habillement avec des boutons en bakélite, en verre, en os et en nacre, des perles en verre, un talon de chaussure en cuir et une boucle de ceinture en cuivre;
- Les menus objets du quotidien avec une pièce de monnaie (inscriptions illisibles), une épingle à chapeau-tête et une médaille religieuse;
- L'alimentation de nombreuses personnes avec des services de table dépareillés alors qu'on retrouve un très grand nombre de tessons et fragments qui se remontaient fréquemment de :
  - Terre cuite fine blanche aux décors de type topographique imprimé bleu, brun, noir, *shell edge* et *flow blue* couvrant l'ensemble du vaisselier (assiettes à dessert, assiettes creuses, contenants, bols, tasses, soucoupes, assiettes, broc);
  - Terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé et décor Portneuf (assiettes robustes, soucoupes, tasses, bols, plat de service, soupière, saucière, pichet, contenants);
  - Terre cuite fine jaune à décor annulaire (grand bol), terre cuite fine chamois sans glaçure et *Rockingham* (théière), terre cuite fine rouge (contenant);
  - Verrerie de table robuste, verre à tige, verre à boire, choppe, bouteilles à eau gazeuse de type torpille, bouteilles à alcool, ustensiles en cuivre;
  - Mais aussi beaucoup d'ossements d'animaux avec des traces de boucherie, des coquilles d'œufs, des coquilles d'huîtres, des noyaux et des graines variés.





Photo 17. Artefacts provenant des secondes latrines (crédit photo Isabelle Hade)

- A-Bouteille à alcool en verre coloré vert (6K10, cat. 34)
- B-Fragments d'assiette à dessert en terre cuite fine blanche, décor imprimé bleu (5D8)
- C-Fragments de pichet décoratif en porcelaine fine parian (6K10, cat. 14)
- D-Fragment de saucière en terre cuite fine blanche vitrifiée (6E8)
- E-Bouteille à médicaments en verre incolore au plomb (6K10-cat. 32)
- F-Fragment de bouteille à alcool en verre coloré vert foncé, VIEUX\COGNAC (5D9)
- G-Fragment de pipe en terre cuite fine argileuse, décor à motif maçonnique (5D8, cat. 5)
- H-Bouton en bakélite GOODYEAR'S (6K10, cat. 36)
- I-Coupe-papier en os (5D8-cat. 7)
- J-Anneau, bijou (5E8)
- K-Fragment de contenant en terre cuite fine chamois sans glaçure, décor imprimé noir (5D8, cat. 6)
- L-Fragment de verre à tige en verre incolore au plomb (5D8)
- M-Fragment de figurine en porcelaine commune sans glaçure (6E11, cat. 12)
- N-Perte tubulaire (6K10, cat. 35)
- O-Bouteille à médicaments en verre teinté vert (6K10, cat. 33)
- P-Fragment de grand bol en terre cuite fine jaune, décor à l'engobe (6E8)
- Q-Fragment de bol ou de tasse en terre cuite fine blanche, décor peint polychrome (6E8)
- R-Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor moulé à motif du blé (5D8)



Photo 18. Artefacts provenant des secondes latrines (crédit photo Isabelle Hade)

- A-Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche, décor imprimé bleu (6E11)
- B- Fragment de tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif floral peint polychrome (6E11)
- C-Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor moulé à motif du blé (5D8)
- D-Fragment d'assiette creuse en terre cuite fine blanche, décor de type shell edge (5E8)
- E-Fragment de théière en terre cuite fine chamois (6K10)
- F-Fragment de soucoupe en terre cuite fine blanche, décor de type Portneuf (6E11)
- G-Fragment de couvercle de soupière en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif de chinoiserie imprimé en bleu (6E11)
- H-Fragment d'assiette ou plat en terre cuite fine blanche, décor imprimé noir (6E11)
- I-Fragment d'assiette ou de soucoupe en terre cuite fine blanche, décor imprimé bleu (6E11)
- J-Fragment de bol ou de tasse en terre cuite fine blanche, décor imprimé brun (6E11)
- K-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche, décor bleu métallique (6E11)
- L-Bouteille à boisson gazeuse ogive en verre teinté vert (5D8)
- M-Bouteille à boisson gazeuse en verre teinté vert (5D8)
- N-Bouteille d'apothicaire en verre teinté turquoise (5D8)
- O-Fragments de verre à tige en verre incolore au plomb (5D8)
- P-Encriers en grès grossier Derbyshire (6K10)
- Q-Pot à onguent en terre cuite fine blanche (6E11)
- R-Billes en terre cuite grossière sans glaçure, en porcelaine et en pierre (6K10)
- S-Fragments de pipe en terre cuite fine argileuse, dont une à effigie de hussard (5E8)
- T-Fragments de craie de billard en calcaire
- U-Peignes en plastique opaque noir
- V-Monnaies illisibles en métal cuivreux (6K10)
- W-Mines de crayons en graphite (6K10)
- X-Manche de brosse à dent (?) en os (6E11)
- Y-Boutons en os, en semi-plastique et en bakélite (6K10)
- Z-Fragment d'épingle à chapeau (perle) en verre coloré (5D8)
- AA- Perle circulaire en verre teinté vert (6E11)

Dans la même optique que pour le caveau, une analyse d'un échantillon de sols a été réalisée pour ces niveaux organiques (voir annexe 3). La totalité des macrorestes végétaux et entomologiques observée dans les échantillons semble s'être préservée par imbibition ou anaérobie, comme c'est habituellement le cas dans les latrines, mais a été retrouvée en mauvais état de conservation.

Deux échantillons avaient été prélevés dans ces niveaux et un seul a été envoyé pour analyses archéobotaniques et archéo-entomologique. L'échantillon 15 provenant du lot 6K10 (tableau 11, événement 8d; figure 15, couche 9) a livré 2 146 graines (tableau 12). Au total, seize taxons ont été identifiés, dont dix font partie de la catégorie des plantes comestibles. Ces dernières dominent l'assemblage en représentant 98,65 % de l'échantillon. Les plus abondantes sont les ronces (mûres) et la tomate. Sous la barre des 10% se trouvent aussi le raisin et la figue. Avec moins de cinq spécimens chacun, les cerises, le sureau, le sumac, le bleuet et la fraise ont aussi été identifiés.

Tableau 12. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux secondes latrines

|                                        |                        | événement 8d, É15,<br>lot 6K10 |       |
|----------------------------------------|------------------------|--------------------------------|-------|
| Taxon                                  | Nom Commun             | nombre                         | %     |
| Plantes comestibles                    |                        | 2 117                          | 98,65 |
| Ficus carica L.                        | Figue                  | 54                             | 2,52  |
| Fragaria sp.                           | Fraise                 | 1                              | 0,05  |
| Prunus pensylvanica L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 2                              | 0,09  |
| Prunus sp.                             | Cerise indét.          | 5                              | 0,23  |
| Rhus typhina L.                        | Sumac                  | 1                              | 0,05  |
| Rubus sp.                              | Ronce                  | 1 032                          | 48,09 |
| Sambucus sp.                           | Sureau                 | 3                              | 0,14  |
| Solanum lycopersicum L.                | Tomate                 | 857                            | 39,93 |
| Vaccinium sp.                          | Bleuet                 | 2                              | 0,09  |
| Vitis vinifera L.                      | Raisin cultivé         | 160                            | 7,46  |
| Végétation secondaire/Mauvaises herbes |                        | 29                             | 1,35  |
| Carex sp.                              | Laïche                 | 1                              | 0,05  |
| Nicandra physalodes L.                 | Nicandre faux-coqueret | 21                             | 0,98  |
| Oxalis stricta L.                      | Oxalide dressée        | 3                              | 0,14  |
| Potentilla sp.                         | Potentille             | 1                              | 0,05  |
| Silene cf. vulgaris                    | Silène enflé           | 2                              | 0,09  |
| Solanum dulcamara L.                   | Morelle douce-amère    | 1                              | 0,05  |
| Total                                  |                        | 2 146                          | 100   |

Le lot 6K10 possède une signature archéobotanique typique de latrines. Elle se caractérise par une quantité très élevée de graines (plus de 500), principalement composée de ronces, toutes époques confondues. En général, les latrines datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou plus récentes sont aussi caractérisées par une quantité importante de graines de tomates, ce qui est le cas ici. En effet, cette plante potagère a été adoptée assez tardivement dans l'alimentation au Québec. Elle se trouve davantage dans des contextes archéologiques à partir

de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au profit des gadelles qui sont plutôt importantes dans l'alimentation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon l'abbé Provencher (Fortin 1987 : 21-22; Fortin 1990 : 164) et selon les résultats de plusieurs analyses archéobotaniques de cette période au Québec. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe au Québec un changement alimentaire menant généralement à l'abandon de ce fruit au profit d'un apport plus prononcé vers la tomate, le concombre et d'autres fruits et légumes cultivés au potager. Les données analysées dans le lot 6K10 sont en accord avec la datation du contexte vers le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

En ce qui a trait à la composition des assemblages de manière plus spécifique, l'abondance marquée de petits fruits, tels que les ronces, les fraises et les figues, témoigne d'une alimentation en partie basée sur la cueillette de petits fruits sauvages et importés. L'unique taxon ubiquiste des assemblages est la figue. Les figues séchées, et les raisins secs ou frais ont certainement été achetés au marché ou dans les épiceries du secteur. Les épiceries ont fait leur apparition à Montréal au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Chouinard 2010 : 22). En effet, une centaine d'entre elles contre seulement deux marchés étaient en activités dès 1820 à Montréal (Fyson 1992 : 69). La consommation de figues et de raisins cultivés est bien connue et leur présence archéologique est attestée pour toutes les époques et milieux sociaux de la période historique au Québec.

Les fruits ont pu être consommés frais, en confitures ou en gelées. Des infusions, liqueurs et vins ont aussi pu être préparés, par exemple avec les cerises et le sureau. Certains de ces breuvages étaient utilisés dans la médecine traditionnelle pour leurs propriétés antibactériennes, diurétiques ou contre la diarrhée. Les graines de sureau n'ont pas pu être identifiées à l'espèce. Deux sont possibles en tenant compte de leur morphologie. Le sureau blanc, indigène et très commun, et le sureau noir introduit d'Europe (Victorin *et al.* 2002 : 530; Schmitzer *et al.* 2012 : 131-132). Les propriétés médicinales du sureau sont nombreuses et bien connues des apothicaires de l'époque. En effet, toutes les parties de la plante contiennent des composés qui peuvent être utilisés dans des sirops, des cataplasmes ou des huiles pour soigner divers maux (Salomon et Grulova 2015).

Le sumac (*Rhus typhina* L.) est un petit arbre qui envahit facilement les terrains négligés, ce qui ne devait pas être le cas ici (Victorin *et al.* 2002 : 391). Ses feuilles étaient parfois exploitées dans le tannage des peaux, tandis que les fruits pouvaient être utilisés en médecine grâce à ses propriétés antiseptiques (Bailly 1863 : 92).

La végétation secondaire quant à elle compte 29 identifications, dont 21 sont des nicandres faux-coquerets et une de potentille. Ces plantes ont aussi été identifiées dans le contexte du caveau en petite quantité. Une continuité semble donc être présente à travers le temps sur le terrain et elles ont possiblement été utilisées comme plantes ornementales. Outre ces taxons, quelques graines d'oxalide dressée, de silène enflé et de morelle douce-amère sont présentes dans l'assemblage.



L'analyse archéoentomologique a fait ressortir peu de spécimens encore une fois. On y retrouve cependant de deux à trois charognards du genre *Trox scaber* (possiblement rejetés avec des déchets alimentaires), trois staphylins, ainsi qu'un Aphodiinae (insectes vivants habituellement dans les excréments ou dans la matière organique en décomposition). Les élytres d'un spécimen de *Priobium sericeum* ont été identifiés dans cet échantillon. On le trouve occasionnellement dans les habitations en Amérique du Nord. C'est un insecte xylophage, se nourrissant de bois, et préférant le chêne, le cerisier, le noyer et l'if. Il est possible qu'un certain degré de pourriture du bois soit nécessaire au développement de l'insecte et qu'il préfère donc le bois mort.

Ces analyses de sol ont permis de faire ressortir particulièrement bien les habitudes alimentaires des élèves et leurs professeurs Oblats de l'école Saint-Pierre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il semblerait que ces secondes latrines aient aussi servi de lieu pour rejeter les déchets alimentaires comme en témoignent les ossements animaux et la présence d'insectes charognards. L'alimentation à l'école était variée en termes de fruits et ils mangeaient aussi de la viande. À voir la quantité de vaisselle robuste brisée et déposée dans les latrines, il est possible de penser qu'une cafétéria desservant les jeunes étudiants ait été présente. Quelques plantes ayant des propriétés médicinales ont aussi été identifiées. Il est donc probable que des remèdes maison, tout comme les médicaments de pharmacie dont les pots et flacons ont été rejetés dans ces latrines, aient été utilisés pour soigner les utilisateurs.

Ces secondes latrines ont ensuite été abandonnées et les dépôts organiques scellés sous un sable graveleux légèrement limoneux, hétérogène, gris brunâtre et beige jaunâtre (tableau 11, événement 8e; figure 14, couche 13), pour permettre des modifications au système.

#### 4.4.4 Troisièmes latrines et canalisations entre 1890 et 1910

Une troisième phase de latrines a donc été construite directement par-dessus les anciennes (tableau 13, événement 9a). Ces latrines de même longueur avaient un fond en bois (lots 6K7/6F9) qui était appuyé sur les planches restantes des cloisons des secondes latrines (photo 19; figure 14, vestige 4A19; figure 15, vestige 6F3/6F9; figure 16, vestige 4A19).

Des planches de 20 cm de largeur formaient le plancher et étaient maintenues avec plusieurs clous découpés insérés verticalement à travers des solives de 6 cm de largeur présentes à chaque extrémité. Les planches aux extrémités est et ouest étaient dans un axe nord-sud encadrant quatre autres planches perpendiculaires qui formaient un fond en légère cuvette vers le centre. Les planches formant les cloisons de ces troisièmes latrines étaient plus minces que dans les latrines précédentes.

Ces troisièmes latrines étaient d'une hauteur résiduelle de 0,6 m et de 0,8 m de largeur diminuant de plus de la moitié le volume minimal du caisson à 1,63 m<sup>3</sup> (plan 11, vestige 4A19). Cependant, le fonctionnement de ces latrines était différent grâce à l'ajout de deux canalisations : une du côté ouest et une du côté sud servant respectivement probablement d'amenée d'eau et de drainage de l'excédentaire de liquide (tableau 13,

événement 9b; plan 11, vestiges 5D15/6D2 et 5F5; figure 14, vestige 5F5; figure 17, vestige 5D15). Ces latrines ne nécessitaient donc pas un grand volume pour son utilisation.

Les canalisations étaient aussi en bois avec un profil rectangulaire de 30 cm de largeur sur 16 à 18 cm de hauteur (plan 5). La canalisation 5F5 était visible sur une longueur de 1,2 m suivant un axe est-ouest avec une pente descendante vers l'est alors que la canalisation 5D15/6D2 était placée perpendiculairement au long côté des latrines 4A19 en s'écoulant vers le sud. Une ouverture était présente dans les cloisons des troisièmes latrines où s'inséraient les canalisations. Une planche avait aussi été posée au-dessus du joint pour sceller la structure dans les deux cas.

Les tranchées creusées pour transformer l'espace des secondes latrines en leur troisième version et installer les canalisations avaient été comblées par un limon grisâtre à la base des structures de bois (tableau 13, événements 9c et 9d; figure 14, couche 12; figure 16, couche 8; figure 17, couche 4). Le reste de la tranchée d'implantation des côtés ouest et nord a ensuite été comblée par un limon hétérogène contenant des gros cailloux subanguleux et des cailloux en décomposition (tableau 13, événement 9e; figure 14, couche 11; figure 16, couche 7).



Photo 19. Fond de bois des troisièmes latrines, vue en plan vers le nord (BjFj-165-2024-NUM1-384)

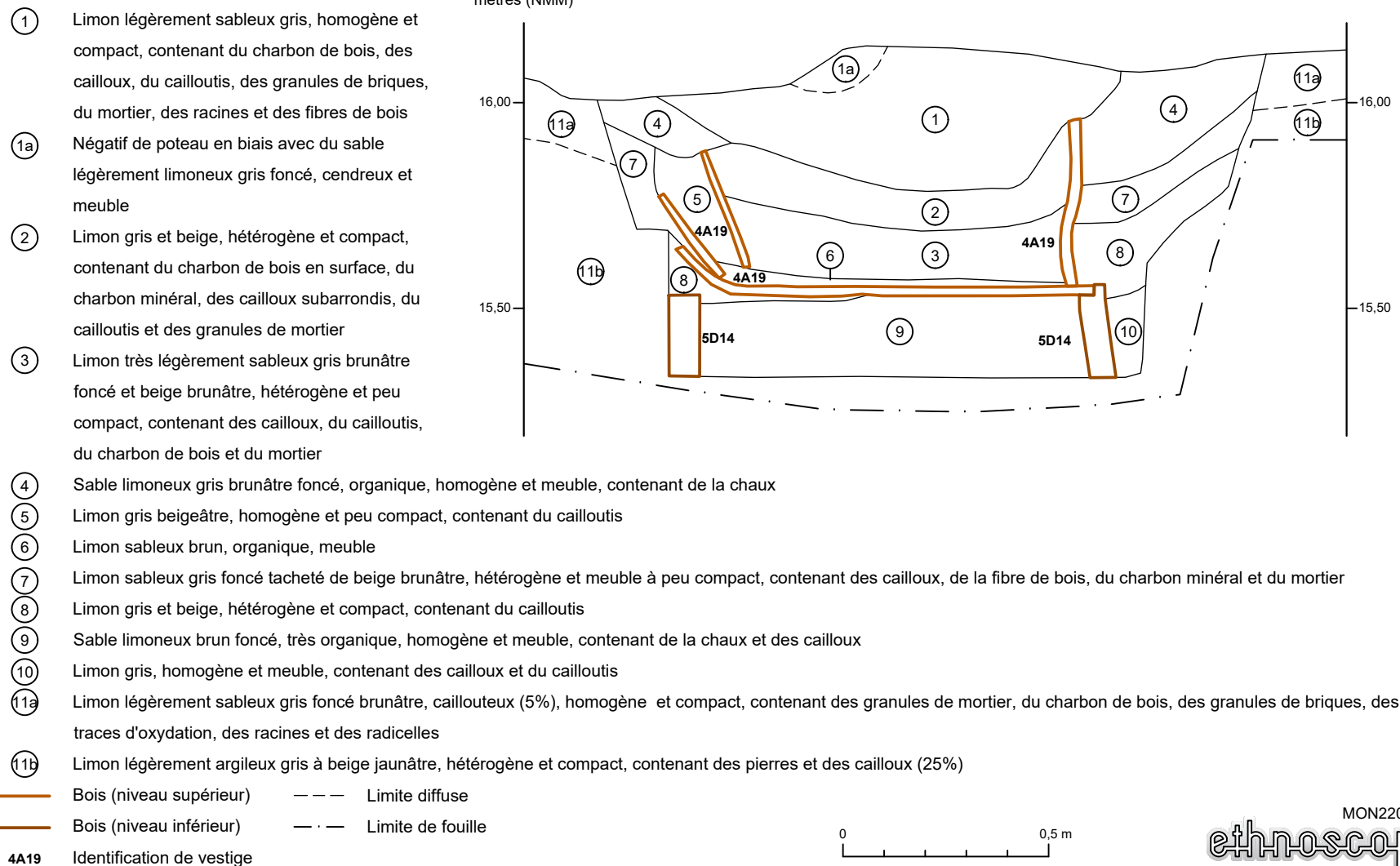
Tableau 13. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux troisièmes latrines autour de 1890-1910

| Événement | Association                                                            | Lot                                                                 | Couche                                                | Description                                                                                                                                                                                                                                                                 | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------|------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9a        | Troisièmes latrines                                                    | <b>cloisons:</b><br>4A19, 6E3,<br>6F3 <b>fond:</b><br>6E7, 6F9, 6K7 | figure 14-<br>4A19,<br>figure 15-6F9                  | Caisson en bois de 0,6m de hauteur, 3,4m de longueur et 0,8m de largeur, avec un fond en bois en légère cuvette vers le centre                                                                                                                                              | É14          | <b>4A19:</b> clous indéterminés <b>6E3, 6E7, 6F9 et 6K7</b> (1810-1900): clous découpés, 1 os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 9b        | Canalisations                                                          | 5D15/6D2,<br>5F5                                                    | figure 14-5F5,<br>figure 17-<br>5D15, C7-5F5          | Canalisation en bois au profil rectangulaire visible sur une longueur de 1,2m vers l'ouest et vers le sud à partir de leur jonction respective avec la cloison de la troisième itération des latrines (4A19)                                                                | -            | <b>5F5</b> (1810-1900): clous découpés <b>5D15</b> (1810-1900): clous découpés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 9c        | Comblement tranchée construction des troisièmes latrines               | 5D10, 6E9,<br>6K9, 5F3                                              | figure 14-12,<br>figure 15-8,<br>figure 16-8,<br>C7-4 | Limon sableux, brun-gris oxydé, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (5%) et des radicelles (2%)                                                                                                                                                        | -            | <b>5D10</b> (post 1859): Pipe type Cutty, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, terre cuite fine jaune, verre incolore sans plomb (gobelet, piston de seringue, cheminée de lampe), verre vert foncé (bouteille à alcool), bouteille et encrion en grès, monnaie, bille, ardoise, os, balle <b>6E9:</b> terre cuite fine blanche vitrifiée, pot à plante, bouteille à cirage, gobelets, bouteilles <b>6K9:</b> terre cuite fine blanche, billes, clous découpés [peu d'artefacts] |
| 9d        | Comblement tranchée canalisation sud                                   | 5D12, 5F3,<br>6D4                                                   | figure 17-4,<br>C7-2                                  | Limon, gris, homogène, meuble comprenant de la fibre de bois et des cailloux                                                                                                                                                                                                | -            | <b>5D12:</b> contenant en verre, clous découpés [peu d'artefacts] <b>5F3</b> (post 1840): terre cuite fine blanche vitrifiée, 2 clous [peu d'artefacts] <b>6D4</b> (1810-1900): clou découpé [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 9e        | Comblement surface tranchées canalisation ouest et troisièmes latrines | 5F1, 6E10,<br>6F4, 6F11                                             | figure 14-11,<br>figure 16-7,<br>C7-1                 | Limon, gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène, moyennement compact, contenant des gros cailloux subanguleux, des cailloux en décomposition, de la matière organique, du charbon minéral, un peu de chaux et des fragments de briques                                   | -            | <b>5F1</b> (1810-1900): pot à plante, vitre, globe de lampe clous découpés et forgés, os <b>6E10:</b> pot à plante, métal, os [peu d'artefacts] <b>6F4:</b> clous découpés, os [peu d'artefacts] <b>6F11:</b> pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, vitre, contenants en verre, billes, os                                                                                                                                                                         |
| 9f        | Comblement de déchets des 1eres latrines                               | 5E7, 6A4                                                            | figure 14-10                                          | Limon sableux gris, gris foncé et gris beigeâtre, hétérogène, compact, comprenant de la matière organique, de la cendre, du charbon de bois et du charbon minéral, des gros fragments de briques, des petites scories, de la chaux et des cailloux et des coquilles d'oeufs | É5           | <b>5E7</b> (post 1850-1920): Pipe Fiolet (post 1850-avant 1900), verre incolore sans plomb (cheminée de lampe), verre coloré vert (bouteille à alcool, dite à gin), clous découpés, bol en porcelaine, os jeton bancaire Bank of Upper Canada (1850-1857), ardoise, crayon de graphite, bouton, miroir, retaille de plomb, tiges de cuivre, craies à billard [similaire à 5E8] <b>6A4:</b> pipe, contenants en verre, clous, os [peu d'artefacts]                                              |
|           |                                                                        | 5E6                                                                 | figure 14-9                                           | Mélange de limon et de scories brun, gris et noir, charbonneux, hétérogène et peu compact à friable, contenant des fragments de briques et du mortier                                                                                                                       | É2           | <b>5E6:</b> pot à plante, terre cuite fine blanche, bouteille, clous forgés et découpés, os, coquilles d'huîtres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |

|    |                                                                 |                              |                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----|-----------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9g | Comblement de l'espace des premières latrines                   | 5E5                          | figure 14-8                           | Limon sableux, gris, homogène, meuble, comprenant des granules de mortier et de chaux (10%), des cailloutis (2%), du charbon de bois (1%), des granules de briques (1%), des os et du métal                                                                                                                                                                                                                                                           | -        | <b>5E5</b> : pot à plante, terre cuite fine chamois et blanche vitrifiée, pipe, falcons, contenants et bouteilles en verre, cheminée de lampe, clous découpés, os, boutons, talon de chaussure                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 9h | Comblement tranchée des troisièmes latrines et canalisation sud | 5D3, 6A2, 6D1                | figure 14-7, figure 17-1              | Limon sableux, gris, beige et brun, hétérogène, moyennement compact, comprenant des scories (3%), du charbon minéral (3%), de la fibre de bois (2%), des cailloux (5%), des fragments de brique (2%) du mortier (5%), de la matière organique, du cuir, des bouteilles, du métal et des huîtres                                                                                                                                                       | -        | <b>5D3</b> : terre cuite fine blanche vitrifiée, clous, verre, os [peu d'artefacts] <b>6A2</b> : terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles et contenants en verre, clous découpés, tige de cuivre, os <b>6D1</b> (post 1840): Rockingham, terre cuite fine blanche, vitre, clous découpés, os [indices d'occupation domestique, mais peu d'artefacts]                                                                                                                                                       |
| 9i | Niveau d'utilisation des canalisations                          | 5D11                         | figure 17-3                           | Sable moyen à grossier, gris et beige orangé, hétérogène, meuble, comprenant des cailloutis (25%) et des coquilles d'œufs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -        | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|    |                                                                 | 5D11, 5F2, 6D3               | figure 14-6, figure 17-2, C7-3        | Limon sableux, gris, homogène, meuble, contenant des cailloutis (1%), des scories (2%), des granules de briques (1%), du charbon minéral (1%) et des granules de chaux à la surface (15%) ainsi que des petits fragments d'artefacts variés dans la masse                                                                                                                                                                                             | É12, É13 | <b>5D11</b> (post 1840): terre cuite fine blanche vitrifiée décor à l'éponge style Portneuf, billes, bouton, fragments d'os <b>6D3</b> (post 1860): pièce de jeu, balle, clou découpé, pipe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 9j | Niveau au fond des troisièmes latrines                          | 5E3, 5E4, 6E6, 6F7, 6F8, 6K6 | figure 14-5, figure 15-7, figure 16-6 | Limon sableux, brun grisâtre à rougeâtre, hétérogène, peu compact, comprenant des pierres et cailloux (20%), des cailloutis (10%) beaucoup pièces métalliques et un peu de nodules de chaux (5%), des fragments de briques (1%) et du charbon minéral en grande quantité du côté est, de nombreux clous organisés régulièrement et perpendiculairement entre eux sur 3 lits différents provenant possiblement d'une des cloisons d'origine affaissées | É1, É8   | <b>5E3</b> et <b>5E4</b> (1870-1920): peigne en plastique, os de mammifères, oiseaux et poissons, vitre, clous découpés en grande quantité <b>6E6</b> : cheminée en verre de lampe à l'huile, lentille de lunette, verre teinté, clous découpés en très grande quantité, contenant en plomb <b>6F7</b> : vaisselle variée en terre cuite fine blanche vitrifiée <b>6K6</b> : pot à plante, terre cuite grossière du N-E de l'Angleterre et chamois, bouteilles, fragments de pipes, beaucoup d'ossements animaux |

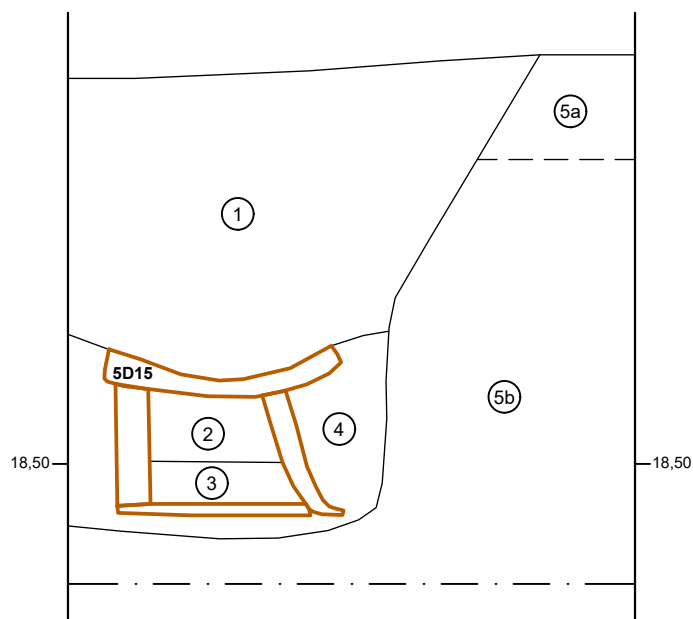


## COUPE STRATIGRAPHIQUE C8b



## COUPE STRATIGRAPHIQUE C8a

mètres (NMM)



- ① Limon sableux gris, beige et gris brunâtre, hétérogène et compact (en surface) à peu compact en profondeur, contenant des cailloux, du cailloutis, des gros cailloux, de la fibre de bois, des granules de mortier, des fragments de briques et du charbon de bois
- ② Limon sableux très fin gris foncé, homogène et meuble, contenant de la poussière de mortier, du cailloutis et de la fibre de bois
- ③ Sable moyen à grossier gris et beige orangé, hétérogène et meuble, contenant du cailloutis (25%)
- ④ Limon gris, homogène et meuble, contenant du cailloutis
- ⑤a Limon gris et beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux subanguleux de toutes tailles (30%) et des rares granules de charbon de bois
- ⑤b Limon gris et beige jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des pierres et des cailloux subanguleux de toutes tailles (30%)

— Bois

**5D15** Identification de vestige

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/10

Avec cette nouvelle phase de creusement, les sols déposés dans les premières latrines, au terme de la construction des secondes latrines, furent une nouvelle fois perturbés et possiblement redéposés dans le restant de caisson (tableau 13, événement 9f; figure 14, couches 9 et 10). En effet, ces couches comportaient des fragments artefacts qui remontaient avec ceux provenant des dépôts des secondes latrines et qui n'ont pas été retrouvés dans d'autres contextes : pipe Fiolet daté de 1850-1900, craies à billard, jeton bancaire de 1850-1857, fragments de cheminées de lampe à l'huile, morceau de miroir, des artefacts en cuivre et crayon de graphite. Malgré qu'ils viennent s'appuyer sur la cloison des troisièmes latrines, ces dépôts demeurent très difficiles à interpréter quant à la raison de leur dépôt dans un vestige abandonné.

Néanmoins, par les inclusions dans ces couches remaniées et l'analyse archéobotanique, il est possible d'avancer que l'espace de ces premières latrines ait eu une seconde utilité comme fosse à déchets. Ce changement d'utilisation aurait probablement été très bref au moment de la construction des secondes latrines, évitant ainsi de laisser un vide sous le plancher. La présence de nombreuses craies à billard et d'artefacts pouvant être remontés avec ceux des niveaux d'utilisation et d'abandon des secondes latrines renforce cette association.

L'échantillon de sol É2 provenant du lot 5E6 (tableau 13, événement 9f) avait été récolté et analysé pour tenter de départir ces différentes utilisations (voir annexe 3). Le nombre total de graines dans l'échantillon est de 418, dont 95,45% font partie de la catégorie des plantes comestibles (tableau 14). L'échantillon contient un total de 11 taxons, dont les plus abondants, comme pour l'échantillon de l'utilisation des secondes latrines, sont la ronce, suivi de la tomate. Tous les autres taxons possèdent moins de 15 graines. Parmi ceux-ci, l'on retrouve une fois de plus la figue, le raisin, les cerises, la fraise ainsi qu'un nouveau venu la courge d'hiver. La courge était un fruit fréquent des potagers de l'époque et pouvait être vendue au marché et en épicerie. Elle était appréciée pour sa chair qui pouvait être cuisinée sous différentes formes : en potage, au four, en gâteau ou en tarte (Provencher 1988 : 321). De plus, elle pouvait être entreposée durant l'hiver pour une consommation tardive en saison ou au printemps.

Tableau 14. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux secondes latrines comparés à ceux de la fosse à déchet

|                                        |                        | événement 8d, É15, lot 6K10 |       | événement 9g, É2, lot 5E6 |       |
|----------------------------------------|------------------------|-----------------------------|-------|---------------------------|-------|
| Taxon                                  | Nom Commun             | nombre                      | %     | nombre                    | %     |
| Plantes comestibles                    |                        | 2 117                       | 98,65 | 399                       | 95,45 |
| Cucurbita sp.                          | Courge d'hiver         |                             |       | 1                         | 0,24  |
| Ficus carica L.                        | Figue                  | 54                          | 2,52  | 12                        | 2,87  |
| Fragaria sp.                           | Fraise                 | 1                           | 0,05  | 2                         | 0,48  |
| Prunus pensylvanica L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 2                           | 0,09  | 6                         | 1,44  |
| Prunus sp.                             | Cerise indét.          | 5                           | 0,23  | 6                         | 1,44  |
| Rhus typhina L.                        | Sumac                  | 1                           | 0,05  |                           |       |
| Rubus sp.                              | Ronce                  | 1 032                       | 48,09 | 237                       | 56,70 |
| Sambucus sp.                           | Sureau                 | 3                           | 0,14  |                           |       |
| Solanum lycopersicum L.                | Tomate                 | 857                         | 39,93 | 121                       | 28,95 |
| Vaccinium sp.                          | Bleuet                 | 2                           | 0,09  |                           |       |
| Vitis vinifera L.                      | Raisin cultivé         | 160                         | 7,46  | 14                        | 3,35  |
| Végétation secondaire/Mauvaises herbes |                        | 29                          | 1,35  | 19                        | 4,55  |
| Carex sp.                              | Laîche                 | 1                           | 0,05  |                           |       |
| Chenopodium cf. album                  | Choux-gras             |                             |       | 8                         | 1,191 |
| Nicandra physalodes L.                 | Nicandre faux-coqueret | 21                          | 0,98  | 1                         | 0,24  |
| Oxalis stricta L.                      | Oxalide dressée        | 3                           | 0,14  |                           |       |
| Potentilla sp.                         | Potentille             | 1                           | 0,05  |                           |       |
| Silene cf. vulgaris                    | Silène enflé           | 2                           | 0,09  |                           |       |
| Trifolium repens L.                    | Trèfle rampant         |                             |       | 1                         | 0,24  |
| Solanum dulcamara L.                   | Morelle douce-amère    | 1                           | 0,05  |                           |       |
| Indéterminé (graine ou fungus)         |                        |                             |       | 9                         | 2,15  |
| Total                                  |                        | 2 146                       | 100   | 418                       | 100   |

De leur côté, les identifications associées à la végétation secondaire sont au nombre de 19 spécimens, répartis en 4 taxons (incluant les indéterminés). Le chou gras est le plus abondant avec 8 restes avec à nouveau le nicandre faux-coqueret ainsi que du trèfle rampant remplaçant l'oxalide dans l'assemblage. Un assemblage archéontomologique pauvre et très similaire à celui des secondes latrines est aussi ressorti des analyses renforçant encore une fois la provenance de ces dépôts.

Ce lot possède donc une diversité taxonomique générale typique de latrines, mais le nombre de restes est moindre qu'attendu pour cette période (plus de 500 graines). Ceci s'expliquerait par la perturbation du contenu initial des latrines, et leur transformation en fosses à déchets où il n'y avait pas de rejet de matières fécales.

Un remblai de comblement et d'assainissement comprenant des granules de mortier et de chaux (10%) (tableau 13, événement 9g et figure 14, couche 8) recouvrait ces niveaux hétérogènes de déchets probablement pour bloquer les odeurs. La tranchée de construction pour les troisièmes latrines dans l'espace de ce restant de caisson et de la canalisation sud a fini par être remplie par un limon sableux hétérogène de couleur gris, beige et brun (tableau 13, événement 9h, figure 14, couche 7).



Après les dépôts associés à la mise en place des troisièmes latrines, des niveaux d'utilisation suivent dans la séquence événementielle. Dans les canalisations, deux dépôts sont possiblement liés à des fractions plus ou moins lourdes qui y décantaient une fois les accès bloqués par les sédiments dans les troisièmes latrines (tableau 13, événement 9i). À la base se trouvait un sable moyen à grossier hétérogène comprenant des cailloutis (25%) et des coquilles d'œufs (figure 17, couche 3) alors que plus en surface se trouvait un limon sableux avec des granules de chaux et de petits fragments artefacts de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 17, couche 2).

Ce dernier dépôt ressemble beaucoup à celui à la base des troisièmes latrines (tableau 13, événement 9j, figure 14, couche 5, figure 15, couche 7 et figure 16, couche 6). Il était composé d'un limon sableux hétérogène comprenant des pierres et cailloux (20%), des cailloutis (10%) beaucoup pièces métalliques et un peu de nodules de chaux (5%). Ce dépôt était significativement moins épais du côté ouest des latrines.

Une analyse de sol de ce niveau (échantillon É1 provenant du lot 5E3 du côté ouest des latrines) a aussi été effectuée (voir annexe 3). Il possédait un assemblage très atypique composé presque entièrement de graines de figues, ce qui ne correspond à aucun assemblage semblable connu au Québec (tableau 15). Selon les spécialistes, sa composition aurait fort probablement subi un épisode de perturbation qui pourrait s'expliquer archéologiquement par le retrait d'une partie du dépôt, et donc d'une grande partie des macro-restes y étant déposés. Ceci est illustré par la différence d'épaisseur du dépôt entre les deux extrémités des troisièmes latrines. Néanmoins, un second échantillon du même contexte du côté est des latrines, mais qui n'a pas été analysé pourrait apporter plus d'informations lors d'une seconde phase d'analyse. Il est aussi fort probable que les dépôts de matière fécale contenant les graines à la base de ces latrines aient été délavés régulièrement par le système de canalisations retirant en grande partie la matière organique et les macro-restes très légers.

Tableau 15. Identification des restes botaniques provenant des lots associés aux troisièmes latrines comparés à ceux des latrines précédentes

|                                        |                        | événement 8d, É15,<br>lot 6K10 |       | événement 9g, É2,<br>lot 5E6 |       | événement 9k, É1,<br>lot 5E3 |       |
|----------------------------------------|------------------------|--------------------------------|-------|------------------------------|-------|------------------------------|-------|
| Taxon                                  | Nom Commun             | nombre                         | %     | nombre                       | %     | nombre                       | %     |
| Plantes comestibles                    |                        | 2 117                          | 98,65 | 399                          | 95,45 | 110                          | 99,10 |
| Cucurbita sp.                          | Courge d'hiver         |                                |       | 1                            | 0,24  |                              |       |
| Ficus carica L.                        | Figue                  | 54                             | 2,52  | 12                           | 2,87  | 109                          | 98,20 |
| Fragaria sp.                           | Fraise                 | 1                              | 0,05  | 2                            | 0,48  |                              |       |
| Prunus pensylvanica L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 2                              | 0,09  | 6                            | 1,44  |                              |       |
| Prunus sp.                             | Cerise indét.          | 5                              | 0,23  | 6                            | 1,44  |                              |       |
| Rhus typhina L.                        | Sumac                  | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |
| Rubus sp.                              | Ronce                  | 1 032                          | 48,09 | 237                          | 56,70 |                              |       |
| Sambucus sp.                           | Sureau                 | 3                              | 0,14  |                              |       |                              |       |
| Solanum lycopersicum L.                | Tomate                 | 857                            | 39,93 | 121                          | 28,95 |                              |       |
| Vaccinium sp.                          | Bleuet                 | 2                              | 0,09  |                              |       |                              |       |
| Vitis vinifera L.                      | Raisin cultivé         | 160                            | 7,46  | 14                           | 3,35  | 1                            | 0,90  |
| Végétation secondaire/Mauvaises herbes |                        | 29                             | 1,35  | 19                           | 4,55  | 1                            | 0,90  |
| Carex sp.                              | Laîche                 | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |
| Chenopodium cf. album                  | Choux-gras             |                                |       | 8                            | 1,191 |                              |       |
| Nicandra physalodes L.                 | Nicandre faux-coqueret | 21                             | 0,98  | 1                            | 0,24  |                              |       |
| Oxalis stricta L.                      | Oxalide dressée        | 3                              | 0,14  |                              |       |                              |       |
| Potentilla sp.                         | Potentille             | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |
| Portulaca oleracea L.                  | Pourpier               |                                |       |                              |       | 1                            | 0,9   |
| Silene cf. vulgaris                    | Silène enflé           | 2                              | 0,09  |                              |       |                              |       |
| Trifolium repens L.                    | Trèfle rampant         |                                |       | 1                            | 0,24  |                              |       |
| Solanum dulcamara L.                   | Morelle douce-amère    | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |
| Indéterminé (graine ou fungus)         |                        |                                |       | 9                            | 2,15  |                              |       |
| Total                                  |                        | 2 146                          | 100   | 418                          | 100   | 111                          | 100   |

De plus, à la surface du dépôt du côté ouest, de nombreux clous découpés organisés régulièrement et perpendiculairement entre eux sur trois lits différents ont été observés durant la fouille. Ceux-ci proviendraient fort probablement d'une section des cloisons d'origine. En effet, sur la figure 16, deux sections de cloisons séparées par la couche 5 sont visibles du côté sud, cette couche 5 ayant comblé l'espace créé par l'affaissement de la cloison d'origine. Il en va de même du côté est sur la figure 15 alors que deux sections de cloisons sont séparées par la couche 6 (tableau 16, événement 9k). Les planches de bois les plus basses et de biais seraient les cloisons d'origine affaissées. Le besoin de réparer particulièrement le côté sud-ouest des troisièmes latrines aurait mené au retrait partiel du dépôt d'utilisation au fond de celle-ci. De plus, la nouvelle cloison a été installée au-dessus du dépôt et non pas appuyée sur le fond de bois du caisson. Une ultime phase de remblaiement autour de la structure de bois des troisièmes latrines de son côté ouest a ensuite été déposée (figure 14, couche 4; figure 16, couche 4). Cette couche a dû légèrement glisser au moment du dérasement du sommet des latrines lors de leur abandon.

Tableau 16. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés à la réparation des troisièmes latrines autour de 1890-1910

| Période | Datation  | Événement | Association                                            | Lot           | Couche                                | Description                                                                                                                                                                                                                                | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|---------|-----------|-----------|--------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | 1890-1910 | 9k        | Comblement tranchée rénovation des troisièmes latrines | -             | figure 16-5                           | Limon, gris-beigeâtre, homogène, peu compact, comprenant des cailloutis                                                                                                                                                                    | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|         |           |           |                                                        | 6A1, 6K8      | figure 14-4, figure 15-6, figure 16-4 | Limon sableux, brun verdâtre à jaunâtre, hétérogène, moyennement compact, comprenant deux grosses racines (40%), du charbon des bois (5%), des cailloutis (5%) et des radicelles (5%)                                                      | -            | <b>6A1</b> : penture, clou découpé [peu d'artefacts] <b>6K8</b> : clous découpés, os, coquille d'huître [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|         |           | 9l        | Niveau d'assainissement                                | 6F8, 6K6      | figure 14-3, figure 15-5              | Couche de chaux mélangée avec un limon sableux brun pâle, meuble comprenant des charbons de bois (5%), des cailloutis (5%) et des radicelles (2%)                                                                                          | -            | <b>6F8</b> : pot à plante [recolle avec morceau dans 6F7], terre cuite fine blanche, contenants et bouteilles en verre, tôle, clous découpés, ardoise, os <b>6K6</b> : pot à plante, terre cuite du N-E de l'Angleterre, assiettes en terre cuite fine blanche vitrifiée, encrier, bouteille et flacon en verre au plomb, clous découpés, beaucoup d'ossements, semelle de chaussure                                                                                                                       |
|         |           | 9m        | Second niveau d'utilisation des troisièmes latrines    | 5D7, 6E5, 6K5 | figure 15-4, figure 16-3              | Limon sableux, noirâtre, homogène, meuble, comprenant des coquilles d'œufs (15%), des cailloutis (5%), du mortier, de la cendre, de la chaux (3%), du charbon de bois (3%) et des radicelles (5%)                                          | É3, É7       | <b>5D7</b> : Terre cuite fine rouge, pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, bouteille, chaînette en cuivre, ossements d'animaux <b>6E5</b> (post 1876-1920): pipe Dixon's Montreal (1872-1892), terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, crayon de graphite, beaucoup de clous découpés, billes, ossements d'animaux <b>6K5</b> : pot à plante, billes, terre cuite fine blanche vitrifiée, ardoise, clous découpés, ossements d'animaux, fond de seau en bois |
|         |           | 9n        | Conduite électrique dans l'emprise publique            | 8K1, 8K2      | -                                     | Vestige de pierres sèches lit de pierres calcaires ébauchées posées à plat. Il mesurait 0,9 m de longueur sur environ 0,5 m de largeur reposant sur un lit de pierre concassée recouvrant une tranchée remblayée de sols naturels remaniés | -            | <b>8K1</b> (post 1835): terre cuite fine blanche décor flow blue, métal [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Période | Datation   | Événement | Association                      | Lot                | Couche                                | Description                                                                                                                                                                                                                                                                    | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------|------------|-----------|----------------------------------|--------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1910 | 90        | Remblais des troisièmes latrines | 5D6, 6E4, 6F6, 6K4 | figure 14-2, figure 15-3              | Limon sableux, brun-grisâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (10%), du charbon de bois (3%), du charbon minéral et des scories (1%), des nodules de briques (1%), des éclisses de bois et des radicelles, planches et métal écrasé contre les parois | É9           | <b>5D6:</b> pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, vitre, clous découpés, grain de chapelet, beaucoup d'os <b>6E4</b> (post 1850-1920): pipe Fiolet, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, quelques os [peu de verre] <b>6F6:</b> pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, manche d'ustensile, métal, beaucoup d'os <b>6K4</b> (1873-1907): pipe Bannerman, pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, clous découpés, os                                                                                                                                                                                                                                                               |
|         |            |           |                                  | 5D5, 5E1, 6F5, 6K3 | figure 14-1, figure 15-2, figure 16-2 | Limon sableux, brun-grisâtre et jaunâtre et des lentilles de limon argileux jaunâtre-orangé, hétérogène, moyennement compact comprenant des cailloutis (10%), du charbon minéral (3%), des fragments de briques (3%), de la cendre (2%) et des radicelles                      | -            | <b>5E1:</b> vitre, clous, os, crayon de graphite [peu d'artefacts] <b>6F5</b> (post 1859-1920): terre cuite grossière, bille, terre cuite fine blanche vitrifiée, vitre, résidus de métal, manche d'ustensile, os [peu d'artefacts] <b>6K3:</b> pot à plante, bille, terre cuite fine jaune, vitre, bouteille et contenants en verre, clous découpés, ardoise, os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|         |            |           |                                  | 5D2, 6E2, 6F2, 6K2 | figure 15-1, figure 16-1              | Limon sableux, brun-grisâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (15%), du mortier (10%), des nodules de briques (5%) et des radicelles et de rares inclusions de pierres chauffées, chaux, scories et charbon minéral                                   | -            | <b>5D2</b> (1859-1920): Pipe Henderson, pot à plante, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée clous découpés, vitre, lime, bille en pierre, os <b>6E2</b> (1859-1920): pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé et willow, terre cuite fine jaune, verre incolore avec et sans plomb (verrerie de table, bouteille et contenants), vitre, bille en pierre, os <b>6F2:</b> terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, plusieurs contenants en grès, bouteilles et contenant en verre, clous découpés, os <b>6K2:</b> terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, manche d'ustensile, monnaie de 1859, clous découpés, vitre, os |



Les latrines ont évidemment continué d'être utilisées après les réparations. Une couche de chaux avait été déposée au-dessus des premiers niveaux organiques (tableau 16, événement 9l; photo 20; figure 15, couche 5). Ceci permettait d'assainir et couper les odeurs. Un autre niveau organique de leur utilisation a ensuite été déposé (tableau 16, événement 9m; figure 15, couche 4). Il était composé d'un limon sableux noirâtre et meuble, comprenant des coquilles d'œufs, de la cendre et de la chaux.

C'est probablement au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée de nouveaux règlements municipaux et des systèmes d'égouts, que les latrines ont graduellement perdu leur raison d'être. Outre l'égout de type *Brick Barrel* observé au centre de la rue Sainte-Rose lors des travaux de réfection des infrastructures (photo 21), un autre indice de la modernisation du quartier à cette période a été identifié sous le trottoir dans le sondage 8K. Il s'agit de la poursuite de la conduite électrique en pierres sèches découverte en 2022 le long du trottoir sud en direction de la rue de la Visitation (tableau 16, événement 9n). Cet aménagement (8K2) recouvrait en 2022 deux tuyaux en métal ferreux qui avaient été retirés. Le vestige était constitué d'un lit de pierres calcaires posées à plat d'un peu moins de 1 m de longueur sur environ 0,5 m de largeur (photo 22). Il reposait sur un lit de pierre concassée recouvrant une tranchée remblayée de sols naturels remaniés (8K1). Il avait été précédemment associé à l'alimentation des lampadaires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Des installations similaires avaient déjà été observées le long du canal de Lachine.



Photo 20. Couche de chaux dans les troisièmes latrines, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-93)





Photo 21. Égout en brique dans la rue Sainte-Rose, vue vers le nord-est (BjFj-165-2024-NUM1-11)



Photo 22. Vestige en pierres sèches 8K2, vue en plan vers l'est (BjFj-165-2024-NUM2-10)

Les latrines ont donc perdu de leur utilité au courant de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Comme ce fut le cas avec les premières latrines, ces troisièmes latrines ont fort probablement été ultimement utilisées comme fosse à déchet. En effet, trois dépôts de limon sableux aux inclusions variées et riches en artefacts de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle ont recouvert le dernier niveau d'utilisation (tableau 16, événement 9o; figure 14, couches 1 et 2; figure 15, couches 1 à 3; figure 16, couches 1 et 2). Quoique la quantité d'artefacts était moindre que pour les secondes latrines, avec 11% de la collection dans ce cas-ci, les mêmes classifications d'activités sont possibles. Une moins grande variété et un niveau socio-économique légèrement plus bas sont cependant perceptibles (photo 23) :

- L'écriture : ardoise, crayon de graphite, encriers en grès Derbyshire;
- Les jeux : billes en pierre et en terre cuite;
- La décoration et l'éclairage : appliques, pots à plante, verre de lampe;
- L'hygiène et le tabagisme : bassin, flacon de médicament, quelques fragments de tuyaux et de fourneaux de pipe;
- Les menus objets : grain chapelet en os, monnaie d'un sou daté de 1859, boutons;
- L'alimentation : assiettes, tasses, plats de service, terrine, théière, manches d'ustensiles en os et en métal, carafe en verre, gobelet, quelques bouteilles d'alcool, ossements d'animaux avec traces de boucherie (constituant la moitié de cet assemblage), huîtres et de coquilles d'œufs.

La récurrence de ces classes et la quantité non négligeable de jouets (particulièrement les billes) à travers les dépôts de toutes les latrines appuient bien leur période d'utilisation en même temps que les écoles dirigées par les pères Oblats.

De nouvelles classes d'artefacts sont aussi apparues. En effet, de nombreux tessons de contenants servant à l'entreposage (en verre opaque blanc, en terre cuite grossière du Nord-Est de l'Angleterre, en terre cuite fine jaune et en terre cuite fine blanche et des jarres en grès) ont été mis au jour en plus d'outils comme une lime triangulaire en métal et même une cartouche de munition. La dépendance aurait possiblement servi aussi de réserve ou d'entrepôt en plus d'abriter les latrines. Plusieurs matériaux de construction ont aussi été mis au jour à travers ces dépôts dont des clous découpés et tréfilés, des vis, des bandes de fer blanc, de la tôle, des briques rouges industrielles et de la vitre. Ceux-ci proviennent possiblement du démantèlement de la dépendance donnant des indices sur sa construction et aussi sa temporalité avec des artefacts plus récents, dont les clous tréfilés qui commencent à être utilisés en plus grande proportion au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.





Photo 23. Artefacts provenant des troisièmes latrines (crédit photo Isabelle Hade)

- A-Fragments de bouteille à alcool en verre coloré vert, moulage Ricketts (5E6)
- B-Bouteille à médicaments en verre teinté turquoise (5E5)
- C-Fragment de bouteille à condiments (5E5)
- D-Assiette en terre cuite fine blanche vitrifiée (6K3)
- E-Fragments de plat à aile en terre cuite fine jaune (6K3)
- F-Fragment de tasse en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif du blé (5D7)
- G-Fragments de gobelet en verre incolore au plomb (6K1)
- H-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche (5E5)
- I-Fragments de contenant en terre cuite fine chamois, glaçure de type Rockingham (5E5, 6K3)
- J-Fragment de soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif du blé (5E5)
- K-Billes en terre cuite grossière sans glaçure, en verre et en pierre (5D2, 6F5, 6F10, 6F11, 6K3)
- L-Fragment de cuillère en métal cuivreux (6F10)
- M-Fragments de manche d'ustensile en os (6F5)
- N-Fragment de cartouche, munition en métal cuivreux (5E2)
- O-Monnaie en cuivre (6K2 cat. 13)
- P-Fragment d'encrrier en grès grossier Derbyshire (6F2)
- Q-Boutons en simili verre (5D11, 5E2)
- R-Fragment de pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche, DOHERTY (5D6)
- S-Fragment d'assiette en terre cuite fine blanche, décor imprimé en bleu de type Willow (6K2)
- T-Fragments de contenant en terre cuite fine blanche, décor à l'engobe (6F2)
- U-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche, décor imprimé bleu *clouded ware* (6F2)
- V-Graine de chapelet en os (5D6)
- W-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif végétal imprimé en noir (6F2)
- X-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor à motif de rinceaux imprimé en rouge (6F2)
- Y-Fragment de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, décor moulé (6F2)

Un ultime échantillon de sol provenant de cet événement a été analysé (tableau 17, É9, lot 6F6). Le nombre total de graines de cet échantillon est de 71, dont 63 (88,73%) font partie de la catégorie des plantes comestibles. L'échantillon contient un total de huit taxons, le plus abondant étant la figue, comme pour l'événement précédent, suivi de la ronce. Les deux autres taxons possèdent moins de 10 graines avec le raisin et la tomate.

Tableau 17. Identification des restes botaniques provenant des lots associés à la fin des troisièmes latrines comparées aux événements antérieurs

|                                        |                        | événement 8d,<br>É15, lot 6K10 |       | événement 9g,<br>É2, lot 5E6 |       | événement 9k,<br>É1, lot 5E3 |       | événement 9p,<br>É9, lot 6F6 |       |
|----------------------------------------|------------------------|--------------------------------|-------|------------------------------|-------|------------------------------|-------|------------------------------|-------|
| Taxon                                  | Nom Commun             | nombre                         | %     | nombre                       | %     | nombre                       | %     | nombre                       | %     |
| Plantes comestibles                    |                        | 2 117                          | 98,65 | 399                          | 95,45 | 110                          | 99,10 | 63                           | 88,73 |
| Cucurbita sp.                          | Courge d'hiver         |                                |       | 1                            | 0,24  |                              |       |                              |       |
| Ficus carica L.                        | Figue                  | 54                             | 2,52  | 12                           | 2,87  | 109                          | 98,20 | 39                           | 54,93 |
| Fragaria sp.                           | Fraise                 | 1                              | 0,05  | 2                            | 0,48  |                              |       |                              |       |
| Prunus pensylvanica L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 2                              | 0,09  | 6                            | 1,44  |                              |       |                              |       |
| Prunus sp.                             | Cerise indét.          | 5                              | 0,23  | 6                            | 1,44  |                              |       |                              |       |
| Rhus typhina L.                        | Sumac                  | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Rubus sp.                              | Ronce                  | 1 032                          | 48,09 | 237                          | 56,70 |                              |       | 13                           | 18,31 |
| Sambucus sp.                           | Sureau                 | 3                              | 0,14  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Solanum lycopersicum L.                | Tomate                 | 857                            | 39,93 | 121                          | 28,95 |                              |       | 2                            | 2,82  |
| Vaccinium sp.                          | Bleuet                 | 2                              | 0,09  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Vitis vinifera L.                      | Raisin cultivé         | 160                            | 7,46  | 14                           | 3,35  | 1                            | 0,90  | 9                            | 12,68 |
| Végétation secondaire/Mauvaises herbes |                        | 29                             | 1,35  | 19                           | 4,55  | 1                            | 0,90  | 8                            | 11,27 |
| Carex sp.                              | Laîche                 | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Chenopodium cf. album                  | Choux-gras             |                                |       | 8                            | 1,191 |                              |       | 3                            | 4,23  |
| Nicandra physalodes L.                 | Nicandre faux-coqueret | 21                             | 0,98  | 1                            | 0,24  |                              |       | 2                            | 2,82  |
| Oxalis stricta L.                      | Oxalide dressée        | 3                              | 0,14  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Persicaria sp.                         | Persicaire             |                                |       |                              |       |                              |       | 1                            | 1,41  |
| Potentilla sp.                         | Potentille             | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Portulaca oleracea L.                  | Pourpier               |                                |       |                              |       | 1                            | 0,9   |                              |       |
| Silene cf. vulgaris                    | Silène enflé           | 2                              | 0,09  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Trifolium repens L.                    | Trèfle rampant         |                                |       | 1                            | 0,24  |                              |       |                              |       |
| Solanum dulcamara L.                   | Morelle douce-amère    | 1                              | 0,05  |                              |       |                              |       |                              |       |
| Indéterminé (graine)                   |                        |                                |       |                              |       |                              |       | 2                            | 2,82  |
| Indéterminé (graine ou fungus)         |                        |                                |       | 9                            | 2,15  |                              |       |                              |       |
| Total                                  |                        | 2 146                          | 100   | 418                          | 100   | 111                          | 100   | 71                           | 100   |

Les graines associées à la végétation secondaire ou aux mauvaises herbes sont au nombre de huit, réparties en quatre taxons (incluant les indéterminés). Le chou gras est le plus abondant comme pour la phase de fosse à déchet (événement 9g). Deux graines de nicandre faux-coqueret ont aussi été trouvées, ainsi qu'une autre de persicaire.

Finalement, seuls deux fragments d'un spécimen de *Trox scaber* ont été collectés dans l'échantillon. Il s'agit d'un charognard préférant les derniers stages de décomposition des carcasses, notamment les plumes, la peau et les os ce qui peut être expliqué par la grande quantité d'ossements trouvés dans ces niveaux.

De manière globale, l'analyse des échantillons de sols démontre que l'échantillon le plus organique à la base des vestiges de bois (événement 8d) est clairement associé à des latrines, alors les autres contextes perturbés plus près de la surface ont des similitudes et tendances qui s'y apparentent, mais qui indiqueraient aussi des phases de rejet de déchets sans dépôt de matières fécales. Une nette diminution de la quantité de macro-restes est observable au fil de ces événements.

Bien que les quatre échantillons soient pauvres en restes entomologiques, il est possible de constater que les assemblages sont presque identiques autant en nombre et en diversité d'insectes qu'au niveau des espèces identifiées. Cela suggère une certaine continuité et similitude dans l'utilisation des différentes structures. En effet, selon les données analysées par la firme Gaïa au fil du temps, le contenu entomologique des latrines en milieu urbain tend à être assez similaire d'un site archéologique à l'autre, même entre les différents grands centres urbains québécois. Cela est encore plus vrai à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle alors que les centres urbains sont désormais bien établis et que les populations d'insectes synanthropes (dépendant de la présence d'activités humaines) le sont également. Cette similitude entre les assemblages entomologiques reflète cette stabilité de l'environnement immédiat durant la période d'utilisation des contextes à l'étude.

Une dernière observation quant aux troisièmes latrines est la présence d'un aménagement linéaire de pierre à la surface du sol le long des limites de ses cloisons (photo 24). Cela servait peut-être d'assise solide pour appuyer le plancher du bâtiment au-dessus de la cavité des latrines.



Photo 24. Aménagement linéaire de pierres à la surface des troisièmes latrines (5D2), vue vers l'ouest (BjFj-165-2024-NUM1-61)

## 4.5 Occupation au XX<sup>e</sup> siècle

### 4.5.1 Occupation du terrain des Oblats entre 1910 et 1949

Quoique la datation des événements et des couches devient plus floue pour les contextes du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres traces d'occupations sont visibles archéologiquement pour cette période sur le terrain des Oblats. Ainsi, au courant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1949, il y a eu une nouvelle déposition de sol dans la cour intérieure formant une surface d'occupation. Cette couche de limon argileux comportait peu d'inclusions et peu d'artefacts (tableau 18, événement 10a; figure 13, couche 1). Autour de l'école Saint-Pierre sous l'actuel trottoir, un autre événement de remblai composé de limon sableux et de sable limoneux compacts avait eu lieu (tableau 18, événement 10b).

Tableau 18. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés à l'occupation des Oblats au XX<sup>e</sup> siècle

| Période | Datation  | Événement | Association                                            | Lot                     | Couche                                  | Description                                                                                                                         | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------|-----------|-----------|--------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | 1910-1949 | 10a       | Niveau d'occupation du terrain                         | 6H1, 6M1, 6N1, 8A1, 8C1 | figure 13-1, C11-2, C13-2, C15-2, C17-2 | Limon légèrement argileux, brun foncé, homogène, compact, comprenant du gravier (2%), du charbon de bois (<1%) et des racines (<1%) | -            | <b>6H1</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, quelques clous et os <b>6N1</b> (post 1810): pot à plante, creamware, pipe, terre cuite fine blanche, fragments de bouteilles d'alcool [peu d'artefacts] <b>8A1</b> (post 1860): terre cuite fine blanche décor à l'éponge, terre cuite fine blanche vitrifiée [peu d'artefacts] <b>8C1</b> (post 1840): pipe, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] |
|         |           | 10b       | Remblai de rehaussement                                | 8B3                     | C16-4                                   | Limon sableux, gris-verdâtre, homogène, compact                                                                                     | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         |           |           |                                                        | 8B2                     | C16-3                                   | Sable limoneux, gris foncé, homogène, compact                                                                                       | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         |           | 10c       | Modification coin nord-est de la maîtrise Saint-Pierre | 4C7                     | -                                       | Joints alignés verticalement juste à côté de la porte.                                                                              | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         |           | 10d       | Négatifs de poteaux                                    | 5D1, 5E2, 6E1, 6K1      | figure 16-1a                            | Sable, gris, homogène, meuble, comprenant du métal et des traces d'oxydation                                                        | -            | <b>5D1</b> : pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles, clous découpés et tréfilés, résidu de plomb, os <b>5E2</b> : vitre, clous, cuivre, os, bouton <b>6E1</b> : pot à plante, vitre, métal, coquille d'huître <b>6K1</b> : pot à plante, gobelet et bouteille en verre                                                                                                          |

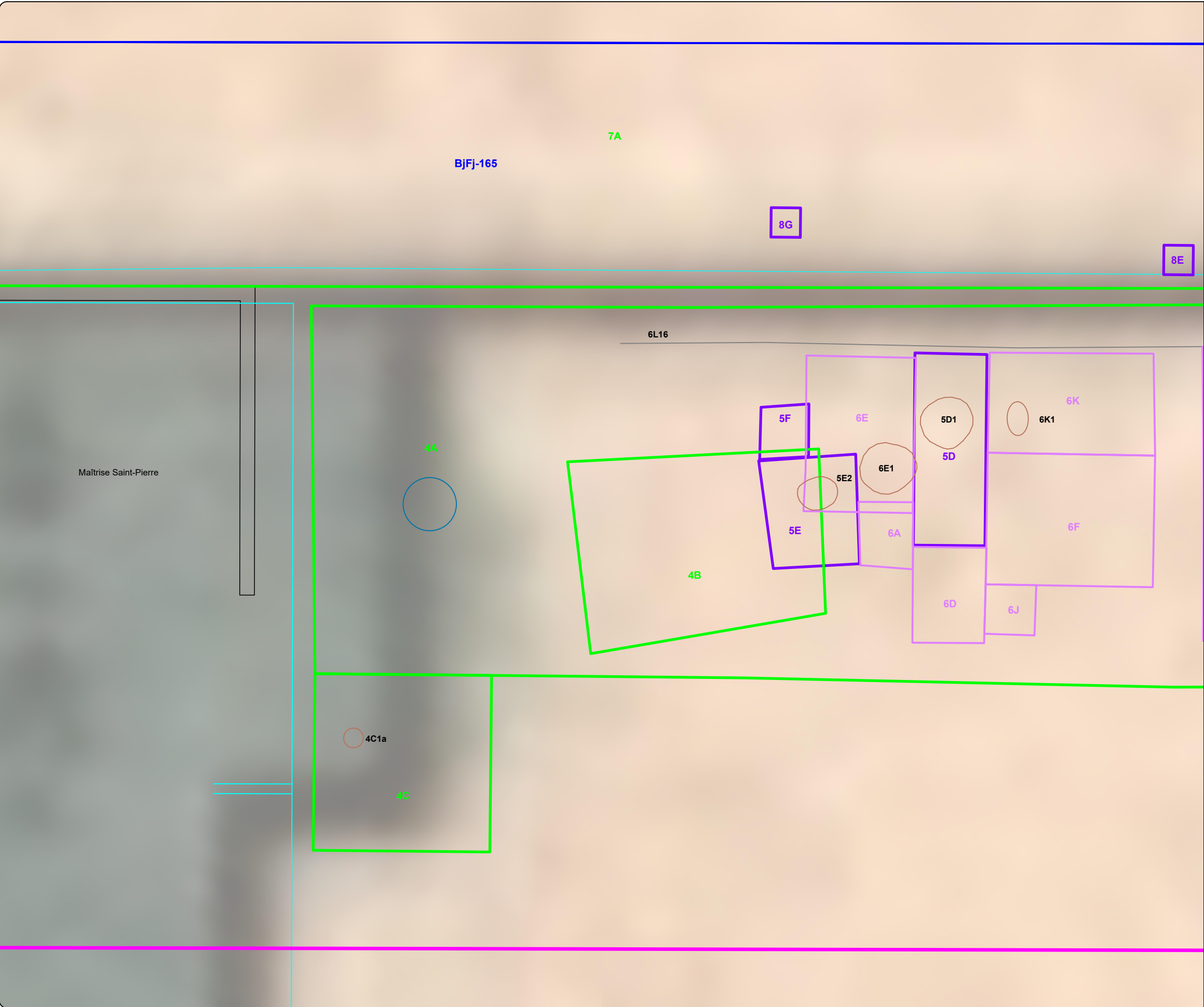
Sur le plan du Service d'urbanisme de la ville de Montréal de 1949 (figure 8; plan 12), le profil du mur est de la Maîtrise Saint-Pierre à son coin nord-est se différencie de celui qui était présenté jusqu'alors et même après. Il y aurait eu une modification majeure du bâtiment à cet endroit durant la première moitié du siècle. Lors de l'intervention de 2022, les parements intérieurs des murs est et ouest de la Maîtrise ont pu être décrits. Leur facture d'origine et leurs modifications, par exemple les traces des anciens niveaux de plancher, étaient identiques. Il est donc peu probable que le mur est ait été abattu et le profil du bâtiment agrandi. Il s'agit plus vraisemblablement d'un agrandissement extérieur dont la limite sud



coïncide avec un alignement vertical des joints entre les pierres dans le parement extérieur de la fondation de la Maîtrise (tableau 18, événement 10c; plan 12, lignes bleu clair perpendiculaires à la limite de la Maîtrise localisant cet alignement). La fondation à cet endroit était dépareillée du reste où sept à huit assises plus ou moins régulières de pierres calcaires ébauchées étaient liées par du mortier de sable beige (photo 6, état e). Le mode de construction d'origine avec les cales, la régularité et l'uniformité des assises, visibles plus au sud sur ce mur, n'y étaient plus présents.

Des modifications aussi importantes auraient dû laisser des traces dans le sol, mais seul ce changement de mode de construction fait possiblement état de cette modification. En effet, les tranchées de modification ou d'implantation n'ont pas pu être observées ou différenciées, car l'installation très récente d'un puits d'accès pour des égouts et sa tranchée remplie de pierres concassées a escamoté les sols archéologiques dans la portion de la sous-opération 4A près du coin nord-est de la Maîtrise (événement 13b; plan 12). De plus, la méthode d'excavation dans la sous-opération 4C n'a pas permis d'identifier de différence dans les sols perturbés. De ce fait, cette hypothèse n'est pas hors de tout doute.

Dans la cour intérieure, un alignement de quatre négatifs de poteau a été observé directement sous les niveaux d'infrastructure les plus récents, tronquant les remblais d'abandon des troisièmes latrines (tableau 18, événement 10d; plan 12, vestiges 5D1, 5E2, 6E1 et 6K1). Ils étaient tous remplis de sable gris, homogène et meuble, comprenant du métal et des traces d'oxydation (photo 25; figure 16, couche 1a). Ceci pourrait possiblement correspondre à la base des points d'attache pour des équipements de jeux en métal ou autres équipements dans la cour d'école.



CENTRE SAINT-PIERRE, BjFj-165

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

**SUPERPOSITION DU PLAN DU SERVICE  
D'URBANISME DE 1949 AUX  
DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES  
ASSOCIÉES À CETTE PÉRIODE**

**PLAN 12**

**AIRE D'INTERVENTION**

**SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MÉCANIQUE)**

**SOUS-OPÉRATION INVENTAIRE (MANUELLE)**

**SOUS-OPÉRATION FOUILLE**

**4A** IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

**BÉTON**

**TROU DE POTEAU (NIVEAU SUPÉRIEUR)**

**MÉTAL (REGARD D'ÉGOUT)**

**5D1** IDENTIFICATION DE VESTIGE

**SITE ARCHÉOLOGIQUE RECHENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE**

**BjFj-165** CODE BORDEN

0 0,50 1 m

ÉCHELLE : 1/40

N.Mt

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets n°s 31H12-010-0336 et 0436  
Plan civil, fichier ACAD-VMP23015VO01\_Sainte-Rose\_VisPanet\_Topo240405\_Archeo-Model.dwg  
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



Photo 25. Négatifs de poteau remplis de sable gris et de déchets métalliques (5D1 et 5E1), vue vers le sud (BjFj-165-2024-NUM1-51)

#### 4.5.2 Modifications de la Maîtrise et nouveaux aménagements vers 1952

En 1952, tel que documenté dans les archives du Centre Saint-Pierre et tel qu’observé lors de l’intervention d’Ethnoscop de 2022, le mur porteur nord de la Maîtrise avait été complètement reconstruit. C’est probablement à ce même moment que le décroché du coin nord-est aurait été enlevé, créant ou renforçant l’alignement de joints présenté ci-haut (tableau 19, événement 11a). Un drain en grès de 6’’ (15 cm) avait aussi été inséré à travers la fondation tout juste au-dessus de l’empanchement en utilisant seulement quelques pierres sans liant pour caler le tuyau (tableau 19, événement 11b). Ce drain (4C8) avait été tronqué par l’installation de l’égout mentionné ci-haut (événement 13b). La destruction du tissu archéologique à cet endroit empêche de mettre en lumière l’ensemble de cette séquence d’événements.

Il est intéressant de noter que, tel qu'observé lors de l'intervention de 2022, le vide sanitaire dans la Maîtrise avait été remblayé et une dalle de béton avait été installée en guise de plancher lors de la reconstruction du mur porteur nord. Ceci expliquerait donc le peu d'attention portée à l'imperméabilité à la base de l'ouvrage lors de l'installation de ce drain. Le Centre Saint-Pierre a par ailleurs des travaux en cours pour régler des problèmes d'étanchéité et de drainage du bâtiment de la Maîtrise.

Tableau 19. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux modifications de la Maîtrise et aux nouveaux aménagements vers 1952

| Période | Datation   | Événement | Association                                                                       | Lot      | Couche                                            | Description                                                                                                                                                                                                                                 | Échantillons | Artefacts |
|---------|------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Oblats  | circa 1952 | 11a       | Retrait du décroché nord-est et reconstruction du mur porteur nord de la Maîtrise | 4C7      | -                                                 | Fondation est de la maîtrise au nord de l'alignement verticaux de joints avec 7 à 8 assises plus ou moins régulières                                                                                                                        | -            | -         |
|         |            | 11b       | Drain en grès                                                                     | 4C8      | -                                                 | Drain en grès de 6" à travers la fondation callée de pierres sans liant                                                                                                                                                                     | -            | -         |
|         |            | 11c       | Transformation de la porte en fenêtre                                             | -        | -                                                 | Remplissage et bouchage du seuil de la porte jusqu'à former une allège en béton                                                                                                                                                             | -            | -         |
|         |            | 11d       | Négatif de poteau                                                                 | 4K1a     | -                                                 | 20cm de diamètre et 15cm de profondeur comblée de limon, hétérogène, brun et beige, meuble avec un mince couche de mortier sur son pourtour et des fibres de bois décomposé au centre                                                       | -            | -         |
|         |            | 11e       | Muret de clôture                                                                  | 6L16     | C11-béton                                         | Béton qui aurait été coulé directement sur l'ancienne fondation de façade de la maison, le haut du muret (35 premiers cm) est régulier, lisse et dressé avec des inclusions de gravier alors que la base de la face sud devient irrégulière | -            | -         |
|         |            | 11f       | Remblai tranchée construction                                                     | 6L1      | C11-1                                             | Limon sableux, brun, homogène, compact comprenant des granules de charbon de bois (1%) et des racines                                                                                                                                       | -            | -         |
|         |            | 11g       | Dalle de béton                                                                    | 4A5, 5B3 | figure 9-2, figure 10-3, figure 11-5, figure 12-2 | Dalle de béton beige de 11cm d'épaisseur                                                                                                                                                                                                    | -            | -         |

Il est aussi probable que l'ancienne porte ait été transformée en fenêtre au même moment. La portion inférieure de la porte a été remplie et bouchée avec des pierres calcaires brutes à tout venant et du mortier de ciment en creux. Le soin porté à l'esthétisme n'était plus aussi présent qu'avant. L'allège de la fenêtre avait quant à elle été coulée en béton (tableau 19, événement 11c; photo 6, état d). Ce serait la plus vieille trace d'utilisation du béton sur le site jusqu'à présent.

Un autre négatif de poteau (4C1a) était aussi visible jusqu'à 0,65 m de profondeur le long de la Maîtrise Saint-Pierre à travers les remblais (tableau 19, événement 11d; plan 12). Du bois en



décomposition était encore présent au centre du creusement. Sa fonction n'est pas connue, mais serait possiblement associée à un système d'éclairage ou de jeu étant donné sa localisation tout près du mur de la Maîtrise entre deux fenêtres.

Contemporainement aux rénovations de 1952, ou peu après, une base en béton (6L16) pour une clôture délimitant de la cour intérieure le long de la rue Sainte-Rose aurait été coulé (tableau 19, événement 11e). Elle avait été coulée directement sur l'ancienne fondation de la maison Robert Dalgleish (voir photo 5). Une petite tranchée, comblée par un limon sableux brun et compact, avait été excavée à cet effet le long de la limite du terrain (tableau 19, événement 11f). Une dalle de béton de 0,11 m d'épaisseur a ensuite été coulée directement sur l'ancienne surface de circulation (tableau 19, événement 11g; figure 9, couche 2; figure 10, couche 3; figure 11, couche 5; figure 12, couche 2). Elle devait couvrir l'entièreté de la cour, car elle s'accotait sur le muret de la clôture au nord ainsi que sur les murs des bâtiments à l'est et à l'ouest. Cet aménagement donc est venu sceller l'ensemble du site archéologique.

#### 4.5.3 Aménagements modernes dans l'emprise publique

Parallèlement à ces aménagements sur le terrain des Oblats, ou plus récemment, des travaux ont aussi eu lieu dans l'emprise publique appartenant à la Ville de Montréal. Lors du décapage mécanique (sous-opération 7A), une tranchée comblée de pierre concassée était présente tout le long du trottoir sud de la rue Sainte-Rose (tableau 20, événement 12a). Cette tranchée est associée à un massif électrique en béton observé lors de l'intervention de 2022. Ce service est bien évidemment postérieur aux premières installations électriques observées archéologiquement (voir tableau 16, événement 9o), mais il est intéressant de voir qu'un emplacement similaire a été utilisé pour un service public moderne. Dans les deux cas, ces services électriques ne servaient pas à desservir les bâtiments sur le terrain des Oblats, mais bien les lampadaires municipaux, car il n'y avait aucune connexion avec les bâtisses. Le trottoir, ses fosses d'arbres et son infrastructure de pierre concassée ont ensuite été installés (tableau 20, événements 12b et 12c).

Tableau 20. Corrélation événementielle des couches-lots associés aux aménagements dans l'emprise publique après 1952

| Période          | Datation           | Événement | Association                                | Lot | Couche      | Description                                      | Échantillons | Artefacts |
|------------------|--------------------|-----------|--------------------------------------------|-----|-------------|--------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Emprise publique | 1952 à aujourd'hui | 12a       | Comblement tranchée d'un massif électrique | 7A1 | -           | Pierre concassée 0-3/4", gris, homogène, compact | -            | -         |
|                  |                    | 12b       | Infrastructure du trottoir                 | 7A1 | C15 à C23-1 | Pierre concassée 0-3/4", gris, homogène, compact | -            | -         |
|                  |                    | 12c       | Trottoir                                   | -   | -           | Dalles de béton gris de 11 cm d'épaisseur        | -            | -         |

#### 4.5.4 Aménagements modernes sur le terrain du Centre Saint-Pierre

C'est en 1973 que l'organisme du Centre Saint-Pierre est créé. À ce moment, des travaux de drain français du côté ouest de l'ancienne école Saint-Pierre, léguée à l'organisme, ont eu lieu. La tranchée de rénovation a tronqué la dalle de béton installée en 1952 à 1,4 m du bâtiment. Elle a ensuite été remplie par de la pierre concassée et de la poussière de pierre (tableau 21, événement 13a; figure 11, couches 3 et 4). Il est à noter que cette excavation ne semble pas avoir fait l'objet d'une supervision archéologique. Afin de mieux drainer la cour intérieure, un système de drainage en béton a été installé (tableau 21, événement 13b). En dernier lieu, complétant la modernisation des installations, une aire de stationnement est construite. Une membrane de géotextile avait été déroulée sur l'ancienne dalle de béton et de la pierre concassée déposée par-dessus formant un nouveau lit de pose pour une couche d'asphalte (tableau 21, événements 13c et 13d; figure 9, couche 1; figures 10 et 11, couches 1 et 2).

Tableau 21. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges associés aux aménagements du Centre Saint-Pierre après 1973

| Période             | Datation           | Événement | Association                                        | Lot           | Couche                                                  | Description                                                                                    | Échantillons | Artefacts |
|---------------------|--------------------|-----------|----------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Centre Saint-Pierre | 1973 à aujourd'hui | 13a       | Remblai tranchée rénovation du Centre Saint-Pierre | 4A4           | figure 11-4                                             | Pierre concassée 0-3/4", gris moyen, homogène, compact                                         | -            | -         |
|                     |                    |           |                                                    | 4A3           | figure 11-3                                             | Poussière de pierre, beige-verdâtre, homogène, moyennement compact                             | -            | -         |
|                     |                    | 13b       | Installation d'un égout pluvial                    | -             | -                                                       | Puit d'accès en béton et tranchée de pierre concassée                                          | -            | -         |
|                     |                    | 13c       | Infrastructure du stationnement                    | 4A2, 4B2, 5B2 | figure 10-2, figure 11-2, C3-2                          | Pierre concassée 0-3/4", gris foncé, homogène, compact avec une couche de géotextile à la base | -            | -         |
|                     |                    | 13d       | Stationnement                                      | 4A1, 4B1, 5B1 | figure 9-1, figure 10-1, figure 11-1, figure 12-1, C3-1 | Asphalte                                                                                       | -            | -         |

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Les travaux de réfection et de verdissement de la rue Sainte-Rose, entre les rues Panet et de la Visitation, entrepris par la Ville de Montréal permettront de rendre accessible au public des terrains qui sont la propriété du Centre Saint-Pierre. Ces travaux se sont déroulés durant le printemps 2024. L'étude de potentiel de Blouin (Blouin 2011) et les interventions de la firme SACL (SACL 2012 et 2014) et d'Ethnoscop (2023) ont permis d'établir et de confirmer le potentiel archéologique du quadrilatère du site BjFj-165.

L'inventaire archéologique du présent mandat a permis de mettre au jour des vestiges associés à la maison de Robert Dalglish plus précisément des maçonneries de ses fondations, ainsi que trois latrines associées à l'école des Oblats du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Une phase supplémentaire de fouille a donc été nécessaire afin de recueillir l'ensemble des données archéologiques avant les travaux d'excavation et de construction du parc sur le terrain du Centre Saint-Pierre et sous le trottoir. À l'intérieur de la maison, lors des fouilles, un caveau daté du troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle a aussi été mis au jour.

Au total, 26 vestiges ont été relevés durant l'intervention en plus du dégagement de la fondation de la Maîtrise Saint-Pierre qui a permis de parfaire les connaissances quant à son érection et ses modifications au fil du temps. Plus de 11 500 artefacts, typiques d'occupations domestiques de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et possiblement de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, ont été mis au jour durant l'intervention. De plus, il y avait très peu d'objets à haut indice socio-économique alors que les tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé moulé, plus épaisse et résistante, sont très abondants. Les sols faisaient état de la construction de bâtiments, de leur occupation ainsi que de leur abandon. Les données archéologiques recueillies ont permis de reconstituer le plus fidèlement possible l'évolution de l'occupation de cette section de l'îlot et fournir un portrait de ses occupations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

À partir des données historiques et archéologiques, il a été possible de définir quatre grandes périodes événementielles : les sols naturels, les occupations domestiques (1820-1879), l'occupation par les Oblats (1868-1952) et l'occupation moderne (post 1952). Ces périodes se subdivisent ensuite selon les changements de structures et de couches d'occupations pour un total de 13 événements. La première période des sols naturels correspond à l'événement 1

alors que la seconde, celle des occupations domestiques, correspond aux événements #2 (construction de deux maisons sur la rue Sainte-Rose appartenant à Robert Dalglish et Amable Doray), #4 (modification et l'occupation de la maison Robert Dalglish) et #5 (démolition des deux maisons). La période d'occupation par les Oblats est la plus active avec sept événements : la construction de la Maîtrise Saint-Pierre (événement 3), l'utilisation de latrines associées à la Maîtrise (6), la construction de l'école Saint-Pierre (7), l'utilisation de secondes latrines (8), la transformation de celles-ci en une troisième itération de latrines (9), l'occupation du terrain à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (10) et la modification finale de la Maîtrise et de la cour intérieure (11). La quatrième et dernière période correspond aux occupations modernes dans l'emprise publique (événement 12) et sur le terrain du Centre Saint-Pierre (13).

La découverte de sols d'occupation du XIX<sup>e</sup> siècle et des vestiges lors de la présente intervention confirme la valeur archéologique du site. De plus, malgré l'absence de trace d'occupation préhistorique, la séquence des sols naturels relevée indique qu'un potentiel pour cette période y est conservé dans les zones non perturbées. Les élévations du profil naturel du terrain enregistrées lors de la présente intervention illustrent clairement sa pente descendante vers le sud et l'est, où une plus grande épaisseur de remblais est présente selon les résultats des interventions de SACL (2012 et 2014). Ceci aurait possiblement aidé à protéger ces contextes anciens.

La quantité et l'importance des découvertes réalisées dans la zone touchée par les récents travaux, augmentées de surcroît par la persistance du potentiel autochtone, incitent à la poursuite de la recherche sur le site.

À la lumière de ces informations, l'impact que pourraient avoir de futurs travaux sur les ressources potentielles et réelles du site doit orienter les prochaines interventions archéologiques. Cette planification doit s'appliquer aux zones extérieures vacantes, incluant celles du domaine public, ainsi que celles à l'intérieur des bâtiments existants, car des vestiges et traces d'occupations peuvent avoir persisté autant directement sous les aménagements modernes que plus en profondeur. Un inventaire archéologique préalable à toute excavation dans le site BjFj-165 est fortement recommandé.



## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages consultés

BLOUIN, Yannick

2011 *Analyse documentaire et cartographique de l'îlot Saint-Pierre Apôtre, Étude de potentiel archéologique, 1212 rue Panet et 1201 à 1215 rue de la Visitation, Entente sur le développement culturel de Montréal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 218 p.*

DIONNE, Jean-Claude

1972 « La dénomination des mers du postglaciaire au Québec ». *Cahier de géographie du Québec*, vol. 16, n° 39, p. 483-487.

ETHNOSCOP

2023 *Excavation dans le cadre de la réfection d'un mur porteur Bâtiment sis au 1215, rue de la Visitation, BjFj-165 - Surveillance archéologique 2022*. Montréal, Centre Saint-Pierre, 60 p. et annexes.

FERRETTI, Lucia

1992 *Entre voisins. La société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848- 1930*. Montréal, Éditions Boréal. 264 p.

SACL

2012 *Supervision archéologique des travaux de caractérisation environnementale des sols, Centre-Saint-Pierre Apôtre, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 14 p.*

2014 *Inventaire archéologique Centre Saint-Pierre-Apôtre, Été 2013, Site BjFj-165*. Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 70 p.

### Plans anciens

ADAMS, John

*Map of the City and Suburbs of Montreal*. 1825  
(BAnQ, G/3454/M65/1825/A32 CAR)

CANE, James

*Topographical and pictorial map of the city of Montreal*, 1846  
(BAnQ, G/3454/M65/1846/C35 CAR gf)

GOAD, Chas E.

*Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners*, Montréal, 1881

(BAnQ numérique, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246915>)

*Map of the city of Montreal and vicinity, Canada*, 1890

(Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336)

*Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII*, 1912

(Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336).

HOPKINS, Henry Whitmer

*Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands*, Montréal, 1879.

(BAnQ numérique,

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244120?docsearchtext=hopkins%20plan%20montreal>)

JOURDAIN dit LABROSSE, Paul

*Plan de la ville et des faubourgs de Montréal*, 1767

(Archives nationales du Canada, NMC-16687 H2/340 Montréal 1767)

PLUNKETT and BRADY

*Plan of the city of Montreal from a trigonometrical survey*, 1872

(BAnQ, G/3454/M65/1873/P58 DCA gf).

Service d'urbanisme de la Ville de Montréal

*Plans d'utilisation du sol de la ville de Montréal à l'échelle*, 1949

(Ville de Montréal, feuillet 31h12-010-0336).

## Annexes

---

- Annexe 1 : Catalogue des photographies
- Annexe 2 : Inventaire des artefacts et écofacts
- Annexe 3 : Rapport des analyses spécialisées
- Annexe 4 : Tableau 1. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges

## Annexe 1 : Catalogue des photographies



Projet : **MON2201-M18-CSP**  
 Film n° : **BjFj-165-2024-NUM1**

Archéologue : **Luis Trudel-Lopez**

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                              | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-03 | 1        | 20240403_072437 | 4A             | bande à excaver côté centre Saint-Pierre | O.          |
| 2024-04-03 | 2        | 20240403_072458 | 4A             | bande à excaver côté centre Saint-Pierre | S.-O.       |
| 2024-04-03 | 3        | 20240403_080906 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | N.          |
| 2024-04-03 | 4        | 20240403_080917 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | N.          |
| 2024-04-03 | 5        | 20240403_080928 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | N.-E.       |
| 2024-04-03 | 6        | 20240403_081108 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | S.          |
| 2024-04-03 | 7        | 20240403_081113 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | S.          |
| 2024-04-03 | 8        | 20240403_081123 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | S.          |
| 2024-04-03 | 9        | 20240403_094511 | 4A             | test pit de 4A secteur est (strati)      | O.          |
| 2024-04-03 | 10       | 20240403_094520 | 5A             | surface de cendre 5A1                    | E.          |
| 2024-04-03 | 11       | 20240403_094845 | 5A             | surface de cendre 5A1                    | N.-E.       |
| 2024-04-03 | 12       | 20240403_104443 | -              | égoût en brique rue Panet                | E.          |
| 2024-04-03 | 13       | 20240403_110423 | 5A             | surface 5A2                              | E.          |
| 2024-04-03 | 14       | 20240403_114649 | 5A             | surface 5A3                              | E.          |
| 2024-04-03 | 15       | 20240403_125728 | 5A             | surface 5A4                              | S.          |
| 2024-04-03 | 16       | 20240403_130914 | 5A             | surface 5A5                              | S.          |
| 2024-04-03 | 17       | 20240403_130935 | 5A             | strati 5A                                | S.          |
| 2024-04-03 | 18       | 20240403_135224 | 5B             | surface 5B8                              | N.          |
| 2024-04-03 | 19       | 20240403_144148 | 5B             | surface 5B9                              | O.          |
| 2024-04-03 | 20       | 20240403_151942 | 5B             | base 5B9/surface 5B10                    | E.          |
| 2024-04-03 | 21       | 20240403_151949 | 5B             | base 5B9/surface 5B10 (rapproché)        | E.          |
| 2024-04-03 | 22       | 20240403_152014 | 5B             | strati 5B                                | S.          |
| 2024-04-03 | 23       | 20240403_152449 | 5B             | fin secteur 5B                           | E.          |
| 2024-04-05 | 24       | 20240405_075023 | 4B             | test pit 4B secteur ouest                | S.-E.       |
| 2024-04-05 | 25       | 20240405_075251 | 4B             | surface du naturel près du trottoir      | E.          |
| 2024-04-05 | 26       | 20240405_075359 | 4B             | strati 4B                                | S.          |
| 2024-04-05 | 27       | 20240405_075413 | 4B             | strati 4B                                | S.-O.       |
| 2024-04-05 | 28       | 20240405_082110 | 4A             | 4A18                                     | N.-E.       |
| 2024-04-05 | 29       | 20240405_082116 | 4A             | 4A18                                     | N.          |
| 2024-04-05 | 30       | 20240405_082138 | 4A             | 4A18                                     | E.          |
| 2024-04-05 | 31       | 20240405_082226 | 4A             | 4A18 (rapproché)                         | E.          |
| 2024-04-05 | 32       | 20240405_103928 | -              | trottoir nord de Ste-Rose                | N.          |
| 2024-04-05 | 33       | 20240405_111729 | 4A             | fosse + 4A18 et 4A17                     | S.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                    | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-05 | 34       | 20240405_111813 | 4A             | fosse + 4A18 et 4A17                           | E.          |
| 2024-04-05 | 35       | 20240405_112104 | 4A             | limite de fosse/SNS                            | E.          |
| 2024-04-05 | 36       | 20240405_112126 | 4A             | limite de fosse/SNS plus au sud                | O.          |
| 2024-04-05 | 37       | 20240405_112212 | 4A             | 4A17                                           | S.          |
| 2024-04-05 | 38       | 20240405_112215 | 4A             | 4A17                                           | S.          |
| 2024-04-05 | 39       | 20240405_112404 | 4A             | parement est de 4A16                           | O.          |
| 2024-04-05 | 40       | 20240405_114629 | 4A             | coupe de la tranchée associée à 4A16           | S.          |
| 2024-04-05 | 41       | 20240405_114705 | 4A             | 4A16                                           | S.          |
| 2024-04-05 | 42       | 20240405_114749 | 4A             | 4A16                                           | S.          |
| 2024-04-05 | 43       | 20240405_114831 | 4A             | démo dans la structure maçonnée                | S.          |
| 2024-04-05 | 44       | 20240405_114837 | 4A             | démo dans la structure maçonnée                | S.          |
| 2024-04-05 | 45       | 20240405_114851 | 4A             | démo dans la structure maçonnée vue d'ensemble | S.          |
| 2024-04-05 | 46       | 20240405_124621 | 5C             | surface 5C1                                    | E.          |
| 2024-04-05 | 47       | 20240405_132259 | 4A             | fosse nettoyée en surface                      | S.          |
| 2024-04-05 | 48       | 20240405_133131 | 5D             | surface 5D1                                    | S.          |
| 2024-04-05 | 49       | 20240405_133142 | 5D             | surface 5D1                                    | S.          |
| 2024-04-05 | 50       | 20240405_140105 | 5C             | surface 5C2                                    | E.          |
| 2024-04-05 | 51       | 20240405_141009 | 5D             | 5D1 en cours (négatif de poteau)               | S.          |
| 2024-04-05 | 52       | 20240405_144440 | 5D             | 5D1 en cours en plan                           | N.          |
| 2024-04-05 | 53       | 20240405_144454 | 5D             | 5D1 en cours en coupe                          | N.          |
| 2024-04-05 | 54       | 20240405_144756 | 5C             | artefacts dans 5C4                             | N.          |
| 2024-04-05 | 55       | 20240405_145209 | 5D             | alignement de négatif de poteaux               | S.          |
| 2024-04-05 | 56       | 20240405_145741 | 5D             | amas métallique dans 5D1                       | S.          |
| 2024-04-05 | 57       | 20240405_150310 | 5D             | fin 5D1                                        | S.          |
| 2024-04-10 | 58       | 20240410_075352 | 5D             | limite nord de 5D2 avec rang de pierres        | S.          |
| 2024-04-10 | 59       | 20240410_075604 | 5C             | surface 5C3                                    | S.          |
| 2024-04-10 | 60       | 20240410_083823 | 5D             | 5D2 en cours avec rang de pierres              | S.          |
| 2024-04-10 | 61       | 20240410_084014 | 5D             | 5D2 en cours avec rang de pierres              | S.          |
| 2024-04-10 | 62       | 20240410_084527 | 5C             | surface 5C4                                    | S.          |
| 2024-04-10 | 63       | 20240410_102320 | 5D             | 5D2 en cours début cloison de bois             | O.          |
| 2024-04-10 | 64       | 20240410_105708 | 5C             | 5C6 et poteau 5C5                              | S.          |
| 2024-04-10 | 65       | 20240410_112507 | 5D             | surface 5D5                                    | O.          |
| 2024-04-10 | 66       | 20240410_112514 | 5D             | limite 5D3/5D4/5D5                             | O.          |
| 2024-04-10 | 67       | 20240410_114941 | 4A             | structures 4A18/4A19/5F5 (grand angle)         | N.          |
| 2024-04-10 | 68       | 20240410_114944 | 4A             | structures 4A18/4A19/5F5 (grand angle)         | N.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                              | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-10 | 69       | 20240410_115006 | 4A             | vestiges 4A19 et 5F5 paroi nord de 4B    | N.          |
| 2024-04-10 | 70       | 20240410_115024 | 4A             | vestiges 4A19 et 5F5 paroi nord de 4B    | N.          |
| 2024-04-10 | 71       | 20240410_115040 | 4A             | vestiges 4A19 et 5F5 paroi nord de 4B    | N.          |
| 2024-04-10 | 72       | 20240410_115114 | 4B             | paroi est de test pit 4B                 | E.          |
| 2024-04-10 | 73       | 20240410_133432 | 5C             | fin fouille 5C                           | S.          |
| 2024-04-10 | 74       | 20240410_133513 | 4B             | paroi ouest 4B                           | O.          |
| 2024-04-10 | 75       | 20240410_133646 | 4B             | paroi sud 4B                             | S.          |
| 2024-04-10 | 76       | 20240410_133712 | 4A             | parement ouest de 4A16                   | E.          |
| 2024-04-10 | 77       | 20240410_133812 | 4B             | paroi nord 4B                            | N.          |
| 2024-04-10 | 78       | 20240410_142705 | 5D             | surface 5D6                              | N.          |
| 2024-04-10 | 79       | 20240410_142714 | 4A             | cloison nord 4A19                        | N.          |
| 2024-04-10 | 80       | 20240410_144822 | 5E             | base 5E1/5E2                             | O.          |
| 2024-04-10 | 81       | 20240410_144833 | 5E             | base 5E1/5E2                             | O.          |
| 2024-04-10 | 82       | 20240410_151030 | 5E             | 5E3 en cours                             | O.          |
| 2024-04-10 | 83       | 20240410_151035 | 5E             | clous organisés à travers la chaux (5E3) | O.          |
| 2024-04-11 | 84       | 20240411_073853 | 5E             | 5E3 en cours                             | O.          |
| 2024-04-11 | 85       | 20240411_080148 | 4A             | 4A17                                     | S.          |
| 2024-04-11 | 86       | 20240411_080158 | 4A             | ambiance                                 | S.-O.       |
| 2024-04-11 | 87       | 20240411_080225 | 4A             | 4A16                                     | S.          |
| 2024-04-11 | 88       | 20240411_080248 | 4A             | vue d'ensemble maison                    | S.          |
| 2024-04-11 | 89       | 20240411_080303 | 4A             | vue d'ensemble secteur ouest             | O.          |
| 2024-04-11 | 90       | 20240411_080402 | 4A             | ambiance/photo couverture?               | E.          |
| 2024-04-11 | 91       | 20240411_080732 | 5E             | surface 5E4                              | O.          |
| 2024-04-11 | 92       | 20240411_080736 | 5E             | surface 5E4                              | O.          |
| 2024-04-11 | 93       | 20240411_080745 | 5E             | surface 5E4                              | N.-E.       |
| 2024-04-11 | 94       | 20240411_080759 | 4A             | cloison sud 4A19                         | E.          |
| 2024-04-11 | 95       | 20240411_080808 | 5E             | 5E4                                      | N.-E.       |
| 2024-04-11 | 96       | 20240411_084414 | 5D             | surface 5D7                              | O.          |
| 2024-04-11 | 97       | 20240411_084421 | 5D             | surface 5D7                              | O.          |
| 2024-04-11 | 98       | 20240411_084448 | 5D             | détail planches surface 5D7              | S.          |
| 2024-04-11 | 99       | 20240411_085925 | 5E             | 5E5                                      | E.          |
| 2024-04-11 | 100      | 20240411_085945 | 5E             | 5E5                                      | N.          |
| 2024-04-11 | 101      | 20240411_085955 | 5E             | 5E5                                      | E.          |
| 2024-04-11 | 102      | 20240411_090001 | 5E             | 5E5                                      | N.-E.       |
| 2024-04-11 | 103      | 20240411_090006 | 4A             | ambiance/fond présentation               | E.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                  | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------|-------------|
| 2024-04-11 | 104      | 20240411_091418 | 4A             | 4A17 hauteur                 | O.          |
| 2024-04-11 | 105      | 20240411_095714 | 5E             | surface 5E6                  | O.          |
| 2024-04-11 | 106      | 20240411_101256 | 5D             | 5D7 en cours                 | O.          |
| 2024-04-11 | 107      | 20240411_101317 | 5D             | 5D7 rapproché artefacts      | O.          |
| 2024-04-11 | 108      | 20240411_105043 | 5E             | 5E6                          | O.          |
| 2024-04-11 | 109      | 20240411_105050 | 5E             | 5E6 rapproché                | O.          |
| 2024-04-11 | 110      | 20240411_114502 | 5D             | interface 5D7/5D8            | O.          |
| 2024-04-11 | 111      | 20240411_114509 | 5D             | interface 5D7/5D8            | O.          |
| 2024-04-11 | 112      | 20240411_121839 | 5E             | surface stérile 5E7 sous 5E6 | O.          |
| 2024-04-11 | 113      | 20240411_121842 | 5E             | surface stérile 5E7 sous 5E6 | O.          |
| 2024-04-11 | 114      | 20240411_121916 | 4A             | paroi intérieure de 4A18     | E.          |
| 2024-04-11 | 115      | 20240411_121922 | 4A             | paroi intérieure de 4A18     | E.          |
| 2024-04-11 | 116      | 20240411_122030 | 5D             | surface 5D8                  | O.          |
| 2024-04-11 | 117      | 20240411_122041 | 5D             | surface 5D8                  | O.          |
| 2024-04-12 | 118      | 20240412_080456 | 5E             | surface 5E8                  | O.          |
| 2024-04-12 | 119      | 20240412_080504 | 5E             | surface 5E8                  | O.          |
| 2024-04-12 | 120      | 20240412_080714 | 5E             | paroi nord 5E avec 5F5       | N.          |
| 2024-04-12 | 121      | 20240412_080748 | 5E             | paroi est 5E                 | E.          |
| 2024-04-12 | 122      | 20240412_082907 | 5E             | surface 5E9                  | N.          |
| 2024-04-12 | 123      | 20240412_090610 | 5E             | surface 5E9                  | E.          |
| 2024-04-12 | 124      | 20240412_090615 | 5E             | surface 5E9                  | E.          |
| 2024-04-12 | 125      | 20240412_094603 | 5D             | base 5D8/surface 5D9         | N.          |
| 2024-04-12 | 126      | 20240412_094614 | 5D             | base 5D8/surface 5D9         | N.          |
| 2024-04-12 | 127      | 20240412_094634 | 5D             | base 5D8/surface 5D9         | S.          |
| 2024-04-12 | 128      | 20240412_102432 | 5D             | caisson 5D14                 | O.          |
| 2024-04-12 | 129      | 20240412_102439 | 5D             | caisson 5D14                 | E.          |
| 2024-04-12 | 130      | 20240412_103031 | 5E             | fin fouille 5E/5D14          | N.          |
| 2024-04-12 | 131      | 20240412_103036 | 5D             | fin fouille 5E/5D14          | N.-E.       |
| 2024-04-12 | 132      | 20240412_103115 | 5D             | fin fouille 5E/5D14          | N.-E.       |
| 2024-04-12 | 133      | 20240412_103124 | 5D             | fin fouille 5E/5D14          | N.-E.       |
| 2024-04-12 | 134      | 20240412_103146 | 5E             | paroi est 5E                 | E.          |
| 2024-04-12 | 135      | 20240412_103150 | 5E             | paroi est 5E                 | E.          |
| 2024-04-12 | 136      | 20240412_103216 | 5E             | paroi nord 5E                | N.          |
| 2024-04-12 | 137      | 20240412_103224 | 5E             | paroi nord 5E                | N.          |
| 2024-04-12 | 138      | 20240412_104916 | 5D             | base 5D9 début 5D10/cloisons | N.          |



| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                     | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|---------------------------------|-------------|
| 2024-04-12 | 139      | 20240412_104920 | 5D             | base 5D9 début 5D10/cloisons    | N.          |
| 2024-04-12 | 140      | 20240412_110903 | 5D             | cloison sud de 4A19             | S.-E.       |
| 2024-04-12 | 141      | 20240412_110951 | 5D             | base 5D3                        | E.          |
| 2024-04-12 | 142      | 20240412_110955 | 5D             | base 5D3                        | E.          |
| 2024-04-12 | 143      | 20240412_111005 | 5D             | surface 5D15                    | N.          |
| 2024-04-12 | 144      | 20240412_130031 | 4A             | cloison nord de 4A19            | N.          |
| 2024-04-12 | 145      | 20240412_130039 | 4A             | cloison nord de 4A19            | S.          |
| 2024-04-12 | 146      | 20240412_130055 | 4A             | cloison nord de 4A19            | N.          |
| 2024-04-12 | 147      | 20240412_130103 | 5D             | limite avec cloison 5D14        | N.-O.       |
| 2024-04-12 | 148      | 20240412_130122 | 5D             | cloisons de 5D14                | E.          |
| 2024-04-12 | 149      | 20240412_141351 | 5D             | surface 5D15 nettoyage en cours | O.          |
| 2024-04-12 | 150      | 20240412_141356 | 5D             | surface 5D15 nettoyage en cours | O.          |
| 2024-04-12 | 151      | 20240412_144330 | 5D             | 5D15 vue de face en coupe       | S.          |
| 2024-04-12 | 152      | 20240412_144346 | 5D             | 5D15 vue en plongée             | S.          |
| 2024-04-12 | 153      | 20240412_144349 | 5D             | 5D15 vue en plongée             | S.          |
| 2024-04-12 | 154      | 20240412_145734 | 5D             | surface/couvercle 5D15          | E.          |
| 2024-04-12 | 155      | 20240412_150436 | 5D             | 5D11/5D12                       | E.          |
| 2024-04-12 | 156      | 20240412_152540 | 5F             | fin 5F1 surface 5F5             | N.          |
| 2024-04-12 | 157      | 20240412_152543 | 5F             | fin 5F1 surface 5F5             | N.          |
| 2024-04-12 | 158      | 20240412_152547 | 5F             | joint 5F5/4A19                  | N.          |
| 2024-04-12 | 159      | 20240412_153048 | 5D             | fin 5D11/fond 5D15              | E.          |
| 2024-04-12 | 160      | 20240412_153106 | 5D             | fin 5D11/fond 5D15              | S.          |
| 2024-04-16 | 161      | 20240416_094910 | 5D             | 5D13                            | E.          |
| 2024-04-16 | 162      | 20240416_094919 | 5D             | 5D13                            | N.          |
| 2024-04-16 | 163      | 20240416_100858 | 5D             | 5D13                            | O.          |
| 2024-04-16 | 164      | 20240416_100906 | 5D             | 5D13+5D14                       | N.-O.       |
| 2024-04-16 | 165      | 20240416_105113 | 5D             | fin 5D13                        | N.          |
| 2024-04-16 | 166      | 20240416_112024 | 5F             | 5F5                             | N.          |
| 2024-04-16 | 167      | 20240416_112029 | 5F             | 5F5                             | N.          |
| 2024-04-16 | 168      | 20240416_112041 | 5F             | 5F5                             | N.          |
| 2024-04-16 | 169      | 20240416_120139 | 5F             | base 5F2 surface 5F3            | N.          |
| 2024-04-16 | 170      | 20240416_120150 | 5F             | base 5F2 surface 5F3            | N.          |
| 2024-04-16 | 171      | 20240416_123654 | 5F             | base 5F2 surface 5F3            | N.          |
| 2024-04-16 | 172      | 20240416_125244 | 5F             | surface 5F4                     | N.          |
| 2024-04-16 | 173      | 20240416_125253 | 5F             | surface 5F4                     | N.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                   | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|-------------------------------|-------------|
| 2024-04-16 | 174      | 20240416_125259 | 5F             | surface 5F4                   | N.          |
| 2024-04-16 | 175      | 20240416_130246 | 5F             | base 5F4                      | N.          |
| 2024-04-16 | 176      | 20240416_130329 | 5F             | paroi nord 5F                 | N.          |
| 2024-04-16 | 177      | 20240416_130838 | 5F             | paroi ouest 5F                | O.          |
| 2024-04-16 | 178      | 20240416_130855 | 5F             | paroi ouest 5F                | O.          |
| 2024-04-16 | 179      | 20240416_143444 | 5D             | paroi sud 5D                  | S.          |
| 2024-04-16 | 180      | 20240416_143507 | 5D             | paroi sud 5D                  | S.          |
| 2024-04-16 | 181      | 20240416_143752 | 5D             | paroi ouest 5D                | O.          |
| 2024-04-16 | 182      | 20240416_143754 | 5D             | paroi ouest 5D                | O.          |
| 2024-04-16 | 183      | 20240416_143806 | 5D             | paroi ouest 5D                | O.          |
| 2024-04-16 | 184      | 20240416_143850 | 5D             | paroi ouest 5D section sud    | O.          |
| 2024-04-16 | 185      | 20240416_143903 | 5D             | paroi ouest 5D section centre | O.          |
| 2024-04-16 | 186      | 20240416_143914 | 5D             | paroi ouest 5D section nord   | O.          |
| 2024-04-16 | 187      | 20240416_144011 | 5D             | vue générale paroi est et sud | S.-E.       |
| 2024-04-16 | 188      | 20240416_144035 | 5D             | détail paroi sud 5D           | S.          |
| 2024-04-18 | 189      | 20240418_111821 | 4A             | localisation fosse d'arbre    | S.          |
| 2024-04-18 | 190      | 20240418_111833 | 4A             | localisation fosse d'arbre    | S.-E.       |
| 2024-04-18 | 191      | 20240418_111851 | 4A             | localisation fosse d'arbre    | E.          |
| 2024-04-18 | 192      | 20240418_111957 | 4A             | limite intérieur base clôture | E.          |
| 2024-04-18 | 193      | 20240418_112004 | 4A             | limite intérieur base clôture | O.          |
| 2024-04-18 | 194      | 20240418_112017 | 4A             | limite intérieur base clôture | N.          |
| 2024-04-18 | 195      | 20240418_112042 | 4A             | limite intérieur base clôture | N.          |
| 2024-04-18 | 196      | 20240418_112209 | 4A             | limite intérieur base clôture | O.          |
| 2024-04-25 | 197      | 20240425_085049 | 6A             | Surface 6A1                   | O.          |
| 2024-04-25 | 198      | 20240425_085059 | 6A             | Vue en plongée                | E.          |
| 2024-04-25 | 199      | 20240425_085457 | 6C             | Surface 6C1                   | S.          |
| 2024-04-25 | 200      | 20240425_091856 | 6B             | Surface 6B1/6B2               | N.          |
| 2024-04-25 | 201      | 20240425_094100 | 6A             | Surface 6A2                   | N.          |
| 2024-04-25 | 202      | 20240425_094104 | 6A             | Surface 6A2                   | N.          |
| 2024-04-25 | 203      | 20240425_103259 | 6B             | Fond 6B1                      | N.          |
| 2024-04-25 | 204      | 20240425_103321 | 6B             | Fond 6B1                      | O.          |
| 2024-04-25 | 205      | 20240425_103340 | 6B             | Fond 6B1                      | S.-O.       |
| 2024-04-25 | 206      | 20240425_103356 | 6B             | Vue d'ensemble                | O.          |
| 2024-04-25 | 207      | 20240425_104533 | 6A             | Surface 6A4                   | N.          |
| 2024-04-25 | 208      | 20240425_104539 | 6A             | Surface 6A4                   | N.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                                    | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|----------------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-25 | 209      | 20240425_111442 | 6B             | Base 6B2                                                       | N.          |
| 2024-04-25 | 210      | 20240425_113332 | 6A             | Surface 6A5                                                    | S.          |
| 2024-04-25 | 211      | 20240425_113342 | 6A             | Surface 6A5 + cloison 6A3                                      | E.          |
| 2024-04-25 | 212      | 20240425_113645 | 6C             | Crépis peint bleu dans 6C1                                     | -           |
| 2024-04-25 | 213      | 20240425_113649 | 6C             | Crépis peint bleu dans 6C1                                     | -           |
| 2024-04-25 | 214      | 20240425_114924 | 6C             | 6C1 en cours, concentration de pierres et textures différentes | N.          |
| 2024-04-25 | 215      | 20240425_124652 | 6B             | Fin fouille étendue                                            | N.          |
| 2024-04-25 | 216      | 20240425_124701 | 6B             | Fin fouille + localisation                                     | N.-O.       |
| 2024-04-25 | 217      | 20240425_125558 | 6A             | Base 6A5                                                       | N.          |
| 2024-04-25 | 218      | 20240425_125602 | 6A             | Base 6A5 + restant de tranchée 6A7                             | N.          |
| 2024-04-25 | 219      | 20240425_125622 | 6A             | Cloison 6A3                                                    | E.          |
| 2024-04-25 | 220      | 20240425_130356 | 6C             | Surface 6C2                                                    | N.          |
| 2024-04-25 | 221      | 20240425_131508 | 6A             | Cloison 6A3                                                    | N.-E.       |
| 2024-04-25 | 222      | 20240425_131511 | 6A             | Cloison 6A3 tronquée par 6A6 par-dessus latrines du fond?      | E.          |
| 2024-04-25 | 223      | 20240425_134512 | 6D             | Vue d'ensemble                                                 | N.-E.       |
| 2024-04-25 | 224      | 20240425_135010 | 6A             | Après retrait cloison 6A3 lots 6A6 et 6A7                      | E.          |
| 2024-04-25 | 225      | 20240425_135015 | 6A             | 6A6/6A7                                                        | E.          |
| 2024-04-25 | 226      | 20240425_135805 | 6A             | 6A6/6A7                                                        | N.          |
| 2024-04-25 | 227      | 20240425_142510 | 6F             | Surface nettoyée de 6F                                         | N.          |
| 2024-04-25 | 228      | 20240425_144840 | 6A             | Base 6A6                                                       | N.          |
| 2024-04-25 | 229      | 20240425_145101 | 6C             | Surface 6C3/6C4                                                | N.          |
| 2024-04-25 | 230      | 20240425_145214 | 6C             | Surface 6C3                                                    | S.          |
| 2024-04-25 | 231      | 20240425_145848 | 6D             | Surface 6D1                                                    | N.          |
| 2024-04-26 | 232      | 20240426_075806 | 6A             | Fin 6A7                                                        | N.          |
| 2024-04-26 | 233      | 20240426_082056 | 4C             | Surface 4C1/4C2                                                | S.          |
| 2024-04-26 | 234      | 20240426_084612 | 6E             | Surface 6E1/6E2                                                | E.          |
| 2024-04-26 | 235      | 20240426_085811 | 6C             | Base 6C3                                                       | S.          |
| 2024-04-26 | 236      | 20240426_085824 | 6C             | Base 6C3                                                       | S.          |
| 2024-04-26 | 237      | 20240426_091505 | 4C             | Restant de poteau en bois de 20 cm dans 4C1                    | S.          |
| 2024-04-26 | 238      | 20240426_092218 | 6D             | Surface 6D3                                                    | N.          |
| 2024-04-26 | 239      | 20240426_092226 | 6D             | Surface 6D3                                                    | N.          |
| 2024-04-26 | 240      | 20240426_100635 | 6E             | 6E1                                                            | S.          |
| 2024-04-26 | 241      | 20240426_101813 | 6D             | Planche de fond drain 6D2 / surface 6D4                        | N.          |
| 2024-04-26 | 242      | 20240426_101817 | 6D             | Planche de fond drain 6D2 / surface 6D4                        | N.          |
| 2024-04-26 | 243      | 20240426_103949 | 6E             | Base 6E1 / surface 6E2                                         | S.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                  | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|----------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-26 | 244      | 20240426_111354 | 4C             | Fondation mur est maîtrise St-Pierre         | O.          |
| 2024-04-26 | 245      | 20240426_111411 | 4C             | Coups de sabre dans fondation entrée de cave | O.          |
| 2024-04-26 | 246      | 20240426_111420 | 4C             | États au niveau de la 2e fenêtre             | O.          |
| 2024-04-26 | 247      | 20240426_111831 | 4C             | Paroi sud                                    | S.          |
| 2024-04-26 | 248      | 20240426_112013 | 4C             | Paroi sud                                    | S.          |
| 2024-04-26 | 249      | 20240426_112020 | 4C             | Coin parois est et sud                       | S.-E.       |
| 2024-04-26 | 250      | 20240426_121004 | 4C             | Vue globale de la 2e fenêtre                 | O.          |
| 2024-04-26 | 251      | 20240426_123613 | 6D             | Fond 6D4                                     | S.          |
| 2024-04-26 | 252      | 20240426_123652 | 6D             | Strati. sud 6D                               | S.          |
| 2024-04-26 | 253      | 20240426_123659 | 6D             | Strati. sud vue en coupe drain 6D2           | S.          |
| 2024-04-26 | 254      | 20240426_132814 | 6C             | Négatif poteau 6C5                           | S.          |
| 2024-04-26 | 255      | 20240426_132829 | 6C             | Négatif poteau 6C5                           | E.          |
| 2024-04-26 | 256      | 20240426_132852 | 6C             | Négatif poteau 6C5                           | N.          |
| 2024-04-26 | 257      | 20240426_141116 | 6E             | Surface 6E4                                  | O.          |
| 2024-04-26 | 258      | 20240426_150003 | 6C             | Planches 6C6                                 | S.          |
| 2024-04-26 | 259      | 20240426_150012 | 6C             | Planches 6C6                                 | S.          |
| 2024-04-29 | 260      | 20240429_072424 | 6C             | 6C5 base en coupe                            | O.          |
| 2024-04-29 | 261      | 20240429_075221 | 4C             | Réparation drain (nettoyé)                   | O.          |
| 2024-04-29 | 262      | 20240429_075229 | 4C             | Réparation drain (nettoyé)                   | O.          |
| 2024-04-29 | 263      | 20240429_075307 | 4C             | Mur nettoyé                                  | O.          |
| 2024-04-29 | 264      | 20240429_075334 | 4C             | Mur nettoyé                                  | O.          |
| 2024-04-29 | 265      | 20240429_075346 | 4C             | Mur nettoyé                                  | O.          |
| 2024-04-29 | 266      | 20240429_075656 | 6E             | Base 6F1                                     | N.          |
| 2024-04-29 | 267      | 20240429_080021 | 6E             | Surface 6E5                                  | N.          |
| 2024-04-29 | 268      | 20240429_081154 | 6C             | Vue en coupe 6C5                             | E.          |
| 2024-04-29 | 269      | 20240429_081204 | 6C             | Vue en coupe 6C5                             | E.          |
| 2024-04-29 | 270      | 20240429_083846 | 6C             | Vue en plan fond 6C5a                        | S.          |
| 2024-04-29 | 271      | 20240429_083850 | 6C             | Vue en plan fond 6C5a                        | S.          |
| 2024-04-29 | 272      | 20240429_085455 | 6C             | Surface 6C6/6C7                              | N.          |
| 2024-04-29 | 273      | 20240429_085551 | 6C             | Limite floue entre 6C6/6C7                   | E.          |
| 2024-04-29 | 274      | 20240429_085620 | 6C             | 6C6 ± bois                                   | E.          |
| 2024-04-29 | 275      | 20240429_102906 | 6E             | Surface 6E6                                  | S.          |
| 2024-04-29 | 276      | 20240429_104619 | 6F             | Contour fosse et 6F2                         | N.          |
| 2024-04-29 | 277      | 20240429_104646 | 6F             | Contour fosse et 6F2                         | N.          |
| 2024-04-29 | 278      | 20240429_104700 | 6F             | Cloison 6F3                                  | E.          |



| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                          | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-04-29 | 279      | 20240429_110033 | 6G             | Surface 6G2                                          | S.          |
| 2024-04-29 | 280      | 20240429_110828 | 6C             | Base 6C7/surface 6C6                                 | N.          |
| 2024-04-29 | 281      | 20240429_110844 | 6C             | Base 6C7/surface 6C6                                 | N.          |
| 2024-04-29 | 282      | 20240429_110903 | 6C             | Traces de bois 6C6                                   | N.          |
| 2024-04-29 | 283      | 20240429_110923 | 6C             | Bois + limite mortier 6C6                            | N.          |
| 2024-04-29 | 284      | 20240429_120238 | 6E             | Fond bois 6E7                                        | S.          |
| 2024-04-29 | 285      | 20240429_125729 | 6G             | Semelle de caoutchouc dans 6G2                       | S.          |
| 2024-04-29 | 286      | 20240429_131623 | 6E             | Surface 6E8                                          | N.          |
| 2024-04-29 | 287      | 20240429_132510 | 6F             | Surface 6F5                                          | N.          |
| 2024-04-29 | 288      | 20240429_132517 | 6F             | Surface 6F5                                          | N.          |
| 2024-04-29 | 289      | 20240429_141612 | 6F             | Base 6F4 (tranchée drain dans 6D)                    | N.          |
| 2024-04-29 | 290      | 20240429_145011 | 6E             | Surface 6E11                                         | S.          |
| 2024-04-29 | 291      | 20240429_145059 | 6E             | Cloison 6E3 sud                                      | S.          |
| 2024-04-29 | 292      | 20240429_145138 | 6E             | Cloison 6E3 nord                                     | N.          |
| 2024-05-01 | 293      | 20240501_082248 | 6E             | Fin tranchée 6E9 en profil/début 6E                  | N.          |
| 2024-05-01 | 294      | 20240501_082306 | 6E             | Fin tranchée 6E9 en plan/début 6E                    | S.          |
| 2024-05-01 | 295      | 20240501_082341 | 6E             | 6E10 + cloison affaissée                             | S.          |
| 2024-05-01 | 296      | 20240501_085258 | 6F             | Surface 6F6                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 297      | 20240501_085301 | 6F             | Surface 6F6                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 298      | 20240501_085906 | 6G             | Surface 6G3                                          | E.          |
| 2024-05-01 | 299      | 20240501_091251 | 6F             | Grosse lentille de chaux contre cloison est dans 6F6 | E.          |
| 2024-05-01 | 300      | 20240501_095508 | 6C             | Paroi est                                            | O.          |
| 2024-05-01 | 301      | 20240501_095903 | 6C             | Paroi nord                                           | N.          |
| 2024-05-01 | 302      | 20240501_100259 | 6H             | Surface 6H1                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 303      | 20240501_105052 | 6F             | Surface 6F7                                          | S.          |
| 2024-05-01 | 304      | 20240501_105057 | 6F             | Surface 6F7                                          | S.          |
| 2024-05-01 | 305      | 20240501_113540 | 6F             | Surface 6F8                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 306      | 20240501_113544 | 6F             | Surface 6F8                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 307      | 20240501_114547 | 6H             | Surface 6H2/3/4/5                                    | S.          |
| 2024-05-01 | 308      | 20240501_115832 | 6G             | Surface 6G4                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 309      | 20240501_115838 | 6G             | Surface 6G4                                          | N.          |
| 2024-05-01 | 310      | 20240501_131307 | 6F             | Fond latrines, base 6H11, surfaces tranchées 6H12    | N.          |
| 2024-05-01 | 311      | 20240501_133146 | 6F             | Surface 6F9 (fond bois latrines)                     | N.          |
| 2024-05-01 | 312      | 20240501_133155 | 6F             | Surface 6F9 (fond bois latrines)                     | N.          |
| 2024-05-01 | 313      | 20240501_134416 | 6F             | Surface 6F10                                         | N.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                              | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-01 | 314      | 20240501_134420 | 6F             | Surface 6F10 (+ traverse de bois)        | N.          |
| 2024-05-01 | 315      | 20240501_134539 | 6H             | Ambiance                                 | E.          |
| 2024-05-01 | 316      | 20240501_135920 | 6E             | Base cloison latrines 6E13 (sud)         | O.          |
| 2024-05-01 | 317      | 20240501_141811 | 6E             | Base cloison latrines 6E13 (nord)        | S.          |
| 2024-05-01 | 318      | 20240501_144804 | 6E             | Fin fouille 6E                           | S.          |
| 2024-05-01 | 319      | 20240501_144819 | 6E             | Fin fouille 6E                           | N.          |
| 2024-05-01 | 320      | 20240501_144835 | 6E             | Fin fouille 6E                           | N.-O.       |
| 2024-05-01 | 321      | 20240501_145524 | 6F             | Base 6F10                                | N.          |
| 2024-05-01 | 322      | 20240501_145530 | 6F             | Base 6F10                                | N.          |
| 2024-05-02 | 323      | 20240502_074353 | 6G             | Fin fouille 6G                           | N.          |
| 2024-05-02 | 324      | 20240502_075622 | 6G             | Paroi est 6G                             | E.          |
| 2024-05-02 | 325      | 20240502_075651 | 6G             | Paroi sud 6G                             | S.          |
| 2024-05-02 | 326      | 20240502_075734 | 6G             | Paroi ouest 6G                           | O.          |
| 2024-05-02 | 327      | 20240502_080436 | 6F             | Fin 6F11 (tranchée)                      | N.          |
| 2024-05-02 | 328      | 20240502_081029 | 6H             | Base 6H2/3                               | N.          |
| 2024-05-02 | 329      | 20240502_081104 | 6H             | Base 6H3                                 | O.          |
| 2024-05-02 | 330      | 20240502_081138 | 6H             | Base 6H2                                 | E.          |
| 2024-05-02 | 331      | 20240502_083937 | 6F             | Base 6F12                                | E.          |
| 2024-05-02 | 332      | 20240502_083942 | 6F             | Cloison 6F13                             | E.          |
| 2024-05-02 | 333      | 20240502_084017 | 6F             | Bois à la base de 6F12                   | E.          |
| 2024-05-02 | 334      | 20240502_091625 | 6F             | Fin fouille 6F                           | N.          |
| 2024-05-02 | 335      | 20240502_091638 | 6F             | Fin fouille 6F                           | E.          |
| 2024-05-02 | 336      | 20240502_091702 | 6F             | Parement ouest, mur ouest, vue de profil | E.          |
| 2024-05-02 | 337      | 20240502_091708 | 6F             | Parement ouest, mur ouest, vue en plan   | E.          |
| 2024-05-02 | 338      | 20240502_100950 | 6F             | Paroi nord (tranchées)                   | N.          |
| 2024-05-02 | 339      | 20240502_101010 | 6F             | Paroi nord                               | N.          |
| 2024-05-02 | 340      | 20240502_101017 | 6F             | Paroi nord intérieur latrines            | N.          |
| 2024-05-02 | 341      | 20240502_103712 | 6H             | Ambiance                                 | N.          |
| 2024-05-02 | 342      | 20240502_103723 | 6H             | Ambiance                                 | N.          |
| 2024-05-02 | 343      | 20240502_112816 | 6J             | Paroi extérieure ouest vue en coupe 6J1  | E.          |
| 2024-05-02 | 344      | 20240502_115530 | 6J             | 6J1 en plan trou poteau                  | E.          |
| 2024-05-02 | 345      | 20240502_124539 | 6J             | Base 6J1 en plan                         | E.          |
| 2024-05-02 | 346      | 20240502_124600 | 6J             | Base 6J1 en coupe                        | E.          |
| 2024-05-02 | 347      | 20240502_133331 | 6K             | 6K1/6K2                                  | S.          |
| 2024-05-02 | 348      | 20240502_140240 | 6K             | 6K3                                      | S.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                    | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-02 | 349      | 20240502_143538 | 6M             | Surface 6M1                                    | N.          |
| 2024-05-02 | 350      | 20240502_143555 | 6L             | Surface 6L1                                    | N.          |
| 2024-05-02 | 351      | 20240502_143623 | 6C             | Vue ensemble                                   | N.-O.       |
| 2024-05-02 | 352      | 20240502_143635 | 6H             | Vue ensemble                                   | S.-E.       |
| 2024-05-02 | 353      | 20240502_143644 | 6K             | Ambiance                                       | S.          |
| 2024-05-02 | 354      | 20240502_145151 | 6K             | 6K4                                            | S.          |
| 2024-05-03 | 355      | 20240503_074911 | 6C             | Ambiance                                       | N.-O.       |
| 2024-05-03 | 356      | 20240503_075054 | 6M             | 6M2/6M3/6M4                                    | N.          |
| 2024-05-03 | 357      | 20240503_081802 | 6L             | 6L3/6L4                                        | S.          |
| 2024-05-03 | 358      | 20240503_082509 | 6K             | 6K5 surface mélangée avec 6K4                  | S.          |
| 2024-05-03 | 359      | 20240503_082515 | 6K             | 6K5 surface mélangée avec 6K4                  | S.          |
| 2024-05-03 | 360      | 20240503_082709 | 6K             | 6K5 vue de la pente générale                   | N.-E.       |
| 2024-05-03 | 361      | 20240503_082713 | 6K             | 6K5 vue de la pente générale                   | N.-E.       |
| 2024-05-03 | 362      | 20240503_082728 | 6K             | Vue générale de l'emprise des latrines         | N.-E.       |
| 2024-05-03 | 363      | 20240503_084649 | 6K             | 6K5 surface nettoyée                           | S.          |
| 2024-05-03 | 364      | 20240503_085556 | 6L             | Surface 6L4 (complet)                          | S.          |
| 2024-05-03 | 365      | 20240503_085947 | 6M             | Fin 6M2                                        | N.          |
| 2024-05-03 | 366      | 20240503_085955 | 6M             | Fin 6M2                                        | E.          |
| 2024-05-03 | 367      | 20240503_090000 | 6M             | Fin 6M2 profil                                 | E.          |
| 2024-05-03 | 368      | 20240503_092149 | 6M             | Surface 6M5/6M3                                | N.          |
| 2024-05-03 | 369      | 20240503_100328 | 6K             | 6K6                                            | S.          |
| 2024-05-03 | 370      | 20240503_100333 | 6K             | 6K6                                            | S.          |
| 2024-05-03 | 371      | 20240503_102542 | 6M             | 6M3 (en cours)                                 | N.          |
| 2024-05-03 | 372      | 20240503_103257 | 6L             | Surface 6L5/6L6                                | S.          |
| 2024-05-03 | 373      | 20240503_105421 | 6L             | 6L5 en cours                                   | S.          |
| 2024-05-03 | 374      | 20240503_114042 | 6M             | 6M6/6M7                                        | N.          |
| 2024-05-03 | 375      | 20240503_114115 | 6M             | 6M6                                            | S.          |
| 2024-05-03 | 376      | 20240503_120237 | 6L             | Base 6L5 plan                                  | S.          |
| 2024-05-03 | 377      | 20240503_120241 | 6L             | Base 6L5 plan                                  | S.          |
| 2024-05-03 | 378      | 20240503_120254 | 6L             | Base 6L5 profil                                | N.          |
| 2024-05-03 | 379      | 20240503_120259 | 6L             | Base 6L5 plongée                               | N.          |
| 2024-05-03 | 380      | 20240503_120343 | 6K             | Métal à la base de 6K6                         | S.          |
| 2024-05-03 | 381      | 20240503_123747 | 6K             | Mince couche sableuse avant 6K7 (fond de bois) | N.          |
| 2024-05-03 | 382      | 20240503_130612 | 6M             | Base 6M6                                       | N.          |
| 2024-05-03 | 383      | 20240503_130620 | 6M             | Base 6M6                                       | N.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                          | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-03 | 384      | 20240503_130944 | 6K             | Fond bois 6K7                                        | N.          |
| 2024-05-03 | 385      | 20240503_130954 | 6K             | Fond bois 6K7                                        | N.          |
| 2024-05-03 | 386      | 20240503_132112 | 6K             | Cloison 6K7 (est)                                    | E.          |
| 2024-05-03 | 387      | 20240503_132133 | 6K             | Cloison 6K7 (nord)                                   | N.          |
| 2024-05-03 | 388      | 20240503_132325 | 6K             | Planche bois près limite ouest sous plancher + clous | N.          |
| 2024-05-03 | 389      | 20240503_132330 | 6K             | Planche bois près limite ouest sous plancher + clous | N.          |
| 2024-05-03 | 390      | 20240503_133906 | 6M             | 6M8                                                  | N.          |
| 2024-05-03 | 391      | 20240503_140803 | 6K             | Base 6K8 avec bois                                   | S.          |
| 2024-05-03 | 392      | 20240503_140813 | 6K             | Base 6K8 avec bois                                   | N.          |
| 2024-05-03 | 393      | 20240503_150310 | 6M             | Surface 6M9                                          | N.          |
| 2024-05-03 | 394      | 20240503_150329 | 6M             | Surface 6M9                                          | S.          |
| 2024-05-06 | 395      | 20240506_075217 | 6M             | Surface 6M9                                          | N.          |
| 2024-05-06 | 396      | 20240506_075246 | 6M             | Surface 6M9                                          | S.          |
| 2024-05-06 | 397      | 20240506_075843 | 6K             | Surface 6K10/6K12                                    | N.          |
| 2024-05-06 | 398      | 20240506_093803 | 6N             | Surface 6N2/6N3                                      | S.          |
| 2024-05-06 | 399      | 20240506_094427 | 6M             | 6M10                                                 | N.          |
| 2024-05-06 | 400      | 20240506_094454 | 6L             | Surface 6L7/6L8/6L9                                  | S.          |
| 2024-05-06 | 401      | 20240506_104307 | 6L             | Surface 6L8/6L9                                      | N.          |
| 2024-05-06 | 402      | 20240506_111338 | 6L             | Base arbitraire 6L8                                  | N.          |
| 2024-05-06 | 403      | 20240506_111345 | 6L             | Base arbitraire 6L8                                  | N.          |
| 2024-05-06 | 404      | 20240506_111354 | 6L             | Base arbitraire 6L8                                  | N.          |
| 2024-05-06 | 405      | 20240506_112546 | 6K             | Base 6K10, cloison 6K11                              | S.          |
| 2024-05-06 | 406      | 20240506_112620 | 6K             | Base 6K10, cloison 6K11                              | N.          |
| 2024-05-06 | 407      | 20240506_113619 | 6N             | 6N4/6N5                                              | N.          |
| 2024-05-06 | 408      | 20240506_113626 | 6N             | 6N4                                                  | N.          |
| 2024-05-06 | 409      | 20240506_113639 | 6N             | 6N5                                                  | E.          |
| 2024-05-06 | 410      | 20240506_114050 | 6M             | 6M11                                                 | N.          |
| 2024-05-06 | 411      | 20240506_114104 | 6M             | 6M11                                                 | S.          |
| 2024-05-06 | 412      | 20240506_114118 | 6M             | Bois à l'interface 6M10/6M11 cloison affaissée?      | S.          |
| 2024-05-06 | 413      | 20240506_124324 | 6M             | Mortier + bois dans 6M11                             | S.          |
| 2024-05-06 | 414      | 20240506_124400 | 6M             | Mortier + bois dans 6M11                             | O.          |
| 2024-05-06 | 415      | 20240506_125032 | 6N             | 6N5 en coupe                                         | O.          |
| 2024-05-06 | 416      | 20240506_125050 | 6N             | 6N5 en coupe                                         | O.          |
| 2024-05-06 | 417      | 20240506_125414 | 6N             | Base 6N5                                             | O.          |
| 2024-05-06 | 418      | 20240506_130758 | 6K             | Fin fouille                                          | N.          |



| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                           | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|-------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-06 | 419      | 20240506_131528 | 6M             | 1ere couche de bois juste avant 6M12                  | S.          |
| 2024-05-06 | 420      | 20240506_143300 | 6M             | Fouille caveau                                        | N.-O.       |
| 2024-05-06 | 421      | 20240506_144715 | 6M             | Fond du caveau                                        | N.          |
| 2024-05-06 | 422      | 20240506_144723 | 6L             | Fond du caveau 6L11                                   | O.          |
| 2024-05-06 | 423      | 20240506_144739 | 6M             | Fond du caveau 6M12                                   | E.          |
| 2024-05-06 | 424      | 20240506_144745 | 6M             | Fond caveau en bois 6M12                              | N.-O.       |
| 2024-05-06 | 425      | 20240506_144754 | 6M             | Fond caveau en bois 6M12                              | S.          |
| 2024-05-06 | 426      | 20240506_152039 | 6M/6L          | Fin fouille                                           | N.-E.       |
| 2024-05-07 | 427      | 20240507_093739 | 6L             | 6L14/6L15 à la base de 6L13                           | O.          |
| 2024-05-07 | 428      | 20240507_093751 | 6L             | 6L14/6L15 à la base de 6L13                           | S.          |
| 2024-05-07 | 429      | 20240507_093813 | 6L             | 6L14/6L15 à la base de 6L13                           | N.          |
| 2024-05-07 | 430      | 20240507_093820 | 6L             | 6L14/6L15 à la base de 6L13                           | N.          |
| 2024-05-07 | 431      | 20240507_095946 | 6L             | Différence dans muret béton                           | N.          |
| 2024-05-07 | 432      | 20240507_100913 | 6L             | Calles/assises supplémentaires en lien avec 6L14/6L15 | N.          |
| 2024-05-07 | 433      | 20240507_100921 | 6L             | Calles/assises supplémentaires en lien avec 6L14/6L15 | N.          |
| 2024-05-07 | 434      | 20240507_103721 | 6K             | Fin fouille                                           | N.-E.       |
| 2024-05-07 | 435      | 20240507_103728 | 6K             | Fin fouille                                           | N.-O.       |
| 2024-05-07 | 436      | 20240507_103736 | 6K             | Fin fouille                                           | N.-O.       |
| 2024-05-07 | 437      | 20240507_103752 | 6K             | Fin fouille                                           | S.          |
| 2024-05-07 | 438      | 20240507_103817 | 6H             | Fin fouille, base 6H15                                | S.          |
| 2024-05-07 | 439      | 20240507_103823 | 6H             | Fin fouille, base 6H15                                | S.          |
| 2024-05-07 | 440      | 20240507_103832 | 6H             | Fin fouille                                           | N.-O.       |
| 2024-05-07 | 441      | 20240507_103905 | 6H             | Base 6H5 profil                                       | O.          |
| 2024-05-07 | 442      | 20240507_104921 | 8A             | Surface 8A1                                           | O.          |
| 2024-05-07 | 443      | 20240507_104929 | 8A             | Localisation 8A                                       | E.          |
| 2024-05-07 | 444      | 20240507_110722 | 8B             | Surface 8B1                                           | S.          |
| 2024-05-07 | 445      | 20240507_110728 | 8B             | Localisation 8B                                       | S.          |
| 2024-05-07 | 446      | 20240507_110800 | 8C             | Surface 8C1                                           | S.          |
| 2024-05-07 | 447      | 20240507_110804 | 8C             | Localisation 8C                                       | S.          |
| 2024-05-07 | 448      | 20240507_112005 | 8A             | Paroi nord 8A                                         | N.          |
| 2024-05-07 | 449      | 20240507_113236 | 8D             | Surface 8D1                                           | O.          |
| 2024-05-07 | 450      | 20240507_113243 | 8D             | Localisation 8D                                       | O.          |
| 2024-05-07 | 451      | 20240507_113605 | 8B             | Paroi ouest                                           | O.          |
| 2024-05-07 | 452      | 20240507_113706 | 8B             | Paroi sud                                             | S.          |
| 2024-05-07 | 453      | 20240507_114906 | 8C             | Fin 8C                                                | E.          |

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description            | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------|-------------|
| 2024-05-07 | 454      | 20240507_114918 | 8C             | Paroi sud              | S.          |
| 2024-05-07 | 455      | 20240507_120321 | 6C             | Fin fouille            | O.          |
| 2024-05-07 | 456      | 20240507_120334 | 6C             | Fin fouille            | N.-O.       |
| 2024-05-07 | 457      | 20240507_120344 | 6H             | Fin fouille            | N.-E.       |
| 2024-05-07 | 458      | 20240507_120401 | 6L             | Fin fouille            | S.          |
| 2024-05-07 | 459      | 20240507_120410 | 6L             | Fin fouille            | S.          |
| 2024-05-07 | 460      | 20240507_120441 | 6L             | Muret/mur dégagé       | N.          |
| 2024-05-07 | 461      | 20240507_130117 | 8E             | Surface 8E1            | E.          |
| 2024-05-07 | 462      | 20240507_130148 | 8F             | Surface 8F1            | S.          |
| 2024-05-07 | 463      | 20240507_130339 | 8D             | Fin 8D                 | O.          |
| 2024-05-07 | 464      | 20240507_130400 | 8D             | Paroi est 8D           | E.          |
| 2024-05-07 | 465      | 20240507_132220 | 6C             | Paroi sud              | S.          |
| 2024-05-07 | 466      | 20240507_132244 | 6M             | Paroi sud              | S.          |
| 2024-05-07 | 467      | 20240507_132259 | 6H             | Paroi sud              | S.          |
| 2024-05-07 | 468      | 20240507_133803 | 8E             | Fin 8E                 | E.          |
| 2024-05-07 | 469      | 20240507_133850 | 8E             | Paroi est              | E.          |
| 2024-05-07 | 470      | 20240507_144434 | 8F             | Mur en paroi sud de 8F | S.          |
| 2024-05-07 | 471      | 20240507_144440 | 8F             | Mur en paroi sud de 8F | S.          |
| 2024-05-07 | 472      | 20240507_145733 | 8G             | Fin 8G                 | E.          |
| 2024-05-07 | 473      | 20240507_145744 | 8G             | Paroi est              | E.          |

Projet : **MON2201-M18-Centre Saint-Pierre**  
Film n° : **BjFj-165-2024-NUM2**

Archéologue : **Simon Santerre**

| Date       | N° photo | NUM             | Identification | Description                                                                  | Orientation |
|------------|----------|-----------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-08 | 1        | 20240508_073356 | 8H             | Début du sondage 8H                                                          | S.          |
| 2024-05-08 | 2        | 20240508_073414 | 8J             | Début du sondage 8J                                                          | S.          |
| 2024-05-08 | 3        | 20240508_075045 | 8H             | Fin du sondage 8H                                                            | E.          |
| 2024-05-08 | 4        | 20240508_075057 | 8H             | Paroi ouest                                                                  | O.          |
| 2024-05-08 | 5        | 20240508_080026 | 8J             | Fin du sondage 8J                                                            | O.          |
| 2024-05-08 | 6        | 20240508_081100 | -              | Enlèvement du béton au coin des rues de la Visitation et Sainte-Rose         | S.-O.       |
| 2024-05-08 | 7        | 20240508_100247 | -              | Fin des excavations au coin sud-est des rues Sainte-Rose et de la Visitation | S.          |
| 2024-05-08 | 8        | 20240508_103123 | -              | Enlèvement du béton et de l'asphalte sur la rue de la Visitation             | N.          |
| 2024-05-08 | 9        | 20240508_104820 | -              | Enlèvement du béton et de l'asphalte sur la rue de la Visitation             | N.          |
| 2024-05-08 | 10       | 20240508_113721 | 8K             | Surface de pierres 8K2                                                       | E.          |
| 2024-05-08 | 11       | 20240508_113847 | 8M             | Fin du sondage 8L                                                            | O.          |
| 2024-05-08 | 12       | 20240508_113920 | 8L             | Fin du sondage 8L                                                            | O.          |
| 2024-05-08 | 13       | 20240508_114555 | 8N             | Fin du sondage 8N                                                            | O.          |

## Annexe 2 : Inventaire des artefacts et écofacts



## Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Centre Saint-Pierre  
Code : BJFj-165

Archéologue : Luis Trudel-Lopez  
Analyste : Hélène Côté et Isabelle Hade

Date : Décembre 2024  
Collection : 3451

| Lot  | Code mat. | Matériau                | Objet                 | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                   | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------|-----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4A06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-tuyau            | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                              | 1       |          |
| 4A06 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | assiette ou soucoupe  | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en vert.                                                                                       | 1       |          |
| 4A06 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | assiette              | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                       | 1       |          |
| 4A06 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                        | 1       |          |
| 4A06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée   | tasse                 | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base à petit pied annulaire droit et de paroi moulée de cannelures.                                                                                | 1       |          |
| 4A06 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3         | bouteille à cirage    | 1         | 1        | 4.9           | Entretien                        | Frag       | Fragment d'épaule tombante et de paroi. Enduit beigeâtre recouvrant la surface intérieure.                                                                     | 1       |          |
| 4A06 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé | bouteille à alcool    | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi près de la base de bouteille cylindrique. Patiné.                                                                                            | 1       |          |
| 4A06 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé      | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Forjés? Élagués.                                                                  | NC      |          |
| 4A06 | 5.1.5     | Nacre                   | bivalve               | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître.                                                                                                                                      | 1       |          |
| 4A12 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | tasse                 | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord (1) et de paroi à pans plats. Décor à motif floral imprimé en noir présent sur les deux surfaces. Trace d'une fine anse de 0,8 cm de larg. | 1       |          |
| 4A12 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | soucoupe              | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord. Décor à motif floral imprimé en bleu, de type flow blue sous la lèvre. Paroi moulée de pans légèrement concaves.                          | 1       |          |
| 4A12 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire à petit pied arrondi. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu.                                                        | 1       |          |
| 4A12 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3         | encrier               | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragment de base à talon chanfreiné et d'épaule tombante. Enduit beigeâtre recouvrant la surface intérieure.                                                   | 1       |          |
| 4A12 | 1.99      | Céramique altérée       | résidu                | 2         | 1        | 7.4           | Témoins de combustion            | Frag       | Fragments altérés par la chaleur. Probablement le même objet. TCF.                                                                                             | 1       |          |
| 4A12 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé      | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Élagués.                                                                          | NC      |          |
| 4A13 | 3.1.1.11  | Fer forgé               | clou forgé            | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous dont les pointes sont absentes. Très corrodés.                                                                                                           | 1       |          |
| 4A13 | 5.1.1     | Os                      | ossements             | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                     | 1       |          |
| 4A13 | 5.1.1     | Os                      | ossements             | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                      | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure        | pot à plante-soucoupe | 4         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de rebord et de base à fond plat. Pâte orange. 2 cm de haut. Trois fragments jointifs.                                                               | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure        | pot à plante          | 15        | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de rebord (2), de base à fond plat (1), de fond (1) et de paroi dont un près de la base. Pâte orange. Au moins deux objets différents.               | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure        | brique?               | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Éclat à pâte rouge orangé.                                                                                                                                     | 1       |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4A18 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc   | bol ou terrine       | 2         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments jointifs de base circulaire à fond plat et de paroi. Pâte orange vif. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun, luisante.                                                                                                                         |         |          |
| 4A18 | 1.1.2.104 | TCF rouge glaçure brune  | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi mince. Glaçure brun foncé et luisante recouvrant les surfaces.                                                                                                                                                                                                             | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.31  | Creamware                | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                      | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment renflé à embout à bourrelet. Un fragment de gros diamètre.                                                                                                                                                                    | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette             | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de bouge et marli. Décor à motif floral peint en bleu.                                                                                                                                                                                                                              | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor d'une mince bande peinte en brun noisette sous la lèvre.                                                                                                                                                                                               | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | soucoupe             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à l'éponge peint en vert. Probablement décor peint à motif de paon.                                                                                                                                                                                                | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette             | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord et de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.                                                                                                                                                                                                               | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de fond dont deux jointifs. Décor à motif Willow imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                                                  | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant-couvercle? | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord étalé. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                                                   | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi cannelée dont deux jointifs. Corps circulaire. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flow blue sur la paroi extérieure.                                                                                                                                            | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord évasé. Sans décor apparent. Bassin?                                                                                                                                                                                                                                       | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 29        | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord (3), de base (2), de fond (6) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.                                                                                                           | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe?            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                       | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord et de paroi moulée de cannelures. Corps circulaire. Sans décor apparent. Pot?                                                                                                                                                                                             | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base à pied annulaire droit et de paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent. 7 cm de diam.                                                                                                                                                                                 | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant            | 2         | 2        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord étalé à dessus plat. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                                                                                             | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor de bandes à l'engobe brun et blanc. Bol? Pot?                                                                                                                                                                                                          | 1       |          |
| 4A18 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                      | 1       |          |
| 4A18 | 1.2.1.101 | GG glaç sal et Albany    | jarre-couvercle      | 3         | 1        | 4.1.4         | Alimentation, conservation       | Frag       | Fragments de couvercle circulaire à assise et à rebord étalé. Couvercle plutôt plat. Surface extérieure beige orangé est recouvert d'un enduit incolore et luisant. Le centre est recouvert d'un enduit de type Albany brun foncé. Deux fragments jointifs. Assise de 18 cm de diam. estimé. | 1       |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                 | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                      | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|-----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4A18 | 1.2.1.101 | GG glaç sal et Albany    | contenant             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire à fond plat. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige grisâtre.                                                   | 1       |          |
| 4A18 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier               | 2         | 1        | 2.2           | Moyens de communication          | Frag       | Fragments d'épaule et de paroi de petit encrier cylindrique individuel. Probablement le même objet.                                                                                                               | 1       |          |
| 4A18 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe     | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de paroi très mince.                                                                                                                                                                                     | 1       |          |
| 4A18 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille             | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Verdâtre. Un fragment patiné. Objets différents.                                                                                                      | 1       |          |
| 4A18 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé  | bouteille à alcool    | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi de bouteille cylindrique.                                                                                                                                                                       | 1       |          |
| 4A18 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé      | 23        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent découpés. Élagués.                                                                                                                | NC      |          |
| 4A18 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | crochet?              | 1         | 1        | 4.7.2.5       | Supports                         | Frag       | Crochet en forme de C cédille formé par une tige circulaire de 0,6 cm de diam. 5,5 cm de haut. Très corrodé.                                                                                                      | 1       |          |
| 4A18 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | résidu                | 6         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Élagués.                                                                                                                                                         | NC      |          |
| 4A18 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | bande                 | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Bande rectangulaire aux extrémités fracturées. Très corrodée. 2,5 cm de larg.                                                                                                                                     | NC      |          |
| 4A18 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | poignée?              | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Tige circulaire de 0,7 cm de diam. recourbée pour former un triangle à deux angles arrondis. Semble y avoir un système de rotation au niveau de la pointe. 8 cm de haut. résid. 5 cm dans le plus larg. Corrodée. | 1       |          |
| 4A18 | 3.1.1.11  | Fer forgé                | clou forgé            | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou de gros format et très corrodé de 14,5 cm de long.                                                                                                                                                           |         |          |
| 4A18 | 4.3.2     | Mortier                  | mortier               | 1         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragment blanc dont une surface est lisse. Élagué.                                                                                                                                                                | NC      |          |
| 4A18 | 5.1.1     | Os                       | ossements             | 26        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont neuf avec traces de boucherie. Un fragment blanchi. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                              | 1       |          |
| 4A18 | 5.1.1     | Os                       | ossements             | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                        | 1       |          |
| 4A18 | 5.1.5     | Nacre                    | bivalve               | 10        | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                                                                 | 1       |          |
| 4A18 | 5.5.7     | Cuir                     | chaussure-semelle     | 7         | 0        | 4.4.3         | Chaussures                       | Frag       | Petits fragments avec trous de couture (manuels et à la machine) avec petits clous en métal ferreux.                                                                                                              |         |          |
| 4A19 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé      | 34        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés, certains entourés de bois. Certains semblent forgés alors que d'autres semblent découpés. Élagués.                                   | NC      |          |
| 4B03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | pot à plante-soucoupe | 2         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de base à fond plat (1) et de paroi. Pâte orange. Objets différents.                                                                                                                                    | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau            | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                 | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | soucoupe              | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Décor à motif de palmettes imprimée en noir.                                                                                                                       | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint polychrome (rouge, bleu et vert) sur la paroi extérieure. Décor à motif indéterminé imprimé en rouge sur la paroi intérieure.                                  | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | broc ou pichet        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de bec verseur. Décor à motif de volutes moulé en relief sous la lèvre.                                                                                                                                  | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base à fond plat. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                | 1       |          |
| 4B03 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                           | 1       |          |
| 4B03 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe     | 1         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de rebord mince.                                                                                                                                                                                         | 1       |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                  | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Intégrité | Commentaires                                                                                                                                                                                | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|---------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4B03 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu    | bouteille            | 2         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                           | Frag      | Fragments de base (1) et de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire aux coins chanfreinés plats.                                                                                         | 1       |          |
| 4B03 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé   | bouteille à alcool   | 5         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage             | Frag      | Fragments de goulot (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Épaule arrondie, col légèrement renflé, bague et lèvres arrondies. Résidu d'étiquette sur le col. Probablement le même objet. | 1       |          |
| 4B03 | 2.4.1     | V polychrome superposé    | vitre?               | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag      | Fragment plat de 0,19 cm d'épais. Verre teinté vert entre deux minces couches de verre transparent coloré rouge.                                                                            | 1       |          |
| 4B03 | 3.1.1.1   | Fer ind                   | clou indéterminé     | 10        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag      | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés. Élagués.                                                                                            | NC      |          |
| 4B03 | 3.1.1.1   | Fer ind                   | résidu               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                                | Frag      | Fragment de plaque circulaire dont une surface présente un petit rebord replié. 0,19 cm de diam. Corrodé. Partie d'un bouton en deux parties?                                               | 1       |          |
| 4B03 | 5.1.1     | Os                        | ossements            | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag      | Fragments dont quatre avec traces de boucherie.                                                                                                                                             | 1       |          |
| 4B03 | 5.1.5     | Nacre                     | bivalve              | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                                 | Frag      | Fragments de type huître.                                                                                                                                                                   | 1       |          |
| 4C01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure          | pot à plante         | 2         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture                   | Frag      | Fragments de rebord (1) et de paroi à pâte orange. Probablement le même objet.                                                                                                              | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure          | bille                | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements                    | Ent       | Billes à pâte orange pâle de teintes différentes. 1,4 cm et 1,5 cm de diam.                                                                                                                 | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure          | résidu               | 3         | 0        | 7.1           | Indéterminé                                | Frag      | Résidus informes à pâte orangée. Pot à plante? Objets différents.                                                                                                                           | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc    | bol ou terrine       | 3         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag      | Fragments de rebord à lèvre arrondie et de paroi. Pâte orange. Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect brun beigeâtre, luisante. Deux fragments jointifs.             | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc    | bol ou terrine       | 4         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag      | Fragments jointifs de rebord et de paroi. Pâte orange. La surface intérieure et la lèvre sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre.                                   | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc    | contenant            | 3         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag      | Fragments de paroi. Pâte orange, granuleuse. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre. Même objet.                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune | théière?             | 1         | 1        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag      | Fragment de base circulaire. Glaçure de type Rockingham.                                                                                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune | anse-théière?        | 1         | 0        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag      | Fragment d'anse ovale de 2 cm de larg. Glaçure de type Rockingham.                                                                                                                          | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche     | pipe-fourneau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                                      | Frag      | Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                        | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche     | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                                      | Frag      | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                           | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.51  | Pearlware                 | bol ou tasse         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif indéterminé peint en bleu sur la paroi extérieure.                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette             | 9         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragments de rebord (4), de base (3), de fond (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Au moins deux objets différents.                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragment de rebord et de paroi. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                               | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                           | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragment de rebord. Décor à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                                 | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette             | 2         | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag      | Fragments de rebord et de base. Décor moulé à motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu. Objets différents.                                                                      | 2       |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau    | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor moulé à motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu.                                                                                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | soucoupe             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge) sur la paroi.                                                                                                     | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | bol ou tasse         | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi carénée. Décor à motif floral peint polychrome (bleu, noir, vert et rouge).                                                                                                                                                      | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | bol ou tasse         | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi carénée (arrondie). Décor à motif de feuillage peint en vert. Altéré par la chaleur.                                                                                                                                             | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | bol                  | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi carénée (arrondie). Décor à l'éponge peint en bleu au-dessus de la carène.                                                                                                                                          | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | bol ou tasse         | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de paroi. Décor d'une mince bande peinte en brun sous la lèvre. Décor à l'éponge peint en brun sur la paroi extérieure.                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | assiette             | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de bouge et marli. Décor d'une mince bande peinte en bleu au centre. Décor à l'éponge (motif ouvert) peint en bleu.                                                                                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord. Décor à motif indéterminé (lignes et cercles) imprimé en bleu.                                                                                                                                                                | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | tasse                | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de paroi carénée (arrondie). Décor à motif scénique imprimé en brun sur la paroi extérieure et décor à motifs de voilier, de fleurs et de formes géométriques imprimé en brun, en bande, sous la lèvre intérieure. | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en brun.                                                                                                                                                                                          | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | bol                  | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de paroi carénée. Décor d'une bande à l'engobe brun noisette et d'engobes tourbillonnés (blanc et brun) à l'intérieur, sur la paroi extérieure.                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur la paroi extérieure.                                                                                                                                                                   | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue sur la paroi extérieure. Probablement des objets différents.                                                                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. La surface extérieure est recouverte d'une peinture vert. Décor le lignes ondulantes peintes en noir.                                                                                                                     | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 2         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de base circulaire (1) et plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Objets différents.                                                                                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motifs géométriques et de volutes imprimé en rouge sur les deux surfaces.                                                                                                                                               | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en noir.                                                                                                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire. Décor à motif Willow imprimé en brun. Assiette?                                                                                                                                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé imprimé en brun.                                                                                                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif floral imprimé en brun.                                                                                                                                                                                          | 2       |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor de bandes à l'engobe bleu-vert et brun sur la paroi extérieure.                                                                                                                                                                   | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi globulaire. Décor d'une bande à l'engobe bleu. Décor en pastillage blanc à motif floral à l'intérieur, sur la paroi extérieure.                                                                                                          | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant         | 17        | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord (1), de base circulaire (7), de fond (5) et de paroi (4). Sans décor apparent. Un fragment de fond avec une inscription moulée en creux. Au moins cinq objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot. | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de base. Paroi moulée de pans. Puits central. Décor moulé à motif du blé et décor à motif de feuillage peint en vert.                                                                                                                | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de base. Paroi moulée de pans. Puits central. Décor moulé à motif du blé.                                                                                                                                                            | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif indéterminé (blé?).                                                                                                                                                                                      | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif du blé.                                                                                                                                                                                                  | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette          | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord. Décor moulé en relief à motif de volutes sur le marli.                                                                                                                                                                                | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | tasse             | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord. Décor moulé en relief à motif du blé.                                                                                                                                                                                        | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | bol ou tasse      | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette          | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                           | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base à fond plat. Sans décor apparent. Contenant de service?                                                                                                                                                                                   | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant-poignée | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de poignée horizontale moulée en volutes. 5 cm de larg. Contenant de service?                                                                                                                                                                     | 2       |          |
| 4C01 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant         | 3         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de base circulaire (1), plat de fond (1) et de paroi près d'un rebord étalé. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                             | 2       |          |
| 4C01 | 1.2.1.79  | GG glaç saline brune     | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi plutôt mince. Corps circulaire. Pâte brun rougeâtre. Glaçure brun foncé d'aspect métallique recouvrant les surfaces.                                                                                                                     | 2       |          |
| 4C01 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Minuscule fragment de paroi très mince.                                                                                                                                                                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille         | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de col.                                                                                                                                                                                                                                           | 2       |          |
| 4C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | vitre             | 14        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,15 cm et 0,27 cm d'épais.                                                                                                                                                                  | 2       |          |
| 4C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | vitre             | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,11 cm d'épais. Légèrement patiné.                                                                                                                                                                                                       | 2       |          |
| 4C01 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu   | bouteille         | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de goulot à lèvres aplatie et bague façonnée en V.                                                                                                                                                                                                | 2       |          |
| 4C01 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé  | bouteille à gin   | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment plat de paroi.                                                                                                                                                                                                                                    | 2       |          |
| 4C01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé  | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                     | NC      |          |
| 4C01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Plaque mince, circulaire et corrodée (tôle). 9,5 cm de diam. De type boîte de conserve. Élaguée.                                                                                                                                                           | NC      |          |
| 4C01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | résidu            | 11        | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                  | NC      |          |
| 4C01 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé      | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous dont la pointe est absente. Corrodés.                                                                                                                                                                                                                | 2       |          |
| 4C01 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé              | clou tréfilé      | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou corrodé de 8 cm de long. Élagué.                                                                                                                                                                                                                      | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau               | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 4C01 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise     | tableau ou tuile  | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragment plat à rebords chanfreinés. 0,43 cm d'épais. Gris foncé.                                                                        | 2       |          |
| 4C01 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 31        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont 14 avec traces de boucherie, un fragment de mâchoire avec dents et un fragment blanchi. Certains avec traces de rongeurs. | 2       |          |
| 4C01 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 7         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs.                                                                                         | 2       |          |
| 4C01 | 5.1.5     | Nacre                  | bivalve           | 10        | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                        | 2       |          |
| 4C01 | 5.1.5     | Nacre                  | bivalve           | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type moule. Une coquille conservée.                                                                                         | 2       |          |
| 4C01 | 5.4.5     | Caoutchouc             | balle             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Balle en caoutchouc noir, fendillé. Légèrement déformée. Env. 3 cm de diam.                                                              | 2       |          |
| 4C02 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc | contenant         | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de fond. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre.                           | 2       |          |
| 4C02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id. | cheminée de lampe | 2         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de paroi très mince.                                                                                                           | 2       |          |
| 4C02 | 3.1.1.1   | Fer ind                | clou indéterminé  | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent découpés. Élagués.                                       | NC      |          |
| 4C02 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                | 2       |          |
| 4C02 | 5.1.5     | Nacre                  | bivalve           | 11        | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                        | 2       |          |
| 4C03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche  | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. La moitié du tuyau est mâchouillé.                                                     |         |          |
| 4C03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée  | soucoupe          | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de base. Trace d'un décor à motif indéterminé moulé en relief, probablement motif du blé.                | 2       |          |
| 4C03 | 5.1.5     | Nacre                  | bivalve           | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de type huître.                                                                                                                 | 2       |          |
| 5A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat de fond. Décor à motif de feuillage imprimé en noir (légèrement flou).                                                     | 2       |          |
| 5A01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée  | assiette          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                 | 2       |          |
| 5A01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée  | contenant         | 3         | 2        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord (2) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.                                               | 2       |          |
| 5A01 | 3.1.1.11  | Fer forgé              | gond à repos      | 1         | 1        | 4.7.2.2       | Ferrures de rotation             | Ent        | Gond à repos en forme de "L" fiché simple avec tige de section rectangulaire et pointe. 16 cm de long. sur 7 cm de haut. Très corrodé.   | 2       |          |
| 5A01 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment blanchi.                                                                                                                        | 2       |          |
| 5A01 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                | 2       |          |
| 5A02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche  | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Petit fragment de tuyau. Trace de décor de fines lignes moulées à la jonction entre le tuyau et le fourneau.                             | 2       |          |
| 5A02 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | assiette          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif de vigne imprimée en noir.                                                                             | 2       |          |
| 5A02 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat de fond. Sans décor apparent.                                                                                              | 2       |          |
| 5A02 | 3.1.1.1   | Fer ind                | clou indéterminé  | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragments d'un même clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                | NC      |          |
| 5A02 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                | 2       |          |
| 5A02 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                | 2       |          |
| 5A03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche  | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: MURRAY/GLASGOW. 1830-1861                                                           | 2       |          |
| 5A03 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment avec traces de boucherie.                                                                                                       | 2       |          |
| 5A04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche  | pipe-tuyau        | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout coupé droit. Objets différents.                                   | 2       |          |
| 5A04 | 3.1.1.1   | Fer ind                | clou indéterminé  | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                                                     | NC      |          |
| 5A04 | 4.3.2     | Mortier                | mortier           | 1         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragment blanc dont une surface est lisse avec la trace de peinture rouge orangé. Élagué.                                                | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau         | Objet                 | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|------------------|-----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5A05 | 5.1.1     | Os               | ossements             | 1         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Petit fragment blanchi.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 2       |          |
| 5B07 | 1.1.1.31  | TCG avec glaçure | bol ou terrine        | 2         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de paroi à pâte orange. Glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre sur la surface intérieure et la lèvre. Locale?                                                                                                                                                                       | 2       |          |
| 5B07 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | bol ou tasse          | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge) sur la paroi extérieure. Décor à motif d'une mince bande peinte en vert sous la lèvre intérieure.                                                                                                                              | 2       |          |
| 5B07 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | assiette creuse       | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif Willow imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                                                                                             | 2       |          |
| 5B07 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment plutôt plat. Décor à l'éponge peint en bleu sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                                 | 2       |          |
| 5B07 | 1.2.1.72  | GG Derbyshire 1  | contenant             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Corps circulaire. Pâte beige clair. La surface intérieure est partiellement recouverte d'une glaçure incolore.                                                                                                                                                                                     | 2       |          |
| 5B07 | 3.1.1.1   | Fer ind          | clou indéterminé      | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forgé? Élagué.                                                                                                                                                                                                                                           | NC      |          |
| 5B07 | 5.1.1     | Os               | ossements             | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2       |          |
| 5B07 | 5.1.1     | Os               | ossements             | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2       |          |
| 5B07 | 5.1.5     | Nacre            | bivalve               | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de type huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 2       |          |
| 5B09 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure | résidu                | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Résidu informe à pâte orange. Pot à plante? Contenant ayant perdu la glaçure?                                                                                                                                                                                                                                         | 2       |          |
| 5B09 | 1.1.1.31  | TCG avec glaçure | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi à pâte orange. Trace d'une glaçure incolore d'aspect beige jaunâtre sur les deux surfaces, altérée. Locale?                                                                                                                                                                                   | 2       |          |
| 5B09 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | bol ou tasse          | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de paroi dont un de paroi carénée. Décor à motif floral peint polychrome (vert et rouge) sur la paroi extérieure.                                                                                                                                                                                           | 2       |          |
| 5B09 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | assiette ou soucoupe  | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif floral imprimé en vert.                                                                                                                                                                                                                                            | 2       |          |
| 5B09 | 5.1.1     | Os               | ossements             | 10        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                           | 2       |          |
| 5C01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure | pot à plante-soucoupe | 1         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment de rebord et de base à fond plat. Pâte orange. 2 cm de haut.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5C01 | 1.1.1.31  | TCG avec glaçure | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à pâte orange pâle. Trace d'une glaçure jaune sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | assiette ou soucoupe  | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base. Trace d'un décor à motif végétal peint polychrome (vert et noir).                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | bol?                  | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de palmettes imprimé en bleu sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | soucoupe              | 6         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord (3) et de base (3). Puits central. Paroi moulée de cannelures. Décor à motif de palmettes imprimé en noir sur la paroi. Décor à motif d'un voilier imprimé en noir sur le fond. Inscription imprimée en noir sous le fond avec un motif circulaire de ceinture et d'un voilier au centre: ACADIA. |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche      | assiette              | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord ondulé et de base. Décor à motif de palmettes moulé en relief sous la lèvre. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flow blue sur l'ensemble de la surface intérieure. Inscription illisible moulée en creux sous le fond.                                                         |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet           | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-<br>grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-----------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant       | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag           | Fragment de paroi. Décor à motif végétal (feuillage) peint en bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant       | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag           | Fragment de base à fond plat. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur la surface intérieure et trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant       | 4         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag           | Fragments de rebord (1), de base (1) et de paroi. Sans décor apparent. Au moins trois objets différents. Appartenant peut-être à des objets déjà décrits dans ce lot.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | assiette        | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag           | Fragment de rebord. Marli moulé de pans concaves. Mince bande peinte en vert sous la lèvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5C01 | 1.2.1.73  | GG Derbyshire 2             | contenant       | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag           | Fragment de base circulaire à fond plat. Pâte beige clair. Glaçure verdâtre recouvrant la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | bouteille       | 2         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag           | Fragments de col cylindrique avec un anneau arrondi et de paroi à pan plat ovale légèrement en retrait. Verdâtre et patiné.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | bouteille       | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag           | Fragment de base de bouteille carrée ou rectangulaire. Talon chanfreiné. Paroi à pans en retrait. Teinte plutôt turquoise.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre           | 7         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag           | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,09 cm et 0,22 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | résidu          | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag           | Petit fragment plat, verdâtre et patiné. Bouteille? Vitre?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5C01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | penture         | 1         | 1        | 4.7.2.2       | Ferrures de rotation             | Ent            | Bande rectangulaire aux coins arrondis et extrémités droites avec la présence de deux trous de fixation (0,4 cm de diam.). L'autre extrémité forme un oeillet pour le gond. 4,5 cm de long. sur 2,8 cm de large. Oeillet de 1,5 cm de diam. Corrodée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5C01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé      | 5         | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent            | Clous entiers (3-entre 5 cm et 7,5 cm de long.) et incomplets (2-abs. pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5C01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé    | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent            | Clous entiers (1-7 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5C01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | cuillère        | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag           | Cuilleron (absence complet du manche) en forme d'oeuf. 2,8 cm dans la partie la plus large.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5C01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | jeton monétaire | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent            | Jeton frappé. Avers: BANK OF UPPER CANADA / 1857 (entre deux rosettes) / (représentation de Saint-Georges tourné vers la droite et terrassant un dragon). Revers: BANK TOKEN / ONE HALF PENNY (entre deux rosettes) / (représentation des armoiries du Haut-Canada: deux cornes d'abondance croisées, sous une épée et une ancre entrecroisées, le tout surmonté d'une couronne et d'un fanion). Ce jeton en cuivre est frappé en 1857 en Angleterre, soit à Londres ou à Birmingham. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal, d'une valeur d'un demi-penny. Cette pièce est destinée au marché de la Province du Canada. Émission par l'atelier Heaton and Sons de Birmingham qui émet entre 1854 et 1857. 2,7 cm de diam. <a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209161">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209161</a> |         | 15       |
| 5C01 | 4.3.2     | Mortier                     | mortier         | 5         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag           | Fragments blancs dont une surface est lisse (chaux). Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC      |          |
| 5C01 | 5.1.1     | Os                          | ossements       | 13        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag           | Fragments dont quatre avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5C01 | 5.1.1     | Os                          | ossements       | 3         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag           | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                      | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|-------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5C01 | 5.5.7     | Cuir                        | chaussure-semelle | 1         | 1        | 4.4.3         | Chaussures                    | Frag       | Fragment de la partie du talon avec petits clous en métal ferreux. 4 cm de larg. Enfant?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                         | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [HENDER]SON'S/MO[NTRÉAL]. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5C04 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | perle             | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux             | Ent        | Perle circulaire à surface facettée (pans plats). Extrémité droite. 0,8 cm de long. 0,7 cm de diam. au centre. Ouv. de 0,3 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         | 18       |
| 5C04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 15        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre       | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,19 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5C04 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé     | perle             | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux             | Inc        | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,7 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,23 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         | 19       |
| 5C04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous               | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC      |          |
| 5C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.2       | Attaches-identification autre | Ent        | Bouton à dos et dessus légèrement convexe. Attache par deux fines tiges circulaires fixées en demi-cercle à l'intérieur d'une perforation centrale (0,5 cm de diam.). Inscription imprimée en creux au pourtour de la surface supérieure: [R]OWLEY.<br><a href="https://sha.org/assets/documents/Military%20Button%20Manufacturers%20from%20the%20London%20Directories%201800-1899.pdf-p.61-62">https://sha.org/assets/documents/Military%20Button%20Manufacturers%20from%20the%20London%20Directories%201800-1899.pdf-p.61-62</a> .                                                                                           |         | 16       |
| 5C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | tube              | 3         | 3        | 4.4.6         | Parures et bijoux             | Ent        | Plaques enroulées sur elles-mêmes. Entre 1,2 cm et 2,2 cm de long. sur env. 0,14 cm de diam. Tubes plutôt droits. Cônes clinquants?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | médaille          | 1         | 1        | 5.6           | Culte et rituel               | Ent        | Médaille plate de forme ovale avec oeillet moulé à même. Sur les deux faces, présence d'un motif mais trop effacé pour être identifié (colombe et sacré coeur\Vierge Marie). Même constat pour les inscriptions présentes sur les deux surfaces:[FILI] PRAEBE COR [TUUM ROMA]. 2,8 cm de haut. avec oeillet. 2,4 cm de haut. sans l'oeillet. 1,9 cm dans le plus large. 0,09 cm d'épais. Traduction: Mon fils, donne-moi ton cœur. <a href="https://www.etsy.com/ca-fr/listing/1336213791/regina-sacratissimi-rosari-medal-ora-pro">https://www.etsy.com/ca-fr/listing/1336213791/regina-sacratissimi-rosari-medal-ora-pro</a> |         | 17       |
| 5C04 | 3.2.2.2   | Laiton étamé                | épingle           | 8         | 3        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                | Frag       | Fragments de tête enroulée (1), de tête plate (2-post 1824) et de tige. Une entière de 3 cm de long.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5C04 | 4.1.13    | Pierre                      | bille             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Ent        | Bille en pierre gris pâle. 1,6 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5C04 | 4.1.13    | Pierre                      | bille             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Ent        | Bille en pierre gris pâle. 1,4 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5C04 | 4.1.13    | Pierre                      | bille             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Ent        | Bille en pierre brunâtre. 1,3 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5C04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 24        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Fragments dont trois avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5C04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 57        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                       | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs. Certains s'associent peut-être à de petits mammifères.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5C04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                      | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5C04 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent              | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Dent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5C04 | 5.2.1     | Corne                       | cornillon         | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5C05 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 6         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous               | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC      |          |
| 5C05 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé        | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous               | Frag       | Fragment de tête et de tige. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                 | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|-----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante          | 8         | 2        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragms dont 2 jointifs de rebord droit à lèvre droite (diam.: 18 cm), un comprenant le fond plat à perforation centrale chanfreinée, talon légèrement renflé et paroi légèrement évasée (diam.: +-18 cm) et 4 de paroi, le tout à pâte orange pâle sableuse, et 1 de rebord renflé à lèvre plate et pâte beige rosâtre. Deux objets. |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau            | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | assiette ou soucoupe  | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de marli incomplet dont la surface intérieure est manquante. La surface extérieure est fortement bleutée.                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant             | 3         | 0        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragments de paroi assez fins dont 2 jointifs, le tout sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette              | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont 2 jointifs de marli plat à lèvre arrondie, bouge très court et petite partie du fond à pied annulaire.                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette ou soucoupe  | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragms jointifs formant le fond plat à petit pied annulaire, avec amorce de décor peint rouge ou brun au centre de la surface.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse                 | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment comprenant la paroi légèrement évasée vers le rebord droit à lèvre avec léger chanfrein. Décor à l'éponge bleue de type Porneuf sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant             | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragms de paroi sans décor.                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D01 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi épais. Pourrait appartenir à une bouteille ou à un objet de table.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D01 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool    | 3         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de paroi à pans et chanfreins plats. Surface striée de côtes verticales en relief.                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D01 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille             | 4         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments dont 3 jointifs; base légèrement arrondie avec cul conique avec petit mamelon central et corps cylindrique dont la surface montre une peau d'orange. Diam.: 6,5 cm.                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé      | 2         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clou à tige tordue carrée ou rectangulaire en coupe et tête ovale incomplète dont la pointe est manquante, et tige très corrodée.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé          | 4         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous à tige rectangulaire en coupe tordue et pointe incomplète, et 3 fragms de tiges et et têtes rectangulaires.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D01 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé                   | clou tréfilé          | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou tréfilé à pointe effilée et à tête circulaire plate. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D01 | 3.1.4.1   | Plomb                         | résidus               | 6         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de minces feuilles ductiles.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D01 | 3.2.2.1   | Fer-blanc                     | boîte de conserve     | 13        | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragms de boîte rectangulaire comprenant les plaques de dessus et de dessous à surface en retrait, rebords renflés et traces de soudure au plomb (dims: 11,5 cm sur 8,5 cm), 3 tiges de renforcement de rebord à corps rond et restes de corps écrasés. Élagués.                                                                     |         |          |
| 5D01 | 5.1.1     | Os                            | ossements             | 22        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragms de gros mammifère, plusieurs sciés.                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D01 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve               | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D02 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante-assiette | 2         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Inc        | Fragms jointifs formant une partie du fond légèrement convexe à talon arrondi, corps court évasé et rebord droit à lèvre droite. Pâte beige foncé dense.                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D02 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante          | 4         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragms jointifs de paroi à pâte orange dense.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D02 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | brique                | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Gros éclat de brique rouge. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D02 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1          | contenant          | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi à pâte orange foncé (N=2) et rouge foncé. 2 frags exfoliés, 1 avec engobe blanc d'aspect jaune sous glaçure inc. sur la surface int. et glaçure inc. laissant transparaître les impuretés de la pâte sur la surface ext. |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau         | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments dont un avec marque en creux: "[J]ERSON" "MONTR[ ]" de part et d'autre.                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-fourneau      | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de paroi de fourneau avec amorce d'un décor moulé indéterminé.                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 3         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragms à décor imprimé bleu indéterminé sur la surface intérieure dont un petit de rebord. Trois objets différents.                                                                                                                         |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 3         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragms dont un de fond à petit pied annulaire et 2 de paroi sans décor.                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse              | 2         | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont un de corps à décor de grosses côtes moulées et rebord droit à lèvre droite, et un de corps à motif de blé moulé et rebord à lèvre arrondie.                                                                                 |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse?             | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs à paroi qui s'évase légèrement vers le rebord à lèvre arrondie.                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette ou plat   | 1         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragment de marli concave à lèvre droite avec décor à motifs géométriques imprimés bleu de type "Willow".                                                                                                                                   |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 5         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments dont un petit à lèvre droite et quatre de paroi sans décor.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         |                    |           |          |               |                                  |            |                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D02 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi dont un est exfolié.                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | bouteille carrée   | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de pan plat avec amorce d'un chanfrein arrondi.                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 13        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | verre de lampe?    | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | carafe             | 1         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment comprenant une partie de l'ouverture évasée à lèvre carrée et chanfrein intérieur, et col à facettes.                                                                                                                              |         |          |
| 5D02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D02 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 3         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de paroi dont deux plats.                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D02 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | lime               | 1         | 1        | 1.3.2.1       | Fer, outils                      | Inc        | Lime à corps triangulaire dont une des faces semble montrer un taillant simple. Les deux extrémités sont manquantes. Longueur résiduelle: 12 cm; largeur d'une face: 1,2 cm.                                                                |         |          |
| 5D02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 30        | 10       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous trop corrodés pour être identifiés. Élagués.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | vis                | 1         | 0        | 4.7.2.4       | Fixations-divers                 | Frag       | Tige filetée dont les extrémités sont manquantes.                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | bande              | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Bandes rectangulaires relativement étroites dont es extrémités sont cassées. Largeur: 2 cm.                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 27        | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés à corps et tête rectangulaire très corrodés.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D02 | 3.2.2.1   | Fer-blanc                     | résidus            | 12        | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments tordus de paroi et de rebords renflés. Élagués.                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D02 | 4.1.13    | Pierre                        | bille              | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille en pierre beige et grise montrant un petit replat. Diam.: 1,7 cm.                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D02 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | ardoise?           | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Petit fragment.                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D02 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 5         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragments d'oiseau ou de mammifère.                                                                                                                                                                                                         |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D02 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 19        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments de gros mammifère dont plusieurs sciés.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D02 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D02 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 2         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                       | Inc        | Deux moitiés de coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | brique             | 2         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Fragments de brique rouge dont un avec restes de mortier. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette           | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc        | Fragments comprenant une petite partie de la base à pied annulaire arrondi, le bouge à larges côtes creuses et marli à motif de blé moulé et rebord droit à lèvre arrondie. Diam.: 20 cm. Autres fragments dans 5D10.                                                                                                                      |         |          |
| 5D03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | bol ou tasse       | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de corps à côtes moulées et rebord droit à lèvre arrondie.                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D03 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | bouteille          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de base à cul en retrait et talon chanfreiné, et paroi cylindrique. Enduit ferrugineux brun d'aspect métallique sur la surface extérieure, intérieur laissé nu. Diam.: 5 cm.                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D03 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D03 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi à pan et chanfrein plats, surface à fines côtes moulées. Bouteille dite "à gin".                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D03 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous trop corrodés pour identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D03 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de petite bande qui montre deux perforations incomplètes.                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 8         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D03 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé                   | clou tréfilé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Comp       | Clou tréfilé élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D03 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 28        |          | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments de gros mammifère, plusieurs avec marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D03 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 3         |          | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D03 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Inc        | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D04 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille          | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D04 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 14        | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous trop corrodés pour être identifiés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D04 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé                   | clou tréfilé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clou tréfilé. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D04 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments de gros mammifère.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D04 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Inc        | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante?      | 2         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments jointifs de paroi à pâte orange dense.                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | brique             | 6         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Fragments à pâte beige rougeâtre dense et micacée dont quatre affichent des surfaces planes. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D06 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1          | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi exfolié à pâte rouge avec épaisse couche d'engobe blanc et glaçure incolore s'aspect jaune sur la surface intérieure. Amorce de décor brun.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau         | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments dont n avec marque en creux: "[ ]DOHERTY" et autre marque illisible.                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 1         | 0        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragment de paroi exfolié avec reste de décor indéterminé imprimé bleu sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse              | 11        | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc        | Fragments dont un avec base en retrait avec marque "IMPERIAL" au-dessus d'un blason illisible et "IRONSTONE CHINA" au bas, corps cylindrique à larges côtes et amorce de décor à motif de blé moulé (diam. base: 6 cm), 4 de paroi à côtes moulées et 6 de rebord droit à lèvre arrondie avec motif de blé (diam.: 12 cm). Prob. 2 objets. |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | plat de service   | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Inc        | Fragment comprenant le bouge très court et le marli légèrement concave à rebord et lèvre droites. La paroi est très épaisses. Plat ovale. Autres fragments dans 5D07.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | terraine          | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Inc        | Fragment comprenant une partie du fond plat sans pied, la paroi légèrement évasée et le rebord à aile avec lèvre arrondie. Hauteur: 5 cm. Le contenant est ovale. Autre fragment dans 5D07.                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de fond plat sans pied avec marque floue imprimée noir au centre: armoiries couronnées encadrées d'un lion et d'une licorne, marque "T. FURNIVAL & SON" / TRADE MARK avec une ancre/ ENGLAND". 1871-1890.                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant         | 15        | 1        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments dont un petit de rebord, deux de pied annulaire et 12 de paroi dont un avec amorce de décor à l'éponge bleu indéterminé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre             | 7         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | verre de lampe    | 2         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                          | Frag       | Fragments fins de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D06 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D06 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | vitre             | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D06 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc          | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D06 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3       | vitre             | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent rouge.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous trop corrodés pour être identifiés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidus           | 82        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | tige              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Tige carrée aux extrémités dont les côtés sont chanfreinés. L'objet s'élargit vers une extrémités. Longueur résiduelle: 8,5 cm; largeur aux extrémités: 1,3 cm et 16 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 40        | 19       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous découpés à tête et tige rectangulaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D06 | 5.1.1     | Os                          | grain de chapelet | 1         | 1        | 5.6           | Culte et rituel                    | Ent        | Perle circulaire avec perforation de suspension centrale et décor incisé de cercles concentriques. Diam.: 1 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D06 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 219       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments de gros mammifère pour la plupart, marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D06 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D06 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 21        | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                           | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D06 | 5.1.4     | Coquille                    | oeuf              | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D07 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | pot à plante      | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragment de paroi à pâte orange pâle.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.102 | TCF rouge engobe brun       | contenant à anse  | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments jointifs comprenant la paroi et la base d'une anse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragments sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | tasse             | 22        | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragms jointifs (un bol avec 3 fragms; autre bol avec 10 fragms, 9 tessons épars); bols à corps plus ou moins cylindrique comprenant le fond en retrait avec marque imprimée noir: "IMPERIAL" au-dessus d'un blason couronné entre un lion et une licorne (blason mal imprimé) sur "IRONSTONE CHINA", pied annulaire, paroi à grosses côtes et décor moulé motif de blé au rebord droit à lèvre arrondie. Haut.: 8,5 cm; diam. rebord: 12,5 cm. |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                          | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse               | 6         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragms jointifs, partie de la paroi manquante. Fond en retrait sans pied, corps relativement droit et rebord et lèvre droits, le tout sans marque ni décor. Haut.: 7,5 cm; diam. ouverture: 8,5 cm.                                                   |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 5         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragms jointifs; fond à pied annulaire avec marque imprimée noir floue: "IMPERIAL/blason couronné de l'Angleterre avec lion et licorne/IRON STONE CHINA", bouge relativement court et marli droit à lèvre arrondie, le tout sans décor. Diam.: 23 cm. |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment comprenant le bouge et le marli droit à lèvre droite.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | plat de service     | 9         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Inc        | Fragments dont 8 jointifs comprenant le bouge très court et le marli légèrement concave à rebord et lèvre droites. La paroi est très épaisses. Plat ovale. Autres fragments dans 5D06.                                                                |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | terrine             | 4         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Inc        | Fragments dont 3 jointif comprenant une partie du fond plat sans pied, la paroi légèrement évasée et le rebord à aile avec lèvre arrondie. Hauteur: 5 cm. Le contenant est ovale. Autre fragment dans 5D06.                                           |         |          |
| 5D07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant           | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragments dont un de fond et un avec fond plat et paroi.                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D07 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | vitre               | 12        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D07 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre               | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D07 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | bouteille ou flacon | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                   | Frag       | Fragment comprenant une partie du fond à cul en retrait et talon avec large point d'appui, et partie inférieure de corps cylindrique. La paroi est mince et fine.                                                                                     |         |          |
| 5D07 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool  | 3         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage     | Frag       | Fragments de paroi dont un plat avec fines côtes moulées (bouteille dite à gin).                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D07 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé    | 69        | 37       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous très corrodés. Probablement des clous découpés mais identification incertaine.                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D07 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus             | 22        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                                |         |          |
| 5D07 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé        | 28        | 14       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous à tige et tête rectangulaires.                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D07 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | chaînette?          | 13        | 0        | 4.4.6         | Parures et bijoux                  | Frag       | Petits fragments de fil de cuivre très fins.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D07 | 4.3.2     | Mortier                       | résidus             | 5         | 0        | 4.7.1.3       | Matériaux de liaison               | Frag       | Fragments élagués.                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D07 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 196       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments gros mammifère, marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D07 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 10        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments probablement d'oiseau.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D07 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 7         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                           | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D07 | 5.1.4     | Coquille                      | oeuf                | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D07 | 5.1.7     | Graphite                      | crayon              | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                             | Comp       | Tige dont une extrémité est effilée tandis que l'autre est droite. Long.: 3,4 cm; diam.: 0,4 cm.                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D08 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante        | 4         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragments dont un petit de rebord droit à lèvre arrondie et trois de paroi; pâte beige foncé dense et dure.                                                                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc        | jatte ou terrine    | 1         | 0        | 4.1.1         | Alimentation, préparation          | Frag       | Fragment comprenant une partie du fond plat et de la base de la paroi; pâte beige foncé dense, surface intérieure avec mince couche d'engobe d'apparence jaune desquamée en partie et filet brun.                                                     |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D08 | 1.1.2.111 | TCF chamois sans glaçure | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi avec décor imprimé noir sur la surface extérieure: tronc d'un personnage de profil gauche assis sur l'herbe dont la veste montre une manche bouffante à l'épaule et au coude, une fine ceinture à la taille et un sac suspendu à la dite ceinture.                                                                                                                                                                                                                   |         | 6        |
| 5D08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                              | Comp       | Fourneau de type TD orné d'un décor moulé de symboles franc-maçonneriques (un côté: niveau et fil à plomb devant fleur de chardon, compas, outil indéterminé, grosse étoile, croissant de lune et petites étoiles; autre côté: bâtiment sous oeil entre soleil et symbole ind., règle et compas, outils ind.), crête sur la ligne de moule avant avec traits rayonnants, éperon et partie de tuyau droit marqué "[ ]BEC" et "E B[R]E". Haut. fourneau: 3,9 cm.                         |         | 5        |
| 5D08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragment de rebord avec large bande de flûtes le long du rebord droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau         | 6         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragments dont un marqué "[ ]/St Omer/Deposé" perpendiculairement au tuyau et un marqué "[ ]ONTRE" "[ ]NDE".                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette à dessert | 6         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Comp       | Fragments jointifs dont une partie du marli est manquante. Fond plat avec marque imprimée bleu floue (jarretière, végétation et "Marco Polo [ ]" dans une banderole), pied annulaire, bouge très court et marli légèrement concave à rebord et lèvres droites. Décor imprimé bleu à motif floral (branches de rosier) sur le marli et en médaillon, et ligne double au-dessus d'une ligne à motif géométrique au rebord et à la base du bouge. Diam. rebord: 17 cm; diam. pied: 10 cm. |         | 8        |
| 5D08 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant          | 12        | 0        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.      | Frag       | Fragments de paroi dont un avec décor peint rouge, probablement floral.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette creuse    | 5         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragments dont 4 jointifs. Fond plat à pied annulaire (diam.: 12 cm), bouge et marli à larges côtes creuses et rebord à motif de blé et lèvre droite (diam.: 22 cm). Autres fragments dans 5D3 et 5D10                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | tasse              | 6         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Inc        | Fragments dont un de paroi avec anse et rebord à motif de blé moulé, un avec base en retrait sans marque, corps cylindrique à larges côtes et rebord à motif de blé moulé, et 4 de paroi à côtes moulées dont deux avec rebord droit à motif de blé. Aucun recollage.                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe           | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Inc        | Fragment de paroi à côtes moulées et rebord à motif de blé moulé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | plat de service    | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment comprenant une partie du bouge et du marli à rebord droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant          | 10        | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.      | Frag       | Fragments dont 1 de rebord évasé, 1 de pied annulaire, 1 de pied indéterminé, 1 de fond à pied annulaire avec marque imprimée noire: armoiries couronnées de l'Angleterre avec licorne surmontant un ruban avec inscription ind. et "[ ]STONE CHINA/[ ]&Co GLASGOW", 1 de fond à piédouche et 6 de paroi sont un avec bande d'engobe bleue.                                                                                                                                            |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                          | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                               | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|--------------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D08 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | grand bol                      | 7         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation              | Recon      | Fragments jointifs comprenant le fond à pied annulaire arrondi, la paroi à carène et le rebord à lèvre droite. La surface extérieure est ornée d'un décor annulaire composé de bandes d'engobe blanc et de filets bruns. Diam. rebord: 24 cm; diam. pied: 10 cm. Autres fragments dans 5D10.                               |         |          |
| 5D08 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier                        | 2         | 2        | 5.3           | Écrits                                 | Ent        | Encriers entiers comprenant un fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, corps cylindrique, épaule tombante et goulot à lèvre arrondie dans un cas et lèvre rabattue dans l'autre. Surface avec enduit ferrigineux et glaçure saline. Haut.: 5 cm; diam.: 5 cm.                                      |         |          |
| 5D08 | 1.3.1.21  | PC avec glaçure          | vaisselle jouet                | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements                | Ent        | Couvercle comprenant les deux collerettes, le sommet de forme conique arrondie avec côtes moulées et petit bouton sommital. Haut.: 2,5 cm; diam. colerette horizontale: 4,2 cm. La forme et la surface de l'objet sont irréguliers, facture grossière.                                                                     |         |          |
| 5D08 | 1.3.2.21  | PF dure européenne       | vase?                          | 1         | 1        | 4.8.5         | Décoration                             | Frag       | Fragment de rebord irrégulier à décor végétal indéterminé moulé sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D08 | 1.99      | Céramique altérée        | résidus                        | 1         | 0        | 7.4           | Témoins de combustion                  | Frag       | Fragment altéré par la chaleur.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | bouteille ou flacon            | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                       | Frag       | Fragment de paroi cylindrique fine avec base d'épaule tombante,                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | flacon                         | 1         | 1        | 4.3           | Médication                             | Frag       | Fragment de col cylindrique et de goulot à lèvre de type pharmaceutique.                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | vitre                          | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                | Frag       | Fragment plat très épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe              | 23        | 1        | 4.8.2         | Éclairage                              | Frag       | Fragments de paroi cylindrique fine dont un avec rebord à lèvre droite.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | contenant                      | 7         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                      | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | verre à tige                   | 2         | 2        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption                   | Inc        | Verres à tige identiques dont la partie supérieure de la coupe est manquante. Pied conique simple, courte tige à renflement inférieur et collet soudé à la base de la coupe en forme de cloche à côtes creuses moulées. Marque de pontil au sable au centre du pied. Haut. résiduelle: 9 cm et 9,5 cm; diam. pied: 5,7 cm. |         |          |
| 5D08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | verre à boire                  | 2         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption                   | Recon      | Fragments jointifs comprenant la base enfoncée, le point d'appui plat et le talon chanfreiné et la paroi à six pans coupés et rebord droit. Haut.: 10,5 cm.                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | choppe                         | 2         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption                   | Inc        | Fragments jointifs comprenant la paroi à décor moulé de pastilles concaves avec large rebord droit à lèvre trls légèrement éversée. Diam.: 8 cm.                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe              | 2         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                              | Frag       | Fragments de paroi cylindrique dont un avec rebord droit à lèvre arrondie.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe ou bouteille | 16        | 0        | 4.8.2         | Éclairage                              | Frag       | Fragments de paroi fins.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bocal                          | 9         | 1        | 4.1.5         | Alimentation, entreposage des aliments | Frag       | Fragments comprenant la paroi cylindrique, l'épaule tombante et la large ouverture à lèvre arrondie et point d'appui intérieur pour y appuyer un bouchon. Aucun ne semble jointif mais appartiennent probablement au même objet.                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille                      | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                       | Frag       | Fragment comprenant le col et l'épaule courts et le goulot à lèvre rabattue avec point d'appui pour bouchon à l'intérieur et bague en V. Débordements de la pince de finition sous la bague.                                                                                                                               |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                     | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille                 | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment comprenant une partie du col et de l'épaule tombante courte.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille à eau gazeuse   | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Ent        | Bouteille en forme d'ogive (base en pointe arrondie, corps circulaire, épaule fuyante), col cylindrique, goulot à lèvres arrondies et débordement de la pince de finition sous la dite lèvre. Ligne de moule sur toute la hauteur de l'objet jusqu'à la lèvre. Bulles d'air dans la paraison. Long.: 23 cm; diam. max. du corps: 7 cm.   |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille à eau gazeuse   | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Ent        | Bouteille cylindrique dont la base comporte un pied annulaire plus petit que le corps (style piédouche), talon rond, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvres arrondies. Ligne de moule qui part du pied jusqu'au milieu du col. Haut.: 23 cm; diam. corps: 6 cm.                                                             |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | fiolle                    | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de fond circulaire plat. Diam.: 2,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille ou flacon       | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de coin arrondi de paroi ou de col cylindrique.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouchon                   | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.               | Ent        | Bouchon de type "club sauce" avec tête circulaire horizontale avec dépression centrale à pourtour arrondi muni de deux paires de filets en relief et côté plat, et avec tenon cylindrique sur une certaine longueur. Diam. tête: 2,6 cm; long.: 3,7 cm.                                                                                  |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille d'apothicaire   | 1         | 0        | 4.3           | Médication                     | Frag       | Fragment comprenant la base à fond en retrait et à large point d'appui plat et parois à pans en retrait et chanfreins plats. Un des parements montre la marque moulée "[ ]GAULT".                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                     | 122       | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D08 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | flacon                    | 1         | 1        | 4.2           | Excitants et alcool            | Ent        | Flacon rectangulaire avec fond à cul en retrait et large point d'assise, corps avec grands pans en retrait, chanfreins plats, épaule horizontale, col cylindrique et goulot à lèvres rabattues et bague en V avec débordements de la pince de finition. Moule en deux parties avec plaque pour le cul. Haut.: 11 cm; dims: 2,1 X 3,4 cm. |         |          |
| 5D08 | 2.3.1.13  | V col transp autre            | épingle à chapeau-tête    | 1         | 1        | 4.4.5         | Accessoires                    | Inc        | Objet sphérique légèrement aplati de couleur vert émeraude avec petit trou pour insérer l'extrémité de la tige de l'épingle. Semble être en verre enroulé. Diam.: 1,1 cm.                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D08 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool        | 4         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont un comprenant le cul en cône arrondi, talon arrondi et corps cylindrique, et deux tessons de paroi. Diam.: 8 cm.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D08 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille carrée à alcool | 8         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont un comprenant l'épaule horizontale et le goulot à lèvres rabattues avec des débordements de verre, un fragment d'épaule et quatre fragments plats avec coins.                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 2.3.1.5   | V col transp bleu             | bouteille?                | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 2.5       | V miroir                      | miroir                    | 3         | 0        | 4.8.5         | Décoration                     | Frag       | Fragments plats de verre teinté bleu avec restes de tain sur une surface.                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D08 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | gond                      | 1         | 1        | 4.7.2.2       | Ferrures de rotation           | Comp       | Gond à repos en forme de L dont l'extrémité de la tige est aplatie. Long.: 19 cm.                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D08 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé          | 44        | 28       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous très corrodés, probablement découpés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D08 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus                   | 18        | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau              | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D08 | 3.1.2.1   | Cuivre ind            | boucle?             | 1         | 0        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Frag       | Fragment de tige courbe dont une surface est aplatie et dont l'intérieur est vide. Fragment de cadre de boucle de ceinture u de chaussure? Long. résiduelle: 1,7 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 3.1.2.1   | Cuivre ind            | médaille religieuse | 2         | 1        | 5.6           | Culte et rituel                  | Comp       | Médaille ovale légèrement pliée dont une face montre la lettre M surmontée d'une croix tandis que l'autre face est trop corrodée. Aussi, petit anneau de suspension jointif. Dims: 2,1 cm sur 1,7 cm. Médaille dite de Notre-Dame des Grâces.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D08 | 4.1.13    | Pierre                | résidus             | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Écblats de pierre calcaire. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 4.1.13    | Pierre                | bille               | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Recon      | Demie bille en pierre grise. Diam.: 1,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D08 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise    | tuile à toiture     | 5         | 1        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    | bouton              | 2         | 2        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Boutons circulaires concaves à quatre trous au centre d'une dépression bordée d'un contour renflé. Diam.: 2 cm et 1,7 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    | coupe-papier?       | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Comp       | Objet plat dont la moitié, de forme rectangulaire et avec rainure sur les côtés, comporte extrémité aux coins arrondis tandis qu'un des longs côtés se resserre pour former un talon de lame. Cette deuxième moitié (lame), plus mince, se resserre pour former une pointe arrondie. Décor incisé sur la moitié rectangulaire: rainure le long du côté et rectangles aux coins inférieurs sur les deux côtés, croix au centre pour une face, losange en creux pour autre face. Long.: 6,5 cm; larg. max: 1,5 cm. |         | 7        |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    | ossements           | 3         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragments probablement de poisson.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    | ossements           | 191       | 2        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs de gros mammifères; 1 crâne, 4 mâchoires dont 1 de rongeur, 8 blanchis. Marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    | ossements           | 10        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D08 | 5.1.1     | Os                    |                     |           |          |               |                                  |            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5D08 | 5.1.2     | Ivoire                | dent                | 6         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Inc        | Fragments de dent dont une de cochon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D08 | 5.1.4     | Coquille              | bivalve             | 5         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Moitiés de coquilles d'huîtres. Élaguées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D08 | 5.1.5     | Nacre                 | bouton              | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton circulaire à quatre trous dans une faible dépression centrale. Diam.: 0,9 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 5.1.6     | Charbon               | charbon minéral     | 3         | 0        | 4.8.1         | Chauffage                        | Frag       | Résidus d'anthracite. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D08 | 5.1.7     | Graphite              | crayon              | 2         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Tiges de graphite dont l'extrémité de l'une d'entre elles est taillée en pointe, tandis que les autres sont cassées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 5.3.1     | Plastique             | peigne              | 3         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                          | Inc        | Extrémité arrondie d'un peigne en plastique noir muni de dents reliés à un côté de la hampe et deux dents flottantes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D08 | 5.3.1.2   | Simili verre          | bouton              | 4         | 4        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Boutons circulaires à quatre trous au centre d'une dépression centrale. Diam.: 1 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D08 | 7.7       | Fer et cuir           | chaussure           | 2         | 1        | 4.4.3         | Chaussures                       | Frag       | Talon formé de couches de cuir clouées et extrémité arrondie de semelle en cuir.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D09 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche | pipe                | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Inc        | Pipe de type "bruyère" dont il manque l'embout. Fourneau de type TD à décor de cannelures et tuyau avec inscription "HENSERDON" "MONTREAL" de part et d'autre. Haut. fourneau L 4 c.; diam.: 2,6 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | soucoupe            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment comprenant la paroi et le rebord à lèvre droite. Décor imprimé noir flou sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | contenant           | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe   | 5         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments dont un d'extrémité de cheminée comprenant le rebord à lèvre droite, le col cylindrique relativement long et un léger élargissement annonçant le corps absent. Peut-être une cheminée à gaz incandescent.                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D09 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | vitre               | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D09 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | contenant           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre               | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D09 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool  | 2         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Inc        | Fragms jointifs comprenant l'épaule tombante, le col cylindrique en verre étiré et le goulot à lèvre droite à rebord plat et bague droite en verre ajouté. Sceau circulaire en verre moulé à la jonction du corps et de l'épaule: rebord renflé cercle grenelé le long de l'intérieur du rebord, inscription moulée VIEUX/COGNAC ente deux paires de flèches convergentes. |         |          |
| 5D09 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool? | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragment plat. Bouteille à gin?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D09 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3         | vitre               | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats composés d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent rouge.                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D09 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus             | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de plaque corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D09 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | tuile à toiture     | 2         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments avec au moins une partie de rebord dont un avec marque de trou de fixation.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D09 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 7         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments avec marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D09 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D09 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve             | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.102 | TCF rouge engobe brun         | contenant à anse    | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment d'anse avec volute.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe                | 2         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Comp       | Deux fragments jointifs de fourneau tubulaire sans décor et à éperon dont quelques fragments du rebord sont manquants et tuyau droit à extrémité renflée et ovale en profil, jointif à la base du fourneau. Long.: 11 cm.; haut. fourneau: 3,5 cm; diam.: 2 cm.                                                                                                            |         | 9        |
| 5D10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe                | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Inc        | Fourneau de type TD dont l'éperon est manquant. Motif de feuillage moulé face au fumeur, surface tachée de rouille et de concrétions. Haut.: 3,8 cm; diam.: 2,5 cm.                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette creuse     | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs comprenant une petite partie du bouge à larges côtes creuses et marli à motif de blé moulé et rebord droit à lèvre arrondie. Diam.: 20 cm. Autres fragments dans 5D3 et 5D8.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse               | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc        | Fragment comprenant une partie de la base en retrait, corps cylindrique à larges côtes moulées et rebord droit à lèvre arrondie avec motif de blé.                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de marli droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | bol?                | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment comprenant la paroi à larges côtes et rebord à lèvre droite. Décor à motif de blé moulé le long du rebord. Diam.: 12 cm.                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | bol ou plat         | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment comprenant une partie du corps et du rebord éversé à lèvre rainurée.                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | broc?               | 3         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                          | Frag       | Fragments dont deux jointifs formant un rebord irrégulier à lèvre arrondie dont un cassure suggère la présence d'un bec verseur fracturé et paroi qui s'évase vers le bas et qui présente un motif de blé moulé. Aussi, fragment de paroi à côtes moulées qui pourrait appartenir à l'objet.                                                                               |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | grand bol          | 3         | 0        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Recon      | Fragments dont deux jointifs comprenant une partie de la paroi et du rebord à lèvre droite. La surface extérieure est ornée d'un décor annulaire composé de bandes d'engobe blanc et de filets bruns. Diam. rebord: 24 cm. Autres fragments dans 5D08.                                                                           |         |          |
| 5D10 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | grand bol          | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Recon      | Fragment de la paroi et du rebord à lèvre droite. La surface extérieure est ornée d'un décor annulaire composé d'une bande d'engobe blanc bordée de filets noirs.                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D10 | 1.2.1.101 | GG glaç sal et Albany         | jarre ou bouteille | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de paroi avec enduit Albany sur a surface intérieure et glaçure au sel à l'extérieur.                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | encrier            | 2         | 1        | 5.3           | Écrits                         | Ent        | Un encrier entier comprenant un fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, corps cylindrique, épaule tombante et goulot à lèvre arrondie . Surface avec enduit ferrigineux et glaçure saline. Haut.: 5 cm; diam.: 5 cm. Aussi, fragment comprenant une partie du corps cylindrique et de l'épaule tombante. |         |          |
| 5D10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | gobelet            | 4         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption           | Recon      | Fragments jointifs comprenant le fond à cul en retrait, paroi à pans coupés et rebord à lèvre droite. Haut.: 9,5 cm; diam.: 8,5 cm. Autre fragment dans 5D13.                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              |            | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | seringue-piston    | 1         | 1        | 4.3           | Médication                     | Ent        | Tige de verre dont les extrémités sont munies chacune d'une paire de disques de diamètres différents. Longueur: 13,8 cm; diamètre des disques: 1,5 cm, 1,6 cm, 1 cm et 1,4 cm.                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | cheminée de lampe? | 3         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                      | Frag       | Fragments très fins de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D10 | 2.1.7.7   | V inc sans plomb non-id.      | gobelet?           | 1         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption           | Frag       | Fragment de rebord droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5D10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille carrée   | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments dont un de corps à pan plat avec épaule tombante avec marque de moule sur l'épaule et tesson de paroi.                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 21        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D10 | 2.3.1.10  | V col transp brun             | contenant carré    | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 5         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont un comprenant la partie supérieure de la paroi avec marque de moule à la jonction de l'épaule tombante, le col renflé et le goulot à lèvre aplatie et bague en V avec débordement de verre, et quatre fragms de paroi. Bouteille soufflée dans un moule en creux et goulot fini à la pince.                       |         |          |
| 5D10 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 5         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont quatre de corps à pans plats et coins arrondis, et un d'épaule horizontale.                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 11        | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous très corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 8         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de plaques et bandes de tôle très corrodé. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D10 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | embout?            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Ent        | Embout en forme de cône arrondi écrasé. Haut.: 1,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D10 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | tube               | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Ent        | Tube légèrement écrasé à rebords droits. Présence de corrosion ferreuse. Largeur de la bande: 1,9 cm                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D10 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | fil                | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Petit fil de cuivre tordu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D10 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | monnaie ou jeton   | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                       | Ent        | Disque plat dont les deux surfaces sont illisibles car trop corrodées. Diam.: 3,5 cm; épaisseur: 0,3 cm.                                                                                                                                                                                                                         |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                  | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|---------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D10 | 4.1.13    | Pierre                    | bille            | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Billes entières dont une beige marbrée et une blanche (diam.: 1,7 cm).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D10 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise        | tuile à toiture  | 2         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments dont un avec une partie de rebord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D10 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 54        | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments gros mammifères, marques de boucherie. Deux fragments de mâchoires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D10 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 3         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 7         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D10 | 5.1.4     | Coquille                  | bivalve          | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D10 | 5.2       | Solides fibreux           | graine           | x         | 0        | 6.2           | Végétaux                         | Ent        | Graines de tailles diverses.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5D10 | 6         | Matériau indéterminé      | balle?           | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Comp       | Objet sphérique dont la surface est couverte de terre séchée et durcie tandis que le centre semble être plus mou. Diam.: 5 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D10 | 7.99      | Matériau composite autre  | canif            | 1         | 0        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Fragment comprenant une partie du manche composé de deux appliques en os posées sur une soie plate en métal ferreux et retenues en place par des petits rivets en métal cuivreux (2 sont visibles); une surface est ornée d'une petite applique en cuivre. Le manche s'élargit vers l'extrémité proximale qui est cassée, tandis qu'une moitié de la mitre en cuivre est toujours visible sur une face. Longueur résiduelle: 5,6 cm; larg: 1,6 cm et 2,2 cm; épais.: 0,8 cm. |         |          |
| 5D11 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | bol              | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi à rebord droit avec décor floral imprimé noir sur la surface extérieure et zigzag avec points, le tout en noir, le long du rebord intérieur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | bol?             | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment comprenant la paroi à larges côtes et rebord à lèvres droites. Décor à motif de blé moulu le long du rebord. Diam.: 12 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5D11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D11 | 2.99      | Verre altéré              | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Grosse bille dont la surface est craquelée et irisée. Des insertions de verre rouge et bleu sont visibles dans la masse de verre probablement incolore. Diam.: 2 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D11 | 3.1.1.1   | Fer ind                   | clou indéterminé | 6         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous corrodés probablement découpés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D11 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 14        | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs sciés et un crâne de rongeur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5D11 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D11 | 5.3.1.2   | Simili verre              | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton circulaire à quatre trous au centre d'une dépression centrale bordée par un renflement. Diam.: 1,6 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5D12 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.  | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5D12 | 3.1.1.12  | Fer laminé                | clou découpé     | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous à tige et tête rectangulaires à pointe manquante.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D12 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5D12 | 5.1.1     | Os                        | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D13 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D13 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | bol ou tasse     | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petit fragment de rebord à décor imprimé bleu sur les deux surfaces.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5D13 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | soucoupe         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment comprenant la paroi et le rebord droit avec décor à l'éponge brun de type Portneuf le long du rebord.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5D13 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D13 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.  | gobelet          | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi à pans coupés et rebord à lèvres droites. Diam.: 8,5 cm. Autres fragments dans 5D10.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5D13 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.  | vitre            | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                   | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5D13 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe? | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                                  | Frag       | Fragment de paroi très fin.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5D13 | 2.2.1.6   | Verre teinté rég. jaune       | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D13 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage             | Frag       | Fragment de pan plat avec amorce de coin.                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D13 | 2.5       | V miroir                      | miroir             | 1         | 0        | 4.8.5         | Décoration                                 | Frag       | Fragment plat de verre incolore avec restes de tain sur une surface.                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5D13 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5D13 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent               | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Inc        | Dent dont la racine est manquante.                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5D14 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Présence de bois. Élagués.                                                                                                                                                                        | NC      |          |
| 5D14 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidu             | 3         | 0        | 7.1           | Indéterminé                                | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                                      | NC      |          |
| 5D14 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Ent        | Clous entiers (1-15 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Très corrodés. Entourées de bois.                                                                                                                                                                        | 1       |          |
| 5D14 | 7.8       | Fer et os                     | couteau pliant     | 1         | 1        | 7.2           | Multiples                                  | Inc        | Couteau pliant de petit format constitué d'une lame en métal ferreux (non identifiable à cause de la corrosion) et d'un manche en os. Manche formé de deux plaques rectangulaires fixées par de petits rivets circulaires. Env. 9 cm de long x 1,5 cm de large x 1 cm d'épais. |         |          |
| 5D15 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 5         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Ent        | Clous entiers (1-14,5 cm de long.), incomplets (1-abs. de la pointe) et fragmentaires (1-tête; 2-tige). Très corrodés. Entourées de bois.                                                                                                                                      | 1       |          |
| 5E01 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune     | théière?           | 1         | 0        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag       | Fragment de corps à décor moulé indéterminé sous une glaçure brune inégale.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Petits fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E01 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5E01 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E01 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5E01 | 2.3.1.12  | V col transp pourpre          | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Petit fragment. Autres fragments dans 5E5.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E01 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3         | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent brun.                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5E01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5E01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments de tôle corrodée. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5E01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 4         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5E01 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 11        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Fragments dont un de mâchoire.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E01 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                                 | Frag       | Fragment de coquille.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E01 | 5.1.7     | Graphite                      | crayon             | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                                     | Frag       | Tige à corps rond et à surface rougie dont les extrémités sont manquantes.                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments de paroi dont un à décor à l'éponge bleu (type Portneuf?) et un à décor phytomorphe moulé sur la surface extérieure.                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragments plats.                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E02 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | contenant          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                           | Frag       | Fragment de paroi très épais.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5E02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5E02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments de tôle corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5E02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Inc        | Clou à tige rectangulaire.                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E02 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé                   | clou tréfilé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Comp       | Clou élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5E02 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                  | cartouche          | 1         | 1        | 3.9.2.1       | Chasse et/ou guerre, munitions   | Frag       | Culot de cartouche d'arme de petit calibre déformé. Long.: 0,6 cm; diam.: 0,6 cm.                                                            |         |          |
| 5E02 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 9         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                   |         |          |
| 5E02 | 5.3.1.2   | Simili verre                | bouton             | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton circulaire à trois trous au centre d'une dépression centrale bordée par un renflement. Diam.: 0,6 cm.                                 |         |          |
| 5E03 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre              | 8         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                            |         |          |
| 5E03 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | vitre              | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                            |         |          |
| 5E03 | 2.3.1.5   | V col transp bleu           | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi de couleur turquoise.                                                                                                      |         |          |
| 5E03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | rondelle           | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Ent        | Rondelle d'un diamètre de 4,7 cm; diam. ouverture: 2 cm.                                                                                     |         |          |
| 5E03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé       | 91        | 56       | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Inc        | Clous découpés très corrodés.                                                                                                                |         |          |
| 5E03 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                  | tube               | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Comp       | Tube écrasé. Largeur de la bande: 0,6 cm.                                                                                                    |         |          |
| 5E03 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                   |         |          |
| 5E03 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 3         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                   |         |          |
| 5E03 | 5.1.4     | Coquille                    | oeuf               | 17        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                |         |          |
| 5E04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé       | 58        | 40       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                              |         |          |
| 5E04 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                  | vis                | 1         | 1        | 4.7.2.4       | Fixations-divers                 | Ent        | Vis entière à tête épaisse plate à fente pour tournevis plat, tige filetée à extrémité droite. Long.: 1 cm; diam. tête: 0,7 cm.              |         |          |
| 5E04 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 9         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments gros mammifère, traces de boucherie.                                                                                               |         |          |
| 5E04 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                    |         |          |
| 5E04 | 5.3.1     | Plastique                   | peigne             | 1         | 0        | 4.5.2         | Hygiène                          | Frag       | Dent de peigne en plastique noir.                                                                                                            |         |          |
| 5E05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | pot à plante?      | 5         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de paroi à pâte beige (N=4) et à pâte orange (N=1).                                                                                |         |          |
| 5E05 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi exfolié à pâte rouge pâle avec glaçure incolore sur la surface extérieure laissant transparaître les impuretés de la pâte. |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.113 | TCF chamois glaçure claire  | contenant          | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                          |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune   | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à décor moulé indéterminé sur la surface extérieure et glaçure inégale de type Rockingham.                                 |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments dont un à décor de cannelures et un à décor indéterminé.                                                                           |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau         | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment sans marque ni décor.                                                                                                               |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | soucoupe           | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont un de paroi à rebord droit et un de paroi à décor floral imprimé noir.                                                        |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | soucoupe?          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord à motif de blé.                                                                                                           |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | bol                | 2         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments dont un petit de rebord droit à large bande bleue sur la surface extérieure et tessons de paroi à carène.                          |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant          | 6         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                          |         |          |
| 5E05 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire    | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                           |         |          |
| 5E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                            |         |          |
| 5E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | cheminée de lampe? | 2         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de paroi très fins.                                                                                                                |         |          |
| 5E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments dont un de paroi et un, plutôt plat, avec rayons convergents moulés.                                                               |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                   | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                               | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|-------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5E05 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille à condiments? | 7         | 1        | 4.1.5         | Alimentation, entreposage des aliments | Inc        | Fragments dont au moins deux jointifs. Un fragment comprend la partie supérieure du corps cylindrique, l'épaule tombante, le col cylindrique et l'ouverture large avec goulot à lèvres droite avec débordements de verre sus la lèvre et marque de moule jusque sous la lèvre, et fragments de paroi. Diam. ouverture: 4,5 cm.                     |         |          |
| 5E05 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre                   | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | flacon rectangulaire    | 1         | 1        | 4.3           | Médication                             | Ent        | Flacon rectangulaire entier à cul légèrement en retrait, talon droit avec marque de moule, corps à pans en retrait et chanfreins plats, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre rabattue, deux marques de moule depuis la base jusque sous la lèvre. Haut.: 11 cm; dims corps: 2 cm sur 3,5 cm. Moule en deux parties avec base à part. |         |          |
| 5E05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | flacon rectangulaire    | 5         | 1        | 4.3           | Médication                             | Recon      | Flacon rectangulaire dont 4 jointifs. Cul légèrement en retrait, talon droit avec marque de moule, corps à pans en retrait et chanfreins plats, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre rabattue, deux marques de moule depuis la base jusque sous la lèvre. Haut.: 11,5 cm; dims corps: 2 cm sur 3,5 cm.                               |         |          |
| 5E05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                   | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E05 | 2.3.1.10  | V col transp brun             | bouteille?              | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage         | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E05 | 2.3.1.12  | V col transp pourpre          | contenant?              | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                      | Frag       | Petit fragment. Autres fragments dans 5E1.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5E05 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool      | 3         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage         | Frag       | Fragments de corps dont deux plats (un avec marque moulée incomplète).                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5E05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus                 | 48        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                      | Frag       | Fragments de tôle corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé            | 41        | 20       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                        | Frag       | Clous découpés très corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5E05 | 3.1.4.1   | Plomb                         | retaille                | 1         | 0        | 1.3.7.2       | Plomb, résidus                         | Frag       | Fragment montrant des traces de découpe.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5E05 | 5.1.1     | Os                            | ossements               | 42        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                             | Frag       | Fragments dont quelques-uns de rongeur et quatre blanchis.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5E05 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent                    | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                             | Frag       | Dent entière.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5E05 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve                 | 7         | 3        | 6.1.2         | Mollusques                             | Frag       | Demies coquilles d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 5E05 | 5.3.1.2   | Simili verre                  | bouton                  | 2         | 2        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification           | Ent        | Boutons circulaires à quatre trous au centre d'une dépression centrale. Diam.: 1 cm.                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E05 | 7.7       | Fer et cuir                   | chaussure               | 3         | 1        | 4.4.3         | Chaussures                             | Frag       | Deux talons (un composé de deux fragments jointifs) formés de couches de cuir clouées. Dims: 3,8 sur 3,4 sur 1,5 cm.                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante            | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture               | Frag       | Fragment de paroi à pâte rose foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E06 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc        | contenant               | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                      | Frag       | Petit fragment de paroi à pâte rougeâtre dense avec glaçure incolore sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau              | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                                  | Frag       | Fragments sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | ccontenant              | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée              | Frag       | Petit fragment de paroi à décor peint en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5E06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant à anse        | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée              | Frag       | Petit fragment d'anse.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5E06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant               | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                      | Frag       | Fragments dont un de fond à pied annulaire et fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre                   | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E06 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille ou bocal      | 3         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                       | Frag       | Fragments de paroi dont un épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5E06 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool  | 16        | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Inc        | Fragments dont plusieurs jointifs comprenant le cul conique, le corps cylindrique et une partie de l'épaule tombante. Marque de moule à la jonction corps-épaule. Peut-être Moule Ricketts. Diam.: 7,5 cm.                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E06 | 3.1.1.11  | Fer forgé                     | clou forgé          | 8         | 6        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Inc        | Clous forgés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 5E06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé        | 3         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5E06 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 30        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments dont 7 blanchis.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E06 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 2         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E06 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve             | 4         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                     | Frag       | Demies coquilles d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E07 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc        | contenant           | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée      | Frag       | Fragments de paroi exfoliés à pâte beige et glaçure d'apparence brune sur les deux surfaces.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5E07 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau          | 4         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragments dont un avec marque perpendiculaire au tuyau: "L.Fiolet/StOmer/Déposé".                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5E07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant           | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée      | Frag       | Fragment de paroi à décor végétal imprimé brun.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E07 | 1.3.2.21  | PF dure européenne            | bol                 | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment de paroi à rebord droit dont la surface est altérée, ayant perdu son lustre.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E07 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre               | 13        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5E07 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe?  | 22        | 1        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments dont n de rebord droit et tessons de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 5E07 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre               | 17        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 5E07 | 2.3.1.13  | V col transp autre            | contenant           | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Petits fragments de paroi de couleur sarcelle foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5E07 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool  | 6         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Inc        | Fragments de bouteille dire à gin dont un comprenant le cul en retrait et les parois à pans plats et à coins arrondis, et 5 fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 5E07 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant           | 3         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments dont de paroi à rebord droit et deux de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5E07 | 2.5       | V miroir                      | miroir              | 3         | 0        | 4.8.5         | Décoration                     | Frag       | Fragments plats de verre teinté bleu avec restes de tain sur une surface. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5E07 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | bande               | 12        | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de bandes corrodées. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5E07 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | pièce de mécanisme? | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Inc        | Objet dont les extrémités sont cassées. Formé d'une tige droite à corps rond (diam.: 0,4 cm) qui se divise en deux pour prendre la forme d'un Y courbé (les deux branches montrant un corps en demi-cercle i.e., surface intérieure droite). Une tige perpendiculaire à laquelle pourrait être rattaché une pièce rotative (axe?) relie ces deux branches. Long. résiduelle: 11 cm. |         |          |
| 5E07 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé        | 21        | 6        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous découpés très corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5E07 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | agrafe              | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification   | Comp       | Agrafe formée d'un fil de cuivre enroulé à former deux oeillets en forme de goutte, un petit pour être cousu et l'autre plus grand. Diam. du plus grand: 1 cm.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5E07 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | tige                | 7         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de petites tiges dont un recourbé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5E07 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | fil                 | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Petit fragment fin.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E07 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | jeton               | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                       | Ent        | Disque montrant des inscriptions difficilement déchiffrables. Avers: grenetis le long du rebord, motif flou analogue à la queue du cheval de Saint-Georges et 185[2]. Revers: ancre et couronne, inscriptions illisibles le long du rebord. Jeton de la Bank of Upper Canada, demi penny ou penny. Diam.: 3,3 cm.                                                                   |         | 10       |
| 5E07 | 3.1.4.1   | Plomb                         | retaille            | 1         | 0        | 1.3.7.2       | Plomb, résidus                 | Frag       | Fragment de petite bande avec traces de découpe.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E07 | 4.1.1     | Calcaire                      | craie à billard     | 11        | 5        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Inc        | Petits cubes blancs dont une face est rendue concave par l'usure (frottement de la baguette). Dimensions de la base: 2,3 cm sur 2,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5E07 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise       | tuile à toiture    | 2         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments dont un avec trou de fixation incomplet. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 5E07 | 5.1.1     | Os                       | ossements          | 131       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs avec marques de boucherie et 21 blanchis.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5E07 | 5.1.1     | Os                       | ossements          | 15        | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E07 | 5.1.2     | Ivoire                   | dent               | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E07 | 5.1.4     | Coquille                 | oeuf               | 10        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E07 | 5.1.4     | Coquille                 | bivalve            | 3         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demies coquilles d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E07 | 5.1.7     | Graphite                 | crayon             | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Comp       | Tige dont une extrémité est arrondie par usure tandis que l'autre est cassée.                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5E07 | 5.2       | Solides fibreux          | graine             | x         | 0        | 6.2           | Végétaux                         | Ent        | Graines de tailles diverses.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5E07 | 7.24      | Métal cuivreux et verre  | bouton             | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Inc        | Bouton circulaire à dos en métal cuivreux concave avec trace de l'attache de l'oeillet disparu, et insertion de verroterie sphérique en verre violet altéré qui forme la face. Les côtés en métal cuivreux de la face qui retiennent le verre sont incomplets. Diam.: 0,7 cm. |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau         | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment avec marque moulée perpendiculairement à l'axe du tuyau: "L. Fiolet/à StOmer/Deposé".                                                                                                                                                                                |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Recon      | Fourneau de type ovoïde de forte capacité dont une partie de paroi est manquante, avec un talon droit à bout renflé. Une section du tuyau et l'embout sont manquants. Haut.: 4,3 cm.                                                                                          |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Ent        | Fourneau complet de type Hussard (avec turban) avec éperon et extrémité du tuyau avec inscription incomplète. Haut.: 4,3 cm; diam.: 2,5 cm.                                                                                                                                   |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 2         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments d'un fourneau complet de type TD à décor de cannelures. moulées.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau      | 3         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments dont deux jointifs de paroi d'un fourneau de type TD avec décor moulé du bandeau à plumes du prince de Galles dans une couronne de laurier.                                                                                                                         |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette creuse    | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment comprenant une partie du bouge et le marli droit à rebord orné d'un motif "shell edge" incisé et souligné de bleu.                                                                                                                                                   |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette           | 4         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Recon      | Fragments jointifs comprenant le fond avec marque imprimée noire avec jarretière couronnée et lion et licorne de part et d'autre, sur "IRONSTONE china / J & G MEAKIN", le bouge et le marli légèrement concave à rebord droit. Diam: 22 cm. Post 1851.                       |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | bol                | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Recon      | Fragment comprenant le fond en retrait, le pied annulaire, le corps légèrement cintré au tiers inférieur avec larges côtes moulées et le rebord légèrement éversé à lèvre droite. Diam: 14 cm.                                                                                |         |          |
| 5E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 5E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 5E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe  | 3         | 3        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de rebord à lèvre renflée et arrondie. Trois appartiennent à l'extrémité supérieure de la cheminée et deux appartiennent à la partie inférieure d'une de ces cheminées.                                                                                             |         |          |
| 5E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe? | 42        | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de paroi fins.                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5E08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | bouchon            | 1         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Inc        | Fragment comprenant le tenon cylindrique dépoli à épaulement tombante, le col cylindrique et bouton circulaire dont l'extrémité est cassée. Longueur résiduelle: 5,3 cm; diam. tenon: 2 cm.                                                                                   |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                    | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5E08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                  |         |          |
| 5E08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                               |         |          |
| 5E08 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 3         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Inc        | Fragments dont un comprend l'épaule horizontale et le goulot à lèvre rabattue et débordements de verre, et deux fragments plats de paroi.                                       |         |          |
| 5E08 | 2.3.2.11  | V col opaque autre            | contenant?         | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Petits éclats de paroi de couleur mauve.                                                                                                                                        |         |          |
| 5E08 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 19        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                        |         |          |
| 5E08 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 7         | 4        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous corrodés à tige rectangulaire.                                                                                                                                            |         |          |
| 5E08 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | anneau             | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux              | Ent        | Anneau dont la surface extérieure est légèrement bombée tandis que l'intérieur est plat. Aucun motif visible, peut-être masqué par la corrosion. Diam.: 2 cm.                   |         | 11       |
| 5E08 | 4.1.1     | Calcaire                      | craie à billard    | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Inc        | Bases de petits cubes blancs dont le centre d'une face est rendue concave par l'usure (frottement de la baguette), faisant en sorte que les coins remontent.                    |         |          |
| 5E08 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 39        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments dont 13 sont blanchis. Marques de boucherie.                                                                                                                          |         |          |
| 5E08 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 3         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                      |         |          |
| 5E08 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 5E08 | 5.1.4     | Coquille                      | oeuf               | 7         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                   |         |          |
| 5E08 | 5.2       | Solides fibreux               | noyau              | 1         | 1        | 6.2           | Végétaux                       | Ent        | Noyau de cerise.                                                                                                                                                                |         |          |
| 5E09 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                          | Ent        | Fourneau sans marque ni décor avec éperon. Haut.: 4 cm; diam.: 2,5 cm.                                                                                                          |         |          |
| 5E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats.                                                                                                                                                                |         |          |
| 5E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe  | 4         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                      | Inc        | Fragments dont un comprenant une petite partie du rebord inférieur à lèvre droite, le corps cylindrique et une partie de l'épaule tombante. Aussi, trois tessons de paroi.      |         |          |
| 5F01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante       | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture       | Frag       | Fragment plat de fond à pâte orange.                                                                                                                                            |         |          |
| 5F01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | résidu             | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                    | Frag       | Résidu informe à pâte orangée. Pot à plante?                                                                                                                                    |         |          |
| 5F01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de paroi mince de bouteille cylindrique.                                                                                                                               |         |          |
| 5F01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre              | 8         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,17 cm et 0,30 cm d'épais.                                                                                       |         |          |
| 5F01 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | globe de lampe     | 3         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                      | Frag       | Fragments de paroi globulaire et mince. Un fragment près du col. Deux fragments jointifs. Probablement le même objet.                                                           |         |          |
| 5F01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 7         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                          | NC      |          |
| 5F01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                     | clou forgé         | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Ent        | Clous entiers de 6 cm, 7,5 cm et 10 cm de long. Corrodés.                                                                                                                       |         |          |
| 5F01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Ent        | Clous entiers (1-8 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Corrodés.                                                                                                  |         |          |
| 5F01 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 53        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments dont 11 avec traces de boucherie. Un fragment de mâchoire avec dent. Certains avec traces de rongeurs.                                                                |         |          |
| 5F01 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent               | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Dents.                                                                                                                                                                          |         |          |
| 5F01 | 5.1.5     | Nacre                         | bivalve            | 4         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                     | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                               |         |          |
| 5F03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       |                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 5F03 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forqués? Élagués.                                                                                                 | NC      |          |
| 5F04 | 1.1.1.106 | TCG n-e Angleterre 2          | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc d'aspect jaune et d'une glaçure incolore. L'extérieur est recouvert d'une glaçure incolore. Sans décor apparent. |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 5F04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 5F05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 18        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Certains semblent découpés. Élagués.                                                                                                                                                  | NC      |          |
| 5F05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Grands clous corrodés de 14 cm et 15 cm de long. Résidus de bois.                                                                                                                                                                                                  | 1       |          |
| 5F05 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                          | 1       |          |
| 6A01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | penture?           | 1         | 1        | 4.7.2.2       | Ferrures de rotation             | Inc        | Bande rectangulaire (5,7 sur 2,7 cm) munie de trous de fixation (un est visible) et sur laquelle est fixée l'extrémité en forme de disque de la penture en forme de longue bande étroite cassée à l'autre extrémité. Long. résiduelle: 10 cm.; larg. max.: 1,7 cm. |         |          |
| 6A01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou découpé       | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | soucoupe           | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi à rebord droit à motif de blé moulé.                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6A02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à décor épongé violet indéterminé, probablement de type Portneuf.                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6A02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                |            | Fragment plat avec décor ou marque indéterminé imprimé en noir.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 6         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6A02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe  | 6         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Inc        | Fragments dont plusieurs sont jointifs. Comprend le col supérieur à rebord droit et l'épaule courte. Cheminée à gaz incandescent, prob. post 1890.                                                                                                                 |         |          |
| 6A02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille          | 5         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments de corps cylindrique dont un avec marque de moule.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6A02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6A02 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | contenant          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6A02 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 3         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments dont deux avec épaule tombante et base du col et tesson de paroi.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6A02 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A02 | 2.3.2.6   | V col opaque bleu             | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi de couleur bleu pâle.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6A02 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petite bande qui semble avoir été découpée au centre de laquelle un rivet semble avoir été fixé.                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6A02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 4         | 4        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés à tige rectangulaire.                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6A02 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | anneau             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Ent        | Anneau formé d'une tige à corps rond pliée de manière à former un cercle dont les extrémités ne se rejoignent pas tout-à-fait. Diam.: 2 cm.                                                                                                                        |         |          |
| 6A02 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | tige               | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petite tige cassée aux extrémités..                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6A02 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 9         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragments dontt certains de gros mammifères. Deux sont blanchis.                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6A02 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent               | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6A02 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A03 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | bande              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de bande aux extrémités cassées.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6A03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 5         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau         | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6A04 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord à décor indéterminé bleu.                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6A04 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf 1.                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6A04 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant?         | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petits fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6A04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6A04 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi altérés.                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Intégrité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6A04 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou ndéterminé   | 8         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag      | Clous probablement découpés mais très corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A04 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | tige              | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Fines tiges à corps rond cassées.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A04 | 5.1.1     | Os                            | ossements         | 23        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag      | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6A04 | 5.1.1     | Os                            | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag      | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6A04 | 5.1.1     | Os                            | ossements         | 2         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                       | Frag      | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6A05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag      | Fragment avec marque "[ JRMAN" MONT[ ]" dans n cartouche pointillé.                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6A05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-fourneau     | 2         | 1        | 4.2.2         | Tabac                          | Ent       | Un fourneau entier qui accuse un angle obtus avec le tuyau assez important; la paroi est légèrement globulaire et l'objet est muni d'un long éperon épais avec marque indéterminée dans un cercle perlé sur le dessous. Long.: 4 cm; diam.: 2 cm. Aussi, fragment de paroi. |         |          |
| 6A05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Petit fragment de rebord droit.                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6A05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre             | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag      | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe | 6         | 0        | 4.8           | Aménagement (environnement)    | Frag      | Fragments de paroi très fins.                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6A05 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6A05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre             | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag      | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | contenant         | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6A05 | 2.3.1.13  | V col transp autre            | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Petit fragment de paroi de couleur sarcelle foncé.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6A05 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant?        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | tige              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Tige à corps triangulaire qui s'effile vers une extrémité tandis que l'autre est manquante.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6A05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | bande et clou     | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Bande étroite cassée à au moins une extrémité, et clou fixé sur la surface (dans un trou de fixation invisible vu la corrosion ou collé par cette même corrosion).                                                                                                          |         |          |
| 6A05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé      | 3         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Inc       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A05 | 4.1.1     | Calcaire                      | craie à billard   | 9         | 4        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Inc       | Petits cubes blancs dont une face est rendue concave par l'usure (frottement de la baguette). Une des craies montre des traces de sciage ou de limage. Dimensions de la base: 2,4 cm sur 2,4 cm.                                                                            |         |          |
| 6A05 | 5.1.1     | Os                            | ossements         | 6         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag      | Fragments dont un blanchi.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6A05 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve           | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                     | Inc       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A05 | 5.5.1     | Tissu                         | résidus           | 3         | 1        | 4.4.1         | Vêtements                      | Frag      | Fragments de couleur brune (vraie couleur?) dont deux ont conservé une partie du bord. Élagué.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6A06 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | encrier           | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                         | Frag      | Fragment comprenant une partie de l'épaulé tombante et le goulot à lèvres arrondies. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur les deux surfaces, pâte grise.                                                                                                                |         |          |
| 6A06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre             | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                |           | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6A06 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | contenant?        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Très petit fragment.                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6A06 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | contenant?        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag      | Très petit fragment.                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6A06 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille         | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag      | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6A06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé      | 7         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag      | Clous découpés très corrodés.                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6A06 | 4.1.13    | Pierre                        | résidus           | 1         | 0        | 6.3           | Minéraux                       | Frag      | Caillou informe. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A06 | 5.1.1     | Os                            | ossements         | 36        | 2        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag      | Fragments dont un de mâchoire, deux blanchis et 26 appartenant à un rongeur (2 parties de mâchoire avec dent)                                                                                                                                                               |         |          |
| 6A06 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve           | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                     | Inc       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6A07 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau        | 2         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Inc        | Fragments jointifs d'un fourneau de type TD avec lettres TD en creux face au fumeur. Une partie de la paroi et le talon/éperon sont manquants.                                                                               |         |          |
| 6A07 | 1.3.2.99  | PF dure indéterminée     | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi dont la surface est grisâtre.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6A07 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | bouteille?           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi à grosses côtes moulées.                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6A07 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | contenant?           | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à très faible courbure.                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6A07 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé         | 7         | 4        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous découpés indéterminés.                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6A07 | 4.1.13    | Pierre                   | résidus              | 2         | 0        | 6.3           | Minéraux                         | Frag       | Fragments de pierre schisteuse. Élagués.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6A07 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 8         | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragments de mammifères et/ou d'oiseau. Deux sont blanchis.                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6A07 | 5.1.2     | Ivoire                   | dent                 | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Inc        | Fragment dont la racine est manquante,                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6A07 | 5.5.1     | Tissu                    | résidus              | 2         | 1        | 4.4.1         | Vêtements                        | Frag       | Fragments de couleur brune (vraie couleur?) qui ont conservé une partie du bord. Élagués.                                                                                                                                    |         |          |
| 6B02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord et de paroi droite à pans. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Plat de service?                                                                                                 |         |          |
| 6B02 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé         | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou de 12 cm de long. Gros format. Corrodé.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6C01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | résidu               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Résidu informe à pâte orangée. Pot à plante?                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord à dessus plat. Corps circulaire. Sans décor apparent.                                                                                                                                               |         |          |
| 6C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant-couvercle? | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord et de dessus légèrement bombé. Décor à motif Willow imprimé en bleu sur la paroi extérieure.                                                                                                              |         |          |
| 6C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe             | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord et de base. Paroi moulée de cannelures. Puits central. Décor à motif de volutes et de palmettes imprimé en noir sur la paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir sur le fond.            |         |          |
| 6C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | vitre                | 19        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,12 cm et 0,18 cm d'épais.                                                                                                                                    |         |          |
| 6C01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | résidu               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Petit fragment plat. Verdâtre.                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6C01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé     | 6         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                       | NC      |          |
| 6C01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | résidu               | 9         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Les plaques sont piquetées de part en part. La surface extérieure est moulée à motif de petites sphères. Deux fragments semblent s'associer à une base. Contenant? Élagués. | NC      |          |
| 6C01 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé         | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés dont les pointes sont absentes.                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6C01 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 27        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont sept avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                              |         |          |
| 6C01 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 12        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6C02 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc   | contenant            | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de paroi. Pâte orange vif et compacte. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique.                                                                                        |         |          |
| 6C02 | 1.1.2.31  | Creamware                | pot de chambre       | 1         | 0        | 4.5.1         | Excrétion                        | Frag       | Fragment de paroi globulaire et une partie de rebord étalé. Sans décor apparent.                                                                                                                                             |         |          |
| 6C02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Petit fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Petit fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6C02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                           |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                     | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6C02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment de base circulaire à petit pied. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur le fond. Assiette?                                                                                                         |         |          |
| 6C02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | contenant-anse   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment d'anse de 6 cm de long. résid. sur 1,8 cm de larg. max. et 1,5 cm de larg. min.                                                                                                                                      |         |          |
| 6C02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 8         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre      | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,11 cm et 0,19 cm d'épais.                                                                                                                                     |         |          |
| 6C02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                        | NC      |          |
| 6C02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | plaque           | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Petits fragments informes de plaques minces et corrodées. Élagués.                                                                                                                                                            | NC      |          |
| 6C02 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé       | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Ent        | Clous entiers entre 5,5 cm et 6 cm de long. Très corrodés.                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6C02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | agrafe           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification | Ent        | Petite agrafe composée d'une fine tige rectangulaire repliée sur elle-même et dont une extrémité est recourbée en J alors que l'autre extrémité forme deux oeillets pour la fixation. 0,77 cm de long. sur 1 cm de larg. max. |         |          |
| 6C02 | 5.1.1     | Os                          | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Rebord légèrement en bourrelet arrondi. Ligne incisée autour des trous. 1,6 cm de diam.                                                                                     |         |          |
| 6C02 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 69        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs. Plusieurs petits fragments appartenant peut-être à des oiseaux.                                                                                 |         |          |
| 6C02 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 27        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                      | Frag       | Fragments dont deux blanchis. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                               |         |          |
| 6C02 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                     | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6C02 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent             | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Dent.                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6C04 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | résidu           | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                  | Frag       | Résidu informe à pâte orangée. Brique?                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | bol ou terrine   | 6         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée    | Frag       | Fragments de base circulaire à fond plat (1) et de paroi. Pâte orange vif et plutôt compacte. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique.                                           |         |          |
| 6C04 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | bol ou terrine?  | 2         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée    | Frag       | Fragments de rebord (1) et de paroi. Pâte orange vif et plutôt compacte et mince. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique. Probablement le même objet.                           |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.31  | Creamware                   | contenant        | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet.                                                                                                                                                          |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 8         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout coupé droit. Un fragment vernissé.                                                                                                                    |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDE[RSO]N/[MO]NTREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON'S/MONTREAL. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                                          |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: MURRAY/GLASGOW. Sans cartouche. 1830-1861                                                                                                                                |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de tuyau sans marque apparente mais portant un décor de fines cannelures entre le tuyau et le fourneau et quatre anneaux moulés en relief.                                                                           |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau    | 3         | 3        | 4.2.2         | Tabac                        | Ent        | Fourneaux (deux entiers) avec la marque TD, moulée en creux face au fumeur.                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Petit fragment de fourneau sans marque ni décor apparent. Appartenant peut-être à un des fragments déjà décrit dans ce lot.                                                                                                   |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6C04 | 1.1.2.51  | Pearlware                   | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | tasse-anse         | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment d'anse de 1 cm de larg. Décor à motif géométrique imprimé en bleu sur le dessus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse       | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint (?) en jaune et orange.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge (?) peint en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif Willow (?) imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Corps circulaire. Décor à motif de feuillage imprimé en rouge sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en noir sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6C04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre              | 20        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,18 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6C04 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé     | bouteille à alcool | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi de bouteille cylindrique.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 2.3.2.6   | V col opaque bleu           | bouton?            | 1         | 0        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Frag       | Minuscule fragment. Bleu cobalt.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6C04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé   | 25        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | NC      |          |
| 6C04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | plaque             | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragment informe de plaque mince et corrodée. Contenant? Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC      |          |
| 6C04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | rondelle           | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Comp       | Rondelle de 3,2 cm de diam. ext. et 1,3 cm de diam. int. Corrodée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6C04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | tube               | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Ent        | Tube de 1,5 cm de haut. sur 1,8 cm de diam. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6C04 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé         | 4         | 4        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (3-entre 5,5 cm et 10,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | guimbarde          | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Inc        | Guimbarde dont la languette est absente. 6,2 cm de haut. sur 4 cm dans la partie la plus large. Corrodée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         | 23       |
| 6C04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé       | 5         | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (2-6 cm et 8 cm de long.), incomplets (2-abs. pointe) et fragmentaires (1-tige). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | jeton monétaire    | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Jeton frappé. Avers: PROVINCE DU BAS CANADA / DEUX SOUS / (représentation d'un personnage masculin debout vêtu d'un costume traditionnel). Revers: BANK TOKEN/ 1837 / ONE PENNY / (représentation d'une croix de Saint-André flanquée d'une rose, d'un trèfle, d'un chardon et d'un castor, ceinturée d'une jarretière ovale dont les extrémités forment un ruban entrelacé) / CONCORDIA SALUS / CITY BANK (sur ruban). 3,4 cm de diam. <a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209155">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209155</a> |         | 20       |
| 6C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | monnaie            | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Monnaie plutôt effacée. On y distingue sur l'avers le buste masculin tourné vers la droite. Probablement le roi Georges III (règne de 1760 à 1820).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         | 21       |



| Lot  | Code mat. | Matériau                            | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux         | monnaie          | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                                   | Ent        | One penny plutôt effacé. On y distingue sur le revers: Figure assise de Britannia à droite, avec un trident dans la main gauche et un bouclier portant le drapeau de l'Union à droite, la mer derrière, la dénomination au-dessus et la date dans l'exergue. Sur l'avvers (non visible): Portrait non couronné du roi George V tourné vers la gauche, légende autour. Lettrage : GEORGIVS V DEI GRA :BRITT :OMN :REX FID :DEF :IND :IMP :B.M. La date est illisible: 1911-1926. <a href="https://en.numista.com/catalogue/pieces578.html">https://en.numista.com/catalogue/pieces578.html</a> |         | 22       |
| 6C04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux         | tube             | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                                | Frag       | Tube dont une extrémité présente une rondelle dentelée (2 cm de diam.). 2,5 cm de haut. Tube de 1,2 cm de diam. Pièce d'un engrenage?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6C04 | 4.1.13    | Pierre                              | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements                    | Inc        | Moitié de bille en pierre blanche. 1,5 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Dos légèrement convexe. Rebord légèrement en bourrelet arrondi. 2,8 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Bouton à quatre trous. Dos légèrement convexe. Dessus plat. Rebord légèrement en bourrelet plat. 1,7 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Dos légèrement convexe. Rebord à petit bourrelet arrondi. 1,7 cm de diam. Brun.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements        | 152       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Fragments dont 13 avec traces de boucherie. Trois blanchis. Un fragment de mâchoire avec dent. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements        | 30        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                                    | Frag       | Fragments. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6C04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                                   | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6C04 | 5.1.2     | Ivoire                              | dent             | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Dents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 5.1.5     | Nacre                               | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Disque plat à quatre trous. 0,8 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6C04 | 5.1.5     | Nacre                               | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Bouton à dos plat et dessus à quatre trous dans une légère dépression. 0,9 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 5.1.5     | Nacre                               | coquillage       | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                                 | Frag       | Fragment de coquillage de type indéterminé. Eau salée?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6C04 | 5.3       | Solides semi-plastiques             | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification               | Ent        | Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6C06 | 3.1.1.1   | Fer ind                             | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble forgé. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | NC      |          |
| 6C06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                          | clou découpé     | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Ent        | Clou de 9,5 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6C08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert              | vitre            | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat de 0,10 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6C08 | 3.1.1.12  | Fer laminé                          | clou découpé     | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Inc        | Clou dont la pointe est absente. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6D01 | 1.1.1.106 | TCG n-e Angleterre 2                | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de rebord. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc d'aspect jaune et d'une glaçure incolore. L'extérieur est recouvert d'une glaçure incolore. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6D01 | 1.1.1.35  | TCG locale glaçure coloration multi | contenant        | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag       | Fragment de paroi. Pâte orange plutôt vif. La surface extérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect jaune, orange et beige verdâtre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune           | théière-anse     | 1         | 0        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag       | Fragment d'anse de 1,5 cm de larg. Altéré. Glaçure de type Rockingham?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche               | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                                      | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                         | bol ou tasse?    | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Petit fragment de rebord. Décor d'une bande peinte en bleu sous la lèvre intérieure et extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette?         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.                                                                                         |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse      | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi près de la base. Paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent.                                                          |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 10 cm de diam. estimé.                                                       |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord évasé. Décor à motif de palmettes et floral imprimé en bleu pâle sur les deux surfaces.                             |         |          |
| 6D01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                |         |          |
| 6D01 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | cheminée de lampe | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de paroi très mince.                                                                                                                |         |          |
| 6D01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,21 cm et 0,22 cm d'épais.                                                    |         |          |
| 6D01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,21 cm d'épais.                                                                                                            |         |          |
| 6D01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 7         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                       | NC      |          |
| 6D01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous incomplets (2-abs. pointe) et fragmentaires (1). Très corrodés.                                                                        |         |          |
| 6D01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | bande             | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragment de bande rectangulaire avec une extrémité fracturée et une extrémité droite avec la présence d'un rivet de 1,5 cm de diam. Corrodé. |         |          |
| 6D01 | 3.1.1.3   | Fonte?                      | résidu            | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragment informe et corrodé plutôt plat. Élagué.                                                                                             | NC      |          |
| 6D01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | résidu            | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Petit fragment informe et corrodé.                                                                                                           |         |          |
| 6D01 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 29        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont 11 avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                |         |          |
| 6D01 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 4         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                   |         |          |
| 6D01 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 4         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                   |         |          |
| 6D03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Embout coupé droit.                                                                        |         |          |
| 6D03 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure             | pièce de jeu      | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Pièce circulaire à dos plat et dessus concave. Blanche. Légèrement altérée. 1,7 cm de diam. sur 0,48 cm d'épais.                             |         | 24       |
| 6D03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Deux semblent découpés? Élagués.                                               | NC      |          |
| 6D03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | plaque            | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragments de plaque informe et corrodée. Élagués.                                                                                            | NC      |          |
| 6D03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (3-13 cm et 14 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Très corrodés.                                                |         |          |
| 6D03 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                    |         |          |
| 6D03 | 5.4.5     | Caoutchouc                  | balle             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Balle en caoutchouc noir, fendillée. Déformée. Env. 6 cm de diam.                                                                            |         |          |
| 6D04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragment de tige. Très corrodé.                                                                                                              |         |          |
| 6E01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | pot à plante?     | 3         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Petits fragments de paroi à pâte rouge dense et dure.                                                                                        |         |          |
| 6E01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paori.                                                                                                                           |         |          |
| 6E01 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre             | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                            |         |          |
| 6E01 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                     |         |          |
| 6E01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | bande             | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments plats. cassés aux extrémités. Élagués.                                                                                             |         |          |
| 6E01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidus           | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petits fragments de tôle informes. Élagués.                                                                                                  |         |          |
| 6E01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | anneau            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Ent        | Anneau formé d'une tige fine recourbée dont le point de fermeture est masqué par la corrosion. Diam.: 1,4 cm.                                |         |          |
| 6E01 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 4         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                     |         |          |
| 6E01 | 5.1.4     | Coquille                    | bivalve           | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de coquille. Élagués.                                                                                                              |         |          |
| 6E02 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | pot à plante      | 5         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de paroi à corps beige foncé.                                                                                                      |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                     | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                      | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|------------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E02 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure             | brique               | 8         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Fragments à pâte orange (N=7) et brun rougeâtre; ce dernier comprend un coin. Élagués.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E02 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc       | jatte ou terrine     | 2         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragments à pâte orange dont un est entièrement exfolié tandis que l'autre, qui comprend une partie de la paroi et le rebord éversé à lèvre plate, a conservé une partie de sa glaçure d'aspect brun sur les deux surfaces.                                                                       |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune    | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment exfolié.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche        | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche        | pipe-fourneau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de paroi sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                  | assiette             | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de marli avec amorce de décor incisé shell edge rehaussé de bleu.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                  | assiette ou plat     | 1         | 0        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragment de marli à paroi assez épaisse avec décor imprimé bleu indéterminé sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                  | contenant            | 3         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Petits fragments dont un comprenant une partie du pied annulaire avec décor imprimé rose sur le fond, un de paroi à décor imprimé brun indéterminé et un de paroi à décor imprimé bleu indéterminé.                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                  | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi exfolié en partie avec restes de décor mocha noir sur fond kaki sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                  | contenant            | 22        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée        | bol ou tasse         | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de fond en retrait et partie inférieure de paroi globulaire.                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée        | assiette ou soucoupe | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont un comprenant le bouge à larges cannelures et marli à motif de blé moulé, et un de paroi.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée        | assiette ou plat     | 3         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragments dont un une partie du fond à pied annulaire avec décor à motif "Willow" imprimé bleu sur la surface intérieure, un de bouge et de marli à rebord droit à décor géométrique imprimé bleu associé au motif "Willow" et un de paroi avec motif analogue au dernier. Deux objets distincts, |         |          |
| 6E02 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire     | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.     | bouteille carrée     | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment comprenant le fond à cul légèrement en retrait, le talon chanfreiné et une petite partie de la paroi à pan plat.                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6E02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.     | vitre                | 23        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.     | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à grosses côtes surmontées d'un registre de pointes de diamant moulées.                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6E02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.     | contenant            | 14        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.       | gobelet?             | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment de paroi à pans coupés.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert       | bouteille            | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de goulot à lèvre arrondie.                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert       | contenant            | 6         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise  | vitre                | 10        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E02 | 2.3.1.10  | V col trans brun             | contenant?           | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E02 | 2.3.1.4   | V col trans vert foncé autre | bouteille            | 6         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02 | 2.3.1.6   | V col trans bleu foncé       | contenant            | 4         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment6s plats.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E02 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3        | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent rouge.                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E02 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3        | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent brun.                                                                                                                                                                                                   |         |          |

| Lot               | Code mat. | Matériau                 | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|-------------------|-----------|--------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E02              | 3.1.1.1   | Fer ind                  | résidus          | 6         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments de feuille de tôle corrodés. Élagués.                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02              | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé     | 46        | 17       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E02              | 4.1.1     | Calcaire                 | résidus?         | 1         | 0        | 1.1.2.4       | Pierre tendre, techno-témoin       | Frag       | Fragment de calcaire chauffé, devenu blanc et tendre (craie). Présente des faces droites et une dépression carrée qui pourrait être associée à la taille d'un bloc pour la fabrication d'une craie à billard. |         |          |
| 6E02              | 4.1.13    | Pierre                   | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Ent        | Bille entière grise et beige qui montre des traces de meulage. Diam.: 1,5 cm.                                                                                                                                 |         |          |
| 6E02              | 4.1.13    | Pierre                   | résidus          | 4         | 0        | 6.3           | Minéraux                           | Frag       | Fragments dont un de galet en pierre grise. Élagués.                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E02              | 4.1.7     | Schiste ou ardoise       | tuile à toiture? | 1         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement            | Frag       | Fragment présentant un coin.                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E02              | 5.1.1     | Os                       | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification       | Ent        | Bouton à dos très légèrement convexe avec quatre trous dans une dépression centrale et rebord renflé. Diam.: 1,7 cm.                                                                                          |         |          |
| 6E02              | 5.1.1     | Os                       | ossements        | 40        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments dont quelques-uns avec marques de boucherie et un blanchi.                                                                                                                                          |         |          |
| 6E02              | 5.1.1     | Os                       | ossements        | 8         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E02              | 5.1.1     | Os                       | ossements        | 2         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                           | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E02              | 5.1.2     | Ivoire                   | dent             | 3         | 3        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Ent        | Dents entières,                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E02              | 5.1.4     | Coquille                 | bivalve          | 16        | 3        | 6.1.2         | Mollusques                         | Frag       | Fragments de coquille d'huître. Élagués sauf un.                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E03              | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé     | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Comp       | Clous découpés dont un entier qui est légèrement tordu (long.: 15,5 cm) et un à pointe manquante.                                                                                                             |         |          |
| 6E03              | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé     | 14        | 7        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E03/cloison bois | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | pot à plante     | 2         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragments de paroi à pâte beige foncé.                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E04              | 1.1.1.31  | TCG avec glaçure         | contenant        | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petits fragments de paroi à pâte orange dont un avec reste de glaçure incolore d'aspect brun.                                                                                                                 |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragment de paroi à décor de cannelures.                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau       | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragments dont un avec anneau à une extrémité cassée et avec marque Fiolet perpendiculairement au tuyau.                                                                                                      |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | plat             | 2         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragments de marli concave à pans moulés et rebord hexagonal ou octogonal à décor floral imprimé en noir.                                                                                                     |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette ou plat | 2         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.      | Frag       | Fragments dont un de marli à décor "flown blue" imprimé bleu et fragment de paroi à décor bleu indéterminé sur la surface extérieure.                                                                         |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant        | 13        | 1        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments dont un petit de rebord droit, un d'anse incomplète et un de paroi à grosses côtes moulées.                                                                                                         |         |          |
| 6E04              | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant        | 2         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petits fragments jointifs de rebord droit.                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E04              | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | vitre            | 9         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E04              | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E04              | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E04              | 2.3.2.6   | V col opaque bleu        | contenant?       | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de couleur turquoise.                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E04              | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3    | vitre            | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent brun.                                                                                                               |         |          |
| 6E04              | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé | 5         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E04              | 3.1.1.11  | Fer forgé                | clou forgé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Comp       | Clou à tête en rosette, tige à corps carré pliée à angle droit et pointe aplatie. Peut-être forgé machine. Long.: 15 cm.                                                                                      |         |          |
| 6E04              | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé     | 20        | 15       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E04              | 3.1.1.13  | Fer tréfilé              | clou tréfilé     | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous tréfilés à pointe manquante. Élagués.                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E04              | 3.1.2.1   | Cuivre ind               | boucle?          | 1         | 0        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification       | Frag       | Tige de cadre arrondi formé d'une tige à corps plat sur une surface et autre surface bombée dont les deux extrémités sont cassées.                                                                            |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet          | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|----------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E04 | 5.1.1     | Os                            | ossements      | 21        | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques        | Frag       | Fragments dont certains avec traces de boucherie.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E04 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve        | 10        | 3        | 6.1.2         | Mollusques                     | Frag       | Coquilles d'huître dont 5 demies et fragments. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | brique         | 4         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers       | Frag       | Fragments à pâte orange. Élagués.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille          | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Recon      | Billes dont une complète à pâte beige pâle (diam.: 1,4 cm) et une incomplète en argile beige rosâtre.                                                                                                                                      |         |          |
| 6E05 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1          | contenant      | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de paroi à pâte rouge foncé avec engobe blanc d'aspect jaune sous glaçure incolore sur la surface intérieure et glaçure incolore laissant transparaître les impuretés de la pâte sur la surface extérieure.                      |         |          |
| 6E05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau     | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragments marqués "DIXON'S" "MONTREAL" dans un cartouche.                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | plat à pâté    | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Inc        | Fragment comprenant une partie du fond plat sans pied, la paroi évasée et le rebord larve éversé à lèvre arrondie. Le contenant est ovale.                                                                                                 |         |          |
| 6E05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant      | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E05 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | encrier        | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                         | Frag       | Fragment de paroi. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur la surface extérieure, pâte grise.                                                                                                                                             |         |          |
| 6E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre          | 23        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant?     | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment plat à côtes moulées sur une surface et rebord plat.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | disque         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Comp       | Objet circulaire avec une surface plate orné d'un décor de rayons convergents moulés et autre surface comportant trois gradins avec centre concave. Quelques éclats sont manquants sur le rebord. Diam.: 3,6 cm; épais.: 1 cm.             |         |          |
| 6E05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille      | 3         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre          | 24        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E05 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille      | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | outil-poignée? | 1         | 1        | 1.10.1        | Matières indéterminées, outils | Inc        | Objet formé d'une poignée formée par une épaisse tige repliée pour former un rectangle; les deux extrémités se rejoignent pour former un manche qui s'insère dans une douille. Dims poignée: 14,5 cm sur 5 cm; long. avec manche: 11,5 cm. |         |          |
| 6E05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus        | 65        | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de tôle corrodée. Élagués.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | cylindre       | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Grosses tiges à corps rond et extrémités droites. Diam.: 2,5 et 2,7 cm; long.: 2,5 et 4 cm.                                                                                                                                                |         |          |
| 6E05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé   | 622       | 500      | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E05 | 4.3.5     | Béton                         | résidus        | 1         | 0        | 4.7.1.3       | Matériaux de liaison           | Frag       | Fragment. Élagué.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E05 | 5.1.1     | Os                            | ossements      | 115       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments dont plusieurs de gros mammifères. Marques de boucherie.                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6E05 | 5.1.1     | Os                            | ossements      | 10        | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E05 | 5.1.4     | Coquille                      | oeuf           | 9         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag       | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E05 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve        | 3         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                     | Frag       | Demies coquilles d'huître. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E05 | 5.1.7     | Graphite                      | anode?         | 1         | 0        | 1.9           | Électricité                    | Frag       | Cylindre aux extrémités cassées avec taches de cuivre sur la surface. Diam.: 1,1 cm.                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E05 | 5.3.1     | Plastique                     | résidus        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Inc        | Mince feuille de plastique beige montrant des traces de découpe. Élagué.                                                                                                                                                                   |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet                 | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | assiette ou soucoupe? | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petits fragments dont un de rebord avec motif moulé indéterminé et un de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E06 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure             | applique?             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Inc        | Demi-sphère dont la surface ronde est lisse tandis que la surface plane montre le grain de la pâte. L'objet est blanc grisâtre. Diam.: 3,4 cm.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | verre à boire         | 5         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Comp       | Fragments jointifs, ne manque qu'une petite partie du rebord. Comprend le fond à cul en retrait, à large point d'appui et talon chanfreiné, et paroi légèrement évasée vers le rebord à lèvre droite. Haut.: 11 cm; diam. base:5,5 cm; diam. rebord: 7,5 cm.                                                                                        |         |          |
| 6E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | lentille de lunette?  | 1         | 1        | 4.3           | Médication                       | Comp       | Lentille rectangulaire très légèrement courbée dont un coin est manquant.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre                 | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | cheminée de lampe?    | 2         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments jointifs formant une ouverture composée d'un court col droit sans goulot dont le dessus est dépoli et courte épaupe tombante. Diam. ouverture: 2,7 cm.                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E06 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | applique?             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Inc        | Fragment objet circulaire convexe avec ouverture centrale circulaire à rebord droit et bord extérieur ondulé. La surface est munie d'un décor moulé d larges côtes en forme de pétale oblongue en alternance avec des lignes de pointes de diamant. Moulé à la presse.                                                                              |         |          |
| 6E06 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E06 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | vitre                 | 7         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E06 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | contenant             | 3         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments dont un de talon arrondi, un de rebord à lèvre plate et un de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E06 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu      | vitre                 | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E06 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu      | contenant             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E06 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3       | vitre                 | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent rouge.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidus               | 16        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de tôle corrodés dont certains sont munis de trous de fixation. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | rondelle              | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Comp       | Rondelle à corps plat munie d'une ouverture centrale. Diam.: 5,6 cm; diam. de l'ouverture: 2,3 cm.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé          | 159       | 100      | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E06 | 3.1.4.1   | Plomb                       | contenant             | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Frag. comprenant le rebord de l'ouverture à lèvre arrondie surmontant un filet et couvercle circulaire plat à filet le long du rebord, fixé sur la lèvre par une charnière. Le bord intérieur de l'ouverture montre des traces de découpe. La partie inférieure de l'objet a été découpée ou cassée. Diam. rebord: 3,6 cm; diam. couvercle: 3,7 cm. |         |          |
| 6E06 | 4.1.13    | Pierre                      | résidus               | 1         | 0        | 6.3           | Minéraux                         | Frag       | Fragment de pierre gris foncé. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E06 | 4.3.2     | Mortier                     | résidus               | 2         | 0        | 4.7.1.3       | Matériaux de liaison             | Frag       | Fragments. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E06 | 5.1.1     | Os                          | ossements             | 28        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments, gros mammifère pour la plupart. Traces de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E06 | 5.1.4     | Coquille                    | oeuf                  | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E07 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | piton                 | 1         | 1        | 4.7.2.5       | Supports                         | Ent        | Piton à tige filetée et oeil circulaire. Long.: 5,2 cm; diam. oeil: 1,8 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6E07 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | bande                 | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments cassées aux extrémités.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E07 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé          | 15        | 10       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E08 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | brique                | 14        | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Fragments à pâte orange pâle. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E08 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1        | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi à pâte rouge foncé, engobe blanc d'aspect jaune sous glaçure incolore sur la surface intérieure, surface extérieure sans glaçure.                                                                                                                                 |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                                      | Ent        | Fourneau entier qui accuse un angle obtus avec le tuyau assez important; la paroi est légèrement globulaire et l'objet est muni d'un long éperon épais avec marque "IT" dans un cercle perlé sur le dessous et le chiffre 8 sur un côté. Haut.: 4 cm; diam.: 2,5 cm.                |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                                      | Frag       | Fragment de paroi à décor de cannelures.                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse       | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragment de paroi à décor floral peint polychrome avec rebord à lèvre droite.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | assiette           | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragments jointifs du bouge, du marli droit et du rebord à lèvre arrondie.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | soucoupe?          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragment de rebord à lèvre droite avec décor épongé bleu foncé de type Portneuf.                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | saucière?          | 1         | 0        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Inc        | Fragment de fond avec marque imprimée en noir affichant les armoiries de l'Angleterre surmontées de l'inscription "WARRANT[ ]" et sur un bandeau avec inscription "STONE CHINA", pied étalé avec côtes moulées sur la surface et petite partie inférieure de la paroi. Objet ovale. |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | pot à conserve     | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                           | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi cylindrique et du rebord à lèvre carrée surmontant une gorge.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant          | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments dont un de fond à gros pied annulaire et tessons de paroi dont un avec décor imprimé brun.                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E08 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire    | grand bol          | 2         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation                  | Frag       | Fragments non jointifs mais même objet. Paroi à décor annulaire avec large bande blanche et filet bleu, et rebord à lèvre droite.                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E08 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3             | encrier            | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                                     | Frag       | Fragment de paroi et de talon chanfreiné du fond. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur la surface extérieure, pâte grise.                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | assiette?          | 1         | 0        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service         | Frag       | Fragment de fond à pied annulaire et base de la paroi, décor moulé, probablement de type "Lacy".                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | verre à tige       | 1         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption                       | Inc        | Verre à pied conique simple dont la tige est cassée à la jonction du renflement inférieur. Diam.: 5,2 cm.                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | cheminée de lampe  | 3         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                                  | Frag       | Fragments de paroi cylindrique et de rebord droit à lèvre dépolie.                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | cheminée de lampe? | 3         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                                  | Frag       | Fragments de paroi très fins.                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E08 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | bouteille carrée   | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                           | Frag       | Fragment de paroi à pan légèrement en retrait et à chanfrein plat.                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | contenant carré    | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                           | Frag       | Fragment de paroi à pan plat et à chanfrein arrondi.                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | vitre              | 8         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clos                             | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E08 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc          | abat-jour?         | 1         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                                  | Frag       | Fragment de rebord droit et de paroi.                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E08 | 2.4.2.5   | Verre pol intercalé 5       | bille              | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements                    | Ent        | Bille en verre opaque blanc avec insertions de verre vert et bleu. Diam.: 2 cm.                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E08 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | plaque             | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Inc        | Plaque rectangulaire tracersée par deux vis. Dims: 8,2 cm sur 3 cm.                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E08 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | gond à repos       | 1         | 1        | 4.7.2.2       | Ferrures de rotation                       | Comp       | Gond avec mamelon à corps rond et tige tordue se terminant en pointe. Long.: 15 cm; haut.: 5 cm.                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E08 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé       | 53        | 30       | 4.7.2.3       | Fixations-clos                             | Inc        | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                     | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E08 | 4.1.1     | Calcaire                      | craie à billard           | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Frag       | Fragment de base de petits cubes blancs dont le centre est rendu concave par l'usure (frottement de la baguette).                                                                                                                                   |         |          |
| 6E08 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | ardoise?                  | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragment plat montrant un rebord droit.                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E08 | 5.1.1     | Os                            | ossements                 | 62        | 0        | 6.1.1         | Animaux sauf mollusques          | Frag       | Fragments de gros mammifère, et peut-être d'oiseau et de poisson. Traces de boucherie.                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E08 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve                   | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demie coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E09 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante-assiette     | 1         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment comprenant le rebord à lèvre droite, une partie de la paroi et le talon chanfreiné. Pâte beige foncé dense.                                                                                                                                |         |          |
| 6E09 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau                | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment altéré par la chaleur.                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette ou soucoupe      | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs comprenant la partie inférieure du bouge, le pied annulaire et le fond avec marque incomplète imprimée en noir montrant une bannière avec inscription "ENGL[ ]".                                                                 |         |          |
| 6E09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant                 | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi dont un avec décor à l'éponge bleu de type Portneuf.                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E09 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | contenant                 | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E09 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | bouteille à cirage        | 1         | 1        | 4.4.3         | Chaussures                       | Frag       | Fragment de col à rebord légèrement évasé et à lèvre carrée. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur les surfaces.                                                                                                                                 |         |          |
| 6E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | bouteille carrée          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment comprenant le fond à dépression circulaire centrale (pontil sablé) et une partie de paroi à pan en retrait.                                                                                                                                |         |          |
| 6E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | gobelet?                  | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment de paroi à pans coupés.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre                     | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plat.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | cheminée de lampe         | 7         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Inc        | Fragments dont un d'extrémité inférieure à rebord droit et lèvre irrégulière dépolie avec corps qui s'élargit vers le haut, un d'extrémité supérieure à rebord évasé et moulé en forme de pétales, et tessons de paroi dont certains sont jointifs. |         |          |
| 6E09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille ou flacon carré | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de corps à pan en retrait et coin arrondi.                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                     | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Petit fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | contenant                 | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E09 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille                 | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E09 | 2.3.1.5   | V col transp bleu             | gobelet?                  | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi à pans coupés.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E09 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | cou découpé               | 21        | 10       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous découpés dont deux qui atteignent une longueur de 15 cm.                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E09 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | tuile à toiture?          | 2         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments dont un présente un côté droit tandis que l'autre est rubéfié.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E09 | 5.1.1     | Os                            | ossements                 | 21        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont la plupart porte des marques de boucherie. Deux sont blanchis.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E10 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante              | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment de paroi exfolié à pâte beige foncé.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | cerceau de tonneau?       | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Bande dont l'extrémité entière est droite, tandis que l'autre est cassée. Larg.: 3,5 cm; long. résiduelle: 15 cm.                                                                                                                                   |         |          |
| 6E10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | tige ou clou              | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Mince plaque corrodée. Élagué.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E10 | 5.1.1     | Os                            | ossements                 | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments, marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-<br>grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | pot à plante         | 7         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Recon          | Fragments dont plusieurs sont jointifs, formant le fond plat à drain circulaire centrale chanfreiné, base à talon droit, corps évasé vers le haut et rebord renflé à lèvre légèrement arrondie. Pâte beige foncé dense et micacée. Diam. fond et rebord: 16 cm et 20 cm.                                                                                                                      |         |          |
| 6E11 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | brique               | 1         | 1        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Inc            | Fragment à pâte rouge tendre qui comporte une partie des deux surfaces plates, une section d'un côté droit et une autre section inclinée sur la hauteur et dont les coins sont arrondis. Épaisseur: 6 cm.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E11 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure         | bille                | 3         | 3        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent            | Billes entières à pâte grisâtre dont une comporte un replat. Diam.: 1,7 cm, 1,7 cm et 2,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E11 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc   | jatte ou terrine     | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag           | Fragment de paroi exfoliée et de rebord renflé à lèvre plate et gorge sous le rebord intérieur. Glaçure d'apparence brune sur pâte beige orangé.                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.111 | TCF chamois sans glaçure | contenant?           | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag           | Fragment de rebord qui comporte un point d'appui sous la lèvre intérieure et anneaux en gradins sous le rebord extérieur, décor de filets d'engobe vert et noir sur le rebord extérieur.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 3         | 2        | 4.2.2         | Tabac                            | Inc            | Fragments dont un de fourneau de type TD avec éperon et décor de côtes et cannelures et fragment de l'éperon,                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau        | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Inc            | Fourneau dont une partie de paroi manquante, angle obtus avec le tuyau assez important; paroi légèrement globulaire. Objet muni d'un long éperon épais avec marque "IT" dans un cercle perlé sur le dessous et marque moulée perpendiculairement à l'axe du tuyau, sous la cassure: "L. Fiolet/[à StOmer/Deposé]". Haut.: 4 cm; diam.: 2,5 cm.                                                |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau        | 1         |          | 4.2.2         | Tabac                            | Frag           | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 9         | 3        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag           | Fragments dont un marqué: "[ ]Deposé", un avec "ENDERSON/MONTREAL" dans cartouche, deux avec "BANNERMAN/MONTREAL" et trois avec embout renflé.                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | soucoupe             | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc            | Fragments dont un comprenant une partie du petit pied annulaire, la paroi et le rebord légèrement éversé à lèvre droite, et un petit tesson de paroi. Décor à l'éponge brun de type Portneuf disposé en une large bande sous le rebord intérieur. Diam. rebord: 16 cm.                                                                                                                        |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette             | 5         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc            | Fragments jointifs formant le fond à petit pied annulaire, bouge très court, marli droit et rebord légèrement ondulé à lèvre droite. Décor imprimé bleu: bouquets et rinceaux sur fond rayé au marli, scène pittoresque sur le fond: kiosque en avant, personnage féminin, deux masculins dont un avec cane et un enfant, lac et probable château derrière. Diam. pied: 15 cm; rebord: 26 cm. |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag           | Fragment comprenant une patrie du marli court et le marli droit à rebord ondulé. Décor imprimé bleu à motif topographique (bâtiment indéterminé et palmiers) sur le marli.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | bol ou tasse         | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag           | Fragment de paroi à décor imprimé brun sur les deux surfaces.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette ou plat     | 1         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag           | Fragment comprenant une patrie du marli et le marli concave à rebord droit. Décor imprimé noir à motif topographique (bâtiments exotiques et palmiers) sur le marli.                                                                                                                                                                                                                          |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | pot à onguent       | 1         | 1        | 4.5           | Soins du corps                             | Comp       | Petit pot à fond en retrait, piédouche, corps cylindrique et épaule droite servant de point d'appui au couvercle absent, l'épaule étant surmontée d'une collerette verticale. Diam. corps: 5,6 cm; haut.: 3 cm.                                                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | broc?               | 1         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                                    | Frag       | Fragment de col légèrement évasé vers le rebord à lèvre droite. Surface extérieure ornée de côtes moulées et d'un décor flown blue indéterminé.                                                                                                                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant           | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Petit fragment de rebord droit à décor bleu sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | conteant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Petit fragment de paroi à décor moulé indéterminé rehaussé de bleu translucide et de traits bleu foncé métallique,                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | bol                 | 2         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation                  | Recon      | Fragments jointifs comprenant le fond à gros pied annulaire, le corps avec renflement au tiers supérieur et rebord légèrement évasé à lèvre droite. Pans moulés sur la surface extérieure. Haut.: 9,5 cm; diam. base et rebord: 7,5 et 13,5 cm.                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | tasse               | 4         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Inc        | Fragments dont trois sont jointifs, formant le fond en retrait, la paroi légèrement évasée et le rebord à lèvre droite. Décor floral peint en rose, vert et noir. Haut.: 7,5 cm; diam. base: 5 cm.                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soucoupe            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Recon      | Fragment comprenant une partie du fond à pied annulaire, le bouge, le marli et le rebord hexagonal à lèvre droite. Le fond porte une marque circulaire creuse avec inscription [ ]SYDER[ ]" et le marli est orné depans moulés.                                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette creuse     | 26        | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Inc        | Fragments dont 4 comprenant le bouge à cannelures et le marli à cannelures et décor à motif de blé (2 jointifs) et 2 jointifs de fond à pied annulaire avec marque incomplète imprimée noir: lion couronné, banderont marquée "DIEU ES[ ]", WARRANTED[ ]/R.COCHRAN[ ]". Diam. rebord: 24 cm. |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette            | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Recon      | Fragms dont 2 jointifs; fond avec marque en creux ind. et pied annulaire, bouge et marli droit. Diam.: 22 cm.                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soupière?           | 2         | 1        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag       | Fragments jointifs comprenant la paroi à décor de motif de blé moulé sous l'épaule droite et rebord renflé à large lèvre plate.                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | soupière-couvercle  | 1         | 1        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Inc        | Fragment comprenant la collerette verticale incomplète et le point d'appui horizontal formé par l'évasement du rebord du dôme dont le sommet est manquant. Ouverture aménagée sur le bord du couvercle pour la louche. Motif géométrique de chinoiserie imprimé bleu sur la surface.         |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | cuvette de toilette | 2         | 1        | 4.5.1         | Excrétion                                  | Inc        | Fragments jointifs comportant un rebord à large point d'appui, une perforation et une protubérance cylindrique à rebord renflé destinée à accueillir l'alimentation en eau.                                                                                                                  |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant           | 17        | 1        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments dont un d'épais marli plat, un de fond à pied annulaire, un de fond en retrait et 15 de paroi.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E11 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | bol                 | 3         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation                  | Frag       | Fragments de deux objets différents. Un à paroi ornée d'un décor annulaire blanc à filets noirs et rebord à lèvre droite, 1 à paroi carénée et filet bleu sur la surface extérieure et petit tesson de paroi.                                                                                |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                        | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                     | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|------------------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 1.2.1.101 | GG glaç sal et Albany    | jarre ou bouteille           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.             | Frag       | Fragment de paroi avec enduit Albany sur la surface intérieure et glaçure au sel à l'extérieur.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier                      | 6         | 1        | 5.3           | Écrits                       | Comp       | Fragments jointifs d'un encrier à fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, corps cylindrique, épaule tombante et goulot à lèvre arrondie. Surface extérieure avec enduit ferrugineux et glaçure saline. Haut.: 5 cm; diam.: 4,7 cm.                                                                                                         |         |          |
| 6E11 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier                      | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                       | Frag       | Fragment de paroi. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur la surface extérieure, glaçure saline sur la surface intérieure, pâte grise.                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure          | figurine                     | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements      | Inc        | Figurine formée du tronc avec abdomen musclé, partie du bassin avec culotte avec texture de fourrure et ceinture et perforations pour fixer les bras et les jambes qui ne sont pas là, et tête avec visage souriant à traits négroïdes et coiffe à plumes. Long.: 5,6 cm.                                                                                          |         | 12       |
| 6E11 | 1.99      | Céramique altérée        | résidus                      | 5         | 2        | 7.4           | Témoins de combustion        | Frag       | Fragments chauffés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 1.99      | Céramique altérée        | résidus                      | 2         | 0        | 7.5           | Témoins d'altérations autres | Frag       | Fragments tachés de rouille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | gobelet                      | 3         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption         | Recon      | Fragments jointifs comprenant la base à cul en retrait, la paroi à pans coupés et le rebord droit à lèvre légèrement arrondie. Haut.: 10 cm; diam. rebord: 8,5 cm.                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | verre à tige                 | 1         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption         | Inc        | Coupe ovoïde et partie supérieure de la tige à pans. Décor moulé de guirlandes perlées et de glands disposées en un registre limité par deux lignes perlées. Haut. de la coupe: 5,3 cm; diam. à l'ouverture: 4,3 cm.                                                                                                                                               |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | gobelet                      | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption         | Frag       | Fragment de paroi à pans coupés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | flacon                       | 2         | 1        | 4.3           | Médication                   | Comp       | Fragments jointifs comprenant la base à cul en retrait avec marque "3 / St L" et large point d'appui, corps cylindrique, épaule tombante, col cylindrique et goulot à lèvre carrée. Marques de moule autour du cul et sur le corps jusque sous la lèvre, moule en deux parties avec plaque sur le cul et finition à la pince. Haut.: 10,5 cm; diam. corps: 4,3 cm. |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | vitre                        | 13        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre      | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe            | 10        | 5        | 4.8.2         | Éclairage                    | Frag       | 5 bords supérieures à lèvre droite dont deux entiers, un fragment de bord inférieur replié et quatre fragments de partie inférieure cylindrique avec amorce du renflement du corps.                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe?           | 39        | 0        | 4.8.2         | Éclairage                    | Frag       | Fragments fins de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | gobelet ou cheminée de lampe | 2         | 1        | 4.99          | Consommation ind.            | Inc        | Fragments jointifs comprenant le corps cylindrique et le rebord à lèvre droite.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | gobelet                      | 3         | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption         | Frag       | Fragments dont un de base à fond en retrait et décor moulé (probablement de losanges) sur la petite partie de paroi inférieure, et tessons de corps à décor de losanges moulés dont un avec rebord à lèvre légèrement renflée.                                                                                                                                     |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | flasque                      | 6         | 0        | 4.1.2.1       |                              | Frag       | Fragments dont deux jointifs; un fragment avec fond dont le centre est très légèrement enfoncé et une partie du corps qui s'élargit vers le haut avec deux grands pans plats et les côtés à deux faces avec marque de moule au centre, et tessons de paroi.                                                                                                        |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille          | 4         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments dont un avec base à cul en retrait, large point d'appui, talon chanfreiné et base de paroi cylindrique, le tout avec marques de moule sur paroi et autour de la base, deux d'épaule tombante et un de paroi. Diam. base: 10 cm.                                                          |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bocal?             | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment d'ouverture à large lèvre arrondie avec point d'appui sous la lèvre inférieure.                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | flacon             | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Inc        | Fragments jointifs; base à cul conique profond, point d'appui arrondi, talon renflé, corps cylindrique dont la partie inférieure est asymétrique et base de l'épaule montrant un renflement dû au moule. Diam.: 4,3 cm. Objet soufflé dans un moule.                                               |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | flacon             | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de fond à cul en ogive avec marque de pontil au verre et partie inférieure du corps cylindrique. Diam.: 4 cm.                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | flacon             | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment comprenant une partie de l'épaule tombante, le col qui s'évase très légèrement vers le haut et le goulot à lèvre renflée. Marque de moule jusqu'à sous la lèvre.                                                                                                                          |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille          | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragment de paroi vert assez foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | perle              | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux              | Ent        | Perle circulaire en verre enroulé. Long.: 0,7 cm; diam.: 0,8 cm.                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 65        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | contenant          | 32        | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | bouteille          | 4         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments de paroi relativement fins.                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6E11 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | flacon             | 1         | 1        | 4.3           | Médication                     | Frag       | Fragment comprenant une petite partie de l'épaule tombante, le col cylindrique et le goulot à ouverture de type pharmaceutique.                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.10  | V col transp brun             | vitre?             | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragment plat brun pâle à peau d'orange sur une surface.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.12  | V col transp pourpre          | verre à boire?     | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragment de rebord fin à lèvre droite.                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | contenant carré    | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments plats de couleur vert émeraude.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 7         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Inc        | Fragments jointifs sauf 1, formant le fond à cul conique à gros mamelon, talon arrondi et corps cylindrique. Diam.: 7,5 cm.                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 18        | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont un premier ensemble comprenant la base à fond en retrait avec quatre points d'appui aux coins du fond et 13 tessons de paroi à pan et coins arrondis, et deuxième ensemble comprenant 4 fragments de corps à pan et chanfreins arrondis et épaule tombante. Bouteille dite "à gin". |         |          |
| 6E11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | vitre              | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats vert émeraude foncé. Probablement pour vitrail.                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3         | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragment plat de verre incolore recouvert d'une fine couche rouge transparente.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 44        | 12       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                | Frag       | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 31        | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de tôle corrodée. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | bande              | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments corrodés de bandes de tailles diverses. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau           | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                          | Intégrité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|-----------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind            | embout?            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                 | Comp      | objet en forme de demi-ogive (tube fermé coupé sur la longueur) dont l'extrémité ouverte possède un rebord carré. Long.: 6 cm.                                                                                                                               |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind            | roue de mécanisme  | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                 | Comp      | Objet circulaire formé d'une épaisse tige à corps rond formant un cercle et renfermant 6 rayons convergeant vers un oeillet central. Un clou découpé est fixé par la corrosion sur une face. Diam.: 9 cm.                                                    |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind            | pièce de mécanisme | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                 | Comp      | Objet circulaire formé d'une tige à corps rond formant un cercle et renfermant 6 rayons convergeant vers un oeillet central au centre duquel semble être insérée une tige de fixation (masquée par la corrosion). Diam.: 3,4 cm.                             |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.1   | Fer ind            | anneau?            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                 | Frag      | Tige épaisse à corps rond dont au moins une extrémité est manquante. Élagué.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.11  | Fer forgé          | clou forgé         | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                   | Ent       | Clou à tête et tige carrées et pointe aplatie. Clou forgé mécaniquement.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.11  | Fer forgé          | ferrure            | 1         | 1        | 4.7.2.99      | Quincaillerie d'architecture ind. | Inc       | Bande étroite dont les deux extrémités sont pliées à angle droit. La bande possède une extrémité droite et devient plus étroite pour se terminer en pointe. Largeur max.: 2 cm; longueur: 13 cm.                                                             |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.12  | Fer laminé         | clou découpé       | 39        | 20       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                   | Inc       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6E11 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé        | clou tréfilé       | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                   | Frag      | Clou tréfilé. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E11 | 3.1.2.1   | Cuivre ind         | boîte-couvercle    | 15        | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                  | Inc       | Fragments dont certains sont jointifs, formant le dessus circulaire plat (N=8) avec inscriptions et motifs embossés illisibles et 7 de bord avec filet creux le long du rebord. Fait penser aux boîtes de cachous Lajaunie.                                  |         |          |
| 6E11 | 3.1.2.1   | Cuivre ind         | bande              | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                 | Frag      | Bande coupée à une extrémité tandis que l'autre se termine par un crochet court. Long. résiduelle: 4,5 cm; larg.: 1,5 cm.                                                                                                                                    |         |          |
| 6E11 | 3.1.2.1   | Cuivre ind         | résidus            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                 | Frag      | Fragments de petites plaques.                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 3.1.2.1   | Cuivre ind         | tube               | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                 | Frag      | Tube dont les deux extrémités sont manquantes. Diam.: 0,7 cm.                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 3.1.2.1   | Cuivre ind         | embout             | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                 | Ent       | Objet à fond plat et aux côtés évasés à l'intérieur duquel est fixé un oeillet à tige large auquel est rattaché un crochet ou un autre oeillet formé d'un chaînon en forme de 8 ouvert. Diam.: 2 cm; haut.: 1,2 cm.                                          |         |          |
| 6E11 | 4.1.1     | Calcaire           | craie à billard    | 10        | 4        | 5.7           | Jeux et divertissements           | Frag      | Petits cubes blancs dont une face est rendue concave par l'usure (frottement de la baguette).                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise | ardoise?           | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                            | Frag      | Fragment plat montrant un rebord droit.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6E11 | 5.1.1     | Os                 | brosse à dent?     | 1         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                           | Inc       | Tige à corps rectangulaire dont les côtés comportent trois pans, le centre creux a été comblé avec un matériau qui ressemble à de l'os; une extrémité droite et l'autre, plus fine à surface arrondie. Inscription incisée "EXTRA-FINE P[ ]", Long.: 5,4 cm. |         |          |
| 6E11 | 5.1.1     | Os                 | ossements          | 246       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                        | Frag      | Ossements dont plusieurs de gros mammifères, marques de boucheries, quelques ossements blanchis.                                                                                                                                                             |         |          |
| 6E11 | 5.1.1     | Os                 | ossements          | 7         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                           | Frag      | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E11 | 5.1.1     | Os                 | ossements          | 9         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                          | Frag      | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6E11 | 5.1.4     | Coquille           | oeuf               | x         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                           | Frag      | Fragments de coquille d'oeuf.                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 5.1.4     | Coquille           | bivalve            | 13        | 3        | 6.1.2         | Mollusques                        | Frag      | Fragments de coquilles d'huîtres et de moules.                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6E11 | 5.1.6     | Charbon            | charbon minéral    | 6         | 0        | 4.8.1         | Chauffage                         | Frag      | Résidus d'anhracite. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6E11 | 5.2       | Solides fibreux    | graine             | x         | 0        | 6.2           | Végétaux                          | Ent       | Graines de tailles diverses.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6E11 | 5.3       | Solides semi-plastiques  | balle?               | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Recon      | Objet sphérique dont une partie de la paroi est manquante, intérieur vide, marque de moule à l'équateur et cercle dont le contour est en relief à un pôle. Le matériau est blanc et dur, la surface est couverte de terre séchée. Diam.: 5 cm. L'objet est déformé. |         |          |
| 6E11 | 5.3.1     | Plastique                | peigne               | 1         | 0        | 4.5.2         | Hygiène                            | Frag       | Fragment comportant un bout de la hampe à laquelle sont rattachées quelques dents. Les deux extrémités sont manquantes.                                                                                                                                             |         |          |
| 6E11 | 5.3.1     | Plastique                | peigne fin           | 1         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                            | Comp       | Peigne fin en plastique noir aux côtés courbés comprenant deux rangs de dents de part et d'autre de la hampe. Long.: 6 cm; larg.: 4 cm.                                                                                                                             |         |          |
| 6E11 | 5.3.1.2   | Simili verre             | bouton               | 6         | 5        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification       | Ent        | Boutons circulaires à quatre trous au centre d'une dépression centrale. Diam.: de 1 à 1,7 cm.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6E11 | 5.3.1.3   | Ébonite                  | tige                 | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Tige à corps plus ou moins ovale cassée aux deux extrémités.                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6E13 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | tige ou clou         | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Tige à corps carré dont les deux extrémités sont manquantes.                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments de paroi dont deux à décor moulé indéterminé et décor bleu flown blue lui aussi indéterminé.                                                                                                                                                              |         |          |
| 6F01 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | bouton               | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification       | Comp       | Bouton plat avec attache corrodée au dos. Diam.: 1,9 cm.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F01 | 3.1.1.12  | Fer laminé               | clou découpé         | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clou découpé à pointe manquante.                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6F01 | 7.5       | Fer et plomb             | poids                | 1         | 1        | 1.11.1        | Matières multiples, outils         | Comp       | Poids entier formé de deux cylindres creux traversés par un élément en métal ferreux corrodé (probablement l'anneau pour suspendre le poids). La surface des cylindres portent des marques d'abrasion. Haut.: 3,5 cm; diam. des cylindres:1,9 cm et 2,9 cm.         |         |          |
| 6F02 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc   | contenant            | 4         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments à pâte orange dont un de rebord incomplet. Glaçure d'aspect orange dans deux cas et un d'apparence brune dans deux autres cas.                                                                                                                            |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragments jointifs sans marque ni décor.                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette             | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de marli et de bouge avec décor imprimé bleu de bouquets et rinceaux sur fond rayé au marli, appartient probablement à l'assiette dans 6E11.                                                                                                               |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | plat de service      | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment de marli concave à décor géométrique imprimé bleu associé au motif Willow.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragment de paroi à décor imprimé leu "clouded ware" sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petits fragments de paroi à décor annulaire bleu et ocre, et un à bandes d'engobe noir sur la surface extérieure                                                                                                                                                    |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments de paroi dont 2 jointifs à décor imprimé violet indéterminé, un exfolié à décor imprimé bleu indéterminé et udeux sans décor.                                                                                                                             |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette ou soucoupe | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment comprenant une partie du fond à pied annulaire et base de la paroi.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | bassin?              | 1         | 1        | 4.5.2         | Hygiène                            | Frag       | Fragment de rebord évasé à lèvre droite. Contenant de capacité importante.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | assiette ou soucoupe | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments de gros pied annulaire. Probablement deux objets.                                                                                                                                                                                                         |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                            | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                    | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée               | contenant          | 13        | 1        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments dont deux avec rebord droit épais et tessons de paroi dont un avec côtes creuses moulées et un avec décor moulé indéterminé.                                                                          |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée               | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment de fond à décor végétal imprimé noir et gris et un de fond à pied annulaire à petit pied annulaire et décor de rinceaux imprimé rouge.                                                                 |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire            | plat à aile        | 12        | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Inc        | Fragments dont 8 jointifs, formant la paroi tronconique et le rebord à aile et à rebord droit. Diam.: 24 cm.                                                                                                    |         |          |
| 6F02 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire            | plat à aile        | 3         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Inc        | Fragments dont un de rebord à aile et à rebord droit, un de paroi et un de fond plat sans pied. Diam.: 24 cm.                                                                                                   |         |          |
| 6F02 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3                     | encrier            | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                         | Frag       | Fragment de paroi, d'épaule tombante et de talon chanfreiné du fond. Enduit ferrugineux et glaçure saline sur la surface extérieure, pâte grise.                                                                |         |          |
| 6F02 | 1.2.1.92  | GG feld foncé                       | bouteille          | 3         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragments dont deux sont jointifs de paroi et d'épaule tombante avec anneau en relief. Pâte grise dure et glaçure transparente et brillante sur les deux surfaces.                                              |         |          |
| 6F02 | 1.2.1.990 | GG sans glaç-général                | jarre-couvercle    | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment comprenant une partie de la collerette verticale et du rebord formant la collerette horizontale. Traces d'enduit brun (Albany?) sur le centre du couvercle qui est cerclé par un anneau. Diam.: 28 cm. |         |          |
| 6F02 | 1.2.1.991 | GG glaç saline-général              | contenant          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Fragment de paroi à pâte beige dense et glaçure au sel sur les deux surfaces.                                                                                                                                   |         |          |
| 6F02 | 1.99      | Céramique altérée                   | contenant          | 1         | 0        | 7.5           | Témoins d'altérations autres   | Frag       | Fragment de paroi taché par la rouille.                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F02 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.            | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.              | gobelet            | 5         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption           | Frag       | Fragments de paroi à décor de pans coupés probables.                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise         | flacon carré       | 1         | 0        | 4.3           | Médication                     | Frag       | Fragment de corps à pan en retrait et à chanfreins plats, avec marque "[ ]STER / [ ]RK".                                                                                                                        |         |          |
| 6F02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise         | vitre              | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre        | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6F02 | 2.3.1.10  | V col transp brun                   | contenant carré?   | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.               | Frag       | Petit fragment plat.                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F02 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre       | bouteille à alcool | 6         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments dont deux jointifs de fond à cul circulaire à mamelon et talon arrondi, et quatre tessons de paroi.                                                                                                   |         |          |
| 6F02 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre       | bouteille à alcool | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragments plat de bouteille dite "à gin".                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6F02 | 3.1.1.1   | Fer ind                             | clou indéterminé   | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-crous                | Frag       | Crous très corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F02 | 3.1.1.1   | Fer ind                             | résidus            | 6         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments de minces plaques de métal corrodée. Élaguées.                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                          | clou découpé       | 33        | 21       | 4.7.2.3       | Fixations-crous                | Inc        | Crous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F02 | 5.1.1     | Os                                  | ossements          | 31        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments dont plusieurs avec marques de boucherie.                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F02 | 5.1.1     | Os                                  | ossements          | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6F02 | 5.1.2     | Ivoire                              | dent               | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Dent à racine manquante.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F02 | 5.1.4     | Coquille                            | bivalve            | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                     | Frag       | Demi-coquille d'huître.                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                          | clou découpé       | 5         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-crous                | Inc        | Crous corrodés.                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements          | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                     | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6F04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements          | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                        | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6F04 | 5.1.1     | Os                                  | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6F05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure                    | bille              | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Frag       | Bille à surface beige de 1,5 cm de diam.                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F05 | 1.1.1.35  | TCG locale glaçure coloration multi | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment de paroi à pâte orange pâle avec surface extérieure à glaçure incolore d'aspect orange et intérieur avec taches d'oxyde de fer sous la glaçure incolore.                                               |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet               | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F05 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1          | contenant           | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de fond à pâte orange foncé avec couche d'engobe blanc sur la surface intérieure, glaçure incolore sans doute exfoliée.                                                                                                           |         |          |
| 6F05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-fourneau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de rebord avec lignes moletée sous la lèvre du fourneau.                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6F05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant           | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments de paroi dont n avec bande d'engobe bleue sur la surface extérieure.                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petit fragment de paroi à décor de côtes moulées.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6F05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 6         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Recon      | Fragments jointifs avec fond à petit pied annulaire bouge très court et marli droit à lèvre droite. Marque imprimée noire sur le fnd: "IMPERI[ ] / armoiries britanniques couronnées avec lion et licorne / IRON STONE [ ]". Diam.: 24 cm. |         |          |
| 6F05 | 1.1.2.990 | TCF sans glaçure              | applique?           | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment dont la surface bombée est ornée d'un quadrillage à l'engobe bleu foncé et d'au moins une tache vert pâle.                                                                                                                        |         |          |
| 6F05 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre               | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre               | 15        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6F05 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool  | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de paroi cylindrique.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F05 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé       | contenant           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F05 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus             | 56        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                     |         |          |
| 6F05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé        | 6         | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F05 | 5.1.1     | Os                            | manche d'ustensile  | 3         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Comp       | Fragments jointifs de manche à corps rectangulaire et aux extrémités droites. L'une de celles-ci est perforée pour y introduire la soie d'un ustensile. Long.: 4,5 cm.                                                                     |         |          |
| 6F05 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 154       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont certains sciés.                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F05 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F05 | 5.1.1     | Os                            | ossements           | 26        | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F05 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve             | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demi-coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6F06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante        | 1         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi et le rebord en bandeau à lèvre droite, le tout à pâte orange.                                                                                                                                  |         |          |
| 6F06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette            | 4         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs formant une partie du gond à pied annulaire le bouge très court et le marli droit à lèvre droite. Probablement le même objet dans 6F05.                                                                                 |         |          |
| 6F06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | soucoupe?           | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petit fragment de rebord et de paroi/marli avec décor moulé à motif de blé.                                                                                                                                                                |         |          |
| 6F06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse               | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi et de rebord droit.                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6F06 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre               | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragments plats élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6F06 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | manche d'ustensile? | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Fragment comprenant l'extrémité proximale en forme de spatule et une courte section d'ela tige à corps plat. Longueur résiduelle: 9 cm.                                                                                                    |         |          |
| 6F06 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé    | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Fragment élagué.                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6F06 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus             | 44        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                     |         |          |
| 6F06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé        | 7         | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Fragments corrodés.                                                                                                                                                                                                                        |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau              | Objet                       | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                       | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------|-----------------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F06 | 3.1.1.13  | Fer tréfilé           | clou tréfilé                | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Fragment élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F06 | 3.1.2.1   | Cuivre ind            | tube                        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                  | Comp       | Tube formé d'une feuille de métal courbée dont les bords se rejoignent sans être soudés. Une des extrémités est droite tandis que l'autre est biseautée. Long.: 3,7 cm; diam.: 0,7 cm.                                                                                                             |         |          |
| 6F06 | 5.1.1     | Os                    | ossements                   | 166       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments dont plusieurs sciés.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6F06 | 5.1.1     | Os                    | ossements                   | 6         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F06 | 5.1.1     | Os                    | ossements                   | 12        | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                           | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.61  | TCF blanche           | assiette ou plat de service | 1         | 0        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment de fond à pied annulaire et décor de style "Willow" imprimé bleu. Autre fragment du même objet dans 6F08.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | grand bol                   | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation          | Frag       | Fragment comprenant la paroi légèrement évasée vers le rebord éversé avec arête peu profonde à son sommet et lèvre arrondie. Diam.: 32 cm..                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | assiette                    | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragments jointifs formant la moitié de l'assiette à pied annulaire et partie de marque imprimée noir: "[ JAL / licorne des armoiries anglaises / [ J]CHINA", bouge très court et marli droit à rebord et lèvre droits. Autres fragments dans 6F05.                                                |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | bol                         | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Comp       | Fragments jointifs comprenant le fond à pied annulaire avec marque imprimée noir floue: "IMPERIAL / [armoiries de l'Angleterre] / IRON STONE CHINA", paroi droite à grosses côtes moulées et décor à motif de blé moulé sous le rebord à lèvre droite. Diam.: 12 cm; haut.: 8 cm.                  |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | bol                         | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragments jointifs comprenant le fond à pied annulaire avec marque imprimée noir floue: "IMPERIAL / [armoiries de l'Angleterre] / IRON STONE CHINA", une partie de la paroi droite à grosses côtes moulées et décor à motif de blé moulé sous le rebord à lèvre droite. Diam.: 12 cm; haut.: 8 cm. |         |          |
| 6F07 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | plat de service             | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment comprenant le fond plat sans pied, le bouge très court et le marli peu concave à bord droit et lèvre arrondie. Le corps est très épais et massif.                                                                                                                                         |         |          |
| 6F07 | 3.1.1.1   | Fer ind               | résidus                     | 16        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                                                                             |         |          |
| 6F07 | 3.1.1.3   | Fonte                 | outil?                      | 1         | 0        | 1.11.1        | Matières multiples, outils         | Frag       | Fragment en forme de croissant incomplet, à corps rectangulaire lourd qui est cassé à une extrémité. Extrémité de marteau?                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F07 | 5.1.1     | Os                    | ossements                   | 61        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments dont certains sont sciés.                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6F07 | 5.1.1     | Os                    | ossements                   | 6         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                           | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F08 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure      | pot à plante                | 2         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragment comprenant la paroi droite et le rebord à bandeau et lèvre droite. La surface de la pâte orange est tachée de plaques de mortier. Aussi un fragment de paroi à pâte orange. Probablement même objet dans 6F07.                                                                            |         |          |
| 6F08 | 1.1.2.61  | TCF blanche           | assiette ou plat de service | 1         | 0        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment de fond à pied annulaire et décor de style "Willow" imprimé bleu. Autre fragment du même objet dans 6F07.                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée | assiette                    | 5         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Recon      | Fragments dont deux sont jointifs, formant le fond à pied annulaire et marque imprimée en noir: " armoiries de la GB incomplète / T.FURNIVAL [ J]SONS / TRADE [ancre et filin]MARK / ENGLAND [dans une bannière]" et marli à lèvre droite. 1871-1890.                                              |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                   | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|-------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant               | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F08 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | contenant?              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Objet à base circulaire avec trace de pontil au verre et talon arrondi surmontée de ce qui s'apparente à un dôme incomplet (sommet et partie du corps globulaire manquants. Diam.: 6 cm; haut. résiduelle: 2 cm.                                                                                                           |         |          |
| 6F08 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille d'apothicaire | 3         | 0        | 4.3           | Médication                       | Inc        | Fragms jointifs formant le fond à cul en retrait et une partie du corps rectangulaire à pans en retrait, à coins chanfreinés plats et petite partie de l'épaule tombante. lignes de moule, marque moulée en relief sur les côtés: "[ ]RY R. GRAY / [ ]AL" pour Henry R. Gray à Montréal. Dims base: 3 X 4,5 cm. 1859-1913. |         |          |
| 6F08 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool      | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de pan plat et de coin à chanfrein plat. Bouteille dite "à gin".                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F08 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus                 | 43        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6F08 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé            | 6         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F08 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | ardoise?                | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F08 | 5.1.1     | Os                            | ossements               | 94        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments avec marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6F08 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve                 | 2         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demi-coquilles d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F09 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé            | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F10 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | brique                  | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Fragment à pâte orange. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F10 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille                   | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Billes à surface beige. Diam.: 1,6 cm et 1,9 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6F10 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure               | applique?               | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à décor moulé indéterminé.                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6F10 | 1.99      | Céramique altérée             | résidus                 | 1         | 0        | 7.4           | Témoins de combustion            | Frag       | Fragment dont les deux surfaces sont noircies.                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F10 | 1.99      | Céramique altérée             | résidus                 | 6         | 0        | 7.4           | Témoins de combustion            | Frag       | Fragment dont les deux surfaces sont noircies.                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant               | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6F10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | cheminée de lampe       | 1         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de la partie supérieure de la cheminée qui comprend une partie du col cylindrique et le rebord évasé et ondulé.                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | contenant               | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille d'apothicaire | 3         | 0        | 4.3           | Médication                       | Inc        | Fragment de côté plat à pans en retrait et à coins chanfreinés plats.                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6F10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                   | 13        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6F10 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool      | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de pan plat et de coin à chanfrein plat. Bouteille dite "à gin".                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F10 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant?              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé        | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6F10 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé            | 6         | 5        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6F10 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | cuillère                | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Inc        | Ustensile dont il ne reste que le cuilleron, le manche étant fracturé à la jonction avec le premier. Cuillère à thé. Longueur: 5 cm. Peut-être métal plaqué.                                                                                                                                                               |         |          |
| 6F10 | 4.1.13    | Pierre                        | bille                   | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille entière grise et beige qui montre des traces de meulage. Diam.: 1,5 cm.                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6F10 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | ardoise?                | 2         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragments plats dont un de coin dont es deux côtés entiers sont chanfreinés..                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6F10 | 5.1.1     | Os                            | ossements               | 26        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un de mâchoire avec deux dents.                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F10 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent                    | 3         | 3        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Inc        | Dents dont une partie des racines sont manquantes,                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F10 | 5.4.5     | Caoutchouc                    | balle                | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Recon      | Objet sphérique irrégulier de couleur noire un peu mou. Diam.: 4 cm. L'objet est déformé.                                                                     |         |          |
| 6F11 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante         | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragment de paroi à pâte rose foncé.                                                                                                                          |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | soucoupe?            | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Petit fragment de rebord à lèvre droite à décor probablement à l'éponge vert foncé sur la surface intérieure.                                                 |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse                | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de paroi à grosses côtes moulées et de rebord à lèvre droite. Diam.: 8 cm.                                                                           |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette?            | 4         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragments dont un comprenant une partie de bouge et de marli, un de paroi et deux de fond.                                                                    |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | grand bol?           | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragments jointifs de fond à pied annulaire arrondi et partie inférieure de paroi à grosses côtes moulées. Vaisselle de service?                              |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | grand bol            | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragments comprenant une partie du fond à gros pied annulaire et partie inférieure de la paroi.                                                               |         |          |
| 6F11 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | contenant            | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragments de fond plat sans pied; grand contenant.                                                                                                            |         |          |
| 6F11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Petit fragment plat.                                                                                                                                          |         |          |
| 6F11 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de paroi.                                                                                                                                      |         |          |
| 6F11 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | couvercle            | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment comprenant le sommet du couvercle avec son bouton de préhension en forme d'artichaud qui surmonte un renflement central Lignes de moule.             |         |          |
| 6F11 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | gobelet              | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption               | Frag       | Fragment comprenant le fond en retrait et la partie inférieure de la paroi à pans coupés.                                                                     |         |          |
| 6F11 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | flacon carré         | 1         | 0        | 4.3           | Médication                         | Frag       | Fragment de pan et de coin arrondi avec marque moulée indéterminée.                                                                                           |         |          |
| 6F11 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                |         |          |
| 6F11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool   | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage     | Frag       | Fragments dont un avec deux pans du corps carré et un fragment comprenant la jonction du corps plat avec l'épaule.                                            |         |          |
| 6F11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé     | 7         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous trop corrodés pour identification. Élagués.                                                                                                             |         |          |
| 6F11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus              | 5         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.        |         |          |
| 6F11 | 4.1.13    | Pierre                        | bille                | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Ent        | Billes entières dont une gris-beige marbrée avec un replat et une blanche (diam.: 1,3 cm et 1,6 cm).                                                          |         |          |
| 6F11 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                    |         |          |
| 6F11 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                     |         |          |
| 6F12 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille                | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Ent        | Billes entières dont une à pâte beige rosâtre tachée de rouille (diam.: 2,6 cm) et une à pâte grise avec grande partie de la surface noircie (diam.: 2,2 cm). |         |          |
| 6F12 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragment sans marque.                                                                                                                                         |         |          |
| 6F12 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de marli à décor moulé indéterminé.                                                                                                                  |         |          |
| 6F12 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | bol ou tasse         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment comprenant la paroi et le rebord légèrement évasé à décor de "lambrequins" à l'éponge bleu (style Portneuf) et à lèvre droite.                       |         |          |
| 6F12 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | tasse                | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi à larges côtes moulées et le rebord à lèvre droite.                                                                |         |          |
| 6F12 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3               | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragment de paroi. Mince enduit ferrugineux sur la surface extérieure et glaçure saline sur les deux surfaces, pâte gris-beige.                               |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6F12 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3             | encrier            | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Ent        | Encrier entier comprenant un fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, corps cylindrique, épaulement tombant et goulot à lèvre arrondie. Surface avec mince enduit ferrugineux et glaçure saline. Haut.: 5 cm; diam.: 5 cm.                                                             |         |          |
| 6F12 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure             | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à décor moulé indéterminé sur une surface.                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6F12 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.    | cheminée de lampe? | 3         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de paroi très fins.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6F12 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise | vitre              | 11        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6F12 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé   | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clou trop corrodé pour être identifié. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6F12 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidus            | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                                                                                                                                        |         |          |
| 6F12 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé       | 2         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6F12 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise          | ardoise?           | 3         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragments plats dont un, de couleur rougeâtre et dont la surface montre des rayures, possède un coin aux rebords biseautés. Les autres, de couleur gris foncé, sont fragmentaires.                                                                                                                            |         |          |
| 6F12 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 16        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs avec marques de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6F12 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent               | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Inc        | Dent de ruminant dont la racine est manquante.                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6F12 | 5.1.4     | Coquille                    | bivalve            | 4         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de coquilles d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6F12 | 7.24      | Métal cuivreux et verre     | réservoir de lampe | 1         | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment comprenant la partie supérieure du réservoir en verre incolore à épaulement tombant et paroi à décor d'oves creuses moulées et extrémité à col court cylindrique sur lequel est fixé le siège de la cheminée de type couronne en métal cuivreux (bague à épaulement), fracturé à la base du brûleur. |         |          |
| 6G01 | 1.1.1.106 | TCG n-e Angleterre 2        | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc d'aspect jaune et d'une glaçure incolore. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6G01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | bille              | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille à pâte orange présentant des marbrures noires. 1,8 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6G01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | bille              | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille à pâte orange pâle présentant des marbrures oranges plus foncées. 1,4 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6G01 | 1.1.1.31  | TCG avec glaçure            | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Pâte rougeâtre. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure brun foncé presque noire et luisante.                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.31  | Creamware?                  | assiette           | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en vert. Creamware tardif.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Ent        | Fourneau avec éperon avec la marque TD, moulée en creux face au fumeur.                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau avec la marque [T]D, moulée en creux face au fumeur.                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau         | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette creuse    | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette creuse    | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge rehaussé d'une bande peinte en bleu.                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | tasse              | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi avec trace d'une anse. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                        |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat de fond. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu. De type flow blue.                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6G01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi (2) et plat de fond. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents.                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6G01 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure             | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille blanche avec un décor peint de deux lignes rouges entrecroisants deux lignes vertes. 1,8 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6G01 | 1.3.2.21  | PF dure européenne          | poupée-tête      | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Frag       | Fragment de tête et amorce des épaules. Cheveux peint en noir. Trace de peinture rouge pour les joues et les lèvres. Env. 1,6 cm de diam. pour la tête. Moulée.                                                                                                                                                                                        |         | *        |
| 6G01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,12 cm et 0,23 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6G01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                 | NC      |          |
| 6G01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé       | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (1-15 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6G01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | ustensile-manche | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Fragment de manche dont l'extrémité est en forme de spatule. 9,5 cm de long. résid. 0,6 cm dans le plus étroit. 1,6 cm dans le plus larg. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6G01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | croix-pendentif  | 1         | 1        | 5.6           | Culte et rituel                  | Ent        | Croix avec oeillet moulé à même. Plaque mince. Chaque extrémité de la croix est formé de trois lobes. Représentation de Jésus crucifié moulé en relief sur une face. Inscription croisée moulée en relief au dos: SOUVENIR[...].ISS[...]. 3,6 cm de haut. sur 2,5 cm de larg. sur 0,10 cm d'épais. Perforation de l'oeillet de 0,26 cm de diam.        |         | 25       |
| 6G01 | 4.1.13    | Pierre                      | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille de couleur brunâtre. 1,3 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6G01 | 5.1.1     | Os                          | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton à dos convexe et dessus concave à quatre trous. Rebord en bourrelet arrondi. 1,6 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6G01 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 33        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont 11 avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6G01 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 4         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6G01 | 5.1.1     | Os                          | bouchon?         | 2         | 1        | 7.1           | Indéterminé                      | Inc        | Fragments jointifs (un de résidu de pourtour) représentant un disque plat d'env. 3 cm de diam. sur 0,7 cm d'épais et d'un tenon cylindrique à l'intérieur fileté de 1,9 cm de diam. sur 0,7 cm de haut. résid. Une perforation de part en part est présente au centre (0,6 cm de diam.). Quatre rainures circonférentielles sont gravée sur le dessus. |         |          |
| 6G01 | 5.1.5     | Nacre                       | coquillage       | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Coquillage de type indéterminé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 22      |          |
| 6G01 | 5.3       | Solides semi-plastiques     | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6G02 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | contenant        | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment plat de fond. Pâte orange vif et compacte. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre.                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.104 | TCF rouge glaçure brune     | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi mince à pâte rougeâtre orangée. Glaçure brun foncé recouvrant les surfaces.                                                                                                                                                                                                                                                          | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.31  | Creamware                   | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif.                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 5         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Trois fragments d'embout coupé droit dont un vernissé.                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6G02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [HENDER]SON/MO[NTRÉAL]. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6G02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif d'une mince bande peinte en rouge sous la lèvre intérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse?        | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif d'une bande peinte en bleu sous la lèvre intérieure et extérieure. La bande extérieure est plus large.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord ondulé. La surface extérieure est moulée d'un motif indéterminé. Assiette?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant            | 2         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | assiette             | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi moulée de pans. Décor à motif de deux bandes peintes en rose doré sous la lèvre. Décor à motif indéterminé (floral?) peint polychrome (rose doré, jaune et bleu).                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 22      |          |
| 6G02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | tasse-anse           | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de fine anse de 0,6 cm de diam. Trace d'un décor gravelé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 22      |          |
| 6G02 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | verre à tige         | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment de tige circulaire avec anneau arrondi (1,8 cm de diam.). Tige de 1 cm de diam. Légèrement altéré et déformé par la chaleur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre                | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,10 cm et 0,12 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6G02 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé     | bouteille à alcool   | 9         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de goulot à lèvre aplatie et bague arrondie (1), de col (6) et de paroi (2) de bouteille cylindrique. Certains fragments jointifs. Probablement le même objet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 22      |          |
| 6G02 | 2.3.1.5   | V col transp bleu           | bouteille            | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de base de bouteille cylindrique. Trace de la canne. Bleu cobalt.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 22      |          |
| 6G02 | 2.4.1     | V polychrome superposé      | vitre?               | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,17 cm d'épais. Verre teinté vert entre deux minces couches de verre transparent coloré rouge.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 22      |          |
| 6G02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé     | 18        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | NC      |          |
| 6G02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidu               | 5         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | NC      |          |
| 6G02 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé           | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous incomplets (abs. pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6G02 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | patte de scellement? | 1         | 1        | 4.7.2.4       | Fixations-divers                 | Ent        | Patte de scellement (?) dont la corrosion empêche une meilleure identification. 15 cm de long.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 22      |          |
| 6G02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé         | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (2-8 cm et 8,5 cm de long.) et fragmentaires (1). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | bague à coudre       | 1         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Ent        | Bague à coudre à rebord arrondi. Décor à motif de palmettes moulé en creux en mince bande au-dessus du rebord. Surface piquetée (piquetage légèrement carré). La partie supérieure est volontairement absente. La bague est légèrement écrasée ce qui empêche de déterminer le diamètre. 1,8 cm de haut. Sorte de dé à coudre surtout utilisé par les tailleurs ou le travail du cuir. <a href="https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits">https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits</a> |         | 28       |
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | bague                | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Ent        | Bague dont le chaton forme une fleur de type marguerite à six pétales et dont le centre est serti d'une pierre circulaire de couleur rouge ou un verre taillé de couleur rouge. Anneau d'env. 2 cm de diam. Bande de 0,24 cm de larg. Fleur de 1 cm de diam. Pierre d'env. 0,2 cm de diam. Corrodée.                                                                                                                                                                                                     |         | 27       |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                      | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|-------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | jeton monétaire  | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                      | Ent        | Jeton semi-légal. Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: BANQUE DU PEUPLE / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU. 2,7 cm de diam. Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple. <a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174</a> |         | 26       |
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | résidu           | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                   | Frag       | Petit fragment cylindrique à paroi mince. Une extrémité est fracturée alors que l'autre est fermée et arrondie. 1,6 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. Embout?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | résidu           | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                   | Frag       | Fragment de plaque mince repliée sur elle-même et présentant des découpes dentelées vers une extrémité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6G02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | résidu           | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                   | Ent        | Petite tige circulaire dont les extrémités sont recouvertes d'un petit disque plat. 1,2 cm de haut. Disque de 1 cm de diam. Tige de 0,47 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6G02 | 5.1.1     | Os                            | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Recon      | Bouton à quatre trous dans une dépression. Rebord en bourrelet arrondi. Absence d'un éclat de rebord. 1,3 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 22      |          |
| 6G02 | 5.1.1     | Os                            | ossements        | 22        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Fragments dont trois avec traces de boucherie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6G02 | 5.1.1     | Os                            | ossements        | 10        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G02 | 5.1.5     | Nacre                         | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Ent        | Petit disque plat à quatre trous. Décor de six lignes légèrement en U sur le dessus, prêt du rebord. 0,7 cm de diam. 0,10 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 22      |          |
| 6G02 | 5.1.5     | Nacre                         | bivalve          | 3         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                    | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 22      |          |
| 6G03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Ent        | Bille à pâte orange pâle présentant des marbrures oranges plus foncées. 1,6 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 22      |          |
| 6G03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Frag       | Fragment de bille à pâte orange pâle présentant des marbrures oranges plus foncées. 1,7 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 22      |          |
| 6G03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau       | 3         | 0        | 4.2.2         | Tabac                         | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6G03 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.             | Frag       | Fragment plutôt plat. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G03 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre            | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre       | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes (certains plutôt turquoise). De 0,09 cm et 0,14 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 22      |          |
| 6G03 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux             | Inc        | Perle ronde. Verre enroulé de deux teintes différentes (rubans). 1,1 cm de diam. Ouv. de 0,4 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         | 29       |
| 6K10 | 2.3.1.8   | V col transp rouge            | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux             | Inc        | Perle ronde et facettée. 0,7 cm de diam. Ouv. de 0,2 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         | 30       |
| 6G03 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé | 10        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous               | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Un semble découpé. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | NC      |          |
| 6G03 | 3.1.1.11  | Fer forgé                     | fer à chaussure  | 10        | 0        | 4.4.3         | Chaussures                    | Frag       | Bande de 1,3 cm de larg. recourbée en U. 7 cm de haut. sur 7 cm de larg. Corrodée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | NC      |          |
| 6G03 | 3.1.2.2   | Laiton                        | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.2       | Attaches-identification autre | Ent        | Bouton en deux parties à oeillet soudé (tige circulaire de 0,14 cm de diam.). Dos plat et dessus dont le centre est en retrait. 1,3 cm de diam. Inscription moulée en creux au dos: [...]COR \ [...]N[...].                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         | *        |
| 6G03 | 3.2.2.2   | Laiton étamé                  | épingle          | 2         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                | Frag       | Fragments de pointe (1) et de tige.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 22      |          |
| 6G03 | 3.2.2.2   | Laiton étamé                  | aiguille?        | 1         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                | Frag       | Fragment de chas circulaire (0,33 cm de diam.) et de tige (0,15 cm de diam.). Légèrement corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 22      |          |
| 6G03 | 4.1.13    | Pierre                        | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Inc        | Bille en pierre grise. Absence d'un éclat. 1,3 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G03 | 5.1.1     | Os                            | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6G03 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent             | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Dents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                     | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6G03 | 5.1.5     | Nacre                       | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification | Ent        | Petit bouton à dos plat et dessus convexe. À deux trous dans une dépression en forme d'ogive. 0,8 cm de diam. 0,23 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 22      |          |
| 6G04 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | bille             | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements      | Ent        | Billes à pâte orange pâle présentant des marbrures oranges plus foncées. 1,6 cm et 1,7 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 22      |          |
| 6G04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 22      |          |
| 6G04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre      | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. De 0,08 cm et 0,10 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 22      |          |
| 6G04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC      |          |
| 6G04 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé        | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Ent        | Clous entiers (1-8,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 22      |          |
| 6G04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé      | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Inc        | Clou dont la pointe est absente. Corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 22      |          |
| 6G04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | jeton monnaitaire | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                     | Ent        | Jeton demi penny. Avers: COMMERCE / (représentation d'un navire à trois mâts naviguant vers la gauche). Revers: NORTH AMERICAN TOKEN / 1781 (en exergue) / (représentation d'un personnage féminin assis, Hibernia, drapé et tourné vers la gauche et tenant une harpe à ses pieds de la main gauche). Ce jeton en cuivre est frappé après 1825 à Dublin, en Irlande, et destiné aux marchés nord-américains. Portant le millésime 1781, les jetons de ce type sont frappés après 1825 et antidatés pour contourner les lois interdisant l'importation de jetons privés en Amérique. Ces jetons auraient connu une circulation limitée aux États-Unis. 2,8 cm de diam. <a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209904">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209904</a> |         | 31       |
| 6G04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6G04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                      | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6G06 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 6         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6H01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu. Assiette?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 22      |          |
| 6H02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 24        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés et découpés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | NC      |          |
| 6H02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | rondelle          | 1         | 1        | 7.1           | Indéterminé                  | Ent        | Rondelle de 1,2 cm de diam. ext. sur 0,5 cm de diam. int. sur 0,14 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 22      |          |
| 6H02 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Fragments dont deux avec traces de boucherie et un avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 22      |          |
| 6H02 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 7         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                      | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 22      |          |
| 6H02 | 5.1.5     | Nacre                       | bivalve           | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                   | Frag       | Fragment de type huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 22      |          |
| 6H03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | NC      |          |
| 6H03 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                      | Frag       | Petit fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 22      |          |
| 6H05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Minuscule fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé (feuillage?) peint en vert sur la paroi extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 22      |          |
| 6H05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Minuscule fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé, bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 22      |          |
| 6H05 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                    | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                                   | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                            | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6J01 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune     | théière                  | 1         | 1        | 4.1.3.6       | Alimentation, vaisselle à usage spécifique | Frag       | Fragment de bec verseur moulé à motif de losanges. Glaçure de type Rockingham.                                                                                          | 22      |          |
| 6J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant                | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                           | 22      |          |
| 6J01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre                    | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragments plats de 0,15 cm et 0,16 cm d'épais.                                                                                                                          |         |          |
| 6J01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé         | 3         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                  | NC      |          |
| 6J01 | 5.1.1     | Os                            | ossements                | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Fragments dont trois avec traces de boucherie et un blanchi.                                                                                                            | 22      |          |
| 6J01 | 5.1.5     | Nacre                         | bivalve                  | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                                 | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                       | 22      |          |
| 6J01 | 5.3.1     | Plastique                     | embout de cigarillo      | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                                      | Ent        | Embout de cigarillo en plastique opaque blanc. Élagué.                                                                                                                  | NC      |          |
| 6K01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | assiette ou pot à plante | 3         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture                   | Frag       | Fragments jointifs formant le rebord à lèvre droite. Pâte orange pâle.                                                                                                  |         |          |
| 6K01 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | bol?                     | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragment de paroi à carène avec filet d'engobe bleu le long de la dite carène.                                                                                          |         |          |
| 6K01 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | gobelet                  | 12        | 1        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption                       | Recon      | Fragments dont certains sont jointifs. Base à cul sphérique, large point d'appui et talon chanfreiné, paroi à pans coupés et rebord à lèvre droite. Diam. base: 6,5 cm. |         |          |
| 6K01 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                    | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un                                                                                                                                        |         |          |
| 6K01 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille                | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage             | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K01 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus                  | 57        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                  |         |          |
| 6K01 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | tige                     | 1         | 0        | 4.7.2.4       | Fixations-divers                           | Frag       | Petite tige à corps carré légèrement tordu et aux extrémités manquantes. Longueur résiduelle: 3.7 cm.                                                                   |         |          |
| 6K01 | 5.1.1     | Os                            | ossements                | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Frag       | Fragment de gros mammifère.                                                                                                                                             |         |          |
| 6K01 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent                     | 1         | 1        | 6.1.1.1       | Mammifères                                 | Inc        | Fragment de dent de ruminant aux racines incomplètes.                                                                                                                   |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau               | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                                      | Frag       | Fragment de fourneau avec décor denticulé incomplet.                                                                                                                    |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | assiette                 | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragment comprenant une partie du bouge et le marli, décor géométrique imprimé bleu associé aux décors de chinoiserie de type "Willow".                                 |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant                | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag       | Fragments de paroi sont un comprenant des côtes moulées sur la surface extérieure. Décor imprimé bleu d'inspiration végétal de type "flown blue".                       |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant                | 4         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag       | Fragments dont très petit de rebord à décor imprimé bleu indéterminé, et fragments de paroi dont un dont une surface est recouverte d'engobe bleu.                      |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette                 | 2         | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table           | Frag       | Fragments de rebord et de marli dont un à motif de blé moulé et l'autre à décor moulé indéterminé.                                                                      |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant                | 4         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée                  | Frag       | Fragments dont un de rebord légèrement évasé à lèvre droite et fragments de paroi.                                                                                      |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant                | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi d'un grand contenant à décor épongé violet de type "Portneuf" dont le motif est incomplet.                                                            |         |          |
| 6K02 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | contenant                | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | contenant                | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                          | Frag       | Fragment de paroi épais.                                                                                                                                                |         |          |
| 6K02 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre                    | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragments plats élagués sauf un.                                                                                                                                        |         |          |
| 6K02 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | vitre                    | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre                    | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K02 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé             | 16        | 8        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                            | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K02 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                    | monnaie            | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Monnaie entière. Avers: buste central usé, inscription: "VICTORIA DEI GRACIA REGINA CANADA" dans un cordon grenelé au pourtour; revers: "ONE / CENT / 1859" au centre, branche ondulée avec feuilles d'érable dans un cordon grenelé au pourtour. Diam.: 2,5 cm.                                                                         |         | 13       |
| 6K02 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 17        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K02 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Petit fragment de coquille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K02 | 7.99      | Matériau composite autre      | manche d'ustensile | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Manche d'ustensile composite: soie plate en métal ferreux recouvert par deux appliques en métal indéterminé qui se rejoignent pour refermer l'extrémité du manche plat. L'extrémité proximale est droite et le corps devient plus étroit vers l'extr. distale cassée. Long. résiduelle: 6,5 cm; larg.: de 1,3 cm à 1,8 cm. épais.: 1 cm. |         |          |
| 6K03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante       | 3         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments dont un de rebord renflé à lèvre arrondie et tessons de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | bille              | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Billes entières dont une en argile beige tachée (diam.: 1,3 cm) et une en argile blanche (diam.: 1,8 cm).                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette           | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc        | Fragment comprenant ne partie du fond à pied annulaire, le bouge très court et le marli droit. Diam.: 24 cm.                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6K03 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 7         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments dont un de fond à pied annulaire et 6 de paroi dont un à décor imprimé noir diffus et un à décor épongé de type "clouded ware".                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K03 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire      | plat à aile        | 2         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragment jointifs comprenant une parti de la paroi et le rebord plat.                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K03 | 1.1.2.92  | TCF jaune glaçure brune       | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à décor moulé indéterminé à glaçure brune inégale de type Rockingham. L'autre surface est exfoliée.                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K03 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K03 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille          | 3         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments jointifs formant le col cylindrique et le goulot à large lèvre rabattue d'une bouteille probablement d'apothicaire. Ligne de moule se terminant sous la lèvre.                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K03 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K03 | 2.3.1.10  | V col transp brun             | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment brun pâle, probablement de vitrail.                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6K03 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi de couleur relativement pâle.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K03 | 2.3.2.1   | V col opaque blanc            | contenant?         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6K03 | 2.4.1.3   | Verre pol superposé 3         | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat composé d'une couche de verre incolore sous une couche de verre transparent rouge.                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6K03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 27        | 8        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K03 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise            | ardoise?           | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Petit fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K03 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 10        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un blanchi.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K03 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demi-coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6K04 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante       | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment de paroi à pâte rose foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau         | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec marque en creux mal moulée : "BANN[ ]" et autre marque floue sur l'autre coté du tuyau, avec talon.                                                                                                                                                                                                               |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                        | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                              | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|---------------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                     | tasse                | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment comprenant la partie supérieure de la paroi à carène, rebord droit avec large registre de feuillage imprimé bleu pâle le long du rebord intérieur et paysage indéterminé imprimé bleu sur la surface extérieure. |         |          |
| 6K04 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | bol ou tasse         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment exfolié comprenant la paroi à côtes moulées et anneau sous le rebord légèrement éversé à lèvre droite.                                                                                                           |         |          |
| 6K04 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | assiette ou plat     | 1         | 1        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.    | Frag       | Fragment de rebord/marli à motif de blé moulé.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K04 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | contenant            | 4         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi.                                                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6K04 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire        | plat à aile          | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi évasée et le rebord à aile et à lèvre arrondie.                                                                                                                                |         |          |
| 6K04 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.        | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert          | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K04 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu          | bouteille            | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments plats dont un avec un pan et une partie de coin à chanfrein plat.                                                                                                                                               |         |          |
| 6K04 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre   | bouteille à alcool   | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments dont un de paroi à pan et un de col.                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K04 | 3.1.1.1   | Fer ind                         | résidus              | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de feuille de tôle cassée et corrodée. Élagué.                                                                                                                                                             |         |          |
| 6K04 | 3.1.1.12  | Fer laminé                      | clou découpé         | 24        | 10       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6K04 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                      | cartouche            | 1         | 1        | 3.9.2.1       | Chasse et/ou guerre, munitions   | Inc        | Étui (ou fût) cylindrique et culot de cartouche. Long.: 2 cm; diam.: 0,6 cm.                                                                                                                                              |         |          |
| 6K04 | 5.1.1     | Os                              | ossements            | 37        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs sciés.                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K04 | 5.1.4     | Coquille                        | bivalve              | 7         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure                | pot à plante         | 5         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments de fond plat et de paroi à pâte beige rosé foncé.                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K05 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure                | bille                | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Billes entières dont une en argile beige tachée avec petit replat (diam.: 1,5 cm) et une en argile blanche (diam.: 1,7 cm).                                                                                               |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.116 | TCF chamois glaç tachetée brune | bol                  | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragment comprenant la paroi arrondie et le large rebord éversé à lèvre droite. Surface tachetée brun sous la glaçure incolore sur les deux surfaces.                                                                     |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche           | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment sans marque.                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                     | assiette ou soucoupe | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de fond à pied annulaire.                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | assiette             | 5         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Recon      | Fragments dont certains sont jointifs, formant le fond avec marque imprimée noir: "IMPERIAL / [armoiries de GB] / [IRON STO]NE CHINA", bouge très court et marli droit à rebord et lèvre droits. Diam.: 24 cm.            |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | assiette             | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de bouge et de marli droit à rebord et lèvre droits.                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | tasse                | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Inc        | Fragments dont 2 jointifs formant la paroi droite et le rebord à lèvre droite, décor à motif de blé moulé.                                                                                                                |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée           | tasse?               | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont 2 de paroi à rebord légèrement évasé et lèvre droite, et un tesson de paroi.                                                                                                                               |         |          |
| 6K05 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire        | plat à aile          | 3         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragments jointifs de rebord à aile exfolié.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise     | flacon carré         | 1         | 1        | 4.3           | Médication                       | Frag       | Fragment comprenant une partie de l'épaupe tombante et le col cylindrique à lèvre ronde et bague en "V". Deux lignes de moule qui montent jusqu'à sous la bague.                                                          |         |          |
| 6K05 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise     | vitre                | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                                                         |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                   | Objet        | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|----------------------------|--------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K05 | 3.1.1.1   | Fer ind                    | plaque       | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Ent        | Plaque de tôle rectangulaire à bords droits légèrement courbée. Dims.: 14 cm sur 20 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K05 | 3.1.1.1   | Fer ind                    | résidus      | 11        | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de tôle corrodés et cassés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K05 | 3.1.1.12  | Fer laminé                 | clou découpé | 13        | 4        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K05 | 3.1.2.1   | Cuivre ind                 | fil          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fil de cuivre fin tordu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K05 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise         | ardoise?     | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Gros fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K05 | 5.1.1     | Os                         | ossements    | 106       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K05 | 5.1.1     | Os                         | ossements    | 3         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K05 | 5.1.4     | Coquille                   | bivalve      | 1         | 1        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K05 | 5.2.3     | Bois                       | contenant    | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de planche en demi-lune (un bord droit et l'autre courbé), peut-être partie de fond de seau ou de couvercle. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure           | pot à plante | 11        | 2        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments dont deux de paroi à rebord en bandeau et lèvre droite à pâte orange rosâtre, un comprenant la paroi tronconique et le rebord droit à lèvre ronde à pâte beige foncé et tessons de paroi. Plusieurs fragments sont tachés de rouille.                                                                                                                         |         |          |
| 6K06 | 1.1.1.53  | TCG n-e Angleterre 1       | bol?         | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragment de pari et de rebord légèrement éversé à lèvre arrondie avec engobe blanc d'aspect jaune sous glaçure incolore sur la surface intérieure.                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.113 | TCF chamois glaçure claire | contenant    | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments de paroi à décor annulaire avec filets brun pâle sur de larges bandes d'engobe beige.                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche      | pie-tuyau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            |            | Fragment avec marque dont seul le signe "&" est net (lisible).                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée      | assiette     | 16        | 3        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Recon      | Fragments du même modèle dont la majorité sont jointifs. 7 formant le fond avec marque incomplète imprimée noir ("[ ]IRON STONE", pied annulaire, bouge très court et marli droit à lèvre droite, 2 jointifs avec armoiries de GB incomplète en noir, 4 jointifs taché de rouille, 3 frags de marli doit appartenant à l'une ou l'autre de ces assiettes. Diam.: 22 cm. |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée      | assiette     | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de bouge et de marli droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée      | assiette?    | 4         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments dont un de fond à pied annulaire avec marque imprimée noir: "STONE CHINAWARE CO / armoiries de la GB / ST JOHNS, P.Q.", un de fond avec marque "[ ]L / armoiries de la GB incomplètes / [ ]ONE CHINA", et deux fragments de paroi.                                                                                                                            |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée      | contenant    | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de paroi à décor moulé indéterminé, probablement motif de blé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K06 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire   | bol          | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation        | Frag       | Fragment de rebord éversé à lèvre ondulée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K06 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3            | encrier      | 1         | 0        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragment comprenant un fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage et corps cylindrique. Surface extérieure avec enduit ferrugineux et glaçure saline.                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K06 | 1.2.1.991 | GG glaç saline-général     | conduite     | 1         | 0        | 4.8.3         | Plomberie et canalisation        | Frag       | Fragment exfolié de paroi à pâte beige très grossière avec gros grains de sable en inclusion, surface extérieure avec ensuit ferrugineux.                                                                                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K06 | 1.99      | Céramique altérée          | résidus      | 1         | 0        | 7.4           | Témoins de combustion            | Frag       | Fragment altéré par la chaleur.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6K06 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.     | bouteille    | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment comprenant une très courte partie de l'épaule tombante avec un anneau à la jonction du large col cylindrique et goulot à large lèvre carrée finie à la pince.                                                                                                                                                                                                  |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                   | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K06 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | flacon?            | 3         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments dont deux jointifs de col cylindrique et un de paroi à pan en retrait et coin arrondi.                                                                                               |         |          |
| 6K06 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats. Élagués sauf un.                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K06 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteill           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi de couleur relativement pâle.                                                                                                                                                |         |          |
| 6K06 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | bouteille à alcool | 4         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments dont deux jointifs comprenant le fond à cul en retrait avec quatre mamelons et point d'appui arrondi, corps carré à surface striée et à chanfreins plats. Bouteille dite "à gin".    |         |          |
| 6K06 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé   | 13        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous trop corrodés pour être identifiés. Élagués.                                                                                                                                             |         |          |
| 6K06 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidus            | 234       | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments corrodés de feuilles de tôle cassés, plusieurs sont pliés tandis que d'autres montrent des perforations de fixation et de rivetage. Élagués.                                         |         |          |
| 6K06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 28        | 17       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6K06 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 237       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont plusieurs de gros mammifères avec marques de scie, et quelques ossements de rongeur.                                                                                            |         |          |
| 6K06 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K06 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 3         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K06 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 3         | 2        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Demi-coquilles d'huître.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6K06 | 7.7       | Fer et cuir                   | chaussure-semelle  | 1         | 0        | 4.4.3         | Chaussures                       | Frag       | Fragment de semelle intérieure avec une petite partie du bord et un petit clou. La surface montre des perforations circulaires,                                                                |         |          |
| 6K07 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 6         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous découpés corrodés                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6K07 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Vertèbre entière.                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K08 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                             |         |          |
| 6K08 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé       | 3         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous découpés corrodés.                                                                                                                                                                       |         |          |
| 6K08 | 5.1.1     | Os                            | ossements          | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments de gros mammifère sciés.                                                                                                                                                             |         |          |
| 6K08 | 5.1.4     | Coquille                      | bivalve            | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de coquilles d'huître.                                                                                                                                                               |         |          |
| 6K09 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante       | 2         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragments dont un de fond avec trou d'égouttement et un tesson de paroi, le tout à pâte orange rosâtre.                                                                                        |         |          |
| 6K09 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc        | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment comprenant une partie du point d'appui et de la paroi; pâte orange pâle sableuse couverte d'une glaçure incolore d'apparence brune. Marques de tournassage sur la surface intérieure. |         |          |
| 6K09 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | soucoupe?          | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table |            | Fragments dont un de fond < pied annulaire et paroi avec amorce de décor peint rouge sur la surface intérieure, et fragment de paroi.                                                          |         |          |
| 6K09 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de paroi à décor paysager imprimé bleu sur la surface intérieure et géométrique sur l'autre.                                                                                          |         |          |
| 6K09 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de fond à décor imprimé bleu foncé, probablement de type flown blue.                                                                                                                  |         |          |
| 6K09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | assiette           | 3         | 2        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de marli dont deux à motif de blé moulé et un de marli légèrement concave.                                                                                                           |         |          |
| 6K09 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée         | contenant          | 6         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments dont un de fond avec marque imprimée en noir incomplète et 5 de paroi.                                                                                                               |         |          |
| 6K09 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id.      | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Petit fragment plat.                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille          | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de corps à pan plat.                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6K09 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Petit fragment plat.                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K09 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu        | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat.                                                                                                                                                                                 |         |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                  | Objet                   | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|---------------------------|-------------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K09 | 2.4.2.5   | Verre pol intercalé 5     | bille                   | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Ent        | Bille en verre opaque blanc avec inserts bleus et verts. Diam.: 2 cm.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6K09 | 3.1.1.12  | Fer laminé                | clou découpé            | 18        | 14       | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Inc        | Clous découpés dont plusieurs ont conservé des restes de bois.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K09 | 4.1.13    | Pierre                    | bille                   | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Recon      | Moitié de bille cassée en deux. Pierre beige.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |         |          |
| 6K09 | 5.1.1     | Os                        | ossements               | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K09 | 5.1.4     | Coquille                  | bivalve                 | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                         | Frag       | Fragments de coquille d'huître.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6K10 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure          | pot à plante            | 1         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture           | Frag       | Fragment comprenant une partie de la paroi droite et le rebord renflé à lèvre arrondie.                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K10 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure          | brique                  | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers           | Frag       | Fragment à pâte beige foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |         |          |
| 6K10 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc    | contenant               | 2         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée          | Frag       | Fragments à pâte orange sableuse dont un comprenant une petite partie du fond et de la paroi évasée avec glaçure incolore sur la surface intérieure et un autre de paroi très épais avec glaçure sur les deux surfaces.                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.104 | TCF rouge glaçure brune   | contenant à anse        | 6         | 0        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragments dont un d'anse à surface irrégulière moulée et tessons de paroi avec le même type de surface irrégulière moulée sur la surface intérieure. Probablement une théière.                                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune | théière                 | 33        | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Recon      | Fragms dont plusieurs jointifs; fond à pied annulaire arrondi, corps globulaire, épaule tombante, col en partie cylindrique qui s'évase vers rebord légèrement évasé à lèvre droite et point d'appui pour couvercle sur le rebord int. Attache d'anse sur paroi et segment d'anse, bec courbé à côtes moulées avec trémie. Glaç. type Rockingham. Diam. fond et rebord: 11 cm et 14 cm. |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.114 | TCF chamois glaçure brune | contenant               | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments dont un de paroi à décor moulé de losanges et tesson de fond avec marque moulée en creux incomplète. Glaçure inégale de type Rockingham.                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | bol                     | 1         | 1        | 4.1.1         | Alimentation, préparation          | Frag       | Fragment comprenant la paroi droite et le rebord à lèvre droite, décor annulaire à bandes et filets bleus sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette                | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de bouge et de marli légèrement concave à rebord ondulé, décor imprimé bleu disposé en tableaux avec scènes paysagères indéterminées sur fond géométrique.                                                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | assiette                | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragments de marli droit à rebord ondulé avec décor imprimé bleu de rinceaux sur fond rayé bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | contenant               | 1         | 0        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Gros fragment comprenant le fond en retrait à annulaire arrondi; décor flown blue sur la surface extérieure. Diam.: 12 cm.                                                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.61  | TCF blanche               | contenant               | 1         | 0        | 4.1.3.99      | Alimentation, absorption ind.      | Frag       | Petit fragment de fond à décor imprimé bleu indéterminé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | assiette creuse ou plat | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragments dont 2 jointifs; bouge à côtes creuses et marli à motif de blé moulé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | tasse?                  | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragments comprenant une partie du fond en retrait et de la paroi à côtes moulées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | soucoupe                | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment comprenant une partie du fond plat sans pied et du bouge/marli à décor imprimé polychrome rose, vert et brun de roses et de boutons de rose et ligne géométrique sous la lèvre intérieure.                                                                                                                                                                                     |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée     | assiette ou soucoupe    | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de fong à pied annulaire avec décor imprimé bleu indéterminé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                       | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|--------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | bol?              | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée      | Frag       | Fragment de paroi à rebord droit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant         | 13        | 2        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragments dont 5 jointifs de fond à pied annulaire, un de pied annulaire, deux de rebord droit et 5 de paroi dont un à large côtes moulées.                                                                                                                                                                                          |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant à anse  | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.              | Frag       | Fragment d'anse à motif de blé moulé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | bol               | 4         | 0        | 4.1.1         | Alimentation, préparation      | Frag       | Fragments de paroi dont un à carène avec décor annulaire de filets bruns sous une bande d'engobe blanc.                                                                                                                                                                                                                              |         |          |
| 6K10 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | bouteille à bière | 10        | 2        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage | Frag       | Fragms dont 5 jointifs avec partie de la paroi cylindrique, épaule tombante, col rétréci et goulot à lèvre arrondie, 2 jointifs avec fond en retrait à talon chanfreiné et paroi cylindrique, un de goulot à lèvre arrondie et deux de paroi. Surface avec enduit ferrugineux à l'extérieur et glaçure saline sur les deux surfaces. |         |          |
| 6K10 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier           | 4         | 4        | 5.3           | Écrits                         | Ent        | Encriers entiers comprenant un fond en léger retrait, talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, corps cylindrique, épaule tombante et goulot à lèvre arrondi. Surface avec enduit ferrugineux et glaçure saline. Haut.: 5 cm; diam.: 5 cm.                                                                                            |         |          |
| 6K10 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3          | encrier           | 14        | 1        | 5.3           | Écrits                         | Frag       | Fragments dont 9 de paroi cylindrique comprenant le talon chanfreiné avec traces d'ébarbage, 1 de corps cylindrique, 3 de corps cylindrique avec épaule tombante et 1 goulot à lèvre arrondi. Surface avec enduit ferrugineux et glaçure saline.                                                                                     |         |          |
| 6K10 | 1.3.4.11  | PF Bone China standard   | tasse?            | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée      | Frag       | Petit fragment de base à pied fraisé et patrie inférieure de paroi cylindrique.                                                                                                                                                                                                                                                      |         |          |
| 6K10 | 1.3.5.11  | PF parian sans glaç      | pichet décoratif  | 17        | 1        | 4.8.5         | Décoration                     | Inc        | Fragments dont plusieurs sont jointifs. Piédouche évasé, base étranglée du corps fuselé, décor de grappes de raisin, de feuilles et de rubans moulés et en ajouts de pâte, et petite anse fine en forme de branche feuillue. Diam. fond: 5,5 cm.                                                                                     |         | 14       |
| 6K10 | 1.3.5.21  | PF parian avec glaç      | vase décoratif?   | 1         | 1        | 4.8.5         | Décoration                     | Frag       | Fragment de paroi cylindrique à décor moulé de rinceaux et rebord droit dont la glaçure sur la lèvre est rugueuse.                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau        | 4         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout coupé droit et vernissé. Un fragment d'embout à bourrelet. Un fragment complètement altéré.                                                                                                                                                                  | 27      |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                                                                                                                                   | 27      |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HEN[DERSON]/[MON]TREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                                                                                                                               | 27      |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragment de tuyau moulé pour former une branche d'arbre.                                                                                                                                                                                                                                                                             | 27      |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragment de tuyau moulé d'un anneau en relief près du fourneau et une balustre cannelée. Probablement en lien avec le fourneau de type Baltic Yachter décrit dans ce lot.                                                                                                                                                            | 27      |          |
| 6K10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-fourneau     | 1         | 10       | 4.2.2         | Tabac                          | Frag       | Fragment de fourneau affichant une épaisse crête sur la paroi avant s'étirant de la base du fourneau jusqu'au rebord et qui s'amincit à mesure qu'elle remonte près de l'ouverture. De type Baltic Yachter.                                                                                                                          | 27      |          |
| 6K10 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure          | bille             | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements        | Ent        | Billes blanches sans décor. 1,8 cm et 1,9 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                | 27      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                       | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|-----------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K10 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure          | bille                       | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille blanche avec un décor de marbrures de couleur turquoise. 1,5 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 27      |          |
| 6K10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | gobelet?                    | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de paroi. Pan légèrement concave.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 26      |          |
| 6K10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | bouteille                   | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi plutôt épaisse. Corps circulaire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 26      |          |
| 6K10 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | cheminée de lampe           | 2         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de paroi très mince. Peut-être le même objet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 26      |          |
| 6K10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | pot                         | 5         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments jointifs de rebord à lèvre droite polie (1), de base à fond plat (2) et de paroi à pans plats. Courte épaule. Base de 5 cm de diam. 6 cm de haut. Légèrement patiné. Pot à condiments?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 26      |          |
| 6K10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | bouteille à médicaments     | 1         | 1        | 4.3           | Médication                       | Ent        | Bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Base à fond plat. Épaule tombante. Col cylindrique. Lèvre de type pharmaceutique. Inscriptions moulées en relief sur le devant: DR. CHS. DANSEREAU PHARMACIEN MONTREAL. 10 cm de haut. Base de 3,5 cm2. Soufflée dans un moule en trois parties. Médecin gradué du McGill College, le Dr Dansereau était donc très qualifié dans le domaine. Il ouvra vraisemblablement sa pharmacie en 1885. <a href="https://bouteillesduquebec.ca/publicites/dr-dansereau">https://bouteillesduquebec.ca/publicites/dr-dansereau</a>                                                                                                                                                                                    |         | 32       |
| 6K10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | cheminée de lampe           | 35        | 1        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragments de rebord (3) et de paroi très mince. Peut-être le même objet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 26      |          |
| 6K10 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.   | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi arrondie. Petits pans concaves de forme ovale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 26      |          |
| 6K10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille?                  | 2         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments de paroi mince de bouteille cylindrique. Légèrement turquoise. Peut-être le même objet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 26      |          |
| 6K10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille                   | 7         | 2        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragments de goulot (2-lèvre rabattue), de col (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre. Un fragment de paroi plutôt épaisse et patinée. Au moins cinq objets différents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 26      |          |
| 6K10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille à boisson gazeuse | 1         | 0        | 4.2.1.1       | Boissons, absorption             | Frag       | Fragment de paroi plutôt épaisse près de la base. Verdâtre et légèrement patiné. Bouteille de type torpille.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 26      |          |
| 6K10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille à médicaments     | 1         | 1        | 4.3           | Médication                       | Ent        | Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés arrondis. Base à fond plat avec trace de la canne. Trois pans légèrement en retrait. Courte épaule. Court col cylindrique à ouverture large. Lèvre droite polie au feu avec une petite rainure dessous. Inscriptions moulées en relief dans chaque pans: BRISTOL'S PILLS\PILDORAS DE BRISTOL\NEW YORK\AZUGARADAS. 5 cm de haut. Base de 2,5 cm de long. 1,7 cm de larg. Ouv. de 1,5 cm de diam. Soufflée dans un moule. Panacée, aussi connue sous le nom de "Bristol's Sugar Coated Pills", créée au début des années 1860 par Cyrenius C. Bristol. Les comprimés furent également manufacturés et vendus par Lanman and Kemp à New York (quod.lib.umich.edu/c/clements/umich-wcl-M-4168.1bri?view=text). |         | 33       |
| 6K10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | vitre                       | 230       | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,40 cm d'épais. Neuf fragments conservés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 27      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                    | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|--------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille à médicaments  | 3         | 1        | 4.3           | Médication                       | Frag       | Fragments de base (2-jointifs, fond plat à légère dépression centrale) et de goulot (1-col cylindrique, anneau arrondi, bague arrondie, lèvres arrondies). Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés plats. Pans en retrait. Inscription moulée en relief sur deux pans: [...]OD'S\{SA}MARITAN. Base de 4 cm de long. résid. sur 2,2 cm de larg. | 26      |          |
| 6K10 | 2.2.1.3   | Verre teinté rég. turquoise   | bouteille à médicaments? | 1         | 0        | 4.3           | Médication                       | Frag       | Fragment de paroi de bouteille carrée ou rectangulaire aux coins chanfreinés plats. Pans en retrait.                                                                                                                                                                                                                                                 | 26      |          |
| 6K10 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé       | bouteille à gin          | 2         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de paroi de bouteille carrée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 26      |          |
| 6K10 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé       | bouteille à alcool       | 16        | 2        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragments de base (2-cul à mamelon et cul sphérique; 6,5 cm et 7,5 cm de diam.), de goulot (1-col légèrement rétréci vers le haut, bague profilée en V et lèvres arrondies façonnées à la pince de finition), d'épaule (3-arrondie-cicatrice de moule Ricketts) et de paroi (10) de bouteille cylindrique. Au moins deux objets différents.          | 26      |          |
| 6K10 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé       | bouteille à alcool       | 4         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Comp       | Fragments jointifs de bouteille cylindrique. Base à cul à mamelon. Col cylindrique, bague droite, lèvres droites à rebord à biseau. Patinée. 30,5 cm de haut. Base de 8,5 cm de diam. Absence d'un éclat.                                                                                                                                            |         | 34       |
| 6K10 | 2.3.1.12  | V col transp pourpre          | gobelet                  | 7         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de base à fond plat (trace du pontil-4 cm de diam.), de rebord (4) et de paroi. Corps conique. Deux fragments jointifs.                                                                                                                                                                                                                    | 26      |          |
| 6K10 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | vitre?                   | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,20 cm d'épais. Vert vif plutôt foncé.                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 26      |          |
| 6K10 | 2.99      | Verre altéré                  | bouton?                  | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Frag       | Bouton à dos plat et dessus arrondi. À oeillet? Verre altéré et patiné d'aspect doré. Le centre du dessus présente un cercle de couleur rouge. 1,9 cm de diam.                                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6K10 | 2.99      | Verre altéré                  | perle                    | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Inc        | Perle tubulaire aux extrémités droites. Verre altéré, bleuté et patiné. 2,6 cm de long. sur 0,37 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                         |         | 35       |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé         | 51        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC      |          |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | vis                      | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Vis de 2,5 cm de long. dont la corrosion empêche une meilleure identification.                                                                                                                                                                                                                                                                       | 26      |          |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | cache-serrure            | 1         | 1        | 4.7.2.6       | Pièces de protection             | Ent        | Plaque ovale très corrodée. 4 cm de haut. sur 3,5 cm de larg.                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 26      |          |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidu                   | 7         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragments de plaque mince et corrodée (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC      |          |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | tige                     | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Tige circulaire de 0,6 cm de diam. Corrodée. Anse? Élaguée.                                                                                                                                                                                                                                                                                          | NC      |          |
| 6K10 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | tige                     | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Tige circulaire de 1,7 cm de diam. Plutôt lourde. Une extrémité est arrondie? Corrodée. Élaguée.                                                                                                                                                                                                                                                     | NC      |          |
| 6K10 | 3.1.1.11  | Fer forgé                     | clou forgé               | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou de gros format de 16 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 26      |          |
| 6K10 | 3.1.1.12  | Fer laminé                    | clou découpé             | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (2-10 cm et 11,5 cm de long.) et incomplets (1-abs. de la pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                           | 26      |          |
| 6K10 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | monnaie                  | 2         | 2        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Monnaies dont la corrosion empêche une meilleure identification. 2,8 cm de diam. sur 0,32 cm d'épaisseur et 3,5 cm de diam. sur 0,41 cm d'épais. Très corrodées.                                                                                                                                                                                     | 27      |          |
| 6K10 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | tube                     | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Tube très corrodé dont une extrémité est fracturée alors que l'autre est recouverte et légèrement débordante (2,1 cm de diam.). Tube de 4,3 cm de long. résid. sur 1,8 cm de diam.                                                                                                                                                                   | 27      |          |
| 6K10 | 4.1.13    | Pierre                        | bille                    | 7         | 7        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille en pierre gris pâle. 1,8 cm, 1,6 cm, 1,5 cm, 1,4 cm, 1,3 cm et 1,2 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                 | 27      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                      | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|-------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K10 | 4.1.13    | Pierre                  | bille             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements       | Inc        | Moitié de bille en pierre gris pâle. 1,4 cm de diam.                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6K10 | 5.1.1     | Os                      | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Rebord en bourrelet arrondi. Ligne incisée autour des trous. 1,8 cm de diam.                                                                                             |         |          |
| 6K10 | 5.1.1     | Os                      | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Rebord légèrement en bourrelet arrondi. Ligne incisée autour des trous. Brun foncé. 1,8 cm de diam.                                                                      |         |          |
| 6K10 | 5.1.1     | Os                      | ossements         | 88        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Fragments dont 22 avec traces de boucherie et deux de mâchoires avec dents. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                              | 26      |          |
| 6K10 | 5.1.1     | Os                      | ossements         | 34        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                       | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs. Un fragment avec ergot.                                                                                                                                                   | 26      |          |
| 6K10 | 5.1.1     | Os                      | ossements         | 6         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                      | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                 | 26      |          |
| 6K10 | 5.1.2     | Ivoire                  | dent              | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                    | Frag       | Dents fragmentaires.                                                                                                                                                                                                       | 26      |          |
| 6K10 | 5.1.5     | Nacre                   | bivalve           | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                    | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                                                                          | 27      |          |
| 6K10 | 5.1.7     | Graphite                | mine de crayon    | 4         | 1        | 5.3           | Écrits                        | Frag       | Fragments de mine de crayon à section circulaire dont un d'extrémité se termine en pointe. Entre 0,4 cm et 0,6 de diam.                                                                                                    | 27      |          |
| 6K10 | 5.1.7     | Graphite                | mine de crayon    | 2         | 0        | 5.3           | Écrits                        | Frag       | Fragments de mine de crayon à section carrée. 0,5 cm2.                                                                                                                                                                     | 27      |          |
| 6K10 | 5.2       | Solides fibreux         | graine            | 0         | 0        | 6.2           | Végétaux                      | Ent        | Nombreuses graines entières et fragmentaires. Plusieurs de type framboise. Le décompte n'a pas été fait.                                                                                                                   | 27      |          |
| 6K10 | 5.3       | Solides semi-plastiques | bouton            | 4         | 4        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Ent        | Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. Entre 1,1 cm et 1,6 cm de diam. Un bouton avec rayons moulés en relief sur le dessus. Imitation verre opaque blanc.                                      |         |          |
| 6K10 | 5.3       | Solides semi-plastiques | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Inc        | Bouton à dos et face convexes. Un trou sur le dessus et deux trous sur le dos. Rainure sur le pourtour du dessus 1,6 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.                                                             |         |          |
| 6K10 | 5.3.1.1   | Bakelite                | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification  | Ent        | Bouton à dos plat (petite sphère centrale où il y a les trous) et dessus arrondi. À deux trous. 1,9 cm de diam.                                                                                                            | 27      |          |
| 6K10 | 5.3.1.1   | Bakelite                | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.2       | Attaches-identification autre | Ent        | Bouton plat à deux trous. Tirets et rayons moulés en relief sur le dessus. Inscription moulée en relief sur le dos: N . R . CO GOODYEAR'S P . T. 1851. 2,6 cm de diam.                                                     |         | 36       |
| 6K10 | 5.5.7     | Cuir                    | résidu            | 2         | 0        | 7.1           | Indéterminé                   | Frag       | Petits résidus arrondis présentant des trous de couture. Probablement des semelles de chaussures.                                                                                                                          | 27      |          |
| 6K11 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.             | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.                                                                                                                                                        | 27      |          |
| 6K11 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.  | cheminée de lampe | 3         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                     | Frag       | Fragments de paroi mince.                                                                                                                                                                                                  | 27      |          |
| 6K11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert  | vitre             | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre       | Frag       | Fragments plats de teintes différentes. 0,23 cm d'épais.                                                                                                                                                                   | 27      |          |
| 6K11 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé  | 5         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous               | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                     | NC      |          |
| 6K11 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | bande             | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                   | Frag       | Bande rectangulaire dont une extrémité est en sens inverse (parallèle) et arrondie. Très corrodée et avec résidus de bois. 15,5 cm de long. sur 2 cm de larg. sur env. 0,6 cm d'épais. Arrondi de 2,5 cm de diam. Clenche? | 27      |          |
| 6K11 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise      | tableau           | 12        | 1        | 5.3           | Écrits                        | Frag       | Fragments plats dont six à rebords droits. Certains fragments avec lignes droites gravées. Un fragment avec une perforation circulaire bien réalisée (0,4 cm de diam.). Au moins trois teintes différentes.                | 27      |          |
| 6K11 | 4.1.7     | Schiste ou ardoise?     | indéterminé       | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                   | Frag       | Fragment rectangulaire cintré au centre. Portant des lignes incisées de façon désordonnée. 4,3 cm de long. sur 1,5 cm de larg. à l'extrémité, 1,1 cm de larg. au centre sur 1,1 cm d'épais. Pierre à aiguiser?             | 27      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                    | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6K11 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment avec traces de boucherie.                                                                                                                                                              | 27      |          |
| 6K11 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6K11 | 5.1.7     | Graphite                    | mine de crayon   | 1         | 1        | 5.3           | Écrits                           | Frag       | Fragment de mine de crayon à section circulaire dont une extrémité se termine en pointe. 0,5 cm de diam.                                                                                        | 27      |          |
| 6K11 | 5.2       | Solides fibreux             | graine           | 5         | 0        | 6.2           | Végétaux                         | Ent        | Graines entières et fragmentaires. Deux de cucurbitacés?                                                                                                                                        | 27      |          |
| 6K12 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                          | NC      |          |
| 6L02 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau vernissé jaune. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                | 27      |          |
| 6L02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment sans décor apparent.                                                                                                                                                             | 27      |          |
| 6L02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. De 0,12 cm et 0,13 cm d'épais.                                                                                                          | 27      |          |
| 6L02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                          | NC      |          |
| 6L02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | cuillère         | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Fragment de cuilleron (absence de l'extrémité et absence complet du manche). 5 cm dans la partie la plus large. Corrodé.                                                                        | 27      |          |
| 6L02 | 4.3.2     | Mortier                     | mortier          | 2         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragments blanc dont une surface est lisse (chaux). Élagués.                                                                                                                                    | NC      |          |
| 6L02 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                               | 27      |          |
| 6L02 | 5.1.5     | Nacre                       | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Disque plat à quatre trous. La surface supérieure est altérée mais semble porter une décor de type feuillage. 0,8 cm de diam.                                                                   | 27      |          |
| 6L02 | 5.1.5     | Nacre                       | bivalve          | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de type huître.                                                                                                                                                                        | 27      |          |
| 6L03 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | brique           | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Frag       | Éclat à pâte rougeâtre. Élagué.                                                                                                                                                                 | NC      |          |
| 6L03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [HEND]ERSON/MON[TREAL]. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                          | 27      |          |
| 6L03 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif tourbillonné à l'engobe bleu, blanc et brun dans une bande à l'engobe brun orangé sur la surface extérieure.                                                   | 27      |          |
| 6L03 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | bouteille        | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de col avec anneau arrondi. Verdâtre et patiné.                                                                                                                                        | 27      |          |
| 6L03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                          | NC      |          |
| 6L03 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | clou découpé     | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou entier de 7,5 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                                                    | 27      |          |
| 6L03 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6L03 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | bol ou terrine   | 2         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragments de rebord et de base circulaire à fond plat. Pâte orange plutôt vif. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun métallique.                            | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                              | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. Présence d'un éperon. Trace de fines cannelures moulées sur le tuyau à l'amorce du fourneau. 1847-1876 | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                | 27      |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6L04 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau     | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Ent        | Fourneau à éperon. Décor d'étroites cannelures bordées de larges côtes couvrant approximativement le tiers supérieur du fourneau, surmontant une étroite bande lisse. Le bas du fourneau est recouvert de cannelures un peu plus larges cernées d'étroites côtes qui prennent leur origine à la jonction du fourneau avec le tuyau. | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | soucoupe          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor moulé en relief à motif de fleur de type marguerite sur le marli. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en brun sur le fond. Probablement une soucoupe destinée aux enfants ou commémorative.                                                                                                      | 27      |          |
| 6L04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant         | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Minuscule fragment de rebord. Décor d'une ligne peinte en bleu sous la lèvre. Pearlware?                                                                                                                                                                                                                                            | 27      |          |
| 6L04 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | cheminée de lampe | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Fragment de paroi très mince.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 27      |          |
| 6L04 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre             | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,10 cm et 0,22 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                           | 27      |          |
| 6L04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé  | 5         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains probablement forgés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                | NC      |          |
| 6L04 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé        | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers de 9,5 cm et 13 cm de long. Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6L04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | bouton            | 1         | 1        | 4.4.2.2       | Attaches-identification autre    | Ent        | Bouton plat à quatre trous dans une profonde dépression centrale. 1,4 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                   |         |          |
| 6L04 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | résidu            | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Résidu de forme plutôt ovale (larve) dont une extrémité est arrondie (légèrement renflée) alors que l'autre extrémité est fracturée. Plutôt lourd. 4,3 cm de long. résid. sur 0,9 cm de diam. et 1,2 cm de diam. Pesée?                                                                                                             |         |          |
| 6L04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie et certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                     | 27      |          |
| 6L04 | 5.1.1     | Os                          | ossements         | 3         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 27      |          |
| 6L06 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | brique            | 1         | 1        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers         | Ent        | Brique à pâte orange plutôt foncé. Présence d'une cavité peu profonde de forme rectangulaire sur le dessus. 19,7 cm de long. sur 9 cm de larg. sur 6 cm de haut.                                                                                                                                                                    | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | bol ou terrine    | 1         | 1        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi. Pâte orange vif. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect brun beigeâtre métallique.                                                                                                                                                               | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | contenant         | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Petit fragment de paroi. Pâte non homogène orange et beige (cuisson). Les surfaces sont recouvertes d'une glaçure incolore d'aspect brun beigeâtre.                                                                                                                                                                                 | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.31  | Creamware                   | contenant         | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments jointifs de paroi. Sans décor apparent. Creamware tardif.                                                                                                                                                                                                                                                                 | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 12        | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Trois fragments d'embout coupé droit. Trois fragments vernissés.                                                                                                                                                                                                                  | 27      |          |
| 6L06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [HENDERS]ON'S/MO[N]TREAL. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                                                                                                                                            | 27      |          |
| 6L06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON. Le MONTREAL n'est pas présent. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                                                                                                            | 27      |          |
| 6L06 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [HEND]ERSON'S/MONT[REAL]. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                                                                                                                                            | 27      |          |
| 6L06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse?     | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petit fragment de rebord. Décor à l'éponge peint en bleu sur la surface extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                 | 28      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Intégrité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6L06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse?    | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag      | Petit fragment de paroi carénée. Décor de minces bandes à l'engobe bleu.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag      | Fragment de rebord (ondulé?) et de paroi. Sans décor apparent à l'exception d'une trace bleu sur la lèvre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag      | Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 12 cm de diam. estimé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag      | Fragments plat de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 28      |          |
| 6L06 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | tasse-anse       | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag      | Fragment de fine anse de 0,6 cm de diam. Trace d'un décor gravelé? Fragment similaire dans 6G02.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |         |          |
| 6L06 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.      | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Ent       | Perle tubulaire facettée. Extrémité droite. 0,7 cm de long. 0,7 cm de diam. Ouv. de 0,4 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         | 37       |
| 6L06 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | bouteille        | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag      | Fragment de lèvre. Verdâtre et patiné.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 28      |          |
| 6L06 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 19        | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag      | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,09 cm et 0,18 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 28      |          |
| 6L06 | 2.3.1.5   | V col transp bleu           | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Ent       | Perle ronde de type beignet. 0,6 cm de diam. Ouv. de 0,2 cm de diam. Bleu pâle. Légèrement altérée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |         | 38       |
| 6L06 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé     | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Inc       | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,4 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection.                                                                                                                                                                                                                                             |         | 39       |
| 6L06 | 2.4       | Verre polychrome            | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent       | Bille de verre au plomb avec rubans de verre opaque blanc, rouge et bleu à l'intérieur. 2,1 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | 27      |          |
| 6L06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | piège à mâchoire | 1         | 1        | 3.3           | Chasse                           | Inc       | Piège à mâchoire, corrodé dont il manque une partie de la mâchoire.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 28      |          |
| 6L06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag      | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | NC      |          |
| 6L06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 37        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag      | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | NC      |          |
| 6L06 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | boulon           | 1         | 1        | 4.7.2.4       | Fixations-divers                 | Ent       | Boulon dont la corrosion empêche une meilleure identification. Tête circulaire et plate de 2 cm de diam. Présence d'un écrou carré de 2,5 cm2. 10 cm de long.                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 28      |          |
| 6L06 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé       | 3         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent       | Clous entiers (1-9 cm de long.) et fragmentaires (2-tige). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 28      |          |
| 6L06 | 3.1.1.12  | Fer laminé                  | bande            | 4         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag      | Fragments de bandes +/- rectangulaires et très corrodées. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | NC      |          |
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | bague à coudre   | 1         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Ent       | Bague à coudre à rebord arrondi. Décor à motif de palmettes moulé en creux en mince bande au-dessus du rebord. Surface piquetée (piquetage circulaire). La partie supérieure est volontairement absente. Diamètre d'env. 1,5 cm. 1,7 cm de haut. Sorte de dé à coudre surtout utilisé par les tailleurs ou le travail du cuir. <a href="https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits">https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits</a> |         | 40       |
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | dé à coudre      | 2         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Recon     | Fragments jointifs de dé à coudre à rebord plutôt plat légèrement en relief. Décor à motif d'une ligne de petits pointillés au-dessus du rebord, dans une bande lisse. Le reste de la surface est piquetée (piquetage ovale). Diamètre d'env. 1,5 cm. 2,3 cm de haut.                                                                                                                                                                            |         | *        |
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | attache          | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent       | Petite attache formée d'une fine tige circulaire enroulée sur elle-même pour former un oeillet à chaque extrémité. 1,2 cm de long. 0,4 cm de diam. max. Probablement une attache pour bijou.                                                                                                                                                                                                                                                     | 28      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                         | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|----------------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux      | jeton monétaire  | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Jeton semi-légal. Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: TOKEN / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU. 2,7 cm de diam. Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple.<br><a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174</a>                                        |         | 41       |
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux      | jeton monétaire  | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                         | Ent        | Jeton semi-légal. Sou bouquet très altéré. Probablement: Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: TOKEN / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU. 2,7 cm de diam. Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple.<br><a href="https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174">https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174</a> |         | 42       |
| 6L06 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux      | croix            | 1         | 1        | 5.6           | Culte et rituel                  | Inc        | Croix plate et corrodée., 2,4 cm de haut. résid. sur 1,2 cm de larg. résid. sur 0,05 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |         | *        |
| 6L06 | 3.1.5     | Métaux et alliages argentifères? | cuillère?        | 1         | 1        | 4.1.3.1       | Alimentation, ustensile de table | Frag       | Fragment de manche en forme de spatule et tige circulaire (0,5 cm de diam.). 6 cm de long. résid. 1,5 cm dans le plus large. Altéré.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 28      |          |
| 6L06 | 3.2.2.2   | Laiton étamé                     | épingle          | 4         | 1        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Frag       | Fragments de tête enroulée (1) et de tige. Deux fragments de tige, corrodés. Probablement plus d'un objet.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 28      |          |
| 6L06 | 4.1.13    | Pierre                           | bille            | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements          | Ent        | Bille en pierre blanche légèrement rosée avec marbrures roses. Une lamelle a été taillée formant ainsi une surface plane. 1,7 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 28      |          |
| 6L06 | 4.3.2     | Mortier                          | mortier          | 1         | 0        | 4.7.1.4       | Matériaux de revêtement          | Frag       | Fragment blanc. Élagué.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | NC      |          |
| 6L06 | 5.1.1     | Os                               | ossements        | 39        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont sept avec traces de boucherie, un fragment de mâchoire avec dent et trois fragments blanchis. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 28      |          |
| 6L06 | 5.1.1     | Os                               | ossements        | 3         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 28      |          |
| 6L06 | 5.1.1     | Os                               | ossements        | 4         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 28      |          |
| 6L06 | 5.1.5     | Nacre                            | coquillage       | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de coquillage de type indéterminé. Eau salée?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 28      |          |
| 6L06 | 5.1.5     | Nacre                            | coquillage       | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Coquillage de type colimaçon.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 28      |          |
| 6L06 | 5.3       | Solides semi-plastiques          | bouton           | 2         | 2        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 0,9 cm et 1,1 cm de diam. Un bouton avec petites sphères moulées en relief sur le dessus. Imitation verre opaque blanc.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 28      |          |
| 6L07 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi à pâte orange. Pot à plante? Locale ayant perdue sans glaçure?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 28      |          |
| 6L07 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche            | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau. Trace d'un décor à motif indéterminé moulé en relief.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 28      |          |
| 6L07 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé          | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Inc        | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,4 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |         | 43       |
| 6L07 | 3.1.1.1   | Fer ind                          | clou indéterminé | 21        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                            | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6L07 | 3.1.1.12  | Fer laminé              | clou découpé     | 2         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Inc        | Clous dont la pointe est absente. Corrodés.                                                                                                                                                                                                             | 28      |          |
| 6L07 | 3.2.2.2   | Laiton étamé            | épingle?         | 1         | 0        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Frag       | Fragment de fine tige.                                                                                                                                                                                                                                  |         |          |
| 6L07 | 5.1.1     | Os                      | ossements        | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont trois fragments blanchis.                                                                                                                                                                                                                | 28      |          |
| 6L07 | 5.1.1     | Os                      | ossements        | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                                              | 28      |          |
| 6L07 | 5.1.5     | Nacre                   | bivalve          | 1         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragment de type huître.                                                                                                                                                                                                                                | 28      |          |
| 6L07 | 5.2       | Solides fibreux         | graine           | 2         | 0        | 6.2           | Végétaux                         | Ent        | Graines entières. Cucurbitacés?                                                                                                                                                                                                                         | 28      |          |
| 6L08 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                        | 28      |          |
| 6L08 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | bol ou tasse?    | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord (1) et de paroi. Sans décor apparent. Le rebord présente une encoche et est mal glaçuré. Probablement le même objet.                                                                                                                | 28      |          |
| 6L08 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                 | 28      |          |
| 6L08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert  | vitre            | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes différentes. 0,11 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                | 28      |          |
| 6L08 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé | 9         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Un semble découpé. Élagués.                                                                                                                                                | NC      |          |
| 6L08 | 5.1.1     | Os                      | ossements        | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un fragment blanchi.                                                                                                                                                                                                                     | 28      |          |
| 6L10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-tuyau       | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                        | 27      |          |
| 6L10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau à éperon. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                           | 27      |          |
| 6L10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                    | 27      |          |
| 6L10 | 1.1.2.51  | Pearlware               | assiette         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                                                                                | 28      |          |
| 6L10 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | bol ou tasse     | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor à l'éponge peint en bleu sur la paroi extérieure et en bande sous la lèvre intérieure.                                                                                                                            | 28      |          |
| 6L10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert  | vitre            | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. De 0,10 cm et 0,19 cm d'épais.                                                                                                                                                                  | 28      |          |
| 6L10 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Très corrodés. Un fragment entouré de bois. Élagués.                                                                                                                                      | NC      |          |
| 6L10 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | bande            | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Bande rectangulaire dont une extrémité est fracturée alors que l'autre se termine en pointe. Présence de deux perforations circulaires pour la fixation avec une vis (0,7 cm de diam.). 23,5 cm de long. résid. sur 3,5 cm de larg. sur 0,5 cm d'épais. | 28      |          |
| 6L10 | 3.1.1.11  | Fer forgé               | clou forgé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou corrodé de 7,3 cm de long.                                                                                                                                                                                                                         | 28      |          |
| 6L10 | 3.1.1.12  | Fer laminé              | clou découpé     | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou corrodé de 8 cm de long.                                                                                                                                                                                                                           | 28      |          |
| 6L10 | 5.1.1     | Os                      | ossements        | 8         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont cinq fragments blanchis.                                                                                                                                                                                                                 | 28      |          |
| 6L10 | 5.1.1     | Os                      | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                               | 28      |          |
| 6L13 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-fourneau    | 1         | 1        | 4.2.2         | Tabac                            | Ent        | Fourneau à éperon. Décor d'une bordure hachurée et de flûtes séparées par des cannelures.                                                                                                                                                               | 29      |          |
| 6L13 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                                                                                                                                                                    | NC      |          |
| 6L13 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | plaque           | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Plaque plutôt mince dont deux côtés sont repliés à angle droit. Corrodée.                                                                                                                                                                               | 29      |          |
| 6L13 | 3.1.1.11  | Fer forgé               | clou forgé       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou entier de 8 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                                                                                                              | 29      |          |
| 6L13 | 3.1.1.12  | Fer laminé              | clou découpé     | 3         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers de 10,5 cm et 11,5 cm de long. Corrodés.                                                                                                                                                                                                  | 29      |          |
| 6L13 | 5.3       | Solides semi-plastiques | bouton           | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.                                                                                                                                          | 29      |          |
| 6M01 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Minuscule fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu.                                                                                                                                                                                | 29      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet                       | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                             | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|-----------------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6M01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Altéré.                                                                                                                    | 29      |          |
| 6M01 | 1.2.1.101 | GG glaç sal et Albany       | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. L'intérieur est recouvert d'un enduit terreux de type Albany de couleur brun foncé. Surface extérieure beige.                                         | 29      |          |
| 6M01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre                       | 3         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,13 cm et 0,20 cm d'épais.                                                                                | 29      |          |
| 6M01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé            | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forqués? Élagués.                                                                                          | NC      |          |
| 6M01 | 5.1.1     | Os                          | ossements                   | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont quatre avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                        | 29      |          |
| 6M01 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent                        | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Dent.                                                                                                                                                                    | 29      |          |
| 6M02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette ou assiette creuse | 3         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de bouge et marli. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                     | 29      |          |
| 6M02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant                   | 2         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de paroi dont un minuscule. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                            | 29      |          |
| 6M02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre                       | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. 0,11 cm et 0,16 cm d'épais.                                                                                      | 29      |          |
| 6M02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé            | 19        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forqués? Élagués.                                                                        | NC      |          |
| 6M02 | 5.1.1     | Os                          | ossements                   | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont deux avec traces de boucherie.                                                                                                                            | 29      |          |
| 6M03 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette                    | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord et de paroi. Décor à motif floral imprimé en bleu de type flow blue.                                                                                 | 29      |          |
| 6M03 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat de fond. Décor à motif floral imprimé en bleu. Trace d'une marque indéterminée (feuillage) imprimée en bleu sous le fond.                                  | 29      |          |
| 6M03 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre                       | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,11 cm et 0,16 cm d'épais.                                                                                | 29      |          |
| 6M03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé            | 6         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                   | NC      |          |
| 6M03 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | écrou                       | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Écrou carré très corrodé. 2,5 cm2.                                                                                                                                       | 29      |          |
| 6M03 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé                  | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou entier de 7,5 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                             | 29      |          |
| 6M03 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | résidu                      | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Plaque circulaire et mince repliée sur elle-même. Env. 0,08 cm d'épais. Corrodée. Bouton?                                                                                | 29      |          |
| 6M03 | 5.1.1     | Os                          | ossements                   | 6         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                         | 29      |          |
| 6M03 | 5.1.1     | Os                          | ossements                   | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                         | 29      |          |
| 6M03 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent                        | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Dents.                                                                                                                                                                   | 29      |          |
| 6M04 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure            | pot à plante-soucoupe       | 1         | 1        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment de rebord et de base à fond plat. Pâte orange. 2 cm de haut.                                                                                                    | 29      |          |
| 6M04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | soucoupe                    | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord et de paroi moulée de pans. Décor à motif de volutes et de palmettes imprimé en noir.                                                                | 29      |          |
| 6M04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Minuscule fragment de paroi. Décor à motif indéterminé, bleu.                                                                                                            | 29      |          |
| 6M04 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant                   | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                            | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.1.33  | TCG locale glaçure inc      | contenant                   | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Petit fragment plat. Pâte orange. La surface intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beigeâtre.                                                        | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.1.51  | TCG Angleterre              | contenant à anse            | 1         | 0        | 4.1.99        | Alimentation indéterminée        | Frag       | Fragment de paroi avec la trace d'une anse de 2,5 cm de larg. Pâte rougeâtre avec petites inclusions de quartz. Glaçure plombifère brun foncé presque noire et luisante. | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau                  | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Embout coupé droit.                                                                                                    | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette                    | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base. Décor à motif d'une ligne peinte en vert.                                                                                                              | 29      |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau               | Objet             | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                           | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                  | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|------------------------|-------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6M05 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | assiette creuse   | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                                      | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | assiette?         | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragments de base (1) et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Peut-être deux objets différents.                                                                                                    | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à l'éponge, motif ouvert, peint en bleu sur la paroi extérieure.                                                                                                               | 29      |          |
| 6M05 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | contenant         | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                                   | 29      |          |
| 6M05 | 1.2.1.81  | GG Derbyshire 3        | encrier           | 2         | 1        | 2.2           | Moyens de communication            | Frag       | Fragments jointifs d'épaule et d'ouverture à lèvre arrondie de petit encrier cylindrique. 2 cm de diam. d'ouv.                                                                                                | 29      |          |
| 6M05 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert | vitre             | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. 0,14 cm et 0,17 cm d'épais.                                                                                                                           | 29      |          |
| 6M05 | 2.2.1.4   | Verre teinté rég. bleu | bouchon           | 1         | 1        | 4.1.4         | Alimentation, conservation         | Recon      | Bouchon de type club sauce à tenon poli et à tête circulaire, légèrement bombée avec une petite dépression. 3 cm de haut. sur 2 cm de diam. de tête. Absence de quelques éclats.                              | 29      |          |
| 6M05 | 3.1.1.1   | Fer ind                | clou indéterminé  | 17        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent découpés. Élagués.                                                                                                            | NC      |          |
| 6M05 | 3.1.1.1   | Fer ind                | résidu            | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                        | Frag       | Fragment de plaque mince et corrodée (tôle). Élagué.                                                                                                                                                          | NC      |          |
| 6M05 | 3.1.1.1   | Fer ind                | bande             | 2         | 0        | 7.1           | Indéterminé                        | Frag       | Fragments de longues bandes rectangulaires. Une présentant une extrémité droite et une perforation plutôt circulaire. 3,5 cm de larg. Corrodés.                                                               | 29      |          |
| 6M05 | 4.1.13    | Pierre                 | bille             | 2         | 2        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Ent        | Billes en pierre gris pâle. 1,5 cm et 1,6 cm de diam.                                                                                                                                                         | 29      |          |
| 6M05 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                    | 29      |          |
| 6M05 | 5.1.1     | Os                     | ossements         | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                            | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                     | 29      |          |
| 6M05 | 5.5.7     | Cuir                   | chaussure-semelle | 2         | 1        | 4.4.3         | Chaussures                         | Frag       | Fragments de talon avec petits clous en métal ferreux. Très altérés.                                                                                                                                          | 29      |          |
| 6M07 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure       | brique            | 1         | 0        | 4.7.1.2       | Matériaux de base-divers           | Frag       | Éclat de brique à pâte orange plutôt foncé et granuleuse.                                                                                                                                                     | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure       | bille             | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements            | Inc        | Bille à pâte orange. Absence de quelques éclats. 1,6 cm de diam.                                                                                                                                              | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche  | pipe-tuyau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                              | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON'S/MONTRE[AL]. Sans cartouche. 1851-1868                                                                                                        | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.51  | Pearlware              | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé (chinoiserie?) imprimé en bleu.                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | assiette          | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Fragment de bouge et marli. Décor à motif Willow imprimé en bleu.                                                                                                                                             | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | assiette          | 4         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table   | Frag       | Petits fragments de rebord (1) et de paroi. Décor à motif floral (?) imprimé en bleu de type flow blue. Croisement possible avec 6M8.                                                                         | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | plat creux        | 1         | 1        | 4.1.3.4       | Alimentation, vaisselle de service | Frag       | Fragment de rebord ondulé et de paroi. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.                                                                                                                          | 30      |          |
| 6M07 | 1.1.2.61  | TCF blanche            | contenant         | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                  | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit dans ce lot.                                                                                                       | 30      |          |
| 6M07 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert | bouteille         | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                   | Frag       | Petit fragment de col.                                                                                                                                                                                        | 30      |          |
| 6M07 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert | vitre             | 6         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre            | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,11 cm et 0,18 cm d'épais.                                                                                                                     | 30      |          |
| 6M07 | 3.1.1.1   | Fer ind                | clou indéterminé  | 11        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                    | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                        | NC      |          |
| 6M07 | 3.1.1.1   | Fer ind                | résidu            | 39        | 1        | 7.1           | Indéterminé                        | Frag       | Fragments de plaques minces et corrodées (tôle). Certains fragments s'enroulant autour d'une tige circulaire. Deux fragments semblent s'associer à une base ou un couvercle circulaire de contenant? Élagués. | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                          | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6M07 | 5.1.1     | Os                      | bouton             | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Rebord légèrement en bourrelet arrondi. Ligne incisée autour des trous. 1,9 cm de diam.                                                                                             | 30      |          |
| 6M07 | 5.1.1     | Os                      | ossements          | 17        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont quatre avec traces de boucherie. Un fragment de mâchoire de petit rongeur avec dents. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                | 30      |          |
| 6M07 | 5.1.1     | Os                      | ossements          | 14        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs. Certains fragments sont peut-être de petits mammifères.                                                                                                                              | 30      |          |
| 6M08 | 1.1.2.51  | Pearlware               | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Corps circulaire. Décor à motif de lignes et de points peint polychrome (brun, beige orangé et bleu).                                                                                                              | 30      |          |
| 6M08 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | assiette           | 3         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments de rebord (1), de base (1) et de paroi. Décor à motif floral (?) imprimé en bleu de type flow blue. Croisement possible avec 6M7.                                                                                           | 30      |          |
| 6M08 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent. Appartenant peut-être à un objet déjà décrit dans ce lot.                                                                                                                               | 30      |          |
| 6M08 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert  | vitre              | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,09 cm et 0,18 cm d'épais.                                                                                                                                             | 30      |          |
| 6M08 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | clou indéterminé   | 7         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés. Élagués.                                                                                                                                      | NC      |          |
| 6M08 | 3.1.1.1   | Fer ind                 | tige               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Tige circulaire recourbée à angle droit. Une extrémité arrondie. Présence d'une anneau? 4,5 cm de haut. Tige de 0,6 cm de diam. Corrodée. Élaguée.                                                                                    | NC      |          |
| 6M08 | 5.1.1     | Os                      | ossements          | 11        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie. Un fragment de mâchoire avec dents. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                     | 30      |          |
| 6M08 | 5.1.1     | Os                      | ossements          | 2         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M08 | 5.3       | Solides semi-plastiques | bouton             | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam. Décor imprimé vert sur le dessus à motif de lignes s'entrecroisant. Imitation verre opaque blanc.                                                    | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche   | pipe-tuyau         | 4         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Trois fragments d'embout coupé droit dont deux vernissés.                                                                                                                          | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | assiette           | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de bouge et marli. Décor à motif de vigne imprimé en bleu de type flow blue.                                                                                                                                                 | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | pot de chambre     | 1         | 1        | 4.5.1         | Excrétion                        | Frag       | Fragment de rebord étalé. Sans décor apparent. Creamware tardif?                                                                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu (flow blue?).                                                                                                                                                                | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu. Soucoupe?                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M09 | 1.1.2.61  | TCF blanche             | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi moulée de cannelures. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                          | 30      |          |
| 6M09 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.  | bouton de bouchon  | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de bouton convexe de bouchon circulaire. Le centre circulaire (1,9 cm de diam.) est en retrait sur les deux faces. Décor à motifs rayonnants sur les deux faces. 4,2 cm de diam. 1 cm d'épais. Probablement pour une carafe. | 30      |          |
| 6M09 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert  | vitre              | 7         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,09 cm et 0,22 cm d'épais.                                                                                                                                             | 30      |          |
| 6M09 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé | bouteille à alcool | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de col. Patiné.                                                                                                                                                                                                              | 30      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                     | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|------------------------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6M09 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | crochet de fermeture | 1         | 1        | 4.7.2.1       | Systèmes de fermeture        | Ent        | Crochet recourbé en J. 12 cm de long. Corrodé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M09 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé     | 11        | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC      |          |
| 6M09 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidu               | 2         | 0        | 7.1           | Indéterminé                  | Frag       | Fragments de plaque mince et corrodée (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC      |          |
| 6M09 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | médaille             | 1         | 1        | 5.6           | Culte et rituel              | Ent        | Médaille plate de forme ovale avec oeillet moulé à même. Médaille miraculeuse de la Vierge Marie. TM et deux sacrés coeurs moulés en relief sur une face. Le dos est trop effacé pour une meilleure identification mais représente la Vierge avec une inscription indéterminée l'entourant. 2,9 cm de haut. avec oeillet. 2,5 cm de haut. sans l'oeillet. 2 cm dans le plus large. 0,16 cm d'épais. |         | 44       |
| 6M09 | 5.1.1     | Os                          | bouton               | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification | Ent        | Bouton à quatre trous dans une légère dépression. Rebord plat. 1,6 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M09 | 5.1.1     | Os                          | ossements            | 66        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Fragments dont 10 avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 30      |          |
| 6M09 | 5.1.1     | Os                          | ossements            | 28        | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                      | Frag       | Fragments dont certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 30      |          |
| 6M09 | 5.1.1     | Os                          | ossements            | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                     | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 30      |          |
| 6M09 | 5.1.2     | Ivoire                      | dent                 | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                   | Frag       | Dents fragmentaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 30      |          |
| 6M09 | 5.3       | Solides semi-plastiques     | bouton               | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification | Ent        | Bouton à dos et face convexes. Quatre trous dans une dépression. 1,1 cm de diam. Imitation verre opaque blanc.                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment vernissé.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: HENDERSON/MONTREAL. Sans cartouche. 1847-1876                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de fourneau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-fourneau        | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                        | Frag       | Fragment de fourneau. Décor moulé en relief à motif de flûtes et de cannelures.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.51  | Pearlware                   | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en bleu sur la paroi extérieure.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M10 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.            | Frag       | Fragment plat de fond. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 30      |          |
| 6M10 | 1.3.1.11  | PC sans glaçure             | bille                | 1         | 1        | 5.7           | Jeux et divertissements      | Ent        | Bille blanche avec un décor peint de lignes rouges entrecroisants avec des lignes vertes. Les lignes sont plutôt effacées. 2 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M10 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre                | 5         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre      | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,09 cm et 0,19 cm d'épais.                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 30      |          |
| 6M10 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé     | perle                | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux            | Inc        | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,5 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection.                                                                                                                                                                                                |         | 45       |
| 6M10 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé     | perle                | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux            | Inc        | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,5 cm de long. résid. 0,5 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection.                                                                                                                                                                                                |         | 46       |
| 6M10 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé     | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Certains semblent forgés. Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | NC      |          |
| 6M10 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidu               | 2         | 0        | 7.1           | Indéterminé                  | Frag       | Fragments de plaque mince et corrodée (tôle). Élagués.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | NC      |          |
| 6M10 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé           | 2         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous              | Inc        | Clous incomplets (1-abs. de la pointe) et fragmentaires (1-pointe). Corrodés.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 30      |          |
| 6M10 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | monnaie              | 1         | 1        | 5.2           | Commerce                     | Ent        | Monnaie dont la corrosion empêche une meilleure identification. 2,6 cm de diam. sur 0,13 cm d'épaisseur.                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M10 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | anneau               | 2         | 0        | 7.1           | Indéterminé                  | Frag       | Anneaux composés d'une tige circulaire de 0,20 cm de diam. 1,8 cm de diam. et 0,19 cm de diam.                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 30      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                      | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                         | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-------------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6M10 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux   | résidu               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Résidu tubulaire de 0,4 cm d'épais.                                                                                                                                                                  | 30      |          |
| 6M10 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 110       | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont huit avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                      | 30      |          |
| 6M10 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 8         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                           | 30      |          |
| 6M10 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 4         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                           | 30      |          |
| 6M10 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent                 | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Dents fragmentaires.                                                                                                                                                                                 | 30      |          |
| 6M10 | 5.1.5     | Nacre                         | bouton               | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Inc        | Disque plat. Oeillet absent. 2,5 cm de diam. sur 0,16 cm d'épais.                                                                                                                                    | 30      |          |
| 6M11 | 1.1.2.104 | TCF rouge glaçure brune       | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi mince. Glaçure brun foncé presque noir recouvrant les surfaces.                                                                                                                    | 30      |          |
| 6M11 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                   | 30      |          |
| 6M11 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu. Pearlware?                                                                                                                  | 30      |          |
| 6M11 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif floral peint polychrome (vert, rouge, bleu et noir) sur la paroi intérieure.                                                                                        | 30      |          |
| 6M11 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur la paroi intérieure.                                                                                                                | 30      |          |
| 6M11 | 1.2.1.92  | GG feld foncé                 | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Minuscule fragment de paroi. Pâte beige grisâtre. Glaçure beigeâtre.                                                                                                                                 | 30      |          |
| 6M11 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,13 cm d'épais.                                                                                                                                                                    | 30      |          |
| 6M11 | 2.3.1.4   | V col transp vert foncé autre | vitre?               | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 2,5 cm d'épais. Vert vif plutôt foncé.                                                                                                                                              | 30      |          |
| 6M11 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé       | perle                | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Inc        | Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée. 1,5 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext. Quelques perles de ce modèle dans la collection. |         | 47       |
| 6M11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | clou indéterminé     | 6         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                               | NC      |          |
| 6M11 | 3.1.1.1   | Fer ind                       | résidu               | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fragment de plaque mince et corrodée (tôle). Élagué.                                                                                                                                                 | NC      |          |
| 6M11 | 3.1.1.11  | Fer forgé                     | clou forgé           | 4         | 3        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (1-7 cm de long.), incomplets (2-abs. de la pointe) et fragmentaires (1-pointe). Corrodés.                                                                                             | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 41        | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.                                                                                                                        | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 5         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragments.                                                                                                                                                                                           | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.1     | Os                            | ossements            | 1         | 0        | 6.1.1.5       | Poissons                         | Frag       | Fragment.                                                                                                                                                                                            | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.2     | Ivoire                        | dent                 | 5         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Dents.                                                                                                                                                                                               | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.5     | Nacre                         | bouton               | 1         | 1        | 4.4.2.3       | Attaches-sans identification     | Ent        | Petit disque plat à quatre trous. Ligne incisée autour des trous. Décor de petits pans sur le pourtour. 0,7 cm de diam. 0,15 cm d'épais.                                                             | 30      |          |
| 6M11 | 5.1.5     | Nacre                         | bivalve              | 4         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                                                    | 30      |          |
| 6N01 | 1.1.1.3   | TCG sans glaçure              | pot à plante         | 1         | 0        | 3.1           | Agriculture/horticulture         | Frag       | Fragment de paroi à pâte orange.                                                                                                                                                                     | 30      |          |
| 6N01 | 1.1.2.31  | Creamware                     | assiette             | 2         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en vert.                                                                                                                   | 30      |          |
| 6N01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche         | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau. Sans marque ni décor apparent.                                                                                                                                                    | 30      |          |
| 6N01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                   | assiette             | 3         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragments jointifs de bouge et marli. Décor à motif Willow imprimé en bleu.                                                                                                                          | 30      |          |
| 6N01 | 2.1.4.7   | V inc au plomb non-id.        | cheminée de lampe    | 1         | 0        | 4.8.2         | Éclairage                        | Frag       | Petit fragment de paroi très mince.                                                                                                                                                                  | 30      |          |
| 6N01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | bouteille?           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Petit fragment mince à corps circulaire.                                                                                                                                                             | 30      |          |
| 6N01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert        | vitre                | 4         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,16 cm et 0,17 cm d'épais.                                                                                                            | 30      |          |
| 6N01 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé       | bouteille à alcool   | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Patiné.                                                                                                                                                  | 30      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet            | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                           | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 6N01 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | tige             | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Fine tige aux extrémités droites repliée sur elle-même. 2,2 cm de haut. 0,16 cm de diam.                                                               | 30      |          |
| 6N01 | 5.1.5     | Nacre                       | bivalve          | 2         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille chauffée.                                                                                                       | 30      |          |
| 6N02 | 1.1.2.42  | TCF argileuse rouge         | pipe-fourneau    | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de fourneau moulé de côtes.                                                                                                                   | 30      |          |
| 6N02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | pot de chambre   | 1         | 1        | 4.5.1         | Excrétion                        | Frag       | Fragment de rebord étalé. Sans décor apparent.                                                                                                         | 30      |          |
| 6N02 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | résidu           | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Minuscule fragment. Sans décor apparent. Appartenant peut-être au pot de chambre décrit dans ce lot.                                                   | 30      |          |
| 6N02 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 2         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. 0,17 cm et 0,19 cm d'épais.                                                                    | 30      |          |
| 6N02 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 4         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                 | NC      |          |
| 6N02 | 3.2.2.2   | Laiton étamé                | épingle?         | 1         | 0        | 1.5.8.1       | Tissus, outils                   | Frag       | Fragment de fine tige corrodée.                                                                                                                        | 30      |          |
| 6N05 | 2.3.1.6   | V col transp bleu foncé     | perle            | 1         | 1        | 4.4.6         | Parures et bijoux                | Ent        | Perle oblongue. 2 cm de long. résid. 0,7 cm de diam. au centre. 0,2 cm de diam. ext. Patinée.                                                          |         | 48       |
| 6N05 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                 | NC      |          |
| 8A01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 3         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Trace de marques indéterminées moulées en creux. Deux fragments jointifs. Deux objets différents.                                  | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base et de paroi. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Trace d'une marque indéterminée imprimée en bleu sous le fond (couronne végétale). | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol              | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif ouvert (losanges) peint à l'éponge en mauve sous la lèvre extérieure. 22 cm de diam. de rebord estimé.   | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                               | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu sur les deux surfaces.                                                                  | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire à pied annulaire. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en noir (légèrement flou). Assiette?                        | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment plat. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow blue.                                                           | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant        | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                         | 3       |          |
| 8A01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée       | contenant        | 2         | 2        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de base circulaire à petit pied. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                     | 3       |          |
| 8A01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre            | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,14 cm d'épais.                                                                                                                      | 3       |          |
| 8A01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                 | NC      |          |
| 8A01 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 2         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments avec traces de boucherie.                                                                                                                    | 3       |          |
| 8A04 | 1.1.2.31  | Creamware                   | contenant        | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                          | 3       |          |
| 8A04 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                                                                   | NC      |          |
| 8A04 | 5.1.1     | Os                          | ossements        | 1         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragment.                                                                                                                                              | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche       | pipe-tuyau       | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout coupé droit. Un fragment avec une petite crête. Objets différents.             | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | assiette         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de feuillage peint polychrome (vert et noir).                                                            | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse     | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Décor à motif de feuillage peint en vert sur la paroi extérieure. Décor d'une bande peinte sous la lèvre intérieure.   | 3       |          |



| Lot  | Code mat. | Matériau                 | Objet                | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                               | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|--------------------------|----------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette?            | 1         | 0        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Petit fragment de bouge et marli. Décor d'une ligne rose doré entre le bouge et le marli.                  | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments plats de fond. Décor à motif Willow imprimé en bleu. Probablement le même objet.                 | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint en brun foncé ou noir.                            | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor d'une bande à l'engobe bleu sur la paroi extérieure.                        | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat de fond. Sans décor apparent.                                                                | 3       |          |
| 8C01 | 1.1.2.71  | TCF blanche vitrifiée    | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment rebord. Sans décor apparent.                                                                      | 3       |          |
| 8C01 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé  | bouteille à alcool   | 1         | 1        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de goulot à bague droite et lèvres droite à rebord en biseau.                                     | 3       |          |
| 8C03 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 2         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragments de tuyau. Sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout coupé droit. Objets différents.    | 3       |          |
| 8C03 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | bouteille            | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Bulles dans le verre. Verdâtre.                                | 3       |          |
| 8C03 | 3.1.1.11  | Fer forgé                | clou forgé           | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou de 7,5 cm de long. Corrodé.                                                                           | 3       |          |
| 8C03 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 4         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un avec traces de boucherie.                                                                | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.104 | TCF rouge glaçure brune  | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi mince. Corps circulaire. Glaçure brun foncé et luisante recouvrant les surfaces.         | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.31  | Creamware?               | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en vert.                                   | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.31  | Creamware                | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.41  | TCF argileuse blanche    | pipe-tuyau           | 1         | 0        | 4.2.2         | Tabac                            | Frag       | Fragment de tuyau avec une marque imprimée en creux: [W.WH]ITE / GLA[SGOW]. Trace d'utilisation. 1805-1891 | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | bol ou tasse         | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base à pied annulaire arrondi. Sans décor apparent. 4 cm de diam.                              | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Trace d'un engobe brun foncé sur une surface.                                           | 3       |          |
| 8D01 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire | pot à conserve       | 1         | 1        | 4.1.4         | Alimentation, conservation       | Frag       | Fragment de rebord à rainure et de paroi. Sans marque ni décor apparent.                                   | 3       |          |
| 8D01 | 2.1.1.9   | V inc sans plomb non-id. | bouteille?           | 1         | 0        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Fragment de paroi de bouteille cylindrique.                                                                | 3       |          |
| 8D01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert   | vitre                | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,19 cm d'épais. Légèrement verdâtre.                                                     |         |          |
| 8D01 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé     | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                     | NC      |          |
| 8D01 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments dont un blanchi.                                                                                 | 3       |          |
| 8D01 | 5.1.1     | Os                       | ossements            | 1         | 0        | 6.1.1.2       | Oiseaux                          | Frag       | Fragment.                                                                                                  | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.51  | Pearlware                | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif floral (?) peint en bleu sur la paroi extérieure.                   | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.51  | Pearlware                | contenant            | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé peint (?) en bleu sur la paroi extérieure.              | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | assiette ou soucoupe | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de base. Décor à motif fer de lance imprimé en bleu au-dessus de la base.                         | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire à petit pied arrondie. Sans décor apparent (trace de bleu).                    | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de base circulaire à petit pied arrondie. Sans décor apparent.                                    | 3       |          |
| 8D02 | 1.1.2.61  | TCF blanche              | contenant            | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments jointifs de paroi près d'un rebord évasé. Sans décor apparent.                                   | 3       |          |
| 8D02 | 3.1.1.1   | Fer ind                  | clou indéterminé     | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.                                       | NC      |          |

| Lot  | Code mat. | Matériau                    | Objet              | No. frag. | No. obj. | Code fonction | Fonction                         | Inté-grité | Commentaires                                                                                                                                                                                           | No. Bte | No. Cat. |
|------|-----------|-----------------------------|--------------------|-----------|----------|---------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|----------|
| 8D02 | 3.1.2     | Métaux et alliages cuivreux | résidu             | 1         | 0        | 7.1           | Indéterminé                      | Frag       | Petit fragment de plaque circulaire dont une surface est surmontée d'une petite boule corrodée. 0,18 cm d'épais. Bouton?                                                                               | 3       |          |
| 8F01 | 1.1.2.31  | Creamware                   | contenant          | 3         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Corps circulaire. Sans décor apparent. Au mois deux objets différents.                                                                                                             | 3       |          |
| 8F01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment presque plat. Sans décor apparent.                                                                                                                                                      | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.51  | Pearlware                   | bol ou tasse       | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif floral peint polychrome (bleu et brun) sur la paroi extérieure. Décor d'une mince bande peinte en brun sous la lèvre intérieure et extérieure.                       | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | soucoupe?          | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                                                                               | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | bol ou tasse?      | 1         | 1        | 4.1.3.3       | Alimentation, vaisselle de table | Frag       | Fragment de rebord et de paroi. Sans décor apparent.                                                                                                                                                   | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint en rouge.                                                                                                                          | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Petit fragment de paroi. Trace d'un décor à motif indéterminé peint (?) en bleu.                                                                                                                       | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 2         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.                                                                                                                                            | 3       |          |
| 8J01 | 1.1.2.91  | TCF jaune glaçure claire    | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de paroi. Décor à motif mocha à l'engobe bleu dans une bande à l'engobe couleur crème cintrée d'une mince bande à l'engobe brun noisette.                                                     | 3       |          |
| 8J01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | bouteille          | 1         | 1        | 4.10          | Entreposage ind.                 | Frag       | Petit fragment de base circulaire de bouteille cylindrique. Verdâtre.                                                                                                                                  | 3       |          |
| 8J01 | 2.2.1.1   | Verre teinté rég. vert      | vitre              | 1         | 0        | 4.7.1.1       | Matériaux de base-vitre          | Frag       | Fragment plat de 0,19 cm d'épais.                                                                                                                                                                      |         |          |
| 8J01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | plaque             | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Fragment de plaque informe et corrodée. Élagué.                                                                                                                                                        | NC      |          |
| 8J01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé         | 1         | 1        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clou de 11 cm de long. Très corrodé.                                                                                                                                                                   | 3       |          |
| 8J01 | 5.1.1     | Os                          | ossements          | 3         | 0        | 6.1.1.1       | Mammifères                       | Frag       | Fragments avec traces de boucherie.                                                                                                                                                                    | 3       |          |
| 8J01 | 5.1.5     | Nacre                       | bivalve            | 3         | 0        | 6.1.2         | Mollusques                       | Frag       | Fragments de type huître. Une coquille conservée.                                                                                                                                                      | 3       |          |
| 8K01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flow bleu recouvrant les deux surfaces.                                                                                          | 3       |          |
| 8K01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 7         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de paroi. Corps globulaire. Décor à motif de lignes ondulantes à l'engobe blanc dans une bande à l'engobe bleu et de mince bande à l'engobe brun sur la paroi extérieure. Présence d'un col? | 3       |          |
| 8K01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 7         | 1        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de base de type piédouche (6) et de paroi. Sans décor apparent. Probablement le même objet. Peut-être en lien avec un objet déjà décrit dans ce lot. 12 cm de diam. estimé.                  | 3       |          |
| 8K01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 1         | 0        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragment plat. Sans décor apparent.                                                                                                                                                                    | 3       |          |
| 8K01 | 2.3.1.1   | V col transp vert foncé     | bouteille à alcool | 1         | 0        | 4.2.1.2       | Boissons, conserv./entreposage   | Frag       | Fragment de paroi.                                                                                                                                                                                     | 3       |          |
| 8K01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé   | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                 | NC      |          |
| 8K01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | résidu             | 1         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Résidu +/- rectangulaire, légèrement recourbé et présentant une encoche circulaire (demi-lune) sur un des rebord. Plutôt lourd. Corrodé.                                                               | 3       |          |
| 8M01 | 1.1.2.61  | TCF blanche                 | contenant          | 2         | 2        | 4.99          | Consommation ind.                | Frag       | Fragments de rebord. Sans décor apparent.                                                                                                                                                              | 3       |          |
| 8M01 | 3.1.1.1   | Fer ind                     | clou indéterminé   | 2         | 0        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Frag       | Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagués.                                                                                                                                 | NC      |          |
| 8M01 | 3.1.1.11  | Fer forgé                   | clou forgé         | 3         | 2        | 4.7.2.3       | Fixations-clous                  | Ent        | Clous entiers (1-9 cm de long.), incomplets (1-abs. pointe; 1-tête). Très corrodés.                                                                                                                    | 3       |          |

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 5D08  
**No Catalogue:** 0005 **No Collection:** 3451

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** pipe-fourneau

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.1.2.41 **Matériau(x):** TCF argileuse blanche

**Code fonction:** 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

**Origine:** Canada

**Datation:** 1861-1882?

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** long. résiduelle: 6,8 cm; hauteur du fourneau: 4 cm; diamètre de l'ouverture: plus ou moins 2,3 cm

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragment d'une pipe de type TD comprenant une partie du tuyau droit et le fourneau entier muni d'un éperon, qui forme un angle droit avec le tuyau. Le fourneau est orné d'un décor moulé très élaboré composé de symboles franc-maçonniques. Sur le côté gauche: au centre, le niveau et le fil à plomb devant une fleur de chardon, le compas à gauche, un outil indéterminé ressemblant à un équerre à droite, une grosse étoile au coin supérieur gauche, un croissant de lune accompagné de petites étoiles au coin supérieur droit et un livre ouvert sous l'ensemble. Côté droit: au centre, autel à deux colonnes et fronton triangulaire surmonté d'un oeil, échelle qui s'appuie sur le côté gauche de l'autel et épée avec étoile flamboyante au coin supérieur gauche, équerre et compas à droite surmonté de la lettre G et gerbe de blé entre deux marteaux sous l'ensemble. La ligne de moule avant est ornée d'une crête à traits rayonnants (plume?). Le tuyau porte les marques "E B[R]E [ ]" et "[ ]BEC".  
La surface affiche des taches de rouille tandis que l'intérieur du fourneau montre une surface grisâtre causée par l'utilisation.

**Décor:** Voir la description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulée

**Marque(s):** "E B[R]E [ ]" et "[ ]B

**(0/1)** 1

**Fabricant:** W & D Bell?

**Commentaire:** Objet finement décoré, fabrication soignée. La marque en creux sur le tuyau est mal estampillée, la rendant difficilement lisible.

Aucun spécimen comparable, avec une décoration aussi touffue, n'a été localisé.

Les pipes à décor franc-maçonnique sont populaires dans la période 1780-1840, ce qui rend cette pipe d'autant plus rare. Enfin, la marque sur le tuyau pourrait aussi correspondre à "E. Brewster-Quebec", le marchand Edward Brewster de Québec qui avait pignon sur la rue d'Artigny en 1858-1859.

**RÉFÉRENCES** SAVARD, Mario et Pierre DROUIN (1990) Les pipes à fumer de Place-Royale. Québec, Gouvernement du Québec, Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, coll. Patrimoines Dossiers # 67.

**Photographies:** BjFj-165-5a et 5b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 05/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5D08** No Catalogue: **0006** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** contenant

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.1.2.111 **Matériau(x):** TCF chamois sans glaçure

**Code fonction:** 4.99 **Fonction(s):** Consommation ind.

**Origine:**

**Datation:** 1850-1920

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** dimensions en plan: 3,5 cm sur 2,7 cm; épaisseur: 0,4 cm.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 0 **Intégrité:** fragmentaire **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragment de paroi à pâte chamois montrant un décor imprimé noir sur la surface extérieure qui n'est pas recouverte de glaçure. Ce décor comprend le torse d'un personnage masculin vu de profil gauche, assis sur l'herbe et dont la veste montre une manche bouffante à l'épaule et au coude, une fine ceinture à la taille et un sac suspendu à la dite ceinture (mode élisabéthaine?).

Le décor est imprimé directement sur la surface qui reste nue (sans glaçure).

**Décor:** Voir la description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Moulé?

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Objet utilisé probablement pour la décoration, vu l'absence de glaçure qui aurait imperméabilisé la pâte. Le tessou pourrait peut-être appartenir à un cache-pot.

**RÉFÉRENCES** GAUVIN, Robert (1995) Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région de Québec. Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada.

**Photographies:** BjFj-165-6a et 6b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 05/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 5D08  
**No Catalogue:** 0007 **No Collection:** 3451

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** coupe-papier?

**Période:** historique

**Code matériau:** 5.1.1 **Matériau(x):** Os

**Code fonction:** 5.3 **Fonction(s):** Écrits

**Origine:** Canada

**Datation:** 19e siècle

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Longueur: 6,5 cm; largeur maximale: 1,5 cm.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** complet

**Objet hors dimension:** (0/1) 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Objet plat dont la moitié, de forme rectangulaire et avec rainure sur les côtés, comporte une extrémité aux coins arrondis tandis qu'un des longs côtés se resserre pour former un talon de lame. Cette deuxième moitié (lame), plus mince, se resserre pour former une pointe arrondie. Un décor incisé orne la moitié rectangulaire: il comporte une rainure le long des côtés et des rectangles aux coins inférieurs sur les deux côtés, une croix au centre d'une face, et un losange en creux sur l'autre face; ce losange aurait pu être serti d'un autre matériau, tel une verroterie.

**Décor:** voir description

(0/1) 1

**Fabrication:** scié et poli

**Marque(s):**

(0/1) 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Cet objet a fort probablement été fabriqué artisanalement et localement, c'est-à-dire au Québec vu l'aspect relativement brut de l'objet.

La moitié rectangulaire aurait pu avoir été enchâssée dans un manche plus large qui aurait procuré une meilleure préhension à l'utilisateur.

## RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-7a et 7b

(0/1) 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 05/12/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5D08** No Catalogue: **0008** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** assiette à dessert

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.1.2.61 **Matériau(x):** TCF blanche

**Code fonction:** 4.1.3.3 **Fonction(s):** Alimentation, vaisselle de table

**Origine:** Angleterre

**Datation:**

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Diamètre du rebord: 17 cm; diamètre du pied: 10 cm.

**Nbr. fragments:** 6 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragments jointifs d'une assiette à dessert dont une petite partie du marli est manquante. L'assiette possède un fond plat sur lequel figure une marque imprimée bleu floue (jarretière, végétation et inscription "Marco Polo []" dans une banderole sous la jarretière), un pied annulaire, un bouge très court et un marli légèrement concave à rebord et lèvres droits. La surface est ornée d'un décor imprimé bleu à motif floral (branches de rosier) sur le marli et en médaillon, et filet double au-dessus d'une ligne à motif géométrique au rebord et à la base du bouge.

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulée

**Marque(s):** nom du décor incomplet, voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:**

## RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-8a

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 05/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5D10** No Catalogue: **0009** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** pipe

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.1.2.41 **Matériau(x):** TCF argileuse blanche

**Code fonction:** 4.2.2 **Fonction(s):** Tabac

**Origine:**

**Datation:** 19e siècle

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Longueur: 11 cm; hauteur du fourneau: 3,5 cm; diamètre de l'ouverture: 2 cm; longueur du tuyau: 8,8 cm.

**Nbr. fragments:** 2 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragments jointifs d'une pipe de type "Cutty" cassée à la jonction en angle droit du fourneau et du tuyau relativement court, dont il ne manque que quelques éclats au rebord. Le fourneau tubulaire sans décor possède un éperon tandis que le tuyau légèrement courbé est muni d'une extrémité renflée et légèrement aplatie en profil.

La surface intérieure du fourneau est noircie par l'usage.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** moulé

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Les pipes cutty auraient été très populaires auprès des travailleurs à cause de leur tuyau court qui permettait de tenir la pipe entre les dents pour laisser les mains libres.

**RÉFÉRENCES** SAVARD, Mario et Pierre DROUIN (1990) Les pipes à fumer de Place-Royale. Québec, Gouvernement du Québec, Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, coll. Patrimoines Dossiers # 67.

**Photographies:** BjFj-165-9a et 9b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 05/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 5E07  
**No Catalogue:** 0010 **No Collection:** 3451

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire **Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2.1 **Matériau(x):** Cuivre ind

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** **Datation:** 1850-1857

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** diamètre: 3,3 cm

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton frappé très altéré montrant des inscriptions difficilement déchiffrables. Avers: grènetis le long du rebord, motif flou analogue à la queue du cheval de Saint-Georges terrassant le dragon et chiffre 185[2]. Revers: ancre et couronne et inscriptions illisibles le long du rebord.

Bien que les inscriptions soient illisibles, l'ancre couronnée au revers est associée aux jetons de la Bank of Upper Canada d'une valeur d'un demi penny ou d'un penny, frappés en 1850, 1852, 1854 et 1857.

**Décor:** voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** frappé à la presse

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** À la suite des émeutes de 1849, il fut alors décidé que Toronto deviendrait la capitale de la Province à la place de Montréal. Le privilège d'émettre des jetons fut de ce fait transmis à la Banque du Haut-Canada. Entre 1850 et 1857, celle-ci émit une série de très jolis jetons d'un et d'un demi-penny en cuivre. Est illustré ici l'avers d'un jeton d'un penny frappé en 1850; le motif central représente saint Georges terrassant le dragon, et est entouré des mots BANK OF UPPER CANADA et du millésime.

Le dessin est l'oeuvre de Benedetto Pistrucci et devait à l'origine orner les souverains anglais frappés en 1817 : il est considéré comme la meilleure représentation du thème de saint Georges. Ce jeton est à peu près de la même dimension qu'un dollar canadien en argent et fait partie de la Collection nationale de monnaies, Banque du Canada.

**RÉFÉRENCES** <https://www.numicanada.com/jetons-medailles-articles.php?article=bank-of-upper-canada,-jeton-d%27un-penny-en-cuivre,-1850&id=217>

**Photographies:** BjFj-165-10a et 10b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 10/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5E08** No Catalogue: **0011** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** anneau

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2.1

**Matériau(x):** Cuivre ind

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Diamètre: 2 cm; largeur de la bande qui forme l'anneau: 0,45 cm; épaisseur de la bande: 0,1 cm.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Anneau formé d'une bande dont la surface extérieure est légèrement bombée tandis que l'intérieur est plat. Aucune marque caractéristique de la technique de fabrication de l'objet n'est visible, tout comme un hypothétique motif, le tout peut-être masqué par la corrosion. Diam.: 2 cm

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** martelé?

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Bijou très simple, peut-être une alliance.

## RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-11a

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 10/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6E11** No Catalogue: **0012** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** figurine

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.3.1.21 **Matériau(x):** PC avec glaçure

**Code fonction:** 5.7 **Fonction(s):** Jeux et divertissements

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Longueur: 5,6 cm.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Figurine articulée qui comprend la tête à visage souriant avec traits négroïdes et une coiffe à plumes, le tronc avec l'abdomen musclé, le bassin recouvert d'une culotte qui affiche une texture de fourrure et qui est retenue par un ceinture. Quatre perforations apparaissent sur les côtés du tronc, à la hauteur des épaules et des aines, pour fixer les bras et les jambes qui sont disparues et la surface est dépolie à la hauteur des membres, sans doute usée par le frottement de ceux-ci.

**Décor:** voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulé

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:**

## RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-12a et 12b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 10/12/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 6K02  
No Catalogue: 0013 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** monnaie

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2.1 **Matériau(x):** Cuivre ind

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 1859

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** diamètre: 2,5 cm.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Monnaie entière. Avers: buste féminin gauche usé au centre, inscription: "VICTORIA DEI GRACIA REGINA CANADA" dans un cordon grenelé au pourtour; revers: "ONE / CENT / 1859" au centre, branche ondulée avec feuilles d'érable dans un cordon grenelé au pourtour.

**Décor:** voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** frappé

**Marque(s):** voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** "Cette pièce d'un cent est destinée au marché de la Province du Canada. Frappées en 1858 et en 1859, les monnaies d'un cent constituent, avec les pièces de cinq, de dix et de vingt cents, les premières émissions décimales de l'histoire canadienne. Elles sont également les seules jusqu'au tournant des années 1870, soit après la Confédération (1867) et la fondation du Dominion du Canada."

"Les monnaies d'un cent sont frappées en si grand nombre en 1858 et en 1859 que les autorités attendent jusqu'en 1876 pour procéder à une nouvelle émission."

Cette pièce a été frappée à Londres.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209417>

**Photographies:**

**(0/1)** 0

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 11/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 6K10  
No Catalogue: 0014 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** pichet décoratif

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.3.5.11 **Matériau(x):** PF parian sans glaç

**Code fonction:** 4.8.5 **Fonction(s):** Décoration

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 19e siècle

**Contexte archéologique:** latrines

**Extrait de:**

**Dimensions:** Diamètre du pied: 5,5 cm; hauteur résiduelle: 13 cm.

**Nbr. fragments:** 17 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** incomplet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragments dont 14 sont jointifs. L'objet comprend un piédouche évasé, une grande partie du corps ovoïde dont la base est étranglée tandis que l'extrémité supérieure, l'ouverture, est manquante. L'objet moulé est orné d'un décor en partie moulé illustrant un panier à la base du corps duquel sort une couronne de feuillages rubanée, et des grappes de raisin et des feuilles de vigne en ajouts de pâte. Une petite anse fine en forme de branche feuillue dont les deux extrémités sont manquantes est associée à l'objet mais ne recolle pas..

**Décor:** voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulé

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** La porcelaine fine Parian a été mise au point en 1842 et elle est déjà produite commercialement dès 1844. Elle est produite aux États-Unis à Bennington partir de 1844.

Des objets du même type avec le même genre de décor (grappes de raisin et feuilles de vigne en ajout de pâte) ont été produits au cours de la seconde moitié du XIXe siècle à Burslem par la firme Samuel Alcock & Co.

Cette firme a été en activité de 1828 à 1859, période durant laquelle les pièces produites portaient une marque de fabricant. Après la fermeture de la fabrique, les modèles et les moules ont été dispersés et les objets produits à partir de cette époque n'étaient plus marqués. Néanmoins, il n'est pas certain que ce petit pichet ait été produit par Alcock, même si des modèles s'en rapprochent.

**RÉFÉRENCES** GAUVIN, Robert (1995) Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région de Québec. Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada.  
<https://paradeantiques.co.uk/china-ceramics-glass/western/british/c1860-parian-white-ornate-china-vase-by-samuel-alcock-co>

**Photographies:**

**(0/1)** 0

**Dessins:**

**Catalogué par:** Hélène Côté

**Date de catalogage:** 11/12/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 5C01  
**No Catalogue:** 0015 **No Collection:** 3451

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 1857

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,7 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton frappé. Avers: BANK OF UPPER CANADA / 1857 (entre deux rosettes) / (représentation de Saint-Georges tourné vers la droite et terrassant un dragon). Revers: BANK TOKEN / ONE HALF PENNY (entre deux rosettes) / (représentation des armoiries du Haut-Canada: deux cornes d'abondance croisées, sous une épée et une ancre entrecroisées, le tout surmonté d'une couronne et d'un fanion).

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre est frappé en 1857 en Angleterre, soit à Londres ou à Birmingham. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal, d'une valeur d'un demi-penny. Cette pièce est destinée au marché de la Province du Canada. Émission par l'atelier Heaton and Sons de Birmingham qui émet entre 1854 et 1857.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209161>

**Photographies:** BjFj-165-15a et 15b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5C04** No Catalogue: **0016** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bouton

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 4.4.2.2 **Fonction(s):** Attaches-identification autre

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 1840-1891

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,7 cm de diam. sur 0,48 cm d'épais.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bouton à dos et dessus légèrement convexe. Attache par deux fines tiges circulaires fixées en demi-cercle à l'intérieur d'une perforation centrale (0,5 cm de diam.).

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** coulé, moulé, soudé

**Marque(s):** Inscription imprimée en creux au pourtour de la surface **Fabricant:**

**(0/1)** 1 supérieure: [R]OWLEY.

**Commentaire:** Peut-être militaire.

**RÉFÉRENCES** <https://sha.org/assets/documents/Military%20Button%20Manufacturers%20from%20the%20London%20Directories%201800-1899.pdf>-p. 61-62.

**Photographies:** BjFj-165-16a et 16b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 5C04 **No Catalogue: 0017** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** médaille

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,8 cm de haut. avec oeillet. 2,4 cm de haut. sans l'oeillet.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Médaille plate de forme ovale avec oeillet moulé à même. Sur les deux faces, présence d'un motif mais trop effacé pour être identifié (colombe et sacré coeur/Vierge Marie). Même constat pour les inscriptions présentes sur les deux surfaces:[FILI] PRAEBE COR [TUUM ROMA].

**Décor:** Voir description.

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulée

**Marque(s):** Voir description.

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Traduction: Mon fils, donne-moi ton cœur.

**RÉFÉRENCES** <https://www.etsy.com/ca-fr/listing/1336213791/regina-sacratissimi-rosari-medal-ora-pro>

**Photographies:** BjFj-165-17a et 17b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 5C04** No Catalogue: **0018** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

**Code fonction:** 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 0,8 cm de long. 0,7 cm de diam. au centre. Ouv. de 0,3 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle circulaire à surface facettée (pans plats). Extrémité droite.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** enroulée et moulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Type If2 selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972, p. 57.

**Photographies:** BjFj-165-18

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 5C04 **No Catalogue: 0019** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,7 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,23 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées).

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Une extrémité est fracturée. Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-19

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden BjFj-165 Op./S-op./Lot - 6C04 No Catalogue: 0020 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 1837

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 3,4 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton frappé. Avers: PROVINCE DU BAS CANADA / DEUX SOUS / (représentation d'un personnage masculin debout vêtu d'un costume traditionnel). Revers: BANK TOKEN]/ 1837 / ONE PENNY / (représentation d'une croix de Saint-André flanquée d'une rose, d'un trèfle, d'un chardon et d'un castor, ceinturée d'une jarretière ovale dont les extrémités forment un ruban entrelacé) / CONCORDIA SALUS / CITY BANK (sur ruban).

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:** Émis au nom de la Banque de Montréal.

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre est frappé en 1837 à Birmingham, en Angleterre. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal, d'une valeur d'un sou ou demi-penny. Cette pièce est destinée au marché du Bas-Canada. Cette pièce d'un demi-penny a été émise au nom de la Banque de Montréal et frappée par les fabricants Boulton and Watt.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209155>

**Photographies:** BjFj-165-12a et 12b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 06/04/2012

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6C04** No Catalogue: **0021** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** monnaie

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Angleterre

**Datation:** Début XIXe s.?

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:**

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Monnaie plutôt effacée. On y distingue sur l'avvers le buste masculin tourné vers la droite. Probablement le roi Georges III (règne de 1760 à 1820).

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** 1 penny George III: Avers: Effigie droite du roi George III entourée de l'inscription "GEORGIUS III·D: G·REX." et du millésime. Inscription : GEORGIUS III·D:G·REX. Revers: Britannia assise avec au-dessus l'inscription "BRITANNIA", à ses pieds à gauche, un bateau sur l'horizon. Inscription : BRITANNIA SOHO. Dates 1806-1808.

**RÉFÉRENCES** <https://fr.numista.com/catalogue/pieces12981.html>

**Photographies:** BjFj-165-21a et 21b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6C04** No Catalogue: **0022** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** monnaie

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Angleterre

**Datation:** 1911-1926

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:**

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** One penny plutôt effacé. On y distingue sur le revers: Figure assise de Britannia à droite, avec un trident dans la main gauche et un bouclier portant le drapeau de l'Union à droite, la mer derrière, la dénomination au-dessus et la date dans l'exergue. Sur l'avvers (non visible): Portrait non couronné du roi George V tourné vers la gauche, légende autour. Lettrage : GEORGIVS V DEI GRA :BRITT :OMN :REX FID :DEF :IND :IMP : B.M.

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** La date est illisible: 1911-1926.

**RÉFÉRENCES** <https://en.numista.com/catalogue/pieces578.html>

**Photographies:** BjFj-165-22a et 22b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6C04 **No Catalogue: 0023** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** guimbarde

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.1.1

**Matériau(x):** Fer ind

**Code fonction:** 5.7

**Fonction(s):** Jeux et divertissements

**Origine:** Angleterre?

**Datation:**

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 6,2 cm de haut. sur 4 cm dans la partie la plus large.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Guimbarde dont la languette (vibrateur) est absente.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** forgé et assemblé

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Corrodée.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/218243>

**Photographies:** BjFj-165-23a et 23b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6D03** No Catalogue: **0024** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** pièce de jeu

**Période:** historique

**Code matériau:** 1.3.1.11

**Matériau(x):** PC sans glaçure

**Code fonction:** 5.7

**Fonction(s):** Jeux et divertissements

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,7 cm de diam. sur 0,48 cm d'épais.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Pièce circulaire à dos plat et dessus concave. Blanche.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** moulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Légèrement altérée. De type jeu de Dames ou Backgammon.

**RÉFÉRENCES** RENAUD, Louise et Katherine TREMBLAY. Les jeux et les jouets de Place-Royale. Collection Patrimoines, série Dossiers, 65. Sainte-Foy, Québec, Publications du Québec, 1999.

**Photographies:** BjFj-165-24a et 24b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6G01** No Catalogue: **0025** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** croix-pendentif

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

**Origine:**

**Datation:**

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 3,6 cm de haut. sur 2,5 cm de larg. sur 0,10 cm d'épais. Perforation de l'oeillet de 0,26 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Croix avec oeillet moulé à même. Plaque mince. Chaque extrémité de la croix est formé de trois lobes. Représentation de Jésus crucifié moulé en relief sur une face. Inscription croisée moulée en relief au dos: SOUVENIR[...]ISS[...].

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** laminée et moulée

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Peut-être pour un chapelet.

### RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-25a et 25b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6G02 No Catalogue: 0026 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** États-Unis

**Datation:** 1838

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,7 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton semi-légal. Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: BANQUE DU PEUPLE / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU.

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple. Le jeton a été frappé aux États-Unis pour remplacer le premier sou de la Banque du Peuple, émis en 1837, et qui est connu sous le nom de « sou de la Rébellion » à cause de l'étoile et du bonnet de la liberté qui figurent au revers.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174>

**Photographies:** BjFj-165-26a et 26b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6G02** No Catalogue: **0027** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bague

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** Anneau d'env. 2 cm de diam. Bande de 0,24 cm de larg. Fleur de 1 cm de diam. Pierre d'env. 0,2 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bague dont le chaton forme une fleur de type marguerite à six pétales et dont le centre est serti d'une pierre circulaire de couleur rouge ou un verre taillé de couleur rouge.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** moulée, assemblée et sertie

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Corrodée.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209904>

**Photographies:** BjFj-165-27

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6G02** No Catalogue: **0028** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bague à coudre

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 1.5.8.1 **Fonction(s):** Tissus, outils

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,8 cm de haut.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bague à coudre à rebord arrondi. Décor à motif de palmettes moulé en creux en mince bande au-dessus du rebord. Surface piquetée (piquetage légèrement carré). La partie supérieure est volontairement absente.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** façonné et moleté

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** La bague est légèrement écrasée ce qui empêche de déterminer le diamètre. Sorte de dé à coudre surtout utilisé par les tailleurs ou le travail du cuir.

Même type de bague dans le lot 6L6.  
Une telle bague à été retrouvée à la Place du Canada.

**RÉFÉRENCES** <https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits>

**Photographies:** BjFj-165-28

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6G03** No Catalogue: **0029** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.4

**Matériau(x):** V col transp vert foncé autre

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,1 cm de diam. Ouv. de 0,4 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ronde. Verre enroulé de deux teintes différentes (rubans).

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** Enroulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Ressemblant au type Ila28 selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972, p. 58.

**Photographies:** BjFj-165-29

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6K10 **No Catalogue: 0030** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.8

**Matériau(x):** V col transp rouge

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 0,7 cm de diam. Ouv. de 0,2 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ronde et facettée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** enroulée et moulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:**

## RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-29

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden Op./S-op./Lot  
BjFj-165 - 6G04  
**No Catalogue:** 0031 **No Collection:** 3451

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** Irlande

**Datation:** après 1825

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,8 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton demi penny. Avers: COMMERCE / (représentation d'un navire à trois mâts naviguant vers la gauche).  
Revers: NORTH AMERICAN TOKEN / 1781 (en exergue) / (représentation d'un personnage féminin assis, Hibernia, drapé et tourné vers la gauche et tenant une harpe à ses pieds de la main gauche).

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre est frappé après 1825 à Dublin, en Irlande, et destiné aux marchés nord-américains. Portant le millésime 1781, les jetons de ce type sont frappés après 1825 et antidatés pour contourner les lois interdisant l'importation de jetons privés en Amérique. Ces jetons auraient connu une circulation limitée aux États-Unis.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209904>

**Photographies:** BjFj-165-31a et 31b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6K10 No Catalogue: 0032 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** bouteille à médicaments

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

**Code fonction:** 4.3 **Fonction(s):** Médication

**Origine:** Canada

**Datation:** après 1885

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 10 cm de haut. Base de 3,5 cm2.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Base à fond plat. Épaule tombante. Col cylindrique. Lèvre de type pharmaceutique. Inscriptions moulées en relief sur le devant: DR. CHS. DANSEREAU PHARMACIEN MONTREAL.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** Soufflée dans un moule en trois parties.

**Marque(s):** Voir description.

**Fabricant:**

**(0/1)** 1

**Commentaire:** Médecin gradué du McGill College, le Dr Dansereau était donc très qualifié dans le domaine. Il ouvra vraisemblablement sa pharmacie en 1885.

**RÉFÉRENCES** <https://bouteillesduquebec.ca/publicites/dr-dansereau>

**Photographies:** BjFj-165-32a et 32b et 32c

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6K10** No Catalogue: **0033** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bouteille à médicaments

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.2.1.1 **Matériau(x):** Verre teinté rég. vert

**Code fonction:** 4.3 **Fonction(s):** Médication

**Origine:** États-Unis

**Datation:** après 1860

### Contexte archéologique:

#### Extrait de:

**Dimensions:** 5 cm de haut. Base de 2,5 cm de long. 1,7 cm de larg. Ouv. de 1,5 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

#### Croisements:

**DESCRIPTION** Bouteille rectangulaire aux coins chanfreinés arrondis. Base à fond plat avec trace de la canne. Trois pans légèrement en retrait. Courte épaule. Court col cylindrique à ouverture large. Lèvre droite polie au feu avec une petite rainure dessous. Inscriptions moulées en relief dans chaque pans: BRISTOL'S PILLS\PILDORAS DE BRISTOL\NEW YORK\AZUGARADAS.

#### Décor:

**(0/1)** 0

**Fabrication:** Soufflée dans un moule.

**Marque(s):** Voir description.

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** Panacée, aussi connue sous le nom de "Bristol's Sugar Coated Pills", créée au début des années 1860 par Cyrenius C. Bristol. Les comprimés furent également manufacturés et vendus par Lanman and Kemp à New York.

**RÉFÉRENCES** [quod.lib.umich.edu/c/clementsms/umich-wcl-M-4168.1bri?view=text](http://quod.lib.umich.edu/c/clementsms/umich-wcl-M-4168.1bri?view=text)

**Photographies:** BjFj-165-33a et 33b et 33c

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6K10 **No Catalogue: 0034** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bouteille à alcool

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.1 **Matériau(x):** V col transp vert foncé

**Code fonction:** 4.2.1.2 **Fonction(s):** Boissons, conserv./entreposage

**Origine:**

**Datation:**

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 30,5 cm de haut. Base de 8,5 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 4 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** complet **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Fragments jointifs de bouteille cylindrique. Base à cul à mamelon. Col cylindrique, bague droite, lèvre droite à rebord à biseau.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** Soufflée dans un moule

**Marque(s):** Voir description.

**Fabricant:**

**(0/1)** 0

**Commentaire:** Patinée. Absence d'un éclat.

**RÉFÉRENCES** <https://bouteillesduquebec.ca/publicites/dr-dansereau>

**Photographies:** BjFj-165-34a et 34b et 34c

**Dessins:**

**(0/1)** 1

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6K10 **No Catalogue: 0035** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.99

**Matériau(x):** Verre altéré

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,6 cm de long. sur 0,37 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle tubulaire aux extrémités droites. Verre altéré, bleuté et patiné.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Verre patiné.

Type Ia20 selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972, p. 57.

**Photographies:** BjFj-165-35

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6K10 **No Catalogue: 0036** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bouton

**Période:** historique

**Code matériau:** 5.3.1.1

**Matériau(x):** Bakelite

**Code fonction:** 4.4.2.2

**Fonction(s):** Attaches-identification autre

**Origine:**

**Datation:** après 1851

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,6 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bouton plat à deux trous. Tirets et rayons moulés en relief sur le dessus. Inscription moulée en relief sur le dos: N . R . CO GOODYEAR'S P . T. 1851.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** moulé

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:** En 1851, après de nombreuses années d'expérimentation sur le caoutchouc, Charles Goodyear a breveté le procédé de fabrication de caoutchouc dur et vulcanique. Bien que son père fût fabricant de boutons, Charles ne fabriquait pas de boutons. Cependant, quiconque fabriquait des boutons en caoutchouc devait inclure la date du brevet de 1851 et le nom Goodyear. En 1898, Frank Seiberling a fondé la Goodyear Tire and Rubber Company à Akron, dans l'Ohio. L'entreprise a été nommée en l'honneur de Charles Goodyear.

**RÉFÉRENCES** <https://royalalbertamuseum.ca/blog/buttons-small-mighty#:~:text=Goodyear%20Button&text=In%201851%2C%20after%20many%20years,date%20and%20the%20name%20Goodyear.>

**Photographies:** BjFj-165-36a et 36b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L06 No Catalogue: 0037 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.1.4.7 **Matériau(x):** V inc au plomb non-id.

**Code fonction:** 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 0,7 cm de long. 0,7 cm de diam. Ouv. de 0,4 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle tubulaire facettée. Extrémité droite.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et moulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Ressemblant au type selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-37

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L06 **No Catalogue: 0038** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.5 **Matériau(x):** V col transp bleu

**Code fonction:** 4.4.6 **Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 0,6 cm de diam. Ouv. de 0,2 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ronde de type beignet.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** enroulée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Bleu pâle. Légèrement altérée. Ressemblant au type selon la typologie élaborée par Kidd et Kidd

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-38

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6L06** No Catalogue: **0039** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,4 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-39

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L06 **No Catalogue: 0040** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** bague à coudre

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 1.5.8.1 **Fonction(s):** Tissus, outils

**Origine:**

**Datation:**

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** Diamètre d'env. 1,5 cm. 1,7 cm de haut.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Bague à coudre à rebord arrondi. Décor à motif de palmettes moulé en creux en mince bande au-dessus du rebord. Surface piquetée (piquetage circulaire). La partie supérieure est volontairement absente.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** façonné et moleté

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Même type de bague dans le lot 6G2.

Sorte de dé à coudre surtout utilisé par les tailleurs ou le travail du cuir.

Une telle bague à été retrouvée à la Place du Canada.

**RÉFÉRENCES** <https://www.tfcg.ca/ancien-metier-tailleur-habits>

**Photographies:** BjFj-165-40

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L06 No Catalogue: 0041 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** États-Unis

**Datation:** 1838

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,7 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton semi-légal. Sou bouquet très altéré. Probablement: Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: TOKEN / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU.

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 1

**Fabricant:** Émis au nom de la Banque de Montréal.

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174>

**Photographies:** BjFj-165-41a et 41b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L06 No Catalogue: 0042 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** jeton monétaire

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.2 **Fonction(s):** Commerce

**Origine:** États-Unis

**Datation:** 1838

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,7 cm de diam.

**Nbr. fragments:** 1 **Nbr. objets:** 1 **Intégrité:** entier **Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Jeton semi-légal. Sou bouquet très altéré. Probablement: Avers: AGRICULTURE & COMMERCE / BAS CANADA / (représentation d'un bouquet de rose, de trèfle, de chardon et de blé). Revers: TOKEN / MONTREAL / (représentation de deux rameaux de chêne noués à la base) / (à l'intérieur des rameaux) UN / SOU.

**Décor:** Voir description

**(0/1)** 0

**Fabrication:** Frappé à la presse

**Marque(s):** Voir description

**(0/1)** 0

**Fabricant:** Émis au nom de la Banque de Montréal.

**Commentaire:** Ce jeton en cuivre d'une valeur d'un sou est frappé en 1838 à Belleville, dans l'État américain du New Jersey. Il s'agit d'un jeton bancaire ou semi-légal émis par la Banque du Peuple.

**RÉFÉRENCES** <https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/209174>

**Photographies:** BjFj-165-42a et 42b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 13/12/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6L07 **No Catalogue: 0043** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,4 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-43

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6M09** No Catalogue: **0044** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** médaille

**Période:** historique

**Code matériau:** 3.1.2 **Matériau(x):** Métaux et alliages cuivreux

**Code fonction:** 5.6 **Fonction(s):** Culte et rituel

**Origine:**

**Datation:**

### Contexte archéologique:

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2,9 cm de haut. avec oeillet. 2,5 cm de haut. sans l'oeillet. 2 cm dans le plus large. 0,16 cm d'épais.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Médaille plate de forme ovale avec oeillet moulé à même. Médaille miraculeuse de la Vierge Marie. TM et deux sacrés coeurs moulés en relief sur une face. Le dos est trop effacé pour une meilleure identification mais représente la Vierge avec une inscription indéterminée l'entourant.

**Décor:** Voir description.

**(0/1)** 1

**Fabrication:** moulée

**Marque(s):** Voir description.

**(0/1)** 1

**Fabricant:**

**Commentaire:**

### RÉFÉRENCES

**Photographies:** BjFj-165-44 et 44b

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6M10 No Catalogue: 0045 No Collection: 3451

**Code temporaire:** Site: Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,5 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-45

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6M10** No Catalogue: **0046** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,5 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-46

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot **- 6M11** No Catalogue: **0047** No Collection: **3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 1,5 cm de long. résid. 0,6 cm de diam. au centre. 0,3 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** incomplet

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle ovale aux extrémités allongées (étirées). Une extrémité est fracturée.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Quelques perles de ce modèle dans la collection. En cours de production?

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-47

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024



# FICHE DE CATALOGAGE

## Matériel historique

**PROVENANCE** Code Borden **BjFj-165** Op./S-op./Lot - 6N05 **No Catalogue: 0048** **No Collection: 3451**

**Code temporaire:** **Site:** Centre Saint-Pierre

**Objet:** perle

**Période:** historique

**Code matériau:** 2.3.1.6

**Matériau(x):** V col transp bleu foncé

**Code fonction:** 4.4.6

**Fonction(s):** Parures et bijoux

**Origine:**

**Datation:**

**Contexte archéologique:**

**Extrait de:**

**Dimensions:** 2 cm de long. résid. 0,7 cm de diam. au centre. 0,2 cm de diam. ext.

**Nbr. fragments:** 1

**Nbr. objets:** 1

**Intégrité:** entier

**Objet hors dimension: (0/1)** 0

**Croisements:**

**DESCRIPTION** Perle oblongue.

**Décor:**

**(0/1)** 0

**Fabrication:** étirée et soufflée

**Marque(s):**

**(0/1)** 0

**Fabricant:**

**Commentaire:** Patinée.

**RÉFÉRENCES** KIDD, Martha Ann et Kenneth E. KIDD. « Classification des perles de verre à l'intention des archéologues sur le terrain ». RICK, John H. Travaux d'archéologie du Service des lieux historiques nationaux, 1962-1966. Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire, 1. Ottawa, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Ministère des affaires indiennes et du Nord, 1972.

**Photographies:** BjFj-165-48

**(0/1)** 1

**Dessins:**

**Catalogué par:** Isabelle Hade

**Date de catalogage:** 19/11/2024

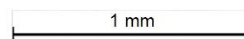
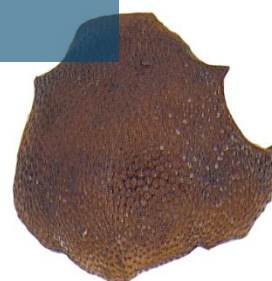
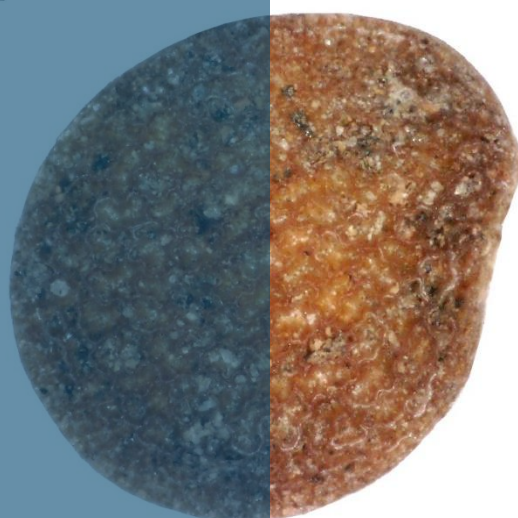
## Annexe 3 : Rapport des analyses spécialisées

# Rapport d'analyses

D É C E M B R E 2 0 2 4



Magnification: 175.7 x



Analyses archéobotaniques et archéoentomologiques de latrines et  
d'un caveau sur le site BjFj-156, Montréal

**GAIA, Coopérative de travail en archéologie**

## Rapport d'analyses

Analyses archéobotaniques et archéoentomologiques de latrines et d'un caveau sur le site BjFj-165,  
Montréal

Rapport préparé par :

**GAIA, coopérative de travail en archéologie**

275 rue Prénovau

Québec (Québec) G2N 2G1

418-928-4242

[info@gaia-arch.com](mailto:info@gaia-arch.com)

[www.gaia-arch.com](http://www.gaia-arch.com)

Ethnoscop Inc.

Décembre 2024

## TABLE DES MATIÈRES

|                                                      |     |
|------------------------------------------------------|-----|
| Liste des figures .....                              | iii |
| Liste des tableaux .....                             | iv  |
| Équipe de réalisation.....                           | v   |
| 1. Introduction.....                                 | 1   |
| 1.1. Contexte et mandat.....                         | 1   |
| 1.2. Objectifs.....                                  | 1   |
| 2. Processus taphonomiques.....                      | 3   |
| 2.1. Formation du site .....                         | 3   |
| 2.1.1. Dépôts archéobotaniques.....                  | 3   |
| 2.1.2. Dépôts archéoentomologiques.....              | 4   |
| 2.2. Préservation des écofacts .....                 | 5   |
| 2.2.1. Les végétaux .....                            | 5   |
| 2.2.2. Les spécimens archéoentomologiques.....       | 6   |
| 2.3. Échantillonnage et traitement des données ..... | 7   |
| 3. Méthodologie.....                                 | 9   |
| 3.1. Prélèvement des échantillons de sédiments.....  | 9   |
| 3.2. Traitement en laboratoire.....                  | 9   |
| 3.3. Identification des écofacts.....                | 10  |
| 3.4. Quantification et calculs statistiques.....     | 10  |
| 3.5. Les groupes écologiques.....                    | 12  |
| 4. Résultats et interprétations .....                | 14  |
| 4.1. Les latrines : lots 5E3, 5E6, 6F6 et 6K10 ..... | 14  |



|                                                       |    |
|-------------------------------------------------------|----|
| 4.1.1. Archéobotanique.....                           | 16 |
| 4.1.2. Archéoentomologie.....                         | 26 |
| 4.1.3. Préservation et formation de l'assemblage..... | 32 |
| 4.1.4. Nature des contextes.....                      | 34 |
| 4.1.5. Alimentation.....                              | 36 |
| 4.2. Le caveau : lots 6M9, 6M10 et 6M11. ....         | 38 |
| 4.2.1. Archéobotanique.....                           | 39 |
| 4.2.2. Archéoentomologie.....                         | 42 |
| 4.2.3. Préservation et formation de l'assemblage..... | 43 |
| 4.2.4. Interprétations.....                           | 44 |
| 5. Conclusion et recommandations .....                | 45 |
| 6. Bibliographie.....                                 | 46 |
| Annexe A : Données écologiques des végétaux .....     | 50 |
| Annexe B : Tableau des espèces entomologiques .....   | 53 |

## LISTE DES FIGURES

|                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques. .... | 4  |
| Figure 2 : Graine de <i>Rubus</i> sp., lot 5E6. ....                                       | 17 |
| Figure 3 : Graine de <i>Ficus carica</i> L., lot 5E6. ....                                 | 19 |
| Figure 4 : Graine de <i>Vitis vinifera</i> L., lot 5E6. ....                               | 19 |
| Figure 5 : Graine de <i>Fragaria</i> sp., lot 5E6. ....                                    | 20 |
| Figure 6 : Graine de <i>Cucurbita</i> sp., lot 5E6. ....                                   | 20 |
| Figure 7 : Graine de <i>Chenopodium</i> cf. <i>album</i> , lot 5E6. ....                   | 21 |
| Figure 8 : Graine de <i>Trifolium repens</i> L., lot 5E6. ....                             | 21 |
| Figure 9 : Graine de <i>Solanum lycopersicum</i> L., lot 6K10. ....                        | 23 |
| Figure 10 : Graine de <i>Sambucus</i> sp., lot 6K10. ....                                  | 23 |
| Figure 11 : Graine de <i>Nicandra physalodes</i> L., lot 6K10. ....                        | 24 |
| Figure 12 : Graine de <i>Oxalis stricta</i> L., lot 6K10. ....                             | 24 |
| Figure 13 : Graine de <i>Silene</i> cf. <i>vulgaris</i> , lot 6K10. ....                   | 25 |
| Figure 14 : Graine de <i>Solanum dulcamara</i> L., lot 6K10. ....                          | 25 |
| Figure 15 : Graine de <i>Potentilla</i> sp., lot 6K10. ....                                | 26 |
| Figure 16 : Tête et pronotum de <i>Dermestes</i> provenant du lot 5E3. ....                | 28 |
| Figure 17 : Élytres d'Aphodiinae provenant du lot 6K10. ....                               | 30 |
| Figure 18 : Élytre gauche de cf. <i>Priobium sericeum</i> provenant du lot 6K10. ....      | 31 |
| Figure 19: Élytre droit de <i>Trox scaber</i> provenant du lot 6F6. ....                   | 32 |
| Figure 20 : Fragment de textile tissé, lot 6F6. ....                                       | 33 |
| Figure 21 : Graine de <i>Trifolium pratense</i> L., lot 6M9. ....                          | 41 |

## **LISTE DES TABLEAUX**

|                                                                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1 : Détail du traitement des échantillons.....                                                            | 14 |
| Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons de latrines. ....                                   | 15 |
| Tableau 3 : Identification des restes botaniques provenant des lots de latrines 5E3, 5E6, 6K10 et 6F6.<br>.....   | 18 |
| Tableau 4 : Identification des restes entomologiques provenant des lots de latrines 5E3, 5E6, 6K10 et<br>6F6..... | 27 |
| Tableau 5 : Inclusions observées lors du tri de l'échantillon 13E8. ....                                          | 39 |
| Tableau 6 : Identification des restes botaniques provenant des lots de caveau 6M9, 6M10 et 6M11. ....             | 40 |
| Tableau 7 : Identification des restes entomologiques provenant des lots du caveau 6M9 et 6M11 ....                | 42 |

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

### **GAIA, coopérative de travail en archéologie**

|                           |                                                                           |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <i>Anne-Marie Faucher</i> | Archéobotaniste, chargée de projet, rédaction du rapport et photographies |
| <i>Olivier Lalonde</i>    | Archéoentomologiste, rédaction du rapport et photographies                |

### **Ethnoscop Inc.**

|                          |                               |
|--------------------------|-------------------------------|
| <i>Luis Trudel-Lopez</i> | Archéologue, chargé de projet |
| <i>Paul Girard</i>       | Coordonnateur                 |

### **Institutions**

|                         |                                                |
|-------------------------|------------------------------------------------|
| <i>MCC</i>              | Laboratoire et réserve archéologique du Québec |
| <i>Université Laval</i> | Laboratoire d'archéologie environnementale     |

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Contexte et mandat

Ce rapport présente les résultats des analyses archéobotaniques et archéontomologiques effectuées sur des échantillons de sédiments prélevés lors d'une intervention archéologique réalisée au printemps 2024 sur le site BjFj-165. Ce dernier est situé dans l'Ensemble d'immeubles patrimoniaux de Saint-Pierre-Apôtre qui occupe un quadrilatère délimité par le boulevard René-Lévesque Est et les rues de la Visitation, Sainte-Rose et Panet à Montréal. L'intervention a eu lieu plus précisément à côté de la Maîtrise Saint-Pierre datant de 1868.

Plusieurs structures ont été découvertes lors de l'intervention archéologique, dont de possibles latrines associées aux installations scolaires des Oblats et un caveau à légumes à l'intérieur d'une maison visible sur un plan de 1840. Ce rapport concerne des échantillons prélevés dans ces structures.

## 1.2. Objectifs

Le but général des analyses archéobotaniques et archéontomologiques est de mieux comprendre les modes de vie des populations humaines, l'évolution des sites d'occupation et les relations anthropo-environnementales. Ces analyses permettent également de fournir des informations pertinentes quant à l'interprétation de contextes spécifiques. Dans le cadre de ce mandat d'analyse, les objectifs scientifiques visent à :

1. Déterminer si la nature des sédiments présents dans les échantillons prélevés est propice à la préservation archéologique des macrorestes de graines et d'insectes;
2. Identifier les restes botaniques et entomologiques préservés dans les sédiments et déterminer leur provenance, leur fonction, leur utilisation et leur valeur interprétative;
3. Documenter la formation des assemblages et les processus taphonomiques les ayant affectés;



4. Valider l'interprétation archéologique proposée lors de l'intervention sur le terrain des lots sélectionnés pour les analyses;

## 2. PROCESSUS TAPHONOMIQUES

La déposition des restes dans le sol et également dans les contextes archéologiques est le premier processus taphonomique à analyser. Il est important de préciser que dans ce rapport, le terme « sol » désigne une déposition naturelle sans aucune activité anthropique et que le terme « sédiment » comprend tous les types de dépositions associées à une activité anthropique directe ou indirecte.

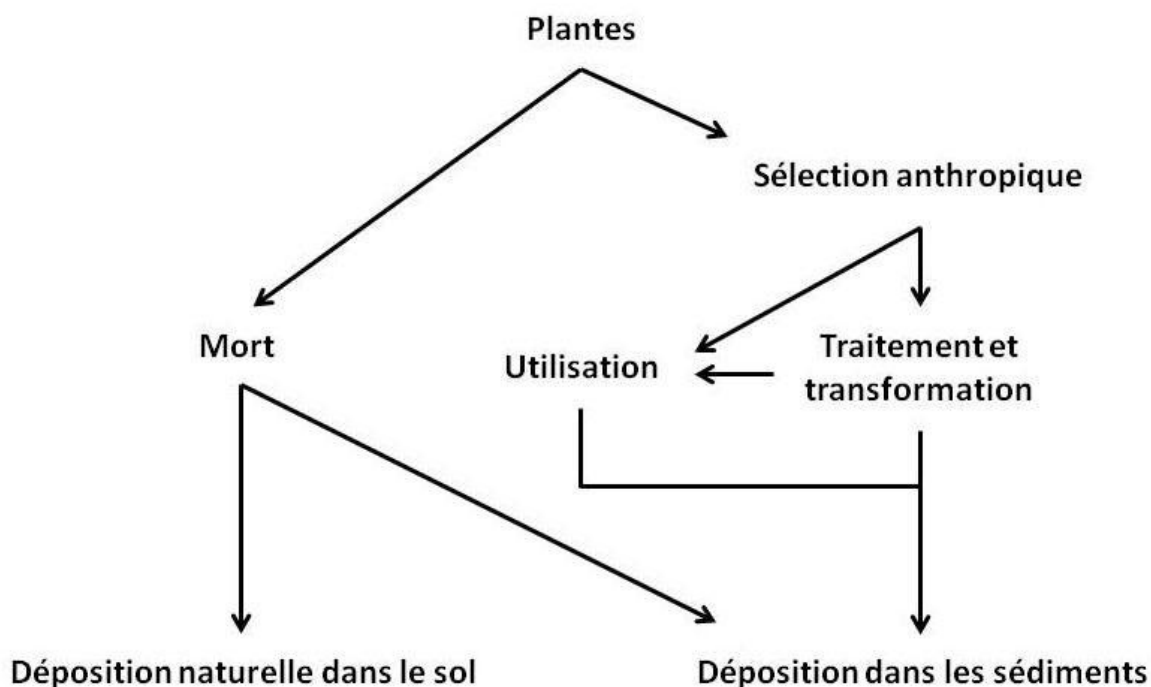
### 2.1. Formation du site

#### *2.1.1. Dépôts archéobotaniques*

Le schéma de la figure 1 représente le modèle de base général des dépositions archéologiques en ce qui a trait aux restes botaniques. Il existe des descriptions plus explicites et détaillées concernant les variations de déposition et de préservation. Lors de l'analyse archéobotanique, chaque étape de la « vie » d'un reste botanique archéologique se doit d'être retracée plus spécifiquement depuis son stade d'être vivant (une plante) jusqu'à sa mort (une plante amenée sur un site), puis sa déposition dans un assemblage (une plante jetée et enterrée) et sa préservation dans un assemblage archéologique (Lee 2012, Gallagher 2015 : 29). La figure 1 démontre davantage les trois premières étapes (la vie, la mort et la déposition).

Le dépôt des restes botaniques dans le sol et dans les sédiments est dû à deux facteurs : naturel et anthropique (Gallagher 2015 : 29-32). Le premier comprend la mort de la plante et son dépôt direct dans le sol. Un dépôt indirect dans les sédiments est également possible par l'entremise du transport des restes botaniques par le vent, les insectes ou les animaux. De cette manière, les restes botaniques peuvent être incorporés accidentellement dans l'assemblage archéologique (Minnis 1981 : 145). Le dépôt anthropique peut également être direct ou indirect. Le dépôt direct fait allusion à la sélection volontaire d'une plante pour ses propriétés ou caractéristiques spécifiques. Les plantes sélectionnées sont souvent amenées sur un site (lieu ou espace culturel) où elles pourront éventuellement se déposer dans les sédiments et peut-être se préserver archéologiquement (Gallagher 2015 : 29). Le traitement et l'utilisation des plantes sélectionnées entraînent inévitablement une variété de possibilités de dépositions et par conséquent d'assemblages botaniques. Le dépôt anthropique indirect ne répond pas à une intention volontaire de sélection, mais y est néanmoins étroitement lié puisque certaines plantes

peuvent être accidentellement ramassées, cueillies ou transportées avec d'autres plantes ciblées (Gallagher 2015 : 31).



**Figure 1 : Schéma général du processus de formation des assemblages archéobotaniques.**

(Adapté de Gallagher 2015)

Plusieurs expérimentations ont été réalisées afin de déterminer le mouvement des restes archéobotaniques dans le sol et les sédiments après leur déposition. L'action de l'eau, des racines et de la bioturbation (déplacement de la terre par des êtres vivants) semblent les principaux facteurs de transport des restes botaniques (Cappers 1993; Théry-Parisot *et al.* 2010). Ainsi, des intrusions plus récentes ou modernes peuvent avoir lieu jusqu'à plusieurs centimètres de profondeur, dépassant parfois le mètre dans les sols et sédiments sableux.

### *2.1.2. Dépôts archéontomologiques*

Les insectes peuvent se retrouver dans les contextes archéologiques de multiples façons. Dans la plupart des cas, ils sont eux-mêmes attirés par l'environnement du site qui leur fournit les conditions

nécessaires à leur survie. Certains insectes sont fouisseurs, ce qui signifie que la faune présente dans une couche archéologique peut également provenir d'une fréquentation du lieu plus récente que l'événement de déposition, une fois la couche complètement enfouie. Par exemple, un dépôt de latrines recouvert d'une couche de sable peut sceller l'accès aux restes organiques qui y sont présents et une certaine partie de la faune, mais plusieurs insectes peuvent tout de même y accéder.

Les insectes peuvent aussi se retrouver post mortem sur un site parce qu'ils sont morts en vol, qu'ils sont déféqués par leurs prédateurs ou encore parce qu'ils sont transportés par le vent (Lewis 1966; Kenward 1976) ou l'eau. Ils peuvent également y être introduits involontairement, que ce soit parce qu'ils se trouvent dans des denrées alimentaires, comme c'est souvent le cas avec les pestes de produits entreposés, dans les matériaux, comme le bois avec les scolytes (petit insecte xylophage), ou encore sur les humains et les animaux, comme dans le cas des ectoparasites (poux et puces). Les ravageurs de grains peuvent également être incorporés dans les sédiments via la matière fécale à la suite de leur ingestion involontaire puisque le transit humain ne laisse aucune trace notable sur l'exosquelette des insectes (Osborne 1983). Les insectes peuvent aussi avoir été apportés volontairement sur un site, que ce soit pour les denrées qu'ils produisent, par exemple les abeilles et les vers à soie (Kenward 2009), pour leur bénéfice médicinal réel ou supposé, tel que les « mouches espagnoles » (Hakbijl et de Groot 1997), ou encore pour les bénéfices indirects qu'ils apportent, par exemple la teinture (Kenward 2009). Il est toutefois exceptionnellement rare de trouver des restes archéoentomologiques provenant de l'utilisation des insectes au Québec.

## **2.2. Préservation des écofacts**

La préservation est le moyen par lequel un artefact ou un écofact peut survivre à la décomposition à travers le temps. Elle comprend plusieurs variantes entre les différents types de matériaux ou de « restes ». Dans la mesure où plusieurs conditions précises sont satisfaites, les restes peuvent se préserver sur de très longues périodes et être encore identifiables aujourd'hui.

### *2.2.1. Les végétaux*

Les principaux modes de préservation des végétaux sont la carbonisation, le milieu anaérobie (souvent par imbibition où le dioxygène essentiel à la vie est absent) et la minéralisation. Dans cette

analyse, les végétaux analysés sont les macrorestes graines. La préservation des graines est sujette à discussion, puisque plusieurs restes ont à la fois été préservés par imbibition ou par l'action du gel, abondamment observé ailleurs au Québec, mais peu documenté scientifiquement ailleurs dans le monde. Ces conditions permettent néanmoins à l'endocarpe plus rigide des graines de se préserver à travers le temps.

L'absence de carbonisation est problématique dans les sédiments provenant de contextes ouverts, à l'extérieur de structures, ou encore non scellés par un ouvrage architectural. En effet, il est impossible de départager les graines archéologiques de celles provenant de contextes archéologiques plus récents ou encore modernes (à l'exception des graines en processus de germination), puisque dans les trois cas, elles ont une allure moderne. C'est pour cette raison que la compréhension de la formation de l'assemblage archéobotanique est indispensable, afin d'éviter les biais liés à la contamination par des sédiments plus récents.

Dans ce rapport, tous les éléments botaniques et entomologiques trouvés ont été jugés archéologiques et aucune carbonisation des graines n'a été observée. Les données provenant de l'intervention archéologique ne suggèrent aucune contamination moderne importante. Cependant, il est nécessaire de réitérer le fait que le mouvement vertical des sols et des sédiments fait en sorte qu'il puisse exister une contamination plus récente à l'intérieur d'un niveau stratigraphique donné, même si cette contamination est ancienne et archéologique. Un mélange de deux dépositions non contemporaines est alors observé, mais ne peut pas être discerné lors de l'analyse. Ce type de mélange vertical de certains restes a pu survenir, mais est peu probable en fonction des résultats obtenus.

### *2.2.2. Les spécimens archéoentomologiques*

Ce ne sont pas tous les insectes qui sont étudiés lors d'une analyse archéoentomologique. Les insectes ont un exosquelette composé de plusieurs plaques, les sclérites, qui sont maintenus ensemble par des tissus organiques. Les sclérites sont faits de chitine, une substance dure semblable à celle des ongles et ce sont ces fragments qu'on retrouve en contextes archéologiques. Dans l'ordre des coléoptères, la grande majorité des espèces ont un exosquelette formé de sclérites beaucoup plus épais et robuste que chez les autres arthropodes. Ce sont les sclérites de ces coléoptères, de grandeur et d'importance



variable, qui se préservent le mieux et qui sont les plus susceptibles d'être récupérés sur les sites archéologiques. Parmi les sclérites collectés, ce sont la tête, le pronotum (partie supérieure du thorax) et les élytres (ailes durcies) qui sont identifiables.

Les modes de préservation de ces restes en milieu québécois sont très similaires aux restes botaniques. Les contextes anaérobiques, tels que les sols argileux où l'air ne circule pas ou peu et les sols imbibés d'eau sont les plus courants, favorisant la préservation des restes organiques tels que les graines, les insectes et plusieurs autres arthropodes. En archéoentomologie, ce sont les latrines, les dépotoirs, les drains et autres dépôts organiques tels que les rejets de restes de table qui sont les plus souvent étudiés. On trouve aussi des sclérites en présence de pergélisol et dans les conditions de dessiccation, bien que ces conditions ne se rencontrent virtuellement pas dans un milieu urbain québécois.

### **2.3. Échantillonnage et traitement des données**

L'échantillonnage constitue une étape à considérer quand des problèmes surviennent lors de l'analyse en laboratoire. D'abord, lors de la prise d'échantillons, il a fallu s'assurer qu'aucune contamination n'est venue affecter les sédiments, et que ces derniers ont été entreposés adéquatement pour éviter le bris du matériel et la décomposition hâtive. Il est à noter que plusieurs mois (plus de six mois) ont passé entre le moment du prélèvement et du traitement en laboratoire. Il en a résulté l'apparition de traces de moisissures et une probable dégradation prématurée des graines, ce qui explique en partie la fragmentation extrême observée dans tous les échantillons.

Le traitement des échantillons est un autre processus taphonomique qui peut abîmer les restes. La flottation manuelle des sédiments (lavage) est la moins destructrice des méthodes de traitement et a peu d'effets néfastes sur la préservation des restes. Dans cette analyse, les bris potentiels liés au traitement sont possibles étant donné la mauvaise préservation des graines.

L'interprétation des données prend donc en considération l'ensemble des processus taphonomiques qui sont survenus depuis la déposition des restes dans les sédiments, jusqu'au traitement en laboratoire. Ces processus affectent les restes de manière différente selon les sites, les contextes et les types de

restes étudiés. La compréhension de la formation de l'assemblage archéologique et du site est primordiale afin de bien interpréter les résultats obtenus lors des analyses.

### **3. MÉTHODOLOGIE**

Cette section détaille la méthodologie adoptée lors des analyses archéobotaniques et archéoentomologiques. Elle comprend toutes les étapes depuis le prélèvement des échantillons de sédiments sur le site archéologique jusqu'à leur analyse en laboratoire. Les calculs statistiques utilisés dans l'analyse sont également expliqués en détail pour bien démontrer la fonction remplie par chacun d'eux.

#### **3.1. Prélèvement des échantillons de sédiments**

Lors de l'intervention archéologique de 2024, des échantillons de sédiments ont été prélevés selon la méthode d'échantillonnage appelée « au jugement » (D'Alpoim Guedes et Spengler 2015 : 78), c'est-à-dire dans les contextes qui semblent visuellement les plus propices à la préservation archéologique des macrorestes de graines et d'insectes et où un questionnement quant à la fonction des contextes nécessitait d'être approfondi. Sept échantillons de sédiments ont été envoyés à GAIA pour des analyses archéobotaniques et archéoentomologiques.

#### **3.2. Traitement en laboratoire**

Les assemblages botaniques et entomologiques ont nécessité un traitement en laboratoire pour les retirer de la matrice des sédiments. Les échantillons ont été lavés selon une méthode adaptée de la flottation manuelle et du « wash-over »; méthode idéale pour les contextes avec une préservation par anaérobie/imbibition (White et Shelton 2015 : 99). La totalité des sédiments reçus a été traitée, ce qui correspond à des volumes qui varient de 1L à 2L par échantillon.

Les échantillons de sédiments ont été lavés dans le Laboratoire et réserve d'archéologie du Québec à l'aide de tamis géologiques de 1 mm, 500 µm et 250 µm pour garantir l'efficacité de la collecte des graines (Pearsall 2015) et des insectes (Bain 1999 : 99). Les fractions lourdes obtenues par ce lavage ont par la suite été séchées, tandis que les fractions légères contenant les restes archéologiques ont été préservées dans l'eau pour éviter leur dégradation et assurer leur conservation jusqu'aux analyses.

L'ensemble de la fraction légère a par la suite été trié à l'aide d'un stéréomicroscope binoculaire à faible grossissement (8-50X). Les inclusions observées ont été notées lors du tri (présence/absence). Les fractions lourdes ont été triées pour recueillir les graines et artéfacts qui n'auraient pas flotté lors du lavage et pour observer les inclusions contenues dans les sédiments. Aux termes de l'analyse, les restes entomologiques et botaniques sélectionnés ont été préservés dans de l'éthanol 70 % (insectes) et séchés (graines) pour leur dépôt avec la collection archéologique complète.

### 3.3. Identification des écofacts

L'identification des graines a nécessité l'observation des caractères morphologiques diagnostiques tels que la forme, la taille, les points d'attache, l'embryon et la texture. L'identification a été réalisée à l'aide de la collection de référence de GAIA, d'ouvrages de référence reconnus tels que Cappers *et al.* (2006), ainsi que de la base de données Internet USDA Plant (<http://plants.usda.gov>). La taxonomie et les données écologiques des plantes suivent celles décrites dans Victorin *et al.* (2002) et USDA Plant.

Lors de l'identification des restes entomologiques, des caractéristiques morphologiques diagnostiques telles que la forme, la taille, la couleur, ainsi que d'autres traits spécifiques comme la présence de carènes, de soies et de microstructures ont été observés. Plusieurs fragments ont été considérés comme non identifiables et ont été mis de côté à cause d'une mauvaise préservation ou parce qu'ils étaient incomplets et non diagnostiques. L'identification a été menée au niveau taxonomique le plus précis possible en utilisant la documentation entomologique, la collection de référence de GAIA et la collection de référence du Laboratoire d'archéologie environnementale de l'Université Laval. La taxonomie suit celle de la *Checklist of Beetles (Coleoptera) of Canada and Alaska* de Bousquet *et al.* (2013). Pour les espèces synanthropes introduites d'Europe, la série de publications *Synopsis of adventive species of Coleoptera (Insecta) recorded from Canada* (Klimaszewski *et al.* 2012, 2013, 2015, 2017) mettant de l'avant les espèces introduites en Amérique a été favorisée lors de l'étude de l'écologie des insectes concernés.

### 3.4. Quantification et calculs statistiques

Les analyses statistiques utilisées sont nombreuses et permettent de comprendre et d'interpréter les résultats de manière optimale en fonction des différents types de restes et des objectifs de recherche.

Étant donnée la diversité des restes analysés, ainsi que des contextes dans lesquels ils ont été prélevés, cette combinaison de méthodes quantitatives est fondamentale.

D'abord, le dénombrement de chaque spécimen botanique (*absolute counts*) a été effectué afin de connaître la quantité exacte de graines présentes dans les assemblages archéobotaniques, malgré la fragmentation évidente (Marston 2015). Ainsi, tous les graines et fragments ont reçu un compte d'un spécimen. Cette quantification brute des données a ses limites lors de l'interprétation archéologique, comme l'a démontré Popper (1988 : 60), puisqu'elle sous-entend que le nombre de restes trouvés est représentatif du nombre utilisé et donc est fidèle à la totalité des plantes consommées ou utilisées. Comme il a été expliqué précédemment, la taphonomie entourant la préservation des restes et leur récupération dans les sédiments affecte directement le nombre de restes trouvés. Cela dit, ces mêmes données sont un point de départ essentiel à la poursuite des analyses (Pearsall 2000 : 194) et sont parfois la seule base sur laquelle l'interprétation peut être faite. C'est pourquoi le dénombrement de chaque spécimen archéobotanique a été effectué.

Les ratios sont une autre façon de faire parler les données, probablement la plus simple et la plus répandue chez les archéobotanistes. Parmi ces ratios, le pourcentage a été utilisé pour l'interprétation des résultats et afin d'évaluer la variabilité entre les taxons. Les pourcentages sont une mesure d'abondance relative, ce qui peut limiter la compréhension des données. Pearsall (2000 : 196) note à cet effet qu'il est parfois impossible de discerner les changements réels de ceux dus au fait que le total doit parvenir à 100 %. Une attention particulière a donc été portée afin de limiter les erreurs d'interprétation associées à l'utilisation du pourcentage.

Finalement, la diversité a été utilisée pour déterminer le nombre de taxons par échantillon. Ce calcul, bien que simple et rapide, répond néanmoins à certains objectifs de cette analyse et amène un point de vue différent dans l'interprétation des résultats.

À l'instar de l'analyse archéobotanique, le pourcentage est un outil fréquemment utilisé pour l'analyse archéoentomologique, de même que l'observation de la quantité et de la diversité. Le nombre total de fragments n'est pas utilisé pour l'interprétation des échantillons, bien qu'il puisse révéler de



l'information sur la richesse de la population entomologique. Il s'agit davantage d'une source de biais, puisque différentes parties d'un même insecte accroissent le nombre d'individus inutilement (total).

Le nombre minimum d'individus (NMI) est préféré au nombre total de fragments pour les restes entomologiques. Ce calcul est basé sur la symétrie bilatérale des individus (Reitz et Shackley 2012) et est fréquemment utilisé dans les analyses zooarchéologiques et archéoentomologiques (White 1953; Grayson 1973; Parmentier 2010). Il existe différents moyens pour déterminer le NMI, mais la façon la plus courante de le faire est de séparer les éléments anatomiques par symétrie (gauche ou droit). Par la suite, il suffit de compter l'élément le plus fréquent et le nombre de fragments qui y est associé. Par exemple, si l'assemblage comprend une tête, quatre pronotums, deux élytres gauches et trois élytres droits d'une même espèce, le NMI pour cette espèce sera de quatre. Cette donnée n'est cependant qu'une estimation et beaucoup de facteurs peuvent l'influencer. Les critères tels que l'âge, la taille et le sexe ne sont pas pris en compte puisqu'ils ne sont pas toujours caractéristiques et observables d'une espèce à l'autre.

### **3.5. Les groupes écologiques**

On privilégie normalement la présentation des données par groupes écologiques plutôt que par groupes taxonomiques. Les groupes écologiques ont une valeur fonctionnelle et ne servent pas à faire une distinction systématique entre les taxons. Il s'agit d'un exercice interprétatif visant à déterminer le rôle de chaque individu dans l'écosystème à l'étude selon ses préférences écologiques, en conservant l'objectif premier d'étudier l'occupation anthropique du site. Cela signifie que certaines préférences écologiques sont mises de l'avant plus que d'autres : par exemple, un groupe écologique constitué de coprophages, se nourrissant de matière fécale, contiendra des espèces dont la source d'alimentation principale est les déjections, bien qu'il puisse aussi être possible de trouver certains de ces insectes dans un autre milieu tel que la matière organique en décomposition. Dans cet exemple, leur association aux déjections a été mise de l'avant aux dépens de la matière organique puisqu'elle est jugée plus significative dans l'étude de l'occupation du site.

Puisque les assemblages archéoentomologiques de cette analyse se sont révélés pauvres, la création de groupes écologiques n'a pas été nécessaire. Toutefois, la réflexion sur les préférences écologiques de chaque taxon reste pertinente et c'est autour de celle-ci que l'interprétation sera fondée. Chaque

identification est accompagnée d'une brève synthèse de son écologie lors de sa première mention dans le rapport.

## 4. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Les résultats des analyses archéobotaniques et archéontomologiques sont présentés dans cette section. Ils sont divisés en deux regroupements d'échantillons pour mieux comprendre les données et leur association avec les occupations du site. Le premier groupe fait référence à une succession de latrines, alors que le second correspond à des lots de caveau sous une habitation. L'interprétation suit directement la présentation des résultats pour assurer un suivi logique. Le tableau 1 illustre la provenance et les détails de traitement des échantillons.

**Tableau 1 : Détail du traitement des échantillons.**

| <i>Provenance</i> | <i>Contexte présumé</i>                                    | <i>Datation préliminaire</i>                                     | <i>Texture des sédiments</i>                      | <i>Volume traité</i> |
|-------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------|
| 5E3 (4G3)         | Petit caisson de latrines                                  | 1820 à 1857? - Milieu XIX <sup>e</sup> siècle                    | Sable                                             | 1L                   |
| 5E6 (4G6)         | Petit caisson de latrines                                  | 1820 à 1857? - Milieu XIX <sup>e</sup> siècle                    | Sable avec un peu de matière organique décomposée | 1,5 L                |
| 6F6               | Grandes latrines avec fond en bois et connexion à 2 drains | Dernier quart du XIX <sup>e</sup> - début XX <sup>e</sup> siècle | Matière organique décomposée avec un peu de sable | 2L                   |
| 6K10              | Grandes latrines                                           | Dernier quart du XIX <sup>e</sup> - début XX <sup>e</sup> siècle | Matière organique décomposée                      | 2L                   |
| 6M9               | Caveau de maison                                           | 1840 (± 30 ans)                                                  | Loam argileux                                     | 2L                   |
| 6M10              | Caveau de maison                                           | 1840 (± 30 ans)                                                  | Argile sableuse                                   | 2L                   |
| 6M11              | Caveau de maison                                           | 1840 (± 30 ans)                                                  | Argile sableuse                                   | 1,5 L                |

### 4.1. Les latrines : lots 5E3, 5E6, 6F6 et 6K10

Selon les données archéologiques, un premier petit caisson de latrines (5E3 et 5E6, tableau 1) a été construit et utilisé avant d'être tronqué par un second, beaucoup plus grand de 3,5 m sur 1 m (lot 6K10). Ce second caisson ne comportait pas de fond en bois et était posé directement sur le sol.

Puis, une troisième restructuration a eu lieu menant à la création de latrines avec un fond en bois et deux connexions à des drains en bois (lot 6F6).

**Tableau 2 : Inclusions observées lors du tri des échantillons de latrines.**

| <i>Inclusions</i>     | <b>5E3</b>       |                  | <b>5E6</b>       |                  | <b>6K10</b>      |                  | <b>6F6</b>       |                  |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|                       | <i>F. Lourde</i> | <i>F. Légère</i> | <i>F. Lourde</i> | <i>F. Légère</i> | <i>F. Lourde</i> | <i>F. Légère</i> | <i>F. Lourde</i> | <i>F. Légère</i> |
| Bois                  |                  | 60 %             |                  |                  |                  | 5 %              |                  |                  |
| Brique                | <1 %             |                  | 1 %              |                  |                  |                  |                  |                  |
| Cenococcum (fungus)   |                  |                  |                  | 2 %              |                  |                  |                  |                  |
| Céramique             |                  |                  | <1 %             |                  | 1 frag.          |                  |                  |                  |
| Charbon de bois       |                  | 10 %             | 5 %              | 40 %             |                  | 25 %             | 30 %             | 10 %             |
| Coquille d'œuf        |                  |                  |                  |                  |                  |                  | 20 %             |                  |
| Cuivre                |                  |                  |                  |                  | 1 %              |                  | <1 %             |                  |
| Écailles de poisson   |                  | <1 %             |                  | 1 %              | <1 %             | <1 %             |                  | <1 %             |
| Fibre/Textile         |                  |                  |                  |                  |                  | <1 %             |                  | <1 %             |
| Gastéropode           |                  |                  |                  | <1 %             |                  | <1 %             |                  |                  |
| Graphite?             |                  |                  |                  |                  | 1 frag.          |                  |                  |                  |
| Insecte moderne       |                  | <1 %             |                  |                  |                  | <1 %             |                  |                  |
| Métal                 | 2 %              |                  |                  |                  | 40 %             |                  | 10 %             |                  |
| Mollusque             |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | 30 %             |
| Mortier               | 70 %             |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Os. mamm. calciné     |                  |                  | 1 %              | <1 %             | <1 %             | <1 %             |                  | <1 %             |
| Os. mamm. écru        |                  |                  | 2 %              | 1 %              | <1 %             | <1 %             |                  | 2 %              |
| Os. poisson écru      |                  |                  | <1 %             | 2 %              | <1 %             | <1 %             |                  | 2 %              |
| Os. Variés            |                  |                  |                  |                  |                  |                  | 30 %             |                  |
| Perle                 |                  |                  |                  |                  | 1                |                  |                  |                  |
| Radicelle             |                  | 10 %             |                  | 10 %             |                  | 70 %             |                  | 20 %             |
| Scories               | 5 %              |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |
| Scories et anthracite |                  |                  | 80 %             |                  |                  |                  |                  |                  |
| Végétal hétérogène    |                  |                  |                  | 10 %             |                  |                  |                  |                  |
| Vitre                 | 1 %              |                  |                  |                  | 1 %              |                  | 1 %              |                  |

Les quatre lots de latrines analysés seront comparés afin de documenter la séquence événementielle et tenter de valider les interprétations préliminaires. Le tri des fractions lourdes et légères des échantillons de sédiments est résumé dans le tableau 2. De manière générale, il a permis d'observer des inclusions très diversifiées, surtout dans les lots 5E6 et 6K10. Les inclusions du lot 5E3 sont principalement du bois et du mortier, ainsi que quelques charbons de bois, briques, scories, métal et radicelles intrusives. Quant à lui, le lot 5E6 comprend des déchets de chauffe tels que de la scorie, de l'anthracite et du charbon de bois. Il possède également des inclusions de rejets alimentaires fauniques et des éléments

possiblement liés à des intrusions, comme les radicelles et les fragments de végétations hétérogènes indéterminées. Le lot 6K10 est très hétérogène et se compose d'artéfacts (céramique, perle, graphite?, textile), de métal et déchets métalliques, de charbon de bois, de rejets alimentaires fauniques et de radicelles intrusives. Finalement, la composition du lot 6F6 se compare assez bien au lot 6K10 en termes de diversité, mais possède de nouveaux éléments, comme les coquilles d'œufs, de fragments de mollusques et d'ossements animaux.

#### 4.1.1. Archéobotanique

Les résultats de l'analyse des macrorestes végétaux sont présentés dans le tableau 3 et le détail écologique dans l'annexe A. La présentation se fait selon la chronologie des événements, donc en débutant avec le dépôt le plus ancien.

### 5E6

Selon la méthodologie quantitative choisie, le nombre total de graines du lot 5E6 est de 418, dont 399 (95,45 %) font partie de la catégorie des plantes comestibles. L'échantillon contient un total de 11 taxons, le plus abondant étant la ronce (*Rubus* spp., figure 2) avec un compte de 237 restes, suivi de la tomate (*Solanum lycopersicum* L.) représentée par 121 spécimens. Tous les autres taxons possèdent moins de 15 graines ou fragments. Parmi ceux-ci l'on retrouve la figue (*Ficus carica* L.; figure 3), le raisin (*Vitis vinifera* L.; figure 4), les cerises (*Prunus pensylvanica* L.; *Prunus* sp.), la fraise (*Fragaria* sp.; figure 5) et la courge d'hiver (*Cucurbita* sp.; figure 6). De leur côté, les taxons associés à la végétation secondaire ou aux mauvaises herbes sont au nombre de 19 spécimens, réparti en 4 taxons (incluant les indéterminés). Le possible choux-gras (*Chenopodium* cf. *album*; figure 7) est le plus abondant avec 8 restes. Une graine de nicandre faux-coqueret, aussi connue sous le nom de pomme du Pérou (*Nicandra physalodes* L.) a été trouvé, ainsi qu'une autre de trèfle rampant (*Trifolium repens* L.; figure 8).



Magnification: 119.7 x



Figure 2 : Graine de *Rubus* sp., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

**Tableau 3 : Identification des restes botaniques provenant des lots de latrines 5E3, 5E6, 6K10 et 6F6.**

| <i>Taxon</i>                                  | <i>Nom commun</i>      | <i>5E6</i> | <i>%</i>      | <i>5E3</i> | <i>%</i>      | <i>6K10</i>  | <i>%</i>      | <i>6F6</i> | <i>%</i>      |
|-----------------------------------------------|------------------------|------------|---------------|------------|---------------|--------------|---------------|------------|---------------|
| <b>Plantes comestibles</b>                    |                        | <b>399</b> | <b>95,45</b>  | <b>110</b> | <b>99,10</b>  | <b>2 117</b> | <b>98,65</b>  | <b>63</b>  | <b>88,73</b>  |
| <i>Cucurbita</i> sp.                          | Courge d'hiver         | 1          | 0,24          |            |               |              |               |            |               |
| <i>Ficus carica</i> L.                        | Figue                  | 12         | 2,87          | 109        | 98,20         | 54           | 2,52          | 39         | 54,93         |
| <i>Fragaria</i> sp.                           | Fraise                 | 2          | 0,48          |            |               | 1            | 0,05          |            |               |
| <i>Prunus pensylvanica</i> L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 6          | 1,44          |            |               | 2            | 0,09          |            |               |
| <i>Prunus</i> sp.                             | Cerise indét.          | 6          | 1,44          |            |               | 5            | 0,23          |            |               |
| <i>Rhus typhina</i> L.                        | Sumac                  |            |               |            |               | 1            | 0,05          |            |               |
| <i>Rubus</i> sp.                              | Ronce                  | 237        | 56,70         |            |               | 1 032        | 48,09         | 13         | 18,31         |
| <i>Sambucus</i> sp.                           | Sureau                 |            |               |            |               | 3            | 0,14          |            |               |
| <i>Solanum lycopersicum</i> L.                | Tomate                 | 121        | 28,95         |            |               | 857          | 39,93         | 2          | 2,82          |
| <i>Vaccinium</i> sp.                          | Bleuet                 |            |               |            |               | 2            | 0,09          |            |               |
| <i>Vitis vinifera</i> L.                      | Raisin cultivé         | 14         | 3,35          | 1          | 0,90          | 160          | 7,46          | 9          | 12,68         |
| <b>Végétation secondaire/Mauvaises herbes</b> |                        | <b>19</b>  | <b>4,55</b>   | <b>1</b>   | <b>0,90</b>   | <b>29</b>    | <b>1,35</b>   | <b>8</b>   | <b>11,27</b>  |
| <i>Carex</i> sp.                              | Laîche                 |            |               |            |               | 1            | 0,05          |            |               |
| <i>Chenopodium</i> cf. <i>album</i>           | Choux-gras             | 8          | 1,91          |            |               |              |               | 3          | 4,23          |
| <i>Nicandra physalodes</i> L.                 | Nicandre faux-coqueret | 1          | 0,24          |            |               | 21           | 0,98          | 2          | 2,82          |
| <i>Oxalis stricta</i> L.                      | Oxalide dressée        |            |               |            |               | 3            | 0,14          |            |               |
| <i>Persicaria</i> sp.                         | Persicaire             |            |               |            |               |              |               | 1          | 1,41          |
| <i>Potentilla</i> sp.                         | Potentille             |            |               |            |               | 1            | 0,05          |            |               |
| <i>Portulaca oleracea</i> L.                  | Pourpier               |            |               | 1          | 0,90          |              |               |            |               |
| <i>Silene</i> cf. <i>vulgaris</i>             | Silène enflé           |            |               |            |               | 2            | 0,09          |            |               |
| <i>Trifolium repens</i> L.                    | Trèfle rampant         | 1          | 0,24          |            |               |              |               |            |               |
| <i>Solanum dulcamara</i> L.                   | Morelle douce-amère    |            |               |            |               | 1            | 0,05          |            |               |
| Indéterminé (graine)                          |                        |            |               |            |               |              |               | 2          | 2,82          |
| Indéterminé (graine ou fungus)                |                        | 9          | 2,15          |            |               |              |               |            |               |
| <b>Total</b>                                  |                        | <b>418</b> | <b>100,00</b> | <b>111</b> | <b>100,00</b> | <b>2 146</b> | <b>100,00</b> | <b>71</b>  | <b>100,00</b> |

Magnification: 117.9 x



Figure 3 : Graine de *Ficus carica* L., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 32.6 x



Figure 4 : Graine de *Vitis vinifera* L., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 117.7 x



Figure 5 : Graine de *Fragaria* sp., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 27.5 x



Figure 6 : Graine de *Cucurbita* sp., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 117.7 x



Figure 7 : Graine de *Chenopodium cf. album*, lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 117.7 x



Figure 8 : Graine de *Trifolium repens* L., lot 5E6.

(Photo : A.-M. Faucher)



### 5E3

Le lot 5E3 comprend 111 graines. Cela représente trois taxons dont deux qui sont de la catégorie des plantes comestibles. Le taxon dominant, la figue, comprend 98,20 % des restes ( $n = 109$ ). Un pépin de raisin a aussi été trouvé. Finalement, l'unique graine de mauvaise herbe de l'échantillon appartient au pourpier (*Portulaca oleracea* L.).

### 6K10

De son côté, l'échantillon du lot 6K10 associé à la première grande latrine datée du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle ou du début du XX<sup>e</sup> siècle contient 2 146 graines ou fragments. Un total de 16 taxons a été identifié, dont six font partie de la catégorie des plantes comestibles. Ces dernières dominent également de manière quantitative l'assemblage avec 2 117 spécimens, ce qui représente 98,65 % de l'échantillon. Les plus abondantes sont les ronces ( $n = 1\,032$ ; 48,09 %) et la tomate ( $n = 857$ ; 39,93 %; figure 9). Sous la barre des 10 % se trouvent aussi le raisin ( $n = 160$ ) et la figue ( $n = 54$ ). Avec moins de 5 spécimens chacun, les cerises, le sureau (figure 10), le bleuet et la fraise ont aussi été identifiés.

La végétation secondaire compte 29 identifications, dont 21 sont des nicandres faux-coquerets (figure 11). Cette espèce était naturalisée dès 1821 (Lavoie *et al.* 2012), ce qui la place de fait dans la catégorie des mauvaises herbes. Toutefois, elle pourrait également être mise dans une catégorie à part comme possible plante ornementale. Outre ce taxon, quelques graines d'oxalide dressée (*Oxalis stricta* L.; figure 12) et de silène enflé (*Silene* cf. *vulgaris*; figure 13) sont présentes dans l'assemblage. Finalement, un spécimen de morelle douce-amère (*Solanum dulcamara* L.; figure 14) et un autre de potentille (*Potentilla* sp.; figure 15) ont aussi été identifiés.

Magnification: 78.9 x



Figure 9 : Graine de *Solanum lycopersicum* L., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 78.9 x



Figure 10 : Graine de *Sambucus* sp., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 175.7 x



Figure 11 : Graine de *Nicandra physalodes* L., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 212.9 x



Figure 12 : Graine de *Oxalis stricta* L., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 182.8 x



Figure 13 : Graine de *Silene cf. vulgaris*, lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 98.7 x



Figure 14 : Graine de *Solanum dulcamara* L., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

Magnification: 184.8 x



Figure 15 : Graine de *Potentilla* sp., lot 6K10.

(Photo : A.-M. Faucher)

## 6F6

Le nombre total de graines du lot 6F6 est de 71, dont 63 (88,73 %) font partie de la catégorie des plantes comestibles. L'échantillon contient un total de 8 taxons, le plus abondant étant la figue avec un compte de 39 restes, suivi de la ronce représentée par 13 spécimens. Les deux autres taxons possèdent moins de 10 graines ou fragments. L'on retrouve le raisin ( $n = 9$ ) et la tomate ( $n = 2$ ).

Finalement, les graines associées à la végétation secondaire ou aux mauvaises herbes sont au nombre de huit, réparties en quatre taxons (incluant les indéterminés). Le possible chou-gras est le plus abondant avec trois restes. Deux graines de nicandre faux-coqueret ont aussi été trouvées, ainsi qu'une autre de persicaire (*Persicaria* sp.).

### 4.1.2. Archéobotanique

Les résultats de l'analyse archéobotanique sont présentés dans le tableau 4. Les quatre échantillons provenant des latrines ont permis de récolter un total de 23 insectes, ce qui s'avère une quantité insuffisante pour être représentatif. Les insectes identifiés peuvent tout de même servir à bonifier la discussion entamée avec les données botaniques.



**Tableau 4 : Identification des restes entomologiques provenant des lots de latrines 5E3, 5E6, 6K10 et 6F6.**

| <i>Taxon</i>                             | <i>Origine</i> | <i>Écologie</i>                                | 5E6      | 5E3      | 6K10     | 6F6      |
|------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------|----------|----------|----------|----------|
| <b>STAPHYLINIDAE</b>                     |                |                                                |          |          |          |          |
| <i>Anotylus</i> cf. <i>rugosus</i>       | Europe         | Matière organique en décomposition, urbain     |          | 1        |          |          |
| cf. <i>Anotylus</i> sp.                  | Indét.         | Matière organique en décomposition             | 1        |          |          |          |
| <i>Philonthina</i> indet 1               | Indét.         | Souvent en milieu urbain                       |          |          | 2        |          |
| <i>Philonthina</i> indet 2               | Indét.         | Souvent en milieu urbain                       | 1        |          |          |          |
| <i>Philonthina</i> indet 3               | Indét.         | Souvent en milieu urbain                       | 1        |          |          |          |
| Staphylinini indet.                      | Indét.         | Général                                        |          | 1        | 1        |          |
| <b>TROGIDAE</b>                          |                |                                                |          |          |          |          |
| <i>Trox scaber</i> (Linnaeus)            | Amérique       | Charogne                                       | 3        |          | 2        | 1        |
| <i>Trox</i> cf. <i>scaber</i> (Linnaeus) | Amérique       | Charogne                                       |          | 1        | 1        |          |
| <b>SCARABAEIDAE</b>                      |                |                                                |          |          |          |          |
| Aphodiinae indet.                        | Indét.         | Excréments, matière organique en décomposition | 1        |          | 2        |          |
| <b>DERMESTIDAE</b>                       |                |                                                |          |          |          |          |
| <i>Dermestes</i> sp.                     | Indét.         | Charogne                                       |          | 1        |          |          |
| <b>PTINIDAE</b>                          |                |                                                |          |          |          |          |
| cf. <i>Priobium sericeum</i> (Say)       | Amérique       | Bois mort, parfois à l'intérieur des bâtiments |          |          | 1        |          |
| cf. <i>Ptinus</i> sp.                    | ?              | Grain et autres produits entreposés            | 1        | 1        |          |          |
| <b>Total</b>                             |                |                                                | <b>8</b> | <b>5</b> | <b>9</b> | <b>1</b> |

## 5E6

Le contenu entomologique de l'échantillon 5E6 se compose d'un nombre minimal de huit insectes, répartis sur six taxons. Un seul a été identifié à l'espèce. Il est représenté par trois spécimens. Pour les sept autres, le haut niveau d'imprécision s'explique par une mauvaise préservation des restes et par une faible diversité des fragments.

Tous les taxons identifiés sont représentés par des espèces régulièrement observées en milieux urbains. La sous-tribu de staphylins *Philonthina* est très diversifiée en Amérique du Nord et certaines espèces sont abondantes là où ont lieu des activités humaines (Brunke *et al.* 2011 : 17). Un fragment mal préservé de ce qui pourrait être un insecte du genre *Anotylus* a été collecté. Ce genre est représenté par plusieurs espèces synanthropes dont le très commun *Anotylus rugosus*, lui-même collecté dans le lot 5E3. Ces insectes vivent dans la matière organique en décomposition de toute sorte, incluant les excréments et la charogne (Newton *et al.* 2001 : 380). Il en va de même avec les scarabées de la sous-famille des Aphodiinae : ils vivent dans la matière organique en décomposition, mais la plupart préfèrent les excréments. Plusieurs espèces sont fréquemment trouvées en milieux urbains (Gordon et Skelley 2007). Les ptines du genre *Ptinus* sont trouvés presque strictement en association avec des produits entreposés, surtout le blé et la farine (Bousquet 1990 : 161). Finalement, on observe trois spécimens

de l'espèce *Trox scaber*, un charognard natif d'Amérique fréquemment rencontré en contextes urbains. Il est généralement l'un des derniers décomposeurs actifs sur une carcasse, préférant les plumes, l'os et la peau (Vaurie 1955 : 29).

### 5E3

L'échantillon provenant du lot 5E3 contient les fragments de cinq insectes, tous identifiés à des taxons différents. Aucune de ces identifications n'a été menée à l'espèce avec certitude, mais il est fort probable qu'il s'agisse d'espèces synanthropes. Les insectes de la tribu Staphylinini sont trop nombreux et occupent des habitats trop diversifiés pour en tirer des conclusions dans le cadre de cette analyse.



Figure 16 : Tête et pronotum de *Dermestes* provenant du lot 5E3.

(Photo : O. Lalonde)

Les quatre autres identifications indiquent la présence d'excréments et de charogne. *Anotylus rugosus*, dont l'identification est incertaine, est une des espèces les plus abondantes en milieux urbains. Elle

fréquente la matière organique en décomposition, incluant les charognes et les excréments (Klimaszewski *et al.* 2013 : 115). L'échantillon contient possiblement un ravageur de biens entreposés du genre *Ptinus*, ainsi que le charognard *Trox scaber*. Il contient aussi un spécimen du genre *Dermestes* (figure 16) qui, comme tous les autres dermestides, est un genre fondamentalement nécrophage ou charognard (Lepesme 1946 : 31).

## 6K10

L'échantillon provenant du contexte 6K10 contient neuf individus répartis sur six taxons. Cela signifie que chaque taxon est représenté par un ou deux individus seulement (trois avec *T. scaber* si l'identification est confirmée) et qu'aucun ne domine l'assemblage. On y trouve de deux à trois charognards du genre *Trox scaber*, trois staphylins dont l'identification à un niveau taxonomique plus précis est impossible, ainsi qu'un Aphodiinae (figure 17), insectes vivant habituellement dans les excréments ou dans la matière organique en décomposition. Les élytres d'un spécimen possiblement identifié comme *Priobium sericeum* (figure 18) ont été identifiées dans cet échantillon. Cet insecte est natif d'Amérique du Nord et n'a probablement pas eu le temps de développer de lien de synanthropie avec les milieux urbains, mais on le trouve occasionnellement dans les habitations. C'est un insecte xylophage, se nourrissant donc de bois et préférant le chêne, le cerisier, le noyer et l'if. Il est possible qu'un certain degré de pourriture du bois soit nécessaire au développement de l'insecte et qu'il préfère donc le bois mort. Il n'est pas considéré comme ayant un impact économique puisque sa présence dans les habitations n'est pas régulière (Arango et Young 2012 : 31-32).



Figure 17 : Élytres d'Aphodiinae provenant du lot 6K10.

(Photo : O. Lalonde)



Figure 18 : Élytre gauche de cf. *Priobium sericeum* provenant du lot 6K10.

(Photo : O. Lalonde)

## 6F6

Seuls deux fragments d'un spécimen de *Trox scaber* (figure 19) ont été collectés dans l'échantillon 6F6. Il s'agit d'un charognard préférant les derniers stages de décomposition des carcasses, notamment les plumes, la peau et les os.





Figure 19: Élytre droit de *Trox scaber* provenant du lot 6F6.

(Photo : O. Lalonde)

#### 4.1.3. Préservation et formation de l'assemblage

La totalité des macrorestes végétaux et entomologiques observée dans les échantillons semble s'être préservée par imbibition ou anaérobie, comme c'est habituellement le cas dans les latrines. Le milieu anaérobique favorise la préservation des structures lignifiées présentes, entre autres, dans le bois et dans certains types de graines (Greig 1989 : 13). En revanche, certains restes qui contiennent moins de structures lignifiées ont généralement tendance à être sous-représentés dans ce type de contexte, c'est le cas d'ailleurs des légumineuses et des céréales non carbonisées. Puisqu'aucune graine carbonisée n'a été trouvée, il est impossible de confirmer leur présence sur le site.

De manière générale, la préservation des restes provenant des échantillons analysés est mauvaise. Outre la présence de moisissure évidente dans les échantillons de sédiments, la grande fragmentation de la plupart des restes botaniques indique que les conditions optimales de préservation n'étaient pas présentes ou qu'elles ont changé au cours des années. La forte proportion de sable dans les sédiments pourrait être l'une des causes, le sable n'offrant pas une bonne capacité de rétention d'eau. Les échantillons semblent avoir eu une préservation semblable.

La formation des assemblages est similaire pour tous les échantillons. Elle découle d'une série de dépositions de type primaire et tertiaire (Fuller *et al.* 2014) puisqu'il y a un mélange de plusieurs inclusions hétéroclites : charbon de bois, bois, textile (figure 20), ossements, mollusque, etc. À l'exception du raisin et des figues, les graines identifiées proviennent toutes de plantes locales ou potagères qui pourraient se trouver dans l'environnement immédiat. Il est certain qu'une partie de ces graines et insectes provient de restes d'événements anthropiques réalisés ailleurs et déposés sur le site par la suite (ex. : rejet de déchets alimentaires, matières fécales, etc.).



**Figure 20 : Fragment de textile tissé, lot 6F6.**

(Photo : A.-M. Faucher)

Tous les insectes peuvent avoir été attirés par un contexte riche en matière organique, et cela est presque assurément le cas pour les staphylins et les coprophages. La présence possible de *Priobium sericeum* peut s'expliquer autant par le rejet de biens de consommation infestés que par une fréquentation volontaire du contexte par l'insecte, attiré par le bois utilisé pour ériger les latrines. Finalement, les charognards peuvent habiter un tel contexte, mais il est aussi possible qu'ils aient été jetés avec des déchets alimentaires.

#### 4.1.4. Nature des contextes

Le premier constat de l'analyse est que tous les échantillons ont des assemblages archéobotaniques très différents, tandis que les assemblages archéoentomologiques sont très similaires. Bien que les sédiments analysés contiennent des traces évidentes de plantes liées à l'alimentation, seul le lot 6K10 possède une signature archéobotanique typique de latrines. Elle se caractérise par une quantité très élevée de graines (plus de 500), principalement composée de ronces, toutes époques confondues. Les latrines datant de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou plus récentes sont aussi caractérisées par une quantité importante de graines de tomates, ce qui est le cas ici. En effet, cette plante potagère a été adoptée assez tardivement dans l'alimentation au Québec. Elle se trouve davantage dans des contextes archéologiques à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, au profit des gadelles qui sont plutôt importantes dans l'alimentation au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle selon l'abbé Provencher (Fortin 1987 : 21-22; Fortin 1990 : 164) et selon le résultat de plusieurs analyses archéobotaniques de cette période au Québec. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, on observe au Québec un changement alimentaire menant généralement à l'abandon de ce fruit au profit d'un apport plus prononcé vers la tomate, le concombre et d'autres fruits et légumes cultivés au potager. Les données analysées dans le lot 6K10 sont en accord avec la datation préliminaire du contexte vers le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les latrines associées au lot 6K10 sont venues tronquer celles, plus petites, du petit caisson de bois représenté par les lots 5E6 et 5E3. Ici encore, les nombreuses graines de tomates découvertes dans le lot 5E6 suggèrent une datation dans la seconde moitié de XIX<sup>e</sup>, probablement dans les années 1850, donc vers la fin de l'intervalle de 1820 à 1857 correspondant à l'hypothèse initiale. Ce lot possède une diversité taxonomique générale typique de latrines, mais le nombre de restes est bien moindre qu'attendu pour cette période. Un événement a certainement perturbé le contenu initial de ces latrines,

ou alors elles n'étaient pas utilisées principalement pour le rejet de matières fécales. La mauvaise préservation seule n'explique pas cette situation.

Le lot 5E3, également associé à ce petit caisson de latrines, possède un assemblage très atypique composé presque entièrement de graines de figes, ce qui ne correspond à aucun assemblage semblable connu au Québec. Sa composition a fort probablement subi un épisode de perturbation. Autrement, est-ce qu'un changement de fonction de latrines à fosse à déchets peut avoir eu lieu? Quoi qu'il en soit, l'échantillon n'est pas caractéristique de contenus de latrines, mais contient bel et bien des restes de nourriture.

Finalement, l'échantillon du lot le plus récent, 6F6, possède quelques caractéristiques communes au lot 5E3, bien qu'ils ne soient ni contemporains ni dans la même structure. Le nombre de restes préservé est assez faible et une majorité de graines de figes (54,93 % de l'assemblage) ont été identifiées. La composition de l'échantillon, avec des ronces, tomates et raisins, semble tout de même correspondre à des rejets alimentaires. La quantité de graines recueillie ne permet cependant pas de confirmer hors de tout doute la présence de matières fécales, élément diagnostique des latrines. Toutefois, il se pourrait tout de même qu'elle soit présente en petite quantité par rapport à la grosseur de la structure et des déchets (sous forme d'inclusions observées dans le cadre de cette analyse).

Les données archéontomologiques mettent en évidence quelques tendances qui ne vont pas systématiquement dans la même direction que les données archéobotaniques. En effet, les quatre assemblages sont très similaires les uns aux autres. Cela dit, l'analyse des restes d'insectes abonde dans le même sens que pour les restes botaniques : la signature archéontomologique des quatre échantillons indique des fosses à déchets plutôt que des latrines.

Bien que les quatre échantillons soient pauvres en restes entomologiques, on constate que les assemblages sont presque identiques autant en nombre et en diversité d'insectes qu'au niveau des espèces identifiées. Cela suggère une continuité ou une similitude dans l'utilisation des différentes structures. En effet, le contenu entomologique des latrines en milieu urbain tend à être assez similaire d'un site archéologique à l'autre, même entre les différents grands centres urbains québécois. Cela est encore plus vrai à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle alors que les centres urbains sont désormais bien

établis et que les populations d'insectes synanthropes (dépendant de la présence d'activités humaines) le sont également. Cette similitude entre les assemblages entomologiques reflète cette stabilité de l'environnement immédiat durant la période d'utilisation des contextes à l'étude. Si la nature du site et l'utilisation des structures avaient changé drastiquement durant cette période d'occupation, cela aurait probablement entraîné des répercussions sur les populations d'insectes dans ces assemblages.

Plusieurs insectes typiques des latrines du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec sont absents de cet assemblage. En effet, on trouve normalement une forte proportion d'insectes attirés par la combinaison de matière organique en décomposition avec des conditions humides, périaquatiques et même semi-aquatiques. Les insectes présents dans la matière organique en décomposition ont été identifiés dans ces échantillons, mais aucun n'indique la présence de conditions humides. De plus, les nécrophages et charognards sont présents dans tous les échantillons provenant de ces contextes, en proportions plus grandes que ce qui est généralement observé.

La présence de matière fécale est ce qui différencie les fosses à déchets des latrines. La présence en grande quantité de graines de petits fruits est un lien direct avec de la matière fécale humaine. Lorsque les fruits sont consommés, les graines ne se digèrent pas et sont rejetées dans la matière fécale, puis dans les latrines. Quant à la présence des Aphodiinae, bien que plusieurs espèces se nourrissent également de matière organique en décomposition, ils sont tout de même généralement considérés comme de bons indicateurs de la présence de matière fécale. Ces derniers sont absents des lots 5E3 et 6F6. L'impossibilité de confirmer la présence de matières fécales dans les lots 5E3 et 6F6 empêche d'affirmer que ces lots soient associés à des contextes de latrines.

#### *4.1.5. Alimentation*

En ce qui a trait à la composition des assemblages de manière plus spécifique, l'abondance marquée de petits fruits, tels que les ronces, les fraises et les figues, témoigne d'une alimentation en partie basée sur la cueillette de petits fruits sauvages et importés. L'unique taxon ubiquiste des assemblages est la figue. Les figues séchées, et les raisins secs ou frais, ont certainement été achetés au marché ou dans les épiceries du secteur. Les épiceries ont fait leur apparition à Montréal au début du XIX<sup>e</sup> siècle (Chouinard 2010 : 22). En effet, une centaine d'entre elles contre seulement deux marchés étaient en activités dès 1820 à Montréal (Fyson 1992 : 69). La consommation de figues et de raisins cultivés est



bien connue et leur présence archéologique est attestée pour toutes les époques et milieux sociaux de la période historique au Québec.

Les fruits ont pu être consommés frais, en confitures ou en gelées. Des infusions, liqueurs et vins ont aussi pu être préparés, par exemple avec les cerises et le sureau. Certains de ces breuvages étaient utilisés dans la médecine traditionnelle pour leurs propriétés antibactériennes, diurétiques ou contre la diarrhée. Les graines de sureau n'ont pas pu être identifiées à l'espèce. Deux sont possibles en tenant compte de leur morphologie. Le sureau blanc, indigène et très commun, et le sureau noir introduit d'Europe (Victorin *et al.* 2002 : 530; Schmitzer *et al.* 2012 : 131-132). Les propriétés médicinales du sureau sont nombreuses et bien connues des apothicaires de l'époque. En effet, toutes les parties de la plante contiennent des composés qui peuvent être utilisés dans des sirops, des cataplasmes ou des huiles pour soigner divers maux (Salomon et Grulova 2015).

La courge (*Cucurbita* sp.) est un fruit fréquent des potagers de l'époque et pouvait être vendue au marché et en épicerie. Elle était appréciée pour sa chair qui pouvait être cuisinée sous différentes formes : en potage, au four, en gâteau ou en tarte (Provencher 1988 : 321). De plus, elle pouvait être entreposée durant l'hiver pour une consommation tardive en saison ou au printemps.

Le sumac (*Rhus typhina* L.), est un petit arbre qui envahit facilement les terrains négligés (Victorin *et al.* 2002 : 391). Ses feuilles étaient parfois exploitées dans le tannage des peaux, tandis que les fruits pouvaient être utilisés en médecine grâce à ses propriétés antiseptiques (Bailly 1863 : 92).

Les légumes ne sont pas représentés dans le contexte *per se*, mais c'est généralement le cas puisqu'ils sont cueillis avant de monter en graines, par exemple la patate; leur absence ne reflétant donc pas la réalité. De plus, la conservation différentielle dans les milieux anaérobiques a certainement également affecté la préservation des grains de céréales et des graines de légumineuses.

Dans tous les échantillons, les graines de plantes associées à la végétation secondaire ou aux mauvaises herbes sont rares. Toutefois, l'analyse révèle la présence inhabituelle de nicandre faux-coqueret, une plante toxique parfois trouvée dans les échantillons archéobotaniques, en très petite quantité. Il n'existe aucun autre exemple de contexte connu avec autant de graines (n=21, lot 6K10) de cette espèce dans un même échantillon au Québec (en fonction du volume traité). Cette situation soulève des

interrogations sur la présence du nicandre faux-coqueret. Cette plante aux fleurs très attrayantes était aussi utilisée comme plante ornementale. Était-elle cultivée intentionnellement sur le site à cet effet?

Finalement, l'habitat général des taxons de la végétation secondaire est généralement caractérisé par ces espaces ouverts et incultes, similaires à ceux que l'on retrouve à proximité des habitations ou encore dans les champs abandonnés ou non. L'unique graine de morelle douce-amère (*Solanum dulcamara* L.) reste difficile à interpréter puisqu'elle ne correspond pas à ce type d'environnement. En effet, cette plante préfère les lieux boisés et l'orée des bois et des forêts, suggérant qu'elle ait été amenée volontairement sur le site.

#### **4.2. Le caveau : lots 6M9, 6M10 et 6M11.**

Lors de l'intervention de 2024, un caveau sous une maison a été mis au jour (tableau 1). Trois échantillons provenant de ce caveau ont été prélevés. Il est connu que l'occupation de la maison a duré une trentaine d'années et qu'elle est visible sur un plan daté de 1840. Ainsi, la datation du caveau est estimée à 1840, plus ou moins 30 ans. Les inclusions observées dans les sédiments sont présentées dans le tableau 5. L'on remarque que le lot 6M9 contient plusieurs inclusions liées à des éléments de construction, comme la brique et le mortier. De plus, il possède du charbon de bois en assez grande quantité et quelques artefacts, fragments de bois et ossements de mammifères. De son côté, le lot 6M10 possède des inclusions semblables, à l'exception des briques et du mortier qui sont presque absent de l'échantillon. Plusieurs racelles intrusives ont aussi été observées. Finalement le lot 6M11 ne possède aucune inclusion dans la fraction lourde, alors que beaucoup de fragments de bois, de nodules de mortier et de chaux et des racelles ont été trouvées dans la fraction légère.

**Tableau 5 : Inclusions observées lors du tri de l'échantillon 13E8.**

| Inclusions          | 6M9       |           | 6M10      |           | 6M11      |           |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                     | F. Lourde | F. Légère | F. Lourde | F. Légère | F. Lourde | F. Légère |
| Bois                | <1 %      |           | 2 %       |           | 25 %      |           |
| Brique              | 25 %      |           |           |           |           |           |
| Cenococcum (fungus) | 5 %       |           | 10 %      |           | 2 %       |           |
| Charbon de bois     | 25 %      |           | 20 %      |           |           |           |
| Chaux               |           |           |           |           | 10 %      |           |
| Coquille d'œuf      |           |           | <1 %      |           |           |           |
| Cuivre              | <1 %      |           |           |           |           |           |
| Écailles de poisson |           |           |           |           | <1 %      |           |
| Métal               |           |           | 1 %       |           |           |           |
| Mortier             | 30 %      | 10 %      | <1 %      |           | 10 %      |           |
| Os. mamm. écru      | 1 %       |           |           |           |           |           |
| Radicelle           |           |           | 20 %      |           | 10 %      |           |
| Verre               | <1 %      |           |           |           |           |           |

#### 4.2.1. Archéobotanique

Les résultats de l'analyse des macrorestes végétaux sont présentés dans le tableau 6 et le détail écologique dans l'annexe A. La présentation se fait selon la chronologie des événements, donc en débutant avec le dépôt le plus ancien.

#### 6M11

Le nombre total de graines du lot 6M11 est de 34, dont 28 (82,35 %) font partie de la catégorie de la végétation secondaire/mauvaises herbes. L'échantillon contient un total de huit taxons, le plus abondant étant le chénopode (probablement le chou-gras) avec un compte de 11 restes, suivi de l'acalyphe romboïdal (*Acalypha rhomboïdae* Raf.) représentée par neuf spécimens. Tous les autres taxons possèdent moins de cinq graines ou fragments. Un possible géranium (cf. *Geranium* sp.), deux spécimens d'oxalide dressée et autant de pourpier ont aussi été trouvés. Dans la catégorie des plantes comestibles, les cerises de Pennsylvanie et les ronces se dénombrent à quatre et deux spécimens respectivement.

**Tableau 6 : Identification des restes botaniques provenant des lots de caveau 6M9, 6M10 et 6M11.**

| <i>Taxon</i>                                  | <i>Nom commun</i>      | <i>6M9</i> | <i>%</i>      | <i>6M10</i> | <i>%</i>      | <i>6M11</i> | <i>%</i>      |
|-----------------------------------------------|------------------------|------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|
| <b>Plantes comestibles</b>                    |                        | <b>4</b>   | <b>44,44</b>  | <b>17</b>   | <b>36,17</b>  | <b>6</b>    | <b>17,65</b>  |
| <i>Prunus pensylvanica</i> L.                 | Cerise de Pennsylvanie | 3          | 33,33         | 10          | 21,28         | 4           | 11,76         |
| <i>Rubus</i> sp.                              | Ronce                  | 1          | 11,11         | 7           | 14,89         | 2           | 5,88          |
| <b>Végétation secondaire/Mauvaises herbes</b> |                        | <b>5</b>   | <b>55,56</b>  | <b>30</b>   | <b>63,83</b>  | <b>28</b>   | <b>47,06</b>  |
| <i>Acalypha rhomboïdea</i> Raf.               | Acalyphe rhomboïdal    |            |               |             |               | 9           | 26,47         |
| Astéracées (petites)                          |                        |            |               |             |               | 3           | 8,82          |
| <i>Chenopodium</i> cf. <i>album</i>           | Choux-gras             | 2          | 22,22         | 22          | 46,81         | 11          | 32,35         |
| cf. <i>Geranium</i> sp.                       | Géranium               |            |               |             |               | 1           | 2,94          |
| <i>Nicandra physalodes</i> L.                 | Nicandre faux-coqueret | 1          | 11,11         |             |               |             |               |
| <i>Oxalis stricta</i> L.                      | Oxalide dressée        |            |               |             |               | 2           | 5,88          |
| Poacées (petite)                              | Graminées              |            |               | 1           | 2,13          |             |               |
| <i>Potentilla</i> sp.                         | Potentille             |            |               | 7           | 14,89         |             |               |
| <i>Portulaca oleracea</i> L.                  | Pourpier               |            |               |             |               | 2           | 5,88          |
| <i>Trifolium repens</i> L.                    | Trèfle rampant         | 1          | 11,11         |             |               |             |               |
| <i>Scirpus</i> sp.                            | Scirpe                 | 1          | 11,11         |             |               |             |               |
| <b>Total</b>                                  |                        | <b>9</b>   | <b>100,00</b> | <b>47</b>   | <b>100,00</b> | <b>34</b>   | <b>100,00</b> |

### 6M10

Le lot 6M10 comprend 47 graines. Cela représente cinq taxons dont deux qui sont de la catégorie des plantes comestibles. Le taxon dominant est la cerise de Pennsylvanie avec dix spécimens, mais la fragmentation de l'échantillon crée ici une surreprésentation de cette plante. Les ronces sont présentes à près de 15 %, avec sept spécimens. La végétation secondaire et les mauvaises herbes dominent l'assemblage avec 63,83 % des restes ( $n = 30$ ). Les trois taxons identifiés sont le possible choux-gras ( $n = 22$ ), la potentille et une petite graine de la famille des Poacées.

### 6M9

Le nombre total de graines du lot 6M9 est de neuf, dont cinq (55,56 %) font partie de la catégorie de la végétation secondaire et des mauvaises herbes. L'échantillon contient un total de cinq taxons, tous représentés par trois spécimens ou moins. Des fragments de cerise de Pennsylvanie et de ronce ont été trouvés, ainsi que du possible choux-gras et du trèfle des prés (*Trifolium pratense* L.; figure 21).

Magnification: 91.5 x



Figure 21 : Graine de *Trifolium pratense* L., lot 6M9.

(Photo : A.-M. Faucher)



#### 4.2.2. Archéoentomologie

Les trois échantillons provenant du caveau se sont avérés très pauvres en restes d'insectes, avec un total de deux insectes pour le lot 6M9 et deux pour le lot 6M11. S'il était possible de contribuer à la discussion sur les contextes identifiés comme des latrines malgré la taille de l'assemblage, il est ici beaucoup plus petit et encore plus risqué de tirer des conclusions. Ainsi, les taxons identifiés seront décrits dans cette section mais l'archéoentomologie ne sera pas abordée en détails lors de l'interprétation. Les résultats sont présentés dans le tableau 7.

**Tableau 7 : Identification des restes entomologiques provenant des lots du caveau 6M9 et 6M11**

| <i>Taxon</i>            | <i>Origine</i> | <i>Écologie</i>                     | <i>6M9</i> | <i>6M11</i> |
|-------------------------|----------------|-------------------------------------|------------|-------------|
| <b>STAPHYLINIDAE</b>    |                |                                     |            |             |
| <i>Sepedophilus</i> sp. | Indét.         | Matière organique en décomposition  |            | 1           |
| Staphylinini indet.     | Indét.         | Général                             |            | 1           |
| <b>PTINIDAE</b>         |                |                                     |            |             |
| cf. <i>Ptinus</i> sp.   | ?              | Grain et autres produits entreposés | 1          |             |
| <b>MONOTOMIDAE</b>      |                |                                     |            |             |
| cf. <i>Monotoma</i> sp. | Indét.         | Moisissure, parfois entrepôts       | 1          |             |
| <b>Total</b>            |                |                                     | <b>2</b>   | <b>2</b>    |

#### 6M9

Un spécimen de ptine du genre *Ptinus* a été identifié dans l'échantillon 6M9 ainsi qu'un spécimen du genre *Monotoma*. Les ptines sont typiquement associés aux produits entreposés, notamment le blé et la farine. Plusieurs de ces insectes tendent à causer des infestations et sont considérés comme pouvant avoir un impact économique. Les insectes du genre *Monotoma* se nourrissent probablement de moisissure et sont trouvés dans les entrepôts au Canada. Ils n'endommagent pas les aliments directement mais s'attaquent plutôt à ceux qui sont déjà en mauvais état (Bousquet 1990 : 170).

#### 6M10

Aucun insecte n'a été collecté dans le lot 6M10.

## 6M11

Deux identifications ont été possible pour le lot 6M11. Un insecte a été identifié comme un Staphylininae, une sous-famille vaste et diversifiée qui occupe une grande variété d'habitats. L'élytre d'un insecte du genre *Sepedophilus* a été identifiée dans ce lot. Il s'agit d'un genre contenant 30 espèces en Amérique du Nord dont la plupart se trouvent dans la litière forestière et dans les débris au sol, ainsi que sous les vieilles souches. Certains se nourrissent de champignons (Newton *et al.* 2001 : 356).

### 4.2.3. Préservation et formation de l'assemblage

La totalité des macrorestes végétaux et entomologiques observée dans les échantillons semble s'être préservée par imbibition ou anaérobie, bien que certains éléments intrusifs semblent plutôt modernes, comme un insecte vivant (larve blanche). Le milieu anaérobique favorise la préservation des structures lignifiées présentes, entre autres, dans le bois et dans certains types de graines (Greig 1989 : 13). En revanche, certains restes qui contiennent moins de structures lignifiées ont généralement tendance à être sous-représentés dans ce type de contexte, c'est le cas d'ailleurs des légumineuses et des céréales non carbonisées. Puisqu'aucune graine carbonisée n'a été trouvée, il est impossible de confirmer leur présence sur le site.

De manière générale, la préservation des échantillons analysés est mauvaise et très fragmentaire. Outre la présence de moisissure évidente dans les échantillons de sédiments, la grande fragmentation de la plupart des restes botaniques indique que les conditions optimales de préservation n'étaient pas présentes ou qu'elles ont changé au cours des années ou même après le prélèvement des échantillons. Les trois échantillons semblent avoir eu une préservation semblable.

La formation des assemblages est similaire pour tous les échantillons. Elle découle d'une série de dépositions de type primaire et tertiaire (Fuller *et al.* 2014) puisqu'il y a un mélange de plusieurs inclusions hétéroclites : matériaux de construction, charbon de bois, bois, ossements fauniques, etc. Les graines identifiées proviennent toutes de plantes locales communément trouvées en milieu naturel, à l'exception du géranium et possiblement du nicancre faux-coqueret qui pourraient témoigner d'une utilisation ornementale sur le site.

#### 4.2.4. Interprétations

Le premier constat de l'analyse est que tous les échantillons ont une prédominance de restes associées à la végétation secondaire ou aux mauvaises herbes. Bien que les sédiments analysés contiennent des traces évidentes de consommation d'aliments, comme les inclusions de coquilles d'œufs, d'ossements animaux et de graines de plantes comestibles, aucun lot ne permet de confirmer l'interprétation des contextes comme un caveau avec les données recueillies durant l'analyse. On retrouve bien un ravageur de produits céréaliers du genre *Plinus* ainsi qu'un individu du genre *Monotoma*, tous deux communément associés aux entrepôts, mais ces identifications ne sont pas représentatives du contexte en question. Idéalement, on considère qu'un minimum d'environ 30 individus est nécessaire afin de décrire un contexte adéquatement. Avec 2 individus par échantillons associés au caveau, on ne peut tirer aucune conclusion. Ainsi, bien que certains insectes suggèrent des activités d'entreposage de denrées, on considère qu'aucune trace tangible d'activités de ce genre n'a été observée dans les échantillons. Les assemblages peuvent tout aussi bien correspondre à un remplissage d'un ancien caveau par des sédiments extérieurs et des déchets de toutes sortes.

Dans tous les échantillons, l'habitat des taxons de la végétation secondaire est généralement constitué d'espaces ouverts et incultes, similaires à ceux que l'on retrouve près des habitations ou dans les champs abandonnés, qu'ils soient cultivés ou non. Toutefois, l'analyse met en évidence la présence de nicandre faux-coqueret, une plante toxique parfois retrouvée en très faible quantité dans les échantillons archéobotaniques, comme c'est le cas ici, ainsi qu'une possible graine de géranium. Ces plantes, ainsi que la potentille, pourraient avoir été cultivées dans un jardin en raison de leur attrait ornemental.

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les analyses effectuées ont permis de remplir les objectifs proposés. En effet, l'identification des restes a été réalisée au plus petit niveau taxonomique possible, bien que plusieurs taxons n'aient pas pu être identifiés à l'espèce ou au genre. Les contextes échantillonnés étaient principalement composés de sédiments présentant de mauvaises conditions de préservation archéobotaniques et archéoentomologiques. La faible proportion de contaminants extérieurs suggère que les latrines ont été difficilement accessibles pour la faune entomologique et pour la flore environnante. À l'inverse, les niveaux de caveau démontrent une probable déposition de sédiments extérieurs avec plusieurs mauvaises herbes et autres taxons de la végétation secondaire. La grande similarité entre les quatre assemblages entomologiques provenant des contextes identifiés comme des latrines suggère une certaine stabilité du milieu et que la fonction de ces structures était vraisemblablement similaire tout au long de leur utilisation.

En somme, les données archéobotaniques de tous les échantillons sont cohérents avec des contextes de rejets alimentaires et de rebuts divers selon les inclusions observées. Plusieurs insectes charognards ou nécrophages ont été collectés dans les lots associés aux latrines, suggérant la présence de matière organique animale dans les contextes. La moitié de ces lots contiennent certainement de la matière fécale (lots 5E6 et 6K10). Cela n'a pas pu être confirmé pour les deux autres lots, mais l'hypothèse reste probable. En ce qui a trait au caveau de maison, aucun indice probant d'entreposage de denrées n'a été observé. Cependant, des indices de rejets alimentaires et surtout de déchets variés ont été identifiés. Quelques plantes possiblement ornementales ont aussi été trouvées, comme le nicandre faux-coqueret, la potentille et le possible géranium.

Il est recommandé de poursuivre les analyses archéobotaniques et archéoentomologiques sur ce site, advenant le cas où d'autres échantillons seraient prélevés. Toutefois, afin d'éviter davantage la dégradation des restes, il est suggéré de les faire traiter en laboratoire rapidement. Une stratégie d'échantillonnage préalable à l'intervention et un budget d'analyse seraient à prévoir dès la conception du projet.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

- Arango, R. A. et D. K. Young. 2012. *Death-Water and Spider Beetles of Wisconsin. Coleoptera : Ptinidae*. General Technical Report, United States Department of Agriculture, Forest Service, Forest Products Laboratory.
- Bailly, C.-F. 1863. *Maison Rustique du 19e siècle, vol 2*. Université Lausanne : Libr. agricole de la Maison rustique
- Bain, A. 1999. *Archaeoentomological and Archaeoparasitological Reconstructions at Îlot Hunt (CeEt-110) : New Perspectives in Historical Archaeology (1850-1900)*. Thèse doctorale non publiée, Faculté des études supérieures, Université Laval, Québec.
- Bousquet, Y. 1990. *Beetles Associated with Stored Products in Canada*. Minister of Supply and Services, Ottawa.
- Bousquet Y., P. Bouchard, A. E. Davies et D. S. Sikes. 2013. *Checklist of beetles (Coleoptera) of Canada and Alaska*. 2<sup>e</sup> édition révisée, Pensoft : Bulgaria.
- Brunke, A., A. Newton, J. Klimaszewski, C. Majka et S. Marshall. 2011. Staphylinidae of Eastern Canada and Adjacent United States. Key to Subfamilies; Staphylininae: Tribes and Subtribes, and Species of Staphylinina. *Canadian Journal of Arthropod Identification* 12: 1-110.
- Cappers, R. T. J. 1993. Seed dispersal by water: a contribution to the interpretation of seed assemblages. *Vegetation History and Archaeobotany* 2 : 173-186.
- Cappers, R. T. J., Bekker, R. M. et Jans, J. E. A. 2006. *Digitale zadenatlas van Nederland / digital seed atlas of the Netherlands*. Groningen: Barkhuis and Groningen University Library.
- Chouinard, A. 2010. *De la tablette à la table. Les épicerie fines et l'alimentation bourgeoise à Montréal à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : regards sur un bourgeois montréalais*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal. 134 pages.
- D'Alpoim Guedes, J. et Spengler, R. 2015. Sampling Strategies in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 77-94 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.
- Fortin C. 1984. Les macrorestes végétaux des latrines des maisons Estèbe et Boisseau. Rapport soumis à Ethnotech Inc.
- Fuller, D. Q., Stevens, C. et McClatchie, M. 2014. Routine activities, tertiary refuse and labor organization: Social inference from everyday archaeobotany, pp. 174-217 dans M. Madella et M. Savard (dir.), *Ancient Plants and People. Contemporary Trends in Archaeobotany*. Tuscon : University of Arizona Press.



- Fyson, D. 1992. Du pain au madère : L'alimentation à Montréal au début du XIXe siècle. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 46, no 1, pp. 67-90.
- Gallagher, D. E. 2015. Formation Processes of the Macrobotanical Record, pp. 19-34 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.
- Gordon R. D. et P. E. Skelley. 2007. A Monograph of the Aphodiini Inhabiting the United States and Canada. *Memoirs of the American Entomological Institute*, vol. 79.
- Grayson, D. K. 1973. On the methodology of faunal analysis. *American Antiquity* 38 (4) : 432-439.
- Greig, James 1989. *Handbooks for Archaeologists : No.4 Archaeobotany*, Strasbourg : European Science Foundation.
- Hakbijl, T. et M. de Groot. 1997. Insect remains from Willem Barents' 1596 Arctic exploration preserved in "Het Behouden Huys", Novaya Zemlya - with notes on the medicinal use of Cantharids. *Quaternary Entomology - An Inordinate Fondness for Insects* : 129-134.
- Kenward, H.K. 1976. Reconstructing ancient ecological conditions from insect remains: Some problems and an experimental approach. *Ecological Entomology* 1 : 7-17.
- Kenward, H. K. 2009. Northern regional review of environmental archaeology: invertebrates in archaeology in the North of England. Research Department Report Series, English Heritage.
- Kenward, H. K. et A. R. Hall. 1997. Enhancing bioarchaeological interpretation using indicator groups: Stable manure as a paradigm. *Journal of Archaeological Science* 24 : 663-673.
- Klimaszewski, J., A. Brunke, V. Assing, D. W. Langor, A. F. Newton, C. Bourdon, G. Pelletier, R. P. Webster, L. Herman, L. Perdereau, A. Davies, A. Smetana, D. S. Chandler, D. Majka, and G. G.E. Scudder. 2013. *Synopsis of adventive species of Coleoptera (Insecta) recorded from Canada. Part 2 : Staphylinidae*. Pensoft Publishers : Bulgaria.
- Lepesme, P. 1946. Révision des Dermestes (Col. Dermestidae). *Annales de la Société entomologique de France*, 115(1) : 37-68.
- Lewis, T. 1966. An analysis of components of wind affecting the accumulation of flying insects near artificial windbreaks. *Annals of Applied Biology* 58 (3) : 365-370.
- Marston, J. M. 2015. Ratios and Simple Statistics in Paleoethnobotanical Analysis, pp. 163-179 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.
- Minnis, P. E. 1981. Seeds in Archaeological Sites: Sources and Some Interpretative Problems. *American Antiquity* 46 (1): 143-152.

- Newton, A. F., M. K. Thayer, J. S. Ashe et D. S. Chandler. 2000. 22. STAPHYLINIDAE Latreille, 1802. Dans *American Beetles. Volume I: Archostemata, Myxophaga, Adephaga, Polyphaga: Staphyliniformia*, édité par R. H. Arnett et M. C. Thomas, pp. 272-418. vol. 1. 2 vols. CRC Press LLC, New York.
- Osborne, P. J. 1983. An insect fauna from a modern cesspit and its comparison with probable cesspit assemblages from archaeological sites. *Journal of Archaeological Science* 10 : 453-463.
- Parmentier, S. 2010. *Une nouvelle méthode d'estimation du Nombre Minimum d'Individus (NMI) par une approche allométrique : le NMI par exclusions*. Thèse de doctorat, Marseille, Université de la Méditerranée.
- Pearsall, D. M. 2000. *Palaeoethnobotany : A Handbook of Procedures*. 2<sup>e</sup> édition. San Diego : Academic Press.
- Pearsall, D. M. 2015. *Paleoethnobotany: A Handbook of Procedures*. 3<sup>e</sup> édition. Walnut Creek : Left Coast Press.
- Popper, V. S. 1988. Selecting Quantitative Measurements in Paleoethnobotany, pp. 53-71 dans C. A. Hastorf et V. S. Popper (dir.), *Current Paleoethnobotany : Analytical Methods and Cultural Interpretations of Archaeological Plant Remains*. Prehistoric Archaeology and Ecology Series. Chicago : University of Chicago Press.
- Provencher, J. 1988 *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Boréal, Montréal.
- Reitz, E. J. et Shackley, M. 2012. *Environmental Archaeology*. Springer, University of Georgia, Athens, Georgia.
- Salomon I. et D. Grulova. 2015. Elderberry (*Sambucus nigra*): from Natural Medicine in Ancient Times to Protection against Witches in the Middle Ages – a Brief Historical Overview. *Acta Horticulturae*. 10.17660/ActaHortic.2015.1061.2.
- Schmitzer, V. et al. 2012. European elderberry (*Sambucus nigra* L.) and American Elderberry (*Sambucus canadensis* L.): Botanical, chemical and health properties of flowers, berries and their products, pp. 127-148 dans Carlo Tuberoso (dir), *Berries: Properties, Consumption and Nutrition*, New York: Nova Biomedical Books.
- Théry-Parisot, I., Chabal, L. et Chravzez, J. 2010. Anthracology and taphonomy, from wood gathering to charcoal analysis. A review of the taphonomic processes modifying charcoal assemblages, in archaeological contexts. *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology* 291 : 142-153.
- Vaurie, P. 1955. A revision of the genus *Trox* in North America (Coleoptera, Scarabaeidae). *Bulletin of the American Museum of Natural History*, 106:1.

- Victorin, É. C., Rouleau, E., Frère Alexandre, É. C., Brouillet, L., Hay, S. G., Goulet, I., Blondeau, M., Cayouette, J. et Labrecque, J., (Dir.). 2002. *Flore laurentienne*. 3<sup>e</sup> édition. Boucherville : Gaëtan Morin.
- White, E. T. 1953. A Method of Calculating the Dietary Percentage of Various Food Animals Utilized by Aboriginal Peoples. *American Antiquity*, 17(4): 396-398.
- White, C. E. et Shelton, C. P. 2015. Recovering Macrobotanical Remains, pp. 95-114 dans J. M. Marston, J. D. A. Guedes et C. Warinner (dir.), *Method and Theory in Paleoethnobotany*. Boulder : University Press of Colorado.

## **ANNEXE A : DONNÉES ÉCOLOGIQUES DES VÉGÉTAUX**

| <b>Taxon</b>                        | <b>Nom commun</b>      | <b>Origine</b>     | <b>Habitat</b>                                       | <b>Fonctions principales</b>                                            |
|-------------------------------------|------------------------|--------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| <i>Acalypha rhomboïdea</i> Raf.     | Acalyphe rhomboïdal    | Indigène           | Champs abandonnés                                    | Mauvaise herbe                                                          |
| Astéracées (petites)                |                        | Indigène et Europe | Lieux variés                                         | Mauvaise herbe                                                          |
| <i>Carex</i> sp.                    | Laîche                 | Indigène           | Lieux humides                                        | Mauvaise herbe                                                          |
| cf. <i>Geranium</i> sp.             | Géranium               | Indigène et Europe | Cultivé, lieux incultes                              | Ornementation, produits domestiques (huile, parfum)                     |
| <i>Chenopodium</i> cf. <i>album</i> | Choux-gras             | Europe             | Lieux habités                                        | Mauvaise herbe                                                          |
| <i>Ficus carica</i> L.              | Figue                  | Europe             | Fruit importé                                        | Alimentation                                                            |
| <i>Fragaria</i> sp.                 | Fraise                 | Indigène           | Champs et pâturages                                  | Alimentation humaine                                                    |
| <i>Nicandra physalodes</i> L.       | Nicandre faux-coqueret | Amérique du Sud    | Champs, lieux variés                                 | Mauvaise herbe, ornementation                                           |
| <i>Oxalis stricta</i> L.            | Oxalide dressée        | Europe             | Champs et lieux incultes                             | Mauvaise herbe, alimentation (saveur acide prisee chez les enfants)     |
| <i>Persicaria</i> sp.               | Persicaire             | Indigène et Europe | Lieux variés                                         | Mauvaise herbe                                                          |
| Poacées (petite)                    | Graminées              | Indigène et Europe | Lieux variés                                         | Mauvaise herbe                                                          |
| <i>Portulaca oleracea</i> L.        | Pourpier               | Indigène           | Lieux habités, lumineux                              | Mauvaise herbe, herbe potagère (jeunes pousses), alimentation des porcs |
| <i>Potentilla</i> sp.               | Potentille             | Indigène et Europe | Lieux incultes, rivages                              | Mauvaises herbes, ornementation, médecine populaire                     |
| <i>Prunus pensylvanica</i> L.       | Cerise de Pennsylvanie | Indigène           | Lieux variés, occupe les brûlés                      | Alimentation                                                            |
| <i>Rhus typhina</i> L.              | Sumac                  | Indigène           | Lieux secs                                           | Alimentation                                                            |
| <i>Rubus</i> spp.                   | Ronce                  | Indigène           | Lieux incultes, lieux secs, bords des bois, pâturage | Alimentation, mauvaise herbe                                            |
| <i>Sambucus</i> sp.                 | Sureau                 | Indigène et Europe |                                                      | Alimentation, médecine traditionnelle                                   |



| <b><i>Taxon</i></b>               | <b><i>Nom commun</i></b> | <b><i>Origine</i></b> | <b><i>Habitat</i></b>                       | <b><i>Fonctions principales</i></b>                 |
|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <i>Scirpus</i> sp.                | Scirpe                   | Indigène              | Marécage, lieux humides                     | Mauvaise herbe souvent associée aux champs cultivés |
| <i>Silene</i> cf. <i>vulgaris</i> | Silène enflé             | Europe                | Champs, jardins, rivages, milieux perturbés | Mauvaise herbe                                      |
| <i>Solanum dulcamara</i> L.       | Morelle douce-amère      | Europe                | Orée et sous-bois des forêts de feuillus    | Alimentation des oiseaux, fruit toxique             |
| <i>Solanum lycopersicum</i> L.    | Tomate                   | Amérique du Sud       | Cultivé                                     | Alimentation                                        |
| <i>Trifolium repens</i> L.        | Trèfle rampant           | Europe                | Lieux habités, cultivé                      | Plante de pâturage, mauvaise herbe                  |
| <i>Vaccinium</i> sp.              | Bleuet                   | Indigène              | Lieux humides, terrains acides              | Alimentation                                        |
| <i>Vitis vinifera</i> L.          | Raisin cultivé           | Europe                | Cultivé                                     | Alimentation                                        |

## **ANNEXE B : TABLEAU DES ESPÈCES ENTOMOLOGIQUES**

| <b>Identifications</b>                   | <b>6K10</b> | <b>6F6</b> | <b>5E3#1</b> | <b>5E6#2</b> | <b>6M11#19</b> | <b>6M9#16</b> |
|------------------------------------------|-------------|------------|--------------|--------------|----------------|---------------|
| <b>STAPHYLINIDAE</b>                     |             |            |              |              |                |               |
| <i>Sepedophilus</i> sp.                  |             |            |              |              | 1              |               |
| <i>Anotylus</i> cf. <i>rugosus</i>       |             |            | 1            |              |                |               |
| cf. <i>Anotylus</i> sp.                  |             |            |              | 1            |                |               |
| <i>Philonthina</i> indet 1               | 2           |            |              |              |                |               |
| <i>Philonthina</i> indet 2               |             |            |              | 1            |                |               |
| <i>Philonthina</i> indet 3               |             |            |              | 1            |                |               |
| Staphylinini indet.                      | 1           |            | 1            |              | 1              |               |
| <b>TROGIDAE</b>                          |             |            |              |              |                |               |
| <i>Trox scaber</i> (Linnaeus)            | 2           | 1          |              | 3            |                |               |
| <i>Trox</i> cf. <i>scaber</i> (Linnaeus) | 1           |            | 1            |              |                |               |
| <b>SCARABAEIDAE</b>                      |             |            |              |              |                |               |
| Aphodiinae indet.                        | 2           |            |              |              |                |               |
| cf. Aphodiinae indet.                    |             |            |              | 1            |                |               |
| <b>DERMESTIDAE</b>                       |             |            |              |              |                |               |
| <i>Dermestes</i> sp.                     |             |            | 1            |              |                |               |
| <b>PTINIDAE</b>                          |             |            |              |              |                |               |
| cf. <i>Priobium sericeum</i> (Say)       | 1           |            |              |              |                |               |
| <i>Ptinus</i> sp.                        |             |            |              |              |                | 1             |
| cf. <i>Ptinus</i> sp.                    |             |            | 1            | 1            |                |               |
| <b>MONOTOMIDAE</b>                       |             |            |              |              |                |               |
| cf. <i>Monotoma</i> sp.                  |             |            |              |              |                | 1             |
| <b>TOTAL</b>                             | 9           | 1          | 5            | 8            | 2              | 2             |

## Légende

cf.: Identification incertaine à ce niveau

## Annexe 4 : Tableau 1. Corrélation événementielle des couches-lots-vestiges

---

| Période               | Datation  | Événement | Association                                                                                  | Lot                                                                                   | Couche                                                                                                                                                                                       | Description                                                                                                                                                                                                                                                   | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------------|-----------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sols naturels         | -         | 1a        | Roche-mère                                                                                   | -                                                                                     | figure 9-roc                                                                                                                                                                                 | Socle rocheux calcaire formant des crêtes irrégulières                                                                                                                                                                                                        | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 1b        | Sol naturel stérile                                                                          | 4A15, 4B4, 4C6, 5B10, 5C6, 5F6, 6C7, 6H3, 6H4, 6J2, 6N3, 8D4, 8E1, 8F2, 8H3, 8G1, 8N1 | figure 9-7, figure 10-10, figure 11-15, figure 12-14, figure 13-8, figure 14-20, figure 15-13, figure 16-11b, figure 17-5b, C3-4, C7-6, C11-10, C13-6a/6b, C18-5, C19-2, C20-3, C21-2, C22-4 | Limon légèrement argileux, beige-jaunâtre et brun-gris oxydé, tirant vers un gris plus homogène à la base, hétérogène, moyennement compact, comprenant des pierres et cailloux subarrondis et subanguleux de toutes tailles (30%)                             | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Occupation domestique | 1820-1867 | 2a        | Sol d'origine                                                                                | 5A5, 5B9, 5C4, 5D4, 6F1, 8A4, 8C4, 8D1, 8D2, 8D3, 8H2                                 | figure 10-9, figure 12-13, figure 14-19, figure 16-11a, figure 17-5a, C13-5, C15-5, C17-5, C18-2/3/4, C22-3                                                                                  | Limon légèrement sableux et organique, brun pâissant vers la base, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux (10%), du mortier (3%), du charbon de bois (3%) et quelques artefacts                                                               | -            | <b>5A5</b> : os d'animaux <b>5B9</b> (post 1830): terre cuite grossière, terre cuite fine blanche, os [artefacts d'une occupation domestique en petite quantité] <b>5C4</b> (post 1824): perle, pipe, bouton, médaille, épingles, 3 billes, os d'oiseaux <b>6F1</b> : terre cuite fine blanche et jaune, bouton, poids en fer et plomb <b>8A4</b> (1762-1820): creamware [peu d'artefacts] <b>8D1 et 8D2</b> (post 1810 et post 1850): pearlware, terre cuite fine blanche, terre cuite fine jaune [peu d'artefacts]                                                                                                                        |
|                       |           | 2b        | Remblai assainissement associé à la fonderie Bennet, Briggs & Burt au centre du quadrilatère | 4A14                                                                                  | Figure 11-14                                                                                                                                                                                 | Scories métalliques                                                                                                                                                                                                                                           | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 2c        | Construction maison Robert Dalgleish                                                         | 4A16                                                                                  | figure 12-4A16                                                                                                                                                                               | Mur est: 0,5m de largeur, 0,34m de hauteur, sur 3,5m de longueur                                                                                                                                                                                              | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           |           |                                                                                              | 4A17                                                                                  | figure 12-4A17                                                                                                                                                                               | Mur ouest: 0,6m de largeur, 0,24m de hauteur, sur 3,5m de longueur                                                                                                                                                                                            | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           | 2d        | Comblement tranchée construction maison Robert Dalgleish                                     | 5C3, 6B1, 6C3, 6L5, 8F1                                                               | figure 12-12, figure 15-12, C20-2                                                                                                                                                            | Limon sableux, brun pâle légèrement jaunâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux (10%), mortier, charbon de bois et radicelles (2%)                                                                                                       | -            | <b>8F1</b> (post 1810): 3 tessons de creamware et 1 de terre cuite fine blanche                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |           | 2e        | Sols remaniés associés à la construction des maisons sur la rue Sainte-Rose                  | 4B3, 4C2, 6B2, 6N2, 8A3, 8C3, 8H1, 8J1, 8L1, 8M1                                      | figure 12-11, C3-3, C13-4, C15-4, C17-4, C22-2, C23-2                                                                                                                                        | Limon argileux, brun foncé marbré de brun orangé, hétérogène, moyennement compact, comprenant du mortier (<1%), des pierres décomposées (5%), des cailloux (2%), du charbon minéral et des scories (1%), des granules de briques (<1%) et des racines (<1%)   | -            | 4B3 (seconde moitié du XIXe siècle et premières décennies du XXe siècle): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, terre cuite fine blanche vitrifiée, terre cuite fine jaune, pot à plante 4C2: clous découpés, verre, coquilles d'huîtres 6B2: terre cuite fine blanche, clous découpés [peu d'artefacts] 6N2 (post 1810): terre cuite fine blanche, pipe, épingle [peu d'artefacts] 8C3 (1600-1850): clou forgé, pipe, bouteille, os [peu d'artefacts] 8J1 (post 1850): pearlware, terre cuite fine blanche et jaune, vitre, os, coquilles d'huîtres [peu d'artefacts] 8M1: clous forgés, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] |
|                       |           |           |                                                                                              | 4C3                                                                                   | figure 9-6                                                                                                                                                                                   | Limon, gris-brun et beige, hétérogène, peu compact à compact, comprenant des cailloux, du mortier, des pierres, des huîtres, des os, des fragments de pipes                                                                                                   | -            | <b>4C3</b> (post 1859): soucoupe en terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé et tuyau de pipe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Oblats                | 1868      | 3a        | Tranchée de construction de la Maîtrise                                                      | 4C5                                                                                   | figure 9-5                                                                                                                                                                                   | Limon sableux, gris-brunâtre foncé, homogène, compact, comprenant du charbon minéral, du mortier et des cailloutis (40%)                                                                                                                                      | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                       |           |           |                                                                                              | 4C4                                                                                   | figure 9-4                                                                                                                                                                                   | Niveau de mortier (65%) et des pierres calcaires                                                                                                                                                                                                              | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Occupation domestique | 1868-1872 | 4a        | Agrandissement de la maison Robert Dalgleish                                                 | 6H5, 6M3                                                                              | figure 12-10, C13-1                                                                                                                                                                          | Limon légèrement sableux, gris-brun, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloux subanguleux (3%), pierres (3%), granules de mortier et de chaux surtout à la base de la couche (2%), du charbon minéral, de la fibre de bois et des racines (<1%) | -            | <b>6H5</b> (post 1810): terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>6M3</b> (post 1835): flow blue, clou forgé, écrou, bouton cuivreux, quelques os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |



| Période               | Datation  | Événement | Association                                                                              | Lot                 | Couche                          | Description                                                                                                                                                                                            | Échantillons     | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------|-----------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1868-1872 | 4b        | Caveau dans la maison Robert Dalglish                                                    | 6C6, 6L11, 6M12     | figure 13-6C6                   | Niveau de plancher en bois d'une largeur totale de 1,7m et d'une longueur observée de 2,4m, entouré d'une frange de chaux                                                                              | -                | <b>6C6 (1810-1900)</b> : 3 clous découpés [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                       |           | 4c        | Négatifs de poteaux associés au plancher du rez-de-chaussée de la maison Robert Dalglish | 6C8, 6L12, 6M6      | figure 13-6                     | Limon légèrement argileux, brun, homogène, meuble, comprenant des cailloux (25%), de la fibre de bois (1%) et des radicelles (1%), 34cm de diamètre, fond plat, 30cm de haut                           | -                | <b>6C8</b> (1810-1900): vitre et clou découpé [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|                       |           | 4d        | Canalisation dans la maison Robert Dalglish                                              | 6L15                | -                               | Canalisation en bois recouvert de tôle d'environ 16cm de largeur par 16cm de hauteur et d'une longueur maximale visible de 40cm                                                                        | -                | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           | 4e        | Comblement tranchée de la canalisation                                                   | 6L13                | -                               | Limon, brun, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (5%), des cailloux (5%) et des radicelles                                                                                            | -                | <b>6L13</b> (post 1840): clous découpés, pipe, bouton en verre opaque blanc [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                       |           | 4f        | Petite maçonnerie dans la maison Robert Dalglish                                         | 6L14                | -                               | Petite conduite en pierre calcaire brute ou ébauchée ayant deux parements simples servant à protéger le tuyau de plomb 6L9                                                                             | -                | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           | 4g        | Tuyau dans la maison Robert Dalglish                                                     | 6L9                 | -                               | Tuyau d'entrée d'eau potable en plomb, 1" (3cm) de diamètre, visible sur une longueur de 0,5m                                                                                                          | -                | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           | 4h        | Modification mur de façade nord de la maison Robert Dalglish                             | 6L17                | -                               | Ajout de 2 assises plus basses ajoutées seulement dans la section où les services d'utilités publiques passaient                                                                                       | -                | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|                       |           | 4i        | Comblement tranchée de la maçonnerie                                                     | 6L8                 | -                               | Limon sableux, brun-gris foncé, homogène, peu compact, comprenant des pierres (10%), du mortier (3%), du charbon de bois (1%) et des fragments de briques (1%)                                         | -                | <b>6L8</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, clous, os [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                       |           | 4j        | Utilisation du caveau                                                                    | 6G4, 6L10, 6M11     | figure 12-9, figure 13-7, C11-9 | Limon argileux organique, brun olive, homogène, moyennement compact, comprenant de la chaux (1%), des cailloux (<1%), du charbon de bois (<1%) et de grosses racines                                   | É11, <b>É19</b>  | <b>6G4</b> (post 1825): clous découpés et forgés, billes, monnaie de 1825 <b>6L10</b> (post 1810): pipes, pearlware, terre cuite fine blanche <b>6M11</b> (post 1830): grès, vitre, bouton, clous forgés, terre cuite fine blanche, perle [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                       | 1873-1879 | 5a        | Comblement du caveau                                                                     | 6L7, 6M10           | figure 12-8, C11-8              | Limon sableux, brun foncé, homogène, peu compact, comprenant du charbon de bois (5%), du mortier (3%), des granules de briques (1%) et des cailloux (1%) et de grosses racines                         | <b>É17</b> , É18 | <b>6L7</b> (1810-1900): perle, clous découpés, épingle, terre cuite fine blanche, quelques os [peu d'artefacts] <b>6M10</b> (post 1847): pipe Henderson, bille, os bouton, perle, monnaie, clous, perles [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                       |           |           |                                                                                          | 6M9                 | C11-7                           | Limon sableux, brun foncé, homogène, compact, comprenant des pierres de petite taille (3%), du charbon de bois (1%), du mortier (<1%) et des fibres de bois (<1%)                                      | <b>É16</b>       | <b>6M9</b> (post 1840): flow blue, terre cuite fine blanche, pipes, médaille religieuse, clous, bouton, os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|                       |           |           |                                                                                          | 6C4, 6G3, 6L6, 6M8  | figure 13-5, C11-6              | Limon légèrement argileux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant des pierres (5%), du mortier (1%), du crépi (1%)des fragments de briques (1%), du charbon de bois (1%) et des racines (<1%) | -                | <b>6C4</b> (post 1851): pipe Henderson (1847-1876), pipe Henderson's (1851-1868), pipe Murray (1830-1861), terre cuite fine blanche, creamware, pearlware, guimbarde, monnaie 1837, monnaie 1911-1926 [intrusif], bille, plusieurs boutons, os [indices d'occupation domestique] <b>6G3</b> (post 1810): billes, perles, boutons, épingle, aiguille, morceau de chaussure <b>6L6</b> (post 1851) pipe Henderson, pipe Henderson's, terre cuite fine blanche décor à l'éponge, terre cuite fine blanche vitrifiée, perle, billes, bague à coudre, dé à coudre, monnaies (1838), croix, cuillère, épingle, boutons, clou découpé, piège à mâchoire, os <b>6M8</b> (post 1840): terre cuite fine blanche, bouton, os |
|                       |           | 5b        | Démolition de la maison Amable Doray                                                     | 4A13, 5A2, 5A3, 5A4 | Figure 11-13                    | Sable limoneux, brun beige, homogène, meuble, comprenant des gros cailloux subarrondis (40%), du mortier (7%), des fragments de briques (1%) et des granules de charbon de bois (<1%)                  | -                | <b>4A13</b> : clou forgé, os [peu d'artefacts] <b>5A2</b> (post 1830): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, pipe, clous, os [peu d'artefacts] <b>5A3</b> (1830-1861): pipe Murray, os [peu d'artefacts] <b>5A4</b> : clou, pipe [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|                       |           |           |                                                                                          | 4A12, 5A1, 5B8      | figure 10-8, figure 11-12       | Niveau de mortier, de crépi, de cendre et de charbon de bois                                                                                                                                           | -                | <b>4A12</b> (1835-fin XIXe): flow blue, encrier [peu d'artefacts] <b>5A1</b> (post 1850): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, terre cuite fine blanche vitrifiée, os, gond en métal [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

| Période               | Datation   | Événement | Association                                                  | Lot                          | Couche                                              | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------|------------|-----------|--------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Occupation domestique | 1873-1879  | 5b        | Démolition de la maison Amable Doray                         | 4A11                         | Figure 11-11                                        | Sable limoneux, brun clair, homogène, compact, comprenant des cailloux subanguleux 5%, du mortier (5%), de la cendre (1%) et du charbon de bois (1%)                                                                                                                                                                                                                                                                                 | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            |           |                                                              | 4A10                         | Figure 11-10                                        | Sable limoneux, gris-brunâtre, homogène, meuble                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            |           |                                                              | 4A9                          | Figure 11-9                                         | Sable légèrement limoneux, beige tacheté gris et orangé, hétérogène, meuble comprenant des cailloux subanguleux à arrondis vers la base (3%)                                                                                                                                                                                                                                                                                         | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            |           |                                                              | 4A8                          | Figure 11-8                                         | Niveau de briques fragmentées parfois jusqu'en poussière (95%) et du mortier (5%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            | 5c        | Démolition de la maison Robert Dalgleish                     | 5B7, 6C2, 6L4, 6M5           | figure 10-7, figure 12-7, figure 13-4, C11-5        | Limon sableux, brun pâle, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (75%), des grandes pierres (10%) et des racines (2%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -            | <b>5B7</b> (post 1830-1930): terre cuite fine blanche, os [artefacts d'une occupation domestique en petite quantité]<br><b>6C2</b> (post 1847): pipe Henderson (1847-1876), pot de chambre en creamware, contenants en verre, clous forgés, bouton, ossements d'animaux <b>6L4</b> (post 1847) pipe Henderson, terre cuite fine blanche, clou découpé, vitre, bouton, os <b>6M5</b> (1860-1930): shell edge, terre cuite fine blanche décor à l'éponge, encrier en grès grossier Derbyshire, billes, semelle de chaussure, os |
|                       |            |           |                                                              | 5B6, 5C2, 6C1, 6G2, 6L3, 6M7 | figure 10-6, figure 12-6, figure 13-3 et 2b, C11-4, | Limon sableux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant des grosses pierres, des cailloux (2%), du charbon de bois (<1%) et des radicelles                                                                                                                                                                                                                                                                                    | -            | <b>6G2</b> (post 1851): pipe Henderson (1851-1868), creamware, terre cuite fine blanche vitrifiée, verre au plomb, clou découpé, bague à coudre, bague, monnaie 1838, patte de scellement, bouton, os <b>6L3</b> (post 1847) pipe Henderson, terre cuite fine blanche, clou découpé <b>6M7</b> (post 1851): bille, pipe Henderson's, flow blue, shell edge, terre cuite fine blanche, bouteille, bouton, ossements de mammifères et d'oiseaux                                                                                 |
|                       |            | 5d        | Remblai de rehaussement                                      | 4A7                          | figure 11-7, figure 12-5                            | Sable grossier limoneux et graveleux, gris foncé, homogène, très compact                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            |           |                                                              | 5B5                          | figure 10-5                                         | Niveau de mortier de chaux blanchâtre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                       |            | 5e        | Remblai de démolition                                        | 5C1, 6C1, 6G1, 6L2, 6M4      | figure 12-4, figure 13-2a, C11-3                    | Limon sableux, beige, homogène, moyennement compact, comprenant du mortier (80%), des petites pierres (2%) et du charbon (<1%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | -            | <b>5C1 (post 1854-XIXe siècle): monnaie 1857, pot à plante, terre cuite fine blanche, bouteilles, penture, clous forgés, os, semelle, 6C1 (post 1850): terre cuite fine blanche vitrifiée, os 6G1 (1840-1860): terre cuite fine blanche shell edge, billes, poupée, manche ustensile, pipes, croix pendentif, bouton 6L2 (post 1810): terre cuite fine blanche, cuillère, bouton 6M4 (post 1830): terre cuite fine blanche décor imprimé noir, pot à plante</b>                                                               |
|                       |            | 5f        | Remblais de rehaussement avec surface d'occupation au sommet | 4C1, 8B1                     | figure 9-3, C16-2                                   | Limon légèrement sableux et caillouteux, brun grisâtre à beige, hétérogène, compact, comprenant des nodules de briques, du mortier et des artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                  | -            | <b>4C1</b> (post 1860): rockingham, terre cuite fine blanche, shell edge, flow blue, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, clous découpés et tréfilé, balle en caoutchouc, tuile d'ardoise, bille, os [beaucoup de céramique]                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                       |            |           |                                                              | 4A6, 8A2                     | figure 11-6, C15-3                                  | Sable limoneux, brun moyennement foncé, homogène, moyennement compact comprenant de nombreuses inclusions dans les 5 premiers cm dont du charbon minéral (50%) formant une surface de circulation très compacte, du sable très oxydé, des cailloutis, des huîtres et des clous, le reste de la couche comporte seulement des inclusions de mortier (5%) et de charbon minéral (1%) avec quelques tessons de terre cuite fine blanche | -            | <b>4A6</b> (Post 1860): Shell edge, Terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteille à cirage en grès [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                       |            |           |                                                              | 5B4                          | figure 10-4, figure 12-3                            | Niveau lité hétérogène de sable légèrement limoneux beige-jaunâtre, de sable limoneux brun-gris foncé et de sable limoneux gris, moyennement compact, comprenant du charbon de bois (2%) et du mortier (1%)                                                                                                                                                                                                                          | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Oblats                | circa 1881 | 6a        | Modification ancienne porte est de la Maîtrise Saint-Pierre  | -                            | -                                                   | Le seuil de la porte est remonté de 45cm, et forme une marche tout en conservant la même finition des pierres taillées bouchardées, le remplissage est fait de pierre équerrie.                                                                                                                                                                                                                                                      | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

| Période | Datation   | Événement | Association                                              | Lot                    | Couche                         | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                             |
|---------|------------|-----------|----------------------------------------------------------|------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1881 | 6b        | Premières latrines                                       | 4A18, 6A3              | figure 14-4A18                 | Cloisons de bois de 1-3 cm d'épaisseur, 0,7m de longueur, 0,5m de largeur, 0,6m de hauteur, sans fond, cloison composée de 3 planches de 20cm de largeur posées de chant, clous à l'horizontale entre les deux cloisons                                                                                                                                                       | -            | <b>6A3:</b> clous [peu d'artefacts]                                                                                                                   |
|         |            | 6c        | Comblement tranchée de construction premières latrines   | 6A7                    | figure 14-18                   | Limon sableux, gris et beige, hétérogène, moyennement compact, contenant de la matière organique, une dent de porc, de la fibre de bois et des cailloutis, cailloux et pierres et de la poussière de mortier                                                                                                                                                                  | -            | <b>6A7:</b> pipe, contenant en porcelaine, clous découpés, os, tissus                                                                                 |
|         |            | 6d        | Utilisation premières latrines                           | 6A5                    | figure 14-17                   | Sable légèrement limoneux, gris, brun et orange, hétérogène, peu à moyennement compact, comprenant du métal, du charbon minéral, du charbon de bois, du cuivre et des cailloutis                                                                                                                                                                                              | -            | -                                                                                                                                                     |
|         | circa 1886 | 7a        | Comblement tranchée construction de l'école Saint-Pierre | 8J2                    | C23-2                          | Limon argileux, brun, gris et beige, hétérogène, peu compact, comprenant des éclats de pierres calcaires, des fragments de briques, du mortier et de nombreux artefacts                                                                                                                                                                                                       | -            | -                                                                                                                                                     |
|         |            | 7b        | Niveau de construction de l'école Saint-Pierre           | 8C2                    | C17-3                          | Limon, gris, homogène, moyennement compact avec une couche de mortier à la surface                                                                                                                                                                                                                                                                                            | -            | -                                                                                                                                                     |
|         |            | 7c        | Niveau de circulation autour de l'école Saint-Pierre     | 8A2, 8B4               | C15-3, C16-5                   | Sable légèrement limoneux, gris foncé, homogène, très compact appuyé sur un lit de grosses roches arrondies comprenant du mortier, des granules de briques et des charbons de bois                                                                                                                                                                                            | -            | -                                                                                                                                                     |
|         | circa 1890 | 8a        | Négatif de poteaux d'une dépendance                      | 5C5, 6C5               | -                              | Limon argileux, brun, homogène, moyennement compact, comprenant de la poussière de mortier sur le pourtour du creusement (20%), des cailloux et gravillons (5%) et du charbon de bois, 10 à 33 cm de diamètre                                                                                                                                                                 | -            | <b>5C5:</b> clous [peu d'artefacts]                                                                                                                   |
|         |            |           |                                                          | 6H2, 6M2               | C13-3                          | Limon, brun, homogène, moyennement compact, comprenant un fond tapissé de pierres subanguleuses (10%), du mortier (3%), des cailloux (2%), des fragments de crépi (<1%), des racines [30cm de diamètre à la base, fond plat, creusement de 60cm de diamètre]                                                                                                                  | -            | <b>6H2:</b> clous forgés et découpés, os <b>6M2 (post 1810):</b> terre cuite fine blanche, clous, os [peu d'artefacts]                                |
|         |            |           |                                                          | 6J1, 6N4, 6N5          | -                              | Limon sableux, brun, gris foncé, beige, hétérogène, peu à moyennement compact, comprenant un fond tapissé de mortier et de pierres subanguleuses (10%), des charbons de bois (3%), des cailloux (1%), du mortier (2%), de la cendre (<1%), du charbon minéral (<1%), [30, 36 et 60 cm de diamètre, base arrondie légèrement en biseau ou plane, hauteur de 20cm jusqu'à 55cm] | -            | <b>6J1 (post 1850-1930):</b> Rockingham, vitre, os, clous, plastique [intrusif] <b>6N5:</b> perle, 2 clous [peu d'artefacts]                          |
|         |            | 8b        | Deuxièmes latrines                                       | 5D14, 6E13, 6F14, 6K11 | figure 13-5D14, figure 15-6F14 | Caisson de bois de 0,3m de hauteur, 3,4m de longueur sur 1,10m de largeur, sans fond                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -            | <b>5D14 (1810-1900):</b> couteau pliant <b>6E13:</b> clous <b>6K11:</b> graines de cucurbitacées, mine de crayon en graphite, 2 os, plaques d'ardoise |

| Période | Datation   | Événement | Association                                             | Lot                                                       | Couche                                        | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------|------------|-----------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | circa 1890 | 8c        | Comblement tranchée construction des deuxièmes latrines | 5D13, 5E9, 6A6, 6E12, 6F13, 6K12                          | figure 14-16, figure 15-11, figure 16-10      | Limon sableux légèrement argileux, moyennement compact, brun, gris et beige du côté sud, hétérogène, comprenant des cailloux (10%), des cailloutis (5%) des radicelles (2%), des charbons de bois, des fibres de bois (2%), des os, du verre, et coquilles d'œufs et homogène gris du côté nord comprenant des cailloux et cailloutis (15%) | É4           | <b>5D13:</b> miroir, vitre, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>5E9:</b> pipe, cheminée de lampe en vitre [peu d'artefacts] <b>6A6</b> (post 1859-1920): Encrier, clous découpés, vitre, fragments de contenants en verre teinté, ossements d'animaux [peu d'artefacts] <b>6K12:</b> clous [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|         |            | 8d        | Niveau d'utilisation des deuxièmes latrines             | 5D9, 5E8, 5F4, 6E11, 6F12, 6K10                           | figure 14-15, figure 15-10, figure 16-9, C7-5 | Limon sableux organique, noirâtre à gris, homogène, peu compact, comprenant de la fibre de bois (10%), des lentilles de chaux (10%), des coquilles d'œufs (10%), des cailloutis (5%), des charbons de bois (5%) et des radicelles (2%), graines de ronces                                                                                   | É10          | <b>5D9</b> (1847-1876): Pipe Henderson, terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles d'alcool, vitre, os [peu d'artefacts] <b>5E8</b> (post 1851-1920): Pipe Fiolet, pipe décor bandeau à plume (post 1846-avant 1877), terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée marque G. Meakin (post 1851), cheminées de lampe, clous découpés, bouteille, craies à billard [similaire à 5E7] <b>5F4</b> (post 1810) terre cuite fine blanche [peu d'artefacts] <b>6E11</b> (post 1858-XXe siècle): pipe Fiolet, pipe Henderson, pipe Bannerman (1858-1907), terre cuite fine blanche décor type topographique imprimé bleu, brun, noir, flow blue, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, de chinoiseries imprimées bleues, terre cuite fine jaune à décor annulaire, verrerie de table, bouteilles à alcool, clous découpés, craies à billard, encrier, peignes en plastique, ébonite, simili verre, os, balle en caoutchouc, boutons [beaucoup de résidus métalliques, parties de mécanismes, beaucoup d'ossements] <b>6F12:</b> pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, contenants en grès et porcelaine, vitre, plaque d'ardoise, os, réservoir de lampe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         |            |           |                                                         | 5D8, 5E8, 6E8, 6F10, 6K10                                 | figure 14-14, figure 15-9                     | Limon sableux organique, brun-noirâtre, homogène, peu compact, comprenant des cailloutis (2%) et radicelles (2%)                                                                                                                                                                                                                            | É15          | 5D8 (1859-XIXe siècle): Pipe WD Bell à décor franc-maçonnique et ST-Omer (1862-1877), terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé (1859 à aujourd'hui), terre cuite fine jaune, terre cuite fine chamois sans glaçure, verre incolore sans plomb (cheminée de lampe, flacon d'apothicaire), verre incolore au plomb (verre à tige, verre à boire, choppe, cheminée de lampe), verre teinté vert (bouteilles à eau gazeuse, bouteilles, etc.), verre vert foncé (bouteilles à alcool), bille en pierre, peigne en plastique [un assemblage qui a des similarités au ceux sus-jacents, mais comportant plus d'objets personnels dont une chaussure, des boutons et un peigne] [il y a des recoupements d'artefacts avec les lots 5D3 et 5D10, mais qui sont des tranchées à travers les anciens lots de ces secondes latrines] 5E8: terre cuite fine blanche vitrifiée, pipes, cheminée de lampe en verre, os, craies à billard, clous découpés 6E8 (post 1840-1920): pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée décor Portneuf, terre cuite fine jaune décor annulaire, verre incolore sans plomb (cheminée de lampe, un peu de verrerie de table), clous découpés, craie à billard, os, ardoise, bille, gond de porte 6F10: balle en caoutchouc, os, ardoise, billes, cuillère, clous découpés, bouteille de médicament 6K10 (post 1885): terre cuite fine rouge, terre cuite fine chamois Rockingham, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, encriers en grès grossier Derbyshire [beaucoup de fragments], porcelaine Parian (objet ornemental), pipe Henderson, billes, bouteille à médicament post 1885, bouteille torpille (1840-1870), bouteille au moule Rickett (1820-1920), perles, clou découpé, monnaie, bouton en bakélite (post 1851) [plusieurs menus objets] |
|         | 1890-1910  | 8e        | Comblement/abandon deuxièmes latrines                   | 6A5                                                       | figure 14-13                                  | Sable graveleux légèrement limoneux, gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène, meuble à friable, comprenant du mortier (15%) et des cailloux (15%)                                                                                                                                                                                       | É6           | <b>6A5:</b> pipe, cheminée de lampe en verre, vitre, contenant en verre teinté et opaque, clous découpés, craies à billard, os, tissus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|         |            | 9a        | Troisièmes latrines                                     | <b>cloisons:</b> 4A19, 6E3, 6F3 <b>fond:</b> 6E7,6F9, 6K7 | figure 14-4A19, figure 15-6F9                 | Caisson en bois de 0,6m de hauteur, 3,4m de longueur et 0,8m de largeur, avec un fond en bois en légère cuvette vers le centre                                                                                                                                                                                                              | É14          | <b>4A19:</b> clous indéterminés <b>6E3, 6E7, 6F9 et 6K7</b> (1810-1900): clous découpés, 1 os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|         |            | 9b        | Canalisations                                           | 5D15/6D2, 5F5                                             | figure 14-5F5, figure 17-5D15, C7-5F5         | Canalisations en bois au profil rectangulaire visible sur une longueur de 1,2m vers l'ouest et vers le sud à partir de leur jonction respective avec la cloison de la troisième itération des latrines (4A19)                                                                                                                               | -            | <b>5F5</b> (1810-1900): clous découpés <b>5D15</b> (1810-1900): clous découpés                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

| Période | Datation  | Événement | Association                                                           | Lot                          | Couche                                       | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------|-----------|-----------|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | 1890-1910 | 9c        | Comblement tranchée construction des troisièmes latrines              | 5D10, 5F3, 6E9, 6K9          | figure 14-12, figure 15-8, figure 16-8, C7-4 | Limon sableux, brun-gris oxydé, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (5%) et des racielles (2%)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | -            | <b>5D10</b> (post 1859): Pipe type Cutty, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, terre cuite fine jaune, verre incolore sans plomb (gobelet, piston de seringue, cheminée de lampe), verre vert foncé (bouteille à alcool), bouteille et encrier en grès, monnaie, bille, ardoise, os, balle <b>6E9</b> : terre cuite fine blanche vitrifiée, pot à plante, bouteille à cirage, gobelets, bouteilles <b>6K9</b> : terre cuite fine blanche, billes, clous découpés [peu d'artefacts]                 |
|         |           | 9d        | Comblement tranchée canalisation sud                                  | 5D12, 5F3, 6D4               | figure 17-4, C7-2                            | Limon, gris, homogène, meuble comprenant de la fibre de bois et des cailloux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | -            | <b>5D12</b> : contenant en verre, clous découpés [peu d'artefacts] <b>5F3</b> (post 1840): terre cuite fine blanche vitrifiée, 2 clous [peu d'artefacts] <b>6D4</b> (1810-1900): clou découpé [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|         |           | 9e        | Comblement surface tranchée canalisation ouest et troisièmes latrines | 5F1, 6E10, 6F4, 6F11         | figure 14-11, figure 16-7, C7-1              | Limon, gris brunâtre et beige jaunâtre, hétérogène, moyennement compact, contenant des gros cailloux subanguleux, des cailloux en décomposition, de la matière organique, du charbon minéral, un peu de chaux et des fragments de briques                                                                                                                                                                                                             | -            | <b>5F1</b> (1810-1900): pot à plante, vitre, globe de lampe clous découpés et forgés, os <b>6E10</b> : pot à plante, métal, os [peu d'artefacts] <b>6F4</b> : clous découpés, os [peu d'artefacts] <b>6F11</b> : pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, vitre, contenants en verre, billes, os                                                                                                                                                                                        |
|         |           | 9f        | Comblement de déchets des 1eres latrines                              | 5E7, 6A4                     | figure 14-10                                 | Limon sableux gris, gris foncé et gris beigeâtre, hétérogène, compact, comprenant de la matière organique, de la cendre, du charbon de bois et du charbon minéral, des gros fragments de briques, des petites scories, de la chaux et des cailloux et des coquilles d'oeufs                                                                                                                                                                           | É5           | <b>5E7</b> (post 1850-1920): Pipe Fiolet (post 1850-avant 1900), verre incolore sans plomb (cheminée de lampe), verre coloré vert (bouteille à alcool, dite à gin), clous découpés, bol en porcelaine, os jeton bancaire Bank of Upper Canada (1850-1857), ardoise, crayon de graphite, bouton, miroir, retaille de plomb, tiges de cuivre, craies à billard [similaire à 5E8] <b>6A4</b> : pipe, contenants en verre, clous, os [peu d'artefacts]                                                               |
|         |           |           |                                                                       | 5E6                          | figure 14-9                                  | Mélange de limon et de scories brun, gris et noir, charbonneux, hétérogène et peu compact à friable, contenant des fragments de briques et du mortier                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | É2           | <b>5E6</b> : pot à plante, terre cuite fine blanche, bouteille, clous forgés et découpés, os, coquilles d'huîtres                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|         |           | 9g        | Comblement de l'espace des premières latrines                         | 5E5                          | figure 14-8                                  | Limon sableux, gris, homogène, meuble, comprenant des granules de mortier et de chaux (10%), des cailloutis (2%), du charbon de bois (1%), des granules de briques (1%), des os et du métal                                                                                                                                                                                                                                                           | -            | <b>5E5</b> : pot à plante, terre cuite fine chamois et blanche vitrifiée, pipe, flacons, contenants et bouteilles en verre, cheminée de lampe, clous découpés, os, boutons, talon de chaussure                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|         |           | 9h        | Comblement tranchée des troisièmes latrines et canalisation sud       | 5D3, 6A2, 6D1                | figure 14-7, figure 17-1                     | Limon sableux, gris, beige et brun, hétérogène, moyennement compact, comprenant des scories (3%), du charbon minéral (3%), de la fibre de bois (2%), des cailloux (5%), des fragments de brique (2%) du mortier (5%), de la matière organique, du cuir, des bouteilles, du métal et des huîtres                                                                                                                                                       | -            | <b>5D3</b> : terre cuite fine blanche vitrifiée, clous, verre, os [peu d'artefacts] <b>6A2</b> : terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles et contenants en verre, clous découpés, tige de cuivre, os <b>6D1</b> (post 1840): Rockingham, terre cuite fine blanche, vitre, clous découpés, os [indices d'occupation domestique, mais peu d'artefacts]                                                                                                                                                       |
|         |           | 9i        | Niveau d'utilisation des canalisations                                | 5D11                         | figure 17-3                                  | Sable moyen à grossier, gris et beige orangé, hétérogène, meuble, comprenant des cailloutis (25%) et des coquilles d'œufs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|         |           |           |                                                                       | 5D11, 5F2, 6D3               | figure 14-6, figure 17-2, C7-3               | Limon sableux, gris, homogène, meuble, contenant des cailloutis (1%), des scories (2%), des granules de briques (1%), du charbon minéral (1%) et des granules de chaux à la surface (15%) ainsi que des petits fragments d'artefacts variés dans la masse                                                                                                                                                                                             | É12, É13     | <b>5D11</b> (post 1840): terre cuite fine blanche vitrifiée décor à l'éponge style Portneuf, billes, bouton, fragments d'os <b>6D3</b> (post 1860): pièce de jeu, balle, clou découpé, pipe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|         |           | 9j        | Niveau au fond des troisièmes latrines                                | 5E3, 5E4, 6E6, 6F7, 6F8, 6K6 | figure 14-5, figure 15-7, figure 16-6        | Limon sableux, brun grisâtre à rougeâtre, hétérogène, peu compact, comprenant des pierres et cailloux (20%), des cailloutis (10%) beaucoup pièces métalliques et un peu de nodules de chaux (5%), des fragments de briques (1%) et du charbon minéral en grande quantité du côté est, de nombreux clous organisés régulièrement et perpendiculairement entre eux sur 3 lits différents provenant possiblement d'une des cloisons d'origine affaissées | É1, É8       | <b>5E3</b> et <b>5E4</b> (1870-1920): peigne en plastique, os de mammifères, oiseaux et poissons, vitre, clous découpés en grande quantité <b>6E6</b> : cheminée en verre de lampe à l'huile, lentille de lunette, verre teinté, clous découpés en très grande quantité, contenant en plomb <b>6F7</b> : vaisselle variée en terre cuite fine blanche vitrifiée <b>6K6</b> : pot à plante, terre cuite grossière du N-E de l'Angleterre et chamois, bouteilles, fragments de pipes, beaucoup d'ossements animaux |



| Période | Datation   | Événement | Association                                            | Lot                     | Couche                                  | Description                                                                                                                                                                                                                                                                    | Échantillons | Artefacts                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|---------|------------|-----------|--------------------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oblats  | 1890-1910  | 9k        | Comblement tranchée rénovation des troisièmes latrines | -                       | figure 16-5                             | Limon, gris-beigeâtre, homogène, peu compact, comprenant des cailloutis                                                                                                                                                                                                        | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|         |            |           |                                                        | 6A1, 6K8                | figure 14-4, figure 15-6, figure 16-4   | Limon sableux, brun verdâtre à jaunâtre, hétérogène, moyennement compact, comprenant deux grosses racines (40%), du charbon des bois (5%), des cailloutis (5%) et des radicelles (5%)                                                                                          | -            | <b>6A1</b> : penture, clou découpé [peu d'artefacts] <b>6K8</b> : clous découpés, os, coquille d'huître [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         |            | 9l        | Niveau d'assainissement                                | 6F8, 6K6                | figure 14-3, figure 15-5                | Couche de chaux mélangée avec un limon sableux brun pâle, meuble comprenant des charbons de bois (5%), des cailloutis (5%) et des radicelles (2%)                                                                                                                              | -            | <b>6F8</b> : pot à plante [recolle avec morceau dans 6F7], terre cuite fine blanche, contenants et bouteilles en verre, tôle, clous découpés, ardoise, os <b>6K6</b> : pot à plante, terre cuite du N-E de l'Angleterre, assiettes en terre cuite fine blanche vitrifiée, encrier, bouteille et flacon en verre au plomb, clous découpés, beaucoup d'ossements, semelle de chaussure                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|         |            | 9m        | Second niveau d'utilisation des troisièmes latrines    | 5D7, 6E5, 6K5           | figure 15-4, figure 16-3                | Limon sableux, noirâtre, homogène, meuble, comprenant des coquilles d'œufs (15%), des cailloutis (5%), du mortier, de la cendre, de la chaux (3%), du charbon de bois (3%) et des radicelles (5%)                                                                              | É3, É7       | <b>5D7</b> : Terre cuite fine rouge, pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, bouteille, chaînette en cuivre, ossements d'animaux <b>6E5</b> (post 1876-1920): pipe Dixon's Montreal (1872-1892), terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, crayon de graphite, beaucoup de clous découpés, billes, ossements d'animaux <b>6K5</b> : pot à plante, billes, terre cuite fine blanche vitrifiée, ardoise, clous découpés, ossements d'animaux, fond de seau en bois                                                                                                                                                                                                          |
|         |            | 9n        | Conduite électrique dans l'emprise publique            | 8K1, 8K2                | -                                       | Vestige de pierres sèches lit de pierres calcaires ébauchées posées à plat. Il mesurait 0,9 m de longueur sur environ 0,5 m de largeur reposant sur un lit de graviers subanguleux recouvrant une tranchée remblayée de sols naturels remaniés                                 | -            | <b>8K1</b> (post 1835): terre cuite fine blanche décor flow blue, métal [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|         | circa 1910 | 9o        | Remblais des troisièmes latrines                       | 5D6, 6E4, 6F6, 6K4      | figure 14-2, figure 15-3                | Limon sableux, brun-grisâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (10%), du charbon de bois (3%), du charbon minéral et des scories (1%), des nodules de briques (1%), des éclisses de bois et des radicelles, planches et métal écrasé contre les parois | É9           | <b>5D6</b> : pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, vitre, clous découpés, grain de chapelet, beaucoup d'os <b>6E4</b> (post 1850-1920): pipe Fiolet, terre cuite fine blanche vitrifiée, clous découpés, quelques os [peu de verre] <b>6F6</b> : pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée, manche d'ustensile, métal, beaucoup d'os <b>6K4</b> (1873-1907): pipe Bannerman, pot à plante, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé, clous découpés, os                                                                                                                                                                                                                                 |
|         |            |           |                                                        | 5D5, 5E1, 6F5, 6K3      | figure 14-1, figure 15-2, figure 16-2   | Limon sableux, brun-grisâtre et jaunâtre et des lentilles de limon argileux jaunâtre-orangé, hétérogène, moyennement compact comprenant des cailloutis (10%), du charbon minéral (3%), des fragments de briques (3%), de la cendre (2%) et des radicelles                      | -            | <b>5E1</b> : vitre, clous, os, crayon de graphite [peu d'artefacts] <b>6F5</b> (post 1859-1920): terre cuite grossière, bille, terre cuite fine blanche vitrifiée, vitre, résidus de métal, manche d'ustensile, os [peu d'artefacts] <b>6K3</b> : pot à plante, bille, terre cuite fine jaune, vitre, bouteille et contenants en verre, clous découpés, ardoise, os                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|         |            |           |                                                        | 5D2, 6E2, 6F2, 6K2      | figure 15-1, figure 16-1                | Limon sableux, brun-grisâtre, homogène, moyennement compact, comprenant des cailloutis (15%), du mortier (10%), des nodules de briques (5%) et des radicelles et de rares inclusions de pierres chauffées, chaux, scories et charbon minéral                                   | -            | 5D2 (1859-1920): Pipe Henderson, pot à plante, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée clous découpés, vitre, lime, bille en pierre, os 6E2 (1859-1920): pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée à motif de blé et willow, terre cuite fine jaune, verre incolore avec et sans plomb (verrerie de table, bouteille et contenants), vitre, bille en pierre, os 6F2: terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, plusieurs contenants en grès, bouteilles et contenant en verre, clous découpés, os 6K2: terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, manche d'ustensile, monnaie de 1859, clous découpés, vitre, os |
|         | 1910-1949  | 10a       | Niveau d'occupation du terrain                         | 6H1, 6M1, 6N1, 8A1, 8C1 | figure 13-1, C11-2, C13-2, C15-2, C17-2 | Limon légèrement argileux, brun foncé, homogène, compact, comprenant du gravier (2%), du charbon de bois (<1%) et des racines (<1%)                                                                                                                                            | -            | <b>6H1</b> (post 1810): terre cuite fine blanche, quelques clous et os <b>6N1</b> (post 1810): pot à plante, creamware, pipe, terre cuite fine blanche, fragments de bouteilles d'alcool [peu d'artefacts] <b>8A1</b> (post 1860): terre cuite fine blanche décor à l'éponge, terre cuite fine blanche vitrifiée [peu d'artefacts] <b>8C1</b> (post 1840): pipe, terre cuite fine blanche [peu d'artefacts]                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|         |            | 10b       | Remblai de rehaussement                                | 8B3                     | C16-4                                   | Limon sableux, gris-verdâtre, homogène, compact                                                                                                                                                                                                                                | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|         |            |           |                                                        | 8B2                     | C16-3                                   | Sable limoneux, gris foncé, homogène, compact                                                                                                                                                                                                                                  | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|         |            | 10c       | Modification coin nord-est de la maîtrise Saint-Pierre | 4C7                     | -                                       | Joints alignés verticalement juste à côté de l'ancienne porte.                                                                                                                                                                                                                 | -            | -                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|         |            | 10d       | Négatifs de poteaux                                    | 5D1, 5E2, 6E1, 6K1      | figure 16-1a                            | Sable, gris, homogène, meuble, comprenant du métal et des traces d'oxydation                                                                                                                                                                                                   | -            | 5D1: pot à plante, pipe, terre cuite fine blanche vitrifiée, bouteilles, clous découpés et tréfilés, résidu de plomb, os 5E2: vitre, clous, cuivre, os, bouton 6E1: pot à plante, vitre, métal, coquille d'huître 6K1: pot à plante, gobelet et bouteille en verre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |

| Période                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Datation           | Événement | Association                                                                       | Lot           | Couche                                                  | Description                                                                                                                                                                                                                                 | Échantillons | Artefacts |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-----------|
| Oblats                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | circa 1952         | 11a       | Retrait du décroché nord-est et reconstruction du mur porteur nord de la Maîtrise | 4C7           | -                                                       | Fondation est de la maîtrise au nord de l'alignement vertical de joints avec 7 à 8 assises plus ou moins régulières                                                                                                                         | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11b       | Drain en grès                                                                     | 4C8           | -                                                       | Drain en grès de 6" à travers la fondation calée de pierres sans liant                                                                                                                                                                      | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11c       | Transformation de la porte en fenêtre                                             | -             | -                                                       | Remplissage et bouchage du seuil de la porte jusqu'à former une allège en béton                                                                                                                                                             | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11d       | Négatif de poteau                                                                 | 4C1a          | -                                                       | 20cm de diamètre et 15cm de profondeur comblé de limon, hétérogène, brun et beige, meuble avec une mince couche de mortier sur son pourtour et des fibres de bois décomposé au centre                                                       | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11e       | Muret de clôture                                                                  | 6L16          | C11-béton                                               | Béton qui aurait été coulé directement sur l'ancienne fondation de façade de la maison, le haut du muret (35 premiers cm) est régulier, lisse et dressé avec des inclusions de gravier alors que la base de la face sud devient irrégulière | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11f       | Remblai tranchée construction                                                     | 6L1           | C11-1                                                   | Limon sableux, brun, homogène, compact comprenant des granules de charbon de bois (1%) et des racines                                                                                                                                       | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 11g       | Dalle de béton                                                                    | 4A5, 5B3      | figure 9-2, figure 10-3, figure 11-5, figure 12-2       | Dalle de béton beige de 11cm d'épaisseur                                                                                                                                                                                                    | -            | -         |
| Emprise publique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 1952 à aujourd'hui | 12a       | Comblement tranchée d'un massif électrique                                        | 7A1           | -                                                       | Pierre concassée 0-3/4", gris, homogène, compact                                                                                                                                                                                            | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 12b       | Infrastructure du trottoir                                                        | 7A1           | C15 à C23-1                                             | Pierre concassée 0-3/4", gris, homogène, compact                                                                                                                                                                                            | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 12c       | Trottoir                                                                          | -             | -                                                       | Dalles de béton gris de 11cm d'épaisseur                                                                                                                                                                                                    | -            | -         |
| Centre Saint-Pierre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 1973 à aujourd'hui | 13a       | Remblai tranchée rénovation du Centre Saint-Pierre                                | 4A4           | figure 11-4                                             | Pierre concassée 0-3/4", gris moyen, homogène, compact                                                                                                                                                                                      | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    |           |                                                                                   | 4A3           | figure 11-3                                             | Poussière de pierre, beige-verdâtre, homogène, moyennement compact                                                                                                                                                                          | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 13b       | Installation d'un égout pluvial                                                   | -             | -                                                       | Puits d'accès en béton et tranchée de pierre concassée                                                                                                                                                                                      | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 13c       | Infrastructure du stationnement                                                   | 4A2, 4B2, 5B2 | figure 10-2, figure 11-2, C3-2                          | Pierre concassée 0-3/4", gris foncé, homogène, compact avec une couche de géotextile à la base                                                                                                                                              | -            | -         |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                    | 13d       | Stationnement                                                                     | 4A1, 4B1, 5B1 | figure 9-1, figure 10-1, figure 11-1, figure 12-1, C3-1 | Asphalte                                                                                                                                                                                                                                    | -            | -         |
| NB: Le croquis C4 d'un sondage lors de la phase inventaire a été transformé en la coupe stratigraphique à l'échelle figure 14 lors de la phase fouille. Le croquis C4 n'est donc pas intégré au tableau. Il en va de même pour le croquis C5 transformé en coupe figure 13 et figure 12. Tous les coupes et croquis stratigraphiques réalisés ont été insérés dans le tableau et ceux qui ne sont pas présentés en figures sont disponibles dans le dossier technique. |                    |           |                                                                                   |               |                                                         |                                                                                                                                                                                                                                             |              |           |

**PROJET DE CONVERSION À 120kV DE LA LIGNE  
MONTMAGNY-AUBERTOIS (QR68X) ET AUBERTOIS-  
SAINT-PAMPHILE (QR68N)**



Inventaire archéologique, 2024

PROJET DE CONVERSION À 120kV DE LA LIGNE  
MONTMAGNY-AUBERTOIS (QR68X) ET AUBERTOIS-  
SAINT-PAMPHILE (QR68N)

Inventaire archéologique, 2024

Ethnoscop 2025

Rapport réalisé pour Hydro-Québec



*Page couverture :*

Vue vers le nord-ouest du sommet de la terrasse de la zone P31 (HYD2356-2024-NUM1-75)



## FICHE-SYNTÈSE

---

Au printemps 2024, Hydro-Québec a attribué à Ethnoscop la réalisation d'un inventaire archéologique dans une zone située dans la MRC de L'Islet dans la région administrative de Chaudière-Appalaches. Comprise dans un corridor d'une largeur moyenne de 57 m entre les municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet et de Sainte-Perpétue, cette intervention a été faite dans le cadre de la conversion du réseau Montmagny à 120kV, ce qui nécessitera la reconstruction de plusieurs postes. Deux études avaient déjà mis en lumière le potentiel archéologique du corridor. Une première étude a été produite par Castonguay Dandenault et Associés (2021) puis une mise à jour cartographique sous forme d'avis d'opportunité a été réalisée par Artefactuel (2023). L'inventaire s'est concentré dans neuf zones : P28a et P28b, P31, P33a et P33b, P37, P44, P49 et P50. Au total, ce sont 59 sondages manuels qui ont été réalisés entre le 6 et le 9 mai 2024 sous le numéro de permis de recherches archéologiques 24-ETHN-17.

Aucun indice de présence autochtone ancienne n'a été observé durant l'inventaire de ces zones de potentiel archéologique. Les zones P28a, P31 et P33b constituaient des terrasses sablonneuses dans un état de conservation variable. La zone P31 semble avoir été un secteur intéressant pour un établissement préhistorique. Malheureusement, les travaux entrepris par le propriétaire ont détruit en grande partie l'apparence originale de la terrasse. Quant aux zones à potentiel archéologique P28b, P33a, P37 et P49, elles se sont révélées toutes ou en partie inondées. La réalisation de sondages s'y trouvait difficile, voire impossible. D'autre part, plusieurs des cours d'eau ayant mené à l'identification d'un potentiel archéologique, notamment pour les zones P37, P49 et P50, étaient de petits ruisseaux intermittents qui n'offrent par ailleurs que peu d'intérêt pour la subsistance. Ces zones ne présentaient par conséquent que peu de potentiel archéologique et il importerait d'exclure de tels environnements dans de futures études de potentiel archéologique. Soulignons enfin que les perturbations occasionnées par des véhicules ou de la machinerie dans le cadre du débroussaillage ou d'autres activités ont profondément perturbé l'intégrité de certaines zones. Au regard des travaux d'archéologie effectués, aucune autre intervention archéologique n'est à prévoir dans les portions des zones à potentiel archéologique qui ont fait l'objet d'un inventaire.

---

### Mots clés :

Archéologie, ligne Montmagny-Aubertois (QR68X), ligne Aubertois-Saint-Pamphile, Chaudière-Appalaches, L'Islet, Hydro-Québec.

### Référence pour fin de citation :

Ethnoscop 2024. *Projet de conversion à 120kV de la ligne Montmagny-Aubertois (QR68X) et Aubertois-Saint-Pamphile (QR68N). Inventaire archéologique.* Rapport réalisé pour Hydro-Québec, 61 pages et annexe.

# TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                                               |      |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| LISTE DES CARTES .....                                                                        | VII  |
| LISTE DES FIGURES .....                                                                       | IX   |
| LISTE DES PHOTOGRAPHIES .....                                                                 | XI   |
| LISTE DES TABLEAUX .....                                                                      | XIII |
| LISTE DES PARTICIPANTS .....                                                                  | XV   |
| 1. INTRODUCTION .....                                                                         | 1    |
| 2. CADRES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS .....                                                 | 3    |
| 2.1 Cadre environnemental ancien et actuel .....                                              | 3    |
| 2.2 Cadre culturel autochtone .....                                                           | 5    |
| 2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) .....                                               | 5    |
| 2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) .....                                                 | 6    |
| 2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) .....                                                    | 7    |
| 2.2.4 Période autochtone historique (XVI <sup>e</sup> siècle au XX <sup>e</sup> siècle) ..... | 8    |
| 2.3 Occupation eurocanadienne .....                                                           | 12   |
| 2.4 Recherches archéologiques antérieures .....                                               | 18   |
| 3. MÉTHODES DE TRAVAIL .....                                                                  | 21   |
| 4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE .....                                              | 23   |
| 4.1 Zones P28a et P28b .....                                                                  | 23   |
| 4.2 Zone P37 .....                                                                            | 28   |
| 4.3 Zone P44 .....                                                                            | 31   |
| 4.4 Zone P31 .....                                                                            | 34   |
| 4.5 Zones P33a et P33b .....                                                                  | 38   |
| 4.6 Zone P49 .....                                                                            | 43   |
| 4.7 Zone P50 .....                                                                            | 48   |
| 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....                                                        | 53   |
| MÉDIAGRAPHIE .....                                                                            | 55   |
| ANNEXE : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES                                                          |      |

## LISTE DES CARTES

---

|          |                                                   |    |
|----------|---------------------------------------------------|----|
| Carte 1. | Zone d'intervention.....                          | 2  |
| Carte 2. | Sites et zones d'informations archéologiques..... | 19 |
| Carte 3. | Sondages des zones P28a et P28b.....              | 24 |
| Carte 4. | Zone P37.....                                     | 29 |
| Carte 5. | Sondages des zones P44 et P31.....                | 32 |
| Carte 6. | Sondages dans la zone P33b.....                   | 40 |
| Carte 7. | Sondages dans la zone P49.....                    | 44 |
| Carte 8. | Sondages dans la zone P50.....                    | 49 |

## LISTE DES FIGURES

---

|            |                                                                                                                                                                                            |    |
|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1.  | Courbe d'émersion des terres (Dionne 2001) .....                                                                                                                                           | 4  |
| Figure 2.  | Territoires ancestraux des Penobscots, des Malécites et des Micmacs (Burke 2009 : 8) .....                                                                                                 | 9  |
| Figure 3.  | Extrait de la carte de Franquelin de 1702 (BNF btv1b53089759j) .....                                                                                                                       | 10 |
| Figure 4.  | Extrait de la carte de Bellin de 1744 (BAnQ 0003155820).....                                                                                                                               | 11 |
| Figure 5.  | Extrait de la carte de Jefferys de 1755 (BNF btv1b53171224c) .....                                                                                                                         | 11 |
| Figure 6.  | Détail d'une carte montrant les seigneuries de la Côte-du-Sud entre les seigneuries de la Rivière-du-Sud et de la Grande-Anse, par Gédéon de Catalogne, 1709 (BAnQ P600,S4,SS2,D193) ..... | 13 |
| Figure 7.  | Détail d'une carte représentant les premiers cantons situés derrière les seigneuries qui bordaient le fleuve, 1802 (BAnQ 0000317400) .....                                                 | 13 |
| Figure 8.  | C.-F. Fournier, « Plan du chemin Elgin », vers 1849 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS5,PG17). .....                                                                                                   | 14 |
| Figure 9.  | F.-X. Fafard, chemin Elgin qui sépare les cantons Ashford et Fournier, 1909 (BAnQ E21,S555,SS1,SSS1,PF.8F). .....                                                                          | 15 |
| Figure 10. | Carte topographique, 1937 (BAnQ 0005291481).....                                                                                                                                           | 16 |
| Figure 11. | Carte topographique, 1983 (BAnQ 0002678156).....                                                                                                                                           | 17 |
| Figure 12. | Croquis stratigraphique, sondage type de la zone P28a, paroi ouest.....                                                                                                                    | 27 |
| Figure 13. | Secteur de la zone P31 en août 2019 (à gauche) et en septembre 2022 (à droite).....                                                                                                        | 37 |
| Figure 14. | Croquis stratigraphique, sondage type de la zone P33b, paroi sud .....                                                                                                                     | 42 |

## LISTE DES PHOTOGRAPHIES

---

|           |                                                                                                                        |    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Photo 1.  | Zones P28a et P28b, vers le nord-est (HYD2356-2024-NUM1-3) .....                                                       | 25 |
| Photo 2.  | Zone P28a, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-6) .....                                              | 25 |
| Photo 3.  | Zone P28b, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-11) .....                                             | 26 |
| Photo 4.  | Zone P28a, paroi est d'un sondage type, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-10) .....                                        | 26 |
| Photo 5.  | Zone P28b, paroi est, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-8) .....                                                           | 28 |
| Photo 6.  | Zone P37, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-76) .....                                              | 30 |
| Photo 7.  | Zone P37, partie inondée, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-15) .....                                                 | 30 |
| Photo 8.  | Zone P37, partie inondée, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-19) .....                                                    | 31 |
| Photo 9.  | Zone P44, vue d'ensemble, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-68) .....                                                    | 33 |
| Photo 10. | Zone P44, petite île, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-65) .....                                                        | 33 |
| Photo 11. | Zone P44, paroi nord d'un sondage type, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-62) .....                                | 34 |
| Photo 12. | Zone P31, vue de la partie nord, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-71) .....                                          | 35 |
| Photo 13. | Zone P31, vue de la partie sud, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-75) .....                                        | 36 |
| Photo 14. | Zone P31, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-83) .....                                              | 36 |
| Photo 15. | Zone P31, paroi sud d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-76) .....                                        | 37 |
| Photo 16. | Zone P31, paroi sud d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-78) .....                                        | 38 |
| Photo 17. | Zone P33a, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-50) .....                                             | 39 |
| Photo 18. | Zone P33a, ruisseau dans le sous-bois, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-51) .....                                 | 41 |
| Photo 19. | Zone P33b, vue d'ensemble, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-41) .....                                                     | 41 |
| Photo 20. | Zone P33b, paroi sud d'un sondage type, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-43) .....                                   | 43 |
| Photo 21. | Zone P49, vue d'ensemble, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-32) .....                                                    | 45 |
| Photo 22. | Zone P49, route et fossé inondé, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-35) .....                                             | 45 |
| Photo 23. | Zone P49, vue d'une portion décapée et inondée, vers le nord-est (HYD2356-2024-NUM1-25) .....                          | 46 |
| Photo 24. | Zone P49, perturbations modernes, vers le sud-ouest (HYD2356-2024-NUM1-30) .....                                       | 46 |
| Photo 25. | Zone P49, excavation et déblais à l'extrémité sud-ouest, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-28) .....               | 47 |
| Photo 26. | Zone P49, paroi sud d'un sondage type (HYD2356-2024-NUM1-26) .....                                                     | 47 |
| Photo 27. | Zone P50, vue d'ensemble, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-39) .....                                                      | 48 |
| Photo 28. | Zone P50, passage de machinerie au centre de la zone, vers le sud-ouest (HYD2356-2024-NUM1-53) .....                   | 50 |
| Photo 29. | Zone P50, bourrelet longeant le côté nord du cours d'eau Gérard-Lévesque, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-58) ..... | 50 |
| Photo 30. | Zone P50, paroi sud d'un sondage type du côté nord du ruisseau, vers le sud (HYD2356-2024-NUM1-57) .....               | 51 |
| Photo 31. | Zone P50, paroi ouest d'un sondage type du côté sud du ruisseau, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-38) .....             | 51 |



## LISTE DES TABLEAUX

---

|                                                                                         |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. Identification des zones à potentiel et du nombre de sondages réalisés ..... | 22 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|----|

## LISTE DES PARTICIPANTS

---

### DIRECTION DE L'ÉTUDE

#### *Hydro-Québec*

|                  |                                                                                                             |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Isabelle Duval   | Conseillère expertise environnementale - Archéologie                                                        |
| Annie Tremblay   | Chargée de projet expertise environnementale                                                                |
| Françoise Trudel | Cheffe – expertise environnement - milieu humain et direction principale – santé, sécurité et environnement |

### RÉALISATION DE L'INTERVENTION

#### *Ethnoscop*

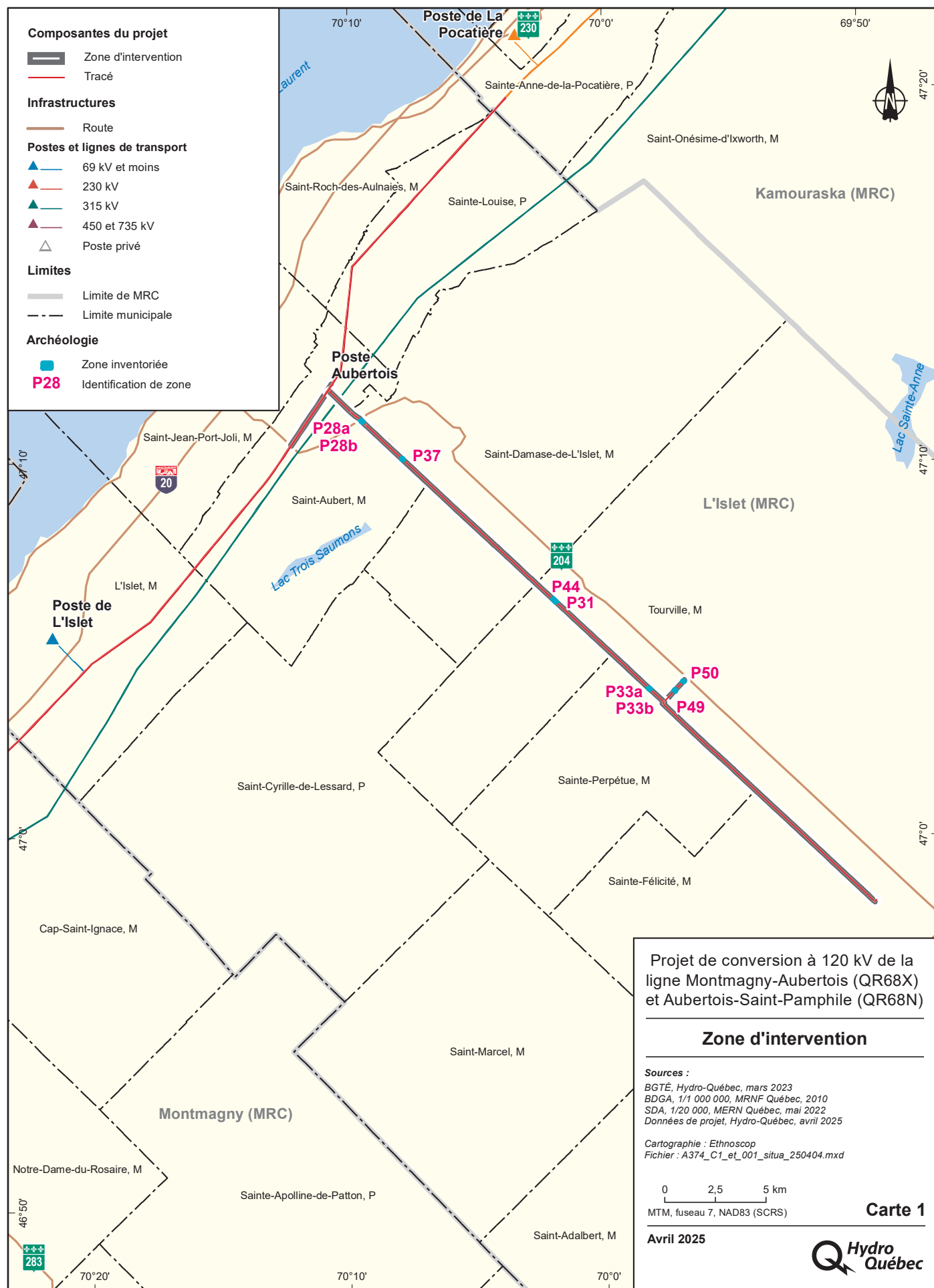
|                           |                                                    |
|---------------------------|----------------------------------------------------|
| Laurence Johnson          | Directrice de projet                               |
| Nicolas Fortier           | Archéologue chargé de projet, rédacteur du rapport |
| Jean-Pierre Henriët       | Archéologue de terrain                             |
| Myriam Chercuitte-Leblanc | Archéologue de terrain                             |
| Liliane Carle             | Géographe-cartographe                              |
| Stéphanie Goyette         | Éditrice du rapport                                |
| Michelle Dubé             | Adjointe administrative                            |

## 1. INTRODUCTION

---

Affecté par des problèmes de sous-tension, de dépassement de capacité et d'équipements vieillissants, le réseau Montmagny fait face à une conversion, ce qui implique également la reconstruction de plusieurs postes. C'est dans ce contexte qu'Hydro-Québec a confié la réalisation d'un inventaire archéologique dans neuf zones à potentiel archéologique autochtone situées dans un corridor de près de 22 km de longueur qui relie Saint-Damase-de-l'Islet à Sainte-Perpétue (carte 1). Ce corridor est situé dans la MRC de L'Islet dans la région administrative Chaudière-Appalaches. Cette intervention se trouve également dans la Côte-du-Sud, une région naturelle et historique qui se démarque par son paysage et l'ancienneté de son occupation. Ces zones avaient été définies dans une étude de potentiel archéologique qui traite de la conversion du réseau Montmagny (Castonguay Dandenault et Associés 2021) puis confirmées par un avis d'opportunité (Artefactuel 2023). À cette occasion, 59 sondages manuels ont été faits entre le 6 et le 9 mai 2024 par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet et deux archéologues de terrain (techniciens). Cette intervention a été réalisée sous le numéro de permis de recherches archéologiques 24-ETHN-17. Ces recherches avaient pour objectif de recueillir des informations liées à l'occupation humaine dans les zones à potentiel touchées par les travaux, d'évaluer l'état des sols naturels en place et, le cas échéant, de vérifier s'il y avait présence d'artefacts qui pourraient témoigner d'une occupation humaine.

Ce rapport présente tout d'abord l'état général des connaissances sur l'environnement ancien et actuel, sur les contextes culturels préhistorique et historique ainsi que sur les interventions archéologiques antérieures réalisées à proximité de l'aire d'intervention. Puis, les méthodes de travail suivies lors de ces inventaires archéologiques sont exposées. Les résultats et les interprétations qui en découlent figurent dans le chapitre suivant. Le rapport se conclut avec une synthèse des travaux réalisés au printemps 2024, et des recommandations sont proposées.



## 2. CADRES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS

---

### 2.1 Cadre environnemental ancien et actuel

L'objectif principal de cette section est de brosser le tableau des connaissances les plus récentes en lien avec la séquence d'évolution du territoire, du paysage et de la mise en place des surfaces d'accueil de la zone d'intervention, ce qui permettra de définir l'environnement dans lequel les premières populations humaines vinrent initialement s'établir, puis se développer.

La zone d'intervention se situe en marge de la grande région de Québec. Le goulot naturel que constitue cette région est impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent. En effet, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région était toujours occupée par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011; Richard 2020). Le seuil de Québec était alors occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac à Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendra alors la vidange soudaine du lac proglaciaire à Candona. En raison de l'enfoncement isostatique, une partie de la Côte-du-Sud s'est vue ennoyée par une invasion marine dont le paroxysme a été atteint vers 10 330 AA. L'altitude du niveau d'eau a atteint environ 130 m (NMM<sup>1</sup>) à Saint-Épiphanie et 145 m près de Rivière-du-Loup (Dionne 2002 : 34, figure 1). Étant en aval du goulot de Québec et parce qu'elle se situe bien en altitude, soit entre 190 et 400 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), la zone d'intervention n'aurait pas été inondée à la suite de la fonte du glacier wisconsinien; elle n'aurait été aucunement affectée par les eaux de la mer de Goldthwait.

---

<sup>1</sup> NMM = Au-dessus du niveau marin moyen



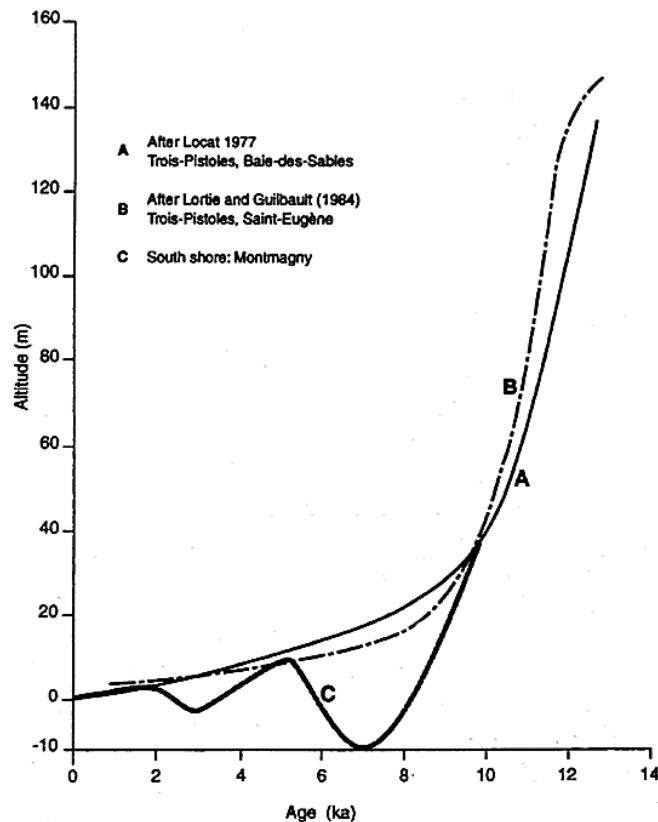


Figure 1. Courbe d'émersion des terres (Dionne 2001)

À l'est de Québec, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988; 2001; Lamarche 2011 : 126). Un régime fluvial succède au régime marin. Vers 5 000 ans AA, le régime des eaux ressemble de plus en plus à l'actuel, mais des variations ont encore lieu. Des recherches ont été effectuées durant les dernières décennies, portant sur les niveaux hydriques de la période de 5 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui. Ces recherches laissent entrevoir que des fluctuations des niveaux hydriques du Saint-Laurent et de zones basses à proximité sont survenues durant cette période (Dionne et Pfalzgraf 2001; Lamarche 2006; 2011). Ainsi le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes a poursuivi sa baisse progressive, descendant même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA avant de remonter durant l'événement qu'on nomme la « transgression laurentienne », laquelle a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m. Par la suite, le niveau de l'eau s'est abaissé à nouveau en deçà de l'actuel, pour remonter peu après 2 000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992; Garneau 1997), a atteint une altitude de 5 à 8 m (Dionne 2001; Lamarche 2011). À l'heure actuelle, il manque encore plusieurs données permettant d'estimer l'impact spécifique de cette seconde transgression sur chacune des sous-régions longeant le fleuve Saint-Laurent (Castonguay Dandenault et Associés 2022 : 16). Encore une fois, pour le secteur de la zone d'intervention qui se situe bien en altitude (190 m et plus), de telles variations du niveau hydrique n'ont entraîné aucune conséquence.

La zone d'intervention est située dans la province géologique des Appalaches, dans un territoire défini comme la Côte-du-Sud. Située au sud du fleuve Saint-Laurent, elle s'étend entre Beaumont, Saint-André-de-Kamouraska et la frontière américaine. Cette région est caractérisée par un relief vallonné constitué de coteaux aux sommets arrondis. Le socle rocheux des zones P28a et P28b est formé de grès feldspathique et conglomératique de la Formation de Saint-Damase. Il est recouvert de loam sableux graveleux à pierreux ou de loam humifère. La zone P37 se situe, elle, dans la Formation de Kamouraska. Celle-ci est caractérisée par des affleurements rocheux d'arénite quartzitique et de mudslate. Les dépôts meubles y sont composés de loam pierreux. Le socle rocheux des zones P44 et P31 est formé par du grès feldspathique avec des interlits de conglomérat et de mudslate du Groupe de Saint-Roch. Il est aussi recouvert de loam pierreux. Situées à l'extrémité sud-est de la zone d'intervention, les zones P33a, P33b, P49 et P50 sont associées au Groupe de Rosaire. Le socle rocheux y est constitué de quartzite schisteux et de phyllade recouverts de loam pierreux, sableux ou humifère et parfois de sable (Baril et Rochefort 1981; Ministère des Ressources naturelles et des Forêts). La région bénéficie d'un climat relativement doux qui profite à une végétation tempérée nordique (Gosselin 2005).

## 2.2 Cadre culturel autochtone

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Celles-ci ont à leur tour été découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation autochtone s'est poursuivie à la période historique; il en sera question à la fin de cette section.

### 2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Le peuplement initial du territoire québécois a commencé peu après le début du retrait glaciaire, puis l'occupation humaine s'est étendue à mesure que l'inlandsis laurentidien a reculé vers le nord. Durant le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA<sup>2</sup>), des groupes qui pratiquaient un mode de subsistance basé sur leur grande mobilité ont pénétré le Québec méridional en suivant la migration des caribous en provenance du sud des Grands Lacs (Chapdelaine 2007). Les vestiges les plus anciens ont été trouvés à l'extrémité sud du Québec, dans la région du lac Mégantic. Y ont été découverts des pointes lancéolées à cannelure de type Michaud-Neponset ainsi que divers outils (grattoirs, racloirs, perçoirs et éclats retouchés) faits dans des matières premières lithiques de bonne qualité. Il est probable que des groupes leur étant affiliés aient descendu la rivière Chaudière et occupé l'embouchure de celle-ci, alors située près des chutes de la Chaudière. Au sud de la frontière canado-américaine, dans l'état du Maine, les sites du lac Munsungun correspondent à des établissements entre autres destinés à la taille d'outils en chert (Bourque 2001).

---

<sup>2</sup> Les dates de début et de fin des diverses périodes et sous-périodes varient grandement d'un auteur à l'autre et font régulièrement l'objet de révisions.

Durant le Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), l'arrivée de la culture Plano dans la vallée du Saint-Laurent correspond à la présence de nouveaux types de pointes sur les sites archéologiques. Près de la zone d'intervention, une pointe de projectile de type Sainte-Anne/Varney a été découverte de façon fortuite au 2955 de la route Elgin à Saint-Pamphile (Chrétien 2018). Mise au jour sur la rive gauche de la rivière des Gagnon, les sols dans lesquels elle fut trouvée étaient entièrement bouleversés. Des objets semblables ont été récoltés dans le secteur de Rimouski au nord-est (Chapdelaine 1994). Dans la région de Tadoussac, des pointes losangiques ou pentagonales sont attribuées à la même période (Archambault 1998). À l'ouest, les plus anciennes traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont attribuées à la transition entre les périodes ancienne et récente du Paléoindien. Des pointes de type Cormier-Nicholas ont notamment été récoltées à l'embouchure de la rivière Chaudière sur le site CeEt-657 (Pintal 2002). Ce site, localisé entre 40 et 50 m d'altitude (NMM), a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA. Sur la rive droite de la rivière Etchemin, une pointe de projectile lancéolée à enlèvements parallèles qui pourrait dater du Paléoindien récent ou de l'Archaïque ancien a été trouvée à 82 m d'altitude (Arkéos 2015). Les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 de la rive sud de Québec sont également associés à cette période.

### 2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque a été découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du Paléoindien (Plourde 2009). À partir de la fin de la période paléoindienne récente, l'environnement tel qu'on le connaît aujourd'hui prend forme et le climat aurait même été légèrement plus chaud que l'actuel. Bien que tous les environnements aient été alors accessibles, on connaît encore bien peu de choses sur l'occupation du territoire québécois durant l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA). Le site CfEq-4 de Berthier-sur-Mer a été attribué largement à la période archaïque en raison de la présence d'une gouge (Picard 1992).

À l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), qui est contemporain d'une partie du Paléoindien, des assemblages attribués à l'Archaïque du golfe du Maine se démarquent par une industrie de taille sur nucléus et unifaces, par un développement précoce d'une technologie sur pierre polie, par une préférence pour la taille du quartz et par une quasi-absence de pointes et de bifaces (Robinson 1992). Des traces de quelques occupations datant de l'Archaïque ancien ont été mises au jour sur la rive sud de Québec (Burke *et al.* 2017; Laliberté 1992; Pintal 2002; 2003). Les autres sites découverts (CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680) pourraient être des camps satellites visant à fournir le camp principal en denrées (Pintal 2003). À l'est, des artefacts découverts fortuitement sur le site CjEg-3 à Saint-Elzéar pourraient être associés à une sépulture de l'Archaïque ancien ou moyen (Burke et Richard 2010).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie (Chapdelaine 2017; Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Fortier 2011; Plourde 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2016). Le site CeEt-657, sur la rive sud de Québec pourrait aussi dater de cette période (Pintal 1999), mais pour l'instant, aucune découverte n'a été attribuée de façon certaine à l'Archaïque moyen dans la grande région de Québec.

L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes dans l'ensemble du Québec. Dans la région de Montmagny, des pointes de projectile de type Otter Creek et Ace of Spades découvertes fortuitement sont associées à des occupations de l'Archaïque récent (Pintal 2012). Le site CeEt-481 à Lévis est perché sur une terrasse à 24 m (NMM). Il a livré une grande quantité d'artefacts et des foyers attribués à l'Archaïque récent (Pintal 2007). Les sites CeEt-5, CeEt-622 et CeEt-660, découverts dans le secteur de Saint-Romuald à Lévis, et le site CeEu-12, dans le secteur de Saint-Nicolas, abritent aussi des occupations de l'Archaïque récent.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaïque est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaïque post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna. Les sites CeEt-471, CeEt-622, CeEt-657, CeEt-888 et CeEt-889 pourraient témoigner d'une occupation à la toute fin de l'Archaïque à Lévis. À Kamouraska, la fouille du site CkEk-2 a permis de mettre au jour une fosse crématoire datée de  $3670 \pm 70$  ans AA (Dumais 1976 : 83-99). Des pointes de type Genesee, caractéristiques de l'Archaïque post-laurentien, y ont également été mises au jour.

### 2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie, la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et par l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils. On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires. À Berthier-sur-Mer (CfEq-3) et à Kamouraska (CkEk-1) se trouvent des sites largement attribués au Sylvicole. Aucun site ne témoigne toutefois du Sylvicole inférieur dans la région.

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) est marqué par de nombreux changements technologiques concernant la forme des vases et des pointes de projectiles (types Jack's Reef et Levanna). Il représente en quelque sorte un prélude à la sédentarisation dans la vallée du Saint-Laurent, alors que les groupes passent désormais plusieurs mois de l'année au même endroit, du printemps à l'automne, pour y exploiter une grande variété d'espèces animales. La première partie de la période (2 400 à 2 000 ans AA) est caractérisée par la production d'une poterie de forme fuselée tandis qu'au Sylvicole moyen tardif (1 500 à 1 000 ans AA), les contenants en terre cuite sont désormais de forme globulaire. Les pointes de projectile sont en général plus petites que lors des périodes précédentes et on leur donne une forme triangulaire. Il est possible que ce changement annonce l'adoption de l'arc et de la flèche et l'abandon graduel des lances pour la chasse (Nassaney et Pyle 1999). À Montmagny, une pointe de projectile de type Adena découverte fortuitement confirme l'occupation du lieu durant le Sylvicole moyen (Pintal 2012). Une base de pointe de projectile et un éclat du site CfEp-5 à Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-Lacaille sont attribués à l'intervalle 1000 à 2000 ans AA (Picard 2012). Sur l'île aux Oies (CgEo-2) et sur l'île aux Corneilles (CjEl-2), des fouilles ont permis de recueillir des tessons de vases attribués au Sylvicole moyen (Moussette 2009; Tremblay 1995).

Les sites CgEo-2 et CjEl-2 ont également livré des tessons de céramique attribués au Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA). À la fin du Sylvicole, la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquoiens du Saint-Laurent repose toujours sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence de parements et de crestellations. Le site CjEl-3 à Montmagny confirme aussi une occupation de la fin de la préhistoire (Dumais 1976).

#### *2.2.4 Période autochtone historique (XVI<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle)*

La période autochtone historique débute avec la consignation manuscrite des événements, se distinguant ainsi de la période autochtone préhistorique, laquelle est connue par les données archéologiques et la tradition orale, principales sources documentaires actuellement disponibles pour cette période. Il apparaît que les premières traces écrites en lien avec l'occupation autochtone du territoire sont celles de Jacques Cartier lors de son voyage de 1534. Cartier mentionne entre autres que l'estuaire du Saint-Laurent est occupé une partie de l'année par des groupes autochtones, qui seront éventuellement nommés « Iroquoiens du Saint-Laurent » par les archéologues, qui viennent y exploiter des ressources marines. Bien que les villages iroquoiens aient été établis sur la rive nord du fleuve, ses occupants se seraient déplacés vers l'embouchure de la rivière Saguenay pour y chasser des mammifères marins et même jusque dans la baie de Gaspé pour y pêcher dans les années 1530 (Bideaux 1986). Les écrits de Cartier sont toutefois imprécis tandis que dans l'intervalle qui sépare ses voyages avec l'arrivée de Samuel de Champlain en Nouvelle-France, les sources documentaires sont pratiquement inexistantes. On sait néanmoins, par le biais de l'archéologie, que des pêcheurs basques ont également visité l'estuaire au



XVI<sup>e</sup> siècle. Des fouilles menées sur les sites de l'île aux Basques (DaEh-4) et de l'île aux Oies (CgEo-2) ont d'ailleurs permis de localiser des contextes archéologiques dans lesquels des artefacts européens et iroquoiens ont été découverts (Moussette et Waselkov 2014).

Vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent délaissent la vallée du Saint-Laurent. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, elle est désormais sous le contrôle d'une alliance de plusieurs nations autochtones vraisemblablement dominée par les Algonquins, dont le territoire s'étend dans l'Outaouais et sur la rive nord du Saint-Laurent jusqu'à proximité de la région de Québec. Vers l'aval, ce sont les Montagnais (Innus) qui occupent les terres du côté nord. Du côté sud, les Abénaquis exploitent un territoire qui s'étend du fleuve Saint-Laurent à la côte de la Nouvelle-Angleterre. Ils regroupent de nombreuses petites nations dont les Penobscots (Pentagouets), les Malécites (Wolastoqiyik) et les Micmacs (Mi'kmaq) qui exploitent les berges de l'estuaire et du golfe Saint-Laurent. On sait qu'autant les Montagnais (Innus) que les Malécites et les Abénaquis fréquentent la région de la Côte-du-Sud à l'occasion toutefois, les secteurs en amont, comme les abords des rivières Etchemin et Chaudière, et en aval, comme Rivière-Ouelle et Kamouraska, semblent avoir été préférés à la région centrale où se trouve l'aire d'intervention (Laberge 1993 : 57-59). Selon la figure 2, la zone d'intervention se situe à la limite des territoires des Abénaquis de l'ouest, des Penobscots, des Malécites et des Hurons. Selon Michaud (2015), le territoire traditionnel malécite s'étendait au Québec entre la rivière du Sud et la baie du Bic, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, le territoire couvre désormais l'espace entre la Pointe-Lévis et la rivière Mitis. Selon Hoffman (1955), la Côte-du-Sud aurait plutôt été partie intégrante du territoire Abénaquis.

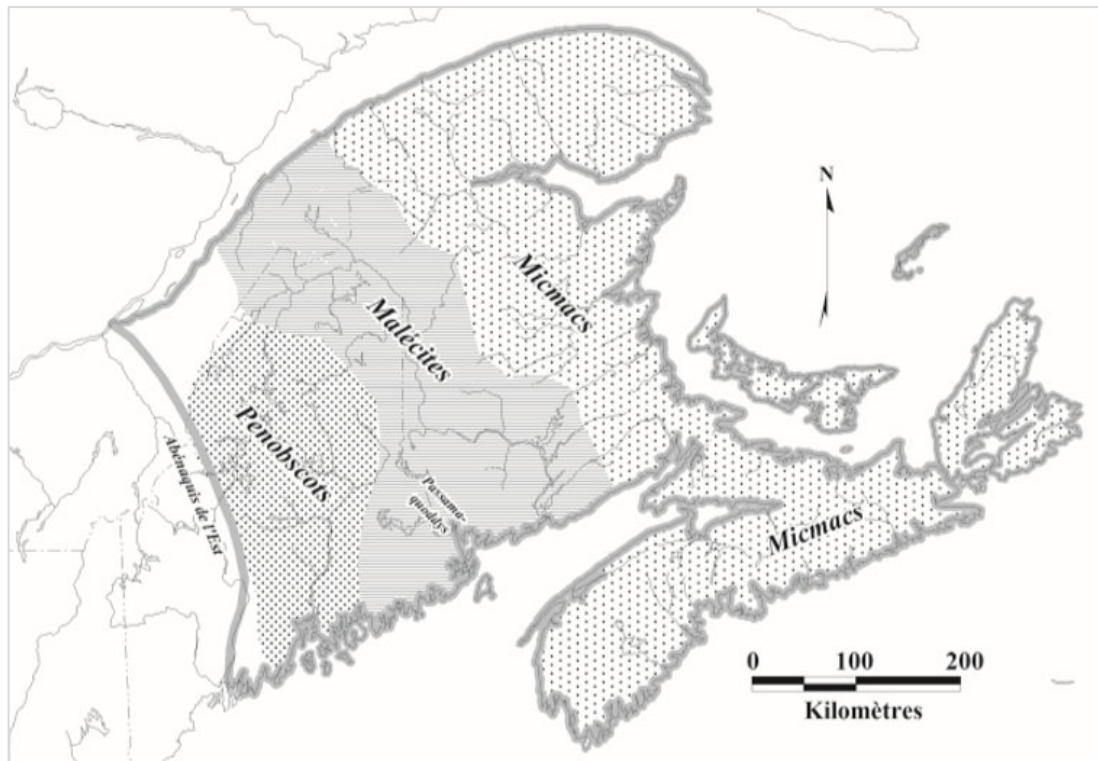


Figure 2. Territoires ancestraux des Penobscots, des Malécites et des Micmacs (Burke 2009 : 8)

Les Malécites, qui occupaient traditionnellement le bassin versant de la rivière Saint-Jean pouvaient emprunter divers chemins pour se rendre au fleuve Saint-Laurent. Certains transitaient par le Témiscouata à l'est de l'aire d'intervention (Burke 2001), mais ils auraient également pu voyager entre la baie de Fundy et le fleuve Saint-Laurent par un chemin situé au sud-ouest de l'aire d'intervention, si on se réfère à un texte de l'abbé Caron (Caron 1980). D'après lui, des Autochtones auraient en effet emprunté un portage dans la région de Saint-Paul-de-Montminy. D'ailleurs, des cartes de Franquelin de 1702 (figure 3), de Bellin de 1744 (figure 4) et de Jefferys de 1755 (figure 5) mentionnent la présence de portages dans cette même région. Aucun portage n'est toutefois représenté près de l'aire d'intervention. La traite de la fourrure sur la rive sud du fleuve se fait entre autres avec les Malécites, les Micmacs et les Innus (Johnson et Martijn 1994). À la fin du XVIII<sup>e</sup> et durant le XIX<sup>e</sup> siècle, une raréfaction du gibier qui résulte de la colonisation et de l'exploitation forestière amène toutefois des autochtones à se tourner vers l'agriculture, le tourisme et la coupe de bois (Fortin et Lechasseur 1993 : 97-98, 246-249; Johnson 1996 : 77; Johnson et Martijn 1994 : 36-39; Pawling 2010 : 362-363). En 1827, la seigneurie de l'Isle-Verte accueille des Malécites qui se convertissent à un mode de vie sédentaire. Plus tard, leur expropriation, exécutée afin de revendre les terres à des colons d'origine européenne, a engendré une dispersion des Malécites sur le territoire (Calderhead et Klein 2012 : 587).

Figure 3. Extrait de la carte de Franquelin de 1702 (BNF btv1b53089759j)





Figure 4. Extrait de la carte de Bellin de 1744 (BAnQ 0003155820)



Figure 5. Extrait de la carte de Jefferys de 1755 (BNF btv1b53171224c)

À la suite d'une révolte manquée en Nouvelle-Angleterre, de nombreux Abénaquis émigrent en Nouvelle-France dès 1676 (L'encyclopédie canadienne 2008 et 2012; Parcs Canada 2017). Les Abénaquis étant devenus rapidement trop nombreux pour la mission Saint-Joseph-de-Sillery, une nouvelle mission est fondée en 1683 près de Lévis, en bordure de la rivière Chaudière, pour les accueillir. Dédié à Saint-François-de-Sales, le village près du saut de la Chaudière n'est occupé que pour une courte période puisque dès 1700, les Abénaquis se déplacent en grande partie vers une concession située en bordure de la rivière Saint-François. Après cette période peu d'informations sont disponibles sur la fréquentation de la région où se trouve la zone d'intervention par les Abénaquis durant la période historique. Pour sa part, la nation huronne (Wendat) inclut l'espace situé entre L'Islet, Kamouraska et Sainte-Perpétue dans son territoire ancestral (wendake.ca). Au XIX<sup>e</sup> siècle, les Hurons pratiquent entre autres la chasse à l'original sur la rive sud du fleuve (Première nation Wolastoqiyik Wamsipekwik 2024). Quant aux Innus, ils semblent avoir surtout fréquenté la côte (Caron 1963; Laberge 1993).

## 2.3 Occupation eurocanadienne

La Côte-du-Sud, où se trouve la zone d'étude, correspond à un territoire qui couvre les MRC de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska. Cette partie de la rive sud du fleuve Saint-Laurent débute son morcellement en 1637, soit lorsque la seigneurie de Bellechasse est créée. Avant la fin du siècle, plusieurs autres terres sont concédées dont les seigneuries de Port-Joly (1677), de l'Islet-à-la-Peau (1677) et de la Grande-Anse (1656). Sans toucher à la zone d'étude puisqu'elles mesurent 2 lieues de profondeur, ces seigneuries forment un début d'établissement en bordure du fleuve (figure 6). Après des débuts lents, la Grande Paix de Montréal de 1701 apporte une quiétude qui permet à la colonie de se concentrer sur son développement économique, ce qui engendre une augmentation démographique jusque dans la Côte-du-Sud. Après la Conquête, les autorités britanniques conservent le système seigneurial, mais instaurent un nouveau système de gestion des terres basé sur un morcellement sous forme de cantons (figure 7). À l'origine des municipalités de Saint-Damase-de-L'Islet, de Tourville et de Sainte-Perpétue, il y a les cantons d'Ashford, de Fournier, de LaFontaine et de Garneau. Ces cantons sont reliés par la route 204, anciennement nommée la route Elgin, du nom du gouverneur Sir James Bruce, 8<sup>e</sup> comte d'Elgin. La première carte qui représente le chemin Elgin et des cantons qu'il traverse a été réalisée par Charles-François Fournier en 1849 (Hébert 2022, figure 8). La route elle-même a été construite entre 1854 et 1865<sup>3</sup>. Sa construction avait pour objectif de coloniser les terres à l'est de Saint-Jean-Port-Joli. Déjà, une dizaine de personnes occupaient d'ailleurs des concessions près du lac Noir non loin de Tourville (Hébert 2022).

---

<sup>3</sup> <https://blogue.septentrion.qc.ca/gaston-deschenes/2020/08/16/le-retour-de-tourville/> et Hébert (2022)



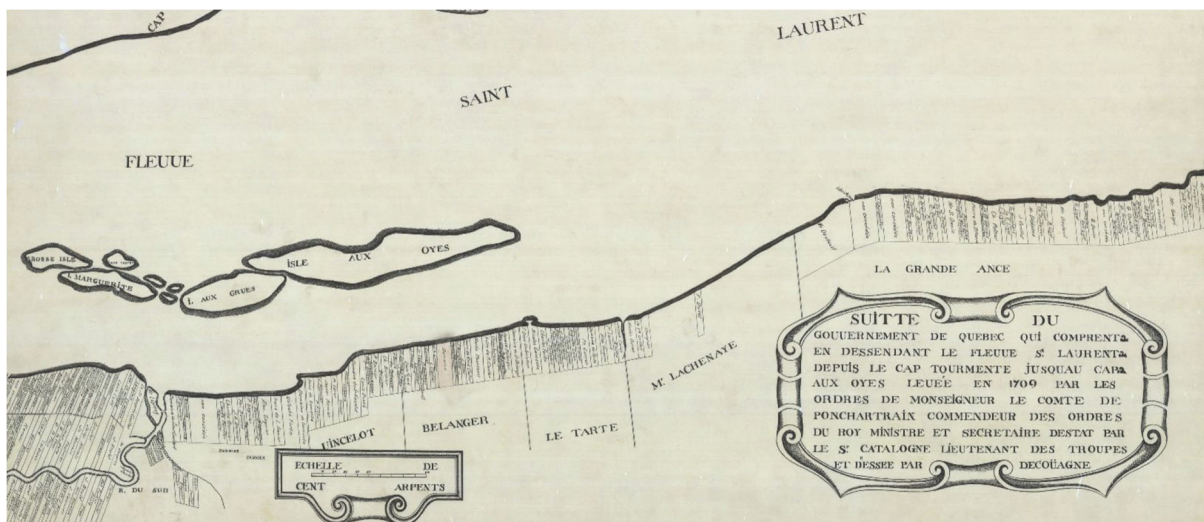


Figure 6. Détail d'une carte montrant les seigneuries de la Côte-du-Sud entre les seigneuries de la Rivière-du-Sud et de la Grande-Anse, par Gédéon de Catalogne, 1709 (BAnQ P600,S4,SS2,D193)



Figure 7. Détail d'une carte représentant les premiers cantons situés derrière les seigneuries qui bordaient le fleuve, 1802 (BAnQ 0000317400)



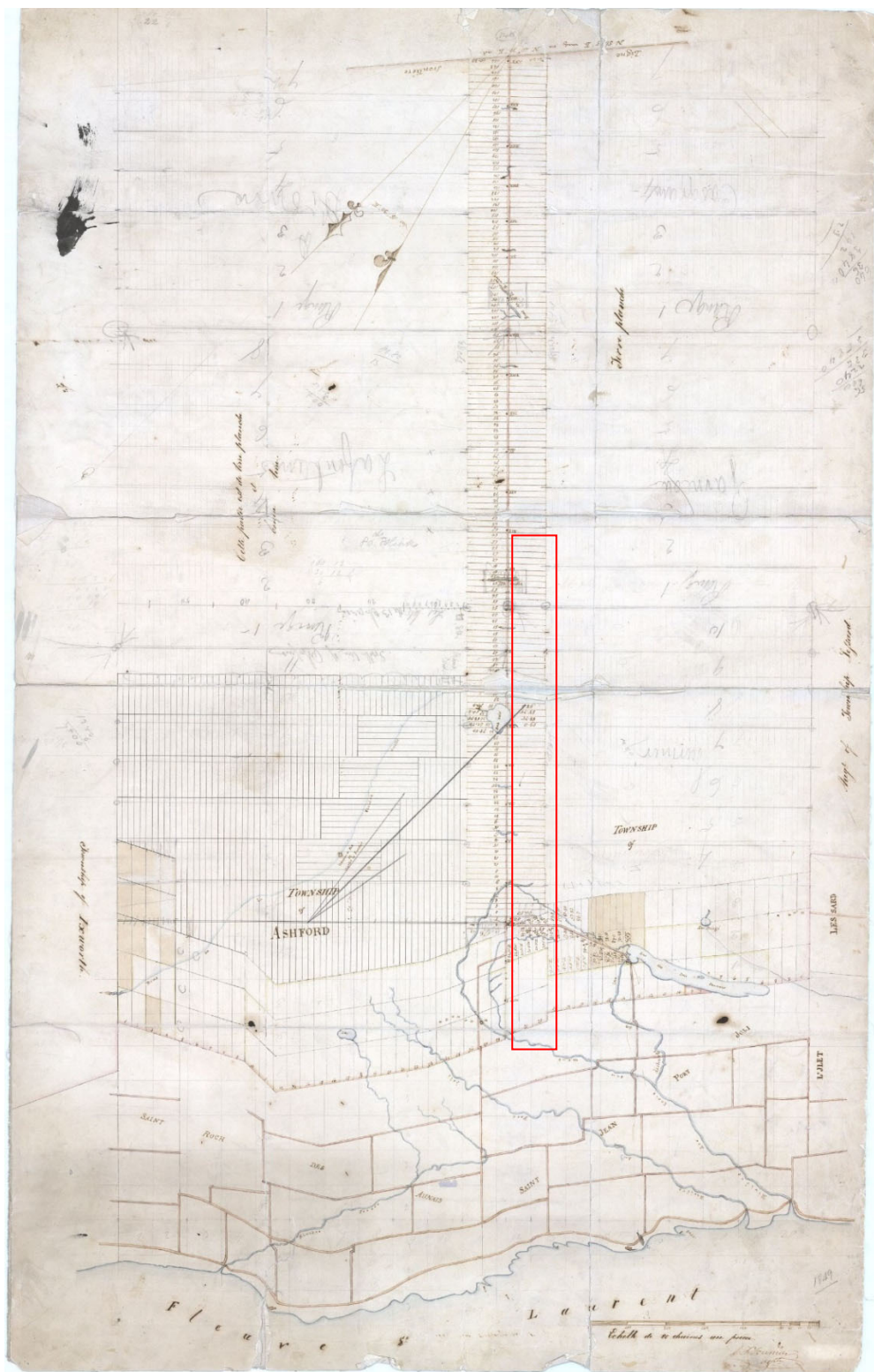


Figure 8. C.-F. Fournier, « Plan du chemin Elgin », vers 1849 (BAAnQ E21,S555,SS1,SSS5,PG17). Zone d'inventaire est encadrée en rouge.

## Saint-Damase-de-L'Islet

Bien que son nom soit plutôt associé à la seigneurie voisine de L'Islet, une partie de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet se trouvait, à l'époque de la Nouvelle-France à l'intérieur des limites de la seigneurie de la Grande-Anse, plus tard renommée seigneurie des Aulnaies. Elle touche également au canton d'Ashford qui a été proclamé en 1821 et du canton de Fournier qui a été érigé en 1861<sup>4</sup> (figure 9). Tout d'abord fondée comme une mission en 1880, la Mission du Cinquième-Rang prend le nom de Saint-Damase-des-Aulnaies dès 1889, soit lors de sa fondation comme paroisse<sup>5</sup>. Il faut attendre 1898 pour qu'elle soit formée en municipalité; elle prend alors le nom de Municipalité du canton d'Ashford<sup>6</sup>. Il semble que ce soit en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle que la paroisse se soit véritablement développée. Il y a alors quelques moulins à scie et une fromagerie (Laberge 1993 : 187). En 1955, autant le statut de la petite agglomération que son appellation sont modifiés. La municipalité prend officiellement le nom qu'elle possède toujours actuellement.

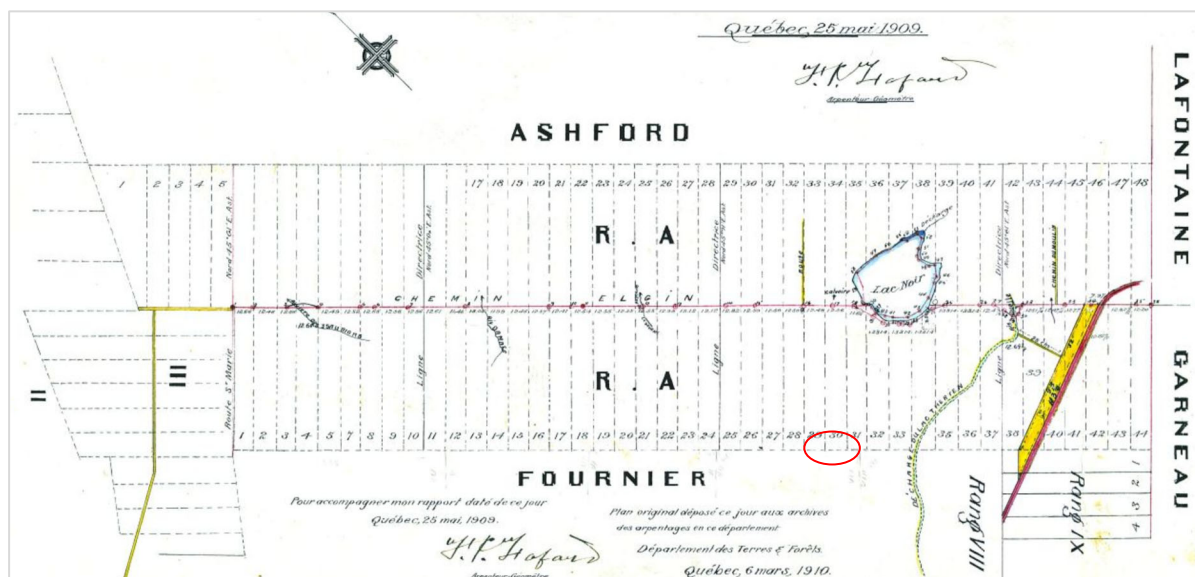


Figure 9. F.-X. Fafard, chemin Elgin qui sépare les cantons Ashford et Fournier, 1909 (BANQ E21,S555,SS1,SSS1,PF.8F). Les zones P31 et P44 se trouvent dans l'ovale rouge.

<sup>4</sup> [https://originis.ca/paroisses/p\\_alpha/p\\_saint/paroisse\\_saint\\_damase\\_de\\_lislet/](https://originis.ca/paroisses/p_alpha/p_saint/paroisse_saint_damase_de_lislet/)

<sup>5</sup> [https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no\\_seq=55879](https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=55879)

<sup>6</sup> <https://saintdamasedelislet.com/municipalite/portrait-histoire/>

## Tourville

Tourville touche aux cantons de Ashford et Fournier, ainsi que de ceux de LaFontaine et Garneau. Ces derniers ont été proclamés en 1863<sup>7</sup>. L'histoire de Tourville débute en 1856, lorsqu'un premier agriculteur, originaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, s'est établi au lac Noir<sup>8</sup>. C'est toutefois la construction du chemin de fer Transcontinental (figure 10) et du centre ferroviaire Monk, entre 1905 et 1915<sup>9</sup>, qui permet l'érection canonique de la municipalité de paroisse de Saint-Clément-de-Tourville en 1919. L'érection civile se fera en 1924. Le passage du train dans la municipalité amenant son lot de voyageurs et de villégiateurs, des hôtels sont construits. On y construit également une usine de réparation de locomotives (qui ferme en 1954), une chute à charbon, un réservoir d'eau et un premier cinéma de la région. La gare est démolie en 1982 (figure 11).

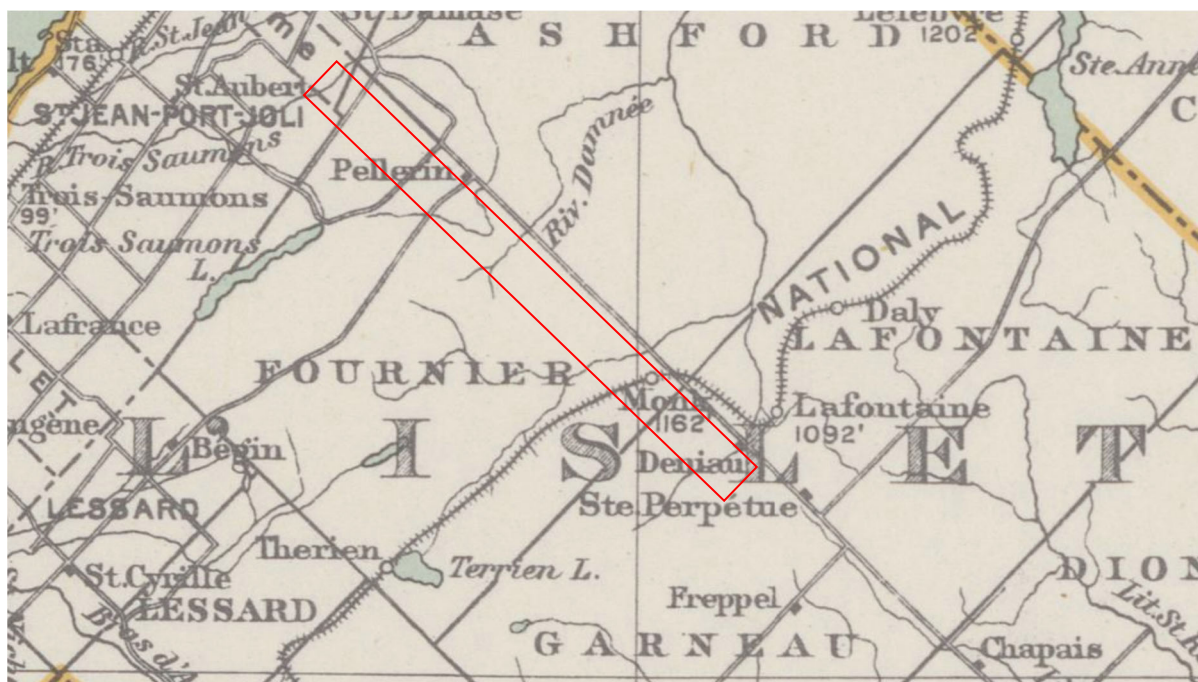


Figure 10. Carte topographique, 1937 (BAnQ 0005291481). La zone d'inventaire est encadrée en rouge.

<sup>7</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_cantons\\_qu%C3%A9becois](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_cantons_qu%C3%A9becois)

<sup>8</sup> <https://www.muntourville.qc.ca/pages/a-propos-de-nous>

<sup>9</sup> <https://www.muntourville.qc.ca/pages/a-propos-de-nous>.

Le site <https://blogue.septentrion.qc.ca/gaston-deschenes/2020/08/16/le-retour-de-tourville/> indique plutôt 1905 à 1913.



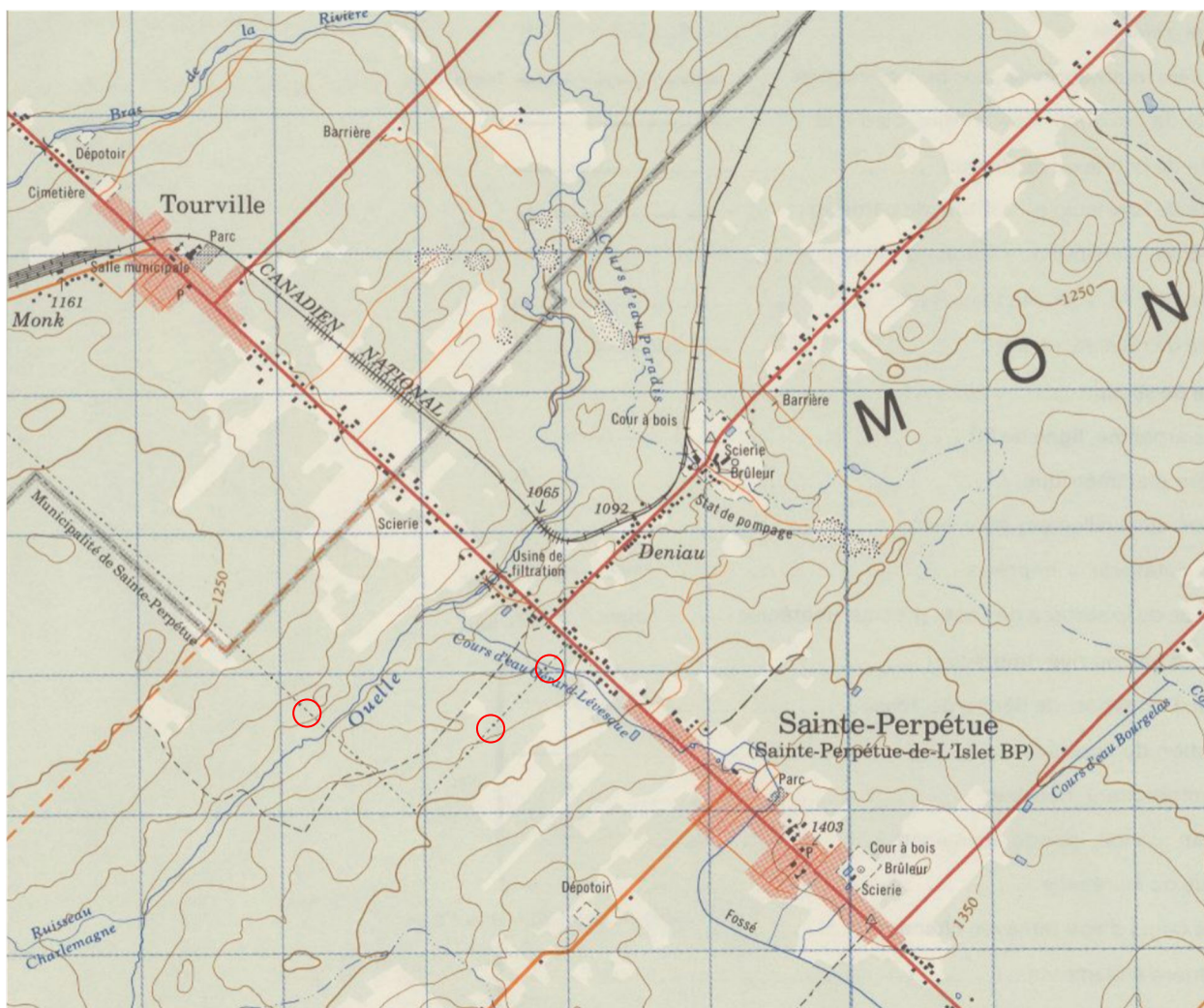


Figure 11. Carte topographique, 1983 (BANQ 0002678156). Zones d'interventions P33a et b, P49 et P50 encadrées en rouge.

### *Sainte-Perpétue*

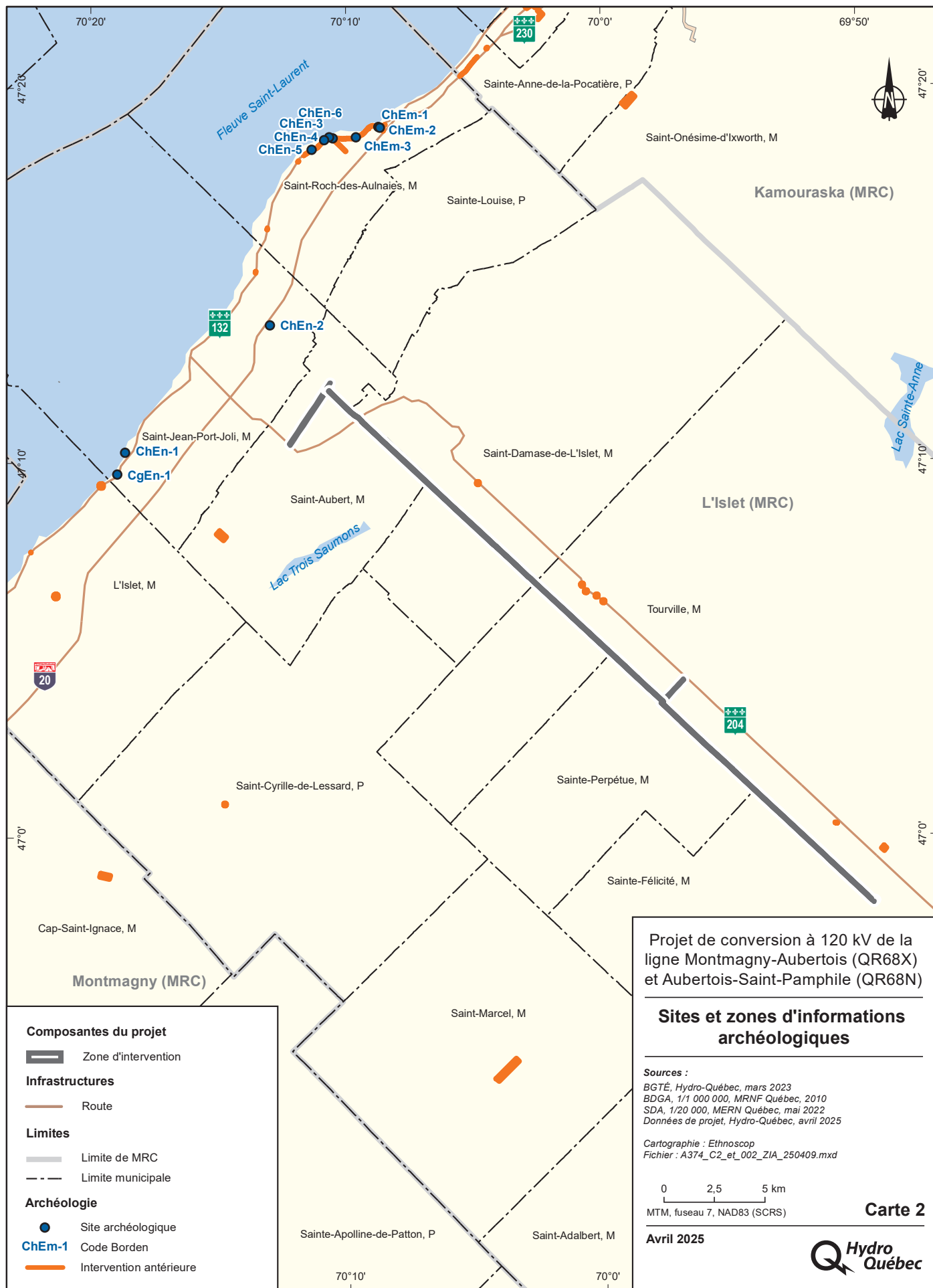
Située à la limite des cantons de Ashford et Lafontaine, la municipalité de Sainte-Perpétue a été ouverte dans le cadre d'un programme de colonisation du gouvernement du Québec durant les années 1860. Les premiers habitants sont des colons originaires entre autres de Saint-Jean-Port-Joli. Ils se dotent tout d'abord d'une chapelle puis d'une première église en 1868. La municipalité est toutefois créée en 1888. Une nouvelle église est construite entre 1903 et 1911. Ce n'est toutefois qu'en 1919 que la paroisse de Sainte-Perpétue est érigée. L'érection civile suivra plus tard la même année. En plus de l'agriculture, les habitants de Sainte-Perpétue se tournent aussi vers l'exploitation forestière afin de gagner leur vie (Hébert 2023).

## 2.4 Recherches archéologiques antérieures

Préalablement à l'inventaire, une étude de potentiel archéologique a été réalisée par Castonguay, Dandenault et Associés en 2021. Celle-ci a été faite dans le cadre de travaux futurs destinés à convertir le réseau d'Hydro-Québec à 69 kV dans la région de Montmorency. Traversant 14 municipalités situées entre Montmagny et La Pocatière, et entre L'Islet et Saint-Pamphile, la zone d'étude s'étire sur 132 km de longueur tout en mesurant 400 m de largeur. L'étude définit 61 zones à potentiel archéologique autochtone et 20 zones à potentiel archéologique euroquébécois. En 2023, un avis archéologique a été produit par Artefactuel pour le compte d'Hydro-Québec. Le mandat consistait alors à réévaluer le potentiel archéologique préhistorique qui avait été déterminé lors de l'étude précédente, mais en se limitant aux projets de réfections des lignes Montmagny-Aubertois (17 km<sup>2</sup>) et Aubertois-Saint-Pamphile (15 km<sup>2</sup>). Il y a 36 zones à potentiel archéologique qui ont été définies.

Aucun site archéologique n'est connu dans un rayon de 5 km autour de la zone d'intervention toutefois, deux inventaires archéologiques ont été réalisés sur la route 204 (carte 2). Tout d'abord, des inventaires réalisés en 2007 dans Chaudière-Appalaches dans le cadre de la réfection de ponceaux n'a pas permis de mettre au jour d'indice d'une occupation ancienne (Artefactuel 2009). En 2010, un autre inventaire est réalisé dans le même secteur dans le cadre de projets routiers (Artefactuel 2013). Aucun sondage n'y a été fait puisque la limite de l'emprise des travaux ne dépassait pas celles des fossés.





### 3. MÉTHODES DE TRAVAIL

---

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 6 au 9 mai 2024. Il a été effectué par un archéologue-chargé de projet et deux archéologues de terrain. Étant donné que les zones de potentiel (carte 1) concernent principalement des terres déboisées situées sous les lignes électriques déjà en place, une inspection visuelle et des sondages manuels systématiques ont constitué la méthode d'inventaire préconisée. L'inventaire archéologique par sondages manuels systématiques vise à vérifier concrètement le potentiel archéologique identifié par l'étude de potentiel. Il a consisté en l'excavation à la pelle et à la truelle de sondages mesurant entre 30 et 50 cm de côté, distancés d'environ 15 m et disposés en quinconce. Ce type de sondages a pour objectif l'identification des divers dépôts stratigraphiques et la cueillette des artefacts et écofacts dans chaque couche observée. La superficie de ces sondages a pu être agrandie lorsque la profondeur à atteindre était importante ou si des phénomènes observés le requérait. Inversement, les espaces peu propices localement (zones humides) n'ont pas été sondés. Les déblais étaient au fur et à mesure inspectés afin d'y récolter des indices d'occupations anciennes. Les sondages étaient ensuite remblayés avec ces mêmes déblais.

Les sondages ont été localisés à l'aide de GPS ayant un niveau de précision de 2 à 5 mètres. Des stratigraphies types ont été décrites dans un carnet d'arpentage. Des données concernant l'environnement, c'est-à-dire le relief et la flore par exemple, y étaient également colligées. Pour chaque jour de terrain, un journal de bord était tenu dans ce même carnet. Des photographies faisant état de l'environnement général, des séquences stratigraphiques types et de l'avancement des travaux ont été prises dans chaque zone. Les neuf zones visitées ont totalisé 59 sondages manuels (tableau 1). Le code temporaire HYD2356 a été utilisé pour identifier le projet.

Tableau 1. Identification des zones à potentiel et du nombre de sondages réalisés

| <b>Zones</b> | <b>Lots cadastraux</b>            | <b>Nombre de sondages</b> |
|--------------|-----------------------------------|---------------------------|
| P28a         | 5 393 290                         | 10                        |
| P28b         | 5 393 290                         | 3                         |
| P31          | 5 194 513, 4 829 855 et 6 444 478 | 13                        |
| P33a         | 5 488 751                         | 0                         |
| P33b         | 5 488 751                         | 7                         |
| P37          | 6 434 437 et 4 634 455            | 0                         |
| P44          | 4 829 855 et 5 194 513            | 10                        |
| P49          | 5 488 766                         | 9                         |
| P50          | 5 488 766                         | 7                         |
| <b>Total</b> |                                   | 59                        |

## 4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

---

### 4.1 Zones P28a et P28b

Les zones P28a et P28b sont comprises dans le lot cadastral 5 393 290, sur une terre agricole à l'intersection de la route 204 et du chemin Fradette (carte 3, photo 1). Elles se trouvent à environ 190 m (NMM) d'altitude et sont recouvertes de longues herbes. Des poteaux électriques en bois sont présents dans la partie sud-est de la zone P28a. D'une superficie de 165 m<sup>2</sup>, la zone P28a correspond à une terrasse qui présente une légère pente vers le sud et le sud-ouest (photo 2). Cette zone a fait l'objet de 10 sondages manuels. La zone P28b, dont la superficie est de 120 m<sup>2</sup>, est située en contrebas (photo 3). Celle-ci était toutefois en grande partie inondée puisqu'elle forme une dépression coincée entre une terrasse au nord-ouest et la rivière Trois-Saumons au sud-est. Trois sondages ont néanmoins été effectués le long de la limite ouest de cette zone.

Dans la zone P28a, deux séquences stratigraphiques ont été observées. D'une part, on retrouve un labour constitué de limon sableux brun foncé et friable (épais de 0,20 m) qui surmonte un sol naturel composé de 0,20 m de sable limoneux brun jaunâtre et d'au moins 0,17 m de sable grossier brun (figure 12). Par endroits, on observe un labour de limon sableux brun foncé et friable qui comprend une forte proportion de gravier et de cailloux subanguleux (une couche d'une épaisseur de 0,30 m). Il repose sur un sol naturel de sable limoneux compact brun jaunâtre (photo 4). Cette dernière couche est également caractérisée par la présence de gravier et de cailloux. L'eau remonte dans certains sondages.

Dans la zone P28b, on observe 0,40 m de limon sableux brun foncé friable (photo 5). Il s'agit d'un labour qui surmonte un sol naturel d'au moins 0,15 m de sable limoneux brun-gris meuble. La nappe phréatique y remontait ensuite de 0,25 m.

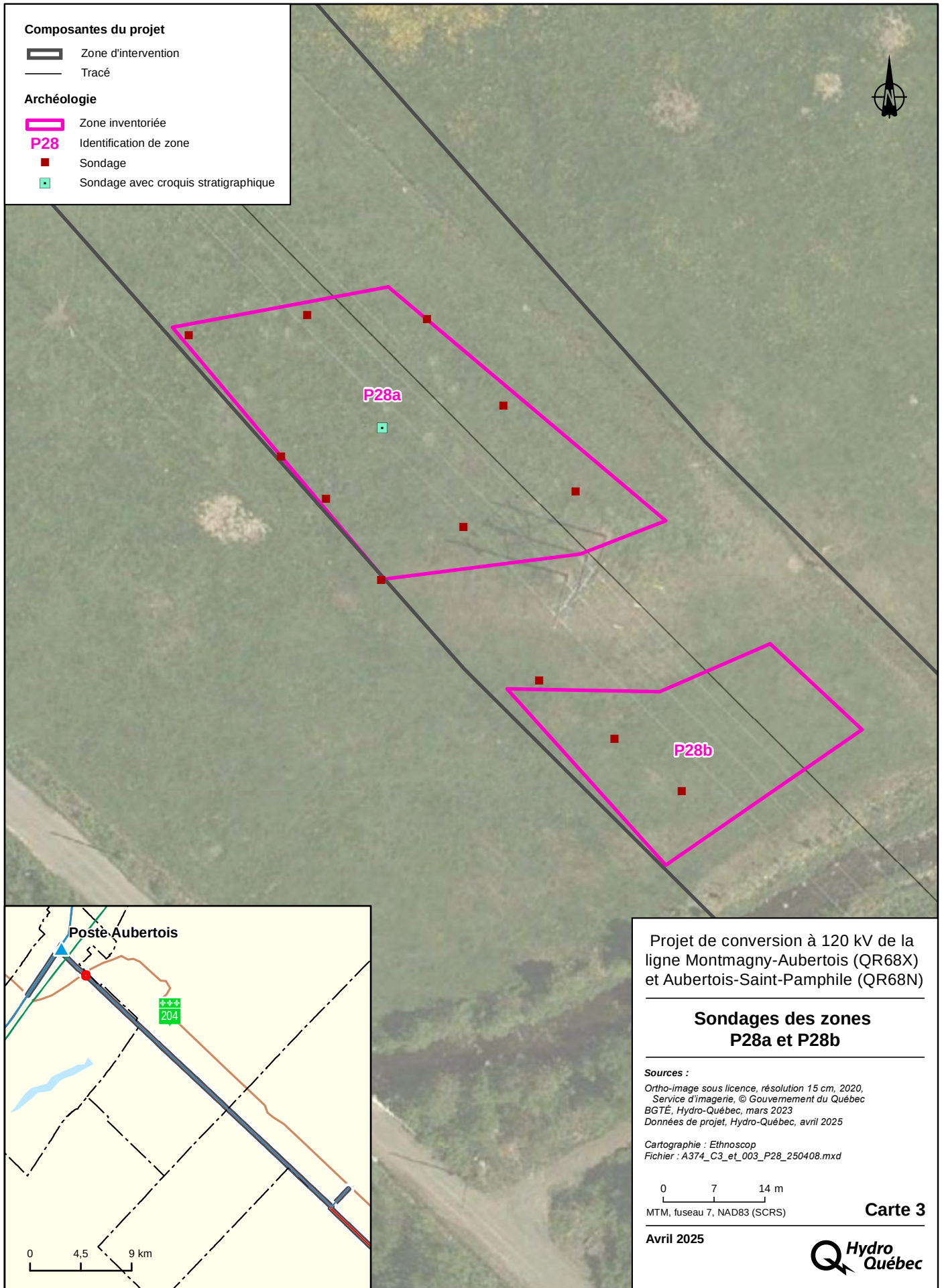






Photo 1. Zones P28a et P28b, vers le nord-est (HYD2356-2024-NUM1-3)



Photo 2. Zone P28a, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-6)





Photo 3. Zone P28b, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-11)



Photo 4. Zone P28a, paroi est d'un sondage type, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-10)

profondeur en mètres

0,00

0,00

①

②

③

0,50

0,50

①

Limon sableux brun foncé, friable

②

Sable limoneux brun jaunâtre, friable

③

Sable grossier brun, meuble

— · —

Limite de fouille

Projet de conversion à 120 kV de la ligne  
Montmagny-Aubertois (QR68X) et  
Aubertois-Saint-Pamphile (QR68N)

**Croquis stratigraphique,  
sondage type de la zone P28a,  
paroi ouest**

Sources :

Archéologie: Ethnoscop

Fichier : A374\_f12\_et\_009\_figures\_250409.dwg

0 0,05 0,1 m

**Figure 12**

Avril 2025

**Hydro  
Québec**

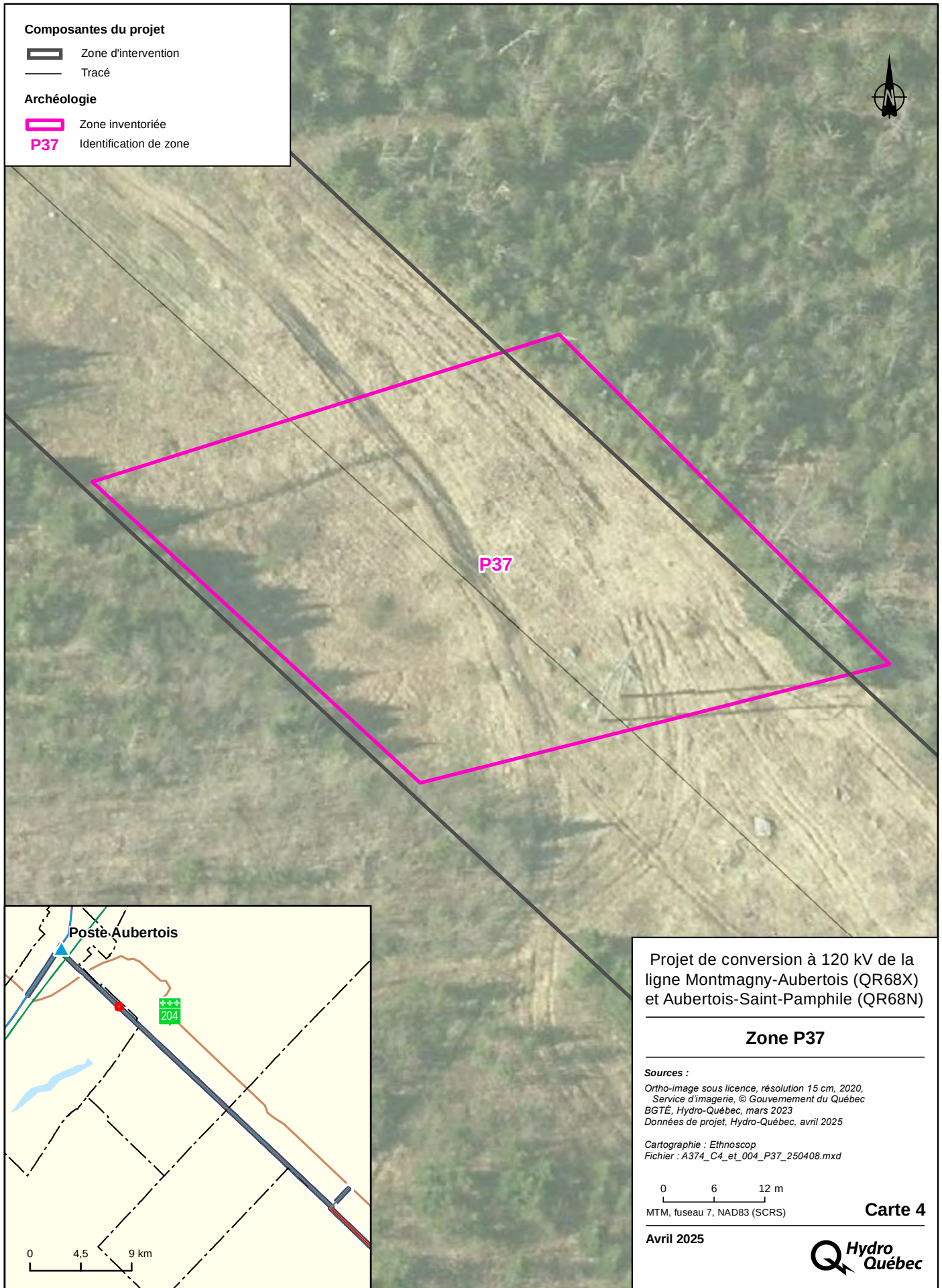




Photo 5. Zone P28b, paroi est, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-8)

## 4.2 Zone P37

La zone P37 (lots 4 634 437 et 4 634 455) couvre une superficie d'environ 2 600 m<sup>2</sup> (carte 4, photo 6). Le terrain y est relativement plat, mais décrit une pente vers le centre où coule le ruisseau Creux. L'altitude du terrain se situe entre 420 et 430 m (NMM). La zone P37 est recouverte d'herbes longues et de cornouillers stolonifères, ainsi que de quelques blocs de pierre. Aucun sondage n'y a été réalisé étant donné que la cuvette où se trouve la zone était inondée (photos 7 et 8).





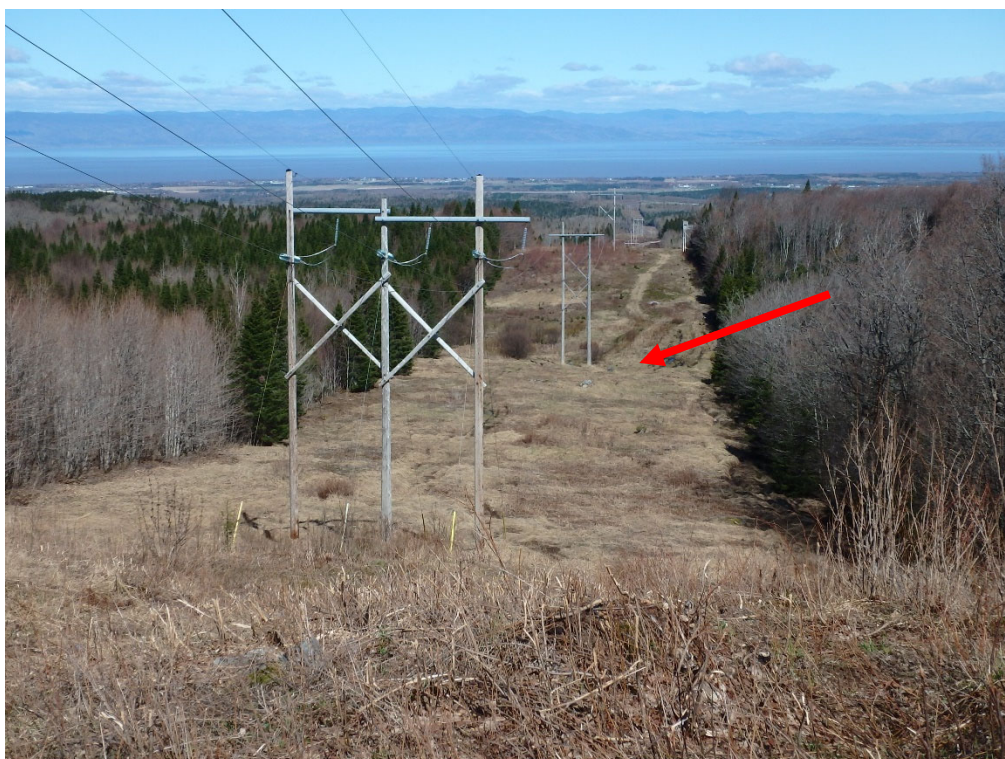


Photo 6. Zone P37, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-76)



Photo 7. Zone P37, partie inondée, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-15)





Photo 8. Zone P37, partie inondée, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-19)

### 4.3 Zone P44

La zone P44 (lots 4 829 855 et 5 194 513) correspond aux deux rives d'un affluent du Bras de la rivière Ouelle (carte 5, photo 9). Les neuf sondages qui y ont été faits couvrent ces deux rives ainsi qu'une petite île dans la partie nord (photo 10). La zone P44 couvre une superficie d'environ 1 770 m<sup>2</sup>. Située à un peu plus de 350 m (NMM) d'altitude, la surface du terrain forme une cuvette ayant pour point le plus bas le cours d'eau. Le couvert végétal y est constitué d'herbes longues, de cornouillers stolonifères et de jeunes sapins. Ce couvert dissimule en grande partie un champ de blocs. Les neuf sondages qui y ont été faits montrent une séquence stratigraphique très variable. Dans la portion sud-ouest de la zone, on retrouve un sable gris-beige friable (épais de 0,15 m) surmontant 0,05 m de sable brun orangé friable (photo 11). Ce dernier repose sur une couche de blocs. Parfois l'humus repose directement sur des pierres. Dans la partie nord-est, 0,45 m de sable légèrement limoneux gris-brun et friable recouvre une couche de blocs.



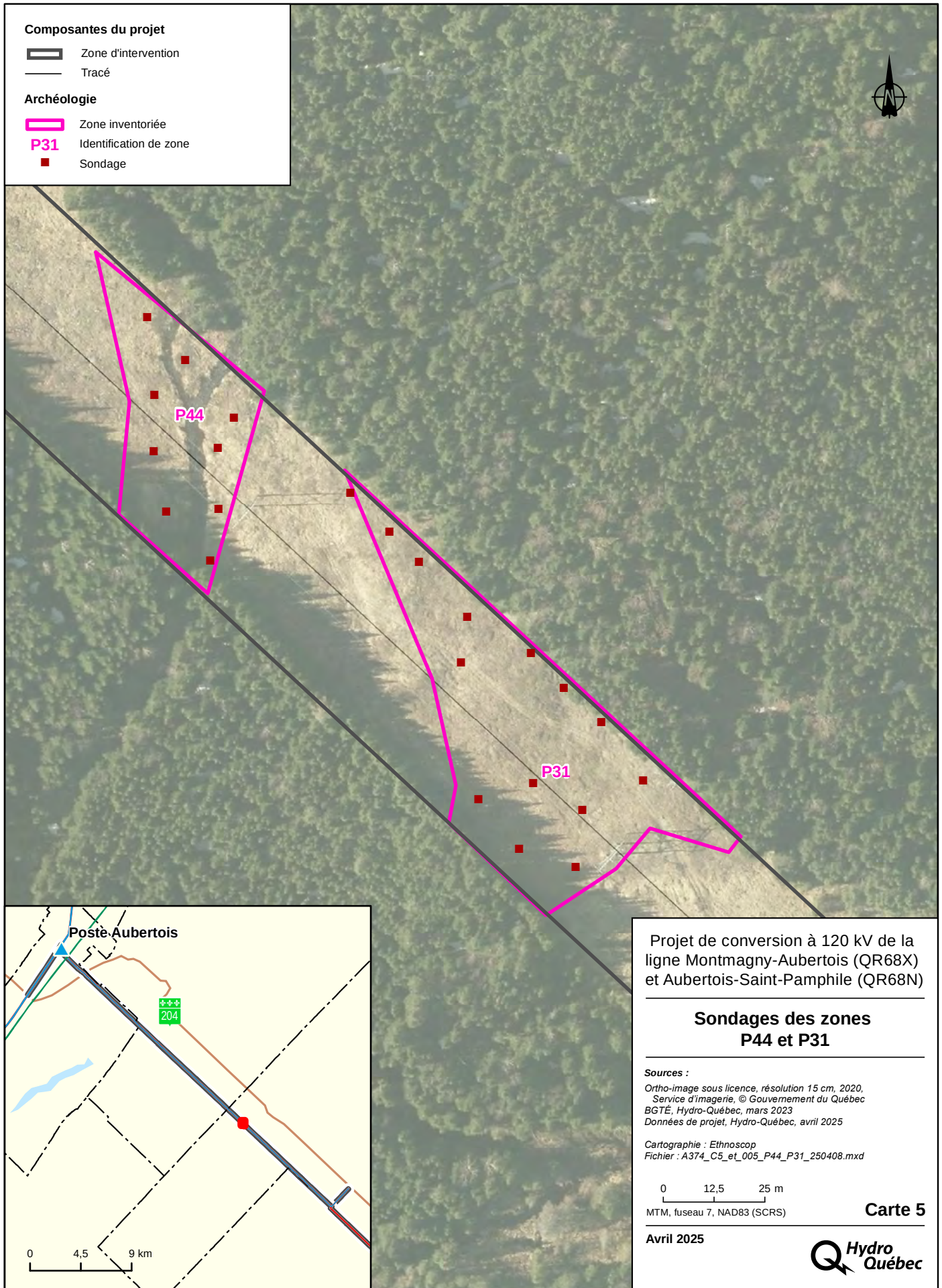






Photo 9. Zone P44, vue d'ensemble, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-68)



Photo 10. Zone P44, petite île, vers le nord (HYD2356-2024-NUM1-65)





Photo 11. Zone P44, paroi nord d'un sondage type, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-62)

#### 4.4 Zone P31

La zone P31 correspond à une terrasse surélevée entourée sur trois côtés par un cours d'eau qui se jette dans le Bras de la rivière Ouelle (carte 5, photo 12). Sa surface se situe à environ 350 m (NMM) d'altitude. Bien que plane de façon générale, le propriétaire du terrain nous a avoué qu'il avait récemment nivelé la surface du sol qui était selon ses dires bosselée (photo 13). L'examen de photographies satellitaires montre bien la modification de l'environnement entre 2019 et 2022 (figure 13). Des parties de la zone ont été rasées jusqu'au till tandis que d'autres ont été remblayées. De plus, à l'extrémité sud-est de la zone, la terrasse a été profondément entamée pour servir de banc d'emprunt (photo 14). À cause de ces travaux récents, une partie de la zone est exempte de végétation, étant plutôt recouverte de sable et de gravier. On y retrouve également une jeune végétation constituée de sapins, d'herbes longues et de mousse. La zone P31 a fait l'objet de 15 sondages manuels disposés en divers endroits visant à couvrir l'entièreté de la surface. Une inspection visuelle plus poussée a été réalisée dans les zones sans végétation.

Dans les parties qui ont été dérasées, la partie supérieure de la séquence stratigraphique est composée de 0,50 m de sable brun orangé pâle et meuble qui contient du gravier, des cailloux et des blocs subarrondis à subanguleux (photo 15). Il repose sur au moins 0,03 m de sable gris qui contient les mêmes inclusions que dans la couche supérieure. Ces deux couches sont attribuées à un till qui a été dérasé.



Plus au sud, la surface du sol est un remblai de nivellement qui est composé de sable gris à beige compact qui contient du gravier subanguleux (photo 16). D'une épaisseur de 0,30 m, ce remblai de nivellement repose sur 0,05 m de limon sableux noirâtre meuble. Il pourrait s'agir d'une couche d'humus. Dessous, on retrouve 0,20 m de sable brun orangé compact et 0,10 m de sable graveleux brun-gris meuble. Ces trois dernières couches sont d'origines naturelles. Par endroits, le sol naturel a été dérasé bien qu'il soit situé en profondeur.



Photo 12. Zone P31, vue de la partie nord, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-71)



Photo 13. Zone P31, vue de la partie sud, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-75)



Photo 14. Zone P31, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-83)





Figure 13. Secteur de la zone P31 en août 2019 (à gauche) et en septembre 2022 (à droite)



Photo 15. Zone P31, paroi sud d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-76)





Photo 16. Zone P31, paroi sud d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-78)

#### 4.5 Zones P33a et P33b

Les zones P33a et P33b sont toutes deux comprises dans le lot cadastral 5 488 751 (carte 6). Les deux zones se trouvent à la limite de la partie déboisée située sous les lignes d'Hydro-Québec. La zone P33a correspond à un terrain plat qui montre une pente vers le sud-est, soit vers la rivière Ouelle (photo 17). Elle était gorgée d'eau lors de notre passage de sorte qu'il n'a pas été possible d'y faire des sondages. Un petit ruisseau y serpente en bordure ouest de la zone (photo 18). La zone P33b représente l'extrémité sud-ouest d'une terrasse sur laquelle 8 sondages ont été effectués (photo 19). Elle est recouverte d'herbes longues. Les deux zones se situent entre 340 et 350 m (NMM) d'altitude. Alors que la zone P33a mesure 195 m<sup>2</sup>, la zone P33b mesure 655 m<sup>2</sup>.

Dans la zone P33b, 0,07 m de sable limoneux brun meuble surmonte 0,12 m de sable limoneux gris pâle à orangé friable (photo 20, figure 14). De rares graviers et cailloux y ont été observés. Dessous, 0,40 m de sable brun orangé friable contenant du gravier et des cailloux et 0,10 m de sable limoneux gris-brun ont été sondés. Ces couches sont d'origine naturelle. Dans plusieurs sondages, la nappe phréatique remontait.



Photo 17. Zone P33a, vue d'ensemble, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-50)



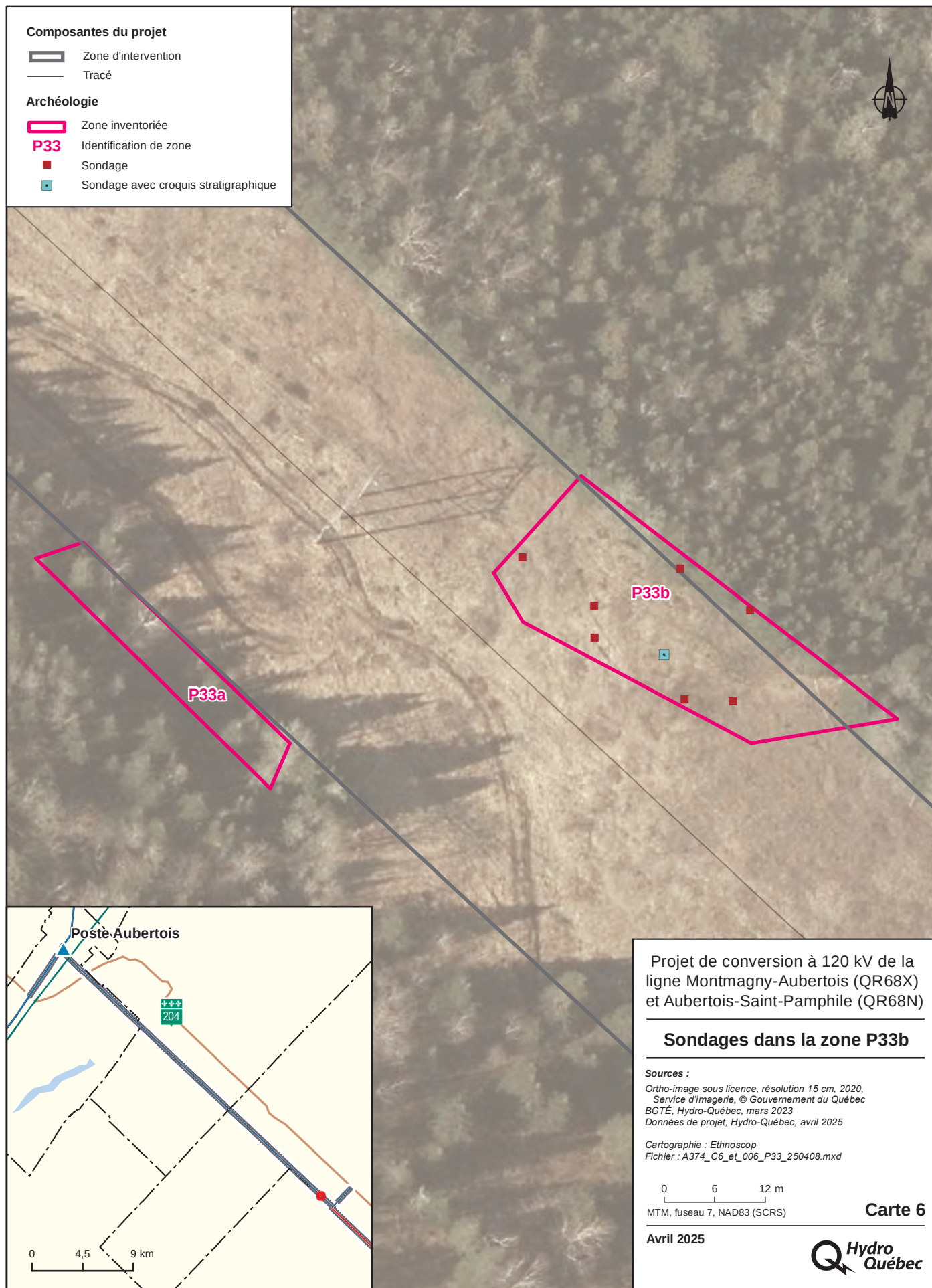




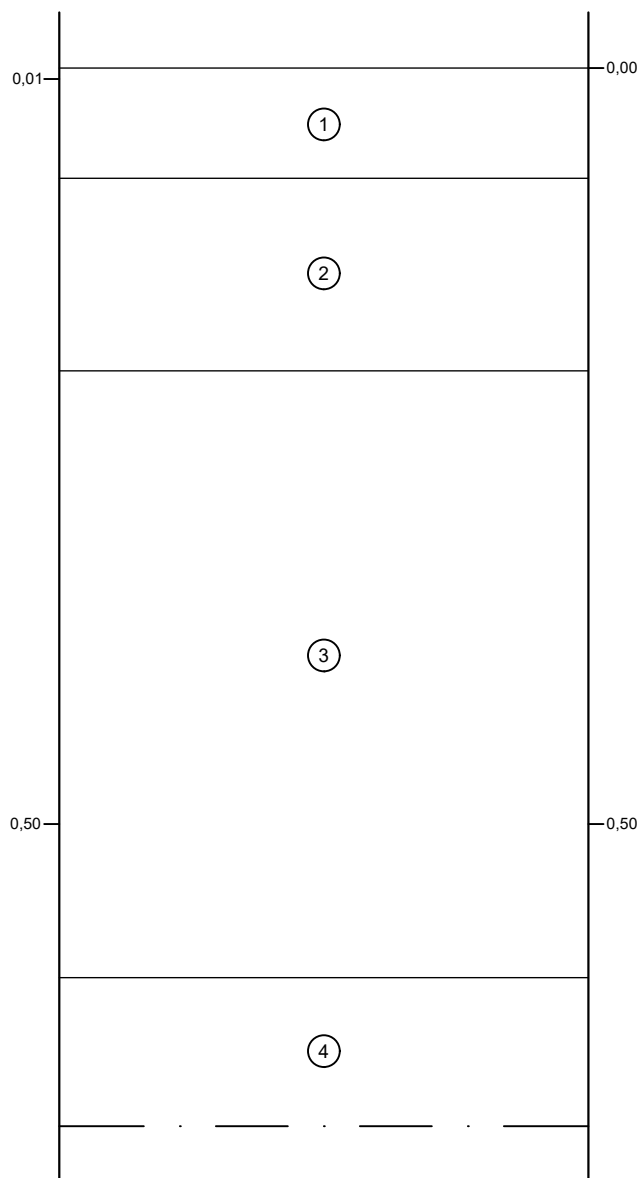


Photo 18. Zone P33a, ruisseau dans le sous-bois, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-51)



Photo 19. Zone P33b, vue d'ensemble, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-41)

profondeur en mètres



- ① Sable limoneux brun, meuble
- ② Sable limoneux gris pâle à orangé, friable, contenant de rares graviers et cailloux
- ③ Sable brun orangé, friable, contenant du gravier et des cailloux
- ④ Sable limoneux gris brunâtre, compact
- · — Limite de fouille

Projet de conversion à 120 kV de la ligne  
Montmagny-Aubertois (QR68X) et  
Aubertois-Saint-Pamphile (QR68N)

**Croquis stratigraphique,  
sondage type de la zone P33b,  
paroi sud**

Sources :  
Archéologie: Ethnoscop  
Fichier : A374\_f14\_et\_009\_figures\_250409.dwg

0 0,05 0,1 m

**Figure 14**

Avril 2025





Photo 20. Zone P33b, paroi sud d'un sondage type, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-43)

#### 4.6 Zone P49

La zone P49 (lot 5 488 766) mesure environ 2 700 m<sup>2</sup> (carte 7). Elle prend la forme d'une cuvette partiellement inondée par un ruisseau intermittent qui coule en son centre (photo 21). Elle se trouve entre 410 et 420 m (NMM) d'altitude. La limite nord est longée par un chemin en terre battue et un fossé (photo 22). Les déblais d'excavation de ce fossé ont été déposés immédiatement au sud de celui-ci. Ils sont majoritairement constitués de pierres. Au nord-est et au sud-ouest de la zone, des monticules de pierres témoignent des différentes perturbations (photo 23). Le passage de la machinerie hors du chemin a créé des sillons qui ont été remplis par l'eau du ruisseau (photos 24 et 25). Débroussaillé, il n'y pousse désormais que des cornouillers stolonifères et des herbes longues. En raison de l'inondation partielle de la zone, certains sondages ont été impossibles à réaliser. Les neuf sondages manuels qui ont été faits dans la zone P49 se sont révélés négatifs.

Dans la majorité de la zone, le sommet de la séquence stratigraphique est occupé par un limon brun foncé meuble qui mesure au moins 0,38 m d'épaisseur. L'eau ennoyait ensuite rapidement les sondages. Dans la portion sud-ouest, qui est un peu plus élevée, trois sondages n'étaient pas ennoyés. On y observe tout d'abord 0,20 m de sable limoneux brun foncé, friable, qui comportent du gravier, des cailloux et des blocs subanguleux à subarrondis (photo 26). Cette couche constitue un niveau perturbé. Le sol naturel en place est un sable brun orangé friable qui contient du gravier, des cailloux et des blocs subanguleux à subarrondis. Il a été sondé sur 0,15 m de profondeur.

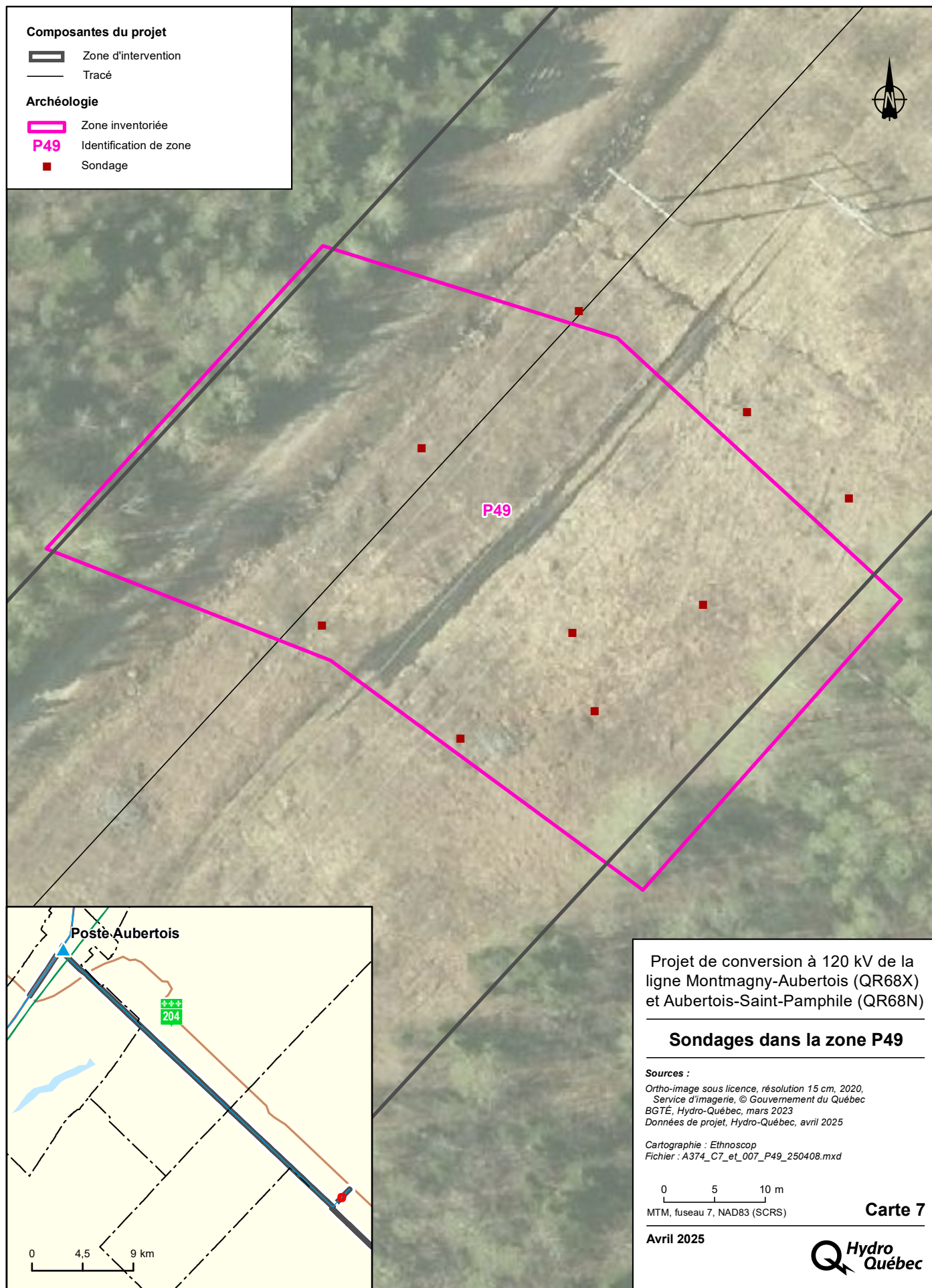






Photo 21. Zone P49, vue d'ensemble, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-32)



Photo 22. Zone P49, route et fossé inondé, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-35)





Photo 23. Zone P49, vue d'une portion décapée et inondée, vers le nord-est (HYD2356-2024-NUM1-25)



Photo 24. Zone P49, perturbations modernes, vers le sud-ouest (HYD2356-2024-NUM1-30)





Photo 25. Zone P49, excavation et déblais à l'extrémité sud-ouest, vers le nord-ouest (HYD2356-2024-NUM1-28)



Photo 26. Zone P49, paroi sud d'un sondage type (HYD2356-2024-NUM1-26)



## 4.7 Zone P50

La zone P50 (lot 5 488 766) correspond aux berges d'un cours d'eau intermittent (cours d'eau Gérard-Lévesque, photo 27). Il s'agit d'un terrain plat d'une superficie de 950 m<sup>2</sup> sur lequel sept sondages manuels ont été réalisés (carte 8). La surface présente une pente générale vers l'ouest. Elle se situe entre 400 et 410 m (NMM) d'altitude. Dans sa partie ouest, un chemin de terre et un fossé traversent la zone (photo 28). La zone P50 a été partiellement débroussaillée, ne laissant sur place que des talles de cornouillers stolonifères. D'ailleurs, le centre de la zone a été décapé ou enfoncé lors du passage d'un véhicule (photo 29). Un bourrelet de terre et de roches a été observé du côté nord du cours d'eau (photo 30). Celui-ci pourrait avoir été causé par les déblais issus du creusement du cours d'eau ou le décapage de sols à proximité. Plusieurs grosses pierres jonchent le sol. Difficiles à creuser, les trois sondages qui ont été faits au nord du cours d'eau ont révélé la présence d'au moins 0,40 m de sable brun-gris compact contenant du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondi. Du côté sud du cours d'eau, les quatre sondages ont permis d'observer 0,22 m de limon légèrement sableux brun foncé et meuble surmontant 0,20 m de limon sableux brun foncé et meuble qui contient des cailloux et des blocs subanguleux et subarrondis (photo 31).



Photo 27. Zone P50, vue d'ensemble, vers l'est (HYD2356-2024-NUM1-39)







Photo 28. Zone P50, passage de machinerie au centre de la zone, vers le sud-ouest (HYD2356-2024-NUM1-53)



Photo 29. Zone P50, bourrelet longeant le côté nord du cours d'eau Gérard-Lévesque, vers le sud-est (HYD2356-2024-NUM1-58)





Photo 30. Zone P50, paroi sud d'un sondage type du côté nord du ruisseau, vers le sud (HYD2356-2024-NUM1-57)



Photo 31. Zone P50, paroi ouest d'un sondage type du côté sud du ruisseau, vers l'ouest (HYD2356-2024-NUM1-38)

## 5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

---

Au printemps 2024, Hydro-Québec a octroyé la réalisation d'un inventaire archéologique de neuf zones de potentiel archéologique identifiées dans le cadre du projet de conversion à 120kV de la ligne Montmagny-Aubertois (QR68X) et Aubertois-Saint-Pamphile (QR68N) à Ethnoscop. Cette intervention faisait suite à une étude de potentiel archéologique réalisée par Castonguay Dandenault et associés (2021) qui a déterminé la présence de nombreuses zones à potentiel archéologique préhistorique. De plus, un avis d'opportunité (Artefactuel 2023) a permis de réévaluer et confirmer le potentiel archéologique préhistorique dans les zones identifiées précédemment.

Aucun indice de présence humaine n'a été observé durant l'inventaire archéologique réalisé. Tout au plus, une mangeoire pour attirer les cerfs ou les orignaux ainsi qu'une cache ont été observées à proximité de la zone P37. Les zones P28a, P31 et P33b constituaient des terrasses sablonneuses dans un état de conservation variable. Ces trois zones pourraient avoir constitué des environnements intéressants pour un établissement autochtone. Malheureusement, les travaux entrepris par le propriétaire sur les lots 5 194 513 et 6 444 478 ont détruit en grande partie l'apparence originale de la terrasse de la zone P31. Dans la zone P28a, les activités agricoles semblent avoir uniformisé le relief de surface et la nature des sols jusqu'à une profondeur de 0,40 m. Quant aux zones à potentiel archéologique P28b, P33a, P37 et P49, elles se sont révélées toutes ou en partie inondées. La réalisation de sondages s'y trouvait difficile, voire impossible. Le passage des véhicules ou de la machinerie dans le cadre du débroussaillage ou d'autres activités a d'ailleurs mené à la formation d'ornières qui ont favorisé la stagnation de l'eau des ruisseaux. Soulignons enfin que les perturbations occasionnées par ces véhicules ou de la machinerie dans le cadre du débroussaillage ou d'autres activités de maintenance ont profondément perturbé l'intégrité de certaines zones en déplaçant les sols, en les compactant et en ramenant le till à la surface. D'autre part, plusieurs des cours d'eau ayant mené à l'identification d'un potentiel archéologique, notamment pour les zones P37, P49 et P50, étaient de petits ruisseaux intermittents qui n'offrent par ailleurs que peu d'intérêt pour la subsistance. Ces zones ne présentaient par conséquent que peu de potentiel archéologique et il importerait d'exclure de tels environnements dans de futures études de potentiel archéologique. Au regard des travaux d'archéologie effectués, aucune autre intervention archéologique n'est à prévoir dans les portions des zones à potentiel archéologique qui ont fait l'objet d'un inventaire.



ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, Montréal, Université de Montréal., vol. 46, n° 2, p. 181-188.

ARCHAMBAULT, Marie-France

- 1998 « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay ? ». In Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur: Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. p. 141-153. Paléo-Québec n° 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ARKÉOS

- 2015 *Oléoduc Énergie Est. Inventaire archéologique*. Groupe Conseil UDA Inc.

ARTEFACTUEL

- 2009 *Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches*. Ministère des Transports du Québec.
- 2013 *Inventaires archéologiques (2012). Direction de la Chaudière-Appalaches*. Ministère des Transports du Québec.
- 2023 *Avis d'opportunité pour la réévaluation du potentiel archéologique préhistorique des lignes Montmagny-Aubertois et Aubertois-Saint-Pamphile (Hydro-Québec)*. Beauharnois, Hydro-Québec.

BARIL, Roger et Bertrand ROCHEFORT

- 1981 *Carte pédologique, Comté de L'Islet County, Québec*. Ottawa, Ministère de l'Agriculture du Québec.

BIDEAUX, Michel

- 1986 *Jacques Cartier. Relations. Édition critique par Michel Bideaux*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

BOUDREAU, Jeff

- 2016 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Elaine Courtney.

BOURQUE, Bruce J.

- 2001 *Twelve thousand Years. American Indians in Maine*. Lincoln and London, University of Nebraska Press.

BURKE, Adrian L.

- 2001 « Temiscouata : Traditional Maliseet Territory and Connections between the St. Lawrence Valley and the St. John River Valley ». *Actes du Trente-Deuxième Congrès des algonquinistes*, p. 61-73. Winnipeg: Université du Manitoba.
- 2009 « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 39, n° 3, p. 7-24.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE

- 2017 « La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 ». In Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, eds, *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. p. 57-76. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

BURKE, Adrian L. et Pierre RICHARD, J.H.

- 2010 « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre environnemental ». In Brad Loewen, Claude Chapdelaine et Adrian L. Burke, eds, *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale*. p. 103-128. Paléo-Québec n° 34. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CALDERHEAD, Coco et Juan-Luis KLEIN

- 2012 « L'identité et le territoire dans la reconstruction communautaire des Malécites de Viger ». *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 56, n° 159, p. 583-598.

CARON, Adrien

- 1963 « La mission du Père Paul Le Jeune, s.j., sur la Côte-du-Sud, 1633-1634 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 17 n° 3, p. 371-395.
- 1980 *De Canada en Acadie : le Grand-Portage*. Cahiers d'histoire 15, Société historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière.

CASTONGUAY DANDENAULT ET ASSOCIÉS

- 2021 *Conversion à 120 kV du réseau Montmagny. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Hydro-Québec.
- 2022 *Travaux d'enfouissement poste Anne-Hébert, Saint-Augustin-de-Desmaures. Surveillance archéologique - 2021*. Québec, Hydro-Québec.

CHAPDELAINE, Claude

- 1994 *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Paléo-Québec n° 22. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec et Ministère des Transports du Québec.
- 2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.



- 2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs ». In Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éd., *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHRÉTIEN, Yves

- 2018 *Inventaire archéologique à Saint-Pamphile, MRC de l'Islet*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », *Quaternary Research, Cambridge, Cambridge University Press*, n° 29, p. 233-244.
- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day ». In Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle, éd., *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*. p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.
- 2002 « Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec) », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 56, n° 1, p. 33-44.

DIONNE, Jean-Claude et F. PFALZGRAF

- 2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent: données complémentaires », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 55, n° 3, p. 289-300.

DUMAIS, Pierre

- 1976 *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975*. Ministère des Affaires culturelles.

FORTIER, Nicolas

- 2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute-Côte-Nord », *Archéologiques*, n° 24, p. 144-163.

FORTIN, Jean-Charles et Antonio LECHASSEUR

- 1993 *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Les régions du Québec. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

GARNEAU, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire, Montréal, Université de Montréal.*, vol. 51, n° 2, p. 211-220.

GOSSELIN, Jocelyn

- 2005 *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 3d - Coteaux des basses Appalaches*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

GRAILLON, Éric

- 1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 2 : Le lac Mégantic*. Lac-Mégantic, MRC du Granit.

HÉBERT, Yves

- 2022 « Les routes ont une histoire... le chemin Elgin », *Le Placoteux*.  
2023 « Aux origines de... Sainte-Perpétue », *Le Placoteux*.

HOFFMAN, Bernard G.

- 1955 « The Souriquois, Etechemin, and Kwědēch--A Lost Chapter in American Ethnography », *Ethnohistory*, vol. 2, n° 1, p. 65-87.

<https://doi.org/10.2307/480689>.

JOHNSON, Laurence

- 1996 « À l'origine de la réserve Viger, une requête malécite de 1826 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 26, n° 2, p. 77-81.

JOHNSON, Laurence et Charles A. MARTIJN

- 1994 « Les Malécites et la traite des fourrures », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 24, n° 3, p. 25-44.

L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE

- 2012 « Abénakis ». Visité le 22 avril 2025.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/abenaquis-1>  
2008 « Abénakis de la vallée du Saint-Laurent ». Visité le 22 avril 2025.  
<https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/abenaquis-de-la-vallee-du-saint-laurent>

LABERGE, Alain

- 1993 *Histoire de la Côte-du-Sud (Vol. 4)*. Institut québécois de recherche sur la culture.

LALIBERTÉ, Marcel

- 1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

LAMARCHE, Lise

- 2006 *Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. In Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion du l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre*, p. 4-49, UQAM, INRS, Université de Montréal.
- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat*, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

MICHAUD, Ghislain

- 2015 « Les autochtones de la rive sud du Saint-Laurent, entre Pointe-Lévis et la Mitis », *Histoire Québec*, vol. 21, n°1, p. 10-13.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

« SIGÉOM. Carte Interactive », consulté le 11 février 2025.

MOUSSETTE, Marcel

- 2009 *Prendre la mesure des ombres. Archéologie du Rocher de la Chapelle. Île aux Oies (Québec. Québec, Les éditions GID.*

MOUSSETTE, Marcel et Gregory A. WASELKOV

- 2014 *Archéologie de l'Amérique coloniale française. Montréal, Lévesque éditeur.*

NASSANEY, Michael S. et Kendra PYLE

- 1999 « The Adoption of the Bow and Arrow in Eastern North America: A View from Central Arkansas », *American Antiquity*, vol. 64, n° 2, p. 243-263.

PARCS CANADA

- 2017 « Les migrations abénakises en Nouvelle-France (1675-1748) ». Visité le 22 avril 2025.  
[https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2017/06/les\\_migrations\\_abenakisesennouvelle-france1675-1748.html](https://www.canada.ca/fr/parcs-canada/nouvelles/2017/06/les_migrations_abenakisesennouvelle-france1675-1748.html)

PAWLING, Micah Abell

- 2010 *Petitions and the reconfiguration of homeland : persistence and tradition among Wabanaki peoples in the nineteenth century. University of Maine.*

PICARD, Louis-Philippe

- 2012 *Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-Lacaille. Intervention archéologique 2011. Ville de Montmagny.*

PICARD, Philippe

- 1992 *Gouge en pierre découverte à Berthier-sur-Mer, CfEq-4. Ministère des Affaires culturelles.*

PINTAL, Jean-Yves

- 1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines N° 102. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.
- 1999 *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Comité pour la sauvegarde et le développement du parc de la Chute-de-la-Chaudière.
- 2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 32, n° 3, p. 41-54.
- 2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis.
- 2007 *Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481*. Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est, ville de Lévis.
- 2012 *Ville de Montmagny, découvertes fortuites à l'embouchure de la rivière Du Sud. Inventaire archéologique (2011)*. Ville de Montmagny.

PLOURDE, Michel

- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.
- 2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

- 2024 *Étude de potentiel archéologique, projet éolien Saint-Paul-de-Montminy*. Pesca Environnement

RICHARD, Pierre J. H. et Serge OCCHIETTI

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », *Quaternary Research*, n° 63, p. 353-358.

RICHARD, Pierre J.H.

- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». In Claude Chapdelaine et Éric Graillon, éd., *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*. p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ROBINSON, B. S.

- 1992 « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Morturay and Technological Patterning ». In B. S. Robinson, éd., *Early Holocene Occupation in Northern New England*. p. 63-116. Occasional Publications in Maine Archaeology n° 9. Augusta.

TREMBLAY, Roland

1995 « L'île aux Corneilles: deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay ». In Anne-Marie Balac, Claude Chapdelaine, Norman Clermont et Françoise Duguay, eds, *Archéologies Québécoises*. p. 271-306. Paléo-Québec n° 23. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.



## Annexe : Catalogue des photographies

| Date       | Cliché | CD       | Identification | Description                                 | Orientation |
|------------|--------|----------|----------------|---------------------------------------------|-------------|
| 2024-05-06 | 1      | P5061126 | -              | Rivière des 3 Saumons                       | E           |
| 2024-05-06 | 2      | P5061127 | P28            | Vue d'ensemble                              | NE          |
| 2024-05-06 | 3      | P5061128 | P28a           | Vue d'ensemble                              | E           |
| 2024-05-06 | 4      | P5061129 | P28b           | Vue d'ensemble                              | SE          |
| 2024-05-06 | 5      | P5061130 | P28a           | Vue d'ensemble                              | SO          |
| 2024-05-06 | 6      | P5061131 | P28a           | Vue d'ensemble                              | NE          |
| 2024-05-06 | 7      | P5061132 | P28b           | Vue d'ensemble                              | S           |
| 2024-05-06 | 8      | P5061133 | P28a           | wp87 - Paroi est                            | E           |
| 2024-05-06 | 9      | P5061134 | P28a           | wp90 - Paroi est                            | E           |
| 2024-05-06 | 10     | P5061135 | P28a           | wp94 - Paroi est                            | E           |
| 2024-05-07 | 11     | P5071136 | P28b           | Vue d'ensemble                              | N           |
| 2024-05-07 | 12     | P5071137 | P28b           | Paroi sud                                   | S           |
| 2024-05-07 | 13     | P5071138 | P37            | Vue d'ensemble                              | NO          |
| 2024-05-07 | 14     | P5071139 | P37            | Vue d'ensemble                              | SE          |
| 2024-05-07 | 15     | P5071140 | P37            | Zone inondée                                | SE          |
| 2024-05-07 | 16     | P5071141 | P37            | Zone inondée                                | SE          |
| 2024-05-07 | 17     | P5071142 | P37            | Zone inondée                                | E           |
| 2024-05-07 | 18     | P5071143 | P37            | Zone inondée                                | E           |
| 2024-05-07 | 19     | P5071144 | P37            | Vue d'ensemble                              | N           |
| 2024-05-07 | 20     | P5071145 | P37            | Vue d'ensemble                              | N           |
| 2024-05-07 | 21     | P5071146 | P37            | Vue d'ensemble                              | NO          |
| 2024-05-07 | 22     | P5071147 | P37            | Affleurement de quartzite hors de l'emprise | E           |
| 2024-05-07 | 23     | P5071148 | P49            | Vue d'ensemble, extrémité ouest             | N           |
| 2024-05-07 | 24     | P5071149 | P49            | Vue d'ensemble, extrémité ouest             | E           |
| 2024-05-07 | 25     | P5071150 | P49            | Vue d'ensemble, zone inondée                | E           |
| 2024-05-07 | 26     | P5071151 | P49            | wp96, Paroi sud                             | S           |
| 2024-05-07 | 27     | P5071152 | P49            | Amoncellement de pierres                    | O           |
| 2024-05-07 | 28     | P5071153 | P49            | Amoncellement de pierres, perturbation      | N           |
| 2024-05-07 | 29     | P5071154 | P49            | wp98, paroi ouest                           | O           |
| 2024-05-07 | 30     | P5071155 | P49            | Perturbations modernes                      | O           |
| 2024-05-07 | 31     | P5071156 | P49            | Source du ruisseau                          | S           |
| 2024-05-07 | 32     | P5071157 | P49            | Vue d'ensemble                              | O           |
| 2024-05-07 | 33     | P5071158 | P49            | Ruisseau                                    | S           |
| 2024-05-07 | 34     | P5071159 | P49            | Bord de route                               | O           |
| 2024-05-07 | 35     | P5071160 | P49            | Bord de route                               | O           |

| Date       | Cliché | CD       | Identification | Description                      | Orientation |
|------------|--------|----------|----------------|----------------------------------|-------------|
| 2024-05-07 | 36     | P5071161 | P49            | Ruisseau au nord de la zone      | N           |
| 2024-05-07 | 37     | P5071162 | P50            | Ruisseau Gérard Lévesques        | N           |
| 2024-05-07 | 38     | P5071163 | P50            | wp104, Paroi nord                | N           |
| 2024-05-07 | 39     | P5071164 | P50            | Vue d'ensemble                   | S           |
| 2024-05-08 | 40     | P5081165 | P33b           | Vue d'ensemble                   | SE          |
| 2024-05-08 | 41     | P5081166 | P33b           | Vue d'ensemble                   | E           |
| 2024-05-08 | 42     | P5081167 | P33b           | Vue d'ensemble                   | E           |
| 2024-05-08 | 43     | P5081168 | P33b           | wp108, Paroi sud                 | SE          |
| 2024-05-08 | 44     | P5081169 | P33b           | Vue d'ensemble dans la forêt     | SE          |
| 2024-05-08 | 45     | P5081170 | P33b           | Portion humide                   | NO          |
| 2024-05-08 | 46     | P5081171 | P33b           | Eau remonte dans wp109           | SE          |
| 2024-05-08 | 47     | P5081172 | P33b           | Bloc de quartzite                | SE          |
| 2024-05-08 | 48     | P5081173 | P33a           | Ruisseau                         | N           |
| 2024-05-08 | 49     | P5081174 | P33a           | Ruisseau                         | N           |
| 2024-05-08 | 50     | P5081175 | P33a           | Forêt près de la zone            | NO          |
| 2024-05-08 | 51     | P5081176 | P33a           | Ruisseau                         | SE          |
| 2024-05-08 | 52     | P5081177 | P50            | Vue d'ensemble                   | NE          |
| 2024-05-08 | 53     | P5081178 | P50            | Perturbations modernes           | SO          |
| 2024-05-08 | 54     | P5081179 | P50            | Déblai                           | SE          |
| 2024-05-08 | 55     | P5081180 | P50            | Déblai                           | SE          |
| 2024-05-08 | 56     | P5081181 | P50            | Ruisseau                         | -           |
| 2024-05-08 | 57     | P5081182 | P50            | wp119, Paroi sud                 | SE          |
| 2024-05-08 | 58     | P5081183 | P50            | «Bourrelet» longeant le ruisseau | SE          |
| 2024-05-08 | 59     | P5081184 | P50            | Vue d'ensemble                   | SO          |
| 2024-05-08 | 60     | P5081185 | P44            | wp120, Paroi est                 | E           |
| 2024-05-08 | 61     | P5081186 | P44            | wp122, En plan                   | NO          |
| 2024-05-08 | 62     | P5081187 | P44            | wp123, Paroi nord                | NO          |
| 2024-05-08 | 63     | P5081188 | P31            | Vue d'ensemble                   | SE          |
| 2024-05-08 | 64     | P5081189 | P44            | Vue d'ensemble, extrémité sud    | N           |
| 2024-05-08 | 65     | P5081190 | P44            | Vue d'ensemble, extrémité nord   | N           |
| 2024-05-08 | 66     | P5081191 | P44            | wp128, Paroi sud                 | S           |
| 2024-05-08 | 67     | P5081192 | P44            | wp124, Paroi sud                 | S           |
| 2024-05-09 | 68     | P5091193 | P44            | Vue d'ensemble, extrémité sud    | N           |
| 2024-05-09 | 69     | P5091194 | P44            | Vue d'ensemble, extrémité nord   | N           |
| 2024-05-09 | 70     | P5091195 | P44            | Vue d'ensemble, extrémité nord   | S           |
| 2024-05-09 | 71     | P5091196 | P31            | Vue d'ensemble                   | SE          |
| 2024-05-09 | 72     | P5091197 | P31            | Rebord de terrasse/bosse         | S           |

| Date       | Cliché | CD       | Identification | Description              | Orientation |
|------------|--------|----------|----------------|--------------------------|-------------|
| 2024-05-09 | 73     | P5091198 | P31            | Sommet de terrasse/bosse | SE          |
| 2024-05-09 | 74     | P5091199 | P31            | Sommet de terrasse/bosse | S           |
| 2024-05-09 | 75     | P5091200 | P31            | Sommet de terrasse/bosse | NO          |
| 2024-05-09 | 76     | P5091201 | P31            | wp133, Paroi sud         | S           |
| 2024-05-09 | 77     | P5091202 | P31            | wp139, Paroi sud         | S           |
| 2024-05-09 | 78     | P5091203 | P31            | wp140, Paroi sud         | S           |
| 2024-05-09 | 79     | P5091204 | P31            | wp135, Parois NE-NO      | N           |
| 2024-05-09 | 80     | P5091205 | P31            | wp142, Paroi sud         | S           |
| 2024-05-09 | 81     | P5091206 | P31            | wp143                    | S           |
| 2024-05-09 | 82     | P5091207 | P31            | Rebord de terrasse sud   | NO          |
| 2024-05-09 | 83     | P5091208 | P31            | Rebord de terrasse sud   | N           |
| 2024-05-09 | 84     | P5091209 | P31            | Rivière au sud           | NO          |